TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
~~JUNE, 1899.~~
Oct. 1901
41158

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXVI. — 1er NOVEMBRE 1866.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1866

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41158

LE

PARTI LIBÉRAL

ET

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

Les puissances de l'Europe qui ne souhaitaient pas de changement dans la situation respective des états du continent, et qui ne tenaient pas à accélérer le mouvement de rénovation qui doit tour à tour les atteindre, comprennent-elles maintenant ce qu'elles ont fait lorsqu'elles ont laissé mettre en pièces un traité qu'elles avaient signé toutes, et mutiler par l'iniquité et la force ce royaume de Danemark de tout temps protégé par l'estime universelle? La question du Slesvig-Holstein était, nous disait-on, locale et secondaire. Il fallait presque du courage pour oser, contre ces dédains des cabinets et l'indifférence du public, remontrer que cette question secondaire et locale intéressait l'ordre et la paix du monde, et pouvait porter dans son sein la guerre, la grande guerre, plusieurs guerres peut-être, dont nous pourrions bien n'avoir vu que la première encore (1). C'est une question, disait un de nos ministres, où nous n'avons qu'un *minimum* d'intérêt, où nous trouverions, si nous voulions nous en mêler, un *maximum* de risque. Qu'en pense-t-il aujourd'hui?

Notre intention n'est pas de récriminer avec amertume. On s'est trouvé en face de circonstances si graves et si compliquées, que toute résolution était difficile et hasardeuse. Les erreurs, les fautes

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1864.

même étaient inévitables, ou peu s'en faut. En tout cas, elles ont été partagées, et sans doute une plus grande part que la nôtre en revient dans l'origine à la puissance qui avait le plus de liberté d'action et qui a le plus craint d'en user, l'Angleterre; car, il faut bien que cette grande nation le sache, depuis que sa politique est devenue de l'économie politique, elle s'expose à laisser plus d'un désordre s'accomplir en Europe qu'il eût été de son devoir d'empêcher. Sa responsabilité s'en accroît en raison inverse de son influence. Mais plus grave et bien plus blâmable encore a été la faiblesse de l'Autriche se jetant sur le Danemark pour jouer le jeu de la Prusse, et sacrifiant le bon droit pour qu'un autre ne fût pas seul à le violer. Elle est la plus punie, et c'est justice; que pouvait-elle craindre à sommer la France, l'Angleterre et la Russie de faire respecter leurs signatures avec la sienne? Enfin, presque autant que leurs gouvernemens, les nations ont des aveux à faire. C'est à elles de convenir, pour la plupart, qu'elles avaient laissé prévaloir dans leur sein l'opinion qui accepte la paix à tout prix, car c'est vouloir la paix à tout prix que de ne pas consentir à l'exposer un moment pour la sauver dans l'avenir. Si l'on s'était montré le moins du monde en humeur de risquer l'apparence d'une guerre, qu'aurait dit en Angleterre le radicalisme de Cobden et de Bright, qu'auraient dit en France les conservateurs qui craignent la guerre pour leurs intérêts, les libéraux qui la redoutent pour leurs principes? Il faut donc juger le passé avec indulgence, non pas méconnaître, non pas taire les actes ou les omissions d'une politique imprévoyante ou indécise, mais lui épargner les rigueurs d'une critique rétrospective qui, pour être juste, devrait être générale. Tout le monde s'est trompé, excepté peut-être M. de Bismark. Encore faut-il espérer que la démocratie libérale de l'Allemagne saura bien lui montrer qu'il s'est mépris en matière grave, et qu'il a travaillé pour d'autres que lui.

Pour nous, il nous semble plus sage et plus utile, au lieu de reprocher aigrement les fautes commises, de rechercher ce qui les a fait commettre, et de rappeler à l'opinion comme au pouvoir quel préjugé funeste est celui qui nous porte à méconnaître les nouveaux signes des temps et à manquer à cette règle fondamentale de la politique pratique : « changer à propos. »

I.

Il y a des principes stables et qui sont de tous les siècles : ce sont les principes de justice. On pourrait dire qu'ils se réduisent

à la justice même, principe universel dont toutes les règles politiques ne sont que des applications. C'est ce principe qui veut que, lorsqu'on a le choix des gouvernemens, on donne à tout peuple, quel qu'il soit, le plus conforme à sa dignité. Toute autre considération est secondaire et ne peut prévaloir exclusivement qu'auprès des esprits pervers ou des petits esprits; mais le choix des gouvernemens n'est pas toujours possible. Il y a des temps de stabilité absolue où la réforme la plus sensée et la plus morale des régimes établis n'est qu'une rêveuse utopie. Il y en a d'autres au contraire, et nous avons le bonheur laborieux de vivre dans un de ces temps-là, où il ne s'élève plus de barrières infranchissables entre les idées et la réalité, où le concours est ouvert aux nations qui peuvent à l'envi, si la persévérance ne manque pas à leurs efforts, se donner des institutions dignes d'elles, dignes de leur rang dans la civilisation générale. Dans un siècle tel que le nôtre, dans l'ère des transformations multipliées et rapides, le principe de la justice exige que la raison et l'honneur des nations soient tôt ou tard la règle de leurs institutions sociales et politiques. Ainsi le veut l'esprit de 1789, qui n'est lui-même que la première manifestation de l'esprit du siècle.

Voilà, ce me semble, la vérité permanente, fondamentale, sur laquelle il n'est pas permis de varier. L'aveuglement, la faiblesse ou l'ambition expliquent seuls la résistance, la défection ou l'hostilité de ceux qui sont restés ou devenus les adversaires de ces idées proclamées sous tant de formes diverses, et l'on nous tiendra quitte de dire ce qu'il faut penser de ceux qui, après les avoir professées à une époque quelconque, en 1815, en 1830 ou en 1848, renvoient aux faiseurs de livres l'honneur d'y rester fidèles.

Mais, cela dit, quelle diversité le temps n'apporte-t-il pas dans la manière de soutenir, d'appliquer, de faire prévaloir ces immuables principes! quelle succession changeante de circonstances donne un aspect toujours nouveau aux sociétés contemporaines et fait varier non le juste et l'injuste, mais le possible et l'impossible, l'opportun et l'intempestif, et prête une marche et une forme imprévues à cette force des choses toujours subsistante et tôt ou tard victorieuse! C'est sur ce terrain des circonstances que la politique a besoin d'une clairvoyance et d'une flexibilité sans lesquelles le succès lui est la plupart du temps interdit.

Ce n'est pas qu'on doive se plier à tout, et, dès qu'une probabilité se montre, y souscrire sans examen et pousser à la roue de tous les événemens qui s'annoncent comme possibles. On peut quelquefois l'arrêter à propos. Lors même qu'une pente manifeste entraîne des sociétés rivales vers un résultat certain, il ne faut pas toujours

les suivre ou les diriger dans le sens où elles vont. Quelque assuré que l'on soit du terme qu'elles atteindront un jour, il peut être d'un intérêt national de ralentir leur marche et de contrôler les moyens qu'elles emploient pour arriver à leurs fins. Autant il est nécessaire d'observer au dedans les moindres signes du cours des choses pour n'être pas devancé, autant il peut être sage de retarder au dehors des événemens même que l'on sait inévitables, et l'on est mal venu à dire pour s'excuser de tout fait accompli le mot de l'islamisme : « C'était écrit. »

Toutefois il est peut-être plus fâcheux encore de méconnaître les arrêts de la nécessité et de se désoler ou de s'indigner des effets, parce qu'on a ignoré les causes. Il serait injuste de reprocher aux gouvernemens seuls de fermer les yeux aux *diverses faces des temps* dont parle Bossuet. Tous les partis, et nous tous, nous sommes enclins à prêter au cours des choses l'uniformité de nos idées et la persistance de nos préjugés. Si les événemens dont l'Europe est le théâtre depuis vingt ans ont contrarié les vues et assombri les pronostics de tant de sages qui ne s'en consolent pas, c'est en partie parce que ces sages ont laissé échapper, sans les remarquer, les signes avant-coureurs de ces événemens. On ne pardonne guère à ce qu'on n'a pas prévu, et, chose plus grave, on n'y pourvoit guère. Il faut donc suivre avec vigilance la marche des faits qui préparent l'avenir, et, au lieu de se refuser à concevoir que ce qui a duré ne dure pas toujours, se tenir prêt à saisir le moment où le monde tournant sur son axe entre dans une phase nouvelle.

En France, nous ne sommes peut-être pas les gens les plus habiles à bien juger de ce qui se passe ou de ce qui s'annonce à l'étranger. Nous nous faisons trop de bruit à nous-mêmes. Notre personnalité nationale, si je puis ainsi parler, nous absorbe, et cette préoccupation a été de nos jours tristement aggravée par deux événemens dont le souvenir a successivement pesé sur nous, le désastre de 1815 et la révolution de 1848.

La situation générale de l'Europe a été longtemps réglée par les traités de 1815. On en parle assez pour que l'importance en soit un fait évident. Cependant ces traités eux-mêmes ne sont que l'effet d'un événement plus important encore, le plus considérable sans contredit du XIXe siècle, le renversement à main armée de l'empire. C'est l'empire en périssant qui nous a légué les traités de 1815. C'était la défaite de la France dans sa lutte contre l'Europe entière, et son affaiblissement pour un temps qui devait toujours être trop long. Sans doute la coalition qui avait triomphé en 1814 n'était pas, quoi qu'on en ait dit, la même que la coalition

formée contre nous à la fin du dernier siècle. Celle-ci, dirigée non-seulement contre les excès, mais contre les principes de la révolution française (car les ennemis de la convention nationale avaient commencé par mettre Lafayette dans un cachot), s'était réjouie de trouver dans quelques provocations insensées un argument, un prétexte à l'appui de l'insolente prétention de venir chez nous régler nos affaires. Dieu n'a pas voulu cependant que, tant que la révolution seule fut en jeu, elle succombât dans la lutte. Défendue par elle-même, sans autre protection que celle du peuple qu'elle venait affranchir, elle a résisté. Honneur à elle! Quoi qu'elle ait pu faire, elle a du moins sauvé la patrie.

Il n'en devait plus être ainsi du jour où l'esprit de la révolution eut fait alliance avec un autre esprit. Le consulat n'était pas nécessairement le terme de la liberté; on peut donc dire que jusqu'à la bataille de Marengo la situation de la France en Europe n'avait pas changé, et que la guerre s'était faite pour la même cause; mais après 1800 cette cause cesse peu à peu d'être la seule ou même la principale que nous ayons à défendre.

Les calculs vastes et profonds d'une politique personnelle, les vues d'une ambition grandiose, l'amour immodéré de la gloire et la passion des luttes du génie et de la fortune deviennent de plus en plus la raison et le but des batailles. Sans doute une nation ne se transforme jamais entièrement. Tous ses souvenirs ne s'effacent pas dans une inclination nouvelle, et la France, en se jetant dans les bras d'un séducteur tout-puissant, n'avait pu oublier onze années d'obéissance à ses propres inspirations. La dictature, lorsqu'elle est déposée en d'habiles mains, n'a garde de négliger tout ce que l'esprit public conserve du passé, si elle y trouve pour elle-même des moyens de force et d'action, et l'empire ne s'abstint pas de rappeler dans l'occasion à l'étranger que les couleurs de son drapeau étaient celles de la révolution. Toutes les fois que sa puissance n'en a pas dû souffrir, il a fait marcher quelques-unes des idées de 89 à la suite de ses victoires. Ainsi des peuples excédés du fardeau d'un ancien régime immobile ont pu accueillir à sa voix le changement pour l'amour du changement même, et applaudir à quelques réformes inspirées par l'esprit moderne, encore qu'imposées par la victoire. On a pu leur persuader que, par une nécessité temporaire, la révolution s'était faite homme; mais plus le temps a duré, plus l'illusion s'est dissipée, et non-seulement les peuples désabusés, mais les rois eux-mêmes, les rois, naturellement plus enclins à la haine de la révolution que du pouvoir absolu, ont compris que le pouvoir absolu était capable aussi de les inquiéter sur leur trône et de bouleverser l'ordre européen. Ils ont fini par le

redouter pour leur compte, et tandis qu'ici l'esprit de liberté, là l'esprit de nationalité soulevait leurs sujets contre lui, ils ont adopté, flatté du moins ces sentimens d'indépendance pour les rallier à leurs drapeaux et marcher au nom des peuples contre le restaurateur de la monarchie dans la patrie de Louis XIV. A la fin de la guerre, on ne sait si de bonne foi les absolutistes de l'Europe ne croyaient pas avoir combattu pour la liberté. Je me souviens d'avoir lu au bas d'un portrait de Blücher, tirant son épée, ces mots étranges : *for freedom.*

Et en effet on ne pourrait soutenir que l'esprit qui domina en 1814 fût essentiellement, exclusivement illibéral. C'est le temps où l'empereur Alexandre, qui fut près un moment d'être le maître du monde, et dont l'esprit élevé portait sa noblesse jusque dans ses artifices, s'attachait à parer sa victoire des couleurs populaires. On le vit écouter avec complaisance les vétérans de la révolution, et il n'est pas certain que sans lui leurs vœux eussent obtenu la satisfaction relative d'une charte, précieux et insuffisant dédommagement de nos pertes et de nos douleurs.

Ce que 1814 laissait de compensations et d'espérances ne devait pas subsister en entier après 1815. Déjà les restaurations avaient commencé à laisser voir les maux secrets qui devaient les miner et les perdre. La confiance était ébranlée; les peuples se reprochaient des illusions. Cependant on peut croire que, laissés à eux-mêmes, et par leurs propres forces, ils auraient fait prévaloir le bien sur le mal et développé au dedans comme au dehors de la France ces germes de libéralisme que les événemens de 1814 avaient respectés. Le sort en disposa autrement. On n'a pas eu tort de dire que le retour de l'île d'Elbe était le plus grand malheur qui pût arriver à l'empereur et à nous. Sa gloire à lui n'y a point gagné, et son bonheur... Pendant six années d'une indigne captivité, quel tourment que cette pensée toujours présente : l'indépendance de la France a péri une seconde fois dans mes mains! Et la France, pour elle aussi quelle date funeste que Waterloo! En 1815, elle avait la répétition de ses revers sans aucun des tempéramens, aucune des consolations de l'année précédente. L'empereur, pour remonter sur le trône, avait dû retraverser le peuple. D'un coup d'œil sûr, il avait aperçu le changement profond des besoins et des idées, et soit illumination d'un esprit détrompé des chimères de la toute-puissance, soit calcul d'un esprit résigné aux concessions nécessaires, il avait voulu attirer à lui les forces de l'opinion libérale. Au moins reprit-il, autant qu'il lui fut possible, ces enseignes de la liberté si longtemps voilées ou proscrites, et la coalition formée contre une dictature conquérante put se rajeunir de vingt ans et se

croire la continuatrice des coalitions contre-révolutionnaires; elle confondit l'empire avec les régimes que l'empire avait renversés, l'impérialisme avec le libéralisme, et ce funeste génie de 1815, qui devait compromettre une à une toutes les monarchies du continent, inspira toutes les résolutions, suggéra tous les traités, devint l'âme de la sainte-alliance. C'est lui qui plus tard et successivement à Carlsbad, à Troppau, à Laybach, à Vérone, dicta tous ces odieux manifestes des royautés infatuées contre l'esprit de leur temps et les vœux de leurs sujets.

Telle est l'œuvre de 1815 avec ses conséquences les plus significatives. C'est là ce qui a laissé dans le cœur des peuples un levain d'humiliation, de crainte et de colère que pendant quinze ans, pendant trente ans, d'heureux jours et d'heureux efforts n'ont qu'à peine amorti. La France en effet n'avait pas tardé à fermer quelques-unes de ses plaies. Elle avait su tempérer les excès d'une réaction insensée. Elle avait peu à peu regagné un terrain qu'un pouvoir plutôt timide que malveillant ne lui disputait pas toujours. Cependant au fond la situation générale était restée longtemps telle que 1815 l'avait faite. L'Europe présentait d'un côté presque tous ses gouvernemens ligués dans un effroi commun contre les aspirations des peuples, et de l'autre la France presque seule, toujours défiante et suspecte, alarmant les trônes par le spectacle de ses libertés combattues, irritée et contenue par le souvenir de ses revers, et cependant fière et menaçante de toute la puissance de ses idées et de ses exemples.

Lisez les voyages publiés pendant plus de vingt années, ils vous parlent tous le même langage. Partout ils décrivent en Europe un mécontentement sourd qui s'étend peu à peu dans les masses et mine lentement le sol sous les pieds du pouvoir. Partout ils racontent que les hommes éclairés pressentent dans un avenir plus ou moins prochain un changement de régime qui les effraie ou leur sourit, mais dont ils imputent la nécessité à l'entêtement ou à l'apathie des gouvernemens. Dans le sein de toute société, il se développe une ambition, une impatience de voir enfin, sous une forme ou sous une autre, se réaliser partout quelque chose de la révolution française. Tout le monde n'invoquait pas la France, le patriotisme interdit quelquefois de pareils appels; mais tout le monde avait son ancien régime dont il souhaitait avec une ardeur comprimée la chute, et réclamait des réformes entreprises au nom du droit commun. Or le droit commun, qu'est-ce, sinon la garantie écrite de quelque liberté ou de quelque égalité? L'obstacle à l'accomplissement de ces vœux si généraux et si naturels était partout le même : c'était l'établissement de 1815, l'établissement tant in-

ternational qu'intérieur, un système d'institutions et de pouvoirs formé et animé par la haine ou la crainte des souvenirs à la fois de la révolution et de l'empire.

Le grand événement de 1830 ne changea pas d'abord cet état de choses dans ses élémens essentiels. Seulement il accentua davantage tous les sentimens auxquels il venait répondre. Il donna en tout pays plus de vivacité, çà et là plus de liberté à l'expression des vœux ou des volontés populaires; mais l'ensemble des choses fondé en 1815 subsistait en majeure partie. Vainement l'esprit qui l'avait établi était forcé de reculer sur quelques points, vainement la liberté, avec le drapeau tricolore et une dynastie nouvelle à Paris, la réforme à Londres, la révolution en Belgique, en Espagne, ailleurs encore, montrait à tous que le courant avait changé. Nicolas régnait à Pétersbourg et Metternich à Vienne; la Prusse sauvant par ses complaisances envers la Russie ses jalousies contre l'Autriche, la confédération inerte, vaniteuse et craintive, l'Italie diversement opprimée, disaient assez qu'on ne pouvait rien espérer de décisif tant qu'une secousse inattendue ne viendrait pas montrer à l'ébranlement de l'édifice qu'il n'était pas éternel. Néanmoins, sauf quelque accident perturbateur, il pouvait se tenir debout longtemps encore, car la France, seule tentée d'y porter atteinte, ne pouvait se laisser soupçonner d'y penser, sans rallier contre elle presque tous ses anciens ennemis et donner l'alerte à toutes les sentinelles préposées à la garde de tous les anciens régimes. Il fallait des années pour rompre le charme qui la retenait encore dans l'isolement et briser les derniers nœuds des anciennes coalitions.

Le temps en effet ne cessait pas de faire son travail insensible. Par des gradations peu apparentes, il amène un déplacement de forces et d'idées qu'une sagacité supérieure aperçoit avant même qu'aucun fait saillant n'en porte témoignage. Souvent l'opinion publique s'en avise avant les gouvernemens. C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1847 on a pu reconnaître les symptômes de quelque crise prochaine. « Les événemens mûrissaient, » comme dit Montesquieu, et il était visible que la stabilité relative de l'ordre européen touchait à son terme. Malheureusement le monde, à cette époque comme à tant d'autres, chercha en vain quelques-uns de ces hommes nés pour devancer les faits particuliers en observant les faits généraux. La prudence humaine, dans une humble inaction, laissa la lumière fortuite d'un accident brutal éclairer soudainement la scène politique.

Nous passons ici de l'ère de 1815 à celle de 1848. La révolution de février allait à son tour exercer sur nos esprits une pression qui déterminerait notre attitude et notre conduite. Tandis qu'elle ne

nous faisait guère que du mal, elle traitait mieux l'Europe. Par elle, ce qu'on pouvait entrevoir depuis quelques années se manifestait à tous les yeux. On put mesurer le dépérissement de tous les établissemens de 1815, et des troubles universels inaugurèrent pour eux une situation qui dure encore; mais de cette situation naissante la France, paralysée par sa crise intérieure, n'a rien fait ou même rien vu. Qui ne se rappelle le caractère de la révolution de 1848? Il était plutôt économique que politique. On s'entretenait du capital et du travail, très peu de tout le reste. Ce qui a passionné les gens, ce n'est pas la question des droits, c'est la question des salaires. Tout ce qui était international était à peu près non-avenu. Des hommes de l'époque, les aventureux ne rêvaient que socialisme, les prudens ne songeaient qu'à éviter le socialisme, et tous continuèrent à l'égard de l'Europe la politique du règne précédent, comme si les circonstances qui la motivaient étaient restées les mêmes. Bientôt, non contens de n'être que conservateurs, nous voulûmes être réactionnaires. De manière ou d'autre la force et la grandeur de la situation furent méconnues.

On sait quels événemens signalèrent l'année 1848 et une partie de la suivante. C'est dans toute l'Allemagne et dans toute l'Italie qu'ils éclatèrent. Tous avaient le même caractère, celui d'une prise d'armes contre l'ancien régime et le régime de 1815. Ils tenaient à des causes antérieures qui ne devaient pas finir avec eux; mais dans la brusquerie de leur explosion, dans quelques-unes de leurs formes et de leurs suites, ils accusaient leur origine immédiate : ils se ressentaient de l'influence du 24 février, et la défaveur qui s'attachait en France à tout ce qui provenait de cette source les vouait naturellement à l'aversion, tout au moins à l'indifférence du pays réputé si longtemps le protecteur-né des révolutions. L'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, avaient beau faire, elles n'obtenaient pas qu'à Paris on pensât seulement à elles, ou si l'on y pensait, c'était pour déplorer les embarras qu'elles donnaient au principe de l'autorité, ou pour coopérer à le restaurer dans son intégrité première. Peut-être était-il impossible d'échapper à cet entraînement général; il l'était certainement d'y résister. Et grâce à cette réaction naturelle, dix-huit mois ne se passèrent pas sans que les flots débordés fussent ramenés dans leur lit. Abandonné à lui-même, n'étant ni dirigé, ni exploité, ni soutenu, le mouvement devait peu à peu s'amortir, et l'esprit conservateur respira. S'il était permis de se réjouir de la disparition des symptômes violens et des effets pernicieux d'une crise universelle, il eût été raisonnable au moins d'apercevoir qu'en rentrant dans le calme tout ne rentrait pas dans le néant, que la réaction n'avait, à parler familièrement, enlevé que le plus gros,

et que les causes comme les conséquences d'une perturbation passagère subsistaient tout entières. Voilà ce que nous avons peu remarqué, et cela dans tous les partis. Des préoccupations de toute sorte, chez les uns l'arrogance de la victoire, chez les autres la douleur de la défaite, surtout la crainte d'encourir de nouvelles inquiétudes, ce besoin de ne rien savoir, de ne rien prévoir, pour n'avoir à prendre souci de rien, qui s'empare des sociétés éprises d'un énervant amour de repos, nous ont rendus quelque temps comme étrangers à l'Europe. Nous avons encore un peu de peine à comprendre ce qui y arrive, et nous montrons à certains spectacles un naïf étonnement. Il y a d'excellens esprits qui, par une rancune parfaitement concevable contre 1848 et toutes ses conséquences, ont dédaigné d'accorder une impartiale attention à tout ce qui a suivi cette date. Ils voudraient presque que tout ce qui s'est fait depuis lors ne comptât pas.

Cette exclusive fidélité à un seul point de vue n'est permise qu'à ceux qui introduisent dans les choses humaines un principe de croyance qui n'appartient qu'aux choses divines. Le légitimisme absolu, du temps qu'il existait, pouvait motiver cette indifférence systématique à tout ce qui n'était pas lui, cette immobilité au milieu du mouvement universel. Le représentant du dogme d'une incarnation politique qu'on appelle droit divin pouvait se figurer qu'il avait régné pendant dix-huit années d'exil; mais ces fictions de la foi monarchique nous sont interdites, et nous ne devons pas nous mettre un bandeau sur les yeux pour ne pas voir ce qui nous déplaît. Les faits ne sont pas obligés de nous flatter. On dirait que les esprits honnêtes, mais faibles, ne croient pas qu'il puisse y avoir des principes stables, si tout n'est stable à l'avenant, et font abstraction de tout ce qui change, de peur de changer eux-mêmes. Or les convictions invariables doivent régler la conduite, mais non tyranniser le jugement et le rendre aveugle aux réalités qui l'entourent et le pressent. Nous nous devons à notre cause; mais le monde est libre, et il fait ce qu'il veut.

D'ailleurs, examinées de près, ses variations sont moins grandes qu'il ne semble, et l'on peut, sans trop de difficulté, mesurer le cercle dans lequel il se meut. Quoique l'esprit du temps ait été bien souvent décrit, il est à propos de spécifier encore une fois les tendances politiques des sociétés européennes. Il faut qu'on n'ait pas assez dit ce qu'elles veulent, car, toutes les fois qu'elles en témoignent par des faits, on se récrie comme si l'on n'avait pas dû s'y attendre.

II.

Il est d'abord un trait général qui caractérise notre temps. Partout, excepté dans la Grande-Bretagne, le régime féodal s'est modifié au profit et sous l'influence du pouvoir royal. Ce qui s'est passé en France et y a produit la monarchie administrative de Louis XIV n'est que l'échantillon le plus complet et le mieux réussi d'une transformation générale en Europe. Il en est résulté partout un composé d'absolutisme et d'aristocratie, un reste des débris du moyen âge amalgamé avec la civilisation du XVIIe siècle. C'est ce qui a reçu le nom d'ancien régime. Or cet ancien régime est devenu à des degrés différens antipathique à l'esprit nouveau, et en tout lieu il est attaqué, quelquefois par le pouvoir lui-même, toujours par l'opinion publique. La destruction ou tout au moins la réforme profonde de l'ancien régime, tel est l'objet vers lequel tendent, avec plus ou moins d'énergie, toutes les sociétés du continent.

Les censeurs du temps objectent que c'est là un résultat purement négatif. Il faut leur accorder que c'est dans cette œuvre de démolition, dans ce siége presque toujours terminé par un assaut, qu'il est le plus difficile d'éviter l'abus de la force, et, une fois familiarisé avec des habitudes de guerre, l'esprit de réforme risque de devenir et de rester purement révolutionnaire. Or si l'esprit révolutionnaire, comme l'a dit M. Guizot, a ses heures dans l'histoire des nations, il ne saurait régner d'une manière exclusive et permanente, et le génie politique des peuples se montre dans l'art difficile de lui faire sa part, de le contenir et de le remplacer à temps par l'esprit d'organisation et de légalité.

Cet art n'a point seulement pour objet l'établissement de l'ordre, car il y a bien des sortes d'ordre. De l'ordre, il y en a partout; l'ancien régime lui-même était de l'ordre. L'ordre auquel tendent les révolutions modernes, c'est l'ordre dans la liberté. Tout le monde le sait, la liberté est le caractère éminent du nouveau régime auquel aspire ou parvient la société européenne. Elle est le nom commun de deux sortes de garanties qui assurent l'une la liberté civile, l'autre la liberté politique. Celle-là a besoin d'une législation qui procure aux citoyens le plein exercice de leurs facultés naturelles dans les limites du droit, celle-ci réclame un système d'institutions propres à faire intervenir la société dans son gouvernement par la presse, l'élection, la tribune, et la responsabilité du pouvoir qui agit devant le pouvoir qui délibère. Ce sont

là maintenant des vérités proverbiales, niées uniquement par les gens intéressés à soutenir qu'il n'y a pas de vérités en politique. Elles sont les plus importantes et les plus élevées des idées et des passions de l'époque; mais elles ne sont pas les seules, et l'on trouve mêlées à ces théories, dites chez nous de 89, des conséquences qui n'ont guère moins de gravité et ne méritent pas moins d'attention.

Il est évident qu'à toute société qui veut être ordonnée suivant ces principes il faut un gouvernement qui les adopte avec sincérité, un gouvernement dont les regards ne soient pas constamment tournés vers le passé, et qui vive de réforme plus que de tradition. Or cette nécessité, quelque envie que l'on ait de s'attacher aux choses plus qu'aux personnes, oblige de tenir grand compte des personnes dans les crises d'innovation, et la question des individus ou des classes à qui l'on doit confiance, la question enfin des dynasties se pose très souvent en même temps que celle des institutions. Les dissidences naturelles sur les idées s'exagèrent et s'enveniment au contact des souvenirs et des ressentimens qui deviennent trop aisément des passions. Là encore s'ouvre une source qui mêle ses flots d'amertume au grand courant des révolutions.

Une autre conséquence de l'application des principes du libéralisme, c'est que, les derniers débris du privilége ayant fait place au droit commun, la société devienne comme un concours légalement ouvert à toutes les aptitudes, à tous les efforts, à toutes les ambitions. Cette égalité devant la loi est proprement la base de la démocratie, ou plutôt c'est la démocratie même comme on l'entend aujourd'hui, et il est impossible que de la société elle ne remonte pas dans le gouvernement. Or ces choses ne peuvent se faire, ces mots même ne peuvent être prononcés, sans inquiéter ce qui reste par tout pays de l'ancienne classification sociale. La distinction inévitable et naturelle qui subsiste entre les diverses couches d'une société en transition, entre les diverses associations d'intérêts homogènes, résiste d'instinct à ce progrès continu d'égalité. De là des oppositions de vues, des conflits presque toujours mal fondés, surtout des craintes et des défiances qui ne laissent pas toujours s'établir d'une manière inoffensive la concurrence et l'harmonie. C'est sur ce point peut-être que naît le plus facilement la lutte déplorable des préjugés et des utopies. Les systèmes prompts à éclore changent les partis en sectes, et colorent par les ilulsions du fanatisme le crime de la propagande à force ouverte.

Des idées telles que celles qui viennent d'être esquissées ne peuvent se répandre sans populariser en quelque sorte l'ambition. Le simple titre de citoyen s'élève, et, convoité chaque jour et plus vi-

vement et plus communément dans les masses, il devient un objet de véritable émulation. Or une croyance assez naturelle, quoique l'amour-propre et l'imagination la suggèrent plus peut-être que la raison, nous porte à placer plus haut le titre de citoyen d'un grand état que d'un petit. La philosophie pourrait y voir un préjugé. Pour l'honneur véritable comme pour la liberté réelle, il y aurait beaucoup à dire en faveur des membres de ces communautés restreintes qui ont les premières dans l'histoire donné l'exemple du respect des droits de l'espèce humaine; mais l'histoire aussi nous apprend quel a été la plupart du temps leur sort. Depuis des siècles, les grands états les ont traitées de façon à prouver qu'elles étaient le noble asile plutôt que l'asile sûr de l'indépendance. La guerre acharnée que leur a faite l'ambition des conquêtes, animée par la crainte de leurs bons exemples, a forcé de reconnaître que pour être libre avec sécurité il fallait être fort, et qu'un vaste territoire, de grosses finances, une armée nombreuse, sont une sauvegarde trop souvent nécessaire à la liberté qui se défend. Ces diverses causes ont produit une tendance générale à la formation de grands états par le démembrement ou l'annexion des petits. Cette tendance n'est pas innocente et salutaire à tous égards; elle ne peut guère se passer du secours de la force. Elle sert aisément de prétexte à la violence et à l'iniquité, et lors même que ces créations d'états nouveaux sont déterminées par un but légitime et populaire, elles ne peuvent encore s'accomplir sans porter atteinte à des droits acquis, au moins à des conventions qui ont la sanction du temps. C'est encore là une des applications de l'esprit de réforme qui prêtent le plus aux empiétemens de l'esprit révolutionnaire.

Il est encore un principe qui a pris récemment un certain empire et qui fait le plus grand bruit, c'est le principe des nationalités. Il ne semblait pas au premier abord devoir naître du mouvement qui a vers la fin du dernier siècle agité l'Europe. On eût peut-être étonné les membres de l'assemblée constituante, si on leur en avait parlé. Tout prenait alors un caractère philosophique, abstrait, et la théorie des droits de l'homme et du citoyen n'a pas l'air de supposer qu'il y ait dans la société autre chose que la nature humaine. C'est depuis cinquante ans que, par un mouvement d'idées trop long à expliquer, on a fait en quelque sorte la découverte de la nationalité en tant que règle, cause, principe ou condition dans la politique pratique. C'est une des revanches prises par l'esprit historique sur l'esprit philosophique. Une paisible révolution dans le champ de l'étude spéculative a introduit un nouvel élément, une force nouvelle au sein des réalités sociales. Le partage de la Pologne n'avait indigné nos pères, et même assez faiblement, que comme un rapt de

l'ambition. De nos jours, il est surtout dénoncé à la conscience universelle comme la première violation d'une nationalité qu'on veut anéantir après l'avoir mise en lambeaux. La plainte éternelle de cette victime de la force est devenue le commentaire le plus touchant et le plus dramatique de ce principe de nationalité qui de la science et de la littérature a passé dans la politique.

On peut donc en déplorer l'apparition; il serait puéril d'en nier l'importance. Il est d'autant plus essentiel de la reconnaître qu'il y a grand intérêt à en surveiller, à en limiter l'application. Tout le monde sait, tout le monde voit à quels dangers, à quels excès il peut conduire. Son plus grand défaut, c'est d'être hypothétique et arbitraire. Dans les cas même où il serait fondé sur les témoignages les plus certains de l'histoire et de l'ethnographie, il ne pourrait encore être en politique une règle absolue que s'il était vrai que les peuples du même sang veuillent et pensent toujours de même. Or cette supposition est radicalement fausse. Certes les religions sont dans une relation bien plus intime que les gouvernemens avec la nature morale des races humaines, et la religion transmise au monde par les races sémitiques n'a guère aujourd'hui d'adhérens intelligens et fidèles que dans les races âryennes. La politique offrirait des contrastes analogues. Qu'est-ce d'ailleurs que la nationalité? Où finit-elle, où commence-t-elle? Comme idée venue du monde savant, il serait conséquent d'en chercher les preuves dans le consanguinité physiologique et la communauté de langage. Or à ces deux titres le lien de nationalité subsisterait entre les Polonais et les Russes. On peut faire remonter les Celtes et les Saxons, les Irlandais et les Anglais à une souche commune, et il serait difficile de motiver une opposition de race entre les Danois et les Prussiens. Ce n'est donc nullement par des faits en quelque sorte matériels, par des causes pour ainsi dire fatales, qu'il faut établir la nationalité. Elle résulte bien plutôt de circonstances toutes morales, c'est-à-dire de l'accord des opinions, des penchans et des volontés des peuples, toutes choses qui tiennent elles-mêmes en grande partie à leurs antécédens historiques. On voit que la nationalité se ramène essentiellement à ce que veut une nation. Je ne saurais attaquer cette dernière idée d'une manière absolue. Je crois pleinement que la volonté d'une nation ne doit pas être violentée, et par exemple la volonté nationale était à Milan ou à Venise une indestructible objection à la domination autrichienne; cependant, tout libéraux que nous sommes, nous devons convenir que la volonté d'une nation est chose assez douteuse, souvent assez changeante, toujours assez difficile à constater, pour qu'elle ne puisse être prise à la légère comme principe absolu et universel de déci-

sion dans le problème de la composition des peuples. Quoi qu'il en soit, le fait est constant, l'esprit émancipateur du temps a introduit chez les nations une certaine foi dans le droit qu'elles ont de faire respecter leurs instincts et leurs vœux, et cette foi ne permet plus de rayer le principe de nationalité, ainsi expliqué, de la liste des idées, je veux dire des forces dont on doit tenir compte quand on veut spéculer et surtout influer sur les destins de l'Europe.

Enfin, et comme la plus générale des impulsions de la civilisation moderne, il faut noter celle qui emporte toutes les sociétés comme tous les individus vers un accroissement de bien-être. Elle n'est certes pas entièrement nouvelle, et, depuis que les hommes ont cessé de se nourrir de glands et de se vêtir d'écorce, ils ont cédé à ce besoin de rendre la vie moins dure, plus facile et plus assurée; mais dans cette course au bien-être il y a eu de longues stations d'immobilité et comme d'engourdissement. C'est depuis trois ou quatre cents ans que le mouvement est devenu rapide, continu, général; mais jamais il ne s'est manifesté par une progression aussi marquée que dans notre siècle. Jamais on n'a eu une conscience aussi distincte de cet effort, aujourd'hui plus raisonné qu'instinctif, vers l'amélioration de notre condition sur la terre. On s'en fait une loi, un devoir, un honneur, et de hautes intelligences bornent même leur ambition à nous conquérir quelques plaisirs de plus. Secondée et comme ennoblie par le progrès des sciences, plus vouées que jamais, comme le veut Bacon, à l'utilité, la recherche du bien matériel de l'humanité est systématiquement proclamée l'œuvre et la gloire du temps. Heureusement le corps et l'âme sont assez étroitement liés pour que l'esprit gagne quelque chose à des progrès de l'ordre mécanique, et l'on ne peut assurément prétendre qu'une activité qui a produit entre autres choses la navigation à vapeur, les chemins de fer et le télégraphe électrique, n'ait aucunement servi les intérêts intellectuels et moraux de la société universelle. Tout le savoir de l'homme s'épand sur le globe avec une vitesse infinie, et la civilisation s'élève.

Mais cet amour ou plutôt cette passion de bien-être qui nous est si naturelle peut, encouragée, surexcitée par les progrès sociaux, devenir exclusive et occuper la place d'autres désirs d'un ordre plus élevé. Il se peut que, si l'industrie et le commerce prennent un grand essor, si l'administration emploie son influence à développer, à exagérer les signes les plus apparens de la prospérité publique, l'imagination des peuples, éblouie et séduite, se détourne de la gloire et de la liberté. La politique peut gouverner les hommes par leurs sens, et si cet art insidieux a été étranger à l'absolutisme d'ancien régime que nous avons vu redouter ou négliger même les

progrès matériels comme des nouveautés dangereuses ou inutiles, on peut concevoir un despotisme plus avisé, plus moderne, qui se fasse de son temps pour le maîtriser, et transforme la richesse publique en moyen de corruption. C'est un des périls que courent les nations trop promptes à se lasser du gouvernement d'elles-mêmes, et parmi les mobiles qui nous agitent notre goût pour toutes les formes et tous les signes du bien-être peut produire quelques-uns des maux que les publicistes de l'antiquité imputaient au luxe et à la mollesse.

Telle est l'énumération assez exacte des principaux faits qui, n'étant pas encore séculaires dans leur intensité actuelle, caractérisent l'état nouveau du monde et distinguent essentiellement la politique du présent de la politique du passé. Suivant les circonstances, suivant les calculs des partis et des hommes d'état, tels ou tels de ces faits peuvent être considérés, ménagés ou développés de préférence et même artificieusement ou maladroitement opposés les uns aux autres; mais une politique éclairée tiendra compte de tous, les classera suivant leur rang, et, si elle est noblement inspirée, elle reconnaîtra que de toutes les questions auxquelles ces faits peuvent donner naissance, la première et la plus haute, c'est la question de liberté. Celle-ci n'est pas tout, elle n'est pas la seule importante : ce serait une erreur dangereuse que de l'ignorer; mais ceux qui tombent dans l'erreur contraire, ceux qui croient pouvoir la mettre au second rang, les publicistes qui vont plus loin et prétendent l'éliminer tout entière, comme par exemple M. le duc de Persigny, rabaissent leur temps et ne rendent justice ni à leur pays ni à l'humanité. Dans tout ensemble d'idées, il y en a qui sont d'un ordre supérieur aux autres, et auxquelles certains esprits s'attachent de préférence. Retrancher ces idées, c'est décapiter un système, et la place que la liberté occupe dans la pensée contemporaine ne peut être prise par aucune autre sous peine de déchéance. Il ne s'ensuit pas cependant que la liberté soit tout et que le reste doive être négligé, rejeté comme « bon pour les goujats. » Il y a, si l'on veut, dans tout parti une élite et un vulgaire, et ce qui touche éminemment l'élite n'est pas toujours ce qui trouve le vulgaire plus sensible. Quand cette différence existe, il ne faut pas se lasser d'appeler, d'exciter la multitude à se passionner pour ce qu'il y a de plus noble et de plus grand; mais il n'est pas moins nécessaire de préserver les esprits élevés et délicats d'une indifférence superbe pour tout ce qui émeut les masses. Nulle part le dilettantisme n'est moins à sa place que dans la politique. Elle n'est pas comme les beaux-arts, où le mépris de la médiocrité est permis. Qu'elle lève la tête le plus haut qu'elle le peut, mais qu'elle ne

perde jamais pied. Elle est chose toute terrestre; son royaume est de ce monde.

Le danger de faire un choix entre les grands intérêts qui agitent aujourd'hui tous les peuples est bien connu. Si l'on s'attache exclusivement aux intérêts de pure liberté, on a choisi la meilleure part; mais elle peut vous être enlevée, et vous restez comme isolé au milieu de la multitude, qui ne cesse pas toujours de se passionner pour le reste. Si au contraire on sacrifie les questions de liberté à ces autres questions de dynastie, d'égalité civile, de fusion nationale, d'amélioration matérielle, on s'expose à décliner peu à peu vers ces systèmes d'absolutisme auxquels l'histoire romaine a prêté un nom classique. On finit par se contenter d'être délivré de l'ancien régime, n'importe à quel prix. C'est le danger auquel l'Allemagne doit prendre garde; c'est le piége où la démocratie est sujette à se prendre.

III.

Ce qu'on vient de lire peut servir à expliquer la diversité d'appréciations à laquelle ont donné lieu de grands événemens de date toute récente. En dérangeant bien des partis-pris, en contrariant bien des espérances, en démentant bien des pronostics, ils ont suscité jusque dans le monde libéral une dissidence qui menaçait d'être un déchirement. Ils pouvaient cependant être prévus, non qu'ils fussent inévitables, mais ils provenaient de causes connues, et qui, surtout depuis 1848, devaient notoirement, dans un avenir plus ou moins prochain, changer quelque chose en Europe. Cependant une détermination prise à propos en pouvait modérer et surtout ajourner les effets, et du moins en observant et prévoyant mieux nous pouvions éviter cet air de déconvenue et de mauvaise humeur qui n'est jamais de mise en politique. Rappelons-nous en effet dans quel état les convulsions de 1848 avaient laissé l'Europe. Tout était refroidi. Les insurrections qui avaient bouleversé des capitales, Vienne, Berlin, Rome, Milan, Venise, étaient depuis longtemps réprimées. Le parlement de Francfort, qui sur les ruines de la confédération germanique avait offert au roi de Prusse l'hégémonie et l'empire même, celui d'Erfurt, qui avait fait le premier essai de l'union restreinte qu'on prépare aujourd'hui, étaient dissous, ainsi que les deux ou trois assemblées prétendues constituantes qui avaient révélé sans les guérir les maux de l'Allemagne. Les aspirations unitaires ne s'étaient pas évanouies cependant; malgré des rapprochemens apparens, l'antagonisme de la Prusse et de l'Au-

triche subsistait. Le roi Frédéric-Guillaume IV, malgré les incertitudes d'un esprit disparate et compliqué, n'avait pas abandonné l'idée de faire de l'Allemagne, « au lieu d'une confédération d'états, un état fédératif (1). » La pensée n'est pas neuve, on le voit, et il y eut un moment, à la fin de 1850, où elle fut bien près de mettre les armes aux mains des deux grandes puissances germaniques. C'eût été, avec quelques circonstances différentes, la querelle de cette année, la première crise d'un état chronique qui s'est prolongé jusqu'à présent. Dès lors la politique ambitieuse et insidieuse de la Prusse se montrait grosse de vues et de convoitises, que retenait seule encore l'absence dans son gouvernement d'une volonté forte qui convertît les désirs en résolutions.

Cette volonté devait enfin paraître; c'est le changement de ces derniers temps, c'est l'accident important et décisif. Comme idée nouvelle, il venait ajouter peu de chose aux programmes de 1848, union restreinte, fédération suivant la définition royale, hégémonie de la Prusse, exclusion de l'Autriche. Il n'y a eu de nouveau qu'une seule chose, le suffrage universel.

L'occasion a été l'affaire du Danemark. Du moment que l'Europe s'abstenait de la saisir pour interposer son autorité, le maintien de l'ordre établi auquel elle paraissait si fort tenir était sérieusement menacé. Pour le sauver ou pour prévenir au moins toute perturbation grave, il fallait prendre un parti; mais le parti d'agir, personne n'y était porté ni prêt. Restait la ressource des conseils, des vœux, des prévisions, des spéculations d'avenir. Nous en avons tous largement usé, mais toujours en consultant nos penchans et nos habitudes d'esprit; suivant que nous étions favorables ou contraires à l'indépendance de l'Italie, suivant que nous étions plus touchés du caractère de violence et d'astuce de la politique prussienne ou des traditions de tyrannie de la politique autrichienne, nous nous sommes prononcés à tout hasard pour l'Autriche ou pour la Prusse. Du côté de la première, et plus par calcul que par sympathie, penchaient tous ceux qui craignaient un remaniement du territoire germanique. On se disait que, moins ambitieuse et moins entreprenante, l'Autriche, même victorieuse, pourrait se refuser à toute conquête, et se contenter du *statu quo*, toujours désiré par les amis de la paix, et la France libérale est aujourd'hui amie de la paix comme la France conservatrice. N'était-ce pas l'Autriche d'ailleurs qui devait l'emporter? Elle était la plus forte par sa population, par le nombre et l'expérience de ses troupes. Ses généraux avaient l'habitude des grands commandemens, et la Prusse

(1) Voyez ses discours du 18 mars 1848, du 3 avril 1849 et du 15 mai 1850.

ne pouvait pas perdre impunément une bataille. Son ambition dépassait ses ressources, tandis que l'Autriche avait tout ce qu'il faut pour prolonger la guerre. A défaut d'impétuosité, elle avait la solidité et la persévérance. Elle savait comment on supporte les revers. Le temps était pour elle.

Ainsi raisonnaient d'excellens esprits, ainsi raisonnaient les vainqueurs de Solferino, ainsi raisonnait apparemment le cabinet français. On lit dans la lettre impériale du 11 juin que la France ne pourrait songer à des compensations territoriales que si la carte de l'Europe était modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. C'était là avancer une supposition hardie, celle d'une guerre dont le résultat serait l'égalité entre le vainqueur et le vaincu. Or cette supposition, toujours difficile à réaliser, l'était moins dans l'hypothèse de la victoire de l'Autriche, qui passait pour borner ses vœux à la conservation de l'ordre existant. Enfin on pouvait encore admettre comme l'éventualité la plus probable celle d'une guerre indécise et longue. Le moment devait alors venir où, dans la lassitude des deux belligérans, l'intervention diplomatique de la France pourrait amener une utile transaction. La victoire de la Prusse au contraire, c'était nécessairement l'état territorial modifié au profit exclusif d'une seule puissance, et alors point de compensation possible pour la France, car évidemment la Prusse ne visait qu'à son propre agrandissement, et ne partagerait en Allemagne sa victoire avec personne. Ainsi le gouvernement français, comme la France, écartait cette hypothèse de ses prévisions. Nous en étions presque tous là, et c'est même ce qui éleva quelque nuage entre le libéralisme français et le libéralisme italien. Nous ne pouvions ni approuver ni concevoir que l'Italie constitutionnelle fît alliance avec un cabinet notoirement hostile aux libertés publiques, et cela pour entreprendre en commun une guerre où les chances étaient contre les deux alliés. Cette témérité semblait le signe d'une ardeur révolutionnairement belliqueuse, et comme un démenti à la sagesse politique dont l'Italie avait jusqu'ici donné tant de preuves. Elle pouvait nous répondre qu'elle comptait sur la victoire de ceux qui ont en effet vaincu, qu'elle l'assurait par une diversion efficace, et depuis que l'événement a prononcé, il est devenu assez difficile de lui prouver qu'elle avait tort de la prévoir, ou qu'elle ne l'avait pas prévue.

Supposé donc que nous voulussions avant tout prévenir un remaniement du territoire germanique, il semble, d'après l'événement, que la prévoyance aurait conseillé de résister aux vues de la plus conquérante des deux puissances allemandes. Elle conseillait plus hautement encore à l'Autriche de payer de la concession de la

Vénétie la neutralité de l'Italie et l'appui de la France, et cette combinaison n'empêchait pas absolument une réforme de la confédération germanique. Le parti libéral allemand n'avait donc rien à y perdre; mais pour entrer dans cette voie il fallait prévoir ce qui est arrivé, la prompte et décisive victoire de la Prusse.

Nous était-il si difficile de nous y attendre, et même, sans une étude approfondie de l'organisation militaire de la Prusse, les causes générales n'auraient-elles pas dû nous frapper, à défaut des causes particulières qui échappent presque toujours à la prévoyance humaine? Qu'est-ce que l'Autriche en effet? C'est l'état qui a représenté tant qu'il l'a pu, avec la fidélité la plus obstinée, l'esprit de l'ancien régime et l'esprit de 1815, destinés à périr l'un et l'autre sous les coups du temps. Le prince de Metternich, avec tout son esprit, ses trésors d'expérience, ses ressources de persévérance et d'adresse, avait obtenu un retard de trente années; mais le vent de l'émeute n'avait eu qu'à souffler un jour pour renverser l'édifice. La leçon fut courte, mais rude, et au lieu d'en profiter le gouvernement de Vienne, après avoir tout cédé quand il était le plus faible, a tout repris dès qu'il s'est vu le plus fort. On nous a fastueusement annoncé le nouveau règne comme une restauration exemplaire du principe de l'autorité. Pour mieux affermir le pouvoir, on a tenté d'abord de le rajeunir par une administration à la moderne et de le sanctifier par un concordat du moyen âge. Puis, un peu dégoûté de l'une comme de l'autre, on a essayé d'un gouvernement représentatif central; puis on y a renoncé pour expérimenter les représentations locales. L'expérience attend encore un succès qui la juge. Et pendant qu'on tâtonnait au dedans, sans suite et sans ensemble, on avait invoqué d'abord le secours de la Russie pour l'abandonner en la voyant aux prises avec la France et l'Angleterre, pour profiter de ses pertes et se poser en Orient sa rivale et son ennemie. Bientôt s'élevait la question italienne. On s'y prenait si bien qu'on se donnait les apparences de l'offensive, quand de fait on répondait à une provocation, et cependant on était si peu prêt pour l'agression qu'on nous laissait le temps d'arriver, et que l'on perdait en un mois la plus belle province en se plaignant d'être délaissé par la Russie et la Prusse, qu'on avait pris tous les soins possibles d'aliéner. Cela fait, on leur rend la pareille au premier bruit de l'insurrection polonaise. Contre toute attente, on la ménage d'abord, on la seconde, on se montre presque disposé à revenir sur le partage de 1772, jusqu'à ce que, faisant subitement volte-face, on aille au secours de la Russie dans l'œuvre d'une répression rigoureuse : on fait mine, en se rapprochant d'elle et de la Prusse, de rentrer dans les voies de la sainte-alliance; mais nullement,

voilà qu'à propos du Slesvig et du Holstein le principe des nationalités est invoqué. La diète se met en frais de germanisme; la Prusse n'en veut pas laisser à la diète l'honneur et la popularité; l'Autriche n'en laissera pas à la Prusse la popularité ni l'honneur, et elle s'unit à elle pour faire à contre-cœur une guerre demandée par la démocratie unitaire. Au mépris d'un traité récent, on dépouille un état irréprochable et faible, et l'on achève d'ébranler toutes les bases du droit public en prouvant solennellement que les traités de 1815 sont non-avenus pour ceux qu'ils gênent. A l'heure du partage des dépouilles, les vainqueurs se divisent; alors on se sépare de la Prusse pour revenir à la confédération. La rupture éclate, la guerre est imminente. Un dernier effort est tenté pour un accommodement. Qui s'y refuse? Encore l'Autriche, qui se donne gratuitement le tort apparent de l'agression. Apparemment elle est prête à combattre, elle a toute confiance dans ses généraux et dans son armée; elle est assurée de la victoire... On sait le reste.

Ne semble-t-il pas qu'il y ait dans cette conduite décousue, contradictoire, tour à tour imprudente et timide, les signes d'affaiblissement d'une puissance en dissolution, également incapable de vivre selon le passé et selon le présent? Quand on l'a vue non-seulement succomber, mais céder si vite, l'étonnement a été universel. On en a fait honneur à l'infanterie prussienne, à son tir, à son fusil. Tout cela, je n'en doute pas, est redoutable; mais qu'on me laisse croire que d'autres causes et de plus générales ont ici combattu pour le vainqueur. Il avait avec lui l'opinion qui doit vaincre; il était, non sans regret peut-être, l'instrument de cette force des choses qui doit avec le temps briser toutes les barrières et balayer tous les débris d'un régime partout condamné. Dans les populations spectatrices et jusque dans les armées belligérantes, la confiance était, il le faut croire, du côté du nord.

Dans ces luttes de l'ancien et du nouveau, dans ces conflits révolutionnaires au moins par leurs conséquences, l'agression ne sera pas toujours juste ni mesurée. Des passions ambitieuses ou vindicatives animeront plus d'une fois les assaillans. Qui en doute? Ce ne sont pas apparemment les enfans de la révolution française. On doit s'attendre à réprouver, à maudire plus d'une fois les moyens qui serviront même le bon droit. Il les faut dénoncer sans crainte et sans ménagement à la conscience publique; mais il faut, dans les causes comme dans les résultats, distinguer le bon du mauvais, le nécessaire de l'accidentel, et surtout il faut s'attendre à voir des intérêts légitimes froissés ou compromis par des progrès dont la civilisation générale peut s'applaudir. C'est la triste condition des

choses humaines que le mal accompagne souvent le bien. Il y aurait faiblesse à feindre de l'ignorer parce qu'on ne l'a pas prévu, comme à s'en plaindre à grands cris quand on n'a rien fait pour l'empêcher. La France a renoncé depuis un temps à prévoir et à vouloir pour elle-même; qu'a-t-elle à dire si d'autres plus confians, plus audacieux, marchent hardiment dans leurs voies sans la consulter ni l'attendre?

IV.

Maintenant, de ce qu'un événement ne devait pas être tout à fait imprévu, de ce qu'annoncé par des signes de toute sorte il rentrait dans le grand courant des choses contemporaines et n'était qu'une partie de la révolution européenne, il ne s'ensuivrait point que, soit dans quelques-unes de ses circonstances, soit dans quelques-uns de ses résultats, il ne pût porter préjudice à certains états et particulièrement à la France. Il serait nécessaire qu'il pourrait encore être funeste, et tous les changemens graves commandent des précautions nouvelles. On n'a certes pas dissimulé à la France qu'elle peut avoir à craindre ceux que l'Europe a subis depuis le mois de juin, et les inconvéniens ou les dangers en ont été, du moins à notre avis, plutôt exagérés qu'atténués. Nous ne prenons nul plaisir à noircir un avenir douteux par des suppositions toujours hasardées, et l'expérience nous a appris combien l'inquiétude, comme la sécurité des peuples, est souvent chimérique; mais enfin l'Europe n'est plus la même, cela est certain, et la France n'a pas changé. Cela mérite attention. La France, quoi qu'elle dise, est la France de la révolution, et la confédération germanique de la restauration devient peu à peu la confédération germanique de la révolution. Au premier abord, il semble que ce soit entre l'Allemagne et la France un lien de plus. C'est tout au moins une analogie. Et c'est là ce qui a séduit une portion du parti libéral et démocratique; mais en se trempant dans le Styx des révolutions on ne s'affaiblit pas, et à se rajeunir on ne devient ni modéré ni pacifique. De l'arsenal révolutionnaire chacun tire les armes qu'il veut, et si l'Allemagne n'a pas en tout temps approuvé la manière dont la France entend les révolutions, nous pouvons bien lui rendre la pareille et porter d'elle le même jugement. C'est pourquoi, en comprenant, en adoptant jusqu'à un certain point les idées des libéraux qui ont souhaité les derniers changemens, nous ne pouvons pas plus partager leur optimisme que nous n'adhérons au pessimisme absolu de leurs censeurs. Nous croyons qu'au-delà comme en-deçà du

Rhin l'esprit de la civilisation moderne, l'opinion des peuples n'a pas joué un assez grand rôle, n'exerce pas une assez grande influence, et, n'en déplaise à M. de La Valette, nous persistons à penser que, si la révolution, ce qui veut dire sous sa plume l'esprit de liberté, avait marqué davantage à son empreinte tout ce qui vient de s'opérer, le monde accueillerait avec plus de confiance les progrès qu'on nous annonce, et la rénovation européenne s'accomplirait sous de meilleurs auspices. Le principe de l'autorité, quand il repousse l'initiative et le contrôle de l'opinion et de ses organes constitutionnels, tend à devenir de l'absolutisme sous les couleurs modernes tout comme sous celles de l'ancien régime, et les nations n'ont rien à gagner au rajeunissement du despotisme.

C'est dans cet esprit que nous cherchons les leçons qui ressortent pour tous des dernières expériences. Nous souhaitons que le gouvernement français en tire une conclusion favorable à l'affranchissement complet des organes de l'opinion publique; mais c'est à celle-ci surtout de s'éveiller d'un trop long sommeil et de ressaisir l'initiative qui lui appartient. L'esprit libéral a deux écueils à éviter. Il court risque de se diviser en deux partis qui s'entendent moins chaque jour. Parmi nous, les uns, trop découragés par nos revers, semblent prêts à se contenter de peu, à saisir avec empressement tout ce qui flatte quelqu'une de leurs idées, quelqu'un de leurs ressentimens, sans s'inquiéter du prix dont ils paient une satisfaction passagère, et justifient ainsi les calculs de ceux qui se font un art de prendre la démocratie pour dupe et même pour instrument. Les autres, que les revers ont plutôt irrités qu'abattus, mettent leur orgueil à tout dédaigner, à tout méconnaître de ce qui arrive même de partiellement favorable aux vœux et aux intérêts populaires, et craindraient de s'abaisser en étant justes pour les événemens. Le mal de ces dispositions contradictoires, c'est qu'elles conduiraient également les unes comme les autres à l'inaction. Le libéralisme complaisant comme le libéralisme dédaigneux ne feront ni l'un ni l'autre les affaires de la liberté, et il n'y a pas plus à attendre du mépris que de la faiblesse. Que tout ce qui vient de se passer nous apprenne au moins à nous montrer là plus exigeans, ici plus flexibles, à ne pas tout accepter du hasard, comme à ne pas repousser toutes les chances. Il ne faut ni s'incliner devant la fortune, ni lui tourner le dos : il faut marcher à elle et s'en rendre maître.

Nous ne savons si le gouvernement prussien comprend bien à quel point il serait de son intérêt de consolider sa puissance en la faisant servir à la liberté des peuples; mais ce dont nous ne doutons pas, c'est que les peuples doivent le lui apprendre et prouver au monde qu'ils n'ont pas besoin que Montesquieu leur rappelle que

le système représentatif a été trouvé dans les bois de la Germanie.

En fait de liberté politique, l'honneur des races latines, comme on dit aujourd'hui, est déposé pour une bonne part entre les mains de l'Italie. Notre espérance est qu'il n'y périra pas. Ce que les censeurs même de l'Italie sont obligés de louer en elle, c'est sa fidélité à l'esprit de ses institutions. Qu'elle persévère, et qu'assurée désormais de son indépendance, délivrée de cette menace d'une guerre toujours possible, dernière espérance de ses ennemis, elle se montre digne de cette fortune inouie : créer à la fois l'indépendance, la liberté, un gouvernement! Devant une œuvre aussi grande, qu'est-ce que des difficultés parlementaires et des embarras financiers? C'est à l'esprit droit et sensé des Italiens de surmonter les unes, c'est à leur dévouement patriotique de triompher des autres.

L'Autriche, dont nous avons parlé sévèrement, victime des fautes d'une politique dont son gouvernement est l'héritier plus encore que l'auteur, l'Autriche, qui a durement expié l'ambition qu'elle n'a plus de peser sur le monde, et qui se demande peut-être ce qu'elle a fait pour être si rigoureusement punie, doit avoir enfin satisfait aux ressentimens demi-séculaires des nations. Ramenée à la conscience de ses intérêts véritables, elle doit songer à donner aux forces immenses qui lui restent une valeur d'unité qui leur a manqué jusqu'ici, et former entre les nationalités diverses dont se compose son empire le plus solide des liens, celui de la liberté commune. Ainsi elle attirera à elle cette Allemagne du sud, hésitante et humiliée, et elle se rapprochera de plus en plus de la France, que rien ne sépare d'elle désormais, de la France, qui tient à la voir forte et prospère, et à qui ses vues en Orient ne peuvent porter aucun ombrage. Plus l'Autriche restera séparée de l'Allemagne du nord, plus elle doit compter sur la France.

Sans nier que la réputation gagnée en si peu de temps par l'armée prussienne impose à la France un nouvel examen de ses institutions militaires, pourvu qu'elle y procède avec prudence, sans engouement ni précipitation, nous soupçonnons que le danger d'une rivalité guerrière peut être pour longtemps conjuré, si nous cherchons au-delà du Rhin moins nos ennemis que nos alliés. Nos alliés, ce sont les libéraux des provinces prussiennes comme de toutes celles de la confédération nouvelle. Ceux-là ne souffriront pas que la régénération de l'Allemagne soit confisquée par le militarisme et l'absolutisme. C'est à nous d'encourager, de soutenir leurs efforts par les témoignages de nos espérances et de nos sympathies, heureux si nous savions encore les encourager par nos exemples.

La France a trop vu ce qu'elle gagne à rester silencieuse, à laisser se préparer et se terminer les crises où sont intéressés les droits des hommes, sans faire entendre cette voix puissante qui jadis trouvait si bien le cœur des peuples. Que devient-elle en effet lorsque, muette, intimidée, craignant de savoir et de vouloir, elle semble faire dépendre sa pensée d'une décision qui n'est pas la sienne, et attendre de quelque volonté mystérieuse l'arrêt du destin? Ce peuple, qui s'est cru comme un second apôtre des nations, serait-il résolu à abdiquer toute puissance d'opinion et à laisser en d'autres mains le flambeau qui éclaire la marche vers l'avenir? Je ne le puis croire, et si la France a pu quelques jours s'oublier ainsi, il y aurait ingratitude autant qu'imprudence aux peuples étrangers à prendre un oubli momentané pour une renonciation définitive, et à se figurer que la France de 89 et de 92 soit à jamais dans le tombeau.

Tout ce qui en Allemagne, tout ce qui dans le reste de l'Europe s'unit avec enthousiasme et confiance aux espérances nouvelles de l'humanité, tout ce qui met au-dessus des rivalités nationales la grande cause de la civilisation moderne, doit ne jamais oublier qui la première parmi les nations a ouvert à tous la carrière. Le 20 septembre 1792, à la nuit et non loin d'un lieu appelé Valmy, quelques Allemands autour d'un feu de bivouac devisaient tristement sur l'événement de la journée. Ils demandèrent ce qu'il pensait de tout cela à un homme jeune encore qui se chauffait avec eux, et dont les réflexions les avaient souvent frappés. Il répondit cette fois : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde, et vous pourrez dire : J'y étais. » Cet homme était celui en qui l'Allemagne a cru souvent reconnaître son génie; — c'était Goethe.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'INFÂME

SECONDE PARTIE (1).

III.

— Monsieur, dit Gautripon, vous m'écouteriez mal et d'un esprit prévenu, si je commençais mon récit par le commencement. Sachez d'abord quels sont mes moyens d'existence.

Je suis teneur de livres aux *Villes-de-Saxe* et professeur de littérature française dans trois couvens de la rive gauche. Veuillez jeter les yeux sur ce petit dossier qui contient les noms des établissemens qui m'emploient, la date de mon entrée en fonction, le chiffre de mes salaires annuels, les certificats de mon patron et de Mmes les supérieures, en un mot la preuve palpable que depuis sept années je travaille régulièrement dix heures par jour en moyenne pour gagner trois mille francs.

Le marquis étendit nonchalamment la main, prit les papiers, les feuilleta du bout du doigt comme par acquit de conscience et les jeta sur la table en disant : — Budget des recettes!

— J'entends, répondit l'infâme. C'est le budget des dépenses qui vous intéresse surtout.

— Naturellement.

— Tout est prévu, monsieur. Vous pensez bien qu'on n'affronte pas un examen de cette importance sans s'y préparer avec soin. Donc je vous prouverai que mes dépenses, à moi, n'excèdent pas mon humble revenu. Ma comptabilité privée est en ordre : c'est bien

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

le moins quand on est comptable par état; mais, avant de vous mettre sous les yeux mon petit livre de dépenses, je prends la liberté d'appeler votre attention sur le métier pénible que je fais et sur la patience avec laquelle je l'exerce. Un homme qui travaille assidûment dix heures par jour pendant sept ans n'est pas ouvrier pour la forme; on ne peut guère le confondre avec ces mendians, ces voleurs et ces vagabonds qui font semblant d'avoir un état. Qu'en pensez-vous?

— Nous verrons bien.

— Voyez tout de suite. Voici tout le détail de mes dépenses annuelles, depuis le loyer de la mansarde que j'habite seul, rue de Ponthieu, jusqu'à la pension que je paie pour ma nourriture : trois cents francs pour mes déjeuners, rue de la Vieille-Estrapade, au cabaret du *Fidèle cocher*; six cents francs pour mes dîners : potage, un plat de viande, pain à discrétion, à l'hôtel Gautripon, avenue des Champs-Élysées.

— Ma foi! dit le créole, voilà qui devient original. Puisque nous sommes en si bon chemin, monsieur, j'espère que vous allez tirer un troisième cahier de votre poche et me prouver, pièces en main, qu'avec vos six cents francs Mme Gautripon fait marcher son ménage et place quelque chose à la caisse d'épargne.

— Jeune homme, vous m'étonnez. Je croyais en avoir assez dit pour obtenir au moins une trêve de plaisanterie. Vous voyez si j'ai l'air d'un élégant, vous savez si j'ai la réputation d'un viveur; on ne vous a jamais conté que j'eusse touché une carte; vous ne m'avez pas rencontré le cigare à la bouche; vous ne m'avez jamais vu passer en voiture, car l'omnibus lui-même est un luxe que je m'interdis. Vous devez donc supposer, si vous avez un peu de logique, que ce n'est ni l'amour des plaisirs ni l'horreur du travail qui m'a fait accepter la position dont il s'agit. Serait-ce la vanité de paraître? Encore moins. Je sais ce qu'on pense de moi dans le monde, et bien avant l'injure publique que vous m'avez faite j'ai supporté plus de dédains polis et d'impertinences déguisées qu'il n'en faut pour user la patience d'un saint.

— Vous auriez dû nous dire tout de suite ou nous faire dire par deux sous-officiers que votre tolérance conjugale était vierge de spéculation. Si le monde est impitoyable pour certain genre de calculs, il est plein d'indulgence pour les plus étonnantes faiblesses de l'amour.

— Vous vous trompez obstinément, monsieur. Je n'ai pas d'amour pour la personne qui promène mon nom à quatre chevaux. Non-seulement je ne lui suis rien, mais il n'y a jamais rien eu entre elle et moi. Si j'avais commis l'infamie de lui baiser seulement la

main, je mériterais l'épithète dont on me gratifie dans votre monde. Mme Gautripon n'est pas même mon amie, quoique je ne nourrisse aucun ressentiment contre une pauvre petite créature mal dirigée. Les enfans sont miens de par la loi, qui n'en peut mais, de par l'église, qui n'est pas infaillible, de par mon affection, que je place où bon me semble; mais vous n'avez pas fait une découverte bien subtile en devinant qu'ils sont nés de mon ami Bréchot.

— Votre ami?

— Mon ami, car je lui serrais encore la main il y a une demi-heure.

— Mon cher monsieur Gautripon, il est temps que vous entriez dans la voie des explications catégoriques. Votre affaire ne m'avait jamais paru limpide; mais plus vous m'en parlez, plus il me devient impossible d'y rien comprendre.

— En effet; mais le peu que je vous ai dit a suffi pour détendre un peu la raideur de votre premier accueil. Si vous n'êtes pas tout près de m'accorder votre estime, vous ne me méprisez plus aussi résolûment que ce matin. Votre mauvaise opinion n'est pas déracinée, je le vois, mais elle s'ébranle. Est-ce vrai?

— Pas encore. Cependant je suis curieux de savoir où vous me conduisez.

— C'est tout ce qu'il me faut. Vous pouvez maintenant écouter l'histoire de ma vie, et vous m'excuserez à l'avance, si le détail en est un peu long.

— Soit.

— Veuillez seulement me promettre deux choses.

— Qui sont?

— La première, de vous battre avec moi, si mon présent et mon passé vous paraissent absolument honorables, s'il n'y a pas dans ce récit une seule circonstance où vous vous seriez conduit mieux que moi.

— Ceci, monsieur, est trop élémentaire pour être mis en question. Après?

— Promettez-moi le secret absolu dans le cas où vous me rendriez toute votre estime. Si messieurs vos témoins voulaient savoir les faits qui m'ont réhabilité à vos yeux, vous leur répondriez seulement que vous me connaissez à fond, et que vous me tenez pour honnête homme.

— Volontiers.

— Merci, monsieur. Je commence. La condition où je suis né (vous l'avez peut-être entendu dire) n'était pas seulement humble, elle était misérable. Je ne dis pas cela dans l'intérêt de ma défense: la misère n'est qu'une excuse, et c'est une justification que j'entre-

prends; mais il faut que nous suivions dès les premières étapes la fatalité qui m'a conduit ici. Ma mère faisait des ménages à Metz; mon père était un de ces colporteurs qui roulent de village en village avec leur boutique au dos. Ni l'un ni l'autre ne savait lire : l'idée de m'envoyer à l'école ne leur vint pas même en esprit. Je voyais la bonne femme tous les matins et tous les soirs, le père une ou deux fois par semaine. Quelques voisines aussi pauvres que nous me gardaient pendant la journée, mais je leur échappais souvent. Sitôt la porte ouverte, je courais battre le pavé et patauger dans les ruisseaux de la ville. Récréation prophétique, pensez-vous. On commence dans le ruisseau et l'on finit dans la boue! Seulement les ruisseaux de Metz me salissaient jusqu'aux oreilles, tandis que la fange parisienne, où le destin pensait me noyer, n'a pas même éclaboussé mon âme.

J'avais six ou sept ans lorsque ma pauvre mère fit une chute dans un escalier, fut portée à l'hôpital et mourut. Mon père ne pouvait plus me laisser à moi-même : il me prit avec lui dans ses courses et m'enseigna le métier petit à petit. Nous vivions le long des routes, mangeant sur nos genoux et couchant tantôt ici, tantôt là, dans les granges plus souvent qu'à l'auberge. L'exercice et l'air des champs me fortifiaient à vue d'œil; j'avais toujours du pain, quelquefois du lard, et ceux même qui ne nous achetaient rien nous faisaient assez bon visage. C'est le seul temps dont je me souvienne avec plaisir. Je sentais mes jambes pousser; l'ambition me venait aussi : que dis-je? j'en avais plutôt deux qu'une. Je rêvais de gagner quelques sous par moi-même, ce qui ne tarda pas longtemps. Mon autre idée, c'était de m'élever au-dessus de mon état en apprenant à lire et à écrire. J'avais remarqué, chemin faisant, que dans presque tous les villages il y avait un maître d'école, et que cet homme était plus honnête et plus obligeant que les autres. Avec cela, nous avions une heure ou deux à perdre chaque soir, tandis que les paysans soupaient ou faisaient la veillée. Mon père employait ce temps à fumer sa pipe ou à compter les gros sous.

Pour avoir de l'argent à moi, je lui dis que ma compagnie ne lui servait de rien, tandis qu'en courant les villages pour mon compte je gagnerais au moins ma nourriture. Il commença par répondre que j'étais trop petit, mais je parvins à le convaincre : il demanda crédit pour moi à un marchand de demi-gros qui lui vendait, et je me vis colporteur à huit ans, avec quinze francs de marchandise, et souvent plus, sur mes petites épaules. En été, je débitais de l'amadou, des briquets, des chapeaux de paille. En hiver, c'était presque toujours un baril de harengs, qui me coûtaient un sou la pièce et que je vendais deux. Ma petite taille appelait l'attention, et ma grande

volonté de réussir intéressait tout le monde. Les paysans me tiraient doucement par l'oreille et disaient : « Tu dois être Juif; il n'y a que les Juifs pour être marchands de si bonne heure. » Je répondais en faisant le signe de la croix, et les femmes venaient m'embrasser. Quelques-unes me glissaient deux liards dans la main, mais j'étais déjà trop fier pour recevoir l'aumône. Bien m'en a pris, monsieur, car, si j'avais empoché des liards à huit ans, j'eusse accepté des millions à vingt-huit, et je n'aurais plus le droit de me couper la gorge avec vous.

Le premier jour où je possédai deux francs d'argent mignon, je les portai gaillardement à un vieux maître d'école. Je croyais, dans mon innocence, qu'étant plus âgé que les autres, il devait en savoir plus long. « Je veux, lui dis-je, m'instruire selon mes moyens : voici tout ce que j'ai pour le moment; combien de lettres apprend-on pour quarante sous? » Ce vieillard était un digne homme; il rit de la naïveté, me rendit mon argent, me donna un abécédaire et me dit : « Toutes les fois que tu passeras par chez nous, je te promets une leçon d'une heure, et nous allons commencer dès ce soir. » Je répondis fièrement que je ne voulais rien pour rien. « Petit bêta! s'écria-t-il, sache que l'instruction n'est pas une marchandise, car personne, pas même le roi, ne pourrait la payer ce qu'elle vaut. »

Tous les maîtres à qui je m'adressai ne furent pas si généreux; il est vrai qu'ils n'avaient pas tous de quoi vivre. L'important, c'est qu'en deux ou trois mois mes petits relais scolastiques furent installés dans les villages où mon négoce me conduisait. Le père se fâcha lorsqu'il sut que j'avais gaspillé plus de cinquante francs dans les écoles; mais, quand il me vit prendre un almanach sur la fenêtre de l'auberge et lire couramment la première page, il se mit à pleurer de joie comme un vrai père qu'il était.

Pardonnez-moi, monsieur, la prolixité de ces détails. Voilà plus de sept ans que je vis en moi-même sans pouvoir m'ouvrir à personne. L'homme est un animal sociable après tout. Quand il n'a pas un ami sérieux à qui parler, il montrerait le fond du sac à son plus mortel ennemi.

Trois ans d'étude à bâtons rompus et de lectures sur le pouce m'élevèrent au modeste niveau de mes maîtres. J'en savais autant qu'eux; ils le disaient eux-mêmes avec un pointe d'orgueil. Non-seulement je lisais l'imprimé et le manuscrit, mais j'écrivais passablement; je calculais vite et de tête; j'avais une teinture d'histoire; je possédais la géographie des quatre-vingt-six départemens; un jeune desservant de la Lorraine allemande m'avait mis au latin et commençait à m'embaucher pour le séminaire. Je ne pouvais pas accepter, et pourtant j'aurais bien voulu devenir un gros curé

de village, salué sur les routes à grands coups de chapeau; mais le devoir me défendait d'abandonner le père, maintenant que je lui rapportais cinq ou six francs par mois sans lui coûter un sou.

J'étais bien décidé à lui taire les avances qu'on m'avait faites; mais lui-même m'apprit un jour qu'il avait disposé de moi. J'avais bientôt douze ans; c'était au milieu de septembre; nous nous trouvions au village de Magny-sur-Seille, et nous venions de nous coucher ensemble, ce qui nous arrivait tous les huit jours environ. Le bonhomme me conta que plusieurs personnages, entre autres un conseiller de préfecture, avaient entendu parler de moi, que les autorités pensaient à faire quelque chose pour un petit garçon qui s'était si bravement élevé lui-même, et que le proviseur du collége royal m'attendait le lundi suivant pour me tâter à fond. « S'il est content de toi, dit mon père, tu seras éduqué, nourri, logé, tout enfin, jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans, et alors, en travaillant encore un peu plus, tu pourras devenir quelque chose de grand et de beau, comme un brillant capitaine ou un puissant sous-préfet, avec l'aide de Dieu. »

L'idée de m'élever si haut me fit rire et rougir à la fois. — Mais papa, répondis-je, si l'on me faisait capitaine, qu'est-ce que vous seriez donc? Colonel ou général?

— Moi, dit-il, je serai encore plus pauvre qu'à présent, car je ne pourrai plus porter la balle; mais tu me prendras avec toi, et tu ne me laisseras manquer de rien. Maintenant je gagne ma vie; je peux donc me passer de mon fils et le prêter au gouvernement pour qu'on l'instruise.

Je remerciai mon père de ses bontés, et le lundi suivant je comparus devant le proviseur de Metz. Les vieux bâtimens du collége étaient imposans; de ma vie je n'étais entré dans une maison si haute. Mon père s'assit dans la cour, et l'on m'introduisit dans une salle écrasante où cinq ou six messieurs m'attendaient autour d'un grand tapis vert. Tout cela m'éblouit sans m'intimider; je répondis à tout comme un vaillant petit homme. Quelque chose de vif et d'impétueux comme un battement d'ailes me portait. Je ne suis devenu timide qu'après avoir subi plusieurs affronts immérités. Mon examen fut magnifique : le proviseur et ceux qui siégeaient avec lui déclarèrent que j'irais loin. On fit chercher mon père, qui entra pâle et tremblant et fléchit le genou, sans y penser, devant la table verte comme devant un maître-autel. M. Coubertin, le proviseur, lui dit qu'on m'admettait à bourse entière avec le trousseau complet, qu'il aurait seulement à payer mes menus plaisirs. « Quant à ça, répondit-il naïvement, il saura bien le gagner lui-même : permettez-lui seulement d'ouvrir une boutique en récréation. » Pauvre

bonhomme de père! il ne me quitta plus jusqu'au jour de la rentrée, et il me conduisit lui-même de village en village chez tous les maîtres qui m'avaient ouvert la porte du collége. Je fus fêté, Dieu sait! et régalé à la ronde. L'homme aux quarante sous me demanda ma protection, si jamais je devenais ministre. Le curé qui m'avait appris la grammaire latine crut devoir me prémunir contre les entraînemens du monde. Braves gens! mais, monsieur, nous ne sommes pas ici pour nous attendrir.

J'ai passé quatre années au collége de Metz, toujours premier dans ma classe, et comblé de prix à la distribution. Mes camarades me considéraient et m'aimaient, les professeurs étaient pleins de bonté pour moi; le préfet, le général et les premiers magistrats de la cour royale s'intéressaient à ce bambin miraculeux et se disputaient le plaisir de le protéger. Le principal libraire de la ville, qui était le meilleur et le plus généreux des hommes, me faisait sortir le dimanche; il retenait mon père à dîner ce jour-là, quand par hasard il se trouvait à Metz : autrement le père et le fils auraient mangé au cabaret. Je m'ébattais au milieu des beaux livres comme un poulain dans le foin fraîchement coupé; bref, j'étais le plus heureux gamin de la terre, et je ne désirais rien au-delà de ce que j'avais. Seulement le jour des prix le préfet me décernait sur sa cassette un bel ouvrage doré sur tranche, et M. le proviseur, dans un petit discours de dix lignes, louait la générosité de M. le préfet, la sienne, celle des autorités et la magnificence du gouvernement, qui appelait le fils d'un misérable porte balle aux bienfaits de l'instruction classique. Certes je n'avais pas le cœur assez bas pour renier mon père ou pour rougir du métier qui nous avait nourris; mais je ne comprenais pas pourquoi tous ces messieurs ravalaient en public un honnête homme sous prétexte de couronner son fils. Le père Gautripon n'était pas susceptible; cependant la troisième fois qu'il vint assister à ma gloire, il me dit en sortant du collége : « Qu'est-ce que je leur ai fait pour qu'ils parlent toujours de moi? Je suis colporteur, on le sait bien. J'aimerais mieux être rentier, d'autant plus que les jambes n'iront pas toujours; mais pour ça il me manque une chose indispensable, les rentes. »

Cela lui vint plus tôt qu'il ne pensait, et grâce à moi, dont je conçus un orgueil légitime.

Je venais d'achever ma troisième, et j'étais en vacances chez l'excellent libraire, qui ne se vantait pas de ses bienfaits. Un matin mon père arriva, plus animé qu'à l'ordinaire, avec une pointe de vin dans l'œil. Il m'embrassa deux ou trois fois de suite, ce qui n'est guère dans l'habitude des pauvres gens. « Nous irons à Paris, me dit-il, et tu travailleras sous les premiers maîtres du monde. Ceux

d'ici ne sont que des ânes; je leur ferai cadeau de ma balle, et ils se l'accommoderont comme un bât. Au diable le commerce! au diable les Messins!... excepté vous, monsieur Alcan! » L'exception était pour mon hôte. Je crus d'abord que le pauvre bonhomme avait perdu la raison, mais il s'expliqua : nous comprîmes que deux maîtres de pension étaient venus de Paris à Metz en remonte, que M. Baudelocque et l'invincible Mathey, concurrens bien connus, avaient livré un grand combat autour de ma petite personne et que j'appartenais au vainqueur. Je n'ai su que le lendemain quel poids M. Mathey avait jeté dans la balance : il assurait six cents francs par an à mon père jusqu'à la fin de mon éducation. C'était plus que nous n'avions gagné à nous deux dans notre meilleure année.

Vous êtes riche, monsieur, vous l'étiez avant de naître. Ce chiffre de six cents francs, qui fut la source de tous mes malheurs, ne représente à votre esprit qu'une poignée d'or, un présent du 1er janvier, une bagatelle de chez Tahan, un mois de bouquets chez la fleuriste. Pour un pauvre petit garçon comme j'étais, cela représentait la fortune et la gloire. Je voyais mon vieux père exempté du travail, affranchi du besoin jusqu'au moment où je pourrais choisir un état. J'étais fier de devoir son indépendance à moi seul; je m'admirais de soutenir le chef de ma famille dans un âge où mes camarades coûtaient à leurs parens. Mon travail valait donc bien cher? J'étais donc un enfant d'un mérite hors ligne, puisqu'on achetait à grand prix l'honneur de me donner des leçons? M. Mathey s'était engagé envers nous par-devant notaire; il avait payé six mois d'avance et donné cent francs pour notre voyage, qui n'en coûtait que soixante-dix. Je grillais de courir la ville et d'annoncer à tous les passans une si magnifique aubaine. Le père me défendit d'en parler. Nous n'avons pas besoin, dit-il, de conter nos affaires à ces grigous de Messins.

Lorsqu'il eut liquidé son commerce, vendu ses quelques meubles et payé tout ce qu'il devait, il lui resta tout juste l'argent de M. Mathey. Cet homme, qui travaillait depuis quarante-cinq ans (il en avait cinquante-sept), n'avait pu mettre un sou de côté dans une vie si rude. Nous n'aurions eu d'autre bagage que ses souliers de rechange et mes livres de prix, si le bon proviseur, que j'embrassai en pleurant, n'eût envoyé à la diligence tout mon trousseau, qu'il me donnait. Mon père s'installa dans le haut du faubourg Saint-Antoine, chez un marchand de vin logeur qu'il connaissait du pays. Il conserva jusqu'à sa mort la même petite chambre au fond d'une cour sans soleil, et c'est là que j'allais l'embrasser tous les dimanches entre les deux repas de ma pension.

Je fus bien accueilli des maîtres et des élèves, parmi lesquels était

déjà Léon Bréchot. Mes premières relations avec lui datent du jour même de la rentrée. Je le vois encore debout devant la petite boutique où la portière vendait des billes et des gâteaux. Une poignée d'or et d'argent qu'il étalait m'effraya; je me demandai s'il n'avait pas volé son père : il me semblait impossible qu'un garçon de notre âge possédât honnêtement un tel trésor. Du reste, il était le plus grand de la moyenne cour; je ne l'ai dépassé que vers la rhétorique; à quinze ans, il avait presque la tête de plus que moi. Sa figure était déjà fort agréable; il riait à tout propos et disait ce qui lui passait par la tête. Tout le monde l'aimait, d'autant plus qu'il régalait tout le monde. Du plus loin qu'il m'aperçut, il me cria :

— Eh! nouveau! par ici! Qu'est-ce que tu veux manger? C'est moi qui paie?

J'allais répondre fièrement que je n'avais besoin de personne, et je cherchais le papier où mon père m'avait enveloppé quelques sous, lorsqu'un large morceau de tarte aux pommes vint s'appliquer contre mon œil. Je sautai sur Bréchot pour lui apprendre à vivre, mais il était plus fort que moi. Il me roula par terre et profita de son avantage pour me fourrer la tarte dans la bouche et un peu de sable avec. Je me relevai tout honteux, les yeux pleins de larmes, et les courtisans du vainqueur commençaient à me huer; mais il me tendit la main avec une bonne grâce irrésistible et me dit :

— Tu es un petit brave, et je suis une grande bête. Pardonne-moi, et touche là. Comment t'appelles-tu?

— Gautripon.

— Ah! Gautripon le fort?

— Oui. Comment sais-tu ça?

— Parce que tout se sait. Tu arrives de province pour rafler tous les prix.

— Je suis de Metz.

— Eh bien! ce n'est pas moi qui te ferai concurrence. Je ne travaille qu'en gymnastique, et je ne suis fort qu'au trapèze. Tu me feras mes versions, veux-tu?

— Je veux bien.

— Et je te paierai des gâteaux.

— Je ne veux pas.

— Du cœur et de l'honneur? Vive la Lorraine! Aristide Gautripon, tu seras mon ami.

— Quand je te connaîtrai, Alcibiade!

Le sobriquet d'Alcibiade lui resta pour plus de trois mois, mais il était trop bon enfant pour m'en garder rancune. Ce fut moi qui le tins à distance et qui répondis froidement à toutes les avances

qu'il me fit. Quelque chose me disait que l'amitié n'est possible qu'entre égaux, que ce grand garçon cousu d'or était trop au-dessus de moi par la fortune, que j'étais trop supérieur à lui par le goût du travail et le sérieux de l'esprit. D'ailleurs j'eus peu d'occasions de le fréquenter cette année-là, car je passais presque toutes les récréations à l'étude. Mes premières places au collége n'avaient pas été bonnes; mon professeur disait : Il ira bien, mais il est en retard sur les élèves de Paris. J'avais à cœur de soutenir ma réputation et de payer ma dette : je fis de tels efforts que le patron qui n'était pas tendre me conseilla de me ménager. Je promis tout ce qu'on voulut, mais je travaillai de plus belle, si bien qu'aux vacances de Pâques j'étais premier en tout sans conteste, comme Bréchot était dernier sans rival. Tous les prix du collége m'appartenaient par avance, et l'on ne doutait pas que je ne fisse merveille au concours général.

Mais M. Mathey commit une imprudence au moment décisif. La première fois qu'il nous conduisit à la Sorbonne, il me prit à part dans la rue, et m'expliqua, chemin faisant, qu'il était content de moi, que j'avais fait des efforts méritoires, mais que tout cela n'était rien, si je ne réussissais pas au concours. Il me rappela les sacrifices qu'il s'imposait, non-seulement pour moi, mais pour ma famille. « Vous sentez bien, me dit-il, que cinq ou six pauvres prix du collége ne sauraient payer tout cela. J'en ai deux cent cinquante tous les ans, des prix du collége, et remportés souvent par des élèves qui paient dix-huit cents francs de pension. Ce qui pose une maison, c'est le succès au concours; c'est pour cela et non pour autre chose que nous allons chercher jusque dans les bas-fonds de la société trois ou quatre sujets que nous payons au poids de l'or. Voici Baudelocque qui débouche sur la place à la tête de ses troupes. Baudelocque est un vieil avare; il aurait pu vous enrôler l'année dernière, et il s'est tenu à quelques pièces de cent sous. *Macte animo, generose puer!* Faites-lui honte de son avarice en lui soufflant le premier prix, car enfin, s'il nous battait, après ce qui s'est passé à Metz, il pourrait dire que j'ai jeté mon argent par les fenêtres. »

Cet encouragement féroce aurait exaspéré un jeune homme moins docile ou moins consciencieux que je n'étais. Mon respect et ma reconnaissance pour l'homme qui nous donnait du pain ne me permirent pas de le juger : il me sembla que le devoir en personne m'avait parlé par sa bouche; mais le but fut dépassé. Il se trouva que M. Mathey m'avait administré une trop forte dose de bon vouloir. Son exhortation éveilla chez moi tout un monde de sentimens et d'idées dont je n'avais que faire pour traduire en français une

demi-page de grec. Je perdis la moitié du temps à m'éperonner moi-même, à me dire qu'il s'agissait d'engagemens sacrés, et que l'honneur de la famille était au bout de ma plume. A force de vouloir me surpasser, je tombai tout à fait au-dessous de moi-même, et je n'obtins pas seulement le huitième accessit. Ce triste résultat se connut dans les vingt-quatre heures; j'en fus tellement accablé que je faillis tomber malade et renoncer forcément aux autres épreuves du concours. Le patron me releva d'un coup de fouet par cette phrase à jamais mémorable : N'oubliez pas, mon cher, que jusqu'au 8 août la santé est votre premier devoir!

La conscience et la volonté vinrent en aide à ma jeunesse : je guéris, et je pris part à toutes les compositions de fin d'année, mais avec un succès constamment négatif. Deux ou trois de mes camarades, classés bien après moi par les professeurs du collége, se virent couronnés en Sorbonne. Mon nom n'y fut pas prononcé : pas plus de Gautripon que de Bréchot! Léon trouvait cela très comique; il disait : Je réclame! si Gautripon, qui va au concours et qui est fort, n'a pas de prix, je dois les avoir tous, moi qui n'ai pas concouru et qui suis cancre.

Le sort qui m'avait fait ces tristes débuts ne se lassa guère de me poursuivre. Un effort soutenu, un travail acharné, sans récréations ni vacances, n'aboutit qu'à deux ou trois demi-succès sans proportion avec les sacrifices que la pension faisait pour moi. Je conservais au collége une supériorité écrasante; mes moyens me trahissaient au concours; tout ce que j'avais acquis s'échappait de ma tête comme d'un vase fêlé. Le souvenir des échecs précédens venait encore aggraver ma faiblesse : je ressemblais à ces soldats qui sont vaincus avant de se battre, parce qu'ils n'ont jamais livré bataille sans être vaincus.

M. Mathey, c'est une justice à lui rendre, ne me reprochait pas en face un malheur si persistant. Il assistait à mes efforts et voyait par ses yeux que je ne me ménageais guère; quelquefois il m'appelait son pauvre Gautripon; voilà tout. L'affaire ne lui semblait pas absolument désespérée; je pouvais tout réparer en un jour, apporter à la pension un de ces prix d'honneur que Baudelocque inscrivait en lettres d'or sur l'enseigne de sa boutique. En attendant, l'habile industriel exploitait mes insuccès mêmes qui donnaient à sa conduite une couleur de générosité. Lorsqu'un père se plaignait de payer quatre francs un carreau de vingt sous, le patron prenait un air modeste et disait : — Nous supportons des charges assez lourdes. Il y a de pauvres garçons que j'élève gratis, dont la famille même est nourrie à mes frais. Qu'est-ce qu'ils me donnent en échange? Un accessit par-ci par-là. Voyez l'élève Gautripon.

Les subalternes de la pension n'imitaient pas la réserve et la délicatesse du maître. Quand mon père venait toucher son semestre, le caissier lui disait : Eh ! vieux farceur, c'est vous qui avez fait la bonne affaire en nous colloquant votre fruit sec! Enfin ce qui est dit est dit. Voici vos trois cents francs; mettez votre croix là, sur la marge.

Quand par malheur une table se mutinait au réfectoire à propos d'un gigot trop mûr ou d'une omelette brûlée, l'inspecteur de service ne manquait jamais de crier : Il y a pourtant ici des messieurs qui dans leur famille n'ont pas toujours eu du pain noir. Si quelques jeunes seigneurs, sous les ordres de Léon Bréchot, se mettaient à guerroyer contre un maître d'étude, le malheureux se vengeait en nous disant d'un air de menace : — Prenez garde ! Qui sait si l'un de vous ne sera pas forcé, pour vivre, de se faire *pion* comme moi ?

En été, quand la chaleur devenait accablante, la pension allait deux fois par semaine aux bains froids. Tous les baigneurs s'inscrivaient d'avance sur une liste, mais le préfet des études effaçait avant l'appel les noms des élèves punis. Cet homme n'était pas méchant, il n'était pas injuste, mais il aimait à faire du zèle et à défendre ostensiblement les intérêts de son patron. Il me raya de toutes les listes à partir de la seconde année. C'était une économie annuelle de cinq ou six francs pour le budget de M. Mathey. Je compris et je me tus. Avais-je le droit de me plaindre? ne me payait-on pas sous d'autres formes au double de ma valeur?

La lingère se mit à rivaliser d'économie avec le préfet des études. Au lieu de me donner du linge neuf et des habits faits pour moi, elle m'adjugeait les mises bas de mes camarades, sans se donner la peine de les démarquer. Je me battis un jour avec Bréchot pour un de ses pantalons qu'il avait reconnu sur moi, et qu'il voulait me reprendre au milieu de la cour, histoire de rire! J'étais dans une telle fureur et je frappai si fort qu'il m'en garda rancune. Il y avait six mois que nous ne nous parlions pas lorsque mon père mourut.

Le pauvre homme ne m'avait jamais dit qu'il fût malade, mais j'avais pu remarquer qu'il vieillissait à vue d'œil. J'ai compris par réflexion qu'il était mort de nostalgie : la vie étroite et renfermée qu'il menait dans sa mansarde ne pouvait guère convenir à un marcheur comme lui; il s'étiola tout doucement faute d'exercice et de grand air. Peut-être aussi les privations qu'il s'imposait sans m'en rien dire avancèrent-elles son dernier moment. Son logeur m'a conté depuis que les fameux six cents francs de M. Mathey le nourrissaient bien juste. Après avoir tout payé rubis sur l'ongle

pendant seize ou dix-huit mois, il avait eu besoin de recourir au crédit et de manger son semestre d'avance. Une chose à laquelle nous n'avions songé ni l'un ni l'autre, c'est qu'on vit mieux avec trois cents francs dans nos villages de Lorraine qu'avec le double à Paris. Dans tous les cas, j'étais la cause innocente de sa mort : s'il était resté au pays, il eût gagné dix ans et peut-être davantage.

Ce fut M. Mathey qui m'annonça l'événement un matin que nous revenions du collége. — Mon pauvre Gautripon, me dit-il, armez-vous de courage : vous n'avez plus d'autre père que moi. Voici votre *exeat;* allez rendre les derniers devoirs à ce brave homme. Je vous donne votre liberté jusqu'à mardi matin; il suffit que vous soyez rentré pour la composition. J'étouffais, les sanglots me serraient la gorge; j'avais un nuage devant les yeux. Par un mouvement instinctif, je voulus me jeter dans les bras du vieillard : n'était-il pas le seul appui qui me restât sur la terre? Il m'éloigna doucement et me dit : — Allez, mon pauvre ami, je comprends votre douleur, j'ai passé par là; mais il y a des parens qui m'attendent au salon : le devoir avant tout; allez, mon brave, et ne vous faites pas trop de mal!

En même temps il me poussait vers la porte.

L'infâme Gautripon fit une pause, essuya la sueur qui coulait de son front, et dit au marquis de la Ferrade.

— Vous avez de l'esprit, monsieur; vous comprendrez la pudeur qui m'arrête à ce point de mon récit. Je suis venu chez vous pour vous livrer tous mes actes, sans restriction. Quant à mes larmes, je les garde pour moi.

Le jeune homme s'inclina avec une politesse qui était presque du respect. Gautripon reprit la parole :

— Ce qu'il faut absolument que je vous dise, c'est que mon pauvre père avait passé du sommeil à la mort sans mettre ordre à ses affaires. Il laissait une quarantaine de francs pour tout bien, et son logeur, livres en main, en réclamait cent soixante. Pas un meuble de la chambre n'était à nous; les hardes et mes prix valaient peu de chose. Et j'avais des funérailles à payer, quelques mètres de terre à acquérir dans un coin du cimetière! Cette pauvre machine humaine qui avait travaillé, souffert, aimé, n'était plus qu'un embarras dans la maison; le cabaretier demandait qu'on l'en délivrât au plus vite. Les logeurs de tout étage, grands et petits, riches et pauvres, ne sont que durs aux vivans; ils sont impitoyables aux morts. Le mien nous connaissait depuis longtemps; il avait professé quelque amitié pour mon père : eh bien! il se lamentait devant moi d'avoir à le garder vingt-quatre heures; il l'eût jeté tout chaud dans la fosse commune.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la promiscuité de la fosse commune me faisait horreur. Il n'y a pas de logique qui tienne contre la violence d'un sentiment naturel. On a beau se dire à soi-même que tous les corps organisés se fondent dans la nature et retournent par molécules au grand réservoir; on sait aussi que les tombeaux de marbre et les caisses de chêne doublé de plomb n'ont jamais arrêté cette grande victorieuse qui s'appelle la décomposition : n'importe! Quelque chose se débat en nous contre les vérités les plus évidentes et les raisonnemens les plus serrés. On ne veut pas tout abandonner de ceux qui nous ont été chers; on se cramponne à rien, à moins que rien; on étreint avec passion le néant lui-même sous les espèces les plus navrantes; on marchande à la terre ce restant de chair et d'os qui bientôt, qui demain ne sera plus même un cadavre.

Ma mère était morte à l'hôpital, loin de nous; je ne pouvais penser qu'avec un doute affreux à sa sépulture inconnue. J'avais besoin de conserver au moins une pierre taillée, un monticule étouffé sous l'herbe, quelque chose de visible qui me représentât mon vieux père absent pour toujours. Songez, monsieur, que je n'avais ni parens, ni amis intimes, que mon enfance s'était éparpillée le long des grandes routes, que la pension n'était pour moi qu'un petit bagne pédagogique, que ma ville natale était loin, qu'un arrêté préfectoral avait démoli depuis longtemps la baraque insalubre où j'avais poussé mon premier cri. Peut-être alors excuserez-vous la prétention du petit misérable qui voulait acheter un terrain pour y loger les restes de son père.

Le cabaretier du faubourg ne se fit point faute de me dire que j'étais fou. Il me prouva que l'enterrement le plus modeste, le tombeau le plus simple et la location de deux mètres carrés pour dix ans me coûteraient trois cent cinquante francs au bas prix. « Mettons cinq cents, dit-il, car le premier devoir à rendre à ce pauvre bonhomme est de payer les dettes qu'il vous laisse. Savez-vous où trouver cinq cents francs dans les vingt-quatre heures? Allez-y! »

Ce jour-là, je me serais vendu corps et âme pour cinq cents francs, si je m'étais appartenu.

Je ne songeai pas un moment à puiser dans la bourse de M. Mathey, quoiqu'il nous dût un plein trimestre et que la mort de mon père à ma première année de rhétorique lui fît une économie de quinze cents francs environ. Ce vieil industriel n'avait plus qu'une petite part à mon estime : j'étais plus préoccupé des moyens de me libérer envers lui que de contracter une nouvelle dette. Mais alors à qui m'adresser? Hors du collége et de la pension, je ne connaissais personne. Je me lançai dans Paris comme un fou, rêvant tout

éveillé et livré sans défense aux hallucinations de la fièvre. Les projets les plus incohérens me tiraillaient l'esprit en tout sens. Je courus jusqu'aux Tuileries, jurant de me frayer un chemin jusqu'à la reine, qui était la providence de tous les malheureux; mais au premier geste de la sentinelle je m'enfuis. L'idée me vint d'écrire à un riche banquier de la rue Laffitte, qui faisait aussi beaucoup de bien; mais je m'avisai par réflexion qu'il devait recevoir cent demandes par jour, et que, dans l'hypothèse la plus favorable, son argent m'arriverait trop tard. Il fallait découvrir sur l'heure un homme riche, bienfaisant, et qui sût mon nom, qui ne fût pas exposé à me confondre avec tous ces aventuriers dont Paris fourmille. Je songeai au père Bréchot : on le disait inculte et bourru, mais bon homme; il m'avait vu couronner au collége; il avait entendu parler de moi par son fils. Cependant n'était-il pas plus simple de m'adresser à Léon lui-même, à ce garçon qui faisait sonner l'argent dans ses poches et qui jouait au bouchon avec des pièces de cinq francs? Nous étions brouillés, il est vrai, mais en présence des grands malheurs les petits dissentimens s'éclipsent tout à coup, comme la lueur d'une cigarette devant la flamme d'un incendie. Je pensai pour la première fois que les hommes sont bien fous de se quereller, de se haïr et de se combattre en présence de l'horrible nécessité qui les menace tous. Je repris le chemin de la pension, soutenu par une noble espérance : il faut avoir dix-huit ans et se sentir capable de tout ce qui est bien pour croire ainsi, les yeux fermés, à la générosité d'autrui.

Lorsque j'entrai, les élèves étaient à l'étude et Léon dans sa chambre. Je monte tout droit chez lui, j'entre sans frapper, il se lève en jetant son livre sous le lit, et me crie d'une voix émue et menaçante : Qu'est-ce que c'est?

Je lui répondis sans me troubler : — Bréchot, mon père est mort; je n'ai pas de quoi le faire enterrer : peux-tu me prêter cinq cents francs?

Il se jeta dans mes bras et se mit à pleurer avec moi.

A compter de ce moment, monsieur, je ne fus plus seul dans le monde : j'avais un ami.

Léon ne me prêta pas toute la somme qu'il me fallait; son tiroir et ses poches vidés, il réunit à peine une douzaine de louis. Son père était absent, en Espagne, en Italie, je ne sais où, canalisant je ne sais plus quelle rivière; impossible de recourir à lui. On pouvait s'adresser au caissier de la pension, qui aurait avancé n'importe quelle somme; mais Léon ne voulut pas admettre un tiers dans notre confidence. — Tiens! dit-il en me jetant sa montre d'or, sa chaîne, ses breloques et la bague armoriée qu'il portait au petit

doigt. Vends tout cela et ne t'embarrasse de rien : mon père me rendra dix fois ce que je te donne!

Et comme j'hésitais un peu, il comprit mon scrupule et me dit : — Toujours fier? toujours le Gautripon de la tarte aux pommes? Tu te demandes déjà quand et comment tu pourras t'acquitter? Eh! grosse bête, c'est moi qui suis ton débiteur depuis quatre minutes. Tu m'as fait découvrir au fond de ma carcasse une mine de sensibilité que je n'y soupçonnais pas.

— C'est égal; je voudrais...

— Quoi? t'acquitter? Eh bien! je vais t'indiquer la méthode. La première fois que tu auras cinq cents francs d'économies, tu les donneras de ma part à un brave garçon aussi digne et aussi malheureux que toi.

Je ne sais pas, monsieur, ce qu'un homme du monde eût trouvé à répondre. Pour moi, je ne pus que pleurer, que serrer ces mains généreuses, et jurer que mon amitié, ma reconnaissance et mon dévouement ne finiraient qu'avec ma vie. — A tout âge, à toute heure, dispose de moi. Commande, et j'obéirai; fais-moi du mal, et je te bénirai; le jour où ma mort pourra te servir en quelque chose, tue-moi : nous ne serons pas encore quittes!

Vous souriez, monsieur : cette véhémence de sentimens vous paraît tant soit peu ridicule; mais songez que j'avais dix-huit ans, que Léon me rendait le plus grand service et le plus désintéressé que j'eusse reçu dans ma vie. Lorsqu'il me renvoya sous prétexte de se remettre au travail, j'éprouvai l'ineffable soulagement de l'homme qui sort d'un gouffre. Je me sentais moins seul au monde; il me semblait que mon pauvre père n'était plus tout à fait aussi mort.

Quand j'eus rempli mon triste devoir, Léon me reçut comme un frère; son amitié pour moi s'était développée plus vite, s'il se peut, que mon amitié pour lui. C'est que l'homme a l'esprit singulièrement tourné : il sait gré des services qu'il a rendus, et ce qu'il pardonne le moins, c'est le mal qu'il a fait lui-même. Nous fûmes bientôt inséparables. J'allais travailler dans sa chambre pendant toutes les récréations; j'essayais de l'intéresser aux études classiques si ingrates et si rebutantes pour quatre-vingt-dix élèves sur cent. J'obtins souvent le sacrifice des mauvais livres qu'il lisait en cachette, j'empêchai plus d'un punch, j'éloignai les petits viveurs précoces qui venaient boire et fumer en contrebande avec lui. Il m'échappait à chaque instant et retournait à ses habitudes; il fallait un effort continu pour fixer cette nature excellente, mais mobile et insaisissable par légèreté.

M. Bréchot revint en France; il voulut savoir à quel mont-de-piété Léon avait confié ses bijoux. Le fait raconté simplement, avec

modestie, le rendit tout fier. L'heureux père remplaça la montre et la bague et tout ce que son fils m'avait abandonné; il joignit à ces présens un cheval de mille écus, un phaéton et un groom. Tout cela ne servait que le dimanche, mais l'élève en chambre avait le droit d'y penser toute la semaine. Léon sollicita quelque chose de plus : il voulut que son père me fît sortir de temps à autre maintenant que je n'avais plus de correspondant à Paris. La requête fut octroyée d'enthousiasme, et je vois encore le moment où je fis mon premier pas dans le monde sur les tapis du père Bréchot. C'était un dimanche, à deux heures; je ne sais quel travail à terminer m'avait retenu à la pension jusque-là. Aussitôt que le domestique eut entendu mon nom, il courut m'annoncer à M. Léon, qui se rua dans l'antichambre et me tira par la main jusqu'au salon. Le déjeuner finissait à peine, on fermait les portes de la salle à manger. Je tombai au milieu d'une vingtaine d'hommes qui parlaient tous ensemble et qui jetaient le feu par les yeux. Le hasard seul avait rassemblé ces gens de tout pays et de toute condition, fonctionnaires, marchands, ingénieurs, aventuriers, un prêtre, un capitaine en uniforme, un voyageur anglais en déshabillé de route. C'était tous les jours pareille fête; M. Bréchot tenait table ouverte matin et soir. Il vint à moi, rouge comme une pivoine, l'œil émerillonné comme un faune; il m'écrasa la main dans cette poigne étonnante qui faisait depuis tant d'années les gros ouvrages de la civilisation. Il me força de prendre du café; il me versa de l'eau-de-vie dans un verre et dans la manche. Je le crus ivre d'abord, mais j'ai vu par la suite qu'il était toujours ainsi, même à jeun.

Dans la journée, il me parla très posément de son fils, de ses espérances, de ses craintes, de ses projets. La légèreté de Léon lui faisait peur; il l'avait mis chez M. Mathey pour obéir à la mode, mais il regrettait par momens de ne l'avoir pas fait dompter par les jésuites. — Je n'ai aucune estime pour ces gens-là, mais il faut leur rendre justice : ils vous matent en dix-huit mois le gaillard le plus récalcitrant. Enfin! quand mon drôle sera bachelier, je le prendrai en main, et il en verra de grises. Je veux qu'il travaille d'abord et qu'il apprenne par lui-même combien l'argent est difficile à gagner. Tous ces godelureaux de Paris qui jettent les millions par les avant-scènes seraient plus ménagers de l'épargne d'autrui, s'ils avaient seulement usé douze culottes dans une boutique comme la nôtre. Je ne veux pas que le garçon se prive : j'ai passé par là, c'est mauvais. Il aura de l'argent, mais il le gagnera, morbleu! Plus tard, dame! on verra. Quand il sera rangé, marié, père de famille, libre à lui de faire peau neuve et de greffer un parfait gentilhomme sur la vieille souche des Bréchot.

Ce prolétaire était entiché de noblesse, comme presque tous les

parvenus de notre temps. Par une contradiction bizarre, mais commune, il se vantait de s'être fait lui-même, et il se désolait de n'être pas fils de quelqu'un. Dans un jour de boisson ou tout au moins de haute fantaisie, il avait acheté un titre : il était comte à l'étranger, je ne sais où. L'air natal le dégrisa subitement de sa noblesse : il cacha ses parchemins neufs avant la visite du douanier. Le pauvre homme n'osa ni demander ni prendre en France le nouveau nom qui lui coûtait assez cher; il n'entreprit pas même une démarche pour embellir l'état civil de Léon. Tout son effort se réduisit à commander la fameuse bague que j'avais livrée au fondeur; mais l'ambition a la vie dure quand elle se nourrit de millions. M. Bréchot ne désespérait de rien, seulement il avait changé sa tactique. A mesure que Léon s'avançait vers l'âge d'homme, son père enregistrait avec soin les vicomtés, les marquisats, les duchés qui tombaient en quenouille. Il ne doutait pas qu'un beau jour l'héritière de quelque grand nom ne vînt se prendre au piége de sa cassette. Nous l'enlevons *avec armes sans bagages*, disait-il en riant gros. Il avait le malheur de croire que tout s'achète : une longue expérience des hommes expliquait ce préjugé navrant sans l'excuser, à mon avis. La transformation d'un Bréchot en Rohan lui paraissait vraisemblable dès qu'il était décidé à y mettre le prix. Quant aux formes légales qui régissaient cette espèce d'avatar, il ne faisait qu'en rire. « Ce serait bien le diable, disait-il, si je ne trouvais pas un garde des sceaux qui eût besoin de cent mille écus. » Je frémis en écoutant ces théories, et je compris que les affaires avaient faussé tout un côté de son esprit.

Au demeurant, notre première entrevue fut la seule où il s'ouvrit un peu devant moi. Je retournai chez lui cinq ou six fois jusqu'à la fin de l'année, et je ne le vis jamais qu'à table, au milieu d'une cohue de solliciteurs, de flatteurs et de parasites. Les vacances arrivèrent, il m'invita dans un de ses châteaux; mais j'avais été malheureux au concours selon mon habitude, et le patron m'engageait formellement à fuir les distractions. Je gardai la pension en compagnie d'un Brésilien de dix ans et d'un Valaque de quatorze. L'année suivante, Léon n'était plus dans ma classe : il préparait son baccalauréat, et je doublais ma rhétorique. Notre amitié n'en fut pas refroidie, mais nos heures n'étaient plus les mêmes. Il sortait plus souvent, sous prétexte de suivre un cours particulier, mais en réalité pour s'ébattre au bois de Boulogne lorsque son père était en voyage. C'est à peine si je trouvai moyen de dîner trois fois à l'hôtel Bréchot, quelques instances que l'on fît pour m'attirer tous les dimanches. J'approchais d'un moment décisif; chacune de mes minutes était due au drapeau de l'institution Mathey.

Le mois d'août 184. vit Léon bachelier et le prix d'honneur de rhétorique enlevé par la pension Baudelocque. J'avais le second prix, c'est-à-dire le désespoir et la honte d'avoir perdu partie en main! Il ne me restait plus qu'une année pour payer tous les sacrifices que mon maître exaspéré me jetait décidément au visage. Donc je pris moins de vacances que jamais, et la rentrée me trouva rompu de fatigue. J'empaumai la philosophie avec autant de résolution que si j'étais sorti d'un long repos; je travaillai dix mois d'arrache-pied, et je terminai mes études par un fiasco qui me laissait insolvable après cinq années de pension.

Léon Bréchot m'avait fait en un an plus de quarante visites. Nous nous aimions plus que jamais; d'ailleurs il n'était pas fâché d'arriver en voiture avec son groom et de jeter son cigare à l'entrée de la première cour. Le travail des bureaux paternels ne l'absorbait pas tout entier; j'en eus souvent la preuve. Il m'apportait des confidences qui auraient mis en feu toute âme moins philosophique que la mienne. Les femmes de ce temps-là goûtaient encore un peu la poésie; elles vendaient au prix de quelques vers ce que vous payez aujourd'hui d'une autre monnaie. Je passais pour poète, ayant rimé deux ou trois complimens à la Saint-Charlemagne ou à la fête du proviseur. Léon m'institua son rimeur ordinaire; je chantai la brune et la blonde, les demoiselles des Variétés et les dames de la Chaussée-d'Antin, selon le vent qui soufflait; je fus classique, romantique, byronien, plastique, anacréontique, suivant les besoins de la cause ou les caprices de mon ami. Il n'était pas ingrat; je ne le vis pas un jour sans qu'il m'offrît tous ses services, mais j'aurais cru déshonorer ma plume en acceptant quelque chose de lui.

Quand je fus bachelier à mon tour et prêt à quitter le collége, Léon revint flanqué de son père et m'entreprit sérieusement sur le choix d'un état. On m'offrait un emploi rétribué dans la maison Bréchot, un poste de confiance, honorable dès le début et qui pouvait devenir très lucratif. Le chef n'était pas seul à s'enrichir dans ses énormes entreprises; il associait tout son monde aux profits; le caissier s'était fait, en tout bien tout honneur, quarante mille livres de rente. Une offre si généreuse ne pouvait manquer de m'émouvoir : je remerciai chaudement le père et le fils, mais j'avais disposé de ma personne. J'alléguai le vide profond de l'enseignement universitaire, qui m'avait rendu impropre à tous les travaux, sauf un : j'étais inscrit parmi les candidats à l'école normale et résolu de rendre aux générations suivantes l'ennui docte et futile que j'avais absorbé.

Ma décision paraissait si bien prise que ces messieurs m'abandonnèrent à mon sort. Je franchis en me jouant tous les obstacles

qui gardaient l'entrée de l'école, et quand je fus admis, quand la pension eut exploité le fait dans ses réclames, je donnai ma démission tout net, et je vins dire à M. Mathey : « Vous m'avez eu cinq ans à votre charge, et je n'ai pas trouvé moyen de m'acquitter envers vous; je vous dois donc cinq ans de ma vie, prenez-les! »

Je sais, monsieur, qu'on me reproche entre autres choses l'humble métier que j'ai choisi ce jour-là. Vous apprécierez les motifs qui m'ont induit à refuser coup sur coup deux professions honorées pour m'enrôler dans la bohême enseignante.

M. Mathey n'était pas homme à refuser mon sacrifice. Il répondit que je m'exagérais mes devoirs, que l'exemple de mon travail et mes petits succès de collége l'avaient payé dans une certaine mesure, qu'il n'avait pas le droit de me fermer sa porte, s'il me plaisait de rentrer au bercail, mais qu'il entendait payer largement mes services, me faire un ample loisir, et me pousser par des chemins de traverse au but définitif où l'école m'aurait conduit.

Je le crus à moitié : c'était faire bien trop d'honneur à sa parole. Le vieux coquin n'eut pas même la pudeur de me ménager pendant un mois. Il usa et abusa de ma pauvre personne, mettant mon bon vouloir à toute sauce et m'imposant la besogne de trois répétiteurs. J'étais sur pied dès cinq heures du matin, et je ne me couchais pas avant dix heures; j'avais du reste un dortoir à surveiller en dormant. Je prenais mes repas au réfectoire avec les élèves; seulement on m'accordait beaucoup moins de récréations. A peine si j'avais une demi-journée par quinzaine pour aller reprendre courage sur la tombe que vous savez. Les galères ne sont qu'une aimable plaisanterie auprès du métier que je fis. De travailler pour moi, de préparer un examen, je n'en eus pas même l'idée. Lorsqu'on vit que j'avais bon dos et que j'acceptais tout sans me plaindre, ce fut à qui se déchargerait sur moi. Je fis la police du lavoir et de la gymnastique, je conduisis la promenade le long des quais. Pour prix d'un tel labeur, M. Mathey m'ouvrit sa bourse, c'est-à-dire qu'au lieu de me payer un salaire fixe il me permit de lui demander vingt francs de temps à autre, lorsque mes souliers bayaient à la neige ou que mon chapeau se défonçait. Le seul réconfort que j'obtins fut dans le respect et la sympathie des élèves. Cet âge est sans pitié, dit-on; je puis témoigner qu'il n'est pas sans droiture. Léon venait de temps à autre, un peu plus rarement que jadis; je rimais encore au besoin pour son compte, mais mon talent baissait, disait-il. Il ne se privait pas de blâmer mon sacrifice, qu'il traitait de suicide physique et intellectuel. Je tenais bon, j'étais décidé à faire mon temps, il ne me restait plus que six mois à souffrir; mais M. Mathey commit la faute de me traiter publique-

ment comme un nègre, et je repris ma liberté. Vous avouerez sans doute que je l'avais bien gagnée : les années pouvaient compter double au service de cet homme-là.

Léon Bréchot m'ouvrit ses bras, et j'entrai de plain-pied dans les bureaux de son père; mais j'étais fatigué, ahuri, battu de l'oiseau, mon cerveau s'était comme paralysé, grâce au régime stupéfiant de la pension. La grande activité de la maison Bréchot, le mouvement rapide et décidé qui nous emportait tous à travers les affaires, le bruit des millions qui sortaient, qui rentraient, qui tantôt s'éparpillaient aux quatre vents, tantôt s'empilaient dans la caisse comme des pièces de cent sous, l'importance des moindres détails, la confiance aveugle qu'on avait en moi, la responsabilité qui s'ensuivait, tout cela me fit peur, et je demandai grâce. Léon ne fit que rire de mes scrupules. L'heureux garçon frétillait d'aise dans ce milieu fiévreux; deux heures lui suffisaient pour bâcler sa besogne; il consacrait le reste de son temps à l'amourette, et la maison n'en allait pas plus mal. Quant à moi, je ne pus ni ne voulus pousser l'épreuve au-delà de six semaines. Je lui dis franchement :

— Ma place n'est pas ici; j'y perdrais en six mois le peu de tête qui me reste. Trouve-moi un travail doux, facile, assis, régulier, monotone et surtout irresponsable, en un mot une occupation qui calme et qui repose, si tant est qu'il existe rien de pareil ici-bas.

— S'il existe...? répondit-il en riant; mais on ne trouve que ça dans les bureaux des ministères. Ces grandes manufactures de papier noirci ne servent qu'à bercer quelques milliers de citoyens dans un travail sans fatigue et sans conséquence, qui est le frère légitime du repos.

— Et tu pourrais me placer là?

— Nous le pouvons : choisis ton ministère, et sous huit jours au plus tard je t'installe.

— Mais s'il n'y a pas de place à donner?

— Tiens! Nous en ferons créer une! Mon ami, quand on distribue un million par an sous forme d'actions libérées, on a crédit partout pour une place de dix-huit cents francs.

Il ne calomniait pas son époque. Je fus placé dans les huit jours. J'avais pour voisin de bureau un surnuméraire qui attendait depuis plus d'un an. Mon travail consistait à copier des lettres inutiles. J'arrivais tard, je partais tôt, et les trois quarts du temps rien à faire, moyennant quoi j'étais payé comme deux maîtres d'étude et demi.

Ce régime calmant par excellence me rétablit peu à peu. J'étais riche, en ce sens que mon revenu dépassait mes besoins. Pour la première fois de ma vie, j'occupais une chambre à moi seul, et, si

haut qu'elle fût perchée, je l'aimais avec son carreau de brique rouge et ses meubles d'occasion achetés l'un après l'autre sur mon premier argent. Je m'équipai de linge et de vêtemens propres; une table d'hôte à bas prix, qui m'étonnait par l'abondance et la qualité des mets, rétablit mon corps épuisé et rehaussa de bonne mine mon visage déjà flétri. Je ne cite que pour mémoire les banquets pantagruéliques de la maison Bréchot. Je traversais ce luxe en étranger, comme un aéronaute parcourt une région de nuages, sans concevoir l'idée d'y bâtir. Quand Léon venait me chercher au ministère, quand il me faisait inspecter du haut de son phaéton la grande allée du bois de Boulogne et l'avenue des Champs-Élysées, je n'éprouvais ni le sot embarras d'un paysan, ni l'orgueil impertinent de l'homme qui se sent parvenu pour une heure; je me rappelais fermement ce que j'étais, et je me remettais en moi-même à ma place.

Six mois se passèrent ainsi, et il n'en fallut pas davantage pour transformer le paria de l'université en un beau jeune homme de vingt-cinq ans. Le changement se fit pour ainsi dire à vue d'œil; il frappa les cinq ou six désœuvrés qui garnissaient notre bureau de ministère. Personne ne me faisait mauvais visage, pas même le surnuméraire à qui mon intrusion coupait l'herbe sous le pied : la faveur obtient plus de respect que le mérite dans ce monde spécial où elle peut tout. Mes compagnons étaient de braves gens, gais sans beaucoup d'esprit et railleurs sans trop de malice. Ils prenaient grand plaisir à signaler mes moindres progrès; deux ou trois fois chaque semaine j'étais porté, par manière de plaisanterie, à l'ordre du jour du bureau. « Gautripon a mis des bottes neuves; Gautripon s'est fait couper les cheveux; Gautripon se remplume visiblement; Gautripon a fait un mot : son esprit dégèle; Gautripon a l'œil électrique; la comtesse de B. s'est mise à la fenêtre pour voir passer Gautripon; M. Babinet lit dans les astres que Gautripon doit faire un beau mariage. »

Un mariage! Cette mauvaise plaisanterie me rappela que j'étais un homme, que j'avais probablement un cœur construit comme les autres, que je pouvais aimer, être aimé, posséder une femme, élever des enfans, — toutes choses qui m'auraient paru absurdes et criminelles quand je battais le pavé de Paris en marge de la pension Mathey.

J'étais libre; je pouvais honnêtement fonder une famille. Tout mon être comprimé, froissé, meurtri, s'épanouissait à cette idée; je sentais l'espace s'élargir autour de moi.

Cependant quelque chose attristait ma joyeuse renaissance. Mon ami, cet autre moi-même, Bréchot pour tout dire, semblait rongé

d'un secret ennui. Son père n'en soupçonnait rien, mais l'amitié devine bien des choses qui échappent à l'amour paternel. Depuis un mois, la pétulance de Léon s'éteignait par intervalles; je le voyais tantôt sombre et abattu, tantôt plus agité que de raison. Sa gaîté, lorsqu'elle éclatait, faisait des explosions inquiétantes. Il riait en malade et s'amusait comme un homme qui a besoin de s'étourdir. Cette inégalité d'humeur m'était vaguement expliquée par un amour heureux, mais contrarié, dont il m'avait touché deux mots. J'avais cru comprendre qu'on l'aimait, mais qu'un ennemi farouche, probablement quelque mari, se jetait parfois à la traverse et changeait le bonheur en désespoir. Cependant j'ignorais tous les détails de l'aventure; Léon ne me disait plus tout, soit que la discrétion lui fût venue avec l'âge, soit que le rang de la dame commandât des ménagemens inusités.

Un soir que je venais de souffler ma bougie, il frappa violemment à ma porte en criant : « Ouvre! c'est moi, Léon! » Je rallume, je vais ouvrir, et à ses traits bouleversés, à la contraction de ses lèvres, je crois comprendre qu'un malheur lui est arrivé ou qu'un danger le menace. Il voit mon émotion, et part d'un grand éclat de rire : — As-tu l'air assez bête! dit-il. Recouche-toi bien vite, et prête-moi ton feu pour mon cigare.

— Léon, ce n'est pas pour allumer ton cigare que tu es monté jusqu'ici.

—Et pourquoi donc alors? J'avais des allumettes dans ma poche, mais rien ne vaut le feu de l'amitié, vertuchoux! Au lit, Jean-Pierre! au lit! mes principes me défendent de fumer devant un homme en chemise.

J'obéis. Il se mit à cheval sur une chaise, me souffla quelques bouffées à la figure et dit d'un ton dogmatique : — Décidément, la vie est un bourbier infect.

— Pourquoi?

— Pour rien. Oh! je ne tiens pas à ma phrase. Nous dirons, si tu veux, que la vie est un lac de pommade au jasmin et de crème au chocolat... où pataugent un milliard trois cent cinquante millions de crocodiles, d'après le dernier recensement.

— Mon ami, j'en étais bien sûr! Tu souffres!

— Peuh! On trouverait peut-être, en cherchant bien, un damné plus à plaindre que moi; mais on n'en trouverait pas deux par exemple! Ah! Jean-Pierre! Jean-Pierre! que je suis malheureux!

Il pleurait. Sa douleur me gagna; je me mis à sangloter sans savoir pourquoi. — Elle ne t'aime donc plus? lui dis-je.

— Oh! si!

— Vous êtes découverts?

— Non.

— Qu'est-ce alors?

— Je ne peux pas le dire, même à toi.

— Mais à ton père?

— Mon père est un vieux fou.

— Qui t'aime.

— Lui! Il n'aime que ses écus.

— Quoi! ce serait une question d'argent qui t'agiterait à ce point?

— Ah! bien oui! De l'argent! Je donnerais dix ans de ma vie pour être pauvre.

Je le comprenais de moins en moins, mais je n'osais plus l'interroger. — Écoute-moi, lui dis-je. Puisque ton premier mouvement t'a conduit ici, j'ai le droit de supposer que je peux te rendre un service.

— Merci; mais non : les dieux eux-mêmes ne pourraient rien pour moi.

— Les dieux sont loin, et je suis là. Tu n'as pas oublié que je t'appartiens corps et âme?

— Qu'est-ce que tu veux que je fasse de tout ça?

— Peu de chose, mais enfin il est quelquefois agréable d'avoir un homme à soi. Autrement crois-tu qu'on aurait inventé l'esclavage? Tu veux escalader un mur, ton homme te fait la courte échelle, et tu montes. Tu veux traverser un fossé, ton homme se couche en travers, et tu passes. Tu crains de recevoir un mauvais coup, ton homme se jette en avant, et tu vis.

— C'est qu'il le ferait comme il le dit, ce Chinois-là!

— Et même mieux, car il parle mal, et il aime bien.

— Allons, bonsoir. Et que le ciel préserve les cœurs faibles de rencontrer de pareils dévouemens!

— Pourquoi?

— Parce qu'on se laisserait tenter à la fin et qu'on prendrait les gens au mot, et qu'on se conduirait comme une franche canaille. Adieu. Je n'oublierai jamais cette soirée : tu peux donc te dispenser de m'en reparler jamais.

Je le conduisis à son corps défendant jusqu'au bout de mon corridor : il chancelait comme un homme ivre. En arrivant à l'escalier, il se retourna brusquement, me saisit par les épaules, m'embrassa et me dit d'une voix étranglée :

— Vieux, encore une fois merci; mais non! Ah! pour ça, non!

Il me laissa fort ému, vous le croirez sans peine. Dès le lendemain, après une nuit inquiète, je courus prendre de ses nouvelles. Son serviteur particulier m'assura qu'il venait de partir pour la campagne et qu'il ne rentrerait pas de quelques jours. Je crus qu'il

était à se battre, et je laissai percer mon appréhension malgré moi; mais le valet, qui devait en savoir long sur les secrets de son maître, s'empressa de me rassurer. Il me laissa comprendre que Léon n'était pas toujours d'accord avec M. Bréchot, que le père et le fils avaient eu trois discussions violentes en vingt-quatre heures, et qu'ils étaient partis chacun de son côté pour se rafraîchir le sang.

Je fus six grands jours sans nouvelles. Un matin je trouvai Léon dans sa chambre. Il paraissait calme et reposé.

— C'est donc fini? lui dis-je.

— Quoi?

— Tes misères?

— Absolument. J'ai pris un parti.

— Tant mieux; mais à présent il faut te distraire.

— Mon père m'a suggéré une idée qui m'occupera un mois ou deux. Je spécule. Devine sur quoi?

— Que sais-je?

— Sur l'impossible, mon cher.

— Qu'entends-tu par l'impossible?

— Mais, par exemple, le dévouement, la reconnaissance, le désintéressement, l'héroïsme, le sublime en action, — sur toutes les belles choses qu'on admire en ce monde, mais qu'on n'y rencontre jamais.

— Sceptique!

— Naïf!... Penses-tu sérieusement qu'un homme puisse se sacrifier pour un autre?

— Non-seulement j'en suis sûr, mais fournis l'occasion, et je te le prouverai.

— On se croit meilleur que l'on n'est.

— Grand merci de ta confiance!

Il pirouetta sur ses talons et me dit : — Parlons d'autre chose. Si ma combinaison réussit, je passerai pour un homme très fort. Si j'échoue, le monde entier me jettera la pierre.

— Excepté moi.

— Savoir!... Viens déjeuner au cabaret...

Je déclinai l'invitation, et je m'en fus au ministère. Les propos énigmatiques de Léon, sa voix acerbe et sa gaîté nerveuse m'avaient profondément attristé. Le pauvre garçon me semblait bien mal guéri. Tandis que je creusais ce problème en trottinant, les mains ballantes, un bras se glissa sous le mien : c'était Léon qui me rejoignait.

— Décidément, dit-il, tu ne veux pas déjeuner avec moi?

— Le ministère!

— Soit. Tu dois à l'état de lire ton journal en ses augustes bureaux; mais quand dînerons-nous ensemble?

— Aujourd'hui, si tu veux.

— Non, je suis engagé; mais dimanche? Le dimanche est le libérateur des employés vertueux. Il dételle les cinq cent mille chevaux à deux pieds qui traînent le char emblématique, et, par un phénomène inexpliqué jusqu'à ce jour, le char continue à ne pas marcher lorsqu'il n'est traîné par personne. A dimanche! J'irai te prendre vers six heures; garde-moi ta soirée entière pour aller au spectacle, si le cœur nous en dit.

Il fut exact; il arriva même à cinq heures et demie, lui qui pratiquait l'habitude de manquer deux rendez-vous sur trois. Cette exception m'aurait pu mettre en garde, si j'avais été capable de soupçonner un ami. Il me chambra dans un cabinet de restaurant, devant un dîner fin, véritable chère de gourmets, et Dieu sait les efforts qu'il fit pour m'entraîner à boire; mais l'horrible vin bleu de la pension m'avait voué à l'eau pour la vie : c'est l'unique service que M. Mathey m'ait rendu. Je laissai donc l'amphitryon se monter la tête à lui seul, et je gardai presque tout mon sang-froid. Le gaz, la nourriture, la vapeur d'un plum-pudding, la fumée du cigare répandue dans l'air que je respirais ébranla légèrement mon cerveau; cependant je n'étais pas plus ivre qu'aujourd'hui. Quant à lui, il était fort ému, tant du vin qu'il avait pris que du mal qu'il allait faire. Le fil de ses idées se rompait par momens, et les paroles s'égrenaient au hasard. Je l'entendis répéter plusieurs fois à propos de rien : Il le faut! il le faut!

En prenant son café, il me dit sans préambule : — Je ne sais pas où j'avais l'esprit lorsque je t'ai proposé d'aller ce soir au théâtre. Le dimanche, il n'y a que des spectacles impossibles et des salles de portiers, à moins pourtant que l'Opéra ne joue ce soir par extraordinaire; mais non.

Je répondis naïvement : Mais si! J'avais passé un quart d'heure devant les affiches, car je n'étais guère blasé sur les plaisirs du spectacle, et l'honnête public du dimanche ne m'inspirait aucun dégoût. L'Opéra donnait *Robert le Diable*, un chef-d'œuvre nouveau pour moi, et, quoiqu'il fût chanté par des doublures, je me disais depuis le matin : Voilà ce que j'aimerais à entendre aujourd'hui!

Léon ne me crut pas sur parole; il se fit apporter le journal, vérifia le fait et me dit : — Malheureusement il est trop tard pour faire louer deux orchestres.

— Mais la loge de ton père?

— Je ne crois pas qu'il la garde pour ces représentations-là.

— On pourrait s'en assurer : nous sommes à cent pas du théâtre.

— Tu as donc bien envie d'aller à *Robert?*

— Dame!

— Eh bien! allons. Il le faut!

A tout hasard, je m'étais mis en tenue. Il en fit la remarque et me dit : Je comprends! on ne veut pas s'être fait beau pour des prunes. Sais-tu, Jean-Pierre, que tu tournes au *gentleman?*

— Un *gentleman* à bon marché.

— Et, par-dessus le marché, tu embellis, mon cher, il n'y a pas à s'en défendre.

— Laisse-moi donc tranquille!

— Non, parole d'honneur, tous ces danseurs de cotillon qui font florès au bal ne t'iraient pas à la cheville. Pourquoi ne viens-tu pas dans le monde maintenant que tes soirées sont à toi?

— Qu'est-ce que j'y ferais?

— Des conquêtes, parbleu!

— Tu m'ennuies.

— Franchement personne ne s'est encore jeté à ta tête?

— Personne. Et, comme de mon côté j'ai toujours été trop discret pour me jeter à la tête des femmes, tu peux te vanter d'avoir un vieil ami qui est un homme absolument neuf.

— Prodigieux! Et dire qu'on a prêché ce matin contre la corruption des mœurs! A toi seul, tu réhabilites ton siècle; mais tiens-toi bien, si nous entrons. Gare au corps de ballet! Tu vas voir quelques paires de jambes qui pourront te trotter dans la tête.

— Cher ami, répondis-je, je me sens incapable d'aimer une femme que je n'estimerais pas.

Il riait encore de ma sentence en arrivant sous le péristyle. Le contrôleur, interrogé, lui dit : La loge est à M. Bréchot même pour les dimanches. Trois minutes après, nous étions installés, et je dévorais la fin du premier acte.

Vous êtes abonné de l'Opéra, monsieur, vous connaissez la loge où mon ami m'avait mené. C'est celle où Mme Gautripon se montre trois fois par semaine. Elle est sur le côté, plus près de l'amphithéâtre que de la scène.

Vers la fin du premier entr'acte, je regardais la salle vaguement, en étranger, plus attentif aux splendeurs de l'architecture qu'aux toilettes dominicales et aux médiocres beautés de l'assistance, lorsque Léon me dit : — Voilà des gens qui te connaissent.

— Où donc?

— Là-bas, à droite, second rang de l'amphithéâtre. Un vieux monsieur décoré. Y es-tu? Prends ma lorgnette.

— Très bien. Le militaire à moustaches grises?

— Juste.

— Il me connaît peut-être, moi je ne le connais pas.

— Mais sa voisine?

— Le chapeau blanc? Pas davantage.

— Alors pourquoi te lorgne-t-elle obstinément? Elle n'a fait que ça depuis notre arrivée, et tiens! encore!

— Elle a sans doute une amie dans nos environs.

— Ou un ami.

— Te voilà bien! Elle est très comme il faut, cette jeune personne. C'est la fille du vieil officier.

— Ou sa maîtresse. Je la plains. Il n'a pas l'air commode. La! vois-tu? Il lui arrache la lorgnette, il la querelle tout bas, il lui dit : Que je t'y prenne encore à regarder le joli brun!

L'orchestre interrompit notre débat; toute mon attention se reporta sur la scène. Et pourtant, malgré moi, je retournai cinq ou six fois la tête vers cette jeune fille si blonde et si jolie que Bréchot m'avait signalée. Mes distractions s'expliquent d'un seul mot : la femme en chapeau blanc était celle que vous avez insultée mercredi soir à l'hôtel Gautripon.

Elle me plut par sa beauté, par la simplicité de sa toilette, par l'attention visible dont elle m'honorait, et surtout par ma propre jeunesse, par ce besoin d'aimer que la misère et la contrainte avaient toujours refoulé dans mon cœur. Je me mis à penser à elle j'oubliais l'opéra pour chercher ce qu'elle était, ce qu'elle voulait, comment elle avait pu me distinguer dans cette foule. Léon me surprit au moment où je braquais à mon tour le binocle sur elle. « Ah! ah! dit-il, ça mord! » Je rougis, je balbutiai; j'offris de parier que je n'étais pas l'objet de cette curiosité bienveillante. J'alléguai que nous étions deux dans la loge, et Léon l'imperturbable rougit à son tour; mais il reprit bientôt son aplomb et me dit : « Il faut voir. Sors au prochain entr'acte et laisse-moi tout seul. Je te dirai ce qu'elle aura fait. »

Je me prêtai docilement à l'épreuve; mais, au lieu de rester passif dans les couloirs ou d'arpenter le foyer, je descendis à l'entrée de l'orchestre. Je la vis inquiète, agitée, promenant ses regards autour de la salle, en haut, en bas, jusqu'au moment où elle me reconnut dans la pénombre où j'étais caché. Alors elle arrêta les yeux sur ma chétive personne, et je me sentis enveloppé d'une attention bienveillante et pudique qui n'avait rien de provoquant. Je détournais la vue, et cependant je la voyais. Une douche idéale qui me tomba presque aussitôt sur la tête me fit deviner que le père me regardait aussi. Je m'enfuis donc vers notre loge, et Bréchot se hâta de m'apprendre ce que j'avais observé mieux que lui.

La pièce s'acheva, mais j'en jouis fort peu. Vous devinez que mes palpitations faisaient un accompagnement original à la musique de Meyerbeer. Léon me quitta plusieurs fois pour passer des revues au foyer de la danse. Lorsqu'il me tenait compagnie, il plaisantait amèrement sur ma prétendue conquête. — Ces gens-là, disait-il, ne

sont d'aucun monde. Ils viennent à l'Opéra le dimanche avec des billets donnés. L'homme est un garde d'artillerie en partie fine avec une demoiselle de modes. A la fin du spectacle, nous les suivrons, si bon te semble; tu verras ce couple mal assorti monter en fiacre et donner l'adresse du Mont-Valérien ou du fort Saint-Denis. Crois-moi, n'y pense plus; allons à Tortoni prendre une théière de punch et noyer ton caprice.

La contradiction piqua si bien mon amour-propre que je suivis le père et la fille, suivi moi-même de Léon. Ils nous menèrent à mi-côte de la rue Blanche: je les vis s'arrêter devant une maison d'honnête et modeste apparence. Quelques minutes après, le quatrième étage s'éclaira. « Viendras-tu? » dit Léon. J'attendais comme un grand enfant, sans savoir quoi. Un rideau s'entr'ouvrit; je reconnus la jeune fille, et je suivis mon camarade en retournant la tête à chaque pas.

Le reste alla de soi. Pendant trois jours, je fis le pied de grue des amoureux timides. Le jeudi, Léon vint me voir; il me défia tant et si bien que j'affrontai le concierge de la rue Blanche. On m'apprit, pour cent sous, que le père de mon infante était un ancien capitaine, à cheval sur le point d'honneur. Léon ne se tint pas pour battu : il opposa ses renseignemens aux miens et prétendit que Mlle Émilie échantillonnait des pantoufles et des bandes de tapisserie pour un magasin de la rue Castiglione. Je répliquai que ce travail redoublait mon estime pour elle, et je me mis à partager mes loisirs entre son domicile et son magasin. J'eus enfin le bonheur de la rencontrer seule un jour qu'elle venait de rendre quelque ouvrage; je la suivis sans me résoudre à l'aborder, quoiqu'elle laissât voir une émotion des plus encourageantes. Rentré chez moi, j'avais la tête en feu; j'écrivis une lettre respectueuse, mais passionnée. Le lendemain matin, le capitaine envahissait ma chambre et me serrait le bouton. Je protestais de la droiture de mes sentimens, et je lui demandais la main de sa fille. Informations prises, il m'agréait le dimanche suivant, et ma future s'évanouissait de joie en me voyant entrer chez elle.

Mon beau-père était le plus chatouilleux des soldats et le meilleur des hommes. Dès qu'il m'eut accepté pour gendre, il se mit à m'aimer comme un fils. Vous pensez si je fus heureux de lui offrir la place toujours vide qu'un autre homme de bien avait laissée dans mon cœur. Nos intérêts furent bientôt d'accord : il voulait me livrer sans contrat et d'avance la petite dot d'Émilie; je répondis qu'étant pauvre, sans autre capital que mon travail et ma santé, je réclamais le régime de la séparation de biens. Il comprit d'autant mieux mes raisons qu'il les avait fait valoir autrefois dans sa propre cause. Quand les affaires vont si vite, un mariage ne traîne

pas longtemps. Émilie paraissait aussi heureuse d'être bientôt ma femme que je l'étais de devenir son mari; elle allait au-devant de sa destinée sans fausse honte, mais sans empressement trop vif. Ses façons d'être avec moi n'exprimaient que l'estime, la confiance et la reconnaissance; elle semblait me remercier de l'avoir choisie. Je l'aurais moins aimée, si elle avait laissé voir quelque chose de plus. Son père nous estimait trop pour nous surveiller de bien près, et nous avions à cœur de justifier sa confiance. Un seul jour, dans l'ivresse de la passion, je m'oubliai jusqu'à serrer ma fiancée dans mes bras; elle me repoussa avec une sorte d'épouvante : ce mouvement de noble pudeur me la rendit plus respectable et plus chère.

Dès que la chose avait été résolue, je m'étais empressé d'en faire part à Léon. Son premier mouvement fut de m'embrasser avec joie; j'en conclus qu'il se reprochait ses mauvaises plaisanteries, et pour le consoler je lui dis : « C'est à toi que je devrai d'être heureux. » Il s'en défendit vivement, et jura que je ne devais rien qu'à moi-même, rappelant tout ce qu'il avait fait pour me dissuader.

— Mais alors tu me blâmes?

— Non! mais chacun pour soi dans ces sortes d'affaires. Marie-toi, si bon te semble; moi, je tire mon épingle du jeu.

Il promit cependant de m'assister comme témoin, puis il se ravisa, prétextant que son père pourrait bien l'envoyer en Russie juste au moment où j'aurais besoin de lui. La maison, disait-il, avait plusieurs ponts à livrer, il fallait qu'un des chefs assistât aux épreuves; mais je n'avais pas lieu de désespérer : M. Bréchot ferait peut-être le voyage, et Léon resterait à Paris. En attendant, j'offris de le présenter chez mon beau-père. Il ne dit jamais non, mais il m'ajourna tant de fois que je finis par lui donner la paix. Je comprenais qu'il préférât ses plaisirs au spectacle d'un petit bonheur bourgeois comme le nôtre; cependant cette marque d'indifférence m'attrista un jour ou deux. Grâce à Dieu, mes occupations ne laissaient pas de place à la mélancolie : nous faisions notre nid. M. Pigat nous avait trouvé un logement dans nos moyens, un peu loin, un peu haut, sous les toits de la rue de Courcelles, mais commode et égayé par la vue d'un jardin. Il y jetait toutes ses économies, le pauvre homme! Pas un meuble, pas un rideau qui ne lui eût coûté quelque privation. Notre lit représentait pour lui cinq ans d'absinthe : il m'en fit la confidence en riant. — C'est tout profit, disait-il, car la sobriété prolongera ma vie; j'aurai cinq ans de plus à voir grandir mes petits-fils.

J'avais donné congé au propriétaire de ma mansarde, rue de Ponthieu; mais mon bail était signé pour un an, et on ne me permit pas de remporter les meubles qui garantissaient le loyer. Il fallait deux cents francs pour libérer cet humble bagage; je trou-

vai plus commode de le laisser en place jusqu'à ce qu'un nouveau locataire endossât ma responsabilité. Vous verrez tout à l'heure en quoi ce contre-temps me servit.

Huit jours avant les noces, Léon me dit adieu. Décidément il n'allait plus au nord, il allait au midi, vers la Lombardie : la girouette avait tourné. En me donnant la dernière embrassade, le pauvre ami pleurait comme un enfant. — Quoi qu'il arrive, me dit-il, sois certain que personne au monde ne t'aime plus solidement que moi. Puis-je compter sur ton dévouement?

Le doute seul était ridicule : je ne répondis qu'en levant les épaules.

— Écoute, reprit-il; j'exige qu'avant d'épouser Mlle Pigat tu fasses une visite à mon père. Il a besoin de te parler; sa porte te sera ouverte tous les matins de neuf heures à midi. Si par hasard on te disait qu'il n'y est pas, ou qu'il est en affaires, fais-lui passer ta carte; c'est convenu. Tu ne regretteras pas cette démarche, et tu regretterais toute ta vie de l'avoir négligée. Embrassons-nous encore, et à bientôt.

Je trouvai facilement deux témoins au ministère. Ils furent avertis que le mariage civil, la cérémonie religieuse et le repas se feraient tout d'un tenant, en une matinée. Ma future avait exprimé le désir de quitter Paris le jour même et de passer quarante-huit heures dans la solitude de Fontainebleau. Tout le monde approuva ce caprice de jolie fille : mon chef de bureau nous accorda spontanément une quinzaine; le bon M. Pigat me dit en mordant sa moustache : — J'aime mieux ça; quand il faut se quitter, c'est comme une opération de chirurgie : plus la coupure est nette, moins on a de mal.

La politesse me commandait d'aller voir M. Bréchot père, quand même je n'aurais pas promis cette visite à son fils. L'entrepreneur était à peu près le seul homme qui m'eût porté quelque intérêt, sans être mon camarade; j'avais été reçu chez lui, je m'étais essayé dans ses bureaux, je lui devais ma nouvelle position. Cependant je retardai jusqu'au dernier moment le devoir qu'il fallait lui rendre. Son caractère m'était peu sympathique; sa libéralité, lourde et presque insolente, m'effarouchait d'avance; je craignais de recevoir sur la tête un pavé d'argent.

En effet, il commença par me dire que j'avais un compte ouvert à sa caisse, que je pouvais puiser, qu'il ne marchandait pas un dévouement comme le mien. Je répondis modestement que j'aurais recours à ses bontés, si je perdais ma place ou si je tombais malade, mais que jeune, bien portant et muni d'un honnête emploi, grâce à lui, je n'avais plus besoin de rien.

A mon grand étonnement, une réponse si simple et si naturelle

le troubla. Il se mit à divaguer contre la lésinerie du budget, contre le luxe des femmes et le relâchement des mœurs. Il me dit que le mariage n'était plus qu'une affaire de convention, que les bons ménages n'existaient pas, que l'homme était presque toujours trompé, mais qu'il se consolait aisément à Paris, s'il avait de l'or dans ses poches.

Je le savais sceptique et même un peu cynique, et je n'étais pas d'humeur à tenter la conversion d'un tel endurci. Donc je le laissai dire, et il parla longtemps à tort et à travers. Il me conta des choses que je savais et d'autres que j'avais vaguement devinées, son projet d'anoblir Léon par le mariage, le peu d'empressement que son fils mettait à lui plaire, la peur qu'on avait eue de le voir se mésallier. — Vous entendez bien, me dit-il, que si ce gamin-là complotait une sottise, l'ami qui se mettrait en travers deviendrait mon bienfaiteur; rien ne me coûterait pour le payer de ses peines; il trouverait, grâce à moi, de telles compensations, qu'en fin de compte il aurait plus gagné que perdu. — Je protestai que, si Léon s'écartait de la bonne route, je ne m'épargnerais pas pour l'y ramener, et que ma récompense en pareil cas serait dans le succès même. Il me remercia, louant ma générosité, répétant qu'il était heureux de l'amitié qui m'unissait à Léon, qu'il y voyait la meilleure des garanties, qu'un refroidissement entre nous troublerait son repos, empoisonnerait son existence, le frapperait au cœur! Je ne pus m'empêcher de rire à ces exagérations d'un sentiment qui me flattait. Je lui certifiai que rien au monde ne pouvait me brouiller avec son fils; je rappelai les services que Léon m'avait rendus, les liens de reconnaissance qui m'enveloppaient tout entier. — Moi aussi, lui dis-je, j'ai ouvert à votre fils un crédit illimité: il peut tirer à vue sur mon dévouement : quoi qu'il exige, je ne laisserai pas protester sa signature. — Devant ces assurances, son front s'éclaircit. Il me serra contre son cœur; il prit dans son tiroir une liasse de billets de banque et abusa de sa vigueur herculéenne pour me la fourrer dans la poche. Ainsi lesté, il me poussa vers la porte, me jeta dans l'antichambre et tira les verrous sur lui.

Mais grâce à Dieu j'avais appris dès mon enfance que l'homme se dégrade en acceptant ce qu'il n'a pas gagné. Je portai ces billets à la caisse, et je dis au premier employé qui se rencontra : « Argent de M. Bréchot. » Comme j'étais un peu de la maison, la chose parut naturelle. L'employé compta vingt-cinq mille francs et les inscrivit sous mes yeux à l'avoir de son chef. Le lendemain matin, j'épousais Mlle Pigat. A trois heures et demie, mon beau-père et nos quatre témoins nous conduisaient à la gare de Lyon; à cinq heures, nous débarquions à Fontainebleau, et je poussais un cri de

surprise en reconnaissant Léon Bréchot, mon vieil ami, qui me tendait les bras.

Émilie le reconnut avant moi, quoiqu'elle ne fût pas censée l'avoir jamais vu. Elle cria : Léon! et s'évanouit. Je ne songeai pas même à m'étonner de cette connaissance et de cette familiarité. D'un côté la rencontre, de l'autre l'accident paralysaient un peu mes moyens. Quoique ma femme fût sujette aux syncopes, quoiqu'on m'eût affirmé que le mariage devait l'en guérir, je n'assistais jamais sans épouvante à ces petits simulacres de la mort. Le moment et le lieu compliquaient la situation de mille embarras ridicules. Il fallut transporter à bras la belle évanouie; le premier refuge qui s'offrit fut une espèce d'hôtel-cabaret voisin de la gare; une foule de badauds nous suivit jusqu'au seuil et s'attroupa sur la place; l'hôtelier, sa femme et ses filles vinrent nous encombrer de leurs soins. On voulut absolument déshabiller Émilie; je renvoyai les deux hommes, comme c'était mon droit; mais Léon, pâle, haletant, méconnaissable, me saisit violemment au poignet, et m'entraîna dans une autre chambre dont il ferma la porte à clé. Là je le vis tomber à mes pieds; il prit ma main, la baisa, l'arrosa de ses larmes et me cria d'une voix lamentable :

— Pardon! merci! Ah! Jean-Pierre, tu es le plus noble et le plus généreux des hommes! Pardon! pardon!

Je crus positivement qu'il avait perdu la tête. — A qui diable en as-tu? lui dis-je en retirant ma main. Veux-tu te relever bien vite! Tu me fais peur, sacrebleu!

— Non, reprit-il avec une énergie désespérée en embrassant mes genoux. Je ne veux pas me relever avant que tu m'aies dit : Je te pardonne!

— Eh! que pardonnerais-je à celui qui ne m'a jamais fait que du bien? Tu es parti mal à propos, c'est vrai; tu nous as manqué ce matin à la mairie, à l'église et à table; mais les affaires avant tout : je ne t'ai pas gardé rancune un moment.

Il se releva, me regarda entre les yeux, croisa les bras et me dit à demi-voix : — Est-ce que par hasard tu n'aurais pas vu mon père?

— Si fait.

— Je respire. Et il t'a parlé?

— De mille et une choses.

— Et tu t'es marié? Ah! mon ami, comment reconnaîtrai-je un tel service?

— Quel service? A qui en as-tu? Tu commences par me demander pardon de tout le bien que tu m'as fait; tu finis par me remercier d'avoir pris une honnête petite femme que j'adore. Allons savoir de ses nouvelles, veux-tu?

Il me barra le chemin en criant : — Écoute-moi d'abord. Je suis un misérable. Mon père m'a trompé; nous sommes tous ses victimes. Ah! le vieux Machiavel! Moi, j'étais décidé à tout dire; voilà pourquoi sans doute il m'a éloigné de Paris. Il m'a juré de t'ouvrir les yeux en temps utile, avant l'affaire. Que tout ceci retombe sur sa tête!

— Mais qu'y a-t-il enfin?

— Il y a qu'Émilie est ma maîtresse depuis un an. Il y a que depuis trois mois nous craignons...

Le reste de l'aveu fut arrêté par mes dix doigts qui lui serraient la gorge. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, Léon tombait suffoqué, écrasé; les os de sa poitrine craquaient sous la pression de mon genou, et je demandais à grands cris une arme pour l'achever.

Ce fut lui-même qui répondit : « Là, dans ma poche, un revolver; tu me rendras service. »

Je ne sais pas, monsieur, comment vous vous seriez conduit à ma place. Moi, je frémis en pensant que je n'avais qu'un geste à faire pour devenir assassin. — Relève-toi, dis-je à Bréchot, nous trouverons moyen d'égaliser les armes.

— Non, répondit-il, rien au monde ne me fera croiser l'épée avec toi; mais je me tuerai, si tu veux, et tout de suite...

Je lui retins le bras et je le sommai de me dire toute la vérité.

L'histoire était cruellement simple. Léon avait rencontré, poursuivi et séduit Mlle Pigat, qui sortait souvent seule. Le jour où il fallut prévoir les conséquences de sa faiblesse, elle dit : Je suis morte, mon père ne me pardonnera pas. Le jeune homme prit alors la résolution d'épouser Émilie : son caprice pour elle était devenu de l'amour; il pleurait à l'idée d'être père. Il s'ouvrit donc à M. Bréchot; mais le vieillard, je vous l'ai dit, suivait d'autres visées. Léon, qui est un peu plus jeune que moi, n'avait pas vingt-cinq ans révolus. Les eût-il eus, recourir aux actes respectueux, c'était embrasser la misère. D'ailleurs M. Pigat était trop fier pour jeter Émilie dans une famille qui la repoussait. Y eût-il consenti, les délais prescrits par la loi reculaient forcément le mariage jusqu'au moment où la grossesse serait visible aux yeux du père. Léon ne pouvait donc que se soumettre aux volontés de M. Bréchot. L'entrepreneur lui dit : « Te voilà bien embarrassé pour peu de chose! Tous les fils de famille ont passé par là, et toujours leurs parens les ont tirés d'affaire. Trouve un pauvre garçon qui épouse la mère et l'enfant; je placerai monsieur, je doterai madame et je ferai un sort au petit : c'est élémentaire. » Mais le cœur de Léon se soulevait à l'idée de jeter Émilie aux bras d'un faquin. Il ne refusait pas

de marier sa maîtresse, mais à la condition de la garder pour lui seul. Il consentait à voir son fils affublé d'un nom d'emprunt, mais du nom d'un honnête homme. Bref on se mit en quête d'un être chaste, intelligent, dévoué, désintéressé, qui pourtant fût à vendre, et l'on me fit l'honneur de m'accorder la préférence. M. Bréchot dit que le sort m'avait prédestiné à cela, que j'avais été dès l'enfance un objet de commerce, que mon père m'avait vendu à M. Mathey sans me demander mon avis, qu'il serait ingénieux, facile et sans danger de m'acheter à moi-même sans me le dire, sauf à régler après. Léon me défendit d'abord résolûment contre cette trahison, il résista le plus longtemps qu'il put; mais la nécessité, l'urgence, mes protestations d'une amitié à toute épreuve levèrent ses scrupules un à un. Il accepta un rôle dans la comédie; il y fit entrer sa maîtresse : une femme n'a plus de conscience à elle du jour où elle se donne à un amant. Pour moi, j'avais été crédule et sot au-delà de toute espérance; je jouais si naturellement mon personnage d'amoureux que Léon s'en émut à la fin. Huit jours avant le mariage, il avertit son père qu'il allait me déclarer tout. M. Bréchot revendiqua l'honneur de cette négociation délicate, persuadé qu'une somme aplanirait les voies. Il envoya son fils en province, lui promit que je ne me marierais qu'à bon escient, et qu'aussitôt marié je me ferais un devoir de lui conduire Émilie. Ma fierté le déconcerta; il n'osa plus me mettre un tel marché à la main lorsqu'il vit de quel air je refusais son argent. Toutefois il croyait avoir fait un coup de maître en fourrant vingt-cinq mille francs dans ma poche; j'avais reçu les arrhes, pensait-il, ce qui m'ôtait le droit de me fâcher trop fort. Léon de son côté se disait : De deux choses l'une, ou Jean-Pierre rompra son mariage, et je n'aurai sur la conscience qu'un complot sans commencement d'exécution, ou il me rendra le service capital que j'attends de son amitié, mais il le fera de plein gré, sans pouvoir dire qu'on l'a trahi. Il se libère ou il se dévoue; dans aucun cas, il ne peut dire que nous l'avons immolé comme une victime au bonheur d'autrui. Lorsqu'il me vit descendre avec Émilie à la gare de Fontainebleau, il conclut naturellement que je savais la vérité, que j'avais passé outre, que je m'étais sacrifié à l'amitié, mais qu'il me devait des excuses pour m'avoir jeté sous ce laminoir qui transformait un honnête homme, droit et fier, en un plat mari. Voilà ce qu'il me dit en substance, entremêlant les aveux d'une confession aux moyens d'une plaidoirie.

A mesure qu'il s'expliquait, je sentais mon sang se refroidir et ma colère s'apaiser. Mon malheur n'était plus l'œuvre de Léon seul, la plus lourde part de responsabilité retombait sur son père; mais

le fils n'était pas innocent. Je me rappelais ses scrupules, ses hésitations, ses remords anticipés; mais pouvais-je oublier la perfidie avec laquelle il m'avait berné lui-même? Ce n'était pas M. Bréchot qui m'avait conduit à l'Opéra. Nul autre que Léon ne m'avait signalé le chapeau blanc de Mlle Émilie et sa lorgnette perfidement braquée sur moi. Enfin c'était pour lui, dans son intérêt seul qu'on avait disposé de ma vie! Je n'étais plus célibataire, et je n'étais pas marié; on m'avait pris ma liberté sans me donner en échange un seul jour de bonheur. Entre un terrassier parvenu, un petit viveur fainéant et une fille déchue, il avait été décidé que Jean-Pierre Gautripon, citoyen français, vivrait et mourrait seul, sans femme, sans enfans, sans famille! Et l'on trouvait cela tout simple : j'étais si bon!

Léon n'oublia pas ce merveilleux argument : — tu m'avais dit mille fois : dispose de ma vie!

— Eh! morbleu! répliquai-je, il y a une denrée plus précieuse que la vie! Je ne l'offrais pas, et tu me l'as volée en m'accouplant à ta maîtresse.

Il entendit tout ce que j'avais sur le cœur et ne chercha plus même à se défendre. — Va toujours! disait-il en pleurant; je me hais et je me méprise plus que tu ne peux faire. Écrase-moi, tue-moi! Le revolver est là, tout chargé. S'il te répugne de verser mon sang, donne, que j'en finisse, et ma mort arrangera tout.

— Elle n'arrangerait rien! Cette femme, cet enfant, que veux-tu qu'ils deviennent? M'estimes-tu si peu que tu me croies capable de réépouser ta veuve et d'endosser ton orphelin? Va-t'en au diable avec la famille que tu t'es faite! Il n'y aura jamais rien de commun entre ces créatures et moi. Enlève ton Émilie, et cache-la dans quelque coin; c'est ton affaire. Quant à moi, je ne reste ici que le temps de me laver les mains, et je retourne à Paris.

— Seul? Et M. Pigat? et mon père? et le monde? Que diras-tu?

— Crois-tu donc par hasard que la bassesse d'autrui puisse changer mes habitudes? Ai-je jamais menti? Je dirai la vérité, jour de Dieu!

— Mon père nous fera mourir de faim, et M. Pigat, si bien que je la cache, viendra tuer sa fille entre mes bras.

— Ton père n'a pas le droit de vous faire expier son propre crime. Quant à M. Pigat, s'il tue sa fille, il fera bien. Si j'étais père (il n'y a plus de danger, grâce à toi), je pardonnerais à mon enfant de s'être laissé séduire; je serais sans pitié pour celle qui amorce le cœur d'un honnête homme et l'attire dans un guet-apens. Adieu.

Il se jeta au-devant de moi dans l'attitude classique des supplians.

— Houss! lui criai-je. C'est le cri dont on se sert en Lorraine pour chasser les chiens. Le paysan se réveillait en moi.

— Jean-Pierre! ton adieu, c'est notre arrêt de mort.

— Bah! Tu ne parlerais pas tant de mourir, si tu en avais envie!

Cependant je pris son revolver et je le glissai dans ma poche. Il se méprit sur mon intention et me dit : — Ceux qui veulent mourir ne s'en vantent point, n'est-ce pas? Ils vont dans la forêt chercher un carrefour solitaire... Tu ne feras pas cela, Jean-Pierre! Je te le défends!

A cette exclamation, je répondis par un superbe éclat de rire. — Pas si sot, mon cher camarade! Me prends-tu pour un héros de roman? Ma mort te rendrait service, il est vrai, mais je t'en ai déjà rendu plus que tu n'en méritais, des services! A mon petit point de vue personnel, je ne suis pas de trop sur la terre. J'ai quelques années devant moi, on n'est ni sot, ni paresseux, on peut se rendre utile aux braves gens qui peuplent ce petit globe. Cela vaut un peu mieux que de se faire sauter la tête au bénéfice d'un polisson et d'une drôlesse. Bonsoir!

Au même instant, une sorte de jocrisse employé dans l'hôtel vint frapper à notre porte. J'ouvris. — Messieurs, dit le garçon, votre dame est rhabillée; elle demande après vous.

— Va, cher ami, dis-je à Bréchot, va retrouver ta *dame* et prie-la d'agréer mes excuses, car il m'est formellement impossible de lui baiser les mains.

Sur ce je descendis en fredonnant un air de *Robert le Diable*.

Je vous ai dit que le rez-de-chaussée de notre auberge était une sorte de café-restaurant. Comme je traversais la grande salle, je vis dans un miroir un monsieur qui me ressemblait encore, mais qui n'était plus tout à fait moi. J'avais des habits neufs, une *suite* commandée exprès pour ce petit voyage, et cela me rendait décidément trop joli. On m'eût pris pour un jeune commis de nouveautés s'en allant en conquête; mais ce qui me frappa le plus vivement fut l'expression de mon visage. J'avais le nez pincé, les lèvres amincies et quelque chose de satanique dans le regard. Bref, je ne me plus pas à moi-même et je me dis : Ah çà! deviendrais-tu méchant? On s'aigrirait à moins, je l'avoue, mais ce n'est pas une raison.

La gare était à quelques pas; les trains se succédaient d'heure en heure; pour me transporter aussitôt à Paris, je n'avais qu'à vouloir. Cependant la soif de respirer à l'aise, le désir d'arrêter un plan de conduite, enfin je ne sais quel besoin d'apaisement me poussa vers la forêt. Il y avait longtemps que je ne m'étais retrempé dans un bain

de grand air. Je me dirigeai à pas lents vers un massif de hauts arbres jaunis par l'automne, je franchis la lisière, et je me mis à marcher sous bois, à l'aventure, tantôt gravissant les rochers, tantôt foulant les épaisseurs de feuilles mortes qui s'accumulent dans les fonds. Le soleil se couchait; l'horizon était comme drapé de gros nuages pourpre et or. De ma vie je n'avais rien rêvé de si beau. Quand j'arrivais au haut d'une colline, je voyais onduler la forêt infinie comme un océan de toutes les couleurs. J'étais saisi par une puissance supérieure à nos colères, et le grand calme bienveillant qui est l'esprit même de la nature s'assimilait mon cœur violent et troublé; mais si j'étais apte à goûter cette quiétude, je n'étais pas capable d'en jouir. A chaque instant je m'arrachais par un soubresaut à la clémente sérénité du monde extérieur. Je courais comme un fou en criant : Moi! moi! moi! Farouche protestation de l'être seul et souffrant contre l'harmonie universelle!

Cependant les heures marchaient, les nuages avaient pâli, les formes de la forêt se fondaient peu à peu dans l'ombre; mes sens offraient moins de prise aux spectacles du dehors, la fraîcheur de la soirée me concentrait insensiblement en moi-même. Je m'assis, je fermai les yeux, je m'isolai de tout, et je recommençai sur nouveaux frais le plan de ma modeste existence. Je fus très agréablement surpris de me retrouver juste au même point que le mois précédent avant la soirée de l'Opéra. J'avais toujours ma place et le moyen de gagner honnêtement ma vie. Le bureau m'attendait aux heures accoutumées, les compagnons de mon petit travail si facile et si doux me recevraient à bras ouverts. La chambre de la rue de Ponthieu était toujours à moi, je pouvais y rentrer dès ce soir et dormir comme autrefois sur ma couchette de noyer. Léon ne viendrait plus chevaucher sur ma chaise de paille en fumant ses fameux cigares; mais Léon n'était pas nécessaire à mon bonheur : j'avais passé souvent des mois entiers sans le voir, et la privation semblait très supportable. Pour me consoler de sa perte, je n'avais qu'à supposer qu'il était mort le mois dernier, digne d'estime et de regrets, et à l'ensevelir honorablement dans un petit coin de ma mémoire. Quant à Mlle Pigat, je la connaissais si peu et de si loin qu'en vérité son éclipse n'était pas matière à grand deuil. Il est vrai qu'en un mois elle m'avait ôté le droit de prendre une autre femme; mais elle m'en avait ôté l'envie, et tout se compensait. Où diable était le désastre? Cette légère épreuve pouvait tourner à mon profit. Je me voyais assuré désormais contre la tentation de faire un sot mariage. Je n'aurais pas d'enfans, c'est un malheur que tout célibataire subit avec résignation. Libre des soucis du ménage, j'allais trouver enfin le temps de travailler; j'emploierais les loisirs du bu-

reau et mon fonds de savoir classique à des œuvres utiles à mes semblables, et peut-être, qui sait? honorables pour moi!

Quand j'eus bâti mon château en Espagne, je me levai plein de force et de confiance. Seulement mes habits étaient trempés de rosée et j'avais perdu mon chemin. Il fallut quelque temps pour m'orienter en forêt et retrouver la gare. On fermait. Le dernier train était passé à neuf heures et demie; on n'en attendait plus avant deux heures vingt-trois du matin. Force m'était de chercher un gîte; la belle étoile est trop inclémente en automne; je venais de l'apprendre à mes dépens. Je m'informai de mes bagages; le préposé me dit qu'ils étaient à l'hôtel d'en face. — Eh bien! pensai-je en traversant la place déserte, allons dormir dans cette auberge où ma malle a dû retenir une chambre pour moi.

En effet, le même pataud que j'avais déjà vu me conduisit sans broncher au premier étage; il ouvrit une porte, et je reconnus dès le seuil ma malle neuve qui m'attendait. La maison paraissait tranquille : à dix heures du soir on n'entendait plus de bruit.

Je ne daignai pas m'informer de ma compagne, qui ne m'était plus rien. Évidemment Bréchot l'avait emmenée : bon voyage! Mais le génie hospitalier qui portait la bougie me dit à demi-voix avec un fin sourire : — Monsieur n'aura pas peur, il est en pays de connaissance : l'autre monsieur et sa dame sont là.

Entre ma chambre et la leur, il n'y avait qu'une porte condamnée. Leur procédé, je le confesse, me parut vif. J'eus beau me dire, pour les excuser, qu'ils me croyaient parti par le dernier train, que j'avais fait à Léon des adieux péremptoires, que personne n'était obligé de prévoir le petit accident qui m'arrêtait. Je ne pus m'empêcher de sentir qu'ils poussaient l'impudence à son comble; je me rappelai malgré moi que cette poupée blonde m'avait juré fidélité le matin même, et par deux fois. Le voisinage éveilla dans mon esprit des souvenirs de cour d'assises; je pensai à tous les maris qui s'étaient fait justice en pareille occurrence et que le jury avait presque complimentés. Le revolver du fils Bréchot me chatouillait à travers ma poche, et malgré le sommeil qui picotait mes yeux je ne pouvais me mettre au lit.

EDMOND ABOUT.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME

ROME SOUS AUGUSTE, D'APRÈS LES POÈTES CONTEMPORAINS.

Le succès qu'ont obtenu, il y a quelques années, dans le public les remarquables études de M. J.-J. Ampère sur *l'Histoire romaine à Rome* ne saurait encore être oublié des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*. On sait qu'également familier avec l'antiquité latine et avec la ville de Rome, devenue pour lui comme une seconde patrie, M. Ampère avait entrepris d'interpréter l'histoire romaine à la lumière des monumens de l'art et des localités anciennes qu'il connaissait mieux que personne. De ces travaux est sorti un grand livre, malheureusement interrompu par la mort. M. Ampère avait préparé de longues études, et il a laissé plusieurs morceaux à peu près achevés sur diverses parties de son sujet. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs un de ces fragmens; ils y retrouveront, nous l'espérons, quelques-unes des qualités de ce charmant esprit, l'érudition la plus spirituelle associée à un vif sentiment de l'art et à une rare pénétration historique. Ce qu'ils pourraient y remarquer d'incomplet leur rappellera la soudaineté d'une mort vraiment prématurée, puisqu'elle a saisi M. Ampère dans toute la force de la pensée et du talent.

En parlant d'Auguste, je ne saurais oublier les grands poètes qui l'ont immortalisé. Virgile a parlé magnifiquement de Rome; il l'a retrouvée, par l'imagination et une certaine science, telle qu'elle avait pu être au temps d'Énée, et l'a peinte dans tout l'éclat extérieur qu'elle avait au temps d'Auguste; il a exprimé l'effet que la

première vue de la capitale du monde romain devait avoir produit sur un jeune provincial de Mantoue. « Insensé! je croyais cette ville, qu'on appelle Rome, semblable à la nôtre... »

Urbem quam dicunt Romam, Melibœe, putavi,
Stultus ego, huic nostræ similem...

Nous avons déjà rencontré de beaux vers de Virgile sur le *Capitole doré* (couvert de tuiles en bronze doré), sur le *Tibre aux bords abrupts*, comme il l'est aux portes de Rome, sur les théâtres où applaudissent les patriciens et les plébéiens séparés par Auguste. Le combat à coups de poing d'Entelle et de Darès offre une vive peinture du pugilat, tel que Virgile avait pu l'observer dans le stade où Auguste avait montré aux Romains les jeux de la Grèce. Enfin la longue description du *jeu troyen* est évidemment faite d'après les exercices équestres de la jeunesse romaine que l'on nommait ainsi, dans lesquels brillaient au premier rang les petits-fils d'Auguste, et qu'Auguste fit célébrer notamment après la dédicace de son forum et du temple de Mars Vengeur.

Il ne faut point chercher dans Virgile le sentiment de la campagne romaine (1), de l'air d'abandon, qui, grâce aux *latifundia*, commençait déjà à se montrer, de l'horizon sublime qu'on y découvre, sublimité bien sévère pour le génie de Virgile. Virgile a peint deux natures de préférence à celle-là, les vertes prairies de Mantoue, le cours onduleux du Mincio.

. . . . . Tardis ingens ubi flexibus errat
Mincius. . . . .
Pascentem niveos herboso flumine cycnos.

C'est aussi la nature napolitaine qu'il paraît souvent peindre volontiers, surtout dans ses églogues si grecques, car la Campanie, à beaucoup d'égards, c'est déjà la Grèce. Virgile avait visité Naples dans sa jeunesse; si le village d'Andes, près de Mantoue, fut son berceau, Naples lui donna son tombeau, non celui qu'on montre aux étrangers avec un laurier replanté de temps en temps pour les touristes anglais. Naples a gardé aussi la tradition populaire, telle que le moyen âge l'a faite, de Virgile savant et magicien, dont l'*école* était sur le rivage, où des rochers portent encore le nom de *scuola di Virgilio* (école de Virgile).

(1) Quelques traits cependant la rappellent vivement : les chèvres qui sont suspendues aux rochers *couverts de broussailles* (*Ecl.*, I, 77) :

Dumosa pendere procul de rupe videbo.

Tout voyageur qui a erré dans la campagne de Rome peut dire : *Vidi.*

Virgile a eu le sentiment de l'Italie, qui existait déjà, car il y avait une Italie depuis la fin de la guerre sociale. Il l'a célébrée avec amour (1), et dans cet hommage à la patrie italienne il n'a oublié ni le nord de la péninsule, hier encore gaulois, ni le midi, toujours à demi grec, ni le centre demeuré sabellique, ni la vaillante Étrurie.

A Rome, il ne reste nul vestige de l'auteur de l'*Énéide;* on sait seulement qu'il habitait sur l'Esquilin, près des jardins de Mécène. Ce voisinage avait attiré les poètes dans ce quartier; Properce y habitait, comme Virgile et probablement Horace (2).

La légende a commencé de bonne heure pour Virgile. Avant que dans les fabliaux on eût fait du grand poète un sorcier malin et quelquefois dupé, dans la *Vie de Virgile* attribuée à Donat, parmi d'autres anecdotes puériles, il en est une dont l'origine pourrait bien se rattacher au tombeau de Virgilius, entrepreneur en boulangerie, ce tombeau découvert il y a quelques années en dégageant la Porte-Majeure d'un ouvrage de fortification qui remontait à Honorius. Ce monument bizarre, dans lequel le mort avait fait représenter en de curieux bas-reliefs tout ce qui se rapporte à la préparation, à la confection et à la vente du pain, ce monument, avant qu'il eût disparu dans les constructions d'Honorius, avait dû frapper les yeux du peuple par sa grandeur, sa singularité, sa situation à l'angle que formaient les voies Labicane et Prénestine. Le nom de *Virgilius* dans l'inscription avait pu faire croire au vulgaire que c'était le tombeau de Virgile. De là peut-être est venue une historiette ridicule, d'après laquelle Auguste aurait envoyé plusieurs fois des pains au poète, et le poète, mécontent d'être ainsi récompensé, aurait dit un jour à l'empereur que sans doute il était fils d'un boulanger. Le peuple, en voyant représentés sur ce qu'il prenait pour le tombeau de Virgile des pains transportés, pesés, distribués, a pu supposer que ces représentations faisaient allusion à un trait de la vie de Virgile, et imaginer le conte absurde dont je viens de parler.

La légende de Virgile magicien n'a pas été inconnue à Rome; c'était à lui qu'on attribuait, au moyen âge, la fabrication de cette tour, garnie de miroirs magiques, où venait se réfléchir tout ce qui se passait dans le monde romain : vive expression de l'idée qu'on se faisait de la vigilance de l'empire; fable qui est l'origine du nom que porte encore une rue, *Tor di Specchi*, la Tour aux Miroirs.

(1) *Georg.*, II, 136.

(2) Virgile aurait eu une propriété près de Tivoli, s'il est vrai qu'un diplôme tiburtin de l'an 945 fasse mention d'un *fundus Virgilianus*, à moins toutefois que ce bien eût appartenu à un autre Virgile, ce qui est bien possible.

Virgile a beaucoup abusé de la flatterie envers Auguste, employant, pour le déifier sous toutes les formes, des expressions que l'on n'hésiterait pas à déclarer ridicules, si on les trouvait ailleurs (1). Leur excès même est une sorte d'excuse. Ce sont des exagérations poétiques et mythologiques qu'on ne saurait prendre au sérieux; mais malheur à un temps où l'usage établit de pareils lieux communs!

Il y a pour Virgile une autre excuse. Il devait tout à Octave, qui, à la recommandation de Mécène, de Pollion, d'Alfenus Varus, fit deux fois rendre à Virgile ses biens, dont les vétérans, ce fléau de la propriété italienne, l'avaient dépouillé. Sa jeunesse n'avait vu que les guerres civiles, dont son âme tendre avait horreur, et qui troublaient ses studieux loisirs. Il n'avait embrassé aucun parti politique, et n'eut rien à trahir. Il faut, en déplorant quelques vers d'une complaisance immodérée pour le pouvoir nouveau, savoir gré à Virgile de ne lui avoir pas sacrifié la gloire de l'ancienne Rome, d'avoir loué le premier Brutus et le dernier Caton, d'avoir appelé celui-ci *grand*, et de l'avoir placé dans l'Élysée, comme donnant des lois aux âmes justes.

Les bustes de Virgile sont dénués de toute authenticité (2); mais il faut convenir que la douceur et la pureté des traits qu'on lui prête conviennent à ce qu'on sait de son caractère aimable et candide, non moins qu'à la pureté de son génie. Si ces portraits n'ont pas été faits d'après lui, on peut toutefois les dire très ressemblans en quelque sorte, car ils ressemblent à son âme et à ses vers. Il en serait de ces bustes comme de celui d'Homère, certainement idéal, mais qui est pour ainsi dire l'effigie de sa poésie sublime.

On n'a pas non plus de buste authentique d'Horace. Son portrait est dans ses œuvres, où il se peint tout entier avec un charmant abandon et sans trop se flatter, pas plus au physique qu'au moral, petit, replet, les yeux chassieux. Une médaille nous prouve qu'il avait une figure fine et spirituelle, comme devait l'être celle de l'auteur des *Satires* et des *Épîtres*, qui forment la partie la plus

(1) Offrant à César de choisir dans le ciel le nom et le rôle qui lui conviendront le mieux, et faisant allusion au mois d'août, qui a reçu son nom et dont il sera, s'il veut, le signe divin, Virgile l'avertit que le scorpion resserre ses bras pour lui faire de la place et lui permettre d'occuper à lui seul un plus grand espace que les autres signes du zodiaque. (*Georg.*, I, 34.)

(2) *Icon. rom.*, I, p. 186. L'auteur de l'*Iconographie romaine* pense que quelques traits de ressemblance ont pu rester au portrait de Virgile placé en tête d'un manuscrit de ses œuvres, qui se trouve au Vatican. Ce manuscrit ne remonte pas au-delà du XIIe siècle; mais évidemment le *Virgile* qui est en tête n'a pas été imaginé au moyen âge. Il a donc dû être copié d'après de plus anciens manuscrits. Nous savons par Martial (XIV, 1, 86) que l'on mettait les portraits des auteurs en tête de leurs ouvrages.

originale de ses œuvres, celle où il a le plus mis de lui-même. Le souvenir d'Horace est beaucoup plus présent que celui de Virgile à Rome, et surtout aux environs de Rome. Ses poésies sont pleines d'allusions locales : au pont Fabricius, où l'on allait de préférence se noyer (*Ponte quattro Capi*), au *ludus Æmilius*, école de gladiateurs près de laquelle étaient des ateliers de statuaires, aux cimetières de l'Esquilin, hantés par les loups et les sorcières, et où il place la scène d'un affreux drame nocturne, sans analogue, que je sache, dans la poésie antique : le sujet de ce drame est le supplice d'un adolescent enterré vivant la tête hors du sol, auquel l'affreuse magicienne présente et enlève tour à tour des alimens pour que ses yeux se fendent, pour que son foie et la moelle de ses os desséchés par cette torture puissent servir à la composition d'un philtre.

Sans cesse il est question, chez Horace, du Champ de Mars, le rendez-vous de la brillante jeunesse, qui offre à toutes les heures du jour les spectacles les plus variés : cavalcades nombreuses, prouesses des nageurs dans le Tibre, exercices de toute espèce, la lutte, la course, le jeu de balle et de cerceau, le jeu du trait, du disque, auquel les Romains d'aujourd'hui n'ont pas renoncé, et que, même dans l'intérieur de la ville, ils lancent volontiers à la tête des passans. Puis, quand arrive le soir, le Champ de Mars et les places publiques deviennent le théâtre des entretiens amoureux, et les rires agaçans des jeunes filles partent de tous les coins des rues.

Horace se représente comme un vrai flâneur, allant par les marchés, demandant le prix des légumes et du blé, rôdant à la tombée de la nuit dans le cirque, livré aux prédictions des charlatans, dans le Forum, où ces poètes en plein vent récitent leurs vers, où se débitent toutes les nouvelles au pied de la tribune, dont il ne reste que cela, et d'où elles se répandent par les carrefours.

> . . . . . Percontor quanti olus ac far;
> Fallacem Circum, vespertinumque pererro
> Sæpe Forum; assisto divinis...

Le Forum n'est plus rempli comme autrefois de l'agitation d'un peuple libre, mais c'est toujours un lieu très fréquenté. Parfois la cohue y est grande; on y voit à la fois trois enterremens et deux cents voitures. Les *embarras de Rome* commencent, ils ne sont pas encore ce qu'ils seront au temps de Juvénal; mais déjà Horace, — que dirait-il à Paris? — se plaint qu'à Rome on bâtit partout; ce ne sont que fardeaux portés et traînés, grues qui élèvent des poutres et des pierres, files de chars funèbres, et à travers tout cela court un chien furieux, ou un pourceau immonde se précipite. On pense bien qu'Horace ne négligeait pas la promenade sous les portiques :

c'est là, nous dit-il, que tout en marchant il prenait la résolution de devenir plus sage et meilleur.

Mais, outre la promenade, il y avait à Rome pour Horace les courses obligées, son supplice, et il nous fait connaître les divers quartiers de la ville où se traitaient les affaires : c'était surtout le Forum, où se trouvaient le Janus moyen qui était le lieu principal de réunion pour les gens d'affaires, puis le Putéal de Libon et la statue de Marsyas, près des Rostres, au pied de laquelle se rassemblaient les avocats. Un autre jour, il fallait aller servir de caution à un particulier qui demeurait sur le Quirinal, ce qui n'était pas bien loin de l'Esquilin, demeure de Mécène; mais le même jour Horace devait se rendre de l'autre côté de Rome, à l'extrémité du mont Aventin, pour entendre la lecture d'un poème nouveau. A peine Mécène est-il revenu sur le triste Esquilin, que chacun sollicite Horace, attendant tout de son crédit.

En faisant cette promenade *horatienne*, en allant çà et là avec l'aimable poète, à travers les quartiers de Rome qu'il a parcourus et parfois mentionnés dans ses vers, on arrive sur la *voie Sacrée*, où l'on marche, peut-être comme lui, absorbé dans quelque rêverie frivole :

Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

Et encore à présent il peut arriver qu'on trouve là un fâcheux, qu'ayant lu son Horace on lui dise aussi, pour s'en délivrer, qu'on a une affaire sur l'autre rive du Tibre, près des jardins de César, c'est-à-dire vers la gare du chemin de fer, et que le fâcheux, comme celui d'Horace, se trouve avoir précisément affaire de ce côté. J'ai pour ma part essayé du moyen employé par le poète pour échapper à un *secatore* de son temps, et cet artifice ne m'a pas mieux réussi qu'à lui.

Cette course un peu forcée d'Horace peut être suivie et refaite pas à pas. Horace venait de l'Esquilin, de chez Mécène; il avait trouvé sur son chemin la voie Sacrée, et musait, indolent, parmi les boutiques, se dirigeant peut-être vers celui des deux magasins de ses libraires qui était près de la statue de Vertumne, à l'entrée du quartier étrusque. Une fois là, il aurait poussé, je le crains, jusque dans ce Vélabre où se trouvaient toutes les élégances et toutes les corruptions de la vie romaine; mais la rencontre du fâcheux changea tous ses plans, et Horace n'eut plus dès lors d'autre dessein que de lui échapper. La rencontre se fit sur la voie Sacrée, à un endroit qu'on pourrait presque indiquer, car ce fut avant le point où de sa bifurcation sortait la *voie Neuve*. Bientôt on arrive

par cette rue au temple de Vesta (1), et de là le malheureux Horace, toujours traîné par son bourreau, le suit jusque dans le Transtevère.

Bien qu'Horace ait dit un jour : « Capricieux, j'aime Rome à Tibur et Tibur à Rome, » on voit que réellement il se déplaisait dans la vie agitée de la ville, et aimait la paix et la liberté des champs.

O rus, quando ego te aspiciam?...

est un cri parti du cœur. « Tu sais, dit-il à l'intendant de son habitation rustique, démentant l'inconstance dont il s'accusait tout à l'heure, que, toujours sur ce point d'accord avec moi-même, je quitte à regret la campagne toutes les fois que d'ennuyeuses affaires m'appellent à Rome. » C'est donc à la campagne qu'il faut l'aller chercher, car ce sont les souvenirs et les scènes champêtres qu'il s'est complu à retracer. Celui qui se borne à désigner, sans les décrire, les différens quartiers de Rome, trouve des expressions brièvement, mais vivement pittoresques, quand il s'agit des ombrages de Tibur ou de son habitation de la Sabine.

Je ne saurais mieux indiquer au lecteur comment s'y prend Horace pour donner une idée vraie des lieux qu'en citant quelques lignes de M. Patin, son savant et ingénieux interprète : « Ce n'est pas qu'Horace soit descriptif à la manière des modernes, jamais il ne décrit pour décrire; il n'est jamais long, il s'en faut de tout, ni minutieux dans ses descriptions. Le plus souvent une épithète caractéristique, d'autres fois un petit nombre de circonstances, choisies parmi les plus frappantes, rangées dans l'ordre qui les découvre à une observation rapide, groupées de telle sorte qu'elles révèlent l'idée de l'ensemble, et que le tableau, largement ébauché par le poète, s'achève dans l'esprit du lecteur, voilà la vraie, la grande description de Virgile et d'Horace. Cette description est chez Horace toute passionnée, animée par un sentiment vrai des scènes qu'elle reproduit, par l'amour de quelques lieux préférés, par le goût de la nature champêtre et de la vie rustique. »

Que de vers charmans dans Horace, consacrés à peindre ce Tibur tant aimé, ce délicieux Tivoli dont il est si doux de goûter après lui, je dirai presque avec lui, les impérissables enchantemens! Comment ne pas y murmurer cette ode ravissante dans laquelle,

(1) Le temple de Vesta était sur la voie Neuve. Il est nommé au lieu du temple de Castor à cause de la grande proximité des deux édifices; mais c'est celui-ci que touchait le tribunal du prêteur, devant lequel seulement le fâcheux pouvait avoir affaire pour un procès.

après avoir énuméré les beaux lieux qu'il avait admirés dans son voyage de Grèce, revenant à son cher Tibur, il s'écrie, comme d'autres pourraient le faire aussi : « Rien ne m'a frappé autant que la demeure retentissante d'Albunée (1), l'Anio qui tombe, le bois sacré de Tiburnus et les vergers qu'arrosent les eaux vagabondes ! »

Quam domus Albuneæ resonantis,
Et præceps Anio, ac Tiburni lucus, et uda
Mobilibus pomaria rivis.

Est-il rien de plus gracieux, de plus sonore et de plus frais? Malheureusement il ne reste d'Horace à Tivoli que les cascatelles, dont le murmure semble un écho de ses vers. Les ruines qu'on montre au voyageur, comme celles de la maison d'Horace, ne lui ont jamais appartenu, bien que déjà du temps de Suétone à Tibur on fît voir aux curieux la maison du poète.

C'est une erreur qui date de l'antiquité. Il ne paraît pas qu'Horace ait jamais eu une maison à Tivoli. Il y allait souvent, il y composait des vers, mais sans doute dans la maison de Mécène ou de Varus, l'ami de Virgile, qu'Horace a si bien pleuré. Il dit positivement qu'il ne possède d'autre bien de campagne que ce petit bien de la Sabine que Mécène lui avait donné. Avec quoi eût-il pu acheter une propriété? était-il homme à faire des économies sur les modiques appointemens de la charge de scribe du trésor qu'il avait achetée? Le vœu ou plutôt le rêve que forma Horace de finir ses jours près de Tibur ou dans le doux pays de Tarente ne prouve nullement qu'il ait eu une villa aux environs de Tarente ou de Tivoli. Horace parle aussi d'un séjour dans le frais Préneste, et personne n'a cherché une maison d'Horace à Palestrine. On en peut dire autant de son goût pour Baïes (2).

Le véritable pèlerinage à la demeure champêtre d'Horace, c'est celui qu'on peut faire à sa villa de la Sabine, dont l'emplacement a été si bien déterminé, près de Rocca Giovane, par M. Rosa. S'il ne reste de la maison que des briques et des pierres enfouies à l'endroit où une esplanade en fait connaître aujourd'hui l'emplacement, les lieux d'alentour portent des noms dans lesquels on a pu retrouver les anciens noms. *Varia* est *Vico Varo;* le village de

(1) De la sibylle de Tivoli, dont on croit reconnaître, mais hélas! à tort, le temple élégant suspendu au-dessus d'un gouffre de verdure, d'ondes et de bruit. Voyez Nibby (*Dint.*, III, p. 203). Je pense comme lui que *domus Albuneæ* ne veut pas dire le temple, mais plutôt la grotte de la sibylle. Ailleurs (*Carm.*, IV, 3 10) Horace parle des eaux qui fertilisent Tibur, elles y sont encore, et des épaisses forêts qui l'avoisinent, celles-là n'y sont plus.

(2) *Carm.*, III, 4, 24.

Mandela, dont Horace était voisin, s'appelle *Bardella*; la *Digentia* est devenue la *Licenza*. Il y a aussi la fontaine d'*Oratini*, et, tout près des débris de l'habitation, la colline du poète, *colle del Poetello*. On a reconnu encore le mont Lucrétile, qui protégeait les chèvres d'Horace contre l'ardeur de l'été et les vents pluvieux. Ce pèlerinage, je ne l'ai point fait; je m'engage à l'accomplir. En attendant, j'ai presque vu tous les environs de la villa Sabine d'Horace par les dessins de M. Bénouville et les explications de M. Noël des Vergers, qu'on trouve dans le nouvel et charmant *Horace* de M. Didot. Cette villa est celle que Mécène avait donnée à Horace. C'était « ce champ modeste qu'il avait rêvé, avec un jardin, auprès d'une eau toujours vive (celle qui s'appelle encore *fonte d'Oratini*), et un peu de forêts au-dessus. » La végétation a été changée par la culture, mais les grands traits du paysage subsistent. L'on voit toujours la chaîne de montagnes qui est coupée par une vallée profonde, celle où coule la Licenza, et l'on peut remarquer la justesse de tous les détails de cette description, que le poète semble s'excuser de faire si longue, *loquaciter*, et qui est renfermée dans quelques vers charmans et précis :

Continui montes nisi dissocientur opaca
Valle; sed ut veniens dextrum latus aspiciet sol,
Lævum decedens curru fugiente vaporet.

Quand on est à Rome et qu'on aime Horace, on le suit encore plus loin. On se met en route avec lui, lorsqu'il part pour Brindes, et on l'accompagne au moins jusqu'à Terracine, à la frontière de l'état romain.

En mettant le pied sur la voie Appienne, Horace la salue comme la reine des grandes routes, et encore aujourd'hui nous comprenons son admiration, quand nous la parcourons après lui, marchant entre deux rangées de tombeaux de toutes les formes, de tous les âges, dont les débris attestent la magnificence infiniment variée, et dont quelques-uns sont encore presque intacts, foulant les dalles de lave sur lesquelles sa litière a passé, montant sur les trottoirs qui subsistent, nous retournant sans cesse pour contempler cette double file de ruines qui se prolongent en avant et en arrière, à perte de vue, à travers la campagne immense, inhabitée, silencieuse, traversée par d'autres ruines et terminée par ce mur bleuâtre de montagnes, l'horizon le plus suave et le plus fier qu'il puisse être donné à des yeux humains de contempler.

Nous arrivons ainsi avec Horace à Lariccia. Là nous disons comme lui :

Egressum magna me excepit Aricia Roma,

enchantés de ces délicieux aspects dont Horace, moins occupé que nous ne le sommes du pittoresque, n'a point parlé. La ville moderne de Lariccia s'est perchée, comme il arrive souvent, dans la citadelle de la ville ancienne. M. Pierre Rosa, cet explorateur infatigable et sagace de la campagne romaine, qui excelle à découvrir les ruines que son aïeul Salvator Rosa aimait à peindre, a cru retrouver les restes de la petite auberge où Horace a logé (*hospitio modico*), et même des vases contenant l'orge destinée aux montures des voyageurs. Arrivés à l'entrée des marais Pontins, nous ne pouvons pas faire comme Horace, qui s'embarqua le soir sur un canal pour les traverser; ce canal n'existe plus. Les marais Pontins ne sont plus des marais, mais des prairies à demi noyées, où croît une végétation luxuriante, où l'on voit les bergers à cheval pousser de leurs longues lances les bœufs enfoncés jusqu'au poitrail dans les grandes herbes. On roule rapidement sur une bonne route qui a remplacé la route antique, souvent envahie par les eaux au temps de Lucain :

Et quæ Pontinas via dividit uda paludes.

Horace préféra le canal à la route de terre, peut-être parce que le chemin était dégradé momentanément. Cette conjecture de M. Desjardins me paraît plausible. « Horace, dit-il, s'embarque le soir sans avoir soupé, se condamnant à ne point dormir pour faire un trajet de cinq lieues, auquel il fallut consacrer toute la nuit et une partie de la matinée du lendemain, en suivant le canal. En admettant comme vraisemblable qu'un épicurien, qui plaçait au nombre des malheurs tout ce qui devait lui imposer quelque gêne, choisît sans motif ce mode fatigant de transport, il est peu probable que les gens d'affaires, les personnes pressées d'arriver, se soumissent par fantaisie aux ennuis d'un pareil trajet. » Cependant il faut reconnaître qu'au dire de Strabon il était d'un usage très général de prendre cette voie, surtout la nuit.

Le moment de l'embarquement, la confusion qui s'ensuit, l'entassement des voyageurs dans le *coche* de Terracine, sont peints par Horace avec une amusante vivacité. « Les bateliers et les esclaves se disent des injures. — Aborde ici. — Tu en mets trois cents. Oh!... c'est assez... — Pendant qu'on paie sa place et qu'on attelle la mule, une heure se passe. » A entendre ces injures échangées, ces cris, à voir la lenteur avec laquelle on procède et le nombre de voyageurs qu'on empile dans le bateau, on dirait qu'Horace a eu affaire à des Romains d'aujourd'hui. Ce qui suit est encore caractéristique des mœurs du pays, et il n'est pas de voyageur en Italie qui ne se rappelle quelque incident pareil à celui qu'Horace va raconter.

« Les cruels moustiques et les grenouilles des marais éloignent de nous le sommeil. Les mariniers et les passagers bien abreuvés chantent à l'envi leur maîtresse absente. Enfin, au moment où les voyageurs fatigués commencent à s'endormir, le conducteur paresseux envoie paître sa mule, attache à une pierre la corde de la barque, et, couché sur le dos, ronfle de grand cœur. Le jour était venu, et nous ne sentions pas le bateau marcher. L'un de nous, à tête vive, s'élance, et d'un bâton de saule laboure la tête et les reins de la mule et du batelier. »

Horace excelle dans les détails familiers. Ce n'est pas un touriste cherchant des *impressions;* il voyage un peu à la manière de Montaigne, nous parlant de ses maux d'yeux, comme celui-ci de ce qu'il appelle sa colique. Cependant l'un et l'autre, quand il leur en prend fantaisie, rencontrent des traits qui peignent. Ainsi Horace nous montre par un vers la ville volsque d'Anxur posée sur les rochers blancs qui dominent la moderne Terracine :

Impositum saxis late candentibus Anxur.

Ce vers n'est-il pas tout un tableau, tracé, comme faisaient les anciens, d'un pinceau sobre et vif?

Mais revenons à Rome. Horace n'a pas seulement caractérisé l'aspect de plusieurs parties de la ville qu'il avait devant les yeux; par une divination singulière, épouvanté du danger des dissensions civiles, il a prévu et prophétisé l'aspect que présenterait un jour la cité d'Auguste, quand elle serait envahie par les barbares; et au milieu du luxe et de l'opulence d'une civilisation qui semblait assurée, le poète, en général optimiste, s'est écrié : « Vainqueur, le barbare foulera aux pieds la cendre de Rome, où résonnera le sabot de son coursier. » Horace, chose étrange, semble entendre retentir sur la voie Sacrée le galop triomphant du cheval d'Alaric.

Horace ne nous a pas appris où était sa maison de ville; probablement sur le mont Esquilin, où habitaient Mécène et, non loin de lui, Properce et Virgile. Ce qui est certain, c'est qu'Horace fut enterré dans les jardins de Mécène et auprès de celui-ci. Cette sépulture honore l'homme puissant qui, dans son testament, disait à Auguste : « Souviens-toi d'Horatius Flaccus comme de moi-même, » et qui, après avoir accueilli et protégé Horace pendant sa vie, devait encore accueillir et protéger sa cendre, quand le poète ne serait plus. Oui, le souvenir de Mécène mérite d'être associé à celui d'Horace, non pas seulement parce qu'il fut pour lui un protecteur, mais parce qu'il mit de la grâce dans sa protection, encourageant la timidité du jeune homme inconnu qui l'abordait comme le fils

d'un affranchi pouvait aborder le descendant des Lucumons d'Étrurie, et qui bientôt se sentait à l'aise auprès du troisième personnage de l'empire. Après avoir présenté Horace à Auguste, non-seulement Mécène invitait le poète à souper, mais, ce qui est plus aimable, il allait souper chez lui. Bien des riches ont porté ce nom de Mécène pour avoir encouragé les hommes de lettres tout différemment, c'est-à-dire les payant pour leur platitude et se remboursant en impertinence, les invitant à souper au bout de leur table somptueuse, au lieu de faire comme Mécène, qui allait dans la villa modeste d'Horace boire son petit vin de la Sabine. Le vrai Mécène était simple et cordial, quoiqu'il fût riche et en faveur. Y en a-t-il eu beaucoup d'autres comme celui-là?

A-t-on à Rome un portrait de Mécène? Visconti reconnaissait ce personnage dans un prétendu Cicéron du Capitole. Plusieurs juges compétens, P.-E. Visconti, Missirini, Cigognara et Raoul-Rochette, se sont accordés à voir un Mécène dans un buste trouvé à Carseoli, qui ressemble à deux pierres gravées qui le représentent d'après Visconti. Dans le buste, le haut de la tête est chauve, particularité caractéristique de Mécène, qui, pour cette raison, était dans l'usage de se couvrir la tête de son manteau.

Les jardins de Mécène, que consacre la sépulture d'Horace, étaient sur l'Esquilin, alors aussi bien qu'aujourd'hui presque entièrement couvert de jardins. Ils avaient remplacé le cimetière des pauvres, où, comme dans les *campi santi* de nos jours, il n'y avait pour les cadavres des indigens que des fosses communes, appelées puits (*puticuli*). Mécène fit disparaître ce lieu infect où les ossemens laissés sans sépulture appelaient les loups et les oiseaux de proie, où Horace avait placé la scène des affreux enchantemens de Canidie, et le remplaça par ses jardins magnifiques. L'assainissement du quartier y gagna, et Horace put dire que les Esquilies étaient devenues salubres.

La maison de Mécène devait être considérable. On sait que le descendant des rois étrusques y avait réuni toutes les recherches du *comfortable*. Quand Auguste était malade, il se faisait transporter chez Mécène. En sa qualité de descendant des Étrusques, qui avaient, dit-on, inventé les tours, Mécène en avait fait construire une très élevée; au sommet était un belvédère d'où il considérait, dit Horace, la fumée et l'agitation de l'opulente Rome; c'est probablement de là que Néron prit plaisir à la voir brûler (1). Il

(1) Quant à l'édifice qui, à Tivoli, porte le nom de maison de Mécène, et dans lequel on a fait servir aux travaux d'une usine une portion des cascatelles chantées par Horace, il est reconnu aujourd'hui que c'était un temple, et un temple d'Hercule. On a trouvé une inscription qui le prouve.

avait aussi la vue de Tibur, baigné par les eaux des pentes d'Æsula et des coteaux de Tusculum; c'est un point du magnifique horizon de Rome saisi et *croqué* pour ainsi dire en passant par Horace. En supposant que les jardins de Mécène s'étendissent jusqu'au pied de l'Esquilin, et vinssent, ce qui est assez naturel, rejoindre le quartier élégant des Carines, on peut admettre qu'ils atteignaient le lieu où depuis Titus bâtit ses thermes sur une partie de la Maison-Dorée de Néron. Au-dessous de ces deux étages de constructions impériales, on voit des traces d'une construction plus ancienne attribuée à Mécène : c'est un reste de pavé en mosaïque, d'une élégante simplicité, qui par là conviendrait très bien à une époque encore voisine de la république et au goût exquis de Mécène. Horace a peut-être soupé dans cette chambre, ornée d'une mosaïque aussi finement travaillée que ses vers.

Il est un poète de ce temps dont le nom ne rappelle pas la protection accordée aux lettres par Auguste, car Auguste fut son persécuteur et son bourreau : il le fit mourir consumé de la fièvre lente de l'exil, le reléguant, lui, l'aimable et brillant Ovide, à l'extrémité du monde romain. Ce n'est pas à Rome, c'est aux bords lointains du Danube qu'il faudrait aller chercher le tombeau d'Ovide, dans un pays barbare où l'on a cru en vain le retrouver. Il y a bien, près de Rome, le tombeau des Nasons, en un lieu d'où la campagne romaine se présente dans toute sa sauvage et sublime beauté, mais la cendre du plus illustre des Nasons est absente de leur sépulture. Des peintures ornaient ce sépulcre; on avait cru y reconnaître Ovide dans un poète conduit aux Champs élyséens par Mercure et des sujets empruntés à ses *Métamorphoses*; mais il a fallu renoncer à cette supposition. Rien ne rappelait, dans le tombeau des Nasons, le banni qui fut leur seule gloire. Rien ne prouve que le sort lui ait accordé ce qu'il demandait à ses amis d'une manière si touchante : « Faites que mes os soient rapportés dans une petite urne; ainsi je ne serai pas exilé encore après ma mort; placez mes restes sous la terre aux portes de Rome. »

Inque *suburbano* condita *solo* (1).

Quelle a été la cause du malheur d'Ovide? C'est encore un mystère. On voit, par *les Tristes*, que deux crimes lui étaient reprochés. L'une des accusations était ridicule : c'était d'avoir écrit l'*Art d'aimer*, d'avoir, comme il le dit spirituellement, enseigné ce que tout le monde sait. Louis XV mettait quelquefois les écrivains à la

(1) Ovide pensait certainement au tombeau de sa famille, à ce tombeau des Nasons qu'on a découvert à quelques milles de Rome.

Bastille, mais il n'a pas imaginé d'envoyer Gentil-Bernard au Canada. D'ailleurs presque tous les poètes contemporains d'Ovide, notamment Horace, Virgile dans ses églogues, avaient écrit des vers plus répréhensibles que ceux d'Ovide, car ce dernier ne chanta que des passions qui peuvent se comprendre. Les vers d'Auguste sur Fulvie sont d'une grossièreté qu'Ovide ne se permit jamais. Le poète banni parle d'un autre tort qu'il confesse, et qui seul a pu être la cause véritable de son exil. Il y revient plusieurs fois, toujours en termes obscurs, s'accusant d'avoir vu ce qu'il ne devait pas voir:

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?

« Pourquoi ai-je vu quelque chose? pourquoi mes yeux furent-ils coupables? » Il se compare à Actéon. Ce que ses regards ont rencontré sans dessein peut faire rougir, et il doit le cacher :

Et quæcumque adeo possunt afferre pudorem,
Illa tegi cæca condita nocte decet.

Ces expressions voilées se rapportent très bien à quelque honte de la famille impériale, à un amour incestueux d'Auguste pour sa fille Julie, dont Ovide aurait été le témoin involontaire. L'une et l'autre en ce genre étaient capables de tout. On a supposé qu'il s'agissait d'une aventure entre Julie et Ovide lui-même; mais les aveux et les réticences du poète ne s'accordent point avec une telle supposition (1) : ils s'expliquent mieux, si l'on admet que l'inceste impérial dont Caligula devait donner l'exemple avec ses trois sœurs avait commencé sous le toit modeste du sage Auguste (2). J'avoue avoir de la peine à croire qu'Ovide eût rappelé si souvent un tel souvenir au coupable; mais ce soupçon flétrissant est une juste punition du mystère qu'Auguste a laissé planer sur la faute si barbarement punie d'Ovide.

(1) Ovide dit positivement qu'il parle de la faute d'un autre :

Alterius facti culpa silenda mihi.
(*Trist.*, II, 208.)

Dans quelques passages, il est parlé d'une erreur :

Sed partem nostri criminis error habet.
(*Ib.*, III. 5, 48.)
Principiumque mei criminis error habet.
(*Ib.*, III, 6, 26.)

Ovide semble vouloir insinuer qu'en voyant ce qu'il a cru voir il s'est trompé.

(2) Voltaire semble avoir admis à la fois l'amour d'Ovide et celui d'Auguste pour Julie :

Amant incestueux de sa fille Julie,
De son rival Ovide il proscrivit les vers.
(*Épître à Horace.*)

Ovide a eu, dans ses *Fastes*, occasion de mentionner plusieurs localités de Rome, et j'ai eu soin de les signaler quand elles se présentaient. Les abords et les monumens du Palatin sont décrits dans une élégie des *Tristes*, et par le livre même d'Ovide, ce livre qu'il envie, parce qu'il verra Rome. « Je suis, dit-il, le livre du pauvre exilé, envoyé par lui à Rome. Indiquez-moi mon chemin dans cette ville où je suis étranger. Un seul ami s'est offert pour me guider. » Le livre suppliant se met donc en route vers le Palatin, il vient au quartier des libraires, près de l'Argiletum et de la Suburra. « Voici d'abord, lui dit son guide, les *fora* de l'empereur, c'est-à-dire le forum de César, le forum d'Auguste et l'ancien forum du peuple romain, devenu lui aussi le forum de César; puis voici la voie Sacrée; ceci est le lieu saint où Vesta garde le Palladium et le feu divin. A côté fut l'humble Regia de l'antique Numa. » Nous pouvons suivre facilement de place en place le livre errant; sa marche nous a conduit au forum d'Auguste près de l'arc de Titus. Là, nous tournons avec lui à droite, et entrons par la porte du Palatin, voisine du temple de Stator. Nous arrivons ainsi à la maison d'Auguste; nous reconnaissons les lauriers qui croissaient devant la porte, la couronne de chêne en mémoire des citoyens conservés, ce qui fournit au livre d'Ovide l'occasion de s'écrier : « Joins, père très bon, à ceux que tu as conservés un citoyen relégué aux extrémités de la terre! »

Puis, poursuivant sa route, le livre, avec son guide, monte l'escalier du temple d'Apollon, escalier que les vers d'Ovide nous prouvent avoir été très élevé :

> . . . . . Gradibus sublimia celsis
> Ducor ad intensi candida templa dei.

Il voit les statues des Danaïdes et nous apprend que Danaüs était représenté un glaive à la main. Enfin il veut entrer dans la bibliothèque. « Là, je cherchais mes frères, dit-il, excepté ceux que leur père voudrait n'avoir pas mis au monde, » c'est-à-dire les trois livres de l'*Art d'aimer*, cause ou plutôt prétexte de sa ruine. Ce jeune frère veut prendre place près de ses aînés; mais le gardien du lieu, le *custos*, comme on dit encore à Rome (*custode*), repousse l'étranger et le force à sortir de ce lieu saint. Il gagne alors les temples qui touchent au théâtre voisin, c'est-à-dire tente de pénétrer dans la bibliothèque du portique d'Octavie, placée près du théâtre de Marcellus, puis dans l'atrium de la Liberté, dans la bibliothèque de Pollion; mais là encore l'entrée lui est refusée. Tout cela veut dire, ce me semble, que les bibliothèques impériales et particulières se fermèrent devant le livre qui contenait

les plaintes et les supplications d'Ovide. C'est une dureté de plus d'Auguste envers sa victime.

Le quartier de Rome où l'exilé suivait en pensée la marche timide de son livre cruellement repoussé, ce quartier était le sien; il logeait près du Capitole; on le voit par la belle élégie où il retrace ses derniers momens de Rome :

Quæ mihi supremum tempus in urbe fuit.

Dans cette triste nuit, la lune éclairait pour lui les temples du Capitole. Ovide y peint sa douleur en traits que les exilés reconnaîtront, et quel exil que celui de Rome pour un Romain! Il peint aussi le désespoir de sa femme. Ovide, ce me semble, n'eût pas osé le faire, s'il avait été trop mauvais époux. On peut admettre qu'il était alors un peu revenu de ses erreurs de jeunesse. La généreuse conduite d'une épouse qui lui resta courageusement dévouée me porte à croire qu'il n'avait eu avec elle que des torts qu'on peut pardonner. Celle qui protégea si noblement les intérêts et l'infortune du banni protége encore sa mémoire. Elle a inspiré à l'auteur léger de l'*Art d'aimer*, mûri par l'âge et le malheur, des vers d'une tendresse grave et pénétrante qui font penser à un sonnet de Pétrarque. « Toi que j'ai laissée jeune lorsque je quittai Rome, tu dois avoir vieilli par mes maux. Oh! fassent les dieux que je te voie telle que tu es devenue, et que je puisse baiser avec tendresse tes joues changées! »

Nous devons au malheur d'Ovide des descriptions de Rome d'un genre particulier, des descriptions que lui dictent l'imagination et le souvenir. « Rome et ma maison m'obsèdent, et le regret des lieux, et tout ce qui reste de moi dans la ville que j'ai perdue... Devant mes regards sont errantes ma maison, Rome, la forme des lieux. »

Roma domusque subit, desideriumque locorum.

. . . . . .

Ante oculos errant domus, urbs et forma locorum.

La privation du pays natal lui en fait vivement sentir le charme. « Je ne sais, dit l'exilé, par quelle douceur il nous tient saisis et ne nous permet pas de l'oublier; » puis vient ce qui est toujours pour lui la conclusion : quoi de meilleur que Rome?

Quid melius Roma?...

Sa consolation et son tourment étaient de se transporter en esprit dans cette Rome, tout son désir de suivre par la pensée les différentes phases de la journée romaine, de parcourir cette ville bien-

aimée, d'en ranimer devant lui l'image, d'en contempler les merveilles. « Voici, dit-il, que les débats du Forum sont terminés : les jeux équestres, les combats simulés, les luttes commencent; la scène se remplit, les spectateurs applaudissent dans le Champ de Mars; on lance la balle, on roule le cerceau; puis les trois théâtres s'ouvrent à la multitude après les trois forum. » Tantôt Ovide visite en idée sa demeure, depuis si longtemps abandonnée; tantôt, s'élançant à travers les principaux monumens de Rome, il les voit et les montre de loin, comme s'il était réellement au milieu d'eux. « De ma maison, je me dirige vers chaque endroit de la belle ville; je vois, je perce tout par les yeux de la pensée, les forum, les temples, les théâtres tapissés de marbre; puis m'apparaît le portique immense s'étendant sur le sol aplani, les gazons du Champ de Mars qui regardent les beaux jardins d'Agrippa, les Euripes, l'eau Virgo. »

Dans cette énumération, Ovide a eu soin de faire entrer les nouveaux embellissemens de Rome : inutile effort pour désarmer l'inflexible cruauté d'Auguste. Parmi toutes ses réminiscences, on sent l'élan de son âme vers la ville absente. Rome apparaît sans cesse à l'exilé avec la vivacité douloureuse du regret : l'on applaudit ses vers sur le théâtre; là sont quelques amis vrais dont la fidélité le console, et des amis ingrats dont la trahison vient le déchirer; là est une société de poètes auxquels il recommande de se souvenir de lui le jour de leur réunion, bien qu'il ne soit plus, dit-il, un poète romain, mais un bel esprit sarmate. « Pourquoi vous envoyer ces vers? s'écrie-t-il. C'est que je veux de quelque manière être avec vous. » S'il célèbre dans son désert le jour natal de sa femme, il croit voir la fumée de l'encens se diriger du côté de l'Italie. Malheureusement, ce n'est pas toujours une illusion aussi touchante qui le transporte à Rome, c'est aussi la pensée d'un triomphe de Tibère, de Tibère qui devait être pour Ovide aussi inexorable qu'Auguste. La vive imagination du poète voit et peint de loin, comme si elle était présente, cette scène triomphale à laquelle on aimerait mieux qu'il applaudît moins. Il est encore plus triste de l'entendre, quand il a reçu les portraits d'Auguste, de Tibère et de Livie, déclarer qu'il est de retour à Rome, puisqu'il jouit de ces présences augustes et qu'il ne lui manque plus que de voir la maison du Palatin pour s'y croire revenu tout à fait. « Quand je vois César, il me semble que je vois Rome. » Certes, pour le pauvre banni, le mensonge de la flatterie ne pouvait aller plus loin.

Ovide se relève trop rarement par la fierté du poète, auquel nul ne peut enlever son génie et sa gloire. Il le fait cependant une fois, et cette fois les sept collines lui apparaissent plus noblement. « On

m'a enlevé tout ce qui pouvait m'être ravi, mais mon génie me reste, et j'en jouis. Quand on trancherait mes jours par le glaive, ma gloire survivrait à ma vie, et tant que Rome de ses montagnes contemplera l'univers soumis, *je serai là.* »

Deux autres poètes du temps d'Auguste méritent de trouver place ici, parce qu'ils ont esquissé en passant quelques vues de Rome, et tracé quelques croquis de la vie romaine. Ces poètes sont Tibulle et Properce.

A cet égard, il y a moins à recueillir chez Tibulle, qui mourut jeune, — à trente-six ans, comme Raphaël et Mozart, — suivit Messala en Orient et dans la Gaule, des bords du Cydnus à ceux de l'Adour, et vécut souvent hors de Rome. Dans son petit bien de Pedum, il se complaît dans la peinture ou plutôt le rêve de la vie champêtre, auprès de sa Délie. Il a décrit avec un grand charme les occupations et les fêtes rurales, entre autres la fête de Palès, dans laquelle on purifiait les champs et les troupeaux, selon l'antique rite des aïeux, que Tibulle nous a conservé. Dans ce tableau très circonstancié et très vivant de la vie rustique près de Rome, on ne trouve nul trait individuel et local; nous ne saurions pas même que la villa de Tibulle était à Pedum, si Horace ne nous l'avait appris.

Il ne nous donne non plus aucun renseignement sur son existence à Rome. Il chante la simplicité de la Rome antique, et, comme Virgile, Properce, Ovide, il l'oppose ingénieusement à la magnificence de la Rome de son temps. « Alors, dit-il par un retour rêveur vers les âges lointains, les vaches paissaient les herbages du Palatin, et il y avait des chaumières sur le Capitole. » Ce contraste frappait alors d'autant plus que l'empire, qui apparaissait comme un nouveau commencement quand il était réellement (pour emprunter une expression célèbre) le *commencement de la fin*, ramenait les Romains au souvenir du fondateur antique dont Auguste aspirait à renouveler l'institution, et de l'âge d'or, que, par une une illusion bientôt détrompée, on se flattait de voir renaître. Tibulle, du reste, paraît avoir conservé dans sa vie, que la tendresse remplissait, les croyances ou au moins les pratiques de la vieille superstition romaine : il consulte les sorcières de l'Esquilin; il écoute le discours que lui adresse dans la rue une prêtresse furieuse de Bellone, qui, selon l'usage de ce culte emprunté à celui de Cybèle, a fait couler volontairement son sang. Enfin, s'il a offensé les dieux, il est prêt à faire, pour les désarmer, ce que fait encore chaque jour un pénitent romain : à se prosterner dans le temple, à en baiser le seuil, à se traîner à genoux vers les portes et à les frapper de son front.

A ces réminiscences près d'un passé très ancien, Tibulle ne nous

parle guère de Rome que pour exprimer la douceur qu'il goûte à ne pas s'y trouver.

Ferreus est, eheu! quisquis in urbe manet..

Une fois cependant il la regrette, c'est lorsque, partant pour la guerre avec Messala, il lui coûte d'abandonner Délie; il se peint alors inventant des prétextes à retarder son départ, et Délie en pleurs, se retournant pour contempler, de la porte Capène, cette voie Appienne où elle le cherche encore quand elle ne le voit plus :

Quin fleret, nostras respiceretque vias.

Rome apparaît dans les regrets de Tibulle, quand, tombé malade à Corcyre, il craint d'y mourir seul, loin de sa sœur et de sa mère. Cette douleur lui fut épargnée. Il mourut à Rome; sa mère lui ferma les yeux; sa sœur vint à ses funérailles. De loin, Tibulle avait rêvé son retour inattendu à Rome, la surprise et la joie de Délie; il avait écrit ces vers, qui sont au nombre des plus touchans de l'antiquité :

Tunc veniam subito, nec quisquam nuntiet ante :
Sed videar cœlo missus adesse tibi.
Tunc mihi, qualis eris, longos turbata capillos,
Obvia nudato, Delia, curre pede...

Mais depuis ce temps il avait quitté Délie, ou Délie l'avait quitté; il avait aimé une autre femme, appelée Némésis : « Toutes deux, dit Ovide, vinrent donner des baisers à son cadavre. »

Properce nous a plus appris sur lui-même que Tibulle, et nous pouvons mieux le suivre à Rome, d'où il ne paraît pas être sorti. Il n'a pas suivi, comme Tibulle, la guerre et les camps; sa vocation n'était point pour les armes :

. . . . . Non natus idoneus armis.

C'est ce que disait déjà Cicéron. Cela était nouveau : un Romain osait avouer qu'il n'avait rien du guerrier, qu'il était ce que nous appellerions un pur homme de lettres.

Properce aimait Rome, et il nous apprend que Cinthie l'aimait à cause de lui. « Je lui suis cher, dit-il, et, à cause de moi, Rome lui est chère. »

Illi carus ego, et per me carissima Roma
Dicitur.

A un ami qui veut partir, il dit : « Toutes les merveilles le cèdent à la terre romaine. La nature y a placé tout ce qui peut se trouver

ailleurs... Là coule l'Anio des sommets du Tibur, et toi, Clitumne, et toi, eau Marcia, sur un monument immortel; là sont les eaux sœurs des lacs d'Albe et de Némi, et l'onde où le coursier de Pollux s'est désaltéré... Rome est ta mère, ô Tullus, et le plus beau séjour du monde. »

Ses amis lui reprochent de ne pouvoir la quitter. S'il la quitte dans un dépit amoureux contre Cinthie, il regrette bientôt, sur la mer et au milieu des tempêtes, Rome et Cinthie. Ces souvenirs le suivent dans la solitude, où il avait gravé le nom de Cinthie sur les rochers et sur l'écorce des arbres :

Quid mihi desidiæ non cessas fingere crimen,
Quod faciat nobis conscia Roma moram?

La navigation qu'il entreprit le conduisit à Athènes, où il nous apprend qu'il veut se guérir de son amour, en ce moment mal récompensé. Ce voyage d'Athènes lui apparaît comme nous apparaît aujourd'hui un voyage de Rome; il verra des tableaux et des théâtres :

Aut certe tabulæ capient mea lumina pictæ,
Sive ebore exactæ, seu magis ære manus.

Properce, qui était savant, trop savant pour un poète, et surtout pour un poète érotique, aimait Rome en érudit, comme nous autres qui y venons l'étudier avons droit de l'aimer. Il avait formé le dessein, qu'il n'exécuta point, de chanter ses gloires anciennes et nouvelles, depuis Romulus jusqu'à Auguste. Cependant il lui resta des études qu'il avait faites pour son ouvrage sur Rome un penchant manifeste à placer dans ses élégies le résultat de ces études à côté de l'érudition mythologique dont il les a trop remplies. J'ai eu souvent à le citer dans la partie de mon ouvrage qui touche aux origines de Rome. Nul poète latin n'a eu autant que lui le sentiment de la Rome primitive.

Properce s'est chargé du soin de nous donner son adresse un jour qu'il a perdu ses tablettes, ses précieuses tablettes. « Elles n'étaient pas dorées, le buis était commun, la cire grossière; mais, envoyées à Cinthie et renvoyées par elle, on y lisait des choses charmantes : « Paresseux, qu'es-tu devenu hier? quelque autre t'a-t-elle semblé plus belle que moi? » ou bien : « Viens aujourd'hui,

Cessabimus una;
Hospitium tota nocte paravit amor. »

« Et un avare y écrit ses comptes! » ajoute Properce. Pour les recouvrer, il promet une récompense honnête, et ordonne à un es-

clave de faire poser une affiche sur une colonne, quelque colonne de temple ou de portique, et de mettre dans l'affiche que le maître des tablettes demeure sur l'Esquilin.

C'est probablement à tort que j'ai indiqué cette habitation de Properce parmi celles des familles de race sabine ou sabellique comme lui, — il était Ombrien, — établies anciennement sur le mont Esquilin, car il n'avait ni aïeux ni fortune : c'est lui-même qui nous l'apprend (1). La raison qui lui avait fait choisir l'Esquilin pour lieu de sa demeure était plus vraisemblablement le voisinage de Mécène, qui fut toujours bienveillant pour Properce comme pour Horace.

Properce, du reste, s'arrangeait très bien de sa pauvreté, pourvu qu'il conservât l'amour de Cinthie. Il n'envie la richesse de personne, comme il le dit à un ami opulent qui avait une villa au bord du Tibre, avec un grand parc d'où, couché mollement sur la rive du fleuve, il buvait dans des coupes, ouvrage de Mentor, en contemplant la course rapide des barques à voile et la marche lente des bateaux qui remontaient tirés par des cordes :

Et modo tam celeres mireris currere lintres,
Et modo tam tardas funibus ire rates;

spectacles, surtout le second, que l'on peut, sans être plus riche que Properce, se donner encore aujourd'hui au bord du Tibre.

Mécène encourageait Properce dans l'entreprise de son poème national, parce qu'il devait aboutir à Auguste ; mais Properce, qui avait accepté cette tâche pour plaire à Mécène, comprit que son génie n'était point là. Il se contenta de souhaiter à Auguste la conquête du monde, à laquelle Auguste ne pensait point, comme Horace lui prédisait la prochaine soumission de l'Inde et de la Chine. Properce, qui a renoncé à toute gloire militaire, sera content s'il assiste aux triomphes de l'empereur, s'il voit son char chargé de dépouilles s'arrêter fréquemment dans sa marche pour qu'Auguste reçoive les applaudissemens du peuple. Lui cependant, appuyé sur le sein de la jeune fille qu'il aime, lira les noms des villes conquises, verra les traits et les arcs des soldats étrangers, les chefs assis sous les trophées d'armures, et il lui suffira d'applaudir avec la foule dans la voie Sacrée.

L'aimable Tibulle est le seul des poètes de ce temps auquel je n'aie pas à reprocher un vers en l'honneur d'Auguste. Les âmes tendres ne sont pas toujours les plus faibles.

Les élégies de Properce contiennent aussi des peintures de la

(1) *Eleg.*, II, 34, 55 et 56.

Rome de son temps. Il nous a déjà décrit le portique de Pompée et le temple d'Apollon ; il nous promène dans le Champ de Mars, ce lieu de rendez-vous des jeunes Romains, — et où les dames romaines venaient aussi se montrer, — sous les portiques, au théâtre, si dangereux pour la vertu, et où la sienne ne savait résister ni à une attitude gracieuse, ni à un chant sur la scène, ni près de lui à une robe entr'ouverte ou à de beaux cheveux.

Heureusement il n'entre point dans mon sujet, car je serais fort embarrassé pour le faire, d'exposer tous les préceptes dont se compose la science qu'Ovide a appelée l'*Art d'aimer*, et où le véritable amour, qui n'est pas un art et qui ne s'enseigne pas, tient très peu de place; mais il en est que je puis et que je dois mentionner ici, car ils se rapportent aux divers monumens de Rome dont j'écris l'histoire.

Au premier rang sont le grand cirque et les trois théâtres de Rome, toujours désignés ainsi, ce qui prouve que nous les connaissons tous : Ovide, dans l'intérêt de l'art qu'il enseigne, recommande de les fréquenter. Les instructions qu'il donne à ce sujet au disciple qu'il veut former contiennent d'assez curieux renseignemens sur les mœurs de la ville impériale et les habitudes de la galanterie romaine.

D'abord on voit que les femmes accouraient en foule au théâtre et au cirque; « elles s'y précipitaient, dit-il, comme des légions de fourmis et des essaims d'abeilles, » et, malgré les prescriptions d'Auguste, qui les avaient reléguées dans ce que nous appelons le *paradis*, y étaient assises à côté des hommes, auxquels Ovide enseigne à tirer parti de ce rapprochement forcé :

Proximus a domina, nullo prohibente, sedeto.

Il nous apprend aussi, ce que nous aurions peut-être deviné, qu'elles venaient au théâtre très parées, autant pour être vues que pour voir.

Sic ruit in celebres cultissima fœmina ludos.
. . . . . .
Spectatum veniunt, veniunt spectentur et ipsæ.

Aux processions du cirque, dans lesquelles on promenait les images des dieux, que chacun applaudissait plus ou moins selon sa dévotion particulière, Ovide recommande à son amoureux d'applaudir surtout quand passera la statue de Vénus. Si un peu de poussière tombe sur le vêtement blanc de sa belle voisine, qu'il s'empresse de l'en débarrasser, et qu'il fasse de même, s'il n'y a pas de poussière :

Utque fit, in gremium pulvis si forte puellæ
Deciderit, digitis excutiendus erit :
Et si nullus erit pulvis, tamen excute nullum.

Ovide recommande une foule de petits soins qui, à l'en croire, ont souvent réussi : arranger un coussin, rafraîchir l'air avec un *flabellum* autour de la belle, ou placer un tabouret sous ses pieds; ou encore on peut lui conseiller de glisser ses pieds dans les intervalles des barreaux de la grille qui la sépare du *podium*. « Lève-toi quand elle se lève, dit-il, et, tant qu'elle est assise, demeure assis. »

On voit par Ovide que les théâtres à Rome, de son temps, étaient déjà une école de corruption :

Ille locus casti damna pudoris habet,

et dans son poème intitulé *le Remède de l'Amour* il peint leurs dangers dans les mêmes termes que les pères de l'église, dont ces aveux du léger poète justifient la sévérité.

Et puis le cirque a beaucoup d'avantages, dit Ovide : il offre des moyens d'entamer la conversation; ce qui est annoncé publiquement peut fournir les premiers mots. « N'oublie pas de demander à qui appartiennent les chevaux qui vont courir. » — « Ce cheval est-il à Borghese, celui-ci à Piombino? » Voilà ce qu'on se dit aujourd'hui pendant le carnaval, sur les estrades de la Place du Peuple, avant la course des *Barberi*. — Ovide a soin d'ajouter : « Bon ou mauvais, déclare-toi toujours pour celui qu'elle favorise. »

Ovide énumère les promenades que doit fréquenter celui qui cherche une beauté à séduire. Nous savons déjà qu'il doit aller, très soigné de sa personne, dans le portique de Pompée, qui est indiqué comme la promenade d'été. Le poète nomme avec lui d'autres portiques que nous connaissons, celui d'Apollon sur le Palatin, celui d'Octavie, celui d'Agrippa, et le portique Livius, orné de peintures anciennes; même il permet, ce qui n'est pas très discret, de suivre celle qu'on veut toucher. « Elle erre d'un pied indolent sous le vaste portique; mesure ton pas attardé sur les siens. Tantôt passe devant elle, tantôt reste en arrière; précipite tour à tour et ralentis ta marche; ne crains pas de franchir quelques colonnes pour te trouver à ses côtés. »

Abusant des choses sacrées pour un but très profane, Ovide engage aussi son disciple à fréquenter les temples, celui où l'on célébrait les fêtes d'Adonis, — ce devait être le temple de Cybèle, sur le Palatin, — le temple d'Isis, à ce moment hors de Rome, où il se passait bien des choses dont il valait mieux ne pas s'informer; il l'exhorte même à se mêler à la foule des Juifs, quand ils hono-

rent le septième jour, le sabbat. Je crains que, dans les belles *funzioni*, nom qu'on donne aux pompeuses cérémonies du culte romain, il ne se trouve plusieurs jeunes gens qui, sans le savoir, suivent les conseils d'Ovide plus qu'ils n'écoutent les conseils de leur confesseur, — et ils en ont un, car à Rome, quand on ne se confesse pas, on va en prison.

Ovide ne veut pas qu'on manque d'assister à un triomphe, quand viendra celui qu'il présage pour le jeune Caïus. « Les jeunes gens et les jeunes femmes seront mêlés pour le contempler; ce jour répandra un entrain général. Alors une d'entre elles te demandera les noms des rois enchaînés, et des statues qu'on porte, des pays, des fleuves et des montagnes. Réponds à tout, et même n'attends pas qu'on t'interroge : Voilà l'Euphrate, le front couronné de roseaux; celui qui a une chevelure azurée, ce sera le Tigre; de ceux-ci, tu feras des Arméniens; cette région, c'est la Perse; cette ville est située dans la vallée des Achéménides. Tu diras : « Voici tel général, voici tel autre, nommant juste, si tu peux, sinon le mieux possible. »

Le spectacle des triomphes nous ramène à la voie Sacrée, dont nous avons appris à connaître les habituées. C'était aussi là, ou près de là, que l'on achetait les cadeaux qui devaient gagner leurs pareilles d'un étage plus relevé. La voie Sacrée côtoyait un marché; ce marché était le *marché des gourmands*, *forum cupedinis;* on y vendait des comestibles. Ovide recommande à l'amant de faire porter chez celle à qui il veut plaire, comme s'ils venaient de sa villa, près de Rome, des fruits ou du gibier achetés dans la voie Sacrée.

La voie Sacrée était bordée de boutiques appartenant au commerce élégant, comme nous l'apprennent les inscriptions. Dans les conseils qu'Ovide adresse aux belles adorées, car il en a aussi pour elles, il les engage à montrer les cadeaux qu'elles ont reçus, pour tenter ainsi celui qui peut en faire d'autres, et, s'il ne semble pas comprendre, de lui demander : « Qu'y a-t-il de nouveau dans la voie Sacrée? » Le poète pousse la complaisance pour elles jusqu'à leur indiquer où elles pourront acheter de faux cheveux blonds; elles en trouveront dans le portique de Philippe, qu'on venait de reconstruire devant le temple d'Hercule Musagète.

« Qui le croirait? s'écrie Ovide, les tribunaux eux-mêmes sont favorables à l'amour. » Et il cite particulièrement le forum de César, placé sous la protection de Vénus, qui y avait son temple. « Là, dit-il, le jurisconsulte est surpris par l'amour. Celui qui doit veiller aux intérêts d'autrui se trahit lui-même; en ce lieu, la parole fait défaut à l'avocat disert. Un cas inattendu se présente où il a sa

propre cause à plaider. Vénus, de son temple voisin, sourit en voyant celui qui était patron se faire client. »

Mais ces beautés qui tournent la tête des jurisconsultes et des avocats romains courent quelque danger à mettre le pied dans leur empire, car il s'y trouve parfois des habitués du lieu très bien mis, et qui deviennent soudain amoureux du manteau que porte une des belles promeneuses. On entend alors le forum, rendu à sa destination primitive, retentir de cent cris qui redemandent le bien volé.

Ovide a aussi pour elles des conseils qui se rapportent à leurs fructueuses promenades. Sauf le Champ de Mars, réservé aux exercices des hommes (1), les lieux qu'il les invite à fréquenter sont les mêmes : les portiques de Pompée, d'Apollon, d'Agrippa, le temple d'Isis, le théâtre et le cirque. Il y ajoute les amphithéâtres temporaires dont il n'a point encore parlé, où l'arène, dit-il, est rougie de sang; singulier accompagnement des liaisons amoureuses, mais dont aucune dame espagnole ne s'étonnera!

Chaque époque de l'année romaine avait, dans l'antiquité comme de nos jours, son aspect particulier, et le devait alors, comme aujourd'hui, aux solennités de chaque mois. Cette histoire de l'année romaine, qui, elle aussi, se comprend mieux à Rome, est éparse dans les poètes. Elle est réunie, et on peut la suivre sans interruption dans *les Fastes* d'Ovide, qui est un calendrier poétique.

Rome, au commencement de janvier, avait un air de fête que lui donnaient les étrennes et l'entrée en charge des magistrats; on se visitait, on se portait des cadeaux; chacun allait, en habit blanc, faire ses dévotions à Jupiter, dans le temple du Capitole. On fait encore les visites et les cadeaux, les *strenæ*, dont l'usage, qui remonte à Numa, s'est conservé jusqu'à nous avec leur nom (*strena*, étrenne), et d'ici s'est répandu dans toute l'Europe. Il n'y avait pas d'autres grandes solennités durant le mois de janvier, le plus froid de l'année à Rome, comme il n'y en a pas aujourd'hui pendant le mois de juillet et la première partie du mois d'août, parce que c'est l'époque des chaleurs excessives.

Le mois de février amenait les folles *Lupercales*, qui donnaient à Rome l'aspect de gaîté bruyante qu'elle offre aujourd'hui, vers la même époque, pendant le carnaval, et peu de jours après les fêtes publiques des morts, pendant lesquelles on allait, comme on va aujourd'hui à Rome le jour des morts, visiter les tombes de ses

(1) Ovide, en faisant allusion à la natation dans le Tibre, l'un de ses exercices, nomme aussi la très fraîche eau *virgo* (*gelidissima virgo*), ce qui peut s'entendre du *frigidarium* des thermes d'Agrippa.

parens. Pendant les *Feralia*, les mariages étaient interdits, les temples étaient fermés, les images des dieux étaient voilées dans les carrefours, comme le sont les images sacrées pendant la semaine sainte. Ainsi succède au carnaval le carême, pendant lequel, à Rome, on ne peut pas non plus se marier. C'était un temps de superstitieux effroi; alors les mânes, sorties de leurs tombeaux, erraient par la ville en poussant des gémissemens. Puis l'on célébrait les jeux *terentins* en l'honneur des divinités infernales. Sauf l'explosion de joie des Lupercales, le mois de février était un mois de cérémonies sombres et funèbres.

Le 1er mars, autrefois le premier jour de l'année romaine, voyait se renouveler les visites et les cadeaux du jour de l'an. Venaient ensuite des fêtes de Minerve, qui duraient cinq jours (*quinquatries*). Ces fêtes, d'origine étrusque, se célébraient le premier jour par le repos : les écoliers étaient en vacance; c'était la fête des artisans aussi, des médecins, des pédagogues, des poètes, classés avec les artisans. Les trois jours suivans étaient remplis par des jeux de gladiateurs, divertissement d'origine étrusque aussi, et qui devait dominer dans une fête étrusque. Le cinquième, les joueurs de flûte, tous Étrusques, après que leurs instrumens avaient été purifiés, parcouraient les rues en robes de femme et masqués, ce qui faisait ressembler au carnaval les Quinquatries encore plus que les Lupercales. Ils finissaient par se rendre sur le Cœlius dans le temple de Minerve, qui avait, disait-on, inventé la flûte, et pour cette raison était la patronne de leur confrérie.

Le mois d'avril, le mois où, après les incertitudes de mars, le printemps triomphe décidément à Rome, était un mois de fêtes continuelles. Les calendriers romains comptent dans ce mois quinze jours sur trente consacrés aux jeux, et quatre fêtes : les *Fordicidia*, les *Palilia*, les *Vinalia* et la fête de la déesse Robigo.

Les jeux mégalésiens étaient consacrés à Cybèle et se célébraient sur le Palatin, où était son temple. Ils duraient six jours. C'étaient les jeux aristocratiques par excellence. Tout y était magnifique. Ils étaient ordonnés par les édiles curules; les magistrats y paraissaient en robe de pourpre; il n'était pas permis aux esclaves d'y assister. Dans ces jeux ne figurèrent jamais les plaisirs vulgaires du cirque; ils étaient remplacés par les plaisirs délicats de l'esprit, par les représentations dramatiques, par les comédies, imitées du grec, de Plaute et de Térence.

Cependant ces jeux avaient aussi un côté populaire. La confrérie des prêtres de Cybèle portait sa statue à travers les rues de Rome, et cette procession tumultueuse était accompagnée du cortége en délire des ministres efféminés de la déesse asiatique, soufflant dans

les flûtes et les cornes phrygiennes, faisant retentir le tambour de basque et poussant des hurlemens,

Urbis per medias exululata.

Les jeux de Cérès étaient, au contraire, des jeux dont l'origine était nationale et le caractère rustique. Ovide s'adresse aux paysans. « Offrez à Cérès, leur dit-il, le far et le grain de sel; jetez dans la flamme de votre foyer quelques grains d'encens, et si vous n'avez pas d'encens, allumez des torches goudronnées. Les petites offrandes plaisent à la bonne Cérès, pourvu qu'elles soient pures. »

Les gens de la campagne devaient accourir en grand nombre, vêtus de blanc, aux jeux de Cérès, qui avaient lieu dans le cirque durant plusieurs jours, et pendant lesquels on banquetait et l'on était en liesse.

Quant aux fêtes du mois d'avril, la plus grande était la fête des *Megalesia*, dont faisaient partie les *ludi magni;* elle était différente des jeux mégalésiens, car elle se célébrait non pas en l'honneur de Cybèle, mais en l'honneur de Jupiter. C'était une fête toute grecque, comme a soin de le faire remarquer avec satisfaction Denys d'Halicarnasse, qui veut retrouver toujours les antiquités de la Grèce à Rome, où il en a quelquefois indiqué avec raison la présence. La description qu'il nous donne des *Megalesia*, faite *con amore*, est très détaillée.

La fête des *Fordicidia* était aussi liée à la prospérité des champs. On en faisait remonter l'origine à Numa, ce qui voulait dire qu'elle était d'institution sabine. C'était une fête bizarre et sanglante. On immolait trois vaches pleines au Capitole et trente dans la Curie, qui, dit Ovide, était inondée de sang; puis on arrachait du corps de ces trente-trois vaches les corps des veaux encore à naître, on les brûlait, et leurs cendres était conservées pour que la plus âgée des vestales purifiât le peuple romain avec ces cendres le jour de la fête de Palès : c'était, croyait-on, un moyen d'obtenir de la terre, considérée comme grosse de tous les germes, la fécondité par l'offrande d'une double vie.

La célébration de cette fête étrange était renfermée dans l'enceinte du temple de Jupiter et dans l'enceinte de la Curie; le peuple n'y participait point. En revanche, la fête de Palès (*Palilia*) était une fête populaire à laquelle tout le monde prenait part. Ovide déclare avoir souvent tenu dans sa main une poignée de cendres avec des tiges de fèves, avoir sauté par-dessus trois feux allumés, avoir aspergé les troupeaux avec un rameau de laurier. Cette cérémonie, qui avait lieu dans les *Palilia*, est exactement semblable à la bé-

nédiction des animaux qui s'accomplit, lors de la Saint-Antoine, par l'aspersion de l'eau bénite. Toutes les bergeries étaient décorées de rameaux et de feuillages, et leurs portes décorées de festons. On adressait des prières à Palès, déesse des troupeaux, et le jour de la fête de cette déesse rustique était regardé comme l'anniversaire de la fondation de Rome par un berger. Cet anniversaire est encore célébré à Rome chaque année dans un banquet archéologique.

J'ai parlé ailleurs, d'après Ovide, des deux autres fêtes du mois d'avril : les *Vinalia* du printemps, en l'honneur de Vénus Érycine, pendant lesquelles les courtisanes allaient offrir à la déesse, dans son temple de la porte Colline, des myrtes et des roses; les *Robigalia*, destinés à conjurer la rouille (*robigo*), maladie des blés, dont les Romains avaient fait une déesse funeste. On se souvient peut-être qu'Ovide, revenant de Nomentum, rencontra sur la route une blanche procession qui allait au bois sacré de la déesse Robigo pour y brûler les entrailles d'un chien et d'une brebis. On voit que les solennités du mois d'avril se rattachaient presque toutes à la fertilité de la terre et des troupeaux.

De même les fêtes de Flore et les jeux floraux, qui commençaient en avril et se terminaient en mai, avaient pour but d'obtenir l'abondance, non pas seulement des fleurs, mais de toutes les productions de la terre : les fruits, l'herbe, les moissons. Ces fêtes de la fécondité étaient un temps de joie et de licence. L'on dansait dans les festins, au lieu de se borner à regarder danser, et des courtisanes paraissaient nues sur le théâtre. Les femmes portaient non pas des robes blanches, comme aux chastes fêtes de Cérès, mais des vêtemens de diverses couleurs, ce qui était ordinairement interdit aux matrones romaines. Rome, en ce moment de l'année où la vie y éclate pour ainsi dire dans toute sa puissance et toute son ardeur, était plongée dans une sorte d'ivresse.

L'été romain commençait le 9 mai, et en effet à Rome on commence alors à le sentir. A partir de ce moment jusqu'à la fin de mai, les fêtes et les jeux devenaient plus rares, et à la fin de juin *les Fastes* d'Ovide s'arrêtent.

Les jeux reprenaient dans le mois de juillet, qui en comptait dix-neuf, encore plus que le mois d'avril. Parmi eux étaient les jeux apollinaires dans le grand cirque, auxquels on assistait couronné de fleurs, et pendant lesquels on dînait dans la rue.

Bien que l'inachèvement des *Fastes* nous prive du tableau de la vie religieuse des Romains durant les six derniers mois de l'année, ils nous en ont assez appris durant les six premiers pour que nous puissions nous faire une idée de ce que j'appellerai la *Rome reli-*

gieuse de l'antiquité. Si l'on joint aux grandes solennités dont j'ai parlé des solennités politiques comme les féries latines, des fêtes populaires comme les *Compitalia* (1), la fête des carrefours dans laquelle on offrait des gâteaux de miel aux dieux lares; si l'on compte les anniversaires des dédicaces de temples et ceux de grands événemens historiques, ou de journées mémorables dans la vie des empereurs, on aura une idée des phases de l'année romaine dans l'antiquité. Ceux qui ont passé un an à Rome y retrouveront quelque chose des physionomies successives qu'offre aussi l'année dans la Rome moderne, l'un des grands intérêts d'un séjour prolongé dans cette ville.

Les diverses saisons de Rome passent devant nous dans les vers des poètes romains. Voici l'hiver : Horace se tient chez lui, regardant par sa fenêtre le Soracte chargé de neige, commandant à son esclave de mettre force bois au feu. Le Soracte chargé de neige, événement rare, n'est pas sans exemple; mais plusieurs autres détails descriptifs montrent que l'hiver était plus rigoureux à Rome que de nos jours, et qu'il en était encore ainsi au temps d'Auguste. Quand Horace dit pour annoncer le printemps : « Les neiges ont fui, l'herbe reparaît dans les champs, »

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis,

il parle comme si les neiges avaient séjourné sur le sol et si l'herbe avait disparu des champs, ce qui n'a pas lieu aujourd'hui. La neige ne séjourne point à Rome; on y voit de l'herbe et on y peut même cueillir de petites fleurs toute l'année.

Horace souffre des ardeurs de l'été, de cet été brûlant dont Properce peint si bien les accablantes ardeurs. C'est alors qu'il va chercher la fraîcheur à Préneste, à Tibur, dans sa petite villa de la Sabine. La fraîcheur de l'ombre et des eaux, que lui et Virgile aiment à rendre par le mot *gelidus*, est bien celle qu'on éprouve à Rome ou aux environs, et que l'ardeur du soleil fait sentir si vivement par contraste. Properce en souffre, surtout pour Cinthie, qui est malade.

Enfin l'automne, malsain au commencement jusqu'à ce qu'aient tombé les pluies, l'automne, trop souvent funeste, est appelé mortel par Horace. Il applique la dénomination de *plumbeus auster* au vent du sud-est, et il est impossible de rendre plus exactement l'impression que cause ce vent de plomb qu'on appelle le *sirocco*.

La vie élégante de Rome est tout entière dans Horace, dans Ovide, dans Tibulle, dans Properce : Mécène est traîné en cabriolet

(1) Den. Hal., IV, 14.

anglais; Cinthie fait voler sur la voie Appienne ses mulets à queue coupée; elle va à Baïes, ce rendez-vous des voluptés romaines, pareille à certaines villes d'eaux de nos jours, et dont Properce l'engage à fuir les séductions.

Les poètes qui viennent de nous occuper, surtout Ovide et Properce, nous initient à un côté de la vie de Rome qui, pour nous, en complète le tableau, — à l'existence des courtisanes, au *demi-monde* romain.

Ces courtisanes sont de diverses sortes. Il y en a qui, rejetant leur manteau en arrière et le brodequin crotté, parcourent la voie Sacrée (1), comme ces pauvres femmes qui arpentent le soir nos boulevards,

Cui sæpe immundo Sacra conteritur via socco;

mais celles-là, on peut le croire, tiennent peu de place dans la vie et dans les vers des poètes, bien que, dans un moment d'humeur, Properce leur donne la préférence. Celles qu'ils aiment avec une passion véritable, qu'ils chantent, dont ils célèbrent les bontés et maudissent les rigueurs, sont d'une autre sorte. Ce sont bien aussi des beautés vénales, et Properce le savait trop bien quand il déplore l'arrivée d'un certain préteur, venu d'Illyrie, « riche proie pour Cinthie, dit-il, et pour lui-même grand souci, » qu'il conseille à la dame de renvoyer le plus tôt possible en Illyrie après l'avoir plumé convenablement; mais ce sont des femmes cultivées, musiciennes et même quelquefois poètes, qui se croient les égales de Corinne et d'Érinna, dit Properce avec un peu de malice et peut-être quelque jalousie de poète; ce qui ne l'empêche pas de préférer aux lectures publiques une lecture de ses vers faite dans un tête-à-tête avec Cinthie, et de mépriser le jugement du public, s'il a le suffrage de sa maîtresse. De son côté, elle apprécie les vers qu'il fait pour elle et qu'on lit dans tout le Forum: lorsqu'elle les récite, elle méprise les richards. Cependant elle n'est pas toujours aussi désintéressée.

Ce qui est curieux, c'est que Cinthie est dévote, ainsi que le seront les courtisanes romaines du XVIe siècle. Après s'être lavé le visage, s'être coiffée, avoir mis sa robe et placé des fleurs dans ses

(1) C'est aussi à la voie Sacrée que se rapportent, je crois, ces vers, où il est question d'une *lena :*

Ceu clauda pererret
Saxosamque terat sedula culpa viam.

La voie Sacrée, dont la présence de la *lena* achève de caractériser un des aspects, s'appelle ici *saxosa* à cause de ses larges dalles : « *Saxa madent* (Luc.), les dalles sont inondées » (*Dict. de Quicherat*). Et Properce, lui aussi, s'adressant à la voie Appienne:

Appia, dic, quæso, quantum, te teste, triumphum
Egerit, effusis per tua *saxa* rotis.
(Prop., v. 8, 17.)

cheveux, elle fait sa prière, que Properce a soin de lui dicter et où il ne s'oublie pas; puis elle brûle de l'encens sur son autel domestique, promène dans toute la maison une flamme purifiante. On la voit aussi, un autre jour, aller s'asseoir dans les temples devant les statues des dieux; mais toute cette dévotion est une dévotion italienne qui n'empêche rien. Après la pieuse matinée qu'il vient de décrire, Properce fait le récit de la folle nuit qui la suivra et dans laquelle figureront les coupes de vin, les parfums, les danses emportées, les libres propos, un bruit à être entendu dans la rue et à empêcher de dormir les voisins. Une autre fois des pratiques religieuses du culte égyptien séparent pendant plusieurs jours Cinthie de son amant. On se sépare encore à Rome durant certaines solennités.

Quelles que fussent l'élégance de ces femmes et leur culture, elles passaient la nuit à jouer et buvaient volontiers; leur demeure voit bien des scènes de désordre, et quelquefois des scènes assez brutales. Les amoureux qui viennent les supplier d'ouvrir leur porte, au-dessus de laquelle ils suspendent des couronnes, heurtent violemment à ces portes ou les enfoncent, brisent les volets des fenêtres, et, parfois ivres, font dans la rue un grand tapage. Ces vacarmes nocturnes avaient lieu surtout dans la Subura, quartier mal famé, bruyant toute la nuit, où demeurait, à ce qu'il semble, la belle Cinthie, chez laquelle Properce montait quelquefois au moyen d'une échelle de corde.

Properce a raconté assez vivement une de ces scènes dont je parlais tout à l'heure, et cette fois l'emportement et la violence furent le fait, non de l'amant jaloux, mais de la maîtresse irritée; c'est qu'aussi l'amant était bien coupable. Cinthie était allée à Lanuvium assister à une vieille solennité religieuse, dans laquelle des jeunes filles allaient en tremblant donner à manger à un serpent, qui ne leur faisait aucun mal, si elles étaient innocentes, une des mille versions de la coupe enchantée. Pendant cette course pieuse, faite au grand galop sur les dalles de la voie Appienne, — on dirait une *minente* se rendant en carrattelle à la fête du *Divino Amore*, — Cinthie s'est arrêtée dans une auberge de la route, où il s'est passé des choses dont Properce rougit. Indigné, il a voulu se venger, et il a fait venir deux belles, l'une, Phyllis, de Laventin, quartier autrefois populaire, l'autre, Teïa, qui habitait sur le Capitole entre les deux bois sacrés, ce qui prouve que les bois, plus anciens que Rome, existaient encore, et aussi que le Capitole était alors habité, et par qui! Phyllis et Teïa aiment à boire, et alors ne respectent rien. Suit la peinture un peu trop vive de cette débauche, rien n'y manque. Il y a là un joueur de flûte. Phyllis fait retentir les crotales, comme une Romaine les castagnettes. Le sol est semé de roses. On boit, on

joue aux dés; mais tout à coup Cinthie entre en abattant les portes, et enfonce ses ongles dans le visage de Phyllis. Teïa crie au secours. Les bourgeois du voisinage se réveillent au bruit qui trouble la rue. Un cabaret voisin reçoit les fugitives. Cinthie alors soufflette Properce, et lui impose, avant de se réconcilier, des conditions parmi lesquelles se trouve celle de ne pas regarder de côté vers la porte supérieure du théâtre. C'est là qu'Auguste avait relégué les femmes.

L'on voit ailleurs qu'il fallait donner aux portiers de ces dames ce qu'il faut donner aujourd'hui aux portiers des grandes dames de Rome, si l'on veut arriver jusqu'à elles, et qu'on appelle la *buona mano :*

Janitor ad dantes vigilet : si pulset inanis,
Surdus in obductam somniet usque seram.

Properce fait parler la porte d'une de ces dames. « Moi, dit-elle, devant qui s'arrêtaient les chars dorés, moi que baignaient les larmes des amoureux supplians, maintenant je gémis maltraitée dans des rixes nocturnes d'ivrognes et battue par d'indignes mains. » A cette porte, on suspend des couronnes de fleurs qui déshonorent sa maîtresse, chansonnée par la ville. On y voit aussi les torches éteintes que les soupirans éconduits ont jetées en partant. Pendant ce temps, un pauvre amant passe la nuit dans le carrefour, couché à terre, à se morfondre et à supplier en vain de s'ouvrir la porte, qui ne s'ouvre point. Cette porte joue un grand rôle dans toutes les poésies amoureuses de ce temps. Tibulle adresse à la porte de Délie tantôt des prières, tantôt des malédictions. Après s'être emporté contre elle, il lui demande pardon, comme il ferait pour Délie elle-même.

Le portier, esclave qu'on enchaînait parfois dans sa loge, était un personnage qu'il était fort important de gagner. Une élégie d'Ovide, adressée au portier de Corinne, peut nous donner quelque idée des chants que les amoureux transis, mais seulement de froid, adressaient à leurs inhumaines; car on y sent comme une espèce de refrain : « tire le verrou (1), *excute post seram,* » répété plusieurs fois.

Ces dames avaient quelquefois à leur service des eunuques, comme les reines d'Orient.

Quant à leurs agrémens personnels, les blondes étaient plus recherchées, parce que dans les pays méridionaux elles sont plus rares. Lorsque cet attrait leur manque, elles y suppléent par une chevelure empruntée, ce que Properce reproche à Cinthie. Leur beauté n'est pas toujours la même. Cinthie était grande, elle avait la main longue et fine, la beauté imposante de Junon et de Pallas,

(1) Ou la barre qui sert encore à fermer les portes à Rome.

elle était blanche et rose. Properce compare son teint à des feuilles de rose qui trempent dans du lait :

Utque rosæ puro lacte natant folia.

Ces belles personnes étaient exigeantes et impérieuses. Properce reçoit au milieu de la nuit une lettre de sa maîtresse qui lui ordonne de partir sur-le-champ pour Tibur, « où, dit-il, sur un sommet deux tours s'élèvent, et où l'eau de l'Anio tombe dans de larges bassins. » Les tours et les bassins n'y sont plus, et l'Anio se précipite aujourd'hui dans un gouffre. Properce n'est pas très satisfait du message. Aller la nuit de Rome à Tivoli ne serait pas sûr aujourd'hui, et, à ce qu'il paraît, ne l'était pas plus au temps de Properce; mais les brigands et les chiens de la campagne romaine sont encore moins à craindre pour lui que les pleurs de Cinthie. Vénus le protégera, et s'il meurt, celle qui aura causé sa mort viendra avec des parfums et des guirlandes s'asseoir près de son tombeau :

Viendras-tu pas du moins, la plus belle des belles,
Dire sur mon tombeau : « Les parques sont cruelles? »

comme parle André Chénier, plus antique de tour et de simplicité que Properce lui-même. Ce que celui-ci ajoute est remarquable : « Fassent les dieux qu'elle ne place pas mes os dans un lieu fréquenté où le vulgaire chemine à toute heure, car les tombeaux des amans sont insultés par une foule pareille. Qu'une terre écartée me couvre d'un abri de feuillage, ou que je sois enfoui à l'écart dans un sable ignoré! Que mon nom ne soit pas lu par les passans sur la voie publique! »

Ce désir manifesté par Properce est si contraire au sentiment ordinaire des anciens Romains, toujours jaloux de faire acte de présence après leur mort sur les voies romaines, que j'ai dû le citer comme un complément à ce que j'ai dit sur les tombeaux qui bordaient ces voies.

On peut donner une explication de ce vœu tout à fait exceptionnel de Properce. Properce était né en Ombrie, pays anciennement étrusque, et l'on a trouvé, près de Pérouse, des tombeaux étrusques dont lui-même fait mention. Or j'ai fait remarquer que les tombeaux étrusques se distinguaient des tombeaux romains précisément par le soin qu'on mettait à ne rien montrer à l'extérieur (1).

J.-J. Ampère.

(1) Ici s'arrête le manuscrit inédit de M. Ampère. Il se proposait de « juger, » à la fin de ce chapitre, « la moralité des poètes du siècle d'Auguste; » mais cette « conclusion » n'a pas été écrite.

L'EMPIRE BIRMAN

SÉJOUR D'UN MÉDECIN EUROPÉEN A LA COUR DE MANDALAY.

Die Völker des œstlichen Asien. — Studien und Reisen von Dr Adolf Bastian. — I. *Geschichte der Indo-Chinesen.* — II. *Reisen in Birma in den jahren 1861-1862;* Leipzig, 1866.

Situé en face de l'Hindoustan, de l'autre côté du golfe de Bengale, le Birma s'étend sur l'ouest de la presqu'île dont le milieu forme le royaume de Siam, tandis que l'est se partage entre l'Annam et le Cambodge : cette presqu'île est désignée de diverses manières, mais son nom le plus juste est celui d'Indo-Chine, car les peuples qui l'habitent, très semblables entre eux par l'extérieur, les mœurs, la religion, le gouvernement, le langage même, tiennent à la fois du Chinois et de l'Hindou. Cette ressemblance générale n'exclut pourtant pas de notables diversités, et, pour ne parler que de l'empire birman, les huit millions d'hommes qui le peuplent sont loin de former une masse homogène. — Sur la côte méridionale, les Pégouans ou Talein ont toujours eu un royaume à part; les habitans de la côte occidentale ou pays d'Aracan sont une tribu sœur des Birmans, qui a également su garder son individualité. Outre l'Assam au nord-ouest et le Laos birman au nord-est, les Khyen et les Yowa des montagnes de l'ouest entre Birma et Aracan, les Schan des montagnes orientales du côté de Siam, les Kares, qui vivent dans les forêts méridionales, sont autant de peuplades distinctes que caractérisent certaines particularités de religion, de coutumes, de langues. — Au centre de toutes ces tribus sont les Birmans, qui ont constamment

lutté pour maintenir une domination presque toujours contestée et, malgré des périodes brillantes, souvent compromise ou même temporairement anéantie. Ils se vantent de descendre des dieux du ciel de Brahma, et c'est de ce mot qu'ils font dériver leur nom national. Cette prétention se rattache aux légendes du bouddhisme, apporté de l'Inde par les missionnaires d'Açôka, roi de Magadha, qui fut au IIIe siècle avant notre ère un des plus zélés propagateurs de la religion de Çakya-Mouni ou Gautama, comme l'appellent les bouddhistes du sud, et elle atteste une culture, peut-être même une origine indiennes. Les Pégouans placent aussi dans l'Inde leur berceau, car d'après leurs traditions le Pégou aurait été conquis sur les eaux par une colonie venue à travers la mer de la côte orientale de l'Hindoustan; mais c'est par terre que serait venue l'émigration qui aurait donné naissance au peuple birman. Aussi sa capitale fut-elle originairement établie à Tagoung dans le nord; plus tard, elle fut transportée beaucoup plus au sud, à Prome; depuis, elle a souvent changé de place entre ces deux points extrêmes. Vicissitudes singulières, qui s'expliquent par les revers de l'empire, les guerres civiles et étrangères qui l'ont désolé, autant que par les craintes superstitieuses du peuple! La capitale, une fois détruite, ne pouvait être rebâtie qu'à une distance assez considérable de l'emplacement primitif, désormais livré à de mauvais génies; il est même arrivé que des capitales florissantes ont été abandonnées sur la seule autorité d'un présage. Les catastrophes abondent dans l'histoire des Birmans, elles s'y croisent avec les succès, et les guerres qu'ils ont soutenues contre leurs voisins immédiats et contre les états plus puissans de Siam et de Chine sont signalées par des revers désastreux autant que par d'éclatans triomphes. Il y a cent ans, les Pégouans venaient de prendre Ava, la capitale du Birma : l'indépendance nationale était détruite; mais un soldat de fortune, Alompra, releva le trône, rallia les forces dispersées de Birma, et Ava fut repris presque aussitôt que perdu; en quelques années, les Birmans étendaient leur domination sur tous les pays voisins, ils faisaient même la conquête du Siam, et la ville de Youthia, qui en était alors la capitale, ne s'est pas relevée de l'état de ruine où ils l'ont mise en 1767.

Une autre puissance cependant, l'empire anglais de l'Inde, se formait en même temps que l'empire birman; les deux états s'agrandissaient ensemble, devenaient voisins, bientôt ennemis, et en moins d'un demi-siècle, après deux guerres malheureuses, les Birmans étaient obligés de céder à l'Angleterre trois importantes conquêtes, l'Assam, l'Aracan et le Pégou, le territoire birman avait même été entamé par cette cession. Du reste c'est bien moins la

perte de plusieurs provinces que la proximité et la consolidation de la domination britannique qui constitue pour Birma un danger sérieux. Toute la côte maritime et la partie inférieure des cours d'eau sont aujourd'hui au pouvoir des Anglais. Cette position seule leur donne une immense supériorité. Qui sait ce qui en résultera? Il suffira de légers dissentimens pour que, de cession en cession, ou, si l'on aime mieux, d'annexion en annexion, le peuple birman passe tout entier sous l'obéissance du gouvernement anglais, et les désordres dont le Birma est trop souvent le théâtre ne sont propres qu'à hâter ce changement. A l'heure où nous écrivons, ce pays est en proie à la guerre civile, une révolte a éclaté, le palais du roi a été le théâtre de scènes sanglantes. Les rebelles, après avoir été sur le point de réussir, ont été repoussés, mais non vaincus, et ils s'efforcent en ce moment de provoquer un soulèvement dans les provinces. L'attitude des autorités anglaises en présence de ces événemens, leur mauvais vouloir visible à l'égard du gouvernement actuel, le langage de leurs journaux, en particulier de la *Gazette of Rangoon* et du *Times of India*, témoignent de dispositions menaçantes. Il est naturel que les Anglais désirent se rendre maîtres des provinces birmanes qui séparent l'Inde de la Chine et du Cambodge, où la présence d'une commission française d'exploration les inquiète. Le *Times of India* déclare nettement que « le moment est venu de mettre un terme à ces discordes. » Cet avertissement, dont le sens est facile à comprendre, pourrait bien être suivi d'une prompte exécution. Il est d'autant plus opportun d'étudier le pays pendant qu'il jouit encore de son indépendance et nous présente le tableau d'une civilisation originale, que l'influence européenne n'a pas eu jusqu'ici le temps de modifier par une action directe, pressante, continuelle.

On ne saurait d'ailleurs faire cette étude sous la conduite d'un guide plus éclairé et plus instructif que M. Bastian. M. Adolf Bastian, médecin de Brême, après avoir exploré l'Amérique, est allé visiter l'extrême Orient, qu'il a parcouru pendant quatre ans, de 1861 à 1865. Il a commencé son voyage par l'Indo-Chine, l'a poursuivi à travers le Japon et la Chine propre, et l'a achevé en parcourant la Mongolie et la Sibérie. Il nous promet le récit de ses pérégrinations à travers toutes ces contrées en même temps qu'une étude approfondie sur le bouddhisme, religion pratiquée d'une manière plus ou moins complète dans les pays qu'il a parcourus, et principal objet de ses recherches : son voyage dans le Birma est la seule partie de ce grand ouvrage qui ait encore paru. M. Bastian remonta l'Iraouaddy jusqu'à Mandalay, la capitale actuelle. Il y fut honoré de l'hospitalité royale et fit un assez long séjour dans le

palais du souverain. En quittant Mandalay, il ne put, comme il en avait eu l'intention, gagner la Chine par la route du nord, en passant par Bhamo, et dut redescendre vers le sud, à Molmein, d'où il se rendit à Siam. Nous allons à la suite de M. Bastian jeter un coup d'œil sur l'empire birman, présenter le tableau rapide des pérégrinations du voyageur et rappeler les circonstances les plus remarquables de son séjour dans la résidence royale.

I.

A la fin d'avril ou au commencement de mai s'ouvre la saison des pluies, qui a pour résultat le débordement de l'Iraouaddy et des autres fleuves. Les terres basses et le Pégou sont alors complétement inondés, on ne peut plus communiquer qu'en barque; les eaux ne se retirent entièrement qu'à la fin de novembre. Dans le nord, la distribution des saisons est un peu différente : l'hiver, qui commence en novembre et finit en février, y est plus froid sans être jamais rigoureux, c'est la belle saison et le temps de la récolte; en été, les chaleurs n'y sont pas aussi énervantes que dans le reste du pays. Il arrive quelquefois que les pluies font défaut, il en résulte que le riz manque et qu'une disette affreuse surviendrait, si le Pégou, qui n'est jamais exposé à ce malheur, ne produisait assez pour remédier au fléau. L'eau devient si rare et si mauvaise à la fin de la saison chaude que c'est là, pour certains cantons surtout, une véritable calamité, à laquelle la saison des pluies vient heureusement mettre un terme. Le moment qui précède et celui qui suit immédiatement cette dernière saison sont ceux de la plus grande insalubrité à cause des miasmes qui s'exhalent soit de ce sol brûlé et desséché, puis humecté par les premières pluies, soit de ce limon fangeux soumis à l'action d'un soleil ardent : il faut alors éviter de se mettre en voyage.

Les bords de l'Iraouaddy offrent au voyageur un spectacle varié. Tantôt on navigue entre des rives désertes, des forêts, des plaines de sable où l'on ne découvre que des échoppes de marchands établies de place en place pour l'approvisionnement des navires, et des *zayat* ou maisons en bois destinées à servir de gîte aux voyageurs; tantôt on voit de côté et d'autre des rochers pittoresques au-dessus desquels se dresse quelque pagode, et l'on aperçoit des villages entre les arbres des collines boisées qui bordent le fleuve. Souvent, dans un canton où il n'y a pas trace d'habitation, des lions de pierre placés en sphinx aux deux côtés d'un escalier vous avertissent qu'il y a près de là un monastère. Enfin on passe devant des villes flo-

rissantes ou devant des ruines qui rappellent un passé glorieux. Cette vallée peut être considérée comme le berceau du peuple birman, dont les plus brillantes capitales ont toujours été sur les bords de l'Iraouaddy, de telle sorte qu'en remontant le fleuve on peut suivre, pour ainsi parler, les vicissitudes de l'empire, retrouver les souvenirs de sa gloire, reconnaître les traces de ses revers et de son abaissement. La première ville importante que l'on rencontre est Prome, aujourd'hui territoire anglais, mais qui fut la capitale des Birmans après Tagoung, et à une époque que l'on fait remonter à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Elle fut fondée par Dvattabong (le fils des deux frères), c'est-à-dire favori du roi des Nâgas (ou serpens), dont le corps lui servit à marquer l'enceinte de la nouvelle ville, et d'Indra, qui lui donna un troisième œil avec lequel il pouvait tout voir et une lance avec laquelle il pouvait tout faire. L'orgueil lui fit perdre tous ces avantages : sa postérité s'éteignit bientôt, et après une dynastie nouvelle, qui eut un moment d'éclat, l'empire disparut au milieu des guerres civiles; il ne tarda pas toutefois à se reconstituer un peu plus loin. De vastes ruines, connues sous le nom de *Ville de l'Ermite*, marquent encore aujourd'hui l'emplacement de cette antique capitale. La ville nouvelle conserve le souvenir de Dvattabong, dont le nom est sur toutes les lèvres et les aventures dans toutes les mémoires. Plusieurs statues le représentent avec son troisième œil. Au sujet de l'une, on prétend que cet œil merveilleux passait tous les deux jours d'une joue sur l'autre; sur une autre statue, ce même signe a presque entièrement disparu sous les baisers des adorateurs. Le plus bel édifice de Prome est sa grande pagode toute dorée, située sur une plate-forme à laquelle on arrive par un escalier en pierre que gardent de colossales figures de lions. La cour est remplie de kiosques, de pavillons, de chapelles. L'édifice renferme des statues de Gautama en briques, recouvertes de stuc et enduites d'un vernis noir qui a reçu ensuite une dorure. De la pagode, on découvre toute la vallée : le demi-cercle qu'elle forme en s'élargissant dans cet endroit est rempli de monastères, et les hauteurs qui l'entourent présentent une ceinture de pagodes. En face de Prome, une haute colline s'avance comme un cap dans le lit du fleuve; de la cime, l'œil embrasse d'un côté une chaîne de montagnes couverte d'épaisses forêts et qui s'étend à perte de vue, de l'autre l'Iraouaddy traçant une large ligne à travers les eaux verdâtres de la mer; devant soi, à ses pieds, on a la ville de Prome et sa grande pagode dorée. La montagne est sacrée, car Gautama y a prédit la fondation et la grandeur de Prome, et un petit temple y renferme deux idoles qu'on appelle « les ancêtres, » et qui paraissent repré-

senter le fondateur de Prome sous sa forme primitive, celle du castor, qu'il aurait eue dans une existence antérieure.

A peu de distance de Prome, quelques banderoles indiquent un sentier qui conduit le voyageur à travers la forêt jusqu'à une vallée rocheuse où se trouve la trace du pied de Bouddha, et que parcourt un torrent écumeux. Plus loin, la disposition des rochers présente une voûte immense formée par un arc-boutant naturel, couvert d'une épaisse végétation; au pied, un lac étend ses eaux troublées, tandis que des crevasses du rocher l'eau dégoutte sur un bloc de pierre où la main des dévots bouddhistes a sculpté une figure qui compte parmi les objets les plus renommés de leur adoration.

Après avoir franchi la limite des possessions anglaises, on passe, en remontant le fleuve, devant les rochers rouges de Maïun, derrière lesquels se dresse, sur une haute colline, la pagode élevée par les Birmans à la mémoire de Bandoula, leur héroïque et malheureux défenseur dans la guerre contre les Anglais. Plus loin, c'est Magweh et sa pagode appelée « le lit d'émeraudes. » Cet édifice, situé sur la rive escarpée du fleuve, avec sa partie inférieure en brique rouge, sa plate-forme blanche, sa flèche dorée se détachant sur le bleu foncé du ciel et la verdure des arbres qui l'entourent, éblouit les regards par sa position autant que par le jeu et l'harmonie des couleurs. Elle renferme des reliques de Gautama. Après avoir traversé « le fleuve de l'eau fétide, » contrée aride et désolée, mais où d'abondantes sources de pétrole, exploitées par les Arméniens, fournissent un revenu annuel de 1,362,325 roupies, et franchi le désert de sable au milieu duquel le volcan éteint de Pouppataun élève sa tête conique, on arrive à Syllemyoh, ville importante. Un jour de navigation encore, et les pointes d'un grand nombre de pagodes annoncent de loin au voyageur qu'il approche d'un des antiques siéges de l'empire, de Pagan.

Cette capitale, qui a succédé à Prome, fut trois fois reconstruite. Elle compte parmi ses grands rois Noatasa, ardent zélateur du bouddhisme, qu'il réforma, et au nom duquel il entreprit plusieurs guerres; Yansitta, l'un des personnages les plus marquans de la cour brillante de Noatasa, et qui monta sur le trône à la faveur des troubles qui suivirent la mort de ce roi; Alausindou, qui fit la conquête de Tenasserim au sud de la péninsule, s'empara de Ceylan, et porta ses armes dans l'Hindoustan jusqu'à Delhy; enfin Narapatisejou, qui fonda Martaban, Tavoy, et se distingua par son zèle religieux autant que par ses conquêtes. Une terrible invasion chinoise mit fin à cet empire. Pagan fut détruit vers la fin du XIIIe siècle, et n'est plus représenté aujourd'hui que par quelques villages

et de nombreuses pagodes : « innombrables comme les pagodes de Pagan, » disent les Birmans en manière de proverbe. Tout y rappelle le souvenir des rois et des héros qui l'habitèrent : on y trouve le poisson d'or de Noatasa, le cheval ailé de Yansitta, et la trace d'une foule de croyances religieuses et de traditions nationales.

A trois journées de Pagan, on rencontre la jonction de l'Iraouaddy et de son principal affluent, le Kyendwen, et une courte navigation conduit bientôt le voyageur à Ava, « la ville des joyaux, » devenue capitale après quelques essais infructueux tentés pour éloigner des bords de l'Iraouaddy le siége de l'empire. Ce lieu, où résidèrent pendant quatre cents ans de puissans souverains, d'où Alompra partait pour ses conquêtes, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de décombres. A peine y rencontre-t-on quelques moines qui n'ont pas voulu déserter leur monastère, quelques familles qui ont établi leurs huttes parmi les ruines et font paître leurs vaches dans les parcs abandonnés. Au milieu de cette désolation, le pied heurte à chaque pas des fragmens de sculptures où se lisent les titres fastueux des souverains du Birma et où sont retracées des scènes qui les représentent dans l'appareil de leur grandeur. En face d'Ava, de l'autre côté du fleuve, se dressent les collines pittoresques de Sagaïn, qui fut à certaines époques le centre d'un petit royaume indépendant. On montre encore sur la porte de la pagode l'entaille faite par la hache du roi de Manipour. En 1733, ce roi, étant en guerre avec celui d'Ava, s'était avancé jusqu'à Sagaïn; il n'avait plus qu'à passer le fleuve pour être à Ava. Une crue subite et extraordinaire de l'Iraouaddy l'en empêcha; de rage, il lança sa hache d'armes dans le poteau sculpté de la porte de la pagode.

Bien qu'Ava ait été plusieurs fois conquis et possédé par les ennemis, ce n'est pas à la suite de quelque désastre qu'il a été abandonné, comme l'ont été d'autres villes. C'est volontairement que les rois de Birma ont renoncé à cette résidence. Bodo, de la famille d'Alompra, ayant fondé Amarapoura (la ville immortelle) à peu de distance au-dessus d'Ava, les souverains hésitèrent quelque temps entre les deux villes. Amarapoura fut définitivement adopté, mais ce ne fut pas pour longtemps. Le roi actuel l'a abandonné, et cette « ville immortelle, » qui n'existait pas encore il y a cent ans, est aujourd'hui déserte et en ruines. Les édifices en sont moins dégradés que ceux d'Ava, parce que l'abandon date d'un temps plus rapproché; on y aperçoit çà et là quelques rares maisons encore habitées, mais qui bientôt seront désertes à leur tour. Le quartier chinois seul est resté dans son état primitif : ses habitans ont refusé en masse de l'abandonner; la magnificence du temple qu'ils y ont bâti à grands frais et dont ils sont très fiers, sans doute aussi les distilleries de

sucre qu'ils y ont établies les ont retenus. Le gouvernement envoya d'abord contre eux des soldats pour les contraindre à déguerpir, mais ils résistèrent à la force et barricadèrent leurs rues. Le roi, qui est d'un caractère fort doux, n'a pas voulu qu'on poussât les choses à l'extrême, et les a laissés dans leur résidence de prédilection; mais il a ordonné de creuser un canal qui doit traverser la ville chinoise, ce qui chassera les habitans. Du reste le mouvement commercial de Mandalay ne peut manquer de les attirer; ils ont déjà commencé à y émigrer. Une partie de l'emplacement d'Amarapoura a été livrée à la culture de l'indigo, et il est probable que dans peu de temps quelques pagodes seront les seuls témoignages de l'existence de cette capitale éphémère.

La ville de Mandalay, qui est aujourd'hui la capitale de l'empire, est peu distante d'Amarapoura. Le trajet est assez long par eau à cause des sinuosités du fleuve, mais par terre il est très court. C'est pour n'être pas offusqué par l'odieuse fumée des vapeurs anglais que le roi actuel a choisi sa nouvelle résidence. Cette fumée, qu'on avait aperçue des fenêtres du palais à Amarapoura lors de la dernière guerre, avait paru la réalisation d'un oracle d'après lequel la capitale devait périr quand on y verrait des navires sans rames ni voiles : ces navires ne peuvent être évidemment que des *steamers*. Le roi, en déplaçant sa capitale, eut soin de mettre entre la nouvelle ville et le fleuve une immense plaine, ancienne rizière nue, triste, sablonneuse, sans arbres, dévorée par les rayons d'un soleil brûlant. Mandalay est bâti au pied d'une colline qui se relie à tout un pays de montagnes. Ce nom signifie, dit-on, « le lieu désigné par les Mantras (formules magiques); » mais le roi a donné à sa capitale le nom mystérieux et sacré de « terre des joyaux. » On assure que Gautama a consacré ce lieu par le séjour qu'il y a fait sous diverses formes, et a même annoncé qu'on y bâtirait une ville. Si les heureux présages ne manquent pas, des bruits sinistres, des augures défavorables qu'on n'ose expliquer tout haut, mais qui se propagent à voix basse, n'en circulent pas moins, et laissent entrevoir un triste avenir. D'abord, lors de la fondation de la ville, pour avoir le cordon avec lequel on trace l'enceinte de toute cité nouvelle, et qui doit être en soie pure, on eut l'imprudence de s'adresser à un Juif de Pologne ou de Galicie, qui en fournit un à un prix très modéré; mais ce fil était moitié laine! A ce fâcheux augure s'ajoute le bruit d'après lequel les Anglais auraient fabriqué à Rangoun un petit modèle de la ville de Mandalay, l'auraient placé derrière la grande pagode, dans la plaine où se trouve le champ de manœuvres de leurs troupes, et l'auraient fait détruire par leurs soldats, voyant dans cet exercice une utile préparation et un heu-

reux présage pour la prise de la ville elle-même. Il ne faut donc pas s'étonner si le génie protecteur de Mandalay, dont la statue est érigée sur la colline, montre du doigt le palais, et songe, dit-on, à quitter un jour ce lieu pour se retirer plus loin dans les montagnes. Ces bruits et ces préoccupations étranges sont un indice des pressentimens qui agitent les Birmans : ils ne sont pas bien rassurés sur la destinée de leur nouvelle ville, qui, malgré l'éclat et la beauté des constructions toutes neuves, a l'air, dit M. Bastian, de n'être en quelque sorte qu'un campement de nomades. Sachant combien de fois la capitale de l'empire a changé dans le cours des siècles et quels voisins entreprenans et redoutables sont établis près d'eux, les Birmans ne peuvent se dissimuler la probabilité d'un changement nouveau, qui n'est peut-être pas fort éloigné. Aussi doit-on surveiller les vases pleins d'huile déposés dans les fondations, car si l'huile venait à y manquer, ce serait un avertissement qu'il faut transporter ailleurs la ville royale.

Mandalay se compose de trois enceintes carrées renfermées les unes dans les autres et qui forment comme autant de villes distinctes : la première, celle du centre, est la résidence exclusive du roi, de sa famille et de ses serviteurs; la seconde est la ville des dignitaires, des officiers et des soldats; la troisième est la ville véritable, celle du peuple, la ville du commerce, de l'industrie, du travail. Cette dernière est ouverte et sans enceinte fortifiée; pour toute défense, chaque entrée est pourvue d'un poste de soldats et ornée d'une figure d'animal marquée des différens sceaux du roi. Devant cette figure est celle d'un *bilou*, monstre très redouté des Birmans; il a sur l'épaule une épaisse massue pour châtier les soldats de garde, s'ils venaient à s'endormir, car ces statues ne sont pas de vains simulacres : elles recèlent des génies qui savent faire sentir au besoin leur présence. Il s'en faut bien que les habitans de Mandalay occupent tout le vaste espace compris dans la troisième enceinte; néanmoins la population y est déjà considérable, et les rues de Mandalay sont le théâtre d'un mouvement animé; une foule bariolée et affairée les remplit du matin au soir. Les gens de Manipour et des contrées septentrionales y exercent diverses industries et passent pour les ouvriers les plus habiles; les Siamois s'y livrent aux jeux scéniques, qui ont un grand attrait pour le peuple; les Arméniens y font la banque; les Chinois y ont un bazar bien fourni. Les grands personnages, en parcourant la ville, ajoutent à la physionomie pittoresque des rues par leur brillant appareil et leur suite nombreuse; mais ils embarrassent la circulation par leurs exigences et leurs priviléges. Entre la ville royale et la ville extérieure est l'enceinte réservée aux grands dignitaires,

aux officiers et aux soldats : c'est la ville militaire. Elle est entourée d'une haute muraille flanquée de larges tours : quatre portes y donnent accès, et sont fermées tous les soirs. Il faut la traverser pour pénétrer dans l'enceinte intérieure ou ville royale, qui présente un caractère tout particulier : c'est un vaste ensemble d'édifices, de cours, de jardins, d'étangs, entourés d'un mur et d'une haute palissade. Au centre s'élève une tour en spirale à sept circonvolutions et toute dorée, du haut de laquelle la vue s'étend sur la ville, la plaine avoisinante et les montagnes qui l'entourent; elle marque la place du trône, qu'environnent de toutes parts des figures d'éléphans, de lions et d'hommes, pour attester l'empire souverain du roi sur tous les êtres. La salle de justice, où le roi rend ses sentences, et la salle de conférence des ministres, font partie du palais. Tous les autres édifices sont partagés entre les princes de la famille royale. Chacun de ces personnages a son habitation particulière, comprenant une maison avec jardin et étang : il a de plus en apanage une des provinces du pays, et vit des revenus qu'il en tire, ce qui a fait donner à ces princes la qualification officielle et suffisamment expressive de « mangeurs de villes. » Chacun d'eux emprunte son nom à la ville ou à la province dont il est le gouverneur en titre et qui est chargée de le nourrir.

La ville royale, enclose au cœur de la ville militaire, fermée et fortifiée de tous côtés, est aussi bien défendue que la ville populaire l'est peu. C'est que, tant que la première subsiste, l'empire est en sûreté; si elle vient à succomber, l'empire tombe avec elle. Ce trait donne la clé de tout le système du gouvernement. Le roi est tout dans l'état; c'est dans sa personne que réside la souveraineté tout entière. Il a pour insigne le parasol, et le parasol blanc; nul autre que lui n'en peut porter de cette couleur; celui des princes est doré; les sujets se contentent du parasol rouge. Aux abords du palais tous les parasols doivent être fermés et abaissés, et il n'est pas permis d'entrer avec un parasol dans la résidence royale. Le parasol du roi est vénéré à l'égal du monarque lui-même, et les annales birmanes racontent que souvent, en cas d'incertitude sur le droit de succession, on consulta le parasol pour la désignation d'un roi nouveau. Ces cas d'incertitude sont fréquens, car il n'y a pas d'ordre bien établi. Le droit d'aînesse domine, mais sans qu'on soit tenu d'observer l'ordre de descendance directe : d'où il suit que le frère du roi défunt peut avoir plus de droits que le fils de ce même roi. Il en résulte des compétitions et des usurpations dont l'histoire birmane offre de nombreux exemples, et le Birma traverse actuellement une de ces crises provoquées par les prétentions rivales des princes. La lutte est d'autant plus prompte à naître entre les membres de la

famille royale qu'il n'existe aucun pouvoir capable de mettre un frein à ces ambitions. Il n'existe point d'aristocratie, et les titres de noblesse dérisoires accordés par le roi ne sont qu'un impôt levé sur la richesse vaniteuse. Les fonctionnaires, qui sont tous à la nomination du roi et révocables à sa volonté, n'ont aucune indépendance et aucune initiative; les princes royaux eux-mêmes ne doivent leur rang qu'à la faveur du souverain, et, comme ils sont très nombreux, leur descendance finit toujours par se perdre dans la masse du peuple. C'est peut-être par cette raison que la dignité royale excite de si ardentes convoitises : c'est du roi que tout émane, à lui que tout aboutit, bien qu'il exerce le pouvoir avec le concours de quatre ministres, de son conseil privé composé de quatre personnes, et du tribunal suprême qui compte quatre juges et quatre assesseurs. Depuis ce chef suprême jusqu'au plus petit chef de village, il y a toute une hiérarchie de fonctionnaires dont le gouverneur de province occupe le milieu. Les gouverneurs de province, au nombre de vingt, ont chacun un conseil formé des inspecteurs des eaux, des impôts et des douanes, et au-dessous d'eux un lieutenant, les chefs de district et les magistrats locaux. Chaque maison est tenue de payer une contribution proportionnelle à son importance, et le produit des impôts est centralisé entre les mains du roi, qui remet aux princes la part qui leur revient.

La servilité et l'insolence, deux traits de caractère qui s'associent très bien, distinguent ce gouvernement. Un soir un particulier donnait une représentation qui avait attiré une grande foule; vient à passer un prince qui sortait d'une orgie et rentrait au palais. Sans dire gare, il pousse son cheval à travers cette multitude, et ses acolytes donnent des coups de bâton à droite et à gauche pour faire faire place à leur maître. Personne ne se plaignit, on trouva la chose toute naturelle; mais ce même personnage qui traitait ainsi la foule, s'il avait été condamné par le roi à recevoir des coups de rotin, ne se serait guère montré moins fier d'être bâtonné par ordre du souverain qu'il ne l'était de faire bâtonner les autres, car les princes eux-mêmes et les hauts dignitaires sont exposés à ce genre de correction, qui fut, pendant le séjour de M. Bastian, appliqué au gouverneur de Mandalay. Le voyageur, avant d'habiter la ville royale, avait eu à comparaître devant ce magistrat, qui lui avait témoigné de la bienveillance, tout en affectant de grands airs. Peu de jours après son entrée dans le palais, M. Bastian apprit qu'il avait été récemment bâtonné. Il avait eu des démêlés avec un des ministres à la suite d'une querelle qui s'était élevée entre leurs ouvriers respectifs occupés aux travaux d'un canal dont chacun d'eux avait à faire exécuter une portion. Le ministre, qui était le plus haut

placé, s'était plaint au roi, et le roi avait fait administrer des coups de rotin au gouverneur. Au bout de quelque temps, M. Bastian revoyait à une audience du roi ce magistrat, qui en faisait les honneurs, et qui lui tendit la main très amicalement : à son air alerte et empressé, on eût dit un favori qui n'avait jamais reçu de son roi que des marques de faveur.

On se représente facilement quel doit être l'état d'un peuple où les plus hauts fonctionnaires sont traités de la sorte : il souffre à la fois de leur incurie et de leur rigueur. Exécuter violemment les ordres supérieurs et ne pas s'inquiéter du reste, tel paraît être le système des agens du gouvernement. Aussi le pays est-il en proie aux voleurs. M. Bastian a vu des villages, des monastères même abandonnés à la suite des spoliations répétées dont ils avaient été victimes. Dans plusieurs cantons, les *zayat* sont entourés d'un fossé et d'une palissade, tout disposés en un mot pour permettre de repousser une attaque, et M. Bastian rencontra une caravane de marchands qui disait avoir soutenu un siége contre des bandits dans un de ces *zayat* pendant deux jours et deux nuits. La configuration du sol favorise à la vérité le brigandage, et il est difficile de saisir les bandits dans les jungles où ils se réfugient; le gouvernement anglais lui-même n'y parvient pas, et les provinces qui lui sont soumises souffrent aussi de ce fléau. Le vol est provoqué par la misère, et la misère causée en grande partie par les exigences sans cesse renaissantes de l'autorité. M. Bastian allait partir d'un village quand arrive un ordre du gouverneur de la province à l'adresse du magistrat : celui-ci ne pouvant en prendre connaissance à cause de la faiblesse de sa vue, M. Bastian fait lire la lettre par son domestique; c'était un ordre de fournir dans un délai fixé une certaine quantité de bois de construction. L'infortuné magistrat était au désespoir; il venait d'avoir tout récemment à exécuter un ordre semblable; une coupe commencée avait été interrompue : les arbres étaient engagés dans la vase, le pays abandonné, il n'y avait ni bras ni moyens de transport. Ainsi on est toujours sur le qui-vive, et le malheur que l'on redoute fait autant de mal que celui dont on est frappé. Arrivé au poste le plus voisin de la frontière siamoise, M. Bastian, qui était venu à dos d'éléphant, discutait avec le magistrat civil indigène pour obtenir de nouvelles bêtes à la place des anciennes; les conducteurs qui venaient d'achever l'étape se présentèrent pendant ce temps-là pour être payés. M. Bastian les pria d'attendre; quand il eut fini et voulut les rejoindre, il ne les trouva plus, et fut obligé de remettre leur salaire au chef du poste. Ces pauvres gens, ayant entendu dire qu'on manquait d'éléphans, s'étaient empressés de prendre la fuite avec les leurs, de peur d'être contraints de

fournir encore une nouvelle étape. Ils n'avaient rien de semblable à craindre, vivant sous la domination anglaise; mais ils avaient toujours présent à l'esprit le système birman, d'après lequel le particulier est toujours à la merci des autorités.

Par là s'expliquent suffisamment la dépopulation et la terreur auxquelles le pays est en proie; le pouvoir enlève souvent ce que les voleurs ont laissé, et ceux qui n'ont plus rien se livrent au brigandage. Aussi tout étranger inspire-t-il de la méfiance, de sorte que, pour sa sûreté autant que pour la sécurité des habitans, il est obligé de prendre une escorte à chaque village. Cette escorte est une sorte de laisser-passer ou de passeport vivant : la difficulté est souvent de se la procurer. En quittant une station, M. Bastian se voit accompagné d'un bambin; il le gourmande en lui demandant comment il venait se présenter pour servir d'escorte à son âge. « Ah! gracieux maître, s'écria l'enfant en pleurant, dans notre village il n'y a que deux maisons, tout le monde est absent, et je suis resté seul. » Ailleurs c'est une vieille femme, seule personne qu'on eût trouvée dans les quatre maisons d'un village. On n'avait rien pu obtenir d'elle, mais on l'avait prise pour accompagner la caravane. En voyant son escorte, M. Bastian ne put s'empêcher de rire, et la congédia malgré les murmures de ses compagnons, qui voulaient absolument avoir une escorte, quelle qu'elle fût. La sécurité est donc médiocre dans les états du « monarque aux pieds d'or, du grand et hardi conquérant du monde. » Le gouvernement est impuissant à empêcher le mal et à faire efficacement le bien. Quelle que puisse être la part des individus et celle des lois dans cet état de choses, il est évident qu'il en faut faire remonter la cause première au peuple lui-même et au caractère national; le climat peut y contribuer aussi pour sa part. Un climat énervant, un sol prodigieusement fertile, qui n'impose pas à l'homme une lutte de tous les instans avec la nature, portent à l'insouciance; on vit au jour le jour, on se contente de satisfaire aux besoins du moment sans songer à l'avenir. Lorsqu'à une telle situation viennent s'ajouter un gouvernement autocratique et spoliateur, une religion de renoncement et d'abstinence, on comprend que l'activité humaine et l'esprit d'initiative soient réduits aux plus humbles proportions. Aussi est-il intéressant d'étudier à ce point de vue les mœurs, le genre de vie, les occupations des Birmans, moins pour connaître des particularités curieuses que pour se rendre compte des influences qui déterminent les destinées des peuples.

Malgré une certaine impétuosité dans les passions, un goût prononcé pour l'éclat, le bruit, le mouvement, les Birmans ont un genre de vie très simple, et l'on peut dire qu'ils ne connaissent pas la rude épreuve du travail. De là l'infériorité de l'industrie et

du commerce dans cet empire : les Birmans travaillent autant qu'il faut pour vivre, nourrir les moines et payer l'impôt. Puis ils se reposent, n'ayant pas l'idée qu'ils puissent recueillir et garder pour eux les fruits de leur travail. Ceux qui, plus actifs ou plus heureux, acquièrent une fortune l'emploient en œuvres pies, ou s'en servent pour obtenir des dignités sans valeur qui ne sont qu'un signe de servitude. Aussi toute entreprise un peu vaste est-elle entre les mains des étrangers; ce sont des Arméniens qui exploitent les sources d'huile de pétrole et les forêts de bois de teck affermées par le roi; les Chinois ont établi des distilleries de sucre de palmier. Le roi paraît cependant disposé à favoriser le mouvement commercial et industriel : il ne craint pas d'appeler les étrangers; il a affermé à un Français, M. d'Aveyra, une partie des forêts de teck; un autre Français, protégé par le prince héritier, a établi à Mandalay une manufacture d'armes. Le roi encourage les plantations d'indigo et de coton sur une grande échelle; mais il trouve dans le génie de son peuple et surtout dans l'organisation de son gouvernement et dans les traditions de la royauté des obstacles dont il ne peut pas même sentir toute la force.

Les Birmans sont en relations de commerce avec les Chinois. Chaque année une caravane apporte du Céleste-Empire de la soie, du velours, de l'orpiment, du miel, du papier, des feuilles d'or, des poêles en fer, des confitures, des fruits secs, des pommes; elle emporte du coton, de l'ivoire, des pierres précieuses, des noix d'arec, de l'opium du Bengale, des produits anglais, des nids d'oiseaux, des nageoires de requin. Il s'en faut bien néanmoins que ce mouvement soit régulier. Pour peu que la province chinoise de Yunnan, limitrophe du Birma, soit agitée par quelques troubles, ce qui n'est pas rare, la caravane ne paraît pas. D'ailleurs le système monétaire des Birmans est un indice de l'imperfection de leurs relations commerciales. Il est fort simple ou, pour mieux dire, presque nul : dans les grandes villes où le mouvement des affaires exige une certaine facilité, on se contente de pièces de monnaie d'un aloi douteux; mais dans les campagnes on se montre plus difficile. La défiance fait même souvent repousser tout métal, et les noix d'arec deviennent le moyen d'échange. Dans bien des marchés, la vente se fait au poids de l'argent; l'acheteur doit se munir de lingots, d'un marteau, d'un ciseau, d'une balance, montrer son argent avant d'acheter, le laisser essayer par des gens dont c'est le métier, peser son lingot, le rogner au besoin pour livrer le poids voulu, si mieux il n'aime augmenter la valeur de l'achat, ce qui est souvent plus avantageux. Le plomb ou même le riz servent fréquemment d'appoint ou de solde dans l'exécution de ces contrats.

Une complication pareille pour des transactions aussi élémentaires annonce une certaine simplicité dans la vie. Quoique passionnés pour la parure, les Birmans ont un costume très primitif; il est vrai que le climat le veut ainsi. Leur vêtement se réduit à peu près au *poutzo*, pièce d'étoffe assez large et très longue qu'ils s'enroulent autour des reins, mais qu'ils drapent de diverses manières, selon qu'ils sont en tenue de travail, du matin, de visite ou de promenade. Ce vêtement laisse la partie supérieure du corps et les extrémités à découvert; dans les solennités, on y ajoute une jaquette blanche. Le costume militaire se compose d'un poutzo vert et d'une jaquette rouge. Un simple bandeau ceint le front et retient leurs cheveux, toujours très soignés, huilés et rassemblés sur le sommet de la tête. Le luxe des Birmans consiste dans les colliers, les bracelets, les anneaux autour des jambes; le gouvernement a cru devoir faire des lois somptuaires pour réprimer le goût exagéré de la magnificence. C'est à la même passion que doit être attribué le développement qu'ils donnent au lobe de l'oreille par le poids qu'ils lui font porter, l'habitude de se teindre les dents en noir pour détruire les effets du bétel, et surtout l'étrange pratique du tatouage, coutume nationale dont ils se montrent extrêmement fiers. L'opération s'exécute ordinairement en noir sur la cuisse et même sur toute la jambe, quelquefois en rouge sur les parties supérieures du corps. Elle est douloureuse; le patient est étendu sur une table, et l'opérateur promène dans la peau une pointe en acier préalablement trempée dans le noir ou le rouge. Le patient fait tous ses efforts pour ne pas crier, et pendant trois jours au moins il est hors d'état de rien faire. Si l'on tatoue les enfans trop jeunes, la peau finit par s'écailler, ce qui n'est pas considéré comme un signe de beauté. Les Birmans attachent un grand prix aux dessins dont ils couvrent ainsi leurs membres : les figures de tigre ou d'éléphant éveillent des idées de courage et de noblesse, celle d'un perroquet assure la faveur royale, un cercle autour du poignet est une garantie qu'on sera parfaitement obéi, chaque figure en un mot a sa vertu particulière. Enfin, et c'est la principale raison de l'importance qu'on y attache, ces embellissemens passent pour être la preuve qu'on supporte héroïquement la douleur, ce qui n'empêche pas de prendre de l'opium avant l'opération pour diminuer la souffrance. Dans le palais de Mandalay, on savait très bien, en pareil cas aussi, demander à M. Bastian « de la médecine européenne ou soporifique » (du chloroforme); mais cela se faisait secrètement, car si l'on manque de courage, il faut au moins qu'il n'y paraisse pas. La mastication du bétel ou plutôt d'une composition de feuilles de bétel, de chaux, de safran et de noix d'arec, à laquelle les Birmans s'adonnent constamment, a pour

effet de développer considérablement et de rendre proéminente la partie inférieure du visage : cette difformité ne tient donc pas à des causes naturelles. La coloration foncée de la peau est due surtout à l'action de l'air et du soleil sur des corps très peu vêtus.

Les Birmans sont particulièrement simples dans leur logement et leur nourriture. Les habitations sont en bambou; les grands personnages seuls bâtissent les leurs en bois de teck. Les briques n'entrent que dans la construction des pagodes; les étrangers s'en servent bien pour leurs magasins, mais nul n'habite de maisons en brique. Cette aversion pour la brique est sans doute causée par la crainte des tremblemens de terre, qui sont assez fréquens et très redoutés. Un personnage de la cour, entendant dire à M. Bastian que les tremblemens de terre sont à peu près inconnus en Angleterre, fut pris d'une grande tristesse : ce fait significatif lui révélait la ruine certaine de son pays. Les maisons birmanes sont à un seul étage, élevées au-dessus du sol au moyen de perches. Cette disposition a pour but de soustraire les habitans de la maison à l'influence immédiate des émanations du sol; elle assure en même temps un asile à la volaille, que les Birmans élèvent en abondance, et leur donne l'avantage d'avoir leur basse-cour au-dessous d'eux. Ce n'est pas par l'ameublement, l'ordre ni la propreté que brillent ces demeures; mais au moins ne peut-on pas leur reprocher le sybaritisme. Un lit birman se réduit à une natte qu'on étend le soir et qu'on roule le matin : l'oreiller ne s'y trouve pas toujours; les princes seuls se permettent un lit en bois élevé au-dessus du sol. De pareils lits sont interdits aux moines.

Le riz forme la base de l'alimentation; on le cuit dans l'eau sans sel, mais on le mange en même temps que le *carry*, sauce tantôt aigre, tantôt douce, destinée à en relever le goût. Le repas se prend assis par terre; on mange avec les doigts en s'aidant de petits bâtons. A défaut de riz, on se nourrit d'un composé d'orge, de lait et de sucre de palmier; du reste on mêle volontiers au riz toutes sortes de graines, de fruits sauvages, de racines amollies ou bouillies dans l'eau. En général, toute plante non vénéneuse est admise dans l'alimentation des Birmans; mais leur plat favori, c'est le *ngapie*, qui a pour base du poisson que l'on tient en terre jusqu'à putrefaction et qu'on mélange ensuite avec du beurre rance. Toute l'atmosphère du Birma, dit M. Bastian, est infectée du parfum de ce mets délicieux; même dans les solitudes que traverse l'Iraouaddy, le voyageur ne pouvait y échapper, le vent lui apportait presque constamment l'odeur de quelque navire qui en était chargé.

Le *ngapie* renferme la seule substance animale qui entre dans la nourriture réglementaire des Birmans; ils peuvent cependant

manger toute espèce de viande, pourvu qu'elle ne provienne pas d'un animal qu'ils auraient eux-mêmes tué. M. Bastian ayant demandé à un Birman par quel motif ils élevaient tant de volaille apprit de lui que c'était à cause du chant matinal du coq et en vue des combats de coqs dont on est très friand dans le pays. On ne mangeait, ajoutait-il, que la chair de ceux de ces animaux qui mouraient de vieillesse; mais les Birmans n'observent pas très rigoureusement l'abstinence dont ils se vantent, et ils ont bien des moyens d'esquiver la défense qui leur est faite d'ôter la vie à aucun être, quoiqu'il évitent l'acte directement meurtrier avec un scrupule étonnant. M. Bastian en eut bientôt la preuve. Arrivé à Prome, il eut à se pourvoir d'un cuisinier, celui qu'il avait amené de Rangoun et qui était bengali (non bouddhiste)l'ayant quitté. Il s'arrangea avec un Birman; comme il allait partir et qu'il lui fallait des provisions, il ordonna immédiatement à son nouveau serviteur d'aller au marché acheter une douzaine de poules. — Des poules! et pourquoi faire?

— Pourquoi faire, lourdaud? Pour les manger sans doute!

— Mais, votre honneur, les poules sont vivantes.

— Eh! tant mieux, elles n'en sont que meilleures, si on les garde en vie et qu'on les tue chaque jour. — Le cuisinier faillit tomber à la renverse; il déclara qu'il était prêt à rôtir les poules, à les apprêter de toutes les manières, mais que jamais il ne donnerait la mort à d'innocentes créatures. Bref, il donna des marques d'un si violent désespoir à la pensée des meurtres qu'on voulait lui faire commettre que M. Bastian fut obligé de se passer de cuisinier.

On peut juger par cet exemple de la puissance des idées religieuses, quels que soient les détours qu'on emploie pour en éluder l'esprit. Les cinq préceptes de ne pas tuer, de ne pas voler, de ne pas mentir, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas boire de liqueurs enivrantes, composent la loi morale imposée par le bouddhisme à tous les hommes. Observer ces commandemens, rendre hommage à Bouddha, à sa loi et à l'assemblée de ses prêtres, ou, comme on dit en langage dévot, reconnaître la supériorité des trois joyaux, par conséquent vénérer les reliques et les images qui rappellent le premier, les livres qui contiennent le second, et la nombreuse population monastique qui constitue le troisième, tels sont les devoirs des laïques. Ils font donc des pèlerinages aux lieux sacrés, se réunissent aux phases de la lune pour lire et expliquer en commun les livres religieux, et donnent l'aumône aux moines, qui forment la vraie société bouddhique. Ces moines sont soumis à une discipline très sévère et très minutieuse, que le plus grand nombre observe très imparfaitement, mais à laquelle plusieurs se soumettent

avec un véritable héroïsme. Le célibat, la vie en commun, la tonsure des cheveux et de la barbe, l'habit jaune, l'absence de propriété individuelle, la mendicité, sont les traits généraux qui les caractérisent.

Ce clergé régulier présente une hiérarchie assez compliquée; on ne peut y être admis qu'après avoir passé par l'état de novice, et il y a parmi les moines divers grades, déterminés soit par le degré de science qu'ils ont atteint, soit par les attributions qui leur sont conférées dans le gouvernement religieux. Chaque couvent a un directeur ou abbé, et certains abbés ont une surveillance à exercer sur des groupes plus ou moins considérables de monastères; ce qui constitue des dignités analogues à celles des évêques et des archevêques. Enfin, au sommet de la hiérarchie, est placé une sorte de pontife suprême, qui réside dans la capitale, et qui est comme le pape ou le primat du clergé bouddhique birman. Toute cette population de moines, dont le nombre, toujours croissant, est une cause d'appauvrissement pour le pays, vit aux dépens du public; seulement elle lui donne en retour les bienfaits de l'instruction. Il n'y a pas d'autres écoles que les couvens, mais tous les enfans les fréquentent et y apprennent au moins à lire et à écrire. Il n'est donc pour ainsi dire pas de Birman qui n'ait passé quelques années de sa vie dans les monastères, et n'y ait fait l'apprentissage de la vie cénobitique. Ceux qui finissent par l'adopter ont toujours la faculté d'y renoncer et de rentrer dans la société laïque.

Malgré cette instruction élémentaire si largement répandue, le peuple birman est plongé dans une profonde ignorance. Cela vient sans doute de ce que le bouddhisme, ayant résolu toutes les questions scientifiques et religieuses avec une autorité prétendue infaillible, quoique presque toujours en défaut, ne laisse plus de place aux efforts de l'intelligence. Il faut reconnaître aussi que, sa métaphysique étant au-dessus de la portée des esprits ordinaires, les études un peu élevées sont interdites au plus grand nombre, condamné à se repaître de superstitions ridicules. Il existe en effet à côté du bouddhisme tout un ensemble de croyances populaires qu'il laisse fleurir en paix et qu'on peut appeler le culte des génies. Ces génies jouent un très grand rôle à Birma; on en met partout, dans l'air, dans l'eau, dans le bois, dans la pierre et jusque dans les murs des maisons. Leur intervention est la cause de tout ce qui arrive. Nombre de cérémonies et de pratiques ont pour objet de fléchir et de gagner ces puissances invisibles : le pays est couvert de chapelles où l'on vient les adorer et leur porter des offrandes. Le rite le plus affreux provoqué par cette superstition est celui des sacrifices humains : on s'imagine qu'un mort est transformé en génie, et qu'il

couvre d'une protection efficace le lieu de sa sépulture. Plusieurs rois, après avoir creusé des étangs, ont eu soin, pour consolider l'ouvrage, d'y faire précipiter des victimes humaines, auxquelles on a érigé des chapelles sur les bords. Le roi Noatasa noya de cette façon la reine sa femme, et on a assuré à M. Bastian que, lors de la fondation de Mandalay, on célébra des sacrifices humains pour ensevelir les victimes sous les tours de l'enceinte fortifiée, sous les portes et sous le trône du monarque. Le roi s'était longtemps opposé à cette mesure, mais les ministres avaient tenu ferme pour le maintien des saintes pratiques d'autrefois.

Il est peu honorable pour le clergé birman que des superstitions si atroces et si contraires à l'esprit du bouddhisme fleurissent dans un pays où il exerce une domination absolue. Les moines en effet sont tout-puissans à Birma, leur autorité spirituelle est incontestée; mais c'est peut-être là précisément la cause de leur insouciance. Ils devraient cependant y prendre garde : sans parler de la guerre que leur font les missionnaires chrétiens, il s'est élevé dans le pays même, au sein des indigènes, des protestations contre la puissance monacale. Les plus remarquables parmi ces opposans sont les *paramats*, secte de libres penseurs qui s'est formée vers la fin du dernier siècle. Elle n'admet que l'existence d'un être suprême, éternel, habitant au plus haut des cieux, semblable à une montagne d'or, invisible aux regards mortels et ne s'occupant pas des choses de la terre: elle professe aussi l'égalité de tous les hommes. Ces théories en elles-mêmes ne feraient pas ombrage au clergé bouddhique, et il en supporterait patiemment la rivalité; mais quand les *paramats* proclament la vanité du culte des images et l'inutilité des pagodes, quand ils affirment que les moines ne méritent pas les honneurs qu'on leur rend, que celui-là seul est le meilleur qui vit le mieux, qu'il n'est pas nécessaire, pour être un saint, d'avoir un habit jaune, d'être rasé et de mendier, ils ne tendent à rien moins qu'à la dissolution du bouddhisme. Aussi les moines les ont-ils en horreur et les regardent-ils comme de dangereux et impudens sophistes, capables de démontrer par exemple, sans qu'on puisse les réfuter, « qu'une boîte à bétel est un paillasson, » et de soutenir avec une habileté perverse les thèses les plus insensées. Ces sectaires ont compté parmi leurs partisans un roi, Bodo, qui poussa le zèle et l'intolérance jusqu'à forcer le premier dignitaire du clergé bouddhique, le pape des Birmans, à prendre femme! Il était impossible de faire un plus sanglant affront à toute la société religieuse et à l'institution monastique, car le mariage et en général tous rapports entre les deux sexes sont considérés comme le plus grand obstacle à la perfection bouddhique. Tous les rois n'ont pas ressemblé à Bodo; la

plupart au contraire ont proscrit les *paramats*, qui ne se rencontrent plus guère que dans les provinces anglaises. Il est difficile de dire quelle peut avoir été l'importance du mouvement suscité par ces novateurs, il est probable qu'il n'a ni une grande portée, ni surtout un grand avenir; mais c'est un trait assurément curieux de l'histoire religieuse des Birmans.

Le roi actuel, Mendun-Min (prince de Mendoun), est fort zélé pour le bouddhisme; c'est un savant qui a passé de longues années dans les couvens. Aussi paraît-il plutôt fait pour le cloître que pour le trône, et c'est comme malgré lui qu'il est devenu roi. Son frère aîné régnait, et son plus jeune frère, Tinke-Min, s'était formé un parti en rassemblant des bandits et des gens condamnés pour crimes. Le roi prononça une sentence de mort contre ce prince rebelle, et enveloppa dans la même condamnation son autre frère, tout inoffensif qu'il fût. Le plus jeune des deux condamnés engagea vivement son compagnon d'infortune à l'aider à détrôner leur ennemi commun; mais l'indolent disciple des moines était résigné à tout, et se montrait plus disposé à mourir qu'à secouer son apathie et à engager la lutte. Enfin, après une scène émouvante, il se laisse entraîner. Tous deux sortent du palais malgré d'expresses défenses. Une sentinelle veut les arrêter à la porte. « Tu fais bien, lui dit Tinke-Min, car si tu nous laissais passer, ce tyran féroce te tuerait et exterminerait ta famille; il vaut mieux que tu meures seul et de ma main. » Brandissant alors son épée à deux mains, il coupe le soldat en trois morceaux. Une fois dehors, il réunit ses partisans et vint assiéger Amarapoura, alors capitale. Le pays était épuisé par la guerre contre les Anglais, la ville n'avait pas de garnison, elle se rendit. Le vainqueur enleva la royauté à son frère aîné et la donna à son second frère, se contentant pour lui-même du titre de prince héritier. Quant au roi détrôné, il dut sans doute aux sentimens de douceur du nouveau souverain de n'être pas mis à mort. Il vit captif dans une des tours du palais de Mandalay, et consacre à des œuvres méritoires, à des constructions de ponts et de couvens, les sommes qui lui sont allouées pour son entretien.

Porté au trône par une révolution de palais où il n'a joué qu'un rôle passif, le nouveau roi mit sa plus grande gloire à faire fleurir le bouddhisme. Il a fait construire de l'autre côté de l'Iraouaddy une pagode immense, qui doit être la plus grande de tout le Birma. Pour favoriser l'observation des cinq préceptes, il a prohibé la vente et même la fabrication de toute liqueur enivrante. Cependant il paraît que les Birmans seuls sont soumis à cette interdiction : les Chinois en sont affranchis, ou parviennent à l'éluder, et l'on trouve dans leur

bazar les liqueurs défendues. C'est le précepte de ne pas tuer que ce religieux monarque s'applique surtout à faire respecter. La colline de Mandalay possède toute une population de poules protégées par le roi; pendant un certain temps il y a fait déposer chaque jour une centaine de ces volatiles rachetés par lui de la mort, et ses sujets, entrant dans les sentimens de leur maître, ne cessent d'y apporter des corbeilles de grains pour la nourriture de ces créatures, qui pullulent et prospèrent. L'excédant de leurs œufs fait le régal d'une colonie de chiens qui s'est établie à proximité, et voilà comment un roi, fidèle disciple de Bouddha, sait travailler au bien de tous les êtres animés. Ce ne fut pas assez pour lui, il finit par déclarer que la ville de Mandalay et le territoire environnant, dans le rayon d'un mille, étaient une terre sacrée sur laquelle on ne pouvait ôter la vie à aucun être. Il en résulta une sorte de disette partielle, dont souffrirent beaucoup tous les habitans non-bouddhistes de Mandalay, les Arméniens, les musulmans; on ne trouvait plus d'animaux comestibles sur le marché de la capitale. Cependant cet état de crise ne fut pas de longue durée : quand le premier moment de surprise fut passé, les viandes reparurent; les animaux étaient tués en dehors du rayon prescrit et apportés de bonne heure en ville au marché. Le roi, gardien vigilant des préceptes moraux, se préoccupe aussi d'inculquer à ses sujets les enseignemens les plus élevés du bouddhisme, ou du moins de les leur rappeler et de leur en inspirer l'amour : il a donc résolu de faire graver tout l'*Abhidhamma* (composé de sept ouvrages de métaphysique) sur des pierres destinées à être placées comme bornes milliaires le long des grandes routes de l'empire. M. Bastian a vu dans les cours du palais des ateliers où des centaines d'ouvriers étaient occupés les uns à équarrir des blocs de pierre pour en faire des pilastres, les autres à y graver des inscriptions qu'on lui dit être le texte de l'*Abhidhamma*.

C'est à cet ardent zélateur du bouddhisme, à un roi presque à moitié moine, que M. Bastian eut l'avantage d'avoir affaire; je dis l'avantage parce que ses relations avec Mendun-Min, prince doué par nature et par éducation de cette débonnaireté qui est l'un des traits essentiels de sa religion et que la royauté ne paraît pas avoir sensiblement altérée chez lui, furent en somme plutôt favorables que contraires à ses desseins, bien qu'elles ne fussent pas toujours sans inconvénient ni même sans danger.

II.

En quittant Rangoun, M. Bastian se proposait de remonter l'Iraouaddy jusqu'à Mandalay, de séjourner dans cette ville pour y

étudier le bouddhisme, puis de continuer sa route afin de gagner la Chine en traversant les régions septentrionales, rarement explorées jusqu'ici, de l'empire birman. Il espérait exécuter ce voyage paisiblement et sans obstacle sérieux, en passant inaperçu, grâce à la réserve dont il était bien décidé à ne pas sortir. Malheureusement à Rangoun on avait ébruité ses projets : des amis trop zélés et peu discrets avaient parlé de ce grand dessein d'aller en Chine par un chemin si peu connu des Européens, et fréquenté seulement par les caravanes qui font le commerce entre la Chine et Birma; il en avait même été question dans les journaux anglais de Rangoun. Le roi de Birma lit ces feuilles; il fut donc parfaitement averti de l'arrivée et des plans de M. Bastian, si bien que notre voyageur entrait à Mandalay précédé d'une renommée fort embarrassante, et dont il ne se doutait pas le moins du monde. Les intentions de cet inconnu ne laissaient pas que d'inquiéter le roi; il trouve, non sans raison, que les Européens ne connaissent que trop le chemin de son empire, et ne se soucie nullement de les voir pousser plus loin leurs découvertes géographiques dans des contrées qui peuvent, en cas de revers, servir encore de refuge à l'indépendance nationale. Ces peuples ne comprennent pas d'ailleurs la curiosité scientifique, et ils ne croient pas pouvoir surveiller trop attentivement ces étrangers d'Occident qui, en ayant l'air de se donner le passe-temps des voyages, ne peuvent sans doute avoir pour but que de satisfaire plus sûrement leur cupidité et leur ambition. Aussi ne sont-ils pas pressés de fournir de nouveaux alimens et de nouveaux champs d'activité à l'exercice de ce pouvoir surnaturel qu'on attribue si aisément aux Européens : en un mot, tout homme de cette race est un espion et un homme à espionner. M. Bastian était donc suspect, et au fond il ne fut guère traité qu'en suspect pendant tout le temps de son séjour à Mandalay.

Dès qu'il fut arrivé, les Arméniens auxquels on l'avait adressé lui offrirent l'hospitalité avec empressement; mais M. Bastian, pour être plus libre dans ses mouvemens, surtout pour se mettre en contact immédiat avec l'élément birman et se familiariser avec la langue du pays, se vit dans la nécessité de refuser cette offre obligeante. Il fut néanmoins forcé de l'accepter provisoirement. Après de longues et infructueuses recherches dans la ville même, il se mit en quête d'un logis dans les environs, et fut assez heureux pour trouver dans un petit village appelé Kabain une maison convenable, adossée au mur d'un monastère. Dans ses promenades, il avait eu occasion de faire la connaissance du directeur de ce couvent, c'était donc un lieu très propice à ses études. Il y trouvait encore d'autres avantages, par exemple la proximité d'un jar-

din de plaisance que le propriétaire, un des princes de la famille royale, laissait à la disposition du public; un ruisseau passait tout à côté, et permettait à M. Bastian de prendre un bain tous les jours, pratique d'hygiène à laquelle il attachait le plus grand prix. Les Birmans pour se rafraîchir se contentent de contempler tracée sur le sable la figure d'une grenouille, symbole de la fraîcheur; mais les Européens sont plus exigeans. Si ce modeste ruisseau offrait bien moins d'eau que l'Iraouaddy, en revanche il contenait bien moins de crocodiles. Nul logement ne paraissait plus approprié aux goûts et aux desseins du voyageur; celui-ci s'empressa de conclure avec le propriétaire, et s'installa immédiatement. Le transport des bagages fut marqué par les difficultés et les incidens sans nombre qui signalent les déplacemens dans ce pays : le docteur les connaissait déjà, en ayant fait l'épreuve lors de son arrivée à Mandalay.

M. Bastian se croyait hors d'embarras; ce fut précisément alors que les gens du roi commencèrent à le harceler. On avait observé toutes ses allées et venues; cette retraite solitaire dans un lieu écarté, loin de la ville, avait augmenté les soupçons. On ne doutait point qu'une manière d'agir aussi mystérieuse ne cachât quelque profond dessein. Il n'avait pas plus tôt pris possession de son nouveau domicile et commencé ses études sous la direction de son voisin l'abbé, qu'on lui demanda ses papiers. Il dut aller trouver le magistrat de Mandalay, qui vint de sa personne à Kabain, se rendit dans la demeure de M. Bastian, examina ses papiers et les trouva en règle. Il lui donna néanmoins à entendre qu'il fallait retourner en ville. L'avis fut peu après renouvelé d'une manière plus positive et plus pressante, qui déjà équivalait à un ordre. Plusieurs messages encore plus impératifs arrivèrent de la part du consul des étrangers, et M. Bastian eut grand'peine à se défendre d'être entraîné de force par les gens qui lui apportaient ces missives. Enfin il lui vint un ordre formel d'avoir à se rendre à Mandalay et auprès du roi, qui voulait le voir. Il n'y avait plus à balancer. M. Bastian songea un moment à se jeter dans le monastère en invoquant le droit d'asile; mais ce moyen désespéré ne l'eût pas mené bien loin et eût pu lui être fatal. Il se soumit aux injonctions du roi, et après avoir repoussé le conseil de ses amis arméniens, qui dès son arrivée l'avaient engagé à demander une audience, il se vit contraint de se présenter devant sa majesté birmane.

L'audience eut une certaine solennité. Dès que le roi Mendun-Min parut, tous les courtisans, qui étaient assis en ordre, se jetèrent à genoux les coudes et la face contre terre. Pour M. Bastian, on ne le gêna pas trop par toutes les minuties de l'étiquette birmane. On exigea seulement qu'il entrât nu-pieds. Il n'est pas permis d'être

chaussé dans la demeure du roi ni dans les pagodes, et en visitant un de ces lieux sacrés M. Bastian fut obligé d'ôter ses chaussures, tant les moines se montraient scandalisés. De plus on prit toutes les précautions imaginables pour que le roi ne vît pas les pieds de M. Bastian. Les pieds font horreur aux Birmans : leurs maisons n'ont généralement qu'un étage, afin qu'on ne puisse pas marcher au-dessus d'eux. Un moine de Rangoun, appelé auprès d'un malade, ne voulut jamais entrer par l'escalier extérieur de la maison, parce qu'au-dessus de cet escalier il y avait un balcon; il fallut lui apporter une échelle. Dans la ville royale, il n'est pas permis de dormir les pieds tournés du côté des appartemens du roi, et, quand M. Bastian y habitait, un Birman qui le venait voir remarqua avec effroi que les pieds du lit étaient précisément dans cette direction; il fallut s'empresser de déplacer ce lit. Il n'est pas non plus bienséant de dormir les pieds tournés vers l'orient, car c'est la région où le soleil se lève, ni vers l'occident, car de ce côté se trouve l'arbre sous lequel Gautama est devenu bouddha. En un mot, c'est un manque de respect très grave que d'avoir les pieds tournés vers quelqu'un ou vers quelque chose. On prit donc des mesures pour que le monarque aux pieds d'or ne vît pas les pieds de chair de son visiteur; ces mesures ne furent pas toutefois si bien prises qu'il ne les aperçût quelque peu : aussi eut-on soin de faire disparaître cette incorrection dans les audiences suivantes.

L'entretien se fit au moyen d'un interprète. Le roi aurait désiré une conversation directe, mais M. Bastian ne possédait pas assez bien la langue birmane, il était surtout trop peu familiarisé avec le dialecte du nord et trop ignorant de la langue toute spéciale qui se parle à la cour, pour soutenir une telle conversation. Après avoir étudié attentivement la physionomie de l'étranger, le roi lui fit diverses questions, et en particulier lui demanda quel était le but de son voyage. M. Bastian répondit que son intention était d'étudier le bouddhisme, et que le Birma lui avait paru le pays le plus propre à cette étude, comme étant celui où le bouddhisme a le mieux conservé sa pureté. Cette réponse alla au cœur de Mendun-Min, dont M. Bastian avait touché la fibre patriotique et religieuse. Le roi demanda alors quel plan d'études M. Bastian se proposait de suivre; le voyageur répondit qu'il n'en avait point d'arrêté, et crut bien faire de manifester son intention de visiter Tagoung, premier siége de la puissance birmane, et les régions septentrionales. Cette déclaration ne plut pas au roi, qui était décidé à empêcher toute excursion dans le nord. « Ah! Tagoung! s'écria-t-il, ce fut jadis, il est vrai, une résidence royale; mais qu'est-ce aujourd'hui? un amas de décombres. Il n'y a là rien à voir, rien. » M. Bastian comprit

qu'il s'était trop avancé, et garda le silence; mais le roi ne laissa pas tomber l'entretien : « J'ai une offre à te faire, dit-il; pour étudier le bouddhisme, il n'y a pas de meilleur pays que Birma; dans tout Birma, il n'y a pas de meilleur endroit que Mandalay; dans Mandalay, il n'y en pas de meilleur que mon palais. Il y a dans mon palais une habitation toute prête : je fournirai des livres et des maîtres, je ferai tout le nécessaire. Est-ce bien comme cela, oui ou non? » Tous les courtisans portaient une secrète envie à cet étranger, objet d'une manifestation si extraordinaire de la munificence royale. M. Bastian, qui avait redouté l'hospitalité arménienne, n'envisageait pas d'un œil plus satisfait l'hospitalité royale, et il aurait bien désiré pouvoir se soustraire à de si grandes marques de bonté ou de défiance; mais quel moyen de le faire? Et l'interprète était là qui pressait pour avoir la réponse. « Oui ou non? Sa majesté n'est pas accoutumée à attendre. » Le choix n'était guère possible. M. Bastian prononça le « oui » fatal, et le roi enchanté reprit : « Moi-même, je m'intéresserai à tes études, et j'en suivrai les progrès; » puis il se retira heureux d'avoir rencontré un étranger si zélé pour le bouddhisme, plus heureux peut-être encore de tenir entre ses mains un homme dont il y aurait sans doute un bon parti à tirer, et dont les véritables intentions ne paraissaient pas très claires. M. Bastian fut conduit dans la demeure qu'on lui avait assignée. En franchissant le seuil de la ville royale, il vit que son parasol avait été mêlé par mégarde à ses bagages. Heureusement nul autre que lui et son fidèle domestique Moung-Schweh ne s'en était aperçu : il s'empressa d'empaqueter l'objet prohibé et de faire disparaître toute trace d'un crime de lèse-majesté même involontaire; puis il prit possession de son nouveau domicile. La maison était peu distante des appartemens royaux et avait été précédemment occupée par le fils aîné du roi; elle était construite en bambou, distribuée en plusieurs pièces avec cuisine et office par derrière, et présentait tout le comfort qu'on peut trouver dans un palais birman. Un jardin avec un bassin en dépendait; M. Bastian pouvait se livrer à son aise aux divertissemens de la promenade et du bain. Ces immersions complètes étonnaient fort les Birmans, pour lesquels l'opération de se laver la tête est une cérémonie très grave, qui ne s'accomplit pas tous les jours; mais il faut bien passer quelques fantaisies à un bizarre *koula* (étranger).

Un des princes « mangeurs de villes, » Nyoungyan-Mintha, avait été chargé de prendre soin de M. Bastian, de recevoir ses réclamations, d'y faire droit autant que cela était conforme aux usages de la cour, en un mot d'être son protecteur, son gardien, son surveillant. Dès que l'hôte royal fut installé, le prince s'empressa de lui

rendre visite : il arriva porté sur les épaules d'un valet; il paraît que c'est le mode de transport préféré des princes birmans. La maison en fut bouleversée; les gens de M. Bastian ne pouvaient se faire assez petits devant un si auguste personnage : le domestique, qui en ce moment apportait la théière et des tasses, n'eut que le temps de se jeter par terre et de s'approcher en rampant; il ne savait comment s'y prendre pour achever son service, et les objets qu'il apportait ne seraient jamais arrivés jusque sur la table, si M. Bastian ne fût venu à son aide. Comme ces visites se répétèrent fréquemment, M. Bastian obtint du prince, à raison de la familiarité qu'il lui témoignait, un relâchement bien nécessaire dans les règles par trop gênantes de la politesse birmane; mais le prince délégué n'était pas le seul à lui rendre ses devoirs. M. Bastian recevait tous les jours, et particulièrement le soir, un grand nombre de visites. Il accueillait cordialement tous ses amis, leur offrait du thé et surtout des cigares, fort estimés dans la ville royale, et qui ne contribuèrent pas peu à lui faire une bonne réputation. Ces visites, que la curiosité, l'agrément qu'on y trouvait et le tout-puissant prestige de la faveur royale suffisent très bien à expliquer, n'étaient pas sans rapport avec la surveillance habilement et décemment organisée à l'égard de M. Bastian et la défiance qu'il ne cessait d'inspirer malgré la franchise de ses allures et la loyauté de sa conduite. Dans ces réunions, on causait de toutes choses, et M. Bastian en profitait pour recueillir une foule de renseignemens sur les idées, les mœurs, les traditions des Birmans; il aimait surtout à entendre des récits, récits populaires, récits héroïques, récits religieux. On ne les lui marchandait pas, et il en prenait bonne note; tantôt il en faisait des analyses, tantôt il en prenait le texte quand la chose était possible, ou que le sujet présentait de l'intérêt.

Nyoungyan-Mintha vint un soir accompagné de sa bande de musiciens. Le premier chanteur, dans l'attitude la plus respectueuse, appuyé contre terre sur ses genoux et ses coudes, chanta *la Plainte de l'exilé*, l'une des poésies les plus goûtées des Birmans, et dont M. Bastian fit recueillir les paroles par son domestique. C'est une épître écrite du lieu de son exil par un ministre en disgrâce que le roi Bodo avait relégué dans les montagnes de Maitza, au nord-est d'Ava. En voici quelques passages :

« Sur les montagnes escarpées de Maitza, — il ne coule que des torrens d'eau froide. — Au-dessus de moi, le ciel brillant — réveille par son éclat — le souvenir de cette splendeur — qui reluit dans le palais de Bodo, — de cette ville riche et superbe... Dans la morne obscurité des nuits, — qui m'enveloppe de ses ténèbres, — la ville d'or brille constamment pour moi,

— comme une étoile à l'éclat doré. — Jamais je ne pourrai l'oublier, — jamais elle n'est loin de moi, — brillante image de la mémoire, — sur le sol nébuleux de l'affliction!... — Comme un rêve, devant mes yeux — flottent les images des temps passés; — elles m'appellent, elles me font signe. — Cependant, comme si un vaste océan — me séparait de ma maison. — de ma femme, de mes enfans, — aucun messager ne m'arrive — ici, dans ce désert de l'exil.... — Quand la ville éclate en chants de triomphe, — que des troupes aux costumes variés se pressent dans les rues, — se hâtant vers les temples richement ornés — où vous aussi, mes enfans, vous alliez jadis, — en ce temps-là même l'indigence et la pauvreté vous accablent. — Vous regardez tristement ces joyeuses saillies des autres, — vous pensez dans le deuil à votre père exilé, — pauvres enfans maintenant sans père. »

L'exilé rentra en grâce et recouvra ses honneurs; mais on ne se souvient guère de l'homme d'état, tous les Birmans savent les vers du poète.

Ces réunions se passèrent toujours fort heureusement; cependant elles s'annonçaient quelquefois sous des auspices assez inquiétans et ne furent pas exemptes d'incidens fâcheux, comme va le prouver le récit de l'une d'elles, qui date de la dernière période du séjour de M. Bastian. Un de ses plus assidus visiteurs était un jeune prince de bonne mine, dont la conversation ne manquait pas de charme. Il racontait surtout les histoires avec une grâce inimitable; mais son regard prenait parfois une expression sauvage et effrayante, et il avait dans les manières une familiarité et une indiscrétion que M. Bastian fut plus d'une fois obligé de réprimer. Il vint un soir avec une suite nombreuse de compagnons à l'air assez insolent, par lesquels l'appartement fut comme envahi; le prince lui-même avait ce soir-là un air plus dégagé et plus cavalier qu'à l'ordinaire. Par une précaution instinctive, M. Bastian, qui se trouvait seul à la maison (il avait donné congé à tous ses domestiques), fit tomber la conversation sur les armes, et en prit occasion de montrer au prince un de ses revolvers, qu'il eut soin de garder près de lui. La soirée se passa en causeries et en récits que le prince enfila l'un à l'autre pendant toute la nuit avec une inépuisable fécondité; mais, tandis que M. Bastian était tout oreilles, des voleurs, perçant le toit et pénétrant dans la salle voisine, réservée au principal domestique absent, firent place nette. Le lendemain, le pauvre homme vint en pleurant se plaindre à son maître d'avoir été complétement dévalisé. Les réclamations de M. Bastian causèrent une certaine émotion : on fut très inquiet que le roi n'eût vent de cet acte audacieux; on rechercha les voleurs, qui ne furent point découverts, et on indemnisa très incomplétement le volé, qui dut à

la seule générosité de M. Bastian de recouvrer l'équivalent de la valeur perdue. M. Bastian ne paraît pas croire que l'opération des voleurs ait eu avec la visite du prince un autre lien que celui d'une malencontreuse simultanéité. Cet épisode prouve cependant qu'on est exposé à d'étranges mésaventures et à de singulières coïncidences dans le palais du roi de Birma.

Malgré les rapports qui s'étaient établis entre le voyageur et un grand nombre d'habitans de la ville royale, il excitait toujours un profond étonnement à cause des études qu'il faisait marcher de front avec ses devoirs de société. On ne pouvait comprendre ces habitudes studieuses unies à cette vie mondaine, un goût si prononcé pour l'Abhidhamma sans l'habit monastique et la retraite du cloître. M. Bastian travaillait avec ardeur; il engagea des scribes qui lui copiaient des livres. Lui-même les lisait, et le roi, fidèle à la promesse qu'il avait faite, ne tarda pas à lui envoyer un maître qui réunissait les qualités de l'homme de cour et celles du savant. Ce digne précepteur déploya le plus grand zèle pour l'instruction et l'éducation de M. Bastian, veillant à la bonne tenue de son disciple autant qu'à l'accroissement de ses connaissances. Ainsi il lui fit avec plus de constance que de succès des représentations sur la manière peu respectueuse dont il traitait les livres : tout livre, l'abécédaire lui-même, est presque un objet de culte et d'adoration chez les Birmans; il n'est pas jusqu'aux tablettes à écrire, préparées pour recevoir des caractères, qu'on ne doive traiter avec égard. Les élèves sont dressés à s'incliner les mains jointes devant leurs livres avant de commencer à lire. Naïf et expressif hommage rendu au savoir et à l'étude!

Le roi avait été jusqu'à tracer un plan d'études, conçu entièrement dans le système birman, tout rempli de vains et fatigans exercices de mémoire auxquels l'intelligence reste étrangère; il aurait, pour être suivi, exigé des années. Aussi ce plan ne convenait-il guère à M. Bastian, qui, n'ayant à disposer que de peu de temps, avait besoin d'une méthode expéditive, et n'aurait pu d'ailleurs, en aucun cas, s'astreindre au régime intellectuel des Birmans. Il le rejeta donc, et par là mit son précepteur dans le plus grand embarras : un roi de Birma n'agit ni ne parle jamais en vain; chez lui un désir est un ordre. Le mot *désir* n'existe même pas dans le langage royal. M. Bastian parvint à démontrer à son précepteur et à son prince l'impossibilité où il était de se soumettre à de pareilles exigences, et la nécessité de s'instruire d'après son plan à lui, non d'après celui du roi. La difficulté était de faire entrer le monarque dans les vues de M. Bastian, ou de passer par-dessus les ordres de sa majesté. On prit le parti d'agir sans parler : les

études continuèrent sans que l'on suivît la méthode royale; mais on évita de contrecarrer ouvertement le souverain.

Au bout de peu de temps, le roi voulut savoir où en étaient les études, et il appela M. Bastian à une audience. Sa majesté, prenant la parole, fit une véritable leçon du haut de son trône : après avoir rappelé que les écritures bouddhiques comprennent trois divisions, dont la dernière est l'Abhidhamma (métaphysique), elle exposa que de même qu'il y a un œil extérieur, pour les maladies duquel la médecine fournit des remèdes, il y a un œil intérieur, pour lequel existe un remède unique, souverain, l'Abhidhamma, mais que, pour assurer l'efficacité de ce remède, il faut une série d'exercices préparatoires, dont le premier est l'observation rigoureuse des cinq préceptes. Le roi les énuméra et demanda à M. Bastian s'il était disposé à les reconnaître. M. Bastian répondit que la plupart des religions enseignaient ces préceptes moraux, que pour lui il les observait tous, en particulier le cinquième (celui de s'abstenir de liqueurs enivrantes), dont il reconnaissait la haute utilité dans un voyage sous les tropiques, qu'il y était plus fidèle que beaucoup de bouddhistes, et que le thé lui paraissait la meilleure boisson. Sur le précepte de ne pas tuer, l'accord ne s'établit pas aussi bien, ou, pour mieux dire, ne s'établit pas du tout. D'abord M. Bastian représenta combien l'observation en était difficile aux Européens, obligés par raison de santé à une nourriture animale, et contraints de se repaître d'êtres qui ont eu vie. « Peu importe, dit le roi; l'essentiel est qu'on ne les tue pas soi-même, et qu'on les fasse tuer par d'autres : quand l'animal est mort, on peut le manger sans crainte, et sans s'enquérir du meurtrier. » On voit par là comment un cuisinier très orthodoxe peut cuire et apprêter la volaille, pourvu qu'il ne la tue pas. M. Bastian n'insista plus sur ce point particulier, et posa alors le cas de légitime défense. Le roi n'admit pas qu'il fût jamais permis de tuer, même les insectes les plus gênans et les plus désagréables : il pressa vivement M. Bastian de renoncer à cette hérésie dangereuse du meurtre, aussi longtemps du moins qu'il séjournerait dans le palais. M. Bastian y consentit dans l'assurance que, sous la protection d'un si grand monarque auquel tous les êtres de la création rendent hommage, nul n'aurait l'audace de le provoquer. A ce moment, sur un signe du roi, on apporta une cage d'or qui renfermait des perroquets : ces oiseaux, mis en liberté, se livrèrent à la chasse aux mouches. Le roi les regardait d'un air de supériorité et de mépris, voulant montrer par cet exemple à quel misérable état de cruauté et d'abjection on peut descendre dans l'échelle des êtres, lorsque, par l'inobservance des préceptes de Bouddha, on a mérité de mauvaises transmigrations.

Le roi fit encore d'autres questions, dont l'une prêtait à l'ambiguïté et ne put être résolue pour M. Bastian : elle était relative au plus haut dignitaire ecclésiastique de l'empire, à ce chef de tout le clergé bouddhique dont nous avons déjà parlé, qui réside à Mandalay, et qui est comme le pape ou le primat des Birmans. Malgré toutes les explications de l'interprète, M. Bastian ne put parvenir à démêler si le roi lui faisait demander « d'adorer » ce personnage, ou seulement de lui témoigner du respect, et peut-être même de lui rendre visite. Il fit donc prier le monarque de ne plus lui poser de questions équivoques.

L'entretien se termina par quelques questions du roi sur la manière dont son hôte se trouvait traité, et il lui demanda à ce propos à quel chiffre se montait sa dépense mensuelle. M. Bastian n'attacha pas d'importance à cette question, et donna un chiffre pris au hasard; il n'aurait pu donner un chiffre exact, étant depuis trop peu de temps dans le palais pour pouvoir se rendre compte de la dépense. Presque aussitôt un sac fut glissé jusqu'auprès de lui, et le consul des étrangers, qui lui servait d'interprète, lui dit que c'était ce que le roi lui offrait pour le défrayer. M. Bastian se trouva dans le plus grand embarras; il ne voulait pas accepter, il ne pouvait refuser, et son interprète se serait fait couper la langue plutôt que de prononcer une parole impliquant le refus des dons du roi. Le monarque, qui ne se doutait guère des scrupules de son hôte, lui montra en même temps son trésorier et dit que c'était de ce fonctionnaire que M. Bastian devait recevoir la somme allouée pour sa dépense mensuelle, l'engageant même à la réclamer en cas d'oubli. M. Bastian ne pouvait que garder le silence. Le paiement ordonné fut effectué une seule fois, et M. Bastian ne s'occupa plus de cette affaire. Les secrétaires, voyant son indifférence pour les dons du roi et qu'il refusait de compter la somme offerte, finirent par se l'adjuger. Lorsque M. Bastian quitta le palais, il se trouva avoir dépensé en présens plus que le total des sommes accordées par le roi, et le peu qu'il en avait touché lui servit à indemniser en partie son domestique du vol dont il avait été victime.

Dans une autre audience, le roi s'informa encore du progrès des études de M. Bastian et le questionna sur la situation politique de l'Europe. Le mécanisme de la Confédération germanique ne lui parut pas un chef-d'œuvre de clarté, et il eut quelque difficulté à s'en rendre compte, peut-être même n'y parvint-il pas. Si plus tard quelque nouveau voyageur lui expose les événemens de juin et de juillet 1866 et la bataille de Kœniggrætz, il comprendra sans doute plus aisément; mais il jugera qu'en Europe on observe bien imparfaitement le précepte de ne pas tuer. Lui qui aurait pu anéantir

l'armée anglaise et qui cependant aima mieux lui laisser prendre plusieurs provinces que de priver de la vie des êtres qui la possédent, n'aura probablement qu'un regard de pitié et de mépris pour les souverains d'Occident, et déplorera que ces koula n'aient pas plus de goût pour les saints enseignemens de Gautama.

Au total, le temps se passait assez agréablement pour M. Bastian : audiences du roi toujours empreintes d'un bienveillant intérêt, visites nombreuses, variées et animées, leçons curieuses et intéressantes, sinon profondes, d'un maître indigène, tout semblait aller au gré de ses désirs et lui offrir une riche moisson d'enseignemens et d'observations nouvelles et piquantes. Il put les compléter encore par les fêtes données durant son séjour soit dans la ville, soit dans le palais, et qui, si elles ne le divertirent pas beaucoup, piquèrent du moins sa curiosité.

Le prince royal donna une fête dans sa résidence à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de sa fille. La partie principale de la fête fut une représentation théâtrale qui ne dura pas moins d'une semaine et qui avait pour sujet les aventures de Rama. Les jeux scéniques sont fort du goût des peuples de l'Indo-Chine. M. Bastian parle de deux représentations qu'il a vues, l'une à Mandalay, l'autre dans son voyage le long de l'Iraouaddy; elles étaient offertes au public par des particuliers à l'occasion de quelque événement de famille, soit parce que le fils était entré au couvent (ce qui est un grand honneur), soit parce que l'on avait percé les oreilles à la fille. Dans ces comédies, qui se distinguent par la licence du langage et même du geste, le roi et la cour sont presque toujours en scène directement ou indirectement; il s'agit par exemple de jeunes filles qu'on vient chercher et dresser aux manières de la cour pour en faire des dames d'honneur, ou qui viennent se plaindre à sa majesté d'avoir été malmenées par le fils du roi. Ces pièces de théâtre, dont il existe du reste une assez grande variété, sont donc fondées sur la peinture des mœurs régnantes : ce sont de véritables comédies; mais à la cour le théâtre semble être monté sur un ton plus élevé. On y représente les traditions héroïques de l'épopée, c'est le drame ou la tragédie grecque agrandie selon les proportions colossales des poèmes hindous.

Plusieurs fêtes sont ou liées à des événemens relatifs à la religion, ou essentiellement religieuses. Ainsi une fête fut donnée sur la colline de Mandalay lors de la pose de la première pierre d'une pagode par le roi. A cette occasion on fit de la musique dans les jardins de la ville royale; le roi s'y promena à plusieurs reprises, des rafraîchissemens circulaient dans des vases d'or. On avait dressé une tour en bambou du haut de laquelle le roi pouvait con-

templer le spectacle de la fête dans la ville et au dehors. M. Bastian fut aussi témoin d'une solennité toute particulière et caractéristique, qu'on peut appeler la fête des moines. Devant le palais, on établit une estrade en bambous, surmontée d'un toit et recouverte de tapis; les plus hauts dignitaires avaient pris place sur les degrés qui y conduisaient. On y avait accès de quatre côtés, au milieu des présens que le roi faisait aux moines. Ces présens se composaient de vases d'une grandeur colossale, aussi hauts que des hommes et pleins de riz, de bananes et d'autres fruits entassés les uns sur les autres en nombre considérable, enfin d'une collection de plats et d'ustensiles nécessaires pour manger le riz. Deux mille moines, vêtus d'habillemens tout neufs, vinrent prendre possession de ces richesses, et furent obligés de louer des portefaix pour faire transporter dans les monastères tous les dons de la munificence royale. Pendant ce temps, la musique se faisait entendre dans divers quartiers; une foule immense se pressait de toutes parts pour être témoin de cette solennité. Ces largesses et les divers traits que nous avons signalés permettent de juger si le roi prend au sérieux la profession de foi bouddhique, qui consiste à honorer le Bouddha, la loi et l'assemblée des moines, et s'il s'efforce de satisfaire aux obligations que cette profession lui impose.

On a pu s'apercevoir que cette vie de cour, malgré son éclat, n'était pas exempte de difficultés. La différence des mœurs et du genre de vie devait être une occasion perpétuelle de froissemens entre l'étranger européen et les Birmans du grand ton. Bien qu'on lui laissât une certaine facilité de vivre à sa manière, plusieurs de ses actes choquaient inévitablement ceux qui en étaient témoins, et il était lui-même blessé par des mesures qui n'étaient pas spécialement dirigées contre lui, mais qui n'en avaient pas moins assez souvent quelque chose de fort incommode. M. Bastian était d'ailleurs l'objet d'une exacte surveillance, et rien de ce qu'il faisait n'échappait aux yeux d'Argus fixés sur lui. La révolution causée dans l'approvisionnement de Mandalay par l'édit du roi contre le meurtre des animaux lui fut aussi sensible qu'aux Arméniens, ses amis, et peut-être plus. Privé de la volaille, sa principale ressource, il était réduit aux œufs; mais, quoique l'œuf ne soit pas encore un être animé, il est destiné à en devenir un, et le meurtre d'un œuf n'est pas au fond très différent de celui d'une poule. Les gardiens de la résidence royale furent épouvantés de la consommation d'œufs que faisait M. Bastian, et pour mettre leur conscience à l'aise ils crurent devoir faire un rapport sur ce fait équivoque. M. Bastian alla trouver le prince chargé de veiller à ses intérêts autant que d'observer sa conduite : il lui représenta éloquemment à quels sacri-

fices il était déjà réduit par l'édit royal, et que le maigre régime auquel il s'astreignait était le minimum d'abstinence que la saine raison et la justice permissent de lui imposer. Il paraît que le prince fut touché et persuadé.

Convaincre un seigneur de la cour sur un point de droit ou d'hygiène était chose encore assez facile; mais tenir tête au roi, résister à la volonté du monarque hautement exprimée, était une tâche infiniment plus délicate et plus ardue : néanmoins elle échut à M. Bastian. Malgré la déférence et le respect dont on l'entourait, malgré les égards dont il tempérait sa franchise dans ses relations avec le monarque, il ne put éviter d'avoir avec lui un dissentiment assez grave, mais il eut l'art et le bonheur d'échapper soit aux dangers les plus sérieux, soit aux plus périlleux honneurs. Il semble que le roi ait eu l'intention de l'attacher à sa personne comme médecin; en tout cas, il voulut utiliser les connaissances spéciales de son hôte. M. Bastian eut à lutter énergiquement pour ne pas être entraîné dans une voie qu'il était décidé à ne point suivre : il lui fallut beaucoup de fermeté et de prudence pour naviguer sans naufrage à travers tant d'écueils, pour sauver sa vie des accès de colère même du plus doux des monarques asiatiques et pour garder sa liberté menacée de périr dans les fonctions de médecin ordinaire de sa majesté birmane.

L'art de guérir est un de ceux qui excitent au plus haut degré l'imagination des Birmans, naturellement portée aux visions fantastiques; ils ne le conçoivent pas dégagé des procédés les plus extravagans : les exorcismes, la magie sont intimement liés, dans leur pensée, à l'exercice de la médecine. Une des premières visites que reçut M. Bastian fut celle du médecin de son prince. Ce praticien était muni d'une boîte de drogues arrangées sous forme de cylindres et fortement aromatisées, qu'il débitait pour favoriser les accouchemens, rendre invulnérable, exciter l'amour, etc. Pour faire cesser les maladies, on ne songe guère dans ce pays à prescrire l'emploi de telle ou telle substance; on se préoccupe avant tout de consulter les astres, de combiner des signes cabalistiques, de faire parler les démons. On comprend que chez de pareils peuples un médecin étranger est toujours le bienvenu, et qu'on en attend des merveilles. Bien qu'ils soient assez riches de leur propre fonds et qu'ils ne soient en faute ni de prétentions magiques ni de pratiques de tout genre, cependant, comme on n'en saurait avoir trop, et que d'ailleurs, en dépit de l'astrologie, des exorcismes et de la magie, la maladie et la mort font toujours leur œuvre, ils sont à l'affût de tout secret nouveau qui pourrait leur être apporté même par les plus méprisés koula. Ils supposent d'ailleurs que ces

koula ont des pouvoirs particuliers, et c'est le principal motif de l'aversion qu'ils ont pour eux. Aussi, quand ils en rencontrent un d'humeur accommodante et d'un caractère bienveillant, ils s'attachent à lui en raison des ressources extraordinaires qu'ils lui supposent. C'est ce qui arriva à M. Bastian : on voulut le forcer à faire de la médecine, bien qu'il déclarât constamment qu'il ne voulait ni ne pouvait en faire.

Dans les premiers temps de son séjour à Mandalay, M. Bastian n'avait pu refuser de donner ses soins à quelques personnes qui les avaient réclamés. Il lui fallut commencer un semblant de cure pour un enfant qu'on lui présenta, qui paraissait sourd-muet et qui par conséquent ne pouvait être guéri. Les parens s'imaginèrent sur-le-champ que leur enfant commençait à percevoir les sons. La mère avait ses entrées dans le harem royal; on comprend que par ce canal le bruit d'une cure si merveilleuse ne tarda pas à faire son chemin en haut lieu. Ainsi M. Bastian, qui arrivait à Mandalay avec la réputation d'un explorateur très hardi et assez dangereux, dont les découvertes pouvaient compromettre le salut de l'empire, n'y était pas plus tôt installé qu'il avait déjà conquis celle d'un fameux médecin à qui aucun des secrets de son art n'était inconnu, qui surtout avait des remèdes infaillibles pour guérir la surdité, — et de tout cela il ne savait pas un mot. Bientôt on vit tous les sourds que renfermait la ville royale affluer chez M. Bastian, le prince lui-même vint se faire traiter. M. Bastian eut promptement raison de cette prétendue surdité; mais le prince ne se découragea pas et amena des amis; des soldats venaient pour ainsi dire par escouades se faire guérir *par ordre du roi*. Bien des gens s'imaginèrent sans doute avoir l'oreille dure parce qu'ils pensaient avoir le remède à leur portée, ou pour avoir le privilége d'entrer en relation avec un si habile homme. M. Bastian était fort embarrassé : il déclarait sans cesse que son intention n'était point de faire de la médecine; cependant il ne pouvait refuser au prince ses bons offices, ni repousser de vrais malades qui imploraient ses soins. Tantôt il s'abstenait de toute prescription médicale, tantôt il ordonnait des remèdes dont l'exécution se trouvait impossible : il prescrivit une fois des sangsues, et le malade se déclara pleinement guéri, bien qu'il se fût gardé de suivre l'ordonnance, car les Birmans ont horreur de faire couler volontairement leur sang. Enfin, et c'était là le but auquel tendait tout ce manége, le roi dans une audience pria M. Bastian de guérir deux de ses femmes atteintes d'une difficulté de l'ouïe. Déjà dans de précédentes audiences il s'était enquis de diverses maladies, spécialement de la surdité, et du traitement à leur appliquer. M. Bastian n'y avait pas pris garde; il n'avait vu là

qu'une curiosité sans conséquence, et avait fait du reste des réponses assez peu encourageantes, puisqu'il avait déclaré que la surdité est presque toujours incurable; mais cette fois il se récria, rappela qu'il était venu pour étudier le bouddhisme et non pour faire de la médecine, qu'il manquait de médicamens et ne pouvait entreprendre des traitemens longs et compliqués. Tout fut inutile : les malades furent amenées par un eunuque dans la demeure du prince (voisine, comme on l'a vu, de celle de M. Bastian) pour être examinées. Le médecin ne put que représenter de nouveau l'impuissance où il était de les guérir, vu les circonstances et la gravité du mal; les malheureuses, qui s'étaient flattées d'une guérison certaine, s'abandonnèrent alors à un tel désespoir que M. Bastian, touché, promit de les voir de temps à autre et de faire ce que les moyens d'action les plus restreints, vu le manque de médicamens et d'appareils, lui permettraient. Depuis lors c'étaient chaque jour des messages de la part des épouses royales, avec force présens en cigares et en fruits pour M. Bastian, remercîmens de ce qui avait été fait, prière de faire encore davantage. M. Bastian, entravé dans ses travaux, était contrarié au plus haut degré.

Un jour une servante vint chercher des médicamens pour les deux épouses royales. M. Bastian en prépara qu'il fit porter par son domestique accompagné de la femme de chambre. Dans le trajet, le domestique, un peu surexcité, gesticula si bien qu'il cassa le flacon. Cette aventure fit grand bruit. Une médecine qui fait ainsi éclater le vase qui la renferme doit être d'une force prodigieuse! On demanda à M. Bastian d'en préparer une autre; il le fit, et le résultat fut merveilleux; les deux épouses royales entendirent le rouet de leurs servantes. Le harem fut dans la joie, tout allait pour le mieux; mais à ce moment il se produisit un nouvel incident dans la carrière médicale de M. Bastian. Le roi lui demanda de soigner le secrétaire d'un de ses plus hauts dignitaires, dont la vie était fort précieuse et qui était depuis longtemps retenu dans son lit par une maladie à laquelle les médecins birmans n'entendaient rien. M. Bastian promit de dire quelle était la maladie, mais il s'empressa de déclarer à l'avance qu'il ne pourrait faire davantage. Lorsqu'il eut reconnu que le patient était atteint de la pierre, on le supplia d'entreprendre cette cure; il s'en défendit comme d'une chose impossible. « Mais le roi le veut, » lui dit le fils aîné du monarque. M. Bastian épuisa toutes les expressions les plus respectueuses du langage de la cour pour lui faire entendre qu'il est des choses qu'on ne peut faire, quand bien même le roi l'exige.

On commençait à murmurer et à s'indigner qu'un koula, un barbare, osât contrevenir aux ordres du roi, et eût l'insolence de

refuser des médicamens commandés par sa majesté. Le fils du roi, hors de lui, somma une dernière fois M. Bastian de faire cette cure, alléguant la volonté expresse de son père; M. Bastian refusa, alléguant la force des choses. A dater de ce moment, il fut gardé à vue; des sentinelles furent placées aux portes de sa demeure; on ne laissa plus sortir que le cuisinier une fois par jour pour aller aux provisions. Le vide se fit autour de l'étranger; cette maison, où il y avait tant de mouvement et d'entrain, des réunions si gaies, des chants, des conversations si animées, était maintenant déserte : il y régnait, dit M. Bastian, un silence de mort. Personne ne venait plus, le prince protecteur, les amis, le précepteur lui-même, tout avait disparu avec la faveur royale. M. Bastian restait seul dans sa maison, entouré de ses serviteurs, plus morts que vifs, tremblant de peur et croyant voir venir à chaque instant les bourreaux du roi. M. Bastian les remonta un peu par son exemple, car, bien qu'il ne se fît pas illusion sur la gravité de la situation, son calme extérieur ne se démentit pas, et il conserva même sa bonne humeur habituelle. Pendant huit jours qu'il fut ainsi mis au ban de la société birmane, il partagea son temps entre l'étude et des entretiens avec ses domestiques; il les faisait causer pour qu'ils oubliassent leurs sinistres préoccupations.

Il lui arriva, pendant cette période de disgrâce, certaines visites dont l'étrangeté n'était pas faite pour le rassurer. Un soir il entend le bruit d'une troupe de soldats en marche : on fait halte sous ses fenêtres, on monte, la porte s'ouvre, et il voit paraître deux officiers. Il les reçoit avec sa cordialité accoutumée, les fait asseoir et engage la conversation en les questionnant sur un passage d'un livre birman qu'il étudiait en ce moment. Pour toute réponse, les deux militaires fixent sur lui des yeux étonnés, regardent tout autour d'eux avec inquiétude et s'en vont sans mot dire. Le même fait se reproduisit deux ou trois fois, et cependant les domestiques ne tarissaient pas de récits à faire frémir; ils racontèrent entre autres l'histoire d'un étranger que le roi fit renvoyer à Rangoun parce qu'il avait désobéi à ses ordres, mais qui fut mis à mort pendant la nuit à la troisième station.

Le précepteur de M. Bastian vint le voir une fois pour s'assurer s'il était toujours dans les mêmes dispositions. M. Bastian fut inflexible, et fit tout ce qu'il put pour lui démontrer combien l'exercice de la médecine était contraire au but de son voyage. Dans la conversation, le précepteur eut soin de raconter, par forme d'avertissement, l'histoire d'un mahométan qui s'était vanté de pouvoir faire de l'or. Il en fabriqua d'abord une petite quantité; mais le roi exigea que l'expérience fût renouvelée en grand. L'opérateur pré-

tendit avoir besoin d'entreprendre un voyage pour se procurer certaines substances : ce voyage n'eut aucun succès; il en exécuta un second pendant lequel le roi le fit accompagner par un détachement de soldats. A son retour, on lui bâtit un laboratoire dans le palais, et, comme les premiers essais furent infructueux, on le fit surveiller, garder étroitement, si bien que le malheureux finit par s'empoisonner. M. Bastian n'avait point proposé de faire des choses extraordinaires, tout son crime était de n'en vouloir point faire; mais il savait ce qu'il en coûte de tromper les espérances d'un roi de l'Indo-Chine, et, malgré la confiance qu'il ne cessa de manifester, il était préparé aux éventualités les plus fâcheuses.

C'est du harem que lui vint la première lueur de salut : la quarantaine à laquelle on soumettait le médecin rebelle entravait la cure qui s'y faisait par ses soins. Les deux malades envoyèrent chercher des médicamens. M. Bastian manquait en ce moment des ingrédiens nécessaires; il voulut sortir et aller en ville pour en acheter. Les sentinelles lui barrèrent le passage; la consigne était de ne laisser sortir que le cuisinier une fois par jour. M. Bastian fit demander et obtint l'autorisation du prince; non content de ce premier succès, il se rendit de sa personne à la demeure du prince, pénétra jusqu'à lui malgré des ordres contraires, se plaignit de la manière dont on traitait un homme qui était l'hôte et non le captif du roi. Le prince se défendit comme il put, donna à entendre qu'on était las de la situation, et fit pressentir un dénoûment pacifique. M. Bastian, s'étant pourvu des choses nécessaires, administra aux malades du harem des médicamens qui n'eurent point d'effet. Impatientées, elles vinrent de nouveau chez le prince pour être examinées encore une fois : M. Bastian arriva au rendez-vous les mains vides. Elles manifestèrent une désolation telle que, pour témoigner son bon vouloir, il leur ordonna des sangsues, excellent moyen de mettre fin à la cure, sinon à la maladie. L'envie de guérir fit passer les malades par-dessus la répugnance que leur inspirait ce horrible remède; mais l'opération causa un tel dégoût et de si grands ennuis, elle éveilla dans les consciences bouddhiques de tels scrupules qu'on fut rassasié de la médecine européenne dans la ville royale de Birma. Dès lors il ne fut plus question de maladies, ni de médicamens, ni de traitemens. La faveur du roi brilla de nouveau sur l'horizon de M. Bastian; les courtisans reparurent en foule avec elle, et les visites, les entretiens, les récits, recommencèrent pour ne plus cesser jusqu'au départ.

Avant de quitter le palais, M. Bastian fut témoin des solennités qui marquent chez les Birmans le renouvellement de l'année. Le dieu Çakra ou Indra assiste à ces fêtes, il descend du ciel à minuit

et y remonte trois jours après à midi. Un coup de canon annonce chaque fois son arrivée et son départ. A cette époque, les Birmans s'envoient mutuellement des vases pleins de fleurs et de fruits artificiels, symboles de l'attachement et du dévouement qu'ils se portent. Le premier jour, le grand plaisir est de s'asperger ou même de se plonger les uns les autres dans des bassins remplis d'eau. Comme la fête coïncide avec le commencement de la saison des pluies et avec la première crue de l'Iraouaddy, cet étrange divertissement a sans doute pour objet de figurer l'inondation bienfaisante qui va sauver le pays des horreurs de la sécheresse.

Cette approche de la saison des pluies avertissait M. Bastian qu'il était temps de partir. Il obtint une audience de congé, offrit au roi le *kadaou* obligatoire, ce vase de fleurs et de fruits artificiels qui est un signe de soumission, et reçut en échange une bague ornée de rubis. Il fit ensuite ses adieux aux nombreux visiteurs qui avaient cultivé son amitié, leur laissant des présens comme souvenir de son passage; il se montra particulièrement libéral envers le professeur, qui avait des titres spéciaux à sa reconnaissance; puis il partit pour les régions du sud-ouest, muni de lettres de recommandation de son prince, dont il devait traverser le domaine, et d'un passeport sur feuille de palmier délivré par le tribunal suprême.

M. Bastian, étant alors descendu jusqu'à Ava, prit la route de terre le long des montagnes des Schan, qui occupent la partie orientale de l'empire; il passa près des ruines de Pinlay, où se maintint l'indépendance de Birma après le désastre de Pagan, puis traversa la province de Nyaoungyam, appartenant au prince qui l'avait protégé à Mandalay, et dont la capitale renferme quarante maisons et trois monastères. Il passa ensuite par la ville plus importante de Pibaeh, pourvue de mille maisons, trente pagodes et dix monastères. Tout ce voyage s'effectua dans d'assez mauvaises conditions, par des chemins très peu frayés, à travers des bois épais, des plaines de sable, des marais et des fondrières, jusqu'au village de Zinsaeh, point où le fleuve Sittang commence à devenir navigable. Là M. Bastian changea de moyen de transport; il loua une embarcation. Une journée de navigation entre deux rives constamment bordées de forêts sombres et silencieuses le mena à la frontière anglaise, et quelques jours après il arrivait à Tongou, situé sur le Sittang, à quelque distance du bord, tandis que les Européens ont construit leurs demeures sur la rive même. Après avoir fait dans cette ville un séjour de deux semaines qui lui permit de continuer ses études bouddhiques, le voyageur remonta dans son embarcation munie d'un toit, car on était en juillet, et c'était la saison pluvieuse. Trois jours de navigation l'amenèrent à Schwegyin, situé dans une vallée fer-

tile qu'entourent des collines pittoresques couvertes de bois, et, continuant son voyage après un nouveau séjour dans cette ville, il arrivait bientôt à Sittang, qui porte le même nom que le fleuve.

A ce moment, l'inondation était complète : tout le Pégou était sous l'eau : M. Bastian s'embarqua de nouveau et navigua sur une vaste mer. Tantôt il suivait les canaux et les cours d'eau, tantôt il les croisait et traversait les campagnes et les forêts submergées, passant à la hauteur des fenêtres des maisons, effleurant les branches des arbres et s'y embarrassant quelquefois. Son embarcation fit eau, à tel point qu'il fut obligé de la remplacer dans un village où il ne parvint pas sans peine; la pluie l'inondait de ses torrens; a fièvre commençait à s'emparer de lui. C'est en cet état qu'il se dirigea vers la chaîne de montagnes au sein de laquelle il vit peu à peu se dessiner Satoung, où les dômes brillans des pagodes se détachaient sur le fond noir des forêts. De cette antique capitale du Pégou, M. Bastian se rendit à Molmein; puis, après s'y être remis de ses fatigues et avoir formé de précieuses amitiés au sein de la nombreuse colonie européenne, il remonta le Salwhen pendant trois jours, et, quittant le fleuve, gagna à dos d'éléphant la frontière siamoise pour chercher chez un autre peuple un nouveau sujet d'études.

Malgré les vices du gouvernement et la mollesse du peuple, le Birma était il y a cinq ans, à l'époque où M. Bastian le visita, dans une situation relativement prospère : le commerce paraissait en train de se développer peu à peu, la famille royale vivait en paix sous la direction d'un chef débonnaire; mais alors les fils du souverain étaient fort jeunes; avec l'âge, l'ambition s'est éveillée en eux, et elle vient de se manifester d'une manière terrible. Quelques-uns des personnages que M. Bastian nous fait connaître ont déjà disparu : le prince Tinke-Min, qui avait mis le roi actuel sur le trône et que nous avons vu être le protecteur d'un manufacturier français établi à Mandalay, ce prince qui était regardé par la cour et les populations comme l'héritier de la couronne, a été assassiné; le fils aîné du roi a eu le même sort. Un des plus jeunes fils du roi, que les journaux de l'Inde désignent sous le nom de Müngon-Min, privé par son âge de l'espoir de régner, a ourdi un complot contre ses aînés; outre le prince héritier et le prince royal, un autre fils du roi et plusieurs ministres ont été victimes de cet attentat. Le roi lui-même n'a dû son salut qu'à la fuite et au dévouement d'un serviteur; il a été fait prisonnier, mais délivré ensuite par ses amis. Le fils du prince Tinke-Min, héritier des droits de son père, se prépare à soumettre les révoltés, dont le but n'a pas été atteint malgré tous les meurtres qu'ils ont commis, et qui

ont dû se replier vers la frontière. La guerre civile est allumée; quand et comment finira-t-elle? La lutte se prolonge plus qu'on ne s'y était d'abord attendu. Les Européens n'ont souffert, il est vrai, aucun mal dans leurs personnes, quoiqu'ils aient essuyé des pertes au milieu de ces désordres; mais ils ont été en péril, et presque toute la colonie chrétienne, d'ailleurs assez peu nombreuse, de Mandalay a dû se réfugier en même temps que l'agent du gouvernement britannique sur un vapeur anglais, le *Nerbudda*, dont les partisans du roi se sont un instant rendus maîtres. De tels faits, qui se reproduisent périodiquement dans l'histoire du Birma, montrent combien il est difficile que la situation s'améliore sérieusement. La royauté est le point de mire des ambitions les plus désordonnées : fût-il animé des meilleures dispositions et même doué des plus grands talens, un souverain, sans cesse exposé à voir ses projets et ses efforts arrêtés ou contrariés par les complots de ceux qui se disputent à l'avance sa succession, est réduit à l'impuissance; les étrangers ne peuvent commencer avec confiance ni mener à fin aucune entreprise de longue haleine. Les autorités anglaises s'alarment, et les voilà, par le fait du conflit peut-être accidentel qui s'est élevé à propos du *Nerbudda*, amenées à intervenir directement. L'ambition, sollicitée par des circonstances favorables, ne s'unit-elle pas à la prudence pour leur dire qu'il faut détruire ce foyer d'agitations stériles et imposer ou donner la paix à un peuple qui ne sait pas la garder ou ne peut l'obtenir de ses princes? Aussi des voix se sont-elles déjà élevées dans la presse et ailleurs, à l'occasion des derniers événemens, pour demander l'annexion pure et simple du Birma. En présence de la puissance anglaise, les Birmans auraient peut-être un moyen d'échapper au péril qui les menace, ce serait de développer paisiblement, par le commerce et l'industrie, les ressources de leur pays, en offrant aux négocians étrangers d'inviolables garanties de sécurité. Un roi, des ministres le comprendraient peut-être : la race royale, multipliée par la polygamie, ne peut le comprendre. Les fils du roi sont trop nombreux et ont trop de préjugés pour que le souci des véritables intérêts du peuple et même du trône puisse les préoccuper sérieusement et mettre un frein à leurs passions violentes; l'empire birman périra par la folie et les crimes de ceux qui ont pour mission de le maintenir. Un peuple, lorsqu'il est mis en contact avec l'élément européen, ne saurait désormais subsister qu'à la condition de prendre son parti d'entrer dans les voies de la civilisation. Il ne peut se soustraire à la domination des étrangers qu'il redoute qu'en subissant de bonne grâce leur ascendant moral.

LÉON FEER.

LA

PHYSIQUE MODERNE

ET LES IDÉES NOUVELLES

SUR L'UNITÉ DES PHÉNOMÈNES NATURELS

I. *Du Principe général de la philosophie naturelle*, par F. de Boucheporn, Paris 1858. — II. *L'Unità delle forze fisiche, saggio di filosofia naturale*, del P. Angelo Secchi Rome 1864 — III. *Cinque lezioni sulla teoria dinamica del calore et sulle sue applicazioni*, di C. Matteucci; Turin 1864. — IV. *La Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, par John Tyndall (traduction de l'abbé Moigno, Paris 1864). — V. *Esquisse élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur et de ses consequences philosophiques*, par G. A. Hirn, Colmar 1864.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a quelques années, nous avons exposé aux lecteurs de la *Revue* les idées que la science a récemment admises au sujet de l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique (1). De toutes parts, sous nos yeux, la chaleur se convertit en travail, et le travail en chaleur. Dans un moteur à vapeur par exemple, la chaleur dégagée par le charbon qui brûle se transforme en travail produit par l'arbre de la machine. Réciproquement, si l'on fait tourner une manivelle dans une masse d'eau, l'eau s'échauffe; si l'on frotte deux blocs de glace l'un contre l'autre, la glace fond. Partout autour de nous dans les usages de la vie nous voyons une certaine quantité de chaleur disparaître en même temps qu'un certain travail est produit, et le résultat inverse nous est également connu par les faits

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.

les plus familiers. Si simple que nous paraisse cette notion, maintenant qu'elle nous est acquise et qu'elle est entrée dans nos idées courantes, elle est, sans contredit, la principale conquête de la physique moderne.

Les travaux de M. Joule, le physicien de Manchester, ceux de M. Jules-Robert Mayer, le médecin d'Heilbronn, ceux de M. Hirn, l'ingénieur de Colmar, après avoir fixé les termes de l'équivalence qui existe entre la chaleur et le travail mécanique, ont mis en pleine lumière le principe même et la raison de cette équivalence. On entend par travail le déplacement d'une masse : or la chaleur, on n'en doute plus maintenant, est un mouvement moléculaire, un déplacement de molécules; n'est-il pas naturel dès lors que ces deux phénomènes se substituent l'un à l'autre suivant un rapport fixe, qu'entre ces deux espèces de mouvement il y ait une transformation facile, régie par les lois ordinaires de la mécanique?

Du jour où cette notion nette, précise, a été introduite dans la science, toutes les parties de la physique se sont trouvées en quelque sorte renouvelées. Beaucoup de questions ont été directement éclairées par la théorie nouvelle; sur beaucoup d'autres, elle a fourni des aperçus lumineux, suscité des recherches utiles. Autour des faits incontestables que l'étude de la chaleur venait de révéler, sont venus se grouper d'autres faits moins certains, puis des conjectures ingénieuses, et de ce mouvement d'idées est sortie une conception nouvelle de la nature qui s'impose maintenant à beaucoup d'esprits. C'est de cette nouvelle manière d'envisager les phénomènes naturels que nous voudrions nous occuper aujourd'hui, non sans éprouver d'abord quelque embarras à la définir. L'unité des forces physiques, telle est la formule générale sous laquelle on a coutume d'embrasser l'ensemble des considérations dont nous essaierons de donner un rapide aperçu. Dans l'ordre d'idées où nous entrons, toutes les forces de la nature se ramènent au même principe et se transforment l'une dans l'autre suivant des règles fixes, qui ne sont autres que les lois mêmes de la mécanique. Voilà, sous une forme grossière, l'énoncé général de la théorie nouvelle; mais cet énoncé n'est accepté par les divers physiciens qu'avec des restrictions diverses; ceux même qui sont à peu près d'accord sur le principe se divisent dès qu'il faut en tirer des conséquences au sujet de l'état de la matière et de la constitution du monde. C'est là un premier embarras que nous rencontrons. Nous n'avons pas la prétention d'exposer, sur des sujets si graves, un ensemble de vues qui nous soient personnelles, et d'autre part nous ne saurions dire qu'il y ait entre les partisans de la théorie nouvelle un accord assez complet pour qu'un véritable corps de doctrines ait été constitué. Quand

nous avons voulu présenter à nos lecteurs cette importante question de l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique, nous avons pu leur indiquer deux excellentes leçons faites par M. Verdet, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la science; ces deux leçons, publiées dans les *Mémoires de la Société chimique* de Paris sous le nom d'*Exposé de la théorie mécanique de la chaleur*, contenaient sous une forme précise et substantielle tous les élémens de la question. En ce qui concerne la nouvelle façon d'envisager l'ensemble des forces physiques, un pareil guide nous manque, et nous en sommes réduit à désirer que quelque publication importante soit faite prochainement sur cette matière.

En 1864, le père Secchi, directeur de l'observatoire du Collége romain, a publié un intéressant volume, l'*Unità delle forze fisiche, saggio di filosofia naturale*. Le père Secchi a adopté avec chaleur l'idée que les forces physiques peuvent toutes être ramenées à un même principe. L'étude des phénomènes astronomiques lui a fourni les fondemens mêmes de cette opinion. En réfléchissant sur la force de gravité qui fait mouvoir les corps célestes, il s'est habitué à ne pas la regarder comme un principe élémentaire, mais à la rapporter à une cause d'ordre plus général dont elle ne serait qu'une conséquence. Son livre contient à ce sujet des indications neuves et des vues originales. Toutefois ce livre se présente surtout sous la forme d'un précis de physique; il énonce ou rappelle sommairement tous les faits qui constituent aujourd'hui le bilan de la science; il n'aborde qu'accidentellement et par intervalles les généralités que suggère l'ensemble de ces faits; on n'y trouve pas exposée en son entier une théorie où les forces de la nature soient ramenées à l'unité.

Nous pourrions citer encore un livre plus ancien, celui que M. de Boucheporn a publié en 1853 sous le titre de *Principe général de la philosophie naturelle*. C'est un livre fait avec soin, avec amour, un de ces livres où un homme condense les pensées de sa vie entière. M. de Boucheporn entreprend avec hardiesse la synthèse des phénomènes physiques; il ne recule devant aucune des difficultés de cette tâche; c'est de front qu'il aborde tous les obstacles. Là est le mérite, là est aussi le défaut de son œuvre. M. de Boucheporn s'attache trop vite et trop complétement à des explications hasardées. C'est merveille de voir comme une conjecture devient pour lui une certitude dès qu'elle peut servir à rendre compte de quelques faits; c'est merveille aussi de voir comme les faits deviennent souples entre ses mains et comme ils se prêtent d'eux-mêmes aux démonstrations qui leur sont demandées. Ajoutons qu'à l'époque où M. de Boucheporn publiait le *Principe général de la philosophie naturelle*, la nouvelle théorie de la chaleur n'avait pas encore pris

place définitivement dans la science; elle commençait seulement à se produire, on en mesurait mal les conséquences, et l'auteur, sans l'ignorer, n'en a tiré qu'un faible parti. Aussi son livre, qui reste encore plein d'intérêt dans ce qui touche à l'astronomie, a-t-il beaucoup perdu de sa valeur dans la partie où il traite des lois de la physique proprement dite.

Aussi bien, dès que l'on sort des faits nouvellement révélés par l'étude de la chaleur, la théorie générale que nous voulons développer ne peut plus guère se produire que sous forme hypothétique. On éprouve même, comme nous le disions tout à l'heure, une sérieuse difficulté quand on veut réduire à une définition précise cette nouvelle conception de la nature qu'ont fait naître les travaux modernes. Dans quels termes faut-il la présenter pour qu'elle ne paraisse pas téméraire aux uns, chimérique aux autres, inutile à beaucoup? Dans quelles limites faut-il la maintenir pour qu'elle ne semble pas s'avancer au-delà des faits? Qu'on nous permette d'adopter le parti suivant, ce n'est pas le plus sage, mais c'est celui qui mettra le plus de clarté dans notre sujet. Nous commencerons par exposer dans toute sa netteté, dans toute sa simplicité, cette hypothèse grandiose que nous venons de désigner sous le nom d'unité des forces physiques, et nous essaierons d'en montrer les conséquences immédiates; nous le ferons d'abord sans nous préoccuper des preuves à apporter à l'appui d'une pareille opinion; c'est ensuite seulement que nous nous efforcerons d'indiquer sur quels fondemens l'hypothèse repose, et alors les atténuations, les restrictions se présenteront d'elles-mêmes. Dans cet exposé des preuves, on verra facilement quelle part revient à l'expérience, quelle part à l'imagination, ce qu'on peut croire sans scrupule, ce dont il faut douter jusqu'à plus ample information. Cette réserve générale que nous faisons dès l'abord nous permettra d'esquisser notre hypothèse dans toute sa vigueur; nous serons ainsi dispensé de l'énerver, chemin faisant, par une série d'indications restrictives.

I.

C'est un fait incontesté maintenant et placé au-dessus de toute controverse que la matière est dans l'univers en quantité immuable. Il ne s'en crée pas, il ne s'en détruit pas; tout se réduit à des transformations. Les progrès que la chimie a faits au commencement de ce siècle ont mis cette vérité dans tout son éclat et l'ont rendue en quelque sorte palpable. Quelles sont d'ailleurs les propriétés de la matière? L'impénétrabilité d'abord : c'est en quelque sorte une question de définition, une portion de matière étant ce

qui occupe, à l'exclusion de toute autre, une partie de l'espace; l'inertie ensuite, c'est là le résultat principal de l'expérience humaine et le fondement même de la mécanique : la matière n'entre en mouvement que quand elle est poussée, et ne perd son mouvement qu'en le communiquant. Du mouvement nous pouvons donc dire ce que nous disions à l'instant de la matière, il ne s'en crée pas, il ne s'en détruit pas; la quantité en est immuable; pour le mouvement, comme pour la matière, il n'y a que des transformations. Ici la notion de force demande à s'introduire. Qu'est-ce qu'une force dans le langage de la physique ou de la mécanique? C'est une cause de mouvement; mais qu'est-ce à dire et que nous veut cette notion de force? La cause d'un mouvement, c'est un autre mouvement. Nous nous passerons donc, s'il est possible, de cette notion de force, ou plutôt, car il faut bien pour se faire comprendre employer les mots usuels, nous entendrons par force ce qui fait qu'un mouvement donne lieu à un autre mouvement. Si maintenant, sortant de ces considérations abstraites pour entrer dans le domaine des faits, nous demandons ce que sont les phénomènes physiques qui frappent habituellement nos sens, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, on nous démontre que la chaleur est un certain mode de mouvement, que la lumière en est un autre, on nous fait entrevoir qu'il en est de même de l'électricité et du magnétisme. Il n'y a donc plus rien qui puisse nous étonner si l'un de ces mouvemens engendre l'autre, si la chaleur se transforme en électricité, si l'électricité se transforme en lumière. Quand les rayons solaires pompent l'eau des fleuves ou des lacs, que des nuages se forment, que ces nuages se chargent d'électricité, que des éclairs sillonnent l'atmosphère, et que la vapeur d'eau retombe en pluie sur le sol, nous ne voyons sous ces apparences diverses qu'une série de mouvemens qui se succèdent. Non-seulement nous retrouvons à la fin du phénomène toute la quantité d'eau qui y a figuré, mais notre esprit suit facilement les modifications multiples du mouvement initial. On comprend d'ailleurs que ces transformations doivent se faire suivant des rapports fixes : si on mesure les divers modes de mouvement au moyen d'unités déterminées, toutes ces unités ont un lien commun; une calorie, c'est-à-dire une unité de chaleur, correspond toujours à 425 kilogrammètres (1), à 425 unités de travail mécanique; il y a une relation analogue entre l'unité électrique et la calorie, et ainsi de suite.

Si nous abordons maintenant un autre ordre de faits, si nous con-

(1) Le kilogrammètre est, comme on sait, le travail que représente un kilogramme élevé à un mètre de hauteur.

sidérons un autre groupe de forces, la cohésion qui maintient les corps soit à l'état solide soit à l'état liquide, l'affinité chimique qui rapproche les molécules d'espèces différentes, la gravité enfin en vertu de laquelle les corps tendent à se mouvoir les uns vers les autres, la théorie nouvelle nous montre encore ou nous fait entrevoir comment le jeu de toutes ces forces se réduit à des communications de mouvement. Voici par exemple un morceau de plomb, dont les molécules adhèrent de manière à former un bloc solide. Je sais qu'en les chauffant, c'est-à-dire en leur communiquant une certaine sorte de mouvement, je détruirai la cohésion en vertu de laquelle ce bloc restait solide, et je l'amènerai à une cohésion différente, celle qui se rapporte à l'état liquide; en chauffant plus fort, c'est-à-dire en augmentant la dose du mouvement communiqué, je détruirai même encore cette espèce de cohésion, et je réduirai le métal en vapeur. Cela ne fait-il pas soupçonner que la cohésion qui maintenait les molécules du plomb était un mouvement relatif de ces molécules? Ce que nous détruisons par un mouvement devait être un mouvement. La cohésion, disons-nous, provient d'un mouvement relatif. Ne la voyons-nous pas en certains cas résulter simplement d'une vitesse commune imprimée à des molécules voisines? Quand une veine liquide par exemple s'échappe d'un orifice sous une forte pression, n'affecte-t-elle pas une forme solide et n'a-t-elle pas une sorte de cohésion qui résulte de ce que les molécules d'une même tranche cheminent parallèlement d'un pas égal? On ne prendra pas l'exemple familier que nous citons pour une démonstration des faits. En ce moment, nous ne cherchons pas à serrer de près les phénomènes; nous nous efforçons seulement de montrer à quel point de vue se place la théorie nouvelle; nous ne discutons pas ses énoncés, nous cherchons seulement à les faire entrevoir. Quant à l'affinité chimique, nous pouvons n'en dire ici qu'un mot, car son action sous beaucoup de rapports est comparable à celle de la cohésion, et elle n'est pas non plus sans analogie avec celle de la gravité. Lorsque dans certaines conditions des molécules d'oxygène et de carbone se trouvent en présence, elles se précipitent les unes sur les autres comme font des corps graves, et quand elles se sont combinées pour former de l'oxyde de carbone ou de l'acide carbonique, l'état stable où elles sont entrées peut être comparé à celui des corps planétaires qui roulent les uns autour des autres. Mais qu'est-ce alors que la gravité? Qu'est-ce que cette force mystérieuse qui fait que deux corps s'attirent en proportion directe de leurs masses et en raison inverse de leur distance? Deux corps s'attirent! Alors la matière n'est donc point inerte! Ne semble-t-il pas qu'il y ait vraiment contradiction entre ces deux termes, l'at-

traction et l'inertie? La question vaut qu'on s'y arrête et qu'on l'examine de près. Voilà deux molécules matérielles. Est-ce une conception saine que de les imaginer comme partant d'elles-mêmes de l'état de repos pour se rapprocher l'une de l'autre? A la rigueur, je puis concevoir qu'il en soit ainsi, et si toutes les molécules matérielles s'attirent en vertu d'une force secrète qui réside en elles, je m'explique sans peine la formidable quantité de mouvement sans cesse répandue dans l'univers; mais encore une fois il faut dès lors que je renonce à dire que la matière est inerte, il faut que je dise au contraire qu'elle est active, puisque je reconnais qu'elle renferme un principe d'action. Nous sommes en ce moment en face d'une grosse difficulté, et l'on nous dira sans doute qu'on n'a pu vivre depuis Newton sans l'avoir résolue, qu'on n'a pu laisser à la base même de la science deux assertions contradictoires. En effet les esprits habitués aux études scientifiques savent qu'il faut chercher en dehors des corps la cause par laquelle ils tendent les uns vers les autres; ils savent qu'en énonçant la loi de la gravitation universelle, on se place au point de vue des résultats et non au point de vue des causes, et qu'on veut dire seulement que les choses se passent comme si les corps s'attiraient en raison directe de leurs masses et en raison inverse de leur distance. Telle est la réserve qu'ont faite ou qu'ont dû faire plus ou moins explicitement tous les esprits sensés. Et maintenant quelles lumières la théorie nouvelle va-t-elle nous fournir sur le principe de la gravité? Voici ce qu'elle répond. Une substance à laquelle on a donné le nom d'éther est répandue dans l'univers entier; elle enveloppe les corps et pénètre dans leurs interstices. L'existence de cette substance se déduit d'une série de preuves parmi lesquelles on peut citer en première ligne les phénomènes lumineux. L'éther est composé d'atomes qui se choquent les uns les autres et qui choquent les corps voisins. Il forme ainsi un milieu universel qui exerce une pression incessante sur les molécules de la matière ordinaire. La théorie nouvelle se rend compte des réactions qui se produisent entre ces atomes éthérés et les molécules matérielles; elle constate que ces réactions sont telles que les molécules matérielles doivent tendre les unes vers les autres précisément dans les conditions que fait d'ailleurs connaître la loi de la gravité. Nous essaierons plus loin de donner une idée de cette ingénieuse démonstration; pour le moment, nous laissons toutes preuves de côté et nous ne faisons qu'énoncer des résultats. Tout le monde comprendra l'importance de celui auquel nous venons d'arriver; il devient clair que les corps ne doivent pas leur gravité à une force intrinsèque, mais à la pression du milieu où ils sont plongés. Le mouvement des corps graves ne nous apparaît plus

que comme une transformation des mouvemens de l'éther, et la gravité rentre dès lors pour nous dans cette unité majestueuse à laquelle nous avons ramené toutes les forces physiques.

Ainsi chaleur, lumière, électricité, magnétisme, cohésion, affinité chimique, gravité, tout se résout pour nous dans l'idée de mouvement. Tous ces mouvemens se transforment les uns dans les autres, suivant des rapports fixes dont quelques-uns sont connus, dont le plus grand nombre est encore à déterminer. Voyons si l'idée de matière ne va pas dès lors se simplifier et s'éclaircir. A la base de notre système se trouve maintenant l'atome d'éther; mais y a-t-il (nous le supposions tout à l'heure pour nous faire mieux comprendre), y a-t-il réellement un éther et une matière ordinaire, différente de l'éther par essence? Y a-t-il, pour parler plus nettement, deux espèces de matière? Nous ne pouvons plus guère le concevoir, maintenant que tout se réduit pour nous à des mouvemens. En quoi pourraient différer ces deux espèces de matière? C'est donc que l'une ne serait pas soumise aux lois du mouvement de la même manière que l'autre! Il y aurait donc deux mécaniques! Eh! non; de même qu'il n'y a qu'un code pour les mouvemens, il ne peut y avoir qu'une seule essence pour la matière, et les molécules de matière ordinaire doivent nous apparaître comme des agrégats d'atomes éthérés. C'est sous cette forme que nous nous représenterons les molécules élémentaires des corps simples, du fer, du plomb, de l'oxygène, du carbone. Les molécules de ces corps ne diffèrent pas dans leur substance, mais diffèrent seulement dans l'arrangement intérieur des atomes éthérés qui les composent. Est-ce parce que le fer, le plomb, l'oxygène, le carbone, s'engagent chimiquement dans des combinaisons différentes que nous soupçonnerions en eux quelque différence substantielle? Sur quoi porterait cette différence, puisque l'affinité chimique elle-même n'éveille plus en nous que l'idée de mouvement?

Au point où nous sommes arrivés, on peut considérer dans son ensemble l'hypothèse dont nous venons de tracer les traits principaux. Si on l'admet dans toute sa rigueur, les phénomènes naturels se présentent sous un aspect si simple que l'esprit en est émerveillé et comme effrayé. Le monde physique est composé d'atomes d'une seule espèce. En vertu du mouvement qu'ils ont reçu et qu'ils se communiquent les uns aux autres, ces atomes se groupent et s'enlacent de manière à former les molécules simples, les molécules composées, les corps gazeux, liquides ou solides. C'est à une même cause, c'est à des mouvemens reçus et transformés qu'il faut attribuer, dans l'ordre des infiniment petits, les agrégations moléculaires, et, dans l'ordre des infiniment grands, la gravitation des

corps célestes. Tel mouvement d'une nature déterminée, qui se continue dans l'intérieur des corps ou en dehors d'eux, constitue le phénomène connu sous le nom de chaleur; tel mouvement, de nature toute spéciale, constitue la lumière, tel autre l'électricité, et ainsi de suite. L'atome et le mouvement, voilà l'univers! Sur cette base, le mathématicien pourra établir ses calculs. En appliquant ses équations à un milieu composé d'atomes uniformes, en cherchant tous les mouvemens qui peuvent se produire et toutes les combinaisons qui peuvent naître de ces mouvemens, il retrouvera les phénomènes connus de la physique, les lois de la circulation planétaire, celles de la propagation du son, celles des ondulations lumineuses. Engagé dans cette voie, fort des analogies qu'une pareille étude lui suggérera, il déterminera, à côté des mouvemens déjà connus, les mouvemens qui semblent probables. Il y retrouvera sans doute les lois déjà étudiées de la matière; il y trouvera peut-être des propriétés sur lesquelles l'attention des hommes ne s'est pas encore portée. Combien de lois importantes règnent ainsi autour de nous sans que nous nous en doutions! Combien de temps les hommes ont-ils vécu sans soupçonner les phénomènes électriques dont l'action les enveloppait! Quelles révélations inattendues peuvent surgir de cette étude de la nature faite à un point de vue nouveau!

Mais ne parlons que des obscurités qu'elle a déjà dissipées, et laissons à l'avenir le soin de justifier les espérances que fait naître l'hypothèse nouvelle. Par la liaison qu'elle établit entre tous les phénomènes naturels, elle habitue notre esprit à chercher dans chaque fait, à travers les transformations qui nous abusaient autrefois, son origine immédiate et sa conséquence immédiate. Quand nous voyons une machine à vapeur élever un poids ou vaincre une résistance, nous pensons tout de suite au charbon qui brûle dans le foyer et dont la combustion produit le travail de la machine; mais ce charbon lui-même, où prend-il cette force que nous savons utiliser? C'est qu'il est le produit d'un long travail solaire accumulé dans des végétaux fossiles. Ainsi tous les faits sont pour nous ramenés à une sorte de mesure commune, et nous nous habituons à chercher toujours une juste proportion entre chaque cause et chaque effet. Veut-on, pour donner une forme familière à notre pensée, que nous citions une anecdote? Nous l'emprunterons au père Secchi, qui la raconte dans son livre de l'*Unité des forces physiques*. Il y avait en 1855 à l'exposition universelle de Paris une cloche immense d'un poids énorme; elle était soutenue par un système de supports si ingénieux qu'un seul homme suffisait à la maintenir en mouvement; seulement on en avait supprimé le battant, par égard sans doute

pour les oreilles des visiteurs. L'homme qui montrait la cloche lui imprimait d'amples oscillations, et les passans admiraient la facilité avec laquelle il faisait mouvoir ce formidable engin. Un ecclésiastique, homme instruit et spirituel (on peut soupçonner que c'était le père Secchi lui-même), s'approcha du démonstrateur et lui dit : « Votre système de supports est fort bien combiné, il vous permet de remuer cette grande masse très facilement; mais en serait-il de même, si la cloche avait son battant et si elle sonnait? » Les assistans ne comprirent pas sans doute la pensée du malin ecclésiastique. C'est qu'en effet, si la cloche avait dû rendre des sons, c'est-à-dire ébranler l'air fortement, il eût fallu, bon gré, mal gré, trouver la force nécessaire pour produire un pareil ébranlement. Si parfait qu'eût été le mécanisme du support, cette force eût dû être empruntée au bras qui tirait la corde. Quand une cloche vibre, c'est l'effort du sonneur qui se convertit en son. Supprimer le battant, c'est-à-dire le son, c'était rendre la tâche facile au sonneur.

II.

Tant vaut la cause, tant vaut l'effet. Tel est le point de vue où nous nous trouverons sans cesse placé quand nous essaierons dans un instant de rappeler brièvement les faits principaux sur lesquels repose l'idée de l'unité des forces physiques. Avant d'entrer dans cet examen, nous voulons encore répondre à deux questions qui se présentent d'elles-mêmes au sujet de l'hypothèse que nous développons. Cette hypothèse est-elle utile? Cette hypothèse est-elle réellement nouvelle?

Et d'abord est-elle utile? Les grands progrès que la science moderne a réalisés sont dus à l'expérience et à l'observation. *Non fingo hypotheses*, a écrit Newton au frontispice de ses œuvres. *Nullius in verba*, dit l'écusson de la Société royale de Londres. *Provando e riprovando*, dit également dans son emblème l'académie florentine fondée par Galilée. Il est certain que la physique moderne s'est faite en examinant les phénomènes eux-mêmes indépendamment de leurs causes supposées, en les soumettant à des mesures exactes au moyen d'instrumens de précision. On peut même dire que la science a marché en raison des perfectionnemens successifs qui étaient apportés aux instrumens de mesure. Nous savons aujourd'hui apprécier avec rigueur la millième partie d'un millimètre, la dix-millième partie d'une seconde, et nous ne sommes pas près de renoncer aux recherches que nous pouvons entreprendre avec de pareils moyens d'investigation. Certes la méthode expérimentale qui a déjà donné de si brillans résultats n'est pas

près de périr, et c'est toujours au vernier du physicien, à la balance du chimiste, au scalpel du médecin, au télescope de l'astronome, que nous demanderons des renseignemens certains sur la nature. Est-ce à dire toutefois que, pendant que ce travail incessant de recherches se poursuit de toutes parts, nous n'essaierons pas de grouper les faits déjà découverts de manière à nous élever à des lois de plus en plus générales? On essaierait en vain de lutter contre cette tendance de l'esprit humain. Il est facile de dire qu'on ne veut s'occuper que de ce qui est prouvé jusqu'à l'évidence, et qu'on veut laisser le reste aux rêveurs; mais il est malaisé de s'en tenir à ce programme. Chacun est invinciblement amené à se faire, tant bien que mal, une idée de l'ensemble du monde. Parmi les hommes qui font faire de réels progrès aux sciences, ceux qui paraissent le plus enfermés dans la recherche des faits particuliers, ceux qui restent confinés dans la mesure patiente de certains phénomènes, ont certainement leurs théories générales, qu'ils se dispensent peut-être de livrer au public, mais qui les guident dans leurs travaux, qui les portent à aborder telle question plutôt que telle autre, qui, vraies ou fausses, leur suggèrent des aperçus nouveaux et classent pour eux les problèmes. Au-dessus de toutes les théories qui ont pu ainsi guider les hommes de science s'élève maintenant cette grandiose conception de l'unité des forces physiques. Ce n'est qu'une hypothèse; mais elle se présente avec des garans assez fermes pour nécessiter une sorte de révision de la science entière. Elle éclairera d'un nouveau jour les faits déjà connus; dans les questions encore confusément étudiées, elle tracera une voie aux recherches et indiquera dans quel sens il faut d'abord interroger la nature. L'hypothèse fût-elle fausse, l'expérience saura en tirer profit. Mais, dira-t-on, n'est-il pas à craindre qu'entraînés par cette image séduisante, certains observateurs n'en viennent à voir mal les faits, à vouloir les introduire de force dans le cadre qu'ils se sont tracé d'avance et à dénaturer ainsi involontairement, avant de les présenter au public, les résultats de leurs expériences? — Sans doute cela arrivera, cela est arrivé déjà; ce mal n'est pas bien grave, la science est assez armée contre un pareil danger, et des assertions erronées ne peuvent résister longtemps à son contrôle. — Mais, dira-t-on encore, les savans ne sont pas seuls en jeu. Votre hypothèse touche à la philosophie. Non-seulement elle comprend toute la physique, mais elle déborde sur la métaphysique. Des philosophes vont l'adopter sans doute, croyant tenir une vérité scientifique, et ils n'embrasseront qu'une chimère! — Que répondre à cela? C'est affaire aux métaphysiciens de bien prendre leurs renseignemens.

Maintenant est-ce une hypothèse véritablement nouvelle que celle qui nous présente le monde physique comme composé d'atomes uniformes et de mouvemens divers? A proprement parler, il n'y a plus guère d'idées qui puissent se produire comme tout à fait neuves. Si l'on s'en tient aux définitions et à la surface des choses, on pourra retrouver la théorie de l'unité des forces physiques dans l'antiquité la plus reculée. Les philosophes de la Grèce ancienne n'avaient pour ainsi dire à leur disposition aucun fait scientifiquement démontré, et dans cet état de choses ils formaient sur la nature les hypothèses les plus simples; ils avaient table rase, et rien ne gênait leur empirisme; ils allaient donc tout droit aux conceptions les plus générales, et chacun faisait à sa manière l'unité dans le grand tout. Thalès de Milet, 600 ans avant notre ère, commençait par déclarer que l'eau était le principe de toutes choses. Cinquante ans plus tard, son compatriote Anaximène voyait dans l'air « l'élément uniforme et primitif. » L'école éléate, dans la Grande-Grèce, chercha encore ailleurs le principe universel. « Rien ne provient de rien, et rien ne peut changer, disait Xénophane, tout est de la même nature; » cependant il demandait, pour expliquer la multiplicité des choses variables, deux élémens, l'eau et la terre. Vers l'an 500, Héraclite adopta le feu pour principe unique et pour agent universel. « Le monde n'est l'ouvrage ni des dieux, ni des hommes; c'est un feu toujours vivant, s'allumant et s'éteignant suivant un certain ordre. » Voilà donc quatre élémens successivement proclamés, — l'eau, l'air, la terre, le feu, — et, par une sorte d'éclectisme, on en vint à les admettre tous les quatre à la fois dans la composition de l'univers. Aristote accepta ces quatre élémens, et pendant de longs siècles après lui ils servirent de base à tout système de la nature. On admettait encore les quatre élémens pendant le XVIIIe siècle, à la veille des grands travaux qui ont fondé la chimie moderne. En suivant ce mouvement général des idées, on rencontre la théorie atomistique elle-même dès les temps les plus anciens. Leucippe, un Éléate, qui vivait 500 ans avant notre ère, concevait l'univers comme formé du vide et d'une matière réelle dont la dernière division était l'atome. « Les atomes ronds, disait-il, ont la propriété du mouvement. C'est par leurs combinaisons et séparations que les choses naissent et se détruisent. Tous les phénomènes physiques sont déterminés par l'ordre et la position des atomes, et n'ont lieu qu'en vertu de la nécessité. » Démocrite d'Abdère, disciple de Leucippe, développa sa doctrine. Il attribua aux atomes, similaires entre eux, des propriétés originelles, l'impénétrabilité et une sorte de pesanteur. Pour lui, « toute influence active ou toute affection passive est un mouvement par suite d'un

contact. » Il distingua l'impulsion (πάλμος) et le mouvement de réaction (ἀντιτύπια), d'où résulte le mouvement circulaire ou en tourbillon (δίνη). C'est en cela que consiste la loi de la nécessité (ἀνάγκη) indiquée par Leucippe. Épicure l'Athénien adopta les vues de Démocrite, et fit une sorte de théorie des atomes; il donnait à ceux-ci une forme crochue, et il les supposait animés d'un mouvement oblique les uns par rapport aux autres, afin qu'ils pussent se saisir et former des corps. Tel est le système que Lucrèce chanta dans son magnifique poème de *la Nature;* mais, avons-nous besoin de le répéter? les conceptions de ces philosophes, de ces poètes, n'étaient que de pures utopies : formées en dehors des faits, elles n'apportaient aucune clarté dans le domaine de la physique, leurs auteurs ne pouvaient y voir que ce qu'ils y avaient mis, c'est-à-dire le caprice de leur imagination. Aussi n'avaient-elles pas pour eux le sens qu'elles ont maintenant pour nous. Ce n'étaient pour eux que de simples formules, qu'ils ne songeaient guère à mettre en regard des faits de la nature, et qui servaient seulement de préambules à leurs systèmes de philosophie. Ce que nous disons des anciens s'applique d'ailleurs entièrement au moyen âge, à la renaissance, aux premiers travaux des temps modernes. La physique de Descartes n'a guère plus de valeur que celle d'Épicure; même fantaisie, mêmes tourbillons, mêmes atomes crochus. Les grands hommes qui, au temps même de Descartes, inauguraient la rénovation des sciences ne se préoccupaient que des faits et laissaient de côté les hypothèses : c'était Kepler, c'était Galilée. Quand vint la seconde génération des grands savans, la génération de Newton, de Leibnitz, d'Huyghens, on était assez riche de connaissances précises pour qu'une hypothèse générale devînt presque impossible. La science se divisa en plusieurs branches, dans chacune d'elles on fit une ou plusieurs hypothèses particulières; mais de longtemps on ne put songer à embrasser dans une formule d'ensemble les phénomènes nombreux et précis qu'un travail incessant mettait à jour. — Que si maintenant de l'examen même de ces phénomènes une formule générale surgit, que si un système jaillit spontanément de l'étude des faits, nous pourrons dire qu'il est véritablement nouveau, alors même que la formule en serait ancienne, alors même qu'on pourrait en trouver dans Démocrite un énoncé presque complet. L'originalité de l'hypothèse qui se produit actuellement, c'est qu'elle se trouve en présence d'une quantité considérable de faits, c'est qu'elle est née de ces faits mêmes; elle emprunte sa valeur aux faits qu'elle embrasse, elle devient en quelque sorte un fait elle-même.

La théorie que nous étudions n'apparaîtra donc sous son jour

véritable que quand nous aurons examiné quelques-uns des phénomènes sur lesquels elle repose et indiqué l'aspect nouveau qu'elle donne à quelques parties de la science. Ce n'est point ici le lieu, comme on pense, de faire un cours de physique. Nous pourrons seulement toucher quelques points, donner quelques indications. Qu'on ne nous demande point un tableau général de la nature, alors que nous cherchons seulement à en esquisser quelques détails; à travers ces ébauches partielles, on pourra sans doute entrevoir ce que serait l'œuvre d'ensemble que nous ne songeons point à entreprendre. Nous adopterons d'ailleurs, dans notre excursion à travers les phénomènes naturels, le même ordre que nous avons suivi dans l'exposé sommaire du système; nous parlerons d'abord de ce qui touche à la lumière, à la chaleur, à l'électricité; nous en viendrons ensuite à cet autre groupe d'actions, l'affinité chimique, la cohésion, la gravité, dont les préjugés courans placent plus particulièrement le principe au sein même des molécules.

La chaleur! l'électricité! la cohésion! la gravitation! disons-nous. Ces mots mêmes nous amènent à faire une déclaration dont le bénéfice devra nous être acquis pendant tout le cours de cette étude. Dans chaque branche de la physique, nous le disions il y a un instant, des hypothèses particulières ont été faites; elles ont influé sur le langage qui a été adopté dans les différentes parties de la science. Dans beaucoup de cas, les noms donnés aux phénomènes, la classification même de ceux-ci, sont en désaccord avec la théorie nouvelle. Qu'allons-nous faire en cette circonstance? Sans doute à une situation nouvelle il faut une langue nouvelle; mais allons-nous créer ici cette langue de toutes pièces? Nous avons bien d'autres embarras. Irons-nous recourir à des périphrases pour éviter des mots qui semblent contredire les idées que nous développons? Nous courrions grand risque de n'être pas compris. Nous continuerons donc à appeler toutes choses par le nom qui leur est habituellement donné; si quelquefois cette dénomination est en discordance avec notre idée fondamentale, on voudra bien n'attribuer cet accident qu'à l'état transitoire dans lequel se trouve actuellement la physique. Les électriciens ont admis autrefois l'existence d'un fluide positif et d'un fluide négatif; ils distinguent dès lors dans un courant un pôle positif et un pôle négatif; nous le ferons comme eux, sans que cela tire à conséquence. Quand on chauffe un corps sans lui permettre de se dilater, il absorbe, pour acquérir un certain degré de température, une quantité déterminée de chaleur, et, si on le chauffe en lui permettant de se dilater, il demande, pour arriver au même degré, une quantité de chaleur plus grande : les physiciens avaient donné à l'excédant de chaleur exigé dans le second cas le nom de

chaleur *latente* de dilatation. Nous pourrons continuer à l'appeler latente, tout en voyant clairement qu'elle est employée à produire le travail mécanique de la dilatation. En étudiant les actions moléculaires, on a toujours distingué des forces attractives et des forces répulsives; nous pourrons le faire, sans rien préjuger sur l'existence de ces forces. Quant au mot de force lui-même, nous le conservons, faute de mieux, dans notre vocabulaire. Chaque fois qu'un mouvement nous apparaît comme la continuation ou la transformation d'un autre mouvement, nous pouvons nous passer de l'idée de force, et nous devrions réserver cette notion pour les mouvemens dont l'origine nous demeure tout à fait cachée. Nous continuerons cependant, comme nous l'avons déjà fait dans les pages qui précèdent, à employer le mot de force dans son sens usuel. Nous parlerons sans scrupule de la force de gravité qui fait tomber une pierre et de la force de cohésion qui maintient un corps à l'état solide, tout en supposant que la chute de la pierre et la solidité du corps ne sont dues qu'aux mouvemens du milieu ambiant.

A vrai dire, l'inconvénient que nous signalons ici n'est pas nouveau, et ces difficultés de langage sont bien connues dans la physique. Comme dans chacune des parties de cette science on a fait successivement des hypothèses différentes pour grouper et coordonner les phénomènes, les physiciens ont appris dans une certaine mesure à se soustraire à l'empire des mots, à faire abstraction des idées qu'en réveille la signification commune; ils savent voir les faits sous l'image conventionnelle que les mots en donnent. Toutefois l'explication dans laquelle nous venons d'entrer n'était pas inutile; elle justifiera le désaccord qui se produira souvent sans doute entre les noms donnés aux phénomènes et notre manière de les apprécier.

III.

On sait depuis bien longtemps que le son est l'effet d'une vibration des corps qui se propage soit à travers l'air, soit à travers un autre milieu. Les phénomènes acoustiques sont pour ainsi dire visibles à l'œil nu; aussi la nature en a-t-elle été connue de bonne heure. Si l'on frotte à l'aide d'un archet une plaque de cuivre encastrée par un de ses côtés, l'œil perçoit les vibrations de la plaque. Si l'on présente à l'air ébranlé la membrane d'un tambour sur laquelle on a projeté du sable fin, l'agitation de ce sable trahit celle de l'air, et on en voit les grains, chassés des parties les plus agitées, se rassembler suivant les lignes où l'air et la membrane restent en repos. La vitesse de propagation du son est elle-même fa-

cilement appréciable; tout le monde sait que, si un coup de canon est tiré dans le lointain, on en voit la lumière bien avant d'en entendre le bruit; on peut ainsi apprécier sans difficulté le nombre de secondes que le son met à parcourir un intervalle donné. Accessibles à l'expérience directe, les principes de l'acoustique ont été considérés sous leur vrai jour, et on n'a imaginé, pour les expliquer ou pour les coordonner, ni un fluide spécial, ni une force particulière. On a vu dans le son un mouvement vibratoire produit par un ébranlement quelconque et propagé dans un milieu. On n'a introduit dans la physique ni un *fluide sonore*, ni une *force sonore*.

Nous pouvons donc ne dire du son que quelques mots. Notons seulement que l'étude des vibrations sonores prend pour nous, au point de vue de l'histoire de la science, une importance toute spéciale. Ce sont les premières vibrations que l'on ait bien connues, et le jour où l'on s'en est rendu un compte exact on a posé une des assises les plus solides de la physique nouvelle. Les faits que cette étude a révélés ont puissamment aidé les grands esprits qui ont fondé la théorie de la lumière. Entre les vibrations sonores et les vibrations lumineuses, on a cherché et trouvé bien des analogies. On a rencontré aussi des dissemblances profondes. En voici une des plus graves et que nous citons tout de suite, sauf à y revenir dans un instant. La vibration sonore a lieu dans le sens de la propagation du son; chaque molécule de l'air ébranlé exécute un mouvement de va-et-vient le long de la ligne même suivant laquelle le son se propage. Au contraire la vibration lumineuse a lieu perpendiculairement au rayon de lumière. Les dissemblances et les analogies que l'étude a révélées entre les mouvemens sonores et les mouvemens lumineux nous donnent dès l'abord un premier aperçu des problèmes que rencontre la physique nouvelle et des méthodes qu'elle peut employer pour les résoudre.

Nous aurons encore un exemple des recherches sur lesquelles elle appelle les esprits, si nous nous posons ici, à propos du son, une question que nous aurons successivement à nous faire au sujet de tous les phénomènes physiques. Ces divers phénomènes, avons-nous dit, sont susceptibles de se transformer les uns dans les autres, et nous sommes ainsi conduits à leur chercher une commune mesure dans l'effet dynamique qu'ils représentent. Quel est l'effet dynamique d'un son et réciproquement? ou, pour employer un terme introduit dans le langage des sciences par l'étude de la chaleur, quel est *l'équivalent mécanique* du son? Prenons une cloche et frappons-la d'un marteau : nous pourrons estimer directement le travail dû au choc du marteau; ce sera un certain nombre

de kilogrammètres. La cloche vibrera, et nous pourrons mesurer l'amplitude de ses vibrations au moyen d'un rayon lumineux réfléchi sur un petit miroir attaché en un de ses points ; c'est là un procédé souvent employé en acoustique pour amplifier les oscillations et les rendre mesurables. Si nous faisons ainsi une série d'expériences et que nous comparions les nombres qui expriment les chocs avec les nombres qui expriment les amplitudes oscillatoires, nous pourrons condenser le résultat de cet examen dans une formule qui nous donnera une idée de l'effet sonore des percussions diverses; mais aurons-nous ainsi un véritable équivalent mécanique du son? Pourrons-nous dire que l'unité de son équivaut à tant de kilogrammètres? Pour cela, il faudrait commencer par déterminer une unité de son. On distingue dans le son plusieurs qualités : il y a la gravité qui dépend du nombre des vibrations, il y a l'intensité qui dépend de l'amplitude, il y a le timbre qui dépend de conditions plus complexes. Quel phénomène choisira-t-on pour comparer les divers sons entre eux, en tenant compte de tous leurs effets? Il ne semble pas qu'on se soit occupé jusqu'ici d'une pareille question. On ne s'est guère attaché qu'au nombre des vibrations dont dépendent les théories musicales. A vrai dire, nous ne voyons pas qu'il y ait dans la pratique une utilité spéciale à choisir une unité sonore qui réponde aux conditions que nous venons d'indiquer. Nous n'insisterons donc pas sur ce sujet qui nous montre toutefois dès maintenant un des côtés nouveaux sous lesquels se présentent les études physiques.

Ce fut toujours une des principales difficultés des sciences d'observation que de déterminer convenablement les unités auxquelles il faut rapporter les phénomènes. Ce choix des unités prend actuellement une importance toute spéciale au nouveau point de vue où se placent les physiciens. Nous sommes donc là en face d'une question capitale qui appelle quelques développemens. Si nous ne faisons que l'effleurer à propos du son, c'est que nous nous réservons de chercher une occasion où elle puisse être traitée avec plus de fruit, car nous la retrouverons nécessairement sur notre chemin, à chaque pas, si nous voulons.

L'acoustique nous apprend que le son est un mouvement vibratoire soit de l'air, soit de l'eau, soit d'un autre milieu matériel analogue. En examinant les phénomènes optiques, nous allons voir apparaître l'éther comme agent de la vibration lumineuse, et cette conception de l'éther deviendra bientôt pour nous comme le lien de toutes les idées qui se rattachent à l'unité des forces physiques.

Prenons un prisme formé de deux lames de verre séparées par du sulfure de carbone, mettons-le sur le passage d'un faisceau de

rayons solaires et recevons l'image de ce faisceau sur un écran. Cette image, comme on sait, s'appelle un spectre. L'écran nous montrera les rayons lumineux de différentes couleurs inégalement réfractés par leur passage à travers la masse prismatique du sulfure de carbone. Les rayons rouges sont le moins déviés, et se trouvent par conséquent du côté de l'arête du prisme; puis viennent, en allant de l'arête à la base, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet. Si maintenant nous examinons le spectre avec attention, il ne restera pas pour nous un phénomène purement lumineux; il nous renseignera sur les propriétés calorifiques et chimiques du faisceau solaire. Recevons le spectre sur une plaque percée d'une fente étroite, à travers laquelle les rayons puissent agir sur une pile thermo-électrique, et promenons la fente dans toute l'étendue du spectre en commençant par la partie violette. Tant que nous resterons dans le violet, l'indigo, le bleu, même le vert, l'aiguille de l'appareil thermoscopique ne sera que très peu déviée. Elle accusera une chaleur croissante à mesure que la fente traversera le jaune, puis l'orangé, puis le rouge; mais dépassons le rouge et entrons dans la partie obscure du spectre : c'est là que nous trouvons le maximum de chaleur. Il y a donc au-delà de l'image visible du faisceau solaire un spectre chaud que nous ne pouvons apercevoir. Si les rayons qui se réfractent, d'un côté du spectre, au-delà du rouge, ont une aptitude spéciale à produire de la chaleur, ceux qui se réfractent de l'autre côté, au-delà du violet, ont une aptitude spéciale à provoquer les actions chimiques. Ces rayons chimiques peuvent être rendus visibles par un artifice bien connu dans les cabinets de physique. On prend une feuille de papier dont la partie inférieure est imbibée d'une solution de sulfate de quinine, tandis que la partie supérieure est restée sèche; si on reçoit sur cette feuille l'image du faisceau solaire, le spectre conserve sur le haut de la feuille son apparence ordinaire, tandis que dans la partie mouillée une phosphorescence brillante se montre au-delà des rayons violets. Ainsi le spectre s'étend en dehors de la partie visible, dans les deux directions, à droite et à gauche, et l'analyse peut y distinguer, outre les rayons lumineux, des rayons calorifiques et des rayons chimiques, ceux-ci plus particulièrement déviés vers la partie violette, ceux-là plus spécialement réfractés vers la partie rouge.

Toutes les lumières connues jusqu'ici présentent ces trois sortes de rayons. Les phénomènes varient, bien entendu, dans une certaine mesure avec les moyens d'observation. Et d'abord par cela seul qu'on emploie un prisme, on n'obtient qu'un spectre en quelque sorte conventionnel : le prisme disperse différemment les rayons

de réfrangibilité différente; il laisse les rayons rouges plus condensés, il donne plus d'étendue au contraire à la partie violette. On peut par d'autres moyens obtenir un spectre où les rayons différens conservent mieux leur valeur relative. La nature du prisme change aussi les rapports entre les rayons lumineux, calorifiques et chimiques. Si l'on reçoit de la lumière solaire sur un prisme d'eau, le maximum de chaleur apparaît dans le jaune; — sur un prisme de verre commun, dans le rouge; — sur un prisme de *flint-glass*, au-delà du rouge; — sur un prisme de sel gemme, bien au-delà du rouge, dans la partie tout à fait obscure. Il y aurait également à tenir compte de la nature de la source lumineuse; mais laissons ces détails, nous voulions seulement montrer comment dans toute émission lumineuse on trouve, à côté de l'action lumineuse proprement dite, l'action calorifique et l'action chimique. Nous parvenons à diviser ces trois actions, mais non sans peine, tant elles nous apparaissent confondues. N'oublions donc pas cette synthèse toute faite qui se présente à nous dès l'abord. Si après avoir étudié isolément la lumière, la chaleur, l'affinité, nous venons à retrouver la loi qui unit ces phénomènes, rappelons-nous que nous les avons rencontrés réunis, et que c'est nous-mêmes qui les avons séparés pour les mieux examiner. Pour le moment, il nous faut continuer notre analyse, laisser de côté la chaleur ainsi que l'action chimique et ne nous occuper que de la lumière.

Qu'est-ce que la lumière? Ce sujet a donné carrière à l'imagination des vieux physiciens. Les uns plaçaient dans l'œil une force visuelle, cette force projetait des rayons qui allaient toucher les objets. Les autres supposaient au contraire que les objets émettaient tout autour d'eux un nombre infini de petites images qui entraient dans les yeux des hommes et des animaux. On ne put guère se demander sérieusement ce qu'était la lumière que lorsqu'on connut la structure de l'œil, et qu'on vit l'image des objets formée sur la rétine comme sur le fond d'une chambre obscure. La rétine ainsi impressionnée transmet la sensation au nerf optique; mais comment la rétine est-elle impressionnée? comment l'image s'y forme-t-elle?

Newton supposa que les corps lumineux lancent de petits corpuscules dont le choc émeut la rétine. C'est la fameuse théorie de l'émission qui donna lieu pendant la fin du XVIIe siècle à de si chaudes controverses. Newton avait établi, en se servant de son hypothèse, les lois principales de l'optique, celles de la réflexion, celles de la réfraction. Cependant des difficultés subsistaient. D'autres phénomènes optiques plus compliqués, la polarisation, la double réfraction, ne pouvaient être expliqués par la théorie newtonienne.

On posait à Newton des questions auxquelles son hypothèse ne répondait pas : « où va la lumière quand elle s'éteint? où vont les corpuscules qu'émettent sans cesse les sources lumineuses? »

Descartes avait émis l'idée qu'une matière subtile remplit les espaces planétaires. On s'empara de cette conjecture à l'aide de laquelle il avait vainement essayé d'expliquer les phénomènes astronomiques; on l'appliqua à la lumière. Malebranche fut des premiers à soupçonner que la lumière est produite par les ondulations d'un éther, et que les différences des longueurs d'ondes constituent les couleurs. Huyghens adopta ce système et en soumit les déductions au calcul. Ainsi admise dans la science à titre hypothétique, l'existence de l'éther devint de plus en plus probable à mesure que l'expérience justifia les conclusions tirées de ce principe. Cependant Newton soutenait avec énergie la théorie de l'émission, et accumulait pour la défendre des preuves dont un grand nombre nous paraissent bien bizarres aujourd'hui. Euler appuyait Huyghens, et il voyait dans une sorte de classification des phénomènes qui affectent nos sens un argument en faveur des ondulations. « Pour percevoir un objet par le tact, disait-il, il faut que nous soyons contre cet objet même. Quant aux odeurs, nous savons qu'elles sont produites par des particules matérielles qui s'échappent du corps volatil. Lorsqu'il s'agit de l'ouïe, rien n'est détaché du corps résonnant. La distance à laquelle nos sens connaissent la présence des objets est nulle dans le cas du toucher, petite dans le cas de l'odorat, assez grande dans le cas de l'ouïe; cette distance devient considérable dans le cas de la vue. En suivant cette progression, on doit croire que la vue perçoit suivant le même mode que l'ouïe et non pas suivant le même mode que l'odorat; on doit supposer que les corps lumineux vibrent comme les corps sonores, au lieu d'émettre des particules comme les substances volatiles. »

On apportait dans le débat des faits curieux observés dès le milieu du XVIIe siècle par le père Grimaldi, moine bolonais, qui avait laissé un traité d'optique très original (*De lumine, coloribus et iride;* Bologne, 1665). Si l'on perce un très petit trou dans un volet et qu'on examine le cône lumineux qui passe par cet orifice, on remarque que le cône est beaucoup moins aigu qu'on ne devrait le supposer à ne considérer que la transmission rectiligne des rayons. L'expérience devient plus frappante encore, si on interpose sur le trajet du faisceau lumineux un second volet percé d'un nouveau trou; on constate alors facilement que les rayons du second cône sont plus divergens que ceux du premier. — Si dans le cône lumineux on introduit un fil fin et qu'on en projette l'ombre sur un écran, l'ombre apparaît entourée de trois franges colorées, et l'on voit

d'ailleurs dans cette ombre une ou plusieurs raies lumineuses. Si on reçoit sur un écran l'image du trou percé dans le volet, on voit un cercle blanc entouré d'un anneau obscur, puis d'un anneau blanc plus brillant que la partie centrale, puis d'un second anneau obscur, et enfin d'un nouvel anneau blanc très faible. — Si l'on perce dans le volet d'expérience deux très petits trous distans l'un de l'autre d'un ou deux millimètres et qu'on reçoive les deux images sur un écran de telle sorte qu'elles empiètent l'une sur l'autre, on trouve que, dans le segment lenticulaire où elles se pénètrent, les cercles sont plus obscurs que dans la partie où elles sont séparées; on voit ainsi qu'en ajoutant de la lumière à de la lumière on peut produire de l'obscurité.

Ces faits si curieux, minutieusement décrits par le père Grimaldi, nous paraissent tout à fait décisifs, maintenant que nous en saisissons le sens intime. Il nous semble qu'ils auraient dû faire triompher sans délai le système des ondulations; mais ceux même qui en appréciaient la valeur au XVIIe siècle étaient loin d'en tirer toutes les conséquences. Ces expériences servaient du moins à alimenter la controverse. — Des corpuscules, disait Huyghens, qui viendraient directement du soleil et qui passeraient par le petit trou du volet, formeraient, au sortir du trou, un cylindre étroit et non un cône. La forme conique prouve un mouvement qui se propage latéralement au rayon lumineux. — Newton retournait l'argument. Si la lumière est un mouvement, disait-il, elle ne devrait pas rester confinée dans un cône étroit, elle devrait se répandre dans tous les sens et se disperser circulairement autour de chaque point d'ébranlement. — Sans doute, répondait Huyghens, en chaque point du rayon lumineux, des ondulations sphériques partent latéralement à ce rayon et se répandent dans tout l'espace environnant; mais elles ne sont pas assez répétées pour produire la sensation de la lumière; elles n'obéissent pas à une discipline aussi forte que celles qui se trouvent dans le sens même du rayon, et elles se détruisent les unes les autres dans leur confusion.

Le premier savant qui vit tout ce qu'on pouvait tirer des expériences de Grimaldi fut Thomas Young, ce voyageur sagace, qui développa plusieurs branches de la physique et qui trouva la clé des hiéroglyphes égyptiens. Les recherches de Young furent continuées par Arago et Fresnel, puis plus récemment par MM. Fizeau et Foucault. Tous ces travaux ont donné l'explication complète des *franges* de lumière signalées par Grimaldi, et la théorie des *interférences*, qu'ils ont fondée, est une des plus glorieuses conquêtes de l'esprit moderne.

Le principe des interférences est facile à saisir. Un rayon lumi-

neux, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici, est la propagation d'un mouvement dans lequel les atomes de l'éther oscillent autour de leur position d'équilibre. Ils sont donc animés d'une certaine vitesse dans un sens pendant la première moitié de cette ondulation, et de la même vitesse en sens contraire pendant la seconde moitié. Supposons maintenant qu'on puisse disposer de deux rayons issus d'une même surface, et que par un artifice quelconque on ait mis l'un des deux en retard sur l'autre d'une demi-ondulation; si l'on vient à superposer les deux rayons, au point de superposition les atomes d'éther resteront immobiles, puisqu'ils seront également sollicités à se mouvoir dans les deux sens; il y aura donc en ce point absence de mouvement lumineux ou obscurité. Il y aura augmentation de lumière quand le retard sera de deux demi-longueurs d'onde, obscurité quand il sera de trois demi-longueurs, et ainsi de suite.

Par des expériences basées sur ce principe, on a pu mesurer la longueur et la durée des ondes qui correspondent aux diverses couleurs du spectre. L'onde décroît en longueur et en durée depuis le rouge jusqu'au violet; sa longueur exprimée en millimètres est de $0^{mm},000738$ à l'extrême rouge, de $0^{mm},000553$ au milieu du jaune, de $0^{mm},000369$ à l'extrême violet. On a pu d'ailleurs constater par des procédés spéciaux que la même loi de décroissance s'étend aux parties invisibles du spectre; les vibrations calorifiques au-delà du rouge sont plus lentes et plus longues; l'onde la plus longue du calorique obscur qui ait pu être mesurée jusqu'ici est de $0^{mm},001830$. Quant à la durée des ondes, on pourra s'en faire une idée générale en sachant que la vibration du rayon jaune dure 530 trillionièmes de seconde. C'est d'ailleurs un fait reconnu que l'œil ne peut percevoir une sensation, si elle ne dure au moins quelques centièmes de seconde. Il faut donc plusieurs billions d'ondes pour donner la sensation lumineuse. On voit ici confirmé par l'expérience le raisonnement que nous mettions tout à l'heure dans la bouche d'Huyghens, et aux termes duquel les ondes, une fois sorties de la ligne même d'ébranlement, ne sont plus assez fréquentes pour produire de la lumière.

On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister sur ce point, l'importance que l'étude des interférences prend dans la physique nouvelle. L'intérêt qui s'y attache ne reste pas confiné dans les limites de l'optique, il s'étend à toutes les branches de la science. Partout où il y a un mouvement vibratoire, on doit s'attendre à rencontrer des phénomènes d'interférence. L'acoustique par exemple a les siens, qui sont faciles à mettre en évidence. Qu'on prenne une plaque de cuivre supportée par un pied, et qu'après l'avoir

saupoudrée de sable fin on la frotte vivement à l'aide d'un archet au milieu d'un de ses côtés, on voit la plaque se diviser en huit triangles ou concamérations vibrantes; les triangles contigus vibrent en sens contraire, et par conséquent ceux qui ne se touchent pas vibrent dans le même sens. Le sable fin accuse cet état de choses en se rassemblant le long des lignes qui divisent la plaque; il y reste en repos parce qu'il y trouve une tendance égale à deux mouvemens opposés. Ces impulsions contraires qui partent des diverses parties de la plaque pour se croiser dans l'air ambiant doivent y produire de véritables phénomènes d'interférences, car tantôt elles se renforcent mutuellement et tantôt elles se contrarient. On s'en assure à l'aide d'un instrument très simple; c'est un tube dont une extrémité forme un entonnoir, sur lequel une membrane est tendue, tandis que l'autre bout se termine par deux branches formant un angle entre elles. Si maintenant, l'oreille placée contre l'entonnoir, on promène sur la surface de la plaque les deux branches qui terminent le tube, on reconnaît facilement que le son est très affaibli quand elles sont au centre de deux triangles contigus, et qu'il s'enfle au contraire quand elles touchent deux triangles vibrant dans le même sens.

Ainsi nous connaissons maintenant les interférences sonores et les interférences lumineuses; mais surtout nous devons nous attendre à voir ces phénomènes se généraliser en physique. Ils se présenteront nécessairement sous les formes les plus variées suivant le mode de mouvement qui les produira et surtout suivant la nature de l'organe qui sera chargé de les percevoir. Dans tous les cas, les recherches qui seront faites dans cette voie seront puissamment aidées par les magnifiques travaux qui ont signalé l'étude des interférences lumineuses.

IV.

Il faut maintenant que nous considérions de plus près cette notion de l'éther à laquelle nous avons été conduit par les phénomènes de la lumière; il faut que nous la précisions et que nous la dégagions des innombrables controverses auxquelles elle a donné lieu. — Qu'est-ce que l'éther? Est-il réellement impondérable, et dans ce cas que signifie cette propriété? En quoi diffère-t-il de la matière ordinaire? En quoi lui ressemble-t-il? Quels sont ses rapports avec elle? N'y a-t-il pas quelque chose de singulier, dans le temps même où nous reléguons hors de la science une foule d'entités conventionnelles et de forces abstraites, à y introduire l'idée d'un milieu pour ainsi dire immatériel? Nous aurons répondu à cette

dernière question quand nous aurons montré que l'éther, tel que nous le concevons, n'a pas les propriétés fantastiques qu'on est parfois porté à lui prêter.

Nous nous figurons un gaz simple, l'oxygène par exemple, comme un ensemble de molécules élémentaires animées de mouvement, qui se choquent les unes les autres, d'où résulte la force expansive du gaz et la pression qu'il exerce sur les corps entre lesquels il est contenu. Cette notion pourra devenir plus nette quand nous chercherons à nous rendre compte de la constitution intérieure des corps en mettant à profit les idées généralement adoptées sur la nature de la chaleur; mais dès maintenant nous pouvons l'accepter comme une sorte de conception primordiale dont notre esprit se montre satisfait avant d'avoir pour lui le témoignage de la science. C'est sous cette forme simple que nous nous représentons l'éther, et nous ajoutons que ses élémens sont des atomes, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être divisés. Si l'on nous objecte la difficulté de comprendre qu'ils soient réellement indivisibles, nous répondrons qu'il nous suffit de concevoir qu'ils se comportent comme tels, car nul n'a la prétention de pénétrer ni l'infiniment petit, ni l'infiniment grand. Les atomes de l'éther sont animés de mouvemens qu'ils se communiquent les uns aux autres et qu'ils communiquent aux corps environnans. Sont-ils donc immatériels? Eh non! certes. Deux propriétés constituent la matière, l'impénétrabilité et l'inertie. Les atomes éthérés sont impénétrables au premier chef, ils le sont par définition. Ils sont inertes aussi; ils ont reçu les mouvemens dont ils sont animés, et ils ne les perdent qu'en les communiquant. Rien ne distingue donc l'éther de la matière, et quand nous le présentions dans les lignes qui précèdent comme éveillant l'idée d'un milieu pour ainsi dire immatériel, nous faisions, on le comprend, une pure concession à certaines habitudes de langage. Notre éther est matériel, tout comme l'oxygène.

Mais il est impondérable! Oui, et nous nous trouvons ici en face d'une explication vraiment délicate. Nous nous ferions mieux comprendre, si nous avions pu dès maintenant montrer avec quelque détail sous quel aspect se présente l'attraction universelle dans le nouvel ordre d'idées où nous sommes entrés; mais c'est un point de vue que nous développerons seulement dans la suite de ce travail. Quelle que soit la forme sous laquelle on conçoive l'état intérieur d'une molécule ordinaire, qu'on la regarde comme une substance primordiale ou qu'on y voie une réunion d'atomes éthérés agrégés suivant des lois quelconques, il faut admettre que cette molécule a une masse beaucoup plus grande que chacun des atomes de l'éther. Cela posé, si deux molécules sont en présence l'une de

l'autre, choquées l'une et l'autre de toutes parts par l'éther environnant, de cette situation même naîtra une tendance au rapprochement qui est connu sous le nom d'attraction ou de gravité. Contentons-nous pour le moment de cette indication sommaire qui se complétera par la suite. Elle suffit pour faire entrevoir dès maintenant comment l'éther est impondérable : si les deux molécules tendent à se rapprocher, c'est que leur présence rompt l'uniformité des chocs éthérés précisément de la façon qu'il faut pour qu'elles soient poussées l'une vers l'autre. On ne trouvera rien de semblable, si on considère l'éther lui-même dans ses mouvemens propres; il se meut dans tous les sens, et rien n'apparaît qui puisse le pousser dans une direction plutôt que dans une autre. Ainsi ce fluide produit l'attraction matérielle sans y être soumis; il donne la gravité aux corps, et il est impondérable.

Si donc on veut distinguer l'éther de la matière pondérable, il faudra, pour employer un terme juste, l'appeler matière impondérable. Que dans le langage courant on dise éther d'une part et matière de l'autre, soit : nous continuerons à le faire, comme nous l'avons fait déjà, pour abréger le discours; mais nous aurons montré du moins ce que nous mettons sous ces mots, et nous aurons prouvé qu'on doit admettre l'impondérabilité de l'éther sans songer à en faire pour ce fluide un titre d'immatérialité. Ajoutons même qu'il y aurait un réel avantage à faire disparaître ce terme d'éther, qui risque de rester toujours entaché de mysticisme.

Nous avons représenté l'éther comme un ensemble d'atomes qui se choquent et rebondissent dans tous les sens. Ici une objection capitale se présente, et il faut que nous l'abordions. Comment rebondissent ces atomes? Sont-ils donc élastiques? L'idée d'atome et celle d'élasticité sont incompatibles. On comprend l'élasticité d'une molécule composée : les différentes parties de la molécule, choquées par un corps extérieur, se déplacent en se comprimant, puis reprennent leur position en rendant l'impulsion qu'elles ont reçue. Ce mécanisme suppose un vide à l'intérieur de la molécule; mais l'atome est impénétrable, indivisible, il ne renferme pas de vide. Il y a là une sérieuse difficulté. Huyghens, il faut le dire, prêta aux atomes de l'éther une force élastique; qu'entendait-il par là? Il les regardait donc comme des corpuscules composés? Mais alors la difficulté n'était que déplacée. Heureusement la mécanique est venue éclairer ce problème, et les belles recherches de Poinsot sur les corps tournans expliquent comment les atomes éthérés peuvent, sans être élastiques, rebondir les uns sur les autres. Il suffit, pour comprendre cet effet, de supposer qu'outre leur mouvement de translation ils possèdent un mouvement rotatoire.

Des théorèmes formulés par Poinsot il résulte qu'un corps dur et non élastique peut, s'il tourne, être renvoyé par un obstacle absolument comme un corps doué d'élasticité; il y a mieux, il a souvent après le choc une vitesse beaucoup plus grande qu'avant, parce qu'une partie de la rotation s'est changée en translation. En général, quand un corps tournant vient choquer un obstacle, il ne peut pas perdre à la fois ses deux mouvemens; tout au plus le peut-il dans quelques cas théoriques dont nous n'avons pas à tenir compte. Si le choc passe par le centre de gravité du corps, il pourra arrêter la translation, mais non la rotation; s'il est excentrique, il pourra arrêter la rotation, mais non la translation. Les deux mouvemens se transformeront d'ailleurs partiellement l'un dans l'autre, de manière à produire les phénomènes les plus variés. Le jeu de billard a rendu familiers quelques-uns de ces effets; on y voit comment la rotation d'une bille intervient pour en modifier, dans un choc, la direction et la vitesse. Dans l'exemple que nous citons, l'élasticité se combine avec la rotation; mais il suffit d'abstraire ce dernier phénomène, de le considérer isolément, pour concevoir comment les atomes éthérés peuvent rebondir sans être élastiques.

Entrons un peu plus avant dans la notion de ces mouvemens : nous allons voir l'hypothèse de la rotation des atomes éthérés expliquer, au moins dans une certaine mesure, un phénomène d'une importance capitale et que nous avons déjà mentionné. L'ondulation de la lumière, avons-nous dit, se propage dans le sens normal au rayon lumineux, et nous avons fait remarquer qu'elle diffère en cela de l'ondulation sonore qui a lieu dans le sens même de la propagation du son. Le mode suivant lequel se propage l'onde lumineuse n'a rien qui doive nous étonner, et nous en trouvons maint exemple dans la nature. Si on laisse tomber une pierre dans l'eau, on voit l'eau onduler perpendiculairement à la direction de la chute. Dans ce cas, il est évident que le liquide ébranlé par la pierre se meut dans le sens où il rencontre la moindre résistance. C'est une raison semblable que Fresnel alléguait au sujet du mouvement lumineux. « Je pense, dit-il, que l'ébranlement est communiqué à l'éther longitudinalement, c'est-à-dire dans le sens du rayon, mais que l'éther a une nature telle qu'il ne peut obéir à l'impulsion que par une vibration latérale. » Cette indication vague va se préciser d'une façon piquante, si on suppose que les atomes de l'éther tournent sur eux-mêmes. Nous savons par la mécanique que si un corps tournant reçoit un choc perpendiculaire à l'axe de rotation, le centre de gravité du corps est transporté latéralement par rapport à la direction du choc. Choquez une toupie qui tourne, elle s'échappera sur le côté. Il y a même à ce sujet une expérience

connue. On met une toupie sur un plan horizontal, et, pendant qu'elle *dort*, on incline le plan du sud au nord, la toupie se meut aussitôt de l'est à l'ouest; si l'on incline le plan de l'est à l'ouest, elle se meut du sud au nord. Ainsi la composante de la gravité fait marcher la toupie dans le sens normal à cette composante même. Le phénomène n'a lieu, bien entendu, que si la toupie tourne, et rien de semblable ne se manifeste, si elle est en repos. Placés à ce point de vue, nous comprenons sans peine comment la rotation des atomes éthérés rend compte de leur déplacement latéral dans l'ébranlement lumineux; leur vibration transversale nous apparaît non plus seulement comme possible, mais bien comme nécessaire. C'est au livre du père Secchi, à l'*Unité des forces physiques*, que nous empruntons cette explication; le parti que le savant abbé tire de la rotation des atomes éthérés n'est pas un des côtés les moins intéressans de son travail (1).

Quelle que soit d'ailleurs la raison que l'on donne du mouvement transversal de l'onde lumineuse, le fait en lui-même est certain; il a été mis en pleine évidence par les phénomènes de la polarisation. Quand un rayon d'une seule couleur, un rayon rouge par exemple, est réfléchi par une lame de verre, de telle sorte qu'il fasse avec cette lame un angle de 36 degrés, il acquiert par cette seule circonstance des propriétés particulières. Si on présente à ce rayon réfléchi un second miroir de verre, sous le même angle de 36 de-

(1) Nous ne pouvons résister au désir de placer, en face des indications données par le père Secchi sur le mouvement transversal de la lumière, les vues que M. de Boucheporn présente sur le même sujet dans son *Principe général de la philosophie naturelle*. Nous donnerons ainsi un exemple de ces conjectures hasardeuses qui sont propres à M. de Boucheporn, et dont il sait, avec un art infini, trouver la vérification dans les faits. En voyant d'où il part et où il arrive, on demeure séduit, mais non convaincu.

M. de Boucheporn attribue l'ondulation transversale au frottement de l'éther contre la surface tournante du soleil. Cette hypothèse lui fournit tout de suite l'explication du phénomène des couleurs, et il en trouve la confirmation dans l'examen des longueurs d'ondes qui caractérisent les teintes principales du spectre. Suivons-le dans son raisonnement.

Si c'est la rotation du soleil qui ébranle les atomes éthérés suivant une tangente à son mouvement, cet effet doit se produire d'une manière très diverse aux différens points du méridien solaire; il décroît nécessairement en énergie depuis l'équateur du soleil jusqu'aux pôles; à l'équateur, le frottement est dans toute sa force, tandis qu'il est nul à l'extrémité polaire. Entre l'équateur et le pôle, son énergie va décroissant comme les rayons des parallèles ou comme les *cosinus* des latitudes. M. de Boucheporn suppose dès lors que les différences des longueurs d'ondes, c'est-à-dire les différences des couleurs, correspondent à des impulsions données suivant des parallèles différens. Quels seront les parallèles qui caractériseront les diverses couleurs? M. de Boucheporn cherche aussitôt quels sont ceux qui présentent des particularités remarquables, ceux dont les lignes trigonométriques, les *sinus* et les *cosinus*, ont les rapports les mieux définis avec l'unité. Il en trouve huit, et il assigne à chacun d'eux une des teintes du

grés, et qu'on fasse tourner le miroir dans toutes les positions qu'il peut occuper autour de cette incidence, on remarquera que le rayon n'est plus réfléchi avec la même intensité dans toutes les directions. Il y a un plan où la réflexion est *maxima*, un plan où elle est pres-

spectre, le rouge étant placé à l'équateur. Il dresse ainsi le tableau suivant, où les *cosinus* des latitudes choisies se trouvent en regard des teintes qui leur sont attribuées :

		Cosinus des latitudes solaires.
Violet		0,33
Indigo		0,50
Bleu		0,60
Vert		0,70
Jaune		0,80
Jaune-orangé	Fresnel avait pris ces deux points de repère au lieu de l'orangé seul	0,87
Orangé-rouge		0,93
Rouge		1,00

Il s'agit dès lors de vérifier si ces valeurs numériques sont proportionnelles aux longueurs d'ondes, dont la détermination a été faite par Fresnel avec une si admirable précision. Ici M. de Boucheporn fait remarquer que, dans son hypothèse, les valeurs expérimentales de Fresnel représentent la somme de deux effets : la translation du soleil exerce un frottement comme sa rotation. Le premier de ces deux effets peut être éliminé en retranchant un nombre constant des valeurs données par Fresnel, et dès lors ces valeurs prennent la forme suivante, si on adopte pour unité la longueur de l'onde rouge :

	Longueur d'ondulation.
Violet	0,396
Indigo	0,518
Bleu	0,600
Vert	0,696
Jaune	0,800
Jaune-orangé	0,865
Orangé-rouge	0,932
Rouge	1,000

Si l'on rapproche les deux séries numériques, on trouvera entre elles la concordance la plus parfaite que l'on puisse demander à des déterminations expérimentales.

Les vues de M. de Boucheporn prennent surtout un aspect saisissant, si l'on considère les trois couleurs principales du spectre solaire, le bleu, le jaune et le rouge, qui peuvent composer la lumière blanche sans le secours des teintes intermédiaires. Pour ces trois couleurs fondamentales, les valeurs de l'une et de l'autre série sont rigoureusement comme les nombres 3, 4 et 5, et non-seulement ces nombres présentent un rapport tout à fait simple, mais ils sont les seuls qui satisfassent simplement à une autre condition caractéristique; le carré de l'un d'eux est égal à la somme des carrés des deux autres : $9 + 16 = 25$. C'est ce que M. de Boucheporn appelle la *loi des trois carrés*. Elle joue un grand rôle dans ses théories, et nous ne pouvons laisser d'en apprécier l'importance. Les mouvemens qui frappent nos sens se groupent d'autant mieux que sont plus simples les nombres qui les expriment; en même temps l'intensité de nos sensations est en relation avec les carrés de ces nombres : nos sens sont donc appelés à juger de la double condition qui est remplie quand ces nombres et leurs carrés présentent à la fois des rapports très simples. On peut voir là, avec M. de Boucheporn, une des harmonies de la nature.

que nulle. Le maximum a lieu dans le plan parallèle au plan de réflexion sur le premier miroir et que l'on appelle en conséquence plan de polarisation; le minimum a lieu dans le plan qui fait avec celui-là un angle droit. Si au lieu de prendre un rayon de couleur déterminée, comme nous l'indiquions tout à l'heure, on opère sur la lumière blanche, on obtient des résultats analogues, un peu moins nets seulement, parce que l'angle d'incidence sous lequel ils se produisent est un peu différent pour les différentes couleurs. Quelle est donc cette modification que subit le rayon placé dans les conditions que nous avons dites? Pourquoi ne se comporte-t-il plus comme un rayon ordinaire? La vibration transversale va nous en donner la raison. Avant que le faisceau lumineux ne tombe sur la première lame, les ondes se propagent autour de lui transversalement dans tous les sens; elles divergent autour de cet axe comme les rayons d'une roue partent du moyeu. Au moment de l'incidence sur le miroir, le verre absorbe une portion des ondes et réfléchit les autres. Quelles sont principalement celles qu'il renvoie? Celles qui sont parallèles à sa surface, et qui ont ainsi moins de facilité pour la pénétrer. — Si nous poussons les choses à l'extrême pour rendre le phénomène plus intelligible, nous pourrons considérer le rayon réfléchi comme ne contenant plus que des ondes parallèles entre elles et à la surface du premier miroir. On dit alors que le rayon est polarisé, et ce terme, quoique inventé par Newton pour une hypothèse différente, exprime assez bien le fait. Qu'arrivera-t-il maintenant lorsque ces ondes, ramenées à une direction unique, viendront tomber sur la seconde lame de verre? Elles seront intégralement réfléchies au moment où le miroir leur sera parallèle, et elles seront au contraire absorbées de plus en plus à mesure qu'on fera tourner ce miroir. Tel est dans son principe le phénomène de la polarisation, et l'on voit qu'il s'explique sans difficulté, si l'on prend pour point de départ l'ondulation transversale. Fresnel a même montré que, si deux rayons polarisés à angle droit viennent à être superposés, ils ne donnent aucun signe d'interférence, alors même qu'il y a entre eux une différence d'une demi-longueur d'onde. On le comprendra, si l'on se reporte à la notion fondamentale des interférences, et l'on ne sera point étonné que des vibrations, lorsqu'elles se produisent perpendiculairement l'une à l'autre, n'arrivent point à se détruire comme elles font dans les autres cas.

Si nous poussions un peu plus loin cette étude, nous pourrions montrer comment les données admises au sujet des mouvemens lumineux ont successivement reçu d'éclatantes confirmations. Les principes posés, l'analyse mathématique en a développé les consé-

quences et l'observation est venue justifier ces résultats. C'est en poursuivant ce double travail que Fresnel s'est fait un nom glorieux : ses calculs, ses expériences sont également mémorables; l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la haute sagacité avec laquelle il a pressenti les faits ou de l'habileté pratique avec laquelle il les a vérifiés. Dans aucune autre partie de la science, l'homme n'est encore arrivé si près des secrets de la nature et n'en a soumis les phénomènes fondamentaux à des mesures si précises.

En signalant quelques-unes des lois de l'optique, nous avons essayé de donner un corps à la notion de l'éther. On a vu comment les mouvemens de ce fluide ont été analysés, mesurés. On a vu que l'éther, tout en étant impondérable, possède les propriétés de la matière. Dès lors, si nous reprenons le fil qui doit nous guider, si nous nous plaçons au point de vue d'où les phénomènes physiques apparaissent tous comme des échanges de mouvemens, nous sommes amenés à nous demander si on a pu préciser les conditions dans lesquelles les atomes de l'éther échangent leurs mouvemens avec les molécules pondérables. Répandu dans les espaces stellaires, joignant entre eux les globes célestes, l'éther pénètre aussi dans les cavités les plus profondes de tous les corps et en baigne les dernières molécules. Il n'y a ainsi aucun phénomène où il n'intervienne pour jouer soit le rôle principal, soit au moins un rôle secondaire. Si donc on pouvait connaître la masse et la vitesse des atomes éthérés, la masse et la vitesse des molécules pesantes, on aurait en quelque sorte la clé des sciences physiques. Celui du moins qui trouverait une liaison quelconque entre ces termes, qui pourrait saisir en quelque point leur relation, celui-là ouvrirait une source féconde de découvertes. Est-il besoin de le dire? rien de semblable n'a été trouvé jusqu'ici. Nous constatons par les résultats l'action réciproque de l'éther et de la matière ordinaire, nous voyons un corps incandescent produire de la lumière, nous voyons cette lumière se convertir en action chimique; mais dans aucun cas nous ne savons réduire le phénomène à ses élémens mécaniques et saisir sur le vif l'échange du mouvement.

Sur les distances mêmes des atomes entre eux et des molécules entre elles, nous n'avons que des estimations tout à fait grossières et contradictoires. On suppose généralement que les vides laissés entre les molécules pesantes sont énormes par rapport à leurs dimensions. Thomas Young n'hésitait pas à affirmer que les molécules de l'eau sont placées les unes par rapport aux autres comme seraient cent hommes également répartis sur la superficie entière de l'Angleterre, c'est-à-dire éloignés l'un de l'autre de trente milles anglais. Toutefois les cristallographes sont loin de croire à des espacemens

aussi considérables. En ce qui concerne l'éther, Cauchy a déduit de calculs fort délicats que la distance des atomes se rapprocherait de la deux centième partie de l'onde rouge; à ce compte, on trouverait trois cent mille atomes dans la longueur d'un millimètre. M. de Boucheporn de son côté croit pouvoir affirmer que les atomes éthérés sont tellement serrés les uns contre les autres que la somme du vide est réduite au vingtième de la somme du plein. En résumé, ces problèmes demeurent entiers, et la solution n'en est pas même ébauchée.

La lumière qui traverse les corps semblerait devoir nous renseigner sur les espacemens moléculaires. Il existe des substances transparentes dont les molécules laissent passer librement les ondes lumineuses sans que celles-ci perdent rien de leur mouvement. Parmi les corps transparens, un certain nombre sont colorés; ils arrêtent ou absorbent seulement les ondes de certaines couleurs. Ainsi une solution de sulfate de cuivre laisse passer les rayons bleus et arrête au contraire les rayons rouges; si l'on projette un spectre sur un écran à travers cette solution, on voit l'extrémité rouge du spectre tout à fait interceptée. Un morceau de verre rouge doit au contraire sa coloration à ce que sa substance peut être librement traversée par les ondes rouges, tandis que les ondes plus courtes s'y trouvent éteintes; si on l'interpose sur le passage d'un faisceau lumineux, le spectre se réduit à une bande d'un rouge vif. Que l'on mette à la fois sur le passage du faisceau la solution de sulfate de cuivre et le morceau de verre rouge, ces deux corps transparens éteignent à la fois tous les rayons, et produisent une opacité complète. Tel autre corps, une solution de permanganate de potasse par exemple, éteindra tout à la fois les rayons rouges et les rayons bleus, et ne laissera passer que les jaunes, qui constituent la partie centrale du spectre. Les corps divers exercent donc par rapport aux ondes lumineuses une sorte de pouvoir d'élection, éteignant les unes, laissant passer les autres. Ici ce sont les plus longues, là ce sont les plus courtes qui sont arrêtées; ailleurs les plus longues ainsi que les plus courtes se trouvent arrêtées à la fois, et celles de longueur moyenne peuvent seules se frayer un passage. D'où vient cette différence? Quelle règle préside à cette sorte de triage des rayons lumineux? Nul doute qu'il ne tienne à la forme des molécules et à la nature de leurs mouvemens. Nous ne savons guère en dire plus long. Les différens mouvemens moléculaires semblent avoir des rhythmes propres en vertu desquels ils s'assimilent plus ou moins ceux des atomes éthérés.

Qu'il y ait ainsi dans les mouvemens moléculaires une sorte de rhythmique d'où résulte l'élection des couleurs, c'est ce que dé-

montre d'une manière générale l'étude du spectre; mais on peut citer à cet égard quelques faits curieux et caractéristiques qui ont été signalés dans ces dernières années. Qu'on projette sur un écran le spectre d'un corps solide fortement chauffé. Tant que le corps reste seulement incandescent, tant que ses molécules ne sont pas dégagées des liens de la cohésion, le spectre demeure continu; on n'y aperçoit ni raies obscures ni raies brillantes; les ondes de toutes les couleurs et de toutes les nuances intermédiaires se produisent à la fois. Si on chauffe plus fort, le corps va dépasser l'incandescence, il va entrer en combustion; alors les molécules deviennent libres, pendant un instant au moins. Alors aussi des raies brillantes et des raies obscures apparaissent dans le spectre. Les ondes par conséquent se renforcent sur certains points et faiblissent sur d'autres; elles reçoivent une nouvelle discipline. Que ce soient les molécules mêmes du corps chauffé qui, dans leur état de liberté, impriment aux ondes ces modifications particulières, on n'en saurait douter, car chaque substance donne ainsi des raies tellement nettes et définies, que leur seul aspect suffit à la désigner. L'acoustique nous fournit au sujet de ces phénomènes des analogies qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit : ce qui se passe quand le corps est incandescent peut être comparé aux bruits qui résultent d'ondes confuses et de toutes longueurs; les effets produits par les molécules libres rappellent les sons harmoniques émis par des cordes dont aucun obstacle ne gêne la vibration.

Voici d'ailleurs un nouveau fait récemment découvert. Nous venons de voir que chaque substance, en brûlant, donne ses raies propres. Quand on brûle du sodium par exemple, on observe une raie très brillante dans la partie jaune du spectre, en un point nettement déterminé (raie D de Fraunhofer). Si maintenant, au lieu de brûler du sodium, on interpose de la vapeur sodique sur le chemin d'un rayon qui devrait donner un spectre continu, le phénomène est complétement renversé; au point précis où il y avait tout à l'heure une raie brillante, on trouve une raie obscure. Ainsi la vapeur du sodium, quand elle sert d'écran, absorbe précisément les ondes mêmes qu'elle émet quand elle sert de source lumineuse. Observé sur les vapeurs de l'iode, du strontium, du fer, ce fait a pu être généralisé; il est connu maintenant sous le nom de *renversement du spectre;* il montre que les corps tendent à la fois à absorber et à émettre les mêmes ondes. Nous étonnerons-nous de cette double tendance au point de vue où nous sommes maintenant placés, et n'y reconnaîtrons-nous pas la conséquence nécessaire des principes qui expliquent pour nous toute la physique? Dès l'instant que certains mouvemens éthérés ont une facilité spéciale à

se convertir en certains mouvemens moléculaires, ceux-ci doivent aussi facilement subir la conversion inverse. La réciprocité des motifs nous garantit celle des phénomènes.

Si l'on a cherché le lien naturel de tous les faits que nous avons cités, on aura vu que dans leur ensemble ils viennent à l'appui de cette grande loi que nous avons entrepris d'exposer, et que nous avons désignée sous le nom d'unité des forces physiques; mais on aura vu en même temps le défaut de la méthode que nous sommes réduit à employer. S'il s'agissait d'un système tout fait, nous pourrions le développer progressivement et passer sans lacune d'une partie à une autre. Loin de là, il s'agit d'un système entrevu, à peine ébauché, dont les élémens sont tellement incomplets qu'on peut les trouver insuffisans. Que pouvons-nous faire dès lors, sinon montrer quelques parties vivement éclairées en laissant dans l'ombre ce qui est obscur? De ces clartés disséminées, de ces lueurs fugitives, la conception de l'ensemble doit résulter. L'excursion que nous venons de faire à travers l'acoustique et l'optique nous a montré les parties de la science où l'on a le mieux étudié les phénomènes du mouvement que nous voyons maintenant au fond de toutes choses. Les mouvemens sonores, les mouvemens lumineux, ont été vérifiés, mesurés, scrutés, dans tous leurs modes; mais en revanche les effets mécaniques en ont été à peine entrevus. L'étude de la chaleur nous offrira un résultat contraire : les mouvemens calorifiques sont tout au plus soupçonnés et fort mal connus dans leur nature propre; mais les effets mécaniques en ont été démontrés par de splendides expériences et mesurés avec la dernière précision. Le son et la lumière d'une part, la chaleur de l'autre, voilà deux sujets d'étude encore incomplétement explorés; mais ces deux études se complètent l'une l'autre, et, dès qu'on les rapproche, on voit s'éclairer vivement cette notion en vertu de laquelle la nature ne nous présente plus que des mouvemens transformables les uns dans les autres. C'est à des rapprochemens de cette sorte que notre thèse emprunte sa force principale. Voilà ce que nos lecteurs ne devront pas perdre de vue lorsque, dans un second article, nous continuerons à mettre le système de l'unité des forces physiques en présence des faits que l'expérience nous a fait connaître. Il nous reste pour terminer cette revue à parler de la chaleur et de l'électricité, puis de ce groupe de forces similaires où nous avons déjà rangé l'attraction moléculaire, l'affinité chimique et la gravitation.

EDGAR SAVENEY.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LE

CHEVALIER GLUCK

A PROPOS DE LA REPRISE D'*ALCESTE*

Qui connaît aujourd'hui l'*Alceste* de Lulli? Hélas! c'est déjà trop peut-être pour l'époque où nous vivons d'avoir à s'occuper de la tragédie musicale composée par Gluck sur ce sujet classique. Cependant si jamais, en inventoriant quelque bonne vieille bibliothèque, vous rencontrez d'aventure la partition de maître Lulli, si c'est surtout l'édition de luxe de 1708 qui vous tombe sous la main, je vous conseille de la parcourir; elle en vaut la peine, surtout à cause de ses frontispices et de ses gravures, où se lit en caractères ébouriffans, — déesses à moitié nues en coiffures de cour, nymphes de l'OEil-de-Bœuf, Apollons emperruqués et jouant de la viole, — toute la solennelle boursouflure du vieil opéra français, frère naturel et légitime de la grande tragédie française.

Lulli, faut-il le dire? musicalement ne représente rien ou presque rien. Son nom n'a guère de sens que pour les philosophes. Et s'il n'existe en effet d'auteur classique que celui chez lequel on peut apprendre quelque chose, l'idée certes ne saurait venir à personne de donner ce titre à un écrivain dont le travail ne fut jamais bon qu'à montrer aux gens comment il ne faut pas faire. Lulli pourtant a son avantage, il sert à prouver la grandeur historique de Gluck. Qui n'a point feuilleté Lulli ne saurait estimer Gluck à sa valeur. Lulli ne chante pas, il récite, déclame. Point d'airs, de duos, de morceaux d'ensemble, mais une suite non interrompue de scènes cadencées, la tragédie mise en musique, plutôt

que l'opéra, — l'art que M. Richard Wagner voudrait de nos jours restaurer, n'ayant pu l'inventer. Çà et là quelques maigres fragmens mélodiques, des chœurs, des marches, des motifs de danse, viennent égayer d'un peu de lumière la désastreuse monotonie de ce dialogue, l'ennui sans fin de ce récitatif. Ces chœurs même ont parfois du solennel, une certaine pompe qui rappelle, pour la simplicité de l'harmonie, les hymnes liturgiques. Malheureusement tout cela reste à l'état embryonnaire, l'art manque; cette mélodie qu'on pressent n'aboutit pas. Ne cherchez point le musicien, vous ne trouveriez qu'un régisseur de théâtre, un industrieux metteur en scène des spectacles de la cour : l'architecte de cette période, l'homme qui sait son affaire, sera Gluck. Lui aussi se passionnera pour l'*accent de la vérité*, tendra de toutes ses forces vers la beauté de l'expression, mais sans perdre de vue la forme, sans oublier qu'un système, quel qu'il soit, ne délie pas un homme de ses devoirs envers les règles de son art, et qu'il n'y a de vrais musiciens, de vrais peintres et de vrais poètes que ceux qui savent composer, dessiner, écrire et soumettre leur originalité personnelle aux imprescriptibles lois du beau esthétique.

On a souvent dit de Gluck que c'était un ancien. Qu'entendait-on par là? Que dans les arts du dessin tous les principes du beau remontent vers la Grèce, rien de plus juste. Dans les arts plastiques, en poésie, toute notre esthétique moderne repose sur l'antique. Pour la musique, c'est autre chose, le sol manque, vous bâtissez dans le vide. Pour le musicien, l'antique n'existe pas. Les œuvres sont nulles; en fait de donnée historique, rien de consenti, de positif. Vous discuterez des années sans faire que la question ait avancé d'un pas. L'antique musical n'a de valeur qu'à titre théorique, et ne conserve absolument plus de sens dès qu'il s'agit de composition, de pratique. L'art antique, musicalement parlant, n'est autre que l'art classique, un art simple, naïf, élevé, sachant garder sa dignité, son calme, sa mesure jusque dans la tempête; passionné, mais sans le laisser voir, tandis qu'aujourd'hui, ne l'étant pas, nous voulons à toute force le paraître. Ici, nouvelle question. Où commence cet art classique? où finit-il? Pour les uns, c'est avec Bach que la période s'inaugure; pour les autres, c'est Bach qui la vient clore. Et Beethoven, qu'en fait-on? De celui-là, tout le monde veut. Les classiques l'adoptent, les romantiques l'acclament. Il n'y a de discussion que sur le choix des styles. Les hommes du passé voudraient bien s'en tenir à sa première et seconde manière, en revanche les néo-romantiques ne reconnaissent que la troisième, la dernière. N'oublions ni la musique du présent, ni la musique de l'avenir, également appelées à faire valoir leurs droits, et qui dans

Haydn, Mozart, ces vrais classiques, prétendraient déjà ne plus voir que les représentans de la période rococo.

Dans cette espèce de conflit byzantin, qui a raison, qui a tort? Ce fameux âge classique, où le chercher? Un habile théoricien allemand, M. Riehl, va nous le dire : « Cet esprit de mesure, d'apaisement, de simplicité, qui constitue le caractère de l'antique, se retrouve en musique, pour la première fois, chez un artiste qui vers le milieu de la renaissance apparaît au monde comme la dernière figure du moyen âge. On peut dire de Palestrina qu'il a par devers lui l'élément classique; il le prouve en substituant dans ses messes les formes pures, simples du chant populaire italien à l'aride scolastique des Pays-Bas. Il réforme son art, *sacrifie au dieu inconnu de l'antique musical*. C'est le classique par excellence. Viennent ensuite les maîtres sacrés et profanes de l'école romaine. Ils continuent l'œuvre de Palestrina, étendent les horizons, dégagent la symétrie, développent dans leurs morceaux une architecture *transapparente*, et, déliant la mélodie, la rendent à sa grâce native, à sa noble sensualité. Ces hommes furent au XVIIIe siècle les véritables représentans de l'antique musical, et le même élan qui poussait nos statuaires vers les maîtres de l'antiquité grecque et romaine entraînait aussi nos musiciens. Eux aussi obéissaient à la passion de l'étude, eux aussi cherchaient l'antique à Rome et le trouvaient non dans des débris de statues, des fûts de colonnes, mais chez des maîtres bien vivans! »

Il y eut certes en Allemagne, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, des musiciens aussi grands, plus grands même que ceux d'Italie, et cependant tout homme voulant s'instruire à fond passait les Alpes. Sans doute ailleurs pouvait s'apprendre cet art qui fait les compositeurs, la technique du métier; mais l'idée de mesure, d'esthétique, le sens de la pureté, de la clarté dans la forme, en un mot la vraie école de l'antique n'était qu'en Italie. J'aurai le temps de parler de Gluck tout à l'heure; voyons Haydn, Mozart. Ce qui fit de ces hommes de tels modèles dans l'art de penser et d'écrire, ce ne fut pas seulement leur génie, mais la transmission de la belle forme italienne, le *canon* de cette école du simple, du correct, du lumineux. Coïncidence curieuse de l'idée littéraire et musicale à cette époque! tandis que Lessing, Goethe, Herder, Schiller, demandent à l'étude de l'antiquité classique la régénération de la poésie, les musiciens, sans s'être concertés et ne prenant pour guide que leur instinct, vont aux mêmes découvertes. L'idéal moderne de l'antique musical, Haydn et Mozart l'ont produit; bien plus encore que dans les tragédies de Gluck, il est dans ces symphonies que l'orchestre du prince Esterhazy exécute pendant

le repas, dans ces opéras écrits sur la commande d'un directeur de théâtre de rencontre. Pour le naïf qu'ils y mettent tous les deux, on dirait parfois de vieux peintres allemands. Mozart, voulant rendre l'idée de grandeur, d'omnipuissance, intitule une symphonie : *Jupiter!* C'est là sa symphonie héroïque, à lui. Beethoven songe à Napoléon, Mozart ne pense encore qu'à Jupiter. D'un côté, vous avez le splendide soleil couchant de la période classique, de l'autre l'aurore du romantisme incendiant le ciel. L'œuvre de Mozart est un morceau d'antique musical dans le sens des vieux grands Italiens. Son Jupiter a la sérénité, la gaillardise d'un olympien repu d'ambroisie et de nectar. C'est le dieu monarque et badin qui lance la foudre et fait la débauche, le Jupiter-Louis XIV, amant de Sémélé, de Danaé, de toutes les belles dames de la cour. Dans le *menuet*, vous le voyez danser aux noces de Thétis, mais dans l'*adagio* on sent monter vers lui l'hymne des humains, et la fugue finale nous le montre, d'un trait magnifique, en sa toute-puissance, laissant tomber d'en haut sur la terre un regard calme, impassible. Lumière, harmonie, goût suprême! c'est là le véritable art classique, l'art grec musical entrevu par les compositeurs italiens de la renaissance, et dont Mozart, entre tous, possède le secret, le canon. Cette forme architecturale, élevée et pure, où l'air circule librement, où partout la clarté pénètre, semble construite pour l'éternité, ce qui n'empêche pas les mélodies et les harmonies d'être complétement modernes. La critique historique et philosophique n'a rien à prétendre dans ce style; c'est le génie antique deviné par le génie moderne, qui n'en reste pas moins fidèle à lui-même et à son temps.

I.

Avant Haydn, Mozart, Gluck avait reçu la tradition de cette grande école classique italienne, à laquelle il se rattache par le naturel de ses mélodies, la sobriété de son instrumentation; mais sa destinée, à lui, n'est point là seulement. Son génie naîtra plus tard d'un système. Dans son premier voyage en Italie, il se contente de ce qui suffit à Piccini, à Sacchini, disciple déjà plus profond, passe à côté de la tradition des maîtres, qu'il reprendra quelque jour, selon son propre formulaire et lorsque l'étude et l'expérience lui auront démontré que tout ce qu'il a fait est à refaire. Né le 4 juillet 1714 à Weissenwang, en Bohême, dans les états du prince Lobkowitz, il se rend très jeune à Prague, où il acquiert une certaine force sur le violoncelle. A dix-sept ans, il entre à Milan au service du prince Malzi, étudie la composition, et au bout de quatre ans écrit son pre-

mier opéra : *Artaxerce*. En 1745, il visite Londres et Copenhague, revient par Vienne en Italie, puis retourne à Vienne (1772).

Nous l'abordons au beau moment du règne, au plein de l'astre. Il a cinquante-huit ans; le réformateur s'est déjà révélé. Il a écrit *Orphée*, *Alceste*, et, les yeux tournés vers la France, prépare son *Iphigénie en Aulide*. L'Europe entière le discute. En Angleterre, le docteur Burney l'appelle un Michel-Ange de la musique (1). Le critique viennois Sonnenfels, louant ce système dont la simplicité le fait penser à l'œuf de Christophe Colomb, s'écrie : « Son imagination est sans limites; il lui faut non point s'enfermer dans une nationalité musicale quelconque, mais se les approprier toutes! Allemand, italien, français, son style embrasse tous les styles et trouve imperturbablement dans la nature l'expression vraie; sa phrase ne cesse jamais d'être en parfait accord avec la situation, large, puissante, passionnée, symétrique; dessin pur et correct qu'un admirable coloris complète! Chaque phrase de sa musique prise à part forme un tout plein d'agrément, lequel à son tour se rapporte ensuite au grand ensemble d'une si merveilleuse façon qu'on serait tenté de comparer les phrases de Gluck à des matériaux solides qu'il emploie pour la construction de son sublime édifice. » Nous venons d'entendre l'Anglais Burney le proclamer un Michel-Ange, voici maintenant le Napolitain Planelli qui le baptise un Raphaël, et fonde sur sa partition d'*Alceste* toute une théorie de la musique publiée en 1772, d'autres disent en 1777. Rien de nouveau sous le soleil; les mêmes réflexions que nous suggère aujourd'hui l'œuvre d'un Meyerbeer, le savantissime Martini, ce *pater profundus* de l'époque, les développe en parlant de Gluck. « Il a su réunir les beautés du chant italien à certains avantages particulièrement français, et donner pour base à cette harmonique association la science instrumentale allemande. » Le bon Wieland, lui aussi, se met de la partie, et je saisis au vol un paragraphe qui ne manquera pas d'avoir son charme pour ceux qui aiment cette note lyrique un peu vague dont se paient volontiers d'ordinaire les beaux esprits philosophiques de tous les temps lorsqu'il leur prend fantaisie de discourir sur les arts. « Grâces soient rendues au chevalier Gluck, qui ramena le règne de la musique et la replaça sur le trône de la nature, d'où la barbarie, l'ignorance, les préjugés, le mauvais goût, l'avaient précipitée. Fidèle à ce principe de Pythagore, il a préféré les muses aux sirènes, négligeant les frivolités, les ornemens d'un style faux pour cette

(1) Charles Burney : *The present state of music in France*, notes de voyage publiées dans les premières années du XVIIIe siècle.

noble et mâle simplicité qui seule, dans les arts comme dans nos écrits, peut traduire le caractère du vrai, du grand, du beau! De quels prodiges serait capable une âme embrasée d'un pareil feu, s'il pouvait se rencontrer à notre époque un souverain qui voulût faire pour l'opéra ce que jadis un Périclès fit pour le théâtre d'Athènes! »

Gluck n'était point de ces natures que tourmente un incessant besoin de production. Il aimait parfois à se recueillir, à s'isoler des bruits du monde et de la scène, lisant, méditant, philosophant tout à son aise. Après le succès d'*Alceste*, on le vit à Vienne vivre un moment de cette existence retirée, se faire de ces fortes et studieuses vacances à la Dioclétien. Vous connaissez cette maison du sage dont parle Cicéron, ce rendez-vous permanent de tout ce que la ville contient d'illustre, d'honnête, d'intelligent : *plenam semper et frequentem domum concursu splendidissimorum hominum.* La résidence de Gluck pendant cette période fut ce bienheureux recoin privilégié. On y venait de toutes parts visiter le grand artiste, très affable en son particulier, toujours ouvert à la discussion et chez lui le meilleur des hommes. Hors de sa maison toutefois c'était autre chose, et l'hôte aimable et courtois de la veille devenait un affreux tyran sitôt qu'il avait pris place à son pupitre de chef d'orchestre. La moindre faute commise par les exécutans le jetait en des états de fureur indescriptible, et pour attirer sur soi la foudre et l'éclair il suffisait de s'être trompé dans l'interprétation d'un sens, d'avoir manqué de rendre une nuance. Vingt fois, trente fois on devait se reprendre à l'ouvrage, et les admonestations de continuer à pleuvoir, les gros mots de tomber dru comme grêle, à ce point que la révolte s'en mêlait et que ces musiciens, qui, tous faisant partie de la chapelle, étaient d'ailleurs gens fort habiles, finissaient par se trouver trop maltraités et levaient la séance de leur propre mouvement, laissant le maître déverser sur leurs places vides l'excès de son enthousiasme. Alors on allait se plaindre à Joseph II, offrir en masse des démissions que le conciliant monarque repoussait en disant : « Que voulez-vous? ce n'est point un méchant homme; mais le bon Dieu l'a fait ainsi, et ni moi ni vous autres n'y pouvons rien! » Il s'ensuivit de toutes ces querelles que, lorsque Gluck dirigea l'orchestre, les musiciens furent payés double. Jamais un *fortissimo* ne lui semblait assez vigoureusement enlevé, de même qu'il exigeait l'impossible dans le rendu d'un *pianissimo.* S'il s'asseyait au clavecin, il vous donnait égal spectacle, cherchant toujours à peindre par ses airs, par ses gestes, chaque nuance de l'effet que la musique doit exprimer. Il vivait, mourait avec ses héros, avait au cœur toutes les colères d'Achille, dans ses yeux toutes

les larmes d'Iphigénie; sur les dernières mesures de l'air d'Alceste, on le voyait tomber en pâmoison, et ce hoquet suprême : *manco, moro, e in tanto affano non hò pianto,* s'exhalait en quelque sorte expiré de sa lèvre blêmissante.

Gluck fut un de ces maîtres qui prennent au sérieux l'inspiration. Pour lui, la Muse n'était pas un vain mot. Il l'invoquait, l'attendait, et quand elle arrivait à son appel, se livrait à elle corps et âme; il en oubliait le boire et le manger, sautait à bas de son lit pour courir la nuit, en chemise, à son piano, essayer un passage, une idée, qu'avant de se recoucher il griffonnait en toute hâte. C'est dans un de ces momens de diable au corps que Callot-Hoffmann l'a saisi et rendu d'un trait incomparable :

« L'homme s'approcha d'une armoire placée dans l'angle de la chambre et tira un rideau qui la masquait. Je vis alors une suite de grands livres bien reliés, avec des inscriptions en lettres d'or, telles que : *Orfeo, Armida, Alceste, Ifigenia.* Les regards fixés sur moi, il saisit un des livres; c'était *Armide,* et s'avança d'un pas solennel vers le piano. Je l'ouvris vitement, et j'en déployai le pupitre. Il ouvrit le livre, et quel fut mon étonnement! je vis du papier réglé, et pas une note ne s'y trouvait écrite. Il me dit : « Je vais jouer l'ouverture, tournez les feuillets et à temps! » et il joua magnifiquement et en maître, à grands accords plaqués, et presque conformément à la partition, le majestueux *tempo di marcia.* Son visage était incandescent, tantôt ses sourcils se rejoignaient et une fureur longtemps contenue semblait sur le point d'éclater; tantôt ses yeux remplis de larmes exprimaient une douleur profonde. Quelquefois, tandis que ses deux mains travaillaient d'ingénieuses variations, il chantait le thème avec une agréable voix de ténor, puis il savait imiter d'une façon toute particulière avec sa voix le bruit sourd du roulement des timbales. Plus tard, il se mit à chanter la dernière scène d'*Armide* avec une expression qui pénétra jusqu'au fond de mon âme. *Sa musique était la scène de Gluck dans un plus haut degré de puissance.* Toutes mes fibres vibraient sous ses accords. J'étais hors de moi. Quand il eut fini, je me jetai dans ses bras et m'écriai d'une voix émue : Quel est donc votre pouvoir? qui êtes vous? Il se leva et me toisa d'un regard sévère et pénétrant... Lorsqu'il reparut tout à coup avec la lumière, il portait un riche habit à la française, chargé de broderies, une belle veste de satin, et une épée pendait à ses côtés. Je restai stupéfait; il s'avança solennellement vers moi, me prit doucement la main et me dit en souriant d'un air singulier : *Je suis le chevalier Gluck* (1)! »

(1) Hoffman, *Contes fantastiques,* t. VIII.

Gluck, ai-je dit, s'imposait despotiquement à son orchestre et jusqu'à trente fois commandait la répétition d'un même passage. Quel maître, quand on y réfléchit, n'eut de ces exigences? Tyrans, ils le sont tous, plus ou moins; seulement chacun a sa manière. Rossini, Meyerbeer, Auber, Donizetti, Verdi, autant nous en avons vu, autant ont fait ou voulu faire comme Gluck, et si, dans la recherche d'un idéal d'exécution entrevu par le génie seul, ils se sont arrêtés à la vingt-cinquième expérience sans pousser jusqu'à la trentième, ce n'est peut-être point la bonne volonté qui leur aura manqué. Meyerbeer y mettait, lui, mille façons : poli, doucereux, insinuant, il parlementait avec ses artistes et par la plus insidieuse des persuasions obtenait d'eux des prodiges de dévouement. « Ce que vous venez de faire là est admirable; mais si nous recommencions, peut-être serait-ce encore mieux! » Rossini, toujours spirituel, gouailleur, imperturbable, mettait les rieurs de son côté. Il interpellait le délinquant, saisissait le loup par les oreilles : « Ce *ré dièze* que vous me donnez là n'a certes rien de mauvais en soi, j'en prends note et compte en faire bon usage tôt ou tard; mais pour cette fois j'ai écrit un *ré naturel*, et, si vous voulez bien, nous nous y tiendrons! » Pourquoi ces emportemens qui remuent la bile, ces colères perturbatrices du système nerveux? Fi de ces grossièretés barbares dont un galant homme se repent toujours, de cette diplomatie aulique qui rabaisse le génie! parlez-moi d'un pyrrhonisme bien tempéré, *wohltemperirter*, comme disait le vieux Bach, et qui, tout en aidant son homme à se tirer gaillardement de toutes les difficultés de la vie, ne l'empêche pas d'écrire *Guillaume Tell!*

II.

Vers la fin de janvier 1770, il y eut à Vienne, au palais Eugène, un de ces bals masqués qui font époque. L'impératrice y assistait, environnée de sa nombreuse famille, de sa noblesse, escortée de la foule variée, brodée, chamarrée, éblouissante, de ses Hongrois et de ses Polonais. Plus de quatre mille personnes prirent part à cette fête, où, pour la dernière fois, Marie-Thérèse et Marie-Antoinette parurent ensemble en public. La mère et la fille devaient bientôt se quitter pour ne plus se revoir. Jamais on n'aperçut pareil contraste. L'impératrice ne marchait déjà qu'avec fatigue, visiblement alourdie par une corpulence qui d'année en année allait croissant. Les temps étaient passés de sa beauté, de son éclat; le visage, épais, obèse, marqué de petite vérole, avait perdu ses charmes d'autrefois, et pris dans les émotions, les tourmentes d'un règne illustre, mais laborieux, une expression de tristesse, de lassitude, à

laquelle la perte d'un époux tendrement aimé avait mis le dernier sceau. En revanche, quelle adorable fleur que cette enfant qui s'épanouissait à son côté comme un frais bouton de rose! — Laissons Marie-Thérèse et la jeune dauphine de France causer avec le cardinal de Rohan et le marquis de Durfort, et voyons l'empereur Joseph II se promener dans une galerie entre deux compagnons qui, sans appartenir à la haute noblesse de l'empire, sans être, comme on dit, de la *crème*, n'en paraissent pas moins jouir en ce moment de toutes les sympathies du jeune prince. L'un, celui de droite, vêtu d'un habit de peluche tirant sur le violet, n'est déjà plus jeune, ses traits respirent le calme; ses paupières qu'il tient d'habitude presque closes indiquent le penseur, le philosophe. L'autre, celui de gauche, est encore un enfant : il porte un habit de velours écarlate, lequel sied à ravir à sa jolie petite personne. L'un et l'autre, on les a d'avance reconnus : le vieux s'appelle Gluck, l'enfant Mozart.

Joseph II n'aimait pas seulement la musique avec passion, c'était aussi un exécutant des plus habiles sur le piano et surtout un violoncelliste de première force. Après avoir quelque temps parlé à Gluck de son *Alceste*, à Mozart de son *Mithridate*, qu'on était au moment de donner à Milan, l'empereur s'éloigna, promettant à Gluck d'arranger les choses de manière que son dernier chef-d'œuvre fût avant peu représenté sur la scène du grand Opéra de Paris. — Restés seuls en présence, les deux musiciens continuèrent à se promener en conversant. Mozart a raconté depuis l'impression profonde qui lui était restée de cet entretien. « Mon enfant, disait Gluck, je n'ai jamais eu foi aux petits prodiges; mais il me semble surprendre dans tes yeux l'éclair d'une flamme dont je sais le nom. Crois-moi, fuis la mode, évite la routine italienne. Suis mon exemple, Mozart; tu t'en trouveras bien. Continue après moi mes réformes, attache-toi au génie de la langue : c'est le secret de t'emparer de tous les cœurs; quand pour nous est le mot et le son, qui nous résisterait? » Et parlant ainsi, le vieux maître s'animait; à l'idée de l'ère nouvelle fondée par lui, une rougeur d'enthousiasme colorait son visage d'une plasticité marmoréenne. Mozart avec respect l'écoutait, tout en faisant *in petto* ses réserves sur le système et sachant bien ce qu'il en garderait, ce qu'il en laisserait. Tous deux allaient, mesurant à pas graves les appartemens où tourbillonnait l'essaim des masques. Gluck oubliait la différence d'âge; dans cet enfant de quatorze ans, il avait reconnu un esprit de sa famille, l'héritier prédestiné de son trésor d'idées. Il le traitait comme un père son fils, lui parlait de ses projets de visiter Paris sous les auspices de la jeune dauphine, d'écrire un jour pour

la langue française, capable, selon lui, bien autrement que l'italienne, de rendre en musique l'expression d'un sentiment viril et fort. Pendant ce temps, les dominos qui passaient se les montraient du doigt, et le nom vénéré de l'auteur d'*Alceste* se mêlait dans leurs chuchotemens au nom déjà cher du petit prodige.

Nous avions à notre ambassade à Vienne à cette époque (1770-1772) le bailli du Rollet, diplomate bel esprit, qui par occasion fréquentait le Parnasse. Gluck, dont c'était la manie de prendre les gens au collet pour leur parler de ses idées, de son système, s'ouvrit à lui. En pareil cas, de confident à collaborateur il n'y a que la main. Restait le choix du sujet. On convint de prendre l'*Iphigénie* de Racine comme l'ouvrage le plus propre à se prêter à l'association de la tragédie, de la musique et du spectacle qui sied au genre lyrique. « Si vous voulez savoir ce que c'est qu'un opéra, je vous dirai que c'est un travail bizarre de poésie et de musique, où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage. » Contre cette boutade de Saint-Évremond, Gluck et du Rollet avaient à cœur de réagir. L'œuvre du *librettiste* arrêtée en commun, le mouvement des scènes, l'ordre des morceaux déterminés, le poète se mit à sa besogne, et la termina glorieusement avec l'aide d'Apollon, des neuf sœurs, et surtout de ce fameux dictionnaire des rimes dont aimait tant à se servir le grand Quinault, son maître et son modèle. Non moins laborieuse, mais on peut l'avouer, beaucoup plus illustre encore fut l'élucubration du chevalier Gluck. Couvé pendant un an à la flamme de son génie, le sujet parcourut victorieusement la période de transformation, et ce puissant cerveau, après avoir douze mois porté l'héroïque conception, en accoucha tout d'un trait à la veille du départ pour Paris.

La France spirituelle et galante en était alors aux chefs-d'œuvre de Lulli, de Campra, de Rameau, à ce système d'opéra taillé depuis un siècle par le poète Quinault sur le patron des jardins de Le Nôtre, des tragédies de Racine, des poèmes didactiques de Despréaux et de toutes ces monumentales symétries dont le règne semblait ne pouvoir finir. On s'étonne à penser à cette espèce de muraille de la Chine qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, se dressait encore presque intacte entre notre art national et l'art des autres pays. Je ne veux pas m'occuper de nos poètes; je laisse Voltaire appeler Shakspeare un Gilles de la foire, un Allobroge, un babouin, parler du *salmigondis* de Dante qu'on a pris pour un poème, turlupiner Cervantes, Calderon, etc.; mais, pour m'en tenir à la musique, de quelles pastorales ridicules, de quels *ponts-neufs* faisions-nous nos délices, tandis qu'en Italie, en Allemagne, *Orphée et Eurydice*,

Alceste, passionnaient le public! Une voix cependant s'élève en France pour protester, la voix du citoyen de Genève. Chose étrange que ce Jean-Jacques, si prompt, si éloquent lorsqu'il s'agit de combattre, de bafouer l'erreur, tombe lui-même, dès qu'il s'imagine de composer, dans la dernière des erreurs, et que ce panégyriste entraînant, parfois sublime, soit de tous les musiciens le plus grotesque! Oublions *le Devin du village*, ne songeons qu'au superbe agitateur, à l'insurgé qui d'instinct poussait à la roue, et, piètre musicien, préparait chez nous l'avénement des grandes périodes musicales.

Gluck vint donc en France au bon moment. Dans le public, l'esprit de réaction contre les vieilleries du passé l'appelait, l'attendait; à la cour, Marie-Antoinette ouvertement se déclarait sa protectrice. Et pourtant malgré tout que de difficultés à vaincre, de cabales à surmonter! Heureusement qu'on avait affaire cette fois à l'un de ces héros de mâle complexion que rien ne déconcerte et qui marchent à leur but en écrasant sous leurs pas toutes les vipères de l'envie. Les demoiselles de l'Opéra commencèrent, cela va sans dire, par goûter médiocrement le régal. Ces morceaux de fabrique tudesque leur semblaient un peu bien indigestes, et l'on n'eût point demandé mieux que de ne les point avaler. La divine Laguerre, la triomphante Le Vasseur, venues là en beaux atours et coiffées de leurs diamans, prenaient ce ton d'autorité dont parlait le maître pour une insulte à leur majesté de reines de théâtre; mais Gluck, sans s'occuper de ces grimaces, continuait sa besogne avec la même fermeté, ne ménageant personne et d'un mot rappelant à l'ordre les mauvaises têtes : « Nous sommes ici pour répéter mon *Iphigénie*. Voulez-vous chanter, ne le voulez-vous pas? Si vous voulez, fort bien, recommençons; sinon, dites-le franchement. Aussitôt je cours chez la dauphine l'informer que mon ouvrage ne peut être représenté, puis je reprends la poste et m'en retourne à Vienne! »

En sortant de ces répétitions, la plupart du temps fort orageuses, il allait se promener aux Tuileries et recherchait de préférence les plus sombres endroits pour y rêver, y méditer à son aise et continuer le dialogue avec ces personnages que son imagination lui représentait vivant sans cesse à ses côtés. Par un beau soir d'avril 1774, les passans qui traversaient le jardin à la nuit tombante furent témoins d'un curieux spectacle. Un homme grand, robuste, d'aspect et d'accent étrangers, vêtu d'une rhingrave de teinte brune, se débattait au milieu d'un attroupement de soldats suisses qui voulaient à toute force l'entraîner au poste. Dans le feu de l'action, son chapeau était tombé à terre; mais sous cette perruque ébourif-

fée éclatait un front plein de génie et de tempêtes, et ces grands yeux bleus, accoutumés à regarder le soleil en face, dardaient sur les assaillans des regards d'aigle courroucé. La foule cependant s'amassait, s'ameutait. Les marchandes de violettes commençaient à crier au voleur et les bourgeois au régicide, lorsque M. de Lauzun, que le hasard poussait de ce côté, s'arrêta, vit l'algarade, et dans ce voleur et cet assassin reconnut son ami le chevalier Gluck. C'était lui, en effet, le trop impressionnable auteur tragique, lui qui, ruminant son œuvre sous les arbres, avait pris trop au sérieux les colères de son Achille, dont il allait déclamant le récitatif avec les gestes et les intonations de circonstance. Les braves Suisses, apercevant ce furieux, s'étaient dit, à l'air sombre de son visage, aux frénésies de sa pantomime : « Voilà un drôle qui assurément médite un mauvais coup! » Et comme il n'était question dans ce monologue que d'imprécations, de victime immolée au pied des autels, le tout accompagné de roulemens d'yeux et de menaces à poings fermés dirigées contre le palais des rois, on avait aussitôt porté au compte de Louis XV toutes les belles choses débitées à l'adresse du vieil Agamemnon, et cru voir dans Achille un nouveau Damiens.

Le 19 de ce même mois d'avril 1774, *Iphigénie en Aulide* fut représentée sur la scène du grand Opéra de Paris avec un succès d'enthousiasme. Il faut lire dans les récits du temps quels transports accueillirent cet air d'Achille, cause de la mésaventure du jardin des Tuileries. C'étaient de l'extravagance, des folies! Les gentilshommes *portaient la main à la garde de leurs épées*, les femmes agitaient, brisaient leurs éventails, et leurs visages émus, attendris, baignés des plus douces larmes, ressemblaient au portrait d'Adrienne Lecouvreur dans le rôle de Camille, en pleurs, et l'urne dans les mains.

> Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
> Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée
> Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé.

Ces vers de Boileau étaient, faute de mieux, cités partout le lendemain, comme allusion au paroxysme de cette soirée. Le fait est qu'un tel succès dépassait tous les règlemens; qu'on se figure des recettes de quinze mille livres, et cela pendant un nombre extraordinaire de représentations qui en 1782 n'avaient pas encore interrompu leur marche! Gluck ne devait point s'en tenir là. Comme tous les grands musiciens qui depuis ont recherché la consécration française, il n'eut pas plus tôt conquis les esprits par un coup de maître qu'il voulut faire de Paris le centre de son activité

militante. Après *Cythère assiégée* (1775) vint *Armide*, la fameuse *Armide*, composée sur le texte de Quinault, qui date de 1686, puis *Iphigénie en Tauride*, sur un poème de Guichard, et *Écho et Narcisse* (1779). Ajoutez à cette liste la traduction d'*Orphée* et d'*Alceste*, ouvrages originairement écrits en italien, et vous aurez un de ces répertoires comme en a seul depuis composé Meyerbeer, et devant lesquels, pour un moment, tout s'efface, le passé et le présent.

Ce n'est point à dire cependant qu'il n'y eût encore de très vives résistances. Brillante fut la victoire, mais que d'efforts pour l'acheter! Combien de brochures, d'articles de journaux, d'apostrophes et de querelles à main armée! Il est vrai qu'en avançant, la question musicale s'était terriblement grossie et compliquée, et que ces mots « gluckistes et piccinistes, » qui ne signifiaient au début qu'une simple lutte de systèmes, avaient fini, grâce aux intrigues de cour, par servir de cri de guerre à la politique. Gluck se produisait en France sous les auspices de la jeune dauphine. En fallait-il davantage pour que la comtesse Du Barry se mît aussitôt en quête d'un candidat? Cet heureux représentant des droits de la belle mélodie et des petites rancunes du pavillon de Luciennes fut donc le maestro Piccini, qu'on nomma directeur de l'opéra italien. Auteur d'une foule de partitions plus ou moins remarquables, — on lui en attribue jusqu'à cent trente-deux, sans compter les cantates, intermèdes, ballets, symphonies, etc., — mélodiste facile et sans préjugés, mêlant le bouffe au tragique, le sublime au grotesque, écrivant de la même main *la Buona Figlia* et l'admirable chœur des prêtres de la nuit dans *Didon*, — Piccini était, pour ses défauts comme pour ses qualités, l'antagoniste par excellence d'un homme tel que Gluck. Cet Italien avait en soi tout le nécessaire pour agacer, irriter, mettre hors de lui le grand Allemand. Vrai choix de favorite! et les amis aidant, appuyant, guelfes et gibelins arrivant à la rescousse, on se peut figurer le beau vacarme!

Gluck régnait sur la scène française, Piccini, aux Italiens, faisait ferme; entre les deux camps, impossible de rester neutre. *Medium tenuere beati!* de ces heureux-là, personne n'en voulait. A la tête des partisans de Gluck s'agitait Rousseau, Marmontel dirigeait le groupe des piccinistes. On avait pour devise d'un côté : « clarté, vérité dans l'expression, » de l'autre : « charme et douceur dans la mélodie, » et les apostrophes d'aller leur train, les coups de pleuvoir (1) au nom des principes. Le *Journal de Paris*, organe de l'auteur d'*Alceste*, se distinguait surtout parmi les belligérans.

(1) En même temps que les vaudevilles. Le philosophe de Genève, qu'on nomme en

Il y avait là un certain *anonyme de Vaugirard* dont les ripostes vous démontaient de pied en cap un adversaire; l'infortuné La Harpe, si souvent mis par lui hors de combat, ne remontait sur sa bête que pour se voir infliger des confusions nouvelles. Aux violences de l'ennemi, brochures, pamphlets, chansons, les gluckistes répondaient par cette fière manœuvre pratiquée depuis Scipion par tous les victorieux : « montons au Capitole, voyons la caisse! » On interrogeait les recettes, et les chiffres étaient énormes : cent soixante mille livres pour quelques représentations d'*Armide!* « Je n'aime pas le brailler et je n'entends pas le raisonner, » s'écrie le pseudonyme Urluberlu en terminant son apologue, auquel il donne pour moralité les huit cent mille livres de bénéfice net produits par les quatre ouvrages : *Iphigénie*, *Orphée*, *Alceste*, *Armide*.

Gluck lui-même ne laissa pas d'intervenir publiquement dans le débat. Il imprima sur sa musique et son système un article dans la *Gazette de France*, un autre dans la *Gazette de Littérature*. Ces diverses pièces, jointes aux préfaces et dédicaces de ses opéras, forment un volume publié à Paris en 1781, et qu'il faut lire non point seulement comme un exposé de doctrine, mais comme un témoignage de ce que peut parfois le génie dans les excursions qu'il se permet en dehors de ses domaines. Cette prose-là n'est certes ni d'un musicien ni d'un Allemand; on y saisit à tout propos le sentiment vrai de la langue, l'art de bien dire, le nerf du style. Pourquoi ne réimprimerait-on pas ce volume? Ce serait œuvre de lettré d'éditer à nouveau ces pages dont quelques notes, rattachant le passé au présent, feraient un livre tout actuel. On y verrait qu'en somme il n'y a de vivans que les morts, et qu'il suffisait d'avoir lu la préface d'*Alceste*, écrite il y a près d'un siècle, pour découvrir la trop célèbre théorie de l'avenir. — « Avant de me mettre au travail, écrivait Gluck, ma grande affaire est d'oublier que je suis musicien, de m'oublier moi-même pour ne plus voir que mes personnages. Je commence par étudier mon sujet acte par acte; ensuite je repasse l'ensemble dans mon cerveau, après quoi je me transporte d'imagination dans la salle du spectacle. Je me figure que je suis assis au parterre, et je compose. Tout cela fait que mon

cette guerre le marquis *du Trille* à cause de son italianisme d'ancienne date, tout en portant de rudes bottes, n'était pas sans recevoir mainte écorniflure :

Les Lullis et les Rameaux
Sont des esprits opaques.
Ainsi l'a dit en deux mots
Jean-Jacques! Jean-Jacques! Jean-Jacques!

Et ainsi de suite pendant trente couplets en style de complainte.

œuvre est entièrement distribuée en ses moindres parties, terminée même avant que j'en aie écrit une seule note. »

Il est certain qu'un art ayant pour unique but l'imitation de la nature devait procéder de la sorte et s'interdire inexorablement l'accès de ces mille petits sentiers tout parfumés de roses et de mélodies où s'attarde si volontiers le compositeur malavisé qui se complaît aux beautés purement musicales. « On n'imagine pas, poursuit Gluck, à quel point les principes contraires peuvent nuire aux arts qui se *proposent l'imitation de la nature*. Faute de consentir à s'oublier, le poète fait des tirades, le peintre outre-passe la nature et devient faux, le comédien déclame, et le compositeur, voulant briller, ne réussit qu'à produire l'ennui. » Peindre une action, en préciser le moment, maintenir imperturbablement chacun de ses personnages dans la responsabilité de son caractère, rien en cela que de très favorable à l'intérêt dramatique, et, à tout prendre, de très compatible avec les droits de la musique. Il semble, à première vue, qu'il n'y ait de sacrifié que l'individualité du chanteur, et l'individualité du chanteur, représentée par les *sopranistes* et les *soprani*, avait dès cette époque tant exercé déjà de tyrannies qu'on ne saurait guère vraiment en déplorer la négation. « Musique, que veux-tu? s'écriait alors Beccaria; on paie les danseurs de corde pour exécuter des sauts de carpe, et les chanteurs pour imiter les danseurs de corde (1)! » Donc plus de ces charlatans grotesques, de ces despotiques jongleurs du trille et de la roulade venant, à point nommé, débiter l'air de bravoure auquel inévitablement succédait, dans l'acte suivant, *l'aria di grand' espressione*; mais à la place de la *prima donna*, du *primo uomo* et du *primo basso* dégoisant sur la ritournelle obligée leurs cadences stéréotypées, la superbe Clytemnestre, la tendre et sensible Iphigénie, le fougueux, le terrible Achille, exprimant leurs passions dans le plus beau langage musical.

Ici nous touchons au sublime du système et peut-être en même temps au point critique. Agamemnon apprenant que les dieux lui commandent d'immoler sa fille, s'écrie dans *Iphigénie :*

Je n'obéirai point à cet ordre inhumain.

Il s'agissait de rendre musicalement *tout* ce que ces paroles contiennent de stupeur, d'émotion profonde et douloureuse et aussi de révolte contre l'aveugle arrêt du destin. Gluck fait répéter deux fois la phrase à son personnage. La première fois Agamemnon cherche à s'encourager; il voudrait bien se déclarer, mais n'ose encore; dès

(1) « Musica, che vuoi tu? I ballerini dà corda si paganò perchè si faccian maraviglia, eppur a la massima parte de' musici vuol fare da ballerini da corda! »

le début, le *je* placé sous une *noire* marque l'indécision; vers la fin du vers, la voix fléchit; suit une pause pendant laquelle on dirait qu'il s'attend à voir tomber sur lui la foudre, mais le tonnerre n'éclate pas, le châtiment hésite. Alors le sentiment qui grondait sourdement tout à l'heure s'enhardit, le cœur du père se redresse. La phrase recommence, mais avec fermeté, résolution, la *noire* de la première version devient une *croche*, la *longue* une *brève*, et le discours, net, rapide, accentué, prend soudain le ton de la plus inébranlable affirmation : « il n'obéira pas. » Peut-être trouvera-t-on que voilà bien des cérémonies pour un simple pronom personnel, et que de pareilles beautés tiennent plus à l'ordre esthétique qu'à l'ordre musical. Je n'en disconviens pas, et suis de ceux que tant de psychologie, de haute raison, parfois épouvantent. Je me hâte de déclarer cependant qu'à mes yeux toutes les chicanes qu'on fait à son système ne diminuent pas Gluck d'une ligne. Il appartient à cette classe d'hommes qui restent debout à travers les siècles. On peut aujourd'hui le trouver trop absolu, trop rigoriste, regretter qu'il ne soit pas plus *musicien* dans le sens de Mozart et de tous ceux qui pour l'expression dramatique descendent de lui : Cherubini, Weber, Meyerbeer, Rossini même, le Rossini des récitatifs de *Guillaume Tell*, comparables à ce que l'art de la déclamation a jamais produit de plus beau dans aucune langue; mais, comme envergure et puissance, hauteur morale, clairvoyance, pénétration, intelligence, je doute qu'on ait souvent rencontré mieux, et je plains du fond de l'âme les pauvres gens qui ne savent pas s'incliner devant de pareils exemplaires de l'être humain, du génie humain, sinon du génie musical proprement dit (1).

III.

Continuons l'étude du système, voyons ses argumens. J'ai raconté plus haut l'effet prodigieux de l'air d'Achille dans *Iphigénie en Aulide*. Nous avons vu le public de Paris se lever en masse, les officiers porter la main à la garde de leurs épées. Un des amis de Gluck, Olivier de Corancey, lui demandait un jour pour quelle raison cet air d'Achille, si fier, si belliqueux, si entraînant, et qui à la scène vous fait partager toutes les furies du héros, perd en dehors du théâtre son effet terrible et menaçant, et ne conserve d'autre agrément que celui d'un joli mouvement de marche. A quoi l'auteur répondit : « On oublie toujours que la musique, et cela surtout dans sa partie mélodique, ne possède que des moyens fort limités. Im-

(1) Il faut dire de Gluck et de ses détracteurs ce que Goethe disait d'Euripide à propos des critiques de Schlegel : « Quand un moderne comme Schlegel relève un défaut dans un si grand ancien, il ne doit lui être permis de le faire qu'à genoux! »

possible par la simple combinaison des notes dont se compose une mélodie d'obtenir l'expression caractéristique de certaines passions. Force est alors au compositeur de recourir à l'harmonie, à l'instrumentation, recours parfois également insuffisant. Dans l'air dont vous me parlez, tout repose sur un effet de contraste; ma prétendue magie est tout entière dans la nature du chant qui précède immédiatement cet air, dans la couleur des instrumens que j'ai choisis pour accompagner ce chant. Vous venez d'entendre la douce plainte d'Iphigénie, ses regrets de quitter Achille. Les bassons et le cor, qui remplissent le principal rôle dans cette scène, soupirent encore mélancoliquement à vos oreilles. Est-ce donc miracle si l'unisson de toute la bande militaire, éclatant soudain au milieu de ce calme, jette le spectateur dans une émotion extraordinaire, que je devais sans doute, quant à moi, chercher à produire, mais dont l'irrésistible puissance n'en a pas moins pour cause un accident purement physique? » Rousseau, qui grandement admirait Gluck, tenait aussi pour ce système de la tragédie dans les formes, de la tragédie mise en musique et substituée à l'intermède de cour, à la pastorale à cothurnes. « Il faut que l'opéra soit joué, chanté et déclamé; or, de ces trois choses-là, il me semble qu'on n'en fait qu'une. On y chante, et encore souvent y chante-t-on assez mal. » La musique, esclave de la poésie, anime, vivifie et parachève l'expression qu'elle a reçue d'elle.

Du reste, même au temps de Gluck, la discussion n'était point neuve. Saint-Évremond et La Bruyère déjà l'avaient entamée. Boileau raconte que, sur la demande de Mme de Montespan, Louis XIV avait chargé Racine de composer un poème d'opéra. L'auteur d'*Andromaque*, fort embarrassé d'un tel honneur et convaincu qu'un poète ne saurait jamais réussir dans ce genre, « la musique ne prêtant pas à la narration, » pria son ami Despréaux de lui venir en aide. La collaboration avait déjà pris forme, lorsque maître Quinault, se voyant menacé dans ses droits et priviléges de librettiste de la couronne de France, poussa jusqu'au grand roi, et obtint qu'il ne fût pas donné de suite plus tragique à cette fantaisie de la favorite. *Sic nos servavit Apollo*, s'écrie Boileau en terminant cette anecdote, d'où un prologue est pourtant résulté. Dans ce prologue, buriné par le législateur du Parnasse, la Poésie et la Musique apparaissent, allégoriquement personnifiées, selon l'usage, et après un moment d'entretien aigre-doux la Poésie fait mine de tourner le dos à son humble sœur en lui décochant ces trois vers, dont un, le dernier, plein de malice :

Ma sœur, il faut nous séparer,
Je vais me retirer;
Nous allons voir sans moi ce que vous pourrez faire.

J'avoue ici que le sort de cette infortunée Musique me touche sincèrement, et si quelque chose m'étonne, c'est de lui voir accepter ces dédains lorsqu'elle aurait si beau jeu à remettre à sa place, en quatre mots, l'impertinente péronnelle. « Ce que je vais faire sans vous, ma mie, attendez un peu, vous allez le savoir. Je vais faire la symphonie en *ut mineur*, et l'*héroïque* et la *pastorale*, moins que rien, vous voyez! Je vais faire encore les ouvertures d'*Egmont* et de *Coriolan* et toutes les *sonates*. Et, dans le cas où ce simple menu ne vous suffirait point, nous y joindrons, comme hors-d'œuvre, toutes les partitions purement et simplement symphoniques des Haydn et des Mozart, toutes les rêveries instrumentales de Weber, toutes les romances *sans paroles* de Mendelssohn! » Le malheur veut que les allégories, de leur nature, ne soient jamais que des sottes, et celle-ci, comme ses sœurs, n'y voit pas plus loin que le bout de son nez.

Qui voulait voir et saisir, c'était Rousseau, et quand il ne comprenait pas, il fallait, bon gré, mal gré, que le maître lui rendît des comptes. Ainsi dans son opéra de *Pâris et Hélène* Gluck, selon Rousseau, avait failli par trop d'exactitude; ses scrupules touchant l'accentuation musicale, la vérité absolue des caractères, l'avaient précipité dans un anachronisme. En donnant à son Pâris cette langueur, cette mollesse attribuée aux mœurs phrygiennes, tandis que dans son chant Hélène affecte au contraire l'expression simple, austère, évidemment Gluck s'était rendu coupable d'une grave erreur. Il avait oublié que de Lycurgue seulement datait l'inflexible rudesse des mœurs lacédémoniennes, et que la belle Hélène fut mise au monde bien des années avant la venue du farouche législateur. Quand on se mêlait de vouloir raisonner avec Gluck, on devait s'attendre à rencontrer forte partie. En fait d'argumens, l'auteur d'*Alceste* était comme ce personnage de Molière à qui « tout Naples est connu! » On ne le prenait point en défaut. — « La critique est spécieuse, répondit-il, et plût à Dieu que je n'eusse jamais affaire qu'à des juges ayant vos lumières! Toutefois cette manière de voir n'est point la mienne. Hélène sans doute aime Pâris, mais de quel amour? Homère n'a garde de nous le laisser ignorer. Elle s'efforce de relever le cœur de son amant, de lui inspirer l'ardeur de la gloire. L'éloge même de ces vieillards qui la voient passer me donne pour son caractère une estime presque égale à l'idée que je me fais de sa beauté. Ce n'est donc pas spécialement la femme de Sparte que j'ai voulu peindre, mais une âme forte et magnanime. De là ce chant simple, grave et, j'ose ajouter, agréablement persuasif que j'ai mis sur ses lèvres. » Meyerbeer, quand j'y pense, ne discutait pas autrement. Même sérieux, même élévation philosophique, avec cette différence toutefois que Gluck est un ancien, et l'auteur des *Huguenots* un moderne.

Au camp des gluckistes comme dans l'armée des piccinistes, il y avait les généraux, les chefs de corps et de doctrine : Jean-Jacques, Grimm, Marmontel, La Harpe, puis les fougueux adeptes, — on ne disait point encore dilettantes, — puis en sous-ordre cette foule d'esprits à la suite qui ne savent que *jurare in verba magistri!* Un de ces tirailleurs malencontreux discutait sur *Iphigénie en Tauride* en présence de Sacchini. Arrivé à ce passage de l'air d'Oreste :

Le calme rentre dans mon âme,

notre homme crut pouvoir se permettre une critique, insinuant que le musicien, alors qu'il aurait fallu rendre la plasticité de ce calme dont parle Oreste, en avait troublé l'expression par les figures d'un accompagnement trop dramatique. A ces mots, Sacchini, qui jusque-là s'était tenu à l'écart, tombant en plein dans l'entretien : « Mais, monsieur, s'écria-t-il, quelle idée avez-vous donc de la situation? Lui, calme! n'en croyez rien. Il ne l'est ni ne saurait l'être. Oreste a tué sa mère. Quand il parle du calme *qui rentre dans son âme*, il cherche à se tromper lui-même; Oreste vous dit qu'il est calme, et pendant ce temps, dans l'orchestre, les basses et les violons vous disent qu'il ment! » On connaît aussi la réponse de Gluck à ce disciple qui, tout en admirant, reprochait sa monotonie au fameux air de « Caron t'appelle, » écrit sur une seule note. — Apprenez, mon ami, que dans le royaume des enfers les passions s'effacent, et que la voix y perd ses inflexions!

Je n'oserais contester qu'il n'y ait en tout cela bien de la sophistique. C'est aussi trop de précautions et de scrupules. L'art ne vit pas seulement de combinaisons magistrales, d'effets *voulus;* il faut laisser à l'inspiration ses désordres, son imprévu. A force de s'attacher au sens des mots, de mettre partout des points et des virgules, de souligner chaque intention, de vouloir toujours vivifier la lettre, on tue l'esprit :

Et propter vitam, vivendi perdere causas.

Gluck obéit invinciblement à cette loi qui s'impose à tous les réformateurs. Il ne lui suffit pas de créer, il faut encore qu'il démontre. L'idée théorique, abstraite, le possède à ce point que ses plus belles œuvres, toujours grosses de génie, *manquent de musique*. J'ai rencontré jadis en Allemagne un grand homme de cette trempe : Cornélius, le Gluck de la peinture, que la France ignore ou connaît mal. Un jour qu'il me montrait je ne sais plus quel projet de carton pour un de ces cycles titaniques dont les murs de Munich et de Berlin sont couverts, « voyez ce renard, me dit-il; au premier abord, on

se demande ce qu'il vient faire en pareille histoire. Rien autre chose, sinon commenter mon personnage principal. Dans l'acte où je l'ai représenté, fut-il, ne fut-il pas de bonne foi, on ne l'a jamais trop su, et mon renard avertit le public de se bien défier. » N'en déplaise à Gluck, à Cornélius, et à tant d'autres grands esprits ayant parfois sacrifié jusqu'à l'excès à la recherche du symbole, ce renard-là, en langage de théâtre, s'appelle la *petite bête*, qu'il ne faut point vouloir chasser de peur qu'elle ne nous égare.

Ce qui rend la musique de Gluck désormais impossible à la scène, c'est surtout la nature des poèmes auxquels cette musique sert d'interprète. Rien dans ces mœurs, dans ces passions, ne nous intéresse. Nous ne croyons ni aux événemens ni aux motifs qui les ont amenés. La musique s'attache à rendre le vrai humain, le vrai *immédiat*, tandis que ces personnages et ces situations s'agitent en dehors de toute espèce de vraisemblance. Et puis quelle fonction pour un art appelé à vivre de sa propre vie que celle de servir de simple truchement à la parole, d'user son temps à éplucher des verbes et des adjectifs! N'était-ce donc point assez, justes dieux, de la tragédie en vers, sans encore avoir la tragédie en musique? Des actes qui s'engagent par un récitatif, se développent par une suite d'airs et lamentablement se terminent par une monotone mélopée! Toutes les grandes formes musicales, l'introduction, le chœur, le finale, sacrifiés à l'économie du plan dramatique!

J'admets que le récitatif soit de toutes les formes musicales celle qui accentue le mieux chaque partie du discours, celle qui de plus près serre l'expression non pas d'un sentiment, mais d'une phrase, d'un mot. Toutefois prenons-y garde et n'allons pas conclure de là que le récitatif soit le dernier terme de la musique; car, s'il en pouvait être ainsi, la musique aurait abdiqué toute son action individuelle, et de maîtresse deviendrait esclave. Pour prouver ma thèse, un simple argument suffira. Qu'on me cite les plus beaux récitatifs qui existent : celui d'Iphigénie precédant la fin du premier acte, celui de dona Anna dans *Don Juan*, de Léonore dans *Fidelio*, d'Arnold à son entrée au premier acte de *Guillaume Tell*, et je dirai tout de suite que ce sont là d'admirables chefs-d'œuvre qui, au point de vue du vrai philosophique, l'emportent sur tous les airs du monde, car en eux se trouvent unis dans un indissoluble hyménée la parole et le chant, l'épopée et la mélodie; je m'écrierai avec enthousiasme que c'est le beau, le sublime d'un art qui est peut-être plus que la musique, mais qui ne saurait absolument être accepté pour de la musique. Et la preuve, c'est que si vous exécutez un de ces récitatifs en en supprimant les paroles, tout aussitôt le sens musical disparaît. Que devient le

récitatif de dona Anna sans le récit? Quelle valeur cela conserve-t-il comme *musique?* En peut-on dire autant, je le demande, d'un air, d'un duo, d'un finale, de ces divers morceaux d'un opéra où l'accent dramatique correspond au rôle que joue dans le récitatif le principe déclamatoire? A ne les juger qu'au seul point de vue de la mise en scène, les finales de Mozart sont des merveilles; serrer le texte de plus près semble impossible. Eh bien! essayez d'en ôter les paroles, et vous verrez si *musicalement* le chef-d'œuvre y perd de son effet, si dans les détails comme dans l'ensemble quelque chose périclite, si vous cessez pour cela d'entendre un admirable morceau de musique.

Il en est de la musique comme de la danse, celui qui en dansant approcherait le plus d'un homme qui marche procurerait, je suppose, à la galerie un assez médiocre plaisir. La théorie de Gluck, beaucoup plus littéraire en somme que musicale, est une théorie toute française. Avant lui, Lulli, Campra, stylés aux mœurs de notre tragédie, en avaient déjà mis en honneur le système. « On pria un jour la célèbre Mlle Lecouvreur de déclamer ce morceau (le monologue d'*Armide*, de Lulli, *enfin il est en ma puissance*) dans le ton et avec cette intelligence avec lesquels elle rendait si bien la nature. Elle l'exécuta, et on fut agréablement surpris de voir jusqu'à quelle précision Lulli, par sa musique, se trouvait d'intelligence avec elle (1). » Un pareil éloge n'a pas besoin d'être commenté. Le comble de l'art étant de rendre le sens des paroles, la plus belle de toutes les musiques sera celle qui s'annihilera entièrement dans les beautés du texte, de telle sorte qu'il ne soit plus besoin d'orchestre ni de chanteur pour nous la faire entendre; une simple tragédienne suffit à l'expression musicale. Vous pensiez n'avaler qu'une tirade, vous avez absorbé en même temps la partition, tant la capsule pharmaceutique était bien préparée. L'art de Mlle Rachel fut certes merveilleux; je me demande cependant si, appliqué aux compositions d'un Rossini, d'un Meyerbeer, il eût produit de telles illusions. Je me figure au contraire que cette fois la tragédienne eût perdu sa peine, car ici les conditions de réciprocité ne sont plus les mêmes. La musique n'obéit plus qu'à sa libre impulsion, émue de l'idée, oubliant la lettre et ne touchant au texte que comme Antée touche la terre pour rebondir et mieux planer.

Gluck venant en France choisissait habilement son terrain. Le système dont il se faisait le protagoniste devait en effet mieux réussir dans la moderne patrie de la tragédie classique. En Allemagne,

(1) *Apologie de la Musique et des Musiciens français contre les assertions peu mélodieuses, peu mesurées et mal fondées du sieur Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.* Paris 1770, p. 20.

où ce genre n'a jamais pu s'implanter, la renommée de l'auteur d'*Alceste* mit plus de temps à s'établir. Je ne parle pas de l'Italie, trop essentiellement musicale de sa nature pour se rompre la cervelle à pareils jeux de scolastique, et qui, habituée à vivre de son propre fonds, resta étrangère à ces réformes, comme elle est depuis restée étrangère à tant d'autres. Que devient dans toute cette affaire M. Richard Wagner et sa méthode? On n'étonnerait point beaucoup, j'imagine, l'auteur de *Tannhauser* et de *Lohengrin* en lui disant qu'il n'a rien inventé et que toute cette théorie, qu'il étale à si grands fracas dans ses volumes, se trouve exposée par Gluck en quelques pages de préface écrites de ce style simple et clair que pratiqent les honnêtes gens; mais M. Richard Wagner se doute-t-il que cette méthode, qu'il n'a pas inventée, lui vient de France, et que c'est du vin de notre cru qu'il boit dans son verre allemand? Inconséquence et contradiction, voilà un homme qui, pour réformer l'art national d'un pays qui donnait hier au monde Beethoven et Weber, s'adresse aux plus caduques traditions de la vieille tragédie française! Cet homme, n'ayant en vue que l'avenir, ne regarde que le passé, et comme si l'exemple de Gluck écrasé définitivement sous le fardeau de ses poèmes ne lui suffisait pas, il va demander ses sujets à la légende, au mythe, donne à ce siècle avide d'émotions, de drame, d'élans vrais et passionnés, le dérisoire attrait d'une action presque toujours symbolique : *Tannhauser*, *Lohengrin*, *Tristan et Iseult*, etc., etc.

IV.

N'importe, quelque objection que le système provoque, ces chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire classique ont encore pour nous, même au théâtre, un intérêt particulier. On y voit avec quel sérieux, avec quelle dignité calme et réfléchie de grands esprits se comportaient, et cet enseignement vous communique la force d'âme indispensable pour réagir contre les vilenies et les turpitudes d'un certain idiotisme contemporain. Intérêt de critique peut-être, plaisir de choix où le public qui contribue à faire les grosses recettes ne trouve pas toujours son compte, je le sais, et n'en estime que davantage une administration capable de renouveler de temps en temps ces entreprises. Les spéculateurs abondent aujourd'hui sur la place, qui ne demandent pas mieux que de se mettre à tout propos sous l'invocation de Gluck, de Mozart, de Weber, et de proclamer la religion de l'art, à la condition cependant que cette religion-là va les aider à faire leur fortune. Ce qui se rencontre plus rarement, c'est le culte désintéressé des maîtres. Il convenait à

l'Opéra de donner l'exemple, et la reprise d'*Alceste*, à ce point de vue, méritait toutes les sympathies. Les almanachs de l'époque ont raconté la querelle de Sophie Arnould et de Mlle Le Vasseur à propos du rôle d'Alceste. Sophie Arnould régnait en chef d'emploi, mais Mlle Le Vasseur, sans être belle, plaisait au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche près la cour de Versailles. L'austère Gluck se laissa-t-il séduire, enguirlander? Les dîners de Mlle Le Vasseur, l'hospitalité fastueuse qu'elle exerçait au nom et aux frais d'une excellence dont plus que personne un protégé de Marie-Antoinette devait ménager le crédit, tout cela prévalut-il finalement sur le choix du maître? L'histoire permet les doutes. Toujours est-il que Sophie Arnould dut céder le rôle à sa rivale, et que la querelle de ces dames, entretenue, avivée à coups de brochures et de chansons, mêla son petit scandale au bruit des représentations.

Après Mlle Le Vasseur, vinrent la Saint-Huberti, Mme Branchu, énergumènes de la même famille, cantatrices à tous crins, à tous cris, à tous gestes. Seulement avec Mme Viardot s'ouvrit l'ère d'une interprétation plus intelligente. Son succès dans *Orphée* au Théâtre-Lyrique l'avait mise en goût d'archaïsme; quelques fragmens d'*Alceste*, exécutés dans une séance de la société des concerts, amenèrent un nouvel essai. Malheureusement le rôle était écrit trop haut, force fut de recourir à M. Berlioz, le docteur consultant et l'opérateur par excellence chaque fois qu'il s'agit de Gluck ou de Spontini. La transposition eut lieu, chose toujours regrettable. Mme Viardot chantait le rôle avec son génie, Mlle Marie Battu le chante avec sa voix, c'est plus simple et souvent même d'un effet moins désagréable à l'oreille. Un parfait sentiment du caractère, une émotion contenue et pourtant dramatique, beaucoup de justesse dans les inflexions de voix, de la plasticité, du rhythme dans la démarche et dans le geste comme si elle avait pris leçon d'une Rachel, voilà par quels avantages principaux elle se recommande. Maintenant rien ne serait plus facile que d'étouffer cet éloge sous les critiques et de dire que la furie épique du personnage exigerait en maint endroit plus de force physique et d'emportement musical. Évidemment la voix de Marie Sax entonnant à plein clairon : *Divinités du Styx*, produirait un autre effet; mais le pathétique du rôle ne serait en revanche point rendu comme il l'est. Il y a de la femme moderne dans cette Alceste ainsi comprise, de l'Antigone tendant la main à travers les siècles à la Cordelia de Shakspeare.

Gluck avait cinquante ans lorsque, de retour à Vienne de son second voyage en Italie, il écrivit en 1765 cette partition d'*Alceste* sur un poème taillé dans l'étoffe d'Euripide par le Florentin Ranieri

Calzabigi. Ce fut le coup de maître après les coups d'essai sans fin d'une première période que rappellent beaucoup les commencemens de Meyerbeer. Dès vingt ans, il court l'Italie, étudie sous la direction de San-Martini, donne à Milan en quatre ans quatre opéras : *Artaxerce* (1741), *Démophon* (1742), *Sypliax* (1743), *Phèdre* (1744). Venise ensuite le réclame, et ce sont des Démétrius et des Hypermnestre à foison. Pour empêcher les Crémonais de mourir de désespoir, on leur donne en passant *Artamène*, et vite on s'élance vers Turin avec un *Alexandre* dans sa malle. En 1745, on retrouve à Londres le jeune compositeur; il y écrit en moins d'une année deux opéras, dont l'un, *la Chute des Géans*, obtient un succès de fureur. De tous les temps, le génie eut de ces feux de paille. Un moment la vie s'éclaire, pétille et flambe devant lui. Mirage! s'il cédait à l'illusion, il ne serait pas le génie. Gluck vieillissant disait qu'il avait perdu trente ans de son existence à imiter Pergolèse et Jomelli. *Alceste* marque le terme de cette période d'apprentissage qui, entre tant d'opéras, fruits du second voyage en Italie, la *Clémence de Titus* (1754), la *Clélie*, *Philémon et Baucis*, *Aristée*, ne produisit de remarquable que la première version d'*Orphée*.

Comme *Guillaume Tell*, comme *Robert le Diable*, *Alceste* est une date. Pour la première fois nous tenons l'homme et son vrai style. C'est le chef-d'œuvre-manifeste, le discours-ministre. La préface n'y serait pas que la seule lecture de la partition suffirait pour démontrer le système. Une logique d'enfer, un esprit de conséquence qui ne pardonne pas; toujours les mêmes moyens pour peindre les mêmes antithèses : des *crescendo* et des *descrescendo*, on ne sort pas de là! Quand la situation s'accentue, un *forte*; faiblit-elle, un *piano*, et ainsi de suite avec des alternatives de *rinforzando* et de *pianissimo*, selon que le sens littéral les requiert. Dans *Alceste*, où, comme le dit Rousseau, les sentimens et les situations ne varient guère, ce système engendre à la longue une intolérable monotonie, tandis que dans *Armide* et *Iphigénie en Tauride*, où l'action et les émotions fournissent davantage, cette manière de n'employer jamais le contraste par des raisons purement techniques, mais comme un moyen de mieux rendre l'expression et la vérité, amène des rencontres d'un effet musical souvent splendide. Rousseau écrit : « Je ne connais point d'opéra où les passions soient moins variées que dans *Alceste*. Tout y roule sur deux sentimens : l'affliction et l'effroi, et ces deux sentimens, toujours prolongés, ont dû coûter des peines effroyables au musicien pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie. » Les personnages de Gluck, à l'instar des héros de tragédie, ont le tort d'être d'un seul bloc. Ils se

meuvent dans le sublime, atmosphère que bien peu de gens sont en état de respirer indéfiniment sans mourir de suffocation. Leur tristesse n'a point d'espoir, leur joie point de mélancolie. Dans le sentiment qui les domine, aucun de ces contrastes par lesquels se dénonce la vie; jamais un éclair dans la nuit sombre, un nuage dans le ciel serein : ils parlent *vrai* et vivent *faux*. Tirade! convention! éternel solennel! comme s'écrie à ses heures ce bel esprit du romantisme en parlant d'*Athalie*. Quand ils quittent la scène, où vont ces Agamemnon, ces Achille, ces Oreste, ces Iphigénie? Évidemment dans la coulisse, attendre que leur réplique les ramène. Étudiez au contraire les personnages de Shakspeare, de Mozart; dans l'intervalle, ils ont été à leurs passions, à leurs affaires; ils ont vécu, et c'est pour cela qu'ils vivent.

Qu'était-ce maintenant que la science musicale de Gluck? Nous connaissons ses idées, son esthétique; mais sur sa force technique, sur la profondeur plus ou moins grande de ses études, les renseignemens font défaut. Beaucoup de ses contemporains lui contestaient la science; Hændel, entre autres, l'un des plus illustres et à coup sûr le plus bourru, prétendait qu'en fait de contre-point son cuisinier était capable d'en remontrer au chevalier Gluck. L'auteur d'*Alceste* et des deux *Iphigénie* savait-il le contre-point? Aucun de ses ouvrages n'en offre une preuve éclatante. On pourrait à la rigueur admettre que, si Gluck n'emploie pas certains modes, ce n'est point par ignorance, mais parce qu'il les juge incompatibles avec ses principes sur le style dramatique; toujours doit-on reconnaître que chez lui ne se rencontrent pas ces tours imprévus, cette inépuisable fécondité de ressources, ces trésors d'habileté qui nous émerveillent à chaque pas chez Mozart, le plus doué des hommes de génie et en même temps le plus savant des maîtres.

La vraie muse de Gluck, c'est la psychologie. On manquerait de justice envers cette puissante et complexe organisation à ne vouloir considérer que le musicien. Au-dessus de ses opéras qui ont vieilli, de ce formulaire solennel passé de mode, il y a une haute et vaste intelligence venue à son heure, et dont l'action devait s'étendre jusque sur nos générations. C'est dans Weber, dans Méhul, Meyerbeer, Rossini, Hérold, qu'il faut entendre aujourd'hui Gluck et l'honorer. Son témoignage prouve une fois de plus qu'en musique tout ne procède pas de l'imagination; la réflexion joue aussi là son rôle, plus ou moins décisif, selon la nature du sujet. Quelle superstition de croire que le génie nous vienne en dormant! Le génie de Gluck, comme celui d'un Michel-Ange, est le produit de toutes les forces de son existence, la résultante sommaire de toute une grande personnalité morale, intellectuelle, esthétique. Chez lui, les facultés

d'entendement, la force de volonté, sont dominantes. Dans sa jeunesse et jusque dans les années de son âge mûr, alors que, lâchant la bride à son inspiration, il se laisse guider par elle, il ne produit que des œuvres incolores, médiocres; il arrive à cinquante ans avec le bagage d'un partitionnaire italien (1). A cette période où pour tant d'autres le déclin commence, sa carrière s'ouvre. Il pense, donc il est. Il étudie le grec, les littératures; il réfléchit, compose, n'a de goût que pour les idées. Les idées de Gluck, voilà le sublime! Sans ses réformes, sans sa parole autorisée par ces chefs-d'œuvre qui de nos jours font bâiller les mâchoires, les plus belles choses que nous admirons n'existeraient peut-être pas, — et quand je vois ce large front si énergique, si ouvert, ces nobles traits si vivans dans le marbre de Houdon, il me semble avoir devant les yeux le Socrate d'un art nouveau, dictant à ses disciples des préceptes dont à travers les âges, Dieu et le génie de la musique aidant, sortiront ces modernes dialogues de Platon qui s'appellent *la Vestale*, *Fidelio*, *Euryanthe*, *Guillaume Tell*, *les Huguenots*.

Gluck triomphait, touchait au but. *Iphigénie en Aulide*, *Armide* et surtout (1779) *Iphigénie en Tauride*, son plus complet chef-d'œuvre, avaient mis sa renommée hors de question. La France, qui ne demandait qu'à voir en lui un de ses enfans, mesurait sa reconnaissance à la grandeur du bienfait. Aux pensions succédaient les honneurs. Le roi fit tout pour s'approprier le maître illustre, mais la cour de Vienne vint à la traverse : Marie-Thérèse réclamait; on dut obéir. Gluck, se rendant à l'appel de sa souveraine, obtenait pourtant qu'il lui serait accordé l'autorisation de reprendre de temps en temps le chemin du pays où ses plus beaux lauriers avaient verdi, congé dont il ne devait du reste jamais profiter. Rentré à Vienne, il y vécut encore plusieurs années dans une retraite sagement occupée, recevant ses amis, visité des majestés et des altesses de passage, dégagé des soucis, non des soins de ce monde, courtisant la Muse, s'amusant de la cour. La Parque, qu'il avait tant chantée, lui fut douce; il avait soixante-treize ans lorsque d'un seul coup de ciseau elle trancha le fil de sa longue et belle existence. Gluck mourut le 17 novembre 1787 d'une attaque d'apoplexie foudroyante, laissant un bien d'environ six cent mille livres.

Quelques jours avant son départ de Paris, Piccini et lui s'étaient rencontrés à table chez un fermier-général, leur ami commun. Ces deux hommes, au nom desquels tant de diatribes furent lan-

(1) Je ne veux point dire qu'il n'y eût que fretin en cette marchandise. Tous ces *Titus*, ces *Télémaque*, ces *Ulysse* avaient en fonds de quoi prêter par la suite aux *Alceste*, aux *Armide*, aux *Iphigénie;* mais ces richesses qui depuis ont fait nombre, où ne seraient-elles pas enfouies, si l'esprit qui crée et coordonne n'eût soufflé!

cées, et qui, — ceci soit dit à leur gloire de *gentlemen*, — n'avaient pas un seul instant cessé, pendant la querelle, d'observer l'un vis-à-vis de l'autre le maintien le plus exemplaire, ces deux héros des discordes pristines, mis en présence, se donnèrent la main, s'embrassèrent, puis on soupa très galamment entre philosophes, grands seigneurs et demoiselles. Gluck, à la veille de quitter la France, eut naturellement les honneurs du banquet. On venait d'installer son buste au foyer de l'Opéra, de le placer au rang des dieux. Quinault, Lulli, Rameau, avaient à qui parler dans l'Élysée. Entraîné par la circonstance, l'auteur d'*Orphée* et d'*Alceste* s'écria, dit-on : « J'ai mainte fois exposé mes doctrines; à présent vous me demandez mon secret : le voici. Allemand, j'ai voyagé de bonne heure en Italie; j'y ai bu la mélodie aux sources mêmes de la nature, et je suis venu penser et composer en France. » Le secret a du bon, et d'autres, depuis Gluck, l'ont mis en pratique avec une certaine gloire. Seulement on aurait tort de trop s'y fier : à quoi sert, sans le génie, la manière de s'en servir? Il n'y a au monde que cet abbé d'Aubignac, dont parle Saint-Évremond (1), et M. Richard Wagner pour s'imaginer qu'on fait des chefs-d'œuvre avec un système. « On n'a jamais vu tant de règles pour faire de belles tragédies, et on en fait si peu qu'on est obligé de représenter toutes les vieilles. Il me souvient que l'abbé d'Aubignac en composa une selon toutes les lois qu'il avait impérieusement données pour le théâtre. Elle ne réussit point, et, comme il se vantait partout d'être le seul de nos auteurs qui eût bien suivi les préceptes d'Aristote : « Je sais bon gré à M. d'Aubignac, dit M. le Prince, d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne point aux règles d'avoir fait faire une si méchante tragédie à M. d'Aubignac. »

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) Saint-Évremond, *De la Tragédie ancienne et moderne*, t. III, p. 106.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

DES OUVRIERS

I. *Conférences de l'Association polytechnique*, recueillies et publiées par M. Évariste Thévenin, 1866. — II. *Rapports des Délégués des ouvriers à l'Exposition de Londres en 1862.* — III. *Congrès des Ouvriers à Genève en 1866.*

Aucun siècle ne se sera plus occupé que le nôtre de la condition de l'ouvrier, n'aura étudié avec plus de suite ses vœux et ses besoins. Les circonstances ont fait de cette étude un devoir et une nécessité. Sous les divers régimes qui se sont succédé depuis soixante ans, le sort de l'ouvrier a été par la force des choses toujours un souci, quelquefois une menace pour la communauté. D'une part, le génie des découvertes, en ouvrant au travail manuel des domaines nouveaux, a marqué son passage par de brusques déclassemens; de l'autre, les révolutions politiques ont à plusieurs reprises troublé les existences et laissé les bras sans emploi. De là des crises périodiques d'autant plus violentes qu'on avait affaire, non pas, comme autrefois, à des groupes contenus par des liens corporatifs, mais à des masses disposant d'elles-mêmes et de plus en plus pénétrées du sentiment de leur importance. Cette importance est désormais des mieux démontrées; elle s'est sensiblement accrue par les bienfaits d'une instruction plus libéralement répandue et l'exercice de droits politiques qui ont associé plus directement le peuple aux destinées de l'état. C'est donc là un champ d'observations toujours ouvert, une enquête constamment à reprendre. Pour l'intérêt et le repos communs, il est bon de savoir ce qu'a éprouvé au cours du temps, ce que dit et pense, jusqu'à quel

point se forme et s'éclaire cette population des ateliers, si prompte naguère à se jeter dans les aventures. S'est-elle amendée? A-t-elle appris à mieux régler ses ambitions? Voit-elle enfin clairement ce qu'il en coûte de dépasser le but, de prendre des illusions pour des réalités, et d'abonder jusqu'au vertige dans les idées de mauvais aloi mises en circulation?

Il ne manque pas de voix pour trancher ces questions par des réponses affirmatives. Oui, dit-on, l'éducation des ouvriers est très avancée, presque achevée en beaucoup de points. L'expérience les a rendus plus traitables; ils ont dépouillé le vieil homme, et à l'occasion on le verra bien. Non pas qu'ils aient renoncé à leur mot de ralliement; ce désaveu leur eût trop coûté, et ils ne feront pas cette concession à des terreurs puériles : c'est encore du socialisme qu'ils veulent faire, mais du bon socialisme et non du mauvais. Ainsi ils reconnaissent volontiers le tort qu'ils ont eu, il y a dix-huit ans, de saisir l'état des griefs qu'ils avaient à faire valoir et d'en mettre la réparation à sa charge; ils conviennent avec les hommes sensés que l'état n'a pas de catégories à établir entre ses administrés, et que, lorsqu'il a donné à tous, quels qu'ils soient et au même degré, la liberté, la sécurité nécessaires à l'exercice de leurs professions, sa tâche est remplie. Dans une civilisation virile, chacun est tenu à se frayer la voie par ses moyens propres, par ses seuls efforts; c'est à quoi visent désormais les ouvriers. Tout arbitraire leur répugnerait, ils ont la pleine conscience de leur force et ne comptent plus que sur eux-mêmes. Ce qu'ils demandent seulement, c'est qu'on respecte leurs droits, comme ils sont résolus à respecter le droit d'autrui. Ils ont mieux étudié les ressources dont ils disposent, les combinaisons qui doivent les conduire à un avancement régulier; libres d'agir, ils sont certains de se suffire dans tous les accidens de la vie. La recette est des plus simples : traiter avec l'entrepreneur d'industrie sur le pied d'une entière égalité, associer leurs épargnes pour les faire fructifier à leur gré; rien de plus, rien de moins. A ce prix, ils arriveront au but qu'ils poursuivent, la dignité dans l'indépendance. Quant aux anciens griefs, ils en font bon marché. Ce qu'il y avait de faux et d'insensé dans leurs plans d'autrefois, d'injuste et de violent dans leurs actes, ils le désavouent. Ils ont profité des leçons du passé, acquis des notions plus saines sur la manière dont se forme et se distribue la richesse sociale, reconnu les divers élémens qui y concourent et la part d'attributions qui leur revient, sans en exagérer l'étendue, ni en confondre les limites.

Voilà ce qu'on nous dit au nom des ouvriers, comment on les dépeint, de quelles dispositions on les montre animés. Ce tableau

n'a qu'un tort, c'est de reposer sur des données superficielles. Ceux qui le tracent n'ont avec l'atelier que des points de contact fugitifs; ils n'y vivent pas, ne peuvent vérifier l'esprit qui y règne, et se contentent de vagues paroles : rien n'est moins concluant. Pour juger les ouvriers, il faut recourir à des informations plus sûres, s'il en est de telles, chercher ce qu'ils pensent et non ce qu'on pense d'eux dans le monde lettré. Est-ce une recherche impossible? Non; il existe des documens, des actes publics. De loin en loin, les ouvriers prennent la parole ou la délèguent à quelques-uns des leurs. Le mandat est plus ou moins libre, plus ou moins régulier; mais ceux qui s'en prévalent sont, à tout prendre, des hommes du métier, ayant qualité pour raconter ce qui se passe sous leurs yeux, pour traduire des opinions ou des sentimens qu'ils partagent. Si ce n'est pas l'entière réalité des faits, c'est ce qui s'en rapproche le plus, et, de toutes les interprétations, assurément la plus probable. Voyons à quoi elle aboutit et quelles conclusions on est fondé à en tirer.

I.

En deux circonstances, les ouvriers se sont expliqués sur ce qui les touche par l'intermédiaire de ce qu'on peut nommer leurs fondés de pouvoirs. Le premier manifeste de ce genre remonte à l'exposition de Londres en 1862. On était au lendemain de la mise en vigueur du traité de commerce avec l'Angleterre, et il avait paru opportun de rapprocher les hommes en même temps qu'on rapprochait les produits. Il fut décidé qu'une députation choisie dans les ateliers de Paris franchirait la Manche pour figurer dans ces imposans comices de l'industrie. L'idée n'était ni sans grandeur, ni sans utilité; le but essentiel qu'on s'était proposé fut pleinement atteint. Les délégués purent voir les machines à l'œuvre, en étudier les organes, prendre note des perfectionnemens. En même temps il s'établissait entre eux et les ouvriers anglais les relations qu'amènent les devoirs de l'hospitalité. Il y eut des banquets, des toasts et, ce qui était d'un plus grand profit, des visites en commun dans les fabriques. Malgré la différence des langues, les moyens d'entente ne manquèrent pas. Des éclaircissemens furent fournis sur les secrets des ateliers, les impressions qui y dominaient, le régime auquel ils étaient soumis. De part et d'autre, comme point capital, on compara les tâches et les salaires à tous les degrés de la main-d'œuvre. De retour en France, les délégués livrèrent à la publicité le détail de leur enquête, et ils le firent en vertu d'un mandat formel. Ils avaient été librement élus par leurs camarades, sur une invitation officielle; ils étaient donc mis en demeure de rendre compte de

ce qu'ils avaient vu. De là des documens qu'on peut considérer comme émanant des ouvriers eux-mêmes et comme une expression sérieuse de leur pensée. Sur la partie technique, point ou peu d'observations à faire : l'intérêt n'est pas là; mais il y a dans les rapports des délégués une autre partie bien tranchée, bien distincte, et qui n'est rien moins qu'une exposition de doctrines, un vrai manifeste, où ils se prononcent au nom des ouvriers sur les problèmes économiques qui sont à résoudre. C'est dans ces déclarations de principes que se réfléchit le mouvement vrai des esprits.

Dans une circonstance plus récente, on en a eu un nouveau témoignage. Au mois de septembre dernier, il a été question d'un congrès d'ouvriers réuni à Genève. Tant de congrès nomades courent le monde sous des noms de fantaisie, que l'attention n'a pas d'abord été très excitée par ce dernier venu. Il a fallu du temps pour reconnaître que c'étaient en effet des ouvriers ayant pris rendez-vous pour débattre en commun les intérêts de leur profession. D'où sortaient-ils? comment s'étaient-ils constitués? On l'a su dès leurs premières séances. Londres a été le berceau et le siége de l'œuvre; la visite des délégués de 1862 en a été probablement le germe. L'idée initiale était d'établir entre tous les ouvriers des états civilisés un concert pour l'action et la résistance. Sur cette idée fut fondée, sans bruit et par de lentes affiliations, une *association internationale des travailleurs*. Les cotisations avaient été calculées de manière à n'exclure ni ne décourager personne; trente centimes par an, quoi de plus discret? Et cependant à ce prix le conseil central parvint à instituer tout un service de communications et de correspondances, un bureau de renseignemens servi par un bulletin publié en cinq langues. Chaque état de l'Europe devait former une section, chaque section était à son tour investie de la présidence. Tout cela fut fait d'instinct avec autant de tact que de vigueur; les Anglais ont le génie de ces promptes exécutions. Les résultats, à ce qu'on assure, ont dépassé l'attente des chefs de ce mouvement; l'appel a été entendu en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Suisse : en moins de trois ans, 160,000 noms se sont inscrits sur les listes de l'Association. Ces chiffres sont ceux que donnent les parties intéressées; enregistrons-les sans les garantir, ils ne sont pas susceptibles de contrôle. Toujours est-il que, malgré les distances qui les séparaient, ces hommes ont pu s'entendre, se répartir les rôles et se trouver réunis à point nommé dans la ville où leurs conférences devaient s'ouvrir.

Pour Genève même, cette descente d'ouvriers a été une surprise; la section de la Suisse romande, chargée des préparatifs d'installation, y avait pourvu très modestement : c'est dans une brasserie

que le congrès allait siéger. Le local avait été transformé à peu de frais : quelques drapeaux en faisceau, celui des États-Unis, celui de la confédération helvétique et au milieu le drapeau rouge de l'association, quelques chaises pour les membres du congrès, une table pour le président, une simple barrière pour isoler les spectateurs. Il n'y eut un peu de mise en scène que pour l'inauguration; au jour choisi, les délégués traversèrent la ville escortés par les ouvriers genevois, musique en tête, drapeaux déployés, et furent salués à leur entrée dans la brasserie par les chants d'une société chorale venue des cantons allemands. Après ces honneurs, les délégués prirent séance; ils étaient soixante-quatre, sept de Londres, onze de Paris, dix de Lyon, deux ou trois Belges, autant d'Italiens, le reste appartenant aux diverses parties de la Suisse. L'Allemagne n'y avait qu'un représentant; ce vide fut expliqué par l'état de guerre. Comme dans toutes les assemblées délibérantes, on procéda d'abord à la vérification des pouvoirs, à la formation du bureau, au règlement et à l'ordre des débats. Des incidens tumultueux prouvèrent bientôt que cette dernière précaution n'était pas inutile. Il avait été décidé que le public serait admis aux séances moyennant un droit d'entrée de vingt-cinq centimes par personne. La recette fut mince; au lieu de la foule qu'on attendait, il ne vint que de petits groupes, hostiles pour la plupart, et d'où s'éleva la prétention d'intervenir dans les discussions au même titre que les délégués. On les éconduisit; ils insistèrent, disant qu'il n'était pas décent que des ouvriers missent la lumière sous le boisseau. Bon gré, mal gré, il fallut que le congrès fît la police de ses séances; on échangea de gros mots, même des voies de fait; il y eut un moment de mêlée. Enfin le calme se rétablit, et par un vote on confirma l'article du règlement aux termes duquel les membres de la réunion étaient seuls autorisés à prendre la parole.

Le congrès avait un programme des plus vastes qu'on puisse imaginer et chargé d'une telle abondance de matières qu'une année de session n'eût pas suffi pour l'épuiser. Dans la série des sujets à agiter figuraient la religion, la morale indépendante, la permanence des armées, l'assiette de l'impôt, les traités de commerce, une croisade contre l'empereur de Russie pour la délivrance de la Pologne. Il serait sans intérêt de s'appesantir sur les divagations auxquelles donnèrent lieu ces questions de chaire ou de tribune; les ouvriers ne s'y inspiraient évidemment ni de leurs propres idées, ni de leur expérience personnelle. A la louange de la majorité, il est juste d'ajouter qu'elle eut le bon esprit d'écarter par ses votes tout ce qui était un hors-d'œuvre évident ou de nature à blesser trop de consciences. Même ainsi dégagé, le programme offrait am-

plement aux orateurs de quoi s'exercer. Ce n'était qu'un choix à faire parmi des sujets qui leur étaient familiers, le salaire, les grèves, les chômages, l'emploi des femmes et des enfans, les secours mutuels, les contrats d'apprentissage, enfin les services rendus au travail par le capital, que les ouvriers savent mieux maudire que définir. Nul doute que si, sur tous ces points, les membres du congrès eussent mis en commun le fruit de leurs observations journalières, sincèrement, sans mélange de déclamations, avec l'autorité qui s'attache à l'exposé des faits dont on a été acteur ou témoin, il ne fût sorti de ces conférences un document de quelque valeur et la plus concluante des enquêtes. Malheureusement, dans les débats de Genève comme dans les rapports des délégués de 1862, on a trop haussé le ton, trop enflé la voix : ce sont les mêmes ambitions hantant, on le dirait, les mêmes cerveaux, tant l'identité du langage est frappante. Ce sont aussi les mêmes énormités économiques plutôt aggravées qu'adoucies, et dont le caractère persistant démontre jusqu'à l'évidence qu'il n'y a eu là-dessus ni résipiscences, comme on l'assurait, ni amendemens d'opinion. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les procès-verbaux du congrès : rien de plus significatif.

Ce qu'il y a lieu de noter d'abord, ce sont les contrastes de l'esprit de race qu'a rendus sensibles le cours des débats. Les ouvriers anglais, qui connaissent le prix du temps, n'étaient pas venus en Suisse seulement pour discourir ou entendre discourir à perte de vue sur des questions qui ne pouvaient pas aboutir à des actes; ils avaient un projet susceptible à leurs yeux de réalisation, et ce n'était rien moins que l'organisation de toutes pièces d'une grève universelle. Voici les motifs qu'ils donnaient à l'appui de leur proposition. En Angleterre, disaient-ils, nous sommes constitués si fortement que le prix des salaires est à peu près à la discrétion de nos comités exécutifs. Un fabricant résiste-t-il, on le met à l'index, et le lendemain ses ateliers sont déserts, il est rare qu'il ne transige pas; mais si au dedans nous dominons le marché, au dehors l'influence nous échappe. On embauche çà et là sur le continent des ouvriers qui viennent troubler nos arrangemens domestiques et peser sur notre main-d'œuvre. C'est à quoi il est urgent d'aviser, et, tout réfléchi, il n'y a qu'un moyen efficace, c'est que toute grève devienne une grève européenne. Les diverses sections de l'*Association internationale* s'entendraient pour cela, et une fois d'accord agiraient vigoureusement. Au premier signal, toute branche d'industrie pourrait, sur les îles anglaises et en terre ferme, être simultanément frappée de torpeur ou rendue à l'activité. La durée de l'interdit dépendrait du plus ou moins de bonne grâce qu'y met-

traient les entrepreneurs. Pour les parties coalisées, le profit est évident : les ouvriers anglais y gagneraient d'être délivrés de leur dernier souci, ceux du continent de voir leurs salaires se mettre forcément de niveau avec les salaires anglais, aujourd'hui très supérieurs. Certes, tout exorbitante qu'elle fût, la proposition était bien liée; on y sentait le nerf de la main anglaise. Rien de vague ni de flottant, mais un acte déterminé, un but à atteindre au moyen d'un instrument spécial et une rude enseigne, la grève universelle.

Comment les délégués français ont-ils répondu à cette ouverture? Par des généralités d'abord, puis par une idée fixe et une hypothèse. Que nos ouvriers eussent repoussé ce projet de grèves monstrueuses comme incompatible avec les lois de police et l'état des mœurs du continent, rien de mieux; mais ce mode d'éviction eût été, paraît-il, trop simple : pour éblouir et battre les Anglais, il fallait employer des argumens plus relevés. Nos ouvriers n'y ont pas manqué. Une grève, dirent-ils, une grève universelle, à quoi bon? Il y a mieux à faire. Où aboutit une grève, si heureuse qu'on la suppose? A une chétive augmentation du taux des salaires, effort en pure perte, puisqu'avant peu le salaire disparaîtra, cédant la place à une plus juste distribution des tâches et des profits. Comment? Par le triomphe d'un régime de coopération qui doit inaugurer l'âge de maturité du travail, tandis que le salaire et les grèves n'en sont que l'enfance! Se laisser distraire par un petit enjeu comme les grèves d'un coup de partie comme le mouvement coopératif, ce serait quitter la proie pour l'ombre. Tel fut le dernier mot de nos ouvriers, et ils n'en voulurent rien rabattre : la coopération avant tout et à outrance! De leur côté, les Anglais ne cédèrent pas sans protester. Ils avaient pris goût à la perspective de cette immense grève, où ils auraient tenu les fils des ateliers du continent pour les faire mouvoir à leur gré; ils revinrent donc à la charge, mais sans plus de succès. Cet incident refroidit visiblement les rapports entre les membres du congrès; deux camps s'y formèrent, chacun avec son idée favorite : d'une part le perfectionnement des grèves pour aboutir à la hausse des salaires, d'autre part le développement des sociétés coopératives pour amener la suppression des salaires, comme entachés d'indignité.

Ce n'est pas que les délégués anglais entendissent contester les avantages de la coopération, dont autour d'eux on paraissait si engoué. L'idée et le mot appartiennent à leur pays, où ont eu lieu les premiers, les plus solides essais. Ils étaient donc, ne fût-ce que par patriotisme, partisans du système coopératif à un degré très marqué; ils admettaient les trois modes qu'il comporte, sociétés de crédit, de consommation, de production, constituées, gérées par les

ouvriers eux-mêmes, et devant les enrichir par une fructification savante et variée de leurs épargnes. Sur tous ces points, pas de dissentiment; la croyance était commune, il n'y avait de différence que dans la manière dont elle avait agi sur les cerveaux. Les diapasons en ceci n'étaient plus les mêmes. Chez les Français, c'était un enthousiasme et une confiance sans bornes. La coopération, à les croire, allait d'un coup de baguette changer en or le cuivre des pauvres gens, renouveler la face des industries en y déplaçant l'empire. Aucune ne s'y soustrairait; l'effet devait être irrésistible, presque immédiat. Les Anglais se défendaient mieux de ces éblouissemens; ils ne croyaient pas, — et le déclaraient nettement, — que la coopération pût procéder par coup de foudre, ni faire table rase des existences anciennes. Sa marche serait au contraire très lente à leur sens, assujettie aux bonnes et aux mauvaises veines, au bon ou au mauvais choix des agens. Ce qui existait de sérieux en Angleterre n'avait réussi, ajoutaient-ils, que par des moyens plus ingénieux que réguliers, une mise en scène raffinée et une grande habileté de main. De tels élémens de succès ne sont pas communs, partout et toujours ils passeront pour des exceptions : d'où il suit que la coopération, prît-elle crédit, n'entamerait pas, à leur avis, les grandes industries, et n'atteindrait les petites que dans une proportion très minime, quelques millions par exemple sur une vingtaine de milliards; d'où il suit encore que, le salaire demeurant l'étalon du travail manuel, il n'y aurait dès lors pour les ouvriers qu'à persister dans leur ancienne manière d'amener les entrepreneurs d'industrie à composition : des grèves méthodiquement conduites et s'étendant comme un réseau sur toute l'Europe.

Tel fut ce conflit d'opinions. Comment se termina-t-il? Par un compromis fixé dans une rédaction mixte d'où les mots en litige, grève et coopération, sont exclus. Le congrès déclarait « que l'état actuel de l'industrie, qui est la guerre, emporte l'obligation d'une aide mutuelle pour la défense des salaires, mais qu'il y a pourtant un but plus élevé à atteindre, qui est la suppression de ceux-ci. » C'était, comme on dit familièrement, renvoyer les parties dos à dos. Système à part, nos ouvriers s'en tirèrent bien. Ils tinrent en échec les prétentions rivales, et eurent la sagesse d'opposer une formule en tout cas inoffensive, la coopération, à la formule brutale des Anglais, la grève. Chacun garda ainsi, sans confusion possible, sa part de responsabilité.

Ce débat n'est pas le seul où les tempéramens particuliers des peuples se soient mis en opposition. Deux scènes assez vives ont eu le même caractère. L'un des grands soucis du groupe d'ouvriers français semblait être de se retrancher dans le bureau de l'associa-

tion comme dans un fort, et d'en écarter les personnes qui n'appartenaient pas notoirement à une profession manuelle. Ils ne se cachaient pas pour dire que c'était la seule manière d'éviter une invasion d'avocats, et en effet il y avait dans l'assistance des avocats très disposés à se mêler aux discussions, si on eût consenti à les admettre. Un vote formel leur avait seul coupé la parole. Plus tard pourtant la question se reproduisit sous une autre forme. Il s'agissait de fixer par un règlement le mode de nomination des délégués au congrès en y ajoutant la mention des incompatibilités. Là-dessus les Français demandèrent qu'on n'admît que des ouvriers parmi les délégués, non des ouvriers équivoques, des ouvriers de la pensée, comme on les nommait, mais de vrais et authentiques ouvriers. Cette motion fut vivement combattue par les Suisses et surtout par les Anglais; on demanda aux auteurs de la motion d'expliquer le sens de leurs exclusions. L'un d'eux se leva : « Ce sens, dit-il, est des plus clairs, et peut se passer de commentaire. Nous ne haïssons personne; mais dans les conditions présentes nous devons considérer comme adversaires tous les membres des classes privilégiées soit au nom du capital, soit en vertu d'un diplôme. » La majorité trouva l'arrêt un peu dur, et de nombreuses réclamations s'élevèrent. Un Anglais se fit l'organe du sentiment commun. « Nous ne nous associons pas, dit-il, à ces répugnances; nous nous refusons à ces éliminations. Y souscririons-nous, que nos camarades de Londres nous désavoueraient hautement. Il n'en est aucun qui ne reconnaisse les services que nous ont rendus les hommes voués aux travaux de l'esprit, et qui n'attache du prix à être assisté de leurs lumières. Au lieu de leur fermer les portes de notre congrès, il faut les leur ouvrir toutes grandes. Point d'esprit d'exclusion, qu'on attribuerait à un sot orgueil! » Piqués au jeu, les Français ripostèrent; ils montrèrent comme suite de cette intrusion les intempérances de la parole, les digressions oiseuses; rien n'y fit : à la majorité de 25 voix contre 20, le congrès repoussa la motion.

L'intérêt languissait souvent, et la discussion n'avait pas toujours des allures aussi vives. Il est vrai que la forme du débat y prêtait peu; les orateurs avaient le choix entre trois langues, et ces intermittences laissaient toujours une portion de l'assemblée en proie au malaise d'une attention sans objet. Ainsi dans le cours de la première séance la parole fut donnée à un réfugié allemand qui avait une certaine réputation d'éloquence; il parla longtemps dans un style plein d'images. Il compara la ligue naissante des ouvriers au serment du Grüttli, et lui prédit les mêmes chances; le salut était là, il n'y avait plus rien à attendre des classes dominantes infectées de corruption et d'agiotage. — Ce fut un discours à effet, mais les

Allemands en goûtèrent seuls la première saveur; les Français, les Anglais et une partie des Suisses durent se contenter des beautés de la pantomime. Dans ces conditions, on ne s'anime guère que pour les querelles. Il est à croire en effet que les scènes du début ont eu pour cause l'impatience engendrée par des moyens d'explication insuffisans. Des assistans demandaient poliment à être entendus, les congrès devraient en cela imiter les académies qui y souscrivent de bonne grâce; mais le requérant était Français, et le président Anglais. Dès lors point ou peu de probabilité d'une entente directe; force était de recourir aux truchemens, qui y mettent toujours du leur et ne savent pas faire valoir les nuances, si bien qu'après beaucoup d'explications tronquées on en vint à des vivacités que tout le monde dut regretter plus tard. C'était une suite de la confusion des langues.

Que ce soit pour ces motifs ou à cause du droit d'entrée, les ouvriers de Genève ont montré peu d'empressement à suivre les travaux du congrès. Il y a eu des jours où les bancs réservés aux spectateurs sont restés à peu près vides, à ce point que ces délibérations publiques avaient l'aspect d'un comité secret. On expiait la faute qu'on avait commise en murant les portes au lieu de les ouvrir. Tout bruit extérieur s'est ainsi éteint peu à peu, et le jour de la clôture il n'y a eu ni fanfares ni discours. Les délégués se sont séparés après s'être donné rendez-vous à Lausanne pour l'année prochaine; le conseil central, maintenu à Londres, était confirmé dans ses pouvoirs. Les statuts de l'association avaient été étudiés, discutés et refondus en comité. Chaque section aura désormais un bureau : des correspondances régulières s'établiront de bureau à bureau, et de tous les bureaux au bureau central. Les Anglais ont mis la main à ces arrangemens, et ils ne sont pas gens à les laisser se rouiller. Peut-être ont-ils seuls un but dans cette affiliation en grand, étendue à toute l'Europe; nous verrons bien. Pour le moment, les faits en sont là; passons maintenant aux idées.

II.

Il est plusieurs questions économiques qu'ont simultanément et presque identiquement traitées les délégués à l'exposition de 1862 et les délégués au congrès de Genève en 1866. Si le sentiment qu'ils expriment est celui de la généralité des ouvriers, les entrepreneurs d'industrie auront sous peu de rudes assauts à soutenir. En premier lieu, la limite des heures de travail. On sait que la loi l'a fixée en France à douze heures; un décret daté du Luxembourg l'avait fait descendre à dix heures en 1848, ce qui parut exces-

sif, même dans ces jours de largesse, et ne dura point. Aujourd'hui dix heures de travail seraient encore, au gré des intéressés, une trop lourde tâche; c'est à huit heures qu'il faut la réduire, afin que l'ouvrier ait quelques loisirs. Là-dessus les délégués de toutes les dates et de tous les pays marchent en parfait accord, et quelle chaleur ils y mettent! Un Anglais, aux conférences de Genève, regarde la réduction du travail à huit heures comme un mot d'ordre à donner aux ouvriers du globe civilisé et un très bon type d'agitation à introduire. « Aux États-Unis, ajoute-t-il, la partie est engagée depuis deux ans et à demi gagnée dans quelques industries; en Angleterre, le mouvement commence, et déjà plusieurs entrepreneurs ont consenti à réduire d'une heure le travail que de leur propre gré ils avaient depuis longtemps maintenu à dix heures et demie. Huit heures, c'est un marché à mettre en main partout, et, affirme l'orateur, il n'a rien de léonin. Robert Owen a calculé que, si chaque individu remplissait sa tâche, trois heures de travail suffiraient pour défrayer largement tous les services utiles à la communauté. Huit heures donc! et encore faudrait-il combiner la durée du travail avec le profit que l'ouvrier le plus médiocre doit en retirer, c'est-à-dire arrêter une limite, un minimum, l'équivalent des besoins les plus stricts de la vie, au-dessous duquel le salaire ne pourrait jamais être abaissé. »

Ainsi parlent les ouvriers, et c'est le prendre bien à l'aise. Dans tout contrat, il y a ordinairement deux parties qui s'abouchent et dont les prétentions se tempèrent; ici il n'y a qu'une partie qui s'adjuge ce qui lui convient et stipule sans contradicteurs. Huit heures de travail au lieu de douze, c'est un tiers à retrancher du produit, un tiers à ajouter à la dépense; c'est, pour une usine à feu continu, trois relais de huit heures au lieu de deux relais de douze. De telles charges seraient une ruine pour la plupart des industries, et les ouvriers à court de travail en seraient les premiers châtiés. Sait-on beaucoup de fabricans qui se résigneraient à ces exigences hautaines et onéreuses? Les uns fermeraient leurs ateliers, les autres chercheraient à se défendre en cessant de prendre la journée comme étalon du prix du travail et en le réglant à l'heure ou à la tâche, comme l'usage s'en répand aujourd'hui. De part et d'autre, ce serait une guerre d'embûches, triste perspective! Il y a plus : au-dessus des deux intérêts aux prises, on en découvre un autre engagé au même chef et digne encore de plus de respect, celui de la communauté. Cette diminution d'un tiers sur l'activité régnicole affecterait d'autant la production, c'est-à-dire la fortune publique, qui ne s'alimente que de ce qu'un pays produit. Les prix de toutes choses, en s'élevant, ne permettraient plus de satisfaire

la même somme de besoins. Jusqu'ici, les concessions analogues avaient été compensées par des perfectionnemens mécaniques; mais le génie des arts a ses limites, et il serait imprudent de toujours compter sur lui. Le profit particulier des ouvriers aurait donc pour contre-coup une souffrance générale, ce qui ne serait ni politique, ni juste, ni sensé. Voilà pour l'effet matériel : reste l'effet moral, qui ne peut pas être assujetti aux mêmes calculs. Ce soulagement des bras profitera, dit-on, à la culture de l'esprit; les heures devenues disponibles seront acquises à des études propres à élever chez les ouvriers le niveau intellectuel. Qui ne le voudrait croire et faire à cette certitude le sacrifice de toutes les objections? Les faits sont là malheureusement : de ce que nous voyons, il n'est guère permis de conclure à ce qu'on nous promet. Dans le choix des cultures, ce n'est pas celle de l'esprit qui a le pas, et le cabaret tient dans les loisirs du peuple une plus grande place que l'étude. Ajouter à ces loisirs quatre heures de plus, ce serait courir de grandes chances. Rien de plus sain que le travail auquel l'homme est naturellement destiné. N'est-il donc plus la meilleure des écoles, et l'oisiveté le pire des piéges? Entre le travail et l'épargne, il existe d'ailleurs une dépendance que ni le caprice ni la violence ne sauraient rompre. L'épargne représente le travail accumulé et multiplié par sa durée. A diminuer l'un de ces termes, la durée du travail, on s'exposerait sciemment à ce que l'autre terme, qui est l'épargne, décrût dans la même proportion. Or l'épargne, c'est pour la communauté une garantie de repos, pour l'ouvrier une rédemption, un pas de fait vers ce capital exposé à d'autant plus d'anathèmes qu'il excite plus d'envie.

Aucun des documens émanés des ouvriers n'est exempt de ces déclamations contre le capital qui sont le cachet des écoles socialistes. Le capital est toujours ce vampire qui s'attache jusqu'à l'exténuation aux veines des pauvres gens. Ces aménités littéraires sont restées les mêmes; il n'y a de changé que les expédiens pour réduire l'ennemi à merci. Ceux d'autrefois ont paru trop sommaires, trop simples; on en a imaginé de plus ingénieux, de plus raffinés. On a mis de côté par exemple tout ce qui, sous des déguisemens variés, avait un air de famille avec la jouissance en commun précédée de la spoliation. On a renoncé également à cet autre communisme qui consistait à dépouiller le capital de la propriété qu'il a de produire un revenu. Quelques obstinés restent, il est vrai, fidèles à la tradition du crédit gratuit; mais leur voix a peu d'échos. Ces épouvantails appartiennent à l'enfance de la tactique socialiste : leur temps est passé. Au lieu d'attaques à découvert, qui trouvaient toujours le capital sur ses gardes, il s'agit aujourd'hui de blocus insidieux, qui à la longue et de guerre lasse l'obligeraient à changer de camp. De la bourgeoisie il passera alors au peuple, et ce sera son jour de

réhabilitation. Le peuple est par lui-même plus capitaliste qu'on ne l'avait jusqu'ici supposé; avec les centimes de son épargne, il peut composer des millions. L'essentiel est qu'il ne les laisse pas sortir de ses mains et les applique exclusivement à des services dont il aura la conduite et le profit direct. Ainsi parlent les ouvriers : association ou coopération, peu importe le mot, c'est le même procédé avec quelque variété de formes, c'est surtout le même dessein. Il n'y a plus à insister sur ce mouvement, dont on a exagéré l'importance, et qui vit un peu sur le bruit qu'on en a fait : ce bruit assoupi, le mouvement se réduira de lui-même à de minces proportions. Qu'il suffise de noter ici ce nouvel envahissement de l'esprit de corps. Comme cet esprit se glisse dans tous les actes, comme il enlace habilement les ouvriers, et quelle cohésion il leur donne! Les voici presque constitués à l'instar d'un état, avec une armée dans les cadres de leurs grèves et des finances dans la concentration systématique de leurs fonds.

De tous les problèmes du travail, celui qui embarrasse le plus les ouvriers, c'est l'emploi des femmes et des enfans. Au fond, ils n'y voient qu'une concurrence onéreuse et la supportent avec impatience. On a pu s'en convaincre à Paris dans les industries où les femmes ont suppléé les hommes en partie ou en totalité. L'opposition d'intérêts a causé des orages, même des grèves. Dès qu'elle se contentait d'un salaire réduit, la femme devenait un obstacle, presque une ennemie; elle ne laissait plus à l'homme la liberté de ses mouvemens dans les discussions de salaires. Au congrès de Genève, où la question a été posée, on n'est guère sorti d'un langage de convention. Pas un mot qui pût trahir l'esprit de rivalité; au contraire un concert de doléances sur la condition précaire que notre civilisation fait aux femmes, sur les dangers du séjour dans les ateliers, qui énervent les corps et pervertissent les âmes : d'où la conclusion prévue qu'il faudrait, fût-ce par une loi ou des mesures de police, réserver aux hommes seuls l'accès de la manufacture, suspecte d'insalubrité matérielle et morale. Après deux ou trois discours de ce genre, tous fort applaudis, on allait passer au vote quand un opposant se leva. Il fit timidement observer que dans beaucoup de cas la femme, en s'employant dans les ateliers, ne fait que céder à la nécessité, — et que l'en exclure, c'était lui ôter son pain. « Il se peut, ajouta-t-il malgré quelques murmures, que le mélange des sexes pendant les travaux engendre de mauvaises mœurs; mais ce qui les engendre plus infailliblement encore, c'est la misère combinée avec l'oisiveté. Un travail réglé, qui entretient l'aisance, est le meilleur et le plus sûr des préservatifs. » L'observation n'était pas sans valeur, mais le congrès n'en tint pas compte. Par une première résolution, il proscrivit en principe le travail des

femmes dans les manufactures, et, pour se montrer conséquent, il repoussa une seconde résolution qui admettait ce travail sous la condition d'améliorations morales et matérielles. Le congé était aussi formel que possible : on n'y avait oublié qu'une chose, indiquer d'autres moyens de vivre à celles qui en étaient frappées.

Nulle erreur n'a fait plus de ravages parmi les ouvriers que les fausses notions qu'ils se sont formées au sujet du salaire. Ils y attachent on ne saurait dire quoi d'humiliant qui n'est pas de nature à leur inspirer un goût bien vif pour leur condition. Ils ne parlent du salaire que le dédain à la bouche, et ont imaginé un mot, le salariat, comme expression de ce dédain; ils ne voient dans ce régime qu'un servage déguisé où ils travaillent au profit du maître : leur ambition est d'en sortir promptement et par tous les moyens. Ces récriminations ne résistent pas à l'examen quand on va au fond des choses. Le salaire fût-il, ce qu'il n'est pas, un stigmate, les ouvriers n'en seraient pas seuls marqués. Dans toutes les carrières à rétribution fixe, de quelque façon qu'on la désigne, traitement, appointemens, honoraires, émolumens, il y a salaire, et, à moins d'avoir l'esprit mal fait, on ne saurait s'offenser ni rougir du mot; c'est l'équivalent d'un service rendu ou à rendre, un contrat libre dont les termes ont été fixés de gré à gré. Pour les sociétés, c'est mieux encore. Ces existences à conditions fixes y forment le contre-poids des existences où l'élément mobile prévaut, elles sont un lest pour maintenir l'équilibre des parties flottantes. Tout le monde ici-bas n'est pas trempé et doué de manière à pouvoir courir la chance des entreprises en y apportant comme enjeu sa personne et ses biens. N'est pas qui veut maître de forges, filateur, tisseur, imprimeur d'étoffes; il faut pour cela des qualités qui ne sont pas communes, l'esprit des affaires, les connaissances techniques, l'art de manier les hommes, la promptitude du coup d'œil, enfin l'argent ou le crédit qui en procure; il faut de plus de l'à-propos et du bonheur. Quel concours de circonstances! et c'est pourtant à cette loterie que les ouvriers vont mettre leurs épargnes, à ce régime d'incertitudes qu'ils sacrifieront la sécurité que le salaire leur offrait! Parmi les entrepreneurs d'industrie, ils ne veulent voir que ceux qui ont pleinement réussi et peuvent défier les retours de fortune; ils détournent les yeux des tables mortuaires où s'enregistrent les noms de ceux qui ont succombé sous un poids disproportionné à leurs forces. Quoi d'étonnant dès lors que le salaire, qui prête peu aux illusions, tombe en défaveur, et que la vogue passe à la participation aux profits, qui ouvre la porte à bien des rêves?

A ces quelques points se réduit l'intérêt des discussions soulevées au nom des ouvriers par leurs organes accrédités. Maintenant d'où

vient l'esprit qui souffle sur eux, quels qu'ils soient, mandans ou mandataires? Chez les délégués à l'exposition de Londres, il y avait amalgame de l'élément libre et de l'élément officiel, ce qui rendrait délicate la recherche des influences. Au congrès de Genève, c'est différent: tout le monde semble s'appartenir. Ce sont les Anglais qui ont et gardent la haute main sur la conduite des délibérations, amendent les statuts, se font adjuger les pouvoirs. Avant et après ils demeurent en évidence. Or de qui et de quoi s'inspiraient-ils? Ceux qui connaissent l'histoire des écoles socialistes ne sont pas bien empêchés pour le dire. Ce sont les idées de Robert Owen qui ont eu les honneurs du tournoi. Ce Robert Owen était de son vivant le plus entêté réformateur qu'ait produit un siècle qui n'en est point avare. Dans une série de petits traités portatifs, tirés à cent mille exemplaires, il a mis au jour, baptisé de ses mains, frappé à sa marque tout ce qu'on nous donne aujourd'hui pour des nouveautés. Cette association internationale par exemple, depuis vingt-cinq ans il l'avait inventée sous le nom d'*Association de toutes les classes, de toutes les nations* (1). Genève en a eu la primeur. Ces sociétés coopératives, dont beaucoup se font honneur à bon marché, lui appartiennent incontestablement par la date; en 1831, on en comptait vingt-deux fondées par ses soins, vivant de ses subsides (2). Les pionniers de Rochdale, dont les succès ont mis tant de têtes en feu, ont été ses derniers enfans; il avait vu les autres mourir de consomption lente. C'est également à lui que l'on doit le premier type de ces *sociétés amicales* (3) qui ont fait si rapidement leur chemin de l'autre côté du détroit. Il s'entendait même en démonstrations populaires, car ce fut lui qui conduisit en 1834 cent mille ouvriers au palais de Saint-James et porta la parole en leur nom. Enfin il n'était pas à court d'imagination pour multiplier les instrumens de crédit (4), témoin ce papier où l'heure de travail constituait l'étalon de la valeur, et au moyen duquel le troc en nature revêtait une forme fiduciaire.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ces hardiesses, tombées dans l'oubli qu'elles méritaient, ne fût-ce que pour prouver qu'on ressuscite aujourd'hui plus de choses qu'on n'en invente. On a pu s'en convaincre à Genève; nous en sommes à la période des socialistes de troisième main Beaucoup de Robert Owen du chef des Anglais, un peu de Proudhon du chef des Français, voilà le mélange qu'on nous a servi comme un produit original : prenne le change qui voudra. — Mais, nous dit-on, il y a pourtant des diffé-

(1) *Association of all classes, of all nations* (*tract*).
(2) *Cooperative society's proceedings* (*tract*).
(3) *Friendly societies* (*tract*).
(4) *National labour equitable exchange* (*tract*).

rences, un retour aux vrais principes, l'intention formelle de se passer de la main de l'état; il serait juste d'en tenir compte. — Soit, mais à la condition que les conversions s'affermiront, et qu'on ne viendra pas, comme à Genève, demander le rétablissement des taxes de la viande et du pain. Quant aux différences entre les anciens et les nouveaux socialistes, il en existe en effet de profondes, et les voici. Les anciens, ces fous d'un autre âge, étaient les plus désintéressés des hommes; ils ont tous scellé leur conviction par des sacrifices, pas un n'en eût fait un objet de spéculation. Leur idée fixe les préservait des petites ambitions et des petits calculs; ils s'oubliaient comme des gens qui croient avoir charge d'âmes. En est-il de même des socialistes de la dernière heure? Le doute est au moins permis. Il n'y a plus de maîtres, il n'y a plus de disciples, partant plus d'écoles; il y a des cas particuliers seulement et moins une croyance qu'une mode. Quand les choses en sont là, personne ne se dévoue plus, tout le monde calcule. Dans le peuple, on est socialiste parce qu'on s'imagine y avoir un intérêt; dans les lettres, parce que c'est un moyen de facile popularité; dans la politique, parce que c'est le meilleur coup de filet qu'on puisse jeter dans les eaux troubles du suffrage universel. Socialiste! mais le retour de ce mot n'est-il pas à lui seul un signe de l'état des esprits? On essaie en vain d'en atténuer le sens; ce sens est fixé, et personne ne prendra le change.

Encore si le mot revenait seul, mais il revient, comme on a pu le voir, avec son triste cortége. Ainsi donc la trêve survenue il y a bientôt quinze ans a manqué à l'une de ses promesses, la cure de vertiges invétérés. Comprimés, ils ont continué leur travail sourd, et à l'occasion on les voit reparaître. C'est chez les ouvriers surtout que le mal s'est réfugié; rien n'a pu le réduire, ni le temps, ni les soins. Que d'argent néanmoins a été dépensé pour des œuvres de progrès intellectuel et d'éducation morale! Que d'écoles fondées pour les enfans, que de conférences ouvertes pour les adultes! Naguère encore des milliers d'auditeurs se pressaient autour des chaires de professeurs et d'économistes éprouvés qui mettaient la science des richesses à la portée des plus humbles intelligences (1). Quel profit est-il sorti de ces leçons? Aucun, si l'on en juge par les erreurs qui se sont débitées à Genève précisément sur les mêmes sujets : la guerre au capital, l'art des grèves universelles, le minimum de salaire, la réduction des heures de travail, c'est-à-dire autant de machines de guerre dont la moindre serait de force à réduire en poudre l'industrie la mieux constituée. Ce ne sont pourtant là que des réminiscences et les débris de vieux systèmes qui

(1) *Conférences de l'Association polytechnique.*

semblaient finis. On les a restaurés, à ce qu'il semble, pour l'usage des générations actuelles. Ils n'eussent pas résisté, ces systèmes, à quinze ans de libre discussion; un régime de silence les a conservés à peu près intacts, et, s'ils prenaient les mêmes licences qu'autrefois, ce serait une campagne à recommencer.

Maintenant un doute peut s'élever : dans ce qu'ils ont dit et fait au nom des ouvriers, les délégués étaient-ils des interprètes fidèles? N'ont-ils pas trop pesé sur certains griefs, forcé les couleurs du tableau, abondé dans leurs impressions personnelles au lieu de traduire le sentiment général? Il y a en effet à tenir compte des libertés de l'interprétation, qui doivent être grandes. Entre les ouvriers qui restent dans les rangs et ceux qui en sortent avec un mandat, une certaine inégalité de conditions s'établit : les uns se remettent à la besogne sans souci comme sans responsabilité; les autres, pour répondre à l'honneur qu'on leur fait, se montent le cerveau, se grisent avec leurs idées. Quand la somme de ces idées est bornée, et c'est souvent le cas, ils la complètent avec quelques lectures, meublent leur mémoire de ce qu'à droite et à gauche on a écrit et pensé pour eux. On comprend que, cette préparation achevée, le délégué devienne un tout autre homme, et s'éloigne de plus en plus du ton et de la langue des ateliers. Il se forme alors des opinions qui en réalité ne sont qu'à lui, et où les préjugés d'état se mêlent à une demi-science. Il va parfois jusqu'à se mettre en écart direct avec ceux dont il tient son mandat. Cependant il ne sera ni blâmé ni désavoué. La vie du chantier laisse trop peu de loisirs à l'ouvrier pour qu'il prenne goût à autre chose qu'à sa tâche. Il n'a d'opinions qu'en temps de révolution; mais alors il va d'un bond aux plus ardentes. Il s'anime aussi pour ses intérêts, et c'est en quoi le système de coopération le séduit, comme séduisent toutes les combinaisons aléatoires.

Certes l'ouvrier a et doit avoir comme tout le monde le choix des moyens qui peuvent le conduire à la fortune, et parmi ces moyens il en est de très sûrs, de très réguliers. En industrie, la force des choses fait sortir des rangs les sujets les mieux doués et les appelle au commandement; leurs services, quelquefois leur génie, les désignent. C'est l'avancement naturel, plus fréquent qu'on ne le suppose. Beaucoup de chefs de grandes fabriques ont été ouvriers ou sont fils d'ouvriers. Les hommes capables se classent donc d'eux-mêmes; aussi n'est-ce pas à ceux-là que l'on songe. Il s'agit non des hommes qui ont acquis ou peuvent acquérir des grades, mais du gros de la troupe. Au moyen d'une augmentation de salaires ou d'une participation aux profits, on veut élever dans les rangs des ouvriers le niveau de l'aisance. Rien de mieux, mais aux dépens de qui? Il y a là un acte de largesse, qui en fera les frais? Sera-ce le

consommateur, sera-ce l'entrepreneur d'industrie? On ne peut rien mettre en plus dans la main de l'ouvrier sans le prendre dans la main de l'un ou de l'autre de ces contribuables. C'est à quoi ne songent pas ceux qui ne voient que leur intérêt là où plusieurs intérêts sont engagés. L'intérêt qui prime ici, c'est celui de l'industrie, dont la conservation importe à tous ceux qui en vivent, ouvriers ou patrons. Or l'industrie est d'une constitution délicate, on ne la violenterait pas impunément. Aux premiers chocs, on en ferait des ruines, et, placés comme ils le sont, les ouvriers en recevraient les premiers éboulemens.

N'exagérons pas; jusqu'ici, tout s'est réduit à des accès de jactance accompagnés d'insignifiantes levées de boucliers. Nos ouvriers n'ont pas la puissance ni peut-être la volonté des excès auxquels l'imagination de leurs meneurs les convie. Il ne faudrait pourtant pas s'y fier sans réserve; l'exemple de l'Angleterre donne à réfléchir. Là-bas les sociétés populaires connues sous le nom de *trade's unions* ont tracé autour des fabricans des lignes de siége si habiles qu'en réalité ceux-ci ne s'appartiennent plus. A tout propos, sur le moindre prétexte, les exactions et les servitudes se succèdent. Le mal pourrait nous gagner, tant nos voisins se montrent jaloux de nous en communiquer le germe. Comment s'en préserver? C'est dans tous les cas par des moyens mieux appropriés que ceux dont on use depuis quinze ans. Jamais tant d'attentions et de faveurs ne s'étaient répandues sur les ouvriers, comme sur des gens dont il y a beaucoup à espérer ou à craindre. Le gouvernement multipliait pour eux les travaux, les institutions spéciales, rapportait ou modifiait les lois gênantes. Rien de mieux; mais les écrivains y mêlaient bientôt leurs exagérations, voyaient tout ce qui émanait d'eux d'un œil de complaisance, excitaient leurs ambitions et quelquefois renchérissaient sur leurs erreurs. Qu'en est-il résulté? Qu'on a fait des ouvriers des enfans gâtés qui peuvent en temps d'émotion devenir des enfans terribles. Ces avances ont manqué leur objet. L'ouvrier résiste à ce qui vient de loin et sent l'apprêt; les flatteries ne désarment pas, et le bienfait n'enchaîne pas toujours sa reconnaissance. Ce qui a toujours mieux réussi auprès de lui, c'est un invariable esprit de justice traduit dans un langage ferme et sensé; c'est aussi l'habitude constante de le redresser quand il se trompe et de lui dire ses vérités au risque de lui déplaire. Voilà où il en faut revenir, au lieu de suivre une pente qui n'est pas exempte de dangers.

LOUIS REYBAUD.

ÉTUDES

DE CLIMATOLOGIE

LA LUMIÈRE CONSIDÉRÉE COMME ÉLÉMENT DE CLIMAT.

Au milieu de l'infinie variété de formes qui naissent et disparaissent à la surface du globe et dans l'existence desquelles se reflète le cours de l'année, chaque coin de la terre garde cependant une sorte d'individualité propre qui est empreinte sur tout ce que produit la contrée, et qui en caractérise les aptitudes spéciales : on l'appelle le climat du lieu. Le climat détermine la fécondité du sol, et le rend plus ou moins habitable pour l'homme et pour les divers animaux. Il dépend directement de la latitude géographique et de l'élévation verticale de la station; mais les circonstances du terrain, le voisinage ou l'éloignement de la mer, l'exposition aux vents régnans, peut-être encore d'autres conditions qui ont échappé jusqu'ici aux recherches des savans, y apportent des modifications plus ou moins profondes. Pour connaître le climat, on observe habituellement la température moyenne des saisons et celle de l'année, les oscillations diurnes du thermomètre et du baromètre, les vents dominans, le régime des pluies, l'humidité moyenne de l'air, la fréquence des orages, l'état électrique ordinaire de l'atmosphère, tout cet ensemble de phénomènes enfin qui constitue le domaine de la météorologie. On oublie la lumière.

La science moderne est cependant d'accord avec le sentiment populaire pour nous signaler l'importance de cet élément. La chaleur qui vient du soleil et l'humidité qui monte du sein des mers sont loin de suffire au développement des végétaux : il faut à chaque plante sa ration déterminée de lumière pour qu'elle puisse germer, fleurir et fructifier. Elle respire sous l'excitation des rayons qui la frappent; les feuilles se colorent et les fruits mûrissent parce que la lumière intervient à titre de stimulant des ac-

tions chimiques. Y a-t-il aussi dans la vie animale des phénomènes qui dépendent d'une manière plus ou moins directe d'une influence instigatrice exercée par les rayons lumineux? C'est une question encore fort obscure, mais qui est loin d'être sans intérêt. Le soleil hâle la peau et rougit le sang; l'animal privé de lumière devient chlorotique comme la plante qui est élevée dans une cave. On peut dire que le soleil se peint dans la faune d'une contrée. Quelle différence de formes et de couleurs depuis les animaux des régions polaires, qui sont couleur de boue et de neige, jusqu'à la faune splendide des tropiques, où l'oiseau-mouche porte un plumage tissé de lumière!

En tout cas, la lumière a un pouvoir si grand sur l'ensemble des sensations morales que l'homme éprouve dans les zones diverses et même sur les manifestations de l'instinct animal, qu'elle doit, au moins indirectement, jouer un certain rôle dans le développement physique des êtres vivans. *Voir le jour* est synonyme de *naître;* les ténèbres sont pour nous l'image de la mort.

Il faudrait donc, pour compléter les conditions climatériques, étudier la distribution et les effets chimiques de la lumière à la surface du globe, comme on recherche depuis si longtemps les lois d'après lesquelles s'y trouve distribuée la chaleur. Il faudrait observer la force du soleil, celle de la lumière disséminée dans l'atmosphère et réfléchie ou transmise par les nuages, déterminer les circonstances qui influent sur l'activité chimique des rayons solaires et les lois des variations qu'elle éprouve d'un lieu à l'autre et d'une saison à la suivante, enfin préciser la nature des fonctions que la lumière remplit dans l'enchaînement des phénomènes de la vie organique.

I.

On sait que la lumière blanche se compose d'une infinité de rayons diversement colorés que l'on peut étaler en éventail en les faisant passer à travers un prisme. Ils forment alors cette charmante fantasmagorie qu'on appelle le spectre solaire. Au centre se massent les rayons visibles, se dégradant insensiblement du rouge au violet; ils représentent toutes les nuances imaginables des six couleurs principales : rouge, orangé, jaune, vert, bleu et violet, se fondant les unes dans les autres par d'harmonieuses transitions. Ces rayons constituent la lumière proprement dite, celle qui affecte la rétine de l'œil; cependant ils possèdent aussi des propriétés chimiques et calorifiques : les plus chauds sont les rayons rouges, les plus actifs lorsqu'il s'agit d'exciter des combinaisons chimiques sont les rayons violets, au moins dans beaucoup de circonstances, car il arrive aussi dans d'autres cas que ce sont les rayons compris entre l'orangé et le vert. Au-delà de l'extrême limite du rouge s'étend le spectre de la chaleur obscure; les rayons de cette catégorie n'affectent pas l'œil, et ne paraissent avoir

aucune action sur les préparations chimiques sensibles à la lumière. Au delà du violet, il existe une troisième espèce de rayons, les rayons chimiques. Ils ne sont ni chauds ni lumineux, sauf une faible teinte gris-lavande, qui devient perceptible dans des circonstances favorables, et qui s'étend jusqu'à une certaine distance à partir de la limite du violet; en revanche, les rayons de cette partie du spectre impressionnent énergiquement les substances employées pour la photographie.

La lumière dont le soleil nous inonde remplit donc une triple fonction. Elle réveille la nature en colorant des feux de l'aurore le ciel matinal, elle éclaire le paysage pour guider nos pas, elle fait resplendir à nos yeux les fleurs, scintiller les gouttes de rosée, briller la surface des eaux dans lesquelles se mirent les nuages. Chaleur, elle nous pénètre de son rayonnement bienfaisant, elle couve les germes déposés dans le sol, soulève les eaux par l'évaporation, amasse les nuages et déchaîne les vents. Radiation chimique, elle active la respiration des plantes, qui, sous l'influence des rayons solaires, détruisent l'acide carbonique exhalé par les animaux, dégagent l'oxygène et fixent le carbone, créant ainsi de la matière organique qui servira de nourriture aux êtres vivans. Nos alimens et nos combustibles proviennent, directement ou par voie de transformations successives, du règne végétal; on peut dire qu'ils représentent une somme de force vive empruntée au soleil sous forme de vibrations lumineuses au moment où se sont groupés et combinés les élémens dont les plantes sont faites. La force qui a été emmaganisée par ce lent travail des affinités chimiques se retrouve, au moins en partie, dans les efforts mécaniques que l'animal accomplit sans cesse et par lesquels il dépense une partie de sa propre substance; elle se retrouve aussi dans le travail des machines qui sont alimentées par la houille; elle se transforme en chaleur lorsqu'on brûle du bois dans un foyer, ou qu'une substance nutritive est en combustion dans le sang d'un être vivant qui respire sans se mouvoir. C'est ainsi que la lumière, en faisant croître et prospérer les plantes, prépare aux habitans de la terre leur nourriture et crée pour eux une source intarissable de puissance mécanique. Elle est, suivant l'heureuse expression de Lavoisier, le flambeau de Prométhée qui répand sur notre planète l'organisation, la vie, le sentiment et la pensée.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que la proportion de rayons chimiques qui arrive annuellement à la surface du sol en un point donné du globe est d'une importance capitale pour l'évolution de la vie organique sur ce point; c'est l'élément principal de ce qu'on pourrait appeler le *climat chimique*. A première vue, il peut sembler que la quantité de lumière que le soleil déverse en moyenne sur une contrée ne doive dépendre que de l'élévation qu'il y peut atteindre; les pays situés sous la même latitude seraient alors également favorisés sous le rapport du climat chimique, à l'opposé de ce qui s'observe pour la chaleur. Voici le raisonnement qui semble autoriser cette hypothèse. Sans doute la distribution de la chaleur

ne suit que bien vaguement les parallèles de latitude, et les lignes isothermes qui réunissent les points ayant même température moyenne serpentent à la surface terrestre en méandres capricieux; mais cela tient à la nature particulière de la chaleur. Une grande partie du calorique qui naît de l'absorption des rayons solaires dans l'eau et dans le sol qu'ils frappent est enlevée et transportée par les courans de la mer ou par les vents, de sorte qu'il arrive rarement qu'elle soit utilisée au moment et au lieu même où elle prend naissance. Le *gulf-stream* vient baigner de ses eaux tièdes les côtes des îles septentrionales, et les vents du sud nous apportent des bouffées d'air chaud des déserts africains. Ces causes modifient puissamment la distribution originelle des températures terrestres entre les régions polaires et l'équateur, et tendent à les égaliser par l'agitation continuelle des eaux de la mer et des couches atmosphériques. Il n'en est plus de même lorsque nous considérons les radiations chimiques. L'effet qu'elles produisent se fixe au point même qu'elles frappent; ni les vents ni les eaux ne le transportent au loin. C'est du moins ce que nous devons admettre jusqu'à preuve du contraire. L'air ne paraît point acquérir des propriétés nouvelles par suite du passage des rayons chimiques, tandis qu'il est échauffé par le rayonnement du sol qui a été exposé à l'ardeur du soleil; il n'y a donc pas de vent chimique comme il y a des vents chauds. Tout l'effet des rayons actifs s'épuise sur place; il semble que nous n'ayons qu'à en considérer l'obliquité variable pour nous faire une idée déjà très approchée du climat chimique d'un point donné du globe.

Les faisceaux de rayons très obliques couvrent une plus grande étendue de la surface terrestre que ceux qui la frappent d'aplomb; chaque unité de surface reçoit, par cela même, beaucoup moins de lumière dans le premier cas que dans le second, car l'effet s'éparpille et s'atténue à mesure que la surface offerte aux mêmes rayons s'accroît. Une bougie placée auprès d'une feuille de papier l'éclaire de moins en moins à mesure qu'elle se consume et que la flamme descend plus bas; c'est l'effet de l'obliquité croissante des rayons lumineux et l'imitation exacte de ce qui se passe lorsque le soleil s'approche de l'horizon. Or nous connaissons la hauteur que le soleil peut atteindre chaque jour sous une latitude donnée; nous connaissons de même la loi d'après laquelle l'intensité de la lumière varie avec cette hauteur; rien de plus simple dès lors que de déterminer *à priori* la quantité de lumière qu'un lieu donné peut recevoir chaque jour, ainsi que la somme que ces rations journalières produisent au bout de l'année. Toutefois ce serait compter sans l'atmosphère.

L'élément transparent et léger qui nous environne ne fournit pas seulement aux êtres vivans les gaz nécessaires à la respiration, il intervient encore d'une manière très essentielle dans le partage général de la lumière et de la chaleur que nous dispense le soleil. Nous avons déjà vu que les vents se chargent de disséminer à la surface de la terre la chaleur qu'ils enlèvent au sol embrasé des contrées tropicales; mais là ne se borne pas le

rôle de l'atmosphère. Elle agit encore comme un vaste écran interposé entre la terre et le soleil, elle retient et absorbe une partie des rayons que ce dernier nous envoie; modérant ainsi l'ardeur et l'éclat primitifs de l'astre radieux, elle fait rebrousser chemin aux radiations calorifiques qui s'échappent du sol, et qui, sans cette barrière bienfaisante, iraient se perdre dans les espaces célestes. Les rayons solaires pris ensemble éprouvent dans l'atmosphère une absorption telle que la moitié environ est perdue en chemin, et cette perte se répartit entre les rayons visibles et les rayons obscurs. Le rayonnement du sol au contraire est exclusivement composé de chaleur obscure; il rencontre une résistance beaucoup plus grande de la part de l'atmosphère que celle qui s'oppose au passage de la chaleur lumineuse; un dixième seulement du rayonnement terrestre traverse l'épais manteau protecteur que l'air forme autour du globe. C'est un effet comparable à celui de nos serres. Le soleil passe librement à travers les vitres et vient échauffer le terreau qu'elles recouvrent; mais la chaleur que celui-ci rend par voie de rayonnement ne peut plus passer au dehors, parce qu'elle est obscure et que le verre est opaque pour la chaleur obscure; elle est forcée de s'accumuler dans la serre. L'atmosphère produit donc le même effet que si toute la terre était vitrée, elle la transforme en serre; le soleil y entre, mais il trouve la route barrée pour sortir. Voilà le rôle que l'atmosphère remplit vis-à-vis des rayons calorifiques. Quel est l'effet qu'elle a sur les rayons lumineux et sur les rayons chimiques obscurs?

D'abord l'atmosphère absorbe ou éteint une partie de ces rayons, comme elle éteint une partie de la chaleur solaire. L'absorption croît rapidement à mesure que le soleil descend vers l'horizon, et que les rayons traversent une plus grande épaisseur d'air et des couches plus denses. Pour des rayons qui rasent le sol, la perte devient si grande que l'on peut impunément regarder le soleil au moment du lever ou du coucher. Pour un soleil placé au zénith et qui darde ses rayons d'aplomb sur nos têtes, l'affaiblissement est très peu sensible; les rayons traversent alors l'atmosphère dans le sens de la moindre épaisseur et font moins de chemin dans les couches basses, qui sont les plus denses et les plus humides. La perte n'est alors que d'un cinquième pour les rayons lumineux d'après Bouguer; elle est égale au quart pour les rayons calorifiques d'après M. Pouillet, et à la moitié pour les rayons chimiques d'après M. Bunsen.

On pourrait à la rigueur calculer l'absorption que l'air exerce sur les différens rayons à toute heure du jour sous une latitude donnée, et en déduire l'intensité variable de ces rayons en tant qu'elle dépend de l'élévation du soleil; mais l'air n'est pas seul à produire cet effet. Les quantités très variables de vapeur d'eau et d'eau liquide qu'il tient en suspension, les poussières solides qu'il charrie, les gaz qui s'y mêlent accidentellement, ont une très grande action sur la lumière qui les traverse. On voit que le problème se complique énormément lorsqu'on passe des abstractions mathématiques à la confuse réalité des choses. Nous ne connaissons que très

imparfaitement les impuretés accidentelles de l'atmosphère, nous connaissons encore moins l'intensité relative de l'action qu'elles exercent sur les différens rayons; il faut donc en résumé revenir à l'observation directe, si l'on veut acquérir des notions exactes sur la distribution des rayons lumineux et sur ce que j'ai nommé le climat chimique.

La vapeur d'eau qui remplit les couches basses de l'atmosphère est invisible; les brouillards et les nuages sont de la vapeur condensée, de l'eau à l'état liquide. Les poussières atmosphériques deviennent visibles lorsqu'un rayon de soleil vient à percer un épais nuage dont l'ombre se projette sur le sol; la lumière réfléchie par les atomes en suspension dans l'air trace alors manifestement la route du rayon. Le météore appelé *qobar* en Éthiopie, la *callina* des Espagnols et les brouillards secs en général sont probablement des amas de matières solides très divisées. D'où viennent ces poussières? Elles sont ramassées par les vents qui balaient la surface terrestre. On ne les découvre pas toujours par l'analyse chimique de l'air, du moins lorsqu'on n'emploie que les réactifs ordinaires, qui sont impuissans à déceler des traces infinitésimales de substances étrangères. L'analyse spectrale nous a déjà appris à cet égard des faits très importans et inattendus; elle a démontré, par exemple, que l'air est toujours rempli de parcelles de soude à un état de division extrême, dont l'origine doit être cherchée dans les grandes nappes d'eau salée qui recouvrent les deux tiers de la superficie du globe. Les étoiles filantes contribuent peut-être aussi à charger l'atmosphère terrestre de poussières minérales. Depuis des centaines de siècles, elles tombent en nombre incalculable; qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'on en trouvât des traces matérielles permanentes à la surface du sol et dans l'atmosphère? M. de Reichenbach, qui a publié d'importantes recherches sur les météorites, pense que c'est aux étoiles filantes qu'il faut attribuer la présence constante de traces de phosphore et de magnésie dans le sol arable, ainsi que celle des atomes de cobalt et de nickel qui se rencontrent toujours, d'après le même auteur, dans les couches superficielles des terrains. Ces météores, dit M. de Reichenbach, entretiennent sans cesse dans l'atmosphère une petite pluie fine et impalpable de matières solides dont l'accumulation graduelle finit par produire comme un engrais minéral que la terre recevrait des espaces célestes. Voilà donc une des sources des impuretés dont l'atmosphère est toujours chargée. Il faut y ajouter les innombrables germes organiques, la poussière fécondante des végétaux, les œufs d'infusoires et les spores de mucédinées qui flottent dans l'air, qui sont la cause prochaine des fermentations et peut-être celle des épidémies. En outre l'air contient toujours, dans les couches voisines du sol, une foule d'émanations gazeuses : de l'acide carbonique provenant des combustions, des traces d'oxyde de carbone, d'hydrogène carboné, d'ammoniaque, et de quelques autres substances dont la présence tient à des causes locales. Les odeurs mêmes sont quelque chose de matériel : ce sont des effluves ga-

zeux ou des poussières impalpables dégagées par certaines substances, et qui affectent nos sens lorsqu'elles se dissolvent dans la membrane olfactive. On pourrait certainement peser le parfum d'une rose, si l'on avait une balance suffisamment sensible..., et cette balance existe. Elle est fournie par un appareil qui mesure l'absorption de la chaleur rayonnant à travers une atmosphère chargée d'émanations odorantes. M. Tyndall a fait passer des rayons de chaleur par un tube qui contenait de l'air saturé du parfum de différentes huiles aromatiques, et il a constaté que le parfum du patchouli interceptait trente fois autant de chaleur que l'air pur, le parfum de bergamote quarante fois, celui de l'anisette trois cent soixante-douze fois autant. Ces résultats montrent la grande influence que les substances mêlées à l'air peuvent exercer sur la distribution de la chaleur; rien ne prouve qu'elles sont indifférentes pour le régime de la lumière. Voici d'ailleurs ce que l'expérience journalière nous apprend à cet égard.

Le soleil nous éclaire de deux manières : d'abord par les rayons acérés qui pénètrent jusqu'au sol avec un éclat insupportable pour nos yeux, ensuite par cette lumière plus douce qui se joue dans l'atmosphère et que le fluide éthéré nous renvoie répercutée entre mille surfaces réfléchissantes. C'est cette lumière diffuse qui produit l'azur vaporeux du ciel et les teintes purpurines de l'aurore et du crépuscule. De quelle manière ont lieu ces réflexions par lesquelles une partie des rayons solaires se disperse dans les couches inférieures de l'atmosphère? C'est là une question encore fort débattue et sur laquelle les physiciens sont loin d'être d'accord. On admet d'une part que les molécules d'air ont la propriété de renvoyer par réflexion diffuse une couleur bleue, ce qui revient à dire que l'air est bleu par lui-même. D'autre part, certains faits observés conduisent à attribuer la coloration bleue de la lumière céleste aux vésicules d'eau liquide que l'air tient en suspension et qui se colorent comme les bulles de savon. D'après M. Janssen, ce serait la vapeur d'eau qui, transmettant de préférence les rayons rouges et arrêtant au passage les rayons de l'autre extrémité du spectre, produirait l'azur du ciel et le voile bleu qui enveloppe toujours les objets lointains. Peut-être aussi que les poussières atmosphériques ne sont pas étrangères à ces phénomènes. Quoi qu'il en soit, il est de fait que la lumière diffuse du jour a une teinte bleuâtre, bien qu'elle soit toujours mélangée de beaucoup de lumière blanche qui a été réfléchie sans se décomposer. Or les rayons bleus retenus par l'atmosphère manquent nécessairement dans la lumière qui parvient directement jusqu'à nous; il en résulte que le rouge y acquiert une prédominance d'autant plus sensible que le soleil est plus bas et la route des rayons directs dans l'air plus longue. C'est pour cette raison que le soleil nous paraît si rouge à l'horizon (1). Les nuages dont il éclaire alors les bords se frangent

(1) La lumière venant du côté opposé au soleil est bleuâtre; M. Tyndall, observant le lever du soleil du haut du Mont-Blanc, a vu le flanc oriental de la montagne d'un rouge vif, et le flanc occidental d'un bleu pur. Les photographes disent que la lumière

des teintes qui sont transmises par l'air, et qui varient suivant l'épaisseur que les rayons traversent avant d'atteindre les amas de vapeurs qui les réfléchissent à nous. Les impuretés dont l'air est chargé exercent sans doute une grande influence sur la distribution de ces teintes, car la couleur du soleil couchant peut varier depuis le rouge de sang jusqu'au jaune et même au bleu; beaucoup de personnes se rappellent en effet qu'en 1831 on a observé un soleil bleu dans une grande partie de l'Europe et en Amérique.

Des phénomènes de tous points analogues sont offerts par les solutions légèrement opalescentes. De l'eau contenant une très petite quantité de soufre finement divisé paraît à peine laiteuse, mais elle intercepte les rayons bleus et ne donne passage qu'aux rayons rouges, de sorte que la lumière électrique, regardée à travers une certaine épaisseur de cette eau, produit l'effet d'un soleil couchant; la même solution intercepte aussi les rayons chimiques. On peut encore faire cette expérience avec une lame de verre opalin, qui paraît également bleuâtre par réflexion et rougeâtre ou orangé par transparence. L'or très divisé, en suspension dans l'eau, transmet la lumière bleue, pourpre ou vermeille, selon l'état de division où il se trouve; en feuilles très minces, il est vert par transmission.

Tous ces faits nous montrent combien le problème de la distribution des rayons lumineux est complexe, combien il serait difficile de l'aborder autrement que par l'observation directe et suivie des intensités actuelles de la lumière sur différens points du globe. Ce qui vient d'être dit des rayons lumineux s'applique aussi aux rayons chimiques obscurs, car rien ne prouve qu'ils soient sujets à des lois plus simples que les premiers. Tout fait prévoir au contraire que la lumière chimique, directe ou diffuse, offrira, comme la lumière visible, une coloration changeante et des propriétés différentes suivant la nature des milieux qu'elle a traversés, suivant la position du soleil dans le ciel et suivant le degré d'humidité de l'atmosphère. Il faut donc de toute nécessité recourir à l'observation directe.

Pour connaître les lois qui président au partage inégal de la chaleur solaire entre les différentes zones de la terre, les météorologistes consultent le thermomètre. Ils notent les *maxima* et les *minima* et la température moyenne de la journée. Ces données leur permettent de calculer la température moyenne de chaque mois, de chaque saison, de l'année entière, et de connaître les changemens qui surviennent dans ces élémens du climat thermique. En réunissant les mêmes données pour un grand nombre de stations, on parvient à tracer sur une mappemonde les *isothermes* ou lignes d'égale température annuelle, et une foule d'autres courbes qui permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil les lois que suivent les températures terrestres. Il s'agit de savoir si des résultats analogues peuvent s'obtenir pour les effets chimiques de la lumière, s'il sera possible un jour de dresser des lignes *isochimiques* indiquant les climats également favorisés sous

du nord est plus active que celle du midi; ce fait s'explique aussi par la distribution des teintes réfléchies et transmises.

le rapport de l'activité des rayons solaires, et si des données de cette nature pourront s'appliquer à l'agriculture et à l'hygiène.

Ce qui est déjà certain, c'est que les lois qui régissent cet ordre de phénomènes diffèrent entièrement de celles que nous rencontrons dans l'étude des températures. Deux stations qui ont la même température annuelle ou la même température estivale peuvent néanmoins présenter une grande inégalité dans le développement de la flore. Ainsi la température annuelle de Thorshavn, station des îles Farœer située sous le parallèle du 62e degré nord, est à peine inférieure à celle de Carlisle, en Écosse, dont la latitude est de 55 degrés (les deux températures sont respectivement 7, 6 et 8, 3). Néanmoins la quantité de lumière que ces deux points reçoivent pendant une année est fort différente, et une dissemblance analogue se manifeste dans les climats respectifs. L'atmosphère humide et brumeuse des îles Farœer et des Shetlands arrête une partie notable des rayons chimiques du soleil; aussi la flore y est-elle peu développée : elle se compose de buissons rabougris, et les arbres à fleurs y font défaut. A Carlisle au contraire, on rencontre une végétation luxuriante sous un ciel plus pur. De même, si on compare les températures moyennes de l'été observées à Londres, à Édimbourg et à Reykiavik, en Islande, et qui sont respectivement de 17, de 14 et de 12 degrés, on ne s'attendrait pas aux différences que présente la végétation dans ces trois stations. De Londres à Édimbourg, la différence est à peine marquée malgré l'abaissement de la température; à Reykiavik, où la température de l'été n'est que de 2 degrés plus basse qu'à Édimbourg, les arbres ne viennent plus. C'est que la situation hyperboréenne de l'Islande comporte un climat chimique bien moins favorable à la végétation que celui des Iles-Britanniques.

II.

M. Robert Bunsen, l'illustre chimiste allemand qui partage avec M. Kirchhoff la gloire d'avoir fondé l'analyse spectrale, a commencé en 1853 une série de recherches sur le sujet qui nous occupe. Il eut alors pour collaborateur M. Henry Enfield Roscoe, professeur de chimie au collége Owen, à Manchester; plusieurs mémoires importans sur la *photochimie* sont résultés de cette association de deux expérimentateurs habiles et consciencieux. Depuis, M. Roscoe a continué seul les mêmes recherches, et les communications qu'il a faites à plusieurs reprises à la Société royale de Londres et à l'Association britannique ont fini par lui constituer la spécialité de la photochimie. C'est cette longue série de travaux importans que je vais essayer de résumer aussi succinctement que possible.

On a souvent répété, à propos de la découverte de l'analyse spectrale, que les spectres des métaux étaient connus bien avant que MM. Bunsen et Kirchhoff en eussent fait l'objet d'une étude spéciale. Rien de plus vrai sans doute; mais on ne savait tirer aucun parti de ces spectres que l'on connais-

sait si bien. Je dois dire de même qu'avant MM. Bunsen et Roscoe plusieurs physiciens avaient songé occasionnellement à mesurer l'intensité des radiations chimiques du soleil. C'est M. John W. Draper, de New-York, qui a le premier abordé ce problème avec quelque succès vers 1842. M. Draper a imaginé un instrument qu'il appelle *tithonomètre,* du nom du vieil époux de l'Aurore. Le tithonomètre devait mesurer l'énergie variable des radiations chimiques par l'effet qu'elles produisent sur un mélange à volumes égaux de chlore et d'hydrogène, mélange qui se liquéfie en formant de l'acide chlorhydrique lorsqu'il est exposé à la lumière. L'expérience n'est pas sans danger, car les deux gaz se combinent avec une violente détonation, si la lumière les frappe trop brusquement; mais, si on prend soin de modérer convenablement l'accès de la lumière, la combinaison a lieu sans bruit, et la quantité d'acide qui se forme peut faire connaître l'intensité des rayons chimiques. Ce procédé repose sur un raisonnement très plausible et qui s'est trouvé parfaitement juste, comme nous le verrons tout à l'heure; mais il y a loin de l'énoncé d'un principe à l'application qui le réalise complétement. M. Draper a conçu la possibilité de mesurer la lumière par la synthèse photochimique de l'acide chlorhydrique; MM. Bunsen et Roscoe ont su réaliser les mesures.

Les fondemens des sciences d'observation sont faits de travaux dont le mérite est tout entier dans les détails minutieux que le vulgaire méprise. Il faut parfois, si l'on veut découvrir la loi d'un phénomène, s'entourer de précautions infinies, s'armer d'une patience à l'épreuve de mille échecs et recourir à des ruses comme un juge d'instruction. Le fait dont on veut s'emparer semble alors se cacher à plaisir sous mille déguisemens pour vous glisser entre les doigts comme le Protée de la fable, dieu infaillible et véridique, mais qu'il faut enchaîner pour le faire parler. Vous croyez le tenir, il vous échappe; vous le tenez et vous ne vous en êtes pas aperçu. Ingéniez-vous à le surprendre :

Quo teneas vultus mutantem Protea nodo...

Éliminer les erreurs d'observation qui se glissent partout doit être la constante préoccupation de l'expérimentateur, surtout lorsqu'il aborde un terrain nouveau et encore inexploré. C'est à l'oubli de cette règle élémentaire et à l'insouciance naturelle de beaucoup de gens pressés de produire que nous devons tant de travaux qui encombrent les recueils et les traités en attendant qu'une critique sérieuse vienne les balayer. C'est là aussi qu'il faut chercher la source de ces interminables discussions où les adversaires ressemblent à deux aveugles armés de bâtons et frappant en l'air; chacun d'eux a vu ce qu'il a vu, mais ils ne savent pas se rendre compte des erreurs d'observation inhérentes à leurs méthodes. Un travail de longue haleine tel que celui qui a été publié par MM. Bunsen et Roscoe est hérissé des détails les plus fatigans, parce qu'il faut assurer chaque pas à mesure qu'on avance, afin de ne laisser aucune prise à l'erreur; ces détails sont

rebutans pour le lecteur ordinaire et empêchent souvent des recherches de ce genre d'être connues et appréciées du public, mais ils contiennent la garantie de l'exactitude des résultats obtenus. On pourrait appeler ces sortes de travaux des travaux de fondation; ce sont ceux qui restent, qui ne sont pas emportés par le tourbillon du progrès.

Dans le cas qui nous occupe, vous avez un mélange gazeux sensible à la lumière, il s'agit de le faire servir à l'évaluation de l'intensité lumineuse : vous avez les poids, il faut créer la balance. Vous pourrez ensuite exécuter des mesures, noter la force variable des rayons solaires *en chiffres connus,* dire la somme totale d'énergie que l'astre radieux dépense en un jour ou dans le courant d'une année, déterminer le pouvoir chimique des lumières artificielles qui nous remplacent le soleil pendant la nuit.

Nous avons déjà dit qu'un mélange à volumes égaux de chlore et d'hydrogène, exposé à une douce lumière, se combine peu à peu pour former de l'acide chlorhydrique, vulgairement dit esprit-de-sel. A l'obscurité, les deux gaz restent en présence l'un de l'autre sans s'influencer; la lumière joue le rôle d'excitant. C'est dans les circonstances qui accompagnent cette action que résident les difficultés du problème. Le mélange gazeux s'obtient en décomposant par l'électricité l'acide chlorhydrique étendu d'eau; mais les liquides en contact avec les gaz tendent à les absorber de nouveau, et le moindre changement dans la composition du mélange réagit sur la sensibilité qu'il aura pour la lumière. La première chose à faire, c'était donc de se procurer un mélange à composition constante, renfermant des volumes exactement égaux des deux gaz. Après bien des essais, MM. Bunsen et Roscoe ont réussi à réaliser cette condition. Dans ce cas, comme dans bien d'autres qui se sont présentés pendant le cours de ce travail, ils ont éprouvé la vérité de cet axiome des alchimistes prôné par lord Bacon et ridiculisé par M. de Liebig : *qu'il faut se laisser le temps.* L'appareil qui a servi à ces expériences se compose essentiellement d'un tube de verre horizontal très fin et gradué, communiquant par l'une de ses extrémités avec un flacon de verre appelé insolateur, dans lequel le mélange gazeux est exposé à la lumière, et par l'autre avec une boule remplie d'eau qui pénètre dans le tube lorsque le gaz se contracte. Quand on veut faire une observation, on fait tomber sur l'insolateur un faisceau de lumière pendant un temps qui est noté. Il se forme alors une certaine quantité d'acide chlorhydrique; en même temps les gaz éprouvent une diminution que l'on mesure par le volume de l'eau qui pénètre dans le tube gradué.

Ici, on rencontre une nouvelle difficulté. L'action de la lumière ne se manifeste pas instantanément. Elle est d'abord à peine sensible, puis elle monte, monte, et finit par atteindre un maximum où elle se maintient. Cette espèce de marée des affinités s'observe encore lorsqu'on remplace brusquement une lumière faible par une plus forte. Il faut un certain temps pour amorcer le jeu des combinaisons. Au bout de quelques minutes d'attente seulement, l'action se régularise, le retrait du gaz devient propor-

tionnel à la durée de l'exposition, et peut dès lors mesurer le pouvoir chimique de la lumière qu'on emploie. On me dispensera d'énumérer les précautions de toute sorte que nos deux chimistes ont dû imaginer pour s'affranchir de toutes les causes d'erreur susceptibles de dénaturer les résultats de leurs expériences.

L'appareil qui vient d'être décrit représente déjà une balance d'une extrême sensibilité dans laquelle on pèse la force chimique de la lumière par les quantités d'acide dont elle détermine la formation en une seconde. Toutefois, il nous reste à franchir un dernier pas. L'expérience, il est vrai, fait connaître la quantité de gaz qui s'est combinée; mais si la colonne de gaz traversée eût été plus épaisse, la route des rayons plus longue, ils auraient travaillé davantage, et nous aurions eu plus d'acide. Pour connaître leur puissance réelle, il faudrait les épuiser, les éteindre complétement en les faisant pénétrer dans une couche illimitée du milieu sensible. On conçoit que tout le monde n'a pas à sa disposition des tubes d'une longueur illimitée. Heureusement le calcul nous offre un moyen facile de nous affranchir de cette condition par trop onéreuse. Il suffit de déterminer l'absorption dans deux tubes de longueur différente pour en déduire celle qui s'observerait dans une couche indéfinie. C'est par cet artifice que MM. Bunsen et Roscoe sont parvenus à exprimer la puissance chimique réelle de différentes sources de lumière par la quantité d'acide chlorhydrique qu'elles produiraient en une minute, si les rayons se perdaient complétement dans une colonne illimitée de chlore et d'hydrogène. On peut se figurer l'acide étendu en une couche uniforme sur toute la surface insolée; dès lors c'est l'épaisseur de cette couche qui mesure le pouvoir chimique de la lumière examinée. Nous dirons que telle lumière produit 1 centimètre, telle autre 1 mètre d'acide chlorhydrique en une minute; MM. Bunsen et Roscoe appellent cette mesure le *mètre de lumière* (*lichtmeter*).

Au début de leurs expériences, nos deux chimistes ont eu l'occasion de constater plusieurs faits curieux. Ils ont observé à différentes époques l'absorption que le mélange normal de chlore et d'hydrogène exerçait sur la lumière diffuse d'un ciel sans nuages, et il s'est trouvé qu'elle variait avec l'heure de la journée et avec la saison. C'est une preuve que la composition de la lumière diffuse est sujette à des variations notables; on devait s'y attendre en songeant aux changemens d'intensité que peut offrir, d'après Saussure, le bleu du ciel par un temps parfaitement serein. Ces variations affectent les rayons chimiques; par conséquent, s'il nous était donné de discerner ces rayons par des impressions analogues aux couleurs des rayons visibles, nous les verrions pendant le cours d'une journée passer par une foule de nuances successives : il y aurait une aurore chimique le matin et un crépuscule chimique le soir. L'indépendance des variations diurnes des rayons lumineux et des rayons chimiques est d'ailleurs confirmée par deux faits bien connus des photographes : l'intensité optique de la lumière, dé-

terminée au photomètre, ne fait nullement prévoir le temps de pose qui sera nécessaire pour obtenir une belle épreuve, et on évite volontiers d'opérer le soir quand même il ferait plus clair le soir que le matin. On voit qu'il s'ouvre ici un vaste champ de recherches dont l'exploration est à peine commencée.

Après avoir étudié leur instrument avec un soin minutieux, MM. Bunsen et Roscoe ont abordé le problème principal qui consistait à mesurer les effets chimiques du soleil et ceux d'un ciel sans nuages. Ces effets ont été exprimés par l'épaisseur d'une couche d'acide chlorhydrique qui se déposerait au fond d'une atmosphère fictive de chlore et d'hydrogène interposée sur le trajet des rayons lumineux. Par un temps serein, cette couche fictive augmente sans cesse à mesure que le soleil s'élève; l'apparition d'un nuage à l'horizon renforce l'effet du rayonnement céleste au lieu de l'amoindrir. Les moyennes profondeurs diurnes, mensuelles, annuelles, de cette mer imaginaire sont l'expression du *climat chimique*. C'est comme si on représentait le climat thermométrique par l'épaisseur variable d'une couche de glace que le rayonnement calorifique du soleil ferait fondre en une minute à la surface du sol. Sir John Herschel, M. Pouillet, M. Quételet et d'autres physiciens ont fait quelques déterminations de ce genre à l'aide d'instrumens spéciaux; mais ces observations sont restées isolées malgré l'intérêt qui s'y attache. On se borne à multiplier à tort et à travers les observations du thermomètre, qui fait connaître la température ou l'état d'équilibre calorifique de l'air, et c'est sur cette donnée qu'on raisonne lorsqu'on parle des rapports climatologiques des différens pays. Pour avoir des données strictement comparables dans les deux cas, il faudrait définir la *température chimique*, qui serait quelque chose d'analogue à la température thermométrique, un état particulier des substances sensibles exposées aux rayons solaires (1). C'est ce qui est encore à faire, comme d'un autre côté il reste encore à recueillir des observations régulières et suivies sur l'intensité de la radiation calorifique du soleil.

MM. Bunsen et Roscoe se sont d'abord appliqués à évaluer en mesure absolue l'effet chimique de la lumière diffuse. Le mesurer directement eût été chose difficile avec un appareil qui ferait explosion s'il était exposé au plein jour. Voici comment on s'est tiré d'affaire. On a mesuré directement l'illumination chimique d'une surface horizontale exposée à la lumière qui tombait du zénith; on obtenait ainsi l'*éclat chimique* du zénith. Ensuite on a comparé, au moyen d'un photomètre ordinaire, l'illumination due à la

(1) On pourrait voir une indication de la réalité d'un tel état des corps dans les faits curieux observés par M. Niepce de Saint-Victor, et qui nous obligent à admettre une activité persistante de la lumière. Une feuille de papier blanc ou un fragment de porcelaine qu'on a exposés au soleil acquièrent la propriété de réduire les sels d'argent comme le ferait la lumière. Les phénomènes de fluorescence et de phosphorescence rentrent également dans cet ordre de faits.

lumière zénithale avec celle que tout le ciel visible produit au centre d'une cloche percée d'une multitude de petits trous. Ce procédé laisse à désirer; toutefois il peut donner une idée approximative du pouvoir chimique de la lumière du ciel. Il va sans dire que pendant ces expériences on écartait avec soin les rayons directs du soleil.

Pour étudier les lois générales de la répartition du pouvoir chimique dans l'atmosphère, il faut nécessairement choisir des jours d'une sérénité parfaite. Ces jours sont rares sous nos latitudes, on n'en compte que neuf ou dix en moyenne dans une année; même à Rome, on n'en a guère que vingt et un par an, d'après le père Secchi. Il fallait donc guetter un de ces beaux jours si rares pour entreprendre les comparaisons dont nous avons parlé. Le 6 juin 1858 offrit enfin à nos deux chimistes l'occasion tant souhaitée de réaliser leurs projets. Avant l'aube, ils se transportèrent avec leur attirail d'instrumens au sommet du Gaisberg, petite montagne qui s'élève, près d'Heidelberg, à 372 mètres au-dessus de la mer et à une centaine de mètres au-dessus de l'eau du Neckar qui baigne le pied de cette colline boisée. Une tribune élevée de 40 mètres y domine les plus hauts arbres et commande un horizon libre de tous les côtés. Par une bonne brise venant de l'est, qui persista toute la journée, l'air avait ce jour-là une transparence si parfaite que la montagne du Hardt, qui est à plus de sept lieues, s'apercevait à l'œil nu avec une netteté assez grande pour qu'on pût en distinguer le relief principal. Depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir, on put prendre une série complète de mesures qui ont permis de déterminer l'activité chimique qu'une atmosphère pure exerce aux différentes heures du jour. Ainsi, au moment où le soleil touche à l'horizon, l'illumination chimique due à la voûte céleste équivaut à 30 centimètres d'acide chlorhydrique par minute. Cette quantité augmente à mesure que le soleil élève sa course. Vers l'époque des équinoxes et à l'heure de midi, on trouverait 4 mètres pour Paris et encore 2 mètres 30 pour l'île Melville, la terre la plus voisine du pôle. On peut se proposer de calculer la somme d'action qui est produite pendant la durée d'un jour entier. Cette somme équivaut, un jour d'équinoxe, à 1,174 mètres pour l'île Melville, à 2,128 mètres pour Paris, à 2,400 mètres au Caire. On suppose ici que l'air est parfaitement pur. Dès que le ciel commence à se voiler, l'activité chimique de la lumière atmosphérique subit des variations d'un caractère capricieux et irrégulier. Les nuages exercent une grande influence par la réverbération qu'ils produisent. Un léger voile de nuages blancs peut quadrupler l'action de la lumière diffuse, et la couche représentative d'acide monte alors avec une rapidité tumultueuse, comme une marée qui suit la course du nuage. D'un autre côté, les couches plus sombres de nuées d'orage et les brouillards épais absorbent une partie très notable du rayonnement chimique, et produisent un reflux subit dans la mer imaginaire. Ces résultats montrent que les nuages ne sont pas seulement des réservoirs d'humidité; ils règlent encore, par la réflexion et par

l'absorption qu'ils exercent selon les circonstances, la provision d'énergie chimique que la végétation reçoit du soleil, et qui n'est pas moins indispensable à l'économie vitale des plantes que l'humidité ou la chaleur du sol et de l'air.

Il restait à déterminer l'activité chimique des rayons solaires directs. A cet effet, on a fait tomber sur l'appareil insolateur non point ces rayons en totalité, mais seulement la fraction qui passait à travers un trou très fin percé dans une plaque de cuivre, fraction égale à un dix-millième du rayonnement total; on multipliait ensuite par 10,000 l'effet observé. L'expérience a montré que la force chimique du soleil augmente, comme sa chaleur, à mesure qu'il monte vers le zénith; c'est l'effet prévu de l'absorption atmosphérique, très forte près de l'horizon et de moins en moins sensible à mesure que les rayons deviennent moins obliques. Les lois de cette absorption se déduisent facilement des données expérimentales, et dès lors on peut calculer ce qu'elle serait au sommet des montagnes, où l'air est moins dense et plus diaphane que dans les plaines; enfin on peut déterminer l'intensité primitive des rayons chimiques, celle que nous observerions si l'atmosphère était supprimée. Voici quelques-uns des résultats auxquels on arrive par ce calcul. Prenons encore pour exemple un jour d'équinoxe, et cherchons l'intensité du soleil à midi. Nous trouverons qu'à l'île Melville il produit une illumination chimique directe égale à 40 centimètres d'acide chlorhydrique; à Reykiavik, en Islande, l'effet serait encore exprimé par $2^{m}3$, à Paris par $6^{m}56$; au Caire, il atteindrait $11^{m}7$. Si on compare les nombres relatifs à la lumière diffuse et au plein soleil, on arrive à ce résultat assez singulier que l'illumination chimique produite par la lumière du ciel l'emporte sur celle qui est due aux rayons directs tant que le soleil ne s'élève pas à plus de 30 degrés au-dessus de l'horizon. En calculant la somme d'action que le soleil exerce pendant une journée et en l'ajoutant à celle qui a été trouvée pour la lumière diffuse, on obtient l'effet total de la lumière du jour. Voici quelques chiffres : à l'île Melville, le soleil donne 132 mètres d'acide, le ciel 1,174, la somme est 1,306; à Paris, nous avons respectivement 2,082, 2,128 et 4,210 mètres, au Caire 2,400, 4,037, 6,437 mètres. Sous l'équateur, le soleil seul donnerait de 5 à 6 kilomètres d'acide par un jour d'équinoxe.

La force du soleil augmente sur les montagnes, où l'air, plus rare, absorbe moins de rayons. Au sommet de l'Hékla, un soleil élevé de 10 degrés produit une illumination chimique deux fois plus forte que celle que reçoit la côte au même moment. Sur la cime neigeuse du Gaurisankar, à 9,000 mètres au-dessus de la mer, le même soleil équivaut à 7 mètres d'acide chlorhydrique; c'est dix fois ce qu'il vaut au sommet de l'Hékla. A l'époque où il darde ses rayons presque d'aplomb sur le parallèle de l'Himalaya, l'énergie chimique du soleil est de moitié plus grande sur les plateaux tibétains, accessibles à la culture du blé, que dans les plaines basses de l'Inde. La différence augmente pour un soleil moins élevé; lorsqu'il est à

mi-chemin entre le zénith et l'horizon, l'illumination des plateaux est déjà double de celle des bas-fonds.

L'expérience confirme ces déductions théoriques. Les voyageurs sont unanimes pour vanter l'admirable transparence de l'air sur les hautes montagnes. La célèbre expédition de Ténériffe, entreprise en 1856 par une commission scientifique de l'Association britannique, a également contribué à faire apprécier cette supériorité des stations élevées. On avait transporté des télescopes au sommet du cône volcanique de Ténériffe, qui domine la mer de 3,700 mètres. Jamais on n'avait encore vu les astres avec des contours aussi nettement définis. Les épreuves photographiques que l'on prenait des hauteurs voisines montraient incomparablement plus de détails lorsqu'elles étaient obtenues au sommet du pic que lorsque le point de vue avait été choisi dans la plaine. En regardant à la loupe une de ces épreuves, on a constaté par exemple qu'un versant de montagne éloigné de 7 kilomètres avait été reproduit avec des détails d'une telle finesse qu'on y distinguait les pierres et les buissons. Sur le plateau de Quito, dont l'altitude approche de 3,000 mètres, Alexandre de Humboldt aperçut un jour à l'œil nu un petit point blanc qui semblait cheminer le long d'un mur de basalte noir; s'étant armé d'une lunette d'approche, il constata que le point blanc n'était autre chose que son ami Bonpland, enveloppé dans un manteau de voyage de couleur claire; la distance était de 30 kilomètres. Ces exemples prouvent combien l'air devient plus transparent et la lumière plus intense à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Les botanistes qui ont étudié la flore des montagnes se sont étonnés quelquefois de rencontrer certaines plantes à une hauteur d'où l'abaissement de la température semblait les exclure. Cette persistance d'une végétation frileuse dans les régions élevées s'explique probablement par le surcroît de lumière qu'elle y reçoit : la lumière répare jusqu'à un certain point le tort que le froid peut faire à la végétation. Si la vigne recherche le soleil, ce n'est point assurément à cause de la chaleur seule, mais c'est encore, et peut-être surtout, à cause de la lumière; c'est la lumière qui dore les grappes et y élabore les principes sucrés.

La force primitive des rayons solaires, avant qu'ils arrivent aux limites de l'atmosphère, se représente par 35 mètres d'acide chlorhydrique par minute. Il s'ensuit que la somme totale de lumière que la terre reçoit du soleil dans l'année représente une force chimique suffisante pour faire naître un océan d'acide chlorhydrique couvrant toute la surface du globe et ayant une profondeur de 4,640 kilomètres, égale au tiers du diamètre de la terre. M. Pouillet a trouvé que la chaleur solaire, si elle traversait librement notre atmosphère, ferait fondre en une minute une épaisseur de glace égale à un cinquième de millimètre, et dans l'année une croûte de glace de 31 mètres enveloppant toute la terre.

Si on considère maintenant que nous sommes à 15 millions de myriamètres du soleil, et que, vue de cet astre, la terre ne paraîtrait que comme un

simple point brillant dans le ciel, on conçoit que la part qui nous est faite dans le budget du soleil ne représente qu'une minime fraction de ce qui est dissipé dans l'espace. Un calcul très simple peut faire reconnaître en effet que la lumière que cet astre prodigue lance dans l'univers en une seule minute pourrait déterminer la formation, par voie de combinaison chimique, de 10 trillions de myriamètres cubes d'acide chlorhydrique. Le rayonnement calorifique, estimé de la même manière, représente une chaleur qui ferait fondre par minute 60 millions de myriamètres cubes de glace. On peut calculer de la même manière la chaleur et la force chimique que le soleil dispense aux différentes planètes; on reconnaît alors que, sur les corps placés aux confins de notre système, toute vie organique semblable à celle qui anime la terre serait impossible.

Tout en poursuivant ces recherches d'un ordre élevé, MM. Bunsen et Roscoe ont trouvé moyen de faire une découverte industrielle : ils ont constaté l'énorme pouvoir photochimique du fil de magnésium brûlant à l'air libre. Cette découverte n'a pas été perdue pour nos photographes, qui ont trouvé dans la lumière uniforme et tranquille des lampes au magnésium un moyen économique de remplacer la lumière électrique.

III.

Les méthodes d'observation que je viens d'exposer peuvent conduire à des résultats très exacts; elles ont fourni les premières données de la climatologie photochimique. Pour la pratique journalière des météorologistes, ces procédés seraient trop compliqués et trop délicats. Là, il faut pouvoir opérer promptement, avec des appareils toujours prêts à fonctionner, par un ciel quelconque, malgré brouillards et nuages. En conséquence MM. Bunsen et Roscoe ont dû chercher un moyen plus commode et surtout plus expédìtif que celui qui est fondé sur les propriétés du mélange de chlore et d'hydrogène. Ils l'ont trouvé dans l'emploi du papier sensibilisé par le chlorure d'argent. Plusieurs physiciens avaient déjà songé à ce moyen : le principe était connu et pour ainsi dire dans le domaine public; mais ici encore que de difficultés à vaincre et de doutes à lever avant qu'il fût possible de créer un procédé de mesure susceptible de fournir des résultats dignes de confiance! Il fallait, avant tout, savoir quel rapport existe entre l'intensité d'une lumière et la teinte plus ou moins foncée de l'épreuve photographique. Comment faire pour exprimer en chiffres les dégradations par lesquelles on passe du noir au blanc? Comment s'assurer que le papier chloruré a toujours la même sensibilité et qu'il prend toujours la même teinte dans la même lumière? Il serait fatigant pour le lecteur de nous suivre dans les détails des travaux préliminaires par lesquels ces difficultés ont été successivement vaincues ou éludées. Nous nous bornerons à expliquer en quelques mots le principe sur lequel repose le procédé définitivement adopté par les deux chimistes.

L'expérience a prouvé que le temps d'exposition nécessaire pour obtenir une teinte déterminée est toujours en raison inverse de l'intensité de la lumière dont on fait usage. On obtient le même résultat en faisant agir une lumière d'intensité donnée pendant deux secondes, que lorsqu'on emploie pendant une seconde seulement une lumière d'intensité double. La valeur d'une teinte est dès lors donnée par la quantité totale de lumière qui a été versée sur un papier photographique de sensibilité normale; elle est égale au produit de l'intensité lumineuse par le temps d'exposition.

Voici le parti qu'on peut tirer de cette définition. On commence par se procurer une série d'échantillons de teintes d'une valeur connue en notant les temps nécessaires pour obtenir ces teintes avec une lumière dont on a déterminé l'intensité lumineuse par un moyen quelconque; ensuite on fixe ces échantillons d'une manière inaltérable et on les conserve pour s'en servir dans l'occasion. Il est évident qu'on obtient de cette façon une collection de nuances types dont la valeur peut s'exprimer en chiffres, puisqu'elle est égale, pour chaque épreuve, au produit du temps d'exposition par l'intensité connue de la source de lumière dont on a fait usage. La vigueur d'une épreuve qui sera restée exposée pendant 12 secondes à une lumière d'intensité égale à 3, s'exprimera par le produit 36: le même nombre représentera la valeur d'une teinte obtenue en 9 secondes avec une lumière d'intensité 4, puisque le produit de 4 par 9 est aussi 36. S'agit-il maintenant de déterminer l'intensité d'une autre lumière: on la fait agir, pendant un temps qu'on mesure, sur une feuille de papier normal, et on cherche parmi les échantillons types celui qui offre la même teinte que l'épreuve qu'on vient d'obtenir. Ayant ainsi déterminé, par une simple comparaison, la valeur de cette épreuve, on n'a plus qu'à la diviser par le temps d'exposition observé; le quotient sera l'intensité de la lumière employée. Supposons que l'épreuve offre la teinte exprimée par le nombre 36, et qu'elle ait été obtenue en 12 secondes; l'intensité cherchée sera 3, puisque le produit de 3 par 12 est égal à 36, valeur de la teinte obtenue.

Ce principe très simple est la base du procédé inauguré par MM. Bunsen et Roscoe. Pour avoir une gamme d'échantillons régulièrement dégradés du noir au blanc, ils exposent une bande de papier sensibilisé sous un écran mobile qui se retire peu à peu de manière à découvrir successivement toute la longueur de la bande; une division tracée en marge fait connaître le temps d'exposition qui correspond à chaque point de cette échelle. L'épreuve ainsi préparée représente une infinité d'échantillons; mais pour la conserver il faut la fixer par l'hyposulfite de soude. C'est là un inconvénient sérieux, car la fixation la fait changer de ton; en outre toutes les épreuves pâlissent d'abord beaucoup et n'acquièrent qu'au bout de six à huit semaines une stabilité relativement parfaite. Il faut donc traiter ces épreuves comme le vin nouveau : les laisser vieillir; puis, quand elles ne changent plus, les graduer par comparaison avec une épreuve fraîchement préparée dont on transporte la graduation sur les échantillons fixés

en cherchant les points qui offrent des teintes égales Pour se rendre compte des variations que subissent les épreuves, MM. Bunsen et Roscoe se servent d'une couleur inaltérable qu'ils ont trouvée dans un mélange de mille parties de blanc de zinc avec une partie de noir de fumée; une épreuve qui ne pâlit plus offre cette nuance toujours au même point de la graduation. La condition la plus difficile à réaliser était la préparation d'un papier normal de sensibilité toujours égale; après bien des essais et de longues recherches, MM. Bunsen et Roscoe sont cependant parvenus à remplir cette condition essentielle.

Les observations de photométrie météorologique se réduisent maintenant à exposer à la lumière une feuille de papier normal pendant un nombre de secondes comptées à la montre. On compare ensuite, dans une chambre éclairée par une flamme de soude, qui n'agit pas sur le papier sensible, l'épreuve obtenue avec l'épreuve étalon, afin de connaître la valeur de la teinte qui s'est produite. En divisant cette valeur par le temps d'exposition, on a l'intensité de la lumière qu'il s'agissait de déterminer. M. Roscoe a fait, par ce procédé, de longues séries d'observations sur le toit du collége Owen, à Manchester. De 1865 à 1866, M. Baker a déterminé de la même manière l'activité chimique de l'atmosphère à l'Observatoire de Kew, près Londres; M. Thorpe s'est rendu tout exprès au Brésil pour faire quelques observations à Para, sur l'Amazone; M. Baxendell a obtenu une série d'observations à Cheetham-Hill, près Manchester, et M. Wolkoff au sommet du Kœnigstuhl, près Heidelberg. La comparaison des résultats obtenus par ces différens observateurs conduit déjà à quelques conclusions intéressantes.

A Manchester, l'activité chimique relative de la lumière diffuse a été trouvée en général assez faible. Cela vient sans doute de l'atmosphère brumeuse du Lancashire, atmosphère dont le pouvoir absorbant est encore augmenté par la fumée dont la chargent d'innombrables fabriques. L'action varie quelquefois brusquement d'un jour à l'autre et même dans l'espace d'une seule heure, sans qu'il se manifeste un changement correspondant dans la clarté du jour; il est permis de voir là l'effet de vapeurs imperceptibles à l'œil, car les observations horaires prouvent qu'une brume légère et à peine visible exerce déjà une très forte absorption sur les rayons chimiques (1). Dans la grande majorité des cas, l'action chimique de l'atmosphère paraît suivre une marche concordante avec l'état des nuages qui passent au-devant du disque solaire.

Cet effet spécial des vapeurs aqueuses ou des vésicules d'eau liquide explique aussi les variations surprenantes que l'activité chimique de la lumière du jour éprouve dans les contrées tropicales. Les photographes s'en plaignent souvent : à Mexico par exemple, il faut parfois prolonger

(1) Ce fait est confirmé par les observations de M. Janssen, qui a trouvé que la vapeur d'eau est très transparente pour les rayons rouges et jaunes, mais qu'elle l'est très peu pour la lumière violette; elle est rouge par transmission, bleue ou violette par réflexion.

très longtemps la pose à une heure de la journée où la même opération réussit parfaitement sous nos latitudes boréales. Les mesures de M. Thorpe prouvent cependant que le soleil a réellement une force chimique très supérieure à celle du soleil qui éclaire nos climats; mais les pluies diluviennes qui inondent ces contrées pendant une partie de l'année ont pour effet d'affaiblir les rayons chimiques dans une proportion très considérable. Pendant les averses causées par les nuées d'orage qui se déchargent sur le pays, l'activité chimique du ciel tombe à zéro; elle remonte et reprend une valeur normale dès que l'orage s'est dissipé. Sous nos climats, les variations de l'intensité chimique de la lumière sont surtout sensibles d'une saison à l'autre; depuis le mois de décembre jusqu'au mois de juin, les nombres observés varient dans le rapport de 1 à 20. Tout confirme d'ailleurs ce que nous avons dit de l'indépendance des intensités optique et chimique de la lumière. Très souvent, quand le soleil est bas, l'activité chimique des rayons qu'il nous envoie directement est tout à fait nulle, et l'effet chimique de la lumière totale du jour ne varie pas d'une manière appréciable lorsqu'on écarte le soleil par un écran, et cependant les objets qu'il éclaire projettent une ombre très noire, preuve évidente de l'éclat optique des rayons directs.

En exécutant les travaux que je viens d'analyser très sommairement, MM. Bunsen et Roscoe ont ouvert des voies nouvelles à la météorologie. A ce point de vue, leur mérite ne peut être contesté; mais il ne faudrait pas croire que les résultats obtenus par ces deux habiles expérimentateurs renferment déjà, même implicitement, la solution de toutes les questions pratiques. En effet, ces résultats ne nous donnent encore qu'une première idée assez vague des variations que la force chimique de la lumière céleste éprouve dans le cours d'une journée, de saison en saison et d'un lieu à l'autre. L'atmosphère n'agit point de la même façon sur toutes les couleurs du spectre; des rayons d'une coloration chimique différente éprouvant des absorptions très inégales, la répartition des rayons verts, des rayons violets, des rayons gris-lavande ne sera jamais la même à différens momens, et l'intensité relative de ces radiations changera sans cesse avec les circonstances locales. L'humidité de l'air et les poussières invisibles entraînées par les vents doivent exercer sur ces changemens une influence prépondérante. Si on réfléchit à toutes ces circonstance, on comprend qu'il sera nécessaire de faire des recherches relatives aux rayons de telle ou telle espèce avant de pouvoir appliquer ces résultats généraux à des questions pratiques, car les rayons qu'il faut considérer dans les différens cas d'actions chimiques sont loin d'être les mêmes. La liquéfaction du mélange explosif de chlore et d'hydrogène est déterminée principalement par les rayons de l'extrémité violette du spectre, ainsi qu'il résulte d'observations spéciales que MM. Bunsen et Roscoe ont entreprises à ce sujet; c'est donc l'intensité variable de cette espèce de rayons chimiques qu'ils ont mesurée dans leurs premières recherches. Le chlorure d'argent et en

général les sels d'argent employés en photographie noircissent d'abord sous l'influence des rayons violets, mais les rayons orangés continuent et achèvent l'œuvre commencée par les rayons violets. C'est l'effet combiné de ces deux sortes de rayons que l'on mesure par le procédé photographique. D'autres substances sensibles se colorent sous l'influence d'autres rayons : le bichromate de potasse est spécialement impressionné par les rayons verts et bleus; la résine de gaïac s'oxyde et bleuit par l'action des rayons gris-lavande, mais les rayons jaunes et verts désoxydent et blanchissent le gaïac bleu.

Ces exemples suffiront pour montrer que l'action de la lumière sur les substances impressionnables est bien plus complexe qu'elle ne semble l'être à première vue. Enfin, en ce qui concerne l'influence des différens rayons sur les plantes, les opinions sont extrêmement partagées, et les résultats obtenus par divers expérimentateurs offrent de telles contradictions qu'il est difficile d'y faire un choix. Les expériences de M. Draper sont peut-être les mieux faites. Il remplissait d'eau chargée d'acide carbonique sept tubes de verre qu'il plaçait dans les différentes régions d'un spectre solaire après avoir introduit dans chacun une feuille de graminée longue et étroite. Au bout d'un certain temps, il mesurait l'oxygène dégagé dans ces tubes; dans le jaune verdâtre, il en recueillit 36 centimètres cubes, dans l'orangé 20, dans les autres parties du spectre rien. De ces recherches et d'autres analogues, le chimiste américain a cru pouvoir conclure que ce sont les rayons compris entre l'orangé et le vert, c'est-à-dire les rayons les plus lumineux, qui déterminent plus spécialement la réduction de l'acide carbonique par la matière verte des feuilles.

Les expériences de M. Stokes ont prouvé, d'un autre côté, qu'une solution de chlorophylle absorbe de préférence les mêmes rayons, et tout porte à croire que la chlorophylle se comporte comme les feuilles elles-mêmes; mais il faut rappeler ici que d'autres physiciens, M. Hunt par exemple, attribuent aux rayons bleus une influence bienfaisante sur la germination et le développement des jeunes plantes, qui s'étioleraient au contraire sous l'influence des rayons jaunes et verts; ces résultats ont été obtenus dans des serres couvertes de verres de couleur. En résumé, la question a encore besoin d'être éclaircie par des expériences plus nombreuses et plus décisives, qui feraient connaître avec certitude l'influence plus ou moins favorable que les rayons de différentes couleurs exercent sur l'évolution de la vie organique dans les plantes. Il faudrait déterminer d'une manière précise l'action qu'ils ont sur la germination, celle qu'ils exercent sur la respiration des feuilles en favorisant la réduction de l'acide carbonique fourni par l'atmosphère, celle par laquelle ils interviennent dans l'absorption de l'eau que les végétaux tirent de l'air et du sol, enfin la manière dont les rayons lumineux contribuent à la coloration des parties vertes du végétal et à la maturation des fruits. M. Niepce de Saint-Victor a vu se changer en sucre de l'amidon en suspension dans de l'eau mêlée d'un peu d'azotate

d'urane, quand cette eau était exposée au soleil. Cette expérience contient peut-être déjà la clé des phénomènes de la maturation, qui reposent sur la formation de sucre dans les fruits.

S'il était démontré que la vie des plantes dépend plus spécialement des rayons les plus lumineux, il faudrait comprendre dans les recherches de météorologie une application régulière et suivie des procédés photométriques ordinaires, par lesquels on observe l'éclat de la lumière visible. Nous ne possédons que très peu de données expérimentales qui se rapportent à ce sujet : quelques déterminations de Bouguer relatives à l'absorption des rayons solaires dans l'atmosphère terrestre; les observations que Saussure a faites sur la transparence de l'air en mesurant les distances auxquelles des disques noirs sur fond blanc cessaient d'être visibles; celles qui ont été faites au moyen du *cyanomètre* sur la couleur bleue du ciel par Saussure lui-même, qui est l'auteur du procédé, par Humboldt et par d'autres voyageurs; enfin un petit nombre d'autres données isolées qui ne conduisent encore à aucune conclusion générale sur le régime de la lumière considérée comme élément climatologique. Il y a là une nouvelle branche de la météorologie à fonder, un vaste ensemble de faits à étudier et peut-être des applications très importantes à recueillir que nous n'avons pu que faire entrevoir. Quand la photométrie nous aura fait connaître le climat chimique des différentes zones et les circonstances qui en déterminent les modifications locales, nous finirons par nous expliquer bien des anomalies apparentes de la végétation et peut-être aussi de la vie animale. La température, l'humidité, les vents, ne suffisent pas pour rendre compte de tout ce que l'expérience enseigne au cultivateur, souvent à ses dépens; il est presque certain que l'étude suivie des variations de la lumière céleste contribuerait beaucoup à éclaircir certaines énigmes de la chimie agricole. Pourquoi, des engrais parfaitement combinés donnent-ils parfois des résultats si imprévus? Pourquoi le même régime ne convient-il pas aux mêmes plantes sous deux climats en apparence tout semblables? Il serait prématuré de vouloir, à l'heure qu'il est, appliquer les données encore si rudimentaires de la climatologie chimique à la solution de questions très spéciales; mais tout porte à croire que c'est dans cette voie qu'il faudra la chercher. Dans le midi, les cultivateurs aiment à dire : Tant vaut l'eau, tant vaut la terre; peut-être qu'un jour on dira : Tant vaut la lumière, tant vaut l'herbe. Le photomètre pourrait devenir un instrument populaire, un instrument bourgeois, comme le thermomètre, le baromètre, ou la montre de poche, qui à l'origine n'étaient aussi accessibles qu'aux initiés. C'est ainsi que chaque jour des voies nouvelles s'ouvrent aux pionniers du progrès, que des horizons plus étendus se découvrent à mesure que la science nous procure des points de vue plus élevés; mais plus on avance, et plus la route qui reste à parcourir semble s'allonger, et le but fuir devant nous.

R. Radau.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1866.

Les vacances finissent, et la saison laborieuse de la politique va commencer. On n'attend point de nous que nous attachions une grande importance aux bruits qui avaient devancé le retour de l'empereur à Paris et qui étaient relatifs à des modifications ministérielles. Les conjectures vagues qui ont été mises en l'air à cette occasion ont été promptement dissipées, et n'ont pu fournir un épisode substantiel à notre vie politique. On parlait de projets d'emprunts et d'une impulsion nouvelle à donner aux travaux publics. On appelait cela une diversion. Il faut convenir qu'il y a d'étranges têtes dans notre pays; nous possédons des Sangrados financiers toujours prêts à conseiller des emprunts d'un milliard comme des saignées bienfaisantes. Ils sont flanqués de curieux hygiénistes qui ont placé la maçonnerie en tête des diversions politiques convenables aux peuples qui ont des vapeurs. L'emprunt et la bâtisse, l'argent à gaspiller et les moellons à remuer, voilà le régime auquel ces hommes d'ordre et d'imagination ne nous trouveraient point indignes d'être soumis à perpétuité. Ils n'ont point été encore capables de découvrir que la première diversion réclamée par la santé de la France est celle qu'on pourrait apporter à l'accroissement continu du grand-livre, aux dépenses irréfléchies et stériles et à la manie du plâtras. Ils ne se doutent point que la grande distraction dont la France a besoin est une distraction morale. Ils en ont été cette fois pour leurs frais d'utopie. Il paraît qu'une centaine de millions pourront être affectés aux travaux publics, dans le prochain budget, sur les ressources régulières, et qu'un emprunt en temps de paix ne nous est pas encore nécessaire.

Il était surtout un ministre dont on regardait la retraite comme possible. Nous voulons parler du ministre de la guerre. On alléguait l'âge du maréchal Randon, qui lui donnait des droits au repos, son philosophique détachement des grandeurs et cette œuvre de la réorganisation de l'armée

française, à laquelle il faut mettre une main prompte et vigoureuse; mais les instigateurs et les prophètes de suicides ministériels n'ont pas compris que la perspective de la réforme de l'armée devait au contraire retenir le vaillant et digne maréchal au service. Partir quand les principes et les intérêts des institutions militaires de la France vont être mis en question, ce serait s'en aller la veille d'une bataille. Pour un brave Crillon, ce serait le cas de se pendre. Nous ne sommes point surpris qu'en une telle occasion le maréchal Randon ait écarté ou ajourné, s'il l'avait eue en effet, la pensée de la retraite.

Au moment où les plus hautes autorités administratives et militaires du pays se réunissent en une commission imposante pour étudier la situation de l'armée française et les extensions et l'affermissement qu'il convient de donner à nos forces militaires, nous n'aurons point la présomption d'émettre sur cette grave matière des aperçus hasardeux. Il nous semble pourtant qu'en dehors des opinions qui ne peuvent être autorisées que par des connaissances techniques et pratiques, il est des idées générales que les incompétens, au nombre desquels nous nous rangeons, ont le droit de rappeler avant l'ouverture de cet important débat. D'abord, quant à la nécessité de la réorganisation militaire, elle doit saisir tous les esprits. Il s'agit ici d'une question de relation de forces simple, nette, inflexible comme un rapport mathématique, comme une loi de la dynamique qui régit les choses matérielles. Il s'agit du rapport existant entre les forces de guerre de l'Allemagne prussianisée et celles de la France. Il n'y a à mêler à ce problème d'équilibre militaire aucune préoccupation, aucun caprice d'humeur belliqueuse, aucune pensée d'hostilité de peuple à peuple. Quand l'Allemagne prussienne, comme nous voulons l'espérer et le croire, serait destinée à n'être pour la France qu'une pacifique émule et une bienveillante alliée, pour un peuple comme la France il n'y aurait de dignité et de sécurité dans une semblable amitié qu'à la condition que l'égalité fût librement maintenue entre les forces des deux nations. Or pour le moment, s'il est une chose manifeste, s'il est une chose qui parle avec éclat au patriotisme et à la prudence de la nation française, c'est qu'au point de vue de la disponibilité des forces militaires organisées, l'Allemagne prussienne a sur nous une avance énorme. Nous avons vu par la guerre de cette année que l'ancienne Prusse pouvait mettre sur pied, pour donner un coup de collier décisif, huit corps d'armée représentant 700,000 hommes. Nous annoncions, il y a quinze jours, que la Prusse, avec ses nouvelles annexions et la confédération du nord, allait ajouter trois corps d'armée, c'est-à-dire plus de 200,000 hommes à cette permanente disponibilité de forces défensives ou agressives. Ce que nous annoncions il y a deux semaines comme une probabilité est aujourd'hui un fait, tant les Prussiens vont vite en besogne; le gouvernement prussien décrète la formation des trois nouveaux corps d'armée, tandis que nous n'en sommes encore qu'à la nomination

d'une commission. Le problème que nous avons à résoudre est donc posé en termes précis et indiscutables par la nouvelle situation militaire qui existe en Allemagne; il faut que la France se constitue pour le cas de guerre une force disponible d'un million d'hommes. Nous indiquions cette conclusion dès le lendemain de la bataille de Kœniggrætz, et cette conclusion, ce sont aujourd'hui les faits qui l'établissent, plus rapides encore que nous ne l'avions prévu.

Voilà pour les caractères de nécessité et d'urgence qui doivent frapper tout le monde dans l'œuvre que nous avons à entreprendre. Cette nécessité justifie bien la haute commission d'étude annoncée par *le Moniteur*. La mission de ce comité est de concevoir et de proposer à la France le système d'une armée qui pourrait fournir en cas de guerre un million de combattans efficaces. Dire ce que doit être ce système, voilà ce qui de notre part serait présomptueux et prématuré; mais tout le monde est en mesure d'apprécier dès à présent la nature des sentimens et la vertu des principes avec lesquels il faut que cette patriotique étude soit abordée. Évidemment dans la préparation d'un plan d'où vont dépendre la sécurité et la puissance de la France, il faut se mettre en garde contre toutes les chances possibles d'erreur. C'est une de ces circonstances où le patriotisme doit s'épurer et s'élever à la délicatesse et à la hauteur du sentiment religieux. C'est dans ces occasions que, selon le grand et positif langage de Bossuet, il ne faut laisser rien à la fortune de ce qu'on peut lui ôter par conseil et par prévoyance. L'histoire ancienne et récente nous enseigne que l'issue d'une journée de bataille peut décider pour des siècles de la destinée d'un peuple et d'une civilisation; les faits contemporains nous montrent que les guerres ne peuvent plus être que le choc rapide des forces accumulées et condensées des nations, et doivent prononcer d'un seul coup l'arrêt fatal. Jamais la portée des moindres fautes dans les conceptions militaires n'a donc été plus grave qu'à notre époque; jamais les erreurs provenant de l'ignorance, des préjugés, des prétentions personnelles, des frivolités vaniteuses, n'ont été exposées à être suivies de conséquences plus funestes; jamais donc hommes d'état et généraux n'ont dû approcher d'une délibération sous une obligation de devoir public plus étroite, plus exclusive, plus impérieuse, que celle qui s'impose aux membres de la commission nommée pour préparer la réforme de l'armée française.

Pénétrés de l'importance de ce devoir, nous sommes convaincus que la commission ne s'arrêtera point à quelque solution approximative et sommaire de la question qui lui est proposée. On ne peut ici céder à ces mouvemens de légèreté malheureusement trop familiers à notre caractère national : on ne peut pas se contenter d'à peu près et d'apparences, il faut aller au fond des choses. Par exemple, il sera indispensable d'examiner sérieusement l'influence exercée par la loi de dotation sur l'état présent de notre armée. Il faudra étudier les effets du système de recrutement, d'exoné-

ration, et les conditions de notre réserve actuelle. Les statistiques les plus minutieuses devront, sur ces divers points, être attentivement recherchées. Le premier caractère d'une armée vraiment nationale doit être de représenter fidèlement les conditions diverses de la nation. Il serait curieux de connaître quelle est, au point de vue du recrutement, la composition actuelle de nos régimens, dans quelle proportion s'y trouvent les appelés par rapport à ceux qui servent pour la prime, qu'ils soient rengagés, engagés après libération, ou remplaçans; il faudrait savoir la provenance des cadres si importans des sous-officiers, en quel nombre les rengagés y figurent. Beaucoup d'excellens officiers pensent que le caractère de l'armée a souffert du système de recrutement qui s'est établi à la suite de la loi de dotation; ils voient avec peine les progrès de l'exonération, rendus si faciles par les sociétés d'assurance; ils regrettent l'éloignement croissant des jeunes hommes des classes aisées pour l'état militaire; ils déplorent le découragement qu'inspire aux vocations désintéressées l'obstruction créée par les sous-officiers rengagés dans les cadres inférieurs; ils critiquent l'esprit nouveau de bien-être calculateur et bourgeois qui s'est introduit dans ces cadres avec les primes; ils soutiennent que l'armée actuelle traîne avec elle trop de vieux soldats et de grognards. Des états détaillés, tels que ceux que nous réclamons, mettraient l'opinion à même de se prononcer sur ces critiques, et sont d'ailleurs des pièces qu'on ne peut se dispenser de produire au débat. Un côté de la question sur lequel il faudra s'arrêter aussi avec une attention profonde, c'est la valeur effective de notre système de réserve. Nos soldats de la réserve ne font en trois ans que cinq mois de services effectifs. Nous qui par ignorance avons si longtemps dédaigné les landwehrs prussiennes, et qui affections de n'y voir que des gardes nationales, pouvons-nous être sérieusement sûrs et fiers de nos réserves, à qui nous donnons une instruction militaire bien plus imparfaite? Les hommes de notre réserve possèdent, dit-on, très bien le maniement des armes et ont bon air les jours de parade; mais peuvent-ils contracter cette homogénéité avec les troupes permanentes qui est la condition de la force et de l'unité d'une armée? Enfin, pour arriver à former une armée d'un million d'hommes, est-il possible qu'on se contente d'opérer une addition nominale en prenant 400,000 hommes dans les gardes nationales mobilisables? Un placage de gardes nationaux à la suite ne constituerait pas une armée. Que notre état militaire se compose d'élémens divers, de séries successives, cela est naturel et raisonnable; mais il faudra que l'ensemble soit coordonné et solidaire, que les élémens se fondent en une harmonie de cadres, d'instruction, d'esprit et de caractère, et que, malgré les différences de circonstances et de degrés dans les obligations pratiques du service, tout s'absorbe dans l'unité du génie militaire français.

Les nécessités techniques de la nouvelle organisation conduiront les esprits les plus timides aux principes politiques qui dominent cette impor-

tante matière. Dès l'abord et à chaque pas, on rencontrera des questions politiques qu'il sera impossible d'éluder. Les tendances les mieux accusées de notre époque nous annoncent un rapprochement inévitable des élémens civils et des élémens militaires chez les peuples qui marchent aux premiers rangs de la civilisation. Partout où se manifeste la vigueur véritable, on voit le citoyen derrière le soldat, le devoir civique s'unir de plus près à la profession militaire. Les États-Unis viennent de nous donner l'exemple le plus grandiose de cette pénétration du civisme dans l'armée à travers la lutte intérieure qu'ils viennent de soutenir. En Angleterre, que sont ces volontaires dont nous avons eu la maladresse de provoquer la création spontanée, et qui pourraient aujourd'hui fournir 200,000 combattans, sinon des citoyens qui ont compris spontanément l'obligation patriotique du service militaire? La puissance de guerre de la Prusse provient tout entière d'une obligation semblable reconnue et acceptée par un peuple dont le patriotisme avait été blessé par les plus cruels revers. On est soldat en Prusse parce qu'on est citoyen, et les qualités militaires y sont l'effet immédiat de la vertu civique. Or nous avons beau en France entretenir par notre indifférence et notre inertie politique intérieure la magnifique ignorance où nous sommes de ce qui se passe chez les autres peuples; il ne dépend pas de nous d'arrêter le mouvement général des choses. Nous essayons en vain d'être immobiles, tout marche autour de nous. Quand des événemens décisifs viennent nous réveiller dans notre léthargie et nous apprendre ce qui se passe réellement, nous sommes bien forcés de regagner par un impétueux élan le terrain que nous avons perdu.

Nous apprenons aujourd'hui que nous avons besoin d'un million de soldats : nous sommes bien obligés d'apprendre aussi, à l'école des peuples qui se montrent capables de puissans efforts, à quel prix on s'assure ces garanties patriotiques. Pour être à la hauteur de ces grands sacrifices, il faut qu'une nation s'intéresse énergiquement à ses affaires publiques; pour prendre cet intérêt vivace à ses affaires, il faut qu'une nation ait la conscience qu'elle en gouverne elle-même ou qu'elle en domine la direction. Il faut que tous ses citoyens, par le sentiment qu'ils ont de pouvoir agir sur le gouvernement, aient le courage, prennent le goût, contractent l'habitude de discuter avec vigilance et assiduité les intérêts du pays. Pour obtenir d'un peuple la constitution d'une armée vraiment efficace d'un million d'hommes, il faut que ce peuple mette son cœur dans cette œuvre de patriotisme. Le moyen d'obtenir cet élan dans le sacrifice n'est point de marchander les garanties de la liberté et de la dignité des discussions, de laisser subsister les obstacles qui restreignent l'initiative de la représentation ordinaire du pays. Comme nous avons la conviction que chacun en cette circonstance fera son devoir, nous espérons que le gouvernement sera éclairé par les lumières qui vont jaillir de cette grande délibération, et comprendra qu'en demandant à la France des soldats il doit lui donner de

complets citoyens. Quant à nous, au surplus, nous ne redoutons point l'issue de cette épreuve, quelle qu'elle soit. Les mœurs politiques du pays n'en peuvent sortir que fortifiées; un peuple qui aurait fait l'avance des sacrifices militaires demandés par le patriotisme ne saurait tarder à reconquérir toutes les franchises politiques qui lui seraient nécessaires.

Les étrangers sont surpris que cette question de la réforme de nos institutions militaires n'ait point encore occupé dans la presse française la place qu'elle mérite. Quoiqu'il soit facile d'en discerner les causes quand on connaît les conditions où vit la presse chez nous, le fait est triste, nous n'en disconvenons point. La faute n'en doit point pourtant être imputée entièrement aux mœurs paresseuses de nos journaux. Dans les temps où régnait la liberté de la presse et où existait l'initiative parlementaire, les discussions publiques étaient souvent éclairées et relevées par des concours qui leur font aujourd'hui défaut. Un sentiment d'émulation parcourait alors toutes les classes qui prenaient part aux affaires politiques, et les esprits d'élite qui étaient employés au service de l'état apportaient souvent un contingent utile et brillant à la controverse. On n'a pas assez remarqué dans le temps, on voit bien aujourd'hui quel relief et quel lustre les fonctionnaires distingués tiraient du contact avec la liberté. Chacun pouvait être le volontaire et avoir le mérite et l'honneur de son idée, de son travail, de son talent. Les militaires n'étaient point étrangers à ce mouvement brillant et généreux. Qui ne se souvient, en s'étonnant du contraste présent, de la gracieuse fécondité avec laquelle naissaient alors dans l'administration et dans l'armée les jeunes et solides réputations? Des directeurs de ministères étaient des personnages dont les noms avaient un poids prodigieux auprès du public. Dans l'armée, des chefs de bataillon, des colonels étaient déjà célèbres, et, accoutumés de bonne heure aux caresses de l'opinion, marchaient avec plus d'ardeur aux positions élevées. La renommée depuis ce temps-là est devenue bien aveugle, bien sourde et bien muette. Nous avons perdu en grande partie cette camaraderie généreuse qui devrait unir l'opinion publique aux hommes qui méritent, au service de l'état, la faveur de la renommée. La différence de situation de la presse aux diverses époques explique ce contraste. La presse libre vivait en bons rapports avec les fonctionnaires distingués par leur talent, et ceux-ci, couverts par l'anonyme, se mêlaient volontiers aux débats des journaux, qu'ils élevaient et éclairaient à la fois. Nos jeunes officiers de l'armée d'Afrique, leur glorieux chef le maréchal Bugeaud en tête, prenaient lestement la plume. Si la question de la réforme de l'armée eût été posée alors, les brochures savantes, les vifs articles de journaux auraient plu de toutes parts depuis trois mois. L'opinion eût été avertie, instruite et remuée par des polémistes compétens lancés en tirailleurs. La même chose arriverait aujourd'hui en Angleterre, aux États-Unis, si un intérêt de cet ordre était en question parmi ces peuples. Nous ne possédons plus ce rayonnement, et ce

devrait être un sujet de souci pour des hommes dignes de gouverner la France. Il ne serait point impossible que le gouvernement fût amené à reconnaître un jour par la force des faits ce qu'il y a pour lui de dommageable dans la taciturnité et la stérilité de la presse française.

Les rumeurs qui avaient circulé sur une convocation anticipée des chambres sont aussi dénuées de fondement que les bruits de crise ministérielle. La prérogative de la discussion de l'adresse ne sera point retirée aux chambres, comme quelques-uns l'avaient prétendu. Nous ne sommes point partisans, nous l'avons dit dès le décret du 24 novembre, de la forme de discussion qui s'est introduite dans les usages parlementaires français à propos de la réponse des chambres au discours de la couronne. Mettre ainsi en tas au début de la session toutes les questions générales et les discuter pêle-mêle au hasard des paragraphes de l'adresse nous paraît un procédé illogique et contraire à l'esprit pratique des institutions représentatives. On accusait autrefois notre régime parlementaire d'être une servile copie des institutions anglaises. Les différences entre les deux régimes se présentaient en foule aux yeux de ceux qui connaissaient la constitution britannique. Une des plus frappantes était justement dans la façon dont l'adresse était traitée dans les deux pays. En Angleterre, point de commission nommée pour examiner le discours de la couronne, pas de discussion de paragraphes; l'adresse rédigée d'avance et proposée par un membre du parti ministériel, une simple conversation effleurant les points principaux de la harangue royale, le tout terminé par un vote de courtoisie et finissant dans la même soirée, voilà la conciliation pratique d'une vieille forme parlementaire avec l'intérêt de l'expédition des affaires publiques. En France, le long débat de l'adresse a été inventé par des gens qui ne se doutaient point du véritable esprit du gouvernement représentatif, ou qui voulaient faire prendre en dégoût le régime parlementaire. Cependant, puisque nos chambres ont peu d'autonomie politique, puisqu'elles n'ont ni le droit d'initiative, ni le droit d'interpellation, qui sont à l'usage de tous les membres du parlement anglais sans aucun assujétissement au vote préalable des majorités, puisque le champ du débat politique est exclusivement circonscrit chez nous à l'adresse et au budget, l'abrogation de cette coutume eût été fâcheuse. La présence au fauteuil de la présidence du corps législatif de M. le comte Walewski, qui a contre-signé le décret du 24 novembre, était une garantie contre les bruits qui attribuaient au gouvernement la pensée de restreindre les prérogatives parlementaires.

Le premier travail de notre nouveau ministre des affaires étrangères, M. de Moustiers, devait être naturellement un mouvement du personnel diplomatique, puisque son arrivée au ministère laissait vacant le poste de Constantinople. On assure que ce poste est destiné à M. Bourée. Il eût été difficile de faire un meilleur choix dans l'état où se trouve l'Orient. M. Bourée se distingua, dès l'année 1840, dans un consulat de Syrie; la

plus grande partie de sa carrière s'est passée depuis lors en Orient, et personne n'a fait plus complétement que lui cette éducation de politique levantine qui depuis un siècle et demi est regardée en France comme la meilleure école de diplomatie. L'ancien directeur politique, M. de Banneville, serait ambassadeur en Suisse, et aurait ainsi la récompense des années laborieuses qu'il vient de passer au ministère des affaires étrangères. Il aurait pour successeur à la direction politique M. Desprez, déjà sous-directeur, qui a été depuis douze ans un des collaboborateurs les plus assidus et les plus actifs de MM. Drouyn de Lhuys, Walewski et Thouvenel, et dont nos lecteurs n'ont certainement point oublié les remarquables travaux publiés autrefois dans la *Revue*. Notre ministre aux États-Unis, M. de Montholon, irait à la légation de Lisbonne. Il aurait pour successeur à Washington M. Berthémy, qui fut le chef du cabinet de M. Thouvenel, et qui fera certainement honneur à l'école où il fut élevé.

Nous venons de prononcer un nom, celui de M. Thouvenel, qui ne pourra plus être répété sans un serrement de cœur par ceux qu'il avait jugés dignes de son amitié. M. Thouvenel a été frappé par une mort prématurée. C'était un talent et un caractère de l'ordre le plus élevé. Nous ne croyons point que depuis longtemps on ait rencontré un homme qui se soit identifié en un si complet élan d'intelligence et de cœur avec ces devoirs et ces intérêts du patriotisme français que représente la vieille tradition de notre ministère des affaires étrangères. En lui, la fusion de l'homme et de la vocation était entière. On a mauvaise grâce, nous le savons, à évoquer à propos des contemporains le souvenir des anciennes figures historiques; mais, pour trouver une ressemblance à cette ardeur persévérante au travail, à cette vigilance et à cette perspicacité d'argumentation, à ce langage ferme et lucide, à cette puissance de pensée nourrie des grandeurs séculaires de la patrie et couverte d'une fière modestie, on songe involontairement aux révélations que nous ouvre sur un Lyonne ou un Torcy la lecture de ces dépêches où se préparèrent, dans un travail austère et secret, les grands actes de la politique française. Un caractère particulier à M. Thouvenel dans l'époque où nous vivons, c'est qu'il a dû exclusivement au mérite déployé dans l'exercice de ses fonctions les succès de sa carrière. Dans une époque aussi agitée que l'a été la nôtre, où il n'y a guère de célébrités politiques que celles qui ont été acquises dans les anciennes associations et les anciennes luttes de partis, on est généralement arrivé aux positions élevées par les accidens qui favorisaient la cause qu'on avait épousée. M. Thouvenel n'avait aucun de ces liens antérieurs; éloigné d'abord de la France par sa carrière, il n'appartenait qu'à sa profession et aux intérêts permanens du pays. Ce fut un bonheur pour lui; puisque le temps de l'action devait lui être si avarement mesuré, puisqu'il devait presser sa vie, il est heureux que son existence n'ait point été déconcertée par les vicissitudes de nos agitations intérieures, et qu'il lui ait été permis de payer sans retard et sans déviation à la France toute la somme des services qu'il était

capable de lui rendre. Le rédacteur des dépêches qui ont conduit la question d'Orient en 1853 et en 1854, le ministre qui a su, par son adresse et son énergie, soustraire honorablement la France aux engagemens du traité de Zurich ne sera point oublié dans notre histoire. L'unité de sa carrière, son élévation, uniquement due à la prééminence du talent déployé dans l'ordre des services professionnels seront aussi un noble et fortifiant exemple pour les hommes de cœur voués aux fonctions publiques, pour cette grande école de constans et modestes travailleurs sur lesquels la France à travers ses aventures doit toujours compter, et qui sont obligés de dominer comme des stoïciens les mouvemens de la fortune politique.

L'Autriche cherche en ce moment la vertu réparatrice que peut apporter aux désastres d'un empire l'avénement au pouvoir d'un homme de mérite. M. de Beust est décidément le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph. L'adoption politique de M. de Beust par l'empereur n'est point l'annonce que l'Autriche se résigne à la mise hors l'Allemagne que les événemens et la Prusse viennent de prononcer contre elle. Parmi les nombreux mérites de M. de Beust, le plus apparent est la connaissance ancienne et profonde qu'il a de cette chose essentiellement compliquée qui s'appelle l'Allemagne. La nomination de M. de Beust est considérée comme une garantie et vraisemblablement comme une espérance de meilleure fortune pour l'avenir par la population allemande des états héréditaires. Le sentiment de ces populations sera bien plus difficile encore que l'orgueil de la maison d'Autriche à concilier à l'idée d'un divorce irrévocable avec le corps germanique. Si les événemens apportent jamais à l'Autriche quelque chance de rentrer dans le concert germanique, personne à coup sûr n'est plus en état que M. de Beust d'en tirer profit. C'est aussi le péril pour l'Autriche que la présence de M. de Beust dans ses conseils ne perpétue en elle les préoccupations allemandes. Tel est le mauvais sort de cette puissance à quatre races : elle ne peut satisfaire une de ses nationalités sans donner aux autres des prétextes de mécontentement. En mettant M. Goluchowski à la tête de la Galicie, le cabinet de Vienne a fait certainement quelque chose d'agréable aux Polonais; mais il ne paraît point encore que les affaires de Hongrie se débrouillent, et il est certain, par le froid accueil qui a été fait à l'empereur à Prague, que les Tchèques de Bohême sont gravement désaffectionnés. A ceux qui objectent le danger que court la nomination de M. de Beust d'être considérée comme une provocation par la cour de Berlin, on répond à Vienne que les hommes politiques manquent en Autriche. Voilà donc à quoi aboutit cette association d'une aristocratie frivole et du jésuitisme à concordats si follement tentée par la cour de Vienne! On a tari la source des talens et des aptitudes politiques, et ce vaste empire en détresse ne sait plus trouver en lui-même les hommes capables de le gouverner. Si la gravité de la maladie est un attrait pour le talent du médecin, jamais homme n'aura eu une plus belle occasion de faire ses preuves que M. de Beust au chevet de l'Autriche.

La politique prussienne a posé un jalon fort éloigné entre l'Autriche et la Turquie en obtenant pour un prince de Hohenzollern l'hospodorat de Roumanie. Toutes les difficultés relatives à cet hospodorat sont aplanies à Constantinople. Dans la lettre vizirielle d'investiture, la Porte entendait reconnaître le prince comme hospodar de la Roumanie, « partie intégrante de l'empire ottoman. » Le prince ne voulait point de cette rédaction; à la fin, il y a consenti en proposant une addition que la Porte a acceptée. Le document viziriel, après les mots « partie intégrante de l'empire, » ajoute ceux-ci : « dans les termes du traité de Paris et de la convention de 1858. » On ne voit guère l'importance que peut avoir ce rappel des traités et des conventions européennes, qui fortifient, au lieu de les atténuer, les droits nominaux de la Porte. La dialectique prussienne, qui a d'étonnantes finesses, nous donnera peut-être dans quelques années le mot de l'énigme. Dans tous les cas, voilà une difficulté arrangée. Le prince de Roumanie a reçu du sultan le sabre à poignée de brillans, de par lequel il est hospodar. Le Grand-Turc a daigné ajouter au sabre le don du riche ceinturon qu'il portait lui-même. Cette implantation d'une influence prussienne en Roumanie, bien qu'elle n'ait aucune gravité actuelle, pourrait donner deux sortes d'avertissemens au petit nombre de ceux qui aiment à prévoir les choses de loin. En premier lieu, cela rappelle que, malgré son éloignement de Constantinople, la Prusse même au temps de Frédéric II s'est toujours très activement mêlée aux affaires politiques de Turquie, et qu'elle ne compte point aujourd'hui négliger cette tradition; en second lieu, cela devrait faire réfléchir les populations danubiennes, qui supportent avec répugnance la prépondérance de l'Autriche. C'est dans l'Autriche que ces populations voient aujourd'hui l'influence allemande, qu'elles repoussent. Quand la puissance autrichienne serait détruite, les races danubiennes n'en auraient point fini avec l'ascendant allemand; la Prusse, au nom de la grande Allemagne, saurait prendre la place laissée vide par l'Autriche. Si les choses en viennent là, les rives du Bas-Danube seront disputées entre les deux races russe et allemande. Il n'est peut-être point laissé un temps bien long aux races danubiennes pour assurer leur autonomie: elles n'y pourraient parvenir que par une union fédérative dont la puissance autrichienne serait le pivot; mais une telle combinaison est-elle possible? et y a-t-il une sagesse et une force humaine qui puissent mettre un ordre quelconque dans le fouillis des antagonismes orientaux?

Les nouvelles de Crète sont toujours contradictoires; on assure que les dépêches exactes ne sont point celles qui annoncent les succès des insurgés. Les puissances occidentales, tout en réclamant en faveur des chrétiens candiotes l'équité indulgente de la Porte, n'ont pas cru devoir encourager les idées et les sentimens qui ont inspiré le soulèvement. L'entreprise insurrectionnelle espère, par ses télégrammes optimistes, faire des recrues parmi les hommes d'aventure d'Europe. On comptait principalement sur ces milliers de volontaires garibaldiens débandés que la paix laisse sans

emploi. Candie a longtemps été une possession de Venise. Voilà Venise délivrée; n'était-il pas naturel de voir les imaginations et les passions aventureuses en Italie reprendre leur antique essor vers les murs de l'archipel? Qu'il en arrive ainsi un jour, personne n'en devra être surpris : le peuple italien a un grand rôle à jouer dans les affaires d'Orient; il les a sous la main. La géographie, le commerce, les souvenirs du passé l'y appellent; mais l'heure politique de la dernière croisade n'a point encore sonné. Pour le moment le gouvernement italien est l'allié des puissances occidentales, et pas plus qu'elles n'est intéressé à fomenter l'agitation des chrétiens du Levant. L'Italie a d'ailleurs le droit et le devoir de se reposer. Des épisodes heureux se succèdent pour elle depuis la paix. L'incorporation de la Vénétie, le plébiscite, ont été pour l'aimable population du Vénitien l'occasion de toute sorte de manifestations gracieuses et touchantes. Le clergé lui-même, l'épiscopat en avant, sourit à l'unité nationale et au roi patriote que nos évêques ont accablé de si hargneux anathèmes. Venise va redevenir en Italie la ville du plaisir et de l'art : que la jeunesse du présent et de l'avenir se réjouisse, on se masquera encore à Venise; mais il n'y aura plus d'inquisition d'état, et les patriciens ne tailleront plus de banques au *Ridotto*. Un autre sujet de satisfaction pour les Italiens, c'est le succès tout à fait inattendu de leur emprunt forcé. Les premiers versemens ont dépassé le chiffre des sommes exigées. Quand on compare le prix d'émission de cet emprunt au cours actuel des fonds, on voit que les Italiens ont le rare patriotisme de payer une différence à leur détriment comme une sorte de taxe extraordinaire. Il reste encore au gouvernement de Florence d'en finir avec la question financière liée à la convention du 15 septembre. On sait que par cette convention le gouvernement italien est tenu de se charger de la portion des dettes pontificales afférentes aux provinces du saint-siége qui ont été réunies au royaume. Le saint-siége eût voulu que les intérêts qu'il a payés aux porteurs de cette dette depuis les annexions lui fussent remboursés. Exprimée en chiffres, la prétention montait à 25 millions. C'est pour arriver à une entente qu'un fonctionnaire élevé du ministère des finances d'Italie est venu à Paris. On assure que l'on transigera pour la moitié de la somme réclamée.

Les dernières nouvelles électorales des États-Unis ne laissent plus de doute sur l'échec complet du président Johnson. La reconstruction ambiguë de l'Union recommandée par le président et soutenue par les démocrates est désavouée sans appel par le peuple du nord. Le peuple américain veut que la question pour laquelle on s'est battu soit résolue radicalement et à jamais; il veut que les vainqueurs soient les vainqueurs et les vaincus les vaincus. En laissant subsister les anciennes lois électorales des états du sud suivant lesquelles le chiffre des représentans était proportionné à la population noire, qui cependant ne votait point, on rendait possible des intrigues et des coalitions nouvelles entre les esclavagistes du sud et les démocrates du nord, on s'exposait à voir rétablir par des exceptions civiles

et politiques l'oppression de la race noire, et l'on mettait en péril le crédit américain en donnant aux anciens ennemis de l'Union le pouvoir de répudier la dette encourue pour la guerre émancipatrice. Le peuple américain a vu clair dans ces embûches, et les a renversées avec une admirable droiture de sens. Les électeurs ont donné la majorité aux candidats qui se rallient à l'amendement constitutionnel qui établira le droit d'élection dans les états du sud sur une base juste et rationnelle, celle du rapport entre le nombre des représentans et le nombre des électeurs réels. Si les états du sud tiennent à l'influence au sein du congrès et au nombre des représentans, ils donneront le droit électoral et les garanties de l'égalité aux noirs. Ceux qui refuseront d'assurer leur influence à ce prix se condamneront à une sorte de suicide politique. Cette grande et décisive campagne a été menée avec une admirable énergie et une grande hauteur de pensée par les chefs des radicaux, le vieux Thaddœus Stevens et l'inflexible M. Sumner. Un discours tout à fait remarquable, où la politique du parti républicain a été exposée avec une ampleur et une modération persuasives, est celui que le révérend Ward Beecher a prononcé à New-York. E. FORCADE.

THÉATRES.

Nos bons Villageois, comédie en cinq actes, par M. SARDOU.

C'est au public qu'il faut s'en prendre lorsque la critique est obligée par le succès de s'arrêter à des œuvres indignes d'elle; mais, pour être inévitable, cette tâche de la critique n'en devient ni plus attrayante, ni plus facile, et l'on ne peut guère se résoudre à discuter sérieusement ce qui ne supporte pas l'examen.

Que l'ombre de Ducis nous pardonne si son nom nous revient à l'esprit dans cette circonstance; mais presque toutes les comédies de M. Sardou nous rappellent un mot charmant de Mme d'Houdetot sur une tragédie de Ducis, *Œdipe chez Admète*. « Que pensez-vous de la pièce nouvelle? lui demandait-on. — De laquelle parlez-vous? répondit Mme d'Houdetot, car j'en ai vu deux hier soir. » C'est ce qui arrive à tous les auditeurs de M. Sardou; ils voient toujours deux pièces en une seule, et deux pièces qui le plus souvent n'ont rien à démêler l'une avec l'autre. La comédie, parfois gaie, mais le plus souvent grossière des *Bons Villageois*, précède le drame absurde des amours de M. Morisson; tout serait remis à sa place, et l'on rendrait aisément justice à ces deux ouvrages, si l'on envoyait le premier au Palais-Royal, tandis que le second irait rejoindre à l'Ambigu ce nouveau drame des *Amours de Paris*, où l'on voit un riche banquier qui, voulant écarter un prétendant à la main de sa belle-sœur, l'attire ingénieusement dans un four à plâtre et lui brûle la cervelle. Mais si M. Sardou agissait avec cette franchise, s'il faisait loyalement des parades bouffonnes pour certains théâtres et des mélodrames pour certains autres, il renon-

cerait trop ouvertement à toute prétention littéraire, il ne serait plus un inventeur, un peintre de mœurs, un Molière enfin, donné à notre heureuse époque comme un digne complément de toutes ses autres grandeurs.

De la comédie qui forme la première partie de *Nos bons Villageois*, il y a peu de chose à dire. Le pharmacien Hommais, qui égaie, dans le roman de M. Flaubert, le triste récit des amours de Mme Bovary, a beaucoup perdu en étant transplanté dans le parc dramatique de M. Sardou, déjà si riche en emprunts de ce genre. Si Hommais est vraiment comique chez M. Flaubert, c'est surtout à force de parler; mais sur la scène, où il peut moins s'étendre, il doit renoncer à la plupart de ses avantages. Quant à l'idée de le montrer tremblant devant la canne de M. le maire et de lui faire écrire à lui-même, sous cette canne levée, qu'il est un polisson, il faut avoir le don d'observation que M. Sardou a reçu de la nature pour nous peindre un villageois français, bien plus un pédant de village dans cette servile attitude; mais c'est surtout ce baron-maire, ancien colonel de dragons, qu'il faut contempler et entendre, si l'on veut voir comment M. Sardou se représente le parfait bon ton, le dédain cavalier et la suprême élégance.

Arrêtons-nous maintenant sur le tissu d'invraisemblances dont le drame est composé, et demandons-nous comment cette suite d'incidens et d'actions, qui sont autant de défis portés au sens commun, peuvent intéresser et parfois émouvoir le public. Qu'on se figure un jeune homme qui a rencontré aux eaux une femme charmante, accompagnée de sa jeune sœur. Il aime la femme mariée, cherche à lui plaire; puis, sachant qu'elle demeure à la campagne, aux portes de Paris, il décide son père à s'établir dans le même village et vient un peu plus tard l'y rejoindre. Vous vous attendez sans doute à voir ce jeune homme renouer avec cette dame ses relations interrompues, et profiter naturellement des rapports de bon voisinage qui se sont déjà établis entre son père et le mari de celle qu'il aime? Nullement, cela serait trop simple. Ce fougueux jeune homme se glisse la nuit même de son arrivée dans le parc de son voisin, et dès le lendemain soir il y retourne, grâce à une clé que la plus jeune des deux sœurs lui a confiée, afin qu'il puisse venir lui faire la cour la nuit tout à son aise; car s'il aime l'aînée, qui repousse ses hommages, il est aimé de la cadette, qui a pris jusque-là pour elle l'empressement témoigné à sa sœur. Cette jeune personne est aussi clairvoyante que ce jeune homme est ingénieux, et vous n'êtes pas au bout des finesses de notre héros. Le voilà donc revenu dans ce parc, où le surveille la méchanceté des paysans; sa présence est dénoncée au maître de la maison; on le cerne, on le poursuit, on l'atteint enfin dans le salon, où il lui faut expliquer sa présence. Il n'a qu'un mot à dire, et puisqu'il vient cette fois pour cette jeune fille qu'il aurait pu si aisément et si honnêtement demander en mariage, sa conduite est absurde sans être criminelle. Il va sans doute dire la vérité, ou du moins cette partie de la vérité qui ne compromet personne, et le fera seulement paraître aussi sot qu'il le mérite; mais cette vérité est encore trop simple et trop commode à dire : il n'y a pas de danger qu'il la dise. Il aime mieux étendre la main, saisir une poignée de diamans et se faire passer pour un voleur. Ce rôle sans issue une fois adopté, il faut qu'il le soutienne, et nous subissons lentement tous les détails que cette situation peut produire, depuis les mensonges variés de ce

jeune imbécile jusqu'à la niaiserie de son père, qui aime mieux confirmer son dire et le déclarer un voleur que de l'exposer à la colère de ce mari outragé ou plutôt croyant l'être. La situation se dénoue enfin par un moyen aussi raisonnable et aussi vraisemblable que tout le reste. Cette jeune fille pour laquelle a eu lieu tout ce tumulte est à deux pas de la maison, occupée à danser dans un bal champêtre; tout le village, ardent à la poursuite de l'amoureux, est dans le parc ou au château, et elle l'ignore; on arrête un voleur chez elle, on va chercher le commissaire de police à deux lieues de là, tout est en rumeur, et elle ne sait rien, ne sent rien, ne soupçonne rien : elle danse toujours. Elle rentre enfin avec l'aurore dans cette maison désolée, et son récit ingénu met à l'instant tout le monde d'accord et dissipe tous les orages.

Certes la plume tombe des mains en résumant de pareilles aventures, et vingt fois devant cette succession d'absurdités la patience est sur le point d'échapper à tout spectateur raisonnable. Cependant le gros du public se plaît évidemment à ce spectacle, et, à tout prendre, lorsqu'on peut laisser sommeiller son jugement, on y trouve quelque plaisir. Voici comment s'explique peut-être cet excès d'indulgence. La déraison même du théâtre contemporain et son mépris absolu de toute vraisemblance (malgré ses prétentions au réalisme) nous ont tous habitués plus ou moins à ne plus tenir compte de la marche générale d'une pièce, et à considérer chaque scène en elle-même comme une œuvre complète et indépendante du reste de l'action. Ce parti une fois pris, et nous le prenons à notre insu dès que le rideau se lève, nous trouvons du plaisir à toute scène bien faite, quelque improbable que soit la situation des personnages, quelque invraisemblable que soit leur conduite. C'est ainsi que dans ce drame ridicule nous finissons par nous contenter, pour être émus, de voir un père trembler pour la vie de son enfant, de voir un jeune homme accablé par la perte de son honneur, bien qu'il n'y ait aucune raison pour mettre cette vie en jeu ni pour sacrifier cet honneur. Enfin notre besoin de nous amuser, sinon d'admirer, se prenant où il peut, nous finissons par ne plus même exiger que la scène soit bien faite, pourvu que l'acteur soit agréable, ni que le sentiment exprimé soit juste ou naturel, pourvu qu'il soit rendu avec art par l'interprète secourable de l'auteur, mille fois plus digne que l'auteur lui-même de nos applaudissemens. Ce sont les acteurs, et au premier rang d'entre eux Pradeau, qui sont surtout responsables du succès si immérité de l'œuvre de M. Sardou; mais au-dessus de Pradeau, et au-dessus de tout ce que nos théâtres peuvent compter d'artistes excellens, il faut décidément placer cette Mlle Delaporte, dont chaque rôle est un nouveau progrès, qui est tour à tour une piquante coquette et la plus touchante ingénue, pour laquelle on en est venu à prononcer sans trop d'injustice le grand nom de Mlle Mars, qui semble enfin vraiment dépeinte dans ce vers charmant de La Fontaine :

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

Lorsque cependant le rideau retombe, lorsqu'on échappe à l'illusion de la scène, au plaisir que les acteurs nous donnent, et qu'en repassant ce qu'on

a vu on est confus et honteux de s'y être un instant laissé prendre, on est conduit à se demander si cette façon de concevoir et de mener une œuvre dramatique ne tient pas de près à l'époque même où nous vivons, aux systèmes à la mode ailleurs qu'en littérature. Pour moi, lorsque j'observe chez M. Sardou ce mépris absolu du bon sens, cette recherche exclusive d'un grand effet à produire, aux dépens même de la vraisemblance et de la raison, cet appel continuel à l'admiration de la partie la moins éclairée de l'auditoire et cette confiance imperturbable dans la sottise publique, il me semble retrouver dans ces procédés, appliqués à l'art du théâtre, de vieilles connaissances, et je me dis involontairement : J'ai déjà vu cela quelque part. En y réfléchissant un peu, tous les doutes se lèvent; on s'aperçoit que les succès de M. Sardou viennent surtout de ce qu'il est bien de son temps, et de ce qu'il conduit une action dramatique à peu près de la même manière que l'on conduit de nos jours les affaires du monde. La logique et la vraisemblance au théâtre correspondent au bon sens et à la justice dans les affaires humaines : des deux côtés, en méprisant résolûment ces règles et ces devoirs, en se proposant pour but unique de frapper vivement l'imagination du vulgaire, on peut produire l'effet qu'on a désiré et toucher au succès, chèrement acheté par de tels sacrifices; mais ce succès même, dénué de véritable gloire, ne dure qu'un temps, et aussi longtemps qu'il dure, l'impatience des esprits éclairés et des jugemens droits le condamne.

Enfin le but est parfois manqué malgré l'indifférence sur les moyens de l'atteindre, et l'auteur de l'entreprise reste alors seul de son parti, au milieu de la désillusion générale. M. Sardou a jusqu'ici échappé à ce malheur; ses tentatives les plus téméraires ont été heureuses, et le genre de succès qu'il a poursuivi ne lui a pas encore manqué : il n'a encore lassé ni l'indulgence publique ni la fortune; mais il doit sentir, s'il est aussi fin qu'on l'assure, que la mode est sur le point de changer, et il ne peut, en tout cas, ignorer que sa méthode favorite peut aboutir, au théâtre comme ailleurs, à d'éclatans échecs. Il profitera, s'il est sage, de cet avertissement indirect et salutaire; il fera un meilleur usage des dons réels et brillans qu'il a reçus pour le théâtre, et qui le soutiennent après tout au milieu de ses plus grandes fautes; il retournera enfin aux autels délaissés de la vraisemblance, de la logique et du bon sens. Je lui souhaite donc, comme au pécheur de l'Écriture qui laisse la porte ouverte à l'espérance, qu'il se convertisse et qu'il vive; mais en attendant je souhaite non moins sincèrement que cette imprudente poursuite de l'effet à tout prix, introduite dans l'art dramatique, reçoive sur le théâtre, comme partout, quelque dure et décisive leçon, et je laisse bien volontiers à ceux qui la pratiquent ou l'admirent dans la politique le soin de l'admirer et de la vanter dans la littérature.

PREVOST-PARADOL.

F. BULOZ.

L'INFÂME

TROISIÈME PARTIE (1).

IV.

La porte qui nous séparait n'était qu'une feuille de bois blanc décorée de quelques moulures. A l'examiner de près, j'y aurais découvert sans doute un ou deux trous de vrille percés, selon l'usage, par un commis voyageur en goguette; mais le métier d'espion me répugnait, et je n'étais pas homme à faire la police de mon honneur. J'allais et venais à grands pas entre le lit et la fenêtre, faisant craquer mes brodequins, sifflotant tous les airs qui me passaient dans la mémoire, et satisfait en somme de ne rien voir et de ne rien entendre. Je savais que les jugemens les plus sensés et les résolutions les mieux assises ne tiennent pas contre certains affronts. Quelque chose m'avertissait que tout l'échafaudage de mes raisons pouvait crouler comme un château de cartes au bruit d'un seul baiser, qu'un simple mot venant me souffleter à travers ces voliges mal jointes me jetterait hors des gonds et me précipiterait Dieu sait où.

Dans les momens de calme, je me disais : « Puisqu'elle n'est plus ma femme, je serais un grand sot de m'émouvoir. Le monde ne peut pas me confondre avec les épouseurs de drôlesses et les endosseurs d'enfans qui souillent le pavé de Paris; il saura dès demain que j'étais tombé dans un piége et que j'en suis sorti du premier bond. Ayant répudié Mlle Pigat, ai-je encore le droit de la surveiller? non, sans doute; de la punir? moins encore. Si nous avions

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

divorcé comme des Anglais, des Belges ou des Russes, je pourrais la rencontrer dans le monde au bras d'un autre mari. Il est vrai que le divorce est interdit chez nous; mais on y supplée comme on peut dans toutes les occasions où il serait juste et nécessaire. Les bigots effarés de 1816 ont fait un vide dans nos lois; je le comble à ma façon lorsque j'envoie ma femme à tous les diables. Elle retourne à son amant; pourquoi pas? Il faut bien qu'elle retourne à quelqu'un, la malheureuse! »

Cependant je ne pouvais oublier que cette étrange nuit de noces m'avait été destinée par Bréchot. C'était un pur hasard qui nous rapprochait en ce moment dans une auberge de dernier ordre; mais avant l'accident d'Émilie, les aveux de Léon et ma vigoureuse colère, notre gîte avait été commandé quelque part. Mon vieil ami était arrivé à Fontainebleau avant nous, pour nous attendre; il s'était installé dans quelque grand hôtel de la ville, aux environs du château; il avait retenu un bel appartement, avec une chambre pour moi, bien commode et bien située, assez loin d'eux pour qu'ils fussent libres, assez près pour imposer silence aux commentaires! Et l'on avait pu croire que je me prêterais à cette ignoble comédie! Pour quel homme ces gens-là me prenaient-ils? Insulter si froidement et de propos délibéré un garçon de vingt-cinq ans, qui a du sang dans les veines! Ils ne savaient donc pas, les fous! que les nuits d'octobre sont longues, et qu'à se promener depuis le soir jusqu'au matin le plus patient peut se lasser!

Je ruminais ainsi depuis tantôt deux heures quand je sentis ma tête s'appesantir et mes jambes vaciller. Mes idées, parfaitement limpides au début, sortaient troubles et limoneuses comme le fond d'un tonneau. Je m'étendis tout habillé sur mon lit, et l'oppression morale se compliqua d'une angoisse évidemment maladive. Je fermai les yeux, et certain éblouissement qui m'obsédait redoubla. Il me fallut un véritable effort pour gagner la fenêtre et l'ouvrir. Mes oreilles tintaient; j'entendais mille bruits étranges, et entre autres des gémissemens étouffés. Le grand air me rétablit bientôt. Accoudé sur l'appui de la fenêtre, je sentis mon corps se ranimer et mon esprit s'affermir. De ma vie je n'avais respiré si pleinement et d'un tel appétit. Le voisinage de la noble forêt m'expliqua cette sensation exquise; en moins d'une demi-heure, je fus non-seulement remis, mais comme régénéré. J'étais si bien qu'il me parut tout naturel d'oublier les iniquités du monde et de me mettre au lit.

Mais à peine avais-je regagné le milieu de la chambre qu'une odeur âcre me prit à la gorge, tandis qu'une force invisible me comprimait les tempes. Je reconnus la vapeur du charbon, et je compris que le malaise auquel je venais d'échapper était un com-

mencement d'asphyxie. Je m'empressai de rappeler le grand air à mon secours, et je me mis à chercher la cuisine de l'hôtel pour arrêter, s'il se pouvait, le danger à sa source; mais, à mesure que je descendais vers la cuisine, l'air devenait plus respirable : assurément le mal ne venait pas de là. En trois minutes, je fus fixé. C'était mon ex-ami et Mme Gautripon qui s'occupaient de me rendre ma liberté. Ils n'avaient pas épargné le combustible, et tout me faisait croire qu'avant une heure je serais veuf.

Ce double suicide arrangeait tout; il remettait ma vie en l'état où Bréchot l'avait prise pour la corrompre et la désoler. Je n'avais pas d'excuses à produire, pas d'explications à donner, pas de compte à régler avec M. Bréchot, avec M. Pigat, avec le monde. C'était la plus belle conclusion que je pusse rêver et la plus simple. Il ne m'en coûtait rien, tout se faisait spontanément, sans mon aide; je n'avais pas même à remuer le bout du doigt, il suffisait de laisser aller les choses. Deux coupables se faisaient justice : en bonne conscience, était-ce à moi de les sauver?

Voilà, monsieur, les premières pensées qui me vinrent à l'esprit : vous conviendrez qu'elles étaient logiques. Je me félicitai même un instant de n'être pas plus chrétien qu'on ne l'est après dix ans de collége; car, si j'avais appris le pardon des injures, il s'en serait suivi un tiraillement entre la justice et la charité qui m'eût conduit à faire un monologue assez long, dans la manière de Corneille. Comme j'étais de mon temps, je me bornai à dire : « C'est bien fait : je vais passer une nuit blanche et prendre un rhume de cerveau; mais cette légère incommodité m'épargne toute une vie de honte et de douleur : j'y gagne ! »

Dans cette agréable pensée, j'ouvris ma valise, j'endossai un vêtement chaud, j'échangeai mes bottines contre des pantoufles, je nouai un mouchoir autour de ma tête, et je me trouvai fort à l'aise. Le courant d'air qui circulait entre la porte et la fenêtre assainissait ma chambre; une promenade un peu vive me permettait de supporter la fraîcheur de la nuit. J'avais formellement résolu de partir par le train de 2 heures 23 minutes et d'attendre chez moi, rue de Ponthieu, le dénoûment de ce petit drame.

Hélas! l'homme n'est point parfait. Tous les philosophes l'ont dit, je l'ai prouvé, monsieur, dans cette nuit à jamais regrettable. Tant que ma femme et mon ami moururent en silence, j'envisageai la question au point de vue abstrait, mathématique : leur fin me paraissait la conséquence naturelle de leur crime, mon attitude expectante et digne semblait être le vrai rôle d'un honnête homme outragé; mais, au premier gémissement qui vint déchirer mes oreilles, cette lâche et misérable humanité qui jusque-là m'avait

laissé tranquille m'empoigna des pieds à la tête, me tordit les entrailles et secoua mon cœur comme un grelot. Cela ne dura pas une seconde, mais dans ce court espace de temps je vis des choses que Dante n'a pas même aperçues dans son interminable rêve. J'embrassai d'un coup d'œil toute l'espèce humaine, les morts et les vivans et ceux qui sont encore à naître. Tout cela se tenait ensemble et ne faisait qu'un seul corps; le même sang circulait partout, et les douleurs individuelles se répercutaient dans la masse par une secousse électrique. Il y avait de moi dans tous les autres hommes, et je les sentais tous vivre en moi, tous sans exception, y compris Léon et sa maîtresse! Cette hallucination fut plus rapide et plus fugitive que l'éclair, mais l'éclair a le temps de renverser un chêne, et moi j'avais eu le temps d'enfoncer une porte.

Deux minutes après, si le monde avait pu sonder les murailles de notre auberge, le monde eût éclaté de rire. Il aurait vu dans l'attitude la plus comique un de ces maris dissyllabes que Molière appelle si lestement par leur nom. Je ramassais sur le plancher l'amant heureux de ma femme; je l'asseyais, je l'adossais, je le déshabillais, je l'inondais d'eau fraîche, et je pressais doucement sa poitrine pour y rappeler l'air et la vie. Je prodiguais les mêmes soins à la blonde et frêle créature qui m'avait si impudemment trahi; je me partageais entre eux, je courais de l'un à l'autre, je me multipliais, je répondais par un cri de joie au premier signe de vie donné par Léon, je m'escrimais d'autant plus fort à ranimer sa complice, et dans l'ardeur de ce beau zèle j'insufflais l'air à pleine bouche entre les lèvres de Mme Gautripon. Je vous ai dit que je ne l'avais jamais embrassée : j'oubliais ce baiser-là; mais vous me croirez sur parole si je jure que l'amour n'y était pour rien.

Je les ai sauvés tous les deux, lui d'abord, elle ensuite. Les hommes ont la vie plus dure; mais la femme est bien forte aussi. Celle-là, qui paraît fragile comme un verre mousseline, est revenue de l'autre monde avec tout son bagage : la mère et l'enfant se portaient bien.

Ne me supposez pas meilleur que je ne suis. Vous pourriez croire par exemple que j'eus pitié de ce fœtus innocent qui mourait pardessus le marché, ou que le souvenir du tombeau de mon père me décida peut-être à arrêter Léon sur le chemin du cimetière. Non, monsieur, l'instinct seul fut coupable de cette bonne action. Je la commis sans y songer, comme ces chiens de Terre-Neuve qui se jettent à l'eau pour sauver un juif ou un évêque indifféremment.

Mes deux ressuscités le comprirent fort bien, car au lieu de se jeter dans mes bras, ce qui m'eût peut-être embarrassé, leur premier mouvement fut de me reprocher ma maladresse et ma sottise.

Mme Gautripon s'indigna de se voir déshabillée et de se sentir inondée d'eau froide; Léon fit sa rentrée dans la vie comme un matamore de la vieille comédie française, en disant : Qui est-ce qui s'est permis de m'empêcher de mourir?

Lorsqu'il fut avéré que j'étais l'auteur de tant de maux, on s'humanisa quelque peu; madame me remercia d'un air dolent, Bréchot rendit justice à mes intentions, mais ils me prouvèrent en duo que je m'étais conduit comme une bête. Mon eau froide et mes insufflations grotesques n'avaient pas modifié la situation. Émilie et Léon restaient dans une impasse d'où ils ne pouvaient sortir que par la mort. M. Pigat était-il devenu moins militaire et moins Breton? avait-on lieu d'espérer qu'il pardonnât à sa fille? Moins que jamais maintenant que le déshonneur d'Émilie éclatait, par mon fait, aux yeux du public. Je n'avais ranimé cette femme sans mari et cet enfant sans père que pour les exposer à un danger certain, et Léon, ne pouvant les sauver, ne pouvait pas leur survivre. C'était donc un suicide à recommencer, deux agonies à souffrir au lieu d'une, et j'aurais bien mieux fait de prendre le dernier train.

Je confessai mes torts. Quant à les réparer, c'était une autre affaire. Oter à ces infortunés la vie que je leur avais imprudemment rendue! Mme Gautripon m'en priait, son amant me l'ordonnait presque; mais vous pensez que cet office n'était ni dans mes moyens ni dans mes goûts.

Cependant je ne pouvais leur dire : Excusez-moi de vous avoir dérangés; mettons que je n'ai rien fait et achevez-vous à votre aise, sous les auspices de l'amitié. Impossible, monsieur; je suis sûr qu'en cela mon sentiment s'accorde avec le vôtre. Lorsqu'on féconde un germe humain, on s'oblige par cela seul à protéger son existence; lorsqu'on ressuscite par force un homme qui avait d'excellentes raisons pour mourir, on s'engage tacitement à lui rendre la vie supportable; c'est une vérité de sens commun. Notre imprévoyance est si grande néanmoins qu'on fabrique les enfans sans savoir si l'on pourra les nourrir, et qu'on repêche les suicidés de la Seine sans savoir si l'on a quelque espérance à leur rendre.

Moi, j'avais le moyen de réconcilier deux personnes avec la vie, mais à quel prix! Si j'acceptais les faits accomplis, si la logique de ma bonne action m'entraînait à garder la femme et l'enfant d'un autre, nul ne pouvait dire où s'arrêteraient mes misères, mes humiliations, les mensonges obligatoires d'une existence où tout était faux. Il ne s'agissait de rien moins que de jouer, vingt-quatre heures par jour et pendant plusieurs années, un personnage à peu près impossible. J'envisageai froidement le rôle : il me parut au-dessus de mes forces, et pourtant je le pris, comptant sur un mi-

racle ou sur une grâce d'état. Si les gens n'essayaient que ce qu'ils sont assurés de bien faire, l'humanité se traînerait jusqu'à la fin des siècles dans les premiers sentiers qu'elle a battus.

Quand mon parti fut arrêté, je dis à ma femme et à mon ami : — Calmez-vous, écoutez-moi froidement, et suspendez vos lamentations, qui me rompent la tête. Je me suis mis dans la nécessité de vous sauver : tant pis pour moi, j'irai jusqu'au bout; mais voici les conditions que j'impose. Méditez-les avant de me baiser les mains, et arrêtez l'élan de votre reconnaissance qui va réveiller toute l'auberge. Mademoiselle Pigat, vous devinez ce que je pense de vous; je peux donc m'épargner l'ennui de vous le dire. Cependant, comme il ne me plaît pas d'être la cause même innocente de votre mort, j'aime mieux demeurer votre mari devant les hommes que de vous envoyer à la boucherie. Vous porterez mon nom, puisqu'il le faut, et votre enfant s'appellera Gautripon; c'est entendu. Le logement que nous avons loué ensemble sera, aux yeux de tous, notre domicile conjugal; seulement, comme il est trop étroit pour un ménage aussi *régence* que le nôtre, j'irai passer les nuits dans ma chambre de garçon. Mes occupations me permettent de déjeuner dehors sans scandale; je dînerai tous les soirs à la maison, selon l'habitude des employés, et je supporterai la moitié des frais du ménage. Nos intérêts sont séparés par contrat, Dieu merci! Toutefois, comme il peut vous advenir telle aubaine dont je ne saurais profiter même indirectement sans déshonneur, j'exige que vous borniez vos dépenses de table, d'ameublement, voire de toilette, aux modestes revenus que nous avons mis en commun. Pas un sou n'entrera chez nous, sauf les intérêts de votre dot et mes appointemens du ministère ou d'ailleurs, car je suis résolu à quitter bientôt le ministère. La moindre infraction à ce dernier article du traité serait suivie d'une séparation immédiate à vos risques et périls.

La pauvre fille se mit à protester de son obéissance, de son respect et de son dévouement. J'eus toutes les peines du monde à défendre mes genoux contre ses embrassades et ses larmes. Si j'avais conservé quelque restant d'amour pour elle, sa bassesse en présence du danger m'eût joliment guéri. Du reste, elle n'était rien moins que belle avec sa robe déchirée, son linge plaqué sur la peau et ses cheveux en désordre. Les blondes sont journalières, chacun le dit; mais c'est surtout les jours d'asphyxie qu'elles perdent de leurs avantages.

— Maintenant à nous deux! repris-je en me retournant vers Bréchot. Tu as entendu mon ultimatum; tâche d'en profiter en ce qui te concerne. Pour le moment, tu n'es pas riche, et le train que tu mènes absorbe au moins ta pension. Continue, et, quoi qu'il arrive,

fais en sorte que ton sale argent ne pénètre jamais chez nous : je le jetterais par la fenêtre avec les choses et les personnes qui me tomberaient sous la main.

— Mais... fit-il.

— Oui; tu vas dire que je n'ai pas le droit de condamner ton fils à la misère. Sois tranquille; l'enfant ne manquera de rien tant que je serai là. Par exemple, je ne me charge pas de lui laisser une fortune. Libre à toi de placer quelque chose sur sa tête. S'il faut absolument un prétexte à tes munificences, tu seras le parrain, j'y consens; mais l'enfant, pas plus que la femme, ne recevra rien de toi dans ma maison. Je veux rester net, comprends-tu?

Il répondit qu'il m'admirait et cent autres platitudes. Le rêve de sa vie était de me suivre en tous lieux pour me servir à quatre pattes.

— Halte-là, mon garçon! J'entends n'être servi que par moi-même et par ma femme de ménage. As-tu cru, par hasard, que je me chargeais de madame pour la tenir à ta disposition? Tu comptais prendre tes habitudes chez moi, pauvre ami? Essaie! J'ai pu avaler un passé de digestion difficile, mais ma tolérance n'ira pas plus loin. Ton sauveur, soit, puisqu'il le faut; ton complaisant, jamais!

Il s'excusa d'un air humble, pour ne pas dire hébété, et jura tout ce que je voulus. Mme Gautripon fit chorus avec lui; ces deux êtres, avilis par la peur, me promirent de s'éviter, de se fuir, de s'oublier l'un l'autre, de respecter mon nom comme un fétiche et ma maison comme un temple.

Le sacrifice leur paraissait aisé dans le moment : ils n'avaient pas l'esprit tourné aux bagatelles; mais la tentation ne pouvait manquer de les reprendre un jour, lorsqu'ils seraient un peu plus tentans l'un et l'autre. Alors ils me regarderaient comme un obstacle odieux et ridicule, un gardien de harem, un chien du jardinier, et ils se rejoindraient sans scrupule et sans gêne, grâce à la régularité de mes occupations. Voilà ce qu'il m'importait d'éviter; il ne me plaisait pas d'être montré au doigt dans les rues. Je leur dis mes raisons et le remède que j'avais trouvé contre un mal presque inévitable. « A votre première incartade ou même à mon premier soupçon, je me retire sous ma tente, et je laisse à madame le soin de s'expliquer avec M. Pigat. Tant qu'il sera de ce monde, vous aurez peur de lui, et je vivrai tranquille, ou peu s'en faut. S'il meurt, je n'aurai plus d'allié contre vous, plus de croquemitaine à appeler, si vous n'êtes pas sages; mais d'un autre côté vous n'aurez plus besoin de moi. Je reprendrai toute ma liberté en vous rendant toute la vôtre. »

Ainsi fut dit et convenu dans cette nuit mémorable, entre quatre et cinq heures du matin. Je vous réponds que personne ne songeait à faire résistance. Léon lui-même, ce gaillard que vous voyez si crâne au bois de Boulogne, était bien petit garçon devant moi. Par mon ordre, il s'apprêta tout de suite à filer sur Paris avant le lever du soleil. Tout son bagage se trouvait à notre auberge; il l'était allé prendre à l'hôtel d'Angleterre. C'est même à la faveur de ce petit déménagement qu'il avait apporté deux boisseaux de charbon dans une malle et un réchaud en fer dans un carton à chapeau. J'éveillai le garçon, qui dormait tout vêtu sur le billard du rez-de-chaussée, je chargeai son crochet, je l'envoyai en avant, et je revins abréger les adieux larmoyans de mon ami et de ma femme. Léon s'accrochait à moi sur la place; il retourna dix fois la tête vers l'auberge, où nos fenêtres brillaient seules à travers la nuit. A deux pas de la gare, il s'arrêta et me dit du ton le plus lamentable : — Tu me jures de respecter Émilie?

Ma foi! la question était trop saugrenue; elle me jeta hors des gonds. J'y répondis par un grand coup de poing qui rapprocha Léon de son but et par une épithète qui serait déplacée dans mon récit, mais qui ne l'était pas dans la circonstance. Il empocha le tout et partit. Que l'homme est peu de chose par momens!

En rentrant à l'auberge, j'allai droit chez ma femme, qui tomba presque à mes pieds et me dit : — Monsieur! faites de moi tout ce qu'il vous plaira!

— Mais, madame, répondis-je, il me plaît que vous preniez quelques heures de repos. Vous dormiriez mal ici, la chambre est en désordre. Prenez la mienne et couchez-vous. Quant à moi, je trouverai peut-être un matelas moins mouillé que les autres et une couverture à peu près sèche; c'est tout ce qu'il me faut. Bonne nuit!

Je lui fermai ses volets, et je pris soin de la barricader moi-même, car la pauvre créature me connaissait assez peu pour craindre encore je ne sais quoi.

Elle dormit passablement, moi fort mal, ce qui me permit de voir lever l'aurore; mais un brouillard épais vint gâter ce spectacle si cher aux hommes vertueux. Le vent avait tourné; dans l'espace de quelques heures, le paysage s'estompa si bien qu'il finit par s'effacer. En rôdant à travers la chambre où j'étais confiné par le temps, je découvris sur le coin du secrétaire une lettre à mon adresse. C'était l'adieu suprême de Léon, écrit la veille au soir, tandis que le charbon s'allumait. J'ai conservé cette pièce pour la montrer à son auteur, s'il devenait ingrat; je ne me doutais pas qu'il faudrait la produire à la décharge de mon honneur. Écoutez.

« Mon ami (permets-moi de te donner ce nom à la dernière

heure de ma vie)! je meurs avec celle qui est ma femme devant Dieu. Ne t'accuse de rien : ce n'est point ton refus ni les rudes vérités que tu m'as fait entendre qui nous poussent à cet acte de désespoir. Le seul coupable, encore n'ai-je pas la force de le maudire, c'est mon père. Pourquoi m'a-t-il si mal aimé? Pourquoi me défend-il de réparer ma faute et d'être heureux? Détestable vanité de l'argent! qu'en fera-t-il de ces millions orgueilleux et stupides qui lui coûtent la vie de son fils? Pardonne-lui, Jean-Pierre, et ne lui refuse pas tes consolations, quoiqu'il t'ait donné le droit de l'accabler. Il ne sait pas, vois-tu? C'est un homme qui ne doute de rien parce qu'on lui a toujours cédé; il ne peut croire aux consciences inflexibles comme la tienne. Tout le mal qu'il t'a fait va être réparé. Quand tu liras ces tristes mots, tu seras libre. Sois heureux, mon vieux camarade! Si les vœux des mourans ont un peu de crédit n'importe où, tu verras des jours meilleurs, tu trouveras une femme digne de toi, tu seras père!... Et dire que je l'aurais été dans six mois! Enfin! Tout ce que je demande, c'est que tu te souviennes quelquefois sans trop d'amertume de ton pauvre ami

« LÉON BRÉCHOT. »

Voici l'original de cette lettre. En voilà plus de vingt autres de la même écriture et signées du même nom; le contrôle est facile, à moins pourtant que j'en aie fabriqué toute une liasse de faux pour le besoin de ma cause!

Je vous confesse, monsieur, que cet adieu me toucha. J'y retrouvais les bons sentimens et la générosité naturelle du malheureux garçon qui m'avait fait tant de mal. Léon est un peu fou, mais il n'est ni méchant ni perfide. Il a terriblement abusé de moi, mais par étourderie, sans cesser un moment de m'aimer. C'est pourquoi je lui conserve, en dépit de tout, le titre d'ami.

Quant à Mlle Pigat, elle ne m'avait pas fait l'honneur de m'écrire. Si l'on jugeait toutes les femmes sur l'unique échantillon que j'ai connu, on dirait qu'elles n'ont en elles aucune notion du bien, et que toute leur morale se résume en deux mots, l'amour et la haine.

Cette gracieuse personne s'éveilla vers midi, me renvoya poliment de sa chambre et fit deux heures de toilette, pendant que je l'attendais en bas pour déjeuner. Il pleuvait à torrens; le temps s'était gâté, à ma grande satisfaction. Il fallait en finir avec le tête-à-tête et retourner au plus vite à Paris; c'était un vrai prétexte qui nous tombait du ciel.

La jeune dame entra docilement dans mes vues; elle écouta avec la plus gracieuse attention la règle de conduite que je lui traçai chemin faisant. Il s'agissait avant tout de tromper la clairvoyance d'un père et de jouer la comédie de l'amour heureux sous les yeux

de M. Pigat. Le capitaine était un homme d'autrefois; il avait fait bon ménage avec sa femme; la moindre froideur entre nous l'aurait scandalisé; nous étions de petits bourgeois et non des gens du monde; il fallait nous résoudre à nous tutoyer devant lui.

Pauvre homme! avec quelle effusion il vint se jeter dans nos bras! Il avait reconnu le coup de sonnette d'Émilie. Il ne s'étonna pas un instant de ce retour prématuré. — Je t'attendais, dit-il à sa fille. Tu devais avoir besoin d'embrasser ton vieux père; moi, je suis comme un corps sans âme depuis vingt-quatre heures. Merci de revenir, et vous, mon gendre, merci de m'avoir rapporté ce petit trésor-là. N'est-ce pas que vous êtes heureux? Ai-je menti en vous la donnant pour un ange!

Je répondis comme vous auriez répondu vous-même, monsieur, si la fatalité vous eût mis à ma place. Auriez-vous eu la force de briser ce pauvre vieux cœur d'honnête homme? Je mentis de mon mieux, et pour plus de vraisemblance je joignis le geste à la parole en serrant Émilie dans mes bras. Elle fuyait, se dérobait et m'échappait enfin par un jeu de pudeur étudiée que nous avions répété ensemble le jour même. Et le capitaine riait aux larmes, et sa fille lui disait avec un doux reproche : Ah! papa, quel terrible embrasseur tu m'as donné pour mari!

Tous mes efforts pour abréger cette visite ne servirent qu'à le cramponner à nous. Il voulut absolument nous avoir à dîner le soir même, et il nous conduisit chez le père Lathuille pour nous montrer ensemble aux gens de son quartier. — Marchez devant, disait-il, que je voie le bel attelage. C'est à croire qu'ils ont été faits l'un pour l'autre, ma parole d'honneur! — Il nous suivait sur nos talons, nous frappait sur l'épaule et s'écriait à propos de rien : — Eh! madame ma fille! eh! mon gendre! — Au restaurant : — Garçon, mon gendre vous a demandé du pain. — Rien n'était assez bon pour nous; il semblait que la nature eût donné des ailes aux perdrix pour la fille et le gendre du capitaine Pigat et des cuisses pour le capitaine. Au dessert, il parlait de nous mener à l'Opéra-Comique, quand Émilie feignit de s'endormir sur sa chaise et nous sauva; mais le pauvre bonhomme nous escorta jusque chez nous à pied et ne nous laissa qu'à la porte. Chemin faisant, il s'appuyait sur mon bras et me conseillait à l'oreille. — Menez-la doucement, mon gendre : je l'ai domptée, je l'ai dressée, je l'ai assouplie; cela marche au doigt et à l'œil. Si vous lui découvrez quelque petit défaut, ce dont je doute, prenez-la par les sentimens. Elle a du cœur et de l'honneur : c'est mon sang. Ne soyez pas jaloux, et si vous l'êtes par malheur, évitez qu'elle le sache. Plus vous lui montrerez de confiance, plus elle s'observera. Une femme n'est bien gardée que par elle-même. Je ne l'ai ni enfermée ni suivie, et vous êtes té-

moin que ma méthode a réussi. Ah! dame! elle n'ignorait pas qu'à la première incartade je l'aurais tuée net, et moi après. Main de fer et gant de velours! Retenez ma devise, elle est bonne.

Je lui promis ce qu'il voulut, et je m'en fus avec sa fille. Autre histoire! Mme Gautripon m'avoua qu'elle était peureuse et qu'elle se mourait à l'idée de rester seule dans un appartement. Je répondis sans m'émouvoir que je n'étais ni assez riche pour lui donner une suivante, ni assez dévoué pour coucher sur son paillasson, ni assez tolérant pour lui permettre une autre compagnie. Ce n'était pas à moi, c'était à elle de s'accommoder aux défauts de la situation qu'elle avait faite. Sur cet ultimatum, je lui donnai le bonsoir, et je gagnai mon cher taudis.

J'étais fermement décidé, vous devinez pourquoi, à sortir du ministère; mais, avant de quitter l'emploi que les Bréchot m'avaient donné, il fallait en trouver un autre. Je me mis aussitôt en campagne, et j'usai sur le pavé de Paris mon congé de lune de miel. Mes démarches n'aboutirent qu'à des rebuffades sans nombre, et j'allais désespérer, quand un mot de mon voisin le surnuméraire m'ouvrit des horizons nouveaux. — Le diable soit du bureau! disait-il; j'aurais mieux fait d'entrer aux *Villes-de-Saxe*. Pas de surnumérariat, douze cents francs d'emblée et l'avancement au mérite. Boutique pour boutique, je préfère celle de mon oncle, où personne ne trime gratis. — Je le fis causer, et j'appris qu'un de ses oncles était commanditaire d'un magasin de blanc, rue Saint-Jacques, que les *Villes-de-Saxe* avaient la clientèle des plus riches couvens du faubourg, qu'elles payaient honorablement leurs commis, que l'oncle avait voulu placer son neveu dans l'affaire, mais qu'une ambition trop commune en tout temps l'avait jeté dans nos bureaux. Après un an de stage, il méritait un emploi rétribué que j'obtins.

Ses doléances m'offraient un joint; je le saisis. Je pouvais du même coup réparer une injustice et secouer une obligation pesante. — Mon cher, lui dis-je amicalement, vous pouvez émarger dans un mois. Ma personne est le seul obstacle qui vous barre le chemin; je m'efface. Le ministère m'ennuie : on y gagne trop peu, et l'on n'y travaille pas assez. Placez-moi n'importe où, dans la maison de votre oncle, chez un de ses amis, faites-moi nommer professeur dans quelque bon couvent; je m'en moque, pourvu que j'aie cinq cents francs de plus en faisant triple besogne. Mes besoins sont augmentés, et je ne crains pas la fatigue.

Il prit la balle au bond, me remercia fort, et fit si largement les choses que je restai son débiteur de beaucoup. Ma besogne aux *Villes-de-Saxe* ne fut jamais qu'un travail de bureau, — la correspondance d'abord, puis la tenue des livres quand j'eus appris ce

métier, qui est un jeu. Les couvens qui fréquentaient la maison m'acceptèrent de confiance, quoique universitaire et bachelier : j'étais recommandé par des personnes bien pensantes. Mon salaire fut de prime abord ce qu'il est encore aujourd'hui : je n'ai pas demandé d'avancement, puisque j'avais le nécessaire. En abordant cette vie honorable et modeste, j'ai cru devoir cacher mon nom, qui n'appartenait plus à moi seul, et pouvait être compromis par d'autres. Voilà pourquoi Rastoul, après quatre ans de connaissance, m'appelle encore M. Jean-Pierre.

Ma femme a su que je sortais du ministère, et pourquoi. Mes scrupules lui ont semblé puérils, mais elle a fort apprécié l'augmentation de revenu, car nos premiers temps de ménage ont été difficiles. Le pauvre capitaine n'avait plus d'économies à dépenser; Mme Gautripon ne faisait plus de tapisserie, sa layette l'occupait un jour sur deux, et l'autre jour elle était lasse ou malade. Je n'oserais jurer de rien, mais je suis moralement sûr que Léon n'entra pas chez nous dans ces six mois, et qu'il n'y fit pas entrer un centime.

Un accident de force majeure avait tari ses prodigalités dans leur source. Si vous aviez le temps de lire tous les papiers que voilà, vous sauriez les détails de l'aventure. Il m'en instruisait jour par jour; je ne lui avais pas permis de correspondre directement avec ma femme. Voici les faits en abrégé. M. Bréchot triomphait de ma résignation et s'en attribuait toute la gloire. Émilie mariée, l'enfant mis à la charge d'un éditeur responsable, il ne restait plus, pensait-il, qu'à trouver un parti pour Léon. Il avait déniché, vers Toulouse, un fonds de parchemins en bon état, provenant de la succession de haut et puissant seigneur Théobald Lelong, marquis de la Roche-Tonnerre, comte de Tres Castels, prince du saint-empire, etc. Le tout appartenait légitimement et sans conteste à Mlle Léocadie, fille majeure, qui, n'ayant d'autres biens que le nom de ses pères et un pigeonnier sans pigeons, ne pouvait guère épouser que Dieu ou qu'un Bréchot; mais elle préférait une mésalliance terrestre à la plus haute alliance du ciel. La famille était composée de trois ou quatre collatéraux, trop pauvres pour réclamer en justice l'héritage de quelques titres tout secs; ils avaient fait leur prix pour se tenir tranquilles. Tout le problème se réduisait à faire passer un nom sans maître sur la tête d'un homme sans nom : l'entrepreneur se faisait fort de légaliser l'escamotage. Il tenait dans sa main presque tous ces métis de la politique et de la finance, mendians de faveurs, marchands de patronage, entremetteurs de concessions, brocanteurs de monopoles, qui tripotent les affaires publiques au profit de l'intérêt privé, et qui mettraient le feu aux quatre coins de l'univers pour ramasser un million dans les cendres. L'affaire était donc faite et parfaite sauf le consentement de Léon, qui refusa.

M. Bréchot avait dompté plusieurs torrens et nivelé quelques montagnes. Par état, il surmontait ou renversait tous les obstacles que l'homme rencontre sur son chemin. Vous vous représentez la stupeur d'un tel homme lorsqu'il se vit pour la première fois devant une chose inébranlable qui était la volonté de son fils. Il crut d'abord qu'il se trompait, qu'il s'était mal expliqué ou qu'il avait mal entendu la réponse. Lorsqu'il comprit que la désobéissance était formelle, il se plut à espérer qu'elle n'était pas réfléchie; il essaya du raisonnement, il descendit aux prières. Léon se cantonna dans le devoir et dans la conscience, et maintint qu'il était engagé pour la vie envers la mère de son enfant. Alors M. Bréchot sortit des gonds, il se répandit en injures, éclata en mille menaces; peut-être même est-il allé plus loin : on me l'a laissé entendre, on ne me l'a pas dit. Léon montra dans ce moment critique plus de solidité que ni son père, ni moi, ni personne n'en attendait de lui. Lorsqu'il n'avait qu'à étendre la main pour prendre cinq cent mille francs de rente, un nom, un titre et une grande fille plutôt belle que laide, il se laissa disgracier et affamer. Non-seulement son père lui coupa les vivres, mais il lâcha sur lui toute une meute de créanciers. Un jeune homme qui reçoit vingt-cinq mille frans par an pour ses menus plaisirs s'endette malgré lui. Le crédit, si farouche aux pauvres diables, se précipite au-devant du riche. Les fournisseurs lui jettent leurs marchandises à la tête et s'enfuient à la vue de son argent, car ils savent par expérience qu'on achète bientôt sans compter dès qu'on n'achète plus au comptant.

Cette facilité se tourna trop vite en exigence et en persécution pour qu'il n'y eût pas un mot d'ordre. Lorsque les loups se mettent à chasser par principe au lieu de chercher leur proie à l'aventure, le paysan superstitieux dit qu'ils sont menés par un homme. Cette bande de créanciers dévorans était appuyée par un chasseur invisible qui devait être M. Bréchot : les marchands de Paris ne sont pas assez fous pour traquer un héritier de cinquante millions lorsqu'il a tout au plus cinquante mille francs de dettes. Léon n'hésita pas à reconnaître la main de son père, mais cette perspicacité ne le sauva point de Clichy.

M. Bréchot l'attendait là. Les poursuites avaient pris quatre mois environ; Mme Gautripon touchait presque à son terme, et l'entrepreneur le savait bien — Mon garçon, dit-il à son fils, te voici où je te voulais. La loi ne me permettait pas de t'enfermer comme rebelle, mais je te tiens comme débiteur. Te rends-tu?

— Jamais! dit Léon.

— Il faut donc que l'amour soit un oiseau rudement bête! Pourquoi refuses-tu de te marier comme il me plaît? Parce que tu tiens

à cette fille et à ce mioche. Tu te prives de les voir et de les assister; tu les laisses sans feu, et tu crois leur prouver que tu les aimes! Marie-toi donc, nigaud! Tu sors d'ici, tu es riche, tu vas les voir tant que tu veux, et tu leur donnes tout ce qu'il leur faut.

— Gautripon ne les laissera manquer de rien.

— Savoir!

— Émilie est assez brave pour supporter les privations; elle n'est pas assez forte, en ce moment surtout, pour apprendre ma trahison sans mourir.

— Essaie!

— Je ne veux pas jouer la vie de ceux que j'aime. Songes-tu bien, papa, que cet enfant qui va naître sera mon fils?

— Il sera bien mon petit-fils, à moi, et je l'oublie!

— Oh! c'est que tu es un homme de famille! Je suis ici pour le dire.

— Ma famille, c'est ce qui porte mon nom.

— Et tu veux que j'en prenne un autre?

— Je veux qu'on m'obéisse.

— Moi, je veux qu'on m'estime et qu'on m'appelle Bréchot.

— A ton aise! Reste Bréchot; mais c'est tout ce que tu auras de moi, mon garçon.

— Bah! tu n'as pas le droit de me déshériter de tout, et la moitié de tes millions me suffira pour vivre.

— Je dénaturerai ma fortune!

— Je t'en défie; ça serait un travail de bénédictin.

— Et je te maudirai, chien d'entêté que tu es!

— Alors c'est toi qui seras dénaturé, parce que je t'aime bien malgré tout, mon gros père.

— Je te défends de m'aimer, si tu ne me respectes pas.

— Mais je te respecte énormément, sans que tu t'en doutes. Qui est-ce qui m'empêchait de t'emprunter cinquante mille francs, à ton insu, pendant que tes limiers me sautaient aux jambes? J'avais les clés, papa.

— Eh pardieu! je sais bien qu'on n'est pas un voleur quand on s'appelle...

— Bréchot, la! Je t'y prends. Laisse-moi donc garder toute ma vie un nom que tu as honoré, illustré, et qui est devenu, grâce à toi, le synonyme de travail et de probité!

— Eh bien, soit! dit le bonhomme; mais au moins marie-toi, sacrebleu! pour que j'aie des petits-enfans à fouetter.

— Papa, je ne peux plus : tu m'as mis dans l'impossibilité d'épouser Émilie.

M. Bréchot s'enfuit exaspéré en jurant plus de jurons que la pri-

son n'en avait entendu depuis dix ans, et Léon m'expédia le compte-rendu de la querelle que je viens de vous répéter à peu près mot pour mot.

Tandis qu'il se rongeait les poings dans sa prison, nous n'étions pas sur un lit de roses. Bien que M. Pigat nous eût dit dès le premier moment : Mes enfans, hâtez-vous de me rendre grand-père, il n'était pas homme à souffrir que ce bonheur lui vînt trop tôt. Nous avions à peine attendu la fin du premier mois pour lui faire part de nos espérances ; on lui disait chaque jour : tout va bien. Il suivait avec un doux orgueil certains progrès malheureusement très visibles ; mais nous n'avions pas le pouvoir de retarder la marche de la nature ou de hâter celle du temps. Il aurait fallu, pour bien faire, qu'un incendie anéantît tous les calendriers. Si du moins notre mariage avait eu lieu vingt-cinq ou trente jours plus tôt ! nous aurions bénéficié du terme de sept mois, qui a rendu tant de services à la partie folâtre du genre humain ; mais un enfant né viable à six mois, c'est ce qu'on n'a jamais vu, et c'était ce qu'on allait voir. Comment M. Pigat prendrait-il le miracle ? Je n'osais me le demander, et Mme Gautripon n'y pensait jamais sans s'évanouir peu ou prou.

Les petites excursions qu'elle faisait à tout propos dans l'autre monde nous permirent de la donner pour malade et de tromper un pauvre médecin du quartier. J'obtins une ordonnance en vertu de laquelle on sut que nous partions pour l'Italie. Le capitaine nous fit les plus tendres adieux ; notre concierge et les voisins nous virent monter en fiacre et diriger la course vers le chemin de Lyon. Certes je me serais donné le luxe d'un voyage, si nos moyens l'avaient permis. Peut-être même, en ce besoin pressant, eussé-je emprunté mille francs à Bréchot ; mais vous savez que ses finances étaient plus embarrassées que les nôtres. La vérité, puisqu'il faut tout vous dire, est que je conduisis Mme Gautripon chez une sage-femme de Montmartre, et que je retournai le même jour au travail qui nous faisait vivre.

Nous avions traité à forfait, comme tous les malheureux de notre catégorie. L'enseigne n'a ni bougé, ni changé ; on y lit encore en lettres peintes : « 40 francs pour les neuf jours. » Mes occupations ne me permettaient pas d'être bien assidu auprès de la frêle poupée qui allait m'élever au rang de père putatif ; mais je la visitais tous les soirs après ma besogne, et je revenais chaque matin lui dire : « Bon courage ! » Jugez-moi comme il vous plaira : j'avoue, monsieur, que durant cette période mes ressentimens légitimes avaient fait place à une sympathie tout animale, à ce vague instinct de solidarité qui pousse les pauvres gens à s'aider les uns les autres contre les douleurs et les dangers de la vie.

Le matin du sixième jour, la servante de l'établissement me salua d'un « bonjour, papa! » qui me mit le cœur en capilotade. Je me sentis rougir jusqu'aux oreilles, et mes jambes furent de coton pendant une seconde. Je balbutiai comme un vrai père : — Est-ce un garçon? — Oui, monsieur, répondit la créature, un vrai garçon qui a tout ce qu'il lui faut. Venez voir votre portrait.

Elle m'introduisit dans la cellule plus que monastique où Mme Gautripon sommeillait. Un oreiller posé sur un fauteuil de paille servait de couchette à l'héritier de mon nom. — Voilà l'objet, monsieur, dit la fille; on m'appelle à côté, je vous le laisse.

Je demeurai tout stupide entre une femme anéantie et un enfant qui paraissait vivre à peine. On ne met pas un pied devant l'autre ici-bas sans idées préconçues. Je m'étais toujours figuré qu'un nouveau-né doit être rouge ou violet par surabondance de vie. Celui-là était de cire; ses yeux ouverts semblaient s'éteindre; il entre-bâillait deux petites lèvres molles sans avoir la force de crier. Je le pris tout emmaillotté dans mes bras, et je le trouvai singulièrement inerte. En deux temps, avec une audace qui m'épouvante encore quand j'y pense, je le dépouille et je le vois baigné dans son sang. La sage-femme accourt à mes cris et me dit sans s'émouvoir : — Ma foi, monsieur, vous avez bien fait d'y regarder. Joséphine n'avait pas bien serré le fil, et le pauvre petit homme aurait pu s'en aller sans dire ouf! Passez-moi le moucheron, que je le raccommode. Voilà qui est fait. Maintenant je vous le garantis pour quatre-vingt-dix-neuf ans, sauf la casse.

Ce langage fataliste et cynique était lettre close pour moi; je compris seulement que le fils de Léon Bréchot me devait une seconde fois la vie, et je me sentis tout près d'aimer ce petit être qui ne m'était rien. Je repensai à lui tout le jour, en alignant mes chiffres aux *Villes-de-Saxe* et en corrigeant un devoir de style intitulé : *Description du Printemps, lettre d'une jeune châtelaine à son amie sœur Dosithée.*

Aussitôt que je pus me ravoir, je repris le chemin de Montmartre. Émilie était éveillée; elle me demanda si j'avais averti Léon, si je m'étais enquis d'une nourrice et si je pensais à déclarer la naissance de l'enfant. — Mon pauvre monsieur Gautripon, voilà bien des corvées pour un homme occupé comme vous; pardonnez-moi tout l'embarras que je vous donne! — Elle craignait sincèrement d'abuser de mes jambes, de surmener son commissionnaire, mais ses scrupules n'allaient point au delà. Elle ne se doutait pas qu'un honnête homme éprouvât la moindre chose au moment de mentir à la loi; elle avait décidé que son enfant serait nourri chez elle par une grosse Bourguignonne, mais elle s'inquiétait peu de savoir si je pouvais payer un tel luxe; elle trouvait tout naturel de m'en-

voyer chez son amant lui dire qu'il était père et que ma femme l'embrassait. Je fis toutes ces commissions; j'embrassai le prisonnier pour elle, et je pleurai même avec lui; je déclarai l'enfant à la mairie sous les auspices du charbonnier d'en face et du savetier d'en bas; je ramenai du bureau voisin une superbe paysanne qui s'enfuit avec mon argent, quand elle sut que nous étions du petit monde. Après mille tribulations que j'abrége, je me vis installé au domicile conjugal entre une femme à peine convalescente et un enfant de vingt jours, faible et chétif, que je nourrissais au biberon. De sacrifice en sacrifice, j'étais descendu jusqu'au métier de garde-malade et de père nourricier : vous jugez si mes nuits étaient laborieuses; cependant mon travail journalier n'en souffrit pas.

Un soir, entre neuf et dix heures, tandis que j'endormais le petit garçon dans mes bras, un violent coup de sonnette me fit sauter au plafond. — Émilie s'écria : Malheur à nous! c'est mon père.

En effet, c'était le capitaine. Le désœuvrement et l'ennui l'avaient conduit dans cette rue; par habitude il leva les yeux vers nos fenêtres, aperçut une lumière et monta. Sa fille était plus morte que vive; je rassemblais les forces de mon cœur pour un drame terrible. M. Pigat trompa toutes mes craintes; il ne laissa percer ni colère, ni mépris, ni soupçons. D'un seul coup d'œil il embrassa le groupe que nous formions à nous trois, Émilie couchée, moi appuyé contre son lit, et le poupon étendu sur mes mains. — Bonsoir, enfans, dit-il; vous êtes donc revenus?

Cela dit, il se laissa tomber sur une chaise et écouta patiemment, sans objections, le roman qu'Émilie improvisait à son usage. Elle lui dit que nous étions allés en Italie, qu'aux environs de Gênes la voiture avait versé, que les douleurs l'avaient prise dans un village, que nous avions tenu l'enfant pour mort, mais qu'un bon médecin du pays prétendait qu'à force de soins on pouvait le rattacher à la vie. Je me répandis à mon tour en explications embrouillées; je contai que les soins intelligens nous manquaient dans ces montagnes demi-sauvages, que je m'étais empressé de ramener ma femme à Paris dès qu'elle avait paru transportable, que si le cher beau-père n'avait pas été informé plus tôt de notre retour, il ne devait s'en prendre qu'à notre attachement respectueux. On espérait lui cacher tout jusqu'à ce que la science eût tout réparé; mais en somme il était le bienvenu, puisqu'il trouvait sa fille hors de danger et son petit-fils grand et fort pour un enfant de sept mois.

Nos raisons ne valaient pas cher, et le brave homme aurait eu beau jeu, s'il eût daigné nous confondre. Il dit *amen* à tout, demanda son petit-fils, l'examina de près jusqu'au bout des ongles,

et le baisa au front avant de me le rendre. Il embrassa également sa fille et lui recommanda les plus grandes précautions. Sa visite fut courte et son adieu peut-être moins cordial qu'à l'ordinaire, mais il n'oublia pas de se mettre à notre service avec le peu qui lui restait, si nous avions besoin de quelqu'un ou de quelque chose. Je l'éclairai jusqu'au milieu de l'escalier, il me serra la main et s'éloigna d'un pas lourd en disant : A demain.

Ce dénoûment anodin nous soulageait d'un grand poids, et pourtant il nous en resta un véritable malaise. A mesure que nous revenions de nos terreurs, la pitié nous gagnait; pour un rien, nous aurions pleuré sur ce pauvre homme foudroyé dans son honneur. Les plus grandes colères nous semblaient moins effrayantes que cet accablement hébété. J'eus des remords toute la nuit; c'est une chose ridicule à dire, car enfin ma conscience ne me reprochait rien; mais, de même qu'on achève les mots pour un bègue, on a quelquefois des remords pour les voisins qui n'en ont pas.

M. Pigat nous tint parole; il revint le lendemain et tous les jours suivans à la même heure jusqu'au rétablissement d'Émilie. Lorsqu'il la vit sur pied et assez forte pour sortir, il nous dit : Mes enfans, le moment est venu de me rendre mes visites. Votre escalier m'essouffle, je ne peux plus le monter qu'en trois ou quatre étapes; le cœur me bat trop fort. Par-dessus le marché, j'ai de l'enflure aux jambes. Tout ça ne sera rien, mais il m'est plus commode de vous attendre chez moi que de grimper chez vous. Choisissez votre heure et tâchez quelquefois de m'apporter le petit.

Il prit le lit au bout de deux jours, et le médecin ne nous laissa pas ignorer la gravité de son état. Le cœur était malade. — Surtout, dit le docteur, épargnez-lui les émotions pénibles. A-t-il eu de grands chagrins?

— Mais non, répondit Émilie. Pas que je sache depuis la mort de maman, et c'est bien loin.

— Vous m'étonnez. Sa maladie est de celles qui marchent à pas lents, et je la vois courir.

Personne n'a jamais su ce qui s'était passé dans l'esprit du capitaine. Il douta de sa fille et de moi, il s'accusa lui-même; il dut se demander si j'étais dupe ou complice. De ses anxiétés, de ses combats intérieurs, de ses malédictions données et reprises, de tout son désespoir et de toute sa honte je ne puis rien vous dire, sinon qu'il en mourut. Ce fut comme une de ces tourmentes sous-marines qui dévastent le fond mystérieux des océans et qui nous sont racontées quelquefois par un débris roulé vers nos plages.

Un soir que nous étions réunis autour de son lit, il rompit brusquement la conversation et s'entretint avec lui-même à demi-voix, en langue gaélique. Ni sa fille ni moi ne connaissions cet idiome

et nous nous regardions d'un air effaré. Tout à coup il se retourna vers Émilie et lui demanda en français :

— Quelle date avons-nous aujourd'hui?

Elle lui répondit; il médita une minute et reprit : — Alors il y a juste neuf mois que j'ai marié mon enfant. — Ce fut sa dernière parole. Vous avez peut-être ouï dire qu'il s'était suicidé. Il est mort naturellement, d'un anévrisme rompu. Que les chagrins aient abrégé sa vie, c'est ce que je ne conteste pas; mais on le calomnie en disant qu'il a porté la main sur lui.

Sa mort me déliait. C'était le terme que j'avais fixé moi-même à tous mes sacrifices. Mes conditions étaient faites et acceptées depuis longtemps, personne n'aurait eu le droit de me jeter la pierre, si j'avais pris mon chapeau ce soir-là et laissé la blonde Émilie entre un cadavre et un maillot. Le pouvais-je en conscience cependant? L'eussiez-vous fait, monsieur, si le destin vous eût jeté à ma place? Cette femme, estimable ou non, commandait la pitié : j'eus pitié d'elle. Si Léon n'avait pas été à Clichy, si elle m'était apparue ce jour-là brillante, épanouie, encadrée dans ce luxe qui la donne en spectacle aux Parisiens, je ne me serais fait aucun scrupule de lui tourner le dos; mais elle pleurait, elle n'était ni belle ni fringante, elle avait douze cents francs de rente et un loyer de six cents; le seul homme qui l'aimait ne pouvait rien faire pour elle : était-ce agir honnêtement que de l'abandonner dans un tel embarras?

Je restai; je conduisis le deuil de mon beau-père, j'essuyai les larmes de sa fille, je travaillai comme un forçat pour qu'elle ne manquât de rien, je pris sur mon sommeil pour bercer le petit enfant. Si le monde me blâme d'avoir été si lâche, tant pis pour lui! Moi, j'étais soutenu par l'idée que je faisais bien, et que parmi les hommes les plus riches, les plus nobles et les plus distingués il n'y en avait peut-être pas un qui se dévouât si pleinement et avec aussi peu de profit.

Je fus pourtant récompensé au bout de quelques mois par la santé, la croissance et la gentillesse de mon bambin. Il s'arrondit et se colora pour ainsi dire à vue d'œil, et, à mesure qu'il devenait plus beau, il semblait m'en remercier par un redoublement de caresses. Entre sa mère et moi, il n'hésitait jamais; ses yeux me cherchaient dans la chambre, ses petits bras m'appelaient; le premier mot qu'il dit fut papa; je crois pourtant que personne ne le lui avait appris. Les vrais pères doivent être bien heureux, si j'en juge par toute la joie que ce petit être m'a donnée. Mme Gautripon croyait devoir me calmer de temps à autre. — Vous avez peut-être tort, me disait-elle, de vous tant attacher à un enfant qui vous sera repris tôt ou tard. Quant à lui, le mal n'est pas grand; on oublie si vite à son âge! — A l'idée que mon cher nourrisson pouvait

m'être enlevé par son vrai père et devenir un étranger pour moi, je me sentais défaillir; je me surpris à souhaiter que cette fausse position, intolérable à tant d'égards, durât aussi longtemps que ma vie.

Elle finit avec la captivité de mon ami, quand le père Bréchot s'en fut dans l'autre monde. L'entrepreneur s'occupait sérieusement de déshériter son fils; il mourut de colère et d'apoplexie, à la suite d'un gros déjeuner, entre les bras de l'homme d'affaires qui cuisinait la ruine de Léon.

Je n'ai point à vous conter les extravagances trop publiques dont l'héritier égaya son deuil. Paris ne s'en souvient que trop, et ce carnaval scandaleux a fondé la réputation du jeune Bréchot. Le monde l'a noté comme le modèle des mauvais fils, ce qui est dur, car il ne fut mauvais fils qu'après la mort de son père. J'avais prévu cette explosion d'une jeunesse imprudemment comprimée, et je n'étais pas assez enfant pour croire qu'en m'asseyant sur la poudrière je l'empêcherais de sauter. Mon parti fut donc bientôt pris : je quittai pour toujours Mme Gautripon, j'embrassai le petit garçon, qui poussait des cris désespérés à la vue de mes larmes; j'écrivis à Léon une lettre d'adieu, et je retournai, le cœur brisé, à ma fidèle mansarde.

Ma femme, qui tenait à moi comme à son meuble le plus utile, s'était mise en frais d'éloquence pour me retenir au logis. Elle m'avait offert spontanément des sacrifices dont elle était et se savait incapable, comme de conserver l'humble train de sa vie et d'acclimater Léon Bréchot au régime de l'amitié fraternelle. Je répondis qu'elle se moquait de moi, et je fis bien, car elle était en marché pour son hôtel des Champs-Élysées, et elle portait déjà sa petite fille, datée de je ne sais quelle visite à Clichy.

Me voilà seul, cloîtré, meurtri, saignant au fond, mais inébranlable, sans autre espoir que d'oublier tout le monde et de me cristalliser peu à peu dans la monotonie du travail; mais le passé atroce et doux avec lequel j'avais cru rompre venait parfois me relancer dans ma retraite. L'habitude crée des besoins factices qui deviennent aussi impérieux que les vrais. Or il y avait seize mois pleins que j'embrassais tous les soirs un enfant endormi. Ce plaisir venant à manquer, j'en ressentis un tel vide que je me demandai si la nature ne m'avait pas donné par dérision un cœur de père. Je m'éveillais cent fois dans ma mansarde aux cris de ce pauvre petit absent que je ne pensais plus revoir. Le matin, au moment d'aller à mes affaires, je m'arrêtais comme un homme qui a oublié quelque chose. Ce n'était ni ma bourse ni mon mouchoir, c'était le baiser sonore et franc de ces petites lèvres toujours fraîches.

Le vrai père, qui n'était pas aussi père que moi, m'imposait

quelquefois sa visite. J'avais eu beau lui défendre ma porte et lui dire que les convenances morales élevaient une montagne entre nous, j'avais beau le brutaliser quand il forçait mon domicile; il revenait obstinément avec le front d'un être qui se sait aimé, quoique indigne. Il me conta lui-même en riant ses efforts inutiles pour mériter les bonnes grâces de son fils, l'effroi du cher enfant au contact de la barbe paternelle, son obstination à réclamer l'autre papa, le seul aimé, qu'on disait toujours en voyage. Chaque soir, il fallait le bercer à outrance jusqu'à ce qu'il fermât les yeux; il les rouvrait tout pleins de larmes, et les sanglots secouaient pendant près d'une heure son petit corps endormi. — Mais, ajoutait Bréchot, ce n'est qu'un moment à passer. Viens le voir dans un mois, il ne te reconnaîtra plus.

Aller le voir! Je n'étais pas si fou. Et le moyen de revenir ensuite?

Mais nos résolutions les plus énergiques sont moins fortes que le destin. J'avais quitté ma femme depuis sept mois, et le pauvre petit bonhomme achevait sa seconde année lorsque Bréchot me fit tenir une consultation de MM. Bretonneau (de Tours), Blache et Trousseau. Je l'ai conservée, la voici; permettez-moi de vous lire le résumé qui la termine :

« L'enfant présente tous les symptômes d'une nostalgie dans sa deuxième période : teint livide, rougeur des yeux, pleurs involontaires, appétit presque nul, digestion pénible, transpiration rare, sécrétions troubles, respiration courte, peau sèche, pouls faible, céphalalgie fréquente, faiblesse, amaigrissement, sommeil agité, accidens fébriles tous les soirs. L'état du petit malade est assez grave pour réclamer des soins urgens, mais l'art médical ne peut rien contre une affection toute morale : c'est un traitement moral qu'il faudrait. Hâter le retour de son père, qu'il appelle jour et nuit. »

Que fallait-il faire, monsieur? Mettre les pieds à l'hôtel Gautripon, c'était amnistier le luxe et les plaisirs de deux coupables. Rester chez moi, drapé dans ma vertu, c'était condamner un innocent à la mort. Je pris mes jambes à mon cou.

Je m'attendais à trouver son père et sa mère agenouillés devant son lit. Pas du tout. Léon trottait au bois de Boulogne pour se faire honneur d'un cheval neuf; Mme Gautripon tenait conseil avec le tailleur de ces dames. L'enfant dormait seul dans sa chambre; la bonne anglaise, que j'ai fait changer le lendemain, prenait le thé avec le maître d'hôtel son compère à l'autre bout de la maison. Je passai plus d'une heure en tête-à-tête avec l'enfant de mes veilles, sa petite main dans la mienne. Il avait bien grandi, mais qu'il me parut changé! Vous ne croirez jamais qu'on puisse vieillir à cet

âge; je vous jure pourtant qu'il était flétri, cassé et caduc. On ne s'en douterait plus maintenant, Dieu merci! J'en ai fait un gaillard aussi vif, aussi frais, aussi robuste qu'il est intelligent et bon; mais cela n'a pas été le travail d'une semaine. Dans ces huit premiers jours, je le ramenai à la vie, rien de plus.

Il me reconnut avant même d'ouvrir les yeux, et je vous prie de croire qu'il ne fit pas de façons pour m'embrasser à bouche que veux-tu. Quand sa mère et Bréchot eurent le temps et qu'ils vinrent chercher de ses nouvelles, ils le trouvèrent déjà mieux. Le médecin me dit : « La réaction commence, votre fils est sauvé, grâce à vous; mais vous avez bien fait d'arriver. Tout l'honneur de la cure sera pour vous; je vous demanderai seulement la permission d'en rendre compte à l'Académie. Le cas est doublement intéressant, d'abord parce que la nostalgie est un mal très rare à cet âge, ensuite parce que le baby avait madame sa mère auprès de lui, et que la mère est tout pour un enfant de deux ans. »

Ce que le docteur ne voyait pas, et ce que je peux vous dire au point où nous en sommes, c'est que Mme Gautripon est trop femme pour être mère. A Dieu ne plaise que j'immole tout un sexe à mes ressentimens privés! Je voulais dire en bref que cette gracieuse créature est soumise au besoin de plaire et de paraître, mais d'autant plus indépendante des devoirs et des sentimens naturels. C'est une plante d'ornement née pour fleurir toute la vie, et qui ne sait pas elle-même par quel hasard ou quel miracle elle a porté quelques fruits. J'en ai rencontré d'autres en qui les grâces de la jeunesse n'étaient que la préface d'une longue, sérieuse et sainte maternité : celles-là sont plus mères que femmes, et si le sort m'en avait offert une en temps utile, je crois que nous aurions fondé une famille comme on n'en fait plus guère à Paris. Enfin!... Léon Bréchot est la vraie doublure d'Émilie. Il aime ses enfans parce qu'ils sont superbes et qu'il a toujours eu le goût des belles choses; mais il ne leur appartient pas, au contraire. Il graverait son nom sur leur collier, si la mode le permettait; il les inscrirait volontiers à la suite de ses tableaux sur le catalogue. Il les encadre richement par vanité de propriétaire, il ne perdrait pas un quart d'heure à leur apprendre à lire, il ne leur sacrifierait pas une nuit de lansquenet, si l'un d'eux tombait malade. Tandis que j'épie leurs mouvemens, que j'analyse leurs instincts, que je note leurs moindres paroles, que je sarcle avec soin les premières idées qui lèvent dans ces jeunes cerveaux, il se joue de leur ignorance, leur apprend des mots saugrenus, et leur sait plus de gré d'une bêtise qui l'amuse que d'un instinct généreux ou d'un raisonnement droit. Je m'étudie, je me travaille, je me contrains lorsqu'il le faut pour le mieux de leur éducation; je m'applique à graver dans leur esprit le modèle

d'une sérénité constante et d'un homme toujours égal à lui-même : Léon les crosse ou les caresse au gré de son humeur quinteuse, selon qu'il a gagné ou perdu dans sa nuit. Ces innocentes créatures l'aiment par ordre et le respectent par devoir, sans chercher le fin mot de l'autorité qu'on lui prête; mais ses tendresses et ses colères les étonnent également et les jettent tout effarés dans mes bras. Je ne sais quelle voix secrète les avertit qu'ils ont en moi une petite providence bourgeoise, et que l'homme le plus humble et le plus infortuné de Paris est peut-être appelé à les rendre heureux et libres.

Il vous paraît sans doute impertinent que, dans ce siècle où l'or peut tout, un gueux de Gautripon s'intéresse au malheur de trois petits millionnaires? Leur patrimoine irait, je pense, à seize ou dix-sept millions par tête, s'ils avaient hérité d'un père comme les autres; mais Léon Bréchot est un homme que l'immensité de son capital a dégoûté du revenu. Depuis cinq ans et demi qu'il est riche, il n'a rien exploité, rien administré, rien placé; il puise à pleines mains dans un trésor qu'il croit inépuisable. A sa place, un fou raisonnable, comme on en trouve à Charenton, se serait d'abord assuré deux millions de rente. C'est à peu près ce qu'on dépense à la maison; il pouvait donc aller longtemps du même train. Malheureusement il n'a pas daigné mettre ordre à ses affaires; il ne s'est occupé que d'attirer à lui tout l'argent comptant qu'il a pu. L'insouciance, la paresse, le dégoût des procès, lui ont fait perdre un tiers de son fabuleux héritage; le jeu lui coûte un second tiers, j'en suis presque certain : la colonie grecque de Paris, qui compte des citoyens de tout pays, sauf la Grèce, vit tout entière à ses dépens, et le cite avec admiration comme l'homme le plus volable du monde. Le sport, cet autre tapis vert où l'on triche aussi quelquefois, lui a pris quatre ou cinq millions à mon su. Les mendians de tous étages exploitent à qui mieux mieux sa manie de paraître. Somme toute, je ne sais pas ce qui peut lui rester aujourd'hui ; mais je suis sûr qu'avant deux ans il ne lui restera que des dettes.

J'ai quelque autorité sur lui par momens. Pourquoi n'ai-je rien fait pour le convertir à l'épargne ? N'était-il pas en moi de l'amener par la douceur à quelque honnête placement qui sauvât cent mille francs de rente à chacun de ses enfans? Peut-être bien; mais s'il ne me plaît pas de ménager cette ressource aux innocens qui portent mon nom? si je veux que leurs mains, comme les miennes, restent pures de l'or Bréchot? Si j'attends sans effroi le jour où toute la famille, Bréchot compris, mangera le pain de mon travail? Si je guette cette occasion d'édifier les puritains de Paris, que j'ai scandalisés malgré moi? J'ai beaucoup étudié, monsieur, depuis six ans. On connaît ma figure, à défaut de mon nom, dans les biblio-

thèques de la rive gauche. Les heures de loisir éparses dans ma vie ont été mises à profit; j'ai comblé les lacunes effrayantes que l'enseignement de collége avait laissées dans ma tête. Je sais les langues, les sciences, les arts pratiques; je me suis rendu propre au commerce, à l'industrie, à la culture, aux professions les plus utiles, et partant les plus dignes de l'homme. Je regrette aujourd'hui d'avoir négligé un bel art. Vous devinez lequel? L'art de détruire mon semblable par principe; mais j'aime à croire que vous ne me refuserez pas une première leçon, si mon récit véridique et les preuves dont je l'appuie m'ont réhabilité à vos yeux.

V.

Il était deux heures de l'après-midi quand M. Gautripon força la porte du jeune marquis. Lorsqu'il mit le point final au bout de sa justification, l'horloge de la salle à manger marquait deux heures trois quarts. Il n'est pas surprenant que le détail d'une vie si agitée tienne à l'aise dans un récit de quarante-cinq minutes. Je connais bien des gens, et vous aussi, qui n'en auraient pas pour un quart d'heure à conter ce qu'ils ont fait, souffert et appris en soixante ans. A part quelques exceptions, la vie humaine est surtout pleine de vide : c'est un roman où l'éditeur met peu de texte et force papier blanc.

M. de La Ferrade écouta d'abord avec dédain, puis avec condescendance, puis avec intérêt, finalement avec une émotion visible la défense de son ennemi. Si la scène s'était jouée au Théâtre-Français entre un bel étourdi du grand monde, comme Delaunay par exemple, et un de ces humbles héros bourgeois que Régnier représente si bien, le public aurait vu le fauteuil du jeune homme s'avancer par saccades jusqu'à la sellette où parlait le malheureux Gautripon; mais le monde réel se prête mal aux effets de théâtre : il y avait une table à moitié desservie entre l'orateur et l'auditeur. Lysis était presque caché, dès le début, par une théière d'argent et une boîte de cigares; il fumait d'un petit air impertinent et se dérobait à plaisir dans un épais nuage. Cependant son premier cigare s'éteignit entre ses doigts, il jeta le second, et oublia d'allumer le troisième. Gautripon l'avait vu d'abord nonchalamment plongé dans son fauteuil; il remarqua que le créole se réveillait peu à peu, se redressait, tendait l'oreille, ouvrait les yeux, et se levait enfin, poussé par les ressorts d'une irrésistible sympathie.

Le jeune homme s'arrêta tout confus et comme étonné de lui-même, ne sachant plus que faire de sa main droite tendue à Gautripon, qui la regardait froidement, sans la prendre.

— Monsieur, dit-il, vous me gardez rancune, et vous avez raison.

Je suis un étourdi, un enfant gâté du destin, qui ne m'a jeté que des bonbons lorsqu'il vous faisait pleuvoir des pavés sur la tête; mais croyez bien que je comprends, que j'apprécie..., et, pour tout dire en un mot, que je ne me pardonne pas d'avoir fait de la peine à un aussi honnête homme que vous.

— Ah!... répondit Gautripon avec un soupir de soulagement. Vous me tenez pour honnête homme?

— Mieux que ça, monsieur; je n'ai pas dit assez. Faites la part des circonstances, et songez que je n'ai ni l'habitude de tourner des complimens aux personnes de mon sexe ni l'autorité nécessaire pour décerner des prix de vertu; mais je voudrais que tout Paris fût rassemblé autour de nous pour m'entendre, et je vous dirais, moi qui ne suis pas banal : Vous méritez l'estime, le respect, et... ma foi oui! quelque chose de plus.

— Je n'en demande pas tant. Mes témoins sont à la porte : allons nous battre.

Le créole recula de deux bons pas, quoiqu'il fût brave. — Parlez-vous sérieusement? dit-il.

— Il me semble que l'affaire a pris tout le sérieux désirable depuis que vous m'honorez d'une nouvelle opinion.

— Il me semblait, à moi... — je vous supplie d'excuser cette hallucination d'un cœur trop jeune...; — il me semblait tout à l'heure, quand vous entriez de plain-pied dans mon admiration, que la haine et la vengeance s'effaçaient pour ainsi dire entre nous. Je ne suis peut-être pas très logique en ce moment, parce que l'homme ne s'émeut pas à fond sans que ses idées se troublent; mais je sens qu'il me serait impossible de vous vouloir aucun mal, et que, s'il faut deux inimitiés pour faire deux ennemis, il en manque une.

— Et même deux, car je ne vous hais pas. La haine est chose vile. Si j'étais homme à la laisser entrer chez moi, mon récit doit vous faire comprendre que je n'aurais pas attendu jusqu'aujourd'hui. Malheureusement vous avez créé une nécessité dont nous sommes, vous et moi, les esclaves. Obéissons, et, croyez-moi, le plus tôt sera le mieux.

— Eh! que diable! on a toujours le temps de faire une sottise. Expliquons-nous d'abord, et cherchons en bonne foi s'il n'y a pas moyen de terminer l'affaire autrement. J'ai commis dans votre maison un scandale que je déplore. Tous mes amis, sans exception, m'en ont blâmé. Quant à moi, maintenant surtout, je m'en veux, je me déteste au point de me souffleter moi-même. Le passé ne nous appartient plus, je le sais : Dieu lui-même ne peut faire qu'une chose accomplie n'ait pas été; mais enfin, lorsqu'un homme de cœur est disposé à tout pour réparer une action stupide, lorsqu'il se re-

pent, qu'il s'excuse, qu'il demande l'occasion d'effacer publiquement les dernières traces de sa sottise, y a-t-il une justice assez implacable pour lui répondre : Il est trop tard?

— Non, monsieur, et je vous jure que si vous m'aviez tenu ce langage le 24 janvier à minuit, devant les cinq ou six témoins de votre triste plaisanterie, je n'aurais pas poussé les choses plus loin. Si même le lendemain, quand Rastoul est venu ici pour la première fois, vous m'aviez accordé la réparation qui m'était due, je me serais contenté de peu, de presque rien, d'une égratignure d'épée, du sifflement anodin de deux balles, d'un mot d'excuse sur le terrain; car enfin quel était mon but? De me venger? Fi donc! mais de protéger ma famille légale contre tous les affronts dont vous aviez donné l'exemple. Je devais à la femme et aux enfans qui portent mon nom cette garantie personnelle : une maison n'est respectable aux yeux du monde que gardée par un homme qui n'a pas peur. Vous avez déplacé la question, monsieur : en m'obligeant à vous conter ma vie, vous m'avez fait une nécessité de supprimer la vôtre. Pourquoi m'avez-vous mis le pied sur la gorge? pourquoi m'avez-vous arraché par inquisition un secret qui ne doit appartenir qu'à moi? Comment n'avez-vous pas compris qu'après cette confidence extorquée, l'un de nous deux serait de trop sur la terre? Rappelez-vous l'ancien régime et ces mystères d'état, dont le moindre coûtait la vie à l'imprudent qui l'avait surpris. Vous tenez un secret aussi terrible en son genre : c'est lui qui vous condamne à mourir aujourd'hui.

— Je vous en prie, monsieur, ne tournons pas au mélodrame un rôle qui jusqu'à présent est tout à votre honneur. Nous irons aujourd'hui sur le terrain, si bon vous semble; mais le terrain n'est pas une place de Grève, et vous n'êtes pas plus mon bourreau que je ne suis votre condamné. Les armes seront égales entre nous, et je les manierai probablement avec une habitude et une dextérité qui vous manquent. Je suis assez sûr de moi, grâce à Dieu, pour limiter le mal que nous pourrons nous faire, et je vous garantis, dès à présent, que nous n'avons de testament à rédiger ni l'un ni l'autre; mais, si légère que soit la blessure qui vous attend, je ne me consolerais pas d'avoir versé une seule goutte d'un sang si généreux. C'est pourquoi je vous offre la réparation la plus complète et la plus solennelle qu'on puisse imaginer. Voulez-vous que je rassemble ici les jeunes gens qui m'accompagnaient dans cette indécente escapade? que j'invite à la réunion vos deux témoins et tous ceux de mes amis qui ont été, même indirectement, mêlés à l'affaire, et que je proclame devant eux mon estime, mon respect et mon repentir en termes aussi nets que je le fais à l'instant? Quant au secret de cette confession que j'ai forcée, je suis capable

de le garder éternellement, et vous pouvez vous en fier à moi. Je ne suis pas une femme et je ne suis plus un enfant; vous auriez tort de me juger sur un quart d'heure de folie. Suis-je moins galant homme à votre avis qu'un vicaire de paroisse? On lui confie des mystères plus terribles que le vôtre, et il meurt sans en avoir lâché le premier mot. Je comprends qu'il vous fâche d'avoir un confident de votre vie héroïque; mais vous en avez déjà deux, Mme Gautripon et M. Léon Bréchot. Vous en avez eu un troisième, M. Bréchot père, et peut-être un quatrième, à votre insu, dans la personne de M. Pigat. Rien ne prouve que ces deux vieillards, en leur vivant, ne se soient ouverts à personne; Mme Gautripon a peut-être une amie qui sait tout, et ce serait miracle qu'un viveur débraillé comme Léon Bréchot fût le tombeau des secrets.

— Vous vous trompez, monsieur. Je sais que ni mon beau-père ni le vieux Bréchot n'ont rien dit. Quant à ma femme et à Léon, leur intérêt me répond de leur silence; d'ailleurs ils ne me connaissent pas eux-mêmes comme je me suis fait voir à vous. Je suis entré ici avec le ferme propos de mettre mon cœur à nu et de vous tuer ensuite. Rappelez-vous la promesse que je vous ai demandée et que vous m'avez faite avant le premier mot de mon récit.

— Aussi, monsieur, suis-je à vos ordres; mais si vous m'estimez assez pour croire que je ne dirai rien à mes témoins avant l'affaire (car vous ne comptez point me garder à vue jusque-là, n'est-il pas vrai?), pourquoi supposez-vous que je bavarderais plus tard? Vous me faites jurer le secret, et vous voulez me tuer aujourd'hui même! N'est-ce pas un grand luxe de précautions? Mon silence et ma mort ne font-ils pas double emploi?

— Non, monsieur, je vous tiens pour un parfait galant homme; mais vous êtes jeune, bien portant, et peut-être auriez-vous un demi-siècle à vivre. Pour garder un secret pendant un demi-siècle, il faut s'observer cinquante ans sans interruption; pour le perdre, il ne faut qu'une minute d'oubli. Aujourd'hui je suis sûr de vous, car un homme de votre loyauté n'oublie pas sa promesse en deux heures, et dans deux heures vous serez mort.

— Vous l'avez déjà dit, mon cher monsieur, mais où diable voyez-vous ça?

— J'ai tout examiné, mes informations sont prises. Vous êtes orphelin et célibataire, n'est-il pas vrai?

— Parfaitement.

— C'est-à-dire inutile à votre famille. Vous êtes ce qu'on appelle un oisif?

— Et sans la moindre vocation pour la charrue ou la boutique.

— C'est-à-dire inutile à tout le genre humain. Votre existence est donc un mal sans compensation, et...

— Ah! pardon! mon existence est non-seulement très utile, mais encore très agréable à moi-même.

— Si vous y teniez tant, il fallait avoir soin qu'elle ne devînt pas menaçante pour la sécurité d'autrui.

— Mais, jour de Dieu! monsieur, qu'est-ce qui vous fait croire que je sois si malade?

— Le besoin absolu que j'ai de votre mort.

— C'est donc de la superstition? Il faut le dire.

— Mieux que cela, monsieur : c'est de la volonté. Permettez-moi de vous faire observer qu'il est trois heures et que nous sommes en hiver.

— Oh! nous avons le temps. Voilà mon coupé dans la cour. Je pensais faire un tour au bois de Boulogne; c'est à Vincennes qu'on ira. Mon oncle est à deux pas d'ici; le colonel Chabot nous attend à Saint-Mandé. J'ai consigné mes troupes, comme vous voyez, en prévision des événemens. A propos! vous avez des armes?

— Mon Dieu! oui; mais, comme je n'y connais rien, je vous prie d'emporter les vôtres à tout hasard. L'armurier du passage Choiseul m'a offert ce qu'il avait de mieux; vous en direz votre avis. Moi, je n'ai pas de préférence, et pour cause. Je crois que le ballot contient des épées et des pistolets; vous choisirez.

— C'est à vous de choisir, ou plutôt à vos témoins; mais nous pataugeons si drôlement à travers tous les usages!

— Qu'est-ce que ça nous fait, si nous arrivons au but?

Tout en causant, le marquis décrochait d'une panoplie deux amours d'épées à coquille et deux beaux pistolets de combat. Il sonna son noir, fit serrer les pistolets dans leur boîte et les épées dans un portemanteau. Gautripon le suivait et le regardait faire; son visage exprimait une curiosité calme. Ces deux hommes descendirent l'escalier côte à côte comme deux bons amis.

— Ainsi, demanda Gautripon, c'est à moi de choisir les armes? Eh bien! je vais dire à Rastoul de demander les vôtres; elles sont d'un travail plus soigné et naturellement meilleures que les miennes; mais prendrons-nous l'épée ou le pistolet?

— Comme il vous plaira.

— Votre avis?

— Si j'avais l'honneur d'être votre témoin, je vous conseillerais l'épée.

— Pourquoi?

— Parce que c'est une arme intelligente.

— C'est selon l'ouvrier qui la tient...

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la porte cochère. Lysis donna l'adresse du colonel à Gautripon, qui la prit en note, tandis que le valet de chambre en livrée cachait les armes dans la voiture et montait sur

le siége auprès du cocher. Gautripon poussa un cri de surprise en voyant son carrosse de louage abandonné sur la voie publique; mais il ne tarda pas à retrouver ses témoins. MM. Rastoul et Monpain s'étaient lassés d'attendre; ils prenaient quelques doses de patience chez le marchand de vin le plus proche avec le cocher de grande remise, un vieux brave, aussi fier que les bourgeois, et qui payait noblement sa tournée.

— En route! cria Gautripon. Il s'agit d'arriver les premiers.

Les trois verres étaient pleins jusqu'aux bords; en un tour de main, ils furent vides, et le cocher répondit : — Présent! avec un salut militaire.

— Ainsi ça tient? demanda Rastoul.

— Ferme comme fer, mon brave ami. M. de La Ferrade est aussi pressé que moi d'en découdre.

— Alors qu'est-ce qu'ils chantaient donc, ces farceurs-là?

— Il y avait un malentendu. Ces messieurs ne me connaissaient pas...

— J'en étais sûr! Ils vous ont pris pour un autre!

— Et nous allons?... dit le cocher.

— Avenue Saint-Mandé, la dernière maison à droite.

— Un joli ruban de queue à défiler; mais, n'ayez pas peur, nous y serons avant *eusse*.

— C'est qu'ils y vont dans leur voiture, mon garçon, et...

— Après? Des chevaux de maître? Encore une belle marchandise que ces carcans-là! Je les brûle, moi, les chevaux de maître, et vous allez voir. Hue! les bichettes!

Et l'attelage partit d'un train furieux. Plus d'un passant effaré crut sans doute que c'étaient les chevaux qui avaient bu.

M. Rastoul, entre deux cahots, présenta son ami Monpain, que Gautripon ne connaissait pas encore. — Voilà le camarade qui demandait son congé avant-hier; mais il s'est ravisé, Dieu merci!

— Je vas vous dire, monsieur Jean-Pierre : c'était rapport à mes chefs, on n'est pas son maître; mais j'ai parlé à l'aide-major, et il m'a répondu que j'étais un... enfin qu'un infirmier n'est jamais déplacé où l'on se bat, civils ou militaires indifféremment. Il n'y aurait que si M. le colonel Chabot parlait encore de faire partie carrée : là, je n'ai plus le droit, parce que ma vie appartient au pays... vous comprenez la délicatesse?

— Très bien, dit Gautripon; mais il n'est plus question de cela. Tout se passe entre M. de La Ferrade et moi, vous n'avez qu'à nous regarder faire.

— Pour lors c'est tout à fait dans mes possibilités, et vous pouvez compter sur moi comme sur vous-même.

— Moi, dit Rastoul, je ne sais pas si je n'aurais pas mieux aimé le grand jeu.

— Vous auriez plaisir à vous battre avec le colonel Chabot?

— Avec lui, non, je le respecte et je l'honore; mais ce blanc-bec de marquis, ce mirliflore en veston de satin qui m'a fait fumer ses cigares et boire son satané vin d'Amérique, tandis qu'il complotait de vous faire passer pour une canaille, je lui en veux, monsieur Jean-Pierre! Les honnêtes gens comme vous sont trop rares; il ne faut pas qu'on vienne les *mécaniser* sans raison! Si le remplacement était admis en duel comme en guerre, sacrebleu! c'est moi qui ferais votre partie avec ce petit pointu-là!

— Merci, mon bon Rastoul; mais il n'y perdra rien, je l'espère. Vous avez eu beaucoup d'affaires au régiment?

— Comme ça, dans les sept ou huit, mais entre jeunes soldats c'est moins grave que chez vous autres. Le duel est une punition qu'on inflige aux conscrits quand ils ont eu la main trop leste. On les pousse sur le terrain au nom de l'honneur et dans l'intérêt de la discipline; mais le maître d'armes est toujours là pour arrêter les mauvais coups. Il ne s'agit pas d'abîmer un homme; l'état n'en a pas trop, et il les paie assez cher. Eh bien! quoiqu'il n'y ait pas grand risque de vie, j'y allais comme un chat qu'on fouette dans les premiers temps. Je ne veux pas vous flatter, mais franchement j'étais moins crâne que vous. Quel dommage que vous n'ayez rien appris! avec le sang-froid que vous avez, vous seriez fort à tout comme pas un.

— Bah! le trop de science embarrasse.

— Si du moins vous aviez profité de ces trois jours pour prendre quelques leçons de combat! On dit que M. Pons en donne d'étonnantes.

— Vous savez bien, Rastoul, que j'avais affaire au magasin. D'ailleurs je crois qu'un homme résolu peut toujours prendre la vie d'un autre, et qu'il n'y a pas de talent qui tienne contre une bonne épée emmanchée au bout d'un vrai bras. Je ne connais l'escrime que par ce que j'en ai lu dans les livres. C'est un art, paraît-il, qui consiste surtout à défendre sa peau et subsidiairement à trouer celle d'autrui; mais si je fais mon deuil des accidens qui peuvent m'atteindre, si je suis décidé d'avance à ne parer aucun coup, si j'applique tout mon vouloir et toute ma force à frapper devant moi, advienne que pourra, il me semble, mon bon Rastoul, que je simplifie la question et que j'écarte les trois quarts de la difficulté. Qu'en dites-vous?

—Je dis... je dis, morbleu! que vous en parlez à votre aise, et qu'un coup droit dans l'estomac vous cloue sur place avant toute riposte.

Monpain trouva que les discours du camarade étaient d'un style à décourager le sujet. Monpain voyait la vie en rose, comme on la voit presque toujours à travers un litre de rouge. Monpain crut donc bien faire en disant à Gautripon :

— Mon cher monsieur Jean-Pierre, si vous n'avez jamais tiré la botte, il y a pas mal à parier que vous ne rentrerez pas sans un atout; mais ça n'est pas une raison pour se tourner le sang, et si j'étais de vous, j'aimerais mieux en courir la chance que d'y aller du pistolet. Il faut avoir vu comme moi le ravage des armes à feu pour comprendre à quel point la balle est traître et toute la gangrène qui s'ensuit. J'ai retiré des os en poussière et d'autres en bouillie; on n'imagine pas ça dans le civil, tandis que l'arme blanche, à part la botte à fond qui traverse les organes *majors* et le coup de cochon qui coupe la carotide, ne fait que des boutonnières sans conséquence, que mon simple caporal vous recoudrait les yeux fermés. Par ainsi je vous exhorte de vous effacer foncièrement, si c'est possible, de porter la poitrine en *errière*, de rompre à force en tendant le bras et de crier : touche ! à la première fraîcheur que vous sentirez du fer ennemi; moyennant quoi, vous aurez encore bien des soupes à manger dans ce bas monde. Voilà ce que je dirais à mon propre frère, si je l'accompagnais sur le terrain.

Gautripon répondit qu'il s'en tiendrait décidément à l'épée, et que, les armes du marquis lui paraissant meilleures que les siennes, il priait ces messieurs de les choisir.

Tout justement la voiture arrivait à la porte du colonel Chabot, et les chevaux fumans soufflaient au nez du factionnaire.

Le marquis de La Ferrade et son oncle s'arrêtèrent au même instant, perdant la course d'un tour de roue, parce qu'ils l'avaient bien voulu. Après son entrevue avec Gautripon, Lysis s'était fait conduire à l'hôtel d'Entrelacs. Il trouva le baron endormi sur un roman à la mode et plongé jusqu'à mi-jambes dans une litière de petits journaux.

M. d'Entrelacs ouvrit les yeux au bruit de la porte et dit : — Eh bien?

— Eh bien! mon cher oncle, bataille!

— Pas possible! Et quand ça?

— Tout de suite; on n'attend plus que vous.

— Mais Chabot?

— Nous le prendrons en route.

— Le sait-il? voudra-t-il?

— Je suis sûr de lui maintenant, comme de vous-même.

— Il y a donc du nouveau? Est-ce que par hasard l'infâme ne serait plus infâme?

— Nous nous expliquerons en voiture. Voici votre chapeau et votre pardessus.

Cinq minutes après, l'oncle et le neveu faisaient bonne route vers Saint-Mandé, et M. d'Entrelacs, parfaitement réveillé, disait au jeune marquis : — Enfin! quel est donc ce mystère?

— Cher oncle, répondit Lysis, me croyez-vous capable de mentir?

— Tu ne serais pas le fils de ma sœur!

— Bien, merci. Maintenant me tenez-vous pour un de ces niais qui prennent des vessies pour des lanternes et se laissent berner par le premier venu?

— Non-da, mais où veux-tu en venir?

— A vous dire que M. Gautripon est le plus honnête homme du monde, qu'il a les mains aussi nettes que vous et moi, que je ne lui fais pas la moindre faveur en croisant le fer avec lui, car il me vaut de reste, que mon estime est fondée non pas sur ses affirmations, mais sur des preuves visibles et tangibles qui ont passé sous mes yeux et par mes mains aujourd'hui même, mais que j'ai pris l'engagement de garder son secret pour moi seul. Trouvez-vous l'homme assez justifié par mon témoignage implicite? Acceptez-vous ma parole quand je vous réponds de lui corps pour corps? Ou faudra-t-il que je viole une promesse sacrée pour vous entraîner sur le terrain?

— Tu ne violeras rien du tout, et je te suivrai aveuglément jusqu'au bout du monde. Est-ce que je n'ai pas toujours été du même avis? C'est Puchinete et Chabot qui ont alambiqué l'affaire en soulevant des questions de haute morale. J'ai dit dès le commencement : Tu dois rendre raison à l'homme que tu as insulté, quel qu'il soit. S'il ne mérite pas de croiser le fer avec nous, tant pis pour nous; il fallait prendre nos renseignemens avant de lui chercher querelle. — Mais par quel gueux de hasard as-tu trouvé le mot d'une énigme qui tient tout Paris le bec dans l'eau?

Lysis raconta comment son adversaire était venu s'expliquer avec lui.

— Oh! oh! dit le baron. C'est un homme terriblement neuf en matière de point d'honneur, mais ça ne manque pas d'une certaine carrure; j'aime assez les gens qui vont droit à leur but. Et les explications qu'il t'a données sont vraiment bonnes?

— Si bonnes qu'après avoir tout écouté, mon premier geste a été de lui tendre la main.

— Peste! mais c'est du magnétisme, de la fascination! Le malin t'avait jeté un sort, mon garçon!

— Ce n'était qu'une admiration éclairée. Que feriez-vous, mon oncle, si vous vous trouviez en présence d'un martyr?

— Je lui demanderais sa bénédiction, mon cher; mais tu pousses peut-être le fétichisme un peu loin.

— En quoi donc?

— En menant ton martyr à Vincennes pour en couper un morceau et faire provision de reliques.

— C'est lui qui l'exige. S'il avait bien voulu s'accommoder de mes excuses, je n'en aurais pas trouvé d'assez humbles pour lui.

— Et il refuse? Tudieu! j'ai connu des martyrs plus chrétiens que lui dans l'histoire.

— Je ne vous l'ai pas donné pour chrétien, je vous l'ai donné pour honnête homme.

— Mais, s'il vaut tout ce que tu dis, pourquoi se cache-t-il de sa vertu comme d'un vice? J'ai lu quelques procès où l'on voit les fripons faire jurer le secret à leurs dupes.

— Oh! mon oncle...

— J'ai blasphémé? pardon! mais enfin, s'il a tant fait que de te révéler ses bonnes œuvres, d'où vient cette peur effroyable de les laisser connaître au public? Que risque-t-il à se montrer tel qu'il est? Le prix Monthyon?

— Il risquerait d'anéantir le fruit de tous ses sacrifices. Le secret de M. Gautripon n'appartient pas à lui seul.

— Ah! tu m'en diras tant!

— Je ne vous en dirai pas davantage.

— Et je t'approuve; mais que vas-tu en faire de ce gars-là? Tu ne le vénères pas assez, je suppose, pour lui offrir ta vie sur un plat d'argent? Tu es le dernier des La Ferrade, mon cher!

— N'ayez pas peur que je laisse endommager le neveu d'un si charmant oncle. Nous nous battrons à l'épée, c'est convenu...

— Entre qui?

— Entre M. Gautripon et moi. Cela n'est pas régulier pour un liard; mais dans l'intimité où nous étions ce matin il m'a spontanément offert le choix, et...

— Vous avez mitonné la chose en famille; c'est étourdissant! Va toujours.

— Le malheureux n'a de sa vie touché une arme. A l'épée, je suis maître de le ménager tout à mon aise. S'il est bien sage, une égratignure. S'il s'anime trop fort, une bonne piqûre au bras droit. Son épée tombe, et alors... ma fois tant pis! je l'embrasse et je lui demande pardon!

— Rien que ça! Quel dommage qu'il n'ait pas une fille à marier!

— Je regrette sincèrement de ne pouvoir mieux réparer mes torts envers lui. Songez donc que je l'ai couvert d'ignominie sans le connaître, et que le plus noble cœur du monde est depuis quatre jours, par ma faute, traîné dans la boue de Paris.

— Tu parles comme un échappé de l'Évangile, mais tu es un gentil garçon, et je t'aime mieux dans ce rôle-là qu'à cheval sur la

raison du plus fort..... Voici un berlingot qui m'a tout l'air de charrier Gautripon et sa fortune. On ne dira pas que ton homme a peur de la mort, car il va se battre au galop et dans une voiture de noces. Les dépassons-nous?

— Non, cher oncle. A quoi bon humilier ces pauvres bêtes et ces pauvres gens?

— Il faut pourtant que nous voyions le colonel avant eux... Jean! suivez ce gros fiacre et arrêtez-vous avec lui, mais derrière.

Tout le monde descendit en même temps à la porte du pavillon. M. d'Entrelacs salua Gautripon et ses témoins avec beaucoup de courtoisie; il prit Rastoul à part et lui dit : — Nous ne vous demandons que cinq minutes; le temps d'aller chercher le colonel, qui doit être prêt.

— A vos commandemens, monsieur le baron et la c.... Mais Rastoul s'arrêta court et lança un regard furibond à la *compagnie* du baron, c'est-à-dire au jeune marquis.

Les deux gentilshommes entrèrent, tandis que les trois plébéiens se promenaient sur la chaussée en soufflant dans leurs doigts. Le vent du nord était vif, il balayait les nuages et préparait une belle gelée pour la nuit.

Dans l'escalier du colonel, M. d'Entrelacs dit à Lysis : — Il ne nous reste qu'une heure de jour, nous n'avons pas le temps de discuter avec Chabot; mais je sais comment le prendre : laisse-moi faire.

Le planton les introduisit dans un cabinet encombré de paperasses; le colonel venait de donner quatre signatures à propos d'un étui d'habit et quatre autres pour un pompon de trente-cinq centimes. Il jeta la plume avec joie en voyant entrer ces messieurs.

— Mon cher ami, dit M. d'Entrelacs, nous venons vous remercier de tous vos bons offices et vous relever de faction. L'affaire est terminée en ce qui vous concerne, et nous ne voulons pas abuser de vous plus longtemps.

— Mais qu'est-ce qui s'est passé? Voilà deux jours que je n'ai vu personne.

— Il y a deux heures, mon cher, nous n'étions pas plus avancés que vous. Voici qu'à l'improviste une révélation confidentielle vient nous éclairer, nous confondre et nous montrer notre adversaire sous le jour le plus avantageux.

— Gautripon?

— M. Gautripon. Les preuves qu'on a produites à la décharge de son honneur sont d'une telle évidence qu'il y aurait non-seulement de l'injustice, mais de la cruauté à le marchander plus longtemps. Nous nous sommes donc mis à ses ordres, il nous attend en bas, et tout sera réglé avant le coucher du soleil. On comprend fort bien le scrupule qui vous tient à l'écart d'une affaire où l'un

des deux acteurs vous est suspect; nous n'avons pas le droit de communiquer nos renseignemens à âme qui vive, et je n'ai pas assez d'éloquence pour faire passer en vous la conviction dont je suis plein. Il y a urgence, l'heure nous talonne; vous ne refuserez pas de nous indiquer un bon endroit et de nous prêter un de vos soldats, si M. Gautripon ne vous paraît pas suffisamment réhabilité par l'estime de Lysis et la mienne.

— Un moment, cher ami! Comme vous y allez! Je ne suis pas au conseil de guerre, et je n'ai que faire de vos preuves. Me garantissez-vous l'honorabilité de M. Gautripon?

— Oui.

— Je serais un grand sot et le dernier des mal appris, si j'allais réclamer un autre témoignage. Notre adversaire rentre dans mon estime tambours battans, enseignes déployées, et je vais lui demander pardon des jugemens téméraires que j'ai formulés sur lui.

— Colonel, dit Lysis, vous pouvez hardiment lui rendre cette justice : je vous jure que vous ne vous fourvoyez point.

— Eh bien! mes chers, qu'attendons-nous? Marchons, je suis votre homme!

Comme il était en habit bourgeois, il n'eut pas de toilette à faire. Rastoul et Monpain l'accueillirent avec respect, mais cette fois sans timidité ridicule : ils se sentaient plus forts. — Messieurs, dit-il, en dirigeant son coup de chapeau vers Gautripon, j'ai des excuses à vous faire. C'est par ma faute qu'une rencontre, inévitable depuis mercredi soir, a été retardée jusqu'à ce jour. Les apparences m'avaient poussé à méconnaître le caractère d'un galant homme : je le prie de considérer ma présence ici comme une réparation et un hommage. Je suis connu; on sait que je choisis avec un égal scrupule mes adversaires et mes amis.

Gautripon répondit à ce petit discours par un salut très simple et très digne, et les deux partis entrèrent dans le bois, sous la conduite du colonel. Les voitures suivaient au pas avec les armes.

On marchait depuis quelques minutes lorsque M. Chabot aperçut deux épaulettes de laine jaune dans un sentier. Il cria de sa voix la plus commandante : — Voltigeur!

Le soldat qui bayait aux corneilles, selon l'usage, en fouettant son mollet droit d'une baguette de coudrier, reconnut la voix de son chef et accourut. — Mon colonel!

— Ah! c'est vous, Lerambert? Y a-t-il d'autres hommes du régiment par ici?

— Des hommes? non, mon colonel; mais j'ai rencontré trois caporaux qui s'en allaient vers la Porte-Jaune.

— Tâchez de les rejoindre et de les amener. Tant mieux, s'ils étaient quatre!

Le voltigeur partit comme un trait et ramena sept uniformes. Nos soldats sont désœuvrés par force, mais ils ne sont ni sots ni engourdis. Ils rejoignirent leur colonel auprès d'une pelouse neuve, limitée sur trois faces par la futaie et sur l'autre par un chemin carrossable, mais parfaitement inconnu des cochers. — Mes enfans, dit M. Chabot, ces messieurs ont un petit compte à régler ensemble. Éclairez la position et faites que nous soyons tranquilles. Vous savez ce que parler veut dire : à vos postes, ventredieu!

En un clin d'œil, le terrain se trouva gardé comme un camp. Le valet de chambre de Lysis, sur un signe de son jeune maître, apporta les pistolets et les épées. Monpain se mit à déballer le bagage de Gautripon, mais Rastoul le pria de rester tranquille. Les témoins s'accordèrent sans débat, on dégaina les épées de M. de La Ferrade, qui étaient à la fois des œuvres d'art et des instrumens de précision. Jean-Pierre et le marquis jetèrent leurs habits bas, et on ne les vit trembler ni l'un ni l'autre; il faisait pourtant assez froid.

Ce fut le colonel qui délivra les armes aux combattans. Rastoul et Monpain échangèrent des regards lamentables lorsqu'ils virent Gautripon l'épée à la main. Le malheureux, en trois secondes, tint son outil comme un cierge, comme un fouet, comme une ligne à pêcher, comme une bêche et comme une écumoire. Tandis que le jeune marquis tombait correctement en garde, l'ancien maître d'étude se carrait devant son adversaire, un bras levé, l'autre pendant, et découvert de la tête aux pieds. Vous n'auriez jamais dit un combattant, vous auriez dit une cible offerte à tous les coups. MM. Chabot et d'Entrelacs, M. de La Ferrade lui-même fut sur le point de lui dire : — Effacez-vous, que diable! Quelque précaution qu'on y mette, on vous tuera malgré soi!

Le jour baissait sensiblement, pas assez toutefois pour qu'on ne pût reconnaître un fil blanc d'un fil noir. M. Chabot mit les deux ennemis face à face, réunit leurs épées par la pointe, se rangea, se découvrit et leur dit : — Allez, messieurs!

A ce signal, Gautripon se jeta en arrière, recula de trois pas (car ce n'était pas rompre), et fondit en aveugle, la main basse, sur le marquis. Son élan furieux aurait peut-être déconcerté un tireur moins habile. M. de La Ferrade attendit de sang-froid cette attaque enfantine, il vit accourir le bras droit et le larda d'un coup bien ajusté qui devait l'arrêter tout net; mais il avait compté sans l'élan formidable et le stoïcisme inoui de l'infâme. Gautripon passa pour ainsi dire à travers la lame qui lui perforait le bras droit; il l'absorba tout entière et vint coller son biceps contre la coquille, tandis qu'il traversait la poitrine de l'adversaire et incrustait la garde de son épée sur les côtes du pauvre marquis.

L'action fut soudaine au point que les spectateurs se demandè-

rent un instant lequel des deux combattans était mort; mais tout le monde comprit qu'il y avait un homme de moins, et pendant une demi-seconde plus longue qu'un siècle on attendit si ce groupe effroyable allait tomber pile ou face. M. de La Ferrade tomba cloué en terre, et Gautripon croula sur lui.

Le même soir, vers sept heures, Émilie Gautripon s'ennuyait toute seulette dans sa chambre de satin rose. Un grand feu de poirier flambait royalement dans la cheminée, et la belle accroupie se sentait frissonner par instans entre les bras moelleux de son petit fauteuil. Deux lampes voilées de dentelle baignaient son doux visage d'une lumière plus blanche que le lait, et pourtant un observateur attentif aurait vu passer quelques ombres sur ce front pur. Elle tuait le temps par tous les procédés en usage; elle grignotait des bonbons, s'admirait dans les grands miroirs, plaquait un accord fantastique sur son célèbre piano, le seul qu'Eugène Lami ait illustré de ses peintures; elle feuilletait avec indolence le catalogue des diamans mis en vente par Mlle Aurélia, puis elle revenait se pelotonner au coin du feu.

Tout à coup l'aimable personne bondit vers la porte de la galerie; elle appliqua ses petites mains sur les épaules d'un homme qui entrait sans frapper, le chapeau sur la tête... — Qu'as-tu? s'écria-t-elle.

— Mais rien absolument.

— Tu es pâle!

— C'est qu'il gèle dehors.

— Jure-moi qu'il ne t'est rien arrivé.

— Je te le jure, la; mais laisse-moi m'asseoir et dégourdir à ton feu les nouvelles que j'apporte.

— Ah! mes pressentimens ne m'avaient pas trompée. Il y a donc quelque chose?

— Oui, mais ne t'émeus pas. Ni toi ni moi n'avons la corde au cou. C'est *lui* qui s'est pris de querelle ici, mercredi soir, avec un joli garçon que je connais, une fine lame; il vient à la salle. Ils ont pris rendez-vous; mais ce pataud-là, au lieu de s'ouvrir à moi, est allé chercher, Dieu sait où, une paire de témoins impossibles, deux calicots selon les uns, deux caporaux selon les autres; on m'a dit même un garçon apothicaire. C'est au cercle que j'ai eu les détails. Mon entrée avait soulevé un brouhaha; tout le monde s'est mis à chuchoter dans les coins; un de mes vrais amis, Geoffrin, tu sais, n'a pas voulu me laisser dans ce ridicule; il est venu à moi et m'a dit ce qu'il savait. Je suis furieux contre *lui*, qui s'embarque dans une affaire où il n'entend rien, et choisit justement un tireur de première force et un *gentleman* de première volée. Il se fer

larder, ce qui n'est rien; mais il sera roulé, ce qui est pire. Il paraît que ses témoins ont été trop comiques. Le fait est que depuis quatre jours on les berne de cent façons. Vois-tu d'ici notre benêt qui a pris son billet pour un drame et qui roule en plein vaudeville? Il était temps que je fusse averti. Je vais prendre l'affaire en main, et M. de La Ferrade aura de nos nouvelles.

— Léon! tu m'as promis de ne plus exposer ta vie!

— Ma chère enfant, il est bien clair que, si tu es en cause, je n'ai pas qualité pour intervenir; mais, comme ami de Gautripon, je peux, je dois changer le cours de cette absurde affaire. Son honneur est celui de nos enfans, que diable! nous ne souffrirons pas qu'on en fasse un plastron.

— Mais il y a du danger dans tout cela!

— Fort peu. Cependant, comme il est homme à s'enferrer, nous trouverons peut-être une dérivation qui changera la donnée et les acteurs de la pièce. Voyons, sois sage. Tu me connais, tu sais combien de fois je suis allé sur le terrain, et tu as vu si j'en ai rapporté autre chose que des égratignures. Entre deux hommes d'égale force, et je suis l'égal des plus forts, le duel n'est qu'un jeu innocent.

— Non, non, j'ai ta parole! Tu ne recommenceras pas cette vie d'aventure qui m'a presque rendue folle!

— Mais pour me protéger contre un risque imaginaire, tu exposes sa vie, à lui!

— Eh! c'est bien différent.

— Merci! dit une voix grave qui n'était plus celle de Bréchot.

Gautripon n'avait pas écouté à la porte; il arrivait d'un pas pénible, la manche fendue, le bras en écharpe, la main gauche appuyée sur la canne de Rastoul. Il ouvrit avec difficulté et marcha droit à sa femme et à son ami; mais la préoccupation les empêcha de le voir, et le tapis les empêcha de l'entendre.

Émilie poussa un petit cri de commande en découvrant qu'il était blessé, et Léon dit : — Allons, bon! voilà mon maladroit qui a encore fait des siennes! J'espère que tu n'es pas fortement égratigné, beau preux?

— Ma blessure est peu de chose. Je serai plus tôt guéri que consolé, car je viens de tuer un loyal et noble jeune homme pour assurer le repos de deux êtres qui ne le valent pas.

EDMOND ABOUT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LISSA

— 20 JUILLET —

Dès que le nouveau royaume d'Italie, constitué par le traité de Villafranca, eut commencé à s'asseoir, à se rendre compte de ses aspirations, il sentit le besoin de s'appuyer sur une force navale capable de protéger ses côtes de la Méditerranée et de menacer l'Autriche. Être reine de l'Adriatique fut le premier rêve de l'Italie. Que lui fallait-il pour cela? Une escadre. Les matelots ne lui manquaient pas; sur son vaste littoral, elle en peut lever par milliers; les marins de la rivière de Gênes ont même une certaine réputation d'habileté et de valeur parmi les populations maritimes du midi. Ses arsenaux, il est vrai, ne lui offraient pas des instrumens d'action dès longtemps accumulés; mais cela même était une chance favorable, car, dans la transformation que subit en ce moment la puissance navale, l'ancien matériel de guerre est plutôt une entrave qu'une ressource; on pourrait presque dire ici : heureuses les nations qui ne sont pas enchaînées aux vieux engins des batailles! Navires, machines, canons, projectiles, tactique navale, tout aujourd'hui est nouveau. Il lui suffisait d'avoir de l'argent. La naïve confiance des petits capitalistes français qui, dans leur ignorance profonde des affaires publiques, s'imaginent qu'il est au pouvoir de leur gouvernement de garantir la solvabilité de l'Italie, lui en fournit. On évalue à 300 millions de francs les sommes d'emprunt que le jeune royaume a consacrées en cinq ans à se constituer une marine de guerre. Les ateliers de construction et les fonderies de l'Angleterre, des États-Unis, de la France, furent mis à contribution, et quand la Prusse partit pour cette marche foudroyante qui a jeté l'Autriche et l'Allemagne sanglantes et désarmées à ses

pieds, l'Italie put réunir à Tarente, à Brindisi, à Ancône, en un mot dans l'Adriatique, une flotte telle que les grandes puissances maritimes seules sont en état d'en présenter à cette heure. En voici la composition :

FLOTTE ITALIENNE.

NOMS DES BATIMENS.	RANG.	FORCE de la machine.	CANONS	ÉQUIPAGE.	TONNAGE.
1° *Bâtimens entièrement cuirassés* (en bois) (1).		Chevaux.			
Re-d'Italia.	Frégate de 1er rang.	800	36	600	5.700
Re-di-Portogallo	—	800	36	550	5.700
(en fer) (2).					
Formidabile.	Corvette de 1er rang.	480	20	356	2.700
Terribile	—	480	20	356	2.700
2° *Bâtimens en partie cuirassés* (en bois).					
Principe-di-Carignano . .	Frégate de 2e rang.	600	22	440	4.086
(en fer).					
Ancona	—	700	26	484	4.250
Castelfidardo.	—	700	26	484	4.250
Maria-Pia	—	700	26	484	4.250
San-Martino.	—	700	26	484	4.250
Palestro.	Canonnière de 1er rang	300	4	250	2.000
Varese	—	300	4	250	2.000
3° *Bâtimens à tourelle* (monitors).					
Affondatore	Bélier.	700	2	290	4.070
4° *Bâtimens non cuirassés.*					
Carlo-Alberto	Frégate de 1er rang.	400	50	580	3.200
Duque-di-Genova	—	600	50	580	3.515
Gaëta	—	450	54	580	3.980
Garibaldi	—	450	54	580	3.680
Maria-Adelaïda.	—	600	32	550	3.450
Principe-Umberto	—	600	50	580	3.500
Vittorio-Emmanuele . . .	—	500	50	580	3.400
San-Giovani.	Corvette de 1er rang.	220	20	345	1.780
Guiscardo.	Corvette à roues.	»	»	»	»
Piemonte	—	»	»	»	»
Cristoforo-Colombo. . . .	Aviso.	»	»	»	»
Ettore-Fieramosca	—	»	»	»	»
Exploratore	—	350	2	108	1.000
Flavio-Gioza.	—	»	»	»	»
Gottemolo.	—	»	»	»	»
Governolo.	—	»	»	»	»
Messagiere.	—	350	2	108	1.000
Stella-d'Italia	—	350	2	108	1.000
Independenza	Transport-vivres.	»	»	»	»
Washington.	Hôpital.	»	»	»	»
4 canonnières	2e rang.	»	»	»	»

(1) Construits à New-York par Webb. 280 pieds de longueur. 5 jours de charbon à toute vapeur ou 12 avec détente. 9 nœuds à l'heure.

(2) 6 jours de charbon à 12 nœuds ou 12 jours à 8 nœuds. 1m,60 de hauteur de bâtiment.

Une seule chose faisait défaut, mais bien importante, qui ne s'achète pas, qui ne s'improvise pas, nous ne l'avons que trop bien appris pendant les guerres de la révolution et du premier empire, que les nations n'acquièrent qu'au prix de grands sacrifices et de soins : un corps suffisamment nombreux d'officiers, trempés à la vie de mer, exercés et pénétrés de ce sentiment intime de la discipline, de la solidarité et de l'honneur, qui fait l'âme des armées navales. Le gouvernement italien, s'il prévoyait une guerre prochaine, ne devait rien épargner pour hâter la préparation de cet élément indispensable de la puissance maritime, élément sans lequel les autres perdent presque toute leur valeur.

A cette force en apparence formidable, que pouvait opposer la pauvre Autriche, sans argent, sans crédit, n'ayant pour matelots que des Vénitiens et des Dalmates qu'on disait désaffectionnés et prêts à trahir? Cependant l'archiduc Maximilien, qui était à la tête des affaires de la marine, ne désespéra pas. Il se dit que, puisque le directoire de la république française, à la fin du siècle dernier, avait su « avec ses guenilles faire trembler l'Europe, » l'Autriche pouvait bien, en tirant parti de toutes ses ressources, vendre chèrement la victoire à ces Italiens si fiers de leur puissance improvisée avec l'argent et l'industrie de l'étranger. L'arsenal maritime de Pola est sa création. L'élan qu'il donna au département pendant les années qu'il en fut chargé permit au gouvernement autrichien, avec ses seules ressources (car les Autrichiens se vantent que leur matériel entier, navires, machines, cuirasses, canons, tout est de fabrique autrichienne), avec ses ouvriers, ses matelots de Dalmatie, avec ses fers de Styrie et les bois tirés de son sol, avec sa vieille artillerie, ses vieux navires qu'il coupa, répara et barda de fer sur le modèle d'une cuirasse française de $0^{m}12$ appliqué à la *Salamander*, et quelques bâtimens qu'il construisit dans ses ports, lui permit, disons-nous, de hérisser ses côtes de canons aux formes anciennes sans doute, mais desservis par des artilleurs bien exercés, enfin de réunir dans la rade de Pola, au moment où la guerre éclata, une escadre dont nous donnons ici la composition en parallèle avec celle de l'Italie :

ESCADRE AUTRICHIENNE.

NOMS DES BATIMENS.	RANG.	FORCE de la machine.	CANONS	ÉQUIPAGE.	TONNAGE.
1° *Bâtimens cuirassés* (1).		Chevaux.			
Archiduc-Ferdinand-*Max*.	Frégate de 1er rang.	800	16	512	4.500
Hapsburg	—	800	16	492	4.500
Don-Juan-d'Autriche . . .	Frégate de 2e rang.	650	32	400	3.800
Dragon	—	600	26	350	3.400
Empereur-Max.	—	650	28	380	3.800
Prince-Eugène.	—	650	32	400	3.800
Salamander	—	600	26	350	3.400
2° *Bâtimens non cuirassés* (à hélice).					
Kaiser (Empereur). . . .	Vaisseau de ligne 2e r.	800	92	980	3.700
Adria	Frégate.	350	31	390	2.000
Danube	—	350	31	390	2.000
Novara	—	450	54	560	2.800
Radetzky	—	350	31	390	2.000
Schwarzenberg.	—	450	48	520	2.700
Archiduc-Frédéric	Corvette.	230	22	250	1.500
Dalmat	Canonnière.	250	4	132	850
Ham	—	250	4	132	850
Reka	—	250	4	132	850
Seehund	—	250	4	132	850
Streitter.	—	250	4	132	850
Velebich.	—	250	4	132	850
Wall	—	250	4	132	850
Bateaux à vapeur auxiliaires.					
Kerka.	»	90	4	120	700
Narenta.	»	90	4	120	700
Bateaux à roues.					
Andreas-Hofer	»	250	4	120	600
Elizabeth	»	350	6	200	1.400
Greif (yacht impérial) . .	»	350	»	158	1.000
Stadum (bateau du Lloyd).	»	»	sans canon	»	»

On voit tout d'abord combien la flotte italienne était supérieure à celle de l'Autriche en nombre et en grandeur de bâtimens; mais si l'on pénètre dans les détails, la différence est bien plus frappante encore. Tandis que les Autrichiens, même abstraction faite de l'infériorité du nombre de leurs bouches à feu, n'avaient que des canons d'ancien modèle, dont le plus gros, du calibre de 48 à âme lisse, projette seulement des boulets pleins du poids de 30 kilogrammes, qu'un petit nombre d'obusiers de 60 et quelques canons rayés de 24 lançant des projectiles allongés du poids de 27 kilogrammes, tandis que les Autrichiens étaient absolument impuissans contre les cuirasses des bâtimens italiens, ceux-ci comptaient dans leur armement tout ce que l'art moderne avait inventé jusqu'alors de plus destructeur. Le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo* por-

(1) Les gros canons de Krupp, achetés par l'Autriche pour armer le *Max* et le *Hapsburg*, sont restés aux mains des Prussiens au moment de la déclaration de guerre.

taient chacun deux canons Armstrong de 300, 10 obusiers de 80 et 24 canons de 30 frettés (1) et rayés, avec des projectiles d'acier de 45 kilogrammes. La *Formidabile* et la *Terribile*, outre leurs canons de 30 frettés et rayés, étaient armées de 4 obusiers de 80 frettés, lançant des cylindres de 60 kilogrammes, et ainsi des autres bâtimens. Quant au *monitor* à éperon l'*Affondatore*, l'armement de sa tourelle consistait en deux canons Armstrong de 300 livres, et telles étaient les préventions en faveur de ce bâtiment, qu'au moment où il quitta les côtes de la Manche on le croyait à lui seul capable de couler bas toute l'escadre autrichienne. La même inégalité se montre encore dans la construction. Les navires autrichiens grossièrement bâtis, grossièrement cuirassés, n'avaient que des plaques dont les plus fortes ne dépassaient pas douze centimètres d'épaisseur; pas d'éperon, car on ne s'avisera pas de donner ce nom à leur taille-mer, formé par la réunion des plaques de côté qui se rejoignaient en biseau à l'avant. L'*Affondatore*, de construction anglaise, avait un éperon de 9 mètres de saillie. Le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo*, bâtimens jumeaux construits en Amérique, portaient des cuirasses de 14 centimètres sur matelas en bois de $0^{m}60$, dont l'avant, quoiqu'il ne fût pas taillé en éperon, était d'une seule pièce, et leur batterie s'élevait à $2^{m}50$ au-dessus de la flottaison. La *Formidabile* et la *Terribile*, corvettes sœurs, sorties des ateliers de France, avaient des plaques de 12 centimètres du meilleur métal, sur matelas en bois de $0^{m}36$, avec enveloppe intérieure de $0^{m}03$, et projetaient à l'avant un éperon de près de 2 mètres de saillie. Douées d'ailleurs d'une grande vitesse (12 nœuds à l'heure), larges, courtes et évoluant rapidement, elles étaient réellement de formidables instrumens de combat. Tout ce qu'on eût pu leur reprocher, c'était de n'avoir pas assez de hauteur de batterie. Hâtons-nous cependant de signaler des défauts qui diminuaient un peu cette toute-puissance : le *Re-d'Italia* et le *Re-di-Portogallo* laissaient à découvert, exposé aux boulets de l'ennemi, leur gouvernail sur 2 mètres de sa longueur, circonstance funeste qui n'a peut-être pas été étrangère à la perte du premier, et sept autres bâtimens n'étaient qu'en partie cuirassés, c'est-à-dire que l'avant et l'arrière étaient livrés aux moyens incendiaires de l'ennemi; le *Palestro* semble avoir été la victime de cette disposition fatale.

Pour un observateur inattentif, le résultat de la rencontre de deux forces si inégales ne pouvait être un instant douteux; les Italiens devaient écraser leur ennemi. Aussi d'un bout à l'autre de

(1) On appelle frettes les cercles d'acier qui servent à consolider la culasse du canon en fonte de fer.

l'Italie les politiques de café annonçaient-ils avec enivrement que la jeune marine du nouveau royaume allait inaugurer son apparition dans le monde par des succès éclatans, et dans les provinces autrichiennes on tenait à peu près le même langage. Ne disait-on pas à Venise que l'amiral Persano, comme Tromp autrefois dans la Manche, promenait son escadre dans l'Adriatique avec un balai en tête de ses mâts? Dans leur ignorance des causes qui décident des batailles, ils comptaient sans les hommes. La différence entre les états-majors et les équipages des deux flottes, ou plutôt, tranchons le mot, car le chef est responsable et doit savoir se faire obéir, la différence de trempe d'âme entre les deux chefs, entre l'amiral italien Persano et l'amiral autrichien Tegethof, suffit seule pour renverser toutes ces prévisions : le premier avait acquis sa réputation à la prise d'Ancône sur les troupes du pape et devait sa notoriété à ce fait, que le général Lamoricière après Castelfidardo l'avait choisi pour lui remettre son épée; le second, formé à la guerre contre les rudes Danois, y avait recueilli, non point de l'illustration, mais de sévères leçons. Certes l'amiral Tegethof ne se faisait pas illusion sur l'infériorité de sa flotte; la plupart de ses bâtimens n'étaient guère que rigoureusement en état de tenir la mer, comme on en peut juger par le *Don-Juan*, dont on avait couvert en bois l'avant, faute de temps pour lui adapter son armure en fer, et par la *Novara*, qui, à peine échappée à un incendie criminel, rallia l'escadre réparée comme on put. Ses équipages, nouvellement recrutés sur la côte de la Dalmatie, n'étaient ni disciplinés ni façonnés à la guerre, quelques-uns même n'ont été embarqués que trois semaines avant le combat; mais il avait mesuré et jugé son rival, et parfois un rayon d'espoir lui traversait l'âme. « Tels quels, donnez-moi toujours vos navires, disait-il à son gouvernement, j'en saurai faire emploi. » Il passa les jours et les nuits à exercer ses matelots et ses officiers à la manœuvre des navires et au tir du canon; dans de continuelles conférences avec ses capitaines, il les pénétra de ses plans de bataille; il leur enseigna à couvrir les flancs des bâtimens en bois (à l'imitation des Américains) avec leurs câbles-chaînes renforcés de barres de fer : pauvre précaution sans doute, puisqu'à la distance où il se proposait de combattre tous les projectiles devaient enfoncer chaînes et murailles, mais rassurante pour les esprits grossiers qui croyaient y trouver une protection; il les forma au tir convergent, petit artifice d'escadre au moyen duquel les canons pointés d'avance font feu par bordée sur l'ennemi au signal du commandant, mesure sage, mais que la faiblesse de son artillerie devait rendre presque dérisoire, comme l'expérience l'a prouvé; puis, et ce fut son idée féconde, il s'efforça de les convaincre que le combat

où il les menait était moins une affaire de canon qu'une affaire de choc, que chaque capitaine devait enfoncer son avant dans le flanc du navire ennemi en se réunissant deux et trois contre un (comme l'amiral Farragut en a donné l'exemple au combat de Mobile), manœuvre toute puissante à coup sûr, si l'ennemi, ainsi qu'il arriva, veut bien se laisser faire; enfin il les embrasa de son enthousiasme et de sa confiance. Voulant rester maître de choisir son moment, il alla mouiller son escadre dans la rade de Fasana, qui prolonge au nord celle de Pola; là, sous le feu des innombrables batteries de mortiers et de canons qui flanquent le mouillage, et en répandant le bruit vrai ou faux qu'il avait semé les passes de torpilles, engin de défense fort peu connu encore, mais qui tire sa puissance des terreurs imaginaires qu'il inspire, il put, à l'abri de toute tentative de l'ennemi, dédaigneux des quolibets et des traits de la satire, ne se préoccupant pas de ce qui lui manquait, tout entier au contraire aux moyens de tirer tout le parti possible de ce qu'il avait entre les mains, se préparer à une grande action.

Que faisait de son côté l'amiral Persano? Sa flotte, comme celle de l'Autriche, tardait à se compléter; mais, au lieu de ne songer qu'à donner aux instrumens qu'il avait déjà toute leur puissance, il ne savait que se lamenter de ce que ses navires et les nouveaux canons qu'on lui avait promis n'arrivaient pas : ses équipages, formés de fraîches recrues, ignoraient la manœuvre des bâtimens et des canons, surtout celle de l'artillerie nouvelle; ses officiers n'étaient pas dressés à leur métier. Ainsi Villeneuve, avant Trafalgar, se contentait de hausser les épaules quand il voyait ses ordres inexécutés, comme si le devoir du chef de guerre n'était pas de corriger par son génie, par la force de sa volonté, ce qui lui fait défaut dans les moyens d'action. Au lieu de réunir ses chefs d'escadre, ses capitaines, pour les imprégner de son entente des combats, pour les initier à ses plans, s'il en avait, chose indispensable aujourd'hui où l'initiative des capitaines peut tant pour le succès des batailles, il ne leur communiqua rien. Certes personne en ce moment n'incriminera le courage personnel de l'amiral Persano ni son mépris du danger, mais mille voix s'élèveront contre le commandant en chef qui ne sut pas incorporer le démon de la guerre au flanc de ses navires. Sous la pression de l'opinion publique, il sortit cependant avec son escadre, promena son pavillon dans l'Adriatique et rentra à Ancône, proclamant, non sans quelque vérité, que l'ennemi refusait l'engagement; mais ce n'était pas une simple démonstration que le sentiment exalté de l'Italie réclamait de sa flotte : devant les clameurs qui s'élevaient de toutes parts, le ministre de la marine, Depretis, accourut à Ancône.

Besoin n'était d'avoir pénétré bien avant dans les secrets d'état, grâce aux révélations des intéressés, pour deviner ce qui se passa entre le ministre et l'amiral Persano. La clameur publique faisait loi : il fallait une revanche à Custozza. Aux objections de l'amiral qu'on ne pouvait compter ni sur les officiers ni sur les équipages à peine dégrossis, le ministre répondait : « Allez donc dire à ce peuple qui, dans sa folle vanité, croit ses marins les premiers du monde, qu'avec les trois cents millions dont nous avons grevé sa dette, nous n'avons su lui préparer qu'une escadre incapable de combattre les Autrichiens! Il nous lapiderait! Qui donc a jamais parlé de la marine militaire de l'Autriche autrement qu'avec dérision? Si l'amiral Tegethof refuse le combat, opérons une descente sur la côte, enlevons Lissa d'un coup de main. Lissa, à cinquante milles au sud-est d'Ancône, par sa position centrale dans l'Adriatique, nous donnera la domination de cette mer. »

Opérer à la hâte et sans dispositions préalables un débarquement contre une position fortifiée, sous la menace d'une escadre prête à fondre sur lui : à cette pensée, l'amiral Persano se sentit comme un dard au cœur; il lui fallait au moins un corps de débarquement de quelques milliers d'hommes pour s'emparer de l'île et l'occuper; mais au milieu de l'universel enivrement la raison ne pouvait plus se faire entendre. L'ordre péremptoire d'agir, n'importe comment, était venu du quartier-général de l'armée. Jusqu'au député Boggio qui, tout exalté, accourait le lorgnon dans l'œil pour s'embarquer comme volontaire attaché à l'état-major de l'escadre de conquête! On eût dit un pastiche de Jean-Bon Saint-André, sur la flotte de la république lors du désastre de prairial, immortalisé dans les fastes populaires par la légende du *Vengeur*. Le mouvement était irrésistible, l'amiral Persano fut entraîné; que de grand cœur nous ajouterions : Victime dévouée du fol enthousiasme de son pays, si nous reconnaissions qu'il a fait tout ce qu'un véritable homme de guerre dans sa situation pouvait pour conjurer le danger et le tourner en triomphe! Le malheureux! on mettait en question jusqu'à son courage personnel!

Le 16 juillet 1866, à trois heures de l'après-midi, sans cartes, sans plans, presque sans renseignemens sur les moyens de défense de l'île, n'ayant même pas encore les 1,200 hommes de troupes de débarquement qu'on lui avait promis, il appareilla d'Ancône pour aller s'emparer précipitamment de Lissa. Lissa, la plus grande de ce groupe d'îles que la côte de Dalmatie projette dans l'Adriatique, est une masse montagneuse de 15 kilomètres de longueur sur 9 dans sa plus grande largeur. On y compte 4,300 habitans. Son sol est assez fertile; la pêche de la sardine lui donne en

outre une certaine activité commerciale; mais c'est surtout comme point militaire qu'elle a de la valeur. En 1811, une flottille franco-italienne de onze bâtimens, sous les ordres du capitaine Dubourdieu, vint la disputer, mais sans succès, à une division anglaise de quatre frégates que commandait le commodore Hoste : on voit encore les tombes des officiers anglais tués dans ce combat de six heures, tombes que les boulets italiens n'ont pas respectées. Ses côtes sont accores, mais on y trouve trois mouillages : Porto-Camisa à l'ouest, Porto-Manego au sud-est et Porto-San-Giorgio à deux milles dans l'ouest de sa pointe nord-est. Ce dernier seul a quelque importance; là est la ville, autrefois *oppidum* romain, avec 2,500 habitans, au fond d'une sorte de crique étendue d'un mille au sud-ouest et large d'un demi-mille, mais rétrécie par un îlot jusqu'à n'avoir plus que 800 mètres à l'entrée, qui s'ouvre au nord-nord-est. L'amiral Persano n'emmenait au départ que vingt-sept bâtimens; le reste de sa flotte ainsi que les troupes de débarquement devaient successivement le rejoindre. Il expédia son chef d'état-major, d'Amico, sur l'aviso le *Messagiere* pour reconnaître la force de l'île, et fit route au nord vers Lossino jusque assez avant dans la nuit, afin de donner le change à l'ennemi. Le *Messagiere*, sous pavillon anglais, remplit sa mission, et le 17, au coucher du soleil, rallia la flotte au point de rendez-vous, annonçant que San-Giorgio, Porto-Camisa et Porto-Manego étaient fortifiés et défendus par une garnison de 2,000 à 2,500 hommes. Le chef d'état-major était d'avis qu'on avait assez de forces pour tenter l'entreprise; le vice-amiral Albini, qui vint le soir trouver le commandant en chef, s'efforça de l'en dissuader, soutenant que « Lissa était le Gibraltar de l'Adriatique. » L'amiral Persano, dont les ordres étaient pressans, bien qu'il eût objecté que les troupes qu'on mettait à sa disposition ne suffisaient point pour en prendre possession, décida qu'on attaquerait sans retard.

A l'entrée de la baie, sur le côté droit, le fort San-Giorgio et trois vieilles tours à la Martello, construites en 1812 par les Anglais, croisent leurs feux avec ceux d'une batterie barbette située en face sur le côté gauche; au fond du port, la puissante batterie casematée de la Madona, appuyée d'autres ouvrages moins importans, balaie le mouillage. Porto-Camisa et Porto-Manego n'ont que des batteries placées sur des points élevés. L'ensemble de la défense présentait un front de près de cent canons. L'armée, appelée à l'ordre par un signal, connut bientôt les résolutions de son chef : l'amiral lui-même avec huit frégates cuirassées mènerait l'attaque principale contre les ouvrages fortifiés de San-Giorgio; — afin de faire diversion et d'occuper sur tous les points la garnison de l'île, le

vice-amiral Albini, à la tête de quatre frégates en bois, se rendrait à Porto-Manego pour y effectuer, si faire se pouvait, un débarquement, après avoir éteint le feu de la batterie San-Vito qui le défend, pendant que le contre-amiral Vacca, qui commandait une division de trois frégates cuirassées, irait jeter des obus sur les batteries de Porto-Camisa, et rechercherait si cette partie de l'île n'offrait pas quelque plage convenable pour y prendre terre. En même temps le commandant Sandri avec quatre canonnières se porterait sur Lesina, pour y détruire le poste télégraphique qui fait communiquer Lissa avec Pola. Deux avisos placés en éclaireurs sur les routes par où pouvait venir l'escadre ennemie, l'un au nord-ouest, l'*Exploratore*, l'autre au sud-ouest, la *Stella-d'Italia*, devaient signaler l'approche de tout bâtiment suspect; enfin un transport de vivres et le navire-hôpital, à l'abri de l'îlot *Buso* dans l'ouest-sud-ouest de Lissa, étaient disposés de manière à répondre à tout appel. Le mouvement devait commencer le lendemain, 18 juillet, au point du jour, et en effet ce jour-là, lorsqu'à onze heures du matin la frégate *Garibaldi* rallia la flotte, tous les bâtimens se trouvaient aux postes assignés, l'île était investie tout entière, et le contre-amiral Vacca ouvrait le feu contre Porto-Camisa. Presque en même temps l'amiral Persano, qui avait partagé en deux divisions son escadre cuirassée, attaquait sous vapeur, par le nord et par le sud à la fois, les fortifications de l'entrée de San-Giorgio. Sur ce dernier point, tout semblait aller pour le mieux; les parapets et les pans de murailles en moellons volaient par éclats au choc des boulets creux des navires; à une heure, l'explosion d'une poudrière faisait sauter en l'air la batterie à gauche de l'entrée; puis une seconde éclatait dans le fort à droite, allumant çà et là des incendies; enfin à trois heures et demie le drapeau du fort San-Giorgio était abattu, les canons, démontés ou privés de leurs défenseurs, se taisaient à l'exception de deux bouches à feu de la tour du télégraphe, qui, trop élevées pour être atteintes par les boulets des navires, continuaient à tirer sans relâche.

L'ennemi cependant ne se décourageait pas; dès que la canonnade des Italiens semblait se ralentir, il relevait ses canons et rouvrait son feu. On aura une idée, nous ne voulons pas dire de la précipitation, mais de la chaleur de l'action du côté de la flotte, par ce fait que le *Re-d'Italia* seul a tiré treize cents coups, et qu'à un moment où il s'était approché jusqu'à 400 mètres du fort, il lança en quelques minutes cent sept projectiles Armstrong et autres. « C'était un bruit infernal, écrit le lendemain le député Boggio, des impressions duquel nous ne voulons pas garantir l'exactitude. Votre humble correspondant (c'est au ministre de la ma-

rine Depretis, son ami, qu'il s'adresse) est resté exposé sur la poupe de la frégate amirale de onze heures à six heures et demie à une *tempête de grenades* (sic). » Puis, du même trait de plume, il délivre un certificat de bonne conduite et de vaillance à l'amiral Persano. « Persano, dit-il, est injustement accusé. Il mérite la confiance entière du gouvernement et de la nation. La lourde responsabilité qui pesait sur ses épaules peut l'avoir rendu défiant outre mesure; mais vous, qui savez en quel état était la flotte il y a huit jours, vous lui rendrez justice. Vous verrez comme il sait se battre. Maintenant que le moment de l'action est venu, *quelle différence entre lui et les autres!* » Les batteries du fond du port continuaient un feu très vif: la *Formidabile* reçut l'ordre d'aller s'embosser à l'entrée du mouillage intérieur, et les deux frégates la *Maria-Pia* et le *San-Martino* d'y pénétrer pour la soutenir; mais à cet instant, un peu après trois heures, l'avis arriva au commandant en chef que le contre-amiral Vacca, voyant ses efforts impuissans contre les batteries de Porto-Camisa, trop haut placées et hors de ses atteintes, avait spontanément quitté le poste qui lui était assigné et rallié à Porto-Manego le pavillon du vice-amiral Albini. On lui expédiait déjà l'ordre de laisser au moins une de ses frégates à Porto-Camisa pour occuper les défenseurs, quand on le vit arriver avec sa division à l'entrée du port San-Giorgio, où il se mit à canonner la tour du télégraphe et les batteries du fond de la baie. Peu après, vers cinq heures, on sut à l'état-major que le vice-amiral Albini n'avait fait aucune tentative sur Porto-Manego, et l'ordre lui fut envoyé de rallier l'amiral, le débarquement devant s'effectuer à Porto-Carober, tout près et dans l'ouest de la presqu'île sur laquelle s'élève le fort San-Giorgio. Ces diverses circonstances ayant un peu modifié les dispositions premières, on hissa vers six heures le signal de former la ligne de front, où vint prendre son poste le contre-amiral Vacca, qui jusque-là avait prolongé le feu. Bientôt aussi parut la division du vice-amiral Albini, pure de toute souillure de poudre.

Il faut bien entrer dans tous ces détails si l'on veut comprendre ce qu'était la flotte italienne.

Donnerons-nous le nom de conseil de guerre à une réunion d'officiers qui eut lieu le soir à bord du *Re-d'Italia* et dans laquelle, sous les yeux du député Boggio, ce même amiral Persano, qui avait déclaré ne pouvoir rien sur Lissa sans une force militaire imposante, exprimait maintenant l'intention de reprendre l'attaque pendant la nuit, ou au plus tard le lendemain dès le point du jour ? Les capitaines Morale et Taffini faisaient simplement observer que, si l'on prenait dans les équipages seulement douze cents hommes de dé-

barquement, on ne pourrait plus manœuvrer les canons. Du reste le retour du commandant Sandri vint couper court à toutes ces velléités de combat : les fils télégraphiques de Lissa étaient coupés; mais il avait appris qu'une dépêche de l'amiral Tegethof, parvenue quelques instans auparavant au commandant de l'île, contenait ces mots : « tenez ferme jusqu'à ce que l'escadre puisse vous arriver. » Sous cette menace, l'opération fut différée. Ici, on se demande si l'amiral Persano ne se croyait pas obligé de jouer son rôle devant l'attaché législatif, comme autrefois les généraux de la république devant les commissaires de la convention, comme de nos jours dans les gouvernemens autocratiques devant certains agens secrets, mais non moins accrédités et dangereux.

Le lendemain, 19 juillet, le monitor l'*Affondatore*, deux frégates à hélice et une corvette à roues rallièrent, venant de Brindisi et d'Ancône avec des troupes; ce qui faisait monter à 2,200 hommes le corps de débarquement. L'amiral, troublé peut-être dans son jugement par l'exaltation du député Boggio, qui ne songeait qu'à « faire flotter au plus vite la glorieuse bannière de l'Italie sur les ruines des forts autrichiens, » se flatta qu'en précipitant l'opération sur Lissa il diminuerait les chances d'être surpris par la flotte ennemie; il ordonna donc sur-le-champ à l'escadre non cuirassée, renforcée des petites canonnières, de se préparer au débarquement dans Porto-Carober, sous la direction du vice-amiral Albini, — à la *Terribile* et à la *Varese* d'aller occuper la garnison de Porto-Camisa, — à la *Formidabile* de pénétrer dans le port pour en écraser les batteries, — au contre-amiral Vacca de soutenir avec ses trois frégates l'attaque de la *Formidabile*, — aux autres cuirassés de se ranger sous le commandant en chef pour empêcher les ouvrages de San-Giorgio de troubler le débarquement dans le cas où l'ennemi y aurait relevé quelques canons.

Il était trois heures et demie quand la nouvelle attaque commença.

La *Formidabile*, qu'appuyait l'*Affondatore*, prit position à moins de 300 mètres de la puissante batterie de la Madona, qui l'accueillit par un feu bien nourri et bien dirigé, en même temps que d'autres petits ouvrages battaient son flanc. Le contre-amiral Vacca pénétra bien un instant dans le port; mais, n'y pouvant pas manœuvrer, il en sortit sans même s'être attaqué à la Madona, que masquait entièrement la *Formidabile*. Cette forte, quoique peu gracieuse corvette, après être restée pendant une heure seule devant la batterie qu'elle ne sut pas réduire, se retira ayant cinquante-cinq hommes hors de combat, son gréement haché, ses embarcations brisées, ses bastingages en partie démolis, sa cheminée

criblée d'éclats d'obus, sa mâture avariée, six mantelets de sabord emportés, son pont labouré par les obus et les boulets; mais sa cuirasse, malgré le choc de quatre-vingt-dix boulets, était demeurée invulnérable, et, circonstance à noter, pas un obus n'avait pénétré dans la batterie; un seul, qui fit explosion sur l'arête extérieure d'un sabord, tua deux canonniers, en blessa dix et remplit cette partie de la batterie d'une fumée si épaisse que pendant quelques minutes la manœuvre des canons y devint impossible.

Ainsi de ce côté l'attaque était manquée, et l'on ne peut pas taxer de forfanterie les Autrichiens, quand ils se vantent aujourd'hui « d'avoir fait reculer les bâtimens cuirassés italiens, incapables de résister au feu des forts qui commandent le port. »

Quant au débarquement, opération toujours très délicate, même dans des circonstances favorables et avec des équipages bien préparés, le vent et la mer, le temps menaçant et la nuit qui s'approchait vinrent à point pour fournir une raison de le suspendre. La brise, qui toute la journée avait soufflé du sud-est, c'est-à-dire de terre et sans vagues brisant à la plage, fraîchit fortement au coucher du soleil, et, au rapport du vice-amiral Albini, amena de la côte une mer démontée (*marella che rompera della costa*) qui rendit l'accostage difficile. En vérité, quand on pense à la confusion qui régnait au milieu de ces navires mal préparés, mal dirigés, au milieu de ces matelots et soldats inexercés, qui, ne sachant ni ce qu'ils avaient à faire ni à qui ils devaient obéir, s'agitaient, se démenaient avec cette profusion de cris et de gestes fiévreux particulière aux races méridionales de l'Europe, outre que l'ennemi embusqué à la plage avait déjà fait reculer l'avant-garde et menaçait d'ajouter une certaine gêne à la descente, ne doit-on pas féliciter l'Italie que l'amiral Persano n'ait pas réussi à jeter précipitamment à terre une partie de ses forces, comme il s'y était exposé? Le débarquement fut ajourné au lendemain; une moitié des compagnies, mises à cinq heures sur les canonnières, en fut rappelée à sept heures, l'autre moitié dut y passer la nuit, et l'escadre cuirassée eut l'ordre de se maintenir sous vapeur en ligne de file à l'ouvert de la rade jusqu'à l'arrivée du jour.

Le 20 juillet 1866, date désormais néfaste dans les annales de l'Italie, le crépuscule du matin amena devant Lissa le bateau à vapeur le *Piemonte* chargé d'un bataillon entier d'infanterie de marine. A la vue de ce renfort inattendu, ni le temps qui devint orageux, ni la réflexion sur le péril à chaque instant plus imminent d'une attaque foudroyante de l'escadre ennemie contre sa flotte éparpillée et en désordre, rien ne put changer la résolution de l'amiral Persano; il s'aveugla lui-même sur le danger. « La dépêche télé-

graphique de l'amiral Tegethof ne fut plus à ses yeux qu'une ruse de guerre pour le détourner de l'attaque de Lissa; d'ailleurs ses vedettes n'étaient-elles pas là pour l'avertir à temps? et puis dans la flotte plusieurs bâtimens n'avaient plus que pour deux jours de charbon, on n'avait pas songé à lui en assurer un approvisionnement sur des transports. Il fallait ou agir soudain ou retourner à Ancône prendre du combustible et des munitions de guerre » dont les cuirassés avaient fait une énorme consommation dans les journées précédentes. L'ordre fut donné à la *Terribile* et à la *Varese* de recommencer à canonner Porto-Camisa, au vice-amiral Albini d'opérer le débarquement, à l'escadre cuirassée de reprendre l'attaque des batteries intérieures du port. Il était huit heures du matin; ces ordres étaient à peine lancés, que tout à coup l'*Exploratore*, émergeant d'une bourrasque de nord-ouest, parut avec le signal de bâtimens suspects.

L'heure critique était donc enfin venue pour l'amiral Persano, et en quel état elle le surprenait! Son escadre non cuirassée était au milieu des embarras d'un débarquement en commencement d'exécution, c'est-à-dire avec ses chaloupes, canots et chalands à la mer, une partie de ses équipages et les troupes hors du bord, encombrant les canonnières, et tout le désordre intérieur que peut amener un pareil mouvement sur des bâtimens nouvellement armés. Et qu'eût-ce donc été, si l'opération de la descente avait été entamée la veille à l'entrée de la nuit? De ses corvettes à éperon, les deux plus utiles de ses cuirassés pour le combat qui se préparait, l'une, la *Formidabile*, se trouvait occupée à transporter ses blessés sur le navire-hôpital, et d'ailleurs, par les avaries qu'elle avait reçues quinze heures auparavant, elle était difficilement en état de prendre part à l'action; l'autre, la *Terribile*, hors de vue, engagée dans une simple diversion à plusieurs lieues de son pavillon, ne pouvait arriver que tard au combat. L'amiral ne paraît pas s'être rendu compte un instant de la valeur de ces deux bâtimens; la puissance du choc ou coup de bélier échappait à son esprit. Le *Re-di-Portogallo* et le *Castelfidardo* signalaient des avaries dans leurs appareils à vapeur; les autres, avec leurs machines stoppées dans la rade, attendaient des ordres. Résumons tout cela : l'amiral arrivait à la bataille avec des équipages fatigués, 16 hommes tués et 95 blessés, plusieurs de ses cuirassés endommagés, la *Formidabile* hors de combat, son escadre en bois ainsi que ses canonnières mal préparées pour contribuer à l'action, et le reste de ses cuirassés épars sur une longueur de plus de 20 kilomètres: une grande émotion et du trouble partout.

Que fait alors le commandant en chef? A huit heures et un quart,

il expédie l'ordre à la *Terribile* et à la *Varese* de venir le rejoindre; il signale au vice-amiral Albini de rembarquer ses troupes, au contre-amiral Vacca, un peu écarté dans l'est avec la division d'avant-garde, de rallier pour marcher à l'ennemi. Pour comprendre les manœuvres qui vont suivre, il ne faut pas perdre de vue l'intérêt en jeu : l'escadre autrichienne accourait au secours de Lissa; le but de la flotte italienne devait être de l'en empêcher en lui barrant le passage. Vers neuf heures donc, lorsque le contre-amiral Vacca a terminé à peu près son mouvement, que le *Re-di-Portogallo* et le *Castelfidardo* ont rallié d'eux-mêmes, l'amiral Persano, jugeant d'après la position de l'*Exploratore* que les Autrichiens venaient du nord-ouest, signale à son escadre cuirassée de former la ligne de front le cap au sud-ouest, qu'il rectifie le cap à l'ouest dès que dans une éclaircie il s'aperçoit, aux panaches de fumée qui flottent à l'horizon, qu'il relève l'ennemi plus au nord. Cet *ordre de front* (1) n'était point son ordre de combat, ainsi qu'on pourrait se l'imaginer avec l'idée de présenter l'avant, c'est-à-dire le côté fort à l'ennemi; c'était simplement une situation préparatoire, car bientôt, voyant les Autrichiens approcher rapidement, il hisse le signal de former ce qu'il appelle *la ligne de bataille* (qui n'était autre que la ligne de file) sur les bâtimens d'avant-garde, comme dans l'ancienne tactique des flottes à voiles, c'est-à-dire qu'il fait tête de colonne à droite, le cap à peu près au nord-nord-est, présentant ainsi son flanc, sa partie la plus faible, à l'escadre autrichienne, qui fond sur lui massée et à toute vitesse, le cap au sud-est. « Alors, dit-il, songeant (fut-ce donc pour la première fois?), en présence des nouveaux moyens d'action de la guerre maritime, à la convenance de se trouver hors de la ligne sur un bâtiment cuirassé de grande vitesse, tant pour se lancer dans la mêlée que pour porter avec sollicitude les ordres nécessaires aux divers points de l'escadre et la faire manœuvrer au besoin, » il se rendit avec son chef d'état-major, un aide-de-camp (son fils) et un officier de signaux à bord de l'*Affondatore*. Certes nul homme de mer ne le blâmera de cette idée, qui aux mains d'un officier vigoureux pouvait être puissante; seulement il aurait bien dû la faire connaître d'avance à ses capitaines, trop peu exercés encore pour les exposer à une surprise, surtout il devait choisir et garder avec soin pour cet acte décisif la *Formidabile* ou la *Terribile*, qui y répondaient complétement, tandis qu'il s'en va à l'improviste arborer son pavillon sur un monitor mal disposé pour les signaux, d'une longueur

(1) On appelle *ordre de front* celui dans lequel les bâtimens sont rangés sur une ligne perpendiculaire à la direction de leur route.

démesurée, qui plongeait dans l'eau outre mesure, qui obéissait mal à sa barre et évoluait difficilement. Le député Boggio, fatalement inspiré, préféra se tenir sur le *Re-d'Italia*.

D'après les dispositions générales arrêtées d'avance, l'amiral Persano s'était figuré que l'escadre en bois, après avoir repris à bord les troupes, laissant aux canonnières le soin de recueillir le matériel de débarquement, viendrait, en exécution du signal de bataille, se former en seconde ligne à sa droite; mais le vice-amiral Albini avait d'autres idées : dans son opinion, « les bâtimens en bois ne devaient pas se frotter aux cuirassés. » Aussi resta-t-il prudemment avec ses huit frégates, occupé tout entier au sauvetage du petit matériel de descente, qu'il n'opéra pas cependant sans laisser quelques dépouilles à l'ennemi, entre autres un superbe chaland en fer qui figure aujourd'hui comme un trophée dans le port de Pola. Quant à la *Formidabile*, elle demanda par signal à faire route pour Ancône, et, sur le simple *aperçu* du commandant en chef, partit sans attendre de nouveaux ordres.

Mais comment l'escadre autrichienne se trouvait-elle donc là si à propos? Nous l'avons dit : l'amiral Tegethof, qui sentait l'infériorité de ses forces, s'était établi dans la rade de Fasana, afin d'être prêt à troubler toute opération de guerre sérieuse que la flotte italienne, de concert avec l'armée, aurait pu tenter dans le nord de l'Adriatique, vers Venise ou Trieste. Au premier avis qu'il reçut des coups de canon de Lissa, il pensa d'abord qu'il ne s'agissait que d'une diversion pour l'arracher à sa base d'opérations. Les dépêches répétées qui lui arrivèrent le convainquirent bientôt que l'amiral Persano voulait réellement s'emparer de Lissa; alors, dût-il y perdre quelques navires (car en face des engins de guerre si puissans de l'Italie il ne se croyait guère que voué à périr honorablement), il résolut d'aller secourir Lissa et d'en disputer chèrement à l'ennemi la possession. Le 19 juillet, un peu après midi, il appareilla et rangea son escadre en ordre de file par pelotons de division, les sept cuirassés formant le premier peloton avec le *Max* (frégate amirale) en tête, les gros bâtimens en bois menés par le vaisseau le *Kaiser* formant le second peloton, la flottille des petits navires formant le troisième peloton, — chaque peloton disposé en arc ou chevron brisé de manière à faire coin sur l'ennemi, et chaque division ayant son répétiteur de signaux dans l'intervalle des pelotons. Son ordre de marche devait être aussi son ordre de bataille; il signala la route au sud-est, droit sur Lissa. Le 20 juillet, à six heures quarante minutes du matin, pendant le déjeuner des équipages, ses vigies lui annoncèrent l'ennemi en vue à l'avant. Il garda la nouvelle secrète pour ne pas troubler le repas de ses

hommes, et bientôt d'ailleurs une rafale du sud-ouest accompagnée de pluie en déroba la vue. La mer, d'abord fort houleuse, se calma à mesure qu'on approchait de terre, puis tomba tout à fait dans une saute de vent au nord-ouest. Vers neuf heures et demie, le ciel, qui s'éclaircit, laissa voir à tous les yeux la flotte italienne en dehors de Lissa, formant deux groupes d'abord un peu en désordre ; mais bientôt la puissante escadre des cuirassés de l'ennemi se détacha en ligne droite, le cap au nord-nord-est, coupant sa route. On approchait si vite que l'amiral n'eut que le temps de signaler aux pelotons de se tenir à distance de deux encâblures (près d'un kilomètre), aux bâtimens de se serrer, à tous de se lancer à toute vapeur, et de donner à sa division cuirassée cet ordre qui révélait toute son âme, qui fit son succès et restera comme le mot de guerre des bâtimens cuirassés : « courez sur l'ennemi et coulez-le. »

Ainsi d'une part l'escadre italienne de neuf cuirassés (car la *Varese*, quoiqu'à toute vapeur, n'avait pas encore rallié, et la *Terribile* restait à la traîne), en ordre mince, sur un seul bâtiment d'épaisseur, allongée en ligne de 5 kilomètres et présentant le flanc à l'ennemi, de l'autre l'escadre autrichienne en masse compacte, serrée sur une largeur de 1,200 mètres, fondant sur l'ennemi à toute vitesse avec l'avantage du vent et de la mer pour y faire trouée, telle s'ouvrit la bataille. Les cloches de tous les navires venaient de piquer dix heures.

Était-ce bien sous cette forme que l'amiral Persano l'avait rêvée? Contre ce coin de fer qui se précipitait pour le briser, il donna l'ordre, sans doute par une vague réminiscence des temps classiques des d'Orvillers et des d'Estaing, d'ouvrir, dès qu'on serait à portée, « des bordées d'enfilade. » Le contre-amiral Vacca, avec sa division de tête, commença le feu (à 200 mètres, dit-on), feu impuissant (peut-être un reste de la houle du matin troubla-t-il les canonniers) dont tous les boulets, mal pointés, ou se perdirent dans la mer ou sifflèrent à travers les mâts. Les Autrichiens eurent le tort d'y répondre en inclinant un peu leur route, sans produire plus d'effet à cause de la faiblesse de leurs canons, puis, reprenant leur course furieuse au milieu de la fumée, ils coupèrent la ligne ennemie entre le troisième et le quatrième cuirassé à partir de la tête. Telle est cependant la vanité des combinaisons humaines! ce premier élan de l'amiral Tegethof, qui semblait devoir être écrasant, tomba dans le vide; les bâtimens autrichiens, aveuglés par leur propre fumée, manquèrent le choc et passèrent dans les intervalles des bâtimens italiens sans en heurter un seul, et qu'ils eussent payé cher ce mouvement avorté, si le souffle des batailles eût embrasé l'ennemi! Le contre-amiral Vacca eut cependant là

une sorte d'intuition des combats; sans ordre de son chef, il fit faire à sa division un à-gauche en file, et menaça ainsi les divisions non cuirassées de l'Autriche. L'amiral Tegethof, qui vit le danger, fit virer de bord ses cuirassés, les ramena en toute hâte au centre de la ligne ennemie et fondit dessus. Les deux derniers groupes de l'escadre italienne ne firent aucun mouvement, se livrant pour ainsi dire d'eux-mêmes au choc. Tout l'effort tomba sur le groupe central, *Re-d'Italia*, *Palestro*, *San-Martino*. Le *Re-d'Italia* eut quatre cuirassés sur les bras, le *Palestro* (canonnière de 4 bouches à feu) deux, plus une frégate en bois, et le *San-Martino* se trouva un instant entre deux feux. Ce ne fut plus qu'une mêlée confuse où, au milieu de mille détonations du canon et d'un épais nuage, on ne se voyait ni ne s'entendait plus, les Autrichiens tirant par bordées de feux convergens, les Italiens par coups successifs, tous également impuissans, les premiers par la faiblesse de leur armement surtout, les autres par inhabileté. On courait, on s'entrecroisait sans se reconnaître malgré les grandes enseignes arborées à tous les mâts. Une seule marque distinctive dirigeait encore les coups des Autrichiens : l'amiral Persano avait eu la singulière idée de faire peindre en gris bleuâtre la coque de ses bâtimens. L'amiral Tegethof, lancé à toute vitesse, rôdait comme un taureau furieux sur le champ de bataille, cherchant où frapper; dès qu'il apercevait une muraille grise, il se ruait dessus pour l'enfoncer. Il en heurta deux (on dit même trois) sans les connaître; mais, ne les ayant pas frappés normalement, il ne fit que les écorcher. Cependant l'admirable mouvement par lequel il avait ramené compactes ses cuirassés sur l'ennemi eut enfin son effet. Tout à coup, dans une éclaircie de fumée au ras de l'eau, il découvre droit sur son avant une masse grise et immobile : c'était le *Re-d'Italia* qu'un bâtiment autrichien venait de couvrir par l'arrière d'une bordée tout entière. Son gouvernail avait-il été brisé du coup et sa machine avariée, comme le racontent les Italiens, de telle sorte qu'il ne pouvait plus se diriger? ou bien, comme le veulent les Autrichiens, le commandant, incertain de sa manœuvre en présence d'un autre navire qui lui barrait le chemin de l'avant et n'ayant pas la présence d'esprit de l'enfoncer ou de prendre la même route que le *Max*, n'avait-il pas su marcher en arrière à temps? Toujours est-il qu'à l'aspect de cette muraille inerte l'amiral Tegethof, du haut de sa dunette, qu'il ne quitta pas un instant pendant tout le combat, intimant au mécanicien l'ordre de donner toute sa vapeur et de se tenir prêt à faire brusquement machine en arrière (1), s'élança avec sa masse de

(1) L'amiral Tegethof fait honneur de cette manœuvre à son capitaine de pavillon, M. de Sternek.

4,500 tonneaux animée d'une vitesse de onze nœuds et demi, et enfonça l'avant de sa frégate dans le flanc gauche de l'ennemi, brisant tout, plaques et matelas de cuirasse, bordages et varangues, sur une surface de soixante-quatre pieds carrés; puis, renversant le mouvement, il recula. Ses canonniers, bien qu'avertis de faire ferme sur leurs pieds, tombèrent sous la secousse; mais la machine ne broncha pas. Au choc, le *Re-d'Italia* s'inclina lentement d'environ 45 degrés sur tribord, et son commandant, qui crut d'abord à une simple attaque à l'abordage, appelait déjà l'équipage sur le pont, quand le navire, revenant sur lui-même au moment où le *Max* s'en détachait à reculons, plongea son effroyable blessure béante dans la mer qui s'y précipita comme un torrent, et en moins de deux minutes s'engouffra dans un abîme de deux cents brasses de profondeur. Quatre cents hommes y périrent. Les hommes qui eurent le temps de se déshabiller et la présence d'esprit de se jeter à l'eau par tribord purent flotter et nager; ceux qui tombèrent du côté entr'ouvert furent engloutis, aspirés par le tourbillon. Il était dix heures trois quarts.

Quant au *Palestro*, dont les boulets autrichiens battaient à coups multipliés les flancs cuirassés sans plus d'effet que des coups de marteau sur une enclume, il résista longtemps, évitant habilement les chocs. Malheureusement un obus qui perça la partie non cuirassée de sa muraille fit éclater un incendie dans le carré des officiers, près de la soute aux poudres; à la vue de l'embrasement, l ennemi épouvanté s'écarta.

Le *San-Martino*, non moins habile à la manœuvre et plus heureux, sut éviter les coups de bélier et échappa aux obus; mais il n'infligea à l'ennemi aucun désastre.

Pendant ce temps, tout marchait, ligne italienne et divisions autrichiennes : le groupe d'arrière-garde, *Re-di-Portogallo*, *Maria-Pia* et *Varese* (qui avait enfin rallié), s'était avancé et rencontrait la division des frégates en bois que menait le *Kaiser*. Aux trois italiens vint se joindre l'*Affondatore*, et tous, comme d'instinct, s'attaquèrent au vaisseau. Ce vieux représentant d'une belle marine qu s'efface, entouré de tous les côtés, fit feu à outrance de ses quatre-vingt-dix canons; puis, ne voyant aucune issue, après avoir déchargé ses deux bordées contre les bâtimens qu'il avait par son travers, i se précipita comme un bélier sur le *Re-di-Portogallo*. Celui-ci d'un coup de gouvernail évita le choc normal; mais les deux navires se heurtèrent par la joue, se raclèrent dans toute leur longueur, et l'autrichien reçut à bout portant, sans pouvoir en rendre un seul, les coups de canon successifs de la bordée entière de l'ennemi. Comment ne fut-il pas frappé à mort ou tout au moins de dix incen-

dies dans les flancs? Au choc seulement son beaupré fut emporté, par suite le mât de misaine tomba sur la cheminée et l'écrasa; des flammes en sortirent qui firent croire qu'il était en feu; il y eut un grand désordre que le sang-froid du capitaine calma bientôt. Cet habile officier sut prévenir l'incendie, déblayer les débris qui l'encombraient et menaçaient d'amener sa perte en paralysant son hélice et son gouvernail, puis, glissant entre les navires, il se retira lentement du champ de bataille et fit route vers Lissa. Il comptait vingt-deux morts et quatre-vingt-trois blessés; un seul obus de 300, dit-on, éclatant dans une de ses batteries, lui avait tué vingt hommes et mis un canon hors de service. L'*Affondatore*, qui le vit s'éloigner, le suivit, le canonnant par intervalle et maladroitement de ses gros projectiles; une première fois il tenta de frapper le vaisseau de son long éperon, le frein du gouvernail qui s'abattit fit manquer la manœuvre. Le bélier, après une longue périphérie de dix minutes au moins, revint à la charge; mais le capitaine du *Kaiser*, toujours habile, au lieu de recevoir le choc, couvrit ce nouveau-venu des batailles d'une grêle de boulets plongeans qui percèrent son pont et pénétrèrent jusque dans les cabines; ensuite, dirigeant un feu vif de mousqueterie contre les matelots italiens empressés à réparer les avaries et à saisir l'ancre qui, par la rupture de ses bosses, battait les flancs du monitor, il le força d'abandonner la poursuite.

Les frégates en bois et les canonnières autrichiennes franchirent comme elles purent la ligne italienne, les unes la contournant en queue, les autres par les intervalles des bâtimens ou par les brèches ouvertes, tirant du canon toutes les fois qu'elles en trouvaient l'occasion. L'habile, quoique incomplète manœuvre du contre-amiral Vacca, n'eut pas le succès qu'elle semblait mériter; la lenteur de son mouvement de contre-marche lui fit manquer les frégates, et, soit que la fumée l'ait empêché de voir où devaient porter ses coups, soit qu'un certain entrain de bataille ait manqué à ses capitaines, il traversa la troisième division de l'ennemi sans marquer son passage par la destruction. Les petites canonnières de l'Autriche se vantent aujourd'hui de s'être jouées de ses gros cuirassés par une manœuvre analogue à celle de la perdrix qui fait la blessée pour donner le change au chasseur et l'écarter de sa couvée.

Que faisaient cependant le vice-amiral Albini et sa belle escadre de huit frégates? Après avoir repris à bord le personnel et le matériel de débarquement, il se forma en ligne à 1,500 ou 1,800 mètres du champ de bataille, le cap au nord-ouest, tranquille spectateur du combat. Quand il vit les trois premiers cuirassés de l'amiral Tegethof percer la ligne italienne, il pensa que c'était à lui qu'on en voulait et prudemment appuya à gauche. Un instant, au plus fort

de la mêlée, il songea à se porter sur la queue des divisions en bois de l'ennemi; l'apparition momentanée de deux cuirassés autrichiens que serrait de près la *Maria-Pia* le fit réfléchir. Les signaux du commandant en chef l'appelaient au feu, mais il se dit que le rôle des bâtimens cuirassés était précisément de couvrir et de protéger les navires en bois, qu'en se jetant au centre même de l'action ou même en s'en rapprochant, il ne ferait qu'augmenter les difficultés et les embarras de l'escadre ferrée, et il se maintint à l'écart avec ses quatre cents canons. A ce singulier raisonnement, le sang se fige, surtout quand on voit ce vieil et noble *Kaiser*, s'adaptant aux manœuvres nouvelles, menacer de couler bas le plus puissant des cuirassés italiens. Quant à la *Terribile*, on la trouve pendant toute l'action, non pas au feu comme la *Varese*, mais dans la calme région des frégates du vice-amiral Albini.

Vers midi, les deux divisions en bois autrichiennes achevaient de traverser la ligne ennemie; l'*Ancona*, se détachant de l'avant-garde, courait se joindre au *Re-di-Portogallo* pour les canonner en retraite : un abordage malheureux avec la *Varese* fit manquer ce mouvement. Le *Palestro*, en flammes mal étouffées, gouvernait à l'ouest pour se retirer du champ de bataille; il y eut alors parmi les cuirassés italiens qui allaient lui offrir des secours un mouvement qui fit croire à l'amiral Tegethof que l'ennemi se reformait pour renouveler le combat; il signala à son escadre l'ordre de se former sur trois colonnes, le cap au nord-est, la division des frégates cuirassées à gauche pour couvrir celles en bois, car la situation des deux armées était intervertie : les Autrichiens se trouvaient maintenant entre Lissa et la flotte italienne.

Nous ne mentionnerons pas divers ordres qu'on trouve ici dans le registre des signaux de l'état-major italien, tels que ceux-ci : « doublez l'arrière-garde ennemie, — donnez la chasse avec liberté de manœuvres en se portant à la tête de la première ligne ennemie, » ordres à peine vus, incompris et dans tous les cas inexécutés; on chercherait en vain une âme donnant l'impulsion à cette armée. Il est inutile aussi de parler des derniers coups de canon, échangés à longue distance et tombés dans l'eau, entre quelques navires italiens et ceux des Autrichiens qui n'avaient pas encore atteint leurs postes. Tout ce qu'on pourrait noter, c'est que deux bâtimens italiens seulement semblent avoir compris et exécuté les ordres : le *Re-di-Portogallo* et le *Principe-Umberto*, frégate en bois nouvellement arrivée d'une longue station dans le Pacifique.

A midi et demi, le combat était complétement terminé.

Une dernière et sinistre scène était réservée à cette malheureuse escadre italienne. Le *Palestro* s'était écarté de la mêlée tout fumant

d'un feu intérieur. Son capitaine, qui avait fait noyer la soute aux poudres, se croyant assez fort de ses propres ressources pour éteindre l'incendie, refusa les secours que les autres bâtimens s'empressèrent de lui offrir. Vers deux heures et demie, escorté de l'aviso le *Gobernolo*, il venait de passer près de l'amiral en faisant retentir le cri de *viva la Italia!* lorsqu'un jet de flammes s'élança de ses flancs, une forte explosion se fit entendre, projetant en l'air, aux yeux des deux flottes émues de sentimens bien divers, une gerbe de débris embrasés. Le feu avait gagné un petit approvisionnement de munitions préparé pour le combat; le navire périt de ce seul coup : il s'entr'ouvrit et sombra.

Cependant les deux armées se reformaient, les Autrichiens rapidement et sans hésitation; on sentait que l'âme du chef, calme et sûre d'elle-même, inspirait tout; nul doute dans l'interprétation et l'exécution des signaux, qui, même au milieu du feu, avaient été obéis sur-le-champ. Dès avant deux heures, ils étaient rangés entre Lissa et Lesina sur trois colonnes, menaçans et tout prêts à un retour offensif. Les Italiens, incertains, dans une sorte de confusion, cherchant à se reconnaître, finirent pourtant vers trois heures par se former en ordre de bataille sur deux lignes, les cuirassés à gauche, le cap au sud-ouest, courant vers Lissa : les deux flottes dans une position exactement inverse de celle où s'était engagé le combat. L'amiral Persano, qui n'avait pas vu le terrible exploit du *Max*, demanda par signal où se trouvait le *Re-d'Italia*. — Coulé bas! lui fut-il répondu par les témoins de la catastrophe, et l'armée entière, qui lut dans les airs ce mot funèbre, en ressentit de la stupeur. Un incident touchant vint marquer la place de cette sinistre épitaphe : le *Principe-Umberto*, en se rendant à son poste, passa sur le lieu même où s'était abîmé le *Re-d'Italia* et fit signal de « découverte de naufragés. » Ne recevant aucune réponse, il se mit à en opérer le sauvetage. Ces restes misérables d'un équipage sacrifié avaient d'abord pendant deux heures lutté avec leurs seules forces pour se soutenir sur l'eau, menacés et frappés à la fois par les boulets amis et ennemis qui se croisaient sur leurs têtes ou tombaient au milieu d'eux. Alors qu'acteurs et témoins de ce drame ne songeaient qu'à s'entre-tuer, nul n'avait pu les recueillir. Plusieurs de ces malheureux, à bout de forces, s'étaient déjà laissé engloutir, lorsqu'un secours inopiné arriva pour ceux qui tenaient encore : l'abîme vomit à sa surface quelques débris du navire engouffré; ils s'y accrochèrent, et purent ainsi flotter jusqu'au moment où le *Principe-Umberto* les découvrit par hasard et les sauva après huit heures d'immersion.

L'instant était solennel pour l'amiral Persano et pour l'Italie.

Malgré ses pertes, il était plus fort encore que l'ennemi qui se tenait là devant lui, ferme et comme agressif. Allait-il, se reconnaissant vaincu et abandonnant Lissa et le champ de bataille, infliger à son pays une de ces incurables hontes dont le venin toujours renaissant mord au cœur les nations jusque dans les rangs les plus infimes et qui ne se lavent que dans des torrens de sang? ou bien, s'inspirant de son désespoir, irait-il exposer à de nouveaux désastres ces bâtimens et ces équipages dont il avait mal auguré tout d'abord, et qui, sous sa déplorable direction, n'avaient que trop justifié ses défiances? Ah! si le député Boggio se fût encore trouvé là pour lui souffler son enthousiasme aveugle, sa foi dans les destinées de l'Italie, nul doute qu'il n'eût tenté de nouveau la fortune des combats; mais cet homme inspiré, l'âme vivante de l'expédition, avait disparu avec le *Re-d'Italia* dans les profondeurs de l'Adriatique, ne laissant que le souvenir, déjà presque effacé aujourd'hui, de cette éloquence toujours prête, de cette humeur satirique, de ces sarcasmes poignans dont il a si souvent ému la chambre des députés de Turin et de Florence. Chose étrange! sa voix semble en ce moment sortir des entrailles de la mer pour témoigner à décharge de l'amiral Persano. Parmi les épaves du *Re-d'Italia*, les vagues ont rejeté sur la côte autrichienne le portefeuille où, la veille même encore, il déposait ses émotions aux scènes pour lui si nouvelles de l'attaque de Lissa, et ses lettres brûlantes, dont nous avons cité quelques fragmens, seront le plaidoyer le plus puissant dans la cause de l'amiral, dont il fut lui-même la plus réelle justification. L'amiral Persano voulut se flatter qu'il aurait assez fait pour l'honneur de l'Italie en se tenant quelque temps près du lieu de la bataille. Ainsi qu'un chacal forcé de se retirer d'une proie dangereuse, s'écartant et se rapprochant alternativement tant que dura le jour, la flotte italienne s'éloigna lentement; enfin, couvrant sa honte des ténèbres de la nuit, elle fit route droit sur Ancône, où la réprobation universelle accueillit son chef.

L'amiral Tegethof ne s'avisa pas de renouveler une lutte si inégale où il eût dû périr tout entier. Quand les navires ennemis s'effacèrent successivement à l'horizon de la mer, il fit entrer son escadre dans le port San-Giorgio, le cœur gonflé de joie d'y voir flotter encore le drapeau de sa patrie, qu'il venait de couronner d'un nouveau lustre. Lissa délivrée, la puissante expédition de l'Italie renvoyée flétrie sur ses côtes, alors que dans son énergique résolution il ne croyait que se dévouer à un désastre presque certain, son but était dépassé, et quoique les flots de l'Adriatique eussent englouti les trophées de sa victoire, il devenait tout à coup, noblement et légitimement, une des gloires de l'empire, le héros

populaire de son pays, si toutefois ce nom peut encore s'appliquer à l'Autriche.

Résumons les destructions : sur l'escadre autrichienne, on compta en tout 136 hommes hors de combat, et dans ce nombre le *Kaiser* en fournit à lui seul 105, soit 31 pour les vingt-six autres bâtimens. Quant aux avaries, la rupture du mât de beaupré du *Kaiser*, qui entraîna la chute de son mât de misaine et par suite la ruine de sa cheminée, est due au choc qu'il dirigea sur le *Re-di-Portogallo*, de même que le *Max*, en plongeant son taille-mer dans le flanc du *Re-d'Italia*, eut ses plaques d'étrave rebroussées et quelques boulons arrachés, d'où une faible voie d'eau; mais l'effet des boulets italiens fut presque nul. Quatre canons seulement furent mis hors de service dans l'escadre entière; le *Don-Juan* n'a sur ses plaques que deux traces légères de projectiles, et ses deux joues en bois traversées par un boulet de 300 qui fit seulement son trou; le *Dalmat* a l'angle d'une plaque légèrement endommagé et quelques marques de coups d'obus. Et c'est tout. — Sur la flotte italienne, en mettant de côté le *Re-d'Italia*, où 400 hommes furent noyés, et le *Palestro*, dont l'explosion en fit périr 230, on ne trouve que 99 hommes hors de combat. Le *Re-di-Portogallo* reçut quelques avaries dans son raclement avec le *Kaiser*. Ainsi son gréement fut presque en entier haché, son plat-bord à l'arrière rasé sur une longueur de cinquante pieds, seize mantelets de sabord emportés avec ses daviers, ses hublots, ses embarcations, en un mot tout ce qui faisait saillie hors du bord; mais le choc n'ébranla pas la machine, et l'effet de l'artillerie autrichienne, même avec son tir convergent fidèlement exécuté par tous les navires, fut impuissant contre les cuirasses, pas une seule n'a été sérieusement endommagée (1). Quelques obus seulement en perçant les murailles non blindées, ainsi que cela eut lieu à bord de l'*Ancona*, en pénétrant par l'ouverture des sabords ou en éclatant sur leurs arêtes, firent un peu de ravage. En un mot, quand les deux flottes se séparèrent, elles étaient toutes deux parfaitement en état de recommencer le combat.

Les leçons naissent d'elles-mêmes pendant tout le cours de ce récit : la première et la plus haute, mais qui n'est malheureusement qu'un lieu commun inutilement rebattu, c'est que les souverains, rois, chefs de république ou d'empire, feraient bien de n'admettre dans leurs conseils, surtout à la tête des grands services militaires, que des hommes capables d'organiser la victoire, et on

(1) Notons, comme un fait singulier et digne de fixer l'attention, que l'explosion des obus sous la flottaison a soulevé les plaques au point où la cuirasse se joint aux bordages de la carène.

l'organise en donnant aux moyens d'action, hommes et choses, toute leur puissance effective. Souhaitons-leur d'avoir la main assez heureuse pour ne confier les commandemens en chef qu'à ces hommes que l'éclair du canon, loin de rendre stupides, illumine d'un éclat soudain, leur révélant toutes les ressources du champ de bataille. Inventez cuirasses infrangibles, canons rayés monstrueux, boulets de rupture, projectiles perforans et explosibles, roches à feu incendiaires, torpilles flottantes ou suspendues, fusils à tir accéléré, et tous ces engins de destruction à la découverte desquels notre esprit court en ce moment, le fait n'en reste pas moins que, seuls, le génie de la guerre, le courage supérieur et l'énergie des peuples savent enchaîner la victoire. Ces précieuses qualités, comment les développer et les entretenir dans les nations? Est-ce par la liberté, comme le veulent certains politiques, ou en les abrutissant, comme d'autres cherchent à se le persuader? En un mot, lequel est le plus sûr, de mener des hommes ou des brutes? Qu'on prenne les voix; tous les hommes de guerre ont répondu : Donnez-nous des hommes à conduire. Certes nous ne nous flatterons pas que, dans l'état d'hébétement où semblent tomber les races latines, les pasteurs des peuples puissent les traiter autrement que comme des troupeaux; mais, lorsqu'il s'agit de ces grands actes où l'orgueil populaire se passionne, ils devraient, dans l'intérêt sinon de leur gloire, au moins de leur quiétude, faire taire tout caprice en eux et autour d'eux. Quand un Dalmate drapé dans sa guenille viendra, au nom du combat de Lissa, dire à un Génois parlant pompeusement de la marine italienne : « Avec mes vieux canons et mes vieux navires, je vaux mieux que toi armé des engins de guerre des grandes races du nord, » n'est-ce pas au gouvernement de l'Italie et à son roi que l'insulte remonte à travers le cœur ulcéré du peuple? Les colères aujourd'hui ameutées contre l'amiral Persano ne le montrent que trop.

Quoi! le ministre Depretis et l'amiral Persano, avertis de l'imminence de la guerre, n'ont pas exercé les équipages à outrance aux manœuvres du navire et du canon! Et parmi tous ces capitaines il ne s'en est pas trouvé un seul qui, donnant à tous l'exemple, préparât ses matelots aux exigences des prochains combats! Les faits portent en eux-mêmes un acte d'accusation. Les sept cuirassés (*Re-d'Italia* et *Palestro* exclus) engagés dans la bataille ont tiré 1,452 coups de canon souvent à bout portant, et l'escadre autrichienne a été à peine touchée. Serait-il donc vrai, comme le disent les Autrichiens, que les canonniers italiens tiraient à poudre et à mitraille contre les cuirasses de l'ennemi, justifiant ainsi l'opinion répandue dans le nord qu'ils manquent du sang-froid nécessaire dans les batailles navales?

On ne peut dire que l'attaque de Lissa fut en soi une faute. Si l'amiral Persano s'était rendu compte de sa position, il aurait vu tout d'abord que le sort de Lissa était attaché à l'escadre autrichienne; celle-ci battue, détruite ou dispersée, Lissa restait à sa discrétion. C'était donc sur le combat naval poussé jusqu'à la destruction qu'il devait concentrer ses préoccupations; le bombardement des forts, par un tir bien ménagé, ne devait être pour lui qu'un moyen de faire sortir l'amiral Tegethof et en même temps une belle occasion de façonner au feu ses équipages par un exercice préparatoire effectif et presque sans danger. Que ne gardait-il sous sa main, toute prête à fondre sur l'ennemi, son escadre cuirassée, surtout ses deux bâtimens à éperon, les meilleurs engins de choc qu'il eût pour assaillir les Autrichiens! Au lieu de cela, il engage la *Formidabile* contre un fort intérieur d'où elle sort désemparée, hors de combat; il envoie la *Terribile* à cinq lieues de son centre d'action se livrer à une canonnade impuissante, de sorte que, l'ennemi survenant, il n'a plus à lui opposer que neuf cuirassés, et l'on se prend ici à regretter qu'il ne soit pas allé arracher au vice-amiral Albini le commandement de ses belles frégates pour les lancer sur les deux dernières divisions de l'Autriche. Sans doute, s'il eût pu enlever Lissa d'un coup de main, il y aurait trouvé un point d'appui pour sa flotte; mais dès la première attaque il fut patent que l'ennemi était résolu et préparé à la résistance, et la dépêche télégraphique qu'il surprit lui donnait l'assurance que l'escadre autrichienne accourait. Là était l'immense danger, là le nœud de son expédition. Et il ne donne aucun ordre, ne fait aucune disposition, n'imprègne pas ses capitaines de ce que chacun d'eux doit faire au premier signal de l'apparition de l'ennemi, comme s'il n'y avait pas songé un seul instant! Eh bien! malgré toutes ces fautes, quand vers huit heures et quart l'escadre autrichienne fut signalée, il était tellement fort avec ses neuf bâtimens cuirassés, que si, formant cette masse de fer en peloton serré, il se fût porté sur l'ennemi à toute vapeur et l'eût abordé front à front sans tirer un coup de canon, luttant de puissance de choc d'abord, ne lâchant ses bordées qu'à mesure qu'il l'aurait vu défiler par son travers, presque à bout portant ou à petite distance, il aurait, par la supériorité de sa masse, de sa vitesse, du calibre de son artillerie, ébranlé la division des cuirassés autrichiens, puis, rechargeant ses canons à obus et pénétrant du même élan dans les divisions en bois, il y aurait exercé d'affreux ravages, tandis qu'à l'ennemi qui se précipite sur lui en coin avec une vitesse de dix nœuds, il ne sait opposer que le flanc d'une ligne de file mal formée; il méritait d'être écrasé du coup.

Cependant en ce moment suprême la fortune lui offre encore un

moyen de salut : l'amiral autrichien, qui avait eu le tort de s'aveugler de fumée, manque son attaque de choc et passe avec sa première division dans les intervalles des bâtimens italiens. Ce qu'il y avait à faire est palpable : jetons les yeux sur l'amiral Tegethof, qui tient si bien en main sa division ferrée, la précipite au feu, l'en retire, l'y ramène avec une promptitude de coup d'œil et d'exécution qui saisit. Si l'on veut, en dehors des causes primordiales, chercher la raison du résultat de cette journée, on dira : Les Autrichiens comprirent la toute-puissance du choc, les Italiens ne la soupçonnèrent même pas; encore faut-il noter que dans ce *grand jeu* l'amiral Tegethof seul a réussi. Le contre-amiral Vacca eut une lueur d'inspiration; que ne fit-il front brusquement et à toute vitesse? Il aurait jeté le désordre dans la division des frégates ennemies.

Mais, en vérité, discuter les opérations de la flotte italienne, c'est se jeter dans le vide; les hommes ont rendu nuls tous ces redoutables engins de guerre si chèrement achetés (le *Re-d'Italia* seul avait coûté 8 millions de francs). Nous n'en pouvons même pas tirer une appréciation sur la résistance des plaques de cuirasse aux gros projectiles; presque tous les coups se sont perdus dans l'air ou dans l'eau. Où est la trace des onze coups de gros calibre tirés par l'*Affondatore?* Dans sa poursuite du *Kaiser*, l'amiral Persano semble frémir à l'idée de donner un coup de son éperon à ce pauvre vieux vaisseau à demi désemparé. Quant aux Autrichiens, ce n'est pas leur faute si leur pauvre artillerie et ses quatre mille coups de canon, même avec le tir convergent, ne produisirent guère plus d'effet sur l'ennemi qu'autrefois les volées de pierres sur les galères des Romains et des Grecs. Reconnaissons cependant que, par cette énorme quantité de poudre prodiguée sur le champ de bataille, elle a réussi à envelopper les divisions en bois d'un nuage protecteur, comme la sèche sans défense trouble l'eau d'un liquide rougeâtre pour échapper à l'ennemi qui la menace.

Le double désastre du *Re-d'Italia* et du *Palestro* nous donne cependant quelques enseignemens. Nous ne parlons pas de la nécessité évidente d'abriter le gouvernail; mais, en mesurant la pénétration du *Max* dans les flancs du *Re-d'Italia*, on a mis hors de doute que les plaques de cuirasse de ce dernier bâtiment ont elles-mêmes été enfoncées par le choc, effet que jusque-là personne n'eût osé affirmer. Les soixante-quatre pieds carrés de surface qu'offrait la blessure étaient pris non pas seulement dans la partie en bois inférieure à la cuirasse, mais aussi dans cette cuirasse elle-même. Un fait remarquable encore, c'est l'inclinaison à 45 degrés qu'a subie sous le choc le navire abordé, et qui explique cette large entaille descendant plus qu'on n'aurait pu croire dans la partie inférieure

de la carène. Résultat imprévu et terrible! ainsi le flanc cuirassé, dans sa résistance finale à la force de pénétration, au lieu de faire rebondir le *Max* ébranlé lui-même jusqu'aux entrailles, coque et machine, n'a su que s'incliner mollement devant le choc, livrant ses parties vitales et fragiles à ce coup déchirant qui portait la mort. Le *Max*, en reculant, a retiré sans effort son avant de la déchirure qu'il avait faite, sans courir le risque de sombrer avec son ennemi, comme deux cerfs aux ramures entrelacées. Enfin l'exemple du *Palestro* nous confirme combien sont réels les dangers de l'embrasement sur les navires seulement en partie cuirassés, dangers que tous les hommes de mer avaient signalés d'avance, et sur lesquels on ne saurait trop insister.

Aux lueurs fauves et sinistres de ce combat de Lissa, bien que l'inhabileté d'une part, de l'autre la faiblesse de l'artillerie ne nous permettent d'en tirer que des enseignemens encore fort incomplets, nous voyons poindre cependant les principes qui présideront aux prochaines batailles navales, par suite certaines règles pour la construction et l'armement des flottes; nous pouvons aussi juger un peu plus nettement de la force relative actuelle des principales puissances maritimes. Dès que la vapeur se fut substituée à l'impulsion du vent dans la manœuvre des vaisseaux, mais surtout dès que les cuirasses eurent rendu l'avant des navires presque invulnérable aux bordées d'enfilade, il fut évident pour les esprits attentifs que la tactique des galères de guerre de l'antiquité allait redevenir la règle des batailles navales modernes. Cette tactique, en quoi consistait-elle? A enfoncer les flancs du navire ennemi, à briser son gouvernail, à raser ses avirons d'un coup d'éperon fortement lancé et habilement dirigé, à tuer les défenseurs par l'arc et la fronde ou tout autre engin plus ou moins destructeur, à enfoncer les ponts, à rompre mâture, gréement et tout ce qui se trouvait à bord avec des masses de silex projetées par des espèces de grues ou à l'incendier avec des matières inflammables, enfin à enlever l'ennemi à l'abordage. Que nous a donné aujourd'hui la force des choses? Le coup de bélier avec ou sans éperon pour crever le flanc de l'ennemi et le couler bas ou pour avarier son gouvernail et même son hélice; une puissante artillerie pour démanteler à distance les cuirasses, briser les canons, tuer les canonniers à leurs pièces et mettre le feu à bord; la mousqueterie, l'abordage, les torpilles soit fixes, soit mobiles, qui, faisant éclater une mine sous la carène, peuvent l'entr'ouvrir et l'engloutir. Laissons de côté la mousqueterie comme n'étant qu'un auxiliaire, l'abordage comme à peu près impossible avec la puissance des machines, si l'un des combattans veut s'y soustraire, et aussi les engins sous-marins, parce que les

torpilles fixes ne peuvent servir que sur les côtes ou à l'entrée des ports, et que l'emploi des torpilles volantes est encore à découvrir; que nous reste-t-il? Le bélier et le canon.

On voit de prime abord que tout navire dont la machine est avariée, ou dont le gouvernail ou l'hélice ne fonctionne plus, est perdu, s'il n'est retiré promptement du champ de bataille. L'exemple du *Re-d'Italia* (en admettant la version italienne qui accuse une rupture dans son gouvernail) nous dispense d'entrer dans plus d'explications. De là nécessité absolue d'abriter le gouvernail par tous les moyens en notre pouvoir.

On voit aussi tout de suite que les batailles navales deviennent forcément d'affreuses mêlées, auxquelles le choc des bâtimens se heurtant et se raclant à toute vitesse, les canons tirant à bout portant ou de très près au sein d'épais tourbillons de fumée, donneront un caractère vertigineux. Il faut que la fibre des hommes, surtout celle des capitaines, se trempe à ces émotions d'un ordre nouveau, car il est indispensable de conserver du sang-froid, un coup d'œil prompt et sûr au milieu de ces scènes presque diaboliques.

Quant au choc normal, — coup terrible, mortel, s'il est donné avec masse et vitesse, — avec des marins consommés, maîtres d'eux-mêmes, il est si facile de l'éviter, du moins s'il ne s'agit que d'un duel de navire à navire, que, bien qu'il apparaisse comme la base fondamentale, l'œuvre finale du combat de mer, il ne deviendra une manœuvre réelle de guerre, un coup forcé et décisif que quand plusieurs navires sauront se réunir contre un seul. C'est là que tout à coup, au milieu de la mêlée, l'initiative des capitaines prend une importance capitale, car les dispositions de l'amiral ne peuvent que préparer ces étreintes redoutables, et n'ont guère d'effet direct qu'au premier élan. Le génie de la guerre dans certaines âmes inspirées révélera sans doute des combinaisons foudroyantes, et alors quels craquemens! que de gouffres entr'ouverts! Nous ne voulons signaler d'avance aucune de ces formidables manœuvres, l'exemple du *Max* jette ici assez de lumières. Ah! comme les hommes au cœur de diamant, les Anglais diraient *dogged heart*, vont respirer et se mouvoir dans cette atmosphère pleine de foudres! On le voit, une triple loi s'impose d'elle-même à la construction navale : le navire de combat veut une grande vitesse, une évolution rapide, et un éperon pour frapper l'ennemi au-dessous de la cuirasse.

Nous devons le faire remarquer, le coup de bélier du *Max* exerce malgré nous une sorte de fascination; mais la circonstance était extraordinaire, et l'amiral Tegethof a eu une chance inouie dont il a su habilement profiter. Malgré la puissance incontestable

du choc, le canon reste encore l'arme principale et dominante des guerres maritimes. Jusqu'à la fin de la campagne de Crimée, le vaisseau était sans défense devant l'artillerie : obusiers de 80, canons frettés et rayés que venait de découvrir le colonel Treuille de Beaulieu, et qui lançaient à plusieurs milliers de mètres de formidables projectiles, pouvaient, comme en se jouant, transpercer, mettre en pièces, incendier nos plus forts bâtimens. Le vaisseau à trois ponts, avec ses 120 bouches à feu et ses 1,200 hommes d'équipage, n'apparaissait plus que comme un coffre à carnage; en face des batteries de terre, la marine avait presque cessé d'être un véritable instrument de guerre, comme on ne le vit que trop à l'impuissante attaque des forts de Sébastopol. Sous le règne du roi Louis-Philippe, pendant le ministère de l'amiral de Mackau, on avait bien constaté par des expériences précises qu'à l'aide d'une simple cuirasse en fer de quelques centimètres d'épaisseur on arrêtait net l'effet de ces terribles boulets d'explosion; mais soit que le gouvernement d'alors voulût garder pour lui seul cette précieuse connaissance qui lui assurait la supériorité dans la prochaine guerre, soit qu'il reculât devant la dépense qu'eût exigée la transformation de sa flotte, il tint secrète sa découverte. L'heureuse application qu'on en fit aux grossières batteries flottantes qui allèrent s'embosser avec tant de succès devant les forts de Kinbourn emporta toute hésitation. La question se posait d'elle-même à la face de toutes les puissances maritimes : le navire de guerre ne pouvait plus se présenter au feu qu'armé d'une cuirasse de fer. Mais quoi! ajouter tout à coup au poids de la coque un élément de mille tonneaux, toutes les idées sur la construction navale en étaient troublées. Un ingénieur du plus grand talent de la marine française, M. Dupuy de Lôme, soutenu par son gouvernement, résolut la difficulté presque complétement du premier coup. Sans rien ôter aux qualités nautiques du bâtiment, sur la carène d'un vaisseau de ligne, il plaça une simple batterie de frégate : solution redoutable pour le budget; mais tout s'enchaîne en ce monde, l'époque est venue où l'on ne compte plus avec les millions! L'Angleterre n'y voulut pas croire, et, si la guerre eût éclaté soudain, sa fière marine se fût trouvée exposée à une grande ruine. Il fallut qu'un des lords de l'amirauté pénétrât déguisé dans l'un de nos ports pour convaincre son gouvernement de l'imminence du danger et forcer la main à ses constructeurs, qui ne surent produire d'abord que ce navire bâtard à cuirasse centrale, aux deux extrémités en bois, dont l'incendie du *Palestro* nous a fait voir toutes les faiblesses. Les Américains ont résolu autrement le problème : ils voulurent soustraire la coque aux coups de l'ennemi et construisirent le *monitor*,

ce bâtiment submergé presque en entier qui, à distance, ne laisse voir au-dessus de l'eau qu'une ou deux tourelles pivotantes, à murailles de fer très épaisses ($0^m,30$), armées de deux énormes canons qu'elles dirigent dans leur mouvement de rotation, et dont elles sont, pour ainsi dire, l'affût. Le peu de profondeur de la mer le long de leurs côtes, qui impose aux navires la nécessité d'un faible tirant d'eau, n'a peut-être pas été étranger à cette conception, étrange en apparence, mais qui frappe tout d'abord par son caractère de puissance, en tant du moins qu'il s'agit d'un combat à distance et non d'une lutte corps à corps ou de très près. Ainsi, à son tour, l'artillerie était en échec et ne pouvait plus rien contre les navires; mais bientôt elle se mit à la recherche de canons et de projectiles qui pussent percer ces résistantes cuirasses, et elle y réussit. La construction navale augmenta l'épaisseur de son armature de fer qui, de dix centimètres à l'origine, s'est élevée successivement à douze, à quinze, à vingt et même à trente; l'artillerie redoubla d'efforts : bouches à feu colossales, canons d'acier, canons en fonte de vingt à trente centimètres, rayés et frettés, c'est-à-dire à culasse renforcée de cercles d'acier, projectiles d'acier et de fonte brusquement refroidie, cylindriques ou à pointe ogivale, massifs ou explosibles, tout est tenté en Amérique, en Angleterre, en France. Ainsi, depuis six ans, la lutte est engagée et se continue partout au grand péril des millions du budget.

Dans cette fièvre d'inventions, que devient la marine en bois, cette vieille marine autrefois glorieuse, qui a fait si longtemps la poésie des mers quand la voile seule lui donnait le mouvement? Certes nous ne conseillerons pas de la mettre en ligne contre les escadres cuirassées; mais faut-il la laisser périr dans un complet abandon? Non, l'exemple du *Kaiser* nous prouve qu'elle peut encore à un moment donné, vaillamment conduite, rendre d'utiles services; les cuirassés, avec leurs canons si puissans, mais peu nombreux et au tir lent, ne lui sont pas aussi redoutables qu'il semblerait, elle peut même, avec ses feux plongeans, dans un engagement presque corps à corps, quand les bâtimens se raclent ou se prolongent de très près, leur porter des coups dangereux; du reste le temps seul la fera bientôt disparaître, car sans doute on n'en construira plus.

Quant aux bâtimens en partie cuirassés, enfans d'un art impuissant, il faudra bien les subir, si la construction navale ne parvient pas à s'en affranchir; mais ils porteront toujours au flanc le vice de leur conception.

Les Américains ont fixé leurs idées : prodigues d'argent et ne doutant de rien, ils se sont donné une flotte ferrée de 70 bâti-

mens, la plupart du système *monitor*, cuirassés (de tôles de 3 centimètres superposées) et armés de gigantesques canons en fonte qui projettent des boulets pleins de 300, de 600 et même de 1,000 livres; sacrifiant la vitesse à la masse, ils ne veulent qu'ébranler et non percer les murailles ennemies; le coup de bélier n'est à leurs yeux qu'une manœuvre secondaire. S'ils n'avaient en vue que la défensive dans leurs eaux peu profondes, où nos grands cuirassés ne peuvent pénétrer, nous n'aurions rien à dire; mais quand avec leur jactance habituelle ils se vantent d'être en état de battre toutes les marines de l'Europe, nous sourions à leurs fanfaronnades. Nous sommes certains de pousser nos éperons dans les flancs de leurs monitors, le *Max* nous a montré le chemin à travers les cuirasses américaines; nous trouverons des projectiles qui feront voler en éclats leurs tourelles, tandis que leur boulets massifs, mais sans vitesse, s'arrêteront impuissans contre nos cuirasses éprouvées. Et si ces monitors osaient s'approcher, le vieux *Kaiser* dans son engagement avec l'*Affondatore* n'a-t-il pas démontré que nos feux plongeans, perçant leurs ponts, iraient, par des coups de revers, jeter à l'eau leurs cuirasses? Mais c'est dans les vaillantes poitrines des héroïques compagnons des Farragut et des Porter que réside la vraie force de la marine américaine, dans ces marins consommés qui semblent dans leur élément au milieu des sifflemens de l'ouragan et des flots amoncelés par les tempêtes de l'Océan, comme ils l'ont fait voir d'une manière si mémorable à l'attaque du fort Fisher; qu'ils sauraient bien à l'heure du combat, ces hommes énergiques, rendre effectifs leurs engins de guerre, même à infériorité de conception!

L'Angleterre, entraînée malgré elle dans une voie qu'elle n'a pas ouverte, qui lui est odieuse, car elle menace de réduire à néant la colossale marine en bois dont elle était si fière, ne sait encore que se traîner à la remorque de nos inventions; le génie de la construction navale de guerre, faut-il dire aussi de l'artillerie? semble lui faire défaut; elle gaspille les millions par centaines sans rien produire qui lui soit propre et qui la satisfasse; elle hésite entre le monitor et la frégate cuirassée, elle n'ose même constituer définitivement sa force navale. Se laissera-t-elle surprendre par un coup imprévu comme l'Autriche à Sadowa? Nous croirons difficilement que, sous un ministère tory, jamais pareil spectacle vienne caresser nos rancunes nationales; la suprématie maritime est tellement une nécessité d'existence pour l'Angleterre, si forte de tant de richesses séculairement accumulées, qu'elle saura bientôt fournir, fût-ce à tout prix, les moyens de se défendre et de vaincre à cette vigoureuse population de gens de mer qu'on ne peut voir sur ses côtes

et dans ses ports sans être saisi d'admiration. Dès aujourd'hui, oserions-nous nous flatter de lui être supérieurs, soit en navires, soit en canons? L'Amérique et la France ont-elles quelque chose de plus fort que l'*Achille* ou le *Minotaur*, frégates cuirassées d'imitation française? Déjà même, faut-il l'en croire? elle se vante par les organes de la presse d'avoir enfin trouvé un canon et des boulets en fonte Palliser (brusquement refroidie), qui percent et détruisent les cuirasses comme nos projectiles creux pénétraient et bouleversaient naguère les vieilles murailles en bois.

Et la France, qui a imprimé à toutes les marines du monde l'essor qu'elles suivent aujourd'hui, qui a inventé le navire cuirassé et le canon rayé, nous nous plaisons à croire qu'elle n'est au-dessous d'aucune nation pour le matériel naval de guerre; mais la discussion publique ne nous fournit pas assez de renseignemens pour fixer le point précis où elle est arrivée en ce moment. Malheureusement la France n'a pas, comme les États-Unis, comme l'Angleterre, des trésors et des hommes à prodiguer sans compter à son établissement naval. L'art doit suppléer à ce qui nous manque, et ce n'est pas sans danger que nous pouvons commettre des erreurs. Toute faute qui porterait atteinte aux ressources de notre population maritime déjà si restreinte, ou au nerf de notre corps d'officiers, réveillerait peut-être dans un jour néfaste, comme aujourd'hui en Italie, l'indignation du pays contre une administration qui par ineptie ou par insouciance s'en serait rendue coupable. Qu'on le sache bien! la mer a ses exigences et son génie propre; on n'improvise pas des matelots avec des soldats ni des capitaines de vaisseau avec des colonels de régiment... Le sujet nous entraîne, arrêtons-nous : aussi bien nous sommes-nous proposé seulement de signaler les enseignemens qui ressortent pour tous de la bataille de Lissa.

Un dernier point nous reste à toucher, nous ne ferons que l'effleurer : il soulève de telles conséquences que tous les gouvernemens du jour en pâlissent. Nous avons retracé tout à l'heure la lutte engagée depuis cinq ou six ans entre l'artillerie et la construction navale, faisant litière des budgets, ainsi que deux armées sur un champ de bataille jonchent le sol des plus riches moissons. D'un simple épisode de l'attaque de Lissa surgit une bien autre question. Les hommes de guerre se sont étonnés que l'escadre cuirassée de l'Italie n'ait pas bouleversé de fond en comble le fort de la Madona; elle était armée cependant de ces terribles engins d'artillerie contre lesquels il n'est massif en pierre qui tienne. Qu'est-ce que le projectile pénétrant et explosible, sinon une mine qui s'attache au flanc des forteresses, pénètre dans leur sein et les fait voler en

éclats? Nulle maçonnerie ne résiste, fût-elle en blocs de granit, fût-elle même en gros cubes de fonte de fer : le sable seul et la terre meuble amortissent le choc ou détruisent l'effet de l'explosion en s'émiettant devant son souffle. Ainsi donc tous les grands ports de l'Angleterre, de l'Amérique, de la France, où les siècles ont accumulé pour des milliards de matériel, sont aujourd'hui sans défense propre contre la force navale. Il y a plus, ces magnifiques places de guerre, si menaçantes encore avec leur couronne de canons et que les nations sont habituées à considérer comme le palladium de leur existence, celles même que Vauban a tracées et qui, ne laissant voir que des reliefs en gazon, semblent défier canons et boulets, l'artillerie sans les approcher, avec ses feux courbes, rase l'arête de leurs glacis, descend au fond du fossé, sape l'escarpe à sa base, y ouvre une brèche et fait tout crouler. Nul gouvernement n'a osé encore aborder de face la question; on cherche à la tourner sournoisement, du moins pour ce qui regarde les fronts de mer, en inventant des torpilles; on voudrait se flatter qu'à l'aide de mines sous-marines ainsi semées sous leurs flancs on tiendra les vaisseaux à distance. Vain espoir! quand on pense avec quelle facilité un amiral habile, soutenu d'officiers résolus tels que la dernière guerre en a révélé chez les Américains, tels qu'on en trouverait sans doute en France, peut, comme en se jouant, balayer les passes de ces engins si redoutables en imagination, croira-t-on que la suprême protection des ports réside dans cette simple pièce d'artifice? Reste pour la forteresse comme pour la muraille du navire la cuirasse en fer; mais quel budget y résistera? En vain les gouvernemens, comme par un accord tacite, laissent sous le voile cette difficulté, elle éclate à tous les yeux. Eh bien! quoi? l'homme est en marche sous le drapeau de la science, il n'a de grandeur qu'à la condition de vaincre et de dompter les élémens qui lui font obstacle dans la nature; la science, ce formidable pionnier de la civilisation, sape et renverse de bien autres donjons que nos citadelles à courtines et à bastions. Les vieilles sociétés s'écrouleront, les antiques religions s'effaceront sous ses coups, ainsi que croulent nos forts de granit, ainsi que s'efface à nos yeux cette belle marine en bois, l'orgueil de notre jeunesse; mais d'autres sociétés s'élèveront, les âmes craintives ne manqueront pas de nouvelles croyances pour nourrir leurs rêves, de nouvelles citadelles se dresseront menaçantes, comme s'élève de notre vivant la nouvelle marine de guerre : l'important pour les chefs d'état, c'est de ne pas faire fausse route, car l'homme survivra.

L. Buloz.

LA

PHYSIQUE MODERNE

ET LES IDÉES NOUVELLES

SUR L'UNITÉ DES PHÉNOMÈNES NATURELS

I. *Du Principe général de la philosophie naturelle*, par F. de Boucheporn, Paris 1853. — II. *L'Unità delle forze fisiche, saggio di filosofia naturale*, del P. Angelo Secchi, Rome 1864. — III. *Cinque lezioni sulla teoria dinamica del calore et sulle sue applicazioni*, di C. Matteucci, Turin 1864. — IV. *La Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, par John Tyndall (traduction de l'abbé Moigno, Paris 1864). — V. *Esquisse élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur et de ses conséquences philosophiques*, par G. A. Hirn, Colmar 1864.

SECONDE PARTIE (1).

V.

La théorie qui réduit le monde physique à la matière et au mouvement se présente avec des dehors si séduisans qu'elle excite une sorte de défiance. Habitués à la complication des apparences, nous nous étonnons de cette unité grandiose. Nous nous demandons avec inquiétude si nous ne sommes pas dupes du désir de tout simplifier. N'est-ce pas un mirage trompeur que cette hypothèse qui nous fait en quelque sorte entrevoir le plan de la nature? Ne sommes-nous pas abusés par des généralisations fallacieuses? ne sommes-nous pas entraînés à fausser les phénomènes pour les faire entrer de force dans le cadre d'une théorie préconçue? A ces questions,

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

on ne peut répondre que par l'examen des faits, et c'est ainsi que nous avons entrepris une courte excursion à travers les diverses régions de la physique. L'ordre naturel de ce travail nous conduit maintenant à nous occuper de la chaleur, et nous nous trouvons ainsi ramenés aux découvertes qui ont servi d'origine à la théorie de l'unité des forces physiques.

Ici notre tâche devient facile peut-être, mais, il faut le dire aussi, un peu ingrate. L'équivalence de la chaleur et du travail mécanique est devenue depuis trois ou quatre années une notion usuelle; des livres, des cours publics, des conférences l'ont répandue dans le public; elle a été vulgarisée avec un grand zèle. Nous n'avons donc point à craindre que ce sujet soit étranger à nos lecteurs; nous craignons plutôt qu'on ne leur en ait trop parlé et qu'ils ne le regardent comme un lieu commun. Nous ne ferons donc que rappeler très brièvement les principes de la thermodynamique, et nous nous attacherons plus particulièrement à mettre en lumière les conséquences que l'on en tire au sujet de la constitution des corps.

Mentionnons d'abord un livre qui présente sous une forme claire et agréable toutes les données essentielles de la nouvelle théorie de la chaleur. Il contient douze leçons professées par M. John Tyndall à l'*Institution royale* de Londres sur la *chaleur considérée comme un mode de mouvement*. Le cours a été fait en 1862; le livre a paru en France, traduit par M. l'abbé Moigno en 1864, et il a été tout de suite apprécié à sa juste valeur par toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement général des sciences. Il est impossible de donner à des leçons de physique plus de charme à la fois et de netteté que ne le fait M. Tyndall dans l'ouvrage que nous citons. Le livre a conservé la forme de l'enseignement oral; on y suit la parole, les mouvemens du professeur; on assiste aux détails, aux accidens mêmes des expériences. Il ne faudrait pas croire cependant qu'on se trouve en présence d'une improvisation reproduite par la sténographie. Beaucoup d'art se cache sous les apparences de ce procédé facile. M. Tyndall calcule habilement tous ses effets; les accidens n'arrivent dans ses expériences qu'à bon escient: ce sont d'heureux accidens qui se produisent juste à point, quand il veut saisir l'attention de son public, auditeurs ou lecteurs, et appeler brusquement les esprits sur quelque anomalie piquante. Les expériences de M. Tyndall sont d'ailleurs conçues avec beaucoup d'habileté; il est depuis longtemps passé maître dans l'art de professer devant un nombreux auditoire. Il a imaginé des instrumens ingénieux qui amplifient les résultats: un des premiers, il s'est servi de la lumière électrique pour projeter sur des écrans l'image agrandie des phénomènes les plus délicats : cette mise en

scène, qui a fait le succès des cours de M. Tyndall, se retrouve tout entière adroitement conservée dans son livre. Quant au fond même des leçons, le professeur traite son sujet à petits coups; il prend son temps pour faire naître successivement dans l'esprit de ses élèves les idées qu'éveille l'étude régénérée de la chaleur. « Souvenez-vous, leur dit-il, que nous entrons dans un fourré, et qu'il ne faut pas vous attendre à marcher dans des sentiers lumineux. Nous devrons d'abord frapper au hasard dans les broussailles. » Quand il a ébauché le principe d'une conception nouvelle, « ne vous découragez pas, se hâte-t-il de dire, si mon raisonnement ne vous paraît pas tout à fait clair. Nous sommes encore plongés dans une obscurité relative; mais, à mesure que nous avancerons, la lumière se fera graduellement, et par un effet rétroactif elle éclairera nos ténèbres actuelles. » Et ailleurs : « Toutes les fois que dans les Alpes on se met en route pour une expédition difficile, le montagnard expérimenté commence par marcher d'un pas très lent, afin que, lorsque l'heure réelle de l'épreuve sera venue, il se trouve aguerri et non épuisé par le travail accompli. Aujourd'hui nous tentons une ascension abrupte, et je vous propose de la commencer dans le même esprit de prudence, non avec la fougue de l'enthousiasme que la difficulté du travail éteint bientôt, mais avec un cœur patient et résolu qui ne reculera pas quand surgiront les obstacles. » Le professeur se conforme habilement à ce programme excellent, et il met beaucoup d'art à préparer ses élèves aux notions abstraites qu'il veut leur donner. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que les conclusions du livre restent incertaines et flottantes : l'œuvre ne se couronne pas d'une façon assez nette.

Nous n'avons point à développer ici dans ses détails, l'ayant déjà fait dans une autre occasion (1), l'histoire des travaux et des découvertes qui modifièrent successivement et précisèrent la notion de la chaleur. Comme pour la lumière, deux théories se trouvèrent longtemps en présence : celle qui faisait de la chaleur une substance matérielle et celle qui n'y voyait qu'un mode de mouvement. La matérialité du calorique continua d'être admise beaucoup plus tard que celle de la lumière. Dans les dernières années du XVIIIe siècle, Lavoisier et Laplace, présentant à l'Académie des Sciences un mémoire qu'ils avaient rédigé en commun sur la chaleur, semblaient tenir la balance égale entre les deux opinions. « Nous ne déciderons point entre les deux hypothèses précédentes, disent-ils; plusieurs phénomènes paraissent favorables à la lumière (celle du mouvement),

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.

tel est par exemple celui de la chaleur que produit le frottement de deux corps solides; mais il en est d'autres qui s'expliquent plus simplement dans la première (celle de la matérialité); peut-être ont-elles lieu toutes les deux à la fois. » En réalité, ils abandonnèrent l'idée du mouvement sans en avoir tiré aucun parti, et revinrent à la théorie de la matérialité. Laplace surtout, après la période de son association avec Lavoisier, redevint un défenseur convaincu de cette dernière théorie, qui se trouva ainsi raffermie par une imposante autorité. Un peu plus tard, dans les premières années de ce siècle, Rumford, esprit original, presque paradoxal, se prononça résolûment contre la matérialité du calorique. « Si la chaleur, disait-il, est une matière logée dans les pores des diverses substances, on pourra l'en faire sortir, comme on exprime l'eau d'une éponge, et un même corps ne pourra en émettre indéfiniment. » Ayant ainsi ramené la question à une expérience décisive, il faisait tourner une barre de fonte sur une autre barre semblable au milieu d'un liquide, et il montrait qu'il y avait dégagement de chaleur aussi longtemps que la barre tournait. Les expériences de Rumford n'eurent point le retentissement qu'elles méritaient. Thomas Young paraît seul en avoir compris la portée; dans un traité de physique publié en 1807, il exposa les travaux de Rumford et les rapprocha de ses propres découvertes sur la lumière; mais les anciennes idées sur le calorique continuèrent à régner dans les esprits. Vinrent les machines à vapeur, et toutes les questions relatives à la chaleur se trouvèrent remises à l'ordre du jour. A ce moment, la matérialité du calorique était si peu contestée que Sadi Carnot la prit pour base de ses célèbres *Réflexions sur la puissance motrice du feu* (1824). On sait comment, tout en partant de ce principe erroné, Sadi Carnot et son célèbre commentateur Clapeyron renouvelèrent la thermodynamique. Ils avaient appelé l'attention sur les causes qui font qu'une machine brûlant du charbon dans son foyer produit du travail sur son arbre. Ils eurent cette bonne fortune, que leurs raisonnemens, leurs formules même, purent être dégagés de l'erreur fondamentale qui les entachait et servir à fonder la théorie nouvelle de la chaleur. En 1839, M. Seguin publiait une *Étude sur l'influence des chemins de fer :* la chaleur y était considérée comme un mouvement, et l'auteur donnait des indications très justes sur la transformation de ce mouvement en travail; mais ce sujet n'était qu'effleuré dans le livre de M. Seguin, qui avait spécialement en vue des questions d'économie sociale. C'est entre les années 1840 et 1850 que se sont produits les mémorables travaux de MM. Mayer et Joule. L'un en Allemagne, l'autre en Angleterre, partis de considérations très diverses et placés à des points de vue tout différens,

ils arrivèrent en même temps à mettre en pleine lumière l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique, et déterminèrent le rapport de cette équivalence.

Résultat immense! ce fut comme un phare éclatant qui s'alluma au milieu des ténèbres de la physique quand on proclama ce fait précis : une calorie équivaut à 425 kilogrammètres, ou, en d'autres termes, la quantité de chaleur qui est nécessaire pour élever d'un degré la température d'un kilogramme d'eau peut aussi produire le travail qui consiste à élever 425 kilogrammes à la hauteur d'un mètre. Cette découverte a depuis quinze ans ouvert à la science de vastes horizons. Il en sort comme une nouvelle philosophie de la nature. Une évolution se fait dans les esprits, dont nous voyons seulement l'origine, et ce sont les débuts de ce mouvement que nous essayons d'esquisser.

Toute incertitude a cessé sur la nature même de la chaleur dès que l'équivalent mécanique en a été fixé. Qu'est-ce qui pouvait se transformer en mouvement d'une façon si régulière, sinon un autre mouvement? Sans doute, ni dans le jeu des machines à vapeur, ni dans aucun autre phénomène, on ne découvrait sur le vif le mode précis de la transformation; mais l'esprit en saisissait le principe avec conviction. On ne voyait pas le mouvement lui-même, mais on en percevait et on en mesurait les effets.

La chaleur est un mouvement, mais de quelle espèce? Quelques physiciens ont d'abord imaginé qu'elle pouvait être due aux vibrations longitudinales de l'éther : ils savaient que l'éther, par ses vibrations transversales, produit la lumière; quant à l'impulsion longitudinale, celle qui se produit dans le sens du rayon éthéré, on ne lui connaissait aucune propriété spéciale, et ils en disposaient pour lui attribuer les effets calorifiques. Cette conjecture, qui ne reposait sur aucune donnée sérieuse, n'a rallié qu'un très petit nombre de suffrages et n'a guère été prise que pour un jeu d'imagination. Dans les idées actuelles, la chaleur est un mouvement des molécules mêmes des corps. Toutes les molécules matérielles sont animées de mouvement; elles se choquent sans cesse les unes les autres et maintiennent ainsi ou modifient leur état. C'est par leurs chocs que les molécules des corps nous font éprouver la sensation de chaleur, et c'est par l'intensité de ces chocs que nous déterminons les degrés de la température. Cette agitation perpétuelle des molécules constitue par elle-même le phénomène de la chaleur, mais elle peut naturellement se convertir en effets différens; elle peut, quand les circonstances s'y prêtent, ébranler l'éther et produire de la lumière; elle peut ébranler l'air et produire des sons; elle peut se concentrer pour mouvoir des masses et produire ainsi ce qu'on appelle proprement du travail mécanique.

A vrai dire, les divers effets que nous venons de mentionner, — chaleur, lumière, ébranlement sonore, travail mécanique, d'autres effets du même ordre que nous ne mentionnons pas en ce moment, — ne sont que des manifestations diverses d'une même cause. Le mouvement dont chaque molécule est animée à un moment donné constitue pour elle une sorte d'énergie intrinsèque. La mécanique sait apprécier et mesurer l'énergie dont se trouve ainsi doué un corps en mouvement. Le produit de la masse d'un corps par le carré de sa vitesse constitue ce qu'on appelle sa *force vive*. Ce produit n'a pas, à proprement parler, de représentation physique, et il n'offre d'abord à l'esprit qu'une conception assez abstraite; mais il prend une importance capitale par cette circonstance, qu'il équivaut au double du travail que le corps peut produire en perdant toute sa vitesse; il donne donc la mesure de l'effet dynamique que le corps en mouvement renferme dans ses flancs. Nous pouvons dire maintenant, en nous servant de cette notion, que toutes les molécules matérielles possèdent à un instant donné une certaine quantité de force vive. Elles peuvent en perdre une partie, si elles produisent un travail, c'est-à-dire si elles déplacent une masse; mais alors la force vive qu'elles perdent se trouve emmagasinée dans le travail produit, et elle se régénère quand ce travail se défait. Considérons une machine à vapeur et négligeons toutes les pertes de force ou de travail qui tiennent au mécanisme lui-même; ne songeons qu'au jeu théorique, idéal, de la machine. La vapeur d'eau se détend en pressant le piston; chaque molécule de vapeur perd ainsi une certaine quantité de force vive; ces pertes accumulées font tourner l'arbre de couche, qui se meut par exemple en élevant un poids. A la fin de l'opération, toute la force vive que la vapeur d'eau a perdue se retrouve virtuellement dans le poids élevé. Si je coupe la corde qui soutient ce poids, il va tomber et reproduire par sa chute toute la force vive qui a été dépensée pour l'élever; elle apparaîtra sous forme de chaleur au moment où le corps choquera la terre, et si on pouvait la recueillir et la restituer à la vapeur d'eau, on remettrait celle-ci dans l'état où elle se trouvait au début de l'opération. Ce que nous indiquons dans cet exemple grossier se passe sans cesse dans la nature entière. Amener la vive force à l'état de travail et la régénérer ensuite, voilà tout le jeu de la nature.

VI.

Dès que l'on admet une agitation incessante des molécules, on se rend compte des phénomènes qui se produisent dans les corps quand ils passent de l'état gazeux à l'état liquide et à l'état solide.

En règle générale, tous les corps sont susceptibles de ces trois états : le gaz acide carbonique a été liquéfié et solidifié; l'eau nous apparaît sous forme de glace et de vapeur; les métaux nous sont connus à l'état de fusion et de volatilisation. En règle générale aussi, on peut dire qu'il faut ajouter successivement de la chaleur à un même corps pour l'amener de l'état solide à l'état liquide, puis à l'état gazeux. La chaleur triomphe ainsi des liens qui enchaînent les molécules; elle combat ces forces attractives qui se manifestent au sein des corps, et qui conservent jusqu'ici pour nous un aspect si mystérieux. A travers l'antagonisme qui se manifeste entre la chaleur et les forces attractives, a-t-on pu isoler le mouvement calorifique, le dégager des phénomènes qui le masquent, en déterminer le mode spécial et les lois? Hélas! non, pas encore. On peut dire cependant que l'étude des gaz a jeté sur cette question de vives clartés.

Comment faut-il concevoir l'état gazeux? Il est d'abord caractérisé par un espacement considérable des molécules. Ces molécules, animées d'une grande vitesse de projection, viennent tour à tour se heurter les unes contre les autres, ou contre les limites de l'espace qui les contient. N'ont-elles qu'un mouvement de projection? Elles ont aussi nécessairement un mouvement rotatoire, car si ce mouvement n'existait pas à un moment donné, il ne pourrait manquer d'être engendré par les collisions incessantes des diverses molécules : les chocs excentriques, ceux qui ne passent pas par les centres de gravité, sont en effet de nature à produire une rotation. La rotation concourt avec l'élasticité à faire rebondir les molécules les unes contre les autres; elle pourrait même produire seule cet effet, si les molécules, au lieu d'être composées, n'étaient que de simples atomes. Une sorte d'état moyen, de régime commun, s'établit ainsi dans le gaz; si le mouvement faiblissait sur quelque point, il y serait tout de suite renforcé par le reste de la masse agitée. Chaque molécule rebondit d'ailleurs sans direction fixe, peut aller dans tous les sens, être projetée successivement dans toutes les parties de la masse entière. C'est un état de liberté complet. Remarquons que les distances moléculaires sont considérables, considérables aussi les vitesses. Que devient dès lors cet effet qui doit se produire au moment où deux molécules sont rapprochées pour se choquer, cet effet qu'on attribue aux forces attractives, quelles qu'elles soient? Cet effet s'annule pour ainsi dire : il ne dure qu'un temps relativement très court, puisque ces distances moléculaires sont très grandes; il n'a qu'une action très effacée, puisque les vitesses sont énormes; il devient si faible qu'on peut le négliger. Ainsi dans les gaz les forces attractives n'ont

aucune puissance, le mouvement calorifique y reste sans antagoniste, et on peut l'y observer dans son intégrité.

Si nous refroidissons un gaz, si nous lui faisons perdre une partie de sa force vive, l'énergie et l'amplitude des excursions moléculaires iront en diminuant; il viendra un moment où chaque molécule sera comme emprisonnée par ses voisines et obligée d'osciller suivant une courbe fermée : le gaz sera devenu un liquide. Par le fait seul du rapprochement des molécules, les forces attractives ont repris de l'empire et ont détruit en partie la mobilité du système; la gravité, trop faible auparavant, se fait maintenant sentir, et les molécules sont obligées de se grouper de manière à présenter une surface parallèle à l'horizon. Le long de cette surface, elles ne sont engagées que par un de leurs côtés dans leurs nouveaux liens; de l'autre côté, leurs mouvemens demeurent libres, et elles trouvent une facilité spéciale pour retourner à leur ancien état : une évaporation se produit donc par la surface. Dans le reste de la masse d'ailleurs, les molécules jouissent encore d'une liberté relative; elles sont enfermées dans des orbites restreintes, mais leurs axes de rotation continuent à être dirigés dans tous les sens; elles peuvent ainsi en quelque sorte rouler les unes sur les autres. De plus les liens qui limitent leur excursion cèdent au moindre effort, et toute la masse peut être mélangée sans difficulté.

Continuons le refroidissement : les molécules se rapprochent encore; elles entrent, comme on dit, dans la sphère d'action l'une de l'autre, et elles y demeurent; leurs axes de rotation se redressent et prennent une direction commune; le corps est passé à l'état solide. Dans ces conditions, les molécules oscillent encore; mais elles ne peuvent plus, sans effort extérieur, sortir du cercle où les retiennent leurs voisines.

En décrivant la manière dont les corps changent d'état, nous venons de mettre en scène les forces attractives. Après les déclarations répétées que nous avons déjà faites, nous pourrions presque nous dispenser de dire que ces forces ne sont pour nous que des symboles sous lesquels se cachent des phénomènes ordinaires de mouvement. Nous serons amené, avant de terminer ce travail, à considérer dans leur ensemble ces forces attractives que nous admettons en ce moment sous bénéfice d'inventaire. Donnons cependant dès maintenant à leur égard une indication rapide, afin de ne pas rester en plein mystère. C'est une conséquence nécessaire de la rotation des molécules qu'elles entraînent avec elles dans leur mouvement un certain nombre d'atomes éthérés; elles sont aussi enveloppées d'une sorte d'atmosphère dont le rayon peut varier suivant les circonstances, et qui représente à peu près ce que nous appelions

tout à l'heure la sphère d'action des molécules. Tant que les atmosphères ne se touchent pas, nulle action de ce chef : c'est le cas des gaz. Si les molécules se rapprochent et que les atmosphères viennent à glisser l'une contre l'autre (c'est le cas des liquides), l'action commence, action purement mécanique, due à la rencontre des atomes éthérés. Si enfin les atmosphères entrent plus profondément les unes dans les autres, l'effet s'accuse plus énergiquement; les enveloppes éthérées qui se pénètrent se trouvent gênées dans leur marche et agissent pour rendre respectivement parallèles, comme il arrive dans les solides, les rotations des diverses molécules. C'est un aperçu que nous donnons chemin faisant. Passons vite; aussi bien nous ne voulons pas nous attarder à parler des liquides et des solides, dont la constitution demeure jusqu'ici fort obscure. Il nous suffit d'avoir montré comment les lois de cette constitution se rattachent aux lois, beaucoup mieux connues, qui régissent l'état gazeux. Grâce à cette solidarité, les gaz nous offrent un type commode pour étudier le mouvement moléculaire, et nous pouvons arrêter sur eux notre attention pendant quelques instans encore, certains d'en tirer des enseignemens applicables à toutes les formes de la matière.

La théorie des gaz, dont nous indiquions tout à l'heure le principe, a été fort travaillée dans ces dernières années et a donné lieu à un grand nombre de publications remarquables. Elle ne se présente pourtant pas comme une conception tout à fait nouvelle, car on pourrait en trouver l'idée fondamentale dans l'*Hydrodynamique* de Bernouilli, publiée en 1738; mais, enfouie dans l'ouvrage de Bernouilli, elle n'a guère revu le jour que depuis une trentaine d'années, et elle n'a reçu ses développemens que par les travaux tout récens de M. Joule et de M. Clausius. Nous ne pouvons suivre ici ces deux physiciens dans les déductions analytiques au moyen desquelles ils ont donné à la théorie des gaz une admirable précision. Nous pourrons du moins montrer comment l'hypothèse que nous venons d'esquisser sur la constitution gazeuse rend compte des faits que l'expérience avait successivement révélés. Du simple énoncé de cette théorie, nous allons voir sortir, comme des conséquences nécessaires, quelques-unes de ces lois célèbres qui forment les premières assises de la physique.

Et d'abord il résulte de notre hypothèse que les molécules d'un gaz peuvent être considérées à chaque instant comme se mouvant toutes en ligne droite avec une vitesse uniforme commune à toute la masse; nous avons en effet éliminé les phénomènes perturbateurs qui se produisent au moment des chocs. N'est-il pas évident dès lors que, si le gaz est contenu dans un récipient, la pression qu'il

exercera sur les parois sera proportionnelle au nombre de ses molécules, c'est-à-dire à sa densité? Proportionnalité de la pression à la densité, c'est, comme on voit, la loi de Mariotte.

Maintenant, à pression et à température égales, les différens gaz contiennent sous le même volume le même nombre de molécules. C'est un fait mis surtout en évidence par les chimistes et qui peut se déduire de notre hypothèse : puisque les actions moléculaires proprement dites sont négligeables, on conçoit que les molécules des différens gaz, douées de la même liberté, se rangent, toutes circonstances égales d'ailleurs, à des distances égales, et se trouvent en même nombre sous le même volume. Un litre d'hydrogène, un litre d'oxygène, un litre d'azote, renferment ainsi un nombre uniforme de molécules. Qu'arrivera-t-il si l'on mélange deux gaz? Le même principe s'appliquera au mélange, puisqu'il n'y a pas d'action spéciale qui soit due aux rapprochemens moléculaires, puisque la nature de la molécule paraît indifférente dans le phénomène. L'air atmosphérique se comportera à cet égard comme l'oxygène pur, comme l'azote pur. C'est la loi des mélanges gazeux signalée par Gay-Lussac.

Puisque l'espacement est le même, quelle que soit la masse des molécules, on doit prévoir qu'une même quantité de chaleur sera nécessaire dans tous les gaz pour élever d'un degré la température de la molécule élémentaire. On objectera peut-être que les molécules les plus pesantes recevront de cette quantité de chaleur une vitesse moindre : cela est évident; mais il est évident aussi qu'elles ont besoin d'une vitesse moindre pour manifester cet effet que nous appelons un échauffement d'un degré. Nous voilà donc parvenus à ce résultat, que les molécules élémentaires des gaz différens sont échauffées d'un degré par une même quantité de chaleur, quelles que soient d'ailleurs leurs masses ou, comme disent les chimistes, leurs poids atomiques. Sous cette forme, on reconnaît une loi célèbre à laquelle Dulong et Petit ont donné leur nom.

Gay-Lussac a établi, comme on sait, que le coefficient de dilatation est uniforme pour tous les gaz. Or n'est-ce pas là une suite naturelle des faits que nous venons d'exposer? Ces molécules, qui toutes se placent d'elles-mêmes à la même distance et qui toutes absorbent une même quantité de chaleur pour accroître leur température d'un degré, ne doivent-elles pas toutes s'écarter également dans cet accroissement de température? Les expériences de Gay-Lussac ont montré que le coefficient de cette dilatation uniforme est d'un 273e du volume primitif.

On pourrait continuer cet examen; mais nous en avons dit assez pour montrer comment de notre définition même des gaz découlent

les lois caractéristiques de l'état gazeux. Les lois de Mariotte, de Gay-Lussac, de Dulong et Petit ont eu une destinée singulière. Trouvées à une époque où les procédés d'expérimentation étaient loin de la perfection qu'ils ont acquise depuis, elles furent d'abord regardées comme absolument exactes et applicables en toute rigueur aux différens gaz. Lorsque se produisit ce mouvement d'amélioration dans les méthodes expérimentales auquel s'attache en France le nom de M. Victor Regnault, ces lois, jusque-là si respectées, furent mises en défaut dans des cas nombreux; on en vint à les suspecter, du moins on fut réduit à les considérer comme des formules empiriques qui représentaient seulement d'une manière approchée la marche générale des phénomènes. Aucune conception théorique ne rendait compte en effet des perturbations nombreuses que les mesures précises des physiciens mettaient en évidence; mais maintenant nous voyons pourquoi les gaz n'obéissent qu'imparfaitement à la loi de Mariotte et à ces autres lois que nous venons de rappeler. Pour les établir, nous avons dû supposer que toutes les molécules pouvaient être considérées comme animées sans cesse d'un mouvement rectiligne et uniforme, et nous avons regardé comme insensible la durée des époques où ce mouvement était troublé. Si cette durée devient appréciable tout en restant très petite, les raisonnemens que nous faisions ne pourront plus être répétés en toute rigueur. On voit la source de tant de dérogations aux lois anciennes, on voit même que l'état gazeux parfait n'est en quelque sorte qu'un idéal qui n'est guère réalisé dans la pratique. L'hydrogène paraît y arriver tout à fait, l'oxygène et l'azote, par conséquent l'air atmosphérique, l'atteignent à peu près; mais déjà l'acide carbonique s'en écarte sensiblement. Quant aux vapeurs, elles ne se comportent comme des gaz qu'autant qu'elles sont très loin de leur point de liquéfaction.

Il y a donc très peu de gaz parfaits, mais ils nous fournissent des enseignemens précieux en nous montrant la matière tout à fait dégagée de ces forces attractives qui compliquent les phénomènes moléculaires. Quand nous chauffons un mètre cube d'air en laissant la pression constante, toute la force vive que le gaz reçoit est employée à augmenter son volume d'un 273e pour chaque degré de température. Quand au lieu de laisser la pression constante nous empêchons le gaz de se dilater, quand tout en le chauffant nous l'obligeons à rester enfermé dans un mètre cube, toute la force vive acquise par l'air est employée à augmenter sa pression d'un 273e par chaque degré. Si la température initiale était celle de la glace fondante, à 273 degrés la pression de l'air a doublé. La même loi se vérifie au-dessous de zéro : si au lieu de chauffer

le gaz nous le refroidissons, sa pression va diminuant d'un 273e pour chaque degré. Si nous pouvions arriver à — 273 degrés, le gaz n'aurait plus aucune pression, il ne serait plus qu'un amas inerte de molécules dénuées de toute force vive. C'est ce qu'on a appelé le *zéro absolu* de température. Il y a là une sorte d'état limite auquel on ne peut point parvenir dans la pratique, et où tout mouvement moléculaire serait éteint.

Nous venons de considérer une certaine masse d'air, et nous avons supposé que nous l'échauffions d'un degré en lui permettant de se dilater de telle sorte que la pression restât constante; nous avons ensuite supposé que nous l'échauffions d'un degré en l'obligeant à ne pas changer de volume. Faudra-t-il, dans les deux cas, pour produire cette même élévation de température, une même quantité de chaleur? Évidemment non. Sous volume constant, l'air n'a aucun travail extérieur à accomplir. Sous pression constante, il faut qu'il déplace l'obstacle extérieur qui s'oppose à sa dilatation; il a ainsi un véritable travail à produire. Dans ce second cas, il doit absorber un excédant de chaleur qui soit précisément l'équivalent du travail accompli. La capacité calorifique à volume constant et la capacité calorifique à pression constante diffèrent donc d'une façon notable. Pour l'air, elles sont dans le rapport de 1 à 1,421. La différence de ces deux quantités représente ce qu'on appelait autrefois la chaleur latente de dilatation, et ce qui est pour nous l'équivalent exact du travail que l'air doit produire pour se dilater. Nous pouvons même noter que c'est à cette dilatation de l'air, dont les conditions numériques sont depuis longtemps fixées, que le docteur Mayer demandait dès 1842 une première détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur. Le nombre que M. Mayer déduisit de cette donnée ne diffère pas sensiblement de celui qui a été adopté définitivement à la suite d'expériences de toute sorte.

L'air, avons-nous dit, produit un travail extérieur en se dilatant, c'est le cas ordinaire; mais il peut, dans des circonstances spéciales, se dilater sans avoir de travail à produire. Or c'est le travail qui absorbe de la chaleur, et non point la dilatation elle-même; s'il n'y a point de travail dans la dilatation, elle n'est signalée par aucune absorption de chaleur. Ce phénomène a surtout été mis en évidence par une expérience célèbre que M. Joule fit en 1845. M. Joule prenait deux récipiens égaux réunis par un tube à robinet; dans l'un, il avait mis de l'air comprimé à vingt-deux atmosphères; dans l'autre, il avait fait le vide. Ouvrant alors le robinet de communication, il laissait le gaz comprimé se répandre du premier récipient dans le second, et le système arrivait bientôt à un état d'équilibre sous une pression uniforme de onze atmosphères. Pour arriver à cet

état, le gaz n'avait point eu de travail extérieur à faire, et M. Joule montrait que la température du système était la même au commencement et à la fin de l'expérience. Sans doute il y avait eu à certains momens des mouvemens de température; mais les pertes et les gains partiels se compensaient, et en dernière analyse l'absence de travail était marquée par une absence de variation dans la température. L'expérience de M. Joule demande un haut degré de précision, et n'est point de nature à être reproduite dans une leçon de physique. M. Tyndall, dans son cours à l'*Institution royale*, en montre le résultat à l'aide d'instrumens commodes et familiers. Il prend d'abord une boîte où une certaine quantité d'air est comprimée, et il en ouvre le robinet pour permettre au gaz de s'échapper. Ici le gaz ne trouve plus le vide devant lui; il doit pour se détendre chasser l'air extérieur; il doit produire un travail, et ce n'est qu'en lui-même qu'il peut prendre la chaleur nécessaire à cet effet: il y a donc refroidissement, et M. Tyndall rend ce résultat visible en dirigeant le jet sur la face d'une pile thermo-électrique très sensible (1); l'aiguille du galvanomètre accuse le refroidissement du jet gazeux. Au lieu de la boîte à air comprimé, M. Tyndall prend ensuite un vulgaire soufflet, et, le faisant agir, il en dirige le jet sur la face de la pile. Ici le gaz n'a plus à céder lui-même la chaleur nécessaire pour refouler l'air extérieur; la main de l'opérateur fournit directement le travail; elle le fournit même en excès, et l'aiguille du galvanomètre, au lieu d'accuser un refroidissement, signale une élévation de température.

La théorie de la chaleur se complète tous les jours, mais elle est dès maintenant assez avancée pour offrir un ensemble imposant. Si elle présente encore des lacunes, des incertitudes, du moins les lignes principales en sont nettement arrêtées. Les mouvemens moléculaires qui constituent la chaleur ne sont pas directement perceptibles à nos sens, mais on peut dire qu'il s'en faut de bien peu. On les voit presque eux-mêmes, tant leurs effets mécaniques sont maintenant connus et précisés! Quand la force vive passe des molécules à la masse d'un corps et revient de cette masse aux molécules, apparaissant ainsi successivement sous la forme de travail ou sous la forme de chaleur, on n'assiste pas, à vrai dire, à ces changemens; mais on détermine si bien les phénomènes un peu avant et un peu après la transformation, qu'on croit la voir elle-même. La thermodynamique est un champ suffisamment exploré où les erreurs de route ne sont pas graves, où l'on est sûr, si l'on

(1) M. Tyndall a des piles thermo-électriques si sensibles que, maintenues à une température de 10 ou 15 degrés environ, elles accusent à une distance de vingt pas la chaleur que dégage le corps d'un homme.

s'égare, de retrouver son chemin. Nous allons entrer dans une région beaucoup plus obscure et plus dangereuse en nous occupant des phénomènes électriques.

VII.

Qu'est-ce que l'électricité? Que devons-nous penser de cette conception vulgaire qui repose sur le jeu d'un fluide positif et d'un fluide négatif? Y a-t-il réellement deux fluides électriques? Y en a-t-il même un seul? Nous posons ces questions; mais si l'on se reporte aux prémices de notre travail, on ne peut guère douter des réponses que nous allons y faire. Et d'abord la dualité des fluides ne peut plus nous apparaître que comme un symbole. Nous pouvons même nous demander si elle a jamais eu les apparences de la réalité. Elle a tous les caractères d'une fiction d'analyse, elle transporte immédiatement l'esprit dans les régions mêmes de la mécanique : c'est en mécanique qu'on appelle les mouvemens positifs ou négatifs suivant qu'ils ont lieu dans un sens ou dans l'autre. L'hypothèse de la dualité des fluides se résout ainsi d'elle-même en une conception mathématique. Y a-t-il au moins un fluide spécial auquel il faille attribuer les propriétés électriques? Il conviendrait sans doute d'apporter ici d'abord les élémens d'une réponse et de ne décider cette question qu'avec réserve; mais nous n'en sommes plus à montrer que nous avons banni toute vaine prudence : nous n'hésitons donc pas à reléguer de prime abord le fluide électrique hors de la science et à l'envoyer rejoindre, parmi les défroques du passé, le fluide calorifique, le fluide lumineux et tant d'entités anciennes. Quant au magnétisme, disons une fois pour toutes que nous pouvons le négliger, car l'enseignement classique a depuis longtemps ramené au même principe les phénomènes magnétiques et les phénomènes électriques : un aimant permanent ou temporaire est le siége d'une série de petits courans orientés dans une même direction. Voilà le terrain déblayé, et la question se pose maintenant pour nous en ces termes : l'électricité est-elle un mouvement de l'éther? est-elle un mouvement de la matière pondérable? est-elle un mouvement de l'un et de l'autre? Enfin quelle est la nature de ce mouvement?

Avant d'aborder ces problèmes, nous voulons signaler deux points importans, indiquer deux pas décisifs qu'il est urgent de faire dans l'étude de l'électricité. Les phénomènes électriques ont été examinés avec beaucoup de soin depuis quelques années; un grand nombre de petits faits ont été recueillis, mais ils ne présentent que confusion, ils ne se groupent pas et s'éclairent mal les uns les au-

tres. Cet état de choses tient sans doute à la nature du sujet, mais il doit aussi être attribué en partie aux observateurs mêmes. Une condition essentielle, primordiale, manque aux recherches qui se poursuivent çà et là au sujet de l'électricité : on ne s'est pas encore entendu sur l'unité à laquelle il convient de rapporter les actions que l'on étudie.

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer l'importance capitale qui s'attache en physique au choix des unités. Tout phénomène résulte de la coexistence d'un certain nombre de faits corrélatifs, et pour mettre en évidence la relation de ces faits il faut représenter chacun d'eux, dans sa quantité propre, par une variable spéciale. Si l'on cherche, par exemple, à définir la trajectoire décrite par une planète autour du soleil, on pourra prendre pour élément de recherche d'une part la longueur variable du rayon vecteur qui joint le soleil à la planète, et d'autre part l'inclinaison continuellement changeante de ce rayon sur l'axe du périhélie; l'observation montrera dès lors entre ces deux quantités le rapport qui constitue l'équation de l'ellipse, et l'on pourra dire que la planète parcourt une orbite elliptique dont le soleil occupe un des foyers. Cependant il ne faudrait pas s'imaginer qu'un phénomène soit également facile à définir, quelles que soient les variables que l'on ait choisies pour l'étudier; bien au contraire ce choix exerce sur les résultats obtenus l'influence la plus décisive : avec telles variables, vous n'arriverez qu'à des conséqnences confuses dont vous ne pourrez tirer aucun profit; avec telles autres, vous mettrez directement en lumière des lois précises. On pourrait citer ainsi dans l'histoire de la physique bien des choix malheureux qui ont retardé d'importantes découvertes; on peut citer aussi d'heureux hasards. Nous en trouverions au besoin un exemple dans la première des lois de Kepler, dont nous citions tout à l'heure la seconde. Lorsque Kepler chercha la loi du mouvement d'une planète sur son orbite, il prit pour variables d'une part le temps, d'autre part les aires décrites par le rayon vecteur. Il eût été tout aussi naturel, plus naturel peut-être, de chercher une relation entre le temps et l'une des variables indiquées précédemment, c'est-à-dire la longueur du rayon ou son inclinaison sur le périhélie. Si Kepler eût pris ce parti, il n'eût trouvé aucune relation simple entre les valeurs numériques qui résultaient de ses observations et de celles de Tycho-Brahé; la liaison de ces valeurs eût été dissimulée sous des relations si compliquées, qu'elle n'aurait pu être mise en évidence. Au contraire, grâce aux variables qu'il avait choisies, Kepler put remarquer facilement que les valeurs numériques qui représentaient les temps et celles qui représentaient les aires formaient deux séries proportionnelles. Ainsi était mise en relief cette grande loi de l'astronomie

qu'on exprime en disant que les aires décrites par les planètes sont proportionnelles aux temps, ou que les planètes décrivent des aires égales dans des temps égaux. Un choix heureux des variables est donc, à vrai dire, une condition essentielle de succès, c'est presque la difficulté principale de toutes les recherches physiques. Combien cette considération n'augmente-t-elle pas encore d'importance quand il s'agit non plus des quantités qui servent à apprécier une loi particulière, mais de celles qui doivent servir de mesure à toute une classe de phénomènes!

On voit maintenant le premier pas que les électriciens ont à faire. Il faut qu'ils arrivent à une mesure commune et commode des actions électriques; faute de s'être concertés à cet égard, ils travaillent chacun pour soi, ne peuvent coordonner leurs découvertes et n'arrivent pas toujours à se comprendre les uns les autres; il y a entre eux une sorte de confusion des langues. Qui la fera cesser? qui fournira les bases d'une entente commune? L'Association britannique a fait pour y parvenir, depuis cinq ans, de louables efforts : l'Association britannique est, comme on sait, une société privée qui s'occupe, en Angleterre, de l'avancement des sciences, et dont l'attention vigilante se porte successivement sur tous les points où il y a urgence de faire des recherches. Pour favoriser les progrès de la télégraphie sous-marine, elle a nommé, dès 1862, une commission qui a considéré dans son ensemble la question de la mesure des phénomènes électriques et proposé une solution acceptable à la rigueur, quoique fort compliquée (1). En France, ce problème ne paraît même pas être à l'ordre du jour. Nous avons bien aussi une association pour l'avancement de la physique du globe, mais ses membres paraissent n'avoir plus rien à désirer quand on leur a montré tous les mois la lune à l'Observatoire.

Aussi bien, que la question des unités électriques soit tranchée

(1) Une première commission avait été instituée en 1861. Elle avait pour but spécial de fixer un *étalon de résistance* qui permît d'apprécier, au point de vue de la transmission électrique, la valeur des câbles sous-marins fabriqués dans les usines anglaises. Les travaux de l'Association britannique n'ont donc pas été sans influence sur les admirables perfectionnemens qu'a reçus en Angleterre l'industrie de la fabrication des câbles, et qui ont permis récemment d'établir entre l'Europe et l'Amérique une communication télégraphique. La commission de 1861 fut remplacée par une nouvelle commission nommée en 1862 et où figurent MM. Wheastone, Thomson, C. W. Siemens et Charles Bright. Cette nouvelle commission n'a pas borné son travail à la mesure des résistances; elle a envisagé la question générale des unités électriques, cherchant à les lier étroitement avec les unités employées en mécanique. Des expériences ont été faites à King's College pour déterminer le degré de précision qu'on pourrait obtenir dans la pratique en appliquant les vues théoriques de la commission. Le résultat de ces travaux est consigné dans un rapport rédigé par M. Fleeming Jenkin, et que la commission a publié en faisant une sorte d'appel au monde scientifique.

de ce côté-ci de la Manche ou de l'autre, l'étude de la chaleur indique nettement l'esprit de la solution qui doit intervenir. Tant que l'on n'a considéré les effets calorifiques qu'au point de vue des variations du thermomètre, on est resté en dehors des phénomènes mêmes, on n'en a pas connu l'essence. La température n'est qu'une des particularités de la chaleur. J'ai un kilogramme d'eau à 100 degrés ; il absorbe, s'il se vaporise librement à l'air, l'énorme quantité de 536 calories, et le kilogramme de vapeur qui en résulte est encore à 100 degrés (1). Entre les mouvemens qui ont lieu dans l'intérieur des corps et les variations qu'ils produisent sur une échelle thermométrique, il n'y a que des rapports indirects et pour ainsi dire accidentels. L'étude de ces rapports n'a jamais pu donner que des connaissances vagues et confuses : les véritables progrès ont commencé le jour où l'on a rapporté les phénomènes calorifiques, non plus seulement aux degrés du thermomètre, mais à une unité intrinsèque, à la calorie, c'est-à-dire à la quantité totale de chaleur qui est nécessaire pour produire un certain effet net et facile à apprécier.

Jusqu'ici, le galvanomètre a servi presque seul à la mesure des phénomènes électriques. Or, nous pouvons le noter en passant, le galvanomètre est un instrument beaucoup plus imparfait encore que le thermomètre. — Le thermomètre du moins accuse directement, par des dilatations linéaires, cette partie du mouvement calorifique qu'il est appelé à constater. Le galvanomètre, qui n'accuse aussi qu'une portion des effets électriques, a de plus le désavantage de ne les manifester que par la déviation angulaire d'une aiguille : il faut donc comparer des angles, c'est-à-dire apprécier des sinus, des tangentes; déjà placé en dehors des faits, l'observateur les trouve encore masqués par des fonctions trigonométriques.

Il y a donc urgence à rentrer au cœur même des phénomènes ; il faut, dans toutes les études qui se poursuivent, prendre pour notion

(1) On fait quelquefois dans les cabinets de physique une expérience fort élégante qui montre que des corps différens, tout en étant à la même température, contiennent des quantités très diverses de chaleur. On suspend à l'aide d'un support quelconque un gâteau de cire d'abeille épais de 12 millimètres environ. On prend ensuite un vase d'huile bouillante, et on y plonge des billes de métaux différens et de volume égal, des billes de fer, de cuivre, d'étain, de plomb et de bismuth par exemple. Ces billes ayant pris toutes la même température, celle du liquide bouillant, on les tire de l'huile et on les place à la fois sur le gâteau. Elles s'enfoncent dans la cire, mais avec des vitesses très différentes. Le fer et le cuivre entrent vigoureusement dans la masse fusible, l'étain plus mollement; le plomb et le bismuth demeurent en arrière. La bille de fer traverse la cire de part en part et tombe la première; celle de cuivre la suit; les autres restent en chemin, incapables de percer le gâteau, et s'y arrêtent à des profondeurs différentes dans l'ordre de leur capacité calorifique.

primordiale *l'électrie*, c'est-à-dire la quantité d'électricité nécessaire pour produire un effet déterminé. Quel effet choisira-t-on désormais pour type? C'est une question à discuter. Supposons, uniquement pour fixer les idées, qu'on choisisse la décomposition voltamétrique d'un kilogramme d'eau. L'électrie étant ainsi déterminée, on s'efforcera d'exprimer, à l'aide de cette unité fondamentale, les divers phénomènes électriques qui jusqu'ici ne sont spécifiés que par des circonstances particulières, tantôt par l'intensité du courant, tantôt par la chaleur qu'ils développent. Au lieu de s'arrêter à des effets partiels, on se rapprochera de l'ensemble des faits. Il se fera dès lors un triage naturel dans cet amas incohérent d'observations que présente aujourd'hui la science électrique; les lois isolées se grouperont, et leur sens intime apparaîtra.

Choisir l'électrie, voilà le premier progrès que les électriciens ont à réaliser, et voici le second: déterminer l'équivalent mécanique de l'électricité, chercher à combien de kilogrammètres équivaut une électrie. On voit en ce moment par un exemple caractéristique l'utilité d'une hypothèse qui embrasse l'ensemble des phénomènes naturels et les ramène à un même principe. Elle peut guider le physicien dans les régions mal connues qu'il explore; elle lui enseigne la voie qu'il doit suivre à travers les dédales des faits particuliers. Notons cependant que, pour faire les deux pas que nous indiquons, il n'est pas nécessaire que l'on ait une vue préalable sur la nature même de l'électricité. Si nous consultons l'histoire de la chaleur, nous verrons que l'idée de la calorie n'a point été propre à ceux qui prétendaient que la chaleur est un mouvement; on pourrait même remarquer que cette unité a comme un air suspect, et qu'elle sent en quelque sorte la doctrine de la matérialité du calorique. L'équivalence de la chaleur et du travail mécanique a été aussi établie en dehors de toute théorie. C'est une notion prudente et éclectique que celle d'équivalence; elle n'implique pas d'idée préconçue sur les faits que l'on compare; ils s'équivalent, voilà tout. Dès que l'on est certain que l'on compare deux mouvemens, les mots d'équivalent, d'équivalence, deviennent pour ainsi dire insuffisans, et l'on a le droit de recourir à des termes plus énergiques. Fixer l'électrie d'abord et ensuite en déterminer l'équivalence mécanique, voilà donc les deux points où doivent avant tout porter les efforts, et que nous avions à cœur de signaler. Après avoir donné ces indications générales, il nous reste à montrer ce que l'expérience nous apprend dès maintenant sur les conditions qui particularisent le mouvement électrique.

VIII.

Les préliminaires que nous venons de poser montrent assez que nous sommes loin de posséder à l'égard des phénomènes électriques une théorie générale. Ce n'est pas que nous manquions de données expérimentales. Les observateurs ont mis à notre disposition un nombre considérable de faits, on pourrait dire même qu'ils en ont mis trop, car les lois particulières qu'ils ont établies ne sont pas ramenées à quelques groupes principaux; elles ne présentent chaque phénomène que par une seule facette, et elles n'ont pour la plupart qu'une signification obscure ou banale. Cependant de l'ensemble de ces observations confuses nous concluerons que le mouvement électrique consiste en un véritable transport de matière; le mot *courant*, employé dans le langage usuel, correspondrait ainsi à la réalité des phénomènes. Une considération décisive peut être invoquée à l'appui de cette opinion. Si les deux pôles d'une pile sont réunis par un conducteur à section variable, l'intensité du courant, mesurée par ses effets galvanométriques, est la même dans toutes les parties de ce conducteur; là où le conducteur se rétrécit, le courant devient plus rapide, de telle sorte que toutes les sections donnent passage dans un même temps à la même quantité d'électricité. Cette particularité est facilement rendue visible par ses effets calorifiques ou lumineux. On sait que, si un fil très fin est interposé sur le passage d'un courant, il rougit et s'échauffe jusqu'à se fondre. On connaît aussi les expériences qui se font au moyen des tubes de Geissler : ce sont des tubes de verre où l'on raréfie l'air et que l'on place sur le passage du courant, pour que l'électricité les traverse sous forme de gerbe lumineuse; or, si l'on prend un tube de Geissler inégalement large dans ses diverses sections, on constate facilement que la gerbe devient d'autant plus lumineuse qu'elle est plus resserrée. Dans ce fait que le mouvement augmente à mesure que la section se rétrécit, on retrouve une loi fondamentale de l'écoulement des fluides, loi connue depuis Léonard de Vinci. Ce fait seul exclut l'idée que l'électricité puisse être due à de simples vibrations; il ne se présente en effet dans aucun des mouvemens vibratoires que nous connaissons, qu'ils soient longitudinaux comme ceux du son ou transversaux comme ceux de la lumière. Lorsque ces divers mouvemens rencontrent un obstacle qui rétrécit le milieu où ils se produisent, ils se réfléchissent dans la masse du milieu, mais ils ne se pressent pas dans le pertuis ouvert devant eux; ce sont les fluides animés d'un mouvement de transport qui se précipitent ainsi dans les passages étroits. Lorsqu'une barre est chauffée par

une source calorifique, on ne voit pas que la température soit plus élevée dans les endroits où la barre est plus étroite. Il en est autrement quand l'échauffement de la barre est produit par l'électricité, puisque, comme nous venons de le rappeler, des fils très fins placés dans le circuit d'un conducteur ordinaire peuvent être rougis et fondus.

Voilà donc, dès l'abord, par un fait fondamental, le mouvement électrique assimilé à l'écoulement d'un fluide. Cette analogie se poursuit à travers toutes les particularités que l'expérience a mises en lumière. La pratique de la télégraphie a notamment fourni de nombreuses indications dans ce sens. Un fil télégraphique est comme un tube qu'il s'agit de remplir; la pile est comme un réservoir qui remplit le tube plus ou moins facilement, suivant que lui-même est plus ou moins plein. Le fil est-il chargé ou à demi chargé, si on met à la terre l'extrémité qui communiquait avec la pile, une partie de la charge revient en arrière; c'est ainsi qu'un fluide s'écoule d'un tube ouvert par les deux bouts. Rien de semblable n'aurait lieu dans le cas d'un mouvement vibratoire; un pareil mouvement, quand la cause qui l'a produit vient à cesser, ne retourne pas en arrière, mais continue tout entier dans le sens où il a commencé.

C'est à des enseignemens du même ordre que l'on est conduit, si l'on considère la durée de la propagation du courant, c'est-à-dire le temps nécessaire pour que le courant atteigne dans toute l'étendue du fil un régime uniforme. Cette durée croît à peu près comme le carré de la longueur du fil, et c'est encore là une loi qui rappelle le transport d'un fluide. Cette durée varie en raison inverse de la section, et cela seul montre qu'il ne s'agit pas d'une vibration; un mouvement vibratoire, en effet, prend son régime uniforme également vite dans un tube large et dans un tube étroit, comme on peut le vérifier pour le son.

Mais quel est ce fluide dont le transport constitue le courant électrique? Est-ce par hasard la matière pondérable elle-même, réduite à l'état de vapeur ou du moins amenée à un état de subtilité qui lui donne les propriétés des fluides? Non, sans aucun doute. Et d'abord rien ne permet de supposer que le passage d'un courant dans un fil en augmente le poids. Si d'ailleurs le flux électrique était un transport de matière pondérable, si la matière même des conducteurs était transportée, on devrait s'en apercevoir lorsque deux fils hétérogènes se continuent l'un l'autre, lorsque le courant, après avoir traversé un fil de cuivre par exemple, passe dans un fil de fer; le cuivre devrait laisser des traces de son passage dans la masse du fer ou réciproquement. L'observation n'a fait connaître aucun fait de ce genre, si ce n'est pourtant au point même de jonc-

tion des deux métaux; mais là, on le conçoit, le transport de la matière n'est qu'un accident, un phénomène accessoire, une circonstance toute locale que nous pouvons écarter sans scrupule. Nos conclusions dès lors ne se posent-elles pas d'elles-mêmes? Ce fluide qui se transporte dans le conducteur n'est autre que la matière impondérable que nous connaissons sous le nom d'éther. Le mouvement électrique de l'éther n'est point d'ailleurs un mouvement vibratoire; c'est un véritable flux, un transport réel. Nous ne pourrons que nous confirmer dans ces vues, si nous examinons encore rapidement quelques-unes des particularités que présentent les courans.

L'étincelle électrique a été fort étudiée; elle offre un sujet piquant d'observation. Les physiciens ont toujours eu l'espoir d'y trouver sous une forme saisissante des enseignemens directs sur la nature de l'électricité. Ils ont surtout observé l'étincelle qui sort des machines statiques; mais leurs conclusions pouvaient légitimement s'étendre à celle que produisent les courans. Il faut le dire, l'étude de l'étincelle a fourni pendant longtemps des argumens trompeurs, elle a surtout servi aux partisans de la théorie des deux fluides. En voyant cette étincelle compacte et brillante aux deux pôles, plus large et plus terne en son milieu, on croyait saisir sur le vif la combinaison de fluides différens : voici, disait-on, le fluide positif qui sort d'un pôle sous forme de panache, et voilà le fluide négatif qui sort de l'autre sous forme d'astérisque. Pour nous, l'éclat des deux pôles provient bien de l'agitation qu'y suscite le flux électrique; mais le flux peut également produire cet effet en sortant d'un côté et en entrant de l'autre. Cependant, pour prouver qu'un fluide sortait à la fois des deux côtés, on faisait une expérience qui semblait décisive. On forçait l'étincelle à percer plusieurs feuilles de papier, et on montrait que les bords du papier étaient renversés, les uns vers le pôle positif, les autres vers le pôle négatif : résultat fallacieux et d'où l'on ne doit rien conclure sur le sens du flux électrique à chaque pôle. Dans des cas nombreux, un corps percé par une pression présente des bords renversés dans le sens opposé à celui où la pression s'est produite; il semble alors que le corps perforant ait, dans la seconde partie de la perforation, exercé une sorte d'action de recul. Le renversement symétrique qu'on observe dans les feuilles traversées par l'étincelle ne permet donc pas de conclure au passage d'un double fluide. Au contraire, les récens progrès de la spectroscopie mettent en évidence l'unité du mouvement : on a constaté que le spectre de l'étincelle dépend de la nature du métal qui forme le pôle positif, tandis qu'il reste invariable, si l'on change la nature de l'autre pôle; les particules métalliques entraînées par le courant montrent donc

que le transport a lieu dans un seul sens. Un autre fait important, c'est que l'étincelle est stratifiée : on y voit des couches superposées, il semble que le flux électrique n'y soit pas continu. Sans doute, il y a là un phénomène analogue à celui qui se produit quand nous voyons la fumée sortir d'une cheminée par bouffées successives. Lorsqu'un flux rencontre un obstacle, il produit pour le vaincre des poussées qui se superposent. Peut-être aussi la stratification de l'étincelle n'est-elle pas, comme le transport des parcelles métalliques, un accident purement local; peut-être accuse-t-elle un état de choses qui se produit dans toute l'étendue du conducteur. Il faudrait dire alors que le transport de l'éther a lieu par ondes successives; mais ces ondes, qui accompagnent un mouvement de transport, ne devraient en aucune façon être confondues avec les ondes vibratoires dont la lumière et le son nous ont offert des exemples.

On voit qu'en ce moment nous faisons une réserve importante. Nous avons admis jusqu'ici que l'éther est réellement transporté d'un bout à l'autre du conducteur, que chaque atome engagé dans le circuit le parcourt dans toute son étendue. Il se peut au contraire que chaque atome ne soit soumis qu'à un parcours partiel, et que le courant se produise en quelque sorte par une série de relais plus ou moins rapprochés. Nous laisserons la porte toute grande ouverte à cette supposition, qui n'a rien d'incompatible avec ce que nous avons dit jusqu'ici; mais, pour la simplicité du langage, nous continuerons à nous exprimer comme s'il s'agissait d'un fluide en mouvement dont tous les élémens accomplissent la totalité du parcours.

Il est enfin un dernier enseignement que l'on a souvent demandé à l'étude de l'étincelle, enseignement de haute conséquence et qu'elle n'a pu donner que d'une manière incomplète. L'étincelle se produit-elle dans le vide absolu? En d'autres termes, le flux électrique, tout en n'étant qu'un mouvement de l'éther, peut-il exister en dehors de la matière pondérable? On conçoit l'importance de cette question, à laquelle nous ne trouvons point de réponse dans les phénomènes généraux de la nature; le soleil nous envoie de la lumière, nous n'en recevons pas directement d'électricité. Les expériences que l'on a multipliées pour savoir si l'étincelle passe dans le vide absolu sont très controversées. Comment faire un vide absolu? On cherche à purger un tube de toute matière pondérable, on le remplit à plusieurs reprises d'acide carbonique que l'on expulse à l'aide d'une machine pneumatique, puis on absorbe avec de la potasse les restes de l'acide; mais n'y a-t-il pas des vapeurs qui sortent des mastics, des soupapes de l'appareil, de la potasse elle-même? Comment s'affranchir de cette cause d'erreur? Aussi, nous le répétons, rien n'est moins certain que le résultat d'une pareille

expérience. Les essais qui ont été faits tendent pourtant à prouver que l'étincelle ne passe pas dans le vide, et c'est d'ailleurs la conséquence à laquelle on est conduit par des considérations d'un autre ordre. Ce ne serait donc qu'au sein de la matière pondérable que pourrait se produire le mouvement électrique.

Portons maintenant notre attention sur les phénomènes d'où naissent les courans; nous en connaissons deux principaux, la chaleur et l'action chimique. Comment concevoir dans l'un et l'autre cas la naissance d'un courant? Si deux barres métalliques, une barre de bismuth et une barre d'antimoine par exemple, sont soudées par une de leurs extrémités et que l'on chauffe le point de jonction, un courant se produit dans l'arc extérieur qui réunit les deux métaux; tel est le principe de la pile thermo-électrique. Notez qu'il faut, au point que l'on chauffe, des métaux différens; une différence de section dans un conducteur homogène ne suffirait pas pour engendrer un courant : il faut des molécules hétérogènes. Qu'est-ce à dire? Reportons-nous à l'hypothèse que nous avons faite pour expliquer comment les corps passent de l'état gazeux à l'état liquide et à l'état solide. Nous avons dû admettre que chaque molécule entraîne dans son mouvement de rotation une sorte d'atmosphère éthérée. Quand des molécules hétérogènes sont juxtaposées, ce sont des atmosphères d'épaisseur et de vitesse différentes qui se trouvent en présence; et si un échauffement vient troubler leur équilibre, on conçoit que cette circonstance rende libre un certain nombre d'atomes éthérés. Ces atomes se précipitent dans le conducteur comme dans un canal et y forment le courant. Plus les atmosphères des deux élémens métalliques seront discordantes, plus ce phénomène aura d'intensité; il ne se produira pas quand toutes les atmosphères seront semblables, c'est-à-dire quand il n'y aura qu'un seul métal en jeu. L'action chimique produit un effet analogue sur une plus grande échelle. Quand deux corps se combinent, les atmosphères moléculaires sont énergiquement troublées; une distribution nouvelle de l'éther se fait violemment autour des nouvelles molécules, et ce brusque changement chasse un nombre plus ou moins grand d'atomes éthérés. Ainsi les différentes piles, la pile thermo-électrique comme celles qui sont basées sur une combinaison chimique, nous montrent, à l'origine même du courant, la naissance d'un flux d'éther.

Né dans la pile, ce flux se continue dans le conducteur, et si nous considérons l'ensemble du circuit ainsi formé, il nous sera facile de voir que l'action chimique, l'électricité, la chaleur, le travail mécanique, s'y produisent suivant cette loi de transformation mutuelle à laquelle nous nous sommes efforcé de réduire tous les phénomènes physiques. La force vive due à l'action de la pile en-

gendre le mouvement de l'éther. Celui-ci, en circulant dans le conducteur, y développe de la chaleur, parce qu'il ébranle en passant les molécules pondérables et leur laisse une partie de sa force vive; mais, au lieu de produire de la chaleur, il peut produire un travail différent. Nous en aurons un premier exemple si nous plaçons dans le circuit un voltamètre rempli d'eau. Les deux pôles du courant, les deux électrodes de platine étant amenées à la partie supérieure du liquide, l'eau s'échauffe, elle arrive rapidement à l'ébullition. Si ensuite on introduit plus profondément les pôles dans le vase, l'eau commence à se résoudre en ses deux élémens, la température du liquide diminue, et l'on rentre bientôt dans les conditions ordinaires des décompositions électrolytiques qui se font avec une légère élévation de la température. On voit donc là une action électrolytique et une action calorifique se substituer directement l'une à l'autre. Si cette expérience était conduite de manière à donner des mesures précises, si on pouvait la dégager de toute cause d'erreur, on y verrait quel est le poids d'eau qui peut être échauffé d'un degré par la quantité d'électricité qui décompose un poids donné de cette eau; en d'autres termes, on trouverait le rapport de l'électrie à la calorie, et les courans électriques se trouveraient ainsi ramenés à la commune mesure des travaux mécaniques, au kilogrammètre (1).

Le courant produit un travail chimique dans l'exemple que nous venons de citer; il peut aussi produire un travail mécanique, élever un poids, faire tourner un arbre. M. Favre, dans une série d'expériences devenues célèbres, a montré qu'alors la chaleur développée dans le circuit décroît précisément en proportion du travail produit. La force vive du flux électrique est en partie consommée par l'élévation du poids, par la rotation de l'arbre, et l'agitation calorifique du circuit se trouve diminuée d'autant. On voit là de l'électricité qui, au lieu de se transformer en chaleur, se convertit en travail. Si cette conversion pouvait être complète, si on pouvait tout à fait éliminer de l'expérience le phénomène calorifique, on arriverait à trouver directement un rapport d'équivalence entre l'électricité et le travail mécanique, on observerait sans intermédiaire la relation de l'électrie et du kilogrammètre.

(1) Le père Secchi a fait ainsi quelques essais d'où l'on peut conclure que la quantité d'électricité qui décompose 0g106 d'eau peut élever d'un degré la température de 38 grammes du même liquide. Il en résulterait (si on prenait pour électrie, comme nous l'avons indiqué plus haut, la quantité d'électricité qui peut décomposer un kilogramme d'eau, qu'une électrie équivaut à 360 calories ou à 153,000 kilogrammètres. Si, pour avoir des nombres moins élevés, on rapportait l'électrie au gramme, elle équivaudrait alors à 0,36 calories ou à 153 kilogrammètres. Nous citons ce résultat; mais nous ne voulons pas affirmer que l'expérience d'où il est tiré puisse être considérée comme tenant compte de toutes les conditions du problème.

Mais c'est là une conception tout à fait théorique. Si, comme il est probable, le flux électrique n'a lieu qu'au sein de la matière pondérable, il en agite nécessairement les molécules; c'est dire qu'il n'y a pas d'électricité sans chaleur. On doit même remarquer à cet égard que les différentes substances offrent à peu près le même ordre de conductibilité par rapport à l'électricité et par rapport à la chaleur. Si, par exemple, on considère les métaux à ce double point de vue, non-seulement ils se rangent dans les deux cas suivant le même ordre (argent, cuivre, or, étain, fer, plomb, platine, bismuth), mais une même série de nombres peut représenter assez exactement leur double conductibilité. Le connexion étroite qui lie ainsi les phénomènes calorifiques et électriques ne permet guère d'espérer que les actes mécaniques de l'électricité puissent être isolés dans la pratique et atteints par l'observation directe.

A mesure que nous avons examiné les particularités diverses qui signalent la propagation des courans, l'origine des forces électromotrices, la distribution du travail dans les conducteurs, nous nous sommes affermi dans cette idée, que l'électricité consiste en un transport du fluide éthéré, de ce même fluide qui produit la lumière. Voilà un rapprochement qui pour beaucoup d'esprits sera sans doute inopiné. On n'a guère songé jusqu'ici à comparer la lumière et l'électricité, et pourtant nous en venons à regarder l'une et l'autre comme des mouvemens divers d'un même fluide. Une liaison nouvelle apparaît entre ces deux modes de mouvement.

Si nous considérons la généralité des corps que nous offre la nature, nous pourrons remarquer que les corps diaphanes sont d'ordinaire isolans; perméables à la lumière, ils ne laissent pas passer l'électricité. Au contraire les corps conducteurs sont d'ordinaire opaques, témoin tous les métaux. On objectera peut-être que l'eau est à la fois diaphane et conductrice, la gutta-percha à la fois opaque et isolante; mais ne parlons que des cas extrêmes, négligeons les intermédiaires. Nous voyons se dessiner deux groupes très nets, les corps diaphanes, les corps conducteurs; ces désignations sont mal choisies, puisqu'elles ne se font pas opposition, mais sous les mots voyons les faits : dans les corps de la première classe, l'éther ne peut se mouvoir que transversalement, il ne peut prendre au contraire qu'un mouvement longitudinal dans les corps de la seconde catégorie. La différence d'agrégation moléculaire crée ainsi pour l'éther une différence de mobilité. Voilà tout ce que nous pouvons dire; mais nous pouvons affirmer que les deux classes de corps renferment un même éther diversement mobile et non point deux fluides différens. Si l'on voulait admettre l'existence d'un fluide lumineux propre aux corps diaphanes et d'un fluide électrique propre

aux corps conducteurs, on serait amené aux conséquences les plus bizarres. Lorsque le plomb se combine avec la silice pour former le verre, il faudrait donc supposer que le fluide électrique en est chassé et qu'il est remplacé par le fluide lumineux! Quand le diamant passe à l'état de charbon, il cesse d'être diaphane et isolant; il devient opaque et conducteur; il s'y opérerait donc une transmutation de fluide! Rien de semblable ne se peut concevoir. On conçoit au contraire aisément qu'un même éther, suivant la disposition moléculaire des corps, trouve tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, un obstacle à son mouvement.

Ajoutons ici un argument que fournissent les vitesses de propagation de la lumière et de l'électricité. Celle de la lumière est de 75,000 lieues environ à la seconde. Celle de l'électricité a été déterminée avec beaucoup moins d'exactitude, parce qu'elle dépend de la nature des conducteurs et de diverses circonstances qui n'ont pu être éliminées par les observateurs; mais, si l'on prend une moyenne entre les nombres très différens qu'ont donnés les expériences, on ne sera pas loin de trouver cette même valeur de 75,000 lieues par seconde. Dans ce rapprochement, nous pouvons voir une confirmation de notre hypothèse. Nous ne devons pas nous étonner du moins qu'un même nombre représente deux vitesses qui correspondent pour nous à deux ébranlemens du même fluide produites dans le même sens; la vitesse de la lumière est en effet celle de l'impulsion longitudinale d'où résultent les mouvemens transversaux.

Ce sont là des aperçus très généraux, et l'on ne peut pas dire que nous voyions nettement la connexion des phénomènes lumineux et électriques. A peine concevons-nous les conditions qui peuvent produire cette double modalité dans les mouvemens éthérés. On sait les considérations ingénieuses auxquelles le père Secchi a recours pour montrer comment l'impulsion produite le long du rayon lumineux peut se traduire par des vibrations transversales. D'autres hypothèses ont été faites pour expliquer comment les vibrations transversales peuvent être éteintes dans les corps conducteurs au profit des mouvemens longitudinaux; mais laissons ces problèmes dans la pénombre. Il ne messied pas de terminer par l'expression de nos incertitudes la revue rapide que nous venons de faire des phénomènes électriques; ils présentent encore bien des obscurités, et c'est nous conformer à l'état réel de nos connaissances que de les quitter en laissant de grosses questions pendantes.

EDGAR SAVENEY.

(*La troisième partie à un prochain n°.*)

LA

MAISON DE SAVOIE

SES ORIGINES ET SA POLITIQUE

Si l'on pouvait embrasser d'un coup d'œil rapide les destinées de la dynastie qui occupe aujourd'hui le trône d'Italie, ses agrandissemens et ses transformations successives, on aurait assurément un des plus intéressans spectacles que puisse offrir l'histoire des familles souveraines. On y verrait une maison de petits seigneurs politiques et guerriers, tenaces et persévérans comme les races de montagnes, s'attacher aux deux versans des Alpes, accroître de siècle en siècle ses domaines au moyen d'accessions librement consenties bien plus que par la force et la conquête, et fonder avec des populations disparates dont elle forme la seule unité nationale, un petit empire en équilibre sur la crête des monts, solidement lié, penchant au nord ou au midi suivant les besoins de la stratégie et les pressions étrangères, souvent ébranlé par les secousses européennes, mais se raffermissant toujours jusqu'au moment où il tombe enfin de tout son poids sur l'Italie. On y verrait une dynastie douée à un degré rare de la faculté de se rajeunir et de se transformer, passer de la féodalité à la monarchie absolue, de la monarchie absolue à la monarchie contrôlée, changer de lois, d'institutions et même de pays, sans rien perdre de sa vigueur et de sa popularité. Ce n'est pas un spectacle vulgaire que de voir une maison souveraine, qui compte neuf siècles d'existence historique et qui représente plus qu'aucune autre le principe de l'hérédité et de la légitimité, confondre ses destinées avec celles d'une

nation qui secoue un joug séculaire, et devenir la vivante expression du droit nouveau des peuples. Et, nous le répètons, en associant ainsi sa cause à la cause populaire, elle n'a rien perdu du prestige qui l'environnait autrefois : pendant que le culte monarchique va s'affaiblissant, pendant que notre siècle démocratique court à d'autres dieux, elle a le singulier privilége de retenir la faveur de l'opinion, et cela chez la nation la plus rebelle jusqu'alors au principe de la monarchie, dans un pays que l'histoire, la géographie et les mœurs semblaient vouer sans retour au fractionnement fédératif, et dont toutes les gloires depuis douze siècles étaient des gloires municipales et républicaines.

En présence d'une fortune royale aussi étonnante, c'est une curiosité naturelle d'en rechercher les causes et d'en considérer les progrès. Plus la maison de Savoie est ancienne, plus on désire connaître d'où elle vient, comment elle a grandi, quelles situations diverses elle a traversées, et par quelle vitalité secrète elle a pu survivre aux événemens où tant d'autres dynasties ont péri. Sa grandeur, sa vigueur, sa popularité actuelle, sollicitent la pensée comme la vue d'un grand fleuve à son embouchure dans la mer invite l'explorateur à en remonter le cours. Une vieille ballade allemande décrit poétiquement la joie ignorante et superbe de l'enfant de la montagne buvant à la source inconnue et enjambant le petit cours d'eau qui abreuve plus loin les cités populeuses et porte les grands navires. Il nous semble qu'on peut ressentir un plaisir analogue à considérer dans son humble origine cette antique et glorieuse maison, et qu'on aime à voir pour ainsi dire jaillir du sol le fleuve imposant qui porte aujourd'hui les destinées de l'Italie nouvelle.

I.

Le versant occidental des Alpes a été le premier et pendant bien des siècles l'unique théâtre de son activité. Partie de la gorge profonde de la Maurienne, où tous les historiens placent son berceau, elle descend des montagnes avec l'Isère et le Rhône jusqu'à Vienne et à Lyon, pénètre au cœur de l'Helvétie jusqu'à Fribourg et à Berne, et ne s'arrête que devant la puissance grandissante de la monarchie française et des cantons suisses; elle embrasse ainsi dans sa première évolution le grand arc de cercle que décrivent les Alpes pennines, grecques et cottiennes, et dont la corde est formée par la ligne du Jura et la Saône inférieure. Elle a glissé du haut de ces sommets sur un fond de population d'origine celtique, fortement mélangée au commencement du ve siècle avec une race germanique distincte et ennemie de la race franque, avec les Burgondes. L'arri-

vée des Burgondes marque l'origine d'un mouvement historique dont la petite monarchie de Savoie est le dernier contre-coup. Par ses institutions, par ses traditions, par ses origines, celle-ci procède de l'établissement burgonde, auquel on voudra bien, pour cette raison, nous permettre de nous arrêter un instant.

La nation burgonde arriva dans ce pays vers l'an 413. Partie des rives orientales de la Vistule au IIe siècle de l'ère chrétienne, elle avait erré pendant cent ans dans la vaste Germanie, cherchant partout une demeure fixe, partout repoussée d'un sol déjà occupé. Huns, Vandales et Gépides se l'étaient renvoyée comme un jouet sur toute l'étendue de l'Europe centrale, et, suivant l'opinion de plusieurs commentateurs allemands des *Niebelungen*, c'est dans une de ces rencontres avec d'autres races qu'aurait eu lieu la tragédie sanglante qui fait le sujet du poème (1). D'abord aussi violente que les autres races barbares qui envahirent l'empire romain, elle s'était adoucie peu à peu dans les longues épreuves du voyage. « L'idée de malheur et de défaite, dit Augustin Thierry, s'était attachée à son nom, et cette longue suite de revers couronnée par une catastrophe nationale dont la poésie du nord a fait sa grande épopée avait adouci son caractère et brisé en elle l'orgueil du conquérant et du barbare. » Chassée vers le Rhin par l'invasion d'Attila, elle s'unit aux Romains pour lui résister, et gagna enfin dans la grande bataille des plaines catalauniques cet établissement si longtemps cherché. Le patrice Aétius lui assigna pour demeure le pays qui s'étend de Bâle à l'Isère, concession qui fut agrandie sur le Doubs et la Saône par l'empereur Anthémius. Les Burgondes s'y introduisirent lentement, moins en conquérans qu'en hôtes pacifiques. Ce ne fut point, comme l'invasion franque, un torrent qui déborde et ravage, ce fut un fleuve tranquille qui arrose et féconde. « Ils substituèrent, dit un écrivain qui a particulièrement étudié cette invasion, au dogme inexorable de la victoire le principe plus humain de la fusion graduelle des habitudes et des mœurs (2). » Les terres vacantes n'étaient pas rares, la population présentait des vides effrayans dans un pays où la centralisation des césars avait produit ses effets naturels, l'appauvrissement et la stérilité, décrits en traits douloureux par l'évêque Lactance. « La multitude des salariés, dit-il, était si grande, et si énormes les charges publiques, que les forces manquaient aux laboureurs; les campagnes se changeaient en solitudes, et les cul-

(1) *Mémoire sur l'établissement des Burgondes*, par Gingins-de-la-Sarraz. Académie des sciences de Turin, t. XL. — *Germ. Ansiedelungen*, par Gaupp. — *Geschichte der Burgunden*, par Derichsweiler.

(2) *Mémoire sur l'établissement des Burgondes*, par le baron Gingins-de-la-Sarraz.

tures en forêts; les bestiaux diminuaient, les hommes mouraient, et l'on n'en payait pas moins pour les morts. » De vastes étendues de territoires avaient été dévolues au fisc par l'impossibilité où le propriétaire était réduit de payer l'impôt. Ce sont ces propriétés fiscales, situées principalement dans la région montagneuse, qui furent attribuées aux nouveau-venus par les autorités municipales, les seules restées debout au milieu de la dissolution de l'empire. Les Burgondes respectèrent les conventions de partage, vivant en bonne intelligence avec les indigènes, et les traitant, au témoignage d'un contemporain, Paul Orose, « non en sujets, mais presque en frères chrétiens. » Ils choisirent de préférence les lieux élevés, les hautes vallées, pour s'y livrer à leurs goûts modestes, abandonnant à la population gallo-romaine les plus belles terres des plaines. Cette distribution primitive a laissé des traces encore reconnaissables aux caractères extérieurs des populations qui habitent les hautes vallées; leur physionomie rappelle tous les traits que l'histoire prête aux Burgondes, leur taille élevée (Sidoine Apollinaire, qui exagère probablement, les appelle *septipedes*), leurs yeux bleus, leurs longs cheveux blonds, leur humeur facile, joviale, un peu bruyante, leur parler à plein gosier (1); elle rappelle aussi leur caractère inoffensif et respectueux qui les portait à admirer naïvement les merveilles laissées par la civilisation romaine, et leur inspirait, au lieu d'une jalousie trop commune pour les grandes existences locales, un goût prononcé pour la société et l'amitié des comtes gallo-romains.

Ce peuple singulier fonda ce qu'on appelle le premier royaume de Bourgogne, qui fut détruit en 534 par les Francs. Les causes de cette grande ruine ont été expliquées dans un écrit récent de M. B. Hauréau (2). Il avait reçu le christianisme de la main de missionnaires inconnus qui niaient la divinité du Fils et du Saint-Esprit : il était donc arien en arrivant dans sa terre promise, mais, tolérant par tempérament, ami de la paix, d'un esprit peu ouvert aux spéculations théologiques, il ne prétendit point imposer ses croyances aux populations qui suivaient déjà une autre forme du christianisme, et proclama l'égalité du catholicisme et de l'arianisme, rare exemple de modération que n'imitèrent point les Francs. Ceux-ci, arrivés païens dans la Gaule, s'emparèrent de la forme catholique, dont la forte hiérarchie avait séduit leur esprit

(1) Cette habitude des Burgondes de parler à pleine voix les a fait appeler du nom singulier de *gourgouillons* par un écrivain du moyen âge. *Burgundiones eos quasi Gurguliones appello quod ob superbiam toto gulture loquantur.* (Luitprandi, *Chron.*, lib. III, cap. 12.)

(2) *L'Église et l'État sous les premiers rois de Bourgogne.*

amoureux de la force, l'embrassèrent et en firent la religion de leur empire. Le droit commun a toujours été considéré comme une tyrannie par les clergés qui aspirent à la domination. Le clergé catholique pardonna aux Francs leurs violences barbares : ces grandes destructions rappelées par Grégoire de Tours, incendies d'églises et de couvens, massacres de prêtres et de moines, il pardonna tout, même son propre abaissement devant des conquérans féroces et encore à demi païens; mais les Burgondes naïfs et désintéressés, mais leur roi Gondebaud, le premier barbare qui ait compris l'égalité des races et des cultes, furent pour lui l'objet d'une haine mortelle, source principale des malheurs qui fondirent sur la Burgondie. Les évêques tentèrent d'abord de la convertir à l'idée de la religion d'état; n'ayant pu y réussir par la discussion, ils s'agitèrent, recoururent aux moyens violens, signèrent le manifeste séditieux de Langres, et finirent par appeler les Francs. La race burgonde, bien que dénuée des qualités guerrières de ceux-ci, repoussa leurs premières attaques sous la conduite de Gondebaud ; mais sous son faible successeur, balayée des plaines de la Saône et du Doubs par la cavalerie franque, elle se replia vers les Alpes, où elle fut vaincue par les fils de Clovis.

Si la douceur était un moyen de succès politique, le peuple burgonde aurait fondé un royaume durable ; mais en perdant son indépendance il ne périt pas tout à fait. Un historien savoyard (1) dit que la chute du premier établissement burgonde fut moins un changement de mœurs et de lois qu'un changement de dynastie. Le vaincu garda sa loi, cette fameuse loi Gombette adoptée à Genève en l'an 500 dans une assemblée où le Gallo-Romain entra sur le pied d'égalité avec le Burgonde, et promulguée à Lyon l'année suivante par le roi Gondebaud, dont elle porte le nom. Le grand principe qui la domine, c'est l'égalité des races; *una conditione teneantur Burgundio et Romanus*, dit-elle au titre X. Les peines sont appliquées sans distinction de race et de condition : elle est bien différente en cela de la loi des Francs, qui mesure la pénalité sur la condition et la race du coupable; mais ce qui la distingue de toutes les législations, même modernes, c'est qu'elle ignore absolument la religion et n'en parle qu'à la fin dans un supplément, pour recommander la tolérance de tous les cultes et le respect de tous les ministres du culte : *in nullo penitus contemnantur ecclesiæ aut sacerdotes*. Cette loi, remarquable monument d'équité pour ces temps de violence et de barbarie, a survécu longtemps malgré les

(1) *Montmélian et les Alpes*, par Léon Ménabéra; Chambéry 1844. — L'auteur de cette remarquable étude est le frère du général-diplomate de ce nom.

immenses bouleversemens du moyen âge. Elle accompagna les Burgondes dans leurs désastres; elle a traversé ainsi le règne de Charlemagne, qui en recommande l'observation dans la province de Burgondie, et l'on trouve jusqu'au xe siècle des chartes portant cette formule : *ego qui professus sum lege vivere gundobada*, où le signataire déclare vivre sous cette loi; ses dispositions principales, comme le régime de la dot et de l'augment de la dot, l'indivision de la forêt et du pâturage, le droit de paissance et d'affouage, ont traversé les législations successives de Savoie, les *statuta Sabaudiæ* de 1430, les constitutions royales de 1770, et sont arrivées jusqu'au code de Charles-Albert de 1837.

Tandis que cette loi régissait les Burgondes en corps de nation et qu'ils la gardaient encore après leur défaite comme le plus précieux débris de leur courte fortune, il s'accomplit au pied des Alpes une grande œuvre de fusion qu'on a justement remarquée (1). Des peuples divers amenés par l'invasion et des débris indigènes mêlés et confondus dans le tumulte violent du moyen âge, il se forma aussitôt après la chute de l'empire de Charlemagne, sur l'espace précédemment occupé par les Burgondes, un groupe complexe dont les efforts ardens vers l'indépendance enfantèrent tour à tour ces ébauches de royaumes aux contours indistincts et mobiles, imparfaitement connus sous les noms de Cisjurane, d'Arles et de Vienne, de Transjurane et de second royaume de Bourgogne. Un premier effort eut lieu en 879 à Mantalla sur l'Isère. Le duc Boson s'y fit élire roi et fonda la dynastie qui porte son nom, et à laquelle les généalogistes les plus autorisés (2) rattachent celle de Savoie. Son petit-fils Charles-Constantin, qui ne reçut de son père Louis l'Aveugle qu'un héritage compromis et amoindri par de malheureuses entreprises en Italie, passe pour le grand-père du premier des Humbert de Savoie. Neuf ans après, un second effort plus heureux fut tenté dans la gorge du Valais, à l'extrémité du Léman, dans la région appelée la Transjurane, qui avait été le centre de l'établissement burgonde. Là était située l'abbaye de Saint-Maurice, fondée par le dernier roi, l'infortuné Sigismond, sur l'emplacement présumé du martyre de la légion thébaine. Les moines y avaient caché, en souvenir du fondateur, les insignes de la royauté, l'anneau du chevalier romain Maurice, chef de la légion, sa lance, et le *diadème de Burgondie*, célèbre dans les chroniques de la Transjurane, qui a exercé sur le versant occidental le même prestige que la couronne de fer des rois lombards sur l'autre versant. Rodolphe Welf, comte du

(1) L. Ménabréa.
(2) Du Bouchet, d'Hozier et Gingins-de-la-Sarraz.

pays, tira en 888 ces insignes vénérables du lieu secret où ils étaient cachés depuis la conquête franque, et dans l'abbaye de Saint-Maurice, sanctuaire de la tradition nationale, en présence du clergé, des grands et du peuple assemblés, il les revêtit lui-même, *sibi imposuit*, dit l'annaliste Réginon, et fut proclamé roi, l'anneau de saint Maurice au doigt, la lance au poing et le diadème sur la tête. Il fonda un royaume qui fut, selon l'expression d'un historien, l'effort d'un peuple qui cherche à revivre. Ce royaume ressuscitait, mais sur une moindre étendue, le premier royaume de Burgondie. Il était limité au nord par les Alpes bernoises et la Reuss, à l'ouest par le Doubs et la Saône, au midi par le Rhône et la Durance, à l'est par les Alpes qu'il franchissait dans la vallée d'Aoste. Cette création monarchique, qu'il ne faut pas confondre avec la Bourgogne ducale, laquelle a toujours relevé de la couronne de France, compta quatre rois, et devint par le testament du dernier, mort sans enfans en 1032, un fief de l'empire d'Allemagne, qui a entravé pendant des siècles l'extension de la France vers le Jura et les Alpes; le dernier lambeau de ce fief n'a pu être emporté qu'en 1674 par la conquête de la Franche-Comté sous le règne de Louis XIV.

C'est à ce mouvement vers l'indépendance que se rattachent directement la maison de Savoie et sa puissance en deçà des Alpes. La première figure de cette longue galerie de souverains qui se continue en Victor-Emmanuel apparaît auprès du dernier Rodolphe. Ses successeurs immédiats, les premiers comtes de Maurienne et de Savoie, s'efforcent de renouer la tradition burgonde du premier et du second royaume, revendiquant avec obstination l'héritage des pacifiques descendans de ceux qui sont célébrés dans les *Niebelungen* et l'*Edda*. L'abbaye de Saint-Maurice devient pour eux un sanctuaire politique et religieux; ils prennent le titre d'abbés-commandeurs comme les rois rodolphiens avaient pris celui d'abbés-comtes. Ils mettent leurs acquisitions sous le patronage du saint populaire dans cette région des Alpes, et des églises, des cathédrales s'élèvent en son honneur sur les deux versans. Sous ce vocable vénéré, auquel s'est ajouté celui de saint Lazare, Amédée VIII fonde au xve siècle l'ordre religieux et militaire qui est devenu la première distinction honorifique de la petite monarchie. Un autre fait témoigne mieux encore de leur tendance à rattacher l'un à l'autre leur droit dynastique et la royauté burgonde : c'est leur empressement à se mettre en possession, dès 1250, de l'emblème visible de cette royauté. Le comte Pierre II, à l'exemple du premier Rodolphe, tira du trésor de l'abbaye l'anneau du glorieux légionnaire romain. Il n'est plus question de la lance dans les annales de Savoie, le diadème avait passé aux empereurs; mais l'an-

neau est demeuré le signe consacré de l'autorité souveraine et de sa transmission : comtes, ducs et rois l'ont porté au doigt le jour de leur couronnement jusqu'à la révolution française, qui frappa ces emblèmes d'un discrédit irrémédiable. Ce précieux joyau, d'une valeur intrinsèque considérable, s'est égaré au milieu du déménagement précipité de la royauté sarde en 1796.

On voit, dans cet effort des princes de Savoie pour renouer la tradition burgonde, apparaître déjà leur politique, toujours attentive à mettre le droit de son côté, habile à se couvrir du prestige des anciens rois, et qui vient encore de se manifester tout récemment dans les négociations entamées avec l'Autriche pour obtenir d'elle la couronne de fer des rois lombards. Appuyés sur ces traditions populaires, ils parvinrent rapidement à établir leur autorité sur une grande partie du second royaume. Il est curieux de les voir à l'œuvre dans ces faibles commencemens. A la manière dont ils débutent, on peut deviner leurs qualités politiques et pressentir leur future grandeur. Le chef de la famille, Humbert aux blanches mains, entre sur la scène de l'histoire par un coup de théâtre où éclatent quelques-unes des qualités qui font les grandes races. Il choisit sa voie avec une promptitude de mouvement et une sûreté de coup d'œil réellement étonnantes au milieu des événemens qui suivirent la mort du roi. Le chroniqueur Wippo (1) raconte qu'au moment où, dans le pays burgonde comme partout, la féodalité aspirait à se constituer, les seigneurs prirent les armes sous la conduite de deux chefs francs, Eudes de Champagne et Reynold de Mâcon, pour empêcher la réunion du diadème de Bourgogne à la couronne impériale sur la tête de Conrad le Salique, l'héritier désigné. L'insurrection était déjà maîtresse de tout le versant occidental, de Payerne et Morat jusqu'à l'Isère. Humbert se jeta dans le parti impérial, préférant, dit le chroniqueur, un pouvoir unique, même étranger, à l'anarchie féodale. Repoussé d'abord dans la vallée d'Aoste, il s'y reforma avec les bandes que lui amenaient les évêques, effrayés comme lui de la féodalité laïque, et, profitant habilement des passages qui ont été si utiles à ses descendans, il franchit le grand Saint-Bernard au milieu de la neige, tomba sur l'armée des seigneurs dans le Valais, la dispersa, et vint donner la main à Conrad, qui s'avançait par l'Helvétie allemande.

La marche hardie d'Humbert, qui assura l'héritage du second royaume aux empereurs d'Allemagne, a eu les résultats les plus heureux sur les destinées de sa maison. L'empire, amené en-deçà des Alpes, sur le Doubs et la Saône, a été le bouclier qui l'a cou-

(1) Wippo, *In vita Conradi.*

erte contre les entreprises des souverainetés plus puissantes créées à côté d'elle et en même temps qu'elle, les dauphins du Viennois, les ducs de Bourgogne et enfin la monarchie française. Sans cet abri protecteur, vingt fois dans sa longue existence elle aurait été écrasée contre les Alpes. Dans ce fief impérial, à couvert sous l'épée de ses tuteurs, elle a pu se développer lentement, traverser l'âge critique de la formation des grandes monarchies fatal à tant d'autres souverainetés féodales, s'arrondir par degrés, prenant ici une ville, là une vallée, étendant de jour en jour son patronage sur des populations opprimées par un seigneur ou par un évêque. Pour la récompenser du service qu'elle leur avait rendu, les empereurs, trop occupés en Allemagne et en Italie, l'oublient ou la laissent tranquillement s'agrandir, pourvu qu'elle se reconnaisse leur vassale. Par eux, la Savoie est érigée en comté, puis en duché; par eux, un successeur d'Humbert, Amédée VI, est revêtu du titre de vicaire impérial, dignité qui a fait des petits comtes de Maurienne les grands juges de la féodalité, et leur a valu une autorité que la monarchie française n'a conquise qu'au prix de longues guerres avec ses grands vassaux. Enfin, parvenant à force d'habileté à se faire passer pour héritière d'un droit antérieur, elle supplante peu à peu l'empire dans un fief impérial, et s'attribue la plénitude de l'autorité souveraine, ce qui a fait dire à des historiens peu instruits de ses origines, à Guichenon et à d'autres, qu'elle n'avait jamais été la vassale des empereurs. Au milieu du XIIIe siècle, alors que le droit de l'empire subsiste encore incontesté, la puissance de la Savoie s'étend, à travers les Alpes, de la plaine de Turin à l'Oberland bernois, de la vallée d'Aoste à Lyon et au Rhône, et même dans le Rhône, jusqu'où peut aller un cheval sans nager, dit un ancien traité de délimitation.

C'est en se développant du côté de Berne qu'elle se trouva, en 1265, face à face avec le chef de la famille des Habsbourg, dont les destinées offrent plus d'un trait d'analogie avec les siennes. Parties toutes les deux du versant occidental des Alpes, elles ont suivi un mouvement analogue d'occident en orient, déplaçant de siècle en siècle, sous la pression de la France, le centre de leur domination; mais l'une, plus libre de ses mouvemens, plus habile à se conformer aux circonstances et aux accidens du voyage, suivant et devançant parfois les progrès dus à l'esprit particulier des peuples qu'elle s'assimilait et à l'esprit général du siècle, n'a cessé de croître et de se fortifier, tandis que l'autre, raide et compassée, conservatrice à tout prix et le dos tourné à l'avenir, a vécu toujours contestée, ne laissant derrière elle, dans les pays qu'elle devait abandonner, ni regret ni sympathie, et a fini par déchoir de son ancienne grandeur. Leur première rencontre fut un choc. Rodolphe de Habsbourg avait

été l'agresseur : il fut vaincu par Pierre II, que ses exploits et son génie organisateur ont fait surnommer le petit Charlemagne. Depuis cette première rencontre sur le champ de bataille, ces deux familles ont déposé leur haine, elles se sont liées par des services mutuels, par des traités politiques et par des mariages. Souvent même, forcée de reculer devant la pression française devenue trop forte, la maison de Savoie a dû chercher en Allemagne son point d'appui et a trouvé un refuge dans la maison de Habsbourg. C'est avec les secours de l'empire qu'Emmanuel-Philibert et le prince Eugène ont par deux fois reconquis l'héritage de leurs ancêtres. Tant que l'intérêt dynastique aura quelque poids dans la politique, il faudra tenir grand compte de ces liaisons historiques. Qui sait si ces deux vieilles races, n'ayant plus entre elles la nation opprimée qui les divisait et les aigrissait l'une contre l'autre, ne reviendront pas à leur intimité séculaire, aux traités politiques et aux mariages de famille? Leur rapprochement vient de s'établir aujourd'hui par les soins d'un négociateur habile qui n'aura point négligé, sans doute, d'ajouter aux nécessités de la diplomatie les enseignemens de l'histoire.

Parvenus à l'empire en 1274, les Habsbourg ne furent, pas plus que leurs prédécesseurs, un obstacle aux agrandissemens de la Savoie en-deçà des monts. Les princes de Savoie achevèrent de dévorer l'ancien fief impérial. Ils acquièrent la Bresse par un heureux mariage avec Sibille de Beaugé, le Faucigny par un traité d'échange contre leurs possessions du Dauphiné, le Genevois par un achat à beaux deniers comptans, les villes de la Suisse — Nyon, Lausanne, Payerne, Moudon et Morat par des soumissions plus ou moins spontanées et des donations impériales. Berne fait sa soumission en 1266 et la renouvelle en 1268. D'autres villes, d'autres pays de langue tudesque se soumettent également à Pierre II et à son successeur Philippe. Ces agrandissemens de territoire dans des pays de langue allemande n'ont pas eu de durée. La maison de Savoie, française par la langue parlée à la cour, est demeurée française jusqu'au transfert de la capitale au-delà des monts, en 1559, et n'a pu se maintenir en Suisse que dans les limites du pays où le français est parlé. Ne pouvant s'étendre dans la partie allemande de l'ancien royaume de Bourgogne, elle revient sur la partie française, gagne la Bresse, et cherche, sans y parvenir, à tourner le Jura par le pays qui domine Bourg, appelé aujourd'hui le Revermont. Toute la partie du fief impérial située sur le versant français du Jura lui a échappé; mais cette bande de pays qui forme les départemens du Jura et du Doubs l'a préservée des attaques directes du duc de Bourgogne et du roi de France, et quand celui-ci s'en empara, elle

s'était déjà ouvert une autre issue du côté de l'Italie. Il n'est pas sans intérêt d'observer par quels moyens elle est parvenue à se fortifier derrière cette barrière du Jura qui contenait la France et à s'assimiler les élémens de la société féodale. Rien de plus propre que ce travail intérieur d'absorption à donner une idée des facultés et du tempérament de la maison de Savoie.

II.

On aurait une bien fausse idée de la domination qu'elle exerçait aux temps féodaux, si on se la représentait sous la forme de la monarchie moderne, unie, compacte, sans solution de continuité. Quoique son autorité s'étendît sur des pays assez vastes, elle était loin d'y obtenir partout la même obéissance. Sa juridiction y était arrêtée à chaque pas par les juridictions féodales, ici par un évêque, souverain temporel dans son diocèse, là par une ville affranchie, plus loin par cette multitude de hobereaux bardés de fer et agissant en maîtres absolus dans leurs châteaux. On a compté (1) jusqu'à douze cents familles seigneuriales en possession de tous les modes de juridiction dans l'espace occupé par la maison de Savoie en-deçà des monts. L'historien auquel on doit ce calcul nous fait assister à leur naissance, il remonte aussi près de leur berceau que le lui permettent les documens qui sont entre ses mains ; il décrit en termes héraldiques, tout à fait incompréhensibles aux profanes, leurs châteaux crénelés, leur organisation militaire, leurs armes et leurs guerres : dénombrement curieux, dans lequel on ne voit pas sans intérêt figurer des familles qui comptent encore des représentans dans le pays, ou qui, transplantées ailleurs, sont devenues des illustrations nationales des pays qui les ont reçues. Cette région des Alpes semble avoir été dès le moyen âge une sorte de réser-

(1) Léon Ménabréa, dans ses *Origines féodales,* ouvrage posthume publié en 1865 par la sœur de l'écrivain, Mme la comtesse Brunet. Héritière du portefeuille de son frère et aussi un peu de ses goûts archéologiques, elle n'a voulu priver le public érudit d'aucune des richesses qu'il contenait. Elle en a déjà tiré l'in-4° des *Origines féodales,* et promet d'en tirer d'autres travaux. Léon Ménabréa appartient au mouvement d'études historiques provoqué par Charles-Albert dès la première année de son règne. En 1832, ce roi créa la grande commission des *Monumenta historiæ patriæ,* composée de personnages officiels et des hommes qui s'étaient le plus distingués par leurs travaux historiques. A côté de cette commission, il se forma en Savoie, dans l'académie de Chambéry, un centre d'études auquel Ménabréa se rattache plus particulièrement. Écrivain fécond, trop fécond pour être correct, investigateur passionné des choses du passé, il a réuni pour l'histoire de la maison de Savoie des matériaux immenses qui ne forment pas sans doute un édifice complet et bien ordonné, mais qui en mettent les précieux matériaux à portée de celui qui abordera cette tâche dans un esprit plus large et moins préoccupé des détails.

voir humain toujours rempli, d'où la vie a coulé sans cesse et s'est répandue comme les torrens et les rivières qui prennent leur source dans ses montagnes. De bonne heure, les ambitions féodales se sont senties à l'étroit dans ce coin de terre, aussi bien que les existences les plus humbles, et l'on voit de grandes familles, d'abord vassales des comtes et des ducs de Savoie, refluer sur les autres pays pour y chercher un plus vaste théâtre d'activité : en France, les familles alliées des Coligny et des Montbel-d'Entremont, dont l'héritière, mariée en secondes noces à l'amiral six mois avant le massacre de la Saint-Barthélemy, disparaît dans une prison ignorée, coupable seulement d'avoir été un moment l'épouse du grand homme; en Hollande, Marnix de Sainte-Aldegonde, l'auteur du *Compromis* de Breda par où commença la guerre de l'indépendance, le puissant démolisseur de la vieille église, le conseil et le bras droit du Taciturne; à Genève, enfin Bonnivard, le mordant écrivain des *Chroniques de Genève*, le spirituel prieur de Saint-Victor, l'Érasme savoyard qui fraya les voies à la réforme et à l'indépendance de son pays.

Cette féodalité alpestre présente des traits de mœurs qui la distinguent profondément de la féodalité franque. Elle n'a pas l'orgueil de race de celle-ci, ni sa vanité, ni le besoin de dominer la monarchie et le peuple. On reconnaît en elle les qualités des chefs burgondes, auxquels Ménabréa rattache la plupart des anciennes familles de la Suisse française et de la Savoie, leur humeur pacifique, leur esprit docile à l'ascendant royal. Après le premier coup frappé sur elle par Humbert, elle se laisse gagner au prestige impérial qui environne les successeurs de ce prince, elle descend de ses châteaux plantés sur les sommets des monts, entre peu à peu dans la sphère d'attraction de la petite cour, voyage avec elle de Chambéry à Turin et de Turin aux villes de la Suisse, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les princes de Savoie ont l'humeur voyageuse. La situation géographique de leurs domaines jetés sur les deux versans des Alpes leur a fait de bonne heure une nécessité de ces voyages. Toutefois, pour réduire à une subordination complète et définitive toutes ces petites indépendances, il leur a fallu une patience sans égale. C'est ici que se décèle le tempérament particulier de la maison de Savoie. On ne la voit jamais impatiente ni violente à l'égard des hobereaux qui faisaient obstacle à son autorité. De ces quarante générations de comtes, de ducs et de rois, il en est sans doute plusieurs qui ne font pas grande figure dans le monde, qui sont ou malheureux ou incapables, en qui les traits de la famille semblent bien effacés; mais on n'en trouve pas un dont on puisse dire qu'il a été violent et cruel. Ils se sont avan-

cés peu à peu et à grand'peine au travers de cette haute futaie féodale sans couper ni abattre à la façon de Louis XI, se contentant d'émonder les branches les plus nuisibles, attentifs et bienveillans aux faibles, accordant aux bourgeois des villes et des bourgs murés ces chartes, ces franchises que l'archéologie recueille aujourd'hui avec un si vif intérêt, étendant enfin jusqu'aux populations sans défense des campagnes les soulagemens et les garanties que comportait la dureté des temps. Naturellement inclinés vers les petits et les opprimés, ils ont prêté l'oreille au cri de douleur des pauvres gens que la féodalité opprimait, comme plus tard à celui d'une nation foulée par l'étranger, et ils sont venus à leur secours par ces chartes municipales qu'on rencontre partout sur la voie de leurs agrandissemens.

On a beaucoup agité la question de savoir si les libertés communales sont antérieures à la formation de la monarchie, ou si c'est la monarchie qui les a fondées. La question nous paraît tranchée, du moins dans les limites du second royaume de Bourgogne : toutes les chartes dont les princes de Savoie y ont semé leur route sont des confirmations de franchises anciennes et de droits préexistans. Le municipe gallo-romain que nous avons vu distribuer aux Burgondes les terres vacantes, après une disparition momentanée, se reforma de bonne heure sous l'abri de la monarchie de Rodolphe, qui faisait obstacle à l'établissement féodal. Le principe constitutif de la féodalité, savoir l'hérédité des offices et des bénéfices publics, reconnu par la monarchie franque dès l'année 889, ne fut admis au pied des Alpes qu'en 1037 par Conrad le salique, lorsque celui-ci prit possession du royaume; et bien que, son principe une fois reconnu, la féodalité n'eût pas tardé à couvrir le pays de ses innombrables rejetons, on vit cependant l'antique liberté éclore et l'emporter partout à l'arrivée de la maison de Savoie. Elle se fait sa place, elle éclate et se maintient jusqu'en rase campagne, loin des villes, là où lui manque la protection de fortes murailles. L'historien s'arrête avec étonnement devant ces populations rurales du XIIe siècle cantonnées dans les hautes vallées de la Savoie, indépendantes, s'administrant elles-mêmes la justice, véritables oasis de liberté au milieu de la servitude universelle. Sous le règne du duc Louis II, vers 1450, elles furent saisies d'une émotion étrange. L'esprit qui formait alors les ligues des premiers cantons de la Suisse souffla aussi sur le revers du Mont-Blanc, y réchauffa les neiges éternelles et en détacha, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une avalanche humaine. Ces populations descendirent en armes la longue vallée de l'Arve, mais elles vinrent se briser, au débouché de la vallée sur la plaine, contre le pouvoir populaire et dès longtemps

accepté des ducs. Ceux-ci ne détruisirent point cependant ce dernier asile de l'antique indépendance allobrogique, et Ménabréa cite des jugemens rendus par les tribunaux de ces populations libres jusqu'en 1559, après la rentrée d'Emmanuel-Philibert dans ses états.

Ce prince, le véritable initiateur de la politique italienne de sa maison, est aussi celui qui a commencé le premier la délivrance de la population taillable et corvéable à merci. Il vint à son secours par l'édit du 20 octobre 1561, qui abolit les servitudes les plus odieuses. Il parle dans le préambule un langage qui dut paraître bien nouveau à cette époque. « Puisqu'il a plu à Dieu, dit-il, de restaurer l'humaine nature dans sa liberté première, et quoique le nom odieux d'esclavage, introduit par les païens, ait été aboli par les princes chrétiens, nous avons néanmoins trouvé une forme d'esclavage appelée taille ou mainmorte, qui accable les hommes de charges insupportables sous les noms d'*angaries* et de *pérangaries*. Ému dans notre âme des plaintes de ces malheureux qui désirent sortir de leur misère et se racheter, nous avons délibéré de leur en fournir le moyen. En conséquence, nous avons résolu de délivrer nos sujets de toute condition servile et de les déclarer, eux et leurs biens, libres et francs à jamais, *liberi e franchi per sempre.* » Le moyen qu'il leur offre est remarquable : c'est un système de vente, d'achat et d'échange des droits féodaux. Dans ce système, toute servitude réelle ou personnelle devient un objet de commerce, peut et doit être estimée en argent. Le rachat est d'abord facultatif, mais il est rendu obligatoire par des édits postérieurs qui affectent à cette opération tantôt les biens communaux, tantôt les fonds publics de la monarchie, parfois les deniers privés du prince, et toujours le pécule du mainmortable. L'indemnité d'abord librement débattue, fixée ensuite et imposée d'autorité, tel est le levier imaginé pour alléger et pour abolir à la fin le fardeau féodal. Par ce système, la délivrance s'accomplit lentement dans les états de Savoie; mais, poursuivie avec persévérance, sans secousses violentes et avec le consentement des classes intéressées, elle a produit des effets dont les mœurs portent encore la visible empreinte.

Il n'est pas un étranger arrivant en Savoie qui ne s'aperçoive de l'ascendant qu'exerce encore le hobereau. L'esprit des classes inférieures de la campagne ne lui est point hostile; l'atmosphère qui l'entoure n'est pas comme ailleurs chargée de ressentimens amers et de haines inconscientes, et pour peu qu'il y mette de bonne volonté, il fait bientôt reconnaître et accepter son influence. Cet ascendant n'est pas uniquement dû à l'abaissement de la population rurale, à son manque d'instruction et de bien-être, car on voit les

anciens noms entourés du même prestige dans les cantons républicains de la Suisse française qui ont appartenu jadis à la maison de Savoie. Cet apaisement des esprits est le fruit de sa politique débonnaire, qui a contenu d'une main l'institution odieuse de la féodalité sans l'aigrir, et qui a relevé de l'autre la classe opprimée sans l'exciter à la révolte. Une cause plus éloignée de cet apaisement social, c'est que le servage n'a pas été dans la région burgonde le résultat de la conquête barbare comme dans la région franque. De grands esprits, entre autres Augustin Thierry, ont attribué à cette première cause des conséquences sociales qui ne sont pas encore annulées par la civilisation moderne.

Une des formes les plus curieuses de la protection accordée à la classe opprimée, c'est l'institution de l'*advocatus pauperum*, sorte de ministère public spécialement chargé de défendre les intérêts des indigens. Aussi ancienne que la monarchie, elle apparaît déjà dans le statut de Pierre II de 1267; mais elle ne reçut sa forme définitive que dans celui d'Amédée VIII en 1430. L'esprit de cette institution se révèle dans les paroles du législateur. « De crainte, dit-il, que le défaut de ressources pécuniaires n'empêche les personnes pauvres et misérables de faire valoir leurs droits, nous voulons qu'un avocat-général des pauvres réside continuellement à Chambéry, et qu'on choisisse pour cet office un homme capable et de grande probité. Il défendra les causes des gens dénués de fortune par-devant nos conseils, nos tribunaux et même les tribunaux ecclésiastiques. Il sera payé par nous et n'exigera rien des parties (1). » Lors de la création du sénat de Savoie, en 1559, ce fonctionnaire fut élevé au même rang que le chef du parquet; il eut comme celui-ci sous ses ordres des fonctionnaires subalternes. La défense du pauvre fut ainsi égalée pour l'honneur et les appointemens à la défense de la société. Très utile dans les temps d'oppression, où la grande masse de la population, exclue de la propriété du sol, vivait sous le poids d'une profonde misère, cette institution a fini par être une superfluité dangereuse dans les conditions économiques de la société moderne. De 1815 à 1848, elle a fourni un élément à la passion ruineuse des procès au sein de la classe indigente. Elle n'en révèle pas moins cette secrète sympathie qui inclinait la maison de Savoie vers les classes opprimées. Celles-ci se sont senties attirées par cette sympathie, et elles y ont répondu par des sentimens de fidélité qui ont survécu à tous les événemens, et qui ont fait sa force contre les hauts barons et les hobereaux.

Il est un autre genre de féodalité dont elle n'a pas eu aussi faci-

(1) *Statuta Sabaudiæ. De Advocatu pauperum.*

lement raison, c'est celle des évêques. Ils étaient tous au moyen âge des papes au petit pied, armés du double pouvoir de l'épée et de la crosse pastorale. L'auteur des *Origines féodales* n'a pas omis de remonter à celles-là. Il donne l'acte de naissance de ces produits hybrides de l'empire et du sacerdoce, leurs chartes de fondation, plus authentiques en général, il faut le dire, que celles qui ont constitué le patrimoine romain. La maison de Savoie a dû réduire successivement cinq ou six de ces petites papautés temporelles pour dégager la route du côté des Alpes occidentales. Si elle se trouve aujourd'hui en présence d'une autre papauté, ce n'est point là un fait nouveau dans son histoire, et l'on pourrait deviner la solution que recevra la question romaine par les solutions qui ont été données aux conflits antérieurs de même nature, si les événemens permettent au roi d'Italie de suivre les inspirations de la politique traditionnelle de sa famille. L'attitude de ses ancêtres devant les puissances ecclésiastiques a été la même que devant les seigneurs laïques : même patience, même égalité d'humeur, même ténacité. Ils ont procédé contre elles non par la force et les coups de main, mais par ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui les « moyens moraux, » par un gouvernement plus juste, offrant plus de sécurité et de garanties sociales que celui des évêques, affaibli et vicié par le mélange du spirituel et du temporel. Vaincu sans pouvoir résister, l'évêque était forcé par les plaintes et les révoltes de ses sujets de rechercher l'appui du prince, qui ne le refusait jamais, mais à la condition d'entrer de compte à demi dans l'administration temporelle du diocèse. Qu'on nous permette de suivre cette politique de plus près dans un cas particulier, dans les relations du prince avec l'évêque de Maurienne.

Cet évêché était de fondation franque, il avait été créé par le roi Gontramn après la conquête du premier royaume de Bourgogne, agrandi par les rois du second royaume, protégé par les empereurs d'Allemagne, de qui relevaient directement les princes-évêques de Maurienne. Jeté en travers de la route du Mont-Cenis, il gênait les mouvemens de la maison de Savoie sur les deux versans, et formait devant elle, toute proportion gardée, un obstacle aussi considérable que le patrimoine de Saint-Pierre devant l'Italie nouvelle. L'ayant trouvé tout formé sous ses pas, elle le respecta longtemps selon son habitude; mais sous le règne d'Amédée VI le gouvernement de Savoie, qui avait dès lors acquis une certaine consistance et dont l'autorité, partout obéie, tranchait sur l'anarchie de l'administration ecclésiastique, vit son intervention sollicitée : des mécontentemens et des révoltes éclatèrent et furent réprimés par le comte, qui toutefois ne réclama point le prix de ses services.

Son successeur Édouard le Libéral fut moins désintéressé. En 1322, une insurrection éclata, plus formidable que les premières. Les paysans de la rive gauche de l'Arc, se prétendant sujets du comte, attaquèrent l'évêque Aymon de Miolans dans son château d'Arves, et massacrèrent ses serviteurs sous ses yeux. Lui-même, échappé par miracle à la fureur populaire, chassé de son siége épiscopal de Saint-Jean-de-Maurienne, courut chercher un asile sur les terres d'Édouard, à Aiguebelle, sous la protection du fort de Charbonnières. Alors intervint entre le comte et lui une convention portant le titre de *Contrat d'association du seigneur évêque de Maurienne et du seigneur comte de Savoie* (1), qui pourrait encore servir de modèle aujourd'hui. Par cette convention, le comte est associé à l'administration temporelle de l'évêque à la condition que le premier rétablira et maintiendra l'ordre dans le patrimoine. Une fois entrés en partage, le comte et ses successeurs n'ont montré aucune hâte de déposséder l'évêque. L'association a duré jusqu'à la création du sénat, pouvoir animé d'un esprit nouveau, qui apportait dans ses rapports avec l'église un peu de l'humeur querelleuse des parlemens français. Entre la compagnie gardienne des droits de la puissance civile et les évêques de Maurienne, la lutte commença bientôt, soutenue d'un côté par des monitoires et des excommunications et de l'autre par des arrêts d'appel comme d'abus et de réduction de temporel, — lutte curieuse, souvent très vive, dont les incidens et les péripéties, racontés par un historien du sénat (2), ont semé d'incidens variés la chronique locale jusqu'à la veille de la grande révolution, qui a mis fin au débat. Alors est intervenue une nouvelle convention qui a délivré pour toujours l'évêque des soucis de l'empire en lui accordant un salaire annuel avec le titre pompeux de prince d'Aiguebelle.

Dans leurs luttes avec les évêques, les princes de Savoie séparent toujours le pouvoir temporel du pouvoir spirituel, fermes devant le premier et cherchant à le réduire par tous les moyens pacifiques, toujours respectueux devant le second, dévots à l'excès, d'une soumission si exemplaire et d'une attitude si humble qu'elle semblerait trahir chez quelques-uns d'entre eux une certaine faiblesse d'esprit. Les feuilles publiques de l'Italie ont rapporté naguère le trait de dévotion de Victor-Emmanuel arrêtant sa voiture dans une rue de Turin et se mettant humblement à genoux sur le marchepied pendant que passait un prêtre portant l'eucharistie. L'attitude du roi d'Italie en cette circonstance est l'exacte représentation de celle de ses ancêtres devant le pouvoir spirituel. Il n'est

(1) *Mémoires et Documens de la Société d'histoire de la Savoie,* t. VII.
(2) *Histoire du Sénat de Savoie,* par E. Burnier; Chambéry 1865.

pas de race royale plus constamment soumise. Sa dévotion, portée jusqu'aux minuties du cloître, lui donne une physionomie à part, où les traits de l'ascète et du moine se mêlent souvent à ceux du politique et du guerrier. Qu'on ne s'y méprenne pas pourtant : ces princes dévots savent très bien demeurer maîtres d'eux et chez eux. On dirait même qu'ils ne prennent cet air contrit et humilié que pour mieux résister et pour élargir plus sûrement le cercle de leur autorité et l'étendue de leurs domaines. Ils se font volontiers moines, évêques, cardinaux et papes. Rome les canonise et les béatifie; elle ne sait rien refuser à ces saints et à ces bienheureux, et, tandis qu'elle ne laisse aucun pouvoir étranger prendre pied sur le sol italien, elle se montre conciliante envers celui-ci, elle en vient avec lui aux accommodemens et aux concordats. Le duc Louis II est le premier prince catholique qui ait été investi du droit de nomination aux grandes charges ecclésiastiques dans ses états. Son père, le moine de Ripaille, devenu pape, lui obtint cet avantage unique pour prix de son désistement volontaire de la papauté en faveur de Nicolas V. Par la nomination des titulaires, les princes de Savoie ont tenu dès lors sous leur main ces petites papautés temporelles qui avaient jusque-là embarrassé leur marche.

Une pourtant a résisté, et cette résistance a été le point de départ du mouvement qui a rejeté la maison de Savoie au-delà des monts : c'est l'évêché de Genève. Magnifiquement assise dans la vallée du Léman, dominant le lac et le cours du Rhône, placée au centre de ses possessions cisalpines quand elles s'étendaient au nord jusqu'à Berne et à l'ouest jusqu'à la Saône, Genève en était la capitale désignée par la géographie et par l'histoire: elle avait à l'égard des futurs développemens de la petite monarchie alpestre l'importance qui appartient à Rome aujourd'hui dans l'évolution italienne. Elle avait été la capitale des premiers rois burgondes avant que Gondebaud l'eût portée à Lyon; c'est là qu'avait été adoptée la loi Gombette, et dans le bassin qu'elle domine s'étaient réfugiées la royauté et la nation chassées par les Francs. On comprend l'attraction qu'elle devait exercer sur une dynastie nourrie de ces traditions, et qui aspirait à refaire la domination des *Niebelungen*. Aussi cette dynastie s'efforça-t-elle d'y mettre le pied dès sa première apparition sur les Alpes occidentales, mais elle y avait été devancée par deux ou même par trois compétiteurs : par l'évêque, prince souverain en vertu de la bulle d'or de 1162 de Frédéric Barberousse: par le comte du Genévois, dont le pouvoir indépendant remontait à la déclaration de l'hérédité féodale de Conrad le Salique en 1037; enfin par la commune affranchie, plus ancienne encore, puisqu'elle remontait au municipe gallo-romain.

De ces trois compétiteurs, le second fut éliminé en 1394 par cet achat à beaux deniers comptans que nous avons rappelé. Restaient la commune et l'évêque. Il advint à celui-ci ce qui était arrivé à l'évêque de Maurienne : menacé dans son pouvoir temporel par la commune de Genève, il dut appeler à son secours le Savoyard en lui inféodant la charge judiciaire du vidomne, *vicedominus*, sorte de vicaire de l'évêque pour l'administration de la justice. A dater du jour où ce modeste fonctionnaire rendit la justice au nom des ducs de Savoie, il n'y eut plus de place que pour lui : sa juridiction s'agrandit à droite et à gauche, gagnant à la fois sur celle de l'évêque et sur celle de la commune; il devint un personnage considérable, magnifiquement logé dans le château fort de l'île du Rhône, et sa demeure seigneuriale, gardée par une nombreuse troupe d'archers, servit de pied-à-terre à son seigneur et maître pendant les séjours de plus en plus fréquens et plus prolongés de celui-ci à Genève. Alors un cortége brillant de gentilshommes savoyards se répandait dans la ville et donnait aux bourgeois émerveillés le spectacle pompeux des mœurs monarchiques. La politique de Savoie consistait à s'appuyer tantôt sur l'évêque pour résister à la commune, tantôt sur la commune pour résister à l'évêque. Nul doute que le résultat final n'eût été l'entière soumission de Genève, si ce jeu n'avait pas été troublé. Déjà la municipalité inclinait à accepter cette suprématie, et Bonnivard, dans ses *Chroniques de Genève*, nous montre les quatre syndics, « les magnifiques seigneurs, » comme on les appelait, portant le dais sous lequel le duc Charles III faisait son entrée triomphale dans sa bonne ville. Le pouvoir temporel, diminué par le passage de plusieurs cadets de Savoie sur le siége épiscopal, n'existait plus que de nom; mais au moment où cette politique patiente allait atteindre le but de ses efforts, elle fut brusquement arrêtée par l'arrivée d'une quatrième puissance, qui changea la face de Genève et du monde : la réformation fit son entrée à Genève en 1525. Elle rejeta du même coup la monarchie, l'évêque, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et fonda la république qui dure encore. La Savoie se heurta violemment à cette puissance nouvelle, qui aurait peut-être succombé sans les secours de Berne et les diversions de la France. Alors commencèrent les grandes épreuves : les provinces suisses et la Savoie du nord sont envahies par les Bernois, la Bresse, le Bugey, le Valromey et la Savoie du midi par François Ier. Cette crise terrible eût été mortelle, si la maison de Savoie n'avait eu alors qu'une existence; mais elle en avait deux, l'une sur les versans occidentaux, l'autre sur les versans méridionaux. La première finit en 1536 au milieu des convulsions européennes provoquées par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint; nous allons la suivre dans la seconde.

III.

Le secret de la rare vitalité de cette puissance réside dans la possession des passages des Alpes, qui lui ont permis de se mouvoir des deux côtés au gré de ses intérêts. L'importance de cette position stratégique n'avait pas échappé à la pénétration des rudes souverains du moyen âge et même de ceux qui étaient le plus éloignés des Alpes. Ils avaient déjà compris que, de ce point central, on pouvait dominer les pays assis sur les deux côtés de la chaîne. Le chroniqueur anglais Malmesbury prête à son roi Henri III de Plantagenet des paroles qui expriment bien à quel point il sentait les avantages d'une telle position. « Si j'avais, dit-il à ses barons, les possessions d'Humbert, je voudrais dominer l'Italie et la Bourgogne, car je tiendrais la clé de l'une et de l'autre. » La famille avisée qui s'empara de cette clé dès 1091 par un heureux mariage d'Oddon, fils d'Humbert aux blanches mains, avec une riche héritière italienne, Adélaïde de Suse, n'avait pas besoin qu'on lui en révélât la valeur. Elle s'en servit d'abord pour ouvrir la Bourgogne royale et pour accomplir cette évolution occidentale qui vient de nous occuper. Les faveurs répandues sur les premiers comtes de Savoie par les empereurs allemands ne furent pas toutes aussi volontaires qu'on pourrait le croire d'après ce que nous en avons dit. Leurs libéralités ne furent souvent que le prix longtemps débattu de leur passage par ces cols où la maison de Savoie s'était retranchée. Le chroniqueur allemand Henri de Schafnaburg raconte un marché de ce genre conclu entre l'empereur Henri IV et Amédée II de Savoie pendant la guerre des investitures. Les passages du Tyrol se trouvant fermés par les guelfes italiens et les partisans de Grégoire VII, l'empereur fut forcé d'emprunter le Mont-Cenis pour entrer en Italie. Le comte se rendit au-devant de lui jusqu'à Bâle; mais quand ils furent arrivés au pied du Mont-Cenis, il lui demanda pour prix du passage ou la suzeraineté sur cinq évêchés relevant de l'empire, ou la possession en toute souveraineté d'une riche province que Ménabréa suppose être celle qui renfermait la célèbre abbaye de Saint-Maurice. L'empereur trouva le prix du service élevé, il accorda pourtant la province demandée; il était pressé d'arriver; le terrible Hildebrand l'attendait au château de Canossa, où la papauté tint pendant trois jours sous ses pieds la majesté de l'empire.

Ce trait n'est rien moins qu'historique, mais il ne laisse pas de montrer la valeur de la position. Maîtresse des hauteurs, la maison de Savoie a pu mettre le passage à prix, et l'ouvrir, suivant qu'elle y trouvait son avantage, tantôt à la maison d'Autriche et tantôt à la France. On est étonné qu'elle n'en ait pas profité plus tôt pour

s'agrandir en Italie, car toutes les facilités de la descente sont du côté de la vallée du Pô. Qu'on prenne en effet une carte en relief indiquant la coupe des Alpes, et l'on verra du premier coup d'œil qu'elles tombent sur l'Italie par un versant rapide rayé de vallées qui sont autant de grands chemins conduisant presque en droite ligne dans la plaine. Tandis que de ce côté-ci le cataclysme qui les a soulevées a eu des contre-coups violens et prolongés qui ont fait surgir des chaînes secondaires et des contre-forts puissans, creusé dans toutes les directions des vallées étroites, tortueuses, profondes, offrant de toutes parts des positions stratégiques propres à l'attaque comme à la défense, sur le côté méridional au contraire l'émotion des forces primitives s'est apaisée subitement devant la splendide ouverture du ciel italien, et la moraine des Alpes s'est écroulée sans remous ni rejaillissemens. Nulle puissance n'a pu tenir longtemps sur ces sommets abrupts sans être entraînée en Italie par les facilités de la descente. L'éblouissant spectacle des magnificences du ciel et des richesses du sol italien a séduit Gaulois et Francs; il a séduit même ces monarchies informes et éphémères qui s'étaient établies au moyen âge sur le versant occidental après la chute de l'empire de Charlemagne, entre autres celle de Boson et celle de Rodolphe. On sait ce qu'il advint en Italie au fils de Boson. Le fils de Rodolphe Welf, qui s'était fait appeler le « roi des Alpes, » tenta la même aventure. Au mois de juillet 923, il se précipita sur l'Italie par la vallée d'Aoste, et remporta la sanglante victoire de Firenzuola, où Béranger Ier, le bourreau de Louis l'Aveugle, perdit le trône. Cette victoire lui servit de peu, parce que les Italiens, « voulant toujours avoir deux maîtres pour contenir l'un par la peur de l'autre, » selon le mot spirituel du Milanais Luitprandi (1), lui opposèrent bientôt un compétiteur dans la personne de Hugues de Provence, comme ils l'avaient opposé lui-même à Béranger, et il fut obligé de repasser les Alpes.

Soit que l'échec répété des deux dynasties auxquelles celle de Savoie se rattache par des liens étroits ait été pour celle-ci un enseignement, ou que le spectacle de la mobilité italienne ait répugné longtemps à son esprit de suite, elle ne s'est abandonnée qu'assez tard au mouvement qui la portait dans cette direction. Sa politique ne commence à trahir des préoccupations de ce genre que vers le milieu du XVe siècle, à une époque où ses possessions transalpines, déjà considérables, embrassaient les versans immédiats des Alpes à l'exception de ce qui appartenait sur les flancs du Mont-Viso aux

(1) « Italienses semper geminis uti volunt dominis ut alterum alterius terrore coerceant. » Luitprandi, *Chron.*, lib. III.

marquis de Saluces, et s'avançaient sur la plaine jusqu'à la Sesia, au-delà de Turin. Le Piémont attirait si peu son attention qu'elle l'avait donné en apanage à une branche cadette dite des princes d'Achaïe, titre d'un fief de la Grèce qu'ils n'ont jamais possédé, pas plus que la branche aînée n'a possédé les royaumes de Chypre et de Jérusalem; mais en 1418 le Piémont fit retour au duc Amédée VIII par l'extinction de la ligne d'Achaïe, et ce prince se mêla plus activement que ses prédécesseurs des affaires italiennes.

Amédée VIII est un des personnages les plus remarquables de sa maison. D'une souplesse d'esprit et d'une activité peu ordinaires, il remplit les rôles, il se plie aux offices les plus variés, tour à tour soldat sur le champ de bataille, souverain magnifique d'un état qui pouvait passer pour grand à son époque, moine à Ripaille et pape sous le nom de Félix V, négociateur de la paix de Bicêtre, qui termina la guerre civile des Armagnacs, allié du roi de France contre ses grands vassaux, du duc de Bourgogne contre les rudes bourgeois des Flandres; mais, quoi qu'il fasse, il ne perd pas de vue un seul instant les intérêts et les agrandissemens de sa dynastie. Moine ou pape, il ne cesse pas un moment d'être, sous le règne nominal de son fils Louis, le souverain effectif. C'est lui qui, du sein de l'église où il s'est réfugié, inspire et dirige la tentative de son fils sur la Lombardie, que nous rappellerons bientôt.

Il avait été mêlé pendant trente ans à toutes les affaires de France. Il avait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, pratiqué à fond cette nation dans les diverses missions guerrières ou pacificatrices qu'il y avait remplies, et à travers les divisions qu'elle présentait il avait entrevu la puissance de sa future unité. Jusqu'à lui, la maison de Savoie avait pour ainsi dire gravité dans une sphère étrangère à la France, séparée qu'elle était de celle-ci par la Bourgogne ducale et par le Dauphiné; mais au temps d'Amédée VIII la Bourgogne allait faire retour à la couronne, et le Dauphiné était déjà devenu l'apanage des fils aînés de France. Dans le choc inévitable de ces deux puissances inégales, l'avantage resterait nécessairement à la plus grande. Amédée VIII pressentit ce résultat, et tourna les yeux vers l'Italie, où il vit une issue pour sa maison. Les Visconti de Milan dominaient alors la vallée du Pô. Leur puissance s'étendait, parallèlement à celle de Savoie, du Saint-Gothard au golfe de Gênes et de la petite rivière de la Sesia à celle de l'Adda, sur les confins de la république de Venise. Le duc forma une ligue avec les Vénitiens et le roi de Naples, Alphonse d'Aragon, pour renverser cet obstacle. La ligue fut victorieuse, trop victorieuse à son gré, car elle allait anéantir la puissance des Visconti et la remplacer par une autre, par celle de Venise, tout aussi redoutable à ses desseins, et

il s'en retira par une brusque volte-face, tendit la main au vaincu, Philippe-Marie Visconti, s'allia avec lui par le traité de Turin de 1427, et lui donna sa fille Marie en mariage. Les filles de Savoie, sages et réservées, n'ayant rien des passions et des goûts des tyrans italiens du xve siècle, n'étaient pas faites pour de telles unions. Celle-ci fut malheureuse; la princesse vécut séparée de son indigne mari, qui lui préféra la belle Agnès de Maino, et en fit effrontément associer le nom au sien dans les prières publiques du clergé lombard; mais les malheurs de la princesse la rendirent intéressante aux yeux du peuple de Milan, qui détestait la tyrannie du Visconti (1), et l'ascendant qu'elle sut prendre sur les esprits servit merveilleusement les projets de son frère, le duc Louis II, sur le Milanais.

Dans la ligue formée par Amédée VIII contre les Visconti avait figuré un soldat d'aventure nommé Francesco Sforza, qui prit goût à cette guerre, la continua pour son propre compte, et finit par s'emparer de toute la Lombardie à l'exception de la capitale, qui se constitua en république. Le dernier Visconti mourut en luttant contre l'usurpateur. Sa veuve se servit alors de l'influence qu'elle avait acquise sur le peuple pour amener la république à signer le traité du 8 mars 1449, par lequel la Lombardie en-deçà du Tessin était cédée au duc de Savoie, et lui-même élu protecteur de Milan. Toutefois sa dynastie ne devait pas atteindre de si tôt à cet objet de son ambition. La guerre de Louis II contre Sforza, conduite sans vigueur, ne fut qu'une série de désastres malgré les conseils d'Amédée VIII, qui, devenu pape, n'oubliait point sous la tiare le danger pressant de son fils. De Genève, de Bâle et de Lausanne, où il promenait sa papauté contestée, il presse l'armement des milices vaudoises et savoisiennes, il excite, il aiguillonne son fils, il l'exhorte à quitter ses frivoles amusemens, à réduire ses dépenses personnelles, à engager même les joyaux de la couronne pour soutenir la guerre; il l'autorise, en sa qualité de pape, à lever des impôts sur les gens d'église et à contracter des emprunts dont il se porte caution. Sa correspondance, publiée pour la première fois en 1851 (2), donne une haute idée de l'expérience qu'il avait acquise en France. Il donne à son fils un conseil qui a été bien utile à sa maison quand elle l'a suivi avec discernement, c'est de tenir grand compte des prétentions françaises en Italie. Le duché de Milan

(1) « Mulier perfecta, pudica et proba, et moribus modestissimis, ob idque reipublicæ mediolanensi non cara modo, sed etiam venerabilis. » *Storia di Milano,* lib. xvii, Simonetta.

(2) *Correspondance du pape Félix V et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan,* publiée d'après des documens inédits, par M. E. Gaullieur, Zurich 1851.

était revendiqué par Charles d'Orléans du chef de sa mère, Valentine Visconti. Le roi de France appuyait cette revendication, et il était d'une bonne politique de le ménager pour s'en faire au besoin un appui. Aussi fait-il insérer dans le traité avec la république milanaise que la guerre sera poursuivie contre tous les ennemis de la république, *excepté contre la maison de France*. Il n'échappait pas à sa pénétration que, dans les luttes de sa maison en Italie, son plus sûr allié était la France. En dépit de ces conseils et de ces secours, le duc Louis fut obligé de faire la paix avec l'heureux usurpateur sans obtenir la partie cédée de la Lombardie. Cette guerre finit encore par un mariage. Bonne de Savoie fut donnée au fils de l'aventurier italien, devenu duc de Milan.

Ce serait une curieuse histoire que celle des mariages de la maison de Savoie. Ce qu'on a dit de la maison d'Autriche : *Tu, felix Austria, nube*, s'appliquerait peut-être avec plus de justesse à celle de Savoie. Race féconde s'il en fut, elle a eu toujours en réserve des princesses vives, alertes et spirituelles, rachetant par les qualités supérieures de l'esprit et du cœur une certaine vulgarité dans les traits du visage, ornemens des cours et souvent gloires nationales des pays qu'elles avaient adoptés. A ces traits, on peut reconnaître celles que la France a reçues, cette Louise de Savoie, la vaillante mère de François Ier, qui porta le poids de la régence pendant la captivité de son fils, et ne souffrit pas que le royaume fût amoindri par le désastre de Pavie; cette autre Louise, qui égaya par son esprit et ses grâces la vieillesse désolée de Louis XIV; sa sœur Adélaïde, qui, transplantée en Espagne avec son mari le duc d'Anjou, lui gagna les cœurs espagnols et enracina dans ce pays la dynastie des Bourbons. On en a vu s'asseoir sur la plupart des trônes de l'Europe, en France, en Espagne, en Portugal et même en Angleterre, avant que l'Angleterre eût mis à l'interdit les reines catholiques. Les mariages anglais seraient un des épisodes les plus singuliers de cette histoire. Ils répondaient à un plan d'agrandissement en-deçà des monts, pour l'exécution duquel il était nécessaire de chercher l'appui de l'Angleterre. De 1236 à 1250, deux nièces de Pierre II entrèrent dans la famille des Plantagenets. L'une, qui s'appelait Éléonore, femme d'une beauté accomplie, au dire de Matthieu Paris, *specici venustissimæ* (1), fit tourner l'influence qu'elle avait prise sur son royal époux Henri III au profit de sa nombreuse parenté de Savoie. Pierre II reçut du roi anglais la seigneurie de Richmont, le protectorat des comtés d'Essex et de Warenne, et des sommes immenses qui l'aidèrent puissamment à

(1) Matth. Paris, *Histor. Major.*, p. 420.

repousser Rodolphe de Habsbourg en Helvétie. Son frère Guillaume devint le conseiller intime et le ministre du roi. Un autre frère, Boniface, qui était ecclésiastique, fut nommé archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre. Pierre II fit de nombreux voyages à Londres, emmenant chaque fois avec lui un cortége de seigneurs du pays de Vaud et de la Savoie, grands guerroyeurs, mais pauvres et râpés, auxquels le roi donnait en mariage les plus riches héritières de son royaume. Le chroniqueur que nous avons cité s'indigne de ces mariages et les appelle une souillure pour le noble sang anglais (1). Dans son engouement pour les Savoyards, Henri III fit construire pour les recevoir le palais de Savoie dans le Strand, démoli après 1815 pour dégager les abords du pont de Waterloo, et dont il ne reste plus que la chapelle; cette chapelle sert aujourd'hui d'église à la légation italienne à Londres.

Cette politique matrimoniale a été féconde en acquisitions d'importance et en alliances précieuses pour la maison de Savoie; elle lui a valu successivement la possession du passage du Mont-Cenis et du versant qui domine le Piémont, la Bresse, le Bugey et le Faucigny. Par d'heureux mariages, elle s'est créé sur le continent et en Angleterre même des points d'appui à l'aide desquels elle a pu se maintenir à cheval sur les Alpes et résister sans être désarçonnée aux plus graves ébranlemens de l'Europe. Cependant cette politique ne lui a pas réussi d'abord en Italie : outre les deux mariages dont nous avons parlé avec un Visconti et un Sforza, elle en contracta encore avec plusieurs des princes qui encombraient la vallée du Pô, par exemple avec les marquis de Montferrat et de Saluces; mais rien de solide, rien de durable ne pouvait se nouer avec ces tyrannies violentes élevées sur la ruine des républiques lombardes, sans autres traditions que celles de la force, des coups de main, de l'assassinat, et pratiquant déjà cette politique d'expédiens que Machiavel devait réduire plus tard en maximes. Le prestige d'une descendance royale qui environnait la maison de Savoie et qui ouvrait à ses fils et à ses filles l'entrée des grandes cours occidentales n'avait aucune prise sur ces tyrans italiens, à qui la force seule imposait, et c'est uniquement par la force que cette maison a pu s'étendre en Italie. L'histoire de ses progrès de ce côté est essentiellement guerrière, chacun de ses pas y a été marqué par des luttes incessantes. Pendant trois siècles, elle est aux prises avec ces petites principautés, les combattant tour à tour, les opposant l'une à l'autre, les Saluces aux Montferrat, les Montferrat aux Sforza; elle s'efforce de prêter main-forte et de rendre la vie aux libertés

(1) *Ibid.*, p. 825, 852.

municipales et républicaines écrasées par ces tyrannies, et elle obtient en retour de ces services le titre et les droits attachés à une protection acceptée. C'est ainsi qu'Ivrée en 1313, Fossano en 1314, Chieri en 1347, Mondovi la même année, Biella en 1379, Cuneo en 1382 et Nice en 1388 s'annexent spontanément aux domaines subalpins de Savoie, à la condition que leurs libertés municipales seront reconnues et garanties. Enfin, quand l'obstacle qui fermait la vallée du Pô lui opposait une résistance supérieure à ses forces, elle avait une ressource extrême : c'était d'ouvrir l'écluse des Alpes au torrent français, qui se précipitait alors et balayait tout sur son passage; mais elle n'a fait usage de ce remède dangereux pour elle-même qu'après que les agrandissemens de la France l'eurent obligée de s'ouvrir à tout prix une issue en Italie.

C'est le duc Emmanuel-Philibert qui a reconnu le premier que l'avenir de sa maison était là. Cette conviction lui était venue de ses longs rapports avec la France. Il avait combattu contre elle en Italie, en Allemagne et dans les Flandres; il l'avait vue seule, malgré ses divisions intérieures, tenir tête à l'Angleterre et à l'immense empire de Charles-Quint, et il savait ce qu'il lui avait fallu à lui-même d'énergie, de valeur, de génie militaire, pour remporter les victoires de Gravelines et de Saint-Quentin, où il commandait l'armée impériale. En vainqueur généreux et clairvoyant, il s'empressa, aussitôt que la paix de Cateau-Cambrésis fut conclue, de nouer avec la France une étroite alliance, qui fut scellée par son mariage avec la sœur d'Henri II. Sous son règne, la monarchie de Savoie changea de centre de gravité, Turin devint la capitale, et la langue italienne prit le pas sur la langue française. On lit dans les curieuses relations des ambassadeurs vénitiens qu'il ne voulait entendre que l'italien dans sa cour, quoiqu'il parlât avec une égale facilité l'allemand, l'espagnol et le français. Il paraît, d'après la relation de Lippomano, que cette affectation d'italianisme était peu agréable aux ambassadeurs français, espagnols et autrichiens; mais sa réponse à leurs observations était toujours qu'il voulait suivre une politique à lui, qu'il était prince italien, et qu'il désirait vivre et mourir en prince italien. Les relations vénitiennes de Boldù et de Morosini nous montrent que les provinces cisalpines ressentirent vivement ce déplacement du centre de la monarchie, la Savoie surtout, qui ne se sentait pas encore attirée par la nationalité française; nous verrons bientôt par quels efforts elle réagit contre le transfert de la capitale. Le duc se flattait de faire oublier cet abandon du berceau de sa famille en entourant d'attentions et d'égards les nobles savoyards, en les admettant dans ses conseils, en leur distribuant les hautes dignités de la cour, les emplois supérieurs dans la di-

plomatie et dans l'armée. Il faut reconnaître que la noblesse de Savoie, appauvrie par le départ de la cour, a mérité par ses services les préférences dont elle a été l'objet de la part du souverain. Celui-ci a toujours trouvé dans ses rangs des hommes dévoués dont l'esprit politique et les qualités militaires ont singulièrement avancé la fortune de la Savoie en Italie. On la voit participer sans cesse à toutes les négociations diplomatiques et à toutes les luttes depuis le règne d'Emmanuel-Philibert jusqu'aux événemens qui ont donné à Victor-Emmanuel le trône d'Italie et la couronne de fer des rois lombards.

La politique de la maison de Savoie en Italie se distingue par un trait particulier de celle des conquérans qui ont foulé tour à tour le sol de cet infortuné pays : à toutes les époques, elle a été dictée par un sincère attachement à la nation italienne et par une intelligence supérieure de ses vrais intérêts. Sans doute elle n'a pas perdu de vue ses avantages particuliers et négligé les occasions de s'agrandir en même temps qu'elle s'appliquait à servir l'Italie; mais elle n'a vu de bonne heure dans cette nation foulée par les armées étrangères et par le despotisme indigène qu'une alliée à soulager, une sœur malheureuse à secourir. Les princes de Savoie ont conçu l'intérêt général de l'Italie sous trois aspects différens, et cette pensée s'est formulée dans leur diplomatie par un triple principe : la neutralité de l'Italie, l'équilibre de l'Italie et l'indépendance de l'Italie. Il faut d'abord écarter du sol italien, trop souvent ensanglanté, le fléau de la guerre et persuader aux grandes puissances de choisir un autre champ de bataille; il faut ensuite empêcher que l'une ou l'autre ne rompe à son profit l'équilibre italien; il faut enfin les éloigner toutes de l'Italie. Telles sont les trois idées sur lesquelles a roulé la politique de Savoie jusqu'à nos jours. Victor-Amédée II, le fondateur de la royauté de Sardaigne, est le premier qui ait eu l'idée d'obtenir à l'Italie le privilége de la neutralité. La France accepta la première ce principe par le traité signé à Pignerol le 29 juin 1695, élaboré à Loreto par les envoyés de Louis XIV, du duc de Savoie, de la république de Venise et du pape. Pour prix de l'acceptation de ce principe, Victor-Amédée II se sépara de la coalition formée contre la France et hâta la paix de Ryswik par cette retraite, qui découvrit l'Autriche en Italie devant les armes françaises. Six ans plus tard, au moment où allait éclater la grande guerre de la succession espagnole, il fit insérer de nouveau ce principe dans le traité d'alliance avec Louis XIV du 6 avril 1701; mais, comme il lui restait peu d'illusion sur la possibilité de faire respecter la neutralité de l'Italie aux autres belligérans, il stipula qu'au cas où la guerre sévirait au-delà des Alpes, il en-

trerait lui-même dans le duché de Milan en sa qualité de prince italien et d'allié de la France. Le principe ne fut respecté ni par Louis XIV, qui l'avait reconnu, ni par les autres puissances. La vallée du Pò fut cette fois comme toujours le champ de bataille de la France et de l'Autriche. Victor-Amédée, froissé du mépris que montrait Louis XIV pour un principe accepté par lui, opéra ce brusque revirement de 1703 qui a laissé sur sa politique un fâcheux stigmate de duplicité : il adhéra à la coalition de La Haye, et le résultat de ce mouvement fut la défaite de l'armée française devant Turin, défaite qui commença la série des désastres du grand règne. Le principe d'une pondération plus équitable des pouvoirs italiens a eu moins de peine à triompher. Une alliance avec la France, secrètement conclue par d'Ormea, ministre de Charles-Emmanuel III, et le cardinal Fleury, ministre de Louis XV, et une rapide campagne de l'armée française en Lombardie suffirent, en 1733, pour établir l'équilibre qui s'est maintenu jusqu'à la révolution. La domination autrichienne restreinte au seul duché de Milan, les Bourbons d'Espagne introduits au midi, deux ou trois petits états au centre, et la Sardaigne agrandie jusqu'au Tessin, tels furent les résultats de cette guerre heureuse. L'Italie respira dans cette situation nouvelle, et une noble émulation de réformes s'établit entre ses petits princes, dont aucun n'avait sur les autres une prépondérance trop décidée.

Enfin, s'élevant à une conception plus haute de l'intérêt général de la nation, la maison de Savoie l'a saisi sous son véritable aspect, celui de l'indépendance et de l'unité. Cette vue des droits de l'Italie, toujours plus claire et plus nette, constitue la véritable légitimité de la maison de Savoie. Elle a pourtant cherché à s'en donner une autre. Nous l'avons vue, dans la première période de ses développemens en-deçà des Alpes, s'efforcer de renouer les traditions des rois burgondes. La même tentative se reproduisit de l'autre côté des monts après que le duc Emmanuel-Philibert y eut porté le centre de la monarchie. Un historien piémontais, Lodovico della Chiesa, établit pour la première fois en 1608 l'origine italienne de la maison de Savoie en la rattachant à la postérité des rois lombards. Cette opinion historique, si bien d'accord avec la tendance politique qui avait prévalu, trouva dès lors pour défenseurs dévoués des écrivains de mérite, les Tesauro, les Maffei, les Napione et les Cibrario, qui ont fait pour la soutenir d'immenses efforts d'érudition. Rien de plus fastidieux que la lecture de ces documens généalogiques. On ne s'explique pas d'abord l'importance attachée à une question d'origine, et il faut, pour la comprendre, se rappeler qu'à une époque où le droit national se confondait avec le droit dy-

nastique il suffisait d'établir celui-ci pour légitimer un agrandissement. Les droits de la maison de Savoie n'ont jamais manqué d'avocats; elle a su mettre dans ses intérêts les puissances de l'esprit, intéresser à sa cause une légion de chroniqueurs, d'historiens, d'archéologues et de publicistes qui ont travaillé à lui construire des généalogies propres à justifier à la fois son double mouvement d'extension sur les deux côtés des Alpes. Cette question rétrospective, restée profondément incertaine malgré tant de travaux, n'a pas laissé d'exciter jusqu'à nos jours des débats dont la vivacité a tourné plus d'une fois à l'injure. La série des historiens savoyards qui rattachent la maison souveraine à une origine occidentale répond à la série piémontaise de ceux qui veulent lui trouver une origine italienne. Au fond de ces querelles en apparence oiseuses, il s'agitait, à vrai dire, une question nationale : il ne s'agissait de rien moins pour les uns que de ramener la monarchie de ce côté des Alpes, et pour les autres de l'entraîner sur l'Italie en faisant luire à son ambitieux génie l'héritage de la couronne de fer. Elle a hésité longtemps entre les deux partis, et l'on se tromperait fort de croire qu'elle s'est résolue à abandonner le versant occidental dès le jour où Emmanuel-Philibert transporta la capitale au-delà des monts. Elle y est revenue au contraire avec une obstination singulière, et ses violens retours sur le théâtre de ses premiers progrès forment la partie la plus dramatique de son histoire.

IV.

On a dit que si, au moment de sa rencontre avec la réformation dans Genève, elle lui avait fait bon visage, si elle l'avait reconnue et embrassée à l'exemple de tant d'autres familles souveraines, Genève et la Suisse française lui seraient demeurées fidèles, Berne devenait son alliée, et ses destinées se fixaient à jamais en-deçà des Alpes; mais le trône de Savoie était alors occupé par un prince faible, incapable de prendre cette forte résolution. Charles III ne sut se décider ni pour Charles-Quint, ni pour François Ier, ni pour la réformation, ni contre elle, et Genève, pendant qu'il hésitait, affermit son indépendance sous la protection de Berne et de la France. Privée de sa capitale naturelle, la domination cisalpine alla dès lors déclinant avec rapidité. De 1536 à 1601, les provinces situées au-delà du Rhône et du Léman, Vaud, le Valais, le pays de Gex, le Valromey, le Bugey et la Bresse, furent successivement retranchées des possessions de la Savoie : retranchemens douloureux, car toutes les parties de la petite monarchie avaient appris à vivre d'une existence commune sous le gouvernement de

cette famille aimée qui les avait groupées par un travail séculaire. Ils furent douloureux surtout pour la Savoie, dont le poids, désormais trop léger, ne pouvait plus retenir la monarchie. Pendant quarante ans, de 1560 à 1601, elle nourrit l'espérance de ramener la cour à Chambéry, et développa, excitée et soutenue par cette pensée, une énergie extraordinaire. Cette période a été, on peut le dire, l'âge héroïque de la Savoie. Naturellement froid et concentré, le caractère du pays s'exalta dans les guerres contre Genève. Cette ville, qui devait former le contre-poids de Turin, sans cesse présente à la pensée du pays, fut attaquée vingt fois soit par les bandes organisées de la noblesse, connues sous le nom de *Gentilshommes de la cuiller*, soit par l'armée régulière. Le fanatisme religieux, se mêlant au sentiment national, fit passer sur toutes les règles du droit des gens admises à cette époque. On massacrait des garnisons prisonnières après qu'elles avaient déposé les armes; on attaquait Genève en pleine paix, sans déclaration de guerre, et la nuit du 12 décembre 1602 elle se réveilla assiégée par l'armée du duc de Savoie. L'espoir de ramener la monarchie fit naître des idées et des projets qui nous paraissent à bon droit chimériques aujourd'hui, mais qui étaient alors l'expression d'un sentiment national fortement surexcité. Telle est celle d'un royaume allobroge formé au midi de la Provence et du Dauphiné, à l'ouest du Lyonnais et de la Bresse, au nord de la Suisse française, et à l'est des provinces subalpines avec la Savoie pour centre.

Cette idée avait pris naissance au sein du sénat de Savoie. Par ses attributions, qui ne sont pas sans analogie avec celles de nos parlemens modernes, le sénat touchait à toutes les affaires de l'état, à la politique, à la diplomatie, à la guerre et à l'administration intérieure. Représentation assez exacte du pays, de ses idées et de ses sentimens, il était devenu, dès le premier jour de sa création par Emmanuel-Philibert, le point d'appui de la résistance locale contre la politique italienne du souverain. Le terrain était donc tout préparé pour l'éclosion de la *grande idée*. Le sénateur Joly d'Allery la formula en 1561 dans un écrit qui fut envoyé au duc et répandu à profusion des deux côtés des monts. L'écrit lui-même a disparu, mais l'historien du sénat de Savoie a retrouvé dans les archives de la compagnie des documens qui en reproduisent le fond et les linéamens principaux. Le sénateur avait imprudemment mêlé la question religieuse à la question politique. Il ne s'était pas borné à conseiller au duc de diriger sa politique et ses alliances vers le but indiqué, savoir la formation du royaume allobroge; il lui conseillait aussi d'intéresser à ce projet les huguenots de France et les puissances protestantes en embrassant la ré-

forme : conseil hardi, qui fit d'autant plus de scandale qu'ayant lui-même embrassé la réforme avec sa belle-mère, la baronne de Crans, femme lettrée, dame d'honneur de la duchesse de Savoie, il avait, avec quelques autres personnages, établi une église évangélique à Chambéry. Le duc n'était pas prêt à hasarder un pas semblable, et dans un premier mouvement de colère il donna ordre au sénat de poursuivre l'auteur du projet. Interrogé le 31 mai 1561 par ses collègues sur la question de savoir s'il est l'auteur de l'écrit incriminé, il fait sans hésiter une réponse affirmative. On lui demande ensuite « s'il a des complices à vouloir que l'altesse de monseigneur le duc fasse alliance avec les hérétiques de Genève, de Berne, du Dauphiné et d'autres pour déchasser le roi de France dudit Dauphiné, de Provence et d'autres pays, et pour établir un royaume des Alpes où serait enseignée la religion soi-disant réformée. » A cette question, Joly d'Allery répond « qu'en tant qu'il s'agit de l'étendue et de l'agrandissement des domaines de Savoie, il a pour complices tous les vrais Savoisiens, et encore, croit-il, les Dauphinois et les Provençaux; qu'en tant qu'il s'agit de la religion, il ne souhaite rien tant que soit prêchée en icelles provinces, Savoie, Piémont et autres, la vraie catholique réformée, fondée sur la sainte Écriture, et non les nouvelletés de Luther, Calvin, Farel et autres, espérant donner ainsi audit état paix, tranquillité et bonne fraternité chrétienne. » A la suite de cet interrogatoire, le sénateur fut condamné à être suspendu de son office de magistrature pendant une année, peine légère pour un crime qui, dans la jurisprudence du temps, devait entraîner la peine de mort. Le duc de Savoie, revenu de son premier mouvement, flatté peut-être de cette couronne royale que le sénateur avait fait briller à ses yeux, ordonna qu'il fût immédiatement réintégré sur son siége.

Isolé des circonstances au milieu desquelles il se produisit, ce projet nous paraît aujourd'hui extravagant, et l'auteur de l'*Histoire du Sénat de Savoie* a pu considérer Joly d'Allery et ses adhérens comme des visionnaires. Que l'on se reporte néanmoins à l'époque de crise où il fut conçu, et l'on verra qu'il n'y avait pas trop de déraison à conseiller à la maison de Savoie de pousser sa pointe sur les provinces du sud-est de la France. L'Espagne, par les énormes acquisitions en Italie qu'elle devait aux victoires de Charles-Quint, interdisait à la Savoie tout espoir d'agrandissement de ce côté, tandis qu'en-deçà des Alpes la France, travaillée par ses guerres de religion, affaiblie et se déchirant de ses propres mains, semblait peu capable de résister à un retour violent de la Savoie. L'obstacle le plus sérieux était la réforme elle-même et son invincible esprit. Genève d'un côté, Genève appuyée de Berne et des autres cantons

protestans, et de l'autre Lesdiguières, le héros du protestantisme du sud-est de la France, arrêtaient court la formation du royaume rêvé. Quoi de plus naturel que d'embrasser la réforme pour transformer l'ennemi en auxiliaire? Le principe religieux dominait alors la politique : nul doute que la réformation tout entière, en France et au dehors, n'eût salué d'un cri de joie et n'eût appuyé de toutes ses forces ce nouveau pouvoir ami descendant des Alpes sur les provinces françaises, dont quelques-unes lui avaient jadis appartenu. Si cette révolution se fût accomplie, la Suisse française rentrait dans le sein de la monarchie devenue la protectrice des évangéliques, et les huguenots français, placés entre le sentiment de la patrie et celui de leur propre conservation, entre la révolte et l'extermination, auraient tendu la main au nouveau pouvoir, comme ils la tendaient à l'Angleterre et aux princes protestans de l'Allemagne. A l'intérieur, particulièrement en Savoie, l'esprit catholique des habitans n'aurait pas tenu devant le sentiment national qui ramenait la monarchie en-deçà des Alpes. Des populations nombreuses déjà passées à la réforme, le Chablais et une partie du Faucigny, et ces énergiques Vaudois des Alpes qui faisaient toute la force de Lesdiguières, auraient servi de point d'appui à ce mouvement religieux et politique.

Cette idée assez étrange au premier aspect d'un royaume allobroge et les phases qu'elle a traversées ne sont pas sans quelque analogie avec l'évolution de l'idée italienne qui s'accomplit sous nos yeux. Il est aussi en Italie des esprits qui, justement irrités des obstacles religieux qui s'opposent à l'achèvement de l'unité, ne reculent pas, dans leur impatience, devant la pensée de s'en débarrasser par une rupture avec Rome. Les élémens d'une solution de ce genre sont plus nombreux qu'on ne le pense parmi nous. Rien de moins papiste au fond que le génie italien. Une longue malédiction contre Rome retentit dans les écrits de ses plus grands écrivains. Pétrarque appelle sur elle le feu du ciel dans ce fameux sonnet qui se chante encore dans les cercles littéraires, *fiamma del ciel sulle tue treccie piova*. Le Dante a mis des papes dans le dernier cercle de son enfer. Guicciardini les accuse d'avoir fait de l'Italie la plus impie des nations catholiques par les corruptions dont ils lui ont donné le spectacle pendant plusieurs siècles. Machiavel leur reproche d'avoir livré la nation à l'étranger en empêchant la formation d'un pouvoir national capable de résister à l'invasion. La politique des gouvermens italiens ne s'est pas montrée plus respectueuse que la pensée des écrivains et des poètes. Dès qu'un gouvernement quelconque, république ou monarchie, a pu prendre pied sur ce sol, il s'est mis en lutte avec Rome, et il l'a traitée plus cavalièrement que ne l'ont

fait les souverains des grandes nations étrangères. Les excommunications qui faisaient trembler celles-ci laissaient tout à fait indifférens un doge de Venise, un Visconti de Milan et un Médicis de Florence. Le premier y répondait en faisant planter une potence à la porte de chaque église pour indiquer au prêtre qui aurait publié la bulle le sort qui l'attendait, le second en faisant manger cette bulle avec les sceaux de plomb et les lacets de soie aux prélats qui la lui avaient apportée, le troisième enfin en portant la guerre dans les domaines de l'église au cri de *libertà e popolo*. L'ascendant sous lequel pliaient les souverains du dehors était sans effet sur les pouvoirs italiens. La religion même n'est pas en Italie ce sentiment profond qui plonge dans l'être moral et se mêle à la vie intime; elle est une affaire d'imagination qui s'arrête à la surface, un vague ensemble de croyances fugitives et d'émotions extérieures qui se dissipe au souffle de la première passion venue. La passion de l'unité nationale, irritée trop longtemps par le *non possumus*, pourrait bien en fin de compte aboutir à ce résultat inattendu. Divers symptômes trahissent la sourde agitation des esprits. La littérature et la science italiennes prennent une attitude plus tranchée. La réforme de l'église, la séparation des deux pouvoirs n'est pas appelée seulement par des laïques, elle trouve des adhérens à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et jusque sur les marches du trône électif des papes. Sous les mouvemens bruyans et tumultueux de la politique, qui seuls attirent les regards, il se fait à cette heure un grand travail de révision des croyances et du système gouvernemental de l'église, travail silencieux qui déplace peu à peu les bases de l'ancienne foi, et les fait résider, non plus dans l'autorité hiérarchique, mais dans la libre acceptation individuelle, non plus dans la tradition infaillible, mais dans des textes connus et librement interprétés. C'est l'individu qui fait son entrée dans l'église par le libre examen, comme il l'a faite dans l'état par le suffrage universel. La société religieuse et la société politique tendent à s'équilibrer sur le même plan. Parti du pied des Alpes, du sein de ces populations vaudoises qui ne se rangèrent jamais sous le niveau de l'orthodoxie romaine, le mouvement d'émancipation individuelle s'est étendu d'abord sur le Piémont avec la liberté sarde, puis sur l'Italie centrale et méridionale à mesure que ces contrées se sont ouvertes à la libre discussion. Dès 1861, trois ans avant le transfert de la capitale, le centre de cette action hétérodoxe s'est porté à Florence, dans le palais d'un ancien archevêque de cette ville. C'est là, sur cette terre qui a dévoré tant de dissidens au moyen âge, que la seule hérésie qui ait survécu aux persécutions, la *chiesa valdese*, est venue s'installer. Elle a établi dans ce

palais son siége, sa faculté de théologie, ses écoles, ses presses et ses journaux, tous ses moyens d'action; déjà ce foyer rayonne sur les points extrêmes de l'Italie. La tragédie récente de Barletta, où sept personnes ont été massacrées et brûlées sur la place publique avec les meubles de leurs maisons dévastées, atteste que la contagion de la libre pensée religieuse gagne jusqu'à ces populations du midi traditionnellement attachées à l'orthodoxie. La protestation s'amasse visiblement dans l'atmosphère morale de l'Italie, elle se condense çà et là et forme des centres indépendans. L'idée italienne, désormais triomphante des obstacles militaires et politiques, menace d'emporter aussi les obstacles d'une autre nature. Elle est entrée, en un mot, dans la phase critique où Joly d'Allery voulait pousser la maison de Savoie en caressant l'idée de la voir s'établir à jamais en-deçà des Alpes.

Mais l'exécution de la partie religieuse de son programme répugnait au tempérament de la maison de Savoie. Elle avait repoussé la réformation à la première rencontre, lorsqu'elle pouvait sans danger lui tendre la main; il était trop tard, en 1562, pour renouer avec elle. Le catholicisme et la réformation avaient pris position dans des frontières pour longtemps fixées, d'où ils ne devaient plus sortir désormais. Emmanuel-Philibert sut résister à la tentation de profiter des divisions de la France; mais son successeur, Charles-Emmanuel Ier, n'eut pas cette prudence. Il essaya d'accomplir la partie politique du programme d'Allery. Dans les guerres et les négociations entreprises pour la réalisation de cette idée, le sénat de Savoie déploya une activité étonnante. La monarchie lui revenait poussée par l'Espagne, et on voit, pour lui faire de la place en-deçà des Alpes, les sénateurs accepter les fonctions les plus étrangères à une compagnie judiciaire. L'un d'entre eux est employé à préparer les logemens et à lever des subsides pour l'armée ducale; un autre, le fameux président Favre, dont la statue s'élève sur la place du palais de justice de Chambéry, est commandant général des provinces cisalpines; il enrôle des soldats, les exerce au maniement des armes, pourvoit à leur équipement. Il est curieux de l'entendre s'expliquer sur une fonction qui semble convenir si peu à un chef de la justice, à un jurisconsulte comme lui. « Je me comparais, dit-il, aux magistrats que César déléguait autrefois pour gouverner ses provinces, et dont l'autorité représentait le souverain dans la paix et dans la guerre. » La pacifique compagnie se transforme, pour la circonstance, en une convention guerrière où tous les pouvoirs sont confondus. Les commissaires du sénat dirigent les opérations de la guerre contre Genève, et l'un de ses présidens, Charles de Rochette, est dans la ville, chargé d'endormir la vigi-

lance des citoyens pendant la nuit de l'escalade. La mission la plus singulière est celle du sénateur Chabod de Jacob, envoyé en Dauphiné pour préparer l'annexion de cette province au royaume des Alpes. Reçu par le parlement de Grenoble, toutes les chambres réunies, il y prononça un discours qui montre que les moyens imaginés alors ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'on invoque aujourd'hui. La mort d'Henri III, qui venait d'être assassiné par un moine fanatique, lui fournissait un texte que le magistrat savoyard sut exploiter habilement en faveur de sa thèse. Il présenta sous les plus vives couleurs le tableau de l'anarchie dans laquelle ce crime avait jeté le royaume de France, et en sa qualité d'homme de loi il en déduisit naturellement la faculté juridique et le droit de chaque province à se choisir un prince capable de la protéger. Puis, s'élevant à d'autres considérations, il développa les argumens que l'on trouve aujourd'hui au service de toutes les ambitions d'agrandissemens territoriaux : la situation géographique, la communauté de race, de langue et d'intérêt. « La nature, s'écrie-t-il, a fait des Dauphinois et des Savoyards un seul et même peuple. Quand vous leur aurez donné un même maître, ils seront encore ces Allobroges vaillans qui furent l'honneur des Celtes et la terreur des Romains. »

Mais toutes ces ambitions, toutes ces espérances patriotiques se brisèrent contre les obstacles que nous avons indiqués. C'était comme ligueuse et sous la pression catholique espagnole que la maison de Savoie revenait en-deçà des Alpes. La ligue lui tendait la main et lui ouvrait la voie de la France; mais toutes les forces du protestantisme se tournèrent contre elle. La France a trop oublié plus tard qu'une épée huguenote a barré le passage à Charles-Emmanuel Ier et empêché la formation du royaume allobrogique. Lesdiguières, le rude partisan, celui qu'on a appelé l'écumeur des Alpes, et qui a détruit en effet plus de forteresses, de couvens et de châteaux féodaux que les plus fameux pirates n'ont brûlé de vaisseaux, Lesdiguières a été le bouclier de la France pendant les mauvais jours de la ligue. Le massif des Alpes qui s'élève entre la plaine piémontaise et le cours du Rhône fut le théâtre de ses exploits. Vingt fois il l'a franchi par des cols réputés inaccessibles à une armée, tombant avec la rapidité de l'avalanche tantôt sur le Piémont, tantôt sur la Savoie, et forçant l'ennemi par cette stratégie prodigieuse à passer et repasser inutilement les Alpes. Le duc de Savoie l'appelait le vieux renard. Il méritait en effet ce nom par ses ruses de guerre, par ses marches et contre-marches, qui déconcertaient tous les plans. Pour lui fermer la vallée de l'Isère, Charles-Emmanuel fit construire en 1596 le fort de Barreaux. Henri IV s'étonnait que Lesdiguières demeurât

immobile et ne tentât pas d'arrêter les travaux. « Sire, répondit celui-ci, votre majesté a besoin d'un fort à cet endroit; son altesse le duc de Savoie veut bien en faire les frais. Laissons-lui ce soin; ce sera mon affaire d'en prendre possession quand le fort sera fini. » Il s'en empara, comme il l'avait dit, en moins de deux heures, la nuit du 13 mars 1598, au clair de lune. Par ses heureux coups de main sur les deux versans et avec les seules forces qu'il recrutait parmi les montagnards des Alpes, il arrêta l'invasion pendant cinq ans, et donnait à la France le temps de respirer et de se reconnaître dans son libérateur.

La conversion d'Henri IV au catholicisme fut le coup de grâce du hardi projet mis en avant par le sénateur d'Allery. Elle fut plus utile à ses intérêts que le gain de vingt batailles, dit un écrivain savoyard (1). En même temps qu'il gagnait Paris pour une messe, le Béarnais désarmait la ligue, réduisait au silence les passions anarchiques et rendait à la France la liberté de ses mouvemens au dehors. Il songea bientôt à profiter de cette liberté pour régler ses comptes avec le duc de Savoie. Celui-ci, en présence de cette conversion qui changeait la situation politique, s'était hâté de signer la paix de Vervins. Les frontières d'avant la guerre étaient rétablies de ce côté des Alpes; mais de l'autre côté la question du marquisat de Saluces, que le duc occupait, était demeurée sans solution. Henri IV en réclama la restitution ou bien l'échange avec la Bresse. Un prince de Savoie n'a jamais su restituer une acquisition. Charles-Emmanuel tergiversa, souleva des fins de non-recevoir, et alla lui-même à Paris en 1599 pour débattre l'affaire. La ville et la cour furent étonnées de ses traits d'esprit et de ses vives reparties. Tout en lui était engageant, dit Muratori, et il était difficile de l'aborder sans se laisser charmer par son éloquence et sa politesse. Henri IV lutta de politesses et de complimens avec lui. « Je ne connais, lui dit-il, que deux hommes qui méritent le nom de grands capitaines, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et Maurice de Nassau, prince d'Orange. — Avec moins de modestie, répondit le duc, vous pourriez, sire, en ajouter un troisième couvert de plus de lauriers encore. » Mais Sully avait l'œil sur Charles-Emmanuel, épiait toutes ses démarches et ne se laissait point gagner par ses belles manières. Il le conduisit un jour à l'Arsenal au milieu des ouvriers occupés à fondre des canons. « A quoi bon tant de préparatifs de guerre en pleine paix? demanda le duc. — C'est pour prendre Montmélian, » répondit Sully. C'est alors que, piqué au vif et voyant l'orage près de fondre sur ses possessions cisalpines, le duc entra

(1) *Mémoires historiques*, t. II, Costa de Beauregard.

dans cette conjuration qui coûta la vie au maréchal Biron. En ce moment, l'idée du royaume des Alpes n'était pas abandonnée, et la seconde ligue qui se nouait autour d'Henri IV devait, si l'on en croit Muratori, céder à la Savoie la Provence, le Dauphiné et une partie du Lyonnais. On ne peut nier que Charles-Emmanuel n'ait mis la main dans cette conspiration qui avait pour but le démembrement de la France; mais il en sortit au plus vite, dès qu'il eut reconnu que l'Espagne en retirerait un accroissement trop considérable de puissance.

Henri IV, ayant eu vent de ce qui se tramait, brusqua les choses, mit le duc de Savoie dans l'alternative de céder la Bresse ou de rendre le marquisat de Saluces, et sur son refus lui déclara la guerre au mois de juillet 1600. Toutes les provinces cisalpines furent occupées, toutes les forteresses tombèrent devant le roi, à l'exception de celle de Bourg, défendue par un Bressan dévoué à la maison de Savoie, le chevalier Bouvens. Il fallut se résigner à l'échange proposé. Par le traité de Lyon de 1601, le duc perdit une riche province, mais gagna une chose qui valait mieux pour les destinées de sa maison. La France avait un pied en Italie, elle en fut pour toujours éloignée par la cession du marquisat de Saluces. Le vieux Lesdiguières pour qui les Alpes n'avaient jamais été une barrière ni une frontière, qui avait été habitué à courir sur les deux versans, se montra fort mécontent de cet échange, et il disait avec dépit « que le roi de France avait fait une paix de duc, et le duc de Savoie une paix de roi. » Le duc de Savoie n'était pas de ce sentiment. Toutes ses espérances d'agrandissemens en-deçà des Alpes étaient brisées. Pendant vingt ans, il avait espéré enfoncer son royaume agrandi comme un coin au cœur de la France méridionale à la faveur des divisions qui déchiraient le pays. Maintenant il fallait non-seulement renoncer à cette idée, mais voir sa frontière reculer de la Saône au Rhône, et la France derrière plus compacte qu'auparavant. Le coup fut des plus rudes et ressenti vivement en Savoie. Tous les documens de l'époque considèrent la cession de la Bresse comme un malheur semblable à celui de la perte de Genève et de la Suisse française. Le duc irrité bannit à jamais de sa présence le principal négociateur du traité de Lyon, René de Lucinge, qui méritait pourtant une autre récompense. Rien ne peut mieux faire comprendre les dévouemens que la maison de Savoie a su inspirer autour d'elle que la douleur causée à René de Lucinge par cette disgrâce imméritée. Jeune encore, pouvant espérer les faveurs du nouveau souverain dont il devenait le sujet par la cession de la Bresse, il préféra se condamner à la retraite et vivre solitaire, lentement consumé par le regret d'avoir encouru la disgrâce de son

ancien maître. Dans la lettre qu'il lui écrivit de Saint-Genix en Savoie, le 21 mai 1601, au moment de se retirer pour toujours sur le nouveau territoire français, il exprime sa profonde douleur d'être forcé d'abandonner le service de son altesse, « ce service, dit-il, auquel j'avais donné mes meilleurs pensées, usé mes meilleures années, et pour lequel j'avais franchi tant de travaux. » N'accusant personne de son infortune, il l'impute à la fatalité seule et cite ces vers du poète italien :

Si che l'uom nè per se star nè per fuggire
Al suo fisso destin può contraddire.

« Je m'en vais, ajoute-t-il dans le style alambiqué de l'époque, je m'en vais plein de respect et d'amour envers votre altesse. Son courroux m'a chassé; mon désastre sera plus grand qu'il ne sera regretté. J'aurai mes ennuis pour compagnons fidèles de mon absence; je ferai de toutes mes peines ensemble un corps qui, vivifié du mouvement de mes douleurs, ira tous les jours se présenter en sacrifice pour offrande expiatoire aux pieds de l'image de son courroux. Là, mes soupirs et ma longue infortune fléchiront par aventure cette extrême rigueur. » Le coup était d'autant plus immérité que Lucinge avait toujours conseillé au duc d'éviter cette malheureuse guerre par des concessions sur la question de Saluces. Patriote cisalpin, il prévoyait que cette affaire italienne allait amener comme contre-coup l'amoindrissement de la monarchie en-deçà des Alpes. On n'était pas encore persuadé de la nécessité de perdre de ce côté pour gagner de l'autre.

Cette nécessité n'est devenue évidente que depuis le traité de 1601. Réduite dès lors aux frontières qu'elle a conservées jusqu'à la dernière annexion, la Savoie n'a plus été considérée par ses souverains que comme l'appoint de leurs agrandissemens en Italie; mais à ce dernier point de vue elle leur a été bien utile. C'est vraiment de la Savoie et par la Savoie que s'est formée la grandeur actuelle de la maison qui porte son nom. Celle-ci s'est fortifiée et agrandie d'abord par les qualités guerrières de ce petit pays, par cette vaillante brigade recrutée dans ses montagnes, toujours prête au combat, unissant l'élan français à la solidité germanique, qui a été pendant trois siècles le nerf de la puissance militaire du Piémont. Elle n'a pas trouvé moins de ressources dans ses qualités morales, dans ce tour d'esprit fin et délié qui plie sans rien céder, habile aux détours, et que n'embarrassent pas trop de scrupules sur les moyens d'arriver à ses fins. Par ces qualités ou par ces défauts, la Savoie a été une véritable école de diplomatie où ses ducs et ses rois se sont formés à cette politique habile et prévoyante qu'on ne

peut s'empêcher d'admirer. Ils y ont trouvé à toutes les époques des négociateurs rompus aux affaires, des conseillers intimes, des diplomates déliés, des esprits retors, parfaitement à l'aise dans les situations les plus compliquées, des hommes enfin tels qu'il les fallait à un état faible, forcé de s'agrandir pour durer et de lutter pour s'agrandir contre les menées ou les violences de ses voisins, exposé à la pression continue et aux attaques fréquentes de deux ou trois grandes puissances qui se disputaient son alliance. Unissant la finesse diplomatique et la bravoure militaire, la Savoie a produit une autre espèce de négociateurs qui ont largement contribué à l'accomplissement des destinées de la dynastie, c'est celle des soldats diplomates, dont les noms et les services seraient trop longs à rappeler. Le général qui a récemment signé la paix avec l'Autriche est un type de cette diplomatie militaire. Royaliste comme toutes les familles notables de la Savoie, mais s'en distinguant par un dévouement sans réserve à l'idée de l'indépendance italienne et aux institutions libérales dont la monarchie s'est entourée, il a pris part à tous les événemens qui depuis 1848 ont fait l'Italie nouvelle. Colonel du génie à cette époque, il entra le premier sur le territoire lombard; secrétaire du ministre des affaires étrangères après Novare, il dirigea les négociations avec Radetzky, et s'efforça d'obtenir les conditions les moins défavorables à son pays. Après la paix, pendant cette période de 1849 à 1859 que le Piémont a si utilement employée à se relever d'une atteinte si rude, il prépare la revanche de Novare; professeur à l'académie militaire, il forme des officiers du génie; député au parlement, il soutient les projets du ministre de la guerre, la construction de poudrières, l'armement des forteresses, le transport de la marine de guerre au golfe de la Spezzia, toutes les mesures destinées à fortifier le petit Piémont devant l'Autriche. Quand la guerre éclate en 1859, il revient à son arme favoorite, celle du génie; il fait construire à la hâte sur la Dora-Baltea les travaux de défense destinés à protéger Turin menacé par les Autrichiens, et en 1861 l'habile direction qu'il imprime aux travaux du génie autour de Gaëte force la place à se rendre avant l'assaut. De nouveau diplomate, il a su promptement conclure la paix à Vienne, et rapporte à Victor-Emmanuel cette fameuse couronne des rois lombards, objet des ambitions persévérantes de sa maison. Toujours à la hauteur de toutes les situations, habile à tirer des plus difficiles le meilleur parti et souvent des ressources imprévues, aussi bien à sa place sur un champ de bataille qu'autour d'un tapis vert, le général Ménabréa clôt dignement la série des hommes remarquables sortis de son pays, et qui ont, comme lui, servi leur souverain par la parole et par l'épée.

Ce petit pays a été pour ses chefs d'une utilité d'ordre différent, mais non pas inférieur, par sa situation géographique, par cette magnifique frontière qui domine la plaine italienne comme le front bastionné d'une forteresse immense, et qui, après avoir servi de camp retranché et de base d'opération à la monarchie, est devenu l'appât sans cesse tendu aux convoitises de la France, jalouse d'atteindre ce qu'elle regardait comme sa frontière naturelle. A ce point de vue, la Savoie n'a valu rien moins au Piémont qu'une armée nombreuse et vaillante, l'armée de la France. Chaque fois que la maison de Savoie a été sérieusement menacée dans ses progrès du côté de l'Italie, elle a fait miroiter aux yeux de la France cette majestueuse courbe des Alpes, et la France de s'y laisser prendre et de se précipiter. Cinq fois la France l'a saisie dans l'espace de deux siècles et demi, et le plus souvent contre de larges compensations en Italie; mais cinq fois elle a dû l'abandonner, car c'est l'honneur et le danger de cette nation de ne pouvoir remuer sans ébranler le monde; cinq fois l'effort qu'elle a fait pour la prendre ou pour s'y maintenir a commencé une longue série de troubles européens, dont le contre-coup final a toujours eu pour effet le retour de la Savoie à ses anciens maîtres. Pour que la dernière prise de possession n'ait pas produit cet ébranlement universel, il a fallu dans la conduite des événemens qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, un concours de circonstances singulièrement heureuses, la persistance d'une volonté obstinée jointe à des manœuvres d'une remarquable dextérité. Jusqu'à ce jour, jamais souverain n'avait pu amener la France sur ces hauteurs sans qu'elle fût prise de vertige. Cette frontière avait toujours été pour son génie expansif et guerrier une ligne mathématique sans profondeur ni largeur, aussitôt franchie qu'abordée. Qu'elle ait pu s'y maintenir et s'y arrêter sans que cette prise de possession ait rouvert l'ère des grandes guerres ou déchaîné ses ardeurs belliqueuses, il y a là un miracle d'équilibre que n'ont pu accomplir ni Charlemagne, ni François Ier, ni Louis XIV, ni Napoléon Ier, et qui ne peut tenir qu'à la rare fortune d'une situation exceptionnelle. Ce miracle, qui dure depuis six ans, est du meilleur augure pour l'avenir : il révèle ou des dispositions bien nouvelles dans le génie de la France, ou un étrange déplacement dans la distribution des forces en Europe.

Au surplus, toutes les fois qu'après une séparation passagère la Savoie a fait retour à ses anciens maîtres, elle n'est pas revenue seule, elle n'a jamais manqué de leur apporter quelque accroissement de puissance. La restitution des provinces cisalpines a été toujours accompagnée de quelques feuilles de cette Lombardie, comparée par Victor-Amédée II à un artichaut que les puissances

en guerre avec la France se hâtaient de jeter à la maison de Savoie pour la détacher de l'alliance française. Ainsi, perdue ou recouvrée, par elle-même ou par ce qu'elle apportait avec elle, la Savoie a été la source de la prodigieuse fortune royale qui remplit aujourd'hui l'Italie. Ne semble-t-il pas que son rôle historique ait été de travailler sans cesse à la grande œuvre de l'Italie nouvelle? Elle y a travaillé par cette vaillante et rusée dynastie sortie de son sein, dont la politique n'a pas cessé de graviter depuis trois siècles autour de ces trois idées immuables que nous avons signalées. Elle y a travaillé par cette légion d'hommes d'état, de ministres, d'ambassadeurs et de soldats qui ont franchi le Mont-Cenis. Elle y a travaillé, il est vrai, souvent à son insu et quelquefois même contre son gré; mais c'est alors que son travail a été le plus utile. Les résistances même qu'elle a opposées à la politique italienne ont servi l'Italie. C'est par suite de ses efforts séculaires pour retenir aux Alpes une dynastie qu'elle aimait que la Savoie a été rejetée vers la France, et qu'elle a par son annexion volontaire mis la dernière main à l'œuvre nationale, délivré son souverain du contre-poids qui le retenait aux Alpes, et du même coup enchaîné l'honneur et les intérêts de la France à l'achèvement de l'Italie. Elle peut être doublement fière de son œuvre, fière d'être unie à la France et d'avoir si efficacement servi à la reconstitution d'une noble nation. Il lui est bien permis pourtant de sentir quelque vide depuis que cette antique race, qui avait jeté de si profondes racines dans ses montagnes, s'est éloignée sans retour.

Maintenant que l'arbre des Humbert et des Amédée est définitivement transplanté en Italie, tous ceux qui aiment véritablement cette nation, qui l'ont vue avec joie sortir rajeunie de son linceul, lui souhaitent de se tenir serrée sous cet abri. Avec la maison de Savoie, les Italiens ont pu accomplir sans révolution un des changemens les plus étonnans de l'histoire. Avec elle, ils ont acquis tous les biens qui font l'honneur du citoyen et la gloire d'un peuple, l'indépendance et l'unité nationales en même temps que la liberté de l'individu. Le jour où ils auraient la pensée de la répudier, de séparer ce que les événemens ont uni, le jour où la sagesse et le sens politique dont ils ont donné tant de preuves viendraient à leur faire défaut, ce jour-là tous ces biens seraient en péril, et il n'est que trop de raisons de craindre que la ruine de cette maison, quelle qu'en fût la cause ou l'auteur, n'entraînât celle du grand édifice si tard et si laborieusement élevé.

HUDRY-MENOS.

SOUVENIRS

D'UNE CAMPAGNE

DANS L'EXTRÊME ORIENT

IV.

LES CHINOIS HORS DE CHEZ EUX.

I.

On a depuis vingt ans beaucoup étudié les Chinois chez eux. Les expéditions se sont succédé, pacifiques ou guerrières, et toutes nous ont rapporté quelques nouveaux détails sur les mystères de l'empire du Milieu. De même les livres se sont multipliés, racontant les uns de longs séjours, les autres de rapides excursions sur les côtes ou dans l'intérieur. Français, Anglais, Allemands, Russes et Américains, chacun a de la sorte apporté son contingent, et l'on peut désormais se rendre un compte assez exact du mécanisme de cette étrange société, dont nos pères ne connaissent guère que la caricature fantastique. Aussi nous proposons-nous aujourd'hui d'étudier les Chinois, non en Chine, mais sur les différens points du globe où les conduit leur instinct aventureux. Ce que deviendrait cette émigration dans l'extrême Orient, si toute latitude lui était laissée, nul ne peut le dire, car les traditionnelles barrières d'isolement du Céleste-Empire ne sont point encore officiellement abaissées

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1866.

sous tous les rapports, et ce n'est que par une sorte de compromis tacite que chaque année les provinces du littoral voient quelques milliers d'hommes aller chercher fortune loin du sol natal. Avec l'extrême densité que tous les témoignages sont d'accord pour attribuer à la population de la Chine, avec les tendances naturelles de cette race à l'expatriation, on peut affirmer que le courant actuel prendra promptement les plus vastes proportions le jour où on lui ouvrira libre carrière. Toutefois il est suffisamment établi dès maintenant pour que l'on en puisse apprécier les principaux traits en connaissance de cause, et pour que l'on essaie au moins de conclure du présent à l'avenir.

Je n'oublierai jamais mon impression au premier convoi d'émigrans chinois dont le hasard me fit faire la rencontre. C'était au fort de la guerre de Crimée, mais bien loin de l'étroite presqu'île où les trois plus puissantes nations de l'Europe s'épuisaient dans les efforts d'une lutte de titans. Notre bâtiment faisait partie d'une escadre anglo-française se rendant des îles Sandwich au Kamschatka, à la recherche d'une division russe en croisière dans l'Océan-Pacifique. En approchant des froides et brumeuses latitudes de notre destination, les vigies signalèrent un matin une voile à l'horizon. Toute rencontre devenait suspecte dans ces parages solitaires, et le signal nous fut fait de reconnaître l'inconnu qu'une couple d'heures nous suffirent à rejoindre. C'était un trois-mâts américain qui conduisait en Californie un chargement de Chinois pris à Canton; un coup de vent l'avait jeté au nord de sa route. Le temps était triste et froid, le ciel sombre; poussée par les lourdes rafales de la brise d'ouest, une pluie mêlée de neige et de givre nous fouettait au visage, et semblait s'abattre plus impitoyablement encore sur les centaines d'émigrans qui se collaient aux bastingages du trois-mâts. Ce qui me frappa tout d'abord en eux, ce fut l'intelligente expression de leurs physionomies et l'insouciance ou plutôt la résignation philosophique avec laquelle ils s'exposaient aux intempéries d'un climat si différent du leur. Les réclames dorées de la Californie, alors à l'apogée de sa gloire, étaient parvenues jusqu'à eux de l'autre côté de l'océan, et ils s'étaient mis en route, la plupart sans autre capital que le sac de riz destiné à les nourrir pendant la traversée. Je les revis plus tard à San-Francisco dans le quartier dont leurs compatriotes s'étaient attribué l'occupation exclusive, rue Dupont, rue Sacramento et autres : toujours vêtus du costume national, toujours porteurs de leurs longues queues et chaussés de souliers à la poulaine, ils y vivaient à peu près comme ils eussent pu le faire en Chine; ils y avaient leurs pagodes, leurs théâtres, leurs restaurans en plein vent et leurs maisons de jeu ou

de concerts, annoncées de loin par les sons d'une musique discordante et par d'énormes lanternes de papier aux dessins hiéroglyphiques. Ils y avaient même une sorte de bourse pour leur usage spécial. Cette faculté de se transporter ainsi tout entière à l'étranger, avec ses idées, ses coutumes et ses mœurs, est l'un des plus sûrs caractères qui dénotent chez une race la tendance innée à l'émigration. Un trait curieux et touchant de ce culte des vieux usages est le soin pieux avec lequel les Chinois renvoient parfois en Chine les restes de leurs parens, malgré les frais considérables de ce transport exceptionnel. En 1856, un bâtiment rapporta de la sorte 300 cadavres à Hong-kong, au pays des ancêtres, et un journal américain de San-Francisco, à la plaisanterie un peu féroce, enregistrait ce fait divers dans les termes suivans : « La Californie ne connaît point de rivale dans le commerce du Chinois; elle en a le monopole. Nous l'importons vivant, à l'état brut; nous le renvoyons manufacturé, mort. »

Ces nouveau-venus, ces *celestials*, comme les appelaient dédaigneusement les Américains, avaient été fort mal reçus aux mines, et ils s'y virent dès l'origine en butte à une malveillance des moins justifiées. Bien qu'ils payassent régulièrement l'impôt frappé sur les mineurs étrangers (et ils étaient peut-être les seuls à acquitter ce droit), bien qu'ils sussent se contenter des fouilles dédaignées par tout le monde, telles par exemple que la dure exploitation des rivières détournées de leur lit, ils n'en étaient pas moins les parias des placers. Cet hostile et mesquin esprit de jalousie fut poussé si loin qu'en 1853 le gouverneur Bigler ne rougit point de demander à la législature une loi qui interdît leur débarquement dans le pays. Les Chinois répondirent à cette attaque par une adresse où leurs adversaires eux-mêmes furent forcés de reconnaître un modèle de logique, de modération et de bon sens, et d'ailleurs la législature refusa son concours à cet acte de proscription; mais le projet revint sur le tapis en 1858. La législature, de nouveau mise en demeure de se prononcer, céda cette fois à la pression de l'opinion, et les Chinois n'obtinrent définitivement gain de cause que grâce à ce que la haute cour eut le bon esprit de déclarer la mesure inconstitutionnelle. Le rapporteur du projet de loi avait fait de son travail un véritable réquisitoire, qui montre jusqu'à quel point la passion avait aveuglé en cette circonstance l'esprit ordinairement si juste des Américains. Après avoir reproché aux émigrans d'être étrangers aux mœurs *yankees*, de vouloir rester tels, de parler chinois et non anglais, après les avoir chargés de maints autres griefs tout aussi fondés, il terminait ainsi : « Notre état est encombré par cette population impuissante à exercer des droits civiques. Sa présence ne

profite à aucune classe de citoyens; ses habitudes, ses mœurs, son aspect, sont l'objet d'un extrême dégoût. Bref ils sont établis chez nous comme des hordes dont la visite est pire que ne le fut celle des sauterelles en Égypte. Ils épuisent nos placers au détriment des citoyens américains ou de ceux qui peuvent devenir tels. Les impôts perçus sur eux ne sont d'aucune considération, comparés au mal que cause la présence de ces êtres à demi barbares. Il faut donc s'opposer par des lois rigoureuses à leur immigration ultérieure, et il faut chasser de nos terres ceux qui s'y sont introduits. C'est à nous en un mot d'agir par tous les moyens constitutionnels pour amoindrir le mal incalculable qui résulte de leur présence. Le peuple réclame de nous ce résultat. Si nous manquions au devoir que nous impose un sentiment de répulsion générale, nous aurions à redouter de voir la population agir par elle-même pour se débarrasser directement des Chinois. La Californie est une terre destinée à la race blanche; nous ne devons point y laisser pénétrer les races inférieures. » C'était la fable du loup et de l'agneau dans toute sa crudité; mais le bon droit l'emporta, comme nous l'avons dit, et l'émigration que l'on avait voulu couper dans sa racine suivit si bien son cours qu'aujourd'hui l'on ne compte pas moins de 50,000 Chinois en Californie, dont 6,000 à San-Francisco. Une particularité de cette population, que nous ne retrouverons dans aucun autre des centres dont on va parler, est que les femmes, ailleurs absentes, figurent ici dans une proportion inusitée. J'en vis ainsi 200 débarquer en 1854, dans un convoi de 780 émigrans. Malheureusement l'industrie de la plupart d'entre elles n'est pas de celles qui peuvent être citées.

Attiré en Australie par la découverte des mines de Victoria, le Chinois n'y trouva pas un meilleur accueil qu'en Californie. L'hospitalité anglo-saxonne n'existait pas pour lui. Il travaillait à meilleur prix que l'Européen; ce fut assez pour le rendre importun, et la législature de la colonie, aussi peu libérale et non moins inhumaine que celle de San-Francisco, n'eut pas honte de se faire l'écho des passions populaires au point de ne permettre l'introduction de ces émigrans sur les navires qu'à raison d'un pour dix tonneaux de chargement. De plus tout Chinois débarquant fut frappé d'un impôt immédiat de 250 francs, et, comme si ce n'était pas assez de cet énorme droit primitif sur l'importation de travailleurs jugés des concurrens trop redoutables, on y ajouta une seconde taxe périodique de 12 francs 50 centimes par mois, étrange conclusion tirée par les colons des belles leçons économiques données au monde par la Grande-Bretagne. Les Chinois alors, au lieu de débarquer sur le territoire de Victoria, abordèrent au port Robe ou à celui d'Adé-

laïde, d'où ils gagnaient les districts aurifères par des régions presque inhabitées. Cette route détournée leur épargna au moins la capitation disproportionnée de l'entrée jusqu'au jour où l'Australie méridionale jugea bon d'imiter l'exemple de la colonie voisine en exigeant d'eux un droit égal. La même malveillance les attendait sur les placers, où ils s'employaient surtout à laver de nouveau les sables imparfaitement épuisés par les mineurs européens; mais rien ne les décourageait. Sobre, infatigable et tenace, âpre au gain et plus économe que dix Auvergnats, John Chinaman forçait les Anglais eux-mêmes à lui rendre justice, comme ne craignit pas de le faire dans un rapport officiel l'un des gouverneurs de l'Australie méridionale. « Je suis forcé de dire en faveur de cette race hardie et jalousée, écrivait-il, qu'en ayant égard aux extorsions, aux provocations que les Chinois ont subies en arrivant, ils ont jusqu'ici manifesté par leur conduite une grande patience et beaucoup de respect des lois. Ils se sont généralement conduits avec convenance et dignité. »

Cet abus du pouvoir, cette tyrannie du fort envers le faible font assurément tache dans le brillant tableau que nous offre l'Australie. On voudrait voir un esprit plus large à cette société qui, sous tant d'autres rapports, donne l'exemple du plus merveilleux développement de ce siècle, et qui, sortie des prisons de la Grande-Bretagne, ayant en quelque sorte le pilori pour point de départ, s'est épurée de génération en génération jusqu'à pouvoir envisager avec confiance dans l'avenir la possibilité d'une destinée indépendante de la métropole. Elle demandait naguère du blé à la mère-patrie, elle lui en envoie aujourd'hui, et elle lui fournit en même temps, pour les besoins de son industrie immense, plus de laine à elle seule que tous les troupeaux de l'Europe et de l'Asie. Les miracles de la colonisation pastorale ont transformé des steppes désolés et des savanes désertes en prairies fertiles qui rappellent aux colons les campagnes des plus beaux comtés de l'Angleterre. Enfin l'or s'est révélé sur cette terre promise avec une telle abondance, que, suivant l'heureuse expression de M. Charles Dupin (1), la difficulté est non pas de trouver une place qui en contienne, mais une place qui n'en contienne pas, et cela sur une superficie qui dépasse 5 millions d'hectares, dans Victoria et dans la Nouvelle-Galles. En prenant pour base le rendement actuel, il faudrait, dit-on, près de deux mille ans pour épuiser ces trésors, évalués à 664 milliards de francs! Certes la moisson est assez abondante pour que le possesseur du sol permette au pauvre Chinois de glaner quelques épis,

(1) *Forces productives des nations, — Orient, Océanie.*

comme Ruth la Moabite chez le riche Booz; mais peut-être, en s'opposant ainsi aux progrès de cette immigration en Californie comme en Australie, l'Anglo-Saxon n'a-t-il fait qu'obéir instinctivement et à son insu à quelque mystérieux décret de la Providence. Au contact d'une race supérieure, le Chinois eût été fatalement condamné à rester sans espoir au bas de l'échelle; son concours d'ailleurs était inutile à l'accroissement d'une population qui sextuplait en six ans, et qui compte aujourd'hui 1,800,000 âmes. Tout lui conseillait donc de diriger le courant de son expatriation vers des rives moins inhospitalières. Aussi l'importance numérique de cet élément est-elle restée stationnaire en Australie dans ces dernières années, si même elle n'est entrée dans une phase décroissante.

Il faut se rapprocher de l'équateur pour rencontrer l'émigrant chinois dans le milieu qui convient le mieux à sa nature. Manille, Java, Bornéo, Singapore, Bangkok, Saïgon, voilà les centres où ses aptitudes trouvent un libre développement et où l'on peut le mieux apprécier son rôle dans l'économie des divers systèmes de colonisation européenne. Disons tout d'abord que cette revue nous montrera son histoire à peu de chose près la même dans ces pays divers. Partout il sera en butte à une hostilité qui se traduira en proscriptions, qui parfois même ira jusqu'au massacre, mais dont sa patience et sa ténacité d'insecte finiront toujours par triompher; partout aussi on lui reprochera le procédé de succion absorbante, si je puis m'exprimer ainsi, par lequel il s'étudie à pomper la richesse du pays. Cette accusation n'est pas entièrement imméritée, et elle emprunte à coup sûr une grande force au fait d'avoir été reproduite sur tant de points par des personnes différentes en termes à peu près identiques. Je la crois néanmoins exagérée, en opposition avec l'esprit de progrès, en opposition même avec l'intérêt bien entendu des colons, et c'est ce qui semble devoir ressortir de notre examen. L'ordre des dates nous montre d'abord les Chinois à Bornéo, où l'on possède peu de détails sur leur établissement. Marco-Polo le signale au XIIIe siècle, et lors de la découverte, en 1521, les Espagnols furent frappés du grand nombre de ces émigrans dans le royaume malais de Bruni, comme le furent aussi les Hollandais à leurs apparitions intermittentes dans l'île. Bien plus tard, en 1823, quand ces derniers tournèrent de nouveau leurs vues vers l'exploitation longtemps abandonnée de Pontiana, sur la côte ouest, ils y trouvèrent un courant annuel de 3,000 Chinois amenés par le renom des mines de diamant de la province. Les mines d'antimoine et de fer de Tundong, sur la branche occidentale du Sarawak, sont également entre leurs mains, et aux mines d'or de

Mentrada des documens de 1852 les montrent à cette époque, au nombre de 32,000, extrayant annuellement du sol 23 millions d'or. Leur population totale dans l'île est évaluée à 150,000 âmes.

On les suit mieux à Luçon, où leur présence remonte à la découverte, car la fondation de Manille est de 1571, et dès 1572 les chroniques locales font mention de l'arrivée d'une jonque chargée de marchandises. A la vérité, d'autres visiteurs ne tardèrent pas à venir du Céleste-Empire avec des intentions moins pacifiques : c'était le redoutable chef de pirates Limahon, alors la terreur des mers environnantes. Il assiégea la ville avec une flotte nombreuse; les Espagnols n'avaient plus à leur tête Legaspi, l'héroïque pionnier de la conquête; mais son second, Salcedo, s'inspira de ses traditions, et sauva la colonie naissante. Toutefois il ne put achever que l'année suivante la destruction de ces bandes, dont les débris, réfugiés dans l'intérieur de l'île, se mêlèrent, dit-on, aux tribus aborigènes. Le souvenir de cette invasion, qui les avait mis à deux doigts de leur perte, influa-t-il sur les sentimens des Espagnols? On pourrait le croire, à en juger par les sinistres épisodes qui se succèdent dans les fastes de Manille au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le plus sanglant s'accomplit en 1603. Des ambassadeurs avaient été envoyés de Pékin au gouverneur de Luçon pour savoir si, comme on l'avait assuré à leur empereur, le fort de Cavite était véritablement construit en blocs d'or massif. Sous la puérile curiosité de cette fable ridicule, les Espagnols crurent voir un espionnage mal déguisé, prélude peut-être d'une nouvelle attaque, et ils prirent les devans en massacrant les Chinois avec cette cruauté qui souille trop souvent l'histoire des conquérans du Nouveau-Monde. Les malheureuses victimes étaient alors 25,000, vivant dans un faubourg contigu à la ville : au dire des bourreaux eux-mêmes, et l'on hésite à répéter ce chiffre, il en périt 23,000 passés au fil de l'épée! On envoya les survivans aux galères. Les moines, déjà nombreux et puissans dans la colonie, présidaient à cette boucherie, guidés, disaient-ils, par saint François apparu en personne au milieu d'eux. On aura une idée de ce qu'étaient alors les communications lointaines par ce fait que la cour de Madrid ne fut instruite de l'événement que trois ans après. Nouvelle persécution et nouvelle tuerie en 1639, puis en 1653; on craignait cette fois Kim-Sing, le chef de pirates qui venait de conquérir l'île Formose. Il n'est pas jusqu'à notre XIXe siècle qui n'ait fourni son contingent à cette triste énumération, et lorsqu'en 1819 le choléra envahit Manille, un dernier massacre de Chinois parut à la populace le plus sûr moyen de conjurer le fléau.

Rien ne pouvait arrêter le flot de cette infatigable émigration, ni

les édits d'exclusion que la métropole ne se faisait pas faute de rendre, ni la persistante hostilité des habitans, ni le lugubre retentissement des drames que nous venons de rappeler. Manille n'était qu'à trois jours de la côte de Chine, et, l'orage une fois passé, quelques années suffisaient à l'indestructible communauté pour renaître de ses cendres, aussi vivace, aussi active et aussi industrieuse qu'auparavant; le chiffre de la population s'élevait à vue d'œil avec une surprenante rapidité, et la prospérité générale suivait la même marche ascendante. Aujourd'hui l'animosité espagnole ne se manifeste plus que par des augmentations de taxes, regrettables sans doute, mais dont les Chinois ont fini par prendre leur parti. Cependant en 1828, à Tondo-Cavite, on en vit 800 sur 5,708 quitter l'île plutôt que de supporter un accroissement d'impôt qui pouvait aller jusqu'à 50 francs par mois; 1,083 s'enfuirent dans les montagnes, et 483, qui n'avaient pas de quoi payer leur rapatriement, furent condamnés aux travaux publics. On ne modifia ces dures règles de fiscalité qu'en 1834. Encore ne le fit-on qu'en conservant une surtaxe pour les métis issus du mariage des Chinois avec les femmes indigènes; les Indiens et les Tagals paient 10 francs par an; les *sangleyes* en paient 18. Ce n'en est pas moins en cette population métisse que gît l'avenir de la colonie, car le Chinois n'émigre nulle part avec l'intention de se fixer définitivement, à Manille pas plus qu'ailleurs. Son expatriation n'a pour but que de rentrer au foyer avec une aisance relative de 2 ou 3,000 dollars; mais il est rare que pendant ces années d'exil, à défaut de Chinoises, il ne contracte pas, avec quelque femme du pays, une union toujours féconde, pour laquelle il recourt sans scrupule aux consécrations du culte catholique, et ses enfans tiennent de lui bien plus que de leur mère. Économes et laborieux, ils héritent des qualités du père, tant au moral qu'au physique, et c'est par eux, par cette constante infusion d'un sang nouveau et plus riche, que sera peu à peu régénérée la population tagale de l'archipel des Philippines. Un de leurs proverbes favoris montre à quel point eux-mêmes ont conscience de leur supériorité sur cette dernière race, qu'il faut mener, disent-ils, une poignée de riz dans une main et un bâton dans l'autre. Ces Chinois si décriés n'ont fourni à la justice de la colonie, pendant la dernière période quinquennale relevée, que quatorze prévenus, dont onze pour vol, deux pour faux, et un comme incendiaire. Un recensement évalue en 1858 leur nombre à 78,000, chiffre probablement au-dessous de la vérité.

L'histoire des Chinois à Java offre plus d'un point de ressemblance avec celle que nous venons de voir à Manille. Établis dans l'île avant la découverte en 1596, ils s'adonnaient avec un égal suc-

cès au commerce et à l'agriculture; ils cultivaient surtout le riz et la canne à sucre, ils recevaient des jonques, ils en affrétaient; mais cette prospérité éveilla la jalousie du laborieux Hollandais, de même qu'elle avait éveillé à Luçon celle de l'indolent Espagnol. Tous les moyens furent mis en œuvre pour dégoûter les émigrans du séjour de la colonie : on les accabla d'impôts et de vexations, leurs moindres offenses furent châtiées de peines arbitraires, un simple soupçon les envoyait à la geôle, et ceux qui ne pouvaient justifier de moyens d'existence étaient renvoyés en Chine. Une première révolte fut, en 1660, le résultat de ce système. Plus tard, en 1723, on essaya d'un décret d'exclusion. Enfin la situation devint si tendue qu'une crise formidable éclata en 1737. Le gouverneur Valckenier, à qui les colons reprochaient d'avoir provoqué l'insurrection par la faiblesse de sa conduite, voulut se réhabiliter en proposant d'égorger tous les Chinois; l'exécution de 1603 à Manille trouva ici son pendant. On réclama l'aide des marins de la rade, et pendant quinze jours des hordes sans pitié parcoururent la ville, arrachant les victimes de leurs demeures pour les mettre à mort devant leurs portes. On en compta dix mille; les rues regorgeaient de cadavres. Ce massacre fut l'origine d'une guerre à laquelle prirent part les indigènes, où les atrocités furent réciproques, et qui ne se termina qu'en 1742. La métropole d'ailleurs ne s'était pas contentée de blâmer Valckenier, elle l'avait emprisonné et remplacé dans le gouvernement de la colonie.

Ces souvenirs néfastes sont oubliés. Traités avec humanité et même presque sur un pied d'égalité par les Hollandais, les Chinois sont aujourd'hui plus de 110,000 dans l'île, dont 35,000 à Batavia. Ils n'y apportent d'autre capital que leurs bras, la plupart d'entre eux n'ont même pas payé le prix de leur passage, qui est de 12 ou 15 piastres; mais l'avance en est alors faite par des compatriotes qu'ils remboursent avec leur travail. Dans les villes, toutes les professions industrielles sont leur partage à l'exclusion presque complète des indigènes. Leur supériorité comme agriculteurs n'est pas moins manifeste dans les campagnes, et ce sont eux qui font valoir presque toutes les plantations de cannes, ainsi que les moulins à sucre. Comme marchands enfin, ils sont ingénieux, rangés, économes, persévérans, et il n'est si petit débitant dont les livres ne soient un modèle de tenue exacte et régulière. Le quartier chinois ou *campong* de Batavia touche à la vieille ville, depuis longtemps abandonnée par les Hollandais. Les Chinois s'y gouvernent et s'y administrent sous l'autorité de chefs nommés par eux, sans autre surveillance qu'un simple contrôle de police. L'activité y est incessante, et le labeur de plus d'un atelier se prolonge parfois bien avant dans

la soirée; c'est un faubourg de Canton, transporté aux portes du riche quartier de Weltevreden, où se développent à l'aise les résidences luxueuses des nababs européens. Quoique le plus grand nombre de ces émigrans retournent en Chine dès qu'ils se sont amassé sou par sou quelques milliers de francs, on en voit aussi qui jouissent librement de leur fortune dans l'île même, qui déploient presque du luxe, et qui poussent l'assurance jusqu'à se promener dans d'élégantes voitures à eux; pareille énormité ne serait jamais tolérée à Manille.

II.

J'ai hâte de montrer le Chinois dans un milieu moins systématiquement hostile, du moins au début, que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Singapore et Saïgon sont dans ce cas. A Singapore cependant il se retrouve en contact avec la race qui l'a si durement accueilli en Australie; mais l'Anglais sait, comme tant d'autres, avoir au besoin deux poids et deux mesures, sans peut-être se rendre compte du désaccord moral que présente sa conduite. En Australie, c'est au pays qu'il demande la richesse, c'est du sol même qu'il veut la faire sortir, et l'émigrant devient un rival dont il combat la concurrence redoutable; ici, où ses vues sont exclusivement tournées vers les affaires maritimes, où il ne veut créer qu'un entrepôt commercial sans se préoccuper de cultiver la terre, le Chinois n'est plus au contraire qu'un utile auxiliaire, dont l'industrie l'affranchira en partie des soucis de la vie matérielle. Rien n'est plus curieux que de visiter les jonques qui amènent ces émigrans par centaines avec la mousson de nord-est pour repartir aux premiers souffles de la mousson de sud-ouest, car ces marins primitifs goûtent peu la brise debout ou le louvoyage, et l'antique proverbe de nos matelots qui donne au vent arrière la méprisante appellation de navigation de Chinois n'a pas cessé d'être vrai. Ces voyages sont les mêmes depuis des siècles. On peut relire dans Marco-Polo la description de la flotte qui en 1291 l'amena du Peiho à Ormuz avec les ambassadeurs de l'empereur Kublaï, et l'on sera étonné de voir avec quelle exactitude les détails transmis par l'Hérodote du moyen âge s'appliquent aux jonques d'aujourd'hui. Ce sont toujours les mêmes formes lourdes, carrées et massives, les mêmes ancres en bois, et les quatre mâts d'une seule pièce parfois de plus d'un mètre de diamètre, c'est-à-dire aussi gros que les bas mâts d'une frégate. Un œil énorme, gage emblématique de la vigilance du capitaine, ressort en vives couleurs de chaque côté de l'avant. La poupe, qui s'élève au-dessus de l'eau aussi haute que les châ-

teaux d'arrière de nos anciens navires, est également ornée de peintures, où l'on distingue le plus souvent un aigle gigantesque aux ailes déployées. A l'intérieur, le fouillis est indescriptible. Pas un pouce de place n'est perdu cependant, mais on ne sait où poser le pied, et le voyage de l'arrière à l'avant semble hérissé de tels obstacles que l'on se demande quelles manœuvres peuvent être possibles à la mer avec un pareil encombrement. Au milieu du pêle-mêle des caisses, des ballots et des jarres s'enroulent des câbles monstrueux étagés jusqu'à mi-mât; des paquets de chaises en rotin sont accrochés aux flancs extérieurs; les moindres vides sont comblés par des planches, des faisceaux d'avirons, par de simples bambous même : tout cela se vendra. Les cabanes des passagers sont partout; sommairement fabriquées avec des nattes et quelques cerceaux, elles couvrent le plat-bord d'un bout à l'autre du bâtiment, elles se nichent dans chaque recoin, elles se pressent si bien que l'on a peine à comprendre comment un coup de mer ne les a pas vingt fois emportées pendant la traversée. De loin en loin, une plate-forme supporte quelque canon rouillé, maintenu on ne sait comment entre le ciel et l'eau. La cale est partagée en compartimens indépendans par une série de cloisons transversales; il est même remarquable que ces divisions, en usage chez les Chinois de temps immémorial, ne soient autres que le système dit à cloisons étanches, lequel n'a été employé dans les marines européennes que comme un perfectionnement d'invention assez récente. Dans l'envahissement universel du pont de la jonque, deux points seulement ont été respectés : la cuisine d'abord, au centre du navire, spacieuse, construite en briques et théâtre d'une incessante activité, puis le château d'arrière, sorte de forteresse monumentale où sont les armes, les munitions, et l'autel de l'idole protectrice devant lequel brûlent toujours des bâtonnets odorans. Là est suspendu le gong de signal; là aussi vivent le capitaine, le pilote et les passagers importans, qui manquent rarement de s'acquitter envers le visiteur des devoirs d'une scrupuleuse hospitalité. Comment cette informe machine, si dépourvue de toute qualité nautique autre que la solidité, accomplit-elle chaque année sans trop d'accidens son double pèlerinage? Il faut le dire, la vue des terres est le seul guide de cette navigation; le personnage essentiel du bord est le pilote, à qui une longue pratique a fait connaître tous les détails de la côte, car, s'il est vrai que les Chinois aient jadis inventé la boussole, il est bon que l'on sache le peu d'usage qu'ils font de cette découverte, qui est leur seul titre maritime. L'équipage est partagé en deux classes, dont l'une, spécialement chargée de la manœuvre, correspond à peu près à nos gabiers, tandis que l'autre ne s'occupe que des travaux où la force

physique est seule mise en jeu; mais tous ont droit à une part proportionnelle dans les bénéfices du voyage. On voit de ces jonques qui mesurent 6 ou 700 tonneaux. De dimensions moyennes et d'un port de 300 tonneaux, elles coûtent en Chine de 75 à 80,000 fr.

Quatorze ou quinze mille Chinois arrivent de la sorte chaque année à Singapore vers les mois de décembre, janvier, février et mars; à peine compte-t-on parmi eux une centaine de femmes. Avec les retours et les décès, cette population se maintient à un niveau à peu près constant de 60,000 résidens. L'attachement au sol natal est ici comme ailleurs un des caractères distinctifs de l'émigrant. Non-seulement le retour est le but constant qu'il poursuit, mais pendant son séjour à l'étranger il manque rarement de mettre de côté une partie de ses gains pour l'envoyer à la famille qu'il a laissée au pays. Des jonques emportent ainsi jusqu'à 50 et 60,000 dollars, et ces sommes sont toujours remises fidèlement à l'arrivée par l'intermédiaire régulier de maisons de banque chinoises, si chétif que soit l'envoi, et si nombreux que soient les destinataires. Selon les provinces dont les Chinois sont originaires, ils se partagent à Singapore en sociétés que les Anglais appellent à tort secrètes, car la manière dont elles sont organisées n'est un mystère pour personne malgré les formalités un peu maçonniques dont l'admission des récipiendaires est entourée. Le but avoué de ces congrégations, dites *hoeys*, est d'assurer à leurs membres une assistance mutuelle en cas de danger ou de besoin, à la condition d'accepter la juridiction de la société, tant pour régler les différends que pour empêcher au besoin les Anglais de s'immiscer dans cette discipline intérieure. Jusque-là rien de mieux, en tant que cette police ne se substitue à l'autorité locale que dans des cas peu importans, et c'est ce qui a généralement lieu; mais l'inconvénient des *hoeys* est le sentiment d'inimitié qui en résulte entre les diverses congrégations, au point de susciter parfois des troubles sérieux. Ce fut l'origine de l'émeute de 1854, dont nous avons parlé (1). Il ne s'agissait au début que d'une insignifiante dispute de marché entre un Chinois de la congrégation des Chew et un autre de celle du Fokien. Les assistans prirent fait et cause selon le clan auquel ils appartenaient, et du marché la querelle gagna de proche en proche tout le quartier. Il est à noter que les émeutiers ne songèrent pas un instant au pillage, et que les Européens n'eurent non plus aucune crainte de ce genre. Suivant l'usage anglais, ces derniers prêtèrent serment comme constables. Les Chinois laissaient volontiers le champ libre à leurs patrouilles, mais à peine étaient-elles passées qu'ils sor-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août dernier.

taient de chez eux pour reprendre la lutte interrompue. Ils quittèrent même la ville pour se battre plus à l'aise dans la campagne, et pendant quinze jours toutes les affaires durent être suspendues. Enfin tout rentra peu à peu dans l'ordre, grâce à l'intervention des membres les plus influens des deux congrégations. Les Anglais eurent le bon sens de relâcher leurs prisonniers, en se bornant à en exécuter deux pour crime de meurtre dûment constaté. D'autres troubles éclatèrent en 1857. Par un hasard qui pouvait paraître de mauvais augure, ils coïncidaient avec la grande révolte au sein de laquelle faillit sombrer la puissance britannique dans l'Inde; mais les Chinois ne songeaient à rien de semblable. Une fausse interprétation donnée par eux à des mesures récemment prises par le gouverneur avait causé tout le mal : se croyant à tort menacés d'une amende de 500 roupies (1,250 francs) chaque fois qu'ils seraient convaincus de s'être livrés au jeu, et se jugeant en toute humilité incapables de ne pas retomber occasionnellement dans ce péché favori, ils réclamaient, non contre le principe, mais contre le taux de l'amende. Une simple explication suffit à rétablir la tranquillité. Pour comprendre les craintes des Chinois, il faut savoir à quel point les domine la passion qui se trouvait mise en cause. Le jeu fut affermé par le gouvernement anglais jusqu'en 1829, comme l'est encore le commerce de l'opium, et si les revenus des deux fermes avaient suivi la même progression, il donnerait aujourd'hui plus d'un million par an à la colonie, tandis que l'ensemble des amendes annuelles encourues pour ce délit ne s'élève guère à plus de 30,000 francs. Si active que soit la surveillance, elle n'atteint pas la centième partie des délinquans; aussi beaucoup des résidens de Singapore reviendraient-ils volontiers au système de la ferme, qui avait au moins l'avantage de peser également sur tous.

A Manille et à Batavia, ces deux échauffourées auraient assurément provoqué le renouvellement des édits de proscription. Les Anglais se gardèrent de commettre une pareille faute; ils sentaient trop combien leur étaient utiles ces émigrans que ne rebutait aucune profession, et qui, grands ou petits, contribuaient si efficacement au mouvement commercial du pays. Admirables dans les rangs inférieurs pour leur esprit d'ordre, on n'aurait qu'à les louer sans réserve, si le jeu et l'opium ne formaient ombre au tableau. Leur frugalité surtout est inouie : qui ne les a vus rentrer après le travail en rapportant chez eux 100 grammes de viande de porc et trois ou quatre sardines? Avec une poignée de riz, il n'en faut pas davantage pour le souper du soir et le déjeuner du lendemain. Ceux qui ne veulent pas s'embarrasser du soin de leurs repas ont recours aux cuisines ambulantes promenées dans la rue par leurs compa-

triotes aux deux bouts d'une perche portée sur l'épaule; d'un côté est une boîte contenant un réchaud allumé et une marmite remplie de soupe, de l'autre est un panier chargé de riz, de vermicelle, de gâteaux et de tous les ingrédiens nécessaires à ce Chevet errant pour servir au prix de trois sous un dîner complet de quatre plats. A côté de ces héros de la sobriété, on pourrait citer des Crésus exceptionnels, dont la fortune figurerait en première ligne sur tous les marchés de l'univers. Ceux-là, le plus souvent, sont fixés dans le pays sans idée de retour. Il en mourut un en 1864 qui, sans ressources à son arrivée, s'était amassé en trente ans 10 millions de francs, un autre en revanche fit en 1865 une faillite de 4 millions; mais celui de ces négocians privilégiés que connaissent le mieux, au moins de nom, tous les officiers français qui ont touché à Singapore, est le célèbre Whampoa, dont le véritable nom est Tau-Ah-Kee. Fournisseur des bâtimens de guerre de toutes les marines européennes depuis nombre d'années, consul de Russie même, si je ne me trompe, lui seul pourrait dire le chiffre de son immense fortune. Sa maison de campagne de Toah-Pyoh est une des curiosités des environs, où l'on peut étudier à loisir les arbres taillés en formes bizarres, et surtout les réductions lilliputiennes qui font la gloire de l'horticulture chinoise.

En Cochinchine, ce qui ressort le plus clairement des documens incomplets dont nous disposons, c'est qu'au début des temps historiques les habitans autochthones (1) furent pendant des siècles soumis à la domination chinoise. L'Annam n'était alors qu'une dépendance du grand empire, et le mouvement d'où devait sortir l'indépendance nationale ne date que du commencement du xve siècle. Les annales indigènes le font remonter à 1428. La lutte fut longue et acharnée, et se termina, dit-on, par le massacre général des Chinois répandus dans le pays. Leur régime toutefois avait duré trop longtemps pour n'avoir pas laissé des traces profondes : éducation, lois, religion, langue officielle, arts et littérature, tout était resté chinois après eux, et eux-mêmes ne tardèrent pas à revenir, ainsi qu'ils l'ont fait partout ailleurs. En 1680, d'après l'auteur d'un livre que nous avons déjà eu l'occasion de citer, le *Gia-Dinh-Thung-Chi*, le général en chef de la province de Canton arriva dans le port

(1) Le nom caractéristique qui les désigne comme race est Giao-Chi, signifiant que le gros doigt de pied est écarté du second. C'est encore dans tout le pays la marque distinctive du véritable Annamite, et il est assez curieux de voir ce signe bizarre se perpétuer à travers les siècles malgré tant d'alliances successives. On pourrait citer un trait analogue chez le chat domestique, qui se propage en Cochinchine avec la queue cassée sur un angle de 90 degrés, indice certain de son origine autochthone. (*Notes historiques sur la nation annamite,* par le père Legrand de la Liraye.)

de Tourane avec 3,000 hommes sur cinquante ou soixante jonques. Il exposa longuement à la cour de Hué qu'il avait en vain essayé de résister à l'invasion des Tartares en Chine, mais que, la dynastie des Ming étant décidément renversée, lui et ses hommes ne voulaient à aucun prix devenir sujets de la dynastie des Tsing, et qu'ils préféraient se soumettre à l'empereur d'Annam. Assez embarrassé sur le parti à prendre, celui-ci se souvint à propos qu'il y avait en Basse-Cochinchine de magnifiques et immenses étendues de terrain dont il n'avait pu encore se rendre maître. Il y expédia donc ces émigrans, réalisant ainsi, selon le chroniqueur, trois excellentes opérations, la conquête d'une partie du Cambodge, l'expulsion de ses habitans, et l'envoi au loin de ces inquiétans visiteurs. Ils se fixèrent près de Bienhoa, dans l'île de Cou-Lao-Pho, qui devint rapidement entre leurs mains le centre commercial du pays. Ce fut à peu près vers la même époque que le Chinois Mac-Cu'u s'emparait de Hatien et y fondait la colonie dont nous avons parlé.

La formidable insurrection des Tayson, dite des montagnards occidentaux, devait porter au nouvel établissement un coup dont il fut des années à se relever. Elle éclata en 1773. C'était encore une explosion du sentiment national, révolté de l'ascendant qu'avait repris le parti chinois à la cour de Hué. Pendant plus de dix ans, les Tayson restèrent maîtres absolus du pays. Dès le début de la guerre, les émigrés de Cou-Lao-Pho, se sentant menacés dans cette position, l'avaient abandonnée pour l'emplacement actuellement occupé par la ville chinoise de Cholen, près de Saïgon; mais les progrès des rebelles ne devaient pas s'arrêter à Bienhoa, et en 1782 ils firent irruption dans la province où avaient espéré trouver un asile les malheureux que poursuivait la réaction populaire. « Il en périt en cette occasion plus de 10,000, dit l'historien que nous continuons de citer, Chinois et marchands, indistinctement passés au fil de l'épée. La terre fut couverte de cadavres depuis Ben-nghe jusqu'à Saïgon, et comme on les jetait dans la rivière, elle en fut arrêtée dans son cours; personne ne voulut manger de poisson pendant trois mois. Les marchandises de toute sorte, thé, étoffes de soie, remèdes, parfums, papiers, jonchèrent la route pendant longtemps, sans que personne osât y toucher. » La colonie ne recouvra sa prospérité que vers le commencement de ce siècle, quand l'ordre fut enfin rétabli à partir de 1802, et cet essor, un peu lent au début, devint plus marqué d'année en année, si bien que le commerce était depuis longtemps redevenu presque exclusivement chinois lors de notre entrée en Cochinchine. Il était intéressant de savoir sous quelle impression cet important élément de la population accueillerait le nouveau régime qui s'offrait à elle.

Cholen était toujours le siége principal de ses opérations, bien que chaque village eût aussi un contingent chinois maître du trafic de détail. Le choix seul de cette position donnait la preuve d'un grand sens pratique, car elle est le centre de la toile d'araignée formée par les innombrables cours d'eau qui sillonnent le pays, en même temps qu'elle est sur la route commerciale de Mytho à Saïgon par les arroyos intérieurs, voie obligée de tous les produits du Cambodge. Cholen n'est d'ailleurs qu'à 5 kilomètres de Saïgon. Cette proximité nous permit de protéger aisément les richesses de tout genre qui se trouvaient accumulées en ce point à la merci des hasards de la guerre, et les Chinois s'en montrèrent reconnaissans en ralliant des premiers notre domination, dès qu'ils eurent surmonté le sentiment instinctif de défiance que fait toujours éprouver la venue de ce qu'on ignore. Ils comprirent quel aliment notre présence offrirait à leur activité, et surtout quels développemens pourraient prendre avec nous les exportations si entravées par les règlemens annamites. De notre côté, nous reconnûmes combien nous seraient utiles ces étrangers qui possédaient de longue date la confiance des indigènes, qui parlaient leur langue, et que leur intérêt appelait naturellement à jouer le rôle d'intermédiaires entre eux et nous. Le résultat fut que, loin de souffrir de notre occupation, même au début, Cholen en reçut au contraire une impulsion nouvelle, et se vit transformée en peu d'années. C'était avant 1860 un amas de ruelles étroites et fétides, assez semblables aux *campongs* de Batavia ou de Manille. C'est aujourd'hui une ville dont l'aspect à demi européen montre que l'attachement du Chinois à ses mœurs et à ses usages n'exclut pas l'intelligence de certains progrès de la vie matérielle. Les rues sont spacieuses, bien percées, bordées de maisons pour la plupart recouvertes en tuiles, signe infaillible de richesse, et les couleurs éclatantes des dessins qui ornent les devantures donnent à l'ensemble du tableau une physionomie originale que l'on chercherait en vain dans les autres colonies chinoises de l'extrême Orient. On y voit même des fontaines, luxe inconnu jusque-là en Cochinchine, d'élégans réverbères en fonte venus de France et des trottoirs. Les quais, reconstruits à nouveau, sont larges, et ils offrent l'aspect le plus animé, car le mouvement, autrefois dissimulé au fond de vastes cours, s'y étale maintenant en plein soleil. Au mois de mars de chaque année, la fête du Dragon est célébrée en grande pompe en l'honneur de la déesse de la mer et des navigateurs; on ne dépensa pas moins de 100,000 francs en 1865 pour la mise en scène de la procession qui se pressait à la suite du monstre, dont la soie et le carton reproduisaient la figure classique. Malgré leur

culte pour l'économie, les Chinois aiment les fêtes et ne lésinent pas sur la dépense de certains plaisirs. On a pu les voir à diverses reprises faire venir à grands frais de Canton des troupes d'acteurs et d'acrobates dont les représentations étaient remarquables par le luxe, sinon des décors, au moins des étoffes et des costumes.

Cholen compte aujourd'hui 40,000 âmes. Une des causes qui ont le plus contribué à ce développement a été la faculté donnée par nous aux Chinois d'acquérir et de posséder le sol. C'était le meilleur moyen de les retenir dans le pays. Dès la première vente des terrains, en septembre 1864, on vit monter les enchères jusqu'à 40 francs le mètre carré. Ce prix, qui n'est pas éloigné de celui de quelques quartiers de Paris, garantissait à ces lots une prompte mise en valeur; aussi furent-ils bientôt couverts de maisons à étages qui rompirent la monotonie de ces uniformes rez-de-chaussée, seuls en usage autrefois dans le pays. Le premier qui eut l'idée de ce progrès était un millionnaire du nom de Ban Hap; le gouverneur lui remit en audience publique, à titre de récompense et d'encouragement, une pendule dont il fut si fier, qu'il passa toute la journée en habits de fête et en visites, suivi de quatre *coulies* portant le précieux cadeau sur un brancard doré. Il est bon d'ajouter que les demeures de ces Chinois millionnaires sont édifiées par des compatriotes moins fortunés qui monopolisent les professions de maçon, de couvreur, de charpentier, de menuisier. Sans eux, pas une maison n'eût été construite en Cochinchine, et l'on a peine à comprendre qu'il se soit trouvé parmi les Français de Saïgon des détracteurs systématiques de cette population si active et si entreprenante dans le haut négoce, si utile et si industrieuse au bas de l'échelle, si intelligente partout et toujours. L'éternel reproche qui lui est adressé est de faire sortir du pays, sans compensation suffisante, un numéraire considérable, et de ne vivre que de privations en fondant sur son gain accumulé l'espoir du retour dans la mère-patrie. C'est l'histoire des Auvergnats à Paris, de ces fourmis de la France, qui ne consomment ni ne dépensent afin de revoir un jour leurs montagnes. Peut-être ne dirait-on rien au Chinois, si, nous apportant un produit, il en emportait un autre, car les notions de libre-échange n'ont pas été sans faire quelques progrès dans ces derniers temps; mais c'est le numéraire qu'il emporte, et voilà ce qui semble intolérable à nos économistes improvisés. L'argent, pourrait-on leur répondre, ne pousse pas plus dans les rizières de la Cochinchine que tout autre produit naturel dont le Chinois nous paierait notre riz, et s'il emporte notre numéraire, c'est qu'il l'a payé avec son travail. J'ai dit que sans lui pas une maison ne s'élèverait dans la colonie; j'aurais pu dire également qu'il nous vêt, et qu'en lui

s'est incarné le trafic de détail où s'alimente la presque totalité de la population indigène. Il serait de la dernière injustice de vouloir établir la balance de l'émigration chinoise sans faire entrer à son actif le mouvement qu'elle crée, le commerce qu'elle développe et les industries dont elle dote le pays, toutes choses qui ne peuvent peut-être pas toujours se traduire en chiffres, mais qui n'en constituent pas moins le véritable capital de l'émigrant. Reconnaissons d'ailleurs que l'opposition dont nous parlons ne s'est jusqu'ici manifestée qu'en paroles; nul acte administratif ne lui a donné d'encouragement, et notre amour-propre national peut constater avec une satisfaction justifiée que, de toutes les colonies étrangères où le Chinois va chercher fortune, Saïgon et Singapore sont celles où l'attend l'accueil le plus libéral et le plus hospitalier.

III.

Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que de l'émigration libre des Chinois. Il en est une autre qui ne date que de peu d'années, et qui offre un tableau bien différent. Je veux parler de l'émigration par laquelle certaines compagnies établies en Chine recrutent et enrôlent des travailleurs qu'elles expédient ensuite en divers points du globe, notamment aux Antilles, à la Guyane, à Bourbon, au Pérou et à la Nouvelle-Grenade. Un contrat règle les termes du marché; telle est du moins la théorie de ce système, qui n'est pas nouveau, puisque nos colonies au XVIIe siècle furent en partie peuplées de la sorte par les engagés dont il est si souvent question chez les écrivains de cette époque. Il n'y aurait rien à redire à une semblable opération, si la pratique était d'accord avec la théorie, si le contrat était toujours librement débattu et fidèlement observé; mais il est malheureusement trop de cas où les choses sont loin de se passer ainsi. Les premiers essais de ce genre d'émigration remontent à l'époque où les principales nations de l'Europe, ayant aboli la traite, durent pourvoir à un autre mode de recrutement pour les travailleurs de leurs colonies. L'Inde anglaise, la côte d'Afrique et les ports de Chine devinrent les centres de ce trafic, car on ne peut citer que pour mémoire un faible contingent de Madériens sortis des îles hispano-portugaises de l'Atlantique. Nous avons eu l'occasion d'étudier dans la *Revue* les résultats économiques de cette émigration à la Martinique et à la Guadeloupe (1), plutôt à la vérité pour les *coulies* de l'Inde et les noirs africains que pour les Chinois, dont le nombre a toujours été assez restreint

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1863.

dans nos Antilles. Les Anglais et les Espagnols ont employé ces derniers plus que nous, et pendant longtemps de nombreux abus signalèrent le transport de leur fret humain à travers l'océan, pour les Espagnols surtout, car on n'avait plus affaire aux jonques paisibles et primitives que nous avons vues à Manille et à Batavia. Nulle surveillance, nul contrôle n'étaient exercés au départ, encore moins pendant un voyage toujours long, et beaucoup de capitaines en profitaient pour encombrer leurs bâtimens au-delà de toute mesure, jusqu'à faire du nombre des morts probables un des élémens du calcul de leur spéculation. Les courriers qui arrivaient en Europe apportaient sans cesse aux journaux de nouveaux sinistres à enregistrer, révoltes à bord, incendies et massacres en mer. En 1855, un trois-mâts américain, le *Waverley*, avait relâché sur rade de Manille avec un chargement de 442 Chinois pour la Havane. A la suite d'une insignifiante altercation, le capitaine recourut à l'argument favori du *Yankee*, tua l'un de ses passagers d'un coup de revolver, et réussit avec l'aide de son équipage à refouler les autres dans l'entrepont, dont il condamna les écoutilles. Il alla ensuite passer la journée à terre, s'y grisa, et ne revint à bord qu'à une heure avancée de la nuit pour visiter ses prisonniers. Étouffés dans l'étroit espace où on les avait renfermés depuis plus de douze heures, 251 d'entre eux, c'est-à-dire plus de la moitié, n'étaient que des cadavres! Les annales de la traite offrent peu de faits aussi révoltans. L'histoire du navire italien le *Napoleon-Canevaro* fut plus tragique encore. Il se rendait au Callao avec 600 émigrans. Une querelle s'engage. Les Chinois, assaillis à coups de fusil et de pistolet, sont, comme sur le *Waverley*, refoulés et emprisonnés dans l'entre-pont, où, ne s'inspirant que de leur soif de vengeance, ils mettent le feu au vaisseau. L'équipage veut se rendre maître de l'incendie; les passagers refusent de l'aider et contemplent le progrès des flammes avec l'impassible résignation du fatalisme oriental. Le dénoûment du drame ne fut connu que par quelques matelots échappés au naufrage sur un canot et recueillis en mer par un brick brêmois qui les conduisit à Saïgon. On vit des faits analogues à bord des navires *Amelia-Felipa*, *Spartan*, *Robert Brown*, *Norway*, *Queen*, *Anaïs*, *Gulnare*, *Carmen*, *Duke of Portland*, *Banca*, américains pour la plupart.

La cause principale de ces catastrophes coup sur coup répétées gisait dans le mode de recrutement pratiqué au départ et dans le manque absolu de contrôle, qui faisait de ces enrôlemens la plus coupable des industries. Des Chinois se constituaient les pourvoyeurs de cet infâme commerce; ils s'emparaient de leurs compatriotes par violence ou par ruse, les conduisaient à bord de navires

mouillés en rade, et les y vendaient aux courtiers d'émigration, sans s'inquiéter autrement des réclamations de leurs victimes. Ces faits se produisaient journellement à Canton, à Swatow, à Macao. Comment s'étonner que les malheureux déportés de la sorte, le plus souvent d'ailleurs vagabonds sans aveu, fussent toujours prêts, aussitôt en mer, à s'insurger contre leurs geôliers? Si les Européens eurent le tort de ne point empêcher ces rapts dès l'origine, au moins n'y prirent-ils jamais une part directe. Quant aux autorités chinoises, il faut leur rendre cette justice, qu'elles ne cessèrent de protester, même alors que nous étions maîtres de Canton en 1859 et 1860. Laou, gouverneur de la province, publia proclamation sur proclamation, imité en cela par les chefs militaires des forces anglo-françaises; il signala les noms des navires les plus notoirement convaincus de se livrer à ces indignes manœuvres; il procéda même de son propre mouvement à l'arrestation de vingt-neuf Chinois accusés de ce crime, et en fit décapiter dix-huit le même jour. Enfin il obtint que tous les émigrans actuellement à bord des vaisseaux en partance seraient interrogés, afin de rendre à la liberté ceux qui le demanderaient. Cette mesure rencontra surtout de la résistance chez les capitaines américains, et leur mauvais vouloir fut tel qu'un dixième seulement de leurs *coulies* fut libéré, tandis que sur d'autres bâtimens, où la visite n'avait pas été entravée, cette proportion s'était élevée à la moitié (1). S'acharnant jusqu'au bout à la défense de ses concitoyens, Laou insista énergiquement alors pour que tous les émigrans sans exception fussent amenés à Canton, afin d'y subir une enquête à l'abri de toute intimidation. Croyant sortir d'embarras, les Américains envoyèrent leurs Chinois à Macao; mais l'infatigable Laou remonta des consuls aux chargés d'affaires, et fit si bien qu'à la fin les *coulies* furent ramenés à Canton : sur 714, on n'en trouva que 2 qui consentissent à s'expatrier! L'interrogatoire des autres montra qu'enlevés par embûches ils avaient tous été vendus pour une misérable somme de 30 à 150 fr. Dans beaucoup de cas, les victimes avaient été livrées par leurs meilleurs amis.

Ce n'était pas contre le principe même du recrutement que s'éle-

(1) Les gros bénéfices du transport des Chinois ont toujours séduit beaucoup de capitaines américains, et ce sont surtout leurs navires qui ont été les théâtres des drames dont nous avons parlé, mais jamais le gouvernement des États-Unis n'a sanctionné les abus qui se commettaient ainsi à l'abri de son pavillon. De 1853 à 1857, cette question reparaît dans tous les documens législatifs publiés par le congrès de Washington, et en janvier 1856 les citoyens de la république furent officiellement invités à s'abstenir de ce trafic, qualifié d'immoral. Cet appel resta sans résultats; la tentation était trop forte.

vait le gouverneur de Canton, c'était contre l'abus qu'on en faisait, car depuis longtemps la chose se pratiquait dans certains ports de Chine en vertu d'une tolérance tacite de la part des mandarins. Dès 1845, un Français, M. Becque, avait conduit à Bourbon sans trop d'encombre plusieurs convois de Chinois munis de contrats en règle. Toutefois ce mode d'émigration ne fut régulièrement organisé qu'à partir de 1859, sous la surveillance de commissaires nommés à cet effet tant par la Grande-Bretagne que par la France et l'Espagne, et ce ne fut même que le 6 mars 1866 qu'une convention fut enfin signée à Pékin, par laquelle le gouvernement chinois reconnaissait officiellement les opérations des agences qui fonctionnaient sur la côte. Le contrat-type adopté par les Anglais peut être cité comme un modèle pour les libérales dispositions qu'il assure. La durée de l'engagement est de cinq ans. L'émigrant a droit au départ à une avance remboursable de 20 dollars, ainsi qu'à l'habillement et à la nourriture pendant le voyage. A l'arrivée, une solde mensuelle de 4 dollars lui est d'abord offerte pour une journée de sept heures et demie de travail, et il est de plus nourri, logé et soigné en cas de maladie; mais il peut travailler à la journée, s'il le préfère, et il peut aussi réclamer l'annulation de son contrat à la fin de la première année en remboursant les quatre cinquièmes du prix de son passage, évalué à 75 dollars. Il a la même latitude à toute autre période de ses cinq ans en se libérant à raison de 25 dollars par année de service restant à courir. L'agence se charge des envois d'argent en Chine, et elle se charge également de payer au besoin une délégation de 2 dollars par mois aux parens que l'émigrant a laissés au pays. Si ce dernier veut emmener sa famille, il est fait, à titre d'encouragement, un don de 20 dollars à la femme, de 5 à chaque enfant, et le passage leur est librement accordé sans nul engagement à l'arrivée. Le contrat français, très équitable d'ailleurs, semble moins libéral cependant que celui des Anglais, d'abord en ce que la durée de l'engagement est de huit ans, et surtout en ce que l'émigrant n'a pas la faculté de le résilier ou de le modifier. La lacune capitale des deux contrats est l'absence de toute stipulation relative au retour, mais on n'a évidemment agi de la sorte qu'avec intention.

Les Anglais n'emploient les Chinois qu'à la Guyane et à la Trinidad. Depuis six ans que le système fonctionne régulièrement, ils y ont expédié par an 2,000 travailleurs environ, répartis entre les deux colonies. En 1860, sur 1,850 émigrans, on ne comptait que 259 femmes; en 1863, le *Gange* emmenait 293 hommes et 100 femmes, et en 1864 le *Zouave* débarquait à Demerari 337 hommes et 157 femmes. Il y a progrès évident, comme l'indique aussi la

mortalité, qui dans ces deux derniers voyages a été réduite à 5 et à 2 pour 100. Pour les pays espagnols, la Havane et le Pérou surtout, l'émigration se fait sur une plus grande échelle. Le principal port d'expédition est Macao; 10,722 Chinois y furent enregistrés en 1864, et 13,674 en 1865. La surveillance au départ laisse peu à désirer : le contrat est signé librement et sans surprise; l'encombrement à bord n'a rien d'excessif, et l'on tient à ce que les bâtimens-transports soient pourvus des aménagemens convenables. Malheureusement, une fois rendu à destination, l'émigrant trouve le revers de la médaille. Les gages sont bien de 4 dollars par mois comme avec les Français et les Anglais; mais à l'expiration de son engagement de sept ans, s'il ne retourne en Chine, force lui est à Cuba d'en contracter un autre, dont à la vérité il lui est loisible de débattre les termes. On ne veut pas de travailleurs libres sur cette terre à esclaves; de plus la journée de travail est de seize heures pendant les six mois que dure la fabrication du sucre; en un mot, le Chinois est moins bien traité à Cuba que le noir par cette simple raison que le planteur est intéressé à ménager dans ce dernier sa propriété, tandis qu'il n'a d'autre but que de tirer de son engagé la plus grande somme de travail possible pendant qu'il dispose de lui. Il se souvient que pour l'obtenir il a payé au débarquement 1,800 francs à l'agence d'émigration. Or nous avons vu qu'au départ le courtier déboursait environ 500 francs tant en avances qu'en frais de passage : un convoi de 500 émigrans donnerait donc dans ces conditions un bénéfice de plus de 600,000 francs! La traite des noirs était moins lucrative. On peut du reste se croire reporté à cette époque néfaste en visitant à la Havane l'entrepôt de marchandise humaine du Cerro, où les nouveaux arrivés, assis par terre sur une double file, attendent le bon plaisir de l'acheteur en subissant son inspection; mais ce qui rappelle encore mieux peut-être les lugubres souvenirs de la traite, c'est le sort fait aux Chinois dans une autre partie de l'Amérique espagnole, aux îles Chinchas sur la côte du Pérou. Rochers à pic recouverts de guano accumulé depuis des siècles, ces îles sont constamment entourées de navires qui accostent pour charger le long de falaises verticales de 100 mètres de hauteur; du sommet leur est jetée une manche qui aboutit à la cale et y amène le guano versé dans l'ouverture supérieure. Découper par tranches cette fétide couche d'engrais d'une épaisseur de 10 à 20 mètres, en charger des wagons que l'on conduit sur des rails jusqu'à l'orifice de la manche, et les y faire basculer, telle est la tâche des Chinois. Rien de plus simple en apparence, rien de plus dur en réalité. A peine l'étranger qui visite cette exploitation en passant peut-il supporter une heure la rebutante

odeur ammoniacale qui s'exhale du sol; sa vue se trouble, ses oreilles bruissent, sa gorge se contracte, il lui tarde de fuir cette poussière âcre et pénétrante qui l'enveloppe comme un nuage. Que l'on se figure ce que doit être l'existence des malheureux condamnés à fouiller journellement ce sol malsain et à en respirer les miasmes délétères! Ils n'y résistent pas longtemps d'ailleurs, et je ne puis songer sans horreur à la mort hideuse de l'un d'eux, que nous vîmes, lors de notre visite à ces îles, perdre l'équilibre en déchargeant un wagon, pour tomber dans la manche : asphyxié par le guano, il arriva dans la cale à l'état de cadavre. Ce n'était pas, nous dit-on, le premier accident de ce genre.

Il est très difficile de donner une évaluation, même approximative, du nombre de Chinois qui vivent ainsi à l'étranger dans les divers centres où nous les avons suivis. A peine a-t-on tenu compte des expéditions par contrat; encore ce relevé a-t-il été à peu près complétement négligé pendant vingt ans. Cette émigration salariée n'est d'ailleurs qu'une fraction numériquement insignifiante de la grande émigration libre, à l'œuvre depuis des siècles à Bornéo, à Java, à Siam, à Manille et en Cochinchine. La meilleure preuve de l'incertitude qui règne sur cette matière ressort de la divergence des évaluations, toutes aussi hypothétiques les unes que les autres. A la Havane, le nombre des Chinois est fixé par les uns à 200,000, par d'autres à 60,000, tandis que l'auteur d'un ouvrage apprécié sur Cuba, don José Garcia de Arbolega, ne l'estime qu'à 14 ou 15,000. Il y a exagération dans les deux sens, car l'introduction de ces étrangers dans l'île remonte à 1847, et, quelle que puisse être la mortalité, il semble difficile qu'ils soient moins de 60,000 aujourd'hui. A Siam, les écarts sont plus formidables encore. D'une part Mgr Pallegoix, à qui son long séjour dans le pays donne une grande autorité, ne craint pas d'attribuer à cette population un chiffre évidemment inadmissible de 1,500,000 âmes, de l'autre M. Montgomery-Martin, l'un des hommes qui connaissent le mieux l'extrême Orient, s'arrête à 500,000, enfin le consul actuel de la Grande-Bretagne à Bangkok, dans son dernier rapport officiel, n'en admet que 200,000. A Java, le comte de Hogendorp les évalue à 85,000, M. Montgomery-Martin à 120,000, et un document administratif, datant déjà de quelques années, à 200,000. Ce n'est donc qu'un peu au hasard qu'on en compte de même 150,000 à Bornéo, 50,000 aux mines d'étain de l'île de Banca, 80,000 à Manille, etc. Ce que l'on peut dire de moins vague est que l'ensemble de ces émigrans dépasse certainement 1 million et peut-être même 2. C'est une bien faible fraction de l'immense population de la mère-patrie, où l'on comptait, d'après les recensemens les plus récens, 367 millions

d'âmes en 1812, 413 en 1841 et 530 en 1852. Ce dernier chiffre accuse une densité de 1,578 habitans par 1,000 hectares; la France n'en a que 688 pour la même superficie. Aussi peut-on affirmer en tout état de choses que jusqu'à ce jour aucune grande nation n'est parvenue à faire vivre autant d'hommes que la Chine par rapport à l'étendue de son territoire. En signalant hautement ce beau résultat, grâce auquel deux centièmes seulement des terres du globe sont fécondés si puissamment qu'ils suffisent à nourrir deux cinquièmes du genre humain, l'auteur des *Forces productives des nations* ne craint pas de proposer la Chine pour le premier prix d'industrie agricole aux expositions universelles, encore qu'elle n'y ait obtenu jusqu'ici que des accessits de charité ou de dédaigneuses mentions honorables. L'idée est noble et juste, surtout quand l'écrivain ajoute que ce qu'il admire le plus dans l'agriculture chinoise, c'est l'homme avec son activité, sa force d'âme, la vaillante sérénité qui le rend capable de tout exécuter comme de tout endurer. Je ne crois pas que l'économie rurale présente d'exemple comparable à l'existence miraculeuse de certaines familles chinoises : on en cite qui, composées de dix-sept personnes, ont trouvé leur subsistance sur une surface de 1 hectare seulement, sans ressource extérieure, et sans autre industrie que la fabrication de quelques étoffes de coton. Que de cultivateurs européens mourraient de faim dans de semblables conditions!

On conçoit qu'avec une pareille exubérance de population la tentation soit forte pour les habitans du littoral d'aller chercher fortune sous un ciel étranger. Ce qui distingue essentiellement cette émigration de toutes les autres, c'est d'abord l'absence de femmes et en même temps le renouvellement perpétuel des élémens qui la composent, leur va-et-vient incessant entre la Chine et les pays de destination. Il serait puéril, avec l'énorme disproportion existant entre l'ensemble des émigrans et la population de la mère-patrie, de voir dans cet exode, si permanent qu'il soit, une saignée dont les bons effets puissent se faire sentir de si tôt. D'autre part, quelles que soient les qualités de ce peuple que nous avons essayé de défendre contre d'injustes accusations, nous sommes loin de le croire assez complétement doué pour lui souhaiter ce que Dieu promettait à la postérité de Jacob, de s'étendre sur toute la terre, à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi. Sa tâche est mieux définie et plus restreinte : supérieur au point de vue industriel à toutes les races qui l'entourent, mais moralement inférieur aux Européens et séparé d'eux par l'immensité des doctrines spiritualistes où le christianisme puise sa force d'expansion et sa foi en son œuvre, le Chinois servira de trait d'union entre les civilisations diverses qui

se trouvent en présence dans l'extrême Orient. Seul, il serait impuissant à dissiper les préventions hostiles contre lesquelles il se heurte depuis des siècles; mais sans lui notre action serait bien plus lente à mordre sur ce monde vieilli où toutes les puissances de l'Europe viennent aujourd'hui planter leur drapeau l'une après l'autre. En rapportant sans cesse en Chine de nouvelles notions des pays où il a émigré, il obéit à son insu au rôle providentiel qui lui a été départi, et ce but serait manqué par une expatriation sans idée de retour. Qu'on relise dans les voyages de l'amiral Jurien de La Gravière le charmant portrait d'Ayo, le *comprador* de Macao, et l'on verra combien les Chinois de la classe moyenne peuvent profiter de leur séjour à l'étranger, quelle supériorité ils y gagnent et à quel point ils en reviennent meilleurs. C'est ce que ne veulent pas comprendre ceux qui s'obstinent à leur faire un crime de ce retour. Peut-être même n'est-il pas jusqu'à l'absence de l'élément féminin dans cette émigration qui n'ait aussi son avantage, en ce qu'elle amène les Chinois, pour qui la vie de famille est un besoin, à épouser les femmes du pays et à doter de la sorte leur patrie temporaire d'une génération de métis bien préférable à la population indigène; c'est le cas pour les *sangleyes* de Manille et pour les *minh-huongs* de la Cochinchine. Les nations occidentales se doivent à elles-mêmes d'encourager cette tendance en repoussant les préjugés aussi dénués de justice que d'humanité dont nous avons dénoncé les effets à Manille et à Java dans le passé, en Californie et en Australie de nos jours. Nul ne peut savoir ce que l'avenir réserve à la Malaisie, si riche des dons de la nature et si admirablement disposée pour servir de déversoir à l'excédant de population du Céleste-Empire. Quoique la civilisation européenne s'essaie à y pénétrer, elle n'en est encore, à vrai dire, qu'aux tâtonnemens des débuts, car il serait peu équitable de mettre à son compte la longue période de séquestration des Hollandais à Java ou des Espagnols à Manille, et il serait trop triste de penser qu'il n'y eût d'autre solution au problème que dans le travail coercitif des uns ou dans l'indolence systématique des autres; mais si nos enfans ou ceux qui viendront après eux voient jamais cette partie du monde renaître à de nouvelles destinées grâce à la persistante initiation que leurs pères y auront entreprise, je n'hésite pas à déclarer d'avance qu'au second plan les agens les plus utiles, les plus laborieux et les plus efficaces de cette régénération séculaire auront été les Chinois hors de chez eux.

Ed. du Hailly.

LA MÉTAPHYSIQUE

ET

LES SCIENCES POSITIVES

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX

I.

L'ÉCOLE EXPÉRIMENTALE.

Les adversaires de la métaphysique vont répétant partout qu'elle n'a jamais été dans un discrédit plus profond qu'aujourd'hui, que son culte est déserté, si l'on excepte un petit nombre de fidèles persistans voués par quelque infirmité secrète d'esprit à une idolâtrie obstinée, que ses rares adeptes n'apparaissent plus que de loin en loin dans l'immensité des régions intellectuelles, envahies par les sciences positives, comme des naufragés au milieu de la mer infinie, *rari nantes in gurgite vasto*. On nous assure que les savans, particulièrement les physiciens, les chimistes, les physiologistes, font profession de mépriser ce magnifique essor de la pensée spéculative que recommandent inutilement au respect public les noms de Descartes, de Leibnitz, de Schelling. Le premier article de foi que prétendent nous imposer certains dictateurs sans mandat de l'opinion scientifique est de nous obliger par une sorte de serment à ne croire qu'aux données et aux résultats empiriques de l'étude de la nature, à rejeter tout le reste parmi les songes ou les fables.

Je n'entreprendrai pas en ce moment de relever la métaphysique de cette condamnation sommaire. Je me propose uniquement, à l'occasion de quelques ouvrages récens, de rechercher s'il est vrai que le divorce soit à jamais accompli entre l'esprit philosophique et l'esprit scientifique, s'il n'y a pas quelque conciliation possible à espérer entre ces deux ordres de connaissances et ceux qui les représentent, si, en faisant de justes concessions à l'école expérimentale (qu'il ne faut pas confondre avec l'école positiviste, nous dirons tout à l'heure pourquoi), on n'arriverait pas à désarmer bien des défiances et des susceptibilités légitimes. Quant à ce parti déjà nombreux qui s'est détaché de l'école expérimentale pour arborer le drapeau du matérialisme et dont nous comptons examiner dans un prochain article quelques manifestes récens, il nous sera permis dès aujourd'hui de protester contre la confusion qu'il prétend créer dans les esprits entre sa doctrine et les sciences positives; il nous sera permis de nous étonner que ceux qui se portent les adversaires les plus irréconciliables de la métaphysique en viennent si tôt, par une sorte de contradiction significative, à rétablir les causes premières sous d'autres formes et d'autres noms. Peut-être serait-il sage d'en conclure que, si la métaphysique est un mal, c'est un mal nécessaire avec lequel il faut vivre; mais peut-être serait-il plus sage encore d'en induire que la nécessité qui la ramène à travers tant d'obstacles et de détours dans des écoles scientifiques dont le premier axiome est de la proscrire, c'est au fond une loi de l'esprit humain, la loi la plus intime de son essence, qui le porte irrésistiblement à se mettre d'accord non pas seulement avec la réalité et ses phénomènes, mais avec le principe mystérieux de cette réalité, dernier terme auquel sont suspendues la nature et la pensée.

I.

Il faut bien se garder de confondre l'école expérimentale avec l'école positiviste. Il y a quelque chose de commun entre ces deux écoles, comme nous le montrerons aisément, mais par beaucoup de traits essentiels elles diffèrent. C'est ce que je voudrais établir avec quelque clarté dans les pages qui suivent. Le résultat de cette discussion n'est pas médiocre. Il s'agit du sort même et de l'avenir de la métaphysique; il s'agit de savoir si elle peut vivre, si elle doit vivre, dans une paix honorable, sous la condition de ménagemens réciproques, à côté des sciences de la nature, ou si elle doit être supprimée par elles.

Nous n'aurons garde de refaire incidemment l'exposition ou la critique du positivisme. Ici même il a été l'objet de travaux nom-

breux qu'on n'a pas oubliés (1). Tout récemment encore, à l'occasion d'un livre nouveau de M. Stuart Mill (2), un savant distingué qui a voué sa vie à interpréter ou à défendre cette doctrine et qui a mis à son service de telles qualités d'esprit qu'on peut dire qu'il l'a fondée une seconde fois, M. Littré, en a résumé les traits principaux dans un débat public que je considère comme capital et dont nous ferons à l'occasion notre profit. C'est à cette dernière exposition que nos lecteurs pourront se référer en toute confiance, s'ils veulent se former une image exacte et fidèle de cette école, de sa physionomie propre et distincte. En faisant appel à ces souvenirs encore récens, nous pourrons essayer de répondre, sans plus ample informé, à ces deux questions que de nombreux et remarquables écrits, issus de l'école expérimentale (3), ont mises en quelque sorte à l'ordre du jour : quelle est l'attitude du plus grand nombre des savans devant la métaphysique? S'il n'est pas vrai que le mode de penser parmi les savans soit exclusivement le mode de penser positiviste, à quoi tient le malentendu persistant de l'opinion qui les classe tous ou presque tous indistinctement dans l'école de M. Auguste Comte? Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir quelque opportunité à une libre enquête de ce genre, entreprise sans autre parti-pris que celui de voir clair dans la confusion des idées, des doctrines et des noms propres.

J'ai parlé d'un malentendu. Il y en a toujours quelqu'un au fond de ces classifications arbitraires et artificielles que l'opinion s'empresse de dresser, comme pour se dispenser d'un examen sérieux. Il semble que ce soit pour elle comme un allégement de conscience de pouvoir ranger à la hâte sous une dénomination commune le plus grand nombre possible de penseurs ou de savans. C'est tout au plus un allégement de mémoire, ce qui est bien différent, et souvent obtenu au préjudice des plus grands intérêts, ceux de la vérité, de la justice historique, des plus simples convenances à l'égard des penseurs originaux, qui s'indignent à bon droit de voir leurs noms inscrits pêle-mêle sous l'étiquette banale d'une catégorie sans rapport avec les traits précis et les formes vraies de leur individualité scientifique.

C'est par suite d'une confusion de ce genre qu'on s'est habitué à croire et à répéter, sur la foi de quelque oracle vulgaire, que tous les savans sont positivistes. Nous essaierons de faire voir comment

(1) M. Saisset, 15 août 1862. — M. Janet, 15 août et 1er décembre 1863. — M. Dupont-White, 1er et 15 février 1865. — M. Littré, 15 août 1866.

(2) *Auguste Comte and Positivism*, by Stuart Mill.

(3) *Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, par M. Chevreul. — *Les Problèmes de la nature*, par M. A. Laugel, etc.

cette confusion a pu naître, se répandre, s'enraciner dans le préjugé public. Nous montrerons qu'il y a en effet quelque chose de commun entre la science et la philosophie positive, puisque la conception du monde, objet le plus élevé que poursuive cette philosophie, ne représente rien autre chose à ses yeux que les résultats systématisés de l'expérience, les faits généraux de chaque science coordonnés hiérarchiquement dans un certain ensemble. Si les élémens de cette philosophie sont exactement les mêmes que ceux des sciences, auxquels elle a la prétention de n'ajouter rien, et si ces élémens ne sont rien que les résultats de l'expérience, il est trop clair, et c'est presque une naïveté de le dire, que la méthode des sciences physiques et naturelles doit entrer comme partie intégrante dans la définition de la philosophie positive. Il y a là une cause perpétuelle d'erreur pour les esprits inattentifs ou prévenus, qui les porte à croire que l'emploi habituel, exclusif même des méthodes positives, suffit à faire un positiviste. L'identité des mots ajoute encore à la confusion des idées, et n'est pas d'un médiocre secours pour la propager.

Il faut s'expliquer une fois pour toutes sur ce point en prenant un exemple décisif pour sortir de cette demi-obscurité que le langage abstrait crée autour des notions les plus simples et les plus claires.

J'ouvre le livre récent de M. Claude Bernard, l'*Introduction à la Médecine expérimentale* (1). J'y étudie avec l'attention que mérite tout ce qu'écrit un savant de cet ordre les principes et les lois de la méthode qu'il connaît si bien pour l'avoir admirablement pratiquée; mais ce que j'y cherche avec un soin égal, c'est le sentiment particulier de l'auteur à l'égard de la philosophie. Assurément s'il est une œuvre qui au premier abord et à un coup d'œil superficiel paraisse appartenir à l'école positiviste par ses tendances, par son esprit général, par certaines formules, c'est bien celle-là. Examinons-la de plus près. Marquons avec soin l'ordre de phénomènes dans lequel se circonscrit l'auteur, l'ordre d'opérations intellectuelles dans lequel il se maintient, tout s'expliquera de soi. Telle proposition qui aurait une signification critique et presque menaçante pour la philosophie prendra aussitôt à nos yeux un sens inoffensif et tout naturel, si nous venons à réfléchir qu'il ne s'agit ici que de science positive. En lisant ce livre, il faut, pour en bien saisir la juste portée, avoir toujours cette distinction présente à

(1) M. Janet a déjà entretenu de cet ouvrage les lecteurs de la *Revue* dans un remarquable article intitulé *De la Méthode expérimentale en physiologie*, 15 avril 1866. — A peine ai-je besoin de les prévenir que c'est à un tout autre point de vue que j'étudie ce livre, dans lequel je recherche uniquement s'il y a quelque conciliation possible entre la science positive et la philosophie.

l'esprit. A la clarté de cette réflexion, bien des équivoques involontaires se dissiperont.

Que signifie en effet ce grand principe du déterminisme sur lequel l'auteur revient avec une insistance marquée, comme pour mieux l'inculquer dans l'attention du lecteur? Rien que de très simple en vérité, si vous en limitez l'application à l'ordre des connaissances que poursuit exclusivement l'auteur, et dans lesquelles volontairement il borne son horizon; mais si vous en faites un criterium universel pour tous les ordres de connaissances, vous le transformez aussitôt en une redoutable machine de guerre contre la métaphysique et les vérités qui en dépendent. Voyons au juste en quoi consiste ce principe, et nous nous persuaderons sans peine que dans sa formule scientifique et dans ses applications variées aux phénomènes physiques, chimiques, physiologiques, il n'est ni à contester sérieusement, ni à redouter.

Le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être déterminé ou du moins déterminable. Déterminer un fait, c'est le rattacher à sa cause immédiate et l'expliquer par elle. Or tel est le but de la méthode expérimentale, partout où elle s'applique : elle ne tend partout et toujours qu'à rattacher par l'expérience les phénomènes naturels à leurs conditions d'existence ou à leurs causes prochaines. — Que si un phénomène se présentait dans une expérience avec une apparence tellement contradictoire qu'il ne se rattachât pas d'une manière nécessaire à des conditions d'existence déterminées, la raison devrait repousser le fait comme un fait non scientifique. Il faudrait attendre ou chercher par des expériences directes quelle est la cause d'erreur qui a pu se glisser dans l'observation. Il faut en effet qu'il y ait eu erreur, car l'admission d'un fait sans cause, c'est-à-dire indéterminable dans ses conditions d'existence, n'est ni plus ni moins que la négation de la science. — La science n'étant que le déterminé et le déterminable, on doit forcément admettre comme axiome que dans des conditions identiques tout phénomène est identique, et qu'aussitôt que les conditions cessent d'être les mêmes, le phénomène cesse d'être identique : de telle sorte qu'un phénomène naturel, quel qu'il soit, étant donné, jamais un expérimentateur ne pourra admettre qu'il y ait une variation dans l'expression de ce phénomène sans qu'en même temps il ne soit survenu des conditions nouvelles dans sa manifestation (1). Voilà dans sa plus simple expression le principe du déterminisme.

Ces règles, qui sont tout simplement les conditions générales de la méthode expérimentale, doivent s'appliquer aussi bien dans les

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 94, 95 et passim.

sciences biologiques que dans les sciences physico-chimiques. Là est une des nouveautés principales de ce livre. L'auteur repousse absolument de la science telle qu'il l'entend l'idée de l'indéterminé. La médecine n'est une science qu'à la condition qu'elle se soumette à cette première loi de toute science. Donc, chez les êtres vivans aussi bien que dans les corps bruts, les conditions d'existence de tout phénomène sont déterminées d'une manière absolue. Là comme ailleurs, la condition d'un phénomène une fois connue et remplie, le phénomène doit se reproduire toujours et nécessairement à la volonté de l'expérimentateur.

Tel est le principe de cette nouvelle logique de la méthode expérimentale que l'auteur lui-même résume ainsi : dans tout ordre de sciences physiques et naturelles, il n'y a pour nous que des phénomènes à étudier, les conditions matérielles de leurs manifestations à connaître, et les lois de ces manifestations à déterminer.

Ainsi expliqué, le principe du déterminisme ne soulève pas une seule objection. C'est le criterium scientifique par excellence, et dans l'ordre des phénomènes physico-chimiques comme dans l'ordre des phénomènes vitaux il s'applique sans restriction. Il n'y a de science positive qu'à cette condition. Le progrès de chaque science expérimentale se mesure exactement sur les applications nouvelles et l'extension de plus en plus large de ce principe. Le positivisme n'a rien ici à réclamer pour sa part. Il ne s'agit que de méthode positive, ce qui est bien différent, et dans ces limites le principe du déterminisme est inattaquable. Il n'appartient pas à une école, il est la règle et la lumière de la science.

C'est à la clarté de ce principe qu'il faut lire certaines propositions auxquelles, je le sais, on pourrait attribuer une tout autre portée, mais que je considère pour ma part comme étant des suites et des dépendances logiques de ce principe. Quand M. Claude Bernard nous dit « que l'essence des choses doit nous rester toujours ignorée, que nous ne pouvons connaître que les relations de ces choses, non les choses elles-mêmes, et que les phénomènes sont non pas la manifestation de cette essence cachée, mais seulement les résultats des relations des choses entre elles (1), » remarquons qu'il parle des essences et des phénomènes matériels, et que ce serait détourner ces fortes expressions de leur sens légitime que de les appliquer aux réalités et aux phénomènes d'un autre ordre, qui ne sont pas ici en question. Cette observation est de la dernière importance pour qui veut lire l'ouvrage de M. Bernard et n'y trouver exactement que ce que l'auteur a voulu y mettre. Lui-même prend soin de délimiter les applications de cette règle. « La nature de notre

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 114.

esprit, dit-il, nous porte à chercher l'essence ou le *pourquoi* des choses. En cela, nous visons plus loin que le but qu'il nous est donné d'atteindre, car l'expérience nous apprend bientôt que nous ne pouvons pas aller au-delà du *comment*, c'est-à-dire de la cause prochaine ou des conditions d'existence des phénomènes. *Sous ce rapport, les limites de notre connaissance sont dans les sciences biologiques les mêmes que dans les sciences physico-chimiques* (1). » Puis, développant sa pensée, l'auteur nous montre avec la dernière clarté que, dans tous les ordres de la science expérimentale, quand nous avons trouvé la cause prochaine d'un phénomène en déterminant les conditions et les circonstances simples dans lesquelles il se manifeste, nous avons atteint le *but scientifique* que nous ne pouvons dépasser. Quand nous savons que l'eau et toutes ses propriétés résultent de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène dans certaines proportions, nous savons tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet, et cela répond au *comment*, non au *pourquoi* des choses. Nous savons comment on peut faire de l'eau; mais pourquoi la combinaison d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène forme-t-elle de l'eau? Nous n'en savons rien. De même en physiologie, si on prouve que l'oxyde de carbone tue en s'unissant plus énergiquement que l'oxygène à la matière du globule du sang, nous savons tout ce que nous pouvons savoir sur la cause de la mort. Pourquoi l'oxyde de carbone a-t-il plus d'affinité pour le globule du sang que l'oxygène? Pourquoi l'entrée de l'oxygène est-elle nécessaire à la vie? C'est là la limite de notre connaissance, et en supposant même que nous parvenions à pousser plus loin l'analyse expérimentale, nous arrivons à une cause sourde à laquelle nous serons obligés de nous arrêter sans avoir la raison première des choses (2). — Tout cela est très vrai, de tout point incontestable. La science expérimentale peut remonter de quelques anneaux la chaîne des phénomènes. Elle ne peut pas sortir de la série des causes secondes et des effets, de la liaison nécessaire des antécédens et des conséquens. Son effort n'aboutira jamais qu'à reculer de quelques degrés la limite supérieure de notre ignorance; mais cet effort est assez beau déjà, et rien ne prouve mieux la grandeur de la pensée que la conquête de ces vérités relatives et partielles sur l'immense inconnu que lui offre le monde ouvert devant nous.

Nous pouvons également souscrire, sans aucun scrupule métaphysique, aux raisons que nous donne M. Claude Bernard pour nous faire comprendre pourquoi la nature ou l'essence même de

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 137.
(2) *Ibid.*, p. 139.

tous les phénomènes, qu'ils soient vitaux ou minéraux, nous restera toujours inconnue. La connaissance de la nature intime ou de l'absolu, dans le phénomène le plus simple, exigerait la connaissance de tout l'univers, car il est évident qu'un phénomène de l'univers est un rayonnement quelconque de cet univers dans lequel il entre pour sa part. La vérité absolue, dans les corps vivans, serait encore plus difficile à atteindre, car, outre qu'elle supposerait la connaissance de tout l'univers extérieur, elle exigerait aussi la connaissance complète de l'organisme, qui forme lui-même un petit monde dans le grand univers. La connaissance absolue ne laisserait rien en dehors d'elle, et ce serait à la condition de tout savoir qu'il pourrait être donné à l'homme de l'atteindre dans le plus simple phénomène (1).

Enfin, pour quiconque a le sentiment de la méthode scientifique, comment refuser de se ranger à cette règle que proclame le livre entier et qui en est comme la conclusion naturelle, à savoir que la science positive ne doit se rattacher à aucun système philosophique; que le rôle du savant est de chercher la vérité pour elle-même sans vouloir l'employer à servir de contrôle à tel ou tel système; que, s'il a le malheur de prendre pour guide un système, ou bien il s'égare dans des régions trop loin de la réalité, ou bien son esprit prend une sorte d'assurance trompeuse et une inflexibilité qui s'accorde mal avec la liberté et la souplesse que doit toujours garder l'expérimentateur dans ses recherches? Donc, pour l'expérimentateur, il ne saurait y avoir ni spiritualisme ni matérialisme. Ces mots appartiennent à une philosophie naturelle qui a vieilli; ils tomberont en désuétude par le progrès même de la science. Les causes premières ne sont point du domaine de la science positive. Nous ne connaîtrons jamais ni l'esprit ni la matière, et d'un côté comme de l'autre on arrive bientôt à des négations scientifiques (2). — Par les procédés de la science positive en effet, nous n'arriverons jamais à la connaissance du fond intime des choses, ni au secret de leur essence, atome ou monade, esprit ou matière, ni à leur principe et à leur origine, Dieu ou la nature, l'évolution dialectique de l'idée ou la source du mouvement innée à la molécule. Toutes ces questions et les autres semblables appartiennent à un autre ordre de connaissances, où le déterminisme scientifique ne pénètre pas.

Telle est l'expression rigoureuse des principes de l'école expérimentale. Nous pouvons saisir déjà ce qu'il y a de commun entre cette école et le positivisme, qui n'en est qu'une dérivation. Comme l'école expérimentale, mais non en termes plus forts ni

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 141.
(2) *Ibid.*, p. 113 et 386.

plus précis, l'école positiviste soutient que, dans l'ordre actuel des choses tel qu'il nous est connu, la cause déterminative de chaque phénomène est naturelle, c'est-à-dire phénoménale, et que cette cause immédiate et prochaine est sa condition d'existence : elle donne pour objet à la science de découvrir cette connexion de deux faits. Elle établit que le but scientifique est atteint lorsque, par une analyse successive, la cause immédiate de chaque phénomène, sa condition d'existence a été trouvée dans quelque phénomène autre que lui ou dans quelque combinaison de phénomènes, à quoi il est conséquent d'une manière invariable. — Dans toutes ces propositions familières aux positivistes, nous reconnaissons précisément les principes de l'école expérimentale tels que nous venons de les analyser. Le fait de cette analogie, de cette identité plutôt, s'explique de lui-même, puisqu'il s'agit ici et là de la même méthode; mais on comprend que l'opinion du dehors, qui n'est pas tenue d'y regarder avec attention, ait pu être induite en malentendu par cette similitude et déclarer innocemment que la science contemporaine est positiviste. Il eût été plus juste de dire que le positivisme se confond à son origine avec la science, qu'il en est directement issu, qu'il en a gardé quelques traits essentiels et comme le type de famille; car, on ne saurait trop le répéter, ce n'est pas l'école expérimentale qui a pris à l'école de M. Comte ses principes et ses procédés, c'est le positivisme qui a pris à la science positive sa méthode et son nom. L'école expérimentale est plus ancienne que l'autre. Elle a commencé le jour où une expérience régulière a été instituée pour vérifier l'explication hypothétique d'un fait.

Suffit-il de cette analogie pour que l'école de M. Auguste Comte puisse réclamer légitimement les savans qui professent le principe et pratiquent les règles du déterminisme? Assurément non. Et, pour spécifier la question, que faudrait-il pour que M. Claude Bernard, que j'ai pris comme type et représentant de l'école expérimentale, dût être rangé parmi les adeptes du positivisme? Bien des conditions seraient nécessaires pour cela, car l'orthodoxie est rigoureuse dans l'école de M. Comte; il n'est pas aisé à un penseur indépendant de s'y maintenir, à supposer qu'il y ait pris sa place. Or rien de moins évident à mes yeux que la conformité du mode de penser de M. Claude Bernard avec certains principes essentiels du positivisme. Sur deux points surtout, son indépendance absolue se manifeste avec éclat. 1° Contrairement à l'esprit de la doctrine positive, il fait une grande part à l'idée *à priori* dans la constitution de la science. 2° Contrairement à l'un de ses dogmes les plus arrêtés, il laisse un grand nombre de questions ouvertes, et par toutes ces issues il permet, dans une certaine mesure, le retour aux conceptions métaphysiques. — Je ne prétends

pas blâmer dans M. Claude Bernard l'usage qu'il a fait de son indépendance; bien au contraire, je le constate pour y applaudir, et je me félicite que le premier physiologiste de notre temps n'ait pas voulu asservir sa pensée à la jalouse orthodoxie d'une école qui ne passe pas généralement pour offrir beaucoup de liberté à ses disciples, ni beaucoup de chances de conciliation à ses adversaires.

II.

Il ne faudrait pas abuser de cette expression, *idée à priori*, pour attribuer à M. C. Bernard tout un système qu'il ne peut pas avoir, lui l'ennemi des systèmes, sur l'origine des idées, et pour le transformer en un partisan inattendu de l'innéité. Ce serait mal le comprendre et profiter indûment d'une sorte de trahison des mots, pour prendre contre sa vraie pensée, au profit de la métaphysique, des avantages qu'il ne voudrait sans doute pas lui accorder. Lui-même a soin de nous dire en termes exprès que ces *idées à priori* (qu'il appelle *expérimentales* parce qu'elles sont d'un emploi perpétuel dans la méthode des sciences positives) ne sont pas, à proprement parler, *innées* en ce sens qu'elles ne surgissent pas spontanément, qu'il leur faut pour naître une occasion ou un excitant extérieur; mais ce qui nous importe plus que l'innéité de ces idées, c'est l'innéité de la faculté qui les produit, c'est l'éclatante constatation par l'habile et savant expérimentateur de la vigueur naturelle de l'esprit humain, de sa vertu inventive, de ses virtualités, c'est sa rupture manifeste sur ce point avec l'empirisme, qui ne veut rien admettre en dehors et au-dessus de l'expérience pure, qui ne peut consentir à aucun prix que l'esprit humain, par sa propre et intime énergie, par sa raison, dirige, règle l'expérience elle-même et constitue la science. La logique de l'empirisme se défie de cette intervention de quelque *à priori* dans l'expérience, que l'*à priori* soit l'idée ou la raison. Elle redoute les usurpations de cet hôte suspect, qui, une fois introduit dans la place, pourrait bien en devenir le maître. Les faits, rien que les faits analysés et coordonnés, cela suffit, et tout le reste est de trop. La logique de l'école expérimentale est plus large et philosophique, bien qu'elle ne se pique pas de philosophie.

Ne craignons pas de mettre dans tout son jour, d'après M. Claude Bernard, le rôle de l'idée *à priori* dans la méthode expérimentale. Aussi bien quelle occasion meilleure pouvons-nous trouver de voir cette méthode en acte, analysée dans un de ses procédés les plus intimes, dans un de ses ressorts les plus délicats, dans une de ses opérations les plus fécondes, par un savant qui a su s'en servir avec tant de bonheur et lui faire produire de si admirables résultats? Ce

n'est plus ici une théorie abstraite, construite dans le silence du cabinet par quelque logicien. C'est toute une vie scientifique que cette théorie raconte : elle a été expérimentée dans la lutte avec la réalité même; elle a été trouvée aux sources mêmes de la science. Elle est sortie du laboratoire avec les belles découvertes qu'elle a servi à faire, et qui méritent d'être ses vivans témoignages devant la philosophie comme devant la science. Quelle force et quelle autorité la parole de l'expérimentateur ne doit-elle pas emprunter au souvenir de ses propres travaux, consigné dans quelques exemples d'investigation physiologique qui viennent comme autant de preuves à l'appui de la théorie ! « Dans tous ces exemples, nous dit modestement l'auteur, je me suis autant que possible cité moi-même, par cette seule raison qu'en fait de raisonnemens et de procédés intellectuels je serai bien plus sûr de ce que j'avancerai en racontant ce qui m'est arrivé qu'en interprétant ce qui a pu se passer dans l'esprit des autres. » C'est là ce qui donne à mes yeux une si grande valeur à la théorie où sont résumées ces opérations successives et leurs conditions intellectuelles. Cette philosophie de la science expérimentale a un prix infini lorsqu'on se souvient que, pour arriver à la former, pendant de longues années l'auteur a remué lui-même (selon ses fortes expressions), dans l'hôpital, l'amphithéâtre et le laboratoire, le terrain fétide ou palpitant de la vie.

Les exemples les plus simples d'investigation expérimentale analysés par M. Bernard nous donnent les élémens suivans et dans cet ordre : 1° l'observation d'un fait ou phénomène survenu le plus souvent par hasard; — 2° une *idée* préconçue, une anticipation de l'esprit qui se forme instantanément, et qui se résout en une hypothèse sur la cause probable du phénomène observé; — 3° un raisonnement engendré par l'idée préconçue, par lequel on déduit l'expérience propre à la vérifier; — 4° l'expérience elle-même accompagnée des procédés plus ou moins compliqués de vérification. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces opérations. Notre analyse s'attachera exclusivement à l'*idée à priori*, que M. Claude Bernard appelle l'idée directrice de l'expérience, et à laquelle il attribue une importance capitale dans la théorie de l'invention et de la découverte scientifique. Cette idée n'est, à ses yeux, rien moins que l'âme de la science et le secret du génie. « Les faits sont les matériaux nécessaires; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement expérimental, c'est-à-dire la théorie, qui constitue et édifie véritablement la science. L'idée formulée par les faits représente la science. L'hypothèse expérimentale n'est que l'idée scientifique, préconçue ou anticipée. La théorie n'est que l'idée scientifique contrôlée par l'expérience. Le raisonnement ne sert qu'à donner une forme à nos idées, de sorte

que tout se ramène primitivement et finalement à l'idée. C'est l'idée qui constitue le point de départ ou le *primum movens* de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit *vers l'inconnu.* »

Ainsi donc, dans la méthode expérimentale, tout commence et s'achève par l'idée; mais d'où vient-elle elle-même? Comment surgit-elle tout d'un coup dans les obscurités de l'esprit? C'est elle qui donne le branle au raisonnement expérimental et à toutes les séries des opérations plus ou moins compliquées de l'expérience et de la vérification; mais elle-même comment naît-elle? Qui nous dira le secret de son éclosion subite? Il lui faut, nous dit-on, une occasion qui l'excite, un *stimulus* extérieur qui la provoque à la conscience d'elle-même, à la vie, à la lumière; mais cette stimulation extérieure ne fait que provoquer le phénomène, elle ne le crée pas. Il y a quelque chose d'antérieur à lui. Quel est ce je ne sais quoi? A coup sûr, la méthode expérimentale n'a pas le droit de le nier, puisqu'elle n'existe que par lui. Il y a donc quelque part dans les profondeurs mystérieuses de l'esprit une virtualité, une énergie qui passe tout d'un coup à l'acte, qui se réalise dans l'idée. Est-ce un sens philosophique qui s'éveille au contact du fait, est-ce un vague pressentiment, une sorte de divination? Mais quoi! portons-nous donc dans notre esprit, à l'état latent pour ainsi dire, les grands secrets de la nature?

M. Claude Bernard ne recule pas devant cette explication du phénomène intellectuel qu'il analyse. Seulement on peut regretter qu'il n'en tire pas toutes les conséquences que le fait comporte. Qu'importe au surplus, s'il nous laisse le soin de les déduire après les avoir en quelque sorte préparées? Il nous dit expressément que c'est le *sentiment* qui est la source de cette idée, que cette interprétation anticipée des phénomènes de la nature vient en nous d'une sorte d'intuition. Or qu'est-ce donc que ces anticipations, ces intuitions, ces pressentimens de la vérité, sinon les produits naturels de la faculté métaphysique? Voilà le sens intuitif ramené au cœur même de la méthode expérimentale. Il y a donc quelque chose de commun (qui le croirait?) entre le métaphysicien scolastique et l'expérimentateur du Collége de France. Ce quelque chose, c'est l'*idée à priori*. Toutefois la différence est grande. Tandis que le scolastique impose son idée comme l'expression de la vérité absolue qu'il a trouvée, et affirme, sans autre preuve que l'orgueil de sa raison, la conformité de la réalité aux conceptions de son esprit, l'expérimentateur ne prend dans l'idée *à priori* que le point de départ. Elle précède l'expérience, elle la provoque, elle la féconde, elle la règle; mais en définitive elle est jugée par l'expérience, condamnée si l'expérience ne la trouve pas conforme aux faits,

transformée en une théorie scientifique, si l'étude des phénomènes la confirme. L'idée *à priori*, chez le métaphysicien qui invente la nature au lieu de l'observer, est un système qui souvent fait outrageusement violence aux faits. Chez l'expérimentateur, ce n'est qu'une question qu'il adresse à la nature, avec la résolution d'accepter la réponse, quelle qu'elle soit, que lui fera la nature et d'y sacrifier, s'il le faut, les créations idéales de son esprit; mais sans cette question la science n'existerait pas.

C'est avec une sorte d'enthousiasme sévère que notre auteur célèbre l'apparition de l'idée *à priori*, révélatrice des grandes lois. A l'accent ému de sa parole, on reconnaît les joies austères de la pensée scientifique, souvent récompensée de son obscur effort par de vives et soudaines illuminations. « Son apparition est toute spontanée et tout individuelle. C'est un sentiment particulier, un *quid proprium*, qui constitue l'originalité, l'invention ou le génie de chacun. Il arrive qu'un fait ou qu'une observation reste très longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer, puis tout à coup vient un trait de lumière. L'idée neuve apparaît alors avec la rapidité de l'éclair comme une sorte de révélation subite (1). » Elle nous montre une relation nouvelle ou inattendue que l'esprit n'apercevait pas entre les choses. Les hommes qui ont le pressentiment des vérités nouvelles sont rares. Ceux qui font des découvertes sont les promoteurs d'idées neuves et fécondes. Ce n'est pas le fait nouveau qui constitue en réalité la découverte, c'est l'idée qui se rattache à ce fait. Les faits ne sont ni grands ni petits par eux-mêmes. La grandeur n'est que dans l'idée, elle n'est pas ailleurs. Que si maintenant nous cherchons aussi loin que cela nous est possible l'explication de ce phénomène, M. Claude Bernard ne peut en trouver d'autre raison qu'une sorte de pressentiment obscur et languissant chez les esprits ordinaires, vif, actif, lumineux chez les esprits supérieurs, qui jugent tout d'un coup que les choses doivent se passer d'une certaine manière. « On peut dire que nous avons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature, mais nous n'en connaissons pas la forme. » L'expérience seule peut nous l'apprendre.

Je suis frappé, quand je lis ces pages d'une beauté si philosophique, de l'analogie que j'y trouve avec la théorie de l'invention scientifique exposée par Goethe dans ses *Aphorismes*. Tout ce que nous appelons invention, découverte, n'est pour lui, comme pour le physiologiste français, que la mise en pratique, la réalisation remarquable d'un sentiment original de vérité, qui, longtemps cul-

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 59, 61, 266, 299, etc.

tivé dans le silence, conduit inopinément, *avec la vitesse de l'éclair*, à une conception féconde; mais le poète qui s'est exprimé jusqu'ici presque dans les mêmes termes que devait employer plus tard le physiologiste, reprend ses droits : « C'est une révélation qui se développe de l'intérieur à l'extérieur, qui fait pressentir à l'homme sa ressemblance avec la divinité. C'est une synthèse du monde et de l'esprit qui nous donne la plus délicieuse assurance de l'éternelle harmonie de l'être. » Ce sens intuitif peut arriver dans certaines natures privilégiées à une sorte d'identité momentanée avec la réalité. Ce que M. Claude Bernard n'avance qu'avec précaution et non sans quelque embarras, Goethe n'hésitait pas à l'affirmer. Selon lui, il n'est pas douteux qu'il existe dans le sujet, l'esprit humain, des idées qui répondent à des lois encore inconnues dans l'objet, la nature. Le génie consiste à découvrir cette loi cachée dans les profondeurs muettes des choses, et dont il porte en soi la formule encore inaperçue.

Je ne sache pas d'hommage plus éclatant à la féconde spontanéité de l'esprit, à son activité créatrice, que cette théorie de l'invention scientifique, confirmée par les plus célèbres représentans de l'école expérimentale. L'esprit est donc capable de ravir par une conception heureuse les secrets enfouis au cœur de la nature, d'interpréter par anticipation, avant l'expérience, les grandes lois qu'elle nous dérobe sous la trame mêlée des phénomènes! Il porte donc en lui le pressentiment de cette vérité objective qui n'est que l'idée du monde! C'est un fait considérable que l'école expérimentale reconnaisse qu'il y a en nous l'intuition des rapports qui unissent entre eux les élémens de la multiple et mobile réalité. Sans doute elle nous impose des précautions infinies, des vérifications nombreuses, tout un appareil de sage contrôle pour nous préserver des entraînemens de l'idée *à priori*, pour dissiper à la pure clarté des faits toutes les illusions qui peuvent s'être mêlées à nos conceptions vraies. Il nous faudra un grand travail, de longues études sur la réalité avant qu'il nous soit permis de nous confier à ces conceptions *à priori*. Nous ne le pourrons qu'après que nous aurons transformé cette intuition, ce sentiment vague des choses en une interprétation *à posteriori* établie sur l'étude expérimentale des faits; mais enfin c'est de nous, c'est de nos idées, c'est du fond intime de notre raison, c'est de l'activité féconde de notre esprit, que sort chaque découverte qui avance la science d'un degré, ou qui à certains instans la renouvelle. C'est le mouvement même de notre pensée qui se communique à toute la méthode et qui met en branle cet appareil si compliqué d'expériences et d'expérimentation d'où doit sortir la théorie, c'est-à-dire la science.

Que nous voilà loin de la *table rase* et des explications étroites, insuffisantes, de l'empirisme! Si l'on tient absolument à éliminer de la science l'*à priori*, on n'admettra même pas cet *à priori* de l'esprit humain, et comment comprendre sans lui la seule expérience vraiment féconde, l'expérience active, celle qui va au-devant des faits, qui les sollicite, qui, portée toujours en avant par l'élan de l'idée, interroge la nature, lui pose des questions dans tous les sens, la contraint enfin, sous le poids de cette dialectique pressante, à livrer son secret, la loi, qui n'était hier qu'une conception problématique sans autorité, sans crédit, sortie des méditations d'un savant peut-être ignoré, et qui demain entrera dans le sanctuaire de jour en jour élargi de la vérité universelle?

Que si, comme l'assure Goethe, il existe dans l'esprit humain des conceptions idéales qui répondent aux lois de la réalité, s'il est vrai, comme le dit M. Claude Bernard, que nous ayons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature, comment ce rapport pourrait-il exister, s'il n'avait été établi par suite de quelque harmonie préconçue entre le monde et l'esprit humain? Nous ne voulons pas en ce moment presser les conséquences de ce fait. Elles sont importantes cependant et méritent de n'être pas négligées. Si l'ordre est deviné, anticipé par notre raison, s'il y a une connexion naturelle et comme préétablie entre l'ordre dans les choses et la raison dans l'homme, cela ne signifie-t-il absolument rien? Serait-ce une coïncidence fortuite et sans portée? Ce serait vraiment là le miracle du hasard. Mais s'il devient évident que l'ordre dans le monde n'est que la suite d'un grand dessein, et que d'autre part la raison dans l'homme a été disposée pour concevoir cet ordre, de telle sorte qu'elle en porte au fond d'elle-même comme une image anticipée, bien qu'indistincte, dont l'expérience devra faire revivre les vestiges obscurs et l'empreinte encore vague, notre esprit pourra-t-il se refuser à une induction si naturelle qui rapporte à la même cause première et le dessein suivi dans la nature et le pressentiment de ce dessein tracé dans les conceptions idéales de notre raison? Je m'arrête, pour revenir à l'école expérimentale, qui n'aime pas à pousser ses inductions aussi loin. J'aurais même dû m'arrêter plus tôt, de peur de faire tomber sur M. Claude Bernard un de ces soupçons qui de notre temps peuvent perdre un savant de réputation dans certaines régions scientifiques, le soupçon de métaphysique.

Cette part de l'esprit humain dans la formation de la science, de son activité originelle et propre, antérieure et supérieure à l'expérience, absolument inexplicable pour l'empirisme, a été marquée en traits non moins expressifs par un savant illustre, M. Chevreul, qui dans tous ses ouvrages, mais particulièrement dans ses *Lettres à*

M. Villemain et dans son *Histoire des connaissances chimiques* (1), a développé des vues neuves et fines sur la philosophie des sciences expérimentales. Une critique sévère pourrait s'exercer sans trop de peine sur ce dernier ouvrage, dont le plan et le sujet offrent tout d'abord à l'esprit une étrange complication. C'est moins en effet d'un objet spécial qu'il est traité dans ce premier volume de l'histoire annoncée que de l'ensemble de toutes les sciences qui appartiennent à l'immense domaine de la philosophie naturelle, de leurs rapports mutuels et de la méthode qui seule est capable d'imprimer le caractère scientifique à la réunion de leurs matériaux. L'esprit du lecteur se perd dans l'immensité du sujet et dans la subdivision des détails à l'infini. On est tenté parfois de sourire de la longueur de certains titres qui veulent être trop complets, et des rapports inattendus que l'auteur imagine entre la chimie et les branches les plus éloignées du savoir humain. Il ne faudrait pas cependant, sur de si minces motifs, parler à la légère de ce livre, qui résume un si grand nombre d'observations et de considérations dignes du plus sérieux intérêt, une vie dévouée à la pensée et devenue inséparable de l'histoire de la science du XIXe siècle par l'importance des découvertes qu'elle nous a values. Il faut que notre frivolité littéraire s'incline devant des titres si considérables, et qu'elle nous permette de faire notre profit de ce trésor d'expérience scientifique amassé lentement pendant quatre-vingts ans de méditation. Or, dans le premier chapitre de ce livre où l'auteur nous expose les principes de la philosophie expérimentale, je remarque comme il s'attache à mettre en valeur et en lumière la spontanéité de l'esprit (2). Voilà deux grands témoignages : l'un qui nous vient d'une haute autorité dans les sciences physico-chimiques, l'autre que nous apporte un maître éprouvé dans les sciences biologiques et spécialement dans la physiologie; tous deux nous confirment dans cette conviction que la nature serait à nos yeux comme une lettre morte, si l'esprit, par son activité propre, n'en interprétait les muets symboles. La science a besoin des matériaux que lui livre la réalité; mais c'est l'esprit qui fait la science. Elle n'existerait pas sans l'étude expérimentale de la réalité; mais elle n'existerait pas davantage, si l'esprit ne venait lui donner sa signification, son sens, éclairer, si je puis dire, de sa propre lumière projetée au dehors l'obscur tableau des choses.

(1) *Lettres adressées à M. Villemain sur la méthode en général et sur la définition du mot* FAIT. 1856. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, 1866.

(2) J'indiquerai surtout les considérations très importantes sur le rôle de l'abstraction dans la perception des *propriétes* et des *faits*, et sur la part du raisonnement et de l'hypothèse dans la méthode *à posteriori* expérimentale. — *Histoire des connaissances chimiques*, t. Ier, p. 15, 16, 28, 29, etc.

J'ai indiqué un autre point où l'école expérimentale se sépare nettement de la doctrine positive. Il s'agit de tout un ordre d'idées supprimées par cette doctrine, conservées par l'école expérimentale, sinon comme des points d'appui sur lesquels on puisse élever une théorie scientifique, du moins comme des pierres d'attente sur lesquelles il est permis à chacun d'élever l'édifice provisoire de sa foi ou de ses opinions personnelles, sans cesser pour cela d'être pris au sérieux comme penseur ou comme savant. La discipline rigoureuse de la philosophie positive ne pouvait se maintenir longtemps même parmi ceux qui en acceptaient les principes. Des esprits scientifiques, positifs par certaines habitudes et même par le tour général de leur pensée, mais moins exclusifs, ont bientôt senti le besoin d'admettre des tempéramens, des compromis; ils ont cherché je ne sais quelle alliance, après tout fort désirable et moins impossible qu'on ne le suppose, entre deux sciences et deux méthodes dont on ne peut pas dire qu'elles s'excluent par ce simple fait qu'elles ne tendent pas au même but et que chacune d'elles poursuit un ordre spécial de problèmes. L'un de ces libres esprits, que ses beaux travaux sur la synthèse chimique recommandent à l'attention publique quand il s'agit de méthode expérimentale et de philosophie, M. Berthelot, a bien marqué cette distinction fondamentale par le titre même d'une piquante étude : *la Science positive et la science idéale* (1), moins sceptique dans son esprit général que dans ses conclusions apparentes, plus favorable à la métaphysique qu'on ne pourrait le croire à une lecture superficielle. Il s'y révèle un mode de penser que je crois assez généralement répandu parmi les savans. M. Berthelot admet qu'il puisse y avoir autre chose à concevoir, — sinon à connaître expérimentalement, — que des liaisons de phénomènes, et qu'au-delà des limites où s'arrête la science positive il soit possible, sans trop de mysticisme, d'apercevoir les contours et de tracer l'esquisse d'une certaine science idéale, où les principes premiers, les causes et les fins retrouveront leur place et la garderont légitimement, pourvu que l'on maintienne avec rigueur les frontières qui séparent ces deux régions, et qu'il ne puisse jamais y avoir entre les deux sciences voisines compétition de limites, empiétement, conquête ni annexion frauduleuse ou violente. C'est là au moins une politesse à la métaphysique et comme un hommage dont il faut savoir gré à des savans. Ils la saluent de loin comme une puissance non hostile, mais étrangère, sans communiquer directement avec elle, mais en reconnaissant de

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1863. — On pourrait encore définir cette situation philosophique en cherchant des exemples dans l'idéalisme brillant, bien qu'un peu vague, d'un écrivain scientifique que nos lecteurs connaissent, M. Laugel. (*Problèmes de la nature, — Problèmes de la vie.*)

bonne foi qu'elle a sur les esprits une autorité naturelle dont il faut tenir compte, et que, sur bien des points de la frontière commune, elle manifeste sa force presque irrésistible d'attraction.

Je ne crois pas me tromper en avançant que c'est bien là, avec une nuance de sympathie plus marquée, l'attitude de M. Claude Bernard à l'égard de la métaphysique. Il insiste pour laisser ouvertes les questions que la doctrine positive déclare irrévocablement fermées. Je pourrais multiplier mes preuves. Je me bornerai à deux seulement, l'une que je tire de la conception qu'il s'est formée de la vie, l'autre des considérations qu'il développe sur le rôle de la philosophie dans ses rapports avec la science.

Certes il n'entre pas dans l'esprit d'un homme qui professe aussi rigoureusement le principe du déterminisme d'en excepter l'étude des phénomènes de la vie. Son effort scientifique est au contraire de ramener ces phénomènes à leurs conditions irréductibles, opérant pour les problèmes physiologiques comme le chimiste dans la spécialité de sa science, qui analyse successivement tous les élémens de la matière complexe, et parvient soit aux corps simples, soit aux corps définis, touchant ainsi dans cet ordre de faits aux limites de la science, c'est-à-dire aux conditions élémentaires des phénomènes chimiques. Le but de cette *Introduction à la Médecine expérimentale* est de nous convaincre que ces conditions élémentaires, pour les phénomènes de la vie, sont des lois et des propriétés physico-chimiques, et que c'est toujours à ces lois et à ces propriétés qu'il faut faire remonter les explications vitales, en d'autres termes que les propriétés de la matière vivante ne peuvent absolument être déterminées, c'est-à-dire connues scientifiquement que dans leur rapport avec les propriétés de la matière brute : d'où resulte que la science de la vie doit avoir pour bases nécessaires la physique et la chimie. Mais qu'on le remarque bien : on nous dit que la vie se manifeste toujours « concurremment et parallèlement » avec des conditions physico-chimiques. Nulle part on ne nous dit qu'elle en résulte comme de son principe. Elle est soumise à ces conditions et à ces lois, sans en être un effet et un résultat. Alors même que la science étendrait chaque jour plus avant l'intervention des lois générales de la matière dans les phénomènes vitaux, on ne pourrait en conclure qu'une chose, à savoir que ces phénomènes, une fois coordonnés dans leur ensemble, sont dans la dépendance de la physique et de la chimie. Cela ne prouve rien pour l'origine de la vie elle-même, distincte des phénomènes par lesquels elle se manifeste. Cela ne prouve pas que le commencement de la vie soit un fait mécanique, physique ou chimique. Cette distinction ne paraîtra subtile qu'à ceux qui n'ont pas étudié de près la question. Aussi M. Claude Bernard, cherchant à définir

la vie d'un mot qui mette en relief le seul caractère qui, à ses yeux, distingue nettement la science biologique, ne trouve pour bien exprimer sa pensée qu'un seul mot : *création* (1). L'organisme, une fois créé, est une machine qui fonctionne nécessairement en vertu des propriétés physiques et chimiques de ses élémens constituans; mais ce que la science positive n'explique pas et n'expliquera jamais, de l'aveu du savant physiologiste, c'est le commencement, le *comment* de cet organisme. Là est le problème que la matière brute, réduite à elle-même et à ses propriétés, ne résout pas. Ce qui caractérise la machine vivante, dit expressément M. Claude Bernard, c'est non pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création même de cette machine qui se développe sous nos yeux dans les conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence intime de la vie. Dans tout germe vivant, il y a ainsi une *idée créatrice* qui se développe et se manifeste par l'organisation, qui ne relève ni de la physique ni de la chimie, qui n'appartient qu'au domaine de la vie.

C'est cette idée, « directrice de l'évolution vitale, » qui crée dans l'organisme vivant l'unité centrale, la solidarité intime des parties, le *consensus*, l'harmonie de l'ensemble, toutes choses complétement étrangères aux lois du monde inorganique; c'est elle qui préside au développement de l'être dans le sens de sa destination. Aussi, tandis que le physicien et le chimiste étudient les corps et les phénomènes isolément, pour eux-mêmes, le physiologiste et le médecin ne peuvent et ne doivent jamais oublier que l'être vivant forme un organisme et une individualité, d'où il résulte que, si la notion de causes finales reste nécessairement étrangère aux études du chimiste et du physicien, il ne peut en être de même pour le physiologiste, que ses études inclinent à admettre une finalité harmonique et préétablie dans le corps organisé, en raison de cette unité centrale qui rend toutes les actions partielles solidaires et génératrices les unes des autres (2). — La vie est donc autre chose qu'une résultante des forces et des propriétés physico-chimiques dans des circonstances données. Elle précède le développement des propriétés organiques, lesquelles ne s'expliquent que par elle. Voilà d'un seul coup le commencement de la vie mis en dehors de la série des phénomènes matériels. Voilà en même temps et du même coup la finalité rétablie dans ses droits et à sa vraie place par un savant qui a passé tant d'années à observer les phénomènes vitaux. Voilà des *causes sourdes* rencontrées à la limite de la science

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 161.
(2) *Ibid.*, p. 152, 161, etc.

positive, et qui, si elles ne répondent pas à la méthode expérimentale qui les interroge, répondent d'une manière significative aux questions de la métaphysique. Dans ces causes sourdes qui viennent se placer aux confins de la réalité matérielle, le philosophe (est-ce donc une illusion?) entend le retentissement de l'activité créatrice qui agit par elles, qui par elles renouvelle incessamment la face du monde, et à travers les siècles perpétue le prodige de la vie.

A cette limite où expirent en même temps le principe du déterminisme et le pouvoir des sciences positives, commence la métaphysique. Elle reprend aux mains du physicien et du chimiste la chaîne suspendue des phénomènes, et la rattache aux causes premières. Que sa tentative soit toujours heureuse, là n'est pas en ce moment la question. En soi, la tentative est légitime. L'école expérimentale le reconnaît expressément quand elle n'est pas dominée par l'esprit de système. Si elle écarte avec soin les théories philosophiques de son laboratoire, de peur de s'y asservir, elle est loin de mépriser et ne répudie pas d'une manière absolue l'effort spéculatif d'où elles sont sorties. Elle trouve même, sous la plume de M. Claude Bernard (1), pour louer ces aspirations de la pensée, des expressions magnifiques qui prouvent bien que ce n'est pas le dérisoire hommage de la puissance du jour à la puissance déchue, et qu'elle croit sérieusement aux droits, à l'autorité, à l'avenir même de la métaphysique, pourvu que la métaphysique n'envahisse pas ses domaines réservés, et qu'elle laisse le savant libre et maître chez lui.

Je ne prétends pas que ce qu'on nous accorde soit suffisant et satisfasse de justes exigences. C'est quelque chose pourtant, ce peu qu'on nous accorde. Ce peu contient de grosses conséquences. On nous dit dans un noble langage que la philosophie représente l'aspiration éternelle de la raison humaine vers l'inconnu, qu'en se tenant toujours dans les régions élevées, limites supérieures des sciences, les philosophes communiquent à la pensée scientifique un mouvement qui la vivifie et l'ennoblit, qu'en la reportant sans cesse vers la solution inépuisable des grands problèmes ils entretiennent ce feu sacré de la recherche qui ne doit jamais s'éteindre chez un savant. On craindrait, si l'esprit philosophique venait à baisser parmi nous, que le savant n'en vînt à systématiser ce qu'il sait, à s'immobiliser dans la sphère de ses connaissances acquises. Le rôle de la philosophie est donc d'inquiéter la science en agitant devant elle la masse inépuisable des questions non résolues. En tendant

1) Voyez particulièrement le dernier chapitre de l'*Introduction à la Médecine expérimentale*.

sans cesse à s'élever, elle fait remonter la science vers la cause ou la source des choses; elle lui montre qu'en dehors d'elle il y a des questions qui tourmentent l'humanité, qu'elle n'a pas même abordées, et qu'elle ne résout pas en les supprimant. On ignore, nous dit-on, si cette aspiration de l'esprit humain aura une fin, si elle trouvera une limite. Qu'importe? Si elle aide la science à marcher sans cesse, à avancer toujours, son utilité est assez manifeste par là même et son droit consacré. — Ici encore l'école expérimentale marque avec insistance son dissentiment absolu avec les positivistes. Elle déclare hautement qu'elle n'admet pas la science qui prétendrait supprimer les vérités philosophiques, parce qu'elles sont actuellement hors de son domaine. Elle proclame que la vraie science ne supprime rien, mais qu'elle cherche toujours et regarde en face, sans se troubler, les choses qu'elle ne comprend pas. « Nier ces choses ne serait pas les supprimer; ce serait fermer les yeux et croire que la lumière n'existe pas. » (1).

Prenons acte de ces déclarations et ne nous étonnons pas trop, surtout gardons-nous bien de nous scandaliser, si l'on vient ensuite nous dire, en fixant les limites de la science et de la philosophie, que tout ce qui est déterminable appartient au domaine scientifique, et qu'il ne reste à la philosophie que le vague domaine de l'indéterminé. Dans le dictionnaire propre à l'école expérimentale, ces mots prennent une signification un peu différente de celle que l'usage leur attribue généralement. Rappelons-nous qu'il n'y a de déterminé, aux yeux de cette école, que les phénomènes que l'expérience a rattachés à leurs conditions d'existence, de telle sorte que l'expérimentateur puisse les faire varier à son gré, les reproduire toujours et nécessairement, ou les suspendre indéfiniment en agissant sur ces conditions. Or il est trop évident que ce criterium du déterminisme absolu ne trouve son application et son emploi que dans l'ordre des phénomènes matériels, et encore n'est-il pas rigoureusement démontré, bien que la science tende de plus en plus à ce résultat, que toutes les propriétés de la matière, par exemple celles de la matière vivante, puissent être déterminées de cette façon, c'est-à-dire connues scientifiquement dans leur rapport avec les propriétés générales de la matière brute, et que tous les phénomènes de la vie trouvent leurs conditions absolues d'existence dans les lois de la physique et de la chimie. Si donc par hypothèse il existe des phénomènes d'un tout autre ordre, il ne faudrait pas s'étonner qu'ils fussent indéterminés. Ils seraient même par essence indéterminables dans le sens que donne à ce mot la science positive,

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale*, p. 390, etc.

c'est-à-dire absolument irréductibles à des conditions définies, inexplicables par les propriétés et les lois déjà connues de la réalité matérielle. Cela ne voudrait pas dire qu'ils n'existent pas, que les êtres auxquels ils sont censés appartenir soient de pures chimères. Cela signifierait simplement qu'ils sont hors des prises de l'expérimentation. Cela conclurait non point contre leur existence, mais seulement contre la possibilité de les soumettre à nos instrumens de précision, la balance et le calcul. Nous nous en doutions déjà. Nous savions, que, si les causes dont s'occupe la métaphysique ne sont pas des illusions, elles ne sont pas pourtant de telle nature qu'elles puissent être déterminées avec une rigueur, avec une certitude mathématique. Nous savions que, si ces forces existent, elles sont tout autre chose que des mouvemens matériels liés par des rapports mutuels entre eux, de telle sorte qu'un de ces mouvemens en détermine géométriquement une suite d'autres. Nous savions que, s'il y a des lois dans cette sphère supérieure, ces lois ne sont pas cependant de telle nature qu'elles puissent être définies dans une formule rigoureuse, exprimant le rapport numérique de l'effet à sa cause. En d'autres termes, il ne nous a jamais échappé, quelque ami que l'on puisse être de la philosophie, qu'elle ne saurait prétendre au même genre et au même degré de certitude que les sciences physiques et chimiques, qu'elle n'est pas et qu'elle ne peut pas être une science positive, une science exacte, que la nature des problèmes dont elle s'occupe lui interdit ce caractère, qu'aucun effort de rigueur croissante ne pourra jamais la ramener sous le niveau mathématique du déterminisme absolu. En vérité, rien de tout cela n'est nouveau pour nous; mais la question reste aujourd'hui ce qu'elle était hier : l'école expérimentale la laisse absolument dans les mêmes termes où elle a été déjà mille fois posée. N'y a-t-il de science possible que les sciences positives? Ce qui revient à cette autre question : n'y a-t-il de réalité possible que celle qu'atteignent nos instrumens matériels, aidés du calcul et dirigés par la puissance de l'esprit? Mais cet esprit lui-même qu'est-il donc, sinon une de ces réalités *indéterminées?* Et ce n'est pas l'école expérimentale qui refusera de l'admettre au rang des existences les plus avérées, elle qui a décrit avec une si merveilleuse précision les féconds emplois de son activité spontanée dans la méthode des sciences positives, sous la forme de l'idée *à priori*, directrice de l'expérience, révélatrice des grandes lois de la nature.

III.

Résumons cette discussion. D'après l'exemple que j'ai pris, on peut voir maintenant avec la dernière évidence par où l'école expérimentale diffère de l'école positiviste.

Les deux écoles sont d'accord sur le principe et les règles du déterminisme scientifique; mais ici s'arrête la ressemblance, et, si l'on en vient aux détails, on verra les différences éclater, se multiplier entre elles : quand on arrive aux précisions dernières, ces différences sont de telle nature que la plus subtile argumentation ne parviendra pas à les atténuer. La différence capitale, celle qui résume toutes les autres, c'est que l'une de ces deux écoles ne prétend qu'à établir d'une manière définitive la méthode scientifique, tandis que l'autre prétend fonder une philosophie, — la première se confinant dans la science, mais sans afficher aucune hostilité systématique pour les spéculations de la raison, l'autre se confinant également dans la science, mais proclamant que l'horizon de la science est celui de l'esprit humain.

Il y a dans l'école de M. Comte un dogmatisme rigoureusement négatif qui n'existe pas et qui ne peut pas exister dans l'école expérimentale, parce qu'il dépasse singulièrement ses droits et sa compétence. Ce n'est que par un abus de pouvoir que la science pourrait déclarer que la métaphysique n'a pas le droit d'exister, et pourtant cet abus de pouvoir, les positivistes le commettent tous les jours. Il n'est pas de dogme plus fortement établi parmi eux que celui qui sépare d'une manière absolue ce que l'homme sait et ce qu'il ne saura jamais. Et dans cet ordre de questions que l'on déclare inaccessibles, l'opinion n'est pas libre. Il faut sacrifier, sous peine d'encourir un blâme sévère, les fantaisies individuelles de la foi à la logique systématique des principes. M. Stuart Mill en a fait récemment l'épreuve. Il avait avancé dans son dernier ouvrage que ceux qui acceptent la théorie des stages successifs de l'opinion ne sont pas obligés de suivre jusqu'au bout M. Auguste Comte, que le mode positif de penser n'est pas nécessairement une négation du surnaturel, qu'il se contente de le rejeter à l'origine de toutes choses, que si l'univers eut un commencement, ce commencement, par les conditions mêmes du cas, fut surnaturel, et de là il concluait, non sans quelque hardiesse, que le philosophe positif est libre de se former à ce sujet l'opinion qui lui semble la plus vraisemblable. On sait ce que lui a répondu M. Littré, interprète rigoureux de l'orthodoxie en péril. « Il ne faut pas considérer le philosophe positif comme si, traitant des causes secondes, il laissait libre de penser ce qu'on veut des causes premières. Non, il ne laisse là-dessus aucune liberté;

sa détermination est précise, catégorique : il déclare les causes premières inconnues. Les déclarer inconnues, ce n'est ni les affirmer ni les nier, et c'est, quoi qu'en dise M. Mill, laisser la question ouverte dans la seule mesure qu'elle comporte. Remarquons-le bien néanmoins, l'absence d'affirmation et l'absence de négation sont indivisibles (1). »

Dans la rigueur des principes, M. Littré a raison contre M. Mill. C'est cet enchaînement des dogmes qui assure et maintient à la doctrine positive sa situation distincte parmi les savans et son autorité sur certains esprits. Moins exclusive, moins systématique, elle retournerait insensiblement vers l'école expérimentale, d'où elle est issue et où elle irait se confondre. Cette école ne se distingue en effet du positivisme que par ce trait qui est essentiel, qu'elle laisse aux savans une latitude complète de penser ce qu'ils veulent et de croire ce qu'il leur plaît en dehors des sciences auxquelles elle s'applique. Elle ne s'arroge aucun droit de régler les comptes de la raison individuelle, et son seul dogme est la liberté complète des dogmes hors de son domaine réservé. Ni formulaire d'aucun genre, ni *credo* officiel. Elle adopte comme siens tous les savans qui acceptent le principe de sa méthode, quelle que soit d'ailleurs la couleur de leurs idées philosophiques ou religieuses, Cuvier comme Geoffroy Saint-Hilaire, M. Chevreul aussi bien que M. Claude Bernard, M. Dumas aussi bien que M. Foucault, M. Pasteur comme M. Berthelot. Elle n'excommunie aucun de ceux qui reconnaissent dans l'ordre des phénomènes naturels sa juridiction, la seule dont elle se montre gardienne incorruptible et jalouse. Pourvu que les philosophes qu'elle rencontre sur les frontières de ses domaines ne viennent pas troubler ses libres recherches et ne lui imposent aucun de leurs systèmes à démontrer, elle est toute prête à reconnaître leurs droits. Aussi voyez quelle foule de savans, que diviserait sans doute la diversité infinie des opinions particulières, se presse dans l'enceinte de plus en plus élargie de cette école! C'est qu'elle représente la méthode, non un système. Elle correspond à la nature même des choses, non à certaines vues partielles de l'esprit. Elle est la science, elle n'est pas une secte.

Avec l'école expérimentale, la conciliation est possible. Elle n'est possible qu'avec elle. Grâce à elle, la métaphysique pourra se développer pacifiquement à côté de la science de la nature, à laquelle elle confine sur tant de points, sans se voir condamnée à perpétuité à cette guerre à outrance qui épuise en polémiques stériles des forces mieux employées de part et d'autre à l'avancement des deux sciences noblement rivales.

(1) *Revue des Deux Mondes, — La Philosophie positive,* 15 août 1866.

La métaphysique a, je le sais, des devoirs envers les sciences positives. Il faut qu'elle les observe rigoureusement, si elle veut faire tourner à son profit la décisive épreuve qu'elle subit en ce moment. La première condition me paraît être qu'elle ne prenne aucun ombrage des sciences positives, de leurs progrès, de leurs conquêtes. Une vérité n'a rien à craindre d'une autre vérité. Si nous sommes la vérité, que redoutons-nous? Si l'accord ne se montre pas immédiatement entre une théorie scientifique et une théorie philosophique, il se fera plus tard, n'en doutez pas, par le moyen de quelque théorie supérieure qui les réunira et fera disparaître dans une harmonie plus haute leur apparente contradiction. Si l'accord ne peut absolument pas se faire, il en faut bien conclure que notre doctrine est incomplète, ou que le théorème scientifique est faux par quelque côté. C'est un avertissement qu'il faut élargir et compléter l'une, vérifier l'autre et le soumettre à un nouveau contrôle. Reconnaissons donc les sciences positives dans la pleine liberté de leurs méthodes, acceptons leurs résultats sans mesquines chicanes, quand même ces résultats dérangeraient quelques-unes des conceptions idéales de notre esprit.

Mais il importe ici de distinguer avec soin deux choses que l'opinion frivole confond trop souvent : les faits et les conclusions que certains esprits impatiens en tirent à la hâte, confondant ainsi et mêlant avec une dangereuse habileté les vérités scientifiques avec leurs conjectures personnelles. Les faits, quand ils sont bien observés, bien démontrés, quand ils ont acquis tous leurs titres de légalité scientifique, empressons-nous de les enregistrer, d'en accroître le trésor de nos connaissances, tenons-les en grande considération, comme un fragment de la vérité absolue, et gardons-nous bien d'y laisser porter la plus légère atteinte par une prévention systématique; mais gardons-nous avec le même soin de confondre dans le même respect d'une part les faits, d'autre part les hypothèses ou explications provisoires par lesquelles on prétend en rendre compte, et surtout les inductions que l'on s'empresse d'en faire sortir. Le tact scientifique consiste précisément à faire ce triage. Ces hypothèses souvent imprudentes, ces inductions hâtives, cette philosophie prématurée que l'on veut construire à tout prix sur la base encore incertaine ou trop étroite de certains faits, les vrais savans les rejettent. Ceux qui les recherchent et les poursuivent, avec une joie qui trahit leur secret dessein, pour la plus grande confusion de la métaphysique, ce sont ces esprits aventureux que la science sérieuse n'avoue pas et qui la compromettent. Si la métaphysique a, comme on l'assure, ses retardataires obstinés, ses vieillards d'idée, que les vérités nouvelles effraient, la science, elle aussi, on le sait, a ses enfans terribles.

Cette distinction essentielle devrait mettre d'accord tous les esprits raisonnables. Accepter loyalement tous les faits découverts par la science positive sans en altérer le caractère, sans en restreindre la vraie portée, c'est notre strict devoir; mais aussi ne pas souffrir qu'une philosophie de hasard et d'aventure s'empare de quelques faits encore incertains et incomplétement observés ou de quelques autres d'une signification très restreinte, pour les tourner contre nous et en accabler nos doctrines, c'est notre droit aussi, et nous le maintiendrons. On accuse souvent les philosophes de prendre parti dans les querelles qui viennent à s'agiter entre les savans et d'introduire subrepticement la métaphysique dans des questions où elle n'a que faire. S'il y a des philosophes qui ont mêlé des considérations ou des passions de cet ordre à des débats purement scientifiques, ils ont failli à la première règle de la méthode de Descartes. Philosopher hors de propos, troubler de débats intempestifs le domaine où se poursuit l'expérimentation, c'est faire supposer qu'on n'est pas un pur cartésien, c'est-à-dire disposé à n'admettre pour vrai que ce qui paraîtra évidemment tel, c'est faire croire qu'on fuit devant la lumière; mais de bonne foi qu'on nous accorde que l'exemple a été souvent donné par quelques-uns de ceux-là mêmes qui nous accusent aujourd'hui. Qu'on se rappelle certains débats récens, encore présens à toutes les mémoires. On s'est beaucoup moqué des naïfs de la métaphysique qui se sont imaginé qu'elle était engagée dans la querelle et qui ont voulu y prendre part; mais est-il bien sûr que quelques savans trop impatiens n'avaient pas engagé le débat sur ce terrain maladroitement choisi? N'était-ce pas encore mêler la métaphysique aux problèmes scientifiques, que de tirer des conclusions contre elle d'expériences plus ou moins exactes, plus ou moins bien comprises, plus ou moins fidèlement interprétées? N'avons-nous pas entendu dans les deux camps plus d'un cri de joie indiscret? Des deux parts cela est souverainement regrettable. Il ne faut pas qu'on puisse dire que nous avons peur des faits. Étudions-les sincèrement sans trop nous presser de leur imposer un sens métaphysique, sans les tirer violemment à nous du côté de nos doctrines. Laissons-les s'amasser avec ordre et s'organiser silencieusement dans l'ombre du laboratoire. N'essayons pas de leur faire dire plus qu'ils ne signifient, et surtout sachons bien reconnaître les grands services que la science positive rend à l'esprit humain en le débarrassant d'une foule d'hypothèses et de préjugés, et à la philosophie en lui ouvrant des perspectives nouvelles, chaque jour agrandies, sur la nature.

Si le philosophe ne doit pas intervenir indiscrètement dans les recherches du laboratoire pour les diriger ou les plier à son gré, il ne permettra pas non plus à la science positive de venir régle-

menter arbitrairement ses domaines, ce qu'elle fait d'ordinaire de la manière la plus simple du monde, en les supprimant. La question des limites est celle d'où dépendent la paix et le bon accord des deux sciences voisines. Ne pourrait-on pas déterminer ces limites en disant que la science positive va aussi loin que s'étend la réalité observable et sensible, et qu'elle s'arrête précisément là où l'expérience des sens ne pénètre pas? Son domaine, c'est la nature, si l'on restreint ce mot au sens spécial et limité que lui assignent d'ordinaire les savans, c'est-à-dire à cette partie de la réalité dont les propriétés se révèlent à notre esprit par l'intermédiaire de nos organes ou des instrumens qui en étendent la portée et en régularisent l'emploi. Qui dit nature en ce sens dit enchaînement nécessaire des faits sensibles, liés entre eux de telle façon que, l'un d'eux se produisant, l'autre se produit nécessairement, que, l'un variant, l'autre varie, l'un étant l'antécédent, l'autre le conséquent, l'un la condition d'existence et la cause immédiate, l'autre l'effet. Dans cette vaste région de l'expérience sensible, là où la nécessité physique, l'enchaînement des faits dans une série continue dont chaque terme appelle l'autre n'apparaît pas clairement à l'esprit, c'est que la science positive n'est pas encore faite sur ce point, mais d'avance on sait qu'elle y parviendra : on dit alors de cette partie de la réalité qu'elle est déterminable, sinon encore déterminée. On affirme, avec une certitude autorisée par la suite continue des progrès de la science positive, qu'elle comblera cette lacune où quelque idole de la fausse science, quelque cause occulte pourrait trouver encore asile, qu'elle parviendra un jour ou l'autre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, à rétablir l'anneau qui manque dans ce réseau si fortement lié des phénomènes. C'est à cette notion du déterminisme, qui est la conception de la nature vue du côté scientifique et expérimental, que s'oppose la philosophie proprement dite. La recherche métaphysique commence dès que l'esprit s'élève au-dessus de cette partie de la réalité soumise à l'expérience sensible qui se résout, à l'analyse, en une suite de mouvemens déterminés les uns par les autres, formant comme la chaîne d'airain de la nécessité physique.

Elle embrasse cet ordre supérieur de faits et d'existences qui, n'étant plus observables par les sens, échappent non pas seulement aux prises actuelles, mais aux prises possibles du déterminisme scientifique. Cet ordre de réalités est placé en dehors de l'infini matériel de grandeur et de petitesse que nos instrumens sont parvenus à saisir. Aucune expérimentation sensible ne pénétrera jamais dans cette sphère, qui ne s'ouvre qu'aux perceptions les plus délicates de la conscience. Sans doute, comme tout est lié dans l'ensemble des réalités contingentes, il y a encore des conditions

d'existence pour les faits de cet ordre, faits intellectuels ou moraux. Ces conditions d'existence sont prises dans l'ordre des phénomènes vitaux qui dépendent eux-mêmes des phénomènes physico-chimiques; mais le rapport entre ces conditions d'existence et le phénomène intellectuel ou moral n'est plus déterminable avec rigueur, avec précision. Ici le réseau de fer se relâche et laisse passer entre ses mailles distendues des influences d'un tout autre ordre; les conditions physiques se combinent avec des conditions nouvelles qui déconcertent entièrement par leur combinaison les règles infaillibles du calcul. Déjà nous avons montré le déterminisme physiologique hésitant sur la question de la vie, les nobles incertitudes qui arrêtent sa marche sur ce point pour ainsi dire réservé, et même son retour, par des pentes secrètes, vers une doctrine qui n'est pas éloignée de la métaphysique. Dans le fait de la pensée, de la liberté morale et du devoir, se révèle de plus en plus l'affranchissement du principe immatériel de la spontanéité, auquel commence une région nouvelle de l'expérience, un ordre nouveau de faits observables, mais non sensibles, le monde moral, qui est comme une autre nature dans la nature, liée à la première par des rapports, mais non plus par des rapports de nécessité. La suite infaillible des phénomènes s'interrompt ici, les influences physiques rencontrent à cette limite une influence nouvelle, qui vient du fond de l'être lui-même, et qui, en se combinant avec les premières, arrête complétement les calculs de la science positive. L'œuvre propre du philosophe commence. Sans dédaigner aucun moyen de recherche, en tenant compte de tous les résultats que lui livre la science positive dans les régions de l'expérience sensible, il essaie d'aller plus loin qu'elle ne va elle-même. Il étudie expérimentalement aussi, quoique avec des procédés moins rigoureux et des instrumens moins précis, cette partie de la réalité qu'il porte en lui-même, cette portion de la nature qui est sa conscience, son âme; il recueille avec soin les clartés intérieures de sa pensée; il interroge les idées dont l'ensemble constitue sa raison, et qui, bien que formées à l'occasion de l'expérience, n'en sont point issues, puisqu'elles la dirigent, la soutiennent à chacun de ses pas, la jugent en dernier ressort. Avec la liberté, le monde moral commence et se déploie à ses yeux, et déjà, sur cette limite supérieure de l'expérience, le philosophe arrive, par d'irrésistibles inductions, à concevoir que cet ordre nouveau qui comprend tous les phénomènes supérieurs de la vie humaine, la responsabilité, la liberté, la dignité, ne peut pas être le produit des règnes inférieurs. L'idée de la spiritualité s'élève en lui et se confirme de plus en plus. C'est même le résultat le plus précieux de ses études. Il voit de l'œil de l'âme des réalités que l'œil de la chair n'aperçoit pas. Il s'assure de

plus en plus que c'est non pas l'animal qui est notre être, mais l'esprit, que c'est de là que nous relevons, que ces phénomènes ne peuvent résulter de quelque équilibre mécanique, de quelque arrangement nouveau de molécules, de quelque composition extraordinaire de la matière, que s'il y a quelque rapport concevable entre l'électricité et l'étendue, il n'y en a aucun d'intelligible entre l'étendue et la pensée, non plus qu'entre l'étendue et le sentiment du devoir.

Il s'aperçoit lui-même dans le fond de son être, il saisit son existence intime sous ses vrais attributs, la simplicité absolue, l'indivisible unité, il observe les phénomènes qui la manifestent, il dégage les lois qui relient ces phénomènes entre eux en y établissant l'ordre sans y faire régner la nécessité. C'est la réflexion qui l'instruit de tout cela, et la réflexion c'est bien de l'expérience encore, mais l'expérience de l'esprit appliqué à l'esprit, se recueillant dans son essence, se ressaisissant lui-même ou de l'attrait du monde extérieur qui l'absorbe ou de la multiplicité des actes intérieurs qui le dispersent. Cette expérience ne comporte pas les procédés rigoureux et les règles du déterminisme scientifique, et toutes les fois qu'on a voulu les imposer de force à ces phénomènes délicats de l'âme, que la spontanéité toujours agissante dispute à chaque instant et ravit en partie à l'empire de la fatalité, on n'a pu aboutir qu'à bouleverser la nature sous prétexte de la soumettre tout entière, dans ses parties les plus diverses, à une seule règle, à une seule méthode. On a transporté arbitrairement la science positive dans une région où elle a été dépaysée, égarée. Les plus grands efforts de l'intelligence sont venus se résoudre dans des constructions artificielles, pures créations de l'esprit systématique, ingénieuses et laborieuses machines, à qui il n'a manqué que de vivre.

Ce n'est pas seulement cette distinction des deux régions de l'expérience qui sépare la science positive et la philosophie. Elles diffèrent aussi par le point de vue d'où l'une et l'autre considèrent la nature. Ici encore il y aurait à tracer entre les deux sciences une limite idéale que nous ne pouvons qu'indiquer d'un trait bien rapide, mais dont la suppression ou le déplacement troublerait profondément l'ordre entier des connaissances humaines. La science positive n'étudie les phénomènes que pour y retrouver la suite nécessaire, l'enchaînement, la dépendance réciproque. Ce qui constitue son objet propre, c'est la recherche des conditions d'existence de chaque fait observable et sensible. Elle ne nie pas *à priori* les causes finales, mais elle ne s'en occupe qu'incidemment; tout au plus elle constate, sur quelques points de son vaste domaine, l'évidence des marques de dessein et de plan qui se mêlent plus ou

moins profondément au tissu mécanique de la réalité. Elle les constate, mais sans s'y arrêter, recherchant toujours la cause efficiente et satisfaite de sa recherche seulement quand elle est parvenue à ce point qui marque la dernière limite de son effort et de sa compétence, la dernière cause déterminable ou quelque *cause sourde* qui ne répond plus à ses questions. C'est assez dire qu'elle n'a rien à voir dans les questions d'origine. La nature de la méthode qu'elle emploie exclusivement lui interdit les problèmes de cet ordre, et, si la philosophie positive ne faisait que signifier à la science cette interdiction absolue, elle aurait mille fois raison. Le problème des origines comme celui des fins est contradictoire à l'idée qu'il faut se faire de la science positive. La méthode expérimentale ne peut nous donner que l'actuel, le présent, le fait, l'avenir même, en supposant que l'ordre des choses dont nous faisons partie subsiste; elle ne nous donne pas et ne peut pas nous donner le commencement des choses, où elle n'atteindra jamais; elle nous donne le *comment*, jamais le *pourquoi*, les conditions immédiates et prochaines, non les vraies causes. Même les inductions sur ce qui s'est passé à l'origine de toutes choses sont hors de son domaine. Son objet propre est la loi, c'est-à-dire la suite réglée des phénomènes dans les limites de l'ordre existant de l'univers matériel : rien de plus. Si l'univers a eu un commencement, ce commencement, par les conditions même de l'hypothèse, échappe à la loi du déterminisme, et c'est une remarque fort juste de M. Stuart Mill que, à supposer qu'elles aient commencé, les lois de la nature ne peuvent rendre compte de leur propre origine. La science positive devient donc une métaphysique, c'est-à-dire qu'elle cesse absolument d'être ce qu'elle est, dès qu'elle avance même une hypothèse dans cet ordre de problèmes. Elle tombe immédiatement sous le contrôle non plus de l'expérience, mais de la raison pure. Le sens véritablement scientifique ne s'y trompe pas : il s'arrête à cette limite marquée par les faits observables et sensibles; il ne s'aventure pas en un dogmatisme qui n'est pas de sa compétence et qui ne fait qu'ajouter aux difficultés inhérentes à toute solution métaphysique une inconséquence de plus, une contradiction manifeste au principe de sa méthode.

C'est d'un tout autre point de vue que le métaphysicien considère la nature. Le savant a raison, et il est dans son strict devoir scientifique quand il recherche partout et avant tout la suite et la liaison nécessaire des faits observables; mais le métaphysicien a raison aussi lorsque, au nom d'une science supérieure, il cherche à démêler la loi idéale d'ordre, d'harmonie et de beauté qui est comme voilée sous le mécanisme apparent de la nature. Cette loi existe :

Leibnitz la reconnaissait déjà dans les phénomènes les plus simples et les plus élémentaires de la mécanique; mais elle apparaît de plus en plus clairement à mesure que l'on se rapproche des phénomènes supérieurs; elle éclate par de brusques coupures au milieu du plan suivi de la nécessité physique dans la manifestation soudaine de la vie et de la pensée, irréductibles à des conditions définies, inexplicables sans la finalité. La métaphysique donnera toute leur valeur d'interprétation à ces marques de dessein visiblement empreintes dans quelques régions de l'expérience, et dont l'évidente analogie s'impose à nous avec une telle force qu'elle a été une cause de division parmi les positivistes, quelques-uns inclinant à l'admettre malgré la rigueur du système. — Elle rétablira dans tous ses droits l'idée de la finalité, qu'il ne faut pas proscrire de la raison parce qu'elle a souvent égaré la science, et qui, acceptée, réglée dans sa vraie mesure, mérite mieux que la déférence légèrement ironique de Kant, je veux dire l'honneur et le respect dus à l'une des formes les plus manifestes de la vérité. C'est en effet le prodige de la nature que ces deux conceptions, opposées, mais non contradictoires, du déterminisme et de la finalité soient réunies et comme mêlées dans la trame de l'univers, que la série des causes finales se développe à travers le monde concurremment et parallèlement avec la série des causes efficientes, enfin que la mécanique et la géométrie révélées dans la suite des phénomènes, des mouvemens et des figures matérielles réalisent par des lois d'une simplicité absolue un ordre tel que l'interprétation complète de ses effets dépasse la portée des plus hautes intelligences, et que ce soit la marque la plus assurée du génie de déchiffrer quelques syllabes de l'énigme immense. — Dans le centre des choses devenu visible au regard du philosophe, le principe de l'ordre commence à se révéler. Qu'est-il donc en soi, ce principe qui se manifeste à la fois comme géométrie et finalité, nécessité et raison, géométrie dans ses moyens et finalité dans ses résultats, nécessité dans les lois qu'il emploie, raison par les effets qu'il réalise, loi suprême de l'ordre mathématique comme de l'ordre moral, vraiment raison des choses, puisqu'il est la dernière explication de tout? Plus le philosophe étudie profondément ce monde et dans les idées que la science positive lui en révèle et du point de vue d'où la métaphysique le lui montre, plus il se refuse à croire que ce monde soit l'œuvre du mécanisme aveugle, et qu'une suite déroulée à l'infini de mouvemens matériels ait pu produire cet univers, pénétré de pensée jusque dans ses dernières profondeurs. En se donnant le grand spectacle des forces et des formes, il en saisit les relations réciproques et les harmonies, la vivante synthèse, non pas à la manière poétique et superficielle de

Bernardin de Saint-Pierre, mais du coup d'œil vraiment philosophique de Leibnitz. En même temps il se rend mieux compte à lui-même de ces innéités qui éclatent dans l'inspiration scientifique et dont s'émerveillait le génie de Goethe; il s'étonne de voir comme son entendement est naturellement fait pour comprendre la nature, comme il est prédestiné à la science. Les signes de l'ordre ne sont pas plus profondément empreints dans le monde qu'ils ne le sont dans son esprit. Il reconnaît que la raison de l'homme est disposée comme par un dessein exprès pour concevoir la raison de l'univers. Il jouit de cette dernière harmonie qui l'aide à comprendre toutes les autres, et, sans prétendre à l'explication absolue des choses, il sent qu'il s'en rapproche de plus en plus à mesure qu'il comprend mieux que cet ordre universel n'est qu'intelligence déployée dans l'infini matériel des mondes et dans cet autre monde, l'âme. Osons donner au principe de l'ordre son vrai nom : la raison suprême, ce que Platon appelait *l'auguste et sainte pensée*. C'est d'elle que tout procède, à elle que tout se ramène; elle est le centre vivant, éternellement actif, autour duquel se déploient les différentes formes de l'être, les variétés infinies des âmes, des forces, des figures et des mouvemens, les régions diverses de la nature, ordonnées dans leurs orbites concentriques et se mouvant toutes par l'impulsion unique qu'elles reçoivent de l'immobile moteur.

Voilà le point de vue métaphysique de la nature en regard du point de vue scientifique, vrai, mais incomplet. Ainsi se marquent à nos yeux les limites qui séparent la science positive de la philosophie et la distinction fondamentale des deux facultés qu'elles emploient : l'une par laquelle nous saisissons les rapports des choses entre elles, qui constituent l'ordre, — c'est le sens scientifique, — l'autre par laquelle nous saisissons le rapport de l'ordre à son principe, — c'est le sens métaphysique. Le philosophe idéal serait celui qui, en ces temps de dispersion et de morcellement intellectuel, réunirait en lui ces deux sens, ces deux facultés, et les combinerait dans un suprême élan de génie, — un Aristote avec la science moderne en plus, un Leibnitz avec moins d'idées systématiques. Ce jour-là, l'anarchie des intelligences s'apaiserait un instant sous le charme impérieux de la vérité manifestée à la fois dans ses deux grands aspects. Le monde connaîtrait, au moins pour une heure, la plus haute volupté intellectuelle qu'il nous soit donné de concevoir, un mouvement de joie unanime de tous les hommes réunis dans le divin accord des idées.

E. Caro.

UNE

VISITE AUX ROCHERS

MADAME DE SÉVIGNÉ EN BRETAGNE

C'est le destin des enfans des hommes qui passent dans le monde portant au front un de ces reflets qui s'appellent le génie ou la beauté, la grâce ou l'esprit, de laisser comme une trace lumineuse partout où ils ont vécu, partout où ils ont aimé et pensé. Ils ont une patrie natale ou une patrie d'adoption, un séjour préféré, dont le nom reste lié à leur nom au point d'en devenir inséparable. On se plaît à les suivre dans ces lieux de prédilection, où leur fantôme semble errer encore comme un hôte invisible et familier, où tout parle d'eux, où l'on dirait qu'ils vont à chaque instant reparaître, et qui ne seraient rien, qui seraient restés à jamais obscurs, si ces privilégiés n'avaient laissé partout l'empreinte de leurs pas, la magie des souvenirs. Une ville est trop grande, surtout quand elle s'appelle Paris, elle a vu trop d'événemens, pour s'absorber dans une existence individuelle, dans l'éclat d'une renommée. Molière est une grande gloire, et Paris serait encore Paris sans Molière : on a même de la peine à trouver la maison de l'auteur du *Misanthrope;* mais que seraient Vaucluse sans Pétrarque, Strafford-sur-Avon sans Shakspeare, et Ferrare elle-même sans le Tasse? Auprès de Florence, on montre encore San-Casciano, où Machiavel dans sa disgrâce partageait son temps entre les viriles lectures et les entretiens familiers avec les paysans. Un petit château

du Périgord est devenu un lieu de pèlerinage pour avoir abrité Montaigne. Combourg vit par Chateaubriand. Les curieux de poésie iront quelque jour chercher Lamartine à Milly, quand le bruit, le triste bruit des créanciers et des souscriptions aura cessé. Voltaire lui-même a eu Ferney, Rousseau a eu les Charmettes. Je n'en finirais pas. Et Mme de Sévigné, elle aussi, la belle dame, la reine des beaux esprits, Mme de Sévigné, en dehors de Paris et de son tourbillon, en dehors de la cour et de ses intrigues, a eu ses aimables retraites; elle a eu Livry, elle eu ses bois des Rochers, où elle se déploie à l'aise, qu'elle décrit de mille façons toujours nouvelles, et sur lesquels elle a laissé pour jamais un rayon de sa popularité charmante. Ah! qu'il y aurait bien, ce me semble, un curieux et piquant chapitre à tracer sous ce titre : Mme de Sévigné aux Rochers! Mme de Sévigné loin de Paris, en pleine Bretagne, recueillant les bruits du monde en faisant ses foins, lisant Rabelais ou M. Nicole avec son fils, avec la Mousse, tandis que sa pensée vole en Provence vers sa fille, s'intéressant aux contes de son jardinier, aux affaires bretonnes comme aux aventures de Versailles et de Fontainebleau, laissant parler sur son exil et en définitive heureuse, parce que la source du contentement était en elle, parce que, selon le mot de Mme de La Fayette, la joie était l'état de son âme.

Ce n'est pas que depuis deux siècles bien des choses n'aient changé dans ce coin de terre consacré par l'imagination la plus étincelante. La hache a fait crier plus d'une fois toutes ces dryades et ces hamadryades que Mme de Sévigné plaignait avec un si spirituel attendrissement quand on coupait ses bois. Les arbres qu'elle a plantés ont disparu, et après ceux-là d'autres sont tombés encore. Les futaies ont servi de temps à autre à grossir l'héritage. Les propriétaires qui se sont succédé ont été moins occupés, si je ne me trompe, de la gracieuse mémoire dont ils étaient les gardiens que de leurs convenances, et je crains même que dans cette maison à la haute et fine tourelle il ne reste plus une grande provision de l'esprit, de l'humeur hospitalière et accueillante de la maîtresse d'autrefois. On raconte qu'un jour, il n'y a pas si longtemps, un héritier lointain et indirect se plaignait tout haut des curiosités indiscrètes que lui attiraient les *paperasses* d'une telle aïeule. N'importe, deux choses restent encore : le paysage d'une calme austérité et l'image de celle qui fut le génie de ce morceau de Bretagne. Si l'ombre de Mme de Sévigné n'habite plus la maison des Rochers, elle est partout autour du château, flottante et insaisissable.

Je l'ai entrevue l'autre mois se dérobant dans ses clairières. C'était par un de ces « temps miraculeux » que la belle dame décrit elle-même au courant de sa plume, par un de ces « beaux jours de

cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont point froids. » Quelques feuilles commençaient à jaunir et à se détacher de l'opulente verdure, tourbillonnant dans un rayon de soleil. De la terre, humide encore des pluies récentes, s'exhalaient d'âpres senteurs, auxquelles se mêlait l'amère odeur du chêne. La tranquillité profonde, le silence mystérieux de ces bois n'étaient troublés que par quelqne mugissement lointain ou par le bruit des écureuils gambadant d'arbre en arbre. La brillante apparition venait de franchir la grande grille, elle prenait par le mail, et se hâtait vers une de ces allées longues et droites, l'*Infinie* ou la *Solitaire*. Elle marchait d'un pas dégagé, — elle n'avait pas encore son rhumatisme, — le visage riant et ouvert, un laquais la suivant, elle portant un livre, peut-être le Tasse ou un de ces romans qui la ravissaient. Elle allait s'asseoir un instant et lire à la *Capucine* ou dans quelqu'un de ces pavillons élevés tout exprès par elle pour servir de lieu de repos. Je crus la voir qui demandait avec gaîté à son laquais ce que c'était que ces vagabonds au vêtement étrange et inconnu qui la suivaient ainsi curieusement. Puis le rêve s'évanouit, — un propriétaire ou un intendant longeait le bois un faisceau de branches sous le bras, — et je me disais que c'était pourtant vrai, que deux siècles s'étaient écoulés sans doute, mais que dans ces allées où je passais elle avait passé, que ses regards s'étaient fixés sur ces champs, sur ces collines, que c'était le même soleil à la différence près de quelques révolutions de plus ou de moins; je me disais que là s'était dérobée toute une partie de sa vie et non la moins féconde, que là, au temps de ses premiers bonheurs de jeune femme, lorsque le marquis de Sévigné vivait encore et n'était pas encore infidèle, elle recevait la plaisante épître de Bussy et de Lenet : « Salut à vous, gens de campagne, — à vous, immeubles de Bretagne... » Je me disais enfin que de là étaient parties toutes ces lettres étincelantes, ingénieuses, animées, histoire d'un esprit, histoire d'une société, histoire aussi de cette maison des Rochers, devenue sous cette baguette de magicienne un château enchanté fait pour le plaisir de l'imagination, avant d'être simplement une propriété suivant la fortune banale des héritages (1).

La physionomie des lieux aide à l'illusion. Le paysage ne change pas comme les hommes. Aujourd'hui comme autrefois, il garde ce je ne sais quoi de sévère et doux dont s'émerveillait Mme de Sévigné. Mieux encore, c'est tout ce paysage de la Haute-Bretagne, de

(1) Voir la belle et complète édition de Mme de Sévigné qui se publie à la librairie Hachette, sous la direction de M. Ad. Regnier, et qui est tout près d'être achevée. C'est le monument définitif élevé à cette charmante mémoire.

Vitré, de Fougères, qui est resté avec son caractère saisissant et pittoresque. On dirait un immense fourré feuillu, touffu, verdoyant, une forêt infinie s'étendant de la plaine au coteau, coupée par intervalles de champs et de prairies, parsemée de clairières, d'étangs et de vieux châteaux, dont les vieilles tours se dressent grisonnantes au-dessus des épais massifs. C'est dans un pli de cette immensité de verdure que se cachent les Rochers, à une lieue et demie de Vitré. On y va par un chemin dont se fût fort accommodée la brillante châtelaine d'autrefois, et qui court entre les haies vives, les clos, les taillis, vers Argentré. On ne voit le château que de loin, par-dessus la cime des arbres, ou quand on y arrive tout à fait. Il ne reste guère du vieil édifice que la tour, qui me rappelait par sa forme élancée et aigüe une tour de mon pays. Une partie plus moderne a été ajoutée depuis. Tout auprès, la chapelle construite avec tant d'amour par l'abbé de Coulanges élève encore dans l'air son dôme dont l'ardoise reluit sous le soleil. D'un côté sont les jardins, la grande cour, le parc, les labyrinthes, les bois aux allées infinies avec les pavillons qu'on essaie aujourd'hui de relever ou de soutenir; de l'autre, entre le château et des dépendances, se déroule en s'élargissant un vaste espace qui a été, si je ne me trompe, le manége ou le jeu de longue paume, et qui descend vers une pelouse formant une terrasse naturelle d'où on domine la vallée, les Bas-Rochers, le moulin. Le domaine touche de ce côté à la terre des Duplessis-Argentré, dont il n'est séparé que par l'étang du Beuvron, objet d'éternelle querelle entre les deux maisons. C'est de cette famille qu'était cette pauvre Duplessis qui poursuivait de son amitié Mme de Sévigné, et que celle-ci poursuivait tout bas de ses amusantes, de ses immortelles malignités. Tels sont cependant les jeux de la fortune : autrefois les Sévigné éclipsaient les Duplessis; aujourd'hui les Rochers n'égalent pas en beauté, en magnificence pittoresque le château voisin d'Argentré, jeté nonchalamment au milieu de ses immenses prairies, de ses eaux vives et de ses ombrages. Dans son ensemble, ce paysage touffu, solitaire, plein de silence, a une gravité douce, un air d'aimable sauvagerie, de mystère pénétrant qui attire et fait rêver.

Ce n'est rien aujourd'hui d'aller en Bretagne, à Vitré et aux Rochers; au temps passé c'était le bout du monde : c'était une aventure, un exil, tout au moins une expédition lointaine, — d'où on revenait encore, il est vrai. Figurez-vous d'abord Mme de Sévigné sortant d'un hôtel de Rambouillet ou d'un salon du *faubourg*, de chez Mme de La Fayette, pour se mettre en chemin avec le bon abbé de Coulanges. Une chose bien sûre, c'est qu'avec une telle femme la gaîté, l'esprit, la vivacité de l'imagination vont être du voyage.

Tous ces dons charmans n'attendent pas même la première halte pour éclater. « Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux. Nous fûmes secourus par le véritable portrait de *M. de Sottenville*. C'est un homme qui ferait les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne. Il nous fit venir madame sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre anoblit...* » Pauvre gentilhomme campagnard, qui se trouve là justement sur le chemin pour égayer ce commencement de voyage et tarir les larmes légères du départ! La première étape est Orléans, et ici déjà on se fait à la vie errante. On s'embarque sur la Loire; il faut s'embarquer, c'est devenu une mode, une obligation « de prendre des bateliers à Orléans comme à Chartres d'acheter des chapelets. » On hisse le grand carrosse sur le bateau, et dans cette maison flottante disposée de façon à garantir du soleil, « bien à l'air, bien à l'aise, » on cause, on lit, on a « tous les points de vue qu'on peut imaginer, » on admire les sites qui se succèdent. « C'est pour nous divertir que nous allons sur l'eau, écrit-elle; nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder, mais elle en est plus douce... » Un jour on va coucher à Véret chez l'abbé d'Effiat, qui vient prendre la voyageuse au bord de l'eau et qui la ramène par un « chemin semé de fleurs. » Le lendemain, c'est Tours, où règne Dangeau comme gouverneur. Entre Saumur et Angers, grave aventure : on reste enfoncé dans le sable en pleine Loire. Il faut bien débarquer, et on tombe à minuit « dans un *tugurio* plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut le représenter, dit-elle; il n'y avait rien du tout que deux ou trois vieilles femmes qui filaient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans nous déshabiller... »

Ainsi on va le jour, la nuit. « Nous ramons tous, » s'écrie-t-elle gaîment. Enfin c'est Nantes, où elle est reçue aux flambeaux par M. de Lavardin, qui l'attend « avec plusieurs nobles, » et elle s'amuse de la scène qui « du milieu de la Loire devait être admirable. » Pour le coup, Mme de Sévigné n'est plus bien loin des Rochers; tout compte fait, elle ne met guère qu'une douzaine de jours pour arriver. En huit heures aujourd'hui on est à Vitré, aux Rochers, en pleine Bretagne. Voilà ce que Mme de Sévigné n'avait pas prévu, et qui sait même si devant cette merveille elle ne regretterait pas encore le temps où elle se laissait aller à la douce, à la « sage et majestueuse Loire, » où elle se représentait

« Dans un petit bateau,
Dans le courant de l'eau,
Fort loin de mon château. »

C'est à peu près l'histoire des voyages de 1675 et de 1680. On n'a plus le temps de voyager si gaîment, de regarder, d'admirer, comme faisait Mme de Sévigné tout en pensant à sa fille, à ses affaires, à ses amis, à son fils, le jeune guidon des gendarmes de M. le dauphin.

C'est en 1644, année de son mariage, que Mme de Sévigné arrive pour la première fois aux Rochers, dans la fleur de la jeunesse et de la grâce, avec cette originalité de race qu'elle tient des Rabutin-Chantal, avec cet esprit que la pesante pédagogie de Chapelain et de Ménage n'a pu éteindre. Son mari, le marquis de Sévigné, avait tout ce qu'il faut pour séduire et pour ruiner le bonheur d'une femme; il ne manquait pas d'esprit, il était de bonne noblesse, beau cavalier, bien fait, et en même temps léger, prodigue, libertin, querelleur. Il sortait d'un duel, où il avait été fort endommagé, au moment de se marier, et c'est un duel avec le chevalier d'Albret pour Mme de Gondran qui devait bientôt rompre cette union mal assortie. Un jour, bien plus tard, Mme de Sévigné, pressée par Bussy sur un mot qui lui était échappé, mettait lestement l'année de son veuvage prématuré au nombre des deux ou trois époques de sa vie qui avaient mérité de laisser une trace dans son imagination, qui lui rappelaient ses meilleurs souvenirs. Alors, à sa première apparition aux Rochers, 1644, elle était heureuse, elle en était encore à l'illusion de l'amour dans le mariage, et elle en jouissait avec cette facile et légère spontanéité d'une âme faite pour ne pas se désespérer, même quand les contre-temps viendront. Le dernier séjour de Mme de Sévigné dans sa chère retraite bretonne est de 1689. Entre ces deux dates, 1644-1689, qui embrassent toute une existence, presque tout le grand XVIIe siècle, elle renouvelle bien souvent le voyage en Bretagne. Elle s'y trouve notamment à l'époque où éclate la disgrâce de Fouquet, féconde en ennuis et en émotions pour elle; elle y est en 1671, l'année des états de Vitré, en 1675, l'année des troubles, en 1680, en 1685; elle y passe l'été, le printemps, l'hiver; quelquefois ces stations se prolongent jusqu'à dix-sept mois sans interruption, de sorte qu'on peut bien dire que cette solitude a gardé une partie de son âme et de son esprit, est pleine de son image.

Livry, la jolie abbaye de l'abbé de Coulanges, perdue au milieu de la forêt de Bondy, Livry a eu aussi, je le sais bien, le privilége de partager avec les Rochers les tendresses de Mme de Sévigné, de cacher toute une portion de sa vie intime. Là elle avait vu s'écouler les journées heureuses de son adolescence quand elle n'était encore que la pupille de l'abbé. Là, plus tard, elle allait passer quelquefois la semaine sainte ou même les jours gras; là, quand Paris se

dépeuplait et qu'elle ne pouvait aller plus loin, elle aimait à se réfugier, disant : « Paris est un désert, et, désert pour désert, j'aime mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été. » Horace Walpole, venant de faire son pèlerinage en l'honneur de celle qu'il appelait *Notre-Dame de Livry*, décrit l'aimable abbaye avec « son air de simplicité rustique, » environnée de coteaux qui ornent la perspective. « L'abbé, dit-il, occupait une maison décente et commode. A quelques pas se trouve le pavillon consacré à Mme de Sévigné par son oncle. Du côté du jardin, qui conduit à la grande route, est un petit pont de bois sur lequel la chère dame allait d'ordinaire attendre le courrier qui lui apportait les lettres de sa fille... » Mais Livry est aux portes de Paris, et c'est presque Paris encore; c'est le joli petit désert. Les Rochers sont le grand désert, la grande solitude, la vraie campagne plus âpre et peut-être plus chère. Là plus que partout, elle a vécu avec ses pensées, avec ses émotions, *en tête-à-tête avec elle-même*, comme elle dit; elle y a été jeune femme, jeune veuve, mère heureuse ou tourmentée, grande dame recherchée, entourée jusque dans sa retraite au fond des bois. C'est là qu'elle avait ressenti dans un premier épanouissement de cœur ce qu'elle pouvait ressentir d'amour auprès d'un mari si peu digne d'elle. C'est là qu'étaient nés ses enfans, — le plus jeune, Charles de Sévigné, certainement,—la belle *Madelon*, Mme de Grignan, peut-être, on ne sait, tant il y a contradiction entre un acte de baptême de l'église Saint-Paul à Paris et ces mots de la mère elle-même à sa fille : « Vous... qui êtes *née dans ce pays*... nous remettons votre nom dans son *air natal*. » Par mille liens intimes, par tout ce qu'il y a de plus vivace dans l'âme, par les entrailles en quelque sorte, elle tient à cette terre bretonne, où elle se sent ressaisie par un monde familier toutes les fois qu'elle arrive. « Nous voici dans ces pauvres Rochers. Quel moyen de revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse? Il y a des souvenirs agréables, mais il y en a de si vifs et de si tendres qu'on a peine à les supporter... » *Notre-Dame de Livry!* disait Horace Walpole; on pourrait dire aussi *Notre-Dame des Rochers!* La vérité est que ni aux Rochers ni à Livry elle n'était une sainte; partout c'était une femme d'une trempe merveilleuse, mélange d'imagination et de raison, de sensibilité et de pétulance, de naturel et de raffinement, de simplicité et d'éclat mondain.

Je voudrais la peindre dans ce monde de Bretagne, où elle passe et revient sans cesse pendant quarante ans comme une familière et brillante apparition; je voudrais la montrer se faisant bravement Bretonne sans cesser assurément d'être Parisienne, mêlant les souvenirs de Mme de La Fayette, de M. de Larochefoucauld et le plaisir

de ses champs, s'intéressant à tout ce qui s'agite autour d'elle, à la réunion des états, aux troubles de la province, aux petites aventures de Vitré, recevant de son mieux les visiteurs attirés par son esprit aussi bien que par sa gracieuse hospitalité, et en définitive toujours charmée de se retrouver seule, — seule du moins avec son fils, avec l'abbé de Coulanges, avec la Mousse, — trouvant du temps pour tout, s'occupant, s'égayant de tout et racontant tout à sa fille.

Le moment où ses lettres commencent à se coordonner et à devenir une chronique suivie, la plus spirituelle des chroniques, est aussi le moment où elle apparaît en Bretagne comme une reine, presque dans l'éclat d'un personnage public; c'est l'époque où les états se rassemblent à Vitré en 1671. Brillante encore dans sa maturité épanouie, liée avec tout ce ce qu'il y a d'illustre, belle-mère du lieutenant-général de Provence depuis quelques années, renommée pour son esprit, Mme de Sévigné est une trop grande dame pour n'être pas un personnage essentiel dans une si importante circonstance. D'abord les gouverneurs, le duc et la duchesse de Chaulnes, qui tiennent à ne pas s'ennuyer, proclament sa présence nécessaire au service du roi. Que fait-on aux états? Ce n'est pas encore pour le peuple l'heure d'entrer en scène, de tout saccager et d'être pendu. Pour le moment on vote de l'argent, on dîne, on boit surtout, on danse. Toute la noblesse de la province est réunie. Mme de Sévigné se mêle à tout ce monde, et il faut voir comme elle décrit cette « immensité de Bretons, » où il y a pourtant quelques gens d'esprit, et les *mangeries*, et le menuet de M. de Locmaria et de M. de Coëtlogon! « C'était une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie, écrit-elle. Je n'ai pas voulu en voir l'ouverture, c'était trop matin. Les états ne doivent pas être longs, il n'y a qu'à demander ce que veut le roi, on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il y trouve je ne sais comment plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité d'autres présens, des pensions, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, voilà les états. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit; mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier... » Puis, quand le programme est bien rempli, elle ajoute avec sa mordante gaîté : « Le contrat de notre province avec le roi fut signé vendredi; mais auparavant on donna deux mille louis d'or à Mme de Chaulnes et beaucoup d'autres présens. Ce n'est point que nous soyons riches, mais c'est que nous avons du courage, c'est que nous sommes honnêtes, et qu'entre midi et une heure nous ne savons

point refuser nos amis. C'est l'heure du berger; les vapeurs de vos fleurs d'orange ne font pas de si bons effets... » Tout en riant et en se moquant, elle est bien un peu flattée, la belle dame, des honneurs, des civilités dont on la comble, des toasts portés à Mme de Grignan, qu'un honnête indigène appelle *Mme de Carignan*. Au fond cette représentation bretonne n'est pas ce qui la charme. Elle aime bien mieux les Rochers. « Je meurs d'envie d'être retournée dans ma solitude, écrit-elle... J'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire... — Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon abbé, ma Mousse, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons... »

Et que fait-elle dans sa solitude ? Elle respire, elle jouit de la liberté avec son aisance naturelle, comme elle fait toujours quand elle est aux Rochers. Elle anime tout; elle achète des terres pour augmenter son parc et étendre les *promenoirs;* elle ouvre des allées nouvelles, elle plante des arbres et surveille avec amour ceux qui grandissent. « Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante, dit-elle. Pilois (son jardinier) les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable..... Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenait. Voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils, qui est revenu de Candie : *vago di fama!* N'est-il point joli pour n'être qu'un mot? Je fis écrire hier encore en l'honneur des paresseux : *bella cosa far niente!* » Que fait-elle encore? Elle lit avec son fils, avec la Mousse, qui la trouvent ridicule « de préférer un compte de fermier aux contes de La Fontaine. » Elle ne se lasse jamais. « Nous lisons toujours le Tasse avec plaisir... Mon fils nous lit des bagatelles, des comédies qu'il joue comme Molière, des vers, des romans, des histoires. Il est fort amusant, il a de l'esprit, il nous entraîne et nous a empêchés de prendre aucune lecture sérieuse. Quand il sera parti, nous reprendrons quelque morale de ce M. Nicole... — Nous lisons aussi l'histoire de France depuis le roi Jean. Je veux la débrouiller dans ma tête au moins autant que l'histoire romaine, où je n'ai ni parens, ni amis; encore trouve-t-on ici des noms de connaissance. Enfin, tant que nous aurons des livres, nons ne nous pendrons point... » Et Rabelais, et Montaigne, et Guichardin, et l'histoire de la révolution de Portugal recommandée par M. de Larochefoucauld, et les livres de dévotion, tout y passe. La lecture, la promenade, les ouvriers qui bâtissent la chapelle et dont on suit les travaux, les gens qu'on envoie à la prairie remuer les foins, les visites qui se succèdent, — aux grands jours Mme de Chaulnes, M. de Lavardin, M. de Rennes et les autres évêques, — aux petits jours, à l'ordinaire la Duplessis, la plaisante victime dont on s'accommode encore quand il pleut, — c'est là cette libre existence des Rochers, où se concentre sous un reflet du ciel

de Bretagne tout ce qui a occupé cette active et expansive nature, tout ce qui en fait la saine, la vivante et cordiale originalité.

Le secret de cette originalité en tout, dans la vie de campagne comme dans la vie mondaine, dans les mouvemens du cœur, dans les saillies de l'esprit, dans les goûts, dans les habitudes et jusque dans la dévotion, c'est la vérité, même quand elle semble garder encore « ce reste de bel air qui la rend précieuse. » Mme de Sévigné est femme, disais-je, femme par tout ce qu'il y a de meilleur et de plus attrayant, par la spontanéité des impressions, par la mouvante diversité d'une nature libre, sincère et facile dans sa fécondité. Elle a je ne sais quoi de vivant qui se dégage des préciosités et des affectations, de toutes les atmosphères factices. Ce n'est ni une précieuse, quoiqu'elle ait passé par l'hôtel de Rambouillet et qu'elle ait bien du raffinement, ni une dévote janséniste, quoiqu'elle ait une grande tendresse pour ces chers messieurs de Port-Royal et un grand faible pour tout ce qui vient de là, ni une mondaine à la façon de Mme de La Fayette, quoiqu'elle soit bien attirée par le *faubourg*. C'est une femme.

On le devinerait presque rien qu'à la voir, non dans tous les portraits de fantaisie qui ont couru et qui courent encore sous son nom, mais dans l'image la plus vraie, la plus authentique probablement, celle qui a été tracée par le peintre Nanteuil et gravée par Edelink. Ce qui domine sous le rayonnement de la grâce et de l'esprit qui transfigurait tout, c'est une certaine bonhomie, une certaine réalité un peu massive par le bas, sans trop d'idéal, sans excès de distinction, et le portrait écrit, — *le chien de portrait*, comme elle l'appelle, — qui se rapproche le plus de la gravure d'Edelink pourrait bien être celui qui a été laissé en si mauvaise compagnie par le plus compromettant, le plus médisant, le plus vaniteux des amis et des parens, Bussy, — le même qui voulait un jour consoler un peu trop Mme de Sévigné des infidélités de son mari, et qu'elle arrêtait d'un mot plaisant : « Tout beau, monsieur le comte! je ne suis pas si fâchée que cela. » C'est bien elle, telle qu'elle a été, telle qu'elle a dû être, avec « les yeux petits et brillans, la bouche plate, mais de belle couleur, le front avancé, le nez carré par le bout, la mâchoire comme le bout du nez, les cheveux blonds, déliés et épais, » et tout cela, sans être beau en détail, formant l'ensemble le plus agréable. Sur ce visage, où il y a tout excepté le grand air, on sent la vie, le mouvement; on entrevoit la femme aimable et facile, libre d'instinct, malicieuse sans fiel, laissant de côté « les pruderies qui ne lui sont pas naturelles, » se prêtant à tout, prenant les choses et les hommes pour ce qu'ils sont, et répétant le mot : « Tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. »

Chez elle aussi, tout est à facettes, tout est ondoyant et divers. Elle s'enflamme pour Pascal et elle savoure Rabelais ou les *Contes* de La Fontaine. Elle a de la vertu, mais c'est une vertu qui n'a rien de farouche, qui entre dans les sentimens, dans les faiblesses des autres. Avec une imagination aventureuse et légère, elle est merveilleusement raisonnable, sensée et même économe dans sa vie, et ce n'est pas elle qui ferait comme cette comtesse de Fiesque, dont elle disait qu'elle « comptait pour rien la petite terre où il ne vient que du blé, et croyait avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. » Elle se livre à sa gaîté avec délices, et tout à côté elle aura des traits d'une vive, nette et rapide éloquence sur M. de Turenne, ou bien elle parlera de la mort, de l'inconnu, de l'heure dernière avec l'accent le plus pénétrant : « Je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte... Et comment en sortirai-je? Par où? par quelle porte? quand sera-ce?... » Sait-elle qu'elle se rencontre alors avec saint François de Sales? Et de fait l'on peut se rencontrer de plus loin, puisqu'elle tient à l'aimable saint par son aïeule, Mme de Chantal, comme elle tient à Bussy, comme elle tient à tout, — et tout ce qu'elle est, elle l'est sincèrement, naturellement, dans la mesure la plus charmante de la vérité humaine.

Qu'y a-t-il de plus humain que la religion de Mme de Sévigné? Pour tout dire, j'ai bien dans l'idée qu'elle est quelque peu hérétique, que la mère et la fille, quand elles échangent leurs confidences sur ce point, vont plus loin qu'elles ne croient. Elles s'accusent réciproquement d'hérésie, ces deux étranges théologiennes, et elles ont peut-être raison toutes les deux. Ce n'est pas que Mme de Sévigné n'y mette toute sa bonne volonté; elle fait ce qu'elle peut. Elle a de bonnes apparences, comme elle dit; elle a l'église, elle ne manque pas le sermon : le père Bourdaloue la ravit, l'office de la semaine sainte l'émeut. Au fond, elle a toujours un compte ouvert avec elle-même en matière religieuse, et elle se fait une dévotion à sa manière. D'abord elle n'aime guère les jésuites. « Je vous admire, écrit-elle à sa fille, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer; il faut que vous ayez une belle patience... Je vous assure que, quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi... » Elle inclinait plutôt, ne fût-ce que par générosité, vers Port-Royal, dont elle a tous les livres rangés sur un rayon de sa bibliothèque des Rochers; mais là aussi elle trouve des difficultés, on lui *subtilise* trop la religion, et, tout compte fait, elle va devant elle, prenant un peu de tous les côtés, retranchant un

peu de tous les côtés. Un jour elle écrit : « Je ne dis plus mon chapelet; à mesure que je suis avancée dans l'envie d'être dévote, je me suis retranché cette dévotion ou pour mieux dire cette *distraction*... » Elle trouve qu'elle rêve bien assez sans cela. Un autre jour elle *ôte doucement* de sa prière du soir ce qu'elle appelle *de la pluche*, les *souvenez-vous*, *très pieuse vierge Marie*, etc., et elle récite des *miserere* en français. C'est un *ragoût* qui réveille son attention et la met hors de la routine. Elle va jusqu'à écrire : « La morale chrétienne est excellente à tous les maux; mais je la veux chrétienne : elle est trop creuse et trop inutile autrement... Vous aurez peine à nous faire entrer une éternité de supplices dans la tête, à moins que d'un ordre du roi ou de la Sainte-Écriture. » Et dans cette chapelle qui s'élève sous ses yeux aux Rochers, qui est restée debout après elle, quelle est l'unique inscription qu'elle place en lettres d'or au-dessus de l'autel? *Soli Deo honor et gloria!* A Dieu seul! C'est « pour éviter toute jalousie » entre les saints, dit-elle; un crucifix, un tableau de la sainte Vierge et son inscription, elle n'en veut pas davantage.

Est-ce par une révolte d'esprit fort, par un instinct d'indépendance philosophique, qu'elle s'arrange *tout doucement* une religion un peu libre? Nullement, elle n'est rien moins qu'un esprit fort; elle est d'avis qu'il y a « de certaines philosophies qui sont en pure perte. » Elle est tout simplement ainsi par sincérité. Le dernier mot de cette dévotion et de bien d'autres dévotions, dans ce siècle et dans bien d'autres siècles, est encore ce qu'elle dit d'elle-même : « ..... Je ne suis ni à Dieu ni au diable; cet état m'ennuie, quoique, entre nous, je le trouve le plus naturel du monde. On n'est point au diable parce qu'on craint Dieu et qu'au fond on a un principe de religion; on n'est point à Dieu aussi parce que sa loi est dure et qu'on n'aime point à se détruire soi-même. Cela compose les tièdes, dont le grand nombre ne m'inquiète point du tout; j'entre dans leurs raisons. Cependant Dieu les hait; il faut donc en sortir, et voilà la difficulté... » Il y a ceux qui tranchent la difficulté héroïquement par la foi absolue : il y a ceux qui la suppriment pour n'en avoir pas le souci; entre les uns et les autres, il y a ceux qui la voient sans en sortir, parce qu'ils sont des hommes, parce que la vie se passe à voir des difficultés dont on ne triomphe jamais. Ils sont un peu de la famille de Montaigne, dont Mme de Sévigné faisait son compagnon à Livry et aux Rochers, qu'elle allait lire sur un banc de mousse.

Un autre trait caractéristique de cette organisation si vive, si indépendante et si souple, c'est le goût de la campagne, le sentiment rustique, dirai-je, qui n'est en fin de compte qu'une des nuances

du sentiment humain. Chose rare au XVIIe siècle que ces échappées vers le bleu du ciel et la verdure de la terre! Mme de Sévigné est avec La Fontaine du petit nombre des génies de ce temps qui aiment la nature, qui la sentent, qui se plaisent auprès d'elle, et même parmi ses contemporains elle est connue, presque signalée pour ce goût extraordinaire, puisque la froide, la raisonneuse Maintenon parle quelque part de « ces bois où Mme de Sévigné rêverait à Mme de Grignan fort à son aise. » C'est l'effet de cette séve débordante qui ne peut tenir dans un salon pas plus qu'elle ne peut tenir dans une secte, dans tout ce qui resserre l'horizon et comprime la spontanéité. Et ce qu'elle aime, ce n'est pas la campagne arrangée, artificielle, enfermée entre deux murs, c'est la vraie et large campagne à l'air libre. Elle se plaît à voir l'herbe tomber sous la faux, sans craindre de se mouiller; elle se trouve à l'aise dans les clairières pleines de solitude et de silence; elle a de belles passions pour le renouveau comme pour les déclins d'automne, pour les soirs transparens, pour les clartés de la lune, avec laquelle elle a des familiarités, pour les mystères des bois et pour tout ce qui vit: tout l'amuse, tout l'intéresse. Elle éclate en expressions pittoresques soit qu'elle aille chez Faverole, à Issy, « où l'épine blanche, les lilas, les fontaines et le beau temps » lui donnent tous les plaisirs qu'on peut avoir, soit que, tout fraîchement grondée par « notre bonhomme, » Arnauld d'Andilly, qui l'appelle « une jolie païenne, » elle accoure à Livry, où elle voit « le beau triomphe du mois de mai, » écoutant dans le jardin « les rossignols, les coucous et les fauvettes, » passant tout le soir « à se promener toute seule, » — soit enfin qu'elle se retrouve aux Rochers, dans la chère et familière retraite où elle voit tout, où elle connaît tout.

Ici elle ne tarit pas sur son parc, sur ses ouvriers, sur ses allées. « J'ai trouvé les bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires, écrit-elle à sa fille; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits et beaux en perfection; ils sont élagués et font une ombre agréable. Ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail. Songez que je les ai tous plantés et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazon (de ses enfans), *pas plus grands que cela*. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver... » Et, comme si cela ne suffisait pas, elle y revient sans cesse, à l'été, à l'automne. « Les bois sont toujours beaux. Le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry. Je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies, mais il n'y a pas de comparaison. Tout est encore aujourd'hui (20 octobre) du même vert du mois de mai. Les feuilles qui tombent sont feuille-morte, mais celles qui tiennent

encore sont vertes. Vous n'avez jamais observé cette beauté... » Elle sait bien trouver du reste de quoi s'occuper : elle plante et elle coupe. « Je m'amuse à faire abattre de grands arbres. Le tracas que cela fait représente au naturel les tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau... » Et moyennant cela, sans compter le reste, la vie passe si vite qu'elle ne sait « comme on peut si profondément se désespérer des affaires de ce monde. » Telle est la différence entre ces femmes d'autrefois : Mme de La Fayette vit dans son salon, tout au plus dans son jardin; Mme de Sévigné se sent à l'aise en pleine nature agreste.

Le moment vient où entre *cette femme de Vitré*, comme elle s'appelle, et son monde de Paris éclate justement à ce sujet une sorte d'escarmouche amicale qui est la révélation piquante de cette opposition de goûts, de cette différence d'humeur. Mme de Coulanges ne peut comprendre que Mme de Sévigné, qui commence déjà à n'être plus jeune, veuille passer son hiver dans ses « humides Rochers. » Mme de La Fayette, avec une amitié impérieuse, fait une charge à fond contre cette idée étrange de s'enfouir au bout du monde. « Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois, les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera; tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de ce que je vous dis... » Mme de Sévigné est sensible à l'amitié qu'on lui montre; mais à Mme de Coulanges elle répond gaîment : « Humide vous-même. » Et elle écrit à sa fille au sujet de toutes les offres de Mme de La Fayette : « Ce mot d'*être l'hiver aux Rochers* effraie. Hélas! c'est la plus douce chose du monde. Je ris quelquefois et je dis : C'est donc cela qu'on appelle passer l'hiver dans des bois! » Elle rit en effet, et elle reste aux Rochers sans en mourir du tout. — Comme nos merveilleuses contemporaines qui ont l'ambition d'être des reines de salon et du monde, et qui ont tout, excepté ce que l'argent ne donne pas, — comme elles feraient bien d'aller prendre des leçons de naturel, de saine élégance et même de simplicité auprès de cette campagnarde, grande dame et bonne femme, qui se remet de la douceur dans l'esprit avec « le vert naissant et les rossignols, » et qui sait si bien se plaire dans la compagnie « de ses moutons et de ses vaches, » avec qui elle va causer dans la prairie! Mais non, ce serait peut-être pour elles une dangereuse école : elles seraient capables d'acheter de faux cheveux pour conformer leur coiffure à la tradition,

d'avoir aussi leurs Rochers, de chasser Picard qui ne veut pas aller faner, d'écrire des lettres et de se croire des Sévigné! Elles ne seraient pas de leur temps, et elles n'en seraient pas plus de l'autre siècle.

Bonne femme, direz-vous, cordiale et humaine! Oubliez-vous de quel ton leste et frivole elle parle de ces pauvres paysans révoltés que son ami le duc de Chaulnes fait pendre un peu partout, lorsque le gouvernement de Louis XIV récompense la Bretagne de sa docilité en lui infligeant de nouveau les édits qu'elle a déjà rachetés en 1671, lorsque commencent les dragonnades fiscales de 1675? Il est vrai. Mme de Sévigné serait d'ailleurs de son siècle et aurait quelques ménagemens, que ce ne serait pas encore un crime irrémissible. Si aujourd'hui un gouvernement procédait à la Louis XIV et livrait une province à la soldatesque pour quelques bureaux de taxes pillés et pour quelques pierres jetées dans le jardin de M. le préfet, je sais bien ce qu'on en dirait ou ce qu'on en penserait. Mme de Sévigné en parle quelquefois avec une apparente légèreté, comme elle parle de tout; c'est la forme qui a trompé. Au fond, quand elle voit de près ces malheurs et cette désolation, elle ne rit plus. Elle est saisie, elle aussi, de cette grande pitié qui est au royaume de France en ce temps-là, car ce n'est pas seulement en Bretagne que la misère est affreuse et que les paysans se révoltent, c'est un peu partout. Avec le sentiment humain, la vieille humeur frondeuse se réveille chez elle. « Nos six mille hommes sont partis pour abîmer notre Bretagne, écrit-elle à Mme de Grignan. Ce sont deux Provençaux qui ont cette commission, c'est Forbin et Vins. M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont au désespoir. Voilà ce qui s'appelle des dégoûts. Si jamais vous faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger. »

Et ces pauvres Bretons, elle les peint sous des traits qui n'ont peut-être pas absolument vieilli. « Ils sont six ou sept mille dont le plus habile ne sait pas un mot de français, dit-elle. M. Boucherat me contait l'autre jour qu'un curé avait reçu, devant ses paroissiens, une pendule qu'on lui envoyait *de France* (car c'est ainsi qu'ils disent); ils se mirent tous à crier dans leur langage que c'était *la gabelle* et qu'ils le voyaient fort bien. Le curé habile leur dit sur le même ton : Point du tout, mes enfans, ce n'est point *la gabelle;* vous ne vous y connaissez pas. C'est *le jubilé*. En même temps les voilà à genoux. Que dites-vous de l'esprit fin de ces messieurs?... » Et encore : « Nos pauvres Bas-Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ culpâ :* c'est le seul mot de fran-

çais qu'ils sachent... On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche. » Je ne sais si je me trompe, mais il y a, ce me semble, plus d'éloquence dans certaines saillies ironiques, dans certains récits tout nus que dans toutes les déclamations, quand Mme de Sévigné, par exemple, montre dans les rues de Rennes « tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfans errant en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, » et aussi quand elle dit : « Nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. J'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays. Vos galériens me paraissent une société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines. *Ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là.* » La *penderie* du reste ne s'arrête pas aux paysans. « On a pris soixante bourgeois, écrit-elle un autre jour; demain on commence à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures et de ne point jeter des pierres dans leur jardin... » Voilà la moralité! Il y a en France des manières de tout dire; celle de Mme de Sévigné est moins frivole qu'elle ne le paraît. L'émotion perce sous l'ironie. — Elle parlait ainsi tout bas dans ses lettres, dira-t-on; mais vous, sans être les contemporains de Louis XIV, de M. Colbert et de M. de Chaulnes, parlez-vous bien haut des choses qui vous blessent le plus? Et n'est-il pas des temps, quels que soient les dehors dont ils se parent, où il suffit que ce qui reste de conscience, de droiture, d'équité naturelle, vive en certaines âmes, ne fût-ce que comme une protestation involontaire, inavouée, volant sur les ailes de l'esprit vers l'avenir? Pour moi, il me suffit que dans ces troubles de Bretagne Mme de Sévigné ne soit pas du côté de ceux qui pendent, et qu'elle le dise assez pour que sa légèreté ne trompe pas.

Après cela, on le voit bien toujours, elle reste une femme aux impressions aussi mobiles que vives, mêlant l'esprit et l'imagination à une sensibilité qui se répand avec profusion et qui se concentre principalement dans la grande affaire de sa vie, la préoccupation de ses enfans, de sa fille surtout. Que cette inépuisable sensibilité en effet soit un des dons de cette heureuse nature, ce n'est point douteux; seulement elle est sensible à sa manière, comme une personne qui a été guérie de bonne heure des entraînemens de la passion, qui n'a gardé de l'amour que le goût de plaire, et qui s'est réfugiée dans ces affections dont elle dit elle-même : « Les grandes

amitiés ne sont jamais tranquilles. » Volontiers on se représente Mme de Sévigné comme l'abbé Arnauld la vit un jour dans son carrosse souriante entre son fils et sa fille, semblable à « Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane. » Pendant quarante ans, elle garde cette attitude, elle s'absorbe dans cette passion de mère, d'autant plus vive qu'elle remplace toutes les autres. C'est Mme de Grignan qui éclipse son frère. Elle est la belle *Madelon, la plus jolie fille de France*, la reine de Provence, l'objet de toutes les pensées. Charles de Sévigné est le petit *guidon* qui n'a guère de chance, qui s'efface et finit en gentilhomme breton, après avoir fait bravement la guerre et avoir montré peu de goût pour la cour; il disparaît dans l'ombre de sa toute-puissante sœur. Chose curieuse pourtant, des deux enfans le plus aimable, le meilleur n'est pas peut-être celui qui est resté le plus environné du prestige de la tendresse maternelle, et au fond même je ne sais si dans l'âme de Mme de Sévigné le partage a été aussi inégal qu'on l'a toujours pensé, que le feraient croire tous les signes d'une préférence passionnée. Charles de Sévigné a souffert d'une circonstance : on n'a pas les lettres que sa mère lui écrivait, pas plus qu'on n'a les lettres qu'elle écrivait au cardinal de Retz. Mme de Grignan est demeurée ainsi seule en vue sous le rayon de cette passion maternelle. Je ne veux pas médire d'une personne si ardemment et peut-être si imprudemment adorée. Ce qui est clair, c'est qu'avec cette beauté un peu indolente et d'assez grand air qu'elle a dans son portrait resté aux Rochers, portrait qu'on dit de Mignard, elle est un de ces êtres superbes nés pour se laisser aimer plus que pour aimer eux-mêmes bien profondément. Mme de Sévigné a beau faire, elle a beau couvrir toutes les différences, toutes les oppositions de caractère entre elle et sa fille sous un mot, « nous sommes une nouveauté l'une à l'autre, » Mme de Grignan reste toujours une femme assez froide, assez hautaine, un peu guindée, d'humeur passablement *glorieuse* et vaine, « se contemplant dans son essence, » agréable à ses momens et à sa façon, mais n'ayant rien du naturel et de la grâce expansive de sa mère. C'est une politique, que dis-je? c'est une philosophe qui compte vraiment dans la tradition cartésienne. Elle raisonne, elle aime la quintessence : elle serait faite pour être la correspondante de Mme Swetchine! Tandis que Mme de Sévigné passe sa vie à désirer pour son gendre une charge de cour qui lui ramène sa fille, Mme de Grignan avec sa philosophie se montre beaucoup moins pressée de sacrifier au plaisir de retrouver sa mère sa fastueuse royauté de Provence, et quand elles sont ensemble, les froissemens intimes, les déchiremens éclatent. L'éloignement enflamme, ravive la passion, même la passion maternelle, et transfigure ceux qui en sont l'objet. Si elles avaient vécu tou-

jours réunies, nous n'aurions pas les lettres d'abord, et Mme de Sévigné se serait peut-être plus d'une fois aperçue qu'elle s'était fait une idole qui lui rendait l'amitié laborieuse.

Tout est contraste entre la mère et la fille, tout est affinité entre Mme de Sévigné et son fils. Le malheur de ce fils, c'est d'avoir disparu dans le tourbillon de cette passion maternelle toujours sur le chemin de Grignan, et de plus d'avoir été lancé dans l'histoire par quelque mot sanglant de Ninon, d'être plus connu pour ses équipées de jeunesse que pour ses qualités. Au fond, c'est une nature aimable, fine et sincère; par la physionomie, il ressemble un peu à sa sœur, il tient de sa mère par le caractère; il a reçu d'elle la gaîté, la facilité, la bonne grâce. Elle le sait bien, et en paraissant uniquement occupée de la Provence, elle ne laisse pas de garder une part de son cœur pour ce fils en qui elle se sent revivre; elle le suit du regard dans ses campagnes, à Candie, en Flandre, sur le Rhin, sous M. de Turenne, sous M. de Luxembourg. « Il est parti, dit-elle, j'en ai pleuré amèrement; je n'aurai pas un moment de repos pendant ce voyage; j'en vois tous les périls, j'en suis morte. » Et une autre fois elle écrit à sa fille : « Vous dites que je ne vous dis rien de votre frère; je ne sais pourquoi; j'y pense à tout moment et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes; je l'aime fort, et il vit avec moi d'une manière charmante; ses lettres sont aussi d'une manière que, si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps. » Le petit guidon des gendarmes-dauphin a, il est vrai, de fréquentes distractions; il a l'humeur légère, et il fait autant de campagnes avec Ninon, avec la Champmeslé et bien d'autres qu'avec M. de Luxembourg ou M. de Turenne; mais il a du bon, il « vaut son pesant d'or. »

D'abord il a une grande vertu : il a le cœur bien placé et n'a aucune jalousie de l'affection enthousiaste dont sa sœur est l'objet; il aime sa mère comme celle-ci peut-être voudrait être aimée de sa fille. Toutes les fois qu'il peut être auprès d'elle, il s'y retrouve avec délices; il l'entoure, il la divertit, il l'occupe, il se fait son lecteur à Livry et aux Rochers, et, à y regarder de près, on pourrait dire qu'il y a beaucoup plus d'intimité dans les rapports de Mme de Sévigné avec son fils que dans ses relations avec sa fille. Rien n'est plus plaisant d'ailleurs que cette intimité. Par exemple Mme de Sévigné écoute d'étranges confidences et entre dans de singuliers détails : elle gronde son fils, il convient de tout, et ils sont toujours d'accord. « Il est plaisant, écrit-elle;... il me conte toutes ses folies, je le gronde et je fais scrupule de les écouter, et pourtant je les écoute. Il me réjouit, il cherche à me plaire; je connais la sorte d'amitié qu'il a pour moi; il est ravi de celle que vous me témoi-

gnez; il me donne mille attaques en riant de l'attachement que j'ai pour vous... » Mme de Grignan est bien rigoureuse quelquefois pour cet aimable frère si bien assaisonné de temps à autre par ses maîtresses, mais ayant en somme toujours de l'honneur; elle l'accuse presque de bas sentimens lorsque, fatigué de traîner dans sa charge de guidon sans pouvoir monter plus haut, il veut quitter le harnais et se sent pris de l'amour de la Bretagne. Mme de Sévigné entre un peu dans les sévérités de sa fille, elle revient bientôt, et elle finit par comprendre ou avoir l'air de comprendre les raisons du *frater*, ses lassitudes du *guidonnage*, son *goût breton*. Ce goût breton lui-même n'est point un obstacle entre eux; il est plutôt un lien. C'est là, aux Rochers, en effet, que l'intimité est la plus étroite et la plus douce. C'est là que, pendant la douloureuse maladie de 1675, Charles de Sévigné entoure sa mère de ces soins dont elle parle à sa fille : « Le *frater* m'a été d'une consolation que je ne vous puis exprimer, il se connaît joliment en fièvre et en santé. J'avais confiance en tout ce qu'il me disait; il avait pitié de toutes mes douleurs... » C'est là qu'elle aussi à son tour, en 1680, elle soigne Charles de Sévigné pour des blessures qui ne viennent pas précisément de la bataille de Senef. C'est là enfin qu'un peu plus tard, à l'époque du mariage de ce fils en pleine Bretagne, elle se retrouve de nouveau, un peu dépaysée d'abord, tout près de devenir mordante, auprès d'une bru, puis bientôt gagnée par la bonne grâce et goûtant toujours cette intimité des Rochers, où les seuls orages sont une lettre de Provence en retard, une mauvaise nouvelle de Mme de Grignan.

La dernière fois que Mme de Sévigné va aux Rochers et goûte encore le charme âpre et doux de cette solitude, c'est en 1689 et 1690. Elle y reste dix-sept mois. Depuis le jour où pour la première fois elle était arrivée, souriante et heureuse, en Bretagne, que d'années s'étaient écoulées! Et dans cet intervalle que d'événemens, que de préoccupations, que de scènes toujours nouvelles, que d'agitations de cœur dont ces bois eux-mêmes avaient été les témoins et dont ils pouvaient garder le secret! Maintenant, en 1689, ce n'est plus la riante animation de la jeunesse, ni même la gaîté libre d'une facile maturité. Mme de Sévigné est arrivée à ce point où on commence à sentir l'âge non-seulement en soi-même, mais encore dans les vides qui se font autour de vous, dans la transformation de tout ce qui vous entoure. Ceux qu'on aimait s'en vont. L'abbé de Coulanges n'est plus. Il y a longtemps que M. de Turenne a été emporté par son boulet, ce terrible boulet « chargé de toute éternité. » Le cardinal de Retz a disparu. M. de Larochefoucauld est mort et sera bientôt suivi de Mme de La Fayette. Fouquet s'est éteint dans sa prison; d'Harouys, le trésorier de Bretagne, est à la

Bastille. Le siècle s'en va. Des enfans de Mme de Sévigné, l'un, Mme de Grignan, est toujours la reine de Provence, mais la ruine commence à entrer dans cette maison fastueuse; l'autre enfant, Charles de Sévigné, s'est rangé tout à fait. Il vit en gentilhomme au foyer domestique, de plus en plus enclin à l'austérité, en attendant de se faire anachorète. Elle-même, l'aimable femme, elle fait comme tout le monde, comme son siècle, elle vieillit.

Ce n'est pas que la gaîté l'abandonne; mais elle commence à trouver, quand elle se promène, que les feuilles sont moins épaisses et laissent plus aisément passer la pluie qu'autrefois. Elle sent qu'elle a besoin de ménagemens « Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas... J'ai soin de ma santé... *Je suis devenue sage...* » Sans avoir rien de morose, la vie des Rochers en ce dernier séjour semble ne plus avoir tout le mouvement du temps passé; elle prend une certaine teinte de gravité et de douce monotonie. « Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant; hélas! la voici. Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf. Le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté. On dîne fort bien. Il vient un voisin, on parle de nouvelles. L'après-dînée nous travaillons, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie... A cinq heures, on se sépare, on se promène ou seule ou en compagnie. On se rencontre à une place fort belle; on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes... Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons pas... Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme avec cette vie tout insipide et quasi triste les jours courent et nous échappent, et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps. Ah! *ne parlons point de cela.* J'y pense pourtant!... » Voilà le pressentiment qui la gagne et l'envahit malgré elle. Ce n'est point aux Rochers cependant, et ce n'est que quelques années après, en Provence, que, subitement attaquée de la petite vérole, elle mourait presque seule, à demi abandonnée dans le vaste château de Grignan, n'ayant pas du moins la suprême joie de voir à son chevet sa fille, qui était pourtant sous le même toit, et se disant peut-être que, si elle était en Bretagne, son fils serait auprès d'elle. Le 3 octobre 1690, elle avait quitté les Rochers pour n'y plus revenir. Depuis on ne l'a plus revue que comme j'ai cru l'apercevoir l'autre jour, ombre errante, fantôme léger et insaisissable; mais en s'enfuyant elle a laissé dans ces bois, comme elle a laissé dans l'histoire de l'imagination et de l'esprit, la trace, l'éblouissante trace de son passage.

CHARLES DE MAZADE.

PETITS POÈMES

A UN POÈTE.

Laisse-leur dire qu'il est vain,
Qu'il est sans flamme,
Le baiser du couple divin,
La muse et l'âme;
Laisse-leur railler tour à tour
L'œuvre insensée
Du rhythme qui s'unit d'amour
A la pensée,
Et ces vers, enfans de la nuit,
Aux douces fièvres,
Et ces rimes qui font le bruit
Que font deux lèvres.
Jourdain se demande à quoi bon,
Ayant la prose?
L'âne aussi demande au chardon
Pourquoi la rose?
Pourquoi des ailes à l'oiseau?
Dit le reptile.
Va! cela seul qui n'est pas beau
N'est pas utile.
La muse te veut pour amant,
Cède à son charme,
Taille à loisir ton diamant,
Sourire ou larme.
Cependant fuis ce chœur bruyant,
Vois l'alouette :
Elle s'élève en gazouillant;
Suis-la, poète!

LA TERRE.

Chantons la terre! Assez gémi!
L'astre chlorotique et blêmi,
La lune est morte, sa jumelle;
La terre est belle, il faut l'aimer;
Eh! qui donc nous doit plus charmer
Que Terra, la ronde mamelle?

La brume est son voile soyeux,
Ses lacs sont doux comme des yeux,
Et sur sa gorge de collines
On voit courir source et ruisseau
S'entre-croisant comme un réseau,
Comme un réseau de veines fines.

Quelle femme a sur ses habits
Plus de perles et de rubis,
Et qui sait mieux sur ses épaules
Draper les plis houleux et lourds
De sa verdure de velours,
Ou la blanche hermine des pôles?

N'importe l'heure ou la saison,
Laquelle a meilleure façon
Parmi celles que l'on renomme,
L'hiver tout autant que l'été
Quand, bouquet de givre au côté,
Elle attend Avril, ce jeune homme?

Elle a le soleil pour amant,
Le soleil blond l'aime ardemment;
Pour lui seul elle ouvre ses voiles,
Quand à l'aube il lui fait sa cour :
La terre est la belle-de-jour
Du grand jardin bleu des étoiles!

Le sein de la terre est béni,
Le néant y fait l'infini,
Et tranquillement et sans haine
S'accomplit l'œuvre sérieux
Dans ce creuset mystérieux
Où germe l'homme avec le chêne.

Mais tout sort meilleur et plus beau
De la matrice du tombeau
Quoi qu'on y jette et qu'on y sème,
Et le sourire y naît des pleurs....
Et voilà comme il vient des fleurs
A la place de ceux qu'on aime.

Maîtresse, quand nous serons morts,
On mettra ton corps et mon corps,
Comme on met du grain, dans la terre,
Et mon désir et ta beauté
S'uniront dans l'éternité
Et féconderont le mystère.

Et de ces doux ensevelis
Naîtront des roses et des lis,
Et dans d'autres amours encore
Revivront nos amours défunts
Avec des ivresses d'aurore
Et des extases de parfums!

LA CHANSON DE LA NOURRICE.

En me promenant ce matin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
J'ai rencontré, chemin faisant,
Un bel ange du ciel volant.
(J'aime la rose.)

Sa robe était de blanc satin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
Et ses yeux d'étoiles bien doux.
« Mon bel ange, où donc allez-vous? »
(J'aime la rose.)

« Madame, je vais mon chemin,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Des enfans petits dans mes bras;
« Madame, n'en voulez-vous pas?
(J'aime la rose.)

« Choisissez dans tout mon butin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« J'en ai des bruns, des blonds aussi;
« Voulez-vous pas de celui-ci?
(J'aime la rose.)

« Il est beau comme un chérubin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Il est doux comme un jour d'avril.
« Ce petit-là vous convient-il?
(J'aime la rose.)

« Ses lèvres sont de grenat fin.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Il est tout blond comme le miel,
« Il a des yeux couleur du ciel.
(J'aime la rose.)

« Voyez son pied, voyez sa main.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Madame, c'est un petit roi.
« — Mon bel ange, donnez-le-moi?
(J'aime la rose.)

« Je le mettrai dedans mon sein,
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Dedans mon sein bien enfermé;
« J'en veux faire mon bien-aimé.
(J'aime la rose.)

« — Mettez-le donc en votre sein.
(J'aime la rose et le jasmin,
La rose éclose.)
« Emportez-le dans la maison,
« Car le bon Dieu vous en fait don. »
(J'aime la rose.)

ORGUEIL.

Mon indomptable orgueil est l'arme de ma vie,
La pierre de mon œuvre et l'ancre de ma foi.
Il est plus fort qu'un roc et plus puissant qu'un roi
Et trop dur pour le temps et trop haut pour l'envie.

Je ne reconnais pas d'autre loi que sa loi.
La douleur peut frapper, c'est moi qui l'en convie!
J'irai, sans que personne ou que rien me dévie;
Je veux ce que je veux et je m'appelle Moi!

C'est en vain que la haine attendrait pour salaire
Un mot de ma faiblesse, un cri de ma colère,
Ce qui part de si bas n'a pas un si haut prix;

Des sommets où je suis, c'est un bruit dans l'espace :
J'entends et je souris, je me tais et je passe;
Mon rire a nom dédain, mon silence mépris.

L'HIRONDELLE.

Oui, madame, je vois que vous êtes très belle.
Madame, regardez là-haut cette hirondelle :
Pour la grâce du vol, c'est un oiseau sans pair.
N'est-elle pas jolie alors que d'un coup d'aile,

Dans les rayures d'ombre et dans le soleil clair,
Elle passe en criant, vive comme un éclair,
La faucheuse d'azur? et dirait-on pas d'elle
La navette de jais d'un tisserand de l'air?

Votre œil aime à la suivre où son vol s'évertue;
Vous croyez qu'elle joue? Hélas! non, elle tue!
Sa souplesse est un piége et son charme un moyen;

Dieu la fit pour séduire et pour tuer ensemble...
Sauriez-vous d'aventure à qui l'oiseau ressemble?
Moi je ne le sais pas, si vous n'en savez rien.

LE JARDIN.

Je passais, — j'entendis de la route poudreuse
Que derrière le mur on riait aux éclats,
Et je poussai la porte. — A travers les lilas,
Voici ce que je vis dans la maison heureuse :

Un tout petit enfant essayait au jardin,
Au doux enchantement de sa mère ravie,
Dans le parterre en fleur et sur le gazon fin,
Ses pas, les premiers pas qu'il eût faits de sa vie.

Cher amour ! il allait tout tremblant, il allait,
Avançant au hasard son pied mignon et frêle,
Hésitant et penché, si faible qu'il semblait
Que le papillon dût le renverser de l'aile.

Impatient pourtant, égratignant le sol
De son pas inquiet, avec l'ardeur étrange
Et les trémoussemens d'oiseau qui prend son vol...
Dans les petits enfans il reste encor de l'ange.

Et lui, se pâmant d'aise à ce monde inconnu,
Suivait l'oiseau qui vole ou parlait à la rose,
Et tout en gazouillant quelque charmante chose
Ouvrait toujours plus grand son grand œil ingénu.

Et l'on voyait alors les splendeurs de l'espace
Et les candeurs du ciel et les gaîtés de l'air,
Et luire ce qui luit et passer ce qui passe
Dans le tout petit ciel de cet œil pur et clair.

Parfois il s'arrêtait, tournait un peu la tête
Vers sa mère orgueilleuse et toute à l'admirer,
Et repartait avec de grands rires de fête,
Ces rires si joyeux qu'ils vous en font pleurer.

Oh ! la mère, elle était à ne pouvoir décrire
Avec son geste avide, anxieux, étonné,
Et de tout son amour couvant son nouveau-né
Et marchant de son pas et riant de son rire.

Elle tenait ses bras étendus vers l'enfant
Ainsi qu'on tend les bras vers le fruit que l'on cueille,
Le défendant de mal comme un rosier défend
Le bouton de sa rose avec ses mains de feuille.

Elle suivait ainsi, courbée et pas à pas,
Regardant par instant, dans un muet délire,
Un homme assis plus loin et qui feignait de lire
Et souriait, croyant qu'on ne le voyait pas.

Peut-être le mari, mais sans doute le père,
Qui tâchait de porter l'ivresse dignement,
Et dont les doux regards allaient furtivement
De la mère à l'enfant, de l'enfant à la mère.

Et par ce beau soleil flottait sur tout cela
Je ne sais quoi d'ému que le printemps apporte;
J'entendis le bonheur murmurer : « Je suis là... »
Et je sortis rêveur — en fermant bien la porte.

LE CHÊNE.

Sur la falaise, tout là-bas,
Et si haut qu'on ne le voit pas,
Tout là-bas où finit la terre,
Cabré sur l'abîme, effaré,
Tordant ses bras, désespéré,
Un vieux chêne est là solitaire,

Comme une hydre aux flancs du granit,
Là-bas où la terre finit,
Là-bas où l'infini commence:
La plaine rase autour de lui,
En haut le ciel où rien ne luit,
En bas la mer, la mer immense.

Il est rouillé comme du fer;
Accroupi sous le vent de mer,
Il geint avec de sourds murmures;
Il geint les nuits, il geint les jours,
Toujours dans ses branches, toujours
On entend comme un bruit d'armures.

Toujours il lutte et se débat.
L'ouragan l'insulte et le bat,
Les flots lui jettent de l'écume,
La trombe l'a pris pour plastron,
Et la foudre, ce forgeron,
Le martèle comme une enclume.

Échevelé, perdu, honni,
C'est le bouffon de l'infini;
On en rit là-haut, dans l'espace.
Le hasard qui l'a fait cela
Ne sait plus même qu'il est là.
On se le passe et le repasse.

Les autres arbres sont heureux :
Ils peuvent chuchoter entre eux
Et dire les secrets de l'ombre,
Ils ont le nid, fleur du baiser;
Lui, n'a pas d'oiseau pour causer,
Il est tout seul, ce lutteur sombre.

Jamais ni jeu ni passe-temps!
A peine s'il voit par instans
Dans la brume, nuit sans étoiles,
Passer les voiles sur la mer,
Ou bien les goëlands dans l'air,
D'une autre mer ces autres voiles.

Le doux printemps où Dieu sourit,
L'été clair où le ciel fleurit,
L'automne où la terre ingénue,
Dans un remords éblouissant,
Devient toute rouge en pensant
Que l'hiver elle sera nue,

Il n'a ni trêve ni repos;
La bise fait craquer ses os
L'hiver aussi bien que l'automne;
Et le printemps comme l'été,
Il poursuit dans l'éternité
Sa lutte folle et monotone.

Il est là, le vieux combattant,
Toujours debout, toujours luttant;
On le martyrise, on l'assomme.
Il est toujours là malgré tout,
Toujours luttant, toujours debout....
Ah! ce chêne! on dirait un homme!

ÉDOUARD PAILLERON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1866.

Nous touchons à la réalisation de la convention du 15 septembre; liée par un engagement prémédité et arrêté longtemps d'avance, la France va retirer le concours de ses soldats à la puissance temporelle du pape. Dans un mois, le sol italien sera enfin libre de ces interventions étrangères qui l'ont foulé durant tant de siècles. Le chef du catholicisme et le peuple italien vont se trouver seuls en face l'un de l'autre. Entre le jeune état italien et le vieillard auguste qui représente l'autorité centrale de la catholicité va se débattre la question de savoir si l'indépendance religieuse de la plus nombreuse des communions chrétiennes peut se concilier avec l'indépendance de la nation au milieu de laquelle cette autorité avait fixé depuis si longtemps sa résidence terrestre. Nous sommes au commencement d'une des plus grandes épreuves que la civilisation européenne ait traversées. C'est un moment unique dans l'histoire. Le court intervalle qui va s'écouler jusqu'à la sortie de Rome des soldats de la France forme la veillée obscure d'un événement qui doit inaugurer une ère religieuse et politique nouvelle. Dans cette attente, il est naturel que les perplexités des consciences s'accroissent; mais il est nécessaire aussi que la raison de ceux qui, comme acteurs ou spectateurs influens, ont à jouer un rôle dans cette grave transition, s'élève, s'épure et s'affermisse.

Il faut que la convention du 15 septembre soit fidèlement exécutée par la France, et que les conditions en soient strictement respectées par l'Italie. Le doute sur l'accomplissement exact et complet des engagemens contractés par les deux états donne lieu en ce moment à une agitation de préoccupations, de soucis, de menées d'un ordre secondaire, qui cependant, si on ne savait point la dominer, pourrait produire de fausses mesures et des déviations fâcheuses. On éveille des paniques puériles à propos des périls personnels dont le pape serait menacé le jour où le pouvoir temporel

n'aurait plus l'appui de nos troupes. Dans les cours où, comme en Espagne, règnent les influences féminines, l'on devine les inspirations fantasques qu'ont pu exciter de telles alarmes. Des cours semblables ont heureusement, à notre époque, plus de zèle que de force. Toutefois, si l'on songe que dans cette circonstance, d'une part des sollicitudes honnêtes et généreuses peuvent être plus facilement inquiétées que jamais, si l'on réfléchit d'un autre côté aux moyens d'action que possèdent et savent employer dans la mêlée de la vie sociale les intérêts remuans qui détestent l'œuvre accomplie en Italie, et qui se croient ou se sentent liés à la perpétuité du pouvoir temporel, on ne sera point surpris que des efforts ardens soient tentés au moment suprême pour peser sur les résolutions finales. Qu'on appelle cela comme on voudra, intrigues, cabales ou entraînemens d'un zèle pieux, on devait s'attendre à ces frissons et à cette fièvre de la dernière heure. L'inconvénient et le danger, si l'on ne savait dominer cette émotion, seraient de provoquer les difficultés que l'on redoute, de prolonger et d'irriter le malaise qu'on a hâte d'apaiser. On risquerait de s'égarer dans de fausses mesures et dans des précautions qui auraient un air maladroit de défiance mesquine. Nous expliquerons plus clairement notre pensée par un exemple. L'idée d'où est sortie l'organisation de la légion pontificale recrutée en France est une de ces inspirations intempestives de fausse prudence contre lesquelles le gouvernement français ne saurait trop, suivant nous, se mettre en garde. Cette légion ne peut servir à rien, et ne saurait être pour le pape et pour nous qu'une cause d'embarras. Dès le début, le gouvernement pontifical s'abstient de l'employer à Rome. Nous ne croyons point à l'entière exactitude de la correspondance publiée par un journal français sur les signes de mécontentement qu'aurait donnés la légion lorsqu'elle a reçu les couleurs pontificales. Les avocats officieux du pouvoir temporel tirent cependant de ce fait le prétexte de réclamations gênantes. Alléguant l'esprit douteux de la légion, ils se plaignent que le pape n'ait point reçu le secours effectif sur lequel on lui avait donné le droit de compter. On eût évité ces tracasseries, si, averti par la difficulté du recrutement, on eût renoncé à l'organisation de cette légion. On ne songea d'abord à la former que d'anciens soldats libérés : le nombre de ceux qui se présentèrent fut petit. On eut recours alors à un expédient qui, s'il eût été connu, n'eût point obtenu l'assentiment de l'opinion publique : on demanda dans les corps de l'armée le nombre d'hommes de bonne volonté qui était nécessaire; on devait les choisir parmi les jeunes soldats devant trois mois de service encore et notés comme bons sujets. C'était, dira-t-on, faire un emploi fort nouveau et fort étrange d'une partie de notre contingent. Il eût été heureux qu'on eût été arrêté par quelque prescription ou par quelque scrupule de légalité littérale dans cette opération insolite d'un recrutement tenté parmi nos soldats au profit d'une puissance étrangère. On n'eût point fait alors la légion pontificale, et on se fût épargné les stériles ennuis auxquels elle nous expose. Que cette petite leçon

nous serve du moins à quelque chose, qu'elle nous apprenne à éviter de compromettre par des démarches inconsidérées et par de petits expédiens imaginés à l'étourdie, dans l'ordre diplomatique, militaire ou financier, le grand acte qui va s'accomplir.

Pour le succès de l'innovation qui va être inaugurée, la France n'a rien de mieux à faire que de laisser entièrement et absolument le gouvernement italien et le gouvernement pontifical à leurs propres responsabilités. Ne fournissons à aucun prix ni à l'un ni à l'autre le prétexte d'attribuer à une pression ou à une immixtion française la cause d'un échec. Respecter strictement les libres résolutions de l'Italie et de la papauté, c'est le meilleur moyen de se montrer généreux envers elles et de leur réserver la plénitude de leur propre mérite dans le succès d'une réconciliation. Le gouvernement de Florence et la cour de Rome, livrés à eux-mêmes, sont placés sous le jugement du monde, et vont affronter des responsabilités dont le sentiment ne doit point être faussé par des diversions et des préoccupations étrangères. L'occasion est une de celles qui conviennent le mieux aux qualités des hommes d'état italiens : les Italiens sont encore très imparfaits dans l'organisation militaire, ils ne sont point imbus encore des principes de l'ordre financier, ils sont novices dans l'administration; mais, personne ne le niera, comme gouvernement et comme peuple, ils excellent par l'esprit politique. Ils ont l'esprit politique trop pénétrant et trop juste pour qu'il soit permis de craindre qu'ils s'exposent gratuitement, sous les regards du monde, au reproche d'avoir rendu impossible, au point de vue de l'indépendance de la conscience catholique, la continuation de la présence du pape à Rome. C'est ici au contraire qu'ils peuvent, par la sérénité de leur esprit, par la générosité libérale à laquelle ils doivent leur émancipation, par leur prudente patience, remporter une victoire d'un éclat et d'un profit immortels. Les joies de l'heure présente s'unissent pour leur rendre cette tâche facile et les incliner aux conseils de la grande politique. Les Italiens n'ont plus, comme nation, de causes d'irritation ou de mauvaise humeur; l'Italien sombre, l'Italien souffrant, l'Italien conspirateur que nous avons connu si longtemps n'a plus de raison d'être; il disparaît tout à fait aujourd'hui dans les fêtes joyeuses de Venise affranchie. Les aimables gaîtés vénitiennes, complète et charmante expression du bien-être d'âme avec lequel l'Italie goûte l'achèvement véritable de son indépendance, ne peuvent avoir pour lendemain des scènes lugubres et désolées à Rome le jour où le dernier intervenant étranger, l'allié et l'ami celui-là, l'hôte sympathique et désintéressé, quittera le territoire pontifical. Par le calme, par le bon sens, par la mansuétude qu'elle est appelée à montrer dans le changement de condition militaire de Rome, l'Italie peut acquérir des titres impérissables à l'admiration et à la reconnaissance de l'humanité. Elle ne fera point défaut à la grande mission que lui impose la destinée, devenue enfin clémente et souriante pour elle.

La crise sera-t-elle précipitée par la cour de Rome? Nous ne le pensons

point davantage. Nous n'ignorons pas que le pape est en butte aux conseils les plus désespérés, que de tous côtés les esprits chagrins et violens s'efforcent de le pousser au parti le plus extrême. On voudrait que le pape quittât Rome quand les soldats français auront cessé de le protéger. On voudrait voir commencer pour la papauté exilée et errante un exode rempli de luttes et d'incertitudes. Nous ne pensons point que ces excitations parviennent à ébranler la nature tendre et enjouée de Pie IX et la prudence ordinaire de la curie romaine. Il ne faut redouter de la part de la papauté aucune résolution intempestive, aucune démarche précipitée et hasardeuse. Un acte seul de brutalité matérielle pourrait faire prendre au pape la résolution de l'exil. L'opposition passive et respectueuse de ses sujets ne suffirait point pour justifier dans la conscience du pasteur des âmes l'abandon du siége apostolique. On doit reconnaître qu'il existe entre Rome et l'Italie deux causes de difficultés fort graves, quoique d'ordre différent. Une de ces difficultés est religieuse et dogmatique, l'autre est gouvernementale et pratique. La difficulté dogmatique porte sur les différends et les conflits qui existent entre certaines lois de l'église et quelques-uns des principes régulateurs des constitutions politiques et civiles des sociétés modernes. L'église, par exemple, professe que les liens de la famille ne peuvent être légitimement formés que sous la consécration de l'autorité religieuse, et l'église ne reconnaît point la justice des intérêts au nom desquels les gouvernemens et les peuples modernes l'ont privée de ses possessions matérielles et de son domaine temporel. Les idées de la papauté sur ce point, ayant la consistance d'une foi dogmatique, sont immuables. Il serait puéril d'espérer que l'on pût obtenir des papes ou de l'église aucune concession de principe ou de langage à cet égard. Le souverain pontife anathématisera en tout temps des actes qu'il ne peut considérer que comme des empiétemens impies du pouvoir civil sur le pouvoir religieux. De là ces encycliques et ces discours consistoriaux qui dénoncent et condamnent, au grand scandale de la société laïque, la sécularisation de biens ou de gouvernemens ecclésiastiques, les règles du droit civil émancipé du droit canonique, les principes de souveraineté nationale introduits dans le droit public; mais il serait absurde, l'expérience l'a depuis longtemps démontré, de regarder l'existence de l'église romaine et de la hiérarchie catholique comme incompatible avec celle des nations qui ont émancipé leur droit civil et politique, sous le prétexte de cet antagonisme de principes et de dogmes. Quand on assiste à ces protestations du pouvoir religieux qui nient et offensent les conditions d'existence des sociétés modernes, au lieu de se laisser étourdir par cette contradiction absolue, les esprits réfléchis doivent avoir toujours présente une considération pratique qui atténue tout à fait l'absolutisme du dogme. Les impérieuses prétentions de l'église en ces matières contestées ne s'adressent qu'aux consciences; dans les pays où les consciences y sont rebelles, l'église se contente de la proclamation et de la revendication verbale de ses inflexibles lois; elle sait s'ar-

ranger pour vivre au milieu de sociétés qui repoussent cette partie de ses enseignemens. L'état en France s'est approprié les biens du clergé, et il a établi le mariage civil; l'Allemagne a fait disparaître ses électorats ecclésiastiques, dont les titres étaient aussi respectables par l'antiquité que ceux du principat romain; nous ne parlons point des grandes émancipations religieuses et politiques accomplies par la révolution protestante du XVIe siècle : eh bien! l'église catholique, sans désavouer aucune de ses prétentions, mais subissant la nécessité des faits accomplis, n'a renoncé ni à vivre, ni à prospérer en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. La même chose doit arriver pour les rapports de Rome avec l'Italie. Que le pape s'élève dans ses consistoires contre l'appropriation des biens d'église, la suppression des couvens, le mariage civil, les actes révolutionnaires, inspirés du principe de la souveraineté du peuple, qui lui ont fait perdre ses plus belles provinces, il n'y a rien là qui doive surprendre : le pape est dans son rôle et dans sa tradition, dans ce qu'il considère comme le droit et le devoir de sa conscience s'adressant aux consciences catholiques; mais, ces protestations et ces revendications ne devant plus avoir jamais aucune puissance sur les faits, il n'y a pas de raison pour que l'église ne supporte point aussi paisiblement en Italie qu'ailleurs une réalité qui l'étonne et l'afflige, et qui cependant la laisse entièrement libre dans la région la plus haute et la plus vaste de ses attributions religieuses.

L'antagonisme dogmatique n'est donc point pour la papauté un motif de fuir Rome dégagée de l'immixtion militaire étrangère et abandonnée aux lois naturelles de sa situation italienne. Restent les difficultés inhérentes au gouvernement du domaine temporel étroitement réduit de l'église. Ces difficultés sont d'un ordre inférieur, et ne doivent point rebuter les papes tant qu'ils regarderont la possession d'une petite souveraineté temporelle comme une garantie nécessaire de leur indépendance religieuse. Nous sommes persuadés que la puissance qui est aujourd'hui la plus intéressée à laisser s'accomplir en toute liberté la nouvelle expérience romaine est l'Italie; nous sommes donc également convaincus qu'aucun embarras extérieur ne sera suscité au pape par le gouvernement italien, et que l'influence de ce gouvernement sur les populations romaines sera exercée au profit de l'autorité pontificale. Dans cet ordre de faits, le pape, comme souverain temporel, est soumis aux conditions de justice, de prévoyance et d'habileté auxquelles est attachée la conservation de toutes les souverainetés. Avec des dispositions franchement conciliantes, on surmonte bien des obstacles. Qu'une réciprocité de bon vouloir s'établisse entre la cour de Rome et l'Italie, et il sera facile d'arranger bien des choses. La question financière ne saurait être un souci : la charge des dettes afférentes aux provinces détachées des états pontificaux va passer à l'Italie en même temps que cessera l'occupation française. Si, malgré ce soulagement, les revenus de l'église étaient insuffisans, ni l'Italie ni les états catholiques n'hésiteraient à prendre des mesures pour mettre le pape à l'abri d'une pénible détresse.

Le point important serait que la cour de Rome déchargeât son administration des soucis peu nobles de la gestion des affaires locales et de la police : ce genre d'affaires est peut-être celui où un gouvernement sacerdotal est le moins habile et où sa dignité a le plus à souffrir. Le pape pourrait faire en ce moment l'application très opportune de ce conseil municipal dont le projet avait été étudié en 1855, et qu'on a oublié depuis dans le grand tourbillon des événemens italiens; c'est de ce côté qu'il faudrait travailler, en espérant beaucoup de l'émulation que les dispositions conciliantes du saint-père ne manqueraient pas d'exciter parmi la population romaine. En entrant dans cette voie, on serait bientôt éclairé par les expériences, et peu à peu, par le développement spontané des bonnes intentions des personnes et de la nature des choses, on arriverait à la solution pratique du problème imposé aujourd'hui à l'Italie et à Rome : problème qui exige que les populations romaines soient fraternellement admises au partage des droits et des avantages de la nouvelle cité italienne, et qui veut que cette union se puisse accomplir en respectant les garanties de l'indépendance du gouvernement de l'église dans le domaine des consciences.

La France observera sans doute avec un intérêt profond ce qui va se passer entre Rome et l'Italie; mais, quoi qu'il puisse arriver, sa résolution doit être inébranlable. Il faut que la France renonce pour toujours à exercer une action coercitive et tyrannique dans ce grand débat où l'existence d'une nation se trouve aux prises avec de prétendues garanties matérielles invoquées au profit d'une croyance religieuse. La France ne peut plus prêter sous aucune forme et sous aucun prétexte le glaive de la puissance temporelle à une suprématie dogmatique. Nous commettrions sans doute, dans les vues ordinaires de la politique, une faute impardonnable, nous qui avons tant contribué à restituer l'Italie à elle-même, si, après que le dernier soldat autrichien a pour jamais tourné le dos à la Vénétie, nous avions la maladresse de vexer la nation italienne en prétendant exercer le contrôle d'une force étrangère sur sa vie intérieure au nom d'un intérêt religieux. Ce serait renoncer aux fruits d'une alliance chèrement gagnée. Des considérations plus hautes nous tracent nos obligations et notre devoir. Nous ne pouvons assister sans émotion à la crise qui va décider des relations nouvelles du gouvernement de l'église catholique avec les sociétés humaines. Nous gémirions, si de fatales méprises et des passions malheureuses ajournaient ou compromettaient une transformation nécessaire, nous formons les vœux les plus vifs pour que le nouvel équilibre religieux s'établisse par les moyens raisonnables et doux; mais, quoi qu'il arrive au dernier terme de cette lutte, la France de la révolution n'a point le droit d'y continuer ou d'y introduire de nouveau l'élément de la force matérielle. C'est aux religions à se faire elles-mêmes leur place dans le monde par la vertu persuasive de leur puissance morale; c'est aux églises à chercher et à trouver le moyen de s'accommoder pacifiquement aux conditions variables de l'existence des

peuples. Ce n'est point là une œuvre d'intervention étrangère, d'expédition militaire, de main armée. L'état laïque français, sorti de la révolution française après une série d'efforts séculaires pour rompre l'alliance impie d'une église ambitieuse et d'un pouvoir tyrannique, est la négation absolue et radicale du régime qu'on voudrait nous voir perpétuer par une injuste oppression en Italie. Et à ce sujet on ne saurait trop admirer l'aveuglement des esprits étroits et emportés qui assiégent en ce moment le saint-siége de leurs exhortations violentes. Ces exaltés poussent à la rupture, à la lutte, sans savoir où les mèneront les périls qu'ils provoquent. Ils n'ont aucun plan, le déchirement actuel leur suffirait, parce qu'ils ne veulent ni étudier l'avenir, ni le comprendre, ni s'y préparer. Et cependant quelle série de conceptions grandes et fortes devrait occuper la pensée de ceux qui sont liés par une foi vive aux destinées de l'église catholique! Quels changemens la force des choses n'apportera-t-elle point dans le mécanisme de l'organisation catholique! Que la papauté abandonne Rome, ou qu'elle y conserve sa grande place, n'est-il pas manifeste que les élémens du gouvernement de l'église devront bientôt changer? Ce bizarre expédient tout entaché de politique humaine qui limitait aux têtes italiennes le privilége de l'infaillibilité pourra-t-il être encore longtemps en usage? Ce collége des cardinaux, combinaison qui devait à l'origine donner une représentation suprême de l'église universelle, qui sous l'influence corruptrice du temps a été si souvent l'objet de cupidités scandaleuses, et qui avait fini par n'être plus qu'un conseil étroit d'un petit gouvernement où les Italiens avaient pris une majorité débordante, le collége des cardinaux pourra-t-il demeurer soumis aux mêmes modes de composition? Qui n'a été frappé, en lisant l'histoire de la papauté, de l'influence que les lentes révolutions de l'Europe ont exercée sur la nature, le caractère et l'étendue du pouvoir pontifical? Ne voit-on pas le pape commencer par être le chef d'une sorte de république municipale, puis subir toutes les vicissitudes des agitations de l'époque féodale, devenir conquérant à la façon des capitaines d'aventure de la fin du xve siècle et diplomate à la manière des politiques du xvie? La papauté, à mesure que le système des royautés despotiques s'établit en Europe, n'affuble-t-elle pas enfin le catholicisme des formes de la monarchie autocratique à la Louis XIV? Que de services se rendirent mutuellement durant cette période, la plus rapprochée de nous, les deux omnipotences, celle du trône et celle de l'autel! Quel contrat d'intolérance fut alors passé entre elles! Quelles complaisances tyranniques et abominables n'échangèrent-elles point! Toute notre histoire politique depuis deux siècles saigne et gémit des effets de cette funeste union; les résistances de nos parlemens gallicans ne furent qu'une protestation simultanée et incessante contre l'arbitraire du despotisme royal et contre les prétentions de l'autocratie romaine. Ce qui va finir et, nous l'espérons, se transformer en Italie n'est plus, il est vrai, que le monument délabré de l'odieuse alliance des deux pouvoirs; mais la France ne peut point s'attendrir sur ces vestiges

de la double oppression qu'elle a depuis 1789 entrepris de détruire. Ceux qui sont vraiment jaloux d'apporter aux soumissions de la foi la dignité de la conscience libre n'ont rien à regretter dans ce reliquaire usé des vieilles servitudes; ils devraient placer leurs espérances dans un avenir bien autrement sain, robuste et vivant, où les catholiques obtiendraient du droit commun des sociétés libres les garanties que l'alliance des pouvoirs n'a jamais ni pu ni voulu donner aux consciences.

La scène étant envahie par la perspective du grand changement de Rome, les complications créées par les derniers événemens européens attirent moins l'attention. Il serait d'ailleurs bien difficile de discerner les lignes précises d'une politique dirigée vers un but prochain dans la confusion que présente l'état de l'Europe. Après les secousses de la guerre et le trouble qui l'a suivie, on a partout des airs affairés et incertains, et on se consacre à des travaux d'arrangement. La Prusse a de quoi s'occuper avec ses deux parlemens, ses annexions, l'accroissement de ses forces militaires, son projet de constitution fédérale. L'Autriche semble commencer à se reconnaître ; la Hongrie est son affaire capitale, les questions relatives à ce noble pays vont être résolues conformément aux vœux des libéraux. Il y aura un ministère hongrois et le dualisme, en échange de quoi les Maggyars se montreront coulans sur les affaires communes. L'influent M. Deak demeurera en dehors du cabinet tout en secondant les combinaisons qui se préparent. La cour de Vienne fait bien de prendre un parti radical et décisif sur la question de Hongrie, et les Hongrois ont eu raison aussi de ne pas se montrer récalcitrans. La nationalité hongroise est menacée, elle aussi, d'être troublée par des questions de races ; elle enclave au milieu d'elle, et par millions d'âmes, des Roumains et des Slaves. Or le prince Charles est là, à la porte, prêt à faire valoir un jour les prétentions roumaines aussi bien contre la nation hongroise que contre l'empire d'Autriche. On en peut dire autant des races slaves, disposées à se plaindre tour à tour, suivant l'occurrence, du joug autrichien ou de la domination hongroise. L'état moral des populations slaves de l'Autriche demande à être surveillé attentivement à l'heure présente, car la propagande slave fomentée par la Russie prend une activité considérable. Les satisfactions que, par équité aussi bien que par nécessité, l'empereur François-Joseph a données et promises à ses sujets polonais en mettant M. Goluchowski à la tête de la Galicie ont causé à la Russie une réelle blessure. Les Russes et les propagandistes slaves à leur suite ne veulent voir dans la nouvelle politique suivie en Galicie qu'une menace contre les Ruthéniens qui habitent ce royaume, et qui se séparent des Polonais par des différences de race, de dialecte et de rites religieux. Les journaux des Ruthéniens ne prennent guère la peine de dissimuler leurs sympathies russes, et convoquent hardiment autour du berceau commun de la race les enfans de *la petite mère Slava*. Les journaux des autres régions slaves ne sont point aussi franchement soumis aux influences russes, mais ils se plaisent à exprimer leur

hostilité envers le gouvernement autrichien par des attaques très vives contre la France, qui ne se doute guère des colères et des inimitiés qu'elle excite si loin d'elle, chez des nations dont l'existence lui est à peu près inconnue. Au surplus, cette inquiétude des Slaves autrichiens coïncide avec les déclamations très accentuées de la presse russe. Le sort de la Galicie étant devenu un motif d'espérance pour les Polonais soumis à la Russie et à la Prusse, la mauvaise humeur des Russes est naturelle, et celle de la Prusse, qui entend incorporer le duché de Posen dans sa confédération du nord, se peut supposer sans témérité. De ces premiers et vagues conflits, il résulte que l'Autriche, rencontrant la Prusse, si elle se tourne du côté de l'Allemagne, et se heurtant à la Russie et encore à la Prusse, si elle fait mine de regarder vers la Roumanie et les Slaves des bords du Danube, ne peut trouver son point d'équilibre qu'en Hongrie. Il en résulte aussi que la cour de Vienne et la nationalité hongroise ont bien réellement, selon l'expression consacrée, des affaires communes. Enfin l'opinion publique dégage de ces données une induction dont les tendances sont assez conformes à la nature des choses. Elle pressent que dans ces questions de l'Europe orientale l'étroite alliance de la Prusse et de la Russie est inévitable. Ce pressentiment paraîtra fondé à tous ceux à qui est connue l'histoire militaire et diplomatique de la Russie et de la Prusse depuis bientôt un siècle et demi. Frédéric II a fait entrer dans le sang prussien le principe de l'alliance russe, dont il s'est si utilement servi pour lui-même en Allemagne et en Pologne, et qu'il a si fidèlement servie à son tour dans les intrigues polonaises et dans sa diplomatie à Constantinople. Ces traditions, affermies par des solidarités séculaires, ont, il ne faut pas s'y méprendre, une robuste vitalité. Elles se fortifient encore des alliances souveraines, dont il n'est pas malheureusement permis de dire que l'efficacité politique soit tout à fait perdue. Nous avons sous les yeux le spectacle brillant du prestige survivant de ces parentés des couronnes dans les voyages qu'a entraînés le mariage du grand-duc héréditaire de Russie avec la princesse Dagmar. Ces noces réunissent comme proches parens et comme amis les héritiers présomptifs de trois grandes monarchies. La France, que ses origines et ses principes révolutionnaires mettent en dehors de cette coterie étroite des vieilles familles royales, la France, qui ne peut attendre ses alliances sincères et solides que des intérêts et des sympathies des peuples, devrait, à la vue de ces rapprochemens et de ces intimités dynastiques, faire un retour sur elle-même, et se rappeler qu'elle ne peut maintenir son rang qu'à la condition d'être un peuple libre et en mesure de présenter ses institutions intérieures à l'envie, à l'admiration, à l'imitation du monde.

L'influence de la France sur les négociations qui ont abouti au traité de Prague a eu deux effets visibles, le maintien du royaume de Saxe et la stipulation qui réserve la restitution de la partie septentrionale du Slesvig au Danemark, si elle est sanctionnée par le vote des populations. Le discours prononcé par le roi de Danemark à l'ouverture du parlement vient de rap-

peler cette promesse du traité de Prague; mais, tant que cette promesse n'est point exécutée, la France peut-elle recevoir le remercîment que le souverain danois lui adresse? La restitution du nord-Slesvig est une question vitale pour le Danemark. Si l'on permet à la cour de Berlin d'éluder un engagement aussi positif, la force des choses amènera l'occupation du Jutland par la Prusse, et le noble et libre petit peuple danois aura perdu l'indépendance et l'existence. Les Danois du Slesvig n'attendent pas avec une moindre impatience que le Danemark la réparation qui leur a été promise à Prague. L'ajournement prolongé de cet engagement n'a d'autre cause que le mauvais vouloir du cabinet prussien. Plus de la moitié des habitans du Slesvig, 300,000 âmes au moins, sont Danois de langue et de race. Tous les souvenirs historiques, toutes les sympathies d'une riche littérature populaire les attirent vers le Danemark. Séparés violemment de la patrie de leur esprit et de leur cœur, ils perdent toute existence nationale, et disparaissent douloureusement sous une domination étrangère. Les Allemands eux-mêmes reconnaissent que le nord du Slesvig est danois.

Les Danois du Slesvig se sont hâtés de réclamer l'exécution du traité de Prague pour ce qui les concerne. Quarante-sept notables venus de toutes les parties danoises du Slesvig se réunirent à Berlin à la fin du mois d'août pour présenter une adresse au roi de Prusse. Les signataires de l'adresse suppliaient le roi d'accomplir leurs vœux les plus chers. Ils déclaraient que le développement de leurs intérêts dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel ne pouvait s'accomplir librement et naturellement que s'il leur était donné de se réunir au Danemark, dont leur race avait fait partie depuis les temps les plus reculés, et auquel les unissait étroitement la communauté des souvenirs de l'histoire et des institutions. C'était, déclaraient-ils, leur conviction qu'ils cesseraient d'exister comme nationalité, s'ils étaient annexés à un état avec lequel ils n'avaient aucun lien commun. Remerciant le roi de Prusse de la magnanimité avec laquelle il avait consenti à les rendre au pays qu'ils pouvaient seuls appeler leur patrie, ils exprimaient l'espoir qu'on donnerait au vote du Slesvig une telle étendue que tous ceux qui désireraient la réunion au Danemark pussent s'exprimer librement et décider eux-mêmes de leur sort. Nous avons reproduit exactement les termes de cette curieuse supplique; l'humilité de ces honnêtes citoyens d'un petit pays à qui le charlatanisme despotique a promis l'autorité oraculaire du suffrage et l'arrêt souverain du plébiscite serait plaisante, si l'accent d'hommes qui redemandent leur patrie ne conservait pas, à travers toutes les fictions et les modes du langage politique, une vibration émouvante. Les bons Slesvigois, qui s'étaient mis en route dès le mois d'août, attendent encore une réponse du gouvernement prussien. Ils ont voulu ajouter à leur adresse les adhésions signées de leurs concitoyens. Malgré les obstacles de toute sorte opposés par les autorités prussiennes à l'expression légitime d'un vœu que l'on s'est engagé par traité à respecter, vingt mille signatures ont été recueillies en faveur de l'adresse. Cependant

le cabinet de Berlin ne donne point signe de vie. Le discours du roi de Danemark lui fera-t-il rompre son long silence? L'Autriche étant la seule puissance co-signataire du traité de Prague, est-ce à elle, par l'organe peu agréable de M. de Beust, de rendre la mémoire à M. de Bismark? M. Benedetti à son retour à Berlin trouvera-t-il encore cette affaire indécise? Y a-t-il en vérité de la justice, de l'habileté et du bon goût au gouvernement prussien de laisser arriver aux oreilles de la France chagrine les échos de ces pénibles réclamations?

Le paquebot du Mexique qui arrivera demain, et qui a été retardé pendant quelques jours au point de départ, est attendu avec anxiété. Il nous apportera sans doute des informations claires sur les derniers incidens qui caractérisent la situation de ce pays, et dont on ne trouve que des aperçus confus dans les derniers journaux arrivés des États-Unis. Nous allons apprendre si Maximilien veut en effet tenter tout seul la fortune, si le rapatriement de nos troupes sera prochain, si les résolutions qui paraissent avoir été prises récemment par le président Johnson étaient déjà connues ou pressenties au Mexique. Nous avons été malheureusement victimes, dans cette fâcheuse affaire mexicaine, d'un système de lenteurs qui ont produit une série sans fin de contre-temps. Nous faisons tout trop tard. Tandis que les Américains se montrent disposés à entrer en besogne au sujet du Mexique, nous ne voyons point que les navires qui doivent aller chercher nos troupes aient déjà quitté les ports de France. Les Américains, eux, n'attendent point l'embarquement de notre armée pour faire en faveur du président Juarez des manifestations officielles qui, comme alliés de l'empereur Maximilien, nous placent dans une position fausse. Le général Sherman est parti pour le Mexique chargé d'une mission par le président Johnson. La présence de cet homme de guerre renommé sur le théâtre que nous allons quitter promet au moins des garanties d'ordre et de sécurité pour les intérêts de nos compatriotes et de ceux de nos alliés indigènes que nous cesserons bientôt de protéger. Entre les Américains et nous, il faut espérer que l'entente s'établira aisément. Par le fait seul que leur influence succédera à la nôtre et pourra contenir les mauvaises passions, ils nous rendront un service positif, et nous avons appris à nos dépens qu'il n'y a pas lieu de leur envier l'héritage que nous leur léguerons. E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Le Fils*, comédie en quatre actes, par M. A. Vacquerie.
ODÉON. — *La Conjuration d'Amboise*, drame en cinq actes et en vers, par M. L. Bouilhet.

Nous éprouvons, à vrai dire, quelque embarras d'avoir à parler des deux pièces qui se jouent en ce moment au Théâtre-Français et à l'Odéon ; nous

ne savons en vérité si nous devons féliciter nos deux premières scènes françaises de succès obtenus à si bon marché, ou les plaindre d'être réduites aux applaudissemens d'un public qui semble résigné désormais à tout accepter sans discussion. A l'Odéon, notre studieuse jeunesse, qu'on ne voit jamais marchander son enthousiasme à qui la prend par les beaux sentimens et les maximes héroïques exprimées en vers sonores, a prodigué à *la Conjuration d'Amboise* des acclamations bruyantes qui n'ont pu dissimuler pendant trois soirées le grave défaut de cette pièce, l'ennui. Quant au Théâtre-Français, qui donc s'était avisé de dire que *le Fils* n'avait pas réussi? Il est bien vrai qu'à la première représentation il s'est élevé certaines protestations, promptement étouffées par le bataillon des lansquenets du lustre, auxquels s'était jointe une vaillante troupe de volontaires; mais après cette démonstration hardie le public est revenu dès le second soir à cette sagesse pratique, je veux dire à cet imperturbable respect de la médiocrité, dont tout aujourd'hui conspire à lui faire prendre l'habitude. On ne peut nier que la pièce de M. Vacquerie n'inflige au bon sens de sévères épreuves; malheureusement tant d'auteurs ont pris soin, depuis quelques années, de l'aguerrir contre l'absurde, qu'il est maintenant à peu près invulnérable aux surprises des inventions les plus puériles, et qu'il est de moins en moins porté à se révolter ou même à s'étonner de quelque chose. Il ne nous appartient pas de contester au public le droit de s'amuser où il veut, et nous n'aurions garde d'appeler de la souveraineté de ces décisions, si nous ne savions qu'il y a public et public. Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'il entre parfois dans ces applaudissemens faciles plus de fatigue que d'illusion, et que l'indulgence dont nous nous plaignons procède chez plusieurs d'une attente découragée.

Le talent convaincu de M. L. Bouilhet est de ceux dont nous faisons cas. Aussi étions-nous fort disposé à lui savoir gré de nous dépayser un peu en nous dérobant aux prétendues peintures des mœurs contemporaines, qui, Dieu merci, nous sont assez connues. Il y a quelque courage à oser, par ce temps d'infatuation, revenir aux grandes journées de notre histoire, les seules qui comportent une certaine poésie. De plus M. Bouilhet s'obstine noblement, sous l'empire croissant de la prose, à parler cette langue des vers qui garde, comme un élixir magique, la pensée de se vulgariser et de vieillir. Ce sont là des titres sérieux dont il convenait de lui tenir compte; mais comment se défendre d'une déception pénible en retrouvant toujours chez M. Bouilhet cet art de seconde main dont nous commençons à craindre qu'il ne se débarrasse jamais? Comment ne pas regretter que sous ces vers retentissans, frappés à une effigie d'emprunt, ne perce encore nulle qualité forte qui rachète les inconvéniens d'une imitation écolière? Si des sentimens irréprochables, une action généralement conforme aux données de l'histoire et des personnages qui conservent leur physionomie traditionnelle, suffisaient, avec l'éclat continu d'une forme trop habile, à faire une bonne pièce, il n'y aurait rien à dire; mais il n'en est pas ainsi, et le drame

de M. Bouilhet est difficile à suivre, embrouillé, monotone, ce qui tient à la fois au coloris artificiel du style, à l'insuffisance de la conception dramatique et à la nullité des caractères.

Il semble que la sinistre histoire de l'époque à laquelle il a emprunté son sujet aurait dû l'avertir que l'abus de certains ornemens de style, déjà signalé dans ses pièces précédentes, était moins de saison que jamais. Il n'y a rien de plus tragique dans toutes nos annales que cette heure de sourde fermentation qui précède de si près l'explosion des passions religieuses. Les fureurs des sectes mêlées à toutes les passions humaines grondent tumultueusement dans les cœurs. Les supplices ont commencé depuis longtemps, mais épars et voilés encore de formes légales, comme un prélude timide où s'essaie le fanatisme hésitant. Cependant les colères s'amassent, les partis fourbissent leurs armes et se tendent de mutuelles embûches; le temps approche des exécutions en plein soleil, des massacres en masse, des guerres sans pitié, des assassinats vengés par l'assassinat, et les personnages marqués pour en être les premières victimes sont précisément ceux que M. Bouilhet met aux prises dans son drame. Un tel drame devait respirer la haine et le sang : l'auteur a jugé bon d'y répandre les coquetteries du style le plus paré; il a semé des pâquerettes de l'idylle ce champ de carnage. Là où l'on ne devrait entendre qu'une langue virile et sombre comme les passions qui se combattent, que les accens d'une voix d'airain comme celle d'un d'Aubigné, nous entendons une langue surchargée d'un lyrisme parasite qui se joue à tout propos dans les fantaisies de la métaphore, sauf à retomber, assez lourdement parfois, dans un ton voisin de la prose. Ce sont pourtant, il faut bien le dire, *ces beautés poétiques,* tout aussi fausses que celles dont Pascal faisait justice de son temps, qui dans cette pièce, comme dans *Mme de Montarcy* et dans *Hélène Peyron,* ont été le plus applaudies. Aussi l'auteur les prodigue-t-il sans choix et ne s'aperçoit pas qu'elles faussent à la fois le ton général et les caractères.

Ce style de madrigal, ces gentillesses d'un goût douteux, dont il aurait dû se défaire depuis longtemps, ne sont pas le langage des passions, ni par conséquent celui qui convient à la scène, et nous craignons qu'il n'indique chez M. Bouilhet une médiocre aptitude pour le théâtre. Nous voudrions nous tromper, mais l'action n'est pas chez lui d'une vigueur et d'une rapidité à nous faire changer d'avis. Elle est au contraire indécise et faiblement nouée. Sous le nom de ce pauvre prince hébété qui a nom François II, les Guises, ses oncles, gouvernent et oppriment la France; ils n'ont d'autres rivaux à craindre que la reine-mère, Catherine de Médicis, et les princes de la maison de Bourbon, le roi de Navarre et Condé, que les protestans reconnaissent un peu malgré lui pour leur chef. C'est entre ces divers personnages que se joue la partie dont l'enjeu est la possession de l'idole royale, c'est-à-dire de l'autorité souveraine attachée à son nom. Voilà tout le sujet, qui n'a, comme on voit, rien par lui-même d'éminemment dramatique. Aussi l'auteur y a-t-il mêlé la conjuration d'Amboise, qui lui fournit

son point de départ et son titre, puis une histoire d'amour fort romanesque, entièrement étrangère à l'action principale, qui lui procure une apparence de dénoûment. On ne s'explique pas comment il a pu prendre la conjuration d'Amboise pour un de ces faits qui peuvent servir de simple épisode et se perdre dans des intrigues de palais. Cet événement n'est pas un complot vulgaire tramé dans l'ombre par quelques individus isolés, qui sacrifient leur nom à la sainteté du but et bravent au péril de leur honneur et de leur vie la réprobation publique. Ce n'est rien moins que la conspiration à peu près spontanée d'un grand parti qui s'émeut en même temps sur tous les points du pays pour apporter au roi ses justes réclamations, percer les murailles de ténèbres dont on entoure le trône, le rendre à l'indépendance et à la lumière. La grandeur d'un tel sujet a de quoi, j'en conviens, intimider une imagination débile; le plus sage en ce cas eût été de ne point l'aborder. Les conjurés, je veux dire ceux qui se jettent les premiers dans le péril, héroïque avant-garde d'une nation suppliante, ne sont pas gens non plus qu'il soit permis, comme le fait M. Bouilhet, de réduire au rôle de comparses. Ils avaient droit à plus de justice, et derrière eux il fallait montrer l'agitation de tout un peuple réduit au désespoir, prêt à passer de la supplication à la menace; il fallait faire entendre, ne fût-ce que de loin, le murmure grossissant des opprimés, les voix des grandes eaux qui s'enflent par intervalles et annoncent les catastrophes prochaines. Il fallait en un mot tout à la fois animer la masse populaire et en détacher avec vigueur des figures dignes d'exprimer ses passions et de parler en son nom. Enfin, si le poète voulait jeter dans une telle tragédie quelque histoire d'amour, il ne fallait pas que ce fût une froide galanterie, sans intérêt, incapable de modifier en rien la marche des événemens. M. L. Bouilhet ne nous paraît pas avoir compris les conditions élémentaires du sujet choisi par lui. Le personnage collectif, le plus difficile à manier, mais aussi le plus indispensable de tous dans ces grandes crises nationales, la foule, est complétement absente de son drame, et rien n'en fait soupçonner l'existence. Tout se passe entre quelques personnages de cour, tout s'épuise en allées et venues le plus souvent dénuées de motif raisonnable, dans une sphère abstraite et solennelle comme celle de l'ancienne tragédie, dont le vide du moins était rempli par des passions énergiques et contagieuses.

Aussi une obscurité glaciale enveloppe d'un bout à l'autre la partie d'échecs politique dont M. Bouilhet nous déroule le languissant tableau. On tâtonne avec ennui dans les détours confus d'une action qui ne procède pas de mobiles suffisamment intelligibles. On ne saurait donner d'une manière plus naïve et plus complète dans le piége que l'histoire tend nécessairement à ceux qui veulent y découper des drames tout faits. L'auteur s'est flatté d'être assez clair, parce que, à part cette fiction d'amour dont nous ne prétendons pas lui demander compte, il a suivi pied à pied l'histoire et recueilli consciencieusement force menus faits, détails anecdotiques, mots traditionnels, qu'il introduit tant bien que mal dans son drame.

Il aurait dû savoir que l'histoire n'est pas tenue d'être plus claire que les faits qu'elle rapporte. Réduite souvent à enregistrer des actes équivoques, parce que les mobiles en sont cachés dans les profondeurs de l'âme humaine, elle est et doit à jamais rester pleine d'énigmes. Comme il ne lui est permis de rien inventer, elle est obligée de se payer des raisons, la plupart du temps insuffisantes, qui lui sont accessibles. Nos actions, a dit un moraliste, sont comme les bouts-rimés que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. Ce mot s'applique éminemment aux actions historiques; mais le poète a pleine liberté de les commenter, et, si dans l'histoire tout est discutable parce que tout est incomplet, il faut que chez lui tout se simplifie et s'illumine, parce qu'il lui appartient d'allumer le grand flambeau placé dans le cœur de l'homme, et d'où émane toute lumière; il lui appartient d'expliquer par les raisons les plus irréfragables les événemens dont les causes vraies se dérobent à l'histoire, que dis-je? d'en mettre au jour, dans les ressorts secrets du caractère, l'irrésistible nécessité. De rapides allusions, subtilement glissées dans l'exposition pour nous remettre en mémoire ce qui est nécessaire à l'intelligence de la situation, ne suffisent pas, comme M. Bouilhet semble le croire, pour que nous le tenions quitte avec nous. Ces réminiscences ne lui sont d'aucun secours. Nous déclarons avoir évoqué de la meilleure foi du monde le souvenir de tout ce que nous avions lu sur cette époque, pour suppléer aux lacunes du drame et nous y reconnaître un peu; rien n'y a fait, il n'en est pas devenu plus clair. Il nous a paru, en regardant autour de nous, que la plupart de nos voisins n'étaient pas plus à leur aise. Nous avons lu clairement dans leurs yeux la pénible application de gens qui tâchent de comprendre sans y réussir, et qui de guerre lasse s'abandonnent après d'infructueux efforts à cette quiétude morne qui n'est pas celle d'une intelligence satisfaite, mais annonce simplement les approches du sommeil, qu'on voyait en effet descendre peu à peu sur les fronts résignés. Que M. Bouilhet le sache bien, le drame, et le drame historique comme tout autre, ne s'édifie pas laborieusement pièce à pièce sur des fondemens empruntés; c'est un monde clos et complet qui ne s'appuie que sur lui-même, qui porte en lui sa propre explication, et duquel on peut dire, comme du monde fantastique de Virgile, qu'il a son soleil et sa lumière.

Du reste, si le drame de M. Bouilhet ne s'écarte pas d'une certaine conformité matérielle aux données de l'histoire, il n'en est pas pour cela plus fidèle à la vérité morale. Nous n'apercevons rien chez ses personnages de ces mâles vertus ni de ces vices robustes qui font le XVIe siècle si terrible et si grand. Toutes les figures sont effacées et neutres. Une seule, Poltrot de Méré, un des conjurés d'Amboise, que l'indécision et la folie des chefs du parti poussent par degrés dans la voie solitaire de l'assassinat, est esquissée avec une certaine énergie; mais elle ne fait que passer, sans être mêlée directement à l'action. Quant à Condé, ce n'est pas certes un grand chef de parti, ni un conspirateur exemplaire; intrépide, mais léger et

compromettant par les bravades qu'il croit devoir à l'honneur de son nom, capable d'une témérité, mais non d'une haute résolution, il paraît comme égaré parmi les protestans. Cependant cette élégance et cette bravoure, cet héroïsme joint à cette étourderie, en feraient un personnage intéressant, si M. Bouilhet avait su fondre ces traits disparates. Il n'a su que recommencer une fois de plus la vieille fiction cornélienne de la vertu princière, composée de jactance et de faiblesse. Condé a beau se redresser, mettre la main sur la hanche, enfler son langage lorsqu'il défie ses adversaires de le convaincre de complot; il nous touche peu, car il ment, et nous ne pouvons nous défendre de pitié pour ce *capitaine muet* qui s'est réduit follement à désavouer ses amis et qu'on force d'assister frémissant à leur agonie. L'amoureux en lui n'est guère plus chevalesque que le chef de parti. Trop prompt à accuser sans preuve celle qu'il aime de la plus odieuse trahison, non moins prompt à se laisser convaincre de son innocence, il a tour à tour dans son langage des fadeurs à la Dorat et les désespoirs ténébreux d'un *Didier* ou d'un *Antony*. Cette jeune femme, la comtesse de Brisson, est le personnage le plus gracieux et le plus touchant de la pièce; mais nous la connaissons depuis longtemps : c'est la sœur jumelle de Mme de Montarcy, pure et tendre comme elle, dévouée comme elle, comme elle aussi victime de son dévouement et en butte à d'injustes soupçons. M. Bouilhet s'est vraiment montré bien cruel pour cette pauvre femme en la tuant sans raison et sans nécessité; mais il fallait bien une mort au dénoûment. Il n'y a rien à dire des autres caractères : celui de François de Guise n'existe pas. Le petit roi François II, jouet de tout ce qui l'entoure, larve impuissante qui se débat vainement entre l'hallucination et la terreur, en proie à cette dévorante sirène, Marie Stuart, placée à côté de lui pour le conduire où l'on veut, nous est montré dans une scène qui ne serait pas sans effet, s'il ne nous faisait douter de ses misères à force de les décrire avec trop d'éloquence.

Pendant cette représentation, tandis que nous suivions avec une curiosité attristée les efforts avortés d'un écrivain de bonne volonté, auquel on ne refusera pas le mérite assez rare d'exprimer noblement des idées élevées et des sentimens honnêtes, nous nous demandions s'il n'y avait pas quelque fibre brisée ou relâchée dans cette génération littéraire. A voir l'imagination énervée fléchir dès qu'elle veut ranimer les caractères d'une époque vivante et passionnée, à la voir simuler faiblement le dehors des passions sans les ressentir, et se perdre bien vite dans les molles fantaisies du style, qui sont aujourd'hui son refuge habituel, comment ne pas faire un retour sur la dureté des temps et sur la condition faite de nos jours à l'esprit? L'imagination ne vit pas, comme on dit, de l'air du temps; elle s'alimente des sentimens, des croyances, des énergies morales qui sont dans les cœurs. Et que devient tout cela quand des causes si nombreuses concourent à déshabituer l'esprit littéraire des plus hauts et des plus réels intérêts? L'imagination peut se développer, originale et créatrice, jusque sous le

joug d'un régime sévère comme celui d'Élisabeth et de Louis XIV, à la condition que la vitalité morale subsiste dans son intégrité; mais quand cette vitalité est amortie, on sait mal faire parler des passions qu'on ne connaît que par ouï-dire, et l'on ne peut produire sur la scène les plus grandes figures d'un siècle où la force exubérante a plus d'une fois éclaté en violences sans leur communiquer quelque chose de la langueur dont le nôtre est atteint.

Ce qu'il y a de grave, c'est que M. Bouilhet relève, comme M. Vacquerie, d'une école qui se piquait naguère de force avant tout, et qui s'engageait à remuer les gens bon gré mal gré, pourvu qu'on ne la chicanât point sur ses moyens d'effet. Le public est de longue date accoutumé à se montrer avec elle de bonne composition, et pour notre part nous serions prêt aux concessions les plus larges. Nous demanderions en revanche qu'elle nous prît un peu à la gorge, comme elle nous le promet. Elle n'a aucune raison d'être dès qu'elle n'y réussit plus. La pièce du Théâtre-Français nous a laissé aussi froid que celle de l'Odéon. Nous avons eu beau y chercher quelque chose, ce n'est pas notre faute si nous n'y avons rien trouvé, si ce n'est une comédie sans le plus petit mot pour rire, un drame qui n'est pas pathétique, un sermon qui n'est pas édifiant, une dissertation sur une thèse morale des plus contestables.

La pièce de M. Vacquerie est intitulée *le Fils :* elle devrait s'appeler le « cas de conscience, » cas difficile, vous pouvez le croire, car l'auteur a mis tout ce qu'il a d'esprit à le rendre inextricable. Les casuistes de Pascal, qui avaient réponse à tout, s'y fussent repris à deux fois avant d'en donner une solution catégorique. C'est vous dire que la plupart des spectateurs, bonnes gens qui prennent les choses plus rondement, y perdraient leur latin, si l'auteur ne les tirait d'affaire par une de ces décisions tranchantes qui coupent court aux objections, et n'étranglait le bon sens entre deux nécessités bien dures, celles d'embrasser l'héroïsme ou de souscrire à l'infamie.

On comprendra sans peine que nous ne nous hasardions qu'en tremblant à élever quelques doutes sur l'intérêt dramatique du problème et sur la justesse de la solution. Le moyen de dire, sans nous faire jeter la pierre, que nous regardons comme un sot l'honnête jeune homme qui est le héros de M. Vacquerie? Il y a là de quoi nous attirer la réprobation des amis de l'auteur et de tous ceux qui apprennent la morale à son école. Cependant nous avons notre conscience aussi, et puisqu'il n'est, selon le mot de Tacite, pire abus que celui des bonnes choses, rien ne nous empêchera de déclarer qu'à notre avis c'est abuser par trop de la morale que de faire servir le respect qui lui est dû à ennuyer le public impunément, et de vouloir lier si bien la cause de la conscience à celle d'une mauvaise pièce, qu'on ne puisse siffler celle-ci sans avoir l'air de siffler en même temps la délicatesse et l'honneur.

M. Louis Berteau est un jeune homme d'une probité farouche, avocat

plein d'avenir, quoiqu'il ne plaide que de bonnes causes, et qui du chef paternel est déjà possesseur d'une jolie fortune. Il vient à découvrir que sa naissance est le fruit d'une faute, que l'homme dont il porte le nom n'était pas son père; aussitôt sa conscience s'alarme, il se demande s'il peut détenir plus longtemps une fortune qui est une spoliation, et garder l'héritage de celui pour qui sa naissance fut un outrage; après un mûr examen, il finit par donner tort à la loi, et se dépouille. C'est encore, comme on voit, d'une question d'argent qu'il s'agit; à considérer la place que tient cette question dans les pièces d'aujourd'hui, on croirait vraiment qu'au XIXe siècle le comble de l'héroïsme est de savoir se passer d'argent, comme le comble du génie est de savoir en gagner. Le sacrifice de M. Berteau est rare et difficile assurément, mais il n'est pas après tout au-dessus de la vertu possible, même de nos jours, et n'aurait pas de quoi beaucoup émouvoir le spectateur, si, pour le rendre plus méritoire, l'auteur n'y attachait un sacrifice d'un autre ordre. C'est le matin même de son mariage avec une jeune fille qu'il aime, dont il est aimé, que M. Berteau fait cette fâcheuse découverte. Le dépouillement qu'il s'impose, c'est la rupture d'une union de laquelle dépend le bonheur de sa vie, c'est aussi le désespoir de sa fiancée : voilà deux existences brisées à la fois par cette vertueuse résolution. Dès lors elle est digne de nous intéresser, — à la condition qu'elle soit inévitable, à la condition qu'elle soit permise.

Avez-vous entendu parler d'un état singulier qui s'appelle l'hypnotisme? Pour vous y plonger, on vous suspend au-dessus du nez, entre les deux yeux, une aiguille, une perle d'acier, une petite pièce d'argent, quelque objet brillant qu'on vous prie de regarder fixement. Au bout d'un instant, par l'effet de cette tension prolongée du nerf optique, les sensations se confondent, les yeux ouverts cessent de voir, les autres sens se ferment doucement l'un après l'autre, et vous tombez dans un état d'insensibilité qui n'est plus la veille, qui n'est pas le sommeil, qui ressemble plutôt à l'extase idiote d'un cataleptique. Cette pointe d'aiguille, M. Vacquerie, avec son cas de conscience, l'a fait briller pendant quatre longs actes devant nos yeux, et nous nous sentions tomber par degrés dans l'état d'hypnotisme, si, pour nous dérober à cette irritante obsession, nous ne nous étions hâté de trouver à sa question quelque réponse. Nous n'avons pas eu à chercher longtemps. Sans faire si grand étalage de sa probité aux dépens des autres comme aux siens, pourquoi M. Louis Berteau ne garde-t-il pas cette fortune, sauf à s'en considérer comme simplement dépositaire et à la restituer par voie indirecte aux légitimes héritiers, s'il en est? Il en existe en effet; c'est une sœur de l'époux outragé, vieille fille hypocrite, méchante, envieuse, calomniatrice, qui vit d'une pension que lui fait sa belle-sœur. Que M. Berteau double et triple la pension de cette intéressante personne, qu'en neveu généreux il accable sa tante de ses munificences, nous n'y verrons pas à redire. Si ce n'est pas assez pour calmer ses scrupules, une autre voie lui est toute grande ouverte pour s'acquitter envers son père et

envers l'honneur, la philanthropie : qu'il dote des écoles et des académies, et s'il craint, en faisant largesse de la fortune d'autrui, d'usurper une considération qui ne lui coûte rien, la bienfaisance secrète, la défense gratuite des plaideurs pauvres, toute une vie de travail désintéressé sera peut-être une réparation suffisante, sans qu'il aille jeter le trouble dans deux familles et le désespoir dans tant de cœurs, y compris le sien.

Nous n'avons pas la présomption de proposer à M. Vacquerie l'humble moyen par lequel nous aurions voulu voir son héros se tirer d'affaire. Il faut des solutions plus idéales et plus belles à nos moralistes de théâtre : ils sont sans pitié aucune pour de pauvres personnages qui ne demanderaient pas mieux que de se conduire comme tout le monde et d'être honnêtes sans tout casser. Notre temps sans doute a lieu de s'enorgueillir d'avoir des moralistes si raffinés, qui ne se contentent pas à moins d'une immolation sans réserve, et dont la sévérité farouche n'admet pas les voies adoucies. Nous sera-t-il toutefois permis de le dire? ces difficultés subtiles ne nous plaisent pas, ces principes absolus et hautains ne nous rassurent qu'à demi. L'écart est trop grand entre ce que vous demandez et ce qui est possible à notre faiblesse; soyez moins rudes, si vous voulez qu'on prenne vos arrêts au sérieux; ayez des ménagemens, si la question que vous agitez devant nous est autre chose qu'un thème de théâtre. Jansénisme moral, jésuitisme moral, ce sont des indices qui nous inquiètent également; l'un est le pendant et la contre-partie de l'autre, et nous les confondrions en vérité, si l'on n'apercevait entre eux une différence très réelle : c'est que le premier se renferme dans la théorie et s'en va tout en phrases, tandis que le second préside souverainement à la pratique. Qui sait? ils ne sont peut-être pas si séparés qu'on le croit : le coup de génie du jésuitisme ne serait-il pas, en restant ce qu'il est, d'avoir adopté le langage de son adversaire?

Disons-le tout net, cette morale est profondément immorale; le héros de M. Vacquerie n'est pas seulement un niais, c'est un esprit faux et un fils imprudent. Nous soutenons que cette fortune que la loi lui attribue, il doit la garder au lieu d'aller s'enquérir si curieusement de son droit, car il ne peut faire cette enquête sans se rendre coupable envers sa mère d'un odieux outrage. Si quelque inquiétude assiége son esprit, son devoir est de la refouler, non de s'attacher à la piste que lui offre le hasard et qui ne peut le conduire à rien de bon. Cet avocat si superstitieux à l'endroit des lois sur l'héritage devrait se souvenir que si l'axiome, *is pater est*... doit être au-dessus de l'examen, c'est surtout pour le fils, car il ne peut le révoquer en doute sans porter atteinte à l'honneur maternel. Le Télémaque d'Homère est plus sage : il se croit le fils d'Ulysse parce que sa mère le lui a dit, il n'en veut pas savoir plus long; voilà le bon sens et voilà le devoir. Si la foi en cette matière est de prudence pour le père, elle est de stricte obligation pour le fils.

Les circonstances qui amènent Louis Berteau à se livrer à cette étrange recherche sont combinées du reste avec un merveilleux respect de la vrai-

semblance. Vous pouvez en juger. Un homme est mort dans la dernière misère chez un usurier dont il était le locataire. Il a laissé en mourant à cet usurier, espèce de fripon féroce et sans vergogne, qui prend soin de nous étaler sa théorie en matière de charité, il lui a laissé tout ce qu'il avait de précieux, son portrait et un sachet. Un jour, quelque vingt ans plus tard, une dame vient accompagnée de son fils pour acheter ce portrait, dont le hasard lui a révélé l'existence. Elle profite de l'occasion pour s'informer du mystérieux sachet; elle ne cache pas le prix qu'elle y attache, et met à se le faire donner une insistance assurément fort adroite, car elle en révèle ainsi la valeur au fripon. Celui-ci finit cependant par lâcher le sachet, mais après en avoir soustrait une lettre qui va bouleverser dans un instant la destinée de tout le monde. Le ressort est neuf autant qu'ingénieux. Vous ne manquerez pas d'admirer la sagesse de ce mourant qui remet aux mains d'un coquin, qu'il connaît pour tel, de quoi s'approprier, s'il veut, un secret de la plus haute importance, et vous rendrez justice à la rare prudence de cette dame qui reste vingt ans sans s'en informer. Ce n'est pas, il est vrai, de cette façon qu'on se gouverne ordinairement dans le monde; mais les personnages dramatiques ont des priviléges de bêtise notablement accrus de nos jours par la libéralité de beaucoup d'auteurs dramatiques, et auxquels M. Vacquerie a trouvé moyen d'ajouter encore.

Cet usurier est la cheville ouvrière de l'action. L'auteur s'est plu à le doter de tout ce qui constitue, dans l'argot créé par nos romanciers, un homme fort. Repris de justice, père dénaturé, prêteur sur gages, escompteur d'héritages problématiques, brocanteur de vieilleries qu'il entasse dans son capharnaüm, faiseur de mariages à l'occasion, d'ailleurs le plus obligeant du monde, il joint à cela une indépendance d'esprit, une connaissance des hommes, un art de les manier digne d'un profond politique. Voilà bien des qualités; mais ce que j'admire le plus en lui, c'est un mérite que les anciens appréciaient fort, — il est heureux. Par une chance unique, il ne trouve sur son chemin que des gens d'une sottise à souhait pour la réussite de ses desseins : il fait de ces révélations qui se paient d'ordinaire à coups de bâton, et on les accueille; il donne des conseils d'honneur, et il est écouté; il pénètre les jours de noces dans des maisons qu'il ne connaît pas, et on le laisse passer; il apporte à des personnes qu'il n'a jamais vues des renseignemens qu'on ne lui demande point, et il échappe au sort inévitable de ces officieux de bas étage, qui est pour le moins d'être jetés à la porte. Cet honnête homme fait tout, il mène par le nez un monde d'imbéciles, et si en fin de compte il perd la partie, c'est par la providence toute gratuite de l'auteur, qui a voulu nous épargner un dernier crève-cœur. Nous croyions ce genre de personnage tombé depuis longtemps en désuétude; nous pensions que l'usurier du beau monde avait aujourd'hui hôtel et voiture, traitait de prince à prince avec ses cliens, et que, si d'aventure il devait les livrer aux recors, c'était du moins sans manquer jamais aux bonnes manières. Nous étions dans l'erreur; il restait

encore dans le garde-meuble du vieux drame un de ces Shylock graisseux, redoutables et profonds, hommes de génie et goujats, qui reçoivent chez eux, rue Mouffetard, toute une clientèle de gentilshommes et de dames comme il faut. Celui-ci, créancier sur un viveur du grand monde, le comte Armand de Bray, d'une somme importante, n'a chance de rentrer dans ses fonds que par le mariage de son débiteur avec quelque riche héritière. Il en avait une sous la main, la cousine même de M. le comte, qui maladroitement n'a pas su se faire agréer, et cette jeune fille est sur le point d'épouser l'avocat Berteau. C'est au moment où il désespère que notre usurier se trouve possesseur de la lettre, irrésistible talisman qui le sauve, car à l'aide de cette lettre il va troubler la conscience du scrupuleux jeune homme, qui, bien entendu, se laissera faire; il l'obligera de renoncer à sa fortune, de rompre son mariage au moment d'être consommé, et l'héritière une fois séparée de l'homme qu'elle aime, rien ne sera plus facile, comme cela s'entend de reste, que de lui faire épouser sans délai celui qu'elle a déjà éconduit une fois.

Il faut convenir du moins que dans la pièce de M. Vacquerie les caractères sont remplis d'imprévu; leur manière d'agir déconcerte à chaque pas toutes les prévisions. Vous êtes plus heureux que nous, si vous avez eu l'heur de rencontrer jamais rien qui ressemble à ce viveur endetté qui est l'homme spirituel et gai de la pièce. M. Vacquerie ne le donne pas pour un type de vertu, encore moins pour un gredin; il prétend en faire un galant homme, discret et beau joueur. Et comment se conduit ce galant homme? L'usurier que vous savez et qu'il vient d'accabler de son mépris, voilà l'homme qu'il charge de négocier et de mener à bien l'importante affaire de son mariage avec sa cousine. Vous pensez qu'au moins il s'informera des moyens qu'un tel négociateur compte employer, et qu'il prendra contre lui des garanties. Il voudra savoir ce que contient la lettre qu'il vient de voir entre ses mains, et s'assurer qu'elle ne doit servir d'arme contre personne. La prudence, à défaut de l'honneur, commande ces précautions avec un pareil coquin. Pas le moins du monde. Il se contente de défendre fièrement à l'usurier de porter atteinte à l'honneur d'une femme; cela dit, voilà sa gentilhommerie satisfaite, et dès ce moment il se prête à tout, protége le drôle de sa présence, l'aide dans ses manœuvres, se fait son introducteur et son garant; puis, quand le coup est manqué, il s'étonne qu'on ait fait de lui le complice d'une mauvaise action.

Nous renonçons aux objections par respect pour le lecteur; mais il faut qu'il épuise avec nous le calice des inventions de M. Vacquerie. Il se demande apparemment comment après tout un jeune homme bien né, loyal, distingué dans une profession qui conduit souvent à la richesse, ne peut épouser une jeune fille qui l'aime, et cela uniquement à cause d'une perte de fortune que mille accidens peuvent expliquer d'une manière plausible. Notez que celui dont il doit épouser la fille est le plus tendre des pères et le plus désintéressé des hommes. Voici le mystère. Le colonel Torelly a perdu

sa femme au moment où elle donnait le jour à une fille sur laquelle il a concentré dès lors toutes ses affections; il retrouve en elle l'image d'une compagne trop aimée, il en fait son unique bien; parvenu à l'opulence, il ne nourrit qu'un rêve, le bonheur de sa fille. Eh bien! cet excellent père profite des quelques instans qui précèdent le mariage pour déclarer à son gendre, M. Berteau, qu'il peut s'estimer bien heureux de réunir tout ce qui fait un époux accompli, d'être honnête, intelligent, aimé, mais surtout d'être riche, car sans cette condition il n'eût jamais consenti à un mariage qui le prive de sa fille, et qu'il était résolu de rompre au premier prétexte. Que pensez-vous de cette manière d'aimer? Vouer aux larmes et au désespoir une fille qu'on aime, la sacrifier aux bizarres exigences d'une affection maniaque, cela vous paraît une tendresse brutale et égoïste, l'indifférence vaudrait mieux. M. Vacquerie n'est pas de cet avis sans doute, et il a pour cela ses raisons, car vous remarquerez que cette paternité agaçante et tyrannique est absolument nécessaire pour que cette malheureuse fortune exigée par le père, convoitée par l'usurier et son complice, détenue sans droit par le fils, ne puisse être abandonnée purement et simplement, auquel cas tout finirait sans avoir commencé.

Vous demandez encore de quelle heureuse planète est descendue cette collection de dupes et de faquins, et vous dites : Ce n'est pas ainsi que les pères aiment, que les amans raisonnent, que les honnêtes gens agissent, que les usuriers sont reçus dans le monde; mais c'est en prendre bien à votre aise. S'ils ne parlaient et ne se démenaient dans la pièce tout juste au rebours de ce que nous devrions attendre d'eux sur le peu d'expérience que nous avons des sentimens humains, il n'y aurait pas de comédie du tout. Celle-ci satisfait pourtant, reconnaissons-le, à l'une des lois les plus essentielles du théâtre, la loi de progression. Engagés dans la voie de l'absurde, nous nous y embourbons à chaque pas davantage; il faut à la fin un dieu pour nous en tirer. Une fois résolu à se dépouiller de sa fortune, le jeune Berteau quitte la maison, emportant pour tout bien sous son bras le cher portrait de son vrai père; il s'en va la conscience satisfaite, — il a vu rougir sa mère devant lui. Mais le mariage rompu à ce moment suprême est un scandale dont tout le monde cherche vainement l'explication. On ne la trouverait pas, si l'usurier ne venait fort à propos informer le père qu'une lettre est cause de toute l'affaire, et lui insinuer adroitement qu'elle pourrait bien être compromettante pour sa fille. Dès lors le père se croit le droit de vouloir aller au fond des choses, il faut que M. Berteau s'explique; sommé par le père, par la fille, par le cousin, il faut qu'il choisisse entre l'honneur de sa fiancée et celui de sa mère. Vous auriez dans cette scène quelque chose comme le cinquième acte de *Rodogune*, si ce n'était ici du Corneille corrigé par M. Vacquerie. Amenée à ce point, la situation ne vous paraît plus avoir d'issue possible : elle n'en aurait pas en effet, si l'auteur ne s'était ménagé une dernière ressource, et quelle ressource! On voit la mère de l'avocat, une femme qui a racheté par vingt années d'une vie sans reproche

et de larmes versées en secret une faiblesse d'un instant, on la voit venir faire, en présence de son fils, la confession publique de sa honte, et l'on voit ce fils, qui tout à l'heure frémissait à l'idée de retenir une fortune dont le bon sens et la loi le déclarent possesseur légitime, assister à l'humiliation de sa mère sans frémir, sans lui fermer la bouche de la main, et accepter le bénéfice de ce dévouement.

Le public, jusque-là si bénin, a trouvé que cette fois M. Vacquerie lui demandait un peu trop, et il a été sur le point de se fâcher. Quant à nous, il y avait longtemps que nous en avions plus qu'assez. Traîner les gens durant quatre actes à travers des situations intolérables, c'est être bien dur; mais prolonger chaque scène sans mesure, les épuiser à fond l'une après l'autre sans nous faire grâce d'un mot, d'un détail, d'une péripétie, d'une difficulté, d'une objection, c'est un martyre que M. Vacquerie aurait bien fait d'abréger par politesse sinon par humanité. Scènes d'amour, scènes d'angoisse et de terreur, monologues, discussions d'affaires, interrogatoires, tout est développé avec un soin de ne rien laisser à deviner qui est véritablement outrageant. M. Vacquerie pratique, sous les auspices d'un grand maître, un système dont la règle est, quand on a tout dit, d'amplifier encore, de se défier sans cesse de l'intelligence du public, de ne se contenter jamais d'indications et de sous-entendus, de tout accentuer comme si l'on parlait à des sourds. Cela ne donne pas beaucoup de légèreté ni de finesse au dialogue; mais de cette façon rien ne se perd, et l'auteur n'a pas à craindre que la délicatesse de ses intentions vous échappe ou qu'une seule scène reste sans effet. Il n'a que trop raison. Il y a de ces représentations dont on se souvient longtemps.

Comment de telles œuvres peuvent-elles se soutenir, ne fût-ce que deux jours, au Théâtre-Français, devant un public qui ne saurait avoir perdu toute espèce de discernement littéraire? Nous ne craignons pas d'attribuer à la grande habileté des artistes l'honneur et la responsabilité de ces succès de mauvais aloi, et c'est une grave question de savoir si cette habileté ne devient pas à la longue plus funeste qu'utile à l'art dramatique. Lorsqu'il s'agissait d'œuvres à la fois fortes et vraies, tout l'effort de l'acteur, sa plus haute ambition, son art le plus accompli était de rendre ce qui était contenu dans l'œuvre, l'idée dans toute sa vigueur, le sentiment avec toutes ses nuances et dans toute sa force. Heureux quand la parole du poète ne dépassait pas toutes les ressources de réalisation possible, et quand l'imagination insatiable n'était pas forcée de combler elle-même la distance qui sépare l'idée de l'exécution! L'acteur rivalisait avec le poète, et ils y gagnaient tous les deux; aujourd'hui l'acteur n'est plus l'émule du poète, il est son correcteur. Son art s'emploie tout entier à sauver des situations impossibles ou scabreuses, à donner les dehors de la vérité et de la vie à des caractères dépourvus de vie et de vérité, à voiler à force de bonhomie ou de distinction les affectations ou les trivialités d'un style qui n'est plus d'aucune langue. Il faut que l'acteur renonce à toutes les qualités supé-

rieures pour rendre ce suprême service à l'art dramatique expirant : service regrettable après tout, car les acteurs font accepter ainsi ce qui, vu dans sa nudité, exciterait la risée et les sifflets; ce sont des charmeurs qui trompent le bon goût par leurs prestiges. On ne se dérangerait pas pour *le Fils* de M. Vacquerie; mais on ira voir quel masque saisissant, quel mordant et quelle âpreté Got sait donner à un personnage répugnant et vieilli; on rirait du cas de conscience de M. Vacquerie et de son vertueux avocat, mais on applaudira le jeu excellent de Delaunay, on supportera, grâce à lui, le plus interminable des monologues, et dans cette nouvelle *tempête sous un crâne* où notre patience ferait naufrage cent fois, on admirera ses ressources de mimique et d'intonation.

N'importe, malgré tant de talent si mal dépensé, c'est un plaisir laborieux que celui d'entendre cette pièce jusqu'à la fin; elle n'est ni récréative ni émouvante; elle ennuie parce qu'elle sonne creux, elle irrite parce qu'elle sonne faux. En secouant au grand air la mauvaise humeur que nous emportions de cette soirée, il nous est arrivé de dire : Qu'on nous ramène à M. Sardou. Puissent les dieux plus sages avoir fermé l'oreille à ce souhait imprudent!

P. CHALLEMEL-LACOUR.

REVUE MUSICALE.

Les chants avaient cessé, mais ils recommencent. La Patti nous est revenue, quelle joie! elle nous reste, quelle ivresse! En voilà pour six mois de pluies de fleurs, de bouquets d'artifice et d'enthousiasme sans rémission. Déjà l'hymne accoutumé remplit la ville, tous les violoneux sont d'accord; vite à la besogne, prenons le *la* chez le voisin, il s'agit d'être dans le ton. Et d'abord une admonestation sévère, bien sentie au public de la première soirée; on donnait la *Sonnambula,* tançons-le vertement ce bélître de s'être montré de glace à pareille fête, de n'avoir pas su comprendre son bonheur, ou plutôt ignorons-le, *nescio vos,* et tous, comme un seul homme, écrions-nous que le public, le vrai public des Italiens n'étant point encore à son poste au moment de l'ouverture, de tels mécomptes ne sauraient être pris en considération. Fort bien, mais alors que ferons-nous des ovations du lendemain? renverrons-nous également à leurs comptoirs, à leur province, les honnêtes gens qui les prodiguent? En quelques jours, les circonstances n'ont point varié. Il n'y a de changé et de nouveau que le rôle cette fois pleinement dans la mesure de la voix et du talent de Mlle Patti. Nous avons dit notre opinion ici même sur l'ouvrage des frères Ricci. Cet opéra de *Crispino e la Comare,* qui fut pour nous, l'hiver passé, une révélation, était depuis quinze ans et plus, pour l'Italie, le secret de Polichinelle. Musique agréable, courante, amusante, facile et prompte à vous donner tout ce qu'elle a sans se faire prier, on l'aima d'abord un peu pour elle-même; aujourd'hui on en raffole pour

les beaux yeux de la Patti, qui la chante haut la main, haut le pied, car elle y danse à vous ravir d'aise. Impossible d'avoir dans le gosier plus de perles à égréner sur un tissu que, somme toute, on ne risque guère à trop vouloir broder. Ces vocalises d'un goût déjà vieillot, ces variations, à la longue insupportables, dont il lui plaît d'affubler dans la *Sonnambula* la musique de Bellini, qui pas plus que celle de Donizetti dans la *Lucia* ne semble lui avoir encore livré le secret de ses tendresses et de ses larmes, tout ce fatras de points d'orgue, de *staccati,* d'arpéges, tous ces exercices de piano que l'adorable enfant traîne après elle dans sa course aux papillons, ce joli, ce pimpant, ce clinquant, ici dans *Crispino* sont à leur place. Allez la voir chanter, danser son duo du second acte avec le *ciabattino.* Est-elle assez bien chaussée pour une cordonnière! quel pied mignon et quels gazouillemens de colibri! *Incominci'al saltellar;* elle chante, et, levant le coin de son tablier, pince un rigodon. A ce double talent, le public n'y tient plus, il *tressaute* sur ses bancs, éclate en bravos frénétiques, et chaque soir se renouvellent des furies comme de mémoire de dilettante n'en connut jamais cette salle Ventadour, où les Pasta, les Sontag, les Malibran, les Frezzolini, ont pourtant passé.

Mais en ce siècle épris de rococo, et qui semble apporter en toutes choses les manies du collectionneur, il s'agit beaucoup moins d'être une grande artiste que d'être une petite merveille. Elle chantait, ne vous déplaise, et maintenant elle danse, rien ne manque à la curiosité. Ainsi monté, ce *Crispino* sera pendant tout l'hiver l'enchantement des Athéniens de Paris. Je ne suppose pas que les frères Ricci se fussent jamais doutés d'avoir produit une œuvre si mirifique. Du train dont nous y allons avec nos extravagances, nous finirons par mettre cette joyeuseté musicale à côté du *Barbier* de Rossini. Il y a dix-sept ans environ que cela fut donné à Venise au petit théâtre de *San-Benedetto.* Il me semble encore que j'assiste à la répétition générale : une salle obscure tout imprégnée de l'humidité saline des lagunes, des banquettes vermoulues, mais sur la scène, dans l'orchestre, une troupe intelligente, remuante, adroite à se multiplier. Quatre quinquets puans composaient l'éclairage. C'étaient des conversations, des gestes, des appels comme sur la place Saint-Marc, et dans ce bruit, dans ces ténèbres, tout ce monde-là se retrouvait, chantait, répétait en conscience sans qu'il y parût. La pièce devait aller en scène le lendemain, et je me demandais comment la chose pouvait avoir lieu, lorsque mon gondolier, qui du fond du parterre venait de suivre en tapinois le spectacle, me rassura complétement. Cet homme, avec ses yeux de lynx, avait débrouillé le chaos, vu la lumière, et du premier coup, mieux que le plus raffiné dilettante, découvert le fameux trio des apothicaires et pressenti ses triomphantes destinées. Épreuve sur papier à sucre d'un ouvrage dont le Théâtre-Italien nous a fourni plus tard l'édition magnifiquement illustrée, cette répétition me revient à la mémoire chaque fois que j'entends la Patti dégoiser son prodigieux *six-huit* du second acte. Parlez-moi de ces musiques sans consé-

quence pour bien faire valoir les virtuoses! On n'y suit d'autre loi que son caprice. On vocalise, on trille à cœur-joie sans que la critique trouve à redire; au contraire, plus vous multipliez les agrémens, les broderies et les soutaches, plus elle applaudit. La garniture, du moins cette fois, ne nuit point à l'étoffe. De toutes ces variations, de toutes ces gammes chromatiques, vous jouissez comme d'un joli feu d'artifice tiré dans le vide, et dont les baguettes ne risquent plus d'endommager l'architecture d'un Parthénon quelconque.

Jamais encore Mlle Patti n'avait rencontré pareille aubaine. Son succès dans ce rôle d'artisane accorte, délurée, un peu grivoise, n'a point d'exemple. Du consentement de ses plus forcenés admirateurs, la diva s'est surpassée elle-même. L'aveu nous plaît, et nous en tenons acte, car il s'accorde entièrement avec l'opinion que nous avons toujours mise en avant. Que ceux qui rêvaient pour leur idole le cothurne de Melpomène ou le brodequin de Thalie en prennent leur parti de bonne grâce, l'idole a trouvé chaussure à son pied. Ce succès étourdissant de la jeune virtuose dans *Crispino* aura du moins cet avantage de couper court à la discussion. Nous a-t-on assez répété depuis trois ans à propos de ce mignon talent de Dugazon italienne qu'on prétendait nous donner pour le génie d'une Malibran en herbe, — s'est-on assez écrié sur tous les tons de la louange et du fanatisme : « Attendez, et vous la verrez dans le grand répertoire! Vous n'avez encore devant les yeux que l'enfant-prodige, laissez se dégager la grande artiste! » Nous avons attendu, et la métamorphose n'a point eu lieu, et cette organisation d'élite, mais ridiculement surfaite, en est venue, après deux ou trois essais mal réussis, à trouver son terme de perfection dans le principal rôle d'une opérette à la Fioravanti. On nous avait solennellement donné rendez-vous dans le temple de Bélus à Babylone, dans le palais du More de Venise, et c'est à l'échope du savetier Crispin qu'on nous ramène. Quant à moi, ce que j'en dis n'est point un blâme, je constate un fait, voilà tout. Renonçons à ces engouemens de coterie, à ce luxe de panégyriques, finissons-en avec ces dithyrambes dont les strophes sont marquées par des coups d'encensoir. Voyons dans le talent de Mlle Patti ce qu'il y a, et tâchons de nous arranger de manière à nous passer de ce qu'il n'y a point : ce qu'il y a, c'est une voix exquise, un sens inné de la musique, de l'entrain, du naturel, tous les dons de la jeunesse, une virtuosité infuse; ce qu'il n'y a pas, c'est le souffle et l'accent supérieur, le goût de l'idéal, la grande intelligence, la grande âme et le grand style. L'art de chaque époque a son optique. Aujourd'hui par exemple nous voyons petit, nous voulons qu'on soit amusant. La Patti, M. Sardou, c'est le même art. Tout se tient. La période où florissent les *Bons Villageois*, la *Famille Benoîton*, devait avoir la Patti pour cantatrice, de même que la période d'*Hernani*, de *Marion de Lorme*, des peintures de Delacroix, eut la Malibran. Il ne reste au Théâtre-Italien qu'à prendre leçon des circonstances. Le répertoire de Mozart, de Rossini, a fait son temps. Vouloir persister serait la ruine. Qui sait si l'ave-

nir de ce côté aussi ne nous ménage point quelque surprise? J'y croirais volontiers après ce succès de la Patti dans *Crispino*. Quand je vois Mlle Delaporte dans la dernière scène de *Nos bons Villageois*, je la trouve à coup sûr très charmante; mais l'idée ne me vient pas que ce serait encore bien plus beau de lui voir jouer la Célimène du *Misanthrope* ou l'Elmire de *Tartuffe*.

C'est là cependant ce que les amoureux de la jolie pensionnaire du Théâtre-Italien ne cessaient de crier par-dessus les toits : « Vous la verrez dans l'art sérieux! » Nous l'avons vue ou du moins entrevue, et franchement ce qu'elle a fait de Lucie ne vaut guère la peine qu'on en parle. Ce genre de pathétique-là n'a besoin ni de génie ni de grands trésors d'émotion; on le réussit à merveille avec de beaux cheveux qu'on dénoue et des roulades qu'on égrène en sanglots. Ne point forcer son talent, rester dans son emploi, et quand on a commis l'imprudence d'en sortir y revenir bien vite, voilà le tact, l'habileté. Cette Anetta de *Crispino e la Comare* est assurément la meilleure rencontre de Mlle Patti. La Vitali, qui l'an passé jouait le rôle, n'y mettait ni ce brio, ni cette originalité. Avoir tant de verve, d'entrain, cela s'appelle au théâtre brûler les planches; la Patti incendie la salle entière. Elle court en bondissant à travers cette musique bouffe italienne, déjà pleine de combustible, et le feu de joie s'allume à son passage. Qu'elle le veuille ou non, ce succès la classe. Et pourquoi ne le voudrait-elle pas? Mieux vaut soubrette amusante et bien sur pied que majesté déchue.

Les reines en exil, tout le monde les connaît : c'est Desdemona, Norma, Sémiramis, dona Anna, la comtesse Almaviva des *Noces de Figaro*, et je doute un peu que Mlle Emmy La Grua ait en elle ce qu'il faudrait pour aider une administration à les replacer sur leur trône. Mlle La Grua, qui débuta jadis dans *le Juif errant* d'Halévy, rentre en France aujourd'hui après une absence d'environ vingt années. Elle a donc beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup retenu; mais sa voix, on le suppose, a perdu tout éclat. Talent formé à bonne école, mais trop mûr, organe en désarroi dont les registres ne tiennent pas ensemble, hélas! madame, nous vous connaissons, vous vous appeliez l'an passé Mme Lagrange. Ce n'est là ni Norma, ni Desdemona; c'est tout au plus leur ombre errante et plaintive. Et ce M. Pancani, quel Otello! quel Pollion! Où trouver, sinon dans la citerne de Joseph vendu par ses frères, une voix plus enrouée? Le Théâtre-Italien professe à l'endroit de ses ténors une théorie véritablement inadmissible. A défaut de tant de raisons qui semblent désormais conspirer sa perte, un pareil système suffirait pour l'amener. A chaque instant, des figures nouvelles, des comparses évoqués on ne sait d'où à l'heure du spectacle! Fraschini manquant cette année, à côté de M. Nicolini, le seul que le public puisse encore prendre au sérieux, on aurait pu avoir M. Naudin; il est regrettable qu'on n'y ait point songé. Les bons engagemens font les bonnes troupes, mais ils coûtent cher. Rien de plus facile que de s'en passer; il s'agit tout simplement de mettre la quantité à la place de la qualité, de faire défiler dans sa lanterne magique des proces-

sions de candidats. Le public d'ailleurs, assez bonhomme de sa nature, commence par s'émerveiller de tant de luxe; une idée par jour, un ténor par soir, il semblerait qu'un tel régime dût suffire à son bonheur. Point du tout; il se fatigue, se désaccoutume, tant de débuts l'importunent, l'obsèdent, et peu à peu vous le voyez s'éloigner d'un théâtre où d'une année à l'autre tous les visages changent sur la scène, où l'intérêt d'un habitué ne sait à qui se prendre. S'il vient encore, ce sera pour entendre chanter la Patti et surtout pour l'applaudir avec fureur... quand elle danse; mais que voulez-vous qu'il fasse d'*Otello* lorsque Mlle Emmy La Grua joue Desdemona, et M. Pancani le More? De pareilles représentations ne sont bonnes qu'à vous faire rêver du passé. Le théâtre fournit l'orchestre, les décors, et votre imagination, vos souvenirs pourvoient au reste. Comme ces acteurs du théâtre fiabesque auxquels Gozzi se contente de livrer le *tracé* d'une pièce, vous complétez le scenario, vous rendez à ces personnages la physionomie, le geste, l'inspiration d'une Malibran, l'accent suprême d'un Rubini; vous entendez ces grandes voix éteintes, ces nobles génies disparus vous parler par la bouche des ombres chinoises qui s'agitent devant vos yeux. On nous reproche d'aimer les vieilles cantatrices, c'est absolument comme si l'on accusait M. Cousin d'aimer les vieilles femmes parce qu'il se complaît dans l'étude et l'admiration des héroïnes de la fronde. Tâchons de distinguer entre le passé et ce qui est vieux : le passé appartient à l'histoire, se perpétue dans son intégrité; ce qu'il fut, il l'est et le sera à travers le temps en dépit de toutes nos contestations. Il n'y a de vieilles cantatrices que celles qu'on rencontre, les autres ne sont plus ou sont pour toujours. « A Judith Pasta, messieurs! s'écrie le personnage d'un des plus charmans contes de M. Mérimée; puissions-nous revoir bientôt la première tragédienne de l'Europe! » Voilà un toast qui n'a point vieilli, et que Stendhal à coup sûr porterait aujourd'hui en soupant à la Maison-d'Or après une de ces désastreuses représentations d'*Otello* qu'on nous offre.

La musique de Rossini finira par y succomber. Rien ne ressort désormais que ses défauts. Cette uniformité dans la coupe des morceaux donne aux opéras de Rossini, aux tragiques surtout, une monotonie dont la surabondance des détails, le flot de vie qui déborde autour de vous, ne vous empêchent pas de sentir à la longue l'influence. La précipitation avec laquelle le maître travaillait se trahit à chaque instant par le retour des mêmes harmonies. Ces cadences finales succédant à l'*allegro*, ces interminables *andante*, péristyles obligés de son architecture en matière de morceaux d'ensemble (*mi manca la voce* dans *Mosè*, *incerta l'anima* dans *Otello*), tout cela provoque à présent, même chez les plus fidèles, un involontaire bâillement. Et cependant que de grâces encore et de richesses dans ces ouvrages! que de beautés dans cette partition d'*Otello*, dont, au dire du maître, le troisième acte seul mériterait d'être épargné! Quel homme, en contemplant certains portraits de femme de Titien, n'a saisi dans ces yeux noirs, splendides, la mystérieuse ardeur d'un sensualisme qui, se dérobant, vous

captive, vous attire? On dirait le souffle tiède, enivrant, d'une de ces nuits du midi où le parfum des orangers vous monte à la tête.

La musique de Rossini a de ces enchantemens. Plus ou moins, toutes ses mélodies se ressemblent, ou, pour mieux dire, ont entre elles un air de famille. Tandis que chez certains Allemands, Beethoven par exemple, toute mélodie a son caractère particulier, son *identité,* pour le tragique comme pour le comique, Rossini a sa phraséologie, qu'il applique à son sujet avec une dextérité merveilleuse. Il donne aux personnages, aux situations, une couleur générale, et cela lui suffit. *Otello*, du commencement à la fin, porte la trace de ce procédé thématique. On y parle presque sans cesse le langage conventionnel de l'ancien opéra *seria,* et le troisième acte même paraît avoir immensément perdu de sa mélancolie depuis que l'âme des grandes tragédiennes s'en est retirée. Je m'étonnais l'autre soir d'être si peu ému par la célèbre romance du *Saule*. Ce chant de mort me semblait bien fleuri, ce pathétique théâtral, avec ses roulades, manquait absolument de persuasion; tant de variations, de points d'orgue me donnaient à penser que cette Desdemone avait peut-être moins à cœur d'épancher ses tristesses que de montrer au public, avant de mourir, le bon emploi qu'elle a fait des leçons de son maître à chanter. Faut-il attribuer de telles impressions à la seule insuffisance d'une exécution dépourvue de toute espèce de prestige? ou ne serait-ce pas mieux de voir là la simple conséquence de l'effet produit par la fréquentation plus assidue des maîtres vraiment convaincus? Kiesewetter appelle période Beethoven-Rossini l'époque qui s'étend de 1800 à 1832. Ces deux noms indiquent en effet deux extrêmes. On a beaucoup argumenté dans le temps sur ce que Beethoven refusa de recevoir la visite de Rossini. Il n'y eut dans cette action, très reprochable, j'en conviens, au point de vue du savoir-vivre, aucune espèce de mauvais sentiment. Beethoven ne connut jamais la basse envie. Il admirait Cherubini du fond de l'âme, s'écriait avec transport : « Te voilà donc, mon brave garçon? » en serrant dans ses bras le Weber du *Freyschütz;* mais dans Rossini que pouvait-il voir, sinon le représentant d'un goût frivole qu'il réprouvait, détestait, sinon un brillant génie précurseur et fauteur de toutes les décadences d'un art auquel il avait consacré toutes les forces de son être, lui, dont la jeunesse s'était écoulée sous le règne des Haydn, des Mozart? Quand le dessert vient sur la table, pensait-il, c'est que le banquet tire à sa fin, et Rossini, c'était le vin de Champagne et les sucreries. Quel besoin ce solitaire avait-il de la visite d'un muscadin auquel, dans la brusquerie de sa franchise inexorable, il n'aurait trouvé à dire que ces mots que Schiller met dans la bouche de Brutus rencontrant César : « Passe à gauche, moi, je vais à droite! » On discutait alors partout ce fameux thème : de Rossini ou de Beethoven, lequel est le plus grand? La question aujourd'hui dure encore : affaire de goût, de tempérament; c'est, habillée à la moderne, l'antique allégorie d'Hercule entre les deux voies. Si vous êtes de la race des héros, si vous aimez les combats corps à corps avec les monstres, l'âpre

course à travers les régions profondes et sublimes, et pour récompense de vos travaux, de vos efforts, de tant de périls surmontés, la pauvreté, la souffrance, voici Beethoven. Si au contraire c'est l'épicurisme qui vous tente, si vous êtes né pour le monde, ses plaisirs, ses victoires que la fortune couronne au moment voulu, et dont on jouit ensuite librement, douillettement, dans les flâneries d'une existence, grâce à Dieu, longtemps prolongée, — voilà Rossini; choisissez.

A l'Opéra-Comique, nous trouvons la question Capoul, un moment grosse d'orages, de procès, et dont, même aujourd'hui que tout semble s'apaiser, les petits incidens ont bien encore leur intérêt et leur moralité. Les ténors, les jeunes surtout, deviennent rares, on se les dispute. Qui sortira vainqueur du combat? La folle enchère va son train : les directeurs de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Lyrique étaient aux prises. Le directeur de l'Opéra lui-même intervint un instant dans la mêlée. On eût dit la bataille de trois empereurs. Tant de bruit pour une voix si blanche! Il y a trois ans à peine, M. Capoul débutait sans trop d'éclat sur la scène Favart. Depuis il a travaillé, mis du sentiment dans sa voix, de l'ordre dans son jeu, dans son accent, et c'est aujourd'hui un *tenorino* très sortable, qui dit avec goût la jolie cantilène d'introduction dans *Marie* et phrase délicieusement l'*andante* de l'air de Joseph. Bien ménagés, cette voix et ce talent pourraient fournir une très honorable carrière d'opéra-comique; mais il n'est point dans l'esprit de notre temps que les chanteurs restent à leur vraie place et résistent avec suite aux inimaginables propositions que le moindre succès leur attire. M. Gounod, qui ne le sait? vient de composer une partition sur le sujet de *Roméo et Juliette*, et, pour donner son ouvrage au Théâtre-Lyrique, commençait par demander l'engagement préalable de M. Capoul. On estime au premier abord qu'il eût peut-être été plus naturel de porter directement la chose à l'Opéra-Comique, où se trouvait déjà l'indispensable Roméo : de la sorte, on n'aurait du moins dérangé personne; mais M. Gounod nourrit des superstitions d'ailleurs trop justifiables. Le seul grand succès dramatique qu'il ait obtenu jusqu'ici eut le Théâtre-Lyrique pour témoin. A l'Opéra, l'auteur de *Sapho*, de la *Nonne sanglante* et de la *Reine de Saba* n'essuya guère que des mécomptes, et quant à l'Opéra-Comique, le pigeon d'essai lancé par lui cet été n'en a point rapporté de fameux présages. Va donc cette fois encore pour le Théâtre-Lyrique, et tâchons d'avoir M. Capoul. On l'aurait ce Roméo, mais il en coûterait cher. Le directeur de l'Opéra-Comique avait prévu de loin la circonstance et stipulé, en cas de rupture, un dédit de 40,000 francs : joli denier pour une simple entrée au jeu. Les quarante mille francs versés dans la caisse de l'Opéra-Comique, ce sera le tour au jeune ténor de poser ses conditions particulières. Un Roméo de qui l'on exige de telles rançons ne saurait être homme à chanter, dans les prix doux, ses duos au clair de lune avec Juliette. Quarante mille livres pour le dédit, cinquante mille pour l'engagement : soit quatre-vingt dix mille francs pour le seul ténor, puis viendra

sans doute la Juliette, dont il faudra bien aussi régler le compte. Qui fera Juliette? Difficile de supposer que ce puisse être Mme Carvalho. Juliette a quatorze ans, ne l'oublions pas : *fourteen come Lammas eve*. Et plus on aura recherché pour Roméo des conditions de jeunesse, plus il sera nécessaire, indispensable, de bien surveiller l'âge et la tournure de Juliette. Fraîcheur de voix, sveltesse, grâce et distinction, où vous trouver? et quels nouveaux dédits faudra-t-il donc payer pour vous avoir?

En attendant, l'Opéra-Comique menaçait de se fâcher, et il n'avait point tort. Les théâtres que l'état subventionne sont faits pour se respecter entre eux davantage. C'est se rendre mutuellement la vie impossible que d'aller ainsi à tout bout de champ ravager la troupe du voisin. Molester les autres sans profit pour soi-même est un procédé qui ne mérite point d'être encouragé par les gouvernemens. Quand le directeur du Théâtre-Lyrique aura payé 40,000 francs pour jouer à l'Opéra-Comique le mauvais tour de lui débaucher un ténor, il n'aura réussi qu'à se mettre sur les bras une charge de plus, qu'à compliquer une situation qu'il faudrait au contraire simplifier. Rendre la besogne d'un confrère plus difficile pour un moment n'est point s'enrichir. Qui profite pour un jour de ces extravagantes surenchères, sinon les virtuoses, dont ceux même qui les ont provoquées par leurs manœuvres accuseront plus tard les prétentions d'être insensées? Il y a évidemment là, pour l'administration supérieure, un devoir à remplir. Les théâtres impériaux, en tant que subventionnés par l'état, se doivent les uns aux autres des égards et des ménagemens dont les entreprises particulières peuvent, en ce qui les concerne, ne pas reconnaître l'absolue nécessité. Ce qu'apparemment l'état veut, c'est de voir prospérer les théâtres qu'il soutient de son argent. Rien de plus préjudiciable à la fortune d'une spéculation que cette mise à l'encan d'un chanteur avant l'expiration de son engagement. Ainsi leurré par les promesses du dehors, le chanteur prend en dégoût le foyer de son théâtre, affecte de s'y montrer insupportable, et, voulant rompre, fait mauvais service. Il ne sied pas que de tels abus à chaque instant se renouvellent, qu'on intervienne en perturbateur dans ces affaires d'intérieur et ces combinaisons de répertoire, qui doivent être murées comme la vie privée. Voyons-nous que nos deux premières scènes lyriques en usent de la sorte vis-à-vis l'une de l'autre? L'Opéra, depuis plusieurs mois, n'aurait eu qu'un signe à faire pour attirer à soi M. Capoul. S'il s'en était abstenu jusqu'ici, c'était purement par discrétion et savoir-vivre. Seulement après la discorde survenue, mais alors seulement, quelques relations furent ébauchées. M. Verdi, qui, en sa qualité de maestro dont l'ouvrage se répète, doit avoir naturellement l'œil et l'oreille à tout ce qui se passe et qui se chante autour de lui, — l'auteur de *don Carlos*, étant allé entendre à l'Opéra-Comique le jeune ténor, objet de ces querelles, était sorti charmé. Il voulut l'entendre en particulier et savoir ce que valait dans la force et la passion cette voix aimable, douce, attrayante, et qui, dans l'*andante* de l'air de *Joseph*, déploie un si vrai senti-

ment du style. Une séance eut lieu à l'Opéra, où divers morceaux du grand répertoire furent abordés non sans succès pour M. Capoul, puis on se sépara fort enchantés les uns des autres, et les choses en restèrent là. La première pensée du directeur avait pu être de spéculer sur la fraîcheur de ce talent, mais il comprit bientôt que cette voix si délicate, dont la gracilité juvénile fait aujourd'hui le charme principal, ne tarderait pas à succomber au travail d'acclimatation. Cette impression, partagée par M. Verdi, fut aussi, j'aime à le croire, celle du jeune chanteur, qui déjà doit avoir mesuré ses forces et se connaître assez pour sentir que sa vraie place est à l'Opéra-Comique. Un coup d'exploitation voulait l'en tirer, à défaut d'un bon procès l'instinct de sa propre conservation l'y retiendra. Rien d'ailleurs ne disait que cette histoire ne finirait point de la sorte. Qui sait? peut-être qu'alors chacun serait content, le Théâtre-Lyrique tout le premier, qui, dégrisé de son aventure, se retrouverait avoir, sans risques ni périls, fait beaucoup de bruit autour de son *Roméo,* car nous pratiquons maintenant ce beau système au théâtre. Une pièce y réussit surtout en raison des épisodes qui précèdent son avénement. C'est à M. Sardou que l'art contemporain doit rendre grâce de l'invention, nul ne s'entend comme l'auteur de *Nos bons Villageois* à passionner ce genre d'avant-scène. Pour un mot, il retire sa pièce, prend les dieux à témoins du dommage *irréparable* qu'on lui cause : c'est le fruit d'un labeur de six mois anéanti, un déficit de cent mille francs dans le budget d'un pauvre travailleur de la pensée! Il faut l'entendre, lire ses lettres aux journaux; Pascal ni Molière ne le prendraient pas de plus haut. Honnête public parisien que ces éplorations de comédie trouvent crédule, tu n'as pas encore fini d'essuyer ton pleur que déjà la pièce morte ou qu'on croyait morte ressuscite. Tu te disais : C'est écrit, on ne jouera pas *Maison neuve* au Vaudeville! Rassure-toi, M. Sardou consent à se laisser fléchir, il cède aux supplications gémissantes de tout un théâtre aux abois; rassure-toi, tout est arrangé. C'était un *truc,* une stratégie, un *emblème* comme disait Scribe dans *l'Étoile du Nord,* et trois cents représentations vont te mettre à même de payer à ce victimé de la littérature le tribut de ton admiration et de ta prud'homie! — En musique, M. Gounod pratique aussi fort habilement cet art américain. Il sait comme pas un compositeur de notre temps battre le rappel sur la peau d'âne. Assurément tous ses opéras n'ont pas réussi, mais tous ont eu leur petite ou grande mise en scène avant l'heure, leur question Capoul plus ou moins émouvante et pathétique. On nous dirait qu'après tout le bruit qui s'est fait à cette occasion autour de son *Roméo et Juliette* M. Gounod a retiré sa partition que cela ne nous étonnerait guère, et nous apprendrions demain que cette partition, retirée aujourd'hui, vient d'être rendue au théâtre, que cela nous étonnerait moins encore.

F. DE LAGENEVAIS.

F. BULOZ.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXII.

LA MARINE BRITANNIQUE (1).

II. — L'AMIRAUTÉ, LES COAST-GUARDS ET LES DOCKS.

On s'est étonné de l'attitude calme et presque négligente de la Grande-Bretagne au milieu des derniers événemens qui ont remanié la carte de l'Europe. Peut-être serait-il aisé de saisir quelques-unes des causes de son abstention. L'Angleterre se regarde avant tout comme une nation maritime. Son empire n'est point sur la terre, il est sur les eaux, ou du moins c'est au moyen de l'océan qu'elle maintient sa place dans le monde et ses vastes possessions coloniales. Ne touchez point à la mer! voilà certes la devise de sa politique. Que lui fait un agrandissement de territoire pour tel ou tel état du continent? L'idée que la Prusse pourrait à un moment donné se créer une flotte est pour l'Angleterre une bien autre source d'inquiétude. De quel œil jaloux elle regarde aussi de l'autre côté de l'Atlantique les progrès incroyables de la marine des États-Unis! Cette démocratie américaine qui lui dispute la supériorité sur le champ des batailles navales occupe bien plus les hommes d'état de la Grande-Bretagne que des victoires destinées à déplacer sur terre la limite des empires.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Ce que je veux conclure de ces faits est l'importance que les Anglais attachent à leur flotte. De leurs vaisseaux dépendent en grande partie le sort de leurs armées et la supériorité de leur commerce. Pour comprendre l'organisation de la marine de l'état, il nous faut d'abord étudier le pouvoir qui la dirige. L'amirauté, quoique étrangère à l'administration de la marine marchande, est en quelque sorte le palladium d'une nation de navigateurs.

I.

A Londres, dans *Parliament-street*, s'élève un sombre édifice de briques dont le principal corps de logis fait retraite au fond d'une cour triste et humide. Pour le ramener à l'alignement de la rue, il a fallu lui donner deux ailes qui n'ajoutent rien à la nudité monotone de l'architecture. C'est pourtant là que siége l'amirauté. Les Anglais ont longtemps affecté le dédain des formes monumentales; on dirait même qu'ils tenaient à honneur de conduire les affaires de l'état dans de simples et obscures maisons. Le contraste entre l'éclat d'un grand pouvoir maritime et la pauvreté mesquine d'une telle résidence avait pourtant frappé nos voisins eux-mêmes dès le milieu du dernier siècle. En 1776, ils confièrent à deux architectes, les frères Adam, le soin de masquer par un écran de pierre la laideur irréparable de l'édifice. Y a-t-on réussi? J'en doute fort : certains emblèmes sculptés d'une main adroite, quoique timide, tels que des chevaux de mer ailés, la proue d'une galère romaine et l'avant d'un navire de guerre anglais, indiquent du moins assez clairement le caractère et la destination de ce bâtiment public. A défaut d'élégance et de beauté, il se recommande par quelques anciens souvenirs, et c'est un titre auprès d'un peuple très amoureux de son histoire nationale.

L'amirauté était autrefois *Wallingford-house*, ainsi nommée, dit Pennant, le célèbre chroniqueur anglais, « parce que cette maison avait été habitée par les Knollys, vicomtes Wallingford. » Olivier Cromwell y tint quelques-uns de ses conseils, et là naquit le fameux George Villiers, duc de Buckingham, qui devint en 1666 un des membres de l'administration connue sous le nom de *Cabale*. La restauration lui avait remis entre les mains un revenu de 20,000 liv. sterling qu'il dissipa en toute sorte d'extravagances. Fils d'un père assassiné sous le règne de Charles Ier, dont il était le favori, tour à tour alchimiste, peintre, rimeur, musicien, homme d'état, bel esprit sans jugement, débauché, faisant du jour la nuit et de la nuit le jour, ambitieux et extrême dans tous les partis, le second George Villiers tranchait, par ses vices et ses excentricités, même

sur la cour de Charles II. Dryden nous a laissé de lui un portrait tracé de main de maître et chargé de sombres couleurs; il n'a pourtant exposé que les ridicules et les folies de ce singulier caractère, reléguant dans l'ombre à dessein plus d'un épisode tragique (1). Le duc de Buckingham, après avoir mangé une fortune princière, mourut, selon Pope, « dans la plus pauvre chambre d'une pauvre auberge, » et, suivant d'autres, chez un de ses locataires, à Kirby-Mallory. Ce fut sous le règne de Guillaume III que l'amirauté installa ses bureaux dans l'ancienne demeure du vieil enfant prodigue.

Je visitai avec intérêt ce centre du pouvoir maritime de l'Angleterre. Les mœurs administratives de la Grande-Bretagne n'ont rien de cette raideur officielle qui les distingue dans d'autres pays. On mit une extrême obligeance à me montrer les bureaux, l'ancien jeu de boules, *bowling green*, des ducs de Buckingham, aujourd'hui transformé en jardin, la chambre dans laquelle fut exposé Nelson après sa mort et d'où il fut conduit en grande pompe à la cathédrale de Saint-Paul, le modèle primitif de sa statue qui figure sur la colonne de Trafalgar-square, la bibliothèque, l'antichambre du premier lord de l'amirauté, dont les murs se montrent revêtus d'un trophée d'armes, et la salle du conseil (2). Ce qui donne la vie à l'intérieur de cet édifice, d'ailleurs assez froid par lui-même, c'est l'association des idées et des souvenirs historiques. Combien d'hommes de mer célèbres ont monté ces escaliers de pierre! Dans ce vieux fauteuil de cuir s'est peut-être assis le capitaine Cook. On m'a présenté le registre sur lequel les amiraux de la Grande-Bretagne prêtaient autrefois serment de fidélité à l'état en apposant leur signature à la suite d'une profession de foi. — Ils s'engageaient sur l'honneur à repousser de toutes leurs forces les doctrines qui consacrent l'autorité du pape en matière de religion, la croyance à la présence réelle, et autres articles du symbole catholique. Que pouvaient avoir à faire ces dogmes avec le gouvernement d'une flotte? Il ne faut pourtant point oublier que, si depuis le XVIe siècle l'Angleterre a résisté quelquefois seule à ses ennemis du continent, c'est en leur opposant deux remparts, — le protestantisme et la mer. Que de grands noms écrits à la main sur cette liste de braves dont plusieurs ont signé de leur sang le dévouement à la patrie et à la liberté de penser! La salle du conseil, *board*, dans laquelle se ras-

(1) George Villiers était l'amant de la comtesse de Shrewsbury, dont il tua le mari par jalousie. La comtesse, déguisée en page, tenait pendant ce temps-là le cheval du duc par la bride, et le meurtrier, tout sanglant, affecta de la couvrir de ses caresses avant qu'il eût même changé d'habits.

(2) Les employés vivent pour ainsi dire en famille au milieu des affaires de l'état : vers une heure, ils se font apporter leur dîner dans les bureaux.

semblent les lords de l'amirauté, ne se distingue guère que par des murs revêtus d'anciennes boiseries curieusement sculptées et fouillées au ciseau. On y retrouve encore Nelson, mais cette fois en peinture; son portrait, qui manque d'ailleurs de relief et d'expression, a été fait à Palerme en 1799 par Leonardo Guzzardi. A la tête d'une grande table recouverte d'un drap vert s'élève le siége du président ou premier lord de l'amirauté, tandis que la place des autres conseillers est marquée par des fauteuils doublés de cuir rouge. En somme, cette salle est vieille et triste, peu de lumière, nul ornement; c'est pourtant ici que se décident les plus hautes questions qui intéressent la marine de l'état.

L'amirauté représente bien la tête de l'administration nautique, mais elle tient à un corps dont les membres s'éparpillent à la surface de toute la Grande-Bretagne. Pour ne parler que de Londres, les affaires de la marine s'y trouvent répandues et distribuées entre diverses succursales, dont l'une siége dans Spring-Gardens et l'autre dans Somerset-house. Un fait bien simple explique assez cette dispersion administrative, qui étonne pourtant à première vue les étrangers. Ainsi que presque toutes les branches du gouvernement anglais, la force maritime s'est constituée au moyen d'élémens distincts qui ont dû nécessairement s'accroître et se grouper à mesure que s'étendait la prospérité matérielle du pays, mais qui ne se sont jamais laissé absorber par un centre. La marine britannique a grandi avec la nation, et, pour me servir d'une expression à la mode, on ne l'a point faite, elle est devenue. Il ne faut donc guère lui demander cet ordre artificiel qui naît de la volonté d'un homme; elle a l'ordre naturel, qui sort de la loi des libres développemens. C'est par là qu'elle revêt aisément la forme spontanée que lui imprime de siècle en siècle le caractère du génie anglo-saxon. Un tel état de choses entraîne pourtant quelques inconvéniens, et l'on a dû avoir recours à certains moyens pour relier entre elles les diverses parties du système. Un des bureaux est consacré à la transmission des ordres qui partent de l'amirauté, et qui, grâce à la télégraphie électrique, rayonnent bientôt sur tous les points du royaume. Par l'entremise de ces fils toujours vibrans, qui sont à l'unité d'administration ce que le système nerveux est au cerveau, le conseil peut télégraphier ses avis aux divers services de Londres, diriger les travaux à Sheerness ou à Portsmouth, dans les chantiers du gouvernement, et lancer une frégate à la mer. Ces appareils galvaniques ne diffèrent guère par la forme ni par la méthode de ceux qu'on emploie ailleurs; mais il y a quelque chose d'imposant dans le silence de cette chambre dont l'air est pour ainsi dire chargé de graves nouvelles et de secrets messages d'état. Les ordres qu'on transmettait

ainsi dans le moment où je visitai les bureaux n'avaient sans doute point une très haute importance; mais l'impassible mécanisme après tout n'eût-il point été le même, s'il se fût agi d'organiser une grande bataille navale? L'éclair du commandement qui doit éveiller la voix des canons part et voyage sans bruit.

La force défensive de l'Angleterre consiste en une flotte et une armée; mais un trait caractéristique sépare l'administration de l'une et de l'autre. L'armée est censée appartenir à la reine, qui se fait représenter par un commandant en chef, — aujourd'hui le duc de Cambridge; il n'en est plus du tout de même lorsqu'il s'agit de la marine. Soit que la couronne ait cédé ses droits sur les vaisseaux de guerre ou que de tels droits n'aient jamais existé (on n'est point d'accord sur ce point), toujours est-il que le gouvernement des mers se trouve entre les mains des lords de l'amirauté. D'où vient ce pouvoir, et comment s'est-il formé? C'est ce qu'il nous faut expliquer en peu de mots.

Il existait en Angleterre un grand-amiral bien avant qu'il n'y eût une flotte de l'état. Le souverain voulait-il s'aventurer dans une expédition navale, il exerçait la presse contre les vaisseaux marchands qui se trouvaient alors dans les différens ports du royaume, et sans autre scrupule s'assurait de force leurs services (1). Quant à l'officier chargé de surveiller ces préparatifs de guerre ainsi que les intérêts généraux de la marine, il a porté successivement des titres indiquant assez bien la nature de ses fonctions. C'était d'abord le gardien de la mer, *custos maris*, puis le lieutenant maritime de la couronne, *locum tenens super mare*, et vers 1297 l'amiral de la mer du roi d'Angleterre, *king of England's admiral of the sea*. Étranger quelquefois à l'art des manœuvres et des batailles, le plus souvent un des fils du roi ou quelque membre de sa famille, rien ne l'obligeait à commander la flotte en personne; il lui suffisait d'organiser et de diriger à distance les forces navales, sans même maudire, comme Louis XIV, « sa grandeur qui l'enchaînait au rivage. » Cette charge se perpétua et se transmit jusqu'au 20 septembre 1628, époque où pour la première fois elle fut confiée non plus à un individu, mais à un comité (2). Depuis lors

(1) Des études récentes ont démontré que certains bâtimens de l'état servaient sans doute de noyau à ces escadres improvisées; mais le système d'une flotte permanente ne s'est introduit dans la Grande-Bretagne que sous le règne de Henri VIII.

(2) C'était peu de temps après que le premier George Villiers, duc de Buckingham et alors grand-amiral d'Angleterre, eut été assassiné par Felton. Le lord trésorier Weston, le comte de Lindsey et quelques autres hommes considérables furent appelés à remplir en commun les devoirs de la charge laissée vacante par la mort du duc, qu'il ne faut pas confondre avec son fils, l'amant de la comtesse de Shrewsbury.

les deux systèmes se sont en quelque sorte disputé le terrain, et l'on vit de temps en temps reparaître les attributions de grand-amiral personnifiées dans un des principaux officiers de l'état. C'est ainsi que Cromwell ressaisit de sa large main le gouvernement des affaires maritimes, qui avaient été gérées durant plusieurs années par un comité du parlement. Après lui, le duc d'York, frère de Charles II, Charles II lui-même, le prince George de Danemark et le comte de Pembroke firent revivre par intervalles une dignité qui tendait toujours à s'évanouir. En effet depuis plus d'un siècle et demi, à une seule exception près, celle du duc de Clarence (Guillaume IV), qui fut grand-amiral d'Angleterre de 1827 à 1828, les intérêts de la marine de l'état ont toujours été administrés par un conseil. Les attributions des anciens amiraux, *high admirals*, consistaient d'une part à entretenir et à surveiller les forces navales du royaume, de l'autre à rendre la justice dans tous les procès auxquels pouvaient donner lieu les contestations sur mer. Le premier de ces pouvoirs est aujourd'hui exercé par l'amirauté elle-même, et le second par un tribunal qui porte le nom de *high court of the admiralty*, haute cour de l'amirauté (1).

Le comité qui régit en Angleterre la flotte royale, *royal navy*, se compose de six membres et de deux secrétaires. Le premier lord est généralement un homme d'état tout à fait étranger à la navigation; il fait partie du cabinet et représente assez bien ce que nous appelons en France le ministre de la marine. Le second, désigné sous le titre de *senior sea lord*, le plus ancien lord de la mer, passe au contraire pour le conseiller naturel du ministre dans toutes les affaires qui réclament des lumières spéciales et touchent à la profession nautique. C'est souvent le seul du comité qui ait vraiment, comme on dit, goûté l'eau salée et respiré l'odeur du goudron. Le sixième membre ou *junior lord* est d'ordinaire un jeune homme de bonne naissance qui cherche à se faire la main, et qu'on veut pousser dans le monde officiel en l'exerçant d'abord à la pratique des intérêts maritimes du royaume. Tous ces *commissioners* (commissaires de l'amirauté) sont nommés par la reine : ils naissent et tombent avec le ministère dont ils partagent la fortune politique.

A leur entrée en fonctions, les lords de l'amirauté commencent par se partager entre eux le champ des travaux. Une liste imprimée portant le titre de *distribution of business* (distribution des affaires) définit assez bien le genre de service qu'assigne l'usage à

(1) Cette cour exerce sa juridiction sur les affaires maritimes, soit civiles, soit criminelles.

chacun des lords selon son rang dans le comité. Cet arrangement en vertu duquel le conseil délègue à ses différens membres une partie de ses droits et de ses devoirs ne reçoit du reste aucun caractère de publicité. C'est une convention de famille, et l'amirauté n'en reste pas moins une sorte de conseil des six, ténébreux et voilé pour le pays. La sphère très étendue de ses pouvoirs embrasse l'administration de la flotte à l'intérieur et à l'extérieur. le maniement des forces navales, le contrôle des chantiers de construction et des autres établissemens de l'état qui se rattachent plus ou moins à la mer. Ses attributions lui permettent de nommer des officiers aux différens grades dans les départemens militaires ou civils de la marine royale, d'ordonner et de liquider les dépenses, de faire réparer ou construire les vaisseaux, d'intervenir dans les écoles de navigation qui appartiennent à l'état. Toutes ces affaires sont généralement réglées en conseil. Dans de telles séances régulièrement convoquées, les décisions ne se trouvent pourtant point soumises à l'épreuve du scrutin; les membres ne votent jamais et se contentent d'exposer leur avis. D'après un usage consacré par le temps, le premier lord jouit dans le conseil d'une sorte d'autorité suprême. Il se peut par exemple qu'en sa qualité de membre du cabinet et possédant les secrets du gouvernement il réclame certains armemens ou une nouvelle distribution des forces navales sans communiquer ses raisons au comité. Les autres lords n'ont alors qu'à choisir entre deux alternatives, se soumettre ou donner leur démission, et il est rare qu'ils adoptent ce dernier parti. Le ministre a bien le droit de justifier son silence par plus d'un motif sérieux : conviendrait-il d'ébruiter les intentions de l'état en les confiant à des hommes très honorables sans doute, mais qui par distraction ou par légèreté peuvent en parler dans les clubs? Il y a pourtant là une anomalie qui saute aux yeux. Qu'est-ce qu'un conseil couvrant de sa responsabilité collective des actes qu'il n'est point à même d'approfondir? L'assentiment des *commissioners* devient dans ce cas le masque de la volonté du ministre. En général le premier lord défère néanmoins à l'avis des autres lords de l'amirauté pour ce qui concerne les détails d'administration dont ils sont personnellement chargés. Il ne préside d'ailleurs point à toutes les décisions; deux *commissioners* et un secrétaire suffisent pour tenir un conseil. Le premier secrétaire est d'ordinaire membre du parlement, et quand le ministre appartient à la chambre des lords, il est souvent le seul organe de l'amirauté devant la chambre de communes.

Le régime des comités a été depuis quelque temps en Angleterre l'objet d'assez vives critiques. On lui reproche, et avec raison, d'af-

faiblir la responsabilité de certains pouvoirs en la divisant. Qui louer ou qui blâmer dans un groupe d'individus que dérobe aux regards le nuage d'une solidarité factice, et qui se succèdent d'ailleurs aux affaires sans laisser aucune trace distincte de leur passage? Dans un pays où l'opinion publique est souveraine, elle a besoin de traiter avec des agens de l'autorité en chair et en os, et non avec des ombres qui, comme les divinités d'Homère, disparaissent dans un brouillard au moment où l'on va les toucher du bout de la lance. Plus que d'autres comités du même genre, l'amirauté a-t-elle trouvé grâce devant les attaques d'une presse libre? Non certes; l'indignation fut grande chez nos voisins quand le premier lord de l'*admiralty*, sir John Packington, vint dernièrement déclarer devant les chambres qu'il avait à peine dans la réserve quelques vaisseaux capables d'être immédiatement lancés à la mer. Le pays se souvint amèrement des 70 millions de livres sterling qui avaient été dépensés depuis sept ans pour accroître la flotte de l'état, et des cris d'alarme partirent de tous les coins de la Grande-Bretagne. Il y a sans doute quelque exagération dans plusieurs des commentaires auxquels cette déclaration du ministre a donné lieu, et je plaindrais l'étranger qui croirait tout à fait sur parole nos voisins mécontens de leurs affaires. Les Anglais, en ce qui regarde les intérêts de leur pays, ressemblent à ces maris qui grondent volontiers contre leur intérieur, mais qui ne permettraient point à d'autres d'en dire du mal. Toujours est-il que l'état présent de la marine britannique ne répond nullement ni aux espérances que l'on avait conçues, ni surtout aux sacrifices d'argent qu'on a prodigués dans ces dernières années. Chaque nouveau ministre arrivant aux affaires tient à peu près le même langage que sir John Packington. Est-ce pour jeter une défaveur sur l'administration à laquelle il succède? Je ne le crois point : tout annonce plutôt que la marine anglaise souffre d'un mal chronique. En dehors même des fautes de l'amirauté, diverses causes expliquent assez bien qu'elle traverse une période de crise et d'incertitude.

Un observateur attentif n'aurait point été indifférent à ce qui se passa, il y a quelques années, sous le ministère même de lord Palmerston. On se souvient que le gouvernement anglais proposa pour la première fois d'élever sur les bords de la mer de grands ouvrages de défense, et obtint des chambres de larges sommes pour mettre à exécution son dessein. Des remparts, et pourquoi? Les Anglais du dernier siècle avaient dédaigné de fortifier leurs côtes, jetant ainsi au monde entier le défi de les atteindre. « Les mers, disaient-ils, voilà notre champ de bataille, et depuis l'amiral Ruyter qui oserait se vanter d'avoir forcé sous un pavillon ennemi l'embouchure

de la Tamise?» Il ne m'appartient nullement de juger de l'opportunité des grands travaux que l'Angleterre poursuit ou termine d'année en année au prix d'énormes sacrifices : tout ce que j'ai à y voir est un aveu d'inquiétude. La construction des redoutes et des bastions de pierre proclame assez haut que nos voisins ne croient plus autant à l'infaillibité de leurs anciens remparts de bois... les navires. Qui donc a pu ébranler cette antique confiance dans la protection de la mer? D'où vient que la Grande-Bretagne a vu ainsi se dissiper, il faut bien le dire, une partie de sa force? Les conditions matérielles d'une flotte de guerre ont entièrement changé depuis moins d'un demi-siècle. Jusque-là, pour maintenir sa supériorité dans l'empire des eaux, l'Angleterre comptait avant tout sur la valeur et l'expérience de ses marins. Tritons nés sur les côtes d'une île étroite (1), ils s'étaient de bonne heure identifiés aux deux élémens, et leurs premiers regards avaient souvent fixé la mer avant la terre. La vapeur adaptée aux organes des grands vaisseaux de ligne et tout dernièrement les frégates cuirassées ont singulièrement réduit le rôle du personnel dans les affaires navales. A la guerre des hommes les uns contre les autres a succédé en partie la guerre des machines. Quoique l'intelligence et le courage des combattans soient toujours bien l'âme de ces nouveaux monstres marins, il est certain que la force individuelle disparaît presque derrière des masses de fer portant des tonnerres dans leurs flancs impénétrables. On ne s'étonnera donc point que les récentes inventions aient un instant déconcerté le vieux génie maritime de l'Angleterre, habitué à de longs succès obtenus par de tout autres moyens.

Défavorable ou avantageux, ce nouveau terrain de la lutte avec les autres nations, il fallut pourtant l'accepter. L'Angleterre, par sa position insulaire, par son histoire, par l'étendue de ses rapports commerciaux et de ses possessions coloniales, n'existe qu'à la condition d'être une puissance maritime de premier ordre. Elle entra donc, quoique avec un peu de lenteur et une certaine répugnance visible, dans la voie des progrès mécaniques appliques à la marine de guerre. L'Anglais, étant le peuple des machines, pouvait, en s'évertuant, reconquérir sa supériorité sur un pareil théâtre; mais encore lui fallait-il le temps de se reconnaître. Des léviathans à l'armure de fer, le *Warrior*, le *Minotaur*, le *Northumberland* et bien d'autres sortirent peu à peu des chantiers de l'état. Divers obstacles s'opposèrent néanmoins au rapide développement du nouveau système : je ne parle point de l'argent, car malgré l'énor-

(1) On calcule qu'aucune partie des terres n'est à plus de vingt-sept lieues de l'eau salée.

mité des dépenses le pays était résigné d'avance à tous les sacrifices pour couvrir sa position menacée sur les mers. Puisque les murs de bois avaient fait leur temps, c'est aux murs de fer qu'il demandait maintenant le moyen de ressaisir la suprématie. Ce qui arrêta le mouvement de reconstruction de la flotte en Angleterre est ce qui paralyse un peu partout l'ardeur des hommes d'état. Les découvertes et les inventions se succèdent de notre temps avec une telle rapidité qu'au milieu de ces changemens à vue l'esprit flotte incertain d'une méthode à une autre. Que choisir? à quoi s'arrêter? Les chimériques projets d'hier deviennent coup sur coup les réalités du jour et les vieilleries du lendemain. Comment hasarder la fortune d'un pays sur tel ou tel système d'armement, quand il faudra peut-être, au bout de quelques mois, recommencer les mêmes dépenses d'après un autre système encore plus efficace? Pour ne parler que des vaisseaux, c'est maintenant un défi perpétuel entre le boulet et la cuirasse; on se voit ainsi obligé de redoubler de jour en jour la force de l'armure, entamée successivement par l'énergie croissante des projectiles. Ce qu'on poursuit est l'idéal d'un navire de guerre incombustible et invulnérable; mais, au moment où l'on croit l'avoir atteint, cet idéal s'évanouit dans la fumée des expériences. Qui ne comprend qu'un pareil état de choses ait plus d'une fois embarrassé les lords de l'amirauté? Certes une volonté forte aurait pu triompher de tels obstacles; mais cette résolution inébranlable, comment l'attendre d'hommes étrangers pour la plupart à la marine et d'un conseil dont la responsabilité s'efface à chaque instant derrière celle du ministre? Si le jour venait où la nation anglaise eût à demander des comptes à l'amirauté, qui accuserait-elle, les lords d'hier ou ceux d'aujourd'hui ? Un voile impénétrable couvre également leurs actes.

Le fléau des comités est en Angleterre l'esprit de routine. Dans ces conseils, n'est-ce point d'ailleurs la même classe de la société qui sous différentes couleurs politiques manie de génération en génération les ressorts du gouvernement? En temps de paix, la nation laisse faire; elle attend son jour, bien sûre de peser à un moment de crise sur le timon des affaires. Qu'il arrive une guerre, et l'opinion publique, réveillée en sursaut, réclame alors sur un ton impérieux des mesures et des réformes à la hauteur des circonstances. C'est ce qui advint en 1854, lorsque la campagne de Crimée avertit nos alliés de ce qui manquait alors à l'armée anglaise. En sera-t-il de même pour la marine? Faudra-t-il une guerre avec l'Amérique pour secouer l'inertie administrative de la Grande-Bretagne? A Dieu ne plaise! l'égoïsme des âges de barbarie, chassé peu à peu des relations sociales, s'est en dernier lieu réfugié dans les rapports

d'état à état, et encore sur cette extrême limite il se maintient assez mal en face des progrès de la civilisation. Quel étroit patriotisme que celui qui se réjouirait aujourd'hui de la déchéance maritime de ses voisins! Toutes les nations du monde ont intérêt à être fortes vis-à-vis de nations fortes, ne fût-ce que pour écarter les chances de guerre en mettant un frein aux folles tentations des ambitieux. Certes l'Angleterre n'en est point arrivée, il s'en faut de beaucoup, à encourager par sa négligence et par sa faiblesse sur les mers les entreprises d'une rivale. Les ressources du pays sont peut-être plus considérables que jamais, et ses matelots n'ont nullement dégénéré : on s'en aperçoit bien à l'esprit d'aventure et au courage qui distingent à chaque instant la marine marchande du royaume-uni. Que lui a-t-il donc manqué dans ces derniers temps? Un homme et un pouvoir sérieusement responsables de leurs œuvres. Et d'ailleurs qu'on ne s'y méprenne d'aucune façon : personne ici ne demande qu'on change les bases de la constitution maritime telles que les ont fondées dans la Grande-Bretagne les efforts du pays tout entier et l'autonomie des autorités navales. L'Anglais n'est point organisateur, et il n'a guère lieu de s'en repentir, car c'est peut-être à l'absence de cette faculté que les divers services doivent d'avoir conservé leur libre action dans l'état. La marine britannique est une sorte de *self-government* dont les parties intéressées trouvent toujours moyen de faire entendre d'une manière ou d'une autre leur voix dans les conseils. Qui oserait pourtant soutenir que ce régime ait nui aux intérêts du pavillon national? Les Anglais, — nous ne le savons que trop, — n'ont pas eu besoin de la centralisation, si vantée en France, pour gagner la bataille de Trafalgar. Ce qu'on a le droit de réclamer au-delà du détroit, c'est un système qui, tout en assurant le concours spontané des élémens nombreux dont se compose la marine de l'état, désigne plus nettement les hommes placés à la tête de l'administration.

Il serait superflu d'insister sur les différens services publics qui viennent se réunir dans les bureaux de l'amirauté. Un des plus intéressans est sans contredit l'hydrographie. De ce département sortent les admirables cartes marines, *charts*, connues dans toute l'Europe, et sur lesquelles se montrent indiqués avec une fidélité minutieuse les moindres bancs de sable que forme de temps en temps l'océan le long des rivages de l'Angleterre, les perfides écueils et jusqu'à la configuration des îles ou des langues de terre les plus lointaines. Une autre branche d'administration maritime qui correspond avec l'amirauté et qui se trouve placée à côté d'elle dans Spring-Gardens est celle des gardes-côtes, *coast-guard office*.

II.

Avant même d'attaquer, en cas de guerre, le territoire des nations ennemies, la Grande-Bretagne a dû songer naturellement à défendre son propre littoral contre les surprises d'une flotte étrangère. On sait en effet avec quelle vigilance étaient surveillées sous le premier empire les rives de l'Angleterre et à quelles alarmes donna souvent lieu l'ombre suspecte d'un navire flottant à l'horizon. Depuis lors, grâce à un constant état de paix, les gardes-côtes ont été institués bien moins encore pour déjouer les projets des envahisseurs que pour arrêter les manœuvres des contrebandiers. A cause du voisinage de la France, la fraude avait pris de l'autre côté du détroit des proportions gigantesques. Que de récits n'ai-je point été à même de recueillir en Cornouaille et ailleurs sur le compte de ces anciens *smugglers* (contrebandiers), qui n'existent plus guère aujourd'hui qu'à l'état de légende! Un honorable habitant des côtes trouvait le matin dans ses caves deux cents tonneaux d'eau-de-vie dont la veille encore il n'avait nullement connaissance. Comment pouvaient-ils être venus là? Un avis écrit à la main lui enjoignait, sous les menaces les plus sévères, de ne souffler mot. Effrayé, il refermait la porte en jurant n'avoir rien vu. Quelques jours après, les tonneaux avaient disparu à l'exception de deux ou trois barils qu'on lui laissait pour le remercier de son silence. Le plus souvent encore les marchandises à peine débarquées du vaisseau étaient enterrées sous les sables ou recélées dans de profondes cavernes d'un difficile accès, s'ouvrant à la base des rochers. La vente de ces objets qui n'avaient point payé les droits se trouvait conclue d'avance : le seul embarras était de les transporter dans l'intérieur du pays. Des hommes s'introduisaient la nuit dans les fermes, déliaient les chevaux à l'écurie, les harnachaient et conduisaient eux-mêmes leur cargaison dans les chariots du fermier vers un endroit convenu. Chevaux, voitures, tout était ensuite fidèlement rendu et sans bruit : on y ajoutait même un cadeau pour la fermière, tel qu'un beau châle ou une parure de dentelles. La vérité est que la population des campagnes, sans prêter main-forte aux contrebandiers, les soutenait par une sorte de complicité morale : ils payaient si généreusement les services qu'on leur rendait! L'exercice d'un tel métier (car la contrebande était vraiment devenue une profession) n'entachait guère le caractère d'un homme. Les prouesses, les aventures, les entreprises à main armée de ces chevaliers errans de la fraude enflammaient au contraire l'imagination et le cœur du sexe faible. Les marins, les pêcheurs trempaient volontiers dans ce

commerce illicite, et plus d'un vigoureux gaillard des côtes déploya sur mer dans ses rencontres avec les agens de l'autorité un courage digne d'une meilleure cause. On estime à plus de 800,000 livres sterling (20 millions de francs) la somme annuelle que perdait alors l'état sur l'entrée clandestine des marchandises françaises.

Le trésor public n'aime point le roman, surtout quand ses intérêts en souffrent, et, malgré les sympathies plus ou moins avouées pour les exploits des *smugglers*, il résolut de maintenir énergiquement ses droits. En 1822, un système de blocus, soutenu par une flotte de cinquante-deux croisières, entreprit de purger le détroit et les mers britanniques de ces terribles ennemis de la douane. En deux années (1822 et 1823), on saisit sur les côtes du royaume-uni cinquante-deux navires et trois cent quatre-vingts bateaux engagés dans la contrebande. Sur terre, le blocus se composait alors de quinze cents officiers et matelots de la marine royale qui agissaient sous les ordres de l'amirauté et d'une armée de gardes-côtes placés en ce temps-là dans la dépendance du *board of customs* (conseil des douanes). La lutte fut vive entre les agens du trésor et les contrebandiers anglais : de part et d'autre éclatèrent des actes de valeur personnelle qui eussent été mieux placés dans une grande épopée navale. Cependant ce régime de protection était ruineux pour l'état, lequel dépensait d'une main plus qu'il ne recouvrait de l'autre (1). Est-ce d'ailleurs au courage très réel de la force préventive qu'il faut attribuer chez nos voisins l'abolition presque entière de la contrebande? Non vraiment : ce qui a mis fin au règne des *smugglers* est la réduction successive des droits d'entrée. Qui avait tort dans ce temps-là du gouvernement ou de la contrebande? Très probablement l'un et l'autre, puisque la fraude, entée sur l'élévation des tarifs, a presque disparu sans retour du moment où une politique plus sage et plus éclairée fit un pas vers le libre échange. Swift avait coutume de dire que dans l'arithmétique des douanes deux et deux, au lieu de faire quatre, ne faisaient souvent qu'un. Que n'indiquait-il en même temps le moyen de prévenir de tels mécomptes? Aujourd'hui ce remède est trouvé, c'est de ne point demander au pays plus qu'il ne peut donner. La liberté, en diminuant les charges, a rétabli la balance entre les calculs et les recettes dans le budget des douanes anglaises.

Depuis 1857, les gardes-côtes ont passé de la surveillance du

(1) En 1832, on évaluait à bien près de 800,000 livres sterling ce que coûtait à l'état la répression d'un délit auquel tant de mains participaient sans scrupule. Plus de 181,000 livres sterling (4,525,000 fr.) furent dépensés l'année suivante (1832) rien qu'à construire sur les côtes de la mer des cottages pour les officiers et les gardes dans les comtés du Kent et du Sussex.

conseil des douanes sous les ordres de l'amirauté. Aujourd'hui, pour être admis dans leurs rangs, un homme doit avoir servi sept années au moins sur un vaisseau de guerre et s'y être distingué par sa bonne conduite. Tout candidat âgé de plus de trente-cinq ans ne saurait être recommandé par les autorités navales aux lords *commissioners*. A première vue, l'air et l'uniforme des gardes-côtes ne les distinguent guère des autres matelots appartenant à la marine de l'état. C'est toujours le même visage aux traits fortement accusés, et sur lequel semble s'être sculptée par l'habitude du danger une sorte d'insouciance stoïque. Avec quel air de défi ils bravent le courroux des élémens bouleversés! comme ils regardent en face un ennemi! Seulement les marins des vaisseaux de guerre portent un grand collet de chemise bleue bordé d'une raie blanche, et qui, largement rabattu sur les épaules, dégage à nu un cou nerveux bronzé par le soleil ou par la brise. Les agens de la force préventive, quand ils sont de service, se montrent au contraire revêtus d'une veste flottante, d'une chemise de laine et d'une mince cravate de soie noire, tandis que sur une large bande enroulée autour de leur chapeau se lit ce mot écrit en lettres d'or : *coast-guard*. A une ceinture de cuir qui leur serre les reins est attaché un coutelas, et sur la poitrine, dans une sorte de poche en grosse toile, ils fourrent une paire de pistolets. Ces armes, aujourd'hui presque inutiles, rappellent bien du moins un temps de luttes et d'aventures où les mêmes hommes avaient souvent à défendre chèrement leur vie contre les loups de mer. Sur leur uniforme quelques-uns d'entre eux portent deux sortes d'insignes : des chevrons, *badges*, qui s'accordent à l'ancienneté et des bandes *conduct stripes*, qui s'obtiennent par la bonne conduite. Ils ne peuvent obtenir que trois des uns et des autres : s'il s'agit des bandes brodées or et soie qu'ils étalent fièrement sur le bras, la première veut dire « bonne conduite, » la seconde « très bonne, » et la troisième « excellente. » Outre l'honneur, chacune de ces marques de distinction a le mérite d'ajouter un denier par jour à la maigre paie du garde-côtes.

Durant le jour, ils n'ont guère qu'à se promener, un vieux télescope à la main, le long d'une partie du rivage, et à poursuivre ainsi du regard tous les navires ou tous les bateaux qui passent en mer; mais combien leur service est plus pénible pendant la nuit! Obligés de se rendre tous les matins à la maison de garde, *watch-house* (1), ils apprennent là ce qu'ils auront à faire après le coucher

(1) C'est une grande maison blanche placée d'ordinaire près de l'enceinte des cottages occupés par les *coast-guards*, et où l'on dépose les armes dans une armoire

du soleil. Une faction de mer se compose le plus souvent de sept hommes, dont l'un guette pendant le jour et les six autres veillent durant les heures de ténèbres. Ils se forment alors en patrouille et s'avancent le long des sables ou des rochers à la rencontre d'autres groupes avec lesquels ils entrent en pourparler et auxquels ils délivrent quelquefois des messages pour qu'on puisse ainsi bien s'assurer de la fidélité du service. Durant l'hiver, quand le ciel et la mer font rage, la vie de ces gardes est exposée à plus d'un danger. Il y a cinq ou six ans, par une nuit noire et tempêtueuse, un officier, qui était de service sur les côtes de Hunstanton, dans le comté de Norfolk, perdit de vue le sentier qui serpente au bord des falaises surplombant au-dessus de la mer, et fut précipité d'une hauteur de quatre-vingts pieds parmi les fragmens de roche qui encombrent la plage. Nul au monde n'entendit le bruit de sa chute; mais quelques jours après des camarades qu'on avait envoyés pour le chercher retrouvèrent ses restes mutilés. La même nuit, un autre accident tragique eut lieu sur une autre partie des côtes, et fut également suivi de mort.

Les *coast-guards* sont bien les sentinelles chargées d'exercer jour et nuit dans leur district la police des mers. Tout navire ou bateau à mine suspecte est aussitôt dénoncé par eux d'une station à une autre par le moyen de télégraphes qui couvrent d'un cordon protecteur les rivages de la Grande-Bretagne. Comme pourtant le déclin de la contrebande laisse aux agens du fisc moins d'occasions de risquer leur vie, on utilise d'un autre côté leur zèle pour le service de sauvetage. Il a été plus facile de réprimer la fraude que d'abolir les tempêtes, et c'est surtout contre les stratagèmes redoutables de l'océan qu'ont maintenant à lutter ces hommes connus aussi sous le nom de bateliers, *boatmen*. Découvrent-ils sur mer un équipage donnant des signes de détresse, ils doivent se tenir prêts à porter secours aux naufragés avec la fidélité aveugle des chiens de Terre-Neuve. A chaque station de gardes-côtes est attaché un bateau, *life-boat*, dans lequel ils sautent en pareil cas, et sur lequel ils s'avancent aussitôt au-devant du bâtiment menacé (1). On estime à sept ou huit cents par année le nombre des personnes qu'ils ar-

vitrée. Tous mettent une sorte de point d'honneur à entretenir ce lieu de rendez-vous avec une propreté extraordinaire.

(1) Il ne faudrait point confondre ces *life-boats* ni le service des gardes-côtes avec une institution bien différente qui a été dans cette *Revue* même l'objet d'une autre étude (voyez la livraison du 15 mars 1864). Les *coast-guards* n'ont généralement ni ceinture de sûreté ni appareil en liége pour les soutenir au-dessus de l'eau en cas d'accident, et quant à leur bateau de sauvetage, il est bien loin d'être construit d'après les règles de l'art qui mettent les autres *life-boats* à l'abri des fureurs de la lame.

rachent à la mort, et à bien près de 7 ou 800,000 livres sterling la fortune de mer qu'ils disputent aux naufrages. Ce n'est d'ailleurs point impunément que ces braves matelots cherchent à déjouer ainsi la sombre ligue des élémens, plus à craindre que celle des contrebandiers. En 1859, quatre gardes-côtes de Pevensey, sur les bords du Sussex, reçurent l'ordre de lancer immédiatement leur canot et de voler au secours d'un petit bâtiment qui se défendait mal, à une distance de plus d'un mille, contre les vagues bouillonnantes. La mer était très mauvaise, et le danger semblait évident; mais le lieutenant avait parlé, et la discipline n'admet point d'objections : ils partirent. Au bout de quelques minutes, le frêle bateau soulevé, renversé par la force des lames, chavirait à une centaine de mètres du rivage. On vit alors les quatre vaillans marins s'accrocher avec les ongles à la coque du canot retourné sur lui-même, et lutter désespérément contre le ressac; mais faute d'une ceinture de liége ils ne purent longtemps tenir tête à un ennemi trop inégal, et disparurent pour jamais à mesure que le bateau coulait à fond. De telles catastrophes ne sont pas très rares. En pareil cas, l'attorney ouvre une enquête, le jury déclare que ces hommes ont été « noyés par accident; » on sert une modeste pension aux veuves, les orphelins sont le plus souvent adoptés par les autres *boatmen*, et tout est dit. De nouveaux marins qu'attend peut-être le même sort prennent courageusement la place de ceux dont la tombe s'est ouverte au sein des vagues. Qui n'admirerait pourtant ces obscurs dévouemens, et comment une nation si soucieuse de sa gloire maritime ne cherche-t-elle point à prévenir de pareils sacrifices par des mesures efficaces? Les gardes-côtes ne reçoivent qu'une très mince rémunération pour les marchandises de grande valeur qu'ils dérobent aux appétits destructeurs de l'océan. Il est vrai que le 1er mars de chaque année le gouvernement distribue deux médailles, l'une d'honneur et l'autre à laquelle est attachée une gratification, pour chacun des vaisseaux formant le centre d'un district de *coast-guards*. Parmi les richesses que rejette la mer et qu'ils sont chargés de recueillir pour les remettre ensuite entre les mains de l'état, ces hommes relèvent quelquefois les tristes victimes des naufrages. Dernièrement encore, le long des côtes de Norfolk, un objet attira sur le sable l'attention des gardes : c'était le cadavre d'une femme.

La plupart d'entre eux sont logés par le gouvernement, et quand il n'y a pas de maison pour les recevoir, on leur accorde une indemnité de 5 livres sterling (125 francs) par an. Les *cottages* bâtis pour les gardes-côtes se composent de quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage, avec une cuisine et une

buanderie, *wash-house*, le plus souvent détachée du corps de logis. Sur le devant de la maison est un jardin où les hommes cultivent leurs légumes et où les femmes font sécher le linge, qu'elles ont blanchi de manière à lui donner l'éclat de la neige. Sur le derrière s'ouvre une petite cour pavée de galets ronds fournis par la mer, et les gardes-côtes se montrent extrêmement curieux de ce cailloutage, dans lequel ils incrustent souvent toute sorte de dessins en forme de mosaïques. Ce qu'on n'attendrait guère d'anciens matelots qui ont passé leur jeunesse à courir le monde dans un vaisseau de guerre est l'amour de l'intérieur, et pourtant *Jack* (c'est le nom que donnent les Anglais à tous les marins) se distingue surtout par son attachement à la vie de famille. Déjà sur le navire il portait partout avec lui une petite boîte appelée *ditty box*, dans laquelle il serrait soigneusement ses lettres et ses secrets de cœur, tels qu'un ruban fané et une mèche de cheveux. Malheur à qui eût alors étendu la main sur le sanctuaire caché de ses affections! La *ditty box*, la mystérieuse cassette, est pour lui comme le germe du foyer domestique : quand ce germe vient à éclore plus tard par suite de circonstances favorables et au soleil de deux yeux noirs, le même homme, naguère errant comme l'algue marine voiturée par les flots, s'enracine fortement au chez-soi, *home*. Ces ménages de gardes-côtes présentent en effet au visiteur l'emblème du bonheur dans la médiocrité. Ce qui distingue de tels intérieurs est un grand air de propreté minutieuse et charmante. Sur le seuil est étendue une sorte de natte faite avec des cordes de navire, et que les hommes ont tressée eux-mêmes de leurs mains industrieuses. Dans leur petit salon (*parlor*), meublé simplement, mais avec goût, tout ce qui peut luire en fait de bois ou de métaux est frotté tous les matins avec énergie. Un tapis, des rideaux de mousseline, une table bien nette et chargée de quelques livres, des corbeilles de fleurs suspendues au plafond, voilà généralement en quoi consiste la coquetterie de ces modestes foyers domestiques. L'honneur d'un si bel ordre revient naturellement à la ménagère. Toutefois le marin anglais n'est point emprunté; il sait au besoin blanchir le linge, nettoyer la maison et faire la cuisine tout aussi bien que sa femme. Cette dernière a souvent un état qu'elle exerce de son côté : couturière, ouvrière en robes ou modiste, elle ajoute chaque semaine par son industrie quelques shillings à la faible paie de son mari. Il faut la voir pourtant dans les nuits d'hiver, lorsque le vent gémit au dehors comme la plainte des noyés sur la grève, attendre seule au coin du feu le garde-côtes absent. Elle abandonne tout le reste pour suspendre le coquemar dans l'âtre et préparer la tasse de thé qui doit réchauffer les membres transis du guetteur des mers. Quand il revient de sa

ronde de nuit ou même d'une entreprise de sauvetage, quelle joie! Les enfans qui commencent à s'éveiller lui souhaitent la bienvenue, et lui, tout en souriant à la petite famille, s'avance gravement près du feu pour faire sécher ses habits et allumer sa pipe.

Ces groupes de cinq ou six maisons se trouvent généralement enveloppés d'un mur d'enceinte, ainsi que le terrain souvent assez considérable qui s'y rattache, et sur lequel s'étendent quelques cultures potagères. Par devant, ce mur fait vis-à-vis à la mer, tandis que le reste de l'enclos se trouve borné par des champs ou des collines ouvertes. A quelques pas des cottages s'élève la station ou *watch-tower* (tour du guet), d'où les gardes-côtes surveillent l'océan durant la journée, et à l'aide de longues-vues embrassent tous les détails de l'horizon. Ces tours, bâties en briques ou même en bois, n'ont d'ailleurs rien de pittoresque: neuves, elles ressemblent à des colombiers; vieilles, elles font de vilaines ruines. De tels points d'observation ne consistent même quelquefois qu'en une plate-forme plus ou moins crénelée située au sommet d'une falaise. Une sorte de cercle entouré d'une balustrade, et au centre duquel se dresse un grand mât flanqué de deux vieilles pièces d'artillerie, sert alors de vedette. Les gardes-côtes vont encore de temps en temps reconnaître sur mer dans leur bateau les embarcations de mauvaise apparence. C'était jadis la partie la plus dangereuse de leur service. Il leur fallait souvent tenir tête à des hommes armés jusqu'aux dents, moitié contrebandiers et moitié pirates, qui avaient juré de vendre cher aux agens du trésor public les marchandises cachées dans un coin du vaisseau poursuivi. Les femmes elles-mêmes n'étaient point toujours étrangères à ces entreprises audacieuses de la fraude, et plus d'une héroïne de la Cornouaille s'est illustrée parmi ses compagnons d'armes dans les rencontres avec les gardes-côtes. L'un d'eux avait laissé prendre son cœur aux filets d'une fille de pêcheur belle et farouche, qui avait néanmoins promis de l'épouser après une cour assidue de deux années. Leur mariage se trouva retardé de quelques jours par une circonstance qui n'avait alors rien d'extraordinaire. Depuis un certain temps, une brigantine, on avait certes tout lieu de le croire, se livrait à la contrebande et avait plusieurs fois déjoué la vigilance des officiers du blocus. La nuit, il était impossible de la surprendre en mer, tandis que le matin on la trouvait solidement amarrée et vide sur un des points abordables du rivage. Le garde-côtes amoureux fut chargé avec quelques-uns de ses camarades de donner la chasse au bâtiment suspect. Ce n'était point une tâche aisée, car si de temps en temps un point noir se montrait à la surface ténébreuse des vagues, la brigantine échappait toujours comme un fantôme au moment où l'on croyait la sai-

sir. Une nuit pourtant, les guetteurs de mer virent distinctement une voile qui se gonflait à l'horizon sous un fort vent d'ouest. Ils cinglèrent dans la même direction, et quoique le ciel fût assez noir pour réjouir le cœur d'un contrebandier, ils ne tardèrent point à atteindre l'embarcation fugitive. Ce fut une attaque en règle; au moment où l'on était sur le point d'en venir à l'abordage, un coup de feu qui parut avoir été tiré par un mousse annonça que l'équipage était résolu à se défendre. La brigantine fut prise à la suite d'une assez vive résistance; mais quelle fut la suprise des assaillans lorsque, parmi le groupe des contrebandiers abattus et mornes, ils ne purent retrouver le jeune homme qui avait déchargé le pistolet, et qu'ils avaient pourtant bien aperçu à la lueur de l'éclair. Ce fut en vain qu'on le chercha au dedans et au dehors du navire; mais quelques jours après la mer rejeta dans une des anses de la Cornouaille le cadavre d'une femme habillée en matelot et sur le visage de laquelle le garde-côtes reconnut les traits de sa fiancée. Était-elle tombée à l'eau par accident, ou avait-elle volontairement enseveli dans les vagues la honte qui l'attendait, si elle eût été trouvée par son amant en si mauvaise compagnie? C'est un mystère qu'on n'a jamais pu éclaircir. Aujourd'hui de tels épisodes sont tout à fait inconnus, même sur les bords les plus sauvages des îles britanniques. Les gardes-côtes que j'ai interrogés m'ont invariablement répondu : « Il n'y a plus d'aventures. » Tout le monde s'en console aisément, si ce n'est peut-être le romancier anglais, qui a perdu là une mine assez fertile en intérêt. S'il fallait en croire des bruits sans doute calomnieux, le peu de contrebande qui se pratique à présent en Angleterre passerait surtout par les mains des agens du fisc. Les gardes-chasse ne sont-ils point de même, dans certains cas, les plus grands braconniers du royaume? Dieu nous préserve toutefois d'accueillir trop légèrement de telles accusations, démenties par les honnêtes figures et les mœurs simples de ces anciens marins, accoutumés à regarder la mort en face et à servir leur pays jusque dans les horreurs de la tempête!

Soumis à une discipline sévère, les gardes-côtes anglais composent à la fois une flotte et une armée. Leur service, qui s'étend tour à tour sur terre et sur mer, est en effet d'une nature amphibie. Leur flotte consiste en trente-huit vaisseaux de guet, *watch vessels*, une douzaine de navires attachés aux différens districts, *district ships*, et quarante-huit croisières. Pour tenir le personnel en haleine, on envoie alternativement deux hommes de chaque station se retremper en quelque sorte dans leur ancien élément et se refaire la main à l'art de la navigation. Ils vont ainsi croiser le long des côtes aussi loin souvent que du comté de Norfolk aux rochers de l'Écosse.

Ces voyages durent six semaines et ont lieu généralement, pour chaque *coast-guard*, une fois par an. Pendant tout ce temps-là, les femmes restent seules dans leur cottage, comptant les jours avec inquiétude et tremblant à chaque coup de vent qui s'abat sur la mer, car ces parages sont dangereux, et plus d'un marin expérimenté y a laissé ses os. Les navires des gardes-côtes et les petits bâtimens qui les desservent se groupent de temps en temps dans un port de l'Angleterre et sont alors passés en revue par les lords de l'amirauté. Un capitaine et un lieutenant, choisis eux-mêmes dans la marine de l'état, commandent le district et sont logés aux frais du gouvernement. A la tête de chaque station placée sous leurs ordres se trouve en même temps un chef, *chief-boatman*, qui occupe naturellement la meilleure maison dans l'enclos réservé aux simples gardes-côtes. De tels sous-officiers se reconnaissent à leur casquette portant ces deux lettres de cuivre : C. G. (*coast-guard*), aux boutons de leur veste bleue frappés d'une ancre et à la couronne brodée d'or et d'écarlate sur la manche du bras gauche. Après vingt ans de service à partir du jour où il a été engagé dans la marine royale, un garde-côtes affaibli par l'âge ou par la maladie peut demander sa retraite. Il obtient alors, à la suite d'un examen et du rapport favorable des médecins, une pension de 20 liv. sterl. (500 francs). Rien ne l'empêche de se livrer en même temps à d'autres occupations; mais il est très rare qu'il s'éloigne des bords de la mer avec laquelle il a contracté tant de liens. Généralement il aime à finir ses jours les regards fixés sur l'immensité des vagues et l'oreille ouverte à ces mille voix de l'océan qui lui racontent l'histoire de sa jeunesse.

L'amirauté préside à tous les intérêts de la marine de l'état; mais elle entretient en même temps plus d'un genre de rapports avec *Trinity-house* (la maison de la Trinité), qui exerce à peu près les mêmes droits et les mêmes fonctions à l'égard de la marine marchande (1). C'est pourtant sur un autre théâtre, c'est au milieu des docks de Londres que nous pourrons mieux nous faire une idée du développement de cette seconde branche maritime entée sur le commerce et l'initiative personnelle des Anglais. Qu'on n'oublie point d'ailleurs que la flotte marchande a été le berceau de la flotte royale, et c'est encore au sein des courageux volontaires appartenant à la classe des matelots civils que la marine de guerre britannique recrute incessamment ses forces.

(1) Sur l'origine et les priviléges de cette institution éminemment utile, on peut consulter la livraison du 1er septembre 1864.

III.

Quand le roi Jacques Ier, irrité contre les habitans de Londres, menaça de transférer sa cour dans une autre partie de l'Angleterre, le lord-maire de la Cité répondit ironiquement : « Nous regrettons beaucoup que vous ayiez l'intention de nous priver de votre royale présence; mais dans le cas où votre majesté s'éloignera de nous peut-être voudra-t-elle bien nous laisser la Tamise. » Ce fleuve, bien plus qu'aucune protection de la couronne, a en effet contribué à la grandeur commerciale de Londres, et pour l'étranger quel spectacle! Où trouver ailleurs un pareil va-et-vient de richesses flottantes? Ce qu'on appelle le *port de Londres* s'étend depuis London-Bridge jusqu'à North-Foreland, une pointe de terre qui s'avance dans le détroit à l'extrémité de l'île de Thanet. Telles sont du moins les limites qui lui ont été assignées par Charles II; mais en fait ce port, tracé par le cours même du fleuve, ne se prolonge guère au-delà de Gravesend (1). C'est déjà une distance de trente-deux milles couverte par tous les produits du monde connu. Les bâtimens au repos, rangés des deux côtés de la Tamise leurs voiles enroulées autour des vergues ainsi que de grands oiseaux de mer aux ailes repliées, se serrent les uns contre les autres en files épaisses, tandis que vers le milieu s'ouvre le chemin d'eau. Sombre et houleux, le noble fleuve, soumis lui-même au mouvement du flux et du reflux, amène du détroit les navires et les reporte vers l'océan. Tels gros vaisseaux revenus d'un long voyage s'avancent lentement au milieu d'une foule de barques, de bateaux à vapeur, de bricks chargés de grain ou de charbon de terre, et s'arrêtent de temps en temps comme des grands seigneurs attendant leur tour dans une procession. A travers cette cohue et cet embarras de navires, des goëlettes à voiles de toutes les formes et de toutes les couleurs, grises, brunes et rapiécées, glissent en courant des bordées autour de lourds bâtimens à coque de fer conduits par de minces et agiles remorqueurs ainsi que des baleines traînées par des dauphins. Ces masses flottantes entr'ouvrent profondément la surface des vagues, et dans leur sillage écumeux

(1) Il ne faudrait point confondre le port de Londres avec ce que les Anglais appellent la juridiction de la Cité, qui s'étendait de Staines (dans le comté de Middlesex) jusqu'à une borne en pierre située sur la rive de l'Essex. D'après les anciennes chartes, la corporation de la Cité de Londres était chargée de veiller à l'entretien du fleuve, et le lord-maire portait le titre de « conservateur de la Tamise. » Depuis quelque années, le parlement a enlevé à la corporation les priviléges dont elle jouissait sur les eaux et les a transportés au sein d'un comité dont le lord-maire est président.

bondissent à distance de petits canots, véritables sauterelles du fleuve. Ce sont les nacelles de *watermen* (bateliers), race autrefois très nombreuse sur la Tamise, mais qui diminue de jour en jour par suite des *steamboats* faisant l'office de bac, et transportant d'une rive à l'autre les passagers. De tous les côtés quelle rudesse, mais aussi quelle grandeur dans les magasins et les massives constructions qui bordent à droite et gauche le cours majestueux de ces eaux troubles et gravement affairées! Les tuyaux de tôle mouvans rencontrent en chemin les cheminées immobiles des fabriques; la fumée salue en passant la fumée; la navigation tend la main à l'industrie.

De distance en distance s'ouvrent sur la rive nord du fleuve des embouchures de canaux fermés par des écluses : c'est l'entrée des docks, dont on peut suivre du regard la vaste étendue, marquée à l'horizon par la forêt de mâts qui les surmontent. Jamais l'Angleterre n'a plus courageusement risqué sa fortune dans de grandes entreprises utiles. Il semblerait à première vue qu'il a fallu les efforts réunis de plusieurs générations pour exécuter de tels ouvrages, et pourtant ces bassins sont tout modernes; notre siècle les a vu creuser. Jusque-là tous les navires entrés dans le port de Londres n'avaient pour décharger leurs marchandises que des quais, appelés les uns *legal quays* (quais légaux) et les autres *sufferance wharfs* (quais de souffrance), qui s'étendaient le long des deux rives du fleuve. Ces étroites plates-formes étaient encombrées d'objets de valeur, et d'un autre côté, dans les eaux ouvertes de la Tamise, les bâtimens avaient constamment à se plaindre d'un système organisé de piraterie. Des hommes se glissaient la nuit sur des barques, et à la faveur des ténèbres aussi bien que de la confusion qui régnait parmi les vaisseaux ainsi pressés les uns contre les autres, enlevaient une bonne partie de la cargaison. On estime à 500,000 livres sterling (12,500,000 francs) ce que perdait ainsi par an le commerce de Londres. Dès 1793, un plan avait été proposé pour prévenir ces larcins et remédier aux obstructions du fleuve. Ce ne fut pourtant que six années plus tard, au mois d'août 1802, que s'ouvrirent à la navigation les docks des Indes occidentales, *West-India docks*, le premier ouvrage de ce genre qui ait été construit dans le voisinage de Londres.

Ces docks, fondés au prix énorme de 1,380,000 livres sterling (34,500,000 francs), s'étendent à travers l'isthme qui relie l'Ile-des-Chiens, *Isle of Dogs*, à la rive de la Tamise située dans le comté de Middlesex. Ils sont entourés dans toute leur étendue d'un mur épais et haut, destiné à protéger les vaisseaux chargés de marchandises contre les déprédations nocturnes. Ainsi que tous les

ouvrages du même ordre, ils se composent de trois élémens distincts, — les bassins, les quais et les magasins. L'avantage de ces bassins est qu'étant toujours remplis de la même quantité d'eau tranquille, ils tiennent les navires à l'abri du mouvement des marées. Autrefois les gros bâtimens qui étaient en train de décharger près du rivage sur un des quais de la Tamise étaient obligés de s'éloigner au moment où l'eau se retirait et de gagner le large. Rien en effet ne fatigue un grand vaisseau, surtout quand il est chargé, comme de reposer à sec sur la grève. Aujourd'hui ces masses flottantes dorment à l'aise dans leur élément sans se soucier du flux ni du reflux. Comme leur quille ne touche jamais la terre, les vaisseaux n'ont plus à souffrir des avaries causées par le frottement, et pour peu qu'on réfléchisse à la valeur de ces maisons de bois, on s'explique aisément le succès des docks. Les quais destinés à remplacer les anciens *wharfs* sont de puissantes jetées de granit sur lesquelles s'étalent avec orgueil les marchandises tirées du navire ou sur le point d'y entrer. Chaque bâtiment a sur ces larges plates-formes sa place marquée par une borne et même numérotée. Quant aux magasins, *warehouses*, ce sont de vastes constructions de briques aux fenêtres fermées de volets de bois ou garnies de barreaux rouillés, aux murs hérissés de poulies qui vont saisir, au moyen de chaînes armées de crampons, les lourds ballots déposés à terre, et les transportent vers les étages supérieurs de l'édifice. Il est curieux de voir ces rudes fardeaux danser comme des marionnettes au bout d'un fil, sous l'ongle de fer qui les accroche.

Une partie des docks de la Tamise est consacrée à l'importation, et l'autre à l'exportation. Cet arrangement facilite beaucoup les transactions commerciales. Des marchandises venues de contrées lointaines ou sorties des fabriques de la Grande-Bretagne changent de main et passent d'un entrepôt à un autre en vertu d'un simple morceau de papier connu sous le nom de *warrant-dock*, et qui est ensuite considéré dans le monde des affaires comme une des valeurs les plus certaines qu'on puisse offrir. L'autorité de la compagnie garantit en outre à l'acheteur la qualité aussi bien que la quantité exacte des objets vendus. Longtemps les magasins de ces docks ont été encombrés par les produits des Indes occidentales, tels que le rhum, le sucre, le café, le bois d'acajou. Une clause de l'acte de société obligeait en effet tous les vaisseaux chargés des richesses de ces colonies à faire usage des bassins construits à leur intention. Un tel monopole, qui avait été fixé à vingt et une années, n'existe plus : ces mêmes docks sont aujourd'hui ouverts à des navires faisant le commerce avec toutes les parties de la terre. Le cachet primitif dont les avait frappés la riche compagnie des marchands anglais

traitant avec les Indes occidentales ne s'est pourtant point effacé entièrement. C'est encore là qu'il faut aller, si l'on tient à respirer dans les produits l'odeur de ce groupe d'îles qui a été surnommé le paradis terrestre du Nouveau-Monde.

A une très courte distance des *West-India docks*, et dans le même village de Blackwall, qui forme aujourd'hui un quartier maritime de Londres, s'étendent les *East-India docks* (docks des Indes orientales), créés de 1804 à 1806, sous le règne de George III. On pénètre dans l'enceinte murée par une arche massive en pierre appuyée sur de lourdes colonnes et surmontée d'une inscription historique. Un tableau noir indique à l'intérieur le nom des vaisseaux nouvellement arrivés, ainsi que la jetée, le quai et le bassin où ils reposent. Il faut dire que ces docks sont des villes, et que l'adresse d'un navire serait presque aussi difficile à trouver, sans de pareils renseignemens, que celle d'un marchand dans certains quartiers de Londres. La ligne des quais se montre bordée d'un côté par les bassins surchargés de mâts, et de l'autre par les hangars, *sheds*, destinés à recevoir les marchandises. Ces entrepôts, qui se continuent les uns les autres, sont érigés en bois, avec un toit recouvert de tuiles, et éclairés de distance en distance par des châssis de verre; sur le plancher de chaque salle sont rangés à droite et à gauche avec un ordre admirable les caisses ou les ballots, tandis qu'un chemin reste ouvert vers le milieu pour les employés. Derrière ces hangars s'élève une autre rangée de magasins fortement construits en briques et fermés de portes en fer (1); les mots *import* ou *export*, écrits en lettres noires, indiquent assez les deux grandes divisions de ces dépôts, et il est certes très curieux de comparer les marchandises qui s'y rencontrent. Les premières (celles qu'on importe) sont en général des matières brutes, telles que des cornes de buffle, l'indigo, la soie, les épices; sur les secondes (celles qu'on exporte), qui ne reconnaît au contraire à première vue les traits de l'industrie et du travail? Ce sont des bêches, des charrues, des meubles, des ustensiles destinés à réjouir le foyer domestique. En face des dons de la nature se montre le pouvoir de l'homme qui les façonne, la main qui les convertit en outils pour accroître le bien-être de la famille ou la fécondité de la terre. Une promenade dans les docks est une excellente leçon d'économie politique et d'histoire, les races s'y représentent par l'état de leurs

(1) La dernière fois que je visitai les *East-India docks*, ces bâtimens venaient d'être détruits par un incendie, et on était en train de les relever. Dix-huit mille balles de chanvre avaient été dévorées par le feu. On pouvait suivre encore les traces du fléau à la surface du sol jonché de ruines et incrusté de larges taches noires. Depuis 1838, les *East-India docks* ont été réunis sous la même compagnie que les *West-India docks*.

produits ; mais le moyen de tenir son attention éveillée au milieu d'un va-et-vient perpétuel de petites brouettes chargées de marchandises, qui courent avec des roues de fer entre les jambes des passans? — Ici tout travaille, tout a une forme vivante. Des grues scellées par la base dans la pierre agitent leur long cou et tendent du bout de leur bec des sacs remplis de biscuits aux navires en train d'appareiller. De temps en temps il faut passer d'un côté des bassins à l'autre, sur le rebord des portes qui servent à retenir les eaux : ce sont à la fois des ponts tournans et des écluses. On s'enfonce ainsi dans de nouveaux quartiers, dans des rues s'ouvrant derrière des rues, où des hommes gravement assis devant des tables dressées en plein air enregistrent les marchandises sur un livre de comptes. Cependant une heure vient de sonner à l'horloge des docks : les travaux manuels sont suspendus, des groupes d'ouvriers en veste de toile blanche et en pantalon de velours de coton à côtes s'acheminent vers la grande porte de sortie pour chercher leur dîner. Nous profiterons de leur absence et de la solitude relative des quais pour examiner les vaisseaux.

Les bassins artificiels des *East-India docks*, ayant été destinés à recevoir de très grands navires, n'ont jamais moins de vingt-trois pieds d'eau, dans laquelle sommeillent des bâtimens de toutes les formes et de tous les pays. Les Anglais admirent fort ces machines flottantes, sorties en grande partie de leurs chantiers, et pour peu qu'on vive parmi eux, on se laisse aisément gagner à l'enthousiasme que leur inspire l'architecture navale. Les grands mâts en repos, les fines nervures des agrès, les énormes câbles enroulés sur eux-mêmes, ainsi que des nœuds de serpent, la coque élancée de certains *steamers* doublés de fer ou de cuivre vert-de-grisé, tout respire bien ici un sentiment de poésie grand comme la mer. Quelle fierté dans la masse imposante de ces vaisseaux qui ont trouvé le secret d'être légers et rapides! Avec quelle adresse l'homme communique à ces monstres de l'industrie les propriétés, quelquefois même les traits généraux des créatures qui nagent sur le dos de l'océan! A l'intérieur, quelques-uns des navires sont des palais en voyage, avec des salons de bois de rose ou de citronnier, un magnifique service d'argenterie et toutes les délicatesses d'un luxe asiatique. Ce qui m'a pourtant le plus intéressé est le nom des bâtimens, ainsi que les figures sculptées qu'ils portent fièrement à la proue.

Pour le marin anglais, le vaisseau est une personne, *man*; son nom n'est pas seulement un signe d'identité, il représente encore un être de raison à la destinée duquel se trouve attachée celle de l'équipage. Plusieurs d'entre eux ont reçu le nom des ré-

gions qu'ils visitent. Voici par exemple l'*Indus* avec une figure du fleuve, le *Maori* décoré d'une statue d'aborigène tenant une lance à la main et couvert d'un manteau rouge, la *Dilharree*, qui va repartir pour Bombay et qui étale à sa proue une belle femme noire. Le marin anglais n'est point étranger à l'histoire de l'antiquité, il aime les souvenirs classiques : qu'on en juge par cet *Ulysse* (c'est aussi le nom du vaisseau) la tête coiffée d'un casque peint en bleu, la poitrine recouverte d'une cotte d'armes sur laquelle flotte une écharpe rouge, et le bras levé pour menacer ses ennemis. N'aperçois-je point d'un autre côté le *Centurion*, un lourd vaisseau qui s'est représenté lui-même par un Romain armé de pied en cap? Ce que *Jack* (le matelot anglais) préfère néanmoins à l'histoire, c'est le merveilleux et l'allégorie. Il affectionne par exemple l'emblème de Jason, la lance d'une main, la toison d'or de l'autre et le dragon sous les pieds. Quelquefois son idéal flotte indécis entre la fable et la mythologie chrétienne. Voyez plutôt la proue du *Calcutta*, sur laquelle des anges couleur de chair se trouvent associés à un centaure tenant en manière de bouclier la tête de Méduse. Les images favorites de la navigation sont dans d'autres cas empruntées à l'ordre des fées, des ondines, des naïades. Que de provoquantes sirènes au sein nu! Où va la *Nymphe-des-eaux* (*Water Nymph*), une jeune fille couronnée de feuilles de nénufar, son écharpe bleue jetée sur les épaules et une cruche dorée à la main? Un écriteau nous apprend qu'elle doit bientôt quitter les docks pour la Nouvelle-Zélande. Avec quel air de défi le génie de la lutte (*Conflict*) se dresse, le bouclier d'une main et de l'autre le trident! L'esprit et la littérature du jour fournissent de même des types à la sculpture nautique. C'est ainsi que les héros et les héroïnes de Walter Scott, de Byron, de Shelley, certains hommes politiques tels que John Bright, des cantatrices et des danseuses célèbres, des anges de charité comme Florence Nightingale, ont plus d'une fois eu l'honneur de conduire sur les mers le vaisseau dont ils ornaient la partie la plus visible.

Le plus souvent encore dans le choix de ces figures le marin consulte son cœur : il baptise le vaisseau du nom de celle qu'il aime, et l'enrichit d'une statue de bois plus ou moins dorée ou coloriée qui est le portrait de son idéal. On est libre de trouver cet idéal un peu matériel; mais chacun a son type de beauté : celui de Jack est en général une forte et gaillarde fille aux traits réguliers et au teint éclatant, car ce que le matelot brun et hâlé lui-même estime le plus chez les femmes est la fraîcheur. Comme les sculpteurs employés pour ces sortes d'ouvrages sont essentiellement réalistes, ils copient avec scrupule les modes qu'ils ont devant les

yeux, d'où il résulte qu'après quelques années le costume de ces fiancées de la mer ne répond pas toujours au goût des générations nouvelles. Au moment où j'étais en train de regarder une ancienne figure habillée d'une robe collante à volans, un jeune marin qui passait près de moi ne put retenir cette réflexion : « Jolie femme! il ne lui manque en vérité qu'un peu de crinoline. » De telles statues de bois penchées en avant du navire perdent généralement leurs bras dans la lutte qu'elles ont à soutenir pendant la traversée contre les vents et contre les flots. Ces idoles que consacre un souvenir de cœur et auxquelles les matelots attachent dans certains cas une sorte de confiance superstitieuse, ont alors l'air bien désarmé; mais toutes les mains de l'équipage ne sont-elles point là pour les défendre? Malheur à qui insulterait de pareils emblèmes! Et qui n'admirerait d'ailleurs la délicate attention du marin, qui, ne pouvant emmener à bord sa beauté en chair et en os, l'emporte du moins en effigie à la proue du vaisseau?

Il n'est au reste guère besoin de s'éloigner de Londres pour trouver les grands théâtres de l'industrie nautique. Dès 1805 avaient été ouverts entre Wapping et Shadwell les *London docks*, destinés à recevoir les navires chargés de vin, d'eau-de-vie, de tabac et de riz. Le terrain étant plus cher dans la ville que dans la campagne, les docks de Londres se distinguent par ce que les Anglais appellent un caractère compacte. Ici les vaisseaux se serrent les uns contre les autres dans des bassins dont on aperçoit à peine l'eau trouble et stagnante. Les magasins s'élèvent comme des forteresses et regorgent souvent de marchandises. Comment frayer sa voie sur les quais entre les murs de balles de coton nouvellement déchargées? Quel encombrement de produits exotiques! On ne s'étonne point encore outre mesure de voir remuer à la pelle des tas d'objets de première nécessité, tels que le sucre et le café; mais, pour quiconque n'est point familiarisé avec le monde du commerce, le moyen de retenir un mouvement de surprise devant l'accumulation de certaines drogues? Qui absorbera jamais ces dix-huit cents barils d'aloës? Aimez-vous la muscade, en voilà de quoi effrayer l'amphitryon même de Boileau. Préférez-vous la canelle, on en importe huit mille balles par an. Le visiteur marche souvent dans ces magasins au milieu de richesses dont il ne soupçonne guère l'importance. Qui dirait que ces laides bouteilles de fonte rangées sur le plancher d'une salle fermée à clé représentent une fortune? Elles contiennent du vif-argent, et l'on sait assez le prix de ce métal liquide. Le grand avantage au point de vue commercial est que, ces magasins étant placés sous la surveillance des officiers de la douane, le marchand n'est plus obligé comme autre-

fois de payer les droits au moment où ses marchandises entrent dans le port. Elles répondent pour elles-mêmes vis-à-vis du fisc et de la compagnie des docks aussi longtemps qu'elles demeurent dans les entrepôts et qu'elles ne perdent point de leur valeur. Le service se fait en grande partie par le travail des machines. Des plates-formes hydrauliques, *hydraulic lifts*, construites en bois, s'élevant et s'abaissant à volonté, apportent elles-mêmes les fardeaux jusqu'à la fenêtre du magasin préparé pour les recevoir. On appelle à haute voix ces escaliers mouvans, et ils arrivent. Je suis moi-même monté et descendu ainsi d'étage en étage sans avoir aucunement à remuer les jambes. Parmi ces immenses *warehouses*, celui qui excite le plus l'admiration est encore le dépôt des tabacs, couvrant à lui seul une surface de près de cinq acres. De hauts bâtimens à quatre étages et construits en briques s'alignent les uns à la suite des autres le long d'un quai tout couvert de tonneaux. Au bas de cette façade et de plain-pied avec la chaussée s'ouvrent de distance en distance des voûtes qui plongent dans l'obscurité : c'est l'entrée des caves.

Comme j'avais un billet de faveur non-seulement pour visiter ces caveaux (*cellars*), mais encore pour goûter deux sortes de vin, je m'arrêtai devant la voûte portant le numéro 5. C'était celle qu'indiquait ma carte. Un des sommeliers alluma deux lampes, m'en présenta une attachée au bout d'un long manche de bois, et se mit en devoir de me conduire. La cave où je me trouvais contient à elle seule vingt mille pièces de vin, et ce n'est point la plus grande; je pus m'en assurer en visitant le même jour les *East-Crescent-Vaults* (caves du Croissant-Oriental). Qui donc remerciait Dieu de ce qu'ils n'ont pas de vin en Angleterre? Je dois pourtant avouer que les vins qu'ils préfèrent ne sont pas ceux de notre pays. Les Anglais n'apprécient pas assez nos vins de France; ils les trouvent faibles et aigres. Le point d'honneur national m'oblige à croire qu'ils ont sous ce rapport le goût faussé, il me serait même facile d'en fournir la preuve. De nombreux monumens historiques proclament que le produit de nos vignobles était autrefois beaucoup mieux vu au-delà du détroit, et qu'il tenait alors une grande place sur la table des riches. Il en fut ainsi jusqu'à la suite des guerres de Louis XIV, c'est-à-dire jusqu'en 1693. Guillaume III, qui avait certes plus d'une raison pour se venger de la France, voulut alors la punir dans son commerce et dans une des branches les plus florissantes de son industrie agricole : il frappa nos vins d'un droit d'entrée exceptionnel. C'était leur fermer le marché de l'autre côté du détroit, et les Anglais durent chercher ailleurs une autre source d'approvisionnemens. En fait de vin rouge, ils donnèrent la préfé-

rence à celui d'Oporto, non qu'il fût en réalité meilleur que les nôtres, mais parce qu'il se trouvait favorisé d'après les termes du traité de Methuen, conclu en 1703 avec le Portugal. Depuis ce temps-là, il est vrai, les tarifs des douanes anglaises ont été égalisés en 1831 et successivement réduits pour tous les vins étrangers; seulement la liberté arrivait trop tard, le pli était pris, et le palais de nos voisins s'était formé à une autre saveur que celle de nos crus. Que la faute en revienne à Louis XIV ou à Guillaume III, c'est une éducation à refaire, et le dernier traité de commerce aura longtemps à lutter, en ce qui regarde les vins de France, contre un goût affermi par une habitude de plus de deux siècles. Le régime qu'ont adopté les Anglais sur leurs tables n'est d'ailleurs point favorable à la qualité de nos produits. Ils ne boivent guère qu'après le repas et ont alors besoin de vins forts qui remplacent les liqueurs.

Mon guide me conduisit successivement vers deux tonneaux, l'un de *port* (vin d'Oporto), l'autre de *sherry* (vin de Xérès), qui chacun dans son genre étaient à coup sûr excellens. Le premier se recueille sur les rives du Douro, à environ cinquante milles de la ville dont il a reçu le nom et où il est chargé sur les navires. Son grand marché est l'Angleterre, quoiqu'il voyage aussi loin que le Nouveau-Monde. Rouge et foncé en couleur, c'est bien le sang de la vigne portugaise. Le second, c'est-à-dire le *sherry*, se fabrique dans la province de Cadix, entre le Guadalquivir et le Guadalete. Le territoire sur lequel s'étendent les vignes forme une sorte de triangle dont Xérès-de-la-Frontera occupe une des pointes. Il varie du pâle au brun; mais c'est un axiome parmi les connaisseurs anglais qu'il ne faut point le juger à la couleur. L'âge, le cru, le nom du producteur et du marchand, voilà ses véritables lettres de noblesse. Au moment où je rendais au sommelier le verre de cristal dans lequel je venais d'épuiser la précieuse liqueur, une discussion s'éleva tout près de nous entre deux *gentlemen*. Comme le sujet de leurs débats était de nature à m'intéresser et n'avait rien de personnel, je dressai l'oreille. Pendant longtemps, les vins blancs de l'Andalousie, aussi bien sans doute que ceux des Canaries, ont été désignés en Angleterre sous le nom de *sacks*. On retrouve ce mot dans les poètes du siècle d'Élisabeth et notamment dans Shakespeare. Walter Scott lui-même s'en est servi plus d'une fois dans ses romans pour indiquer le vin de Xérès. C'est sur l'origine de cette expression que s'escrimaient les deux adversaires avec toute la science des étymologistes anglais. L'un soutenait que *sack* venait de notre mot français *sec*, et servait en ce cas à désigner la qualité du vin dépouillé de sa fadeur originelle. L'autre voulait au contraire que le nom anglais dérivât de l'espagnol *saca* et fît allusion à la

peau de chèvre dans laquelle cette liqueur était autrefois enfermée. Il y avait pourtant à cette dernière explication une difficulté, c'est que l'outre dans laquelle les Espagnols conservent leur vin blanc ne s'appelle point dans leur langue *saca*, mais *odre*. Ne pouvant se mettre d'accord, les deux Anglais eurent l'idée de me choisir pour arbitre, sans doute en ma qualité d'étranger. Ils étaient fort mal tombés, car je ne me sentais nullement préparé à un tel rôle : je donnai pourtant tort à l'un et à l'autre. Il me semble en effet que le mot n'est ni français ni espagnol; il est anglais. Les anciens marchands de la Grande-Bretagne ont dû nécessairement être frappés de la forme et de la nature des peaux dans lesquelles leur arrivèrent d'abord les vins d'Andalousie. Désignant alors le contenu par le contenant, ils ont appelé cette liqueur *sack* d'un nom qui existait depuis longtemps dans leur langue, et qui s'appliquait à certaines enveloppes de marchandises. C'est comme s'ils avaient dit « du vin en sac. »

Mon cicerone avait pourtant bien vu à ma manière de déguster le sherry que je n'étais point un connaisseur en vin; me prenant alors pour un curieux, il me proposa de me montrer tout l'intérieur des caves. C'est précisément ce que je voulais. Nous nous avançâmes le long d'avenues flanquées de chaque côté par des murailles de tonneaux. Des piliers de granit à voûte surbaissée se succédaient et s'entrecroisaient dans les ténèbres, où ils finissaient par se perdre en une masse confuse. Cette architecture, quoique rude et simple, rappelle bien celle des cryptes qu'on rencontre dans les anciennes cathédrales. Le trait le plus remarquable est néanmoins la sombre végétation qui recouvre le plafond de ces galeries sans lumière. Une matière pulpeuse et noirâtre, présentant les dessins les plus variés, croît incessamment à la surface des pierres ou des briques. Quand on la touche, elle ressemble à de l'amadou, et se montre souvent revêtue d'une écume blanche qui s'évanouit sous les doigts. Les employés des docks se montrent extrêmement fiers de ces arabesques naturelles, et ne permettent jamais qu'on les détruise. Selon eux, c'est une preuve de l'excellence de ces caves. Le plus singulier est que de telles incrustations végétales ne se rencontrent jamais que sur les voûtes consacrées à la garde du vin : on croit que c'est la fumée de cette liqueur qui se condense en une sorte de substance cryptogamique. Quelques-unes de ces larges masses fungoïdes pendaient au-dessus de nos têtes en longues stalactites chargées à l'extrémité d'une matière cotonneuse. Nous marchâmes à travers ces festons et ces pendentifs, les éventant quelquefois de la main, et, toutes solides qu'elles paraissent, on les voyait alors se balancer en l'air comme des toiles d'araignée sous le souffle de la

brise. De distance en distance se rencontrent le long de la route de grosses lampes arrondies en manière d'œil-de-bœuf, mais qui ne sauraient toutefois vaincre l'obscurité répandue sous les arches de ces catacombes. Des groupes de lumières, les unes fixes, les autres mouvantes, se forment quelquefois à distance : ces étoiles marquent la présence de travaux dont on n'aperçoit guère les ouvriers. Le terrain plat et uni sur lequel on marche est partout recouvert d'une couche de sciure de bois : je regrette d'avoir oublié combien de milliers de boisseaux on en verse par semaine. Les *tramways* pour conduire les tonneaux sur des chariots à main serpentent dans toutes les directions, et l'on évalue à trente-six milles anglais le chemin parcouru par ces rubans de fer entre-croisés. Nous étions arrivés dans la grande allée souterraine, bordée de chaque côté d'une forêt de piliers, et où se trouve un thermomètre que le surveillant des travaux consulte trois fois par jour. On sait que l'égalité de température est une circonstance très favorable à la santé des vins, et le climat de ces caves ne varie guère que de 2 degrés entre l'hiver et l'été. Au fond d'un des noirs transepts qui débouchent dans la nef principale j'avisai pour la première fois une fenêtre qui communiquait avec l'air extérieur. Comme le mur de la rue dans lequel se trouve percée cette ouverture a douze pieds d'épaisseur, on jugera d'ailleurs aisément que le crépuscule filtrant à travers les pierres était bien faible; c'était juste assez pour faire désirer la lumière du soleil. Des hommes, de jeunes garçons, véritables gnomes de ces ténèbres avinées, passent néanmoins presque toute leur journée dans les caves. La vie se compose pour eux de deux nuits, l'une où l'on travaille, l'autre où l'on se repose. Chemin faisant, le guide appela mon attention sur une sorte de tour en maçonnerie qui traverse toute la hauteur du caveau, mais dont la base se perd sous la terre et le faîte dans l'épaisseur de la voûte. Cette tour, qui n'est après tout qu'un tuyau de briques, jouit en Angleterre d'une certaine célébrité sous le nom de pipe à tabac de la reine (*queen's tobacco pipe*). C'est en effet le four dans lequel on consume, par les ordres de la douane, quelques marchandises avariées, telles que le tabac et le thé. Si j'en crois de graves témoignages, cette pipe de la reine ferait pourtant des jaloux. Plus d'une pauvre famille lui envie les substances qu'elle dévore, et dont, tout endommagées qu'elles soient, l'indigence saurait bien encore tirer un certain plaisir. Au moment où je visitai les docks de Londres, il y avait d'ailleurs plusieurs semaines que ne s'était élevée la fumée des sacrifices.

On estime en moyenne à 70 livres sterling (1,872 francs) la valeur de chacune des pièces de vin, et comme il y en a vingt

mille réunies dans une seule cave, on peut aisément se faire une idée de la richesse qu'abrite l'ensemble des cryptes s'étendant sur un espace de dix-huit acres (1). Chaque tonneau porte des signes hiéroglyphiques indiquant le nom du propriétaire, l'année de la récolte, la date de l'arrivée dans les docks et le vaisseau sur lequel le vin a voyagé. Quelques-uns de ces fûts se montrent revêtus de champignons et d'autres excroissances végétales appartenant plus ou moins à la même nature que la flore nocturne des voûtes. Ce sont d'honorables certificats de vieillesse, et l'on se garde certes bien de les effacer. Chaque gros tonneau paie en quelque sorte à la compagnie des docks une pension de 4 deniers par semaine (40 centimes), et chaque baril de 2 deniers (20 centimes). Ce droit est assez élevé, et quelques riches marchands de vin bien connus à Londres déboursent tous les ans une somme considérable rien que pour le loyer de leur marchandise. Il faut pourtant dire que moyennant cette redevance ils sont déchargés de plus d'un souci : leurs vins se trouvent gardés, soignés et surveillés dans de magnifiques caves où ils peuvent se rendre eux-mêmes quand bon leur semble. Un autre avantage, c'est qu'ils n'ont point à acquitter les droits du fisc aussi longtemps que les tonneaux restent en place. Cette dernière considération paraît bien être celle qui a le plus contribué chez nos voisins au développement des docks. Qui ne sait que les vins d'Espagne et de Portugal sont lents à mûrir? Il faut les garder dans le bois pendant des années après leur arrivée en Angleterre; c'est le seul moyen de les dépouiller des défauts de jeunesse. Or les Anglais qui savent calculer, — c'est une justice à leur rendre, — se disent que les intérêts de l'argent qu'ils auraient eu à verser lors du débarquement entre les mains de la douane se trouvent beaucoup mieux placés dans leur poche que dans celle de l'état. Tout le temps que le vin vieillit et croît en valeur sous l'ombre des docks, il ne paie rien au fisc. Le négociant est alors à même de disposer des fonds qui doivent revenir au gouvernement et de les faire fructifier dans d'autres entreprises jusqu'au jour où il se délivre avec avantage de sa marchandise dormante. La réduction des droits d'entrée pourra bien modifier plus tard sous quelques rapports les habitudes du commerce anglais, mais pour l'instant la prospérité toujours croissante des docks défie l'abaissement des tarifs.

Je sortis des caves dans un état singulier. Les vaisseaux me paraissaient danser dans les bassins; les *warehouses* tournaient autour de moi comme des moulins à vent. Je me souvins alors d'avoir entendu

(1) La cave des eaux-de-vie, *brandy-vault*, peut contenir 36,000 futailles.

les Anglais raconter plus d'un épisode triste ou ridicule sur les effets de l'ivresse que développe dans certains cerveaux l'air de ces caves chargées des vapeurs du vin. Les ouvriers eux-mêmes qui traitent dans ces lieux la perfide liqueur, quoique généralement sobres et tempérans, contractent bien vite une expression de figure qui rappelle le masque de Silène. Je me sentais à peine marcher, et mes idées battaient la campagne. Cette impression fâcheuse ne tarda cependant guère à se dissiper, grâce au mouvement et au grand air. Bien en advint, car j'avais encore à visiter le même jour les docks de Sainte-Catherine, *Saint-Katharine's docks*. Ces derniers se trouvent dans le voisinage, et, enveloppés d'un grand mur qui règne sur toute la longueur de Nightingate-Lane, viennent déboucher à l'angle de la place où se dresse la Tour de Londres. Ce sont, de tous les établissemens de ce genre, ceux qui ont le plus coûté à construire. En 1823, une riche société de marchands s'adressa au parlement d'Angleterre pour obtenir l'autorisation de commencer les travaux. Sur les terrains qu'on se proposait d'acheter s'étendait alors un hôpital, *hospital of Saint-Katharine;* il fallut donc traiter avec le *maître* et les *frères* de cette institution de charité. Ils consentirent à se déplacer moyennant une indemnité considérable, et un édifice du même nom fut bâti pour eux à l'est de Regent's-Park, où il est encore aujourd'hui. Ce n'était point le seul obstacle à vaincre: on dut abattre douze cent cinquante maisons et expulser onze mille trois cents habitans. Le célèbre ingénieur Telford et l'architecte Hardwick dirigèrent cette entreprise. La partie la plus difficile consistait à creuser un sol extrêmement dur et à se défaire des terres. On finit par les transporter sur la Tamise à Millbank, où se trouvaient alors d'anciens réservoirs que l'on voulait combler. Un bassin servit à effacer l'autre. Les docks de Sainte-Catherine sont les seuls dans lesquels les vaisseaux puissent entrer et d'où ils soient à même de sortir pendant la nuit. Les *warehouses* (magasins), appuyés en grande partie sur des piliers, recouvrent au rez-de-chaussée des galeries ouvertes en forme de cloîtres dans lesquelles on décharge les marchandises et où les hommes se promènent à l'abri du mauvais temps. Toutefois le caractère qui recommande le plus ces docks à l'attention de l'économiste est que, les premiers de tous, ils ont substitué au régime du monopole celui de la liberté. Tandis que les primitifs établissemens de ce genre imposaient aux vaisseaux traitant avec certaines contrées ou chargés de certaines marchandises l'obligation d'entrer dans leurs bassins, les docks de Sainte-Catherine abandonnèrent leur sort au choix et à la convenance des navigateurs. Ce dernier principe est celui qui a universellement triomphé chez nos voisins, car à mesure que s'éteignaient

avec le temps les anciens priviléges, le parlement refusait de les renouveler.

Que font pourtant ces hommes couverts des livrées de la misère qui se pressent à l'entrée des deux docks, celui de Londres et celui de Sainte-Catherine? Debout, pâles, immobiles comme les statues de la Faim, ils se tiennent là du matin au soir durant toutes les saisons de l'année. Leur regard seul indique une vague inquiétude et l'amère illusion d'une espérance trop souvent déçue. Ces malheureux attendent de l'ouvrage. Le service des docks emploie régulièrement un très grand nombre d'ouvriers, tels que porteurs, déchargeurs, hommes de peine; mais il arrive de temps en temps que le travail presse, et qu'on ait alors recours à ce que les Anglais appellent dans un langage assez dédaigneux des mains *extra*. C'est sur cette chance que comptent les bohémiens de Londres, formant entre eux un groupe sombre et désœuvré qui déborde souvent la largeur du trottoir. La porte des docks est la dernière ressource de la pauvreté anglaise. Là se rendent de jour en jour et de mois en mois toutes les victimes de la dissipation, de l'ignorance ou tout simplement d'un concours de circonstances funestes. Un des traits de l'homme tout à fait dénué est la patience et la foi obstinée dans la loterie du gagne-pain. Le travail des docks a d'ailleurs cela d'attrayant pour les pauvres diables, qu'il n'exige ni grande adresse ni apprentissage, tout au plus la force des bras. Le plus triste à dire, — et pourtant le fait m'a été affirmé, — c'est que plusieurs d'entre eux ont reçu de l'éducation, ont même tenu un certain rang dans le monde, et ne se sont décidés à ce triste métier de travailleur expectant qu'après avoir touché le fond de l'abîme. Les *gentlemen* sont d'ailleurs ceux qui tombent le plus bas à Londres, quand ils tombent. La longue attente des groupes qui stationnent à l'entrée des docks est néanmoins couronnée dans certains cas de quelque succès. Une forte voix crie de l'intérieur de l'enceinte sacrée et interdite aux oisifs de la rue : *Men wanted*, on demande des hommes. Il est curieux de voir aussitôt parmi ces statues la secousse électrique produite par de telles paroles. Toute la bande se précipite à la fois d'un seul bond : hélas! il arrive trop souvent qu'on n'ait besoin pour le moment que d'une douzaine d'auxiliaires, et il se présente plus de cent candidats. C'est alors un concours furieux. Après une lutte et un tumulte qui se prolongent encore durant quelques minutes le groupe reprend son immobilité glaciale. Rien ne décourage ces ouvriers qui vivent sur le hasard. La mort, la maladie, la prison, que sais-je encore? font quelquefois des vides dans les rangs; mais d'autres accourent aussitôt pour remplir la place. Et les spectres de la faim sont toujours là, muets, déguenillés, livides, espérant mal-

gré tout et assiégeant de leurs offres de service l'entrée des magasins où s'entassent les richesses du monde. Ce qui rend ces hommes intéressans, n'est-ce point qu'après tout ils mendient du travail? L'indigence forcément oisive à la porte des grands chantiers où la navigation dépose sans cesse les élémens de la fortune publique, quel contraste!

Ce qui avait attiré les docks dans l'intérieur de Londres est naturellement la facilité de placer les marchandises et de les diriger aussitôt vers leur destination. Cet avantage se trouve aujourd'hui très affaibli par la rapidité des moyens de transport, grâce à un nouvel agent qui supprime les distances. Aussi en 1850 une demande fut-elle adressée au parlement pour construire les *Victoria docks* à huit ou dix milles de Londres dans d'anciens marais, *Plaistow-marsh*, et en face d'une crique formée par le cours de la Tamise. La nature avait elle-même préparé les travaux, et, quoique ces docks s'étendent sur une bien plus grande échelle que ceux de Londres et des environs, ils ont coûté beaucoup moins à établir. Toutes les dépenses de la compagnie ne s'élèvent guère à plus d'un million de livres sterling (25 millions de francs). Pour visiter les *Victoria docks*, je me rendis par eau à Blackwall, d'où un ancien remorqueur faisant aujourd'hui le service de *steamboat* me conduisit à l'entrée du canal qui se décharge dans la Tamise. Ce qui frappe à première vue est la grandeur des horizons. Dans ces immenses bassins mouillent à l'aise comme dans des lacs tranquilles les plus grosses frégates de la flotte anglaise, par exemple le *Northumberland*, redoutable masse de fer surmontée de cinq mâts et toute parsemée de canons invisibles. Un des caractères de ces nouveaux engins de guerre cuirassés est en effet l'hypocrisie avec laquelle ils déguisent leurs moyens d'attaque. On dirait un monstre qui cache ses dents. C'est pourtant par hasard et en vue de compléter leur armement que les vaisseaux de guerre séjournent quelquefois dans ces eaux consacrées aux paisibles intérêts du commerce. La malle des Indes occidentales, de gros bâtimens russes, des navires chargés de bois de Campêche et d'autres marchandises que les Anglais appellent *bulky* (tenant beaucoup de place) : tels sont les habitués des docks Victoria. Ici tout rappelle la mer, et pourtant une association d'oiseaux qui appartiennent bien au rivage répand une espèce de charme sur cet ensemble de travaux nautiques. Avec quelle grâce des pigeons au vol lourd viennent se poser sur les agrès des vaisseaux! Les bassins se montrent bordés de six larges jetées de pierre sur lesquelles s'étendent des magasins considérables. Il y a des hangars (*sheds*) pouvant contenir jusqu'à cent mille tonnes de guano, et c'est uniquement dans les docks Victoria qu'on dépose

aujourd'hui cet engrais naturel. Mais ce qui mérite encore le plus d'appeler notre attention est le système des chargemens et des déchargemens. Une branche de l'*Eastern-counties-railway* pénètre en ligne droite et profondément dans l'intérieur des docks. Les wagons arrivent ainsi jusque sur le bord des bassins où se tiennent les *steamboats* revenus de la mer avec leur cargaison ou en train d'appareiller pour une nouvelle traversée. Le passage de l'eau à la terre n'est dans ce cas pour les marchandises qu'un court relai entre deux sifflemens de vapeur. La branche de l'*Eastern-counties-railway* communique d'ailleurs avec tous les autres chemins de fer du royaume, et, une fois lancées, les denrées commerciales ne s'arrêtent plus et n'ont aucunement besoin de changer de wagon jusqu'à ce qu'elles arrivent au terme du voyage.

Une autre scène intéressante est l'entrée et la sortie des navires. C'est surtout le départ que je fus à même d'observer. Deux bateaux à vapeur, le *Laurent* et la *Medore*, devaient ce jour-là prendre congé des docks pour se rendre au Canada. Un tableau noir annonçait que l'événement aurait lieu à trois heures. Déjà les entre-ponts étaient chargés de marchandises, et les passagers, — hommes, femmes, enfans, — grimpaient non sans peine et un à un les rudes escaliers de corde suspendus le long des flancs du navire. La chaudière bout, la cheminée fume, la vapeur siffle, et pourtant rien ne remue encore. Le *Laurent* et la *Medore* étaient deux superbes bâtimens à hélice; mais on a de la peine à se figurer l'impuissance et l'inertie de ces masses flottantes dans les eaux restreintes des bassins. De quoi leur sert une force qui n'est point à même de se déployer? Il fallut les tirer l'un et l'autre au moyen de câbles qui viennent peu à peu s'enrouler autour de lourds cabestans en fonte mus par des procédés hydrauliques. C'est en effet l'eau qui, comprimée par certains artifices, est ici l'agent principal et invisible des grands travaux automatiques exécutés à l'aide des instrumens. Les vaisseaux, ces machines servies par des machines, peuvent ainsi suppléer à l'énergie qui leur manque pour le moment. Cependant les deux bateaux à vapeur, secondés par de tels appareils, devaient rencontrer sur leur route plus d'un obstacle, et entre autres un massif pont de fer que traversent les voitures. Qu'on ne s'inquiète point : dans les docks, les obstacles cèdent et s'écartent d'eux-mêmes en vertu de combinaisons latentes. Le pont tourna comme d'instinct sur un de ses axes, et laissa le passage libre. Il n'y avait plus guère que les écluses devant lesquelles s'arrêtèrent un instant l'un à la suite de l'autre les deux bâtimens en partance. Quelques amis qui étaient montés à bord pour dire adieu aux voyageurs descendirent par l'échelle de corde. Les portes destinées à

retenir les eaux s'étaient ouvertes pendant ce temps-là sous l'action de leviers qui échappent aux regards des curieux. Il fallut attendre un instant que le niveau fût à peu près rétabli entre les bassins du dock et l'étroit canal qui débouche sur la Tamise. C'est alors que deux remorqueurs, *tugs*, petits, mais forts et agiles comme des anguilles électriques, vinrent se placer successivement en tête des deux *steamers*, qu'ils entraînèrent avec une singulière vigueur vers le fleuve. Ainsi que des géans qui retrouvent leurs forces engourdies, le *Laurent* et la *Medore* parurent se réveiller au mouvement des grandes eaux. On les vit alors exécuter quelques manœuvres, puis s'éloigner à l'horizon, tandis qu'un groupe de personnes qui les suivaient encore des yeux agitaient à terre leurs mouchoirs blancs en forme de dernier salut.

Les docks de Londres, de Sainte-Catherine et de Victoria ont été dernièrement réunis dans la même compagnie. C'est la plus grande entreprise de ce genre qui existe au monde (1). Son fonds social a été formé par des actions, et elle est gouvernée par une cour de directeurs, *court of directors*, qui, étant pour la plupart des marchands, ont eux-mêmes un intérêt à réduire autant que possible le droit des docks sur les marchandises importées ou exportées. Toutefois, du 1er janvier au 30 juin 1866, le bénéfice net a été de 178,929 livres sterling (4,473,225 francs). Les bureaux de l'administration occupent dans *Leadenhall-street* un des plus beaux édifices dont puisse se glorifier la ville de Londres. Nul ne saurait méconnaître les services que la création des docks a rendus au commerce anglais. Défendus par des murs et soumis à une active surveillance, ils ont soustrait les marchandises à un système de pillage, accéléré le chargement et le déchargement des cargaisons, facilité la classification et l'écoulement des produits. On leur doit surtout cet avantage, qu'ils ont resserré le lien des affaires en concentrant dans le même milieu la navigation, les chemins de fer et les télégraphes électriques.

De six mois en six mois, les Anglais constatent avec une sorte de ravissement l'augmentation de plus en plus rapide de leur revenu. Certes, parmi les causes qui contribuent à cette incroyable prospérité, il en est dont nos voisins ont tout lieu de se montrer fiers : leurs libres institutions, la participation efficace de la classe moyenne aux affaires de l'état, l'étendue et l'indépendance de la marine marchande, habituée à ne compter que sur elle-même. Cet accroissement de la fortune publique est sans aucun doute un signe

(1) Au mois de juin 1866, cette compagnie portait son actif à la somme énorme de 9,252,549 livres sterling (231,313,725 fr.)

de virilité. Le temps n'est plus où Sparte s'enorgueillissait de son désintéressement et de sa monnaie de fer. Une nation qui, comme la Grande-Bretagne, dépend de la navigation et du commerce pour les élémens de son industrie, a besoin d'argent. Il lui en faut pour aviver la source des travaux utiles, répandre l'instruction dans les classes ouvrières et réduire les causes du paupérisme. Il est néanmoins bon d'avertir les Anglais que ce développement de la richesse n'est point le seul thermomètre de la grandeur nationale. Le rang d'une société sur l'échelle de la civilisation moderne ne saurait se mesurer uniquement à la quantité de tonnes qu'elle exporte. A la vue de l'encombrement des docks, au milieu de ces balles de coton sur lesquelles trône mollement assis le génie de la spéculation et des affaires, on n'a certes point lieu de redouter pour l'Angleterre le déclin de ses ressources. Il faut craindre au contraire qu'elle ne prospère trop, c'est-à-dire qu'au milieu d'une opulence commerciale sans exemple dans le monde, elle ne perde de vue les intérêts de l'esprit pour ceux de la matière. La véritable force d'une nation est dans la protection éclairée qu'elle accorde à toutes les causes généreuses. Que la Grande-Bretagne consulte son histoire, et elle se dira elle-même que, dans des temps où ses finances étaient beaucoup moins abondantes, elle tenait peut-être une plus grande place dans les conseils de l'Europe. Le sentiment de complaisance que lui inspire l'état présent de ses affaires ne serait-il point la cause de cette inaction? Le repos dans le bien-être n'est-il point l'écueil de tous les peuples commerçans? Et pourtant c'est en vain qu'on cherche la paix dans l'égoïsme. Chez les nations comme chez les individus, le jour vient où l'esprit se venge des triomphes excessifs de la matière. On peut médire des idées, les étouffer un instant sous l'effervescence des intérêts pécuniaires; elles n'en fermentent pas moins au fond des sociétés. La Grande-Bretagne commence bien à s'en apercevoir, agitée et troublée qu'elle est dans ce moment-ci par la revendication de certains droits politiques. Et d'où lui vient ce cri de guerre? De la part de ces mêmes classes de travailleurs qui ont tant contribué sur terre et sur mer à la production des richesses. Dans un état libre, le sentiment de la dignité humaine croît avec le développement de la navigation et de l'industrie.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

IV.

LA COUR DE ROME ET LE PREMIER CONSUL AVANT LE SACRE DE L'EMPEREUR.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches et documens inédits, etc.

I.

Les difficultés qui entravaient la publication du concordat venaient d'être levées, grâce aux concessions arrachées coup sur coup au représentant du saint-siége à Paris (1). C'était entre le jeudi et le samedi saint qu'avait été négociée la douteuse rétractation des évêques constitutionnels, si légèrement attestée par la double signature de l'abbé Bernier et de M. de Pancemont. Rien ne s'opposait plus à la grande solennité religieuse dont les préparatifs éveillaient depuis longtemps l'attention publique. Le jour de Pâques était enfin arrivé. Dès huit heures du matin, le 18 avril 1802, un cortége moitié civil, moitié militaire, parcourait bruyamment les rues de la capitale. Il avait à sa tête M. Réal, préfet de police, accompagné des douze maires et de leurs adjoints, des commissaires de police, des juges de paix, des officiers de l'état-major et de ceux de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er mai 1865, et du 1er septembre 1866.

gendarmerie de la Seine. Plusieurs détachemens de cavalerie avec leurs corps de trompettes escortaient le fonctionnaire chargé par les consuls de donner connaissance au public des articles de la loi relative au concordat. A onze heures, un autre spectacle excitait à son tour la curiosité de la foule. Le cardinal Caprara, revêtu de l'éclatant costume des membres du sacré-collége, précédé de la croix que les légats *a latere* ont dans les grandes solennités le privilége de faire porter devant eux, et suivi du nombreux personnel de son ambassade, franchissait le portail de l'église métropolitaine. Derrière lui marchaient, en habits épiscopaux, les archevêques et les évêques nouvellement nommés. L'un d'eux attirait particulièrement l'attention, c'était Mgr de Belloy, vieillard presque centenaire, qui venait d'être promu à l'archevêché de Paris. Mais si empressée que fût la multitude à repaître ses yeux de cette pompe ecclésiastique, depuis longtemps inusitée et tout à fait nouvelle pour les plus jeunes spectateurs, sa préoccupation était ailleurs. Elle se portait de préférence au-devant du principal auteur de cette surprenante innovation. On n'ignorait point que le premier consul avait eu à vaincre plus d'une résistance au sein du conseil d'état, composé en grande partie des membres de nos anciennes assemblées révolutionnaires. On avait ouï parler des protestations que plusieurs de ses anciens compagnons d'armes, les généraux de l'armée d'Italie, avaient osé porter devant lui contre le concordat; on savait aussi combien leurs représentations avaient été mal reçues et dans quels termes sévères il les avait rappelés au sentiment de l'obéissance qu'ils devaient, comme militaires, aux lois promulguées par l'état. Gourmandés comme des enfans par le jeune chef qui les avait si glorieusement commandés sur tant de champs de bataille, les plus hardis, Lannes et Augereau eux-mêmes, étaient restés interdits; mais hors de sa présence plusieurs s'étaient vantés qu'ils n'assisteraient point à la cérémonie. Se joindraient-ils à leurs camarades, ou tiendraient-ils bon jusqu'au bout? Cela intriguait fort les politiques. Les habitans des quartiers populaires avaient appris par les ouvriers employés à ces sortes de travaux que des préparatifs d'un luxe inaccoutumé se faisaient au palais des Tuileries. Les voitures de gala qui avaient naguère servi à Louis XVI venaient d'être réparées et mises à neuf. On parlait également de somptueux habits commandés pour les consuls. Dans les cercles bien informés, on racontait que non-seulement Napoléon avait personnellement engagé les principaux fonctionnaires du nouveau gouvernement à se montrer avec apparat dans le cortége qui se rendrait à Notre-Dame; mais il avait, disait-on, témoigné le désir que leurs femmes assistassent en grande toilette à la cérémonie. Les plus élégantes d'entre elles, celles dont Mme Bonaparte faisait sa compagnie habituelle, avaient été conviées

à se réunir aux Tuileries pour prendre place à côté d'elle dans les voitures officielles et lui servir en quelque sorte de dames d'honneur. Il y avait dans ces simples arrangemens un premier essai d'étiquette et comme une tentative de cour propre à frapper bien des esprits. Tandis que le vulgaire, toujours pris par le côté extérieur des choses, sentait redoubler son admiration pour celui qui manifestait sa puissance en rendant à la population parisienne le plaisir de ces défilés splendides dont elle n'a point encore cessé d'être amoureuse, des observateurs plus avisés cherchaient à surprendre dans la mise en scène du spectacle qui se déroulait sous leurs yeux les signes du temps qui s'annonçait. L'importance et le nombre des personnages que bon gré mal gré le premier consul réussirait à entraîner à sa suite jusqu'au pied des autels allait mieux qu'aucun autre indice témoigner de la progression ascendante de sa fortune. Quel intérêt de pouvoir mesurer pour ainsi dire à l'œil la puissance et le crédit de ce maître futur que tant de gens commençaient à pressentir, et que la plupart s'apprêtaient à servir!

La famille du premier consul et tous ceux qui attachaient quelque espérance personnelle à la réussite de cette première exhibition d'un faste presque royal eurent lieu d'être pleinement satisfaits. Conformément au mot d'ordre qu'ils avaient reçu sans trop de déplaisir, les hauts dignitaires de la république n'avaient point manqué de se pourvoir d'équipages somptueux. Ceux des fonctionnaires inférieurs étaient naturellement moins riches. Quelques-uns, plus modestes ou plus parcimonieux, s'étaient contentés de faire disparaître les numéros des voitures de place qu'ils avaient louées pour la circonstance. Somme toute, malgré ce qu'il y avait d'un peu étrange et de nécessairement disparate dans l'étalage de ce luxe qui renaissait tout à coup après de si terribles bouleversemens, le cortége fut trouvé beau. Les voitures dorées de l'ancienne cour et les femmes jeunes et belles qui les relevaient encore par l'éclat de leur brillante parure excitèrent la vive admiration de la foule. Elle remarqua pour la première fois la livrée verte aux galons d'or qui devait devenir plus tard celle de la maison impériale. Cependant les regards s'attachaient surtout sur le groupe des généraux dont plusieurs portaient des noms déjà fameux. Malgré ce qu'on avait annoncé, ils étaient au grand complet. Une ruse innocente du ministre de la guerre avait eu raison de leur velléité d'opposition. Berthier les avait invités le matin à un grand déjeuner militaire. Le repas fini, il leur avait proposé de les conduire aux Tuileries pour féliciter le premier consul sur le rétablissement de la paix. Arrivés au moment où le cortége se mettait en marche, Napoléon leur avait dit de le suivre, et personne n'avait osé refuser. Ce fut donc environné de tout l'appareil imposant de sa double puis-

sance civile et militaire qu'au bruit des tambours et d'une musique guerrière le premier consul, suivi de ses deux collègues à peine aperçus à ses côtés, fut reçu sous le dais à l'entrée de la nef de l'église métropolitaine par le nouvel archevêque de Paris et les évêques déjà consacrés. L'attitude de l'énorme assistance qui remplissait jusqu'au comble les galeries du pourtour de l'immense vaisseau de Notre-Dame n'était point différente de celle qui avait accueilli au dehors le passage du cortége. Les témoignages du temps s'accordent à reconnaître qu'elle tenait plus de la curiosité que de tout autre sentiment. Comme il arrive d'ordinaire en pareille circonstance, l'attention prêtée aux détails de la cérémonie suffisait de reste à faire à peu près oublier à la plupart des spectateurs la gravité de l'événement qu'elle avait pour but de célébrer. Loin de nous la pensée que l'indifférence pour le concordat qui venait d'être conclu entre l'église romaine et le gouvernement français fût alors générale; encore moins voudrions-nous prétendre qu'il ait été reçu sans reconnaissance par la masse entière des catholiques. Non sans doute, et dans Notre-Dame même, au milieu du tumulte de la foule, plus d'un fidèle agenouillé dans l'ombre de quelque chapelle obscure aura trouvé moyen d'élever pieusement son âme à Dieu pour le remercier avec une joie sincère de l'accord inattendu qui venait de s'établir entre le chef de la vieille foi religieuse et le représentant actuel de cette France moderne qui l'avait naguère encore si cruellement persécutée. La même confiance dans un avenir qui leur semblait devoir combler leurs plus chères espérances animait, nous le croyons sans peine, et le légat qui officiait en ce jour, et les évêques appelés à prêter serment entre les mains du premier consul. Ce fut elle aussi, et non un vain besoin d'adulation, qui inspirait M. de Boisgelin, ancien archevêque d'Aix, nommé à l'archevêché de Tours, lorsque, le premier parmi ses collègues, il parla du haut de la chaire de la mission providentielle de Napoléon, invoquant par avance ces souvenirs de Pepin et de Charlemagne dont les noms devaient désormais retentir si souvent à ses oreilles. Cependant si l'honnête légat et ses pieux acolytes n'avaient pas été uniquement absorbés par leurs saintes fonctions, si l'orateur sacré n'avait pas été tout entier à l'effet qu'il attendait de son éloquente harangue, un coup d'œil jeté sur le groupe des personnages officiels qui environnaient de plus près l'autel eût suffi pour leur faire comprendre à quel point serait précaire cette alliance intime entre l'église et l'état qu'ils appelaient alors de tous leurs vœux. Ils en auraient pu pressentir la fragilité en remarquant le dédain affiché des membres du conseil d'état, la légèreté moqueuse des officiers et l'insouciante distraction de tous. Ils auraient pu la lire surtout sur la physionomie de celui qui

se portait en ce moment l'héritier glorieux et nullement pénitent de la révolution française. « Immobile, le visage sévère, Napoléon, nous raconte M. Thiers avec une saisissante précision, restait calme, grave, dans l'attitude d'un chef d'empire qui fait un grand acte de volonté, et qui commande de son regard la soumission à tout le monde. »

Cette soumission, qui bientôt ne devait plus lui rien laisser à désirer, avait cette fois déjà dépassé son attente. Au dîner qui eut lieu au retour de Notre-Dame, il se montra aimable comme il était toujours quand les choses avaient tourné selon ses vues. Il fut singulièrement prévenant envers le cardinal. Il lui parla de la cérémonie qui venait d'avoir lieu avec une évidente satisfaction et de la personne du pape avec une sorte de tendresse. « Eh bien! lui dit-il de ce ton familier dont il se servait habituellement quand il entretenait le légat, voilà qu'à Rome on commence à pouvoir se tenir sur ses jambes. Une journée comme celle-ci ne peut manquer d'y aider... Vous avez vu avec quelle solennité a été faite la publication du concordat, soit à l'église, soit hors de l'église; il aurait été impossible de faire davantage pour qualifier une religion de dominante, hormis de lui donner ce nom (1). »

En ceci, Napoléon, soit à dessein, soit involontairement, était bien loin de la vérité. A considérer froidement les choses, il est douteux qu'une religion digne de ce nom tire jamais grand profit de l'appui purement extérieur qu'elle reçoit du chef de l'état, si puissant qu'il soit. Ce qui lui importe bien davantage, ce qui établit en réalité son ascendant, ce qu'elle doit honnêtement souhaiter avant tout de ceux qui la protègent, c'est l'adhésion sincère aux dogmes qu'elle professe. Quand l'alliance s'établit en dehors de cette condition, elle peut encore servir le prince sans lui faire toutefois grand honneur; elle peut même être passagèrement utile aux intérêts matériels de l'église qui s'abaisse jusqu'à l'accepter; en tout cas, elle ne tarde pas à lui faire dans l'esprit public un tort moral irréparable. Si bien gardées en effet que soient les apparences, il y a déjà longtemps qu'elles ne trompent plus personne. Elles ne trompent surtout pas le peuple, très clairvoyant en ces matières et naturellement porté à juger plus sévèrement ceux qui sont à ses yeux obligés par état de pratiquer la morale la plus pure et de professer les plus sévères principes; c'est pourquoi il pardonnera plus volontiers au pouvoir civil ses calculs ambitieux qu'au clergé sa profitable complaisance. Devant les consciences simples et droites, qu'il y ait ou méprise ou faiblesse, toute autorité spiri-

(1) Cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 24 avril 1802.

tuelle est perdue, qui a été, fût-ce un instant, la complice ou la dupe du mensonge.

Sur ce point, la perspicacité italienne du légat, trop dépaysée à Paris, lui faisait parfois défaut. C'est ainsi qu'au plus fort des contestations qui s'élevèrent au sujet de la publication du concordat, il s'était laissé prendre à une de ces illusions que n'eût jamais entretenue chez nous à cette époque le plus simple prêtre de paroisse. Soit en effet qu'il en eût reçu lui-même l'assurance, soit plutôt qu'il s'en fût trop aisément rapporté à des tiers qui avaient reçu ou s'étaient donné la mission de l'induire en erreur, Caprara avait mandé à Rome que le premier consul comptait communier à Pâques (1). Déçu dans cette singulière espérance, il paraît avoir été quelque temps à se remettre de son mécompte. Les dépêches qu'il adresse à Rome, au lieu de se ressentir de la joie qu'aurait pu lui causer la grande solennité de Notre-Dame, dans laquelle il a joué le rôle principal, sont empreintes tout à coup du plus profond découragement. Il se plaint de l'abandon où, « depuis le jour de Pâques, l'a laissé le premier consul, et qu'il ne lui parle plus de rien (2). » Il représente celui dont il se louait tant naguère comme fatigué de discuter incessamment avec lui et pensant à envoyer quelqu'un à Rome pour y traiter les affaires ecclésiastiques (3). Dans une lettre confidentielle à Consalvi, mais qui ne paraît pas avoir été envoyée à sa destination, il se lamente de ce qu'on lui prête à Paris un caractère des plus noirs : « c'est lui qu'on accuse publiquement et tout haut de toutes les difficultés qui ont été faites ou qui se font encore pour la reconciliation des intrus, ou bien on s'en prend à Rome, qui manque à sa parole, qui n'est jamais contente, et qui viole les conventions qu'elle a proposées elle-même (4). » Pendant cette courte période de mécontentement per-

(1) « Le premier consul compte même se conformer à Pâques à l'usage catholique en accomplissant, comme il dit, les devoirs imposés par l'église. » Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 27 mars 1802. — Il ne nous est pas possible de donner toujours le texte même des documens que nous citons. Ce serait trop allonger notre récit; mais si nous nous décidons, comme plusieurs personnes ont bien voulu nous y inviter, à refondre un jour en un ouvrage plus complet ces études d'un côté vraiment curieux de notre histoire nationale, nous donnerons comme appendice les pièces originales et manuscrites qui nous ont servi dans ce travail. On y verra jusqu'à quel point nous avons poussé le scrupule, non-seulement en tâchant de rendre la véritable physionomie des faits et des personnes que nous mettons en scène, mais en nous servant le plus souvent, et autant que cela nous a été possible, des expressions employées dans les documens contemporains que nous avons sous les yeux.

(2) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 30 avril 1802.

(3) *Idem*, 28 avril 1802.

(4) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi.

sonnel, le cardinal est presque au moment de s'apercevoir que si le premier consul, comme il s'en vantait tout à l'heure, a beaucoup fait pour la pompe du culte et plus encore pour l'avancement de sa propre fortune, il s'en faut qu'il ait autant fait pour la religion.

Cependant une semblable disposition d'esprit était trop opposée à la pente naturelle de son caractère pour durer longtemps chez le représentant du saint-siége. De nouvelles et sérieuses difficultés allaient, après la publication du concordat, le remettre en présence du premier consul et par conséquent sous son charme; cette fois encore il était destiné à tout céder. C'est à peine en effet si les pompeuses solennités dont nous avons cherché à reproduire la véritable physionomie avaient un instant détourné la pensée toujours active de Napoléon de la portion vraiment épineuse de la tâche qu'il s'était imposée en mettant la main aux affaires de l'église. Il ne s'en dissimulait en aucune façon les embarras, sans peut-être les prévoir encore tous. Là comme ailleurs il ne désespérait point, grâce à son invincible résolution et à son ardeur infatigable, de pouvoir imposer en peu de temps la réconciliation entre les partis, l'ordre, la paix, et cette stricte discipline qui lui plaisait si fort partout, mais qui ne lui apparaissait nulle part mieux à sa place que dans les rangs du clergé. Il avait pour cela imaginé avec les meilleures intentions du monde un système qui lui semblait propre à atteindre vite et complétement un résultat si désirable. Les évêques constitutionnels devaient être tenus de choisir comme premier grand-vicaire un prêtre qui n'aurait point adhéré à la constitution civile du clergé. Aux évêques restés fidèles à la communion de l'église romaine, il entendait imposer la nomination d'un ecclésiastique qui aurait prêté le serment. L'exécution de cet ordre ne rencontra point d'opposition de la part des évêques constitutionnels; jamais ils n'avaient traité de schismatiques les prêtres insermentés; les plus obstinés s'étaient bornés à prendre pour premier grand-vicaire quelque vieillard faible ou incapable auquel ils n'avaient laissé que des fonctions purement honoraires. Ils avaient confié la direction des affaires véritablement importantes à des vicaires de leur choix naturellement portés à favoriser les curés qui partageaient leurs principes. Il s'en fallait de beaucoup à coup sûr que ces diocèses fussent tout à fait paisibles; mais dans ces diocèses c'étaient les partisans de l'ancien état de choses qui étaient seuls à se plaindre, à récriminer, à faire entendre de vives protestations. Le premier consul, qui, à tort ou à raison, se défiait extrêmement de cette fraction du clergé et favorisait ouvertement le parti constitutionnel, n'en prenait nul souci.

C'était le contraire qui se passait au sein des siéges épiscopaux dont les titulaires étaient restés dans la communion du saint-père. La plupart s'étaient montrés très faciles à l'égard de leurs subor-

donnés constitutionnels; quelques-uns, en bien petit nombre, ne l'étaient pas autant, et tous se sentaient gênés dans leur désir sincère d'obéir au premier consul par l'attitude que le Vatican et son représentant à Paris avaient prise dans la question du choix des évêques, et que le pape et le légat maintenaient encore au sujet des ecclésiastiques du second ordre. Aux yeux du saint-siége, les uns et les autres avaient gravement erré en matière de foi. Pour les simples prêtres comme pour les évêques, une rétractation était donc nécessaire; tout au moins fallait-il qu'avant de reprendre leurs fonctions ils fussent réconciliés avec l'église. La formule de cette réconciliation, rédigée en termes mesurés et qui paraissaient à peine suffisans aux exagérés du parti ultramontain, avait été envoyée de Rome au cardinal légat et communiquée par ce dernier aux évêques de France avec injonction de la présenter aux anciens prêtres assermentés. Plusieurs l'avaient souscrite sans réclamation; mais le plus grand nombre, assurés d'avance de l'appui du gouvernement, s'y étaient réfusés, et réclamaient énergiquement auprès du premier consul contre ce qu'ils appelaient une odieuse persécution. On le voit, un second conflit tout pareil à celui qui avait précédé la publication du concordat surgissait derechef entre l'église et l'état sur une de ces matières où la puissance spirituelle se disait obligée par conscience à maintenir son droit, et dans laquelle, par des considérations politiques dont la valeur était incontestable, le gouvernement nouveau de la France se croyait non moins fondé à prononcer en dernier ressort. Le premier consul était dans cette occasion d'autant plus impatienté de voir les membres du clergé de France séparés en deux camps opposés, que, si tout d'abord, avec sa merveilleuse sagacité et son facile mépris des hommes, il découvrait les petites passions qui dominaient chez un trop grand nombre, il ne lui était peut-être pas donné de saisir aussi bien par quelles fibres délicates cette dissidence religieuse, si peu importante à ses yeux, se rattachait à l'essence même de la foi catholique, et devenait, pour ceux qui font profession de reconnaître dans l'évêque de Rome le dépositaire le plus auguste de l'autorité divine, une question de dogme et de salut. Contempteur assez dédaigneux de la conscience humaine, toujours surpris et irrité quand il la rencontrait dans les affaires de l'état comme un obstacle à ses volontés, il cessait absolument d'admettre et peut-être de comprendre les scrupules raffinés que, dans ce domaine autrement élevé et susceptible de la conscience religieuse, des âmes pieuses et fières opposaient à l'exécution des mesures qui lui paraissaient sages et bonnes. Il prêchait donc la réconciliation et la paix aux ecclésiastiques à peu près comme un colonel recommande la concorde et le bon ordre aux officiers de

son régiment quand une querelle fâcheuse s'y est produite. L'appui que le légat, par suite des instructions du saint-siége, prêtait nécessairement aux évêques légitimes et à leurs adhérens, l'obéissance qu'il rencontrait dans ce parti, le plus nombreux, le plus considéré, mais soupçonné d'être le moins dévoué au chef de l'état, excitaient le ressentiment du premier consul, si jaloux de son autorité et toujours si profondément blessé quand il soupçonnait quelqu'un de vouloir entrer en lutte avec lui. La position du cardinal Caprara était des plus embarrassantes. Maintes et maintes fois il avait représenté Napoléon comme mal disposé au fond pour les constitutionnels. Il lui avait su naguère le meilleur gré du monde d'avoir expulsé plus de cinquante membres du corps législatif parce qu'ils contrariaient, écrivait-il à sa cour, ses pieux et favorables sentimens envers l'église romaine. Il lui fallait maintenant reconnaître à quel point il s'était trompé. Il n'en revenait point d'entendre le premier consul encourager publiquement la résistance des ecclésiastiques du second ordre, et M. Portalis répéter après lui à tout venant « qu'il n'était besoin ni de rétractation ni d'aucune déclaration quelconque, et que le serment suivant le concordat suffisait pleinement (1) ».

Pour expliquer ce revirement inattendu, Caprara s'efforça d'abord de persuader au secrétaire d'état de sa sainteté que le nouveau chef du gouvernement français venait tout à coup de se laisser forcer la main par le parti des antireligieux et des indifférens, composé d'individus très puissans et protecteurs déclarés des constitutionnels. Ils ont, écrivait-il le 15 mai 1802, « *jugulé* le premier consul (2). » Peu de temps après, mandé soudainement à la Malmaison, le cardinal Caprara eut occasion de se convaincre que le premier consul n'était, en cette circonstance comme toujours, que l'interprète de ses propres volontés. Son abord, en voyant le légat, fut des plus froids, et son langage impérieux et violent. « Il était indispensable, dit-il, de faciliter la réconciliation des prêtres, et pour cela il suffisait qu'ils promissent obéissance à leur évêque légitime. Exiger davantage était inutile, superflu, et, suivant lui, un trait d'orgueil de la cour de Rome. Par suite des difficultés ridicules que le légat suscitait dans cette affaire, les évêques et leurs troupeaux étaient jetés dans un état d'angoisses : cet unique motif portait des milliers de catholiques à demander à passer au protestantisme (3). » A ce propos, le cardinal épouvanté protesta qu'on avait mal informé le premier consul, et que la conduite qu'il

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 15 mai 1802.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, 13 juin 1802.

avait tenue avait toujours été des plus conciliantes. Il n'était pas libre toutefois de se départir de ce qu'exigeaient en cette circonstance non-seulement les prescriptions des canons, mais encore l'intérêt même de l'église de France. « Ah! oui, je le sais, s'écria Napoléon, c'est là le sentiment de vos prêtres, qui à force de *sophistiqueries* théologiques gâtent les affaires au lieu de les arranger. » L'entretien dura ainsi plus de deux heures sans avancer d'un pas. Tantôt le premier consul s'exprimait avec amertume, tantôt il exposait avec sang-froid et toute son éloquence naturelle la conduite qu'il croyait, suivant ses maximes, la plus propre à conjurer les dangers dont étaient menacés le repos public et cette grande œuvre du rétablissement de la religion, qui lui avait, disait-il, coûté tant de peine (1); mais le cardinal ne se rendit pas. Assurant, avec force protestations, qu'il ne pouvait, sans manquer aux principes catholiques, tenir une conduite différente, il fit présenter au premier consul par Mgr Sala une copie de la formule proposée aux évêques, comme pouvant servir à la réconciliation des prêtres de leurs diocèses. « Certes il était impossible, fit-il remarquer à son interlocuteur, d'employer des expressions plus adoucies, mais aussi était-il également impossible de s'en départir. » Ces derniers mots parurent blesser vivement le premier consul. « Eh bien! si décidément vous soutenez ne pouvoir faire ce que je tiens pour indispensable au bien de la religion et du peuple français, dont une grande partie est dans l'alarme et presque sens dessus dessous, rien ne vous retient plus en Frace. Il reste encore onze évêques à nommer, et grâce aux *sophistiqueries* romaines et théologiques ce seront autant de constitutionnels. » Cela dit, il congédia le cardinal Caprara et Mgr Sala.

L'opposition imprévue du cardinal Caprara et ses scrupules incommodes bouleversaient de fond en comble les desseins du premier consul; mais il n'avait pas oublié comment, dans une circonstance toute semblable, il en avait assez aisément triomphé, et tout de suite il résolut d'employer, sans y rien changer, les mêmes moyens qui lui avaient déjà si parfaitement réussi. Cette fois ce fut l'évêque de Vannes qui fut chargé d'ouvrir la marche et d'aller le premier jeter le trouble dans l'imagination déjà si fortement ébranlée du pieux légat. M. de Pancemont était porteur d'une lettre de M. Portalis qui reproduisait, comme d'habitude, en termes beaucoup plus calmes et dans un langage infiniment plus mesuré, les mêmes raisons et les mêmes menaces qui, la veille, dans la bouche de Napoléon, n'avaient pas suffi à persuader le représentant du saint-siége. « Éminence, tout est en combustion, lui dit l'évêque

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 13 juin 1802.

de Vannes en lui remettant la lettre du conseiller d'état; le premier consul est irrité à ce point que personne n'a le courage de lui rien proposer qui diffère tant soit peu de ce qu'il a cru devoir adopter. » Tous les évêques allaient donc, ajouta-t-il, devenir les victimes de la volonté du gouvernement, et, si bonnes et droites que pussent être leurs intentions, ils ne pourraient plus faire aucun bien, parce qu'ils seraient contrecarrés dans toutes leurs actions par le pouvoir lui-même. « Quant à ce qui se disait du légat, de la légation et de Rome en général, le messager de M. Portalis n'osait prendre sur lui de le répéter, parce qu'il se sentait frémir rien qu'en y pensant (1). »

Le cardinal Caprara, quoique déjà un peu agité, soutint assez fermement ce premier assaut. Objectant toujours les raisons de conscience qui lui interdisaient une autre conduite, il remit à l'évêque de Vannes une réponse qui maintenait avec de grands ménagemens ce qu'il avait dit au premier consul. Ce fut alors au tour de M. de Talleyrand de se produire. Dès le soir même, il se rendit en visite chez le légat. Jamais le ministre des relations extérieures de la république n'avait revêtu un air plus solennel, et ce fut du ton le plus pathétique que, s'adressant au cardinal, il lui dit : « Je viens vers vous pour vous déclarer que nous sommes au moment de voir perdre tous les soins employés au rétablissement de la religion. Ni le premier consul, ni aucun des membres du gouvernement ne veulent admettre qu'on exige des prêtres constitutionnels ce que votre éminence en a exigé jusqu'à présent, et ce qu'elle a suggéré aux évêques d'en exiger. Si les évêques le tentent, il en résultera des malheurs sans fin. Les populations sont soulevées à ce sujet. Les catholiques, dégoûtés de la dureté avec laquelle la cour de Rome entend traiter les prêtres, demandent à passer au protestantisme, où ils trouvent, disent-ils, la charité, qu'ils ne rencontrent plus dans le catholicisme. En un mot, tout sera mis à feu et à flamme, et c'est Rome, c'est votre éminence qui seront cause de la ruine de la religion, parce que dans des circonstances aussi douloureuses vous n'aurez pas voulu condescendre à des conditions de conciliation (2). » A ces pressantes objurgations de l'ancien évêque d'Autun, le cardinal Caprara répondit avec assez d'à-propos et de fermeté : « Monsieur, le bienfait de l'unité et de la paix me tiennent à cœur autant qu'à qui que ce soit; mais je ne puis le procurer que par des voies qui ne blessent pas ma conscience et ne me rendent point prévaricateur. » — « Vous êtes maintenant averti des dispositions du pre-

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 13 juin.
(2) *Ibid.*, 13 juin 1802.

mier consul, répliqua M. de Talleyrand en se retirant, et vous savez ce qui doit advenir. Réfléchissez, et calculez d'avance les conséquences qui découleront de votre détermination, non-seulement pour la France, mais pour les états voisins qui sont en relation avec ce pays. Tâchez donc, en conciliant les choses, d'apaiser la tempête qui s'élève, et songez que de là uniquement dépend ou la conservation ou la ruine totale de la religion et de l'église (1). »

Les angoisses du cardinal-légat redoublaient; une anxiété extrême troublait son cœur, qui ne s'était point encore remis, écrit-il à Consalvi, de ce qu'il avait souffert dans l'entretien avec le premier consul. Cependant aucune trève ne devait lui être accordée. Le lendemain au matin, l'ancien archevêque de Bordeaux, nommé récemment à Aix, accourut chez lui tout affligé et tout tremblant. « Tout sera en feu, lui annonçait ce prélat, s'il n'écrit aux évêques pour les autoriser à réconcilier provisoirement, en attendant la décision du saint-siége, les prêtres qui déclareraient adhérer au concordat. » Le cardinal refusa. A peine l'archevêque d'Aix était-il parti que revient l'évêque de Vannes avec une seconde lettre de M. Portalis. Celle-ci était tout à fait péremptoire; il y fallait une réponse immédiate, et M. de Pancemont était chargé de la rapporter. En la demandant au nom du gouvernement français, l'évêque de Vannes redoubla ses instances. « Votre éminence, dit-il, ne peut se faire aucune illusion; à la décision que vous allez prendre est attaché le salut ou la perte de la religion catholique et de l'église, non pas seulement en France, mais ailleurs encore. Il y va de la paix publique et de la guerre civile, sans parler de la condition des évêques, qui ne se sont jamais trouvés dans une situation plus critique (2). » La perplexité du cardinal était à son comble, et d'autant plus grande que Msr Sala, Msr Mario, l'abbé Rubbi, c'est-à-dire les ecclésiastiques les plus éminens de la légation, étaient tous d'avis qu'il ne pouvait accepter aucune transaction, et que l'arrangement proposé était d'ailleurs tout à fait inacceptable. Combien la position du légat était cruelle! Avoir débuté par opposer un refus absolu tiré des scrupules de sa conscience et de l'inaltérable rigidité des principes catholiques, puis céder au dernier moment, c'était, par la plus fausse des conduites, donner contre soi au plus terrible des adversaires des armes dont il ne manquerait point de faire dans l'avenir, à chaque difficulté nouvelle, le plus dangereux usage. Le cardinal le sentait bien. Il n'ignorait pas non plus que sa complaisance dans l'affaire des évêques, si elle n'avait pas été publiquement improuvée, avait péniblement surpris ses col-

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 13 juin 1802.
(2) *Ibid.*, 13 juin 1802.

lègues du sacré-collége et causé au saint-père et à son secrétaire d'état un déplaisir qu'ils ne lui avaient pas entièrement dissimulé (1). Son crédit et sa considération en avaient reçu quelque atteinte au Vatican. Que décider cette fois? A quels reproches valait-il mieux s'exposer? Quel mécontentement était le moins rude à braver, celui du gouvernement français ou celui de sa propre cour? Caprara hésita longtemps. Le doux Pie VII était bien loin, Bonaparte était bien près. C'était au lendemain de son refus qu'il lui aurait fallu essuyer la terrible colère de celui que, dans son admiration italienne, Caprara appelait d'ordinaire *il gran console*. Cette dernière crainte fut la plus forte : non pas, est-il besoin de le dire? que le légat eût le moins du monde à redouter ou redoutât la moindre violence contre sa personne; c'est des périls affreux dont la religion lui semblait menacée que son âme pieuse fut alors uniquement occupée.

Nous voyons par ses lettres qu'il a pris au grand sérieux les prédictions effrayantes du premier consul et de M. de Talleyrand, corroborées par le témoignage des prélats amis de M. Portalis. Les dépêches nombreuses dans lesquelles il s'applique à justifier la détermination qu'il a prise reproduisent à satiété ces mots de tempêtes, de fer, de feu et de flammes dont on a épouvanté ses oreilles. Il croit très sincèrement que de son refus, comme on le lui a dit, dépend la ruine de la religion catholique dans la presque totalité du monde; il voit en perspective éclater partout la guerre civile, et, chose plus épouvantable, la France entière devenir protestante. Qu'on ait un peu chargé le tableau afin d'agir sur sa conscience, l'idée ne lui en vient pas. Il ne semble pas se douter davantage du tort qu'il fait aux catholiques lorsque, par une injurieuse supposition, il semble admettre si facilement qu'à l'occasion d'un dissentiment purement religieux entre la puissance spirituelle et le pouvoir civil, ils sont tous prêts, sur un signe du nouveau maître, à abandonner la vieille foi de leurs pères. Quoi qu'il en soit des motifs qui décidèrent le légat, il finit par accepter la formule exigée par la lettre du conseiller Portalis. Il exprima seulement le désir qu'après avoir procédé à la réconciliation des prêtres constitutionnels, leur évêque légitime les avertît de *pourvoir à leur propre conscience;* mais cette clause déplut au premier consul, et les évêques furent expressément invités à n'en tenir aucun compte. A ceux qui seraient tentés de trouver excessive la complaisance de l'envoyé du saint-siége, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'à cette époque les représentans des anciennes monarchies de l'Europe n'avaient pas une autre attitude vis-à-vis du chef de la grande

(1) Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Caprara.

démocratie française. Excepté les ministres de Russie et d'Angleterre, ils étaient, à l'envi l'un de l'autre, appliqués à renchérir en fait de condescendance obséquieuse et d'empressemens serviles sur les instructions qu'ils recevaient de leurs cabinets, tous si favorables alors au premier consul. Sans contredit, la nature des questions remises entre ses mains rend la situation d'un cardinal-légat particulièrement délicate. Dans les matières purement religieuses, il devient assez difficile de comprendre la convenance, peut-être faudrait-il dire la possibilité de ces transactions qui sont l'essence même des affaires humaines. Plus que tout autre, le cardinal Caprara avait donc tort, si telle était en effet la raison de sa conduite, de se prêter, pour se mettre en meilleurs termes avec le premier consul, à des concessions qu'il supposait devoir être désapprouvées par sa cour; mais une chose nous a paru vraiment touchante, qui peut-être lui fera aussi trouver grâce auprès des censeurs les plus sévères : c'est de le voir, après qu'il a demandé au cardinal secrétaire d'état Consalvi de juger sa conduite temporelle avec indulgence, dépouiller tout à coup son rôle d'ambassadeur, et, s'adressant humblement comme un simple fidèle au dispensateur de toutes les grâces spirituelles, supplier avec larmes le saint-père, s'il a, faute de lumières, erré en matière de dogme, de vouloir bien par son absolution pontificale rendre au moins la paix religieuse à son âme (1).

Malheureusement pour le légat, tout n'était pas simple dans sa situation. Une circonstance que nous avons déjà indiquée ne laissait pas que de gêner sa liberté d'action comme représentant du saint-siége, et contribuait, plus qu'il ne s'en doutait lui-même, à le placer sous la domination assez peu déguisée de Napoléon. Il avait accepté le riche archevêché de Milan. En sa qualité de titulaire de ce siége important, il était tenu de prêter le serment accoutumé entre les mains du premier consul, qui était en même temps président de la république italienne. Le hasard voulut justement que cette prestation de serment se fît dans la chapelle des Tuileries fort peu de jours après les scènes que nous venons de raconter. Huit autres évêques français avaient prêté serment en même temps que l'archevêque de Milan, et le soir de la cérémonie le consul Cambacérès, recevant à sa table son glorieux collègue et les nouveaux évêques, ne manqua point d'y inviter aussi le légat. C'était la première fois qu'ils se rencontraient depuis l'affaire de la réconciliation des prêtres constitutionnels. Le repas fini, Napoléon s'entretint longtemps avec le cardinal. Il se montra attentif pour lui,

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi. Lettre au pape, 18 avril, 13 juin 1802.

recherché et soigneux, comme il l'était volontiers avec ceux de qui il avait obtenu tout ce qu'il pouvait souhaiter. Il lui parla avec une vivacité extrême, parfois avec des paroles émues de ce qu'il avait fait pour le rétablissement de la religion, se plaignant d'en avoir été bien mal récompensé par l'opposition qu'il avait rencontrée chez les catholiques, et plus particulièrement parmi les ecclésiastiques! Le cardinal vit bien qu'il était lui-même compris dans l'accusation générale. Il voulut se défendre; mais le premier consul coupa court à ses excuses. « Nous ne sommes plus au temps où les prêtres pouvaient faire des miracles. Faites revenir ce temps-là, et je vous abandonnerai tout. Dans les circonstances actuelles, c'est moi que vous devez laisser agir en me prêtant une assistance poussée aussi loin que la religion peut le permettre. Les différends entre les catholiques et les constitutionnels ont fait naître chez les incrédules, les athées et les hommes qui ne s'occupent pas de religion l'idée de se jeter dans le protestantisme, religion, disent-ils, où il n'y a point de discussions, et dont les chefs et les directeurs font tout ce qu'ils peuvent pour induire le monde à entrer dans cette voie (1). »

Caprara était, dès les premiers mots, retombé sous le charme du grand homme; cette tendresse pour la religion catholique le touchait profondément de sa part. « Le premier consul ne veut pas entendre parler, écrit-il à sa cour, d'un changement de culte, et cela lui coûte des efforts énergiques pour l'empêcher... Il désire passionnément, comme il le dit lui-même par suite de sa propre conviction, que sa religion se soutienne; il le veut aussi en sa qualité de chef de gouvernement qui se sent responsable envers toute la terre. Il le veut enfin par l'amour-propre qu'il met à réussir dans tout ce qu'il entreprend (2). » C'est en sortant de l'une de ces conversations familières où le premier consul s'ouvrait à lui de ses projets sur ce ton de supériorité qui se passe de tout artifice, et semble d'autant plus aimable qu'elle est plus franche, que le cardinal traçait ingénument à sa cour le plan de la seule conduite qu'il crût bonne à suivre vis-à-vis de ce redoutable adversaire. « Celui qui est destiné à traiter avec le premier consul doit toujours avoir présent à la pensée qu'il traite avec un homme qui est l'arbitre des choses de la terre, un homme qui a paralysé, on peut le dire, toutes les autres puissances de l'Europe, qui a conçu des projets dont l'exécution paraissait impossible et qui les a conduits avec un bonheur qui étonne le monde entier. Lors donc qu'on s'aperçoit que ce grand homme veut décidément quelque chose, il faut d'abord chercher à

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 25 juin 1802.
(2) *Ibid.*

conclure l'affaire en cédant... Quand je suis obligé de dire au premier consul qu'une chose est impossible, il s'afflige, il se dépite et trouve à l'instant même quelqu'un pour le pousser aux extrémités. C'est pourquoi, quand l'accord proposé n'est pas en contradiction avec les principes, il faut, dis-je, avoir toujours présent à l'esprit qu'on est accrédité auprès d'une nation où la religion catholique n'est point dominante, ni même seulement en paix. Ici tous les personnages puissans, il ne faut pas se le dissimuler, sont contre elle, et ils luttent tant qu'ils peuvent contre le premier consul. Il est le seul qui la veuille. Par malheur, il en sera d'elle comme il l'entend, mais au moins la veut-il très efficacement (1). »

L'idée continuellement exprimée qu'on peut beaucoup attendre du premier consul en faveur de la religion et qu'il ne faut rien attendre que de lui sert de fond à la correspondance comme à la politique du cardinal Caprara. Il a mis aussi une grande partie de ses espérances sur M. de Talleyrand. Il va parfois jusqu'à dire, en se lamentant sur l'état de la religion en France et sur la situation de l'église, que les seuls protecteurs de l'une et de l'autre ont été jusqu'à présent Napoléon et l'ancien évêque d'Autun. « Si ce dernier est rebuté, que devons-nous attendre (2)? » Il énumère les services que M. de Talleyrand peut rendre et le mal qu'il pourrait faire. Il est d'avis non-seulement qu'on se hâte de le rendre à la vie laïque, mais qu'on lui permette d'épouser Mme Grand, ce à quoi le ministre des relations extérieures paraissait, à cette époque de sa carrière, tenir vivement. Il écrit à ce sujet lettre sur lettre, toutes plus pressantes les unes que les autres. « Le premier consul désire beaucoup lui-même qu'on fasse cette grâce à son ministre, afin, dit-il, de faire cesser les caquets. Votre éminence dira peut-être : Mais il n'y a pas d'exemple! Ici, on vous répondra qu'il s'agit d'un objet de discipline. La première fois qu'il a été dérogé à un point de discipline, cela s'est fait très certainement parce que les circonstances du moment l'avaient rendu nécessaire. L'église aura grand'peine à prouver que cette première dispense ait été accordée dans des circonstances plus impérieuses que celles d'aujourd'hui (3). »

Tant de complaisances érigées en système, tant de soins pris afin de ménager la bienveillance de ceux qui possédaient la puissance, avaient-ils pour effet d'assurer quelque crédit au légat ou tout au moins de rendre tant soit peu agréable sa position personnelle? Il résulte au contraire de sa correspondance que le premier consul ne prête jamais la moindre attention à ses plus justes et plus modestes

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi.
(2) *Ibid.*, 3 juillet 1802.
(3) Lettre particulière du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 3 juillet 1803.

réclamations. Il a tout concédé; on ne lui accorde rien en retour. Ses plaintes à ce sujet sont fréquentes. « Quand je parle avec le premier consul, écrit-il à sa cour, la controverse n'aboutit jamais; nous discutons, et chacun demeure dans son sens; car tandis que je lui pousse des argumens religieux, il me répond par des raisons politiques sans tenir compte de la réalité des choses (1). » Quelquefois il lui échappe de véritables lamentations et comme des cris de désespoir. « Parler raison, c'est jeter ses paroles au vent. Ma vie est ici un crève-cœur continuel. On n'y entend dire que des horreurs. Affirmer que la discipline de l'église exige des soins particuliers ne sert qu'à provoquer des injures, pour ne pas dire pis (2).... Quand le premier consul est indisposé contre nous, les choses marchent avec une rapidité effrayante (3). » Malheureusement chez le premier consul ces retours de mauvaise humeur n'étaient pas rares. En général il était gracieux avec le cardinal, c'est-à-dire qu'il le traitait avec un sans-façon familier, ce qui, de sa part, était, dès cette époque, une marque signalée de faveur. Il usait le plus souvent avec lui de ces manières de parler moitié caressantes, moitié railleuses, que les personnes du monde emploient volontiers avec les gens de l'église lorsque ceux-ci s'en accommodent, et Caprara paraissait y trouver plaisir; mais Napoléon rencontrait-il quelque résistance ou seulement un peu de retard dans l'exécution de ses volontés, la rudesse reprenait le dessus. Le malheureux légat redoutait tellement les accens impétueux de cette mauvaise humeur toujours prête à éclater, qu'il remettait de jour en jour et même se dispensait absolument d'exécuter les instructions qu'il recevait du Vatican, lorsqu'elles couraient risque de déplaire au premier consul (4). D'autres fois il prétextait l'absence de pouvoirs; mais cela même ne le sauvait pas. « Ah bah! s'écriait le premier consul, ce sont là de vos tours habituels (5). » Par momens le représentant du saint-siége en arrivait à se rendre à peu près compte de la situation que lui avaient faite ses concessions toujours répétées et toujours inutiles. Il devinait qu'il avait en partie perdu la confiance du pape et du cardinal secrétaire d'état sans avoir conquis la moindre influence sur l'esprit de celui qui gouvernait la France. Son découragement alors devenait tel qu'il demandait instamment son rappel (6).

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 3 juillet 1803.
(2) *Ibid.*, 10 juillet 1803.
(3) Dépêche du 30 octobre 1803.
(4) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, dépêche du 25 juillet 1802.
(5) *Ibid.*, 3 juillet 1802.
(6) *Ibid.*, 15 août 1802.

II.

Après avoir suffisamment établi, pièces en main, quelle était à Paris la situation du représentant du saint-siége vis-à-vis du premier consul pendant les années qui précédèrent et qui suivirent la publication du concordat, il nous faut transporter maintenant nos lecteurs au Vatican pour qu'ils puissent également se rendre compte par eux-mêmes et juger, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil de la nature des rapports qui existaient la veille et le lendemain du sacre entre le pape et l'empereur. On verra s'ils étaient beaucoup plus satisfaisans.

Au 5 mai 1802, les dépêches du cardinal Caprara n'étaient point, par je ne sais quel retard, arrivées jusqu'à Rome. Pie VII et le cardinal Consalvi se trouvaient ne savoir rien encore que par les journaux allemands de ce qui s'était passé le 18 avril à la cérémonie de Notre-Dame. Ces feuilles étrangères se bornant à reproduire la version et les articles des journaux autorisés de Paris, le saint-père et son ministre y lurent avec la dernière surprise le serment prêté par le légat non-seulement de ne pas manquer aux lois de la république, mais de reconnaître les libertés de l'église gallicane. Ils furent surtout émus d'y trouver les articles organiques relatés comme faisant partie du concordat, et un discours du conseiller d'état Portalis qui semblait avoir pour but d'accréditer cette fausse interprétation. « Le saint-père, écrit Consalvi au légat, attend vos lettres avec une anxieuse inquiétude. » Quand les lettres arrivèrent, qui confirmaient entièrement ces appréhensions de la cour de Rome, elles jetèrent Pie VII dans une sorte de morne désespoir. « Les nouvelles reçues ces jours derniers ont tellement abattu le pape que, sans exagération, il est méconnaissable. Je tremble pour sa santé, et même pour sa vie, s'écrie son fidèle secrétaire d'état. Il est on ne peut plus sensible à toutes ces émotions. Et si le général Murat, qui vient de passer à Rome, l'a trouvé si digne de pitié, votre éminence peut juger combien les derniers événemens ont augmenté ce qu'il y a de triste et de pénible dans sa situation (1). »

Cette douloureuse angoisse du saint-père devient facile à comprendre à qui sait se rendre compte de son caractère. Pie VII était avant tout un saint prêtre, et nullement un politique, comme l'ont été tant d'autres de ses prédécesseurs. Pour lui, le concordat qu'il avait signé comme pontife, non comme souverain temporel, était, en ce qui le concernait, un acte essentiellement et purement religieux. Sans doute il n'avait pas été insensible à la gloire mon-

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 15 mai 1802.

daine qui en rejaillirait sur lui; cependant, au moment même où il prêtait son plus cordial concours à cette grande œuvre qui devait, pensait-il, illustrer dignement son passage sur le siége de saint Pierre, c'étaient les questions d'orthodoxie catholique et de conscience spirituelle qui avaient le plus préoccupé son âme scrupuleuse. Seul et à genoux dans son oratoire, il s'était plus d'une fois demandé devant Dieu s'il avait bien réellement le droit de faire ce qui lui semblait exigé par les circonstances. Plus d'une fois, sondant avec tremblement la pureté de ses motifs, lui, le juge souverain en matière de foi, l'arbitre infaillible qui devait guider tous les autres et que personne ne pouvait diriger, il s'était presque surpris à douter par momens de l'étendue de son pouvoir et à mettre en question sa propre autorité. La mesure par laquelle il avait déclaré privés de leurs siéges les anciens évêques non démissionnaires lui avait en particulier causé une cuisante douleur, qui dans les heures de crise semblait tenir du remords. Les protestations par lesquelles ces évêques faisaient appel à sa justice, en citant les textes des canonistes les plus estimés à Rome, venaient justement d'être remises au saint-père. Sa susceptibilité de pontife et de théologien avait souffert de la résistance opposée à ses décisions souveraines; mais il y avait autre chose dans ces protestations. Aux reproches non dépourvus d'amertume se joignaient des paroles émues et tendres, comme celles qu'adresseraient des fils respectueux au père dont ils croiraient avoir à se plaindre. Ces plaintes avaient ébranlé l'âme si douce de Pie VII. Rien n'était plus propre à achever d'y porter le trouble que l'annonce successive du serment prêté par le légat, de la nomination des évêques constitutionnels, et enfin de la publication des articles organiques présentés comme faisant partie du concordat.

Qu'allaient dire maintenant ces évêques? Qu'allait penser cette partie du sacré-collége qui n'avait pas entièrement approuvé le concordat? Le premier consul, si préoccupé des difficultés que lui causait, dans le gouvernement des affaires de Rome, la division profonde qui régnait entre les ecclésiastiques insermentés et les prêtres constitutionnels, était parfaitement décidé à ne tenir aucun compte des embarras assez semblables que le saint-père rencontrait dans la direction spirituelle de son église. C'était bien de propos délibéré, parce que cela servait à leur assurer le respect du clergé et des fidèles, qu'il avait présenté les articles des lois organiques comme ayant été combinés d'accord avec le saint-siége. Aucune précaution n'avait été oubliée pour accréditer cette opinion. Ces lois avaient été secrètement délibérées au conseil d'état longtemps après la conclusion du concordat; elles avaient pour but de tenir lieu d'un certain article relatif aux conditions de l'exercice du culte, article que le cardinal Consalvi n'avait jamais voulu signer, dont la

discussion avait failli amener la rupture des négociations, et sur lequel on n'avait pu s'entendre qu'en le supprimant. Cependant ces dispositions législatives, élaborées exclusivement par le gouvernement français, tout à fait inconnues à la cour de Rome, qui n'en apprit l'existence que par la promulgation, furent livrées au public dans un gros volume officiel ayant pour titre *Concordat*, avec la même date que la convention synallagmatique conclue avec le saint-siége. La signature de Consalvi seule y manquait. Afin d'égarer davantage les esprits superficiels, dans l'exposé des motifs du projet de loi présenté au corps législatif et portant approbation du concordat, ils étaient qualifiés *articles organiques de ladite convention* (1), et M. Portalis ne manqua point, insistant sur le tout, d'expliquer comment, la convention et les articles organiques étant un contrat passé avec une puissance étrangère, ils devaient, d'après la constitution, être également soumis au corps législatif (2).

Des coups si répétés, tant de ruses et de petites perfidies dans une affaire où il avait mis tout son cœur et une si ardente bonne foi attristèrent le pape, mais ne l'aigrirent point. Il n'écouta pas les conseils de ceux qui à Rome n'auraient peut-être point été fâchés de le voir se brouiller si vite avec le gouvernement français. Il n'eut point pour les ultras de sa cause les ménagemens dont le premier consul, au dire de Caprara lui-même, usait à l'égard du parti antireligieux. Sur les trois points qui l'affectaient plus particulièrement, sa sollicitude pontificale fut empreinte de patience et d'une sorte de modération résignée. Au sujet du serment du légat, le secrétaire d'état se contenta de faire remarquer de la part du saint-père au légat qu'il y aurait peut-être lieu pour lui à demander une rectification, puisque *le Moniteur* ne le rapportait pas tel qu'il l'avait réellement prêté. Cependant il n'insiste pas (3). Quant aux évêques constitutionnels, le pape, n'ayant pas encore connaissance du démenti que plusieurs d'entre eux avaient donné au procès-verbal de leur rétractation signé par MM. Bernier et de Pancemont, s'exprima sur leur compte avec la plus grande douceur. « Sa sainteté, les ayant pressés contre son sein, a la plus ferme confiance qu'elle n'aura point à se repentir de la bénignité que les avantages de l'unité lui ont fait déployer à leur égard (4). » Sur l'affaire autrement grave des articles organiques, le cardinal Consalvi s'empressa d'écrire, dès le lendemain de l'arrivée à Rome de cette pénible nouvelle, « que le pape allait immédiatement donner l'affaire à examiner,

(1) *Moniteur* du 17 germinal an x, p. 791.

(2) Discours de M. Portalis au corps législatif, *Moniteur* du 16 germinal an x, p. 790.

(3) Lettre du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 5 et 12 mai 1802.

(4) Note du cardinal Consalvi à M. Cacault.

avec le désir ardent de pouvoir la terminer le mieux possible. Vous connaissez mieux que personne l'intérêt qu'elle y met, son attachement pour le premier consul, et toute sa sollicitude pour la France (1). »

Ces assurances étaient parfaitement sincères. Il s'en fallait de beaucoup que les affaires importantes de l'église fussent à l'époque dont nous nous occupons uniquement décidées et conduites comme elles paraissaient l'être de nos jours par le saint-père en personne. La doctrine de l'absolu pouvoir du chef de la catholicité en matière religieuse n'était pas dominante alors, pas même à Rome. C'était l'ancien usage du Vatican, c'était le goût particulier du modeste Pie VII de consulter les membres du sacré-collége et de tenir le plus grand compte de leurs avis, librement exprimés et toujours exactement suivis. Les cardinaux furent donc convoqués peu de jours après l'arrivée à Rome de la nouvelle de la publication du concordat. Dans son allocution consistoriale, imprimée à l'heure même, Pie VII, s'adressant aux conseillers naturels du saint-siége, saisit cette occasion pour protester en face du monde catholique contre les lois organiques. Il prit soin d'établir qu'elles lui étaient absolument inconnues, qu'il n'y en avait eu nulle part, qu'elles lui causaient la peine la plus vive, et qu'il allait présenter à ce sujet au premier consul ses plus pressantes réclamations. Il ajouta que le grand homme qui gouvernait la France, après avoir désiré, par le concordat, rétablir la religion catholique, ne voudrait certainement point se contredire lui-même en maintenant des prescriptions qui lui étaient si contraires.

Le ministre de France à Rome, M. Cacault, lorsqu'il eut connaissance par une note officielle du cardinal Consalvi des déterminations du pape, s'en montra satisfait. Il n'y répondit point dans la même forme, car, en homme sage, il n'aimait pas les écritures diplomatiques inutiles. « Je vous ai plus défendu au sujet des évêques constitutionnels que le cardinal Caprara ne paraît vous avoir soutenu à Paris, et peut-être ai-je été jusqu'à me compromettre; mais n'importe. Quant aux articles organiques, vous avez prié de les modifier : on ne les modifiera pas; mais votre protestation va partir. Elle est décente et réservée dans les termes, quoique courageuse et assez déterminée au fond. De tout cela, il reste donc la grande affaire du concordat, et celle-là marche bien... C'est ainsi, gardant chacun la police de son camp, qu'il devient possible de faire sans bassesse quelques avances, de supporter sans honte quelques dégoûts et de se faire respecter sans se nuire. » Le premier consul

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 377.

ne prit pas aussi tranquillement son parti de l'allocution pontificale. Il chargea son ministre des relations extérieures de témoigner son mécontentement de ce que le pape avait blâmé la loi organique en plein consistoire, et de représenter qu'un pareil langage dans une occasion aussi solennelle était peu convenable; « les réclamations du chef de la chrétienté contre des actes de souveraineté nationale ne comportaient point une telle publicité, capable de jeter des inquiétudes dans les esprits et de mettre obstacle au bien (1). » Chose singulière! c'était là cour de Rome qui appelait la discussion et la lumière sur les affaires qui s'étaient traitées entre les deux gouvernemens, et c'était le chef de la république issue de la révolution de 89 qui voulait mettre à leur place le silence et l'obscurité. La raison en était que, dans cette circonstance, Napoléon s'était proposé de donner le change aux consciences catholiques. Dans une proclamation récente, il avait dit : « La voix du chef de l'église s'est fait entendre aux pasteurs; ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la république (2). » L'allocution pontificale, si précise sur ce point, jetait bas tout cet habile échafaudage, et faisait connaître aux moins clairvoyans l'état réel des choses. Le premier consul en était d'autant plus irrité qu'il portait en ce moment la peine commune à tous les gouvernemens qui n'ont souci que d'envelopper leur politique du plus profond mystère. Les paroles prononcées par sa sainteté avaient franchi les monts malgré les soins de la police. Les malveillans leur avaient donné une signification et une portée qu'elles n'avaient point; un certain trouble avait gagné les rangs du clergé. où déjà circulait le bruit qu'une rupture était imminente entre le pape et le premier consul au sujet des lois organiques. Afin de couper court à ces nouvelles mensongères, Napoléon se résigna, bien à contre-cœur, à faire insérer l'allocution pontificale dans *le Moniteur;* mais en même temps, pour en atténuer l'effet et infirmer aux yeux du public la condamnation prononcée par le pape contre les lois organiques, il eut soin d'ajouter, en dehors de toute vérité, par une note insérée dans la feuille officielle, qu'il ne s'agissait là que de l'une des réserves habituelles à la cour de Rome, qui lui servaient depuis tant d'années à réclamer contre les libertés de l'église gallicane (3).

(1) Dépêche à M. Cacault, 1802.

(2) *Moniteur* du 27 germinal an x (avril 1802).

(3) *Moniteur* du mardi 19 prairial an x. Il en coûtait peu au premier consul et plus tard à l'empereur de mettre au *Moniteur* des assertions qui n'avaient rien de fondé, et parfois aussi d'arranger à sa guise et toujours à son avantage les documens étrangers qui avaient trait aux affaires de France. En ce qui regarde la cour de Rome, cette habitude

Survint bientôt une autre affaire qui touchait moins à la conscience de Pie VII, mais qui atteignait au plus haut point sa dignité de souverain et de pontife. Le premier consul, toujours ardent à tirer des résolutions qu'il avait prises tous les avantages qu'elles comportaient, mit tout à coup en avant, sous une forme singulièrement brusque, quelques-unes de ces exigences impérieuses dont le refus ne manquait jamais d'exciter sa colère. Puisque la France nouvelle était maintenant réconciliée avec le saint-siége, il fallait qu'on lui accordât des cardinaux. La désignation qu'il en ferait lui-même, leur présence à Paris dans le groupe des personnages officiels qui étaient en train de former peu à peu autour de lui une véritable cour, ajouteraient encore au prestige dont il était alors, par ambition politique plus que par vanité personnelle, si désireux de s'environner. « Il y a cinq places de cardinaux vacantes au sacré-collége, écrit-il au ministre des relations extérieures; vous ferez savoir au citoyen Cacault que je désire que ces places soient données à la France... Le citoyen Cacault fera connaître que le cardinal Montmorency, loin d'être Français, devrait être destitué, puisqu'il a refusé, que Rohan est évêque d'Allemagne..... Du reste, je m'en rapporte au pape. Si on n'adhère pas à ma juste demande, je renonce dès ce moment à toute nomination de cardinaux, parce que je préfère que la France n'ait rien de commun avec le sacré-collége à ce qu'elle soit moins bien traitée que les autres puissances (1). » Ce *coup de boutoir*, comme le qualifie M. Cacault, quoique atténué par une lettre tout à fait convenable du premier consul au pape et par les dépêches infiniment plus mesurées de M. de Talleyrand, surprit étrangement le Vatican. On y était accoutumé à voir les cabinets étrangers se disputer entre eux avec ardeur les chapeaux vacans, quand l'occasion se présentait de choisir quelques cardinaux en dehors de ce qu'on appelle communément la promotion des couronnes. Il était tout à fait nouveau que l'une d'elles voulût se faire elle-même sa part et sur un pareil ton. Il ne paraissait pas moins singulier à la chancellerie romaine de s'entendre dire qu'un Montmorency n'était plus Français, ou qu'un Rohan était devenu Allemand parce que l'évêché de Strasbourg avait

commence aux jours de ses premiers rapports avec elle, et depuis n'a guère cessé. En voici un exemple : dans la bulle de ratification du concordat, le saint-père donne au premier consul le titre de *vir illustris*, et ajoute *Deus... eadem cupiditate finem tot malis imponendi inflammavit eum.* — *Le Moniteur*, qui mit d'ailleurs le texte original en regard, traduit pour ceux qui ne savent pas le latin : « Dieu a fait naître dans le cœur *généreux* de l'homme *célèbre et juste* les mêmes désirs... » Dans ce cas particulier, la fausseté de la traduction est plus puérile qu'elle n'est importante, mais elle fait nombre, et nous en rencontrerons prochainement d'autres et de plus graves.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, 8 juillet 1802.

juridiction de l'autre côté du Rhin. Cependant, laissant de côté toute susceptibilité et ne s'appliquant qu'à tâcher d'aplanir les embarras trop réels que lui causait la prétention du premier consul, prétention excessive, mais qui semblait elle-même une preuve de ses favorables dispositions à l'égard du saint-siége, le pape, par l'intermédiaire de son habile et conciliant secrétaire d'état, s'adressa avec confiance aux autres puissances étrangères, quoiqu'il les sût jalouses au fond des égards si multipliés que le saint-siége avait depuis peu pour le chef du gouvernement français. Consalvi n'hésita pas à demander et obtint des ministres de ces différentes cours qu'elles se désisteraient en faveur de la France du droit qu'elles avaient de nommer prochainement un cardinal (1). Juste au moment où, cette concession préalable obtenue, le saint-père venait d'accorder les chapeaux demandés, le premier consul, comprenant qu'il s'était peut-être fourvoyé dans la forme donnée à sa première réclamation, écrivait à M. de Talleyrand une seconde lettre qui ouvrait la voie à une sorte de transaction; mais, comme s'il ne pouvait s'empêcher de demeurer blessant, alors même que la droiture naturelle de son esprit le faisait rentrer dans la modération et le bon sens, il ajoutait en finissant : « Je désire que vous fassiez connaître ce *mezzo termine* au citoyen Cacault, pour lui servir de règle dans le cas où l'embarras du pape pour la nomination des cardinaux ne serait pas *feint*, mais existerait réellement (2). »

Cette méfiance gratuite, qui tombait si mal à propos, ne pouvait manquer de chagriner profondément le saint-père. Elle eut surtout pour effet de le mettre sur ses gardes et de lui inspirer de premiers soupçons sur les véritables intentions d'un homme qui n'en voulait jamais supposer de bonnes à personne. Napoléon était en instance pour obtenir du saint-père en faveur de l'Italie un concordat qui ne fût pas trop différent du concordat français. Il voulait absolument traiter cette affaire avec Caprara. Pie VII, qui avait appris à connaître la faiblesse de son représentant à Paris, aurait souhaité un autre intermédiaire. Cela eût été trop difficile; il se résigna, après quelques hésitations, à envoyer au cardinal les pouvoirs nécessaires. Cependant il voulut prendre au moins ses précautions, afin, dit Consalvi, d'empêcher cette fois qu'à l'aide de lois organiques ou de quelque autre moyen on ne réussît à battre en brèche le nouvel édifice aussitôt qu'il serait élevé (3). Il tint donc la main à ce qu'on y insérât un article très net par lequel il fut stipulé qu'on ne pour-

(1) Dépêche circulaire de Consalvi aux nonces de Vienne, de Madrid et de Lisbonne, 22 juillet 1802.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, 25 juillet 1802.

(3) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 380.

rait rien innover dans les affaires ecclésiastiques de l'Italie sans s'être concerté avec le saint-siége. Cette rédaction si claire ne garantit point le pape des atteintes qu'il redoutait. « A l'instar de ce qui s'était passé en France, on vit apparaître avec le concordat d'abord les décrets du président Melzi, et ensuite, sur les réclamations du saint-père, les ordonnances du ministre des cultes et les décrets du premier consul lui-même révoquant en apparence les arrêtés de Melzi, mais les maintenant en réalité (1). »

Il ne faudrait point s'imaginer cependant que le chef du gouvernement français n'ait eu systématiquement que de mauvais procédés envers le saint-siége depuis la publication du concordat. Dans toutes les choses qui n'intéressaient pas directement sa puissance et qui n'étaient point contraires aux idées qu'il voulait faire prévaloir, il avait semblé enclin à se rendre agréable à la cour de Rome, et plus d'une fois il avait déployé dans ses rapports avec Pie VII une certaine recherche d'amabilité et de bonne grâce. C'est ainsi qu'il lui avait rendu, sans aucune sollicitation préalable, la petite ville de Pesaro et plus tard Ancône. Il avait insisté vivement auprès de la cour de Naples pour qu'elle lui restituât Benavente et Ponte-Corvo. Il avait mis beaucoup d'empressement à s'entendre avec le saint-père pour la nommination du futur grand-maître de l'ordre de Malte. Il s'agissait de faire abandonner cette île par les Anglais, et la coopération officielle du saint-siége secondait merveilleusement sa politique en rendant plus incommode la situation du cabinet britannique, qui répugnait beaucoup à cette évacuation. C'est pourquoi l'on peut presque dire que dans cette affaire du rétablissement d'un vieil ordre semi-monastique semi-militaire, qui ne correspondait plus guère aux circonstances modernes, l'ardeur du premier consul de la république française dépassait de beaucoup la traditionnelle longanimité du Vatican. Un jour, avec une générosité pleine de bon goût et d'à-propos, il avait envoyé à Civita-Vecchia, pour en faire cadeau au pape, deux bricks de guerre mis à neuf, et dont il lui faisait hommage pour qu'il pût défendre les rivages de ses états contre les invasions des Barbaresques. La restitution, même partielle, des territoires qu'on avait autrefois enlevés au saint-siége, l'appui que le premier consul lui prêtait dans ses réclamations près la cour des Deux-Siciles, sa bonne volonté pour les chevaliers de Malte, les attentions personnelles dont il était l'objet, touchaient sincèrement le saint-père. Ses lettres, si nous pouvions les citer en entier, montreraient à quel point il était disposé à tout prendre en bonne part et combien il

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 381.

était désireux de s'entendre avec l'homme extraordinaire dont il appréciait autant que personne les prodigieuses facultés. Il prenait la peine de lui écrire de sa main, presque toujours en italien, sur les questions qui intéressaient particulièrement sa conscience de pontife, de longues lettres que le premier consul ne trouvait point toujours le temps de lire. Le pape le savait et n'en était point rebuté. Il aurait aimé à pouvoir l'entretenir de vive voix, s'imaginant qu'il pourrait ainsi découvrir le moyen d'avoir prise sur cette volonté indomptable. « Nous vous avons ouvert notre cœur tout entier, lui écrit-il un jour; vous voyez l'envie que nous avons à vous satisfaire, et toute la peine que nous prenons pour y réussir. Ce n'est pas la volonté, c'est la possibilité qui nous manque. Comment voulez-vous, cher fils, que nous luttions contre l'impossible? Les obligations auxquelles nous sommes assujetti ne vous sont point connues, ou vous sont mal expliquées à Paris... Nous comprenons qu'au milieu de vos grandes affaires le temps vous manque pour lire nos lettres. Il faudrait que nous puissions nous voir et nous parler. Si vous veniez à Milan comme vous l'avez annoncé, ne pourriez-vous pas saisir cette occasion pour venir nous trouver et nous entendre ainsi parfaitement? Nous ne saurions éprouver une plus grande joie (1). »

Ce n'était pas évidemment dans la pensée de l'entretenir de sa reconnaissance pour le bien qu'il avait fait à la religion que le saint-père désirait si vivement voir le premier consul. Sa correspondance suffisait à lui porter à distance la touchante expression de sa sincère gratitude. Il aurait au contraire attaché un grand prix à lui pouvoir exposer ses cruelles tribulations. Comme souverain pontife chargé du gouvernement suprême des affaires de la chrétienté, il était mis dans de continuelles alarmes par la conduite non pas encore violente ni hostile, favorable plutôt en beaucoup de points, mais intermittente et saccadée, que Napoléon n'avait point cessé de tenir à son égard, et qui déjà lui inspirait les plus sérieuses appréhensions. Ou nous avons en effet mal expliqué le caractère de Pie VII, ou nos lecteurs ont dû deviner que l'assistance diplomatique prêtée au prince temporel dans ses rapports avec les cours étrangères et les égards personnels que le chef de l'état se plaisait parfois à lui témoigner, n'étaient pas à beaucoup près ce qui importait le plus au pieux pontife. La responsabilité qui, d'après sa propre foi, retombait tout entière sur le successeur actuel du prince des apôtres était sans cesse présente à la pensée du pape. Et de fait il est impossible d'imaginer un fardeau plus accablant pour la

(1) Le pape Pie VII au premier consul Bonaparte, 29 juin 1802.

pauvre faiblesse humaine que celui dont se sentait chargé l'honnête et saint vieillard qui se tenait en toute sincérité, dans des circonstances aussi menaçantes, pour le directeur nécessaire d'une église divisée et de tant de consciences catholiques en détresse. Naturellement humble d'esprit et de cœur, Pie VII en était horriblement troublé. A défaut du chef du gouvernement, auquel il eût préféré confier ses douleurs, Pie VII s'adressait à son ministre à Rome, et le prenait avec candeur pour confident de sa triste situation. « Sa sainteté m'a dit l'autre jour, écrit M. Cacault : Nous voudrions ne jamais rien refuser aux désirs du premier consul; mais, par grâce, qu'on ne nous jette pas hors des bornes de ce qu'un pape peut permettre... Ce que nous avons fait à l'égard de la France était nécessaire et sera pour nous un mérite devant Dieu; mais le souverain pontife est le conservateur et le gardien des lois et des règles de la religion catholique. Nous ne voudrions pas troubler le monde en nous mettant en hostilité avec les autorités temporelles qui abrogent les institutions religieuses, mais nous ne saurions non plus être le premier pape qui agirait contre les principes de notre foi (1)... » Pour faire connaître les véritables sentimens du saint-père, rien de mieux que de laisser pour un moment la parole à M. Cacault. Ses opinions ne sauraient être suspectes; il jugeait avec perspicacité ce qui se passait sous ses yeux et en rendait compte avec franchise, lorsqu'il écrivait à M. de Talleyrand : « La cour de Rome s'aperçoit bien de ses énormes pertes dans tous les pays catholiques... Elle n'est plus en état de déclarer la guerre à personne par des excommunications. Elle laissera donc faire partout ce qu'on voudra; mais si on lui demande son concours pour des choses contraires à ses maximes fondamentales, pour des mesures subversives de l'ordre de choses qui fait son existence et des lois qui tiennent unis par les mêmes liens tous les membres du clergé catholique, elle s'y refusera en vertu du droit naturel que chacun a de ne pas s'égorger soi-même, et par l'effet de la crainte secrète qu'auront toujours les papes de voir s'élever, contre des décisions qui seraient trop philosophiques, une partie considérable des peuples restés attachés aux règles et aux institutions anciennes (2). » — « Il ne faut pas, avec cette cour, en être esclave, ni faire le savant dans les matières théologiques, parce qu'alors tout dégénérerait en discussions interminables. Il ne faut pas non plus attaquer le système et renverser les règles au point qu'on ne se reconnaîtrait plus. C'est par un mélange de respect pour les principes de la religion et de fermeté dans

(1) Dépêche de M. Cacault, 29 juillet 1802.
(2) *Ibid.*

ceux de la raison que l'on parvient ici, jusqu'à un certain point, à obtenir du pape les changemens nécessaires; mais si l'on veut tailler à bras raccourcis dans la vigne du Seigneur au nom de Bonaparte, devant qui l'Europe demeure interdite et obéissante, on ne gagne autre chose ici que de jeter la terreur et de faire perdre la tête à des vieillards qui, avec beaucoup d'esprit, ne sont que sensibles et nullement courageux. Il n'y a nul mérite à prendre le ton haut avec de telles gens quand on a derrière soi la puissance de la France. Ce serait le moyen de tout gâter, et s'il arrivait qu'on en fût à ce point, il faudrait le dire bonnement, simplement et froidement, pour que cela eût son effet. Un ton plus haut produirait trop d'épouvante et la confusion des esprits... (1). » — « Voyant la sensibilité du pape, je dois faire connaître au premier consul, qui certainement ne veut pas faire mourir de chagrin un religieux respectable, qu'il est nécessaire de le solliciter à ce que l'on veut sans trop le fâcher. Il a déjà accordé tant de choses qu'en poussant au-delà trop vigoureusement on pourrait mettre au désespoir non-seulement le pape, mais encore les vieux cardinaux qui ont passé quatre-vingts ans et qui disent : Je vais paraître devant Dieu auquel seul je devrai compte, et que m'importe la puissance de la France (2)? »

M. Cacault, qui savait faire entendre à Paris de si judicieux conseils, remplissait non moins consciencieusement son devoir en répétant à Rome les raisons que le premier consul mettait en avant pour obtenir du saint-père les concessions qu'il avait tant de peine à lui arracher. Il lui servit entre autres cet argument favori de Bonaparte, que, si le pape ne cédait pas sur ces questions qu'il disait être pour lui des affaires de conscience, il risquait de jeter la nation française aux bras du protestantisme. A cette menace déguisée le saint-père fit la réplique qu'on va lire, et sur laquelle nous prenons la liberté d'appeler l'attention de tous les esprits réfléchis, et en particulier celle des catholiques qui repoussent comme trop contraire aux intérêts de la religion la séparation entre l'église et l'état. « Hélas! m'a répondu le pape du fond de l'âme, nous n'avons de vraie paix et de vrai repos que dans le gouvernement des catholiques sujets des infidèles ou des hérétiques. Les catholiques de Russie, d'Angleterre, de Prusse et du Levant ne nous causent aucune peine : ils demandent les bulles, les directions dont ils ont besoin, et ils marchent après cela de la manière la plus tranquille, suivant les lois de l'église... Rien de si malheureux aujourd'hui que le souverain pontife : il est le gardien des lois de la religion, il est

(1) Dépêche de M. Cacault.
(2) *Ibid.*

le chef suprême... On croit avoir besoin de nous pour opérer sans cesse des subversions, et l'on ne considère pas que c'est notre conscience et notre honneur qui se refusent à tous ces changemens. On repousse avec humeur, avec colère, nos objections, et les demandes nous arrivent presque toujours accompagnées de menaces (1). » M. Cacault était d'assez bonne foi pour reconnaître la justice de ces doléances du saint-père. « Il est bien vrai, écrit-il, qu'on lui demande sans cesse, et il accorde sans fin... Personne ne s'embarrasse de rechercher si en cédant à tout le pape ne tomberait pas dans l'infamie et le mépris. Le patriarche grec, sujet du Grand-Turc à Constantinople, est assujetti à des avanies auxquelles il satisfait en faisant payer les frais à son troupeau; mais le sultan ne le force jamais à rendre des décisions à la turque sur le dogme et la discipline, tandis que le pape est sans cesse tourmenté par les potentats, ses chers fils, pour de nouveaux sacrifices des anciennes règles. Il n'y a pas de fétiche qui ait été aussi battu par son nègre que le saint-siége, le pape et le sacré-collége l'ont été depuis dix ans par les fidèles catholiques (2). »

III.

Le moment est venu d'examiner ce qu'il y avait de fondé dans les réclamations du saint-père contre la direction donnée par le gouvernement à la conduite des affaires ecclésiastiques en France. Si importante que fût pour l'église romaine et pour la religion catholique la nature des relations du premier consul soit avec le saint-père à Rome, soit avec le légat à Paris, relations dont nous venons d'esquisser un rapide, mais fidèle crayon, une chose les touchait de plus près toutes les deux : c'était la manière dont était comprise et journellement pratiquée l'exécution du concordat et des lois organiques. A cet égard les documens ne nous font pas non plus défaut, et, quoique nous ne soyons plus ici sur le terrain de nos études habituelles, l'application que Bonaparte a entendu faire de la convention passée avec le saint-siége a cependant joué un trop grand rôle dans les querelles subséquentes entre le chef du premier empire et celui de la catholicité, pour que nous ne soyons pas obligé de toucher en courant quelques mots d'une question qui fait si intimement partie de notre sujet.

Depuis le jour de la réconciliation officielle de l'église romaine et du gouvernement français, M. Portalis, conseiller d'état et l'un

(1) Dépêche de M. Cacault.
(2) *Ibid.*

des membres les plus distingués de cet illustre corps, avait été désigné pour diriger toutes les affaires qui depuis ont formé l'attribution du département considérable dont il a été lui-même le premier titulaire, et qui depuis a porté le nom de ministère des cultes. Ce que nous avons dit de M. Portalis fait présager l'esprit qui inspira son habile administration. Hors le défaut d'abonder trop vite et trop complétement, alors même qu'il ne les partageait point, dans les vues du maître qu'il servait, M. Portalis était l'homme le plus capable par son esprit et le plus digne par son caractère de se tirer heureusement de la tâche épineuse qui lui était confiée. Laissé à lui seul, sa large et patiente modération eût réussi à tout concilier; mais le texte des lois organiques était impératif : plus impératif encore était l'homme qui les avait voulues, qui d'un œil jaloux en surveillait l'exécution, toujours prêt à porter la main, et quelle main ! irritée et violente, dans les moindres affaires qui ne marchaient pas à son gré. Est-il besoin d'ajouter qu'à ces heures de crise, qui devaient devenir de plus en plus fréquentes, M. Portalis n'était plus consulté, se gardait bien d'offrir des avis qu'on ne lui demandait pas, se contentait de donner cours le plus doucement qu'il pouvait aux instructions qu'il recevait du premier consul, lesquelles étaient parfois d'une difficile exécution.

Nous avons trop parlé de l'affaire de la réconciliation des ecclésiastiques du second ordre pour être tenu d'y revenir encore. Elle fut du nombre de celles qui donnèrent à M. Portalis le plus de tracas et dans lesquelles, s'il avait pu suivre son penchant naturel, il eût probablement été porté à prendre plutôt parti en faveur du légat et des évêques dits légitimes. La matière était délicate, s'il en fut, car rien ne touchait de plus près à la conscience. Les termes par lesquels, dans une circulaire nécessairement soumise au premier consul, il avait dû blâmer les mesures prises par plusieurs évêques à l'égard des prêtres constitutionnels, n'en avaient pas moins été empreints d'une extrême sévérité. De telles mesures, disait-il, seraient un délit (1), et les évêques avertis se gardèrent bien de se mettre en contravention.

Cela leur devenait cependant de jour en jour plus difficile, car, après avoir veillé à la manière dont les évêques réglaient les affaires de conscience des curés de leurs diocèses, le gouvernement venait tout à coup d'élever la prétention de prendre à l'avance connaissance de leurs mandemens. Ce ne fut point M. Portalis qui fut chargé cette fois de leur rien enjoindre directement. Cela eût été

(1) Lettre circulaire de M. Portalis aux évêques de France, 10 prairial an x (juin 1802).

trop choquant, et cela lui aurait peut-être trop coûté. On prit une voie détournée. Le droit commun les eût protégés, si la liberté de la presse eût alors existé; mais le premier consul était justement occupé à en réprimer les écarts, et cela même lui avait valu l'approbation à peu près unanime des nouveaux prélats. Rien ne lui parut donc plus simple que de les ranger, eux aussi, sous la règle, c'est-à-dire sous la servitude commune. Le ministre de l'intérieur prescrivit aux préfets de soumettre à la censure tous les écrits qui se répandaient dans leurs départemens, y compris bien entendu les lettres pastorales et les mandemens des pasteurs (1). Déjà l'on avait procédé par insinuation auprès de quelques-uns d'entre eux, qui, sans accepter l'ordre, avaient par esprit de conciliation pris bénévolement les conseils du magistrat chargé de l'administration de leur département (2). Cela ne suffisait plus : Napoléon préférait maintenant une mesure générale et obligatoire. A cette occasion, nombre d'évêques, et ceux-là mêmes qui avaient témoigné le plus d'aversion pour la liberté de la presse, se mirent à protester. La position de quelques-uns était vraiment intenable. Comme le nombre des évêques était inférieur à celui des préfets, il y en avait qui relevaient à la fois de deux préfets. De ces préfets, il arrivait souvent que l'un était partisan zélé de l'ancien clergé assermenté, et l'autre un fougueux ultramontain. Plusieurs préfets appartenaient à la religion protestante; il y en avait peut-être, en tout cas il pouvait y en avoir de juifs. Ce que l'un des préfets approuvait dans le mandement qui lui était soumis, son collègue du département voisin n'en voulait pas. Que devait faire alors le malheureux évêque? Et quelle plus singulière position que celle d'un évêque de l'église romaine obligé, avant de s'adresser à son troupeau, d'aller solliciter l'approbation préalable d'un fonctionnaire public qui, au sortir du cabinet où il a exercé son rôle de censeur catholique, va se rendre soit au prêche, soit à la synagogue, si même il se rend quelque part! Il est vrai que l'administration, qui dès cette époque pensait à tout, avait eu soin d'établir qu'il n'était pas nécessaire que le visa de l'approbation préfectorale fût imprimé au bas du mandement épiscopal; il suffisait que l'évêque l'eût communiqué à temps et qu'il eût été approuvé. Par surcroît de précautions, afin qu'une ligne de leur écriture ne pût jamais échapper à l'attention de l'autorité, on avertit les évêques qu'ils ne pourraient rien faire imprimer qu'à l'imprimerie de la préfecture; par compensation, celle-ci devait en supporter les frais. C'était encore un moyen ingénieux de donner la plus grande publicité aux mandemens agréables et de di-

(1) Circulaire de M. le ministre de l'intérieur, 12 vendémiaire an XI (5 septembre 1803).

(2) *Vie de Mgr Osmond, évêque de Nancy*, par l'abbé Guillaume.

minuer la circulation de ceux dont on était moins satisfait. A la pratique, il se trouva que l'ensemble de cette mesure était à peu près inexécutable. Elle avait donné lieu dès l'abord à des incidens singuliers, quelques-uns presque comiques. Les évêques des contrées voisines de son département ayant, par leurs mandemens de carême, permis aux habitans de leurs diocèses l'usage des alimens gras pendant certains jours de la semaine, le préfet de l'Aveyron se plaignit très haut qu'une pareille faveur n'eût pas été accordée à ses administrés. Il en était diminué à leurs yeux. A toute force, il voulait obliger l'évêque de son département à concéder quelque chose, sans quoi il n'approuverait pas le mandement. M. Portalis fut forcé d'intervenir pour calmer le préfet de l'Aveyron, et de déployer sa plus belle prose pour lui expliquer qu'il se mêlait d'une chose qui ne le regardait pas. Tous ces conflits entre les évêques et les préfets tendaient à devenir embarrassans ou ridicules. On fut donc obligé, pour couper court aux divisions doctrinales trop choquantes qui éclataient entre les préfets, érigés tout à coup en professeurs de droit canon, de mettre chaque évêque sous la censure exclusive du préfet de sa résidence. Plus tard, M. Portalis, qui n'avait guère été consulté dans cette affaire, intervint pour protéger les évêques contre les empiétemens des subordonnés de son collègue, le ministre de l'intérieur. La censure des évêques fut transportée des bureaux particuliers de chaque préfet au bureau central de Paris, qui agissait sous l'œil du premier consul et plus tard de l'empereur. Peu à peu elle trouva de moins en moins à s'exercer, sans doute parce que l'administration de M. Portalis était plus avisée, mais aussi parce que, le temps et leur soumission aidant, il n'y avait plus rien à reprendre dans les mandemens des évêques. Les employés de la direction des cultes ne restèrent pas toutefois absolument inoccupés; leurs fonctions n'avaient fait que changer. Ils envoyaient dans les grandes occasions aux prélats particulièrement zélés, avec les bulletins qu'il leur fallait lire à l'église, des canevas de mandemens tout faits, qui ne couraient aucun risque de déplaire, et auxquels il ne restait plus qu'à mettre la forme et la couleur ecclésiastiques (1).

Par ce même canal, les évêques étaient continuellement invités, surtout dans les départemens de l'ouest et en Belgique, où les populations suivaient volontiers les impulsions du clergé, à appuyer et à faire appuyer par les curés de toute l'influence de leur ministère la loi sur la conscription. En même temps qu'on leur défendait d'aborder en chaire, d'aussi loin que ce fût, aucun sujet politique, on leur enjoignait non moins expressément de bien expliquer à leurs

(1) *Vie de Mgr Osmond, évêque de Nancy,* par l'abbé Guillaume.

ouailles que la défense de la patrie était une des principales obligations du citoyen et du chrétien, et qu'il était conséquemment de leur devoir d'inviter les pasteurs du second ordre à mettre sous les yeux de leurs paroissiens toutes les considérations politiques et religieuses qui pouvaient déterminer ceux pour qui la religion et la patrie n'étaient pas de vains mots. Une question des plus délicates fut celle des dispenses à accorder aux personnes qui se mariaient dans des conditions admises par le code civil, mais qui, pour cause de parenté ou autrement, avaient besoin de demander à Rome l'autorisation pontificale, sans laquelle leurs curés refusaient de consacrer leur union à l'église. Il y avait des unions déclarées licites par les lois françaises pour lesquelles le saint-siége n'avait jamais ou bien rarement accordé de dispense. Le cardinal-légat fut d'avis que la cour de Rome se prêtât à concéder toutes celles qui seraient demandées pour les mariages légitimement contractés devant le pouvoir civil. « Dans la disposition actuelle des esprits, il faut s'attendre, écrivait-il au cardinal secrétaire d'état, qu'on voudra ici forcer les évêques à les donner directement eux-mêmes; votre éminence peut être certaine que les plus purs s'y prêteront, en dehors même des évêques constitutionnels, et si quelqu'un s'y refuse, il provoquera contre lui les mesures les plus rigoureuses, sous prétexte qu'il trouble la tranquillité publique. Il appartient à la sagesse du souverain pontife de prendre cette affaire en mûre considération..... Dieu nous a donné dans sa miséricorde le pape vénéré qui est assis, au milieu de ces temps difficiles, sur le trône de saint Pierre. Chacun convient que sans lui le concordat ne se serait jamais fait, ce qui aurait ramené la religion à l'état sauvage dans une grande partie de la terre. Les hommes sont dévoyés en fait de matières religieuses, et l'on ne peut les choquer sans être assuré d'avance d'occasionner des plaies encore plus profondes à l'église, qui se trouvera bientôt contrainte à consentir des sacrifices encore plus pénibles... Je n'ai, quant à moi, rien à désirer ni à craindre, et je parle avec un pied dans la tombe..... Mais je connais l'état vrai des choses, et je voudrais que cet état fût connu de même à Rome par les personnes que j'estime et que j'aime le plus au monde. Si les hommes prévenus viennent à s'indisposer contre nous, parce que nous n'aurons pas voulu user de condescendance sur les matières de discipline, ils iront plus loin, et voudront nous forcer la main sur les questions de dogme, comme pour le divorce par exemple. Pour ces questions-là, nous devons tout souffrir plutôt que de céder (1). »

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 19 septembre 1802.

Le cardinal avait sans doute raison de conseiller un arrangement sur la question des dispenses; mais en quoi il se trompait, c'est en supposant que cette concession empêcherait le gouvernement français de pousser trop rudement la cour de Rome sur la question soulevée par la faculté du divorce reconnue et réglée dans le code civil français. La circulaire de M. Portalis, que nous avons déjà citée, ne laissait aucun doute sur les intentions du gouvernement. On y lisait : « Le divorce est admis par la loi civile. Il serait donc aussi injuste qu'imprudent de refuser la bénédiction nuptiale à tous ceux qui contracteraient un second mariage après un divorce (1). »

Après les questions qui par leur nature touchaient directement au dogme, il nous est impossible de ne pas dire aussi un mot de la manière dont le premier consul, pendant la période consulaire assez courte qui précéda le sacre, se comporta envers le corps si nombreux du clergé catholique. La façon d'en user avec les personnes est le meilleur indice des sentimens qu'on leur porte, et la correspondance de Napoléon Ier nous fournit à cet égard les élémens d'une saine appréciation. Ainsi que nous l'avons déjà raconté, il était porté à favoriser extrêmement les prêtres constitutionnels; nous en avons donné la preuve. Les lettres dans lesquelles il prend parti pour eux et veut les imposer de force aux évêques qui répugnent à les employer dans leur diocèse sont si fréquentes qu'il serait fastidieux de les citer toutes. Quant aux prêtres restés en communication avec le saint-siége, s'ils ne lui ont pas donné ce qu'il appelle des gages particuliers de leur dévouement, il entretient à leur égard une incurable défiance, particulièrement à l'endroit de ceux qui sont sortis de France. Ce n'est pas tant à la correspondance de ses préfets qu'aux rapports des agens de sa police et surtout des officiers supérieurs de la gendarmerie qu'il s'en remet pour apprécier la conduite des évêques et des curés de France. « Je vous envoie, citoyen conseiller d'état, écrit-il à M. Portalis, une note que me fait passer l'inspecteur de la gendarmerie sur l'évêque de Rennes (M. de Maillé). Mon intention est que vous lui écriviez qu'il est temps que cela finisse, qu'il est coupable d'avoir ôté sa place à un constitutionnel et de l'avoir remplacé par un prêtre nouvellement rentré sans ma permission... Si la morale de l'Évangile n'est pas suffisante pour retenir ses passions, il doit agir par politique et par crainte des poursuites que le gouvernement pourrait faire contre lui, comme perturbateur de la paix publique. Écrivez à l'évêque de Clermont (M. de Dampierre) dans un style moins dur... Son diocèse est rempli de prêtres constitution-

(1) Circulaire de M. Portalis, 10 prairial an x (juin 1802).

nels amis de l'ordre et qui jouissent de la confiance du peuple. Il est à la fois impolitique et immoral d'éloigner de l'état et de l'église des hommes si utiles... C'est une conduite insensée. Écrivez à l'évêque de Bayeux qu'il a déplacé dans la commune de Balleroy le curé qui y était, qu'il n'avait pas ce droit et que cela est contraire à mon intention... Mettez bien en tête à tous les évêques que, dans l'arrangement définitif, je veux des constitutionnels, tant parmi les curés que parmi les grands-vicaires et chanoines. » M. Portalis ne satisfaisait pas toujours le premier consul; il le tance alors sévèrement. « Je n'ai pu qu'être très affligé de la conduite que tiennent certains évêques; vous n'avez donc pas prévenu les préfets?... Vous trouverez ci-joint le rapport du chef de légion de gendarmerie à ce sujet. Je désire que vous ayez sur cet objet une explication avec le cardinal Caprara (1)... » A l'archevêque de Lyon son oncle, il mande : « Quant à quelques réfractaires exagérés, je les ferai enlever. Méfiez-vous des Sulpiciens... ce sont des intrigans (2). » Il engage le ministre de la justice à faire connaître par une circulaire aux commissaires du gouvernement auprès des tribunaux que son intention est de poursuivre et réprimer tout prêtre qui ne serait pas dans la communion de son évêque, et qui dès lors doit être considéré comme rebelle à l'état et au pape. Il n'approuve pas les principes de tolérance dont ont paru animés quelques préfets, pensant que c'étaient des querelles d'opinion étrangères à l'autorité civile (3). Plus son pouvoir semble se consolider, plus sa fortune va croissant, plus il redouble de méfiance et de rigueurs à l'égard des prêtres chez lesquels il suppose un esprit d'opposition.

Dans les mois qui précèdèrent et qui suivirent la conspiration avortée de George et de Pichegru, les ordres d'exil et d'arrestation se multiplient le plus souvent sur de simples soupçons. C'est par dizaines qu'il exige le renvoi ou ordonne l'incarcération de pauvres ecclésiastiques obscurs, contre lesquels il n'avance pas d'autres griefs que de n'avoir pas adhéré au concordat, ni d'autres preuves que les dénonciations de ses agens (4). Un curé de Strasbourg est arrêté parce qu'il a logé une baronne de Reich; un prêtre de Marseille devient suspect parce qu'il a demeuré à Gibraltar. Quelques ecclésiastiques dissidens du département du Pas-de-Calais correspondent avec l'infâme évêque d'Arras. « Je veux savoir, écrit-il à ce sujet à M. Portalis, quelles seraient les formes canoniques à employer pour les dégrader, afin qu'ils soient livrés à la rigueur de la justice, car je pense, ajoute-t-il, qu'il faut un

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VIII, p. 28.
(2) *Ibid.*, p. 93.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, t. IX, p. 307.

exemple qui frappe tout le clergé. Je ne suis plus content du vicaire de Saint-Sulpice : c'est un homme également à dégrader (1). » Depuis qu'il a été nommé consul à vie, et lorsque le moment approche où il va devenir empereur, sa correspondance devient de plus en plus acerbe. Elle revêt un caractère plus marqué d'irritation et de menaces à l'égard non-seulement de ceux qui sont des opposans en politique, ce qui serait assez simple, mais aussi à l'égard de ceux qui ne sont que de simples dissidens dans les matières purement religieuses. Il les confond volontairement et les poursuit de la même haine. Le succès, comme il serait naturel, n'apaise pas son âme. Devenu plus puissant, il en profite pour se rendre plus terrible. Les informations de M. Portalis sur les mouvemens que plusieurs prêtres se sont donnés en Vendée pendant que l'on tramait une conspiration contre lui ne lui paraissent point assez complètes. En les transmettant au ministre de la justice, qui est aussi celui de la police, il lui signale un certain nombre d'entre eux qui ont autrefois refusé d'adhérer au concordat. Il se rappelle vaguement que l'évêque de La Rochelle lui en aurait dénoncé neuf ou dix. Il écrit là-dessus à M. Regnier de les faire arrêter?.. « Dans le diocèse de Liége, il faut également prendre des renseignemens et faire arrêter dix des principaux. Je veux bien encore être indulgent et consentir à ce que ces prêtres (quelle indulgence!) soient déportés à Rimini; mais je désire que vous me fassiez connaître la peine qu'encourt un prêtre en place qui se sépare de la communion de son évêque, et qui abjure un serment qu'il a prêté. Dieu le punira dans l'autre monde, mais César doit le punir aussi dans celui-ci (2). »

A coup sûr, il y a lieu de blâmer les procédés du premier consul à l'égard de cette portion bien minime du clergé qu'il croyait à tort ou à raison contraire à ses desseins; mais que dire de la façon dont il en usait avec les gens d'église qu'il savait lui être entièrement dévoués? A ceux-là il n'interdisait pas la politique; il les y introduisait lui-même, et de quelle façon, on va le voir. Un mot grossier a été prêté à Napoléon : « il n'y a rien que je ne puisse faire avec mes gendarmes et avec mes prêtres. » Nous ne savons s'il l'a prononcé; il faut beaucoup se méfier de ces phrases qui ont la prétention de résumer sous forme de sentence toute une politique; elles sont la plupart du temps inventées après coup. Ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'il avait tout à fait pris au pied de la lettre cette portion du serment des évêques par laquelle, « si dans leurs diocèses ou ailleurs ils apprenaient qu'il se tramait

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, p. 240, 306, 320, 339, 474.
(2) *Ibid*, t. IX, p. 310.

quelque chose au préjudice de l'état, ils s'engageaient à le faire savoir au gouvernement. » Nous le voyons par exemple écrire lui-même à l'évêque d'Orléans pour le remercier des renseignemens qu'il lui a transmis sur les menées de ses ennemis dans son diocèse, et lui recommander de bien surveiller certains coupables (1). Apprenant qu'il y a eu des agitations dans l'ouest, il témoigne son étonnement de n'en avoir rien appris par Bernier, ce qui le surprend d'autant plus qu'à la tête de ce mouvement est un ancien chef vendéen et plusieurs autres individus qui avaient confiance en lui (2). Les apparences seules lui avaient été contraires, et l'évêque d'Orléans n'avait point, paraît-il, manqué en cette occasion à tout ce qu'on attendait de lui. Le premier consul est même si satisfait de ses services en ce genre qu'il charge M. Portalis de le consulter sur le choix qu'il faudrait faire d'un ancien chouan qui jouirait très secrètement à Paris d'un bon traitement, afin d'y découvrir les hommes suspects de l'ouest (3). Quand les circonstances sont tout à fait pressantes, le premier consul montre une telle confiance dans cet évêque qui est si bien selon son cœur, qu'il n'hésite pas à lui faire l'honneur de le traiter cette fois en véritable officier de gendarmerie. Il le charge donc non plus seulement de surveiller, mais de faire arrêter, s'il le peut, deux anciens chouans de sa connaissance (4).

Rien de plus triste que tous ces détails, et l'on ne sait en vérité de quoi s'affliger davantage, car si la conduite de M. Bernier est choquante et indigne d'un évêque, combien choquante aussi et indigne d'un chef d'état celle de Napoléon! Lui qui parle de dégrader de pauvres prêtres soupçonnés de ne pas adhérer au concordat, quelle dégradation morale il inflige à celui qui a pris sous sa direction la part principale à cette grande œuvre dont il est si fier, et dont il s'apprête à recueillir le fruit! Pour notre goût, nous aurions mieux aimé nous en taire; mais après avoir scrupuleusement raconté quels étaient, à la veille du sacre, les rapports du premier consul avec le cardinal-légat à Paris, avec le pape à Rome, avec le clergé catholique en France, il nous a semblé utile de montrer quelle idée il se faisait au fond de l'âme du rôle qui revient aux ministres de cette religion dont le représentant le plus vénéré allait être appelé à venir dans quelques jours consacrer par une solennité inconnue depuis des siècles entiers son élévation à l'empire.

D'HAUSSONVILLE.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VIII, p. 158.
(2) *Ibid.*, t. IX, p. 137.
(3) *Ibid.*, t. IX, p. 225.
(4) *Ibid.*, t. IX, p. 225.

LA

BANQUE DE FRANCE

ET

LA BANQUE D'ANGLETERRE

SOLIDARITÉ DES DEUX ÉTABLISSEMENS

Il y a en économie politique des questions qui sont particulièrement à l'étude, ce sont celles qui touchent au crédit. On est à peu près fixé aujourd'hui sur le mérite de la liberté ou de la protection appliquée à l'échange des produits industriels et commerciaux : on peut discuter encore sur des questions d'opportunité, sur les étapes à parcourir avant d'arriver à la liberté complète; mais on ne discute plus sur le principe lui-même, on reconnaît que la liberté commerciale est utile, que c'est la loi de l'avenir et l'idéal qu'on doit s'efforcer d'atteindre plus ou moins vite. Et pourquoi en est-il ainsi? Parce que la question est sortie du domaine de la théorie pour entrer dans celui des faits. Tant que l'Angleterre a été la seule grande puissance à pratiquer la liberté commerciale, on a pu croire qu'elle avait des intérêts différens de ceux des autres nations, et qu'en raison de l'état avancé de son industrie, des capitaux énormes qu'elle possédait, elle pouvait se trouver bien d'un régime qui ruinerait les autres; mais l'expérience s'est étendue, l'Angleterre n'est plus seule à pratiquer la liberté commerciale. Nous aussi nous avons tenté l'épreuve depuis cinq ou six ans, et les résultats qui ont été obtenus, bien que contestés encore sur certains points, sont de na-

ture à dessiller les yeux des partisans les plus absolus du système contraire. Aussi toutes les nations, encouragées par cet exemple, se sont-elles mises à réduire leurs tarifs de douane par des traités de commerce ou autrement. Voilà une question jugée, sur laquelle il n'y a plus à discuter, excepté sur des points de détail.

Il en est de même d'une autre question très importante qui concerne les chemins de fer. On ne discute plus sur l'exécution et l'exploitation par l'état de ces moyens de locomotion. On ne discute pas davantage sur l'utilité qu'il peut y avoir à concentrer les réseaux qu'on avait eu autrefois l'idée de fractionner. Tout le monde reconnaît que l'exécution et l'exploitation des chemins de fer par l'état est un mauvais système, fort coûteux et peu productif, et quant à la concentration des réseaux, on a reconnu aussi qu'elle valait mieux que le système contraire. Avec le fractionnement, on était arrivé en 1852, après dix ou douze ans d'exécution, à faire à peu près 3,000 kilomètres de chemins de fer, tandis qu'avec la concentration on en a fait depuis, dans un laps de temps égal, au moins trois fois autant.

Je sais bien que la première période a été traversée par une révolution, et que les ressources dont on disposait alors n'étaient pas comparables à celles qu'on a eues plus tard. Il n'en est pas moins vrai que le système de la concentration qui a triomphé en 1852 a été une idée heureuse, et que c'est à ce système qu'on doit principalement d'avoir pu pousser avec tant d'activité l'exécution de notre réseau en y dépensant 3 ou 400 millions par an. Si nos chemins de fer sont exploités avec tant de sollicitude pour le voyageur et tant d'intelligence pour les intérêts commerciaux, c'est également la conséquence de la concentration des réseaux. Les grandes compagnies ont, pour accomplir leur mission, des moyens que n'auraient pas eus les petites, et cet avantage se traduit pour le public en plus de sécurité et plus de rapidité. On peut discuter encore sur des questions accessoires, sur les moyens à employer pour donner plus de comfortable aux voyageurs, plus de facilités au commerce: on ne discute plus sur les questions principales qui nous embarrassaient jadis. Personne ne voudrait revenir à l'exécution et à l'exploitation des chemins de fer par l'état, personne ne demanderait le fractionnement des réseaux. Ce sont des questions sur lesquelles l'expérience a prononcé, tout le monde se soumet.

Il n'en est pas de même en matière de crédit : ici toutes les questions sont neuves. Non pas que l'idée de crédit et l'usage qu'on en fait soient d'invention récente : il y a longtemps que l'on connaît le billet à ordre; il y a longtemps encore que la lettre de change est en usage comme moyen de remettre de l'argent d'une

place sur une autre. Il y a longtemps enfin que des établissemens privilégiés ou non se sont formés, ayant pour mission d'escompter les billets de commerce payables à échéance et de les remplacer par des billets payables au porteur, ce qui a constitué la circulation fiduciaire proprement dite; mais toutes ces opérations connues et pratiquées depuis longtemps ne sortaient pas d'un cadre très restreint, partant elles faisaient naître peu de difficultés et donnaient lieu à peu de questions. Il n'en est pas de même aujourd'hui : le crédit occupe dans les relations modernes une place si importante qu'il peut être considéré comme le grand levier qui met en mouvement l'activité industrielle et commerciale du monde entier. Pour donner une idée de l'extension qu'il a prise, nous n'avons qu'à consulter le chiffre des opérations de la Banque de France il y a trente-six ans et aujourd'hui. Jusqu'en 1830, la Banque de France n'avait pas une circulation de billets au porteur dépassant 200 millions, et le chiffre de son portefeuille n'atteignait pas 150 millions. En 1848, après la fusion des banques départementales, le chiffre des billets n'était encore que de 343 millions, et le portefeuille de 232. Aujourd'hui le portefeuille est en moyenne de 700 millions, et le chiffre des billets au porteur dépasse 900 millions, : encore la Banque de France était-elle autrefois le seul établissement public ou à peu près qui fît des opérations de crédit. Aujourd'hui elle a des concurrens nombreux et à peu près partout. A Paris, c'est le Comptoir d'escompte, la Société du crédit industriel et commercial, la Société générale, le Crédit foncier, la Caisse des dépôts et comptes courans, sans parler d'une multitude d'autres établissemens particuliers; en province, ce sont aussi dans la plupart des villes des comptoirs d'escompte, et dans les principales des sociétés de crédit à l'instar de celles de Paris. On pourrait dire, en restant au-dessous de la vérité, qu'on escompte aujourd'hui autant de milliards qu'on escomptait de centaines de millions il y a seulement trente ans. Il n'est donc pas étonnant qu'avec un développement semblable le crédit soulève aujourd'hui des questions inconnues autrefois.

Si maintenant on veut chercher les causes qui ont donné lieu à cet immense développement des affaires, on les trouvera dans les chemins de fer et les mines d'or. Les chemins de fer ont commencé par multiplier les rapports des individus entre eux, par procurer des débouchés nouveaux aux marchandises, puis sont arrivées les mines d'or, qui ont fourni l'instrument d'échange aux transactions devenues plus nombreuses, et enfin, quand le cadre s'est trouvé élargi par l'action simultanée de ces deux premiers agens de la fortune publique, le crédit est intervenu à son tour pour l'élargir encore

et décupler les forces productrices des deux autres. Les chemins de fer, les mines d'or et le crédit, voilà les trois agens qui ont porté la fortune publique au degré où nous la voyons aujourd'hui. L'action en a été tellement liée qu'il est impossible de les séparer l'un de l'autre. Si l'on fait abstraction des chemins de fer, comme il n'y a pas d'accroissement dans les communications, ni de débouchés nouveaux pour les marchandises, l'or fourni par les mines devient bien vite trop abondant, et il se déprécie, ainsi qu'on pouvait le craindre au premier abord. Si c'est l'or au contraire qui fait défaut, les chemins de fer ne produisent plus toute leur utilité; ils ont beau multiplier les relations et ouvrir de nouveaux débouchés, le développement des transactions se trouve arrêté par l'insuffisance de l'instrument d'échange nécessaire. Non-seulement les chemins de fer ne produisent plus leur utilité, mais ils ne se seraient pas construits dans la proportion que nous avons vue sans le concours des mines d'or. Enfin, si le crédit ne s'était pas joint aux deux premiers pour en augmenter la puissance, on n'aurait pas eu ces merveilles de transformation économique auxquelles nous assistons depuis quinze ou seize ans.

Pour bien comprendre le rôle qu'a joué le crédit dans ce laps de temps et l'influence qu'il a exercée, il suffit de rapprocher le développement des affaires de l'augmentation des métaux précieux. Cette augmentation a pu être de 4 à 5 milliards, qui sont venus s'ajouter à un stock métallique qu'on évaluait déjà pour l'Europe, avant la découverte des mines, à 20 milliards. L'accroissement serait donc d'un cinquième, et pendant ce temps, pour ne parler que de l'Angleterre et de la France, les affaires ont plus que triplé. Le commerce extérieur de l'Angleterre, qui en 1847 était de 148 millions de livres sterling, dépassera un demi-milliard de livres sterling en 1866, et celui de la France a passé, du chiffre de 2 milliards 614 millions en 1847, à celui de plus de 7 milliards en 1865. Sans doute les chemins de fer, par leurs transports rapides, ont pu donner une utilité plus grande à tous ces métaux précieux tant anciens que nouveaux; mais, quelle que soit la part que l'on veuille faire à cet accroissement d'utilité, elle n'expliquera jamais l'augmentation du triple, qui a eu lieu dans les affaires depuis quinze ou seize ans. Il a fallu trouver ailleurs un auxiliaire puissant à joindre aux chemins de fer et aux mines d'or, et cet auxiliaire a été le crédit.

Maintenant le crédit lui-même n'aurait pas pris une telle importance sans les chemins de fer et les mines d'or. Il ne faut pas oublier que toute transaction commerciale doit se régler par le paiement d'une certaine somme en métaux précieux. On peut suppléer à ce paiement effectif par des engagemens de payer, par des billets

à vue ou à terme, ce qui constitue une opération de crédit; mais ces engagemens, quels qu'ils soient, doivent toujours être proportionnés aux moyens qu'on a de les acquitter. Or les chemins de fer, en facilitant la circulation du numéraire, les mines d'or, qui en ont augmenté la masse, ont par cela même donné plus de latitude pour développer le crédit. C'est comme une pyramide qui peut s'élever d'autant plus haut que la base est plus large.

Parmi les questions qu'a fait naître le développement du crédit s'est trouvée tout naturellement en première ligne celle des moyens à employer pour suppléer à l'usage de la monnaie métallique, qui malgré l'abondance des mines d'or devient de plus en plus insuffisante par rapport aux progrès des affaires. On s'est demandé si le billet au porteur était bien le meilleur de ces moyens, à quelles conditions il présentait toutes les garanties désirables, par qui il devait être émis, et enfin comment les établissemens de crédit pouvaient lutter contre les crises, lorsqu'elles se présentaient. Nous avons déjà ici même traité la plupart de ces questions, nous ne voulons pas y revenir. Une enquête est ouverte par le gouvernement depuis deux ans pour en préparer la solution; mais, avant que la commission qui dirige cette enquête formule ses conclusions, il nous a paru utile d'éclairer à l'aide des faits qui se sont accomplis cette année quelques-unes de ces questions, celles qui sont particulièrement à l'étude. Nous voudrions par exemple examiner : 1° quel a été au point de vue des faits nouveaux le meilleur système de crédit, de celui qui régit la Banque d'Angleterre en vertu de l'*act* de 1844, ou de celui qui régit notre propre Banque; 2° comment, malgré la solidarité qui existe entre les banques principales et notamment entre celles de l'Angleterre et de la France, on a pu voir cette année pendant plusieurs mois un écart de 5 à 6 pour 100 dans le taux de l'intérêt entre les deux pays, sans que le pays qui avait l'intérêt le plus bas eût à en souffrir et vît diminuer ses ressources.

I.

On a souvent dit, en parlant des institutions des peuples, que chacun avait celles qui lui convenaient le mieux, qui étaient le plus conformes à ses mœurs et à ses traditions, et qu'il n'existait pas à cet égard de règle absolue. Si cela est vrai des institutions politiques, ce que je n'examine pas, cela est plus vrai encore de certaines applications du crédit. Il y a tel système de crédit qui peut être bon pour un pays et qui ne le serait pas au même degré pour un autre, parce que les conditions sont différentes. Ainsi le fameux *act* de 1844 qui régit en Angleterre la circulation des billets au porteur a sa

raison d'être en Angleterre, tandis qu'il ne l'aurait pas au même degré en France. En Angleterre, la banque principale n'est pas un rouage de crédit ordinaire, ce n'est pas elle qui fournit au commerce la plus grande partie des ressources dont il a besoin; elle est comme une espèce de réserve organisée pour les circonstances extraordinaires. En temps ordinaire, le commerce s'alimente auprès des établissemens d'escompte, des *joint-stock-banks*, qui disposent à cet effet de ressources beaucoup plus considérables que la Banque d'Angleterre. Le portefeuille de celle-ci comprenant ce qu'on appelle *the other securities* ne dépasse guère 20 millions de livres sterling. C'est à peu près en tout temps le chiffre du portefeuille de *the London and Westminster Bank*, de *the Union*, de *the Joint-Stock*, et si on réunit les huit principales *joint-stock-banks* de Londres, les avances faites par elles au commerce sont presque quadruples de celles de la Banque d'Angleterre. Il en est de même pour les dépôts. Ils sont en temps ordinaire à la Banque d'Angleterre d'environ 13 à 14 millions de livres sterling ou 350 millions de francs. *The London and Westminster Bank* à elle seule en a toujours autant, et les huit principales banques réunies en ont cinq ou six fois plus. La Banque d'Angleterre n'a donc qu'un rôle fort accessoire dans la dispensation du crédit, et on peut la soumettre à un régime exceptionnel et sévère sans que le commerce en souffre beaucoup. Cela se passe pour ainsi dire au-dessus de sa tête, dans une région où il a peu d'accès. C'est pourquoi on a pu appliquer à la Banque d'Angleterre le régime de l'*act* de 1844; mais, introduit chez nous et appliqué à la Banque de France, qui joue un rôle incessant dans les relations du commerce et escompte une grande partie de son papier, ce régime aurait les effets les plus fâcheux. A chaque instant, pour défendre son encaisse et le maintenir à la limite prescrite, la Banque serait obligée d'imposer au commerce les restrictions les plus dures; elle élèverait notamment le taux de l'escompte beaucoup plus haut et beaucoup plus souvent qu'elle ne le fait aujourd'hui.

Il y a encore un autre fait à considérer, c'est la différence du stock métallique des deux pays. Quand on veut juger de la nécessité pour un établissement financier d'avoir une réserve métallique plus ou moins forte par rapport à sa circulation fiduciaire, il ne faut pas seulement considérer cet établissement en lui-même et les bases sur lesquelles il repose, il faut examiner encore ce qui peut exister de numéraire dans le pays; s'il en existe beaucoup, l'établissement financier pourra laisser descendre son encaisse beaucoup plus bas que s'il en existe peu; il aura, dans les momens critiques, pour se procurer ce qui lui manque, des moyens plus faciles que s'il est

obligé de faire appel au numéraire étranger; il lui suffira souvent d'élever le taux de l'escompte pour attirer à lui les ressources inactives du pays ou celles qui n'ont pas un emploi rigoureux, tandis que, s'il est obligé de faire appel au numéraire étranger, il ne peut l'obtenir, soit directement, qu'en offrant une prime plus ou moins élevée, ce qui en attire encore fort peu, soit indirectement par la voie des échanges, qu'en imposant des sacrifices, en obligeant à vendre des marchandises au-dessous du cours. C'est là le cas en Angleterre : dans ce pays, le stock métallique est très peu considérable, on l'évalue à 1,500 millions, et il a son emploi à tous les momens, sans qu'il soit facile de l'en détourner. Aussi n'y a-t-il pas de pays où le change varie plus souvent qu'en Angleterre; on y est constamment sous la dépendance du numéraire étranger. Il importe donc que la banque principale ne se laisse pas dégarnir trop vite de ses métaux précieux, parce qu'elle aurait de la peine à les remplacer, et l'*act* de 1844, qui a pour but de défendre l'encaisse de la Banque d'Angleterre, est une conséquence de l'infériorité du stock métallique, infériorité qui a ses avantages à certains points de vue, mais qui a aussi de grands inconvéniens lorsque les momens de crise arrivent.

En France, nous avons un stock métallique qu'on évalue à 5 milliards, et quand notre banque principale a un encaisse de 400 millions, ce qui est l'encaisse ordinaire, elle ne possède guère encore que la douzième partie de la circulation métallique, tandis que le même encaisse de 400 millions à la Banque d'Angleterre représente le quart de la circulation métallique de tout le pays. On comprend que les raisons d'agir soient différentes, et que nous ne nous préoccupions pas au même degré que nos voisins de la diminution de l'encaisse métallique à la banque principale. En Angleterre, une simple exportation de 2 à 300 millions de numéraire pour payer des acquisitions extraordinaires en céréales ou en coton suffit pour déterminer une crise et pour obliger le pays à faire appel au numéraire étranger, tandis que chez nous, s'il n'y a rien de dérangé du reste dans notre équilibre commercial, nous pouvons exporter 2 ou 300 millions sans trouble aucun. Nous en avons fait l'expérience trois années de suite, en 1854, 1855 et 1856. Ainsi, tant parce que la Banque d'Angleterre ne joue pas dans le pays le même rôle que la Banque de France chez nous, n'intervient pas aussi activement dans les relations quotidiennes du commerce, que parce qu'il y a une grande différence dans le stock métallique des deux pays, on peut appliquer en Angleterre un régime qui ne conviendrait pas en France. Maintenant ce régime lui-même a-t-il parfaitement réussi en Angleterre, est-il le meilleur qu'on puisse

désirer pour une banque d'émission? Voilà la question que nous voulons examiner en principe.

Jusqu'en 1844, toutes les crises qui avaient eu lieu en Angleterre depuis le commencement du siècle et même auparavant semblaient avoir eu pour cause un abus de la circulation fiduciaire. De 1800 à 1813 et 1814, pendant la période de la suspension des paiemens, le nombre des banques s'était considérablement accru, et comme le droit d'émission était libre, beaucoup de ces banques en avaient abusé : on en avait vu offrir des primes pour le placement de leurs billets; la Banque d'Angleterre elle-même, ayant à pourvoir aux énormes subsides qu'on payait sur le continent, avait été obligée d'augmenter sa propre circulation. Il en résulta pour tout ce papier une dépréciation qui s'éleva jusqu'à 25 0/0. — La crise qui eut lieu en fit disparaître une grande partie, ce qui aida singulièrement à la reprise des paiemens en 1819; mais après cette reprise les abus de la circulation fiduciaire, qu'on n'avait rien fait pour empêcher, recommencèrent et prirent une certaine gravité en 1825 et en 1826. Les banques locales augmentèrent leur émission pour favoriser les spéculations de toute nature qui avaient lieu à cette époque. La Banque d'Angleterre agit de même, obéissant à l'entraînement général, et n'ayant pas d'ailleurs à cette époque des idées très nettes sur les moyens de prévenir les embarras financiers. Au mois de février 1826, elle se trouvait avec un encaisse de 2 millions 1/2 de liv. sterl. pour répondre de 25 millions 1/2 de liv. sterl. de billets au porteur. La situation était des plus graves, et il s'ensuivit une crise qui amena, comme en 1815 et 1816, des désastres épouvantables.

La leçon profita un peu, on s'en servit pour supprimer les billets de 1 livre sterling, que toutes les banques avaient le droit d'émettre et qui avaient fort contribué à la disparition du numéraire; on augmenta le nombre des associés qui pourraient fonder une banque d'émission : — ce nombre avait été, en vertu d'une loi de 1708, limité à 6; on crut, en l'augmentant, trouver plus de garanties; — enfin on réserva à la Banque d'Angleterre seule le droit d'émission dans un rayon de 65 milles de Londres. Ces précautions ne suffirent pas : après quelques années de prudence et de sagesse, les nouvelles banques fondées en vertu de la loi de 1825 et qui prirent le nom de *joint-stock-banks* se mirent à leur tour à étendre leur circulation sans se préoccuper du change, qui devint bientôt défavorable à l'Angleterre. Au contraire, à mesure que l'argent s'en allait et qu'un vide se produisait dans la circulation, les *joint-stock-banks* s'empressaient de le remplir par l'émission de nouveaux billets, et quand la Banque d'Angleterre, revenue à de meilleurs principes, faisait des efforts pour restreindre sa propre circulation et arrêter

le progrès de l'émigration des espèces, les banques locales en profitaient pour augmenter la leur. La Banque d'Angleterre en arriva encore à n'avoir plus en 1839 que 2 millions 400,000 liv. st. d'encaisse pour répondre de 18 millions de livres sterling de billets au porteur. Cette situation d'un encaisse trop faible pour garantir une circulation fiduciaire trop forte s'est prolongée à des degrés différens jusqu'au milieu de l'année 1842.

On fit alors une enquête pour chercher les causes du mal. Partout on signala les abus de la circulation fiduciaire comme une de ces causes et la principale. Aussi, quand plus tard il s'agit d'y porter remède, on ne fut frappé que d'une chose, de la nécessité de mettre avant tout fin à ces abus. On chercha par l'*act* de 1844 à donner à la circulation fiduciaire toute garantie et en même temps à l'empêcher de trop s'étendre, de façon que, lorsque le change serait contraire, elle ne fût plus un obstacle au rétablissement de l'équilibre. On voulut qu'au-delà d'un certain chiffre elle ne pût varier que comme varierait la monnaie métallique elle-même. Pour cela, on réduisit à 14 millions 1/2 de livres sterling pour la Banque d'Angleterre et à 16 millions pour toutes les autres banques du royaume-uni, y compris l'Irlande et l'Écosse, la circulation qui pourrait se passer de réserve métallique et ne s'appuierait que sur des valeurs du gouvernement. — Depuis, la limite a été étendue, elle est aujourd'hui pour la Banque d'Angleterre d'environ 15 millions de livres sterling ou 375 millions de francs par suite de la suppression de plusieurs banques locales. Au-dessus de ce chiffre, toute émission de billets doit avoir sa représentation exacte en numéraire, et comme le chiffre qui peut se passer de représentation métallique est un minimum au-dessous duquel on n'est pas descendu depuis longtemps, on en conclut qu'à ces conditions la circulation fiduciaire est parfaitement assurée, qu'elle se garde d'elle-même, et qu'en outre, lorsque le change est contraire, elle n'empêche plus les espèces métalliques de rentrer.

Pour faciliter les opérations, on a divisé la Banque en deux départemens, celui de l'émission et celui de la banque proprement dite, départemens qui sont indépendans l'un de l'autre. Jusqu'à concurrence de 15 millions de livres sterling, le département de l'émission délivre à celui de la banque des billets sur dépôts de valeurs du gouvernement. Au-delà il ne lui en délivre plus que contre espèces, de sorte que, quand le département de la banque a épuisé la réserve qu'il possède en billets, il n'a plus pour s'en procurer d'autres que les moyens par lesquels il se procurerait des espèces. Il est donc obligé d'aviser sous peine de suspendre ses opérations, et il avise en élevant le taux de l'escompte, en aug-

mentant le prix de l'argent, ce qui a pour effet inévitable de le faire rentrer plus ou moins vite. Au point de vue de la sécurité du billet au porteur et des obstacles créés aux abus de la circulation fiduciaire, l'*act* de 1844 a parfaitement réussi; mais ce n'étaient là que des points secondaires, ou plutôt que des moyens d'arriver à un résultat beaucoup plus essentiel, qui était de prévenir le retour des crises commerciales, comme l'a déclaré lui-même le promoteur de cet *act*, sir Robert Peel. Or il est curieux de voir comment les faits ont répondu à l'attente.

Le nouveau bill était à peine en exercice depuis trois ans, qu'en 1847, tant par suite des dépenses considérables qu'avaient entraînées les chemins de fer qu'à cause de la disette des céréales qui nécessitait une certaine exportation de numéraire, on vit éclater une crise des plus violentes. La réserve des billets dans le département de la banque descendit à 2,600,000 livres sterling. L'encaisse métallique fut réduit à 8 millions de livres sterling, et la Banque, alarmée de cette situation et pressée par les besoins de toute nature qui s'adressaient à elle, demanda au gouvernement l'autorisation de suspendre l'*act* de 1844. L'autorisation fut accordée, la Banque émit 400,000 livres sterling de billets au-delà de la somme fixée par l'*act*, et la crise fut apaisée. La même chose eut lieu dix ans plus tard, en 1857; il fallut encore, au plus fort de la crise, suspendre l'*act* de 1844, donner une plus grande latitude à l'émission des billets au porteur, et grâce à cette latitude dont on n'usa pas cette fois, mais dont on était en droit d'user, la Banque put satisfaire aux besoins les plus essentiels, et la crise se calma encore. Enfin une troisième suspension a eu lieu cette année même au mois de mai, lorsque la panique se fut emparée des esprits après la déconfiture d'un certain nombre de maisons de banque, notamment de la maison Overend, Gurney et Ce, et que la Banque d'Angleterre fut devenue, comme toujours en pareil cas, le dernier refuge du crédit, le seul établissement auquel on pût s'adresser pour avoir assistance. On n'usa pas plus qu'en 1857 de la faculté qui fut donnée par le gouvernement de dépasser la limite fixée à l'émission de la circulation fiduciaire par l'*act* de 1844, mais on eut besoin de l'effet moral qui en résulta pour dominer la situation.

Maintenant, quant à la violence de ces crises, elle fut aussi grande après l'*act* qu'auparavant. En 1847, du mois d'août au milieu de septembre, on comptait déjà pour 375 millions de faillites, et quand on vit les réserves de la Banque à peu près épuisées avant la suspension de l'*act*, personne ne voulut plus escompter de billets, il y eut comme une cessation de la vie commerciale. En 1857, on estime que 1 milliard 1/2 fut perdu dans les faillites, sans parler de l'im-

mense dépréciation de toutes les valeurs et de toutes les marchandises, à laquelle personne n'échappa. Le désastre fut si grand que, dans un *meeting* qui eut lieu à cette époque, un personnage qui venait d'être témoin des calamités de la guerre de l'Inde compara les souffrances qui résultaient de la crise à ces calamités. Nous sommes encore tout près de la panique du mois de mai dernier, nous en avons vu le sombre tableau, qui a été tracé ici même par un de nos collaborateurs distingués, M. Wolowski (1). Rien ne peut se comparer à l'émotion que produisit cette panique. Le crédit de l'Angleterre en fut ébranlé jusque dans ses fondemens. Nous n'avons cité là que les crises principales, nous n'avons pas parlé de ces embarras financiers qui depuis bientôt dix ans existent pour ainsi dire à l'état permanent en Angleterre, et qui ont donné à l'argent un prix beaucoup plus élevé que celui qu'il avait autrefois. Il résulte de ces faits que l'*act* de 1844 n'a eu pour effet ni de conjurer les crises, ni d'en atténuer la violence. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il n'a pas été plus heureux au sujet des grandes fluctuations du taux de l'intérêt, qu'il devait aussi prévenir dans l'opinion de ses auteurs. Jusqu'en 1844, le taux de l'intérêt en Angleterre n'avait guère varié, il était resté a peu près fixe à 4 pour 100. Plusieurs causes avaient contribué à le maintenir ainsi : d'abord la législation, qui ne permettait pas de l'élever au-delà de 5 pour 100, législation qui ne fut supprimée qu'en 1839, puis la pratique adoptée par la Banque d'Angleterre. Elle ne s'attachait pas alors, comme l'a déposé dans l'enquête de 1848 M. Morris, un des gouverneurs de cet établissement, à suivre les fluctuations du taux de l'intérêt sur le marché. Lorsque le taux était au-dessous de 4 pour 100, elle n'escomptait plus, et plaçait ses fonds disponibles en consolidés qu'elle revendait plus tard, lorsque le taux s'élevait. De cette façon, n'entrant pas activement dans le mouvement commercial du pays, elle pouvait maintenir une espèce de fixité du taux de l'intérêt.

Cependant cette pratique avait déjà cessé quelque temps avant l'*act* de 1844, et c'est parce qu'elle avait cessé et qu'on avait été fort ému des grandes variations du taux de l'intérêt qu'avait ame-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'auront pas oublié les deux remarquables articles de M. L. Wolowski sur l'*act* de 1844 et la liberté des banques, qui ont paru dans les numéros du 15 août et du 1er septembre 1866. Les conclusions du travail que nous publions aujourd'hui s'écartent en quelque points importans des opinions soutenues par M. L. Wolowski. Personne ne s'étonnera de ces différences. La *Revue* croirait trop sacrifier à un parti-pris d'unité si elle se faisait une loi d'écarter, sur des questions d'un si haut intérêt pratique, des controverses qui ne peuvent être sans profit pour la vérité.

nées la dernière crise, qu'on avait cherché dans les dispositions de l'*act*, — et cela était présenté comme un des principaux bienfaits de la nouvelle organisation, — les moyens d'empêcher le retour de variations aussi brusques et aussi considérables. Or c'est exactement le contraire qui est arrivé. D'abord l'intérêt descendit immédiatement à 2 1/2 et 3 pour 100 pour se relever à 7 et 8 au moment de la crise de 1847; puis il redescendit encore à 2 1/2 et 3, et il s'y tint jusqu'en 1854. A partir de cette époque, il atteignit le taux de 5 pour 100, et quand plus tard on l'abaissa au-dessous, ce fut pour le relever d'autant plus vite et arriver à des taux désastreux, comme ceux de 8 et 10 pour 100. Il ne fut pas rare de voir dans l'espace d'un mois des variations de 2, de 3 et même de 5 pour 100, comme aux approches des crises de 1857 et de 1864. On put remarquer aussi qu'à partir de 1854 le taux de l'escompte, qui jusque-là avait été en Angleterre inférieur à ce qu'il était dans notre pays, comme le taux de l'intérêt en général, s'éleva constamment au-dessus, bien que le taux de l'intérêt continuât à rester au-dessous, ainsi que le témoignent le prix des consolidés et celui de toutes les valeurs à intérêt fixe. Enfin, si depuis quelques années le taux de l'escompte a varié beaucoup plus en France que précédemment, c'est à l'influence de l'Angleterre qu'on le doit, c'est la conséquence de la solidarité financière qui existe entre les deux pays.

Est-ce à dire que nous rendons l'*act* de 1844 responsable de ce qu'il n'a pas su empêcher? Non assurément; nous reconnaissons que les crises sont des cas de force majeure, en dehors de l'action du législateur, et que la prudence humaine empêcherait difficilement. Il est par trop évident que la fréquence et la violence de ces crises sont dues avant tout au développement inoui qu'ont pris les affaires en Europe depuis seize ans et particulièrement en Angleterre et en France. Il en est de même des grandes fluctuations du taux de l'intérêt; le capital ne peut pas rester au même prix lorsqu'il ne se multiplie pas en raison des besoins et qu'il est plus demandé qu'offert, ce qui est arrivé depuis seize ans. Toutefois, quelle que soit la part que l'on fasse à cette cause principale, il restera toujours à se demander si l'*act* de 1844, loin d'atténuer les crises, ne les a pas au contraire aggravées, et s'il n'a pas contribué à amener des paniques là où il n'y aurait eu que des crises. La Banque d'Angleterre, qui dans les momens ordinaires n'a qu'une action modeste sur le crédit, en devient tout à coup la dispensatrice suprême dans les momens de crise, lorsque les ressources sont épuisées partout ailleurs; mais, comme celles qu'elle possède elle-même sont très limitées, et qu'en vertu de l'*act* de 1844 elle ne peut pas les étendre,

chacun a les yeux sur le chapitre qui les indique, et qui, dans le bilan de la Banque, est intitulé « réserve. » Aussitôt qu'on voit cette réserve baisser, l'alarme s'empare de tous les esprits, on sent que le crédit va être suspendu, et avant qu'il en soit ainsi on cherche à s'approvisionner de ressources par tous les moyens possibles. Les uns vont retirer leurs dépôts des banques auxquelles ils les avaient confiés, les autres apportent à l'escompte tout le papier dont ils peuvent disposer, d'autres vendent des valeurs publiques pour se procurer de l'argent, et c'est sur la Banque d'Angleterre que retombe le poids de toutes ces réalisations. Elle est alors livrée aux plus grands embarras. Supposons qu'il n'y ait pas d'*act* de 1844 et qu'on ne voie pas la limite où devront s'arrêter fatalement les opérations de la Banque, que cette limite dépende de la confiance du public, on ne prendrait plus l'alarme aussi vite, et la plupart de ces réalisations, qui sont l'effet de la panique, n'auraient pas lieu.

On a souvent donné comme une preuve de l'efficacité de l'*act* de 1844 et de la confiance inspirée par la Banque qu'il régit, que dans ces momens-là les dépôts augmentaient plutôt qu'ils ne diminuaient. Cela est vrai, ils augmentent généralement et ils ont notamment augmenté de 5 millions de livres sterling dans la semaine qui a précédé la dernière crise; mais si les dépôts ont augmenté de 5 millions de livres sterling, les avances que la Banque a eu à faire par l'escompte ou autrement ont augmenté beaucoup plus, elles se sont élevées de 8 millions de livres sterling dans la même semaine. Cela se comprend : les établissemens d'escompte et de banque, pressés par les remboursemens qu'on leur demande de toutes parts, présentent à la Banque d'Angleterre tout le papier dont ils peuvent disposer, et ils y laissent momentanément en dépôt une partie des ressources qu'ils se sont ainsi procurées en attendant des besoins plus urgens. Que faudrait-il pour que ces besoins se manifestassent, et que la Banque d'Angleterre eût à rembourser les dépôts en même temps qu'à faire des avances? Il ne faudrait peut-être qu'une chose, c'est qu'on s'en tînt à l'*act* de 1844, et que la Banque ne fût pas autorisée à émettre des billets au-delà de la limite posée par lui. La panique alors s'accroissant de l'impossibilité où l'on serait de se procurer des ressources par l'escompte, on en viendrait à demander à la Banque d'Angleterre elle-même le remboursement des dépôts, et il serait curieux de savoir comment ce jour-là, même avec son *act* de 1844, la Banque s'y prendrait pour répondre à ses engagemens. Au 11 mai dernier, lors de la suspension de l'*act*, la Banque d'Angleterre avait en réserve 1,200,000 livres sterling pour répondre de 24 millions 1/2 de livres sterling de dépôts, en y comprenant ceux du gouvernement.

La Banque de France, qui n'a pas d'*act* de 1844 pour la protéger, ne s'est jamais trouvée dans une situation aussi critique, avec un écart aussi considérable entre ses ressources et ses engagemens.

On a répété à la décharge de l'*act* que, si la Banque d'Angleterre en avait déjà demandé trois fois la suspension, elle ne s'était servie qu'une seule fois, en 1847, de la licence qui lui avait été accordée à cet effet, qu'en 1866 comme en 1857 elle n'avait pas eu besoin d'en faire usage. Pourquoi n'en a-t-elle pas fait usage? Parce qu'aussitôt que le public a été informé que la Banque d'Angleterre n'était plus renfermée dans les limites rigoureuses de l'*act*, qu'elle pouvait, à certaines conditions, étendre sa circulation fiduciaire au gré des besoins, la panique s'est calmée, l'effet moral était produit, on n'avait plus besoin des ressources qu'on ne demandait avec tant d'instances que parce qu'on craignait de n'en pas avoir. Mais cette licence dont on ne se sert pas est précisément la critique la plus sévère qu'on puisse faire de l'*act* de 1844; elle montre que la limite qu'il pose à la circulation fiduciaire est purement arbitraire, sans rapport aucun avec les besoins du public et la disposition des esprits, puisqu'il suffit qu'elle soit écartée pour qu'immédiatement la confiance renaisse et que la crise se calme; elle prouve encore que les abus de la circulation fiduciaire ne sont pas à craindre, même sans l'*act* de 1844, puisqu'on ne profite pas de l'autorisation qu'on a de l'augmenter. Enfin les effets désastreux produits à certains momens par cette limitation arbitraire, qui menace de suspendre toute la vie commerciale d'un pays, sont tellement évidens qu'un homme justement célèbre, sir George Cornewall Lewis, dont nous avons déjà plus d'une fois cité l'opinion, disait, en parlant de l'*act*, qu'il faisait plus de mal en une semaine qu'il ne pouvait faire de bien tout le reste du temps. Cette année encore nous avons eu une singulière démonstration de ce qu'il a d'anormal. Le ministre des affaires étrangères lui-même, lord Clarendon, voulant rassurer les capitaux étrangers et montrer à quoi tenait la violence de la crise, a cru devoir invoquer l'*act* de 1844 et en expliquer le mécanisme.

Si du moins l'*act* de 1844 donnait à la circulation fiduciaire la même valeur absolue que possède la réserve métallique, on comprendrait cette dérogation aux véritables principes sur lesquels repose l'émission des billets au porteur; mais il n'en est rien. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a aujourd'hui pour 375 millions de *bank-notes* qui n'ont aucune représentation métallique, qui sont émises contre pareille somme déposée à la Banque en valeurs publiques et qui ne pourraient pas être remboursées, si par suite d'une panique quelconque elles arrivaient au remboursement. Pourquoi

375 millions et non pas 450 ou 500? Quel est le principe qui dicte cette limitation? Il n'y en a pas. Il a seulement été établi en 1844 que la circulation de la Banque d'Angleterre était rarement descendue au-dessous du chiffre de 14 millions 1/2 de livres sterling ou 362 millions de francs, et que jusqu'à ce chiffre il n'y avait aucun inconvénient à la laisser sans représentation métallique et à la faire reposer sur des valeurs publiques; mais si telle était la limite en 1844, qui nous dit qu'elle doit être la même aujourd'hui, et que le public ne serait pas disposé à s'arranger d'une circulation fiduciaire de 450 à 500 millions sans représentation métallique?

Dans tous les cas, cette circulation ne repose sur aucun principe scientifique; elle ne donne pas la certitude absolue que la circulation fiduciaire équivaut à la circulation métallique, puisqu'il y a toujours 375 millions de billets qui ne sont pas couverts par des espèces et qui ne seraient pas remboursés, si on les présentait au remboursement en même temps. Elle ne laisse pas non plus cette circulation s'étendre jusqu'à la limite qui lui est marquée par la confiance publique, ce qui est la seule règle à suivre en pareille matière. Si on se conforme à cette règle, la circulation fiduciaire sera plus ou moins grande selon les circonstances; mais elle s'établira toujours de manière à répondre aux besoins réels, tandis qu'avec une limitation arbitraire comme celle qui est établie par l'*act*, on est en plein empirisme. On dit au public qu'il doit avoir confiance dans la circulation fiduciaire, même sans réserve métallique, jusqu'à concurrence de 375 millions, et on lui défend d'avoir confiance au-delà. Cela ressemble à cette fameuse théorie qui faisait considérer la circulation fiduciaire comme parfaitement assurée lorsqu'elle reposait sur une réserve métallique du tiers. On a vu ce qu'elle valait chez nous en 1848; personne n'y croit plus aujourd'hui. Je comprends mieux, au point de vue des principes, ceux qui disent, et nous en avons vu dans ces derniers temps, que la circulation fiduciaire qui ne repose pas absolument sur des espèces métalliques, écu par écu, est du papier-monnaie ou plutôt de la fausse monnaie, qu'elle tend à troubler les rapports économiques d'un pays en faisant considérer comme signe de la valeur ce qui n'est rien en soi, et n'a qu'une valeur de convention. Je ne partage pas cette rigueur de principes, je crois que la circulation fiduciaire bien assurée, et elle peut l'être autant que le comporte la prévoyance humaine lorsqu'elle est émise par un grand établissement placé sous le contrôle de l'état et avec des conditions de publicité suffisantes, je crois que cette circulation a sa raison d'être, qu'elle rend des services essentiels pour lesquels elle ne peut être suppléée ni par les chèques, ni par les viremens de comptes, ni par tout autre moyen

de crédit qu'on pourrait imaginer. Tous ces moyens de crédit ne sont pas de la monnaie qui puisse circuler de main en main, tandis que le billet au porteur émis avec toutes les garanties désirables est de la monnaie sous la forme la plus commode.

Sans doute il ne faudrait pas se faire illusion sur ce genre de monnaie et s'attacher à le développer inconsidérément; s'il a des avantages, il a bien aussi des inconvéniens, et nous avons eu occasion de les signaler plus d'une fois; mais il en est de cela comme de toute chose, l'inconvénient n'existe qu'avec l'abus, l'usage est bon. Il est utile pour un pays qui a besoin, comme l'Angleterre, de signes monétaires jusqu'à concurrence de 2 milliards, de pouvoir s'en procurer le quart, soit 500 millions, au moyen de son crédit sans qu'il lui en coûte rien et en économisant pareille somme d'espèces métalliques. Cela est même avantageux dans un pays qui, comme le nôtre, a 5 milliards de numéraire; c'est encore une économie du dixième sur le signe monétaire, et quand cette économie se fait sans rien compromettre et en donnant toute la sécurité désirable à la circulation fiduciaire, elle vaut la peine qu'on s'en préoccupe.

Je n'aime pas pour régir la circulation fiduciaire l'*act* de 1844, moins parce qu'il empêche la circulation fiduciaire de s'étendre dans une mesure raisonnable que parce que la limitation qu'il établit est complétement arbitraire, ne repose sur aucun principe, et qu'elle a l'inconvénient, à certains momens, d'agir avec une brutalité qui augmente les crises au lieu de les atténuer. J'aime mieux le système de la Banque de France. Ici point de limitation à l'émission du billet au porteur, la Banque en émet tant qu'elle peut, autant que le public veut en recevoir, et, comme elle est toujours tenue de les rembourser en espèces et de publier chaque semaine des états de situation, il ne peut pas y avoir d'émission exagérée. Le public fait à la Banque le crédit qui lui convient; s'il juge qu'il va lui falloir des espèces pour ses besoins du dedans ou du dehors, ou qu'il est trop à découvert pour la confiance que lui inspire l'établissement qui émet les billets, il rapporte ces billets au remboursement, et toujours la somme de la circulation représente la somme de crédit qu'il veut faire à la Banque.

On a souvent loué dans l'*act* de 1844 ce mécanisme inflexible qui, lorsqu'on est arrivé pour la circulation fiduciaire à une certaine limite, agit comme une force aveugle et oblige les directeurs de la Banque à prendre les mesures les plus énergiques pour rétablir l'équilibre. D'abord cela n'est pas tout à fait exact; nous avons vu à diverses reprises les directeurs de la Banque, même sous l'empire de l'*act*, laisser l'encaisse descendre à des chiffres très bas,

— à 8 millions de livres sterling en 1847, à 7 millions en 1857, — et s'il n'est pas descendu aussi bas en 1866, c'est parce que les directeurs ont été plus sages, plus prévoyans, et qu'ils ont su recourir à temps aux mesures préventives, notamment à l'élévation du taux de l'escompte. C'est donc moins le mécanisme inflexible de l'*act* de 1844 qui agit que la prudence des directeurs pour prévenir les diminutions de l'encaisse; mais aurait-il la vertu qu'on lui suppose, qu'à ce mécanisme inflexible je préférerais de beaucoup une force intelligente et capable d'apprécier les véritables intérêts du pays. Je comparerais volontiers le mécanisme de la Banque d'Angleterre à un frein qui aurait la puissance d'arrêter instantanément un train lancé à trop grande vitesse, et celui de la Banque de France à un autre frein qui n'arrêterait que par un ralentissement successif. Le premier aurait de graves inconvéniens, il amènerait un choc plus ou moins considérable et produirait plus de mal que de bien, tandis que le second, en modérant la secousse, rendrait un véritable service.

On a beau dire que les banques, même d'émission, ne sont pas instituées pour fournir un capital factice lorsque le capital réel est épuisé, et qu'il est bon au contraire qu'elles tranchent dans le vif pour arrêter le mal au plus vite : ce n'est pas fournir un capital factice que d'émettre des billets que le public bien renseigné est libre de recevoir ou de refuser, qu'il peut rapporter le lendemain même au remboursement, si cela lui convient. Si, pour éviter des désastres et arriver tout doucement au rétablissement de l'équilibre, il consent à en accepter un peu plus que ne lui en imposerait une limitation arbitraire, je ne vois pas que la banque qui s'y prête manque à sa mission, et qu'il faille absolument étrangler les gens pour les sauver. La Banque de France depuis qu'elle existe a traversé déjà bien des crises; elle a assisté à plusieurs révolutions, et, excepté un moment en 1848, où, avec un encaisse métallique de plus de moitié de la circulation fiduciaire, elle a été obligée, par suite d'une panique sans précédent, d'adopter le cours forcé, jamais, en s'appuyant sur le système que nous avons indiqué, elle n'a cessé de faire honneur à ses engagemens et de répondre aux besoins pour lesquels elle a été instituée. Elle a dû sans doute en plusieurs circonstances recourir à des mesures rigoureuses, abréger les échéances et élever le taux de l'escompte; mais les mêmes moyens ont été employés en Angleterre, et ils l'ont toujours été avec plus de rigueur que chez nous. Ainsi, sans parler de cette année, où, par suite de circonstances que nous expliquerons tout à l'heure, l'escompte s'est tenu pendant trois mois à Londres à 10 pour 100. tandis qu'il était chez nous à 4 pour 100, — en 1864, c'est-à-dire dans une année de

cherté de l'argent et même de crise, le taux moyen de l'escompte a été de 7 1/3 en Angleterre et de 6 1/2 en France. Une différence à peu près identique a eu lieu encore l'année dernière, 4 1/2 en Angleterre et 3 1/2 en France.

Nous ne connaissons qu'une raison sérieuse pour le maintien de l'*act* de 1844 en Angleterre, c'est la pluralité des banques d'émission qui existe encore dans ce pays. Avec une seule banque d'émission placée sous le contrôle du gouvernement et obligée de publier chaque semaine des états de situation, il est difficile d'augmenter la circulation fiduciaire au-delà de ce qu'elle doit être régulièrement pour exister dans des conditions saines; mais il n'enest pas de même lorsqu'on se trouve en face de plusieurs banques : on a vu autrefois les banques locales de l'Angleterre, qui n'étaient pas soumises au même contrôle ni gênées par la même responsabilité que la banque principale, augmenter leur émission à mesure que celle-ci diminuait la sienne; le même danger pourrait se produire encore. On comprend qu'on s'en soit préoccupé, et qu'on ait appliqué à toutes les banques une espèce de transaction avec le système de l'unité que nous regardons comme le véritable principe en fait d'émission; mais l'*act* de 1844 à notre avis ne peut être un principe destiné à régir la circulation fiduciaire.

Du reste les inconvéniens de cet *act* ont été tellement sentis lors de la dernière crise, on a tellement vu l'insuffisance de la circulation fiduciaire de la Banque d'Angleterre en présence du discrédit qui avait atteint tous les autres moyens de circulation, que des esprits éminens de l'autre côté du détroit se préoccupent de la nécessité de modifier cet état de choses. Ils voudraient que la Banque d'Angleterre eût dans de certains cas et à de certaines conditions la faculté de sortir des limites posées par cet *act*, que cela fût écrit dans une loi au lieu de résulter de l'intervention du gouvernement.

J'avoue que je ne comprends pas bien les avantages de cette réforme; si on autorise la Banque d'Angleterre à s'affranchir de l'*act* dans certains cas et à certaines conditions, ce sera encore la loi qui réglera des choses qui peuvent être difficilement réglées par elle, et qui doivent être laissées à l'appréciation des directeurs et du public. Arbitraire pour arbitraire, j'aime autant l'obligation où est aujourd'hui la Banque de recourir à l'intervention du gouvernement lorsqu'elle veut suspendre temporairement les effets de l'*act* que la faculté qu'elle aurait de le faire en vertu d'une loi qui poserait d'avance des conditions inflexibles. Après tout, le gouvernement apprécie la situation et agit en conséquence. Il accorde ou refuse la faculté qu'on lui demande, tandis qu'avec une loi il n'y aurait pas d'appréciation possible. Il faudrait agir selon les prescriptions,

quelles que fussent les circonstances. Ainsi, lors de la dernière crise, la Banque d'Angleterre avait été autorisée à s'affranchir de l'*act* à la condition de maintenir le taux de l'escompte à 10 pour 100; elle l'y maintint longtemps en effet, bien qu'elle n'usât pas de la faculté qui lui avait été accordée, parce qu'elle craignait à chaque instant d'être obligée d'en user. On lui disait que ce taux de 10 pour 100 entretenait la défiance, prolongeait la crise, et qu'elle aurait bien fait de l'abaisser. Supposons que cette opinion eût été reconnue vraie par la Banque et qu'elle eût cru devoir réduire l'escompte, elle pouvait en demander l'autorisation au gouvernement, et le gouvernement pouvait la lui accorder. Avec une loi au contraire, la réduction de l'escompte eût-elle été jugée utile par le gouvernement et par la Banque, il était impossible à l'un et à l'autre de l'accorder; la condition restait inflexible, il fallait en supporter les conséquences, quelles qu'elles fussent. A tant faire que de modifier l'*act* de 1844, au lieu de ce compromis qui ne remédierait à rien d'essentiel, il serait beaucoup mieux de revenir purement et simplement au système de la Banque de France. Ce système est logique, rationnel; il donne à la circulation fiduciaire toute la sécurité possible, et en même temps il lui laisse une élasticité suffisante pour répondre aux besoins légitimes et pour modérer les crises lorsqu'elles se préparent.

II.

La seconde question que nous voudrions examiner se rattache à l'énorme différence qui a existé cette année dans le taux de l'escompte entre la France et l'Angleterre, différence qui s'est élevée jusqu'à 5 et 6 pour 100 et qui a duré trois mois, l'intérêt ayant été à 4 pour 100 en France et à 10 pour 100 en Angleterre.

On s'est étonné qu'un écart aussi considérable ait pu se maintenir sans entraîner au dehors tout le capital disponible de notre pays et vidé au profit de nos voisins les caves de la Banque de France. Loin de là, l'encaisse augmentait chez nous à mesure même qu'il diminuait à la Banque d'Angleterre. Les esprits qui avaient nié la solidarité, financière entre les deux pays n'ont pas manqué de triompher de cette circonstance et de soutenir qu'on se trompait en se préoccupant de ce qui avait lieu en Angleterre pour régler la conduite de la Banque de France. Nous croyons, quant à nous, à cette solidarité; nous pensons, malgré les faits de cette année que nous expliquerons tout à l'heure, qu'il y a entre la Banque d'Angleterre et la Banque de France des rapports tellement intimes, qu'elles sont souvent dans la dépendance l'une de l'autre, obligées d'agir de con-

cert; mais il faut s'expliquer sur l'étendue de cette solidarité. Si on va jusqu'à dire que le capital de la France soit tout prêt à se déverser en Angleterre quand il y a entre les deux pays une différence de 2 à 3 pour 100 dans le taux de l'intérêt, on se trompe assurément. Il y a beaucoup de raisons pour qu'il n'en soit pas ainsi; d'abord on aime toujours mieux un intérêt moindre dans un pays que l'on connaît qu'un intérêt plus élevé dans un pays qu'on ne connaît pas, indépendamment des facilités de réalisation, qui sont plus grandes dans un cas que dans l'autre; puis il y a, pour déplacer son capital, des frais de transport à supporter, des commissions, des assurances à payer, et ce n'est pas pour une simple différence de 2 à 3 pour 100, différence en général de peu de durée, qu'on subirait tous ces frais. Le capital qui est prêt à s'en aller pour profiter de cette différence de 2 à 3 pour 100 est un capital cosmopolite qui est entre les mains des banquiers, de ceux qui ont avec l'étranger des rapports constans, et pour lesquels un déplacement de numéraire est chose facile. Il s'en va d'abord par le change lorsque le change est contraire.

Les nations, par leurs rapports de toute nature, sont débitrices ou créancières les unes des autres; elles sont débitrices quand elles ont importé plus qu'elles n'ont exporté, ou que, pour une raison ou pour une autre, elles ont plus à payer qu'à recevoir dans un pays. Dans ce cas, le solde doit toujours se faire en numéraire : celle qui est débitrice a ce qu'on appelle le change contraire, c'est-à-dire que, la balance ne pouvant se faire par la voie des échanges commerciaux, elle est obligée de fournir une différence en espèces; elle voit le prix de l'argent hausser à son préjudice, comme hausse sur le marché le prix de toute marchandise qui est plus demandée qu'offerte. S'il s'agit de nos rapports avec l'Angleterre, la livre sterling, qui en temps ordinaire vaut 25 francs 10 ou 12 centimes, coûtera 25 francs 25 ou 30 centimes, c'est-à-dire qu'il nous faudra payer 25 francs 25 ou 30 centimes toutes les fois que nous aurons une livre sterling à faire parvenir en Angleterre. Qu'arrive-t-il alors? Que des banquiers qui sont en relation d'affaires avec les pays où il y a un solde à payer, avec l'Angleterre par exemple, pour profiter de cette différence dans le change qui peut s'élever à 1 pour 100, laisseront dans ce pays les capitaux qu'ils peuvent y avoir, et en enverront même d'autres en fournissant des traites à ceux qui en auront besoin.

Si maintenant à cette différence du change vient se joindre une nouvelle différence dans le taux de l'intérêt, si dans le pays créditeur l'intérêt est de 6 pour 100, tandis que dans le pays débiteur il n'est que de 4 pour 100, le banquier qui a des capi-

taux dans le pays créditeur pourra encore escompter sa propre traite et ajouter ce nouveau bénéfice à celui du change. Il réalisera ainsi un bénéfice de 1 1/2 pour 100 sur toute opération à trois mois d'échéance, et comme cette opération ne lui coûte rien, qu'il peut la faire sur son propre crédit, avec des capitaux qu'il emprunte à 4 pour 100 pour les prêter à 6, il est évident qu'il est disposé à l'étendre autant qu'il le pourra et à faire passer au dehors tout le capital métallique qu'il trouvera moyen de se procurer. Ce capital sera peu considérable, je le reconnais; évaluons-le seulement à 200 ou 300 millions. Il est des momens où il est fort préjudiciable à un pays d'envoyer tout à coup 200 ou 300 millions de numéraire au dehors lorsqu'il en aurait grand besoin chez lui. Je sais bien que certains esprits ont l'habitude de se récrier contre l'inquiétude que peut inspirer une telle exportation. Il est, disent-ils, indifférent qu'on exporte du numéraire au lieu d'exporter d'autres marchandises. « Les produits s'échangent toujours contre les produits; » si on exporte pour 200 ou 300 millions de numéraire de plus à un certain moment, c'est qu'on a trouvé profit à le faire. On a importé d'autres marchandises qui ont paru plus avantageuses. Se plaindrait-on d'avoir exporté pour 200 ou 300 millions de vin de plus qu'à l'ordinaire?

Sans doute l'argent est une marchandise qu'on peut avoir intérêt à exporter à certains momens plutôt qu'autre chose, — nous l'avons éprouvé cette année même; — mais il est d'autres momens où cette exportation peut causer de graves préjudices. Si on exporte pour 200 ou 300 millions de vin de plus qu'à l'ordinaire, et que cette exportation produise la rareté et le renchérissement du vin, c'est un inconvénient pour le consommateur qui est amplement compensé par le bénéfice du producteur et par le profit général qu'en retire la communauté en important d'autres produits et en développant ses affaires en conséquence. Il n'en est pas de même du numéraire : si on en exporte pour 200 ou 300 millions de plus, et que cette exportation produise la rareté, l'inconvénient n'est plus limité à un seul objet et n'atteint plus une seule classe d'individus, il devient général et atteint tout le monde. Un économiste américain fort distingué, M. Carey, a dit, en parlant du numéraire, qu'il était comme un rail sur lequel glissent les transactions : supprimez le rail, vous supprimez les transactions. On peut, il est vrai, faire passer plus de transactions sur le même rail à l'aide du crédit; mais il y a une limite à cette extension, et cette limite est surtout étroite et gênante dans les momens où l'on a plus à payer qu'à recevoir au dehors, et où par conséquent tous les ressorts du crédit sont déjà très tendus. Dans ces momens-là, si on laisse aller à l'extérieur

200 ou 300 millions de numéraire sans s'en préoccuper, confiant dans la maxime que « les produits s'échangent contre les produits, » on ne tarde pas à en sentir les inconvéniens et à s'apercevoir que si l'argent est une marchandise, c'est une marchandise d'une espèce particulière qu'on ne peut pas laisser trop diminuer sous peine d'apporter un trouble considérable dans les rapports économiques et de voir les affaires s'arrêter faute de ce rail sur lequel elles glissent.

Assurément 200 ou 300 millions de plus ou de moins sont bien peu de chose dans un stock métallique qui, comme le nôtre, peut s'élever à 5 milliards; mais il faut remarquer qu'avant de venir les prendre à la Banque de France pour l'exportation on a épuisé tous les autres moyens de se procurer du numéraire. Quand on arrive à la Banque de France, beaucoup de métaux précieux se sont déjà écoulés par la voie ordinaire du change, et c'est lorsque ce change n'en fournit plus, lorsque l'argent devient rare et que la circulation a besoin de tout ce qui lui en reste, qu'on s'adresse à la Banque et qu'on lui demande les 200 ou 300 millions que la spéculation trouve profit à exporter. Nous comprenons que ceux qui attachent peu d'importance à la circulation métallique, et qui la remplaceraient au besoin par une circulation de papier-monnaie pure et simple, s'inquiètent peu de la disparition de ces 300 millions. Ils ne tarderaient pas à être au comble de leurs souhaits et à voir disparaître le dernier écu; mais ceux qui, comme nous, attachent une grande importance à la circulation métallique, qui pensent qu'elle est l'âme des transactions et qu'un pays doit toujours en avoir la quantité dont il a besoin, ceux-là ne peuvent pas admettre qu'un établissement financier comme la Banque de France laisse vider son réservoir sans s'en préoccuper.

C'est à tort qu'on prétendrait que la Banque de France, étant un établissement privilégié, a dans l'émission de ses billets des ressources spéciales qu'elle peut mettre à la disposition du commerce dans les momens difficiles, et qu'elle a été instituée précisément pour modérer à l'aide de son crédit l'élévation du taux de l'intérêt. Nous répondrons à cette objection par une comparaison. Supposons que dans un temps de disette, lorsque plusieurs pays se disputent le peu de céréales disponibles qui se trouvent sur les divers marchés du monde, un gouvernement, sous prétexte qu'il a dans ses greniers publics une réserve assez importante qu'il s'est procurée dans des temps favorables à de bonnes conditions, s'avise tout à coup de la vendre au-dessous du cours afin d'empêcher l'élévation des prix. Qu'arriverait-il? Empêcherait-il l'élévation des prix de se produire? Nullement, il ne ferait que la retarder. Les étrangers,

trouvant à s'approvisionner à bon marché des céréales qui leur manquent, viendraient les chercher là où on les vendrait au-dessous du cours; d'autre part, les gens du pays, trompés par le bas prix sur la quantité des ressources dont ils peuvent disposer, au lieu de restreindre leur consommation, seraient portés à l'augmenter; et un beau jour, quand la réserve serait épuisée et la disette accrue, le pays qui aurait vendu au-dessous du cours serait obligé de racheter beaucoup plus cher, avec des sacrifices d'autant plus douloureux qu'il aurait contribué lui-même à augmenter la disette en se privant de ses réserves. Eh bien! ce qui arriverait pour les céréales, si on s'avisait de vendre les réserves au-dessous du cours, arriverait également pour les espèces métalliques, si la Banque de France, dans les momens où le change est contraire et où par conséquent il y a disette de numéraire par rapport aux besoins, se laissait aller à donner ses ressources au-dessous du cours sous prétexte qu'elles lui coûtent moins qu'à un autre. Elle n'empêcherait pas l'élévation du prix de l'argent, et le jour où elle n'en aurait plus, où il lui faudrait bon gré mal gré s'arrêter dans ses opérations, ce jour-là ce ne serait plus la hausse de l'escompte qui aurait lieu, ce serait une panique effroyable avec toutes ses conséquences.

La Banque de France, dans les momens où le change est contraire, a le devoir de s'en préoccuper et de conserver ses ressources non-seulement pour rembourser les billets au porteur et les dépôts, qui sont tous exigibles en numéraire, mais parce qu'étant la clé de voûte du crédit, le seul établissement où l'on puisse s'adresser dans les momens de crise, il faut qu'elle ait des ressources pour ces momens-là sous peine de désastre, et elle ne peut en avoir qu'en élevant le taux de l'escompte jusqu'au degré où cela est nécessaire pour diminuer la demande. — Mais, dira-t-on, comment l'élévation du taux de l'escompte peut-elle corriger le change, empêcher l'argent de s'en aller pour payer des dettes qu'on ne peut acquitter qu'avec des espèces métalliques, ou pour faire des acquisitions de céréales ou de coton, qui ne se règlent que de la même manière? D'abord l'élévation du taux de l'escompte corrige le change parce qu'en faisant payer l'argent plus cher, elle diminue le profit qu'on trouve à l'exporter et arrête ce genre de spéculation. Quant à l'argent qui s'en va pour régler des différences ou pour payer des denrées de première nécessité, celui-là se trouve retenu aussi par l'élévation du taux de l'escompte. Du moment que le commerce est obligé de payer très cher l'argent qu'il doit envoyer au dehors, il restreint ses opérations au strict nécessaire; il achète un peu moins et il vend un peu plus en abaissant ses prix. De cette façon, l'équilibre ne tarde pas à se rétablir, et c'est en

cela surtout que l'élévation du taux de l'escompte a toute l'efficacité désirable.

Il ne faut pas se figurer, parce qu'on voit tout à coup 2 ou 300 millions de numéraire disparaître des caisses de la Banque de France ou de celle d'Angleterre, que la crise tienne à ces 2 ou 300 millions de moins. Il serait trop facile de les remplacer dans des pays où le mouvement d'affaires roule sur plusieurs milliards. On ne subirait pas une crise pour avoir dépassé de 2 ou 300 millions seulement les ressources disponibles. La France a eu quelquefois, et notamment trois années de suite, en 1854, 1855 et 1856, à exporter une pareille somme pour se procurer les céréales qui lui manquaient. Elle a pu le faire sans traverser une crise, parce qu'à ce moment les conditions du commerce étaient saines, et qu'on n'était pas engagé au-delà de ce qu'il fallait. Le déplacement de ces 2 ou 300 millions de numéraire avait à peine agi sur l'encaisse de la Banque de France; mais lorsqu'au contraire on voit l'encaisse de la Banque diminuer tout à coup d'une pareille somme, c'est que la situation est toute différente. La diminution des 300 millions n'est plus alors qu'un symptôme. Elle indique qu'il y a un écart plus ou moins considérable entre les ressources disponibles et le capital engagé. Quel sera cet écart? Il est difficile de l'établir au juste; mais, si nous supposons qu'il y a 5 milliards de stock métallique pour servir à un ensemble d'opérations qu'on peut évaluer à 50 milliards, c'est-à-dire que le numéraire soit au capital circulant dans la proportion de 1 à 10, 300 millions de moins dans le numéraire indiquent une somme dix fois plus forte d'opérations qui ne reposent que sur le crédit, soit 3 milliards. Je ne saurais trop insister sur ce rapport entre le stock métallique et l'ensemble du capital roulant, parce que c'est le nœud de la question et qu'on ne comprendra jamais rien aux crises financières ou monétaires, comme on veut bien les appeler, si on se figure que la rareté du numéraire est indépendante de celle du capital disponible, et que lorsqu'on a, par exemple, le change contre soi, et que l'encaisse de la Banque de France diminue de 2 ou 300 millions, il ne s'agit, pour éviter la crise, que de procurer à la Banque les 2 ou 300 millions qui lui manquent, soit en augmentant son capital, soit en l'obligeant à vendre ses rentes ou par tout autre expédient plus ou moins chimérique. Trompé par les apparences, on a essayé quelquefois de se procurer par d'autres moyens que par l'élévation du taux de l'escompte les métaux précieux qui venaient à manquer, on en a acheté directement. La Banque de France a dépensé à cet effet, en 1855 et 1856, 15 millions de francs, payés en prime pour une acquisition de métaux précieux qui s'est élevée à près de 1400 millions de francs;

elle remplissait le tonneau des Danaïdes, l'encaisse pouvait à peine se maintenir, l'argent s'en allait plus vite qu'il n'était venu, et comme ces palliatifs n'avaient pour effet que de dissimuler la situation, le mal s'aggravait, et un beau jour on se trouvait avec moins d'espèces que si on n'avait rien fait du tout pour s'en procurer artificiellement.

La Banque d'Angleterre vient de donner cette année un exemple qui prouve l'intelligence de ses directeurs, et il faut ajouter aussi celle du pays. Au moment où la crise était le plus intense, où l'argent était à 10 pour 100 chez nos voisins pendant qu'il était à 4 pour 100 chez nous, nous lui avons offert, dit-on, de lui procurer à des conditions fort avantageuses une somme en numéraire plus ou moins considérable; elle a refusé. Elle a compris que le soulagement qui en résulterait ne serait que momentané et qu'il ne ferait qu'aggraver le mal, elle a préféré devoir l'amélioration de sa situation aux lois ordinaires du change, en maintenant pendant trois mois le taux de l'escompte à 10 pour 100. Pendant ce temps en effet, les mauvaises affaires se sont liquidées, ce qu'il y avait d'excessif dans les entreprises industrielles ou commerciales a été retranché. Les importations se sont un peu ralenties, les exportations ont augmenté, et le change a fini par se rétablir à des conditions tellement favorables que, dans l'espace d'un mois, l'Angleterre a pu redescendre du taux de 10 pour 100 à celui de 5 pour 100; elle est aujourd'hui à 4 pour 100. Maintenant cette solidarité financière qui oblige la Banque de France et celle d'Angleterre à se régler l'une sur l'autre, à élever ensemble le taux de leur escompte, existe-t-elle à tous les momens, ou plutôt y a-t-il toujours lieu de s'en préoccuper? C'est la dernière question qui nous reste à examiner.

III.

La solidarité existe lorsque les deux pays éprouvent les mêmes embarras, qu'ils ont l'un et l'autre excédé la limite de leurs ressources disponibles, abusé du crédit, et qu'ils n'ont plus assez d'espèces monétaires pour leurs besoins. Dans ce cas, et c'est le plus fréquent, par suite des relations commerciales qui unissent la France et l'Angleterre, comme il n'y a dans aucun des deux pays un excédant de numéraire qu'on puisse se prêter l'un à l'autre, et qu'il s'agit au contraire d'entamer des réserves qui ont une affectation spéciale comme garantie du remboursement de la circulation fiduciaire et des dépôts, il serait, je le répète, très imprudent de laisser subsister un écart même de 2 pour 100 entre le taux de l'intérêt de la Banque de France et celui de la Banque

d'Angleterre; car cet écart ne dût-il entraîner au dehors que 200 millions, ce serait beaucoup trop.

Il est au contraire d'autres situations où, pour divers motifs, les besoins n'étant pas les mêmes, on peut laisser subsister un écart même de plus de 2 pour 100 sans inconvénient aucun. Nous avons traversé cette année une de ces situations; l'Angleterre s'est trouvée en face de besoins exceptionnels qui n'avaient aucun rapport avec ceux des autres pays et notamment avec ceux de la France. Nous avons parlé de ces nombreuses sociétés de finance et de crédit qui s'étaient organisées, en 1863 et 64, au capital de 5 à 6 milliards, avec un versement effectif de 1 milliard. Toutes ces sociétés, à l'œuvre au commencement de l'année 1866, ont dû, pour utiliser leur capital social et les dépôts plus ou moins considérables qui leur étaient confiés à gros intérêt, créer des entreprises de toute nature et donner à l'esprit de spéculation une excitation toute particulière; ce sont elles notamment qui ont enfanté ces mille projets de chemins de fer devant absorber 175 millions de livres sterling, au dire de lord Northcote, et qui ont été votés en 1865 par le parlement. La situation a pu être masquée pendant un certain temps par l'immense crédit dont jouit l'Angleterre, par l'énormité des capitaux dont elle dispose; mais lorsqu'à cette situation déjà mauvaise sont venues se joindre d'autres nécessités, que l'Angleterre a eu à faire des acquisitions plus considérables qu'à l'ordinaire en coton, en céréales et même en bestiaux pour remplacer ceux qu'une cruelle épizootie lui enlevait, qu'elle a dû par suite envoyer au dehors des différences en métaux précieux, la situation est devenue critique. On a demandé à la Banque d'Angleterre les métaux précieux dont on avait besoin, ce qui, aux termes de l'*act* de 1844, a fait baisser la réserve en billets, et comme cette réserve est l'arche sainte, la dernière ressource dont on puisse disposer dans les momens extrêmes, il se répandit immédiatement un sentiment d'inquiétude, on courut aux banques redemander les dépôts qui leur avaient été confiés. Les unes purent faire face aux demandes, d'autres, des plus considérables, ne le purent pas et firent faillite; toutes réclamèrent l'assistance de la Banque d'Angleterre, et celle-ci fut obligée d'élever précipitamment le taux de son escompte à 10 pour 100 et de s'affranchir encore une fois des limites de l'*act* de 1844.

On a dit que la crise violente qui eut lieu alors en Angleterre était une crise de crédit purement et simplement, que le commerce y était complétement étranger; cela n'est pas tout à fait exact. Quand on veut juger de l'influence exercée par le commerce sur les ressources disponibles d'un pays, il ne faut pas seulement con-

sidérer l'ensemble de ce commerce, importation et exportation réunies, et la balance qui peut en résulter. Il faut considérer encore la façon dont le commerce est conduit et sur quels articles porte l'augmentation. L'Angleterre, par la nature de ses relations avec des pays très éloignés et assez pauvres, comme l'Inde, la Chine, le Japon, est obligée de faire d'assez longs crédits. Plus elle exporte, plus elle ouvre de crédits, et avant que ceux-ci n'arrivent à échéance, si son commerce est en progrès, elle en a ouvert d'autres qui ont encore mis plus de capital dehors. C'est comme un commerçant qui, à mesure que son commerce prospère, engage plus d'argent dans ses opérations; il aura beau faire de brillantes affaires, réaliser de grands bénéfices, à quelque moment que vous le preniez, vous le trouverez toujours ayant toutes ses ressources engagées. L'Angleterre fait de longs crédits dans son commerce d'exportation, et on lui en fait à elle d'assez courts pour son commerce d'importation, soit parce qu'étant plus riche que les autres elle trouve profit à faire ses acquisitions pour ainsi dire au comptant, soit parce que les produits qu'elle tire du dehors étant généralement des matières premières qui sortent de pays pauvres, il y a lieu de les payer tout de suite, et que d'ailleurs ces pays-là n'achètent pas en proportion de ce qu'ils vendent. Dans l'un et l'autre cas, les paiemens se traduisent par l'envoi au dehors d'espèces métalliques. Cela se manifeste surtout lorsque les produits dont il s'agit sont ou des céréales ou du coton, ou des bestiaux, et que, pour une raison ou pour une autre, on a dû dans un laps de temps assez court en acheter beaucoup plus qu'à l'ordinaire. C'est ce qui est arrivé cette année. D'abord le commerce général de l'Angleterre s'est beaucoup développé. Les états du *board of trade* nous donnent les résultats comparatifs suivans pour les six premiers mois de 1866 :

	Exportation.		Importation.	
1864. . . .	92	millions de liv. sterl.	98	millions de liv. sterl.
1865. . . .	88	—	75	—
1866. . . .	107	—	113	—

Le seul fait de cette progression énorme, sans considérer la balance et la nature du commerce, suffit pour expliquer une plus grande absorption des ressources disponibles de l'Angleterre.

Maintenant, si nous examinons la nature spéciale de ce commerce et particulièrement celle des importations, nous trouverons que, du 1er janvier à la fin de mai 1866, le coton figure pour 26 millions de livres sterling de plus que pendant la période correspondante en 1865, les céréales pour 2 millions 1/2 de plus, et qu'au

mois de juin on avait acheté 385,000 têtes de bétail contre 225,000 en 1865. Je ne parle pas de l'importation de quelques autres denrées tenant plus ou moins à l'alimentation, tels que le vin, les œufs, le beurre, et pour lesquelles les crédits aussi ne sont pas longs. Je m'en tiens à ces trois principaux articles, et je trouve que de ce chef l'Angleterre a eu à payer pour les six premiers mois de l'année 30 millions de livres sterling ou 750 millions de francs de plus qu'en 1865. — C'est ce qui explique comment elle s'est trouvée débitrice de tous les pays et particulièrement du nôtre, et pourquoi elle a eu si longtemps le change contre elle. Sans doute cela n'aurait pas suffi pour occasionner une crise comme celle que nous avons vue, surtout après la liquidation de l'année précédente, qui avait ramené beaucoup de capitaux disponibles; mais cet embarras, venant s'ajouter aux abus de toute nature commis par les sociétés de finance, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

On a vanté avec raison l'usage des dépôts en comptes courans, comme un moyen de crédit perfectionné, pour utiliser toutes les épargnes et ne laisser aucun capital improductif; mais comme rien n'est parfait en ce monde et que dans les choses les meilleures il y a toujours un côté fâcheux, le crédit qui résulte des dépôts a beau reposer sur un fond solide, c'est-à-dire sur une épargne réalisée, il peut donner lieu cependant à de graves embarras. — Le banquier qui reçoit l'épargne l'emploie tout naturellement à une échéance plus ou moins longue pour se rémunérer de l'intérêt qu'il lui alloue, et en même temps il s'engage à la rembourser à vue ou à peu près. Il y a contradiction dans les deux termes. On ne peut pas rendre immédiatement ce qui est placé à échéance. On se tire de cette situation au moyen d'une réserve destinée à faire face aux premiers remboursemens, en attendant soit de nouveaux dépôts pour remplacer ceux qu'on retire, soit la réalisation successive du portefeuille lorsque les fonds ont été bien placés à court terme et en valeurs parfaitement réalisables.

Cependant cette façon d'agir, toute rationnelle qu'elle soit, n'est pas exempte de péril, car du moment qu'il n'y a pas un équilibre parfait entre les ressources disponibles et les engagemens, s'il arrive des jours néfastes où pour une raison quelconque le crédit d'une maison est mis en suspicion, et si ces jours-là tous les créanciers veulent exercer leurs droits à la fois, il y a obligation pour la maison la plus solide de suspendre momentanément ses paiemens. Le crédit sur dépôts est donc quelque chose d'assez délicat qu'on aurait tort d'éxagérer et de pousser à l'extrême, et quand on l'oppose trop à la circulation fiduciaire et qu'on voudrait voir celle-ci remplacée exclusivement par des chèques, on ne réfléchit pas

aux difficultés inhérentes à ce dernier genre de crédit. Il s'est produit ce fait remarquable dans l'histoire de la dernière crise en Angleterre, que pendant un certain temps personne n'a plus voulu de chèques, même sur les meilleures maisons, et qu'il a fallu les remplacer par une extension de la circulation fiduciaire, ce qui a rendu encore plus gênante la limite posée par l'*act* de 1844. La perte totale occasionnée par la dernière crise n'a peut-être pas dépassé 1 milliard, et encore a-t-elle été subie presque en entier par les actionnaires des sociétés qui ont fait faillite, car les créanciers ont été à peu près désintéressés. Or une perte de 1 milliard dans un pays qui fait, dit-on, 3 milliards d'économie par an n'était pas de nature à entraîner une crise comme celle qui a désolé l'Angleterre, si les fonds avaient été placés directement par leurs propriétaires dans de mauvaises affaires et perdus par eux, ainsi que cela s'est présenté chez nous dernièrement pour beaucoup d'entreprises étrangères que nous sommes allés commanditer. Ce qui a compliqué et aggravé la situation, c'est que le milliard perdu l'a été par des établissemens financiers qui en restaient débiteurs et qui n'ont pas pu le rendre, comme ils s'y étaient engagés. Ils ont vu leur crédit ruiné du jour au lendemain. La perte était d'un milliard, mais le crédit ébranlé par ce fait s'élevait à plusieurs; de là l'origine de la panique et la catastrophe qui a frappé l'Angleterre, une des plus douloureuses qui aient affligé ce pays.

Cette crise doit servir de leçon à ceux qui s'imaginent que les sociétés de crédit et de finance sont faites pour commanditer l'industrie et organiser des entreprises par actions. Quand elles se livrent à ce genre d'opérations avec un capital qui excède celui qui leur appartient en propre, c'est-à-dire supérieur à leur actif social, elles s'exposent aux plus grands périls et sont à la merci de la moindre difficulté financière. La difficulté financière pour l'Angleterre cette année a été l'obligation où elle s'est trouvée de payer à bref délai une somme de 7 à 800 millions pour l'acquisition de denrées de première nécessité, et de les payer avec un stock métallique très faible, et avec un régime de banque qui impose des restrictions sévères à la circulation fiduciaire. Le fond de la crise était une question de crédit, mais la cause déterminante a été un commerce trop engagé sur certains points. S'il n'en avait pas été ainsi, si la crise était née purement et simplement des affaires de crédit, sans rien devoir au commerce, le change n'aurait pas été aussi longtemps défavorable; il n'aurait pas fallu trois mois d'escompte à 10 pour 100 pour rétablir l'équilibre.

Je sais bien que cette persistance de la part de la Banque d'Angleterre à maintenir si longtemps le taux de l'escompte à 10 pour 100

a été l'objet de critiques sévères venues d'hommes très compétens, qu'on a prétendu que sans cette persistance l'équilibre se serait rétabli plus vite, que les capitaux étrangers n'arrivaient pas dans la crainte des sinistres que cette situation faisait supposer, que ceux qui étaient dans le pays s'en allaient pour la même raison, qu'à l'intérieur enfin le crédit était restreint parce qu'il manquait de confiance. Cette explication n'est pas suffisante; ce n'est ni l'éloignement d'une quantité toujours peu considérable de capitaux étrangers, ni des appréhensions au sujet du crédit à l'intérieur qui auraient pu altérer le change pendant trois mois et obliger l'Angleterre à faire au dehors des remises plus ou moins importantes en numéraire, et la preuve, c'est que cette infériorité du change ne s'est corrigée que lorsque l'élévation du taux de l'escompte a eu produit son effet ordinaire sur les opérations commerciales en les restreignant. On n'a qu'à lire le relevé du *board of trade* pour les sept premiers mois de cette année, on y verra que les deux derniers sont en diminution relative par rapport aux deux premiers. Voici les chiffres pour le commerce d'exportation :

1864. . . .	Deux premiers mois. . . .	23	millions de livres sterl.
1865. . . .	Idem.	22	—
1866. . . .	Idem.	29 1/2	—
1864. . . .	Juin et juillet.	28	millions de livres sterl.
1865. . . .	Idem.	27	—
1866. . . .	Idem.	29 1/2	—

Ainsi l'augmentation, qui était de 5 millions sur 1864 et 1865 pendant les deux premiers mois, n'a plus été que de 1 à 2 millions 1/2 pour juin et juillet. C'est là, beaucoup plus que le retour des capitaux étrangers, ce qui a rétabli l'équilibre et permis à la Banque d'Angleterre d'abaisser successivement son escompte, et en très peu de temps, de 10 à 5 pour 100.

En 1857 et en 1864, aux deux dernières époques de crise, pour des raisons à peu près identiques, telles que des spéculations excessives jointes à des besoins de denrées de première nécessité, comme les céréales en 1856 et 1857, comme le coton en 1863 et 1864, l'Angleterre et la France avaient épuisé leurs ressources. C'était à qui s'en procurerait au plus haut prix parmi celles qui pouvaient se trouver disponibles quelque part dans le monde. Celui des deux pays qui serait resté en arrière et qui se serait obstiné à maintenir le taux de l'escompte au-dessous de son voisin se serait privé du concours de ces capitaux, et aurait vu une partie des siens s'en aller. Nous devions d'autant plus nous préoccuper, quant à nous, de cette situation que nous avions le change défavorable vis-à-vis de l'Angleterre. Il y a dans le monde, et particulièrement en Eu-

rope, deux grands marchés de capitaux où peuvent se liquider tous les engagemens commerciaux, Londres et Paris. Quand c'est la France qui, par ses relations avec le dehors, se trouve avoir la balance du commerce contre elle, quels que soient les pays vis-à-vis desquels elle est débitrice, la balance doit en général se régler à Londres; c'est à Londres qu'il faut envoyer la différence en espèces, et c'est sur Londres que se traduit le change défavorable. Quand les deux pays, la France et l'Angleterre, se trouvent débiteurs l'un et l'autre, comme cela s'est présenté en 1857 et 1864, c'est encore à Londres que viennent se liquider les engagemens, parce qu'après tout c'est Londres qui est le marché le plus important, qui a le plus de relations avec le dehors, et qui peut le mieux acquitter des créances sur tous les points du monde.

C'est donc à Londres que nous avions en 1857 et en 1864 à payer la différence en numéraire résultant de l'exagération de nos affaires, et de nos acquisitions de denrées de première nécessité. Et en effet, si l'on interroge l'état du change à ces deux époques au moment de la crise, on voit qu'il était à 25, 30 et 35 en octobre 1857 et en novembre 1864. Aussi notre argent s'en allait-il à Londres avec une grande rapidité et en grande abondance, et la preuve en est que l'encaisse de la Banque de France était descendu, au mois de novembre 1857, à 182 millions, et à 151 millions au 18 janvier 1864. Si à ce moment, lorsque nos voisins élevaient le taux de leur escompte pour augmenter leurs ressources, nous étions restés indifférens à cette élévation, comme on nous le conseillait, nos espèces se seraient en allées encore beaucoup plus vite, puisqu'à l'influence du change, qui déjà suffisait pour les entraîner au dehors, on y aurait joint une différence d'intérêt, et la moindre différence, une de 2 pour 100, eût suffi. La solidarité entre les deux banques était donc bien réelle et bien étroite, et la Banque de France avait raison de s'en préoccuper en élevant le taux de son escompte à peu près au niveau de celui de la Banque d'Angleterre.

La situation n'a pas été du tout la même cette année. Pendant que l'Angleterre luttait contre des embarras de crédit à l'intérieur, qu'elle avait à payer des différences au dehors, et qu'elle voyait baisser chaque jour ses ressources disponibles, les nôtres augmentaient dans des proportions considérables; l'encaisse de la Banque de France était, au 17 mai 1866, de 513 millions contre une circulation fiduciaire de 884 millions et des engagemens de toute nature ne dépassant guère 1,200 millions. Nous regorgions de capitaux, et de semaine en semaine il y avait augmentation (1). Cette abon-

(1) L'encaisse était de 640 millions à la fin de juin, et de 746 millions au commencement de septembre.

dance provenait d'abord de ce que la liquidation amenée par la hausse de l'escompte à la fin de 1864 avait été très efficace, et ensuite de ce que nous n'avions rien fait depuis qui pût engager outre mesure nos ressources disponibles.

Quand on veut juger de l'efficacité de l'élévation du taux de l'escompte pour liquider une situation embarrassée, on n'a qu'à se figurer l'ensemble des opérations sur lesquelles elle porte. Supposons que cet ensemble d'opérations reposant sur le crédit soit, dans les momens où la situation est tendue, de 8 à 10 milliards, et ce chiffre n'a rien d'exagéré, si l'élévation du taux de l'escompte parvient à en arrêter pour 2 ou 3 milliards, et que ces 2 ou 3 milliards représentent l'excédant de nos engagemens sur nos ressources, immédiatement l'équilibre se trouve rétabli; le capital, rare hier, devient tout de suite abondant. C'est ce qui est arrivé chez nous à la fin de 1864, et le capital est resté abondant depuis, parce que, je le répète, nous avons été fort prudens, que nous nous sommes abstenus autant que possible, jusqu'à ce jour, de toute entreprise nouvelle devant absorber beaucoup de capitaux, et qu'en 1865 notre commerce est resté à peu près stationnaire. Il y avait d'autant moins lieu de nous préoccuper cette année d'une différence dans le taux de l'intérêt avec l'Angleterre que celle-ci était particulièrement notre débitrice. C'est nous qui lui vendions une grande partie des denrées dont elle avait besoin, telles que céréales et bestiaux. Et non-seulement elle était notre débitrice pour ce qu'elle nous achetait directement, mais elle l'était encore pour ce qu'elle avait à payer au dehors sur les autres marchés, attendu que tout le papier qu'on avait le droit de tirer sur elle venait se négocier à Paris, comme sur le marché le plus important après celui de Londres.

Ce qui avait contribué encore cette année à rendre notre situation très aisée, c'était la bonne réputation de notre crédit et la confiance toute particulière qu'on a dans notre principal établissement financier. Au moment de la crise en Angleterre, et pendant qu'en Allemagne on se préparait à la guerre, la Banque de France est devenue tout à coup dépositaire de toutes les ressources disponibles non-seulement de la France, mais d'une partie de l'Europe; elle voyait affluer à elle les pierres précieuses, la vaisselle d'or et d'argent, les espèces métalliques. Le bilan de chaque semaine annonçait une augmentation dans les dépôts particuliers. Le chiffre de ces dépôts, qui était de 180 millions au mois de janvier dernier, était arrivé à 306 millions au 17 mai, et à plus de 400 millions un peu plus tard en y comprenant les dépôts de l'état. C'est là ce qui grossissait l'encaisse et lui donnait des proportions qu'il n'avait

jamais eues. Sans doute, sous l'influence de l'élévation du taux de l'escompte en Angleterre, beaucoup de capitaux qui seraient restés s'en allaient chez nos voisins; mais nous étions trop heureux qu'il en fût ainsi, puisque ces capitaux n'avaient pas d'emploi en France, et qu'ils en trouvaient un très lucratif en Angleterre. Tant que le change ne se manifestait pas contre nous, que la livre sterling continuait à valoir 25 francs 8 ou 10 centimes, nous avions la preuve que rien ne souffrait chez nous, que nous avions plus de capitaux qu'il ne nous en fallait. L'état croissant de l'encaisse à la Banque de France était là d'ailleurs pour l'attester chaque semaine.

Aujourd'hui la situation tend à se modifier, le change est à 25, 20 et 25; cela prouve que les Anglais ne nous envoient plus d'argent, que nous leur en envoyons plutôt. Il n'y a pas à s'en préoccuper encore, parce que nous avons toujours à la Banque de France un encaisse considérable qui peut diminuer sans péril, et que d'ailleurs la différence du taux de l'intérêt dans les deux pays n'est plus assez forte pour motiver une grande exportation de numéraire. Pourtant il ne faudrait pas trop s'endormir. Par suite de l'insuffisance de notre dernière récolte en céréales et du haut prix du blé, nous allons être appelés probablement à exporter une certaine quantité de numéraire. L'Angleterre va se trouver dans le même cas, et si nous laissions subsister une grande différence dans le taux de l'intérêt, nous ne tarderions pas à en subir le contre-coup, et à voir baisser sensiblement nos ressources disponibles. Une différence de 5 à 6 pour 100 a été possible entre l'Angleterre et nous tant que l'état du change nous était favorable, que l'Angleterre avait plus à payer en France qu'elle ne pouvait entraîner de capitaux au dehors par l'effet de la hausse de l'intérêt, et que d'ailleurs nos ressources étaient considérables; mais elle ne le serait plus aujourd'hui que l'équilibre est rétabli chez nos voisins, que le change nous est plutôt défavorable, et que nous pouvons avoir très prochainement besoin de nos ressources pour des acquisitions de première nécessité.

IV.

En résumé, on peut conclure des faits qui se sont passés cette année, en ce qui concerne l'*act* de 1844, que cet *act* a été impuissant encore à prévenir la crise du mois de mai dernier, et que lorsqu'elle est arrivée, il n'a pas pu davantage en atténuer les effets. Tout au contraire, dès qu'on a vu s'épuiser cette fameuse réserve, qui est comme la dernière ancre de salut dans les momens difficiles, la crise est devenue immédiatement une panique, et il a fallu avi-

ser en demandant pour la troisième fois la suspension de l'*act* de 1844. N'est-il pas bizarre qu'un *act* qui a été fait pour prévenir les crises, pour en diminuer au moins la gravité, ne puisse être maintenu lorsqu'on est précisément en face d'une de ces calamités, et qu'il faille toujours le suspendre sous peine des désastres les plus effroyables? On aura beau dire que la convertibilité des billets au porteur étant parfaitement assurée par l'*act* de 1844, c'est une complication de moins dans les embarras financiers : cette considération n'a pas d'importance. Nous n'avons pas d'*act* de 1844 en France, et nous ne voyons pas qu'aux momens les plus critiques, en 1847, en 1857 et encore en 1864, le remboursement des billets au porteur émis par notre principal établissement financier ait été un instant l'objet d'un doute. Je ne parle pas de 1848, où, pour des raisons que chacun connaît, et qui sont complétement en dehors de tout système financier, la Banque de France a dû suspendre momentanément ses paiemens; elle y aurait été obligée même avec l'*act* de 1844.

Jamais non plus il n'y a eu en France un abus de la circulation fiduciaire qui ait pu déterminer une émigration du numéraire et créer des obstacles au rétablissement du change lorsque le change nous a été contraire; toujours la Banque de France, par le simple fait de la gradation du taux de l'escompte, a été en état de remplir tous ses devoirs, et comme elle n'était pas emprisonnée dans un *act* qui lui imposait des obligations rigoureuses, elle a pu les remplir avec modération et en atténuant les crises, tandis que la suspension de l'*act* de 1844 dans les momens difficiles ressemble au *caveant consules* des Romains; il nous avertit que la patrie est en danger, et comme il s'agit de choses très délicates où l'effet moral joue un grand rôle, cet avertissement que le crédit ne repose plus sur des bases solides augmente encore le mal. Je demande à quoi sert l'*act* de 1844, puisqu'il est sans influence pour prévenir les crises, et que, lorsqu'elles arrivent, il les aggrave. Je défie qu'on me cite un service rendu par cet *act* qui n'aurait pu l'être par notre système de banque, tandis que l'on pourrait citer de nombreux malheurs qu'il a causés, et qui ont été évités chez nous.

Maintenant, quant à la solidarité financière de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France, les faits de cette année n'ont pas prouvé non plus qu'elle n'existait pas. Ils ont prouvé seulement que cette solidarité était limitée, qu'elle ne s'étendait qu'à un genre de capitaux, à ceux qui sont entre les mains des banquiers, et qui peuvent se déplacer aisément lorsqu'ils ont le moindre profit à le faire; puis, que s'il y a des momens où même avec cette limitation on doit s'en préoccuper, comme nous l'avons fait en 1857 et en

1864, il y en a d'autres au contraire où l'on peut laisser aller les choses sans inconvénient, lorsqu'on a trop de capitaux et qu'ils n'ont pas d'emploi à l'intérieur. Cette différence de situation est facile à reconnaître; elle se traduit par l'état du change et par l'encaisse de la Banque. Quand le change est favorable, peu importe l'écart qui existe dans le taux de l'intérêt entre un pays et un autre : la balance se fait toujours au profit de celui qui a le change favorable, et si on joint à cela une augmentation périodique de l'encaisse de la banque principale, on a la certitude, comme nous l'avons eue cette année vis-à-vis de l'Angleterre, qu'on reçoit toujours plus de capitaux qu'on n'en exporte.

Il est encore un troisième point que les faits de cette année ont mis en lumière et dont nous voulons dire un mot en finissant, c'est la sûreté de la doctrine qui ne reconnaît que l'unité en fait de circulation fiduciaire. Au plus fort de la crise en Angleterre, lorsque le crédit de toutes les banques était en suspicion, excepté celui de la Banque d'Angleterre, on a vu tout à coup la circulation locale diminuer sensiblement, et la Banque d'Angleterre avoir besoin d'augmenter la sienne pour remplir les vides qui se faisaient; mais comme celle-ci, renfermée dans les limites de l'*act* de 1844, n'avait pas toute latitude à cet égard, les vides ne se remplissaient pas. Le public avait trop de la circulation locale, dont il ne se souciait pas, et il n'avait pas assez de la circulation de la Banque d'Angleterre, qu'il recherchait particulièrement. La situation était des plus critiques, d'autant plus critique que ces mêmes banques locales, par suite de leurs embarras, venaient encore s'appuyer sur la Banque d'Angleterre et lui demander assistance, de sorte que celle-ci se trouvait au même moment porter tout le poids de la circulation fiduciaire du pays, de celle qui n'était pas émise par elle, et qui par conséquent échappait à son contrôle, comme de celle dont elle répondait directement.

Je ne connais pas de fait plus grave contre la circulation locale. Non-seulement elle n'a servi à rien pour empêcher la dernière crise, mais elle a été une cause d'embarras et de trouble, et elle a contribué à l'élévation rapide du taux de l'escompte à 10 pour 100. Si un fait comme celui-là a pu se passer dans un pays peu centralisé, où l'on a des habitudes locales et où d'ailleurs les banques qui émettent des billets au porteur en concurrence avec ceux de la Banque d'Angleterre existent depuis fort longtemps, que se passerait-il en France avec nos habitudes de centralisation, dans un pays où il n'y a jamais eu de crédit local? Il est bien évident qu'à la moindre crise toutes les banques de province qui auraient le droit d'émission verraient leur crédit mis en question et la plupart

de leurs billets venir au remboursement. Il faudrait, de même qu'en Angleterre, pourvoir au vide qui serait fait par ces remboursemens, et comme la Banque de France ne serait pas préparée à une augmentation de sa propre circulation, qu'elle n'aurait pas les ressources suffisantes pour la réaliser en toute sécurité, les embarras seraient beaucoup plus graves, et les mesures restrictives bien plus nécessaires que si on n'avait jamais eu affaire qu'à une seule circulation, celle de la Banque de France. Veut-on par impossible que les banques locales, dans les momens de crise, aient une existence indépendante de la Banque de France et puissent augmenter leur circulation pendant que celle-ci diminuerait la sienne, — la situation serait pire encore, l'argent émigrerait au plus vite, et un beau jour on aurait une crise commerciale doublée d'une crise de papier-monnaie. La plupart des banques locales feraient banqueroute, comme cela est arrivé en Angleterre en 1825 et en 1837.

Si maintenant on nous dit que l'unité du billet au porteur représente le monopole et qu'il faut être pour la liberté en toutes choses, nous répondrons que les idées métaphysiques n'ont rien à faire lorsqu'il s'agit des intérêts matériels. Qu'on prouve que la liberté d'émission vaut mieux que l'unité, qu'elle met davantage à l'abri des crises, qu'elle assure l'argent à meilleur marché, et on sera écouté dans ses réclamations contre le monopole; mais si on ne fait pas cette preuve et que ce soit le contraire qui résulte de la liberté de l'émission, c'est-à-dire des embarras plus nombreux et l'argent plus cher, alors le seul mot de liberté n'est plus un argument dans la question. Le monopole de l'émission des billets au porteur est de la nature de ceux que l'état se réserve. Tant que l'état n'abandonnera pas à la libre concurrence le soin de battre monnaie, tant qu'il ne laissera pas faire le service de la poste et des dépêches télégraphiques par qui voudra, qu'il conservera la fabrication exclusive de la poudre, qu'il déléguera sous sa responsabilité et sous son contrôle l'exploitation en monopole des chemins de fer, on ne sera pas admis à prétendre que le monopole de l'émission des billets au porteur est une atteinte à la liberté de l'industrie. Le monopole de l'émission des billets au porteur, autrement dit de la fabrication d'une monnaie sous une autre forme que celle de l'or et de l'argent, est un service public comme tous ceux que nous venons d'indiquer, et il n'appartient qu'à l'état de le rendre, parce que l'état seul inspire la confiance qui est nécessaire pour cela.

VICTOR BONNET.

L'ÉLOQUENCE

ET

LA LIBERTÉ

I.

L'éloquence est une production spontanée de la race âryenne (1). Ce n'est pas qu'il ne se soit rencontré chez aucune autre race d'hommes des personnes que les circonstances aient quelquefois passionnées au point de les faire parler avec véhémence : ont peut citer par exemple chez les Sémites les paroles bien connues de Samuel faisant aux Juifs le portrait anticipé du roi qu'ils demandaient; mais l'art de composer un discours appartient, comme tout ce qui suppose une forme idéale, à la seule race des Aryens. On ne trouve nulle part ailleurs un discours bien fait, ni à plus forte raison un genre littéraire ayant eu une durée historique et où l'on voie l'art de la parole sortant de rien, grandissant peu à peu, obéissant enfin à la loi qui fait succéder un déclin plus ou moins rapide à la perfection, puis disparaissant avec les années. Cet art se trouve au contraire, à des degrés divers, chez la plupart des peuples de notre

(1) Nos lecteurs savent que sous le nom d'Aryens on désigne un grand peuple, rassemblé primitivement dans les pays appelés plus tard Bactriane, Sogdiane et Arie. Ce peuple se divisa de bonne heure en plusieurs fractions, dont deux se répandirent dans l'Inde et sur le plateau de l'Iran, tandis que d'autres s'avançaient vers l'Occident et pénétraient successivement en Europe. Les Aryens sont considérés comme la souche commune des nations indo-européennes, Perses, Grecs, Romains, Celtes, Germains et Slaves. Voyez, pour plus de détails, un grand nombre de travaux insérés dans la *Revue*, entre autres un article de M. Th. Pavie, 1er mai 1856, et un autre de M. Albert Réville, 1er février 1864.

race, sinon chez tous. Seulement, comme l'éloquence est de toutes les œuvres littéraires celle qui est le plus étroitement liée à l'action, chacun d'eux a réalisé l'éloquence dans la mesure et dans les conditions compatibles avec son état social.

Il y a de grandes nations âryennes qui n'ont point connu l'éloquence politique, tandis que chez elles d'autres genres de composition littéraire se développaient avec le plus grand éclat. Chez d'autres, c'est l'éloquence religieuse qui a fait défaut, parce que la religion n'y exerçait pas de prosélytisme et ne s'y enseignait point par la voie des prédications. Quelques-unes ont vu fleurir chez elles les trois formes de l'éloquence, la prédication, le discours politique et le plaidoyer. Ainsi chez les Indiens nous ne voyons pas qu'il y ait jamais eu d'éloquence politique, la prédication ne semble pas non plus s'y être produite pendant tout le temps qu'a régné sans conteste l'institution brâhmanique; mais aussitôt que le Bouddha eut commencé d'enseigner aux hommes l'égalité devant la foi et devant la nature, de tirer ses prêtres des derniers rangs du peuple comme des premiers, on vit apparaître l'éloquence religieuse avec une puissance d'action que les générations antérieures n'avaient pas soupçonnée. Les procédés se fixèrent, il se fonda sous forme de couvens des écoles de frères prêcheurs analogues à nos dominicains. La loi nouvelle s'enseigna dans tout l'Orient, soit en style direct, soit en paraboles, et l'usage de donner du haut d'une chaire l'instruction pieuse aux hommes assemblés devint là, comme chez les chrétiens, un des principaux devoirs du sacerdoce. Bien ou mal pratiquée, l'éloquence de la chaire dure chez les bouddhistes depuis le temps du maître, c'est-à-dire depuis le VIe siècle avant Jésus-Christ : cela fait donc à peu près vingt-quatre siècles.

Chez les Grecs, un fait analogue s'est présenté. Pendant toute l'antiquité, l'éloquence de la chaire a été chez eux totalement inconnue. Il ne se donnait pas d'instruction religieuse dans les temples, puisque le peuple n'y était pas admis. Il n'y avait ni catéchismes, ni prédications, parce qu'il n'y avait pas de clergé, et que le sacerdoce ne formait pas une puissance sociale organisée et reposant sur des principes de croyance arrêtés. Les enfans allaient en rang chez le pédagogue de leur quartier, comme les nôtres chez les frères ignorantins; mais on ne dit pas qu'ils se rendissent jamais en un lieu sacré pour y recevoir l'enseignement d'un prêtre. Il faut en excepter peut-être les petites filles qui, sous le nom d'*ourses*, étaient consacrées pendant quelques années à une certaine Diane de l'Attique. Quand la prédication fit son apparition dans le monde grec, ce fut comme une révolution qui commençait : le christianisme est né d'elle, ou plutôt c'est par elle qu'il a grandi dans le monde hellé-

nique, puis chez les peuples latins. C'est par elle encore qu'il se conserve : s'il se réduisait au silence, il serait fort en danger de périr, parce que les livres ne sont jamais lus que par un très petit nombre de personnes, et parce que la parole d'un homme revêtu d'un caractère sacré fait plus en descendant sur une foule assemblée dans un lieu saint que des lignes imprimées, souvent difficiles à comprendre pour le vulgaire.

Il est bien digne de remarque que la religion chrétienne, en s'appuyant sur l'éloquence, a su la faire durer déjà dix-huit cents ans à travers les états sociaux les plus divers, sous toutes les constitutions politiques, sous tous les régimes. Je ne veux pas dire qu'à toutes les époques de cette longue histoire on ait fait des discours aussi bien composés que ceux de Lysias ou de Démosthènes; mais enfin on n'a pas cessé de prêcher, même dans les temps les plus durs : lorsque, par raison d'état, le pouvoir a fermé les églises ou renversé les chaires, on prêchait à l'étranger dans d'autres langues ou en secret dans des lieux fermés et clandestins. Quand l'heure de l'indépendance était revenue, il se trouvait que non-seulement l'usage de la parole n'était pas tombé en désuétude, mais qu'il avait conquis une vigueur nouvelle, accrue par le malheur et la nécessité du silence. Nos pères se souviennent encore de l'éclat répandu sur la chaire catholique par les prédicateurs qui ont succédé à la révolution.

Je ne puis aborder le sujet principal de cette étude, qui est l'éloquence politique, sans indiquer la cause qui a fait durer l'éloquence religieuse chez les chrétiens. Elle est la même que chez les bouddhistes : c'est le besoin de liberté dans la foi. Cette cause, visible pour tous, se rattache à une autre beaucoup plus profonde. Il y a dans le christianisme un ensemble de doctrines fondamentales groupées autour de la théorie du Verbe. Métaphysiquement le Verbe est fils de Dieu et Dieu lui-même; pratiquement c'est la sainte parole que le Christ a enseignée aux hommes de l'Occident pour les rendre solidaires les uns des autres, et qui veut se conserver à travers les temps sans changer de forme et sans se dénaturer. La théorie de la parole sainte, aussi vieille que la race âryenne, à laquelle elle appartient, a successivement ou en même temps animé les grandes religions orientales de l'Inde et de la Perse.

Voici quelques strophes tirées du *Vêda* et dont nos lecteurs apprécieront la portée. Après avoir dit qu'elle marche avec les dieux et qu'elle est leur véhicule, la parole personnifiée ajoute :

« ... J'accorde l'opulence à celui qui m'honore par l'holocauste, la libation, le sacrifice.

« Je suis reine et maîtresse des richesses; je suis sage; je suis

la première de celles qu'honore le sacrifice. Ainsi me connaissent les prêtres, qui m'ont donné un grand nombre de demeures et de sanctuaires.

« Celui qui voit, qui respire, qui entend, mange avec moi ses alimens. Les ignorans me détruisent. Ami, écoute-moi : je dis une chose digne de foi ;

« Je dis une chose bonne pour les dieux et les hommes : celui que j'aime, je le fais terrible, pieux, sage, éclairé.

« Pour tuer un ennemi malfaisant, je tends l'arc de Roudra. Je fais la guerre à l'impie ; je parcours le ciel et la terre.

« J'enfante mon père. Ma demeure est sur sa tête, dans la liqueur sacrée, dans le calice. J'existe dans tous les mondes, et je m'étends jusqu'au ciel.

« Telle que le vent, je souffle dans tous les mondes. Ma grandeur s'élève au-dessus de cette terre, au-dessus même du ciel. »

Dans ces contrées de l'Orient, elle n'a pour ainsi dire pas rencontré d'adversaires, en ce sens que les hommes à qui elle s'adressait étaient tous Aryens ou appartenaient à des races infimes, chez lesquelles, en raison de cette infériorité même, elle ne pouvait trouver de résistance. Il n'en fut pas de même lorsqu'elle tenta de s'introduire par la Judée et par l'Égypte dans le monde occidental : elle se trouva face à face avec les Juifs, peuple issu d'une souche différente, et avec les Grecs et les Romains, âryens il est vrai, mais chez lesquels existaient des doctrines ou des institutions sacrées qu'il fallait combattre et renverser. La lutte fut la première condition où se trouva placée la parole sainte au milieu des nations d'Occident, et le premier acte qu'elle eut à accomplir fut la conquête de sa liberté. Cette conquête ne pouvait pas se réaliser par la force, puisque le nombre et le droit social et politique étaient du côté des adversaires; la persuasion fut donc son principal, sinon son unique instrument, jusqu'à l'époque où ses partisans se sentirent assez nombreux et assez forts pour changer la loi et tenir tête à leurs rivaux.

C'est pendant ces siècles de lutte et après que son triomphe eut assuré sa liberté que se forma l'éloquence chrétienne, évidemment venue d'Orient, puisqu'elle n'existait ni chez les Romains, ni chez les Grecs, ni chez les Juifs. La forme qu'elle revêtit fut savante, parce qu'elle trouvait dans la littérature politique et judiciaire des Romains et des Grecs des modèles qu'elle n'avait qu'à imiter, et dans tout l'empire des écoles de rhétorique où l'on dressait à l'art de la parole sinon des orateurs, au moins d'habiles artisans de discours. On vit donc, dans une langue grecque ou latine renouvelée, apparaître un genre d'éloquence auparavant inconnu, qui empruntait sa forme à

l'ancienne éloquence athénienne, et qui en revêtait des doctrines dont l'Orient seul avait le secret. Ces doctrines avaient une tendance manifeste vers la théocratie et la religion d'état, car elles venaient de la Perse et de l'Inde, où le système des castes élevait la classe sacerdotale au-dessus des autres. De plus, à mesure que les communautés chrétiennes s'étendaient et se multipliaient dans l'empire, elles substituaient peu à peu une société religieuse à la grande société civile et politique qu'elles finirent par absorber. Quand les peuples modernes commencèrent à leur tour l'œuvre de leur constitution, les gouvernemens se trouvèrent plus ou moins en état d'hostilité avec le sacerdoce, et l'hostilité fut d'autant plus apparente et plus active qu'ils donnèrent dans la loi de l'état une importance plus grande à l'élément laïque. Je n'ai pas besoin de rappeler ici des luttes dont tout le monde connaît l'histoire et qui ont couvert de sang plusieurs parties de l'Europe. C'est donc contre l'élément laïque des sociétés modernes que l'église eut à défendre sa liberté et à montrer sous toutes ses formes l'ardente éloquence de la parole divine. Si l'église avait pu dans la suite des temps renoncer à être une société complète, c'est-à-dire à la fois temporelle et spirituelle, elle aurait eu le sort des religions grecques et romaines de l'antiquité : non-seulement elle aurait été conduite à cesser son prosélytisme, mais encore, n'exerçant dans la société que l'influence d'une corporation dispersée et sans action homogène et générale, elle eût vécu retirée dans ses sanctuaires, et ne se fût plus adressée que dans le secret à la conscience individuelle. Pour cela, il eût fallu qu'elle renonçât à l'esprit qu'elle tient de son origine orientale et à la tradition qu'elle s'est formée à elle-même pendant les siècles de son établissement. Il se peut qu'un jour la force des choses, c'est-à-dire des idées et des tendances nouvelles, la conduise à s'isoler de la société laïque et à vivre au milieu d'elle dans les conditions énoncées en manière de formule par un grand homme d'état italien; mais il faut bien compter que, si la violence n'intervient pas (ce qui ne servirait qu'à éloigner l'issue des événemens), cette transformation de la société religieuse ne pourra s'opérer que par degrés, et qu'elle s'opérera d'elle-même : une loi universelle de la nature qu'il faut avoir sans cesse présente à l'esprit veut que les choses commencent et finissent insensiblement.

Jusque-là, la condition naturelle de l'église sera, comme elle l'a été, l'antagonisme et la lutte; par conséquent son premier besoin sera toujours d'être éloquente. Et qu'on le remarque bien, ce que la société religieuse défend par son éloquence, c'est sa liberté et rien de plus, du moins jusqu'au jour où elle confond sa liberté avec son empire. L'histoire ne nous offre aucun autre exemple d'une

société combattant pour elle avec une si longue persévérance et employant pour la défendre la parole sous tant de formes variées. Elle n'a point d'armes entre les mains, ou du moins elle n'en a presque plus, et elle a certainement renoncé à s'en servir, tant celles qui peuvent lui rester encore sont surannées et hors de service. La parole avec son accent impérieux ou pénétrant, caressant ou terrible, avec ses insinuations oratoires, ses mœurs, comme on disait autrefois, ses argumens, ses preuves, ses sophismes même et ses réticences, voilà de quel instrument elle se sert pour lutter contre son adversaire ou pour gagner des défenseurs à sa cause. Cette arme, qu'elle manie et qu'elle perfectionne depuis dix-huit cents ans, est la plus forte qui puisse être à l'usage de l'homme; c'est l'arme humaine par excellence, c'est la seule arme humaine, parce qu'elle n'exige ni grandes dépenses pour être forgée, ni remaniemens coûteux, ni matière extérieure, et que, transportée sans fatigue et invisible partout où va celui qui la possède, elle atteint l'homme au cœur même et lui fait une blessure incurable et contagieuse. La puissance qu'elle a pour blesser et pour tuer, elle l'a aussi pour guérir et pour ramener à la vie. Il y a dans l'église une éloquence à voix basse qui ne parle qu'à la personne dans le secret et le silence, et qui n'est ni moins persuasive ni moins active que la grande éloquence publique de la chaire. C'est là surtout qu'elle touche les cœurs et convainc les esprits. Se faisant toute à tous et variant les accens de sa voix suivant les âges, le sexe et la condition physique ou morale des personnes, elle attire à elle ou se prépare dès l'enfance de nouveaux défenseurs, et souvent elle fait tomber les armes des mains de ceux qui se croyaient menacés par elle. Toutes les fois que depuis Constantin son pouvoir temporel a paru chanceler, l'église s'est attachée à prouver qu'elle ne menace personne, et que c'est elle au contraire qui est menacée, victime ou martyre de pouvoirs impies; elle a montré ses bras désarmés, ses vêtemens en lambeaux, son avoir usurpé par des voisins criminels, et par-dessus tout sa liberté enchaînée. Elle eût renoncé à tous les biens de ce monde, si seulement la liberté lui eût été assurée, affirmant que sans la liberté elle ne peut vivre, que la religion ne peut durer si elle n'est indépendante, et que par la perte de la religion tout est perdu.

Il est certain qu'un changement dans la religion entraîne des changemens correspondans dans toutes les parties de la société. Il ne l'est pas moins qu'une religion privée d'indépendance est le pire de tous les esclavages, et que l'homme ne s'y soustrait qu'en renonçant à sa religion : il faut toutefois l'entendre d'une certaine manière. Quand le christianisme naissant était opprimé dans Rome, le

christianisme, que l'on voulait empêcher, grandissait par la lutte; au contraire ce qui perdit les religions païennes, ce fut la protection que le pouvoir laïque leur donna et les efforts qu'il fit pour les imposer à ceux qui songeaient à se détacher d'elles. La foi libre était l'opprimée, la religion esclave était celle que l'empereur armé protégeait; l'une vainquit, l'autre tomba. Il ne se trouva pas un homme éloquent pour la relever de sa chute, tandis que brillaient dans des chaires nombreuses les plus éloquens apologistes de la religion nouvelle. Si la religion chrétienne continuait d'être protégée et que cette protection devînt pour elle un asservissement, elle serait dans la condition du paganisme sous les empereurs non chrétiens, et si elle acceptait finalement cette situation subordonnée, elle serait infidèle à son origine et à ses traditions. Ce lit de repos où elle s'endormirait serait un lit de mort d'où elle ne se relèverait plus; la sainte parole irait s'éteindre dans le silence des tombeaux. Si le Verbe divin veut encore se faire entendre, il faut qu'il accepte résolûment la situation que les sociétés modernes veulent lui faire, qu'il accueille la liberté pauvre qu'elles lui offrent, qu'il renonce à soutenir la lutte sur un terrain où il n'a pas d'adversaires sérieux, qu'il laisse à d'autres une éloquence plus politique que religieuse, et n'ait plus pour ennemi que l'ennemi éternel du genre humain, le vice et l'immoralité. Là encore une grande carrière est ouverte à son éloquence. La lutte peut être vive, car l'immoralité s'étale chez nous avec une publicité que notre enfance n'avait point vue; elle est partout, dans les lettres et dans les arts, dans la vie privée et dans la vie publique, à tous les degrés de l'échelle sociale. C'est contre cet ennemi commun de la société civile et de la société religieuse que l'éloquence sacrée peut entreprendre une lutte qu'elle soutient ailleurs sans espoir de succès. C'est lui en effet et non les pouvoirs temporels des nations qui porte la plus rude atteinte à l'indépendance et à l'existence de la religion; s'il venait à prendre le dessus chez nous au point que l'équilibre social fût rompu à son avantage, la religion s'en allant avec les mœurs, il faudrait un nouveau Christ pour nous sauver.

II.

On vient de voir, par la théorie et par l'histoire, comment la liberté est la condition essentielle de l'éloquence sacrée, comment la liberté religieuse s'acquiert et se soutient par la lutte : c'est à l'orateur de choisir et de bien distinguer son véritable adversaire. L'éloquence politique est de tout point dans des conditions analo-

gues à l'éloquence religieuse; seulement, comme la société politique repose sur des constitutions dont la nature est en général très facile à saisir, parce qu'elles sont elles-mêmes très bien définies, l'orateur politique a un domaine plus circonscrit que l'orateur sacré. Dans les limites où se meuvent l'un et l'autre, ils ne peuvent déployer leur art que sous la condition de la lutte et de la liberté. Aussi, dans les états où la liberté politique n'existe point, l'éloquence est une faculté qui demeure sans se développer, c'est un organe qui s'atrophie. Telle est par exemple la Russie chez les modernes; tels furent dans l'antiquité les royaumes de l'Inde et de la Perse. Dans tous ces états, l'autorité monarchique réunissant tous les pouvoirs sociaux, c'est dans l'âme du prince que se concentre la liberté, c'est cette âme seule qui est le théâtre des luttes dont l'issue décide du sort des nations. Les réflexions qui s'y produisent sous la pression des événemens doivent avoir souvent cette éloquence muette que fait naître en chacun de nous le besoin de nous décider dans les graves circonstances de la vie; mais cette éloquence mystérieuse des cœurs royaux, ne se produisant pas au dehors, ne s'est jamais exprimée par un discours en forme et n'a pu engendrer un art. Là où le monarque est tout à lui seul, les peuples ne parlent pas, car on ne peut appeler discours les cris plaintifs qu'ils élèvent de temps en temps vers leurs maîtres pour les implorer ou pour les maudire. En réalité, ces empires et ces royaumes de l'Orient, dont les temps modernes nous ont plus d'une fois reflété l'image, ont été des empires silencieux, dont les peuples sont morts comme ils ont vécu, sans faire de bruit dans le monde et sans laisser d'eux aucun souvenir. Ces peuples marchaient devant eux sous la conduite prudente ou insensée de leurs monarques, pareils à ces troupeaux que les pasteurs des montagnes mènent dans les vertes prairies ou sur le penchant des abîmes.

Comment des peuples âryens, tels que les Indiens et les Perses, ont-ils eu si peu de souci de leurs propres affaires qu'ils s'en soient remis durant tant de siècles au jugement individuel d'un seul homme? Comment aussi notre roi Louis XIV en était-il venu à ce point de confiance dans son pouvoir absolu d'en énoncer la formule avec l'audace et le peu de ménagement que l'histoire nous rapporte? Il y a dans les événemens humains une loi naturelle qui en règle la marche et qui donne à chaque constitution politique la durée qu'elle doit avoir dans chaque nation. Cette loi elle-même n'est pas simple ni primitive, comme les partisans exagérés du gouvernement de la Providence le prétendent; elle est le résultat d'un concours de causes que l'histoire s'efforce d'élucider en les recherchant dans leurs conséquences. L'étude en est d'autant plus

difficile et d'autant moins instructive que la direction des événemens a été plus personnelle et plus taciturne.

En réalité, l'éloquence et la liberté politiques ont été également ignorées de l'Asie. C'est en Grèce et particulièrement à Athènes qu'elles se sont produites pour la première fois dans le monde. Leurs destinées ont été communes : elles ont eu la même origine, elles ont grandi l'une avec l'autre et l'une par l'autre; elles sont arrivées ensemble à leur point culminant, peu après elles ont commencé à courir les mêmes dangers, et, après avoir soutenu de concert leurs derniers combats, elles ont péri frappées du même coup. L'étude de la partie de l'histoire hellénique comprise entre Solon et Philippe de Macédoine est la plus instructive de toute l'histoire du monde et la plus capable d'éclairer sur sa propre conduite un peuple libre ou qui veut l'être; si j'étais un monarque absolu, j'interdirais à mes sujets l'étude de l'histoire athénienne. Il est aisé d'y voir en quoi ce grand peuple a fait consister la liberté politique, et les nombreux discours qu'il nous a laissés nous montrent ce qu'il a fait de l'éloquence. Pour un Athénien, la liberté était le pouvoir de discuter, de diriger et d'administrer ses propres affaires : à ses yeux, un homme était libre dans sa vie privée quand il réglait à son gré sa conduite privée sans qu'aucune puissance extérieure lui imposât quelque contrainte; un homme était libre dans sa vie publique quand il participait, dans la proportion de son droit de citoyen et sans aucun amoindrissement de ce droit naturel, à la direction des affaires de l'état. Quand le peuple d'Athènes fut sorti de l'état monarchique et féodal, et que par une législation fortement conçue il en eut rendu le retour à peu près impossible, il se considéra comme maître de ses destinées et comme en pleine possession de la liberté. En effet, comme sa constitution républicaine était son œuvre, bien que Solon en eût été le rédacteur, elle lui appartenait; il la pouvait modifier selon ses vues, il la savait perfectible sans qu'il fût besoin de le lui dire, il pouvait même la détruire entièrement et la remplacer par une autre. Comme une constitution politique aussi librement formulée répondait nécessairement aux véritables besoins de la nation, il n'y avait aucun risque d'ailleurs qu'elle fût violemment et tout à coup changée. Les besoins anciens ne cessent pas subitement et les nouveaux ne se produisent pas en un jour; la loi que j'ai rappelée tout à l'heure s'applique ici d'une manière éclatante, et les changemens dans la loi politique d'un peuple libre y sont soumis aussi bien que ses besoins.

La parole exprime ces derniers dès qu'ils commencent à se faire jour; mais il y a constamment un besoin ancien qui leur fait obstacle : la discussion s'engage, se prolonge et se reproduit bien des fois dans

les assemblées populaires avant que les demandes nouvelles aient revêtu par un vote le caractère d'une loi. Là où la liberté est pleine et entière, c'est-à-dire là où l'assemblée souveraine comprend ou représente le peuple entier, la loi nouvelle n'est votée que quand le besoin nouveau qu'elle doit satisfaire a grandi assez en face des anciens besoins pour que l'équilibre ait été rompu à son profit. Quand le sentiment de la justice, fruit d'une éducation libérale, anime une assemblée populaire, celle-ci s'applique à ménager les transitions, elle donne quelque satisfaction aux besoins nouveaux à mesure qu'ils s'accroissent; elle en donne encore à ceux qui diminuent jusqu'au moment où ils disparaissent tout à fait. C'est ici que se place le rôle de l'orateur, et qu'il devient possible de le définir. Qu'un besoin nouveau, qu'un mouvement spontané d'idées se produise au sein d'un peuple libre, d'individuel qu'il a été d'abord il s'étend peu à peu à plusieurs personnes, et s'il a en lui quelque cause réelle et générale de se produire, il gagne toute une partie du peuple. Le premier homme qui le ressent l'exprime faiblement d'abord et comme une chose de sa vie privée; mais, à mesure qu'il s'étend, l'expression en devient plus forte et plus générale, elle s'impose aux esprits, elle soumet les consciences : un jour vient où elle retentit dans l'assemblée nationale et demande à prendre force de loi. Celui qui la porte alors devant l'assemblée, c'est l'orateur. L'essence d'un tel homme est de ressentir fortement et de savoir énoncer, sous sa forme la plus intelligible pour les esprits, ce que ressent le groupe de citoyens dont il est l'organe. Il n'arrive jamais à la tribune avec une idée qui lui soit personnelle, parce qu'il n'ignore pas que cette pensée tout individuelle ne trouverait dans le peuple aucun écho. Au contraire il est lui-même l'écho d'une pensée répandue parmi le peuple, et dont il n'a pu devenir l'organe que parce qu'il a été, lui aussi, conquis par elle, qu'il en est maintenant possédé. Dans les états républicains ou simplement libres, cette idée n'est jamais fausse, car elle résulte d'un besoin réel. Elle peut quelquefois, il est vrai, être exclusive, lorsqu'elle ne représente que le besoin d'un groupe de citoyens et qu'elle s'offre comme une opinion générale; mais dans ce cas elle est sans danger, parce que l'opinion contraire trouve toujours une autre bouche pour s'exprimer, et que chacune d'elles ne tarde point à être ramenée à sa juste valeur.

Tel est le mécanisme naturel des constitutions libérales et le rôle qu'y remplit l'éloquence. Il est évident que la constitution républicaine est de beaucoup la plus favorable aux progrès de cet art, car c'est elle qui comporte la plus grande somme de liberté. La moins favorable de toutes est celle qui l'exclut entièrement. Enfin la somme

de liberté dont jouit un peuple se mesure exactement au rôle plus ou moins étendu laissé à la parole dans le jeu des institutions. Chez le peuple athénien, durant la période de sa liberté, l'éloquence fut partout, au Pnyx, au sénat, dans les tribunaux, à l'armée, au théâtre, dans les fêtes et les cérémonies publiques. Ceux qui sauvèrent la Grèce et l'Occident à Salamine et à Platée furent des orateurs populaires. Celui que je ne craindrai pas d'appeler le plus grand politique des temps anciens et modernes, Périclès, ne gouverna durant trente ans que par la parole. Chaque loi dont il fut l'auteur, il la développait lui-même à la tribune, sans passion, sans gestes, sans sophismes; il la défendait avec cette inflexibilité persuasive d'un orateur qui se sent appuyé sur une majorité populaire réelle et non factice. Le pouvoir qu'il exerça si longtemps, il le pouvait perdre après un échec à la tribune, et cet échec il l'eût fatalement éprouvé, si le plus grand nombre des Athéniens n'eût point pensé comme lui; mais, comme il ne l'éprouva pas, il put revenir chaque année déposer ses pouvoirs entre les mains du peuple qui les lui avait conférés, et qui chaque année les remettait de nouveau entre ses mains. Lorsque le développement naturel des institutions républicaines eut montré aux Athéniens le rôle et la puissance de l'orateur, l'éloquence devint, elle aussi, une véritable institution et un art que l'on put enseigner. Ils comprirent bientôt que, dans un état où rien ne se fait sans avoir été auparavant discuté et mis en pleine lumière, il s'agit moins de parler avec véhémence et de passionner les hommes que de savoir exposer avec méthode les avantages et les inconvéniens d'une proposition, montrer les causes, la marche et les conséquences certaines ou probables des événemens, faire sentir au peuple souverain à quoi il s'engage, soit envers ses propres membres, soit envers les étrangers. Cette science, qui devient ainsi la base même de l'éloquence, est précisément celle qu'il importe le plus à un citoyen de connaître, car c'est elle qui fait de lui un homme politique. Or il est évident qu'elle ne s'acquiert pas seulement comme une théorie dans les livres et dans les écoles, mais que la véritable école de gouvernement est la pratique des affaires. La solide éloquence, celle qui éclaire une nation dans sa marche, sans l'éblouir par des sophismes ou l'aveugler par des passions, a donc pour condition nécessaire la liberté.

Chaque portion de liberté retranchée est une portion d'éloquence annihilée, car à chacune des libertés publiques répond un ordre particulier de besoins et de problèmes sur lesquels un peuple doit être éclairé quand il fait lui-même ses propres affaires. Si un homme ou une caste s'empare de ces questions et s'en réserve le

règlement, elles échappent du même coup au peuple et à l'orateur. Si le nombre de ces questions réservées augmente, on voit se restreindre dans la même proportion le champ de l'éloquence. Si ces réserves portent sur les principaux objets de la politique, — la paix, la guerre, les traités, les finances, l'armée, le commerce, — le rôle de l'orateur, réduit aux questions secondaires dont la solution est pour ainsi dire entraînée par celle des problèmes supérieurs, n'a plus qu'une médiocre importance; on le néglige parce qu'on le dédaigne, et le grand art de la parole ne tarde pas à tomber au plus bas degré. C'est ce qui arriva dans Athènes lorsqu'une puissance étrangère vint exercer son influence dissolvante dans les délibérations et substituer peu à peu l'action monarchique à l'activité nationale. Toutefois même alors, le précepteur d'Alexandre, l'ami et le conseiller de Philippe, Aristote, composait le meilleur traité de l'art oratoire que nous possédions. Il se montrait si convaincu de la dignité du citoyen libre qu'il définissait l'homme un *animal politique*, comme si les hommes qui, en cessant de s'occuper de leurs propres affaires, abdiquent entre les mains d'autrui leurs droits et leurs devoirs et renoncent à être des hommes politiques n'eussent plus été à ses yeux que de purs et simples troupeaux.

A Rome aussi, l'éloquence dura autant que la liberté. Quand la chute du dernier roi sur la fin du VIe siècle eut mis entre les mains d'une assemblée souveraine la discussion de la loi et la solution de toutes les questions pendantes, les jeunes hommes qui regrettaient la licence tolérée par les Tarquins accusaient la loi d'être « une chose sourde, plus favorable aux petites gens qu'aux puissans, tandis qu'un roi était un homme de qui l'on pouvait obtenir quelque chose quand on avait besoin d'un acte de justice ou d'une illégalité. » Quoique la langue des Romains fût encore à cette époque inculte et presque barbare, il est certain que dans ce sénat primitif les affaires se traitaient par la parole avant de se décider. On ne tarda pas non plus à parler au Forum devant l'assemblée du peuple, parce que les plébiscites résolvaient un grand nombre de questions importantes, et que le peuple dans les comices exerçait par les élections une grande influence sur la conduite des affaires. Toutefois l'éloquence romaine ne parvint à la dignité d'un art que le jour où elle put se modeler sur celle des Athéniens et s'inspirer des grands principes de liberté dont celle-ci était animée. A vrai dire cependant, l'éloquence politique des Romains fut toujours une éloquence sénatoriale, et n'eut jamais ces libres allures et ce caractère d'indépendance qui ont fait des orateurs d'Athènes les orateurs de l'humanité. Rome n'a jamais su se constituer en démocratie. A mesure que les droits du peuple s'accroissaient et qu'il entrait en partage

de priviléges avec la noblesse, la conquête introduisait à Rome un nombre croissant d'étrangers qui, acquérant le titre de citoyens, se fondaient dans le peuple et le dénaturaient. En même temps le contraste des grandes et des petites fortunes allait croissant, la classe pauvre devenait plus nombreuse et celle des riches diminuait; quelques familles ne tardèrent point à posséder tout le sol de l'Italie avec les millions d'esclaves qui le cultivaient, ou qui y exerçaient les industries et les métiers. Le peuple, avili par la pauvreté, n'eut plus qu'un seul bien qui lui appartînt en propre, le droit de suffrage : ce bien, il le vendit. Ainsi s'élevèrent ces meneurs du peuple, qui furent ses acheteurs, mais non ses représentans, et qui, après avoir dompté la noblesse par le suffrage populaire, devinrent maîtres du peuple à son tour. Aussi le peuple romain n'eut d'orateurs à lui que pendant les années où la fonction tribunitienne lui appartint exclusivement. Quand les tribuns du peuple eurent commencé d'être pris dans la noblesse, le peuple, en quelque sorte désarmé, mit tout son espoir dans les ambitieux qui semblaient prendre en main sa cause. Un jour vint où la nation tout entière abdiqua entre les mains d'un seul homme, qui fit succéder à l'aristocratie mêlée du sénat une sorte de démocratie ou, pour mieux dire, d'ochlocratie impérialiste. « Lorsqu'après la défaite de Brutus et de Cassius, dit Tacite (*Ann.*, I, 2), la cause publique fut désarmée, Auguste abdiqua le nom de triumvir, s'annonçant comme simple consul, et content, disait-il, pour protéger le peuple, de la puissance tribunitienne. Quand il eut gagné les soldats par ses largesses, la multitude par l'abondance des vivres, tous par les douceurs du repos, on le vit s'élever insensiblement et attirer à lui l'autorité du sénat, des magistrats, des lois. Nul ne lui résistait : les plus fiers républicains avaient péri par la guerre ou par la proscription; ce qui restait de nobles trouvaient dans leur empressement à le servir honneurs et opulence, et comme ils avaient gagné au changement des affaires, ils aimaient mieux le présent et sa sécurité que le passé avec ses périls. Le nouvel ordre de choses ne déplaisait pas non plus aux provinces, qui avaient en défiance le gouvernement du sénat et du peuple à cause des querelles des grands et de l'avarice des magistrats, et qui attendaient peu de secours des lois, impuissantes contre la force, la brigue et l'argent... La révolution était donc achevée : un nouvel esprit avait partout remplacé l'ancien, et chacun, renonçant à l'égalité, les yeux fixés sur le prince, attendait ses ordres. »

III.

Ainsi l'éloquence se tut quand périt la liberté et quand le peuple, fatigué de luttes, eut demandé le repos à l'autorité du prince; mais de même qu'il n'y a pas d'éloquence politique sans la liberté, il n'y a pas non plus de liberté sans la lutte. Quand un peuple comme celui d'Athènes fait lui-même ses lois et les exécute, il ne crée jamais une loi nouvelle sans qu'une lutte d'intérêts ou de principes opposés ne l'ait préparée; cette lutte, si pacifique qu'on la suppose, ne se produit pas sans qu'il y ait des blessés et des victimes, je veux dire des fortunes amoindries et des familles ruinées. C'est un mal sans doute; mais, si la liberté est un bien, elle vaut la peine qu'on l'achète, et, si elle est la première sauvegarde de la dignité et de la moralité humaine, le prix sera d'autant moins cher que la pratique de la vie publique aura rendu un peuple plus clairvoyant et plus équitable. D'ailleurs la lutte des intérêts opposés, des ambitions rivales, des priviléges de caste ou de famille, n'existe pas moins sous un prince absolu que sous le régime de la liberté : à Rome, le destructeur de tout ce qu'il y avait d'hommes distingués par leur vertu, l'ennemi de toute idée nouvelle, l'homme qui enduisait de poix les chrétiens et les allumait comme des torches dans ses jardins, enfin l'incendiaire de Rome, Néron, fut un empereur absolu et populaire. Ainsi un chef habile pourra ménager les intérêts rivaux; un chef malhabile ou violent les sacrifiera l'un à l'autre. Dans l'état de liberté, ces intérêts luttent par la parole; la discussion fait trouver le moyen terme le plus équitable. Dans l'autre condition, le sacrifice s'accomplit en silence, et la souffrance est d'autant plus cruelle.

Si un peuple pouvait se donner ou recevoir une législation invariable, répondant à des besoins qui ne changeraient jamais, il n'aurait besoin ni d'orateurs, ni de princes; la stabilité de sa fortune se suffirait à elle-même et ne redouterait aucun échec. Il n'en est pas ainsi : la nature entière, dans son ensemble et dans ses parties, est soumise à une loi nécessaire, que j'appellerai la loi des périodes. Cette loi veut que toute production de phénomène soit comprise entre deux limites où se fait le passage insensible de ce phénomène à celui qui l'a précédé et à celui qui le remplace. Entre ces limites, il est impossible de saisir un seul point fixe où la chose reste la même pendant une durée quelconque. Son état actuel est un mouvement, et ce mouvement suppose un état antérieur qui se termine et un état postérieur qui commence; mais, comme la somme des existences est toujours la même, une chose ne se substitue à une

autre qu'en la détruisant, et l'accroissement de l'une est toujours en proportion avec la diminution de l'autre. Les peuples, leurs constitutions, leurs lois, leurs idées, leurs inventions, leurs intérêts, leurs rapports entre eux, leurs guerres et leurs traités, sont soumis comme tout le reste à la loi absolue des changemens périodiques. Une nation croit échapper à cette loi et conquérir la stabilité en remettant ses affaires aux mains d'un seul homme qui les discute en silence, seul ou entouré de quelques conseillers, comme à Rome; elle est en cela le jouet d'une illusion dont voici la cause. Il n'y a de halte que dans l'unité éternelle de Dieu; cette unité, l'individualité humaine en est l'image, et l'homme à son tour communique à tout ce qu'il fait l'image de sa propre personne et de sa permanence apparente. Ainsi un monarque absolu organise et administre son état suivant une constitution et des lois dont il est l'auteur, sa personne est présente partout, toutes choses semblent avoir atteint l'unité, avoir échappé au changement; mais ce prince lui-même vieillit, meurt, et le jour où il disparaît on s'aperçoit que tout a changé autour de nous, que les lois ne répondent plus à des besoins qui avaient grandi dans le silence. La situation d'un peuple qui se retire ainsi de ses propres affaires et qui ne souffre plus qu'on lui en parle est pareille à celle d'un homme retiré dans une caverne obscure et silencieuse, et qui, ne voyant plus le soleil tourner et les saisons s'accomplir autour de lui, s'imaginerait qu'il a conquis le repos et qu'il est devenu éternel. Qu'il sorte de cette nuit et qu'il regarde encore les étoiles et les êtres de la nature, la réalité le détrompera facilement, et s'il se mire lui-même dans la surface immobile d'un cristal, il verra comme sa face a vieilli, comme ses rides se sont creusées, comme la vie s'est retirée de lui par degrés et l'a conduit, malgré qu'il en eût, jusqu'au point où la loi des périodes va toucher pour lui à son accomplissement.

Ainsi l'instabilité des pouvoirs politiques ne saurait effrayer un citoyen digne de l'être, et les changemens dans la loi ne doivent pas troubler sa raison. Cette instabilité est une loi naturelle à laquelle il ne peut se soustraire. C'est à lui de faire en sorte qu'elle s'applique sans secousses violentes et sans soudaines révolutions. Il n'y a pour atteindre ce but aucun moyen plus sûr que l'usage absolument libre de la parole publique. Le rôle de l'orateur en effet est de manifester aux yeux des assemblées et de leur signaler, longtemps avant qu'elle ait grandi, toute force nouvelle destinée à se faire place dans la société. Dès qu'elle entre en lutte, l'orateur qui la défend et celui qui la repousse épuisent une partie des passions qu'elle doit faire naître. Chaque fois que la lutte recommence, la force nouvelle a gagné du terrain, l'orateur qui la représente a plus

d'empire; soutenu par un plus grand nombre d'hommes, il acquiert par degrés le calme que donne la victoire. Quand il a triomphé, le moment décisif, la crise, comme disaient les Grecs, est passée; il n'y a plus à craindre de mouvemens populaires désordonnés, ni de malheurs irréparables. Ainsi l'éloquence politique est nécessairement une lutte, et plus elle est libre, moins les changemens dans la législation et les lois de circonstance sont à redouter. Comme tout le monde est prévenu longtemps à l'avance de ce que l'avenir doit apporter, on s'y prépare de longue main, les discussions éloquentes des assemblées éclairent d'une lumière de plus en plus vive la route à parcourir et le terme où elle aboutira; ce terme, on l'envisage sans illusions, c'est-à-dire sans folles espérances et sans vaines terreurs. Les uns se préparent à l'atteindre pour en jouir, les autres à le subir impunément; personne n'est pris à l'improviste, et, comme dit Bossuet, « ne laisse à la fortune rien de ce qu'on peut lui ôter par raison et par prévoyance. » La lutte qu'il a fallu soutenir s'est étendue sur un long espace de temps, et les passions qu'elle a soulevées ont perdu en intensité tout ce qu'elles ont gagné en durée. Ç'a été l'œuvre de la parole publique.

Il ne faut pas s'y tromper, les élémens du problème sont parfaitement saisissables. Pour peu qu'on ait de philosophie, on sait que dans un peuple une somme d'intérêts lésés ou satisfaits est représentée par une somme proportionnelle de sentimens hostiles ou favorables, et cette dernière somme l'est à son tour par deux forces antagonistes qui ne peuvent se détruire que l'une par l'autre. Comme elles sont limitées, plus on leur laisse de temps et d'espace pour se développer, plus leur lutte est facile; mais si, par un silence impossible à rompre, elles sont tenues séparées l'une de l'autre pendant le temps où elles s'engendrent, quand elles se sont accumulées, elles finissent par briser les entraves qui les retenaient, et se précipitent l'une contre l'autre avec une extrême énergie. A Rome, l'impuissance du peuple et la domination exclusive des patriciens causèrent ces tensions violentes de forces politiques qui pendant plusieurs siècles firent éclater presque chaque année des émeutes et de temps en temps d'horribles révolutions. Et chez nous qui rendit si meurtrière la grande révolution du siècle dernier, sinon la suppression de toute assemblée régulière et permanente sous Louis XIV et ses successeurs, l'absence de discussions légales et efficaces, la continuité d'un pouvoir arbitraire, l'accumulation sur la fin du siècle d'une force incroyable engendrée par des besoins physiques et moraux non satisfaits? C'est une chose très sage au contraire, surtout dans un état presque aristocratique, que ces assemblées qui, sous le nom de *meetings*, réunissent souvent en Angleterre des milliers

de personnes, pacifiquement et librement convoquées pour discuter sur un besoin du jour. Quoiqu'elles ne puissent faire une loi, puisqu'elles ne représentent jamais qu'une partie de la nation, les discours de leurs orateurs et les votes idéaux qu'elles émettent sont des avertissemens pour les assemblées souveraines et une utile préparation de leurs travaux. Les Athéniens n'avaient pas besoin de *meetings*, parce que les citoyens faisaient eux-mêmes leurs lois et n'avaient point de représentans. Néanmoins ils s'étaient construit à eux-mêmes des édifices publics, des péristyles, des portiques toujours ouverts, où se préparaient, par des discussions anticipées, les matières que les orateurs devaient ensuite porter à la tribune. Ces libres allures de la vie publique sont un des plus grands exemples que l'antiquité ait légués aux temps modernes.

Le raisonnement et l'histoire nous montrent donc également que la liberté est le véritable remède préservatif contre les révolutions, et que son instrument le plus indispensable est la parole; mais il faut entendre par là une parole suivie d'effet et non pas un vain son dans l'air dont les administrateurs de la chose publique ne tiendraient aucun compte. Le peuple athénien considérait ses orateurs comme des fonctionnaires de l'état; leurs discours étaient suivis d'un vote, le vote entraînait l'action, et bien souvent l'orateur était choisi pour l'exécuter. Cette charge était à la fois pour lui un honneur et un péril, car, si à l'œuvre son conseil était reconnu mauvais, il pouvait être condamné à de fortes peines comme conseiller pervers ou malavisé. Au contraire, là où les luttes oratoires sont impuissantes, là où l'orateur ne retire ni honneur ni profit de sa science et de son travail, l'éloquence est bientôt découragée et ne tarde pas à tomber en désuétude. C'est ce qui arriva dès les premières années dans l'empire romain. Auguste avait conservé intactes toutes les institutions, on continuait de parler au sénat et dans l'assemblée du peuple; mais, comme le pouvoir réel était entre les mains d'un seul homme, cette éloquence eut si peu d'effet que pas un discours ne nous en a été conservé. Nous savons seulement que plus tard quelques revendications furent faites des anciens droits nationaux, et que les orateurs qui eurent l'audace de les exprimer furent tenus pour des ennemis publics et traités de même. Aussi bien, quand le peuple romain, vainqueur à Actium, se fut retiré de la politique et eut déposé ses pouvoirs entre les mains d'un monarque, les orateurs ne représentèrent plus les besoins et les idées populaires, dont tous les échos étaient censés devoir se concentrer dans la pensée du prince. De même, quand les idées monarchiques eurent cheminé à travers la société grecque et ouvert les voies à Philippe de Macédoine et à son fils, il n'y eut plus

de place pour l'éloquence politique, qui cessa en effet de se faire entendre. L'un et l'autre peuple s'étaient mis hors de lutte : ils s'endormirent sur la foi du pilote au sein de cette mer agitée dont parle le poète Horace, et de ce jour commença pour eux une ère d'effrayantes révolutions dynastiques qui les conduisit aux abîmes.

La loi des périodes et des forces antagonistes s'accomplissait pour eux dans les conditions nouvelles qu'ils s'étaient créées pour lui échapper. Que l'on compare le sort d'un Hortensius, orateur épicurien comblé d'honneurs et de richesses sous la république, avec celui de son petit-fils Hortalus venant mendier à la porte du sénat, devant l'image de son aïeul, en présence de Tibère, qui le repousse en lui jetant l'obole pour ses enfans, et l'on aura une idée de la condition des orateurs et de leurs descendans sous ces deux régimes. Que l'on compare aussi l'attitude calme et noble d'un Périclès avec les avertissemens douloureux d'un Démosthènes et les aboiemens d'un Eschine, et l'on saisira dans leur contraste poignant les deux situations où se trouva le peuple athénien quand il présidait librement à sa destinée, et quand son dernier orateur poussa pour lui le cri de détresse. Ce cri, qui fut le dernier, marqua l'heure où le peuple grec, mis hors de combat par les monarques macédoniens, perdait sa liberté et se précipitait silencieux dans sa décadence.

Dans les pages qu'on vient de lire, j'ai voulu montrer que dans l'ordre religieux et plus visiblement encore dans l'ordre politique il y a chez les grandes nations de notre race trois choses qui sont unies par des rapports étroits, l'éloquence, la liberté, la lutte. La lutte est un fait nécessaire, inévitable, produit par la constitution de notre nature et soumis à une loi primordiale et universelle. Elle est la condition de toutes les transformations sociales et politiques : dirigée avec méthode et d'après le principe de la liberté, elle engendre le progrès; empêchée dans sa marche ou retenue par des gouvernemens protecteurs, même par ceux qu'animent les intentions les plus bienveillantes, elle se concentre, accumule ses forces sur certains points du temps et éclate en révolutions; car, de quelque nom qu'on la désigne, la révolution, lente ou explosive, est l'état permanent de l'humanité. Il ne faut ni l'exalter ni la maudire : il faut l'accepter comme un fait et comme une loi et s'efforcer de la rendre la plus inoffensive qu'il est possible; or le seul moyen efficace indiqué par la théorie et par l'histoire, c'est de lui laisser son libre cours. Si c'est une fièvre qui nous travaille, tout remède violent qui la répercute la fait éclater ailleurs en maladies plus dangereuses qu'elle-même et parfois mortelles. Mais comment croire qu'une loi universelle de la nature soit une mala-

die, et qu'il la faille réprimer? Ne voyons-nous pas que les peuples dont l'histoire est finie ont produit leurs plus belles œuvres pendant le temps où ils ont soutenu en vue du progrès les luttes pacifiques et quelquefois même orageuses de la liberté? Si la révolution pacifique et permanente n'est au fond que le perfectionnement en toutes choses, qui peut savoir mieux que chacun de nous les besoins que chacun de nous éprouve? Et qui peut avec plus de justice que tout le monde trouver et appliquer les moyens de les satisfaire? Il faut donc que ces besoins se fassent connaître, qu'ils se groupent, qu'ils se concertent, qu'ils prennent l'empire auquel ils ont droit, et qu'enfin ils demandent à être pleinement et librement discutés dans les assemblées souveraines. Ainsi l'éloquence est la condition de la liberté. Aucune sollicitude monarchique ne peut la remplacer. C'est elle qui maintient la santé du corps social dont elle prévient les maladies; l'application la plus attentive des pouvoirs ne les prévient ni toutes ni toujours. Celui qui a plus de clairvoyance que le plus clairvoyant des hommes, c'est tout le monde. Les discours libres sont dans le corps social comme sont les impressions de bien-être et de douleur dans notre corps, des avertissemens pour la santé et la maladie; l'éloquence les exprime, la liberté sait y répondre.

Les peuples qui ont une fois compris la grande loi naturelle de la lutte des forces morales, et qui savent qu'elle est de tous points analogue à celle des forces physiques, ont autant d'intérêt à la voir s'appliquer sans obstacles qu'ils en ont à se servir des forces naturelles en leur obéissant. La machine sociale est un générateur de forces en activité permanente. Ces forces à la vérité ne sont pas infinies; mais, comme elles s'engendrent sans interruption, le vase où on les tient renfermées supporte une pression intérieure qui s'accroît rapidement avec le temps; il siffle par toutes ses fissures comme pour avertir qu'il faut détendre cette vapeur accumulée. Si ces bruits menaçans cessent enfin de se faire entendre, c'est un signe certain que la force vive a cessé d'être, que le feu dont elle s'alimentait s'est éteint, et que le mécanisme tout entier n'est plus qu'un corps mort livré à la curiosité du passant. Chez les peuples qui s'éteignent, à l'éloquence survit encore l'histoire avec ses tristesses et ses regrets; après Cicéron, Tacite et Suétone. Le mourant traîne ses derniers jours jusqu'à ce qu'un principe plus jeune et une famille d'hommes plus virile l'aient achevé sur place, et aient fait apparaître dans les mêmes lieux un nouvel être vivant.

ÉMILE BURNOUF.

LES

COLONIES ANGLAISES

DE LA MALAISIE

PENANG, MALACCA, SINGAPORE ET SARAWAK.

I. *Our tropical Possessions in Malayan India,* by John Cameron; London 1865.
II. *Adventures among the Dyaks of Borneo,* by Fred. Boyle; London 1865.

Lorsqu'on suit sur un planisphère la route que parcourent les paquebots qui se rendent de Suez aux contrées de l'extrême Orient, on remarque au bas de l'Asie une langue de terre qui impose un long détour aux navigateurs : c'est la péninsule malaise. Au-dessous des royaumes indigènes de l'Indo-Chine, en face de l'île de Sumatra, s'étend en effet sur plusieurs centaines de lieues de long, entre l'équateur et le 10e degré de latitude nord, une étroite presqu'île posée par la nature en travers de la route qui mène dans l'Océan-Pacifique. Cette terre tropicale, qui n'est plus l'Asie et qui n'est pas encore l'Océanie, renferme tous les produits des pays chauds et les métaux les plus précieux. Elle est arrosée par deux mers et de nombreux cours d'eau, la végétation y est exubérante, le règne animal y est représenté par ses espèces les plus brillantes. De larges rivières pénètrent à l'intérieur des immenses forêts dont le sol est recouvert. Les populations indigènes sont sauvages, mais nullement farouches ni cruelles. Rien n'y manque enfin de ce qui peut attirer les étrangers et rendre la colonisation facile. La nation qui possé-

dera cet isthme aura des ports sur la mer des Indes et l'Océan-Pacifique, à égale distance de l'Hindostan, de la Chine et de l'Australie. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la péninsule malaise ait été souvent convoitée par les puissances européennes. Elle a été citée à toutes les époques dans les annales de l'histoire. Ce fut, dit-on, la Chersonèse d'or d'Hérodote. Ce fut aussi le siége de l'une des plus anciennes colonies créées par les Portugais, qui s'y établirent sous la conduite d'Albuquerque il y a trois siècles et demi. La ville de Malacca, qui a donné son nom à l'étroit canal dont cette terre forme l'un des côtés, fut longtemps célèbre, et la cathédrale qu'y édifièrent les premiers conquérans européens renferme encore au milieu de ses ruines le tombeau de saint François-Xavier, l'une des plus belles gloires des missions catholiques. Aujourd'hui l'île de Singapore, qui termine la presqu'île vers le sud, est devenue entre les mains des Anglais ce que ce peuple commerçant appelle avec raison un *emporium*, un port franc, un entrepôt de toutes les productions du globe. A mesure que se développent les échanges entre l'Europe et l'Asie orientale, cette pointe de l'Indo-Chine acquiert une importance plus grande. On aimera peut-être à savoir, d'après des documens récens, en quel état se trouvent les villes fondées dans ces parages et quels élémens de prospérité leur sont offerts.

I.

Voyons d'abord ce qu'est le pays lui-même et ce que sont les villes européennes qui y ont été créées. On ne sait pas bien au juste à quelle puissance asiatique appartient la péninsule malaise. Le roi de Siam a la prétention de posséder un droit de suzeraineté sur la partie la plus voisine de son empire; à l'intérieur, plusieurs petits états indigènes paraissent avoir conservé leur indépendance, ou du moins ne reconnaissent à ce souverain et au gouvernement anglais, qui y a pris pied, qu'une suprématie illusoire. Sur la côte orientale qui regarde le golfe de Siam, quelques ports où des navires étrangers viennent charger les denrées du pays ne sont encore occupés que par les indigènes. Sur la côte occidentale, trois stations, qui appartiennent aujourd'hui aux Anglais, concentrent tout le commerce européen, et servent d'intermédiaires entre les peuplades barbares et le monde civilisé. Ce sont, en commençant par le nord, l'île de Penang avec la province de Wellesley, qui lui fait face, un peu plus bas la ville de Malacca, et enfin, à l'extrémité même de la presqu'île, l'île et la ville de Singapore, dont la prospérité récente a éclipsé les colonies voisines.

Peut-être est-il vrai, ainsi que l'ont affirmé certains érudits, que les peuples de l'antiquité furent en relation de commerce avec les contrées les plus méridionales de l'Asie, quoiqu'il soit bien difficile de discerner au juste de quels pays les anciens historiens ont voulu parler, la science de la navigation étant alors si imparfaite que les marins ignoraient toujours la véritable situation des terres qu'ils visitaient dans leurs courses aventureuses. Les voyageurs modernes ont prétendu reconnaître dans les récits d'Hérodote, lorsqu'il parle des contrées orientales où l'on recueillait de son temps l'or et l'ivoire, des tableaux de mœurs qui coïncideraient avec les coutumes actuelles des indigènes de la Malaisie, par exemple l'habitude cruelle de mettre à mort les vieillards dès qu'ils ne peuvent plus travailler et sont à charge à leur famille. On a même cru distinguer, à travers les variations infinies des vocabulaires asiatiques, quelque ressemblance phonétique entre les noms des peuples cités par cet historien et ceux des tribus autochthones de la presqu'île de Malacca. Il semble au reste incontestable que les Hébreux et les Tyriens, deux peuples de grands navigateurs, avaient fait des découvertes géographiques dont le souvenir se perdit pendant les siècles suivans, ainsi qu'il advint du périple de l'Afrique australe que les Phéniciens accomplirent à la plus belle époque de leurs expéditions maritimes, vingt siècles avant que Vasco de Gama ne s'illustrât en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Les traditions populaires que conservent les habitans de la péninsule malaise ne remontent pas si loin, et sont d'autant moins précises qu'elles ne s'appuient sur aucun monument ni sur aucune écriture. Au milieu du XIIe siècle, paraît-il, des conquérans malais venus de Sumatra envahirent l'île de Singapore, dont ils expulsèrent par force les aborigènes. Comme tous les peuples sauvages, ceux-ci n'avaient sans doute aucune cohésion. Incapables de résister à l'invasion étrangère, ils furent refoulés vers l'intérieur des terres, et se dispersèrent en plusieurs petites tribus qui vivent encore à l'écart au milieu des forêts. Les Malais se virent eux-mêmes, cent ans plus tard, expulsés de Singapore par des Javanais qui s'établirent dans cette île d'une façon définitive, tandis que les premiers se répandaient dans la presqu'île et y fondaient divers états indépendans, dont le plus considérable avait pour capitale Malacca. Ce fut aussi vers cette époque qu'ils furent assaillis et convertis à l'islamisme par des conquérans arabes. Nulle part la doctrine de Mahomet ne devait s'implanter plus facilement, car il y a plus d'une analogie entre le caractère malais et le caractère arabe. Dans l'une et l'autre de ces races, l'homme est aventureux, taciturne et réservé, enclin cependant à se vanter des bonnes

comme des mauvaises actions; le visage du Malais a même quelque chose de sémitique. Néanmoins les habitans de la péninsule n'acceptèrent jamais le mahométisme en son entier. Leur culte a conservé avec les prescriptions du Coran une foule de superstitions locales qui semblent être un reste de leurs croyances primitives. Depuis que les voyages sont devenus faciles, beaucoup d'entre eux font le pèlerinage de la Mecque. Leur foi religieuse s'y épure peut-être, mais l'influence européenne est souvent contrecarrée par les préventions qu'ils empruntent à leurs coreligionnaires occidentaux.

Les Malais se multiplièrent à tel point dans la péninsule, et le royaume de Malacca devint si prospère que son autorité était reconnue au commencement du XVIe siècle sur toute l'étendue de la presqu'île et même dans les provinces voisines de l'île de Sumatra. C'est en effet un peuple adroit, actif et entreprenant. En 1511, les Portugais s'emparèrent de leur capitale Malacca et s'y établirent. Après de longues et stériles luttes contre ces nouveaux envahisseurs, qu'ils n'eurent pas la force d'expulser, les Malais retournèrent vers le sud et créèrent le royaume de Johore, qui subsiste encore, bien déchu, il est vrai, de la splendeur passée que les souvenirs des indigènes lui attribuent. Ce n'est plus qu'une province presque dépeuplée dont le sultan réside à Singapore et reçoit une pension du gouvernement anglais. Les Portugais ne jouirent pas longtemps de leur conquête; en 1642, ils furent supplantés par les Hollandais. Ceux-ci furent expulsés à leur tour par les Anglais en 1795, revinrent en 1818, et cédèrent définitivement la place en 1824, en vertu de l'important traité qui régla la position respective de la Hollande et de l'Angleterre dans les mers de l'Indo-Chine. Le résultat de cet accord fut, on le sait, que les Hollandais reprirent toutes les colonies situées au sud de Singapore, tandis que les Anglais devaient se tenir exclusivement au nord de cette même île.

Les diverses nations qui se succédèrent à Malacca pendant trois siècles méconnurent toutes, jusqu'à une époque très récente, l'importance que l'île de Singapore devait acquérir grâce à sa situation géographique et à l'excellence de son havre. Ce n'est qu'en 1819 que les Anglais vinrent s'en emparer. La compagnie des Indes possédait alors dans l'archipel asiatique le fort de Bencoolen, au sud-ouest de Sumatra, station productive entre les mains de la compagnie, qui y maintenait avec sévérité le monopole du commerce du poivre, mais d'une utilité médiocre pour le développement naval et commercial de l'Angleterre. Cette petite colonie était administrée par sir Stamford Rafles, qui par un long séjour à Java, dont il fut gouverneur tant que cette île fut soumise à la domination anglaise, s'était pénétré d'idées larges et justes sur l'im-

portance future de la Malaisie. Cet homme d'état pressentit combien devait être profitable la possession d'un port situé, comme l'est Singapore, au point de croisement de tous les bâtimens qui naviguent entre l'Europe et l'Inde d'un côté, la Chine, les Philippines et le Japon de l'autre. L'île dont il s'agit n'était occupée alors que par un petit nombre de Malais, pêcheurs ou laboureurs, pirates à l'occasion, comme l'étaient presque tous les indigènes de ces parages au temps où les vaisseaux de guerre européens ne s'y montraient qu'à de rares occasions. Sir Stamford Rafles s'entendit avec le sultan de Johore, prétendu souverain légitime du pays, et avec le *tumongong* ou vice-roi de cet état barbare; il offrit à chacun d'eux une grosse pension viagère, et leur extorqua sans plus de difficultés la jouissance paisible du territoire qu'il convoitait. Le traité étant en bonne forme et la pension régulièrement acquittée, personne ne fit obstacle à la prise de possession, si ce n'est toutefois les Hollandais, qui voyaient avec déplaisir cet établissement nouveau créé dans leur voisinage. Encore se bornèrent-ils à des protestations dont il ne fut tenu aucun compte. D'ailleurs le traité de 1824, qui survint peu après, les désintéressa tout à fait de ce qui se passait dans la péninsule. Ce fut à la suite de ce traité qui rendit Malacca aux Anglais, ainsi qu'il a été expliqué plus haut, que les trois stations de Penang, Singapore et Malacca furent incorporées en un seul gouvernement, dépendance de la présidence du Bengale, et reçurent le nom de colonies du Détroit, par lequel elles sont encore désignées dans le langage officiel.

Singapore fut déclaré port franc dès l'origine, et ce privilége eût suffi pour y attirer de nombreux navires, car tous les autres ports des îles environnantes percevaient alors de lourdes taxes sur les bâtimens de commerce. Des négocians s'y établirent; on leur concéda des terres à bon marché. La compagnie des Indes fit de son côté quelques dépenses opportunes pour améliorer la situation de la colonie. La population s'y accrut donc avec rapidité. Ce fut tout de suite autre chose qu'un entrepôt. Le territoire est riche et fertile, et, quoique d'étendue restreinte, suffit à alimenter un commerce d'exportation qui n'est pas sans importance. Située entre l'équateur et le tropique, la péninsule de Malacca produit sans culture toutes les denrées précieuses des pays chauds, le poivre et le riz, le sucre et le coton, presque toutes les sortes d'épices que les navigateurs vont depuis un temps immémorial chercher à l'extrémité de l'Asie. Le sol en est légèrement ondulé sans grandes chaînes de montagnes; des rivières très profondes qui pénètrent au loin dans l'intérieur permettent aux barques indigènes d'amener à peu de frais jusqu'au port d'embarquement les produits du sol les

plus encombrans. L'eau coule partout avec abondance, si bien que la terre n'est jamais desséchée. L'aspect verdoyant de la campagne aide le corps humain à supporter sans trop de fatigue les ardeurs du soleil tropical. Au fond, le climat n'est pas d'une chaleur excessive, ni même malsain pour les individus d'origine européenne. Il est plutôt remarquable par sa constance, car il n'y a, on peut le dire, aucun changement de saison. Le thermomètre se maintient toute l'année entre 22 et 33 degrés centigrades. Les pluies sont fréquentes et abondantes, mais de courte durée, et la sécheresse ne se prolonge jamais longtemps. Grâce à cette température presque modérée et à l'abri que lui offre une végétation magnifique, l'homme vit sans cesse en plein air, c'est-à-dire dans les conditions hygiéniques les plus favorables. Tout au plus peut-on objecter que les forces s'énervent sous un climat d'une si parfaite uniformité thermométrique, et que le corps humain a besoin, au bout de quelques années, de se retremper par un séjour dans un pays plus froid.

Malgré ces conditions sanitaires plus favorables qu'on n'a l'habitude de les rencontrer dans la zone tropicale, et bien que le commerce européen fasse la prospérité de la station de Singapore, ce ne sont pas les Européens qui ont peuplé cette contrée. Les immigrans de race blanche s'y trouvent en très petit nombre : à peine y en a-t-il 800. Ce sont les fonctionnaires du gouvernement colonial, les chefs des maisons de commerce, en un mot les seigneurs du pays. Le peuple est composé d'individus de races diverses qui viennent de toutes les régions d'alentour chercher la tranquillité ou faire leur fortune à l'abri des institutions britanniques.

Dans cette population si bizarrement composée d'élémens disparates, les premiers à citer sont ceux que l'on doit considérer comme autochthones et qui ont été refoulés vers l'intérieur de la péninsule par la première invasion malaise. Désignés sous les noms de *bimas*, *jakuns*, ou encore de *orang-outang*, ce qui veut dire, dans le dialecte malayou, hommes du sol, ces êtres sont faibles et timides; ils ne se mêlent pas volontiers aux autres habitans, et se tiennent à l'écart par petits groupes qui végètent au milieu des forêts. Ils mènent une vie errante, vagabondant au gré de leurs caprices, sans souci du lendemain et sans préoccupation de leur nourriture quotidienne, puisque les productions naturelles des bois qui les entourent suffisent à leurs besoins. Leurs habitations sont des huttes perchées sur des bambous, à quelques pieds au-dessus du sol, ou cachées dans les branches des plus grands arbres, où ils se mettent à l'abri des bêtes féroces qui pullulent autour d'eux. Ces hommes paraissent étrangers à toute idée religieuse; cependant une mission

catholique établie auprès de Malacca a fait de nombreux prosélytes dans leurs villages. C'est en somme un peuple dénué d'énergie et de force vitale, et qui semble prédestiné à s'éteindre à mesure que des races plus alertes s'approprieront, en les rendant plus productives, les terres désertes de la péninsule.

On dit plus de bien des Malais, qui forment la majorité de la population. En dehors des villes, ils vivent par petits villages de vingt à trente maisons, adonnés à la pêche ou à la culture du riz. Ils se font volontiers marins et pratiquèrent longtemps la piraterie, aussi longtemps du moins que ce métier ne fut pas trop périlleux. Aujourd'hui ils font le cabotage sur toutes les côtes asiatiques, vont à Siam, en Chine, aux Indes, et sont considérés comme bons navigateurs tant qu'ils ne s'éloignent pas des parages qui leur sont familiers. Dans les villes, ils deviennent cochers, domestiques ou jardiniers; mais on leur reproche de se corrompre très vite au contact des habitudes européennes. Ils se livrent encore au petit commerce de détail et colportent les denrées d'une consommation quotidienne. Ils n'exercent jamais le négoce sur une large échelle, par insouciance des richesses, dit-on, plutôt que par incapacité. Ce sont des hommes qui se contentent de peu et n'ont aucune ambition. Les Malais, par esprit d'ordre et de subordination, restent soumis à l'ascendant de leurs chefs natifs, et ceux-ci subissent sans peine la suprématie des autorités anglaises. Rien n'est donc plus aisé que de mener de telles gens. Le nombre des individus de cette race augmente d'autant plus vite dans les possessions anglaises que beaucoup d'entre eux y arrivent de l'intérieur de la péninsule, désertant leur village natal afin de jouir du calme et de la sécurité que leur assure la domination étrangère.

A ne considérer que le nombre, à côté des Malais viendraient se ranger leurs ennemis les Chinois, qui s'établissent à Singapore, à Penang et à Malacca avec autant de confiance que s'ils étaient encore sur le territoire de l'empire du Milieu. Ils paraissaient à peine dans la péninsule malaise avant que ce pays appartînt aux Anglais; c'est donc le drapeau britannique qui les y attire. Caractère industrieux et patient, sobriété, ardeur au travail, économie sordide, rien ne leur manque de ce qui conduit à la fortune. Ce peuple a l'esprit pratique; il vise toujours au gain et ne se préoccupe guère de ce qui n'intéresse pas son négoce. Si les Chinois se résignent à s'éloigner pour un temps de leur terre natale, c'est avec l'intention bien arrêtée d'y revenir plus tard, lorsqu'ils se seront enrichis. Ils se fixent rarement dans les colonies; bien plus, pendant le séjour qu'ils y font, ils restent en relations suivies avec leur famille lointaine, lui envoient leurs épargnes et retournent

auprès d'elle tôt ou tard. Pendant les mois d'hiver, de décembre à avril, saison où règne la mousson du nord-ouest, il arrive à Singapore d'innombrables jonques qui les amènent par centaines; mais il en part presque autant pendant la mousson du sud-est. Ces ingénieux Asiatiques font toute sorte de commerce et se livrent même à la culture, car les principales plantations leur appartiennent ou sont gérées par eux. A l'intérieur des villes, dont ils occupent des rues entières, ils monopolisent certains métiers; ainsi eux seuls sont tailleurs, vendeurs d'opium ou barbiers. On les aperçoit encore dans les boutiques de bouchers et d'épiciers, dans les ateliers de forgerons et de charpentiers. D'autres sont cuisiniers ambulans ou écrivains publics. Les plus instruits tiennent la caisse chez les principaux banquiers. Petit gain ou gros bénéfice, ils ne négligent rien. Quelques-uns amassent d'immenses richesses, par exemple ceux qui sont fermiers des revenus publics. Le gouvernement colonial a été réduit en effet à leur affermer les impôts indirects, qui portent en majeure partie sur l'opium et les boissons spiritueuses, parce qu'ils sont seuls capables de déjouer les ruses des contrebandiers et de faire triompher les intérêts du fisc. Généralement probes et dignes d'inspirer la confiance lorsqu'ils ont réussi, on ne se tient en garde contre eux qu'autant qu'ils sont pauvres, car ils résistent mal, dit-on, aux tentations de la mauvaise fortune. Les Malais sont souvent victimes de leur astuce, de là la haine qui sépare ces deux peuples. On reproche aussi aux Chinois un amour effréné pour les émotions du jeu et pour les jouissances extatiques de l'opium, deux passions que l'autorité anglaise réprime à sa façon en prélevant de lourds impôts ou des amendes sur ceux qui s'y abandonnent. En somme, les émigrans de la Chine contribuent pour la plus large part à la prospérité de la colonie par leur ardeur mercantile et leur esprit d'entreprise. Ce sont des citoyens utiles.

Un autre flot d'émigrans arrive du côté de l'ouest, ce sont les Bengalis de Calcutta et les Klings de la côte de Coromandel. Ces derniers déplaisent davantage, parce qu'ils sont rudes et repoussans. Ils se livrent d'ailleurs aux occupations infimes; ils sont manœuvres dans la campagne, blanchisseurs ou bateliers dans les villes. Il en est de même de quelques milliers d'autres individus venus de tous pays, des Siamois, des Javanais, des Bugis ou indigènes des Célèbes, même des Persans et des Arabes. Toutes les races de l'Asie sont représentées dans les rues de Singapore, toutes y sont bien accueillies et y prospèrent dans les limites de leurs besoins et de leur habileté. Comment se fait-il donc que l'émigration européenne soit si bornée? Pour quel motif les artisans anglais et irlandais qui se rendent en si grand nombre sur le continent voisin

de l'Australie ne viennent-ils pas aussi s'établir sur la presqu'île de Malacca? La cause en est bien simple. Il y a là sans doute d'immenses territoires en friche et bien des cultures productives à entreprendre; mais les occupations extérieures conviennent peu, sous ce climat tropical, aux hommes de la zone tempérée. Le séjour n'est pas malsain pour les négocians qui y mènent une existence comfortable et vivent à l'intérieur de leurs comptoirs; il serait mortel pour les ouvriers européens qui se livreraient aux travaux agricoles. Il est encore à considérer que la main-d'œuvre est à vil prix et ne peut procurer à l'homme blanc une rémunération proportionnée à ses besoins. Tous les travaux grossiers sont exécutés par des Asiatiques auxquels suffit un faible salaire. Deux Chinois font ensemble autant de besogne qu'un Européen et ne coûtent pas en tout moitié de ce qui serait nécessaire pour nourrir seulement celui-ci. Les ouvriers de race blanche que le hasard amène dans les colonies du Détroit se voient bientôt obligés de regagner un pays mieux approprié à leurs forces et à leur nature, à moins qu'ils n'aient l'heureuse chance de devenir contre-maîtres ou chefs d'ateliers dans les chantiers qui emploient un grand nombre de manœuvres indigènes.

En résumé, un millier d'indigènes, 140,000 Malais, 110,000 Chinois, 28,000 Hindous et 10 ou 12,000 autres Asiatiques d'origine diverse, voilà tout ce qui compose, avec 800 Européens, la population des colonie du Détroit. Les Européens forment l'aristocratie du pays, parce qu'ils ont le pouvoir et l'intelligence, et qu'il est rare que l'un d'eux vive d'un travail purement manuel ou végète dans une situation inférieure. Ils semblent au reste ne pas abuser de leur supériorité et traiter avec ménagement la foule qui les entoure. De là sans aucun doute le prestige que la race blanche a conservé dans le pays. Dans ces conditions mêmes, il est encore surprenant qu'une société si restreinte puisse vivre en parfaite sécurité au milieu de 300,000 Asiatiques, sans autre protection que quelques centaines de cipayes détachés dans chaque station par l'armée indigène de Madras. On dit, il est vrai, que les sentimens hostiles que les races jaunes nourrissent l'une contre l'autre contribuent d'une façon très efficace au maintien de la tranquillité. Si les Chinois troublaient l'ordre ou affichaient la prétention de dominer dans la péninsule, les Malais et les Hindous seraient les plus fermes soutiens du gouvernement anglais; les Chinois, de leur côté, ne se soucieraient point de subir la suprématie d'un sultan malais; chacun de ces peuples aime mieux maintenir l'autorité actuelle que de laisser le pouvoir à l'un de ses rivaux. Quoi qu'il en soit de ces causes diverses, la vérité est que le pavillon britannique n'a jamais

été menacé. Des troubles ont éclaté plusieurs fois, les Chinois se sont révoltés contre une loi qui leur interdisait le jeu, des pirates ont troublé le commerce, des troupes de brigands ont dévasté des maisons isolées; mais ce n'étaient là que des faits accidentels bientôt réprimés et sans conséquence fâcheuse pour les principes essentiels de la colonie.

Ne comprendra-t-on pas maintenant que les établissemens du détroit de Malacca ont une physionomie qui leur est propre? Ce n'est pas un empire comme l'Hindostan, avec une population surabondante, avec des mœurs et des institutions séculaires, avec des gouvernemens indigènes que l'Angleterre ne fait que supplanter. Ce n'est pas non plus une contrée déserte comme l'était l'Australie, ouverte à tous les émigrans, propre à toutes les cultures, favorable surtout au développement de la race blanche. A Singapore et dans les colonies voisines, le pays était presque inhabité, mais non désert. Les Européens y apportent leur industrie et la supériorité de leur civilisation. Les Malais, les Bengalis, les Chinois, plus capables de se livrer au travail sous un climat tropical, se contentent d'être au second rang. Ils acceptent et recherchent la domination étrangère qui les protége sans distinction les uns contre les autres, et leur laisse toute liberté de mettre en valeur les richesses naturelles du pays.

II.

Des trois établissemens européens qui ont été créés sur les côtes du détroit de Malacca, l'île de Singapore est, sous bien des rapports, le plus considérable. C'est la clé des mers de Java, de l'Inde et de la Chine, le port de relâche de tous les bateaux à vapeur qui desservent les colonies lointaines, le dépôt de charbon le plus important de cette région du globe. Comme point stratégique, c'est un centre à égale distance de Calcutta, de Hong-kong et de l'Australie. Toutes les flottes européennes que les guerres de Chine ont attirées dans l'extrême Orient ont paru sur la rade de Singapore. Les troupes qui y sont en garnison ou en passage peuvent être aussi bien envoyées au secours de l'Inde que du Japon. Dans l'état présent de la navigation à vapeur, qui exige des relâches fréquentes, de vastes ateliers de réparations et d'abondans approvisionnemens de charbon, les Anglais n'ont à coup sûr aucune possession lointaine qui leur soit plus précieuse. La grande compagnie de paquebots péninsulaire et orientale, qui fut la première et longtemps la seule à entretenir des communications régulières avec les mers de la Chine, a réuni dans ce lieu d'immenses ressources de

matériel; la compagnie de navigation française, qui lutte avec avantage, au dire des Anglais eux-mêmes, contre leurs propres bâtimens, en a fait aussi l'un des principaux centres de ses opérations.

Au moment où la compagnie des Indes prit pied à l'extrémité de la péninsule malaise, les îles environnantes n'étaient habitées que par un petit nombre de Malais, pirates durant la belle saison, pêcheurs lorsque l'état de la mer ne permettait pas d'expéditions lointaines. Poursuivie par les marines anglaise et hollandaise et même par les souverains des petits états indigènes qui subsistent encore dans le voisinage, cette coupable industrie a été presque anéantie; du moins on n'en cite plus que des cas isolés. Les nombreuses barques indigènes qui sillonnent aujourd'hui les eaux des détroits ne servent, sauf exception, qu'à des usages honnêtes; elles alimentent la ville de bois et de poisson frais, font le cabotage avec les ports de l'Indo-Chine, transportent les fruits du pays. Des Malais et des Chinois débitent, dans des scieries mécaniques qui leur appartiennent, les troncs d'arbres gigantesques qu'ils ont abattus à l'intérieur des forêts et amenés par eau sur le littoral. On peut voir sur la rade de Singapore des navires de toute forme et de toute provenance : les prahos et les lorchas des Malais, les jonques des Chinois, les bâtimens de guerre des diverses nations européennes qui ont des stations coloniales dans l'extrême Orient, les bâtimens de commerce qui portent tous les pavillons du globe; mais on y remarquera surtout les bateaux à vapeur de marche rapide qui arrivent ou partent presque chaque jour, en provenance ou à destination de Calcutta ou de Batavia, de Pointe-de-Galles ou de Hong-kong. D'immenses docks établis au fond du havre sont prêts à recevoir toutes les marchandises, et les navires y trouvent eux-mêmes, en cas d'avaries, tous les moyens de réparation dont ils ont besoin.

L'une des causes les plus puissantes de l'activité que le port de Singapore a acquise en si peu d'années est sans contredit l'immunité complète des droits de douane et de tonnage dont il a joui depuis sa création. Les navires de commerce, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont exempts de taxes. Il en est de même des cargaisons, sur lesquelles on perçoit seulement un impôt très léger, dont le produit est destiné à l'entretien des phares de la rade et du détroit. Encore les négocians établis dans l'île ne cessent-ils de réclamer contre cette taxe, qu'ils considèrent, si nécessaire qu'elle paraisse, comme une exception fâcheuse à la franchise absolue de leur port. Comme les recettes de la colonie ont toujours été inférieures aux dépenses, le gouvernement de l'Inde, dont Singapore fut longtemps une dépendance, était plutôt disposé, afin de ramener le budget local à l'équilibre, à créer de nouveaux impôts

qu'à en supprimer un déjà établi; mais il était à craindre que la suppression de la franchise douanière ne rejetât le commerce vers les ports voisins de Batavia et de Saïgon. Singapore en effet est surtout un port de relâche, un entrepôt, et présente ce singulier spectacle d'être une place de commerce de premier ordre, quoiqu'on n'y fabrique rien et qu'on y récolte peu de chose. Il n'y a ni usines, ni industrie d'aucune sorte. Ce qui en sort n'a pas été récolté dans l'île, sauf une très faible partie, et n'y a même subi aucune transformation. La majeure partie de ce qui entre n'est pas destinée à la consommation locale. Les royaumes indigènes qui l'avoisinent y versent leurs produits, qui arrivent sur les barques des Malais et sont transbordés sur les bâtimense uropéens. Les marchandises de provenance étrangère sont envoyées à Singapore, d'où on les expédie de nouveau vers telle ou telle partie de l'Asie, suivant les prévisions du commerce et les approvisionnemens des marchés. Par exemple l'Hindostan fournit à l'archipel malais de grandes quantités de riz et d'opium, qui arrivent en masse à Singapore, et sont expédiées en détail vers les îles voisines qui en ont le plus besoin.

Quoique le commerce soit le principal élément de prospérité, le sol de l'île entière est doué d'une fertilité si merveilleuse que l'on ne fut pas longtemps sans songer à défricher les jungles qui la recouvrent. Il y avait un intérêt particulier à y introduire la culture des épices, à laquelle les colonies portugaises et hollandaises de cette région du globe devaient, croyait-on, leurs plus grands succès. La muscade et le clou de girofle étaient pour ainsi dire un monopole entre les mains des Hollandais vers la fin du XVIIIe siècle. Les plantations d'Amboine et de Banda paraissaient aux étrangers des mines d'or d'autant plus dignes d'envie qu'elles étaient au pouvoir d'une seule nation. Les précieux végétaux qu produisent ces denrées furent acclimatés sur le territoire de la péninsule malaise; mais le succès ne répondit pas aux espérances qu'on en avait conçues. Le poivre seul donne des produits abondans; les autres arbustes ont péri par l'effet de maladies spéciales que les planteurs n'ont pas su guérir. Néanmoins les Chinois, qui se livrent avec ardeur aux cultures de ce genre, défrichent peu à peu les forêts vierges qui couvrent l'intérieur de l'île, afin d'étendre leurs plantations.

La végétation a une telle puissance dans cette contrée que la terre ne reste jamais nue et stérile. A peine le terrain a-t-il été débarrassé des arbustes et des plantes qui le recouvraient, qu'on y voit reparaître des rejets vigoureux dont la croissance rapide étonne le voyageur. On dirait que sous la zone torride la nature a plus de puissance pour créer que pour détruire. L'arbre qui périt de vé-

tusté est à peine couché sur le sol qu'il est recouvert d'une végétation nouvelle qui en cache les débris. L'espace que les gros troncs laissent libre entre eux est recouvert de plantes éphémères et surtout de lianes gigantesques qui s'attachent à toutes les branches et s'étendent en tiges de plus de cent mètres de longueur. La plus remarquable de ces plantes parasites est le rotin, qui est lui-même un des produits commerciaux du pays. De tels massifs sont presque impénétrables. On s'y hasarde d'autant moins qu'ils recèlent des ennemis dangereux; l'un d'eux surtout, le tigre, l'effroi permanent des colons, est devenu un véritable obstacle à l'extension des cultures.

Pour faire comprendre aux nouveau-venus combien ces bêtes féroces sont redoutables, il est d'usage de leur raconter que les tigres dévorent en moyenne un homme par jour, trois cent soixante-cinq individus par an. Il semble, au premier abord, que cette évaluation est bien exagérée, surtout si l'on considère que l'île de Singapore représente à peine, tant en étendue qu'en population, l'équivalent d'un département français, et que la presque totalité des habitans est concentrée sur un seul point. Les habitans de la campagne sont seuls victimes de la rapacité des tigres, ceux qui séjournent en ville n'ont rien à en craindre; mais le chiffre de mortalité indiqué ci-dessus ne paraît que trop vraisemblable. Les colons découvrent chaque année une quarantaine de cadavres à moitié dévorés; en outre les autorités reçoivent plus de quatre-vingts déclarations d'accidens analogues sans qu'il soit possible de retrouver la trace des victimes; enfin il faut encore observer que la majeure partie des décès ne donnent lieu à aucune constatation officielle, parce qu'ils surviennent dans les cantons les plus reculés et les moins fréquentés. Les Chinois fournissent le plus grand nombre de victimes à ces tristes hécatombes, non pas, comme on l'a dit quelquefois, parce que les tigres manifestent une préférence pour la chair de ces Asiatiques, mais plutôt parce qu'ils sont plus exposés que les autres habitans, beaucoup d'entre eux exerçant le métier de bûcheron, ou cultivant des plantations isolées dans les jungles. Le tigre n'attaque pas l'homme en face; il saisit sa proie par surprise, bondit sur elle du milieu des broussailles où il est caché, lui fracasse la tête d'un coup de patte et l'emporte tout de suite au plus épais du fourré. La première atteinte est mortelle; aussi les planteurs, lorsqu'un des leurs disparaît, ne recherchent le corps de leur malheureux compagnon que pour lui rendre les derniers devoirs.

Il semblerait que les forêts fourmillent de tigres. Il n'en est rien, car on évalue à vingt couples tout au plus le nombre de ces animaux qui habitent l'île. Ce qui est plus singulier, on les vit pour la

première fois en 1835. Il est probable qu'ils y vinrent du territoire de Johore, dont Singapore n'est séparé que par un étroit canal. Parfois, dit-on, on les a vus traverser ce canal à la nage; il est même arrivé que des pêcheurs en ont trouvé un dans leurs filets, à moitié noyé. Quel motif peut décider ces monstres à quitter leurs forêts natales, où le gibier qui leur convient se trouve en abondance? Pourquoi viennent-ils dans une île où il n'y a plus ni buffles, ni rhinocéros, ni éléphans, à peine des troupes de singes et quelques bêtes fauves? On ne se l'explique qu'en leur supposant un goût particulier pour la chair humaine. Il est certain que le nombre en augmente chaque année, et que tous les efforts que l'on a tentés pour se débarrasser d'un si cruel fléau ont été inutiles. Malgré les primes accordées aux chasseurs qui les détruisent, il est rare que l'on en tue, car c'est un ennemi qui se cache et qu'il n'est pas facile de débusquer. Le plus simple est de les attendre à l'affût, près d'un appât qu'on leur prépare, ou de creuser sur les pistes qu'ils fréquentent des fosses recouvertes d'herbes et de branchages. C'est en particulier par ce dernier moyen que sont capturés les jeunes animaux que l'on revend à haut prix. Le seul remède efficace serait la destruction complète de toutes les forêts. Les tigres se retireraient d'eux-mêmes, s'ils n'avaient plus de retraite où se cacher. Les défrichemens s'opèrent avec tant de lenteur que bien des milliers de victimes succomberont encore avant que ce résultat soit atteint. En attendant, ces féroces animaux se sont fait une réputation qui éclipse celle de leurs frères de l'Inde. Ils ont même eu l'honneur d'occuper le parlement britannique, qui s'émut à une certaine époque de l'effrayante mortalité des jungles de Singapore.

Bien que les riches négocians de Singapore, absorbés par leurs opérations commerciales, négligent un peu le défrichement et la culture des terres, il ne faudrait pas en conclure qu'ils se confinent dans la ville. Les rues de la ville, étroites et encombrées d'une population de toutes couleurs, leur conviendraient mal. Ils y ont leurs comptoirs, des entrepôts, des magasins, une bourse où ils se réunissent chaque jour afin de concerter leurs affaires et d'apprendre les nouvelles du port; mais le reste de leur existence se passe tout à la campagne, dans de charmantes maisons, *bungalows*, répandues autour de la ville dans un rayon de 8 à 10 kilomètres. C'est là qu'ils se retirent après une journée consacrée au travail, pratiquant une hospitalité luxueuse, environnés de tout ce qui peut adoucir l'amertume de l'exil auquel ils se sont volontairement condamnés. Sous un climat qui permet de vivre toute l'année en plein air, au milieu de la nature riche et variée de la zone équatoriale, il est aisé à ceux qui possèdent la fortune de se créer une

vie comfortable. La main-d'œuvre est à si vil prix que, dans chaque maison, les domestiques, Chinois, Malais ou Bengalis, sont toujours très nombreux. Doucement absorbés par une vie affairée dont chaque jour ajoute à leur opulence, ces heureux Européens attendent sans impatience le moment où ils se croiront assez riches pour reparaître avec honneur dans leur pays natal. L'Australie leur envoie des chevaux; l'Amérique du Nord leur fournit de la glace pour rafraîchir leurs breuvages; ils récoltent dans leurs jardins les fruits les plus savoureux et reçoivent de l'Inde, du Cap, ou même de l'Europe, tout ce qui pourrait manquer à leur bien-être. Comme moyens de distraction, ils ont importé d'Angleterre les courses de chevaux et le jeu favori du cricket. Loin de se laisser écraser par la température excessive du climat, ils mettent à profit la fraîcheur du matin et du soir pour s'adonner aux exercices du corps qui conservent la santé et rendent de la vigueur aux constitutions énervées par la chaleur.

Si Singapore est un vaste entrepôt d'échange, Penang est au contraire ce qu'on pourrait appeler une colonie agricole. Ce qu'on en exporte est le produit des territoires environnans; ce qui y arrive est destiné à la consommation locale. L'île de Penang, située sur la côte orientale de la péninsule, à 600 kilomètres environ au nord de Singapore, fut la seconde station que l'ancienne compagnie anglaise des Indes créa dans l'archipel de l'Indo-Chine, dont trois nations européennes, la Hollande, le Portugal et l'Espagne, se disputaient alors le commerce. Le fort de Bencoolen au sud-ouest de Sumatra, trop en dehors des routes habituelles du commerce, avait peu d'utilité. C'est sur le passage même des navires qui vont en Chine qu'il était désirable de saisir un lieu de relâche. La petite île de Penang fut donc acquise vers 1786 moyennant une rente annuelle de 10,000 dollars que le gouvernement colonial paie encore au rajah de Quédah, souverain légitime de cette partie de la côte. L'île était alors recouverte d'épaisses broussailles qu'il était très pénible de défricher. Le premier gouverneur de cette colonie, voyant que ses ouvriers y usaient rapidement tous leurs outils, inventa, dit-on, une façon assez originale de nettoyer le sol. Les Malais de la péninsule venaient volontiers près des nouveaux colons et les aidaient à s'établir. Lorsqu'ils parurent se rebuter au travail de défrichement, le gouverneur eut l'idée de charger une pièce d'artillerie avec de menues monnaies en guise d'obus, puis d'envoyer cette mitraille au milieu des jungles. Les indigènes s'acharnèrent si bien à retrouver les dollars que les broussailles disparurent bientôt.

Comme aspect topographique, Penang offre à la vue des mon-

tagnes d'élévation médiocre, dont les pentes sont en partie cultivées; chaud et humide sur le littoral, le climat devient frais et tonique dès que l'on s'avance vers les hauteurs : aussi les négocians n'ont ici encore que leurs comptoirs à la ville; leurs *bungalows*, bâtis au milieu de jardins, couronnent le sommet des collines qui environnent le port. L'air passe pour y être si sain qu'il y vient en convalescence des fonctionnaires ou officiers de l'armée des Indes épuisés par les chaleurs du Bengale.

La colonie de Penang n'eût jamais été que peu de chose, si elle avait été réduite à elle-même; mais au commencement du siècle les Anglais firent un nouveau marché avec le rajah de Quédah. Inquiétés par les incursions des pirates malais qui avaient pris pour lieu de refuge et de rendez-vous l'une des rivières les plus voisines de la péninsule, ils conclurent avec ce chef indigène un nouveau traité en vertu duquel celui-ci leur abandonnait toute souveraineté sur une large portion de la côte. Cette annexe, baptisée du nom de province Wellesley, fut bientôt envahie par les cultivateurs, et c'est aujourd'hui la plus féconde des trois colonies. Le sol est un riche dépôt d'alluvion qui convient à merveille aux céréales, de même qu'aux plantes des pays chauds. La température est uniforme, les pluies sont fréquentes; en temps de sécheresse, des rosées abondantes y suppléent. De plus le pays renfermait une population indigène nombreuse, active et docile, si bien que les Européens n'étaient pas embarrassés de trouver la main-d'œuvre à bon marché pour diverses cultures, telles que le riz, le poivre et la noix de bétel, qui ne réclament ni beaucoup de capital ni une grande habileté. Des rivières d'un volume d'eau considérable arrosent cette province et permettent aux navires d'un assez fort tonnage d'aller prendre à l'intérieur les produits du sol. Des routes y ont d'ailleurs été créées, au grand profit des cultures qui s'étendent partout où des voies de communication permettent de pénétrer.

Le riz est le produit le plus abondant que fournisse la province de Wellesley, quoique le poivre, le cacao et le tapioca y soient aussi récoltés en quantité considérable. La muscade, qu'on y a introduite en même temps qu'à Singapore, n'y a pas mieux réussi; les plantations ont dépéri au bout de quelques années. Le coton y vient bien, mais prend peu d'extension. La culture la plus avantageuse est la canne à sucre, que les Européens exploitent sur une large échelle depuis une vingtaine d'années. Les Chinois avaient reconnu depuis longtemps que cette plante prospère sur les terrains bas de la péninsule malaise; mais ils ne savaient en extraire le sucre que par des procédés très imparfaits. Les Anglais ont établi des usines aussi perfectionnées que celles qui existent aux Antilles; presque

toutes sont mues par la vapeur et occupent des ouvriers européens. Cependant la culture de la canne reste encore la spécialité des Malais indigènes et des émigrans chinois, qui paraissent seuls capables de se livrer aux rudes labeurs de la campagne. Cette nouvelle industrie a donné du reste des résultats très favorables. Bien qu'elle exige au début des capitaux considérables tant pour défricher le sol que pour installer les usines, elle prendrait plus d'extension encore, si la place ne manquait déjà aux colons. Ceux-ci, qui ne peuvent se procurer, même à prix d'argent, les grandes surfaces de terrain dont ils auraient besoin, manifestent le désir de voir les frontières de la province reculées aux dépens des états indigènes limitrophes. L'annexion ne coûterait sans doute, comme par le passé, qu'une rente annuelle à payer au rajah, conquête pacifique qui ne porterait même pas atteinte aux droits des populations indigènes, puisque celles-ci viennent s'établir de plein gré sur le territoire soumis à l'autorité anglaise.

Lorsque l'on quitte Penang pour revenir vers Singapore, on rencontre aux deux tiers environ de la distance la ville de Malacca, jadis puissante sous ses chefs malais, riche et prospère lorsqu'elle fut le siége d'une colonie portugaise ou hollandaise, ne conservant aujourd'hui que les ruines de sa splendeur passée et le stérile honneur d'avoir donné son nom à la région qui l'entoure. Est-ce le commerce des épices qui a fait de la province de Malacca au XVIe siècle une des terres les plus florissantes du globe? Est-ce l'exploitation des métaux et des pierres précieuses qui, — comme semble l'indiquer le nom de mont Ophir donné à la chaîne de montagnes la plus rapprochée, — fut alors une source de richesses abondante? Les navigateurs de cette époque éloignée y virent-ils autre chose qu'une station sur la route de la Chine et la clé des détroits qui mènent dans l'extrême Orient? Quoi qu'il en soit, Malacca devint tout de suite entre les mains des Portugais une sorte de colonie comme en fondaient les peuples de l'antiquité. Il s'y établit une population d'émigrans sans esprit de retour, dont les descendans, après avoir subi tant de maîtres divers, conservent encore avec orgueil leur nom générique. Ces Portugais d'un autre monde, peu nombreux du reste, alliés pendant trois siècles aux races asiatiques du voisinage, n'ont plus dans le sang qu'une parenté imperceptible avec leurs frères d'Europe. On les reconnaît encore au costume européen, dont ils ont fidèlement conservé l'usage, au langage de leur mère-patrie, qui a dégénéré par l'effet du temps en un patois bizarre. Les hommes de cette classe sont commis dans les maisons de commerce ou les administrations publiques, protes ou compositeurs dans les imprimeries de Singapore, pêcheurs ou petits propriétaires aux environs de

Malacca. N'est-ce pas un fait singulier et bien digne d'attention que cette persistance des caractères distinctifs d'une race déterminée sous une domination étrangère et au milieu d'émigrans de tant de pays divers?

Ainsi, à la différence de la plupart des possessions lointaines, qui n'ont d'intérêt que par leur histoire actuelle et ne recèlent aucun vestige du temps passé, Malacca est une ville curieuse au point de vue archéologique. Les témoignages d'une ancienne prospérité peuvent être retrouvés ailleurs que dans les traditions des habitans et l'histoire écrite des événemens dont elle fut le théâtre. Des monumens en ruine attestent qu'il y eut là une cité grande et prospère. D'anciens monastères sont transformés en magasins et en casernes. Des caveaux souterrains dont on ne voit que l'orifice semblent avoir mis en communication les principaux édifices. Du fort qui défendait la rade et que les Anglais détruisirent il y a soixante ans, lorsqu'ils se virent menacés de perdre cette ville, il subsiste une porte monumentale construite avec le plus grand soin. Le palais du gouvernement, vieil édifice d'architecture hollandaise, avec ses pignons et ses créneaux, rappelle un autre climat. Il semble qu'il soit téméraire d'élever une construction si durable en une colonie que le hasard de la politique peut faire perdre, et de fait on se dit que les Hollandais qui bâtirent celle-ci n'en ont guère joui; mais le monument le plus digne d'attention est la vieille cathédrale de Saint-Paul, dont il ne reste que les murs à moitié cachés sous les arbustes et les plantes grimpantes qui y ont pris racine. Albuquerque, le conquérant portugais, en posa, dit-on, la première pierre peu d'années après s'être emparé de Malacca. Les matériaux furent enlevés, si l'on en croit la tradition, au palais des anciens rois malais; ce n'en fut pas moins une œuvre colossale, dont le peuple conquis supporta sans aucun doute la plus lourde charge. Cependant, à considérer la part que des artisans européens durent y prendre, on reste convaincu que les émigrans de race blanche devaient être alors riches et nombreux. Les colons du XIXe siècle ne semblent pas avoir été capables d'entretenir le monument que ceux du XVIe siècle avaient édifié.

Lorsque les Hollandais s'emparèrent de Malacca en 1642, ils consacrèrent au culte réformé la cathédrale que leurs prédécesseurs avaient élevée pour la religion catholique. Ils continuèrent aussi, comme les Portugais, à enterrer sous le sol de l'édifice les chefs du gouvernement et les principaux citoyens de la ville; mais bientôt ils laissèrent l'ancien temple s'écrouler, et en construisirent dans le voisinage un nouveau moins vaste et moins magnifique. Aujourd'hui la cathédrale de Saint-Paul n'est plus qu'une nécropole. A

l'exception du sanctuaire dont les Anglais ont fait un magasin à poudre, il n'en reste que des murs et des pierres votives avec leurs épitaphes. On peut y voir encore la tombe d'un évêque japonais qui mourut en mer en l'année 1598, lorsqu'il revenait en Europe, celle de saint François-Xavier, qui succomba aussi dans ces régions lointaines, puis à côté les somptueux mausolées des anciennes familles de la colonie, la plupart construits en marbre que l'on faisait venir d'Europe à grands frais. Des plantes tropicales au feuillage luxuriant qui remplissent les brèches et s'élancent de chaque crevasse donnent aux restes de la vieille église un aspect sévère, mais plutôt riant que sombre et plus majestueux que funèbre.

Les trois stations de Singapore, Penang et Malacca, quoique bien distantes l'une de l'autre, furent longtemps incorporées en une seule colonie, qui dépendait du gouvernement général de l'Inde. L'administration en était confiée à un gouverneur qui résidait d'habitude neuf mois de l'année à Singapore, et partageait le reste de son temps entre les deux autres provinces. Tous les agens secondaires appartenaient, de même que leur chef, à l'armée de l'Inde ou au service civil des présidences. Les magistrats seuls recevaient une délégation directe de la couronne. Les négocians, qui tiennent une si large place dans les colonies du Détroit, n'avaient que deux intermédiaires par lesquels ils pouvaient faire connaître leurs vœux et leurs besoins au gouvernement britannique, la chambre de commerce et le jury. Cette dernière institution, qui a les mêmes attributions légales que dans la métropole, était. on le voit, singulièrement détournée de son but. Cet état de choses fut la conséquence naturelle de l'absence de tout autre corps élu. Il n'y avait pas, comme dans les autres possessions anglaises, de parlement; il n'y avait même pas auprès du gouverneur de conseil consultatif. Ce gouverneur était lui-même subordonné en tout aux autorités de Calcutta; il n'avait droit de régler que les affaires intérieures des colonies, il n'avait nul pouvoir de trancher les questions militaires ou d'entrer en relation avec les souverains indigènes du voisinage. Ce n'était en un mot qu'un subordonné, et l'autorité était réservée tout entière au gouverneur-général de l'Inde en son conseil, autorité lointaine et souvent mal renseignée. Singapore et ses annexes étaient donc à ce point de vue une exception dans le régime colonial de l'Angleterre. Les habitans demandèrent à diverses reprises qu'il leur fût accordé un gouvernement local armé de tous les pouvoirs, appuyé de toutes les garanties d'usage, et que des colonies plus jeunes, Hong-kong par exemple, possèdent depuis longtemps; mais on craignait que le pays ne fût point en état de faire face à toutes les dépenses obligatoires qui lui incombent avec les res-

sources de son budget. Les finances de l'Inde étaient du reste grevées chaque année d'un léger déficit par cette dépendance éloignée; c'était là le seul lien qui rattachait deux contrées si distinctes : lien bien puissant, il est vrai, aux yeux des hommes d'état des îles britanniques, qui n'entendent pas que les immunités accordées aux possessions lointaines deviennent un fardeau pour le budget de la métropole. Il ne serait pas équitable qu'une colonie fût à la charge de la mère-patrie, lorsqu'elle est placée dans des conditions si favorables que son commerce total, importations et exportations, dépasse 400 millions de francs par an, et que ses ports reçoivent chaque année plus de deux mille navires européens, sans compter les innombrables caboteurs indigènes qui desservent les ports secondaires de la côte. Enfin satisfaction a été donnée tout récemment aux justes désirs des négocians. Les établissemens du Détroit ont été distraits du gouvernement général de l'Inde pour former une colonie distincte, qui relève directement de la couronne, et qui est placée sous l'autorité d'un gouverneur, assisté d'un conseil exécutif. Le pouvoir législatif est confié à un conseil unique composé, comme à Ceylan et à Hong-kong, de fonctionnaires et de membres non officiels nommés par la couronne.

Quand on considère quelle a été depuis trois siècles la décadence de Malacca, et comment cette ville, jadis prospère, que se disputaient plusieurs nations européennes, n'est plus aujourd'hui qu'un petit port sans importance commerciale ou militaire, on se demande si toutes les possessions d'outre-mer ne seront pas soumises à des reviremens de fortune analogues. Sans doute il y a eu dans le monde plus d'un exemple de déplacement des voies et des habitudes commerciales : des découvertes géographiques ou des perfectionnemens introduits dans l'art de la navigation ont modifié les routes maritimes; mais on s'étonnerait qu'un tel malheur pût menacer une ville située, comme l'est Singapore, au confluent des voies les plus fréquentées du globe. Déjà cependant certains projets ont été étudiés qui détourneraient vers une autre direction les relations réciproques de l'Europe et de l'extrême Orient.

Vers le 10e degré de latitude, à 250 lieues au nord de Singapore, la péninsule se rétrécit auprès du village de Kraw, et forme un isthme étroit, en sorte que les deux mers que sépare cette langue de terre, le golfe de Siam d'une part et la baie du Bengale de l'autre, ne sont plus qu'à 50 kilomètres de distance. Franchir la péninsule en ce point au lieu d'en faire le tour par le sud abrégerait d'une façon très notable les voyages en Chine et au Japon, car les bateaux à vapeur emploient plusieurs jours pour la traversée du détroit de Malacca, et les navires à voiles y perdent des se-

maines, parfois même des mois entiers lorsqu'ils sont retardés par des vents contraires. L'idée la plus simple était d'ouvrir un canal maritime à travers l'isthme de Kraw; mais, en présence de l'énorme évaluation de dépenses que ce projet supposait, les ingénieurs qui avaient étudié le pays en vinrent à ne plus parler que d'un chemin de fer. Le sol de la péninsule est, dit-on, peu accidenté; il existe de chaque côté des embouchures de rivières larges et profondes qui seraient transformées sans peine en excellens ports. La contrée qu'il s'agit de traverser est fertile, mais peu peuplée. Au fond, nul ne sait bien à qui elle appartient. La province de Ténasserim, que les Anglais ont enlevée à l'empire birman il y a quarante ans, se termine juste auprès de Kraw. Le roi de Siam prétend exercer un droit de souveraineté sur toutes les tribus sauvages de la péninsule; les chefs de ces tribus semblent convaincus de leur indépendance. Il est plus exact de croire que cette contrée est encore vacante, et se laisserait volontiers conquérir par la première nation européenne qui tenterait de s'y établir. Grâce à la salubrité du climat et à la richesse du sol, l'isthme de Kraw deviendrait vite, comme Penang et Singapore, un immense entrepôt pour le commerce de l'Orient, un lieu d'émigration favori pour les diverses races de la Chine et de l'Hindostan, un centre de production et d'échange pour toutes les cultures délicates qui ne prospèrent que dans la zone équatoriale.

Ce chemin de fer, qui substituerait entre Ceylan et la Cochinchine une route presque directe aux dangereux circuits du détroit de Malacca, parut encore cependant à certains esprits être une voie trop détournée. C'est plus au nord et au-dessus même du royaume de Siam que l'on a prétendu découvrir une voie de communication rapide et régulière entre l'Inde et la Chine occidentale. Entre la province chinoise de Yun-nan et la baie du Bengale, dont toutes les côtes sont soumises maintenant à l'autorité britannique, il existe une assez vaste contrée, arrosée par d'immenses rivières qui coulent du nord au sud. C'est le territoire de l'empire birman et de plusieurs petits états tributaires ou vassaux de cet empire. Le pays est de sa nature assez plat; ce que l'on peut pressentir à l'examen seul de la carte d'après le nombre et l'abondance des cours d'eau. La circulation y est assez facile, sinon par les rivières qu'obstruent souvent des îlots ou des arbres flottans, au moins par les vallées et les plaines intermédiaires. Des voyageurs ont constaté que les transports s'y font d'habitude par chariots et non par bêtes de somme, ce qui démontre que la viabilité n'est pas trop mauvaise. Quel obstacle s'opposerait donc à ce qu'une route carrossable ou même une voie ferrée fût tracée à travers ces plaines?

Il n'y a pas plus de 800 kilomètres de distance entre les frontières de la Chine et le port de Rangoon, à l'embouchure de l'Iraouaddy. Le terrain n'offre aucune difficulté topographique sérieuse sur la plus longue partie du trajet; au milieu seulement se dresse une petite chaîne de montagnes dont l'altitude n'excède pas un millier de mètres. Dans l'Hindostan même, les ingénieurs de chemins de fer ont surmonté des obstacles bien plus graves. Ces montagnes sont habitées, à ce que l'on raconte, par des hordes barbares qui rançonnent les voyageurs; ce ne serait après tout qu'une affaire de police. Une route facile à parcourir est aisément protégée. En somme, des officiers de l'armée des Indes affirment, après avoir exploré le pays, que le projet est susceptible d'être réalisé. La difficulté réelle est de rencontrer des hommes assez téméraires pour se risquer en une telle entreprise, tant que le territoire birman appartiendra à l'un de ces despotes de l'Asie dont le gouvernement n'assure aucune sécurité aux étrangers. Il est à peine besoin d'indiquer quels changemens introduirait dans le commerce du monde cette nouvelle voie, pénétrant jusqu'aux provinces les plus reculées de la Chine et ouvrant vers l'ouest un débouché inattendu aux caravanes de cet immense empire. Ce que Shang-haï et Hong-kong sont aujourd'hui pour la région que baigne la mer orientale, Rangoon le deviendrait pour la région centrale. L'Iraouaddy déverserait dans la baie du Bengale, comme aujourd'hui le Yang-tsé-kiang dans l'Océan-Pacifique, les innombrables productions de l'empire du Milieu, avec cette différence à l'avantage de celui-là, qu'il y a entre les embouchures de ces deux fleuves la longue et pénible navigation de l'archipel de la Sonde. En un mot, la Chine serait entamée par l'Occident et mise en relation immédiate avec l'Inde anglaise.

S'il s'établissait un jour, — ce qu'on ne peut que rêver aujourd'hui, — un grand courant commercial par caravanes au travers de l'Asie, ou, ce qui est encore plus douteux, des voies de communications rapides à travers tant de plaines et de chaînes de montagnes dont les noms nous sont presque inconnus, que deviendraient les établissemens coloniaux du Détroit dont l'histoire et les progrès ont été exposés plus haut? Singapore perdrait sans doute une grande partie de son importance actuelle dès que la barrière dont ce port garde l'extrémité serait abattue. Le bénéfice d'une situation géographique qui est unique dans le monde lui échapperait; mais il lui resterait encore le commerce de l'archipel et des régions voisines de l'Asie. Il y aurait toujours là une rade magnifique, un pays fertile, un climat sain et toutes les splendeurs de la nature équatoriale. Ce serait, comme est aujourd'hui Penang, un centre où affluerait l'émigration étrangère, d'où rayonneraient sur la con-

trée d'alentour les bienfaits de la civilisation européenne. Les habitans, qui se sont entassés sur l'étroite surface de l'île, n'étant plus absorbés par les opérations d'un négoce universel, songeraient davantage à exploiter le sol et à lui faire rendre tout ce qu'il peut donner.

A considérer ce qui s'est passé dans la péninsule malaise depuis le commencement de ce siècle, on ne peut douter qu'il n'y ait là les élémens d'une colonisation rapide; mais on ne doit pas perdre de vue que les villes qui y ont été fondées se distinguent par un trait caractéristique des autres colonies modernes. La race blanche, exclue par l'ardeur du climat de tous les travaux qui exigent de la force et de l'énergie, ne peut agir seule. Elle est à la tête de tout ce qui se fait, quoique la nature ne lui permette que d'apporter son savoir-faire; par suite, elle est peu nombreuse. Au contraire les races asiatiques forment le gros de l'immigration. Sans celles-ci, il n'y aurait que des ports, des comptoirs, nulle industrie, nulle culture. L'exclusion des Européens de tout labeur manuel s'étend même aux mers de cette partie du monde. Les navires à voiles qui fréquentent d'habitude ces contrées recrutent en partie leurs équipages parmi les Malais; les bâtimens à vapeur emploient des hommes du pays aux rudes travaux du bord, par exemple comme chauffeurs de leur machine. Cependant cette association d'individus si distincts d'origine, de mœurs, de langage, est purement volontaire. Chacun accepte sa position et s'en contente. Quelques centaines de soldats et d'agens de police, indigènes eux-mêmes, suffisent à maintenir la paix au milieu de cette population mouvante.

Étant données les qualités propres du climat et du sol de la péninsule malaise, on ne peut qu'approuver la façon dont le peuple anglais en a su tirer parti. Il importe aussi de remarquer que Penang, Malacca et Singapore ne sont pas des établissemens isolés; ce sont les derniers jalons d'une longue file de colonies qui se succèdent à de courts intervalles depuis Calcutta jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du continent de l'Asie. Quoiqu'il y ait loin des bouches du Gange au détroit de Malacca, toute la côte est maintenant soumise à l'autorité britannique. Après une première guerre contre les Birmans en 1826, la compagnie des Indes, qui jusqu'alors n'avait guère dépassé le Gange, acquit par conquête les territoires d'Arracan et de Ténasserim. En 1849, une nouvelle guerre lui donna la province de Pegou, seule partie du littoral que l'empire birman eût conservée. Le gouvernement anglais possède donc tout le littoral depuis Calcutta jusqu'à l'isthme de Kraw. Ce qu'il en reste au-delà jusqu'à Singapore n'appartient, à proprement parler, à personne; mais la nation qui possède une série de ports

tels que Rangoon, Moulmein, Tavoy, Merguy et Penang, ne manquera pas d'occuper tôt ou tard les positions intermédiaires, conquête lente et pacifique, qui ne fait du moins qu'améliorer le sort des habitans de ces contrées. L'influence anglaise a pris également, ainsi qu'on va le voir, des points de repère au-delà de Singapore, comme si elle devait dominer un jour sur tous les rivages de la Malaisie, où d'autres nations européennes ne viendront pas lui disputer la prépondérance.

III.

Parmi les nombreux paquebots dont les relâches périodiques donnent tant d'animation à la rade de Singapore, on remarque à peine un petit bateau à vapeur, le *Rainbow*, d'environ cent tonneaux de jauge, armé de deux canons de médiocre calibre et dont le pavillon ne rappelle les couleurs d'aucune nation connue. Le touriste qui prend passage sur ce bâtiment arrive après trois jours de traversée en vue de la côte septentrionale de Bornéo. Il remonte le cours d'une belle rivière sur les bords de laquelle apparaissent çà et là des villages malais au milieu des palmiers, des palétuviers et des innombrables végétaux de la zone torride. Enfin, à un détour du fleuve, il découvre une ville à moitié malaise, à moitié chinoise, que dominent un fort, une église et quelques autres habitations de construction européenne. C'est Kuching, capitale de l'état de Sarawak. Un ancien officier de l'armée britannique, sir James Brooke, a accompli sur ces rivages, sans autre appui que le concours de quelques amis dévoués à sa fortune, la plus romanesque entreprise de la colonisation moderne. Après vingt-cinq ans de luttes incessantes entremêlées de victoires et de désastres, il s'est vu traité de souverain par le gouvernement de son pays natal et reconnu pour chef d'un royaume indépendant. En une contrée où la piraterie et les guerres intestines de tribu à tribu étaient l'état normal, les indigènes oublient les coutumes barbares de leurs ancêtres, et, sous l'influence ferme et conciliante de leur rajah britannique, commencent à se livrer aux paisibles occupations de l'agriculture et du commerce. L'histoire de ce gentilhomme anglais, devenu monarque en un pays sauvage, mérite à coup sûr un instant d'attention. La création singulière de l'état de Sarawak donne en effet la mesure de la civilisation que les populations malaises sont capables d'atteindre, et montre sous un nouveau jour l'avenir qui leur est réservé.

Au centre de cet immense archipel de la Malaisie, dont on a dit, non sans raison, que c'est le paradis du globe, au milieu des mers

calmes et lumineuses de la région tropicale, entre les Philippines, la Cochinchine et Java, s'étend une terre immense connue sous le nom de Bornéo, et dont les géographes ne disaient guère qu'une chose jusqu'en ces derniers temps : c'est qu'elle est la plus grande île de notre planète (1). Au sud et à l'est, les Hollandais en occupent une partie, où ils ne se préoccupent que de leurs intérêts commerciaux. Les résidences de Pontianak et de Bandjermassin, de même que celles de Java et de Sumatra, sont en quelque sorte des fermes dont la métropole s'efforce de tirer le plus fort produit possible, sans se soucier beaucoup de développer chez les aborigènes des germes de civilisation. Ceux-ci sont heureux sous leurs maîtres étrangers comme le seraient des esclaves soumis à un régime doux et humain. Il leur est interdit de quitter le pays natal; par compensation, l'immigration chinoise qui viendrait leur disputer leurs terres est réprimée. Les habitans des possessions hollandaises vivent donc ainsi qu'ont vécu leurs pères, sans devenir d'une génération à l'autre ni pires ni meilleurs. Tout à fait au nord se maintient, malgré l'anarchie qui le désole, l'empire du sultan de Bruni. Au centre, dans les hautes chaînes de montagnes que les hommes blancs n'ont jamais foulées, errent quelques tribus sauvages, anthropophages peut-être, qui n'ont jamais eu aucune relation avec les nations étrangères. Enfin sur l'immense périphérie de cette île circulent des barques de hardis pirates qui pillent les villages du littoral, et inspirent la terreur même aux bâtimens du commerce européen.

Bornéo est habité par des races d'hommes bien diverses en apparence. Sur la côte, on trouve des Malais semblables à ceux qui peuplent les petites îles et tout le littoral des grandes terres de l'archipel. Race neptunienne par excellence, ces hommes se sont disséminés de proche en proche sur toutes les terres de cette partie du monde, mais ils n'en occupent jamais que la partie maritime. Ils ne pénètrent pas à l'intérieur, car la mer est leur élément favori. Secondés par le retour périodique des moussons, hardis navigateurs, ils franchissent d'immenses distances dans leurs frêles embarcations. Souples et dociles, ils ont acquis en ces pérégrinations un commencement de civilisation, et se sont formé par des emprunts à d'autres peuples une langue douce et caressante que l'on a comparée à l'italien, dont elle a les formes polies et les consonnances harmonieuses. Le malayou est la langue universelle en Océanie comme le français en Europe. Tels on a vu les Malais dans

(1) Cette opinion même est erronée. Sans parler de l'Australie, que l'on range, au point de vue géographique, au nombre des continens, il paraît que la Nouvelle-Guinée a plus d'étendue superficielle que Bornéo : elle est encore moins connue des Européens.

la péninsule de Malacca, tels ils sont aussi à Bornéo, forbans quand ils peuvent, laborieux dans la juste limite de leurs besoins de chaque jour, paisibles et soumis sous un gouvernement qui leur en impose. La pêche et le commerce sont leurs moyens avoués d'existence. Leur religion est le mahométisme. Beaucoup d'entre eux se disent shérifs, c'est-à-dire descendans du prophète, et sont acceptés en cette qualité par leurs coreligionnaires. Un grand nombre aussi se rendent chaque année à La Mecque et acquièrent au retour de ce pèlerinage lointain le titre de hadjis, qui leur confère une haute influence; par malheur, ils en rapportent aussi des fermens d'hostilité contre les Européens. Shérifs et hadjis sont les plus turbulens de leur race, et se trouvent toujours à la tête des complots.

Les Malais, peu nombreux au reste dans l'île de Bornéo, y sont sans contredit d'origine étrangère. Le gros de la population se compose des Dyaks, qui se partagent eux-mêmes en deux classes, les Dyaks de terre et ceux de mer. Les premiers résident à l'intérieur, sont pauvres, laborieux, et, sans manquer au besoin de courage, sont néanmoins plus enclins à la paix qu'à la guerre. Les autres ne vivaient au contraire, avant d'être soumis à un chef européen, que de rapines et de meurtres. Les travaux agricoles étaient abandonnés à des esclaves. Leurs maisons sont des cabanes recouvertes de feuilles, élevées sur des pieux à plusieurs mètres au-dessus du sol, comme celles des Malais, mais beaucoup plus grandes et subdivisées à l'intérieur en petits compartimens dont chacun appartient à une famille. L'ornement le plus recherché de ces habitations est un monceau de crânes humains. Ce furent d'abord les têtes des ennemis tués à la guerre; on en vint ensuite à considérer le nombre plus que la qualité de ces barbares trophées. La chasse à l'homme fut organisée sans autre mobile que de ramasser des têtes, les cadavres furent même déterrés pour être décapités, et, comme la fraude se glisse en toutes choses, des voyageurs ont parfois reconnu dans les trophées des Dyaks des crânes de singes figurant au milieu des dépouilles humaines. L'épouvantable coutume de collectionner des têtes entretenait entre les tribus un état d'hostilité interminable, et fut l'obstacle le plus grave que rencontrèrent les Européens qui ont essayé de ramener les indigènes à des habitudes plus pacifiques. Les Dyaks semblent au reste avoir souvenir d'une civilisation plus avancée. L'art de forger le fer ne leur est pas inconnu. Les *kris* à lame flamboyante dont ils s'arment dans les combats sont d'un acier supérieur aux épées européennes. Le sultan de Bruni a même des fabriques de fusils et de canons. Leurs femmes ne sont pas, comme chez tant

d'autres peuples barbares, réduites à l'état d'humbles servantes : elles jouissent au contraire d'une influence souvent prépondérante dans les conseils. Quant à la religion, ils ne semblent avoir aucune notion d'un être supérieur à l'humanité, et les missionnaires des diverses communions chrétiennes qui sont allés s'établir près de leurs villages n'ont obtenu aucun résultat satisfaisant.

Faute d'industrie, les Dyaks mènent souvent une vie misérable au milieu d'un pays d'une extrême fertilité. Ils se nourrissent du riz que cultivent leurs esclaves, et, dans les années de disette, se contentent des fruits que les arbres de leurs forêts donnent à profusion. Ils font un usage souvent immodéré de boissons fermentées. Le pays fournit de nombreuses productions d'une valeur commerciale, des rotins et des bois de construction, de la cire et du miel, du sagou, de la gutta-percha et une autre gomme connue sous le nom de *damar*. Il y a même des mines abondantes d'antimoine et des terrains aurifères que les Chinois ont seuls été capables d'exploiter. Aucune monnaie n'a cours parmi les indigènes : ils ne veulent échanger les fruits de leurs récoltes que contre les objets dont ils ont besoin. Les Malais et les Chinois, intermédiaires de ce trafic, y font de gros profits, et le bénéfice qu'ils en retirent accroît la haine naturelle que le peuple dyak porte à tous les étrangers.

Les tribus de Sakarran et de Seribas avaient eu de tout temps, parmi les Dyaks de la mer, un renom particulier de bravoure et de cruauté. Intimement unies entre elles, elles vivaient en hostilité permanente avec toutes les peuplades d'alentour, qu'elles pillaient et rançonnaient sans pitié, soit sur terre, soit sur mer. On raconte que lorsque les femmes de ces sauvages exprimaient le désir de posséder quelques ornemens précieux, tels que les colliers et les ceintures d'or ou d'argent dont l'un et l'autre sexe se parent avec complaisance, les hommes descendaient la rivière dans leurs barques de guerre et s'allaient embusquer dans les criques de la côte. Après avoir dépouillé ceux de leurs compatriotes qu'une mauvaise étoile amenait de ce côté, ils revenaient tranquillement au logis avec leur butin. La guerre civile était donc l'état normal. Malheur aux plus faibles! Leurs villages étaient brûlés, leurs moissons détruites, les adultes massacrés, les enfans emmenés en captivité. Certaines tribus avaient été tellement maltraitées qu'elles allaient s'éteindre, si les Européens n'étaient venus à leur secours. Sir James Brooke rencontra sur la rive gauche de la rivière de Sarawak une agglomération de 200 hommes qui vivaient seuls; femmes et enfans leur avaient été enlevés plusieurs années auparavant.

Outre les Dyaks et les Malais, on prétend avoir découvert au centre de Bornéo des tribus plus sauvages encore qui vivent dans

l'isolement, sans aucun rapport avec les habitans de la côte. Ce seraient, d'après les relations des voyageurs, les autochthones de cette grande terre, tandis que les tribus dont il vient d'être question n'y auraient été amenées qu'à une époque relativement moderne. Rien n'est plus obscur que la filiation des peuples qui n'ont ni monumens, ni histoire écrite ou traditionnelle. En ce qui concerne les Malais, peuple mahométan, on ne peut guère douter qu'ils ne soient issus de la même souche que ceux de Sumatra et de la péninsule de Malacca. Les Dyaks, qui n'ont en apparence aucune religion ou conservent tout au plus quelques traces du bouddhisme, auraient envahi Bornéo à une époque plus reculée. Les ethnologues ont cru retrouver les vestiges d'une grande émigration dont le point de départ eût été Sumatra et le point extrême la Nouvelle-Zélande, en passant par les îles intermédiaires de Java, Bornéo et Célèbes. Ils fondent cette opinion sur des analogies de langage, de mœurs et de costume qu'il est facile de discerner entre les habitans de toutes ces contrées, bien qu'il n'y ait plus aujourd'hui de relations entre eux; mais, en admettant que cette conjecture soit conforme à la vérité, on se demande si Sumatra fut bien le point de départ de cette migration. Les moussons qui soufflent avec régularité dans ces parages pendant l'année entière ont favorisé de tout temps le déplacement des peuplades errantes. D'autre part, la région moyenne de l'Asie semble avoir contenu autrefois, comme aujourd'hui encore, une population exubérante que l'instinct entraînait vers les contrées plus chaudes de la Malaisie. Il est donc possible que certaines peuplades de la zone équatoriale soient venues du nord. On est d'autant plus disposé à l'admettre que les habitans actuels de Bornéo ont une physionomie du type tartare. Ne raconte-t-on pas que les flottes de Gengiskhan ont ravagé jadis les côtes de cette île? Les Dyaks sont bien, comme les Tartares, incapables de rien créer, de rien fonder, et de s'élever au-dessus des premiers rudimens de la civilisation. Ils répugnent au travail, sont cruels, et néanmoins se laissent asservir sans résistance.

Au reste, jusqu'à ces derniers temps, la barbarie régnait aussi bien sur mer que sur terre, et ce n'étaient pas seulement les habitans du littoral de la grande île qui rançonnaient les villages des tribus paisibles. Il existe au nord-est de Bornéo un groupe de petites îles connu sous le nom d'archipel de Solo. De là partaient chaque année des flottilles de forbans qui descendaient vers le sud, sur les côtes de la résidence de Bandjermassin, avec la mousson d'hiver, s'arrêtaient dans les parages où le butin était abondant, et revenaient à leur point de départ avec la mousson d'été, en passant devant Pontianak et Sarawak, après avoir fait d'orient en occident le tour en-

tier de Bornéo. Une ou deux fois, durant ce voyage de 3,000 kilomètres qu'ils accomplissaient en six mois environ, ils s'arrêtaient sur un îlot inhabité et mettaient leurs barques à terre pour les réparer. Ils évitaient avec soin le voisinage des ports de commerce qu'ils savaient être fréquentés par des croiseurs européens, quoique à l'occasion ils fissent preuve d'une grande bravoure dans les combats. Les captifs ramenés dans l'archipel de Solo étaient vendus dans les îles voisines ou conservés pour cultiver la terre. En somme, ces pirates faisaient un mal excessif sur le parcours de leurs pérégrinations annuelles, et étaient même redoutés par les navires européens.

C'est au milieu des peuplades barbares qui se disputaient les côtes de Bornéo que sir James Brooke, poussé par l'amour des aventures, vint un jour s'établir. Après avoir défendu le sultan de Bruni contre ses sujets révoltés, il obtint de ce souverain, à titre de don, la cession gratuite de toute la partie du territoire qu'arrose la rivière de Sarawak. L'ère du nouveau royaume date du 24 septembre 1841. Plus tard le sultan de Bruni abandonna de nouvelles provinces, où son autorité était mal établie, si bien que la domination de l'officier anglais s'étend à présent sur une longueur de côtes qui n'a pas moins de 350 kilomètres, sans compter que le gouvernement britannique a acquis, grâce à son intervention, l'île importante de Labuan, au moyen de laquelle un bon port et des mines de houille lui ont été assurés dans cette région du globe. Le territoire de Sarawak est limité maintenant vers le nord par le royaume indigène de Bruni; au sud et à l'ouest, d'épaisses montagnes le séparent des résidences hollandaises. On en évalue la population totale à 2 ou 300,000 âmes, chiffre très incertain, on le comprend, car les habitans ne peuvent être soumis à un recensement exact. Les sujets du rajah Brooke lui paient, il est vrai, un impôt de capitation, seule taxe à laquelle ils soient assujettis; mais on a tout lieu de croire que les chefs des tribus fraudent le trésor, en sorte que le produit de l'impôt ne donne nulle idée du nombre de têtes qui devraient être mises à contribution.

La province de Sarawak était naturellement soumise au pouvoir absolu sous ses anciens maîtres. Le nouveau rajah, fidèle aux souvenirs de son pays natal, y a établi l'autorité sur une base constitutionnelle. Un conseil composé de sept membres, dont quatre indigènes, tranche toutes les questions d'administration intérieure. Les Européens ont toujours été peu nombreux. Le second personnage du royaume est un neveu de sir James Brooke, qui porte le titre de *tuan-mudah*, et séjourne d'habitude à Sakarran, au milieu des Dyaks les plus turbulens. Quelques autres Anglais administrent

les stations lointaines sous le nom de résidens, emprunté aux colonies hollandaises. Chacun d'eux rend la justice dans l'étendue de son ressort, sauf recours à la cour de Sarawak, que le rajah préside lui-même; mais ces résidens n'agissent jamais que de concert avec les chefs indigènes. Un trésorier et deux ou trois officiers forment l'entourage du souverain. Deux petits bateaux à vapeur, qui vont chercher les dépêches à Singapore, et deux canonnières à faible tirant d'eau, qui visitent les stations de la côte et remontent au besoin le cours des rivières, composent toute sa marine. Les équipages de ces bâtimens sont recrutés, à peu d'exceptions près, parmi les naturels du pays. Lorsqu'il y a des révoltes à combattre, on appelle aux armes les hommes valides des tribus les plus fidèles; hors de là, il ne reste qu'un petit nombre de soldats auxquels la garde des forts est confiée. En somme, c'est un gouvernement indigène avec une tête européenne, mais un gouvernement dont la population, le commerce et les revenus s'accroissent chaque année, et qui a eu l'honneur d'être reconnu comme état indépendant par trois nations civilisées, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique et l'Italie.

La capitale de ce nouveau royaume est la ville de Kuching, située à 25 ou 30 kilomètres de la mer sur les bords de la rivière de Sarawak. Le lieu était à peu près désert à l'époque où sir James Brooke en prit possession. Des jungles épaisses couvraient toute la plaine d'alentour; il n'y avait nul commerce, à peine quelques prahos malais venaient parfois y charger les denrées du pays. On y compte aujourd'hui plus de 15,000 habitans, Dyaks ou Malais, Klings ou Chinois, et le commerce, tant en importation qu'en exportation, y atteignait en 1864 une valeur de 12 millions de francs. Les navires y sont exempts de toute taxe. Cependant Kuching est trop éloigné de la mer pour conserver toujours sa prééminence sur les autres ports de la côte. Il est probable que certains de ceux-ci, qui sont plus abordables aux gros navires, acquerront plus tard une importance supérieure à celle de la capitale, à mesure que les indigènes comprendront mieux ce qu'ils ont à gagner en trafiquant avec les étrangers des productions de leurs forêts. C'est ainsi qu'à l'entrée de toutes les rivières, à Égan, à Muka, à Bintulu, ont été créées déjà des factoreries autour desquelles se groupent les villages malais. Ces deux dernières localités n'ont été annexées au royaume de Sarawak que depuis cinq ans, et déjà l'on en exporte des quantités considérables de sagou et de gutta-percha, commerce dont les *nikodahs* ou marchands malais s'attribuent tout le profit. Ces ports étant situés, ainsi que la colonie anglaise de Labuan, qui en est proche, sur la route de la Chine et du Japon, il ne serait pas étonnant qu'ils fissent un jour une sérieuse concurrence à Singapore

comme lieux de relâche et comme entrepôts du commerce de l'archipel.

L'une des conséquences les plus importantes qu'ait produites le gouvernement libéral du rajah de Sarawak a été d'amener en cette contrée un grand nombre de Chinois. On ne pouvait espérer que les Européens émigreraient en masse vers les rivages de Bornéo; de même que dans la péninsule de Malacca, ils ne sauraient s'y faire une large place. Ce n'est pas toutefois que le climat leur soit précisément funeste : sauf l'altération lente et progressive du foie qu'engendre toujours un séjour prolongé entre les tropiques, aucune maladie spéciale ne les y affecte. Ils ne sont pas plus sujets que les Malais eux-mêmes aux fièvres des jungles, fièvres qui d'ailleurs sont rarement mortelles. Sir James Brooke a perdu plusieurs de ses compagnons dans les guerres contre les Dyaks, mais peu d'entre eux ont été victimes du climat. On peut dire seulement que les hommes blancs ne sont pas là dans les conditions hygiéniques qui rendent la vie longue et féconde. La vraie cause qui les en éloigne est qu'il leur est impossible, de même que dans le reste de l'archipel, de lutter pour les travaux agricoles avec les hommes de race jaune. D'un autre côté, les Malais travaillent peu, et les Dyaks ont l'habitude de ne rien faire : chez eux, la culture des terres est abandonnée aux esclaves, qui ne sont autres que des prisonniers de guerre; l'homme libre vit dans l'oisiveté, et ne sort de sa somnolence que pour marcher en guerre. Les immigrans de l'Inde, Klings ou Bengalis, sont faibles et timides, manquent d'initiative et n'osent s'aventurer loin des villes. Le Chinois au contraire, patient et laborieux, ne recule devant aucune fatigue, et il est surtout bien doué sous le rapport de l'esprit mercantile. Quoique détesté par les autres races, il pénètre partout, accapare tout, culture, commerce et travaux des mines. En tous les lieux où il s'installe, on est sûr de le voir monopoliser tous les moyens d'existence, tous les genres d'industrie.

Leur oncours n'est pas sans danger. En 1856, il y avait un grand nombre de ces Asiatiques aux mines de Montrato, à peu de distance de la capitale de Sarawak. Mécontens du gouvernement, qui leur défendait d'empiéter sur les terres cultivées par les tribus voisines, excités par les agens de leurs sociétés secrètes, qui maintiennent un lien intime entre tous les Chinois de l'archipel, encouragés aussi, dit-on, par la guerre infructueuse que l'Angleterre venait de faire à l'empereur de la Chine, ils conçurent le projet de renverser sir James Brooke afin d'établir à sa place une autorité de leur choix. Ils se réunirent pour marcher sur Kuching, s'emparèrent sans trop de peine de l'arsenal et de la forteresse, qui étaient presque sans défenseurs,

incendièrent l'hôtel du gouvernement et les autres édifices publics, puis pour dernier exploit saccagèrent le quartier de la ville habité par les Malais. Quelques Anglais furent massacrés. Le rajah, échappé par miracle à la fureur de ces sauvages, put se réfugier sur un bateau à vapeur de commerce qu'un heureux hasard fit arriver dans le fleuve au moment même. Le triomphe des insurgés fut de courte durée. Loin de les seconder, les Malais, qui les détestaient d'instinct et qui venaient du reste d'éprouver leur brutalité, déclarèrent aussitôt qu'ils préféraient à toute autre l'autorité du rajah Brooke. Les vaillans Dyaks de Sakarran accoururent au plus vite dans leurs barques de guerre, sous la conduite du tuan-mudah, tout prêts à venger sur les Chinois de vieilles inimitiés. Ceux-ci, quoique maîtres de la ville, furent incapables de s'y maintenir. N'osant se hasarder en bataille rangée, ils se retirèrent vers le haut du fleuve, harcelés et poursuivis sans un instant de répit. Ce fut une pitoyable déroute. Les uns se laissaient massacrer sans essayer de se défendre; d'autres se faisaient justice eux-mêmes en se pendant aux arbres des forêts. La manie du suicide est en effet un de leurs pires défauts. Le peu qui échappa à ce carnage parvint à gagner la frontière des résidences hollandaises, où les troupes du rajah durent arrêter leur poursuite.

La ville de Kuching ne tarda pas à se relever de ses ruines, bien que sir James Brooke et ses principaux officiers eussent perdu dans ce désastre tout ce qu'ils possédaient. Un nouveau fort fut édifié à la hâte. Les Malais reconstruisirent leurs habitations. Les traces matérielles de l'insurrection s'effacèrent peu à peu; mais il en resta pour l'avenir un juste sentiment de défiance contre la race chinoise, si perverse et néanmoins si utile au pays.

L'insurrection du 18 février 1857 et les guerres contre les tribus rebelles que soutient le fanatisme mahométan ont été les principaux événemens de la carrière du rajah de Sarawak. Sans doute l'histoire mériterait d'en être racontée tout au long. On y verrait avec intérêt par quels prodiges d'énergie patiente une poignée d'Européens sont arrivés à imposer leur joug à des tribus sauvages. Il y avait fort à faire pour amener ces barbares à un médiocre degré de civilisation, le seul qu'ils soient peut-être en état d'atteindre. Les hommes qui ont le plus fréquenté les Dyaks paraissent convaincus que c'est une race incapable d'être civilisée, dans le sens que l'on attache d'ordinaire à ce mot. N'est-ce pas déjà un progrès appréciable que d'avoir mis un terme aux luttes intestines de tribu à tribu et d'être arrivé à leur persuader que les têtes humaines ne sont un trophée avouable qu'autant qu'elles ont été recueillies dans une guerre franche et ouverte? Par malheur, le bien ne s'accomplit pas chez de telles nations par des voies pacifiques; la force seule

impose silence aux mauvais instincts. Le rajah Brooke a dû faire couler des flots de sang pour soumettre les dissidens; il n'a pas épargné les chefs rebelles quand il les a tenus en son pouvoir. Il n'y avait que la peine du talion qui fût assez puissante pour corriger des mœurs sanguinaires. Maître d'une contrée où la vie humaine est comptée pour peu de chose, il lui fallait inspirer aux forbans de terre et de mer une salutaire terreur. Par des mesures de rigueur prises à propos, il a déraciné des coutumes barbares qui rappelaient en plus d'un point les sacrifices humains d'autres pays.

Les mœurs des indigènes de Bornéo s'adoucissent au contact de la civilisation européenne. Hors de là, il semble que rien n'ait encore été fait à Sarawak. Le seul chemin que l'on y trouve est une avenue de deux milles de long qui sert de promenade aux habitans de la capitale. Ailleurs il n'y a que des sentiers presque impraticables tracés à travers les jungles. Se présente-t-il une rivière, on la traverse sur un pont de lianes. Le terrain devient-il marécageux, des troncs d'arbres posés bout à bout forment une sorte de chaussée glissante sur laqnelle le voyageur maladroit perd à chaque instant l'équilibre. Les bêtes de somme et à plus forte raison les voitures sont inconnues; à peine existe-il dans l'île quelques chevaux amenés par les résidens européens. Les vraies voies de communication sont les fleuves, sur lesquels les naturels sont habitués dès l'enfance à circuler dans des barques légères, qu'ils ne craignent même pas de conduire en pleine mer. Les eaux regorgent de requins et d'alligators; ils ne s'en effraient pas autrement que des serpens, des scorpions et des innombrables sortes de dangereux moustiques dont le sol est couvert. La vie regorge dans les forêts de Bornéo; mais on n'y rencontre guère que de méchantes espèces. Après avoir inoculé des idées humaines aux indigènes, ce sera une autre œuvre non moins difficile que d'introduire les espèces utiles du règne animal. Pour le moment, le règne végétal est le seul luxe et le seul ornement de cette terre féconde.

La création du royaume nouveau de Sarawak est surtout intéressante en ce qu'elle montre ce que deviennent avec de bons exemples les races jaunes de la Malaisie. A Bornéo comme à Singapore, les naturels prospèrent sous un gouvernement ferme et libéral; ils se soumettent sans difficulté aux maîtres exotiques qui les traitent avec douceur; mais nul d'entre eux, Malais ou Dyak, n'a l'intelligence qui élève les hommes à un niveau supérieur. Leur existence, en quelque sorte végétative, s'écoule paisiblement, sans amener d'amélioration à leur état de société primitif. Chez eux, nul entrain, nul esprit d'initiative. Les missionnaires catholiques ou anglicans n'ont guère eu de succès ici, car la religion, levier si puissant ailleurs, a peu de prise sur l'intelligence médiocre de ces peuples. Les

Chinois au contraire ont toute l'activité et la vivacité d'esprit dont il est besoin pour réussir. Quant aux Européens, il n'est pas permis de douter que le climat est contraire à leur constitution. De ce que plusieurs d'entre eux résident impunément sur les côtes de la Malaisie depuis de longues années, on n'en doit pas conclure que le pays leur convienne. Dans l'Inde même, bien plus éloignée de l'équateur, les Anglais ne s'acclimatent jamais. A Singapore et à Sarawak, ils passeront une partie de leur existence, mais ne s'établiront pas sans esprit de retour; s'ils le font, les générations ne se succéderont pas.

On a souvent reproché aux fondateurs des colonies modernes d'anéantir les races indigènes dont ils viennent prendre la place. Il est bien vrai que, sur tous les points des zones tempérées où la race blanche a créé quelque chose de durable, les premiers habitans du pays dépérissent et s'éteignent. Dans la Malaisie, et en général dans la zone torride, il n'en est pas ainsi, peut-être parce que les Européens n'y prennent jamais tout à fait pied. A Java, le peuple, bien qu'écrasé de travail et d'impôts par les résidens hollandais, n'est pas après tout en voie de diminution. Ailleurs on constate que la population indigène, loin de décroître, augmente en nombre et en bien-être autour des villes européennes. Chaque race aurait donc un climat qui lui est propre. Le plus singulier est sans doute le succès des Chinois en cette région chaude du globe, quoiqu'ils soient, eux aussi, originaires d'un climat tempéré. Il semblerait que c'est en leur faveur que nous fondons de nouveaux établissemens près de l'équateur. Où nous créons des comptoirs, des ports de relâche, des forteresses destinées à être un point d'appui pour le commerce et un lieu de départ pour des conquêtes plus lointaines, ils savent créer des villes, mettre la terre en valeur, recueillir les richesses du sol. Est-ce donc pour les Chinois que les Européens travaillent en ces contrées? Le pays leur convient, et nos compatriotes ne peuvent y vivre. Peut-être l'avenir de cette région privilégiée est-il dans le développement d'une race métisse qui prendra aux Asiatiques leur constitution physique et leur ardeur au travail, et recevra de ses parens à peau blanche une certaine aptitude à la civilisation morale et matérielle, dont on ne peut nier que les citoyens de l'empire du Milieu n'ont que les rudimens. Les Portugais de Malacca sont un premier exemple de cette fusion des sangs; mais un tel mélange de races est bien hypothétique, si ce n'est comme exception locale. La religion et les préjugés lui opposent des obstacles sérieux. L'expérience même, dit-on, lui a été jusqu'ici défavorable.

H. Blerzy.

L'INFÂME

QUATRIÈME PARTIE (1).

VI.

La mort du beau marquis de La Ferrade émut vivement les divers mondes où il était connu. Elle fut annoncée, démentie et controversée huit jours durant par les petits journaux qui broutent la vie privée, n'osant mordre à la politique. Les grands journaux, qui commençaient dès lors à faire concurrence aux petits, publièrent la nouvelle à mots couverts et sous les réserves d'usage. Les salons, les clubs, les cafés, les foyers de théâtre et les boudoirs de ces demoiselles retentirent du même bruit : tout Paris fut unanime à regretter la victime et à maudire le meurtrier. Gautripon devint plus infâme en une semaine qu'il ne l'avait été en plusieurs années : l'opinion s'acharna sur lui comme sur un absent ; c'est tout dire. On pardonne volontiers aux morts, mais le vivant qui peut revenir, qui est armé pour la défense et qui a fait ses preuves, est l'objet d'un courage universel dès qu'on le sait moralement hors de portée. Le mélange de valeur et de prudence qui bouillonne toujours au fond des âmes vulgaires s'épanche à flots dans ces occasions : il est doux de braver, à travers une frontière ou deux, un homme dangereux par lui-même, mais qui n'est pas immédiatement à craindre. L'effervescence se propagea de haut en bas ; les gamins du macadam et les vauriens de tout âge furent bientôt de la partie. Ce malheureux hôtel des Champs-Élysées se couvrit d'inscriptions immondes et devint comme un supplément lapidaire du catéchisme

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre, des 1er et 15 novembre.

poissard. On brisa les deux becs de gaz qui surmontaient la porte cochère ; on arracha le bouton de sonnette et la plaque de cuivre argenté qui fermait la boîte aux journaux. Dieu sait ce qui tomba le lendemain dans cette boîte innocente ! La conscience publique était non-seulement soulevée, mais dilatée. Sans doute on se croyait tout permis contre le spadassin Gautripon, car deux ou trois champions anonymes de la vertu profitèrent d'une nuit sans lune pour le punir dans sa toiture, qu'ils taxèrent à 600 kilogrammes de plomb.

Au bout de quinze jours, quand tout ce bruit commençait à s'éteindre, un magistrat l'entendit. La Justice porte un bandeau sur les yeux dans les grandes cérémonies, mais cette spirituelle divinité sait le rabattre à propos sur ses oreilles. Un beau juge d'instruction, jeune, élégant, bien né, sans odeur de basoche, fort avant, disait-on, dans les bonnes grâces de la comtesse Mahler, fit assigner le sieur d'Entrelacs à comparaître en personne dans son cabinet, le mardi 13 janvier, à deux heures de relevée, pour déposer des faits dont il avait connaissance.

Le pauvre baron d'Entrelacs n'était plus l'homme le mieux conservé de Paris ; vous n'auriez jamais dit, à le voir, qu'il venait d'hériter de 80,000 francs de rente ; je crois même qu'il eût mieux supporté l'accident inverse et paru moins décomposé, si Lysis, son cher Lysis, avait hérité de lui. Depuis quinze grands jours, il pleurait jour et nuit; le général Puchinete et le vieux Sinalis, agent de change honoraire, le veillaient comme un malade et le berçaient comme un enfant. Quelques autres amis moins intimes défilaient mélancoliquement dans sa chambre ou dans son salon suivant l'heure, mais n'essayaient pas même de le consoler. Quels raisonnemens peut-on faire à un homme qui ne tient plus à rien ? Il était vieux garçon et parfois égoïste, sauf quatre ou cinq habitudes cordiales et cette grande affection qui lui manquait tout à coup; M. de La Ferrade avait été pour lui, pendant près de vingt ans, un jeune frère, un fils, un autre lui-même; que sais-je ? Cet orphelin, né de sa sœur, semblait le faire revivre et lui recommencer sa jeunesse : il se mirait et s'admirait dans la beauté, dans le courage et jusque dans les folies du cher enfant. Le plus inutile des hommes s'acclimate à son néant, lorsqu'il se voit renaître dans un fils; il dit : Celui-ci fera dans le monde tout ce que j'y aurais dû faire. Lysis était vraiment le fils adoptif du baron. La famille d'Entrelacs se continuait avec orgueil dans ce rejeton, plus jeune et plus antique à la fois. On voit un La Ferrade à Roncevaux, dans la *Chanson de Roland*,

Bel escuier, Ginain de La Ferrade,

tandis que la maison d'Entrelacs n'est connue qu'à Bourbon, et ses

premières preuves datent de 1660, dix-huit ans après la conquête. Le baron dit à Puchinete la première fois qu'il le vit : — Ah ! mon cher général, je meurs deux fois d'un seul coup d'épée, comme homme et comme gentilhomme !

Il ne buvait plus, ne mangeait plus, fumait machinalement toute la journée, et suivait d'un œil morne l'interminable piquet à vingt sous le point de ses deux gardes-malades. Il fallut pour l'intéresser des incidens de force majeure, l'embaumement de son neveu, qu'il avait rapporté chez lui, l'emballage de mille riens que le nègre de Lysis déménageait petit à petit, et que l'oncle empilait dans des caisses de camphrier comme autant de reliques. Ces lugubres distractions achevaient de l'user; on le voyait maigrir, ses yeux nageaient dans deux masses molles et pendantes qui semblaient vouloir se détacher de la face. Le général Puchinete lui disait : — *Pobrecito*, si vous ne partez pas au plus vite, vous finirez par pleurer vos yeux. L'air de Paris vous tue à petit feu; vous respirez ici le poison du souvenir.

Au reçu de l'assignation, M. d'Entrelacs leva les épaules, froissa le papier et le jeta dans la chambre en criant : « Qu'ils aillent tous au diable ! Est-ce que j'ai des comptes à leur rendre ? » Ses amis lui prouvèrent qu'une assignation ne se refuse pas comme un déjeuner en ville; mais, s'il consentit enfin à se faire conduire au palais, il n'entendit raison qu'à demi. Il arriva fort animé dans le cabinet du juge d'instruction, M. de Villé, qu'il connaissait presque intimement.

— Eh ! que diable, mon cher ! puisque vous savez le malheur qui me frappe, vous auriez fait preuve de bon goût en me laissant pleurer dans mon coin.

— Asseyez-vous, monsieur, répondit le jeune magistrat. Cette phrase fut accompagnée d'un coup d'œil à deux tranchans qui désignait à la fois une chaise de paille et la figure du greffier, personnage muet que le baron n'avait pas aperçu.

M. d'Entrelacs prit la chaise et regarda M. de Villé. Il n'y avait peut-être pas un mois que ces deux hommes s'étaient trouvés ensemble, après dîner, le cigare à la bouche, la tasse en main, dans le fumoir de quelque ami commun. Et pourtant ils se reconnaissaient à grand'peine, tant la douleur avait altéré les traits du baron, tant le masque professionnel cachait bien le visage joyeux, pétulant et narquois du jeune homme.

— Monsieur, reprit M. de Villé d'une voix grave, la justice comprend tout ce qu'il y a de douloureux dans l'évocation de certains souvenirs; mais l'intérêt social parle plus haut que la nature elle-même, et vous avez le sens trop droit pour ignorer ce que nous devons l'un et l'autre à la loi.

— La loi? la loi? c'est juste. Eh bien! qu'est-ce qu'il y a pour son service?

— Vous pouvez, vous devez renseigner la justice sur le fait déplorable dont il s'agit.

— Je m'y refuse formellement, monsieur. Renseigner, c'est dénoncer; je suis trop vieux et surtout trop près de ma fin pour apprendre ce métier-là.

— Il y a plus d'honneur que de honte à s'accuser soi-même.

— Et de quoi m'accuserais-je donc, jour de Dieu?

— Mais d'avoir, avec connaissance de cause, aidé et assisté l'auteur de l'action dans les faits qui l'ont préparée, facilitée et consommée, ce qui entraîne la complicité et vous rend passible des mêmes peines que l'auteur principal du meurtre, aux termes des articles 59, 60, 61 et 62 du code pénal.

— Moi! complice du meurtre de Lysis! Tenez, monsieur, votre code pénal me ferait presque rire, si le rire était encore dans mes moyens.

— Calmez-vous! je sais, je comprends. Le ministère public, s'il est forcé de vous mettre en cause, fera la part des circonstances. Enfin il y a un coupable, et vous le connaissez... comme nous.

— Coupable? non. De quoi? d'avoir cherché la réparation d'une injure que ni vous ni moi n'aurions... L'auriez-vous supportée, monsieur de Villé?

— Je ne suis pas ici pour répondre; mais en principe on ne doit jamais se faire justice à soi-même. Il y a des tribunaux, monsieur.

— Si Gautripon était venu se plaindre de l'affront qu'il avait reçu, quelle satisfaction vos tribunaux lui auraient-ils accordée?

— Je ne sais trop : il n'y avait ni coups, ni blessures, ni injures publiques, ni diffamation proprement dite; mais l'appréciation des juges est toujours libre, et...

— Et le mari de Mme Gautripon aurait peut-être obtenu, par faveur speciale, cinq cents francs de dommages-intérêts? Eh bien! monsieur, voilà ce qui force les offensés à se faire justice eux-mêmes : la loi est impuissante à garantir ou à venger l'honneur. Et quand le duel amène une calamité comme celle qui me brise le cœur, la justice est réduite à se croiser les bras. Elle déplore le mal sans le punir, parce que la loi l'a prévu sans le prévenir.

— Je vous assure, monsieur, que le meurtrier de M. de La Ferrade sera puni.

— Par qui? Par les jurés? Vous n'en trouverez pas un sur douze qui n'admette la légitimité du duel et toutes ses conséquences dans le cas dont il s'agit.

— Le jury a montré souvent une indulgence révoltante, mais

il devient plus sévère que nous-mêmes en présence d'un homme taré.

— Gautripon vaut mieux que sa réputation. Mon pauvre enfant avait appris trop tard à le connaître; il professait la plus haute estime pour lui... le dernier jour.

— En vérité, monsieur, c'est vous qui défendez votre ennem contre la vindicte publique?

— Je ne veux pas être vengé. Je suis le plus malheureux des hommes, mais il m'est impossible d'accuser l'auteur de mon deuil.

— Tout s'est donc loyalement passé?

— Le plus loyalement du monde. Lysis avait résolu de ménager son adversaire, mais l'autre n'en savait rien.

— Par qui les armes ont-elles été fournies?

— Ah! pardon, monsieur; je crois que nous tombons dans l'interrogatoire, et j'ai eu l'honneur de vous dire en entrant que je refusais de répondre. Il n'en sera ni plus ni moins, car le procès criminel que vous tentez d'instruire n'aura point lieu. Vous ne trouverez ni accusé, ni témoins, ni pièces de conviction, ni corps de délit. M. Gautripon a quitté la France; les deux amis qui l'accompagnaient sont et seront toujours introuvables dans la cohue de Paris. Le colonel Chabot a pris un congé de semestre; on assure qu'il court le désert avec une tribu de Touaregs. Quant à moi, je retourne bientôt à Bourbon, j'y porte les tristes restes de mon pauvre Lysis, et je vous défie de m'en empêcher, car avant d'être magistrat vous êtes homme de cœur et galant homme.

Le juge d'instruction écouta la tirade sans sourciller et répondit d'un ton doctoral : — Monsieur, je vois que vous manquez du calme nécessaire pour répondre pertinemment à la justice. Je vous donne vingt-quatre heures, et je vous conseille d'en profiter. Rentrez chez vous, réfléchissez; *demain*, après midi, vous recevrez de mes nouvelles. Rappelez-vous que *demain*, si vous ne vous justifiez pas devant moi, je puis changer un simple mandat de comparution en mandat de dépôt ou même d'arrêt, et ne me mettez pas dans la nécessité de recourir à des mesures de rigueur contre un homme de votre rang et de votre caractère. Vous pouvez vous retirer.

M. d'Entrelacs remarqua que le juge avait obligeamment souligné le mot demain : il partit donc pour Londres le soir même c'était bien ce que la justice espérait, et l'instruction finit là.

Cependant Gautripon n'avait pas quitté Paris. Émilie et Bréchot levèrent le camp en quelques heures; ils emportèrent les enfans tout chauds du lit, et gagnèrent une ville où l'on ne risque rien que d'être plumé vif. L'infâme refusa d'accompagner la famille à Hombourg. Il approuvait ce départ, car il prévoyait le scandale et les affronts qui suivirent, et il comprenait trop tard qu'en tuant

M. de La Ferrade pour faire respecter sa maison, il était allé contre le but; mais ni les raisonnemens de son ami ni les larmes plus éloquentes des chers mignons n'obtinrent qu'il se fît le parasite de Bréchot. Ce ne fut pas sans peine qu'on l'empêcha de courir au premier poste de police et de se confesser à quelque sergent de ville. Le pauvre diable avait horreur de lui-même; il tressaillait chaque fois que sa main gauche rencontrait dans le drap de sa redingote une place raidie par le sang. Cet homme qui durant quatre jours n'avait vécu que pour en tuer un autre, qui n'avait pensé qu'à cela, parlé que de cela, qui, trois ou quatre heures plus tôt, sur la route de Vincennes, avait froidement discuté les chances de l'opération, frémissait maintenant au souvenir de la chose accomplie. Il voyait l'abîme épouvantable qui sépare l'intention du fait, et s'effrayait de l'avoir franchi. Le bouleversement de son être était si profond que l'angoisse morale imposait silence au mal physique. Il sentait moins la douleur atroce de son bras que l'invisible fardeau de sa conscience. Si l'on était venu le chercher pour mourir, il aurait dit : Allons! avec l'idée que cela ne pouvait lui faire que du bien.

Bréchot le trouvait faible et lui disait : — Grande poule mouillée, de quoi t'accuses-tu? Étais-tu l'agresseur? Non; il faut même qu'on t'ait rudement secoué pour te faire sortir de ton caractère. As-tu abusé de ta force pour égorger un agneau sans défense? Non; c'est toi qui étais l'agneau. As-tu triché au jeu des deux lames et pris la suite des affaires de M. de Jarnac? Non; puisque l'infaillible Chabot lui-même a déclaré le coup régulier. Cela étant, tu n'as fait qu'exécuter la loi du point d'honneur, dans toute sa rigueur il est vrai, et sans accorder à ce monsieur les circonstances atténuantes, mais honnêtement, bravement, au péril de ta vie et au grand dommage de ta peau. Relève-toi, Jean-Pierre, je t'absous.

— La loi m'absoudrait-elle?

— Oui, après t'avoir fait moisir jusqu'aux assises, ce qu'il importe d'éviter.

— Je désire éviter quelques mois de prison inutile, mais je ne peux pas me décider à fuir comme un coupable. Tout bien pesé, je vais continuer ma vie aussitôt que je serai guéri. Si la justice me cherche sérieusement, elle me découvrira; si elle aime autant me laisser tranquille, mon obscurité lui fait beau jeu.

Le malheureux eut la force de se tenir sur pied toute la nuit, d'assister au branle-bas tumultueux du départ, d'indiquer à Mme Gautripon la conduite la plus propre à sauver un restant de décorum; il éveilla les enfans lui-même avec un ménagement quasi maternel. Enfin, n'en pouvant plus, il se traîna jusqu'à la rue de Ponthieu, gagna sa mansarde et tomba tout habillé sur son lit.

Monpain l'y trouva fort agité, brûlé de fièvre et criant la soif à dix heures du matin. L'honnête infirmier amenait un aide-major du Val-de-Grâce et un soldat de bonne volonté. Le pansement fut fait dans les règles, le troupier s'installa au chevet du blessé, et Monpain courut excuser M. Jean-Pierre dans les couvens où il était attendu ce jour-là. Élèves et maîtresses poussèrent de grands hélas en apprenant qu'il s'était cassé le bras droit dans son escalier; on l'adjura unanimement de se soigner tout à loisir, et il reçut un assortiment de confitures qui lui rappela Metz et l'illustre boutique de Collignon. Rastoul avait conté la même fable au patron des *Villes-de-Saxe* et recueilli les mêmes témoignages de sympathie, confitures à part. Il vint, sa journée faite, apporter et chercher des nouvelles, relever le factionnaire et prendre position sur deux chaises pour la nuit. Le lendemain il envoya sa femme, une jeune ouvrière très correcte et très digne; puis la portière de la maison se piqua d'honneur et vint réclamer le droit de soigner son plus ancien locataire : ces pauvres gens et quelques soldats recrutés par Monpain dans les convalescens du Val-de-Grâce se relayèrent pendant une quinzaine auprès de Gautripon.

Il guérit assez lentement : la fièvre ne le lâchait guère, et ses nuits étaient troublées de rêves affreux. C'est que le meurtre le plus légitime ne fait jamais un bon oreiller. A toute fin pourtant le major le trouva assez vaillant pour le mettre aux prises avec une côtelette, on supprima le service de nuit; tous les gardes-malades s'éclipsèrent de peur d'être récompensés ou même remerciés de leurs peines. Rastoul seul apparaissait de temps à autre pour dire que tout allait bien là-bas : c'était à qui ferait la besogne de M. Jean-Pierre.

Un matin que le convalescent essayait de marcher sans se tenir aux meubles, il reçut la visite d'un camarade si ancien qu'il l'avait presque oublié. C'était M. Fusti, cet employé du ministère qui avait permuté jadis avec Gautripon. En sept ans, son aptitude, son assiduité, ses relations de famille et quelques circonstances favorables lui avaient procuré un avancement exceptionnel : il était commis principal de seconde classe, presque sûr de passer chef de bureau dans une douzaine d'années et d'obtenir la croix à l'âge de retraite.

Après les étonnemens et les complimens préliminaires, M. Fusti s'approcha tout près de Gautripon et lui dit d'un ton confident : — Mon cher, j'ai trouvé superflu de me jeter dans vos jambes quand vous teniez ou sembliez tenir le haut du pavé; mais je me suis toujours considéré comme votre débiteur, c'est vous qui m'avez mis le pied dans l'étrier, il n'y a pas à dire. Maintenant j'apprends par mon oncle que vous vous êtes cassé le bras. N'ayez pas peur, je ne viens pas vous ouvrir ma bourse, ni même surprendre vos

secrets. Vous jugiez un peu sévèrement les camarades du bureau, parce que vous n'aviez pas eu l'occasion de nous connaître. Nous vous semblons légers, vous nous trouvez un peu commères : eh! mon Dieu, il faut tuer le temps ou qu'il nous tue; mais si vous cherchiez bien, vous trouveriez au fond de nous quelque chose de solide et de pas trop mauvais. On parle à tort et à travers sur les affaires sans conséquence, et pourtant l'on sait garder un secret, lors même qu'il ne nous a pas été confié. On distribue des poignées de main à la légère, mais on ne se dérange qu'à bon escient pour dénicher un honnête homme dans la peine et lui dire : Me voici, usez de moi. Tout ce que je vous dis là n'est pas très bien cousu, mais les morceaux en sont bons. J'ai pensé qu'après votre accident le médecin vous conseillerait peut-être un changement d'air; c'est une mesure de prudence ou d'hygiène qui n'est jamais à négliger. Vilain climat, ce Paris! Eh bien! mon cher, si vous êtes de mon avis, j'arrangerai la chose avec mon oncle Dempoque; il fait grand cas de vous, comme tous ceux qui ont été à même de vous connaître ou de vous deviner. Il commence à m'écouter depuis qu'il voit en moi la chrysalide d'un chef de bureau; c'est lui qui me donnera mes premières lunettes d'or. N'avez-vous jamais eu la curiosité de voir une fabrique où l'on file, tisse et blanchit la marchandise qui se débite aux *Villes-de-Saxe?* C'est vraiment curieux, ma parole d'honneur. Nous avons, c'est-à-dire mon oncle possède à Lille le quart d'un superbe établissement de ce genre avec machine de trois cents chevaux et tout ce qui s'ensuit. Je suis sûr qu'un homme comme vous s'y rendrait très utile. Quant aux appointemens, ils seraient au prorata des services rendus. L'oncle est juste et bon; la tante, qui est la propre sœur de mon père, est un cœur d'or, ni plus, ni moins. S'ils vous casent dans la boutique, ils auront soin que vous ne travailliez pas pour le roi de Prusse; papa Dempoque est plus écouté qu'un tonnerre dans les conseils d'administration. Voilà, mon ami, la bagatelle que j'éprouvais le besoin de vous glisser dans l'oreille. Si ma démarche est indiscrète, oubliez-la tout de suite, et prenez que je n'ai rien dit.

Dès l'exorde de ce petit discours, Gautripon avait caché sa tête dans ses mains comme pour se recueillir. Lorsqu'il découvrit son visage et qu'il essaya de parler, la voix lui manqua; mais la réponse coulait en grosses larmes sur ses joues. Il se remit insensiblement et dit enfin : Ah! que vous êtes bon, et que vous me consolez! Il y a des momens où je doute tant de moi que je voudrais pouvoir me tourner le dos à moi-même. Je me demande si je ne suis pas un être affreux, si les *voyous* n'ont pas cent fois raison de m'appeler l'infâme. Il vous passe de singulières idées par la tête, allez! lorsqu'on est seul et malheureux, et qu'on vient de tuer un

homme! Mais non, je vois, je sens que je vaux encore quelque chose, puisque j'ai l'honneur d'inspirer des sentimens si généreux et des actions si délicates. Et dire que je vous avais oublié, mon cher Fusti, ou plutôt que je ne vous avais jamais connu!

— Allons! allons! voilà la fièvre qui vous reprend et que vous dites des bêtises. Il n'y a qu'un mot qui serve : le déménagement est décidé, et le jour où vous vous sentirez ferme sur vos ergots, je vous dirige sur Lille en Flandre.

— Laissez-moi votre adresse et celle de M. Dempoque.

— Pourquoi faire?

— Je voudrais causer avec lui et lui soumettre quelques idées sur la filature.

— Bon! Je l'aurais parié. Vous allez voir que ce gaillard-là paiera son écot plus cher qu'un roi, et que nous resterons ses débiteurs!

— Peut-être.

— Eh bien! mon oncle est perché momentanément à l'hôtel du Rhin. On l'a exproprié le mois passé, et il part dans quinze jours pour Naples; mais moi? qu'est-ce que vous avez à me dire?

— Presque rien; seulement je voudrais aller vous embrasser, mon cher Fusti.

— Est-il jeune, mon Dieu! On s'embrasse tout de suite, et l'on économise le fiacre! Pif! paf! voilà quarante sous de gagnés. Allons, je me sauve, car le diable m'emporte si je ne deviendrais pas aussi bête que vous!

M. Fusti revint le lendemain en compagnie de son oncle; il remarqua que la convalescence avait fait un notable progrès. L'oncle Dempoque était un bon gros Flamand, un peu blafard, un peu mou, mais rond comme une pomme, ouvert, cordial et foncièrement honnête. — Mon cher enfant, dit-il à Gautripon, ne me remerciez pas, c'est pour moi que je vous fais visite. Charles m'a mis la puce à l'oreille. Ah! nous ne sommes pas de ceux qui s'endorment sur le rôti. Vous avez donc des idées qui doivent révolutionner la filature? Déboutonnez-vous, mon garçon, et si votre invention vaut seulement dix centimes, je connais de braves gens qui vous la paieront deux sous.

Gautripon rougit jusqu'aux oreilles et répondit timidement : — Mon Dieu! monsieur, je suis un peu confus des grandes espérances que Fusti vous a données. Il n'y a pas la moindre invention dans ce que je pensais vous dire, il y a un simple renseignement dont la manufacture peut tirer profit.

— Vous savez la fabrication?

— Il sait tout!

— Non, messieurs, je ne suis qu'un théoricien assez neuf et très incomplet. Que cherchons-nous? un moyen de produire au meil-

leur marché possible, ou d'abaisser le prix de revient. On arrive à ce but par trois moyens : le perfectionnement des machines, mais l'outillage actuel est à peu près le dernier mot de la mécanique; la réduction des salaires, mais la main-d'œuvre est si mal payée que j'aurais honte de la marchander; l'économie sur les matières premières, c'est-à-dire une conquête sur la nature : voilà la route qu'il faut suivre, et je m'y suis jeté à corps perdu.

Il se leva de son fauteuil de paille et marcha presque sans chanceler jusqu'au placard où il serrait ses habits. Au bout d'une demi-minute, il y trouva un paquet soigneusement ficelé. — Tenez, dit-il à M. Dempoque, ça ne changera pas la face du monde, mais ça peut donner des chemises à beaucoup de braves gens qui n'en ont point.

Le capitaliste ouvrit la chose en toute hâte et mit à nu une poignée de belle filasse grisâtre, très fine, très douce et merveilleusement résistante : — Mais mon garçon, dit-il, c'est du lin que vous me montrez là!

— Non, c'est une herbe qui croît spontanément dans les pampas de Montevideo, et qui couvre plus de vingt lieues carrées dans les alluvions du Rio de la Plata. Le bétail la respecte, et pour cause; je ne crois pas que la nature ait rien produit de moins mangeable. Les vachers la désignent sous le nom d'herbe de rien, *yerba de nada;* mais moi qui l'ai rouie dans mon pot à eau, séchée sur ma fenêtre et peignée avec mon démêloir, je crois qu'elle deviendrait une herbe à millions entre les mains d'un habile homme.

— Si elle rapporte des millions, mon fils, il y en aura la grosse moitié pour vous. Nous ne sommes pas des loups-cerviers, nous autres, et nous pensons que les meilleures affaires sont celles où l'on ne fait tort à personne. Où diantre avez-vous découvert ce trésor-là?

— J'ai fréquenté pas mal de cours publics, et entre autres ceux du Jardin des Plantes. Il y a quatre ou cinq ans environ, M. Geoffroy Saint-Hilaire le fils eut une idée très simple et très grande en même temps. Il pria tous les explorateurs, voyageurs et chercheurs d'animaux rares, de joindre à leurs envois une modeste botte de foin. On court naturellement à ce qui brille, et l'on piétine sur les graminées les plus précieuses pour atteindre une orchidée haute en couleur qui ne servira jamais à rien. J'ai vu le déballage et le premier classement de ces richesses solides dont quelques-unes commencent à s'acclimater chez nous. Mon herbe à millions fut cotée à bon droit la plus coriace de toutes, et c'est précisément ce qui attira mon attention. Je fis mes premières expériences sur un seul brin que l'aide-naturaliste de M. Decaisne m'avait donné. Je m'informai de la provenance, je me mis en rapport avec un jeune chi-

miste qui allait à Buenos-Ayres, comme tant d'autres, chercher la solution du problème de la viande. Il m'envoya les échantillons et les renseignemens que je voulus; il m'apprit que mon herbe infestait toutes les basses terres où l'eau croupit, qu'elle ne ruinait pas le sol à la façon du lin et du chanvre, qui sont épuisans comme oléagineux et non comme textiles; il m'assura que la plante s'élevait en moyenne à un mètre et demi, qu'on pouvait la couper deux fois par an, qu'elle était absolument sans valeur sur place, et que, s'il me plaisait d'en charger mille navires de mille tonneaux chacun, je n'aurais que la fauchaison et le fret à payer. Par mes calculs, les cent kilos de matière brute, pouvant fournir trente-cinq kilos de filasse, ne coûteront pas plus de cinq à six francs, rendus à Dunkerque : il y a donc de l'argent à prendre.

M. Dempoque était ébloui. Il caressait amoureusement cette poignée d'étoupes, et il en voyait jaillir des flots d'or. — Mais, sacrebleu! s'écria-t-il, comment avez-vous pu garder ça dans un coin pendant trois ou quatre ans? Vous n'aviez donc pas foi dans l'affaire?

— J'y ai cru dès le premier jour, mon cher monsieur Dempoque; mais les circonstances de ma vie étaient telles que j'avais un intérêt moral à rester pauvre. Je me suis donné plus de mal pour éviter l'argent que beaucoup d'autres pour l'atteindre. Ce n'est pas tout de s'enrichir honnêtement; il faut encore que le monde le croie, et il y a tel moment où le monde, prévenu contre un malheureux, ferme ses yeux à l'évidence. J'ai donc ajourné ma fortune, et je m'en félicite, car j'aurai véritablement plaisir à la partager avec vous.

— Un moment! cria le bonhomme. Voici mon plan. Il s'agit avant tout de s'assurer la matière première, soit en prenant à bail, soit en acquérant cinq ou six lieues carrées du précieux mauvais terrain qui la produit. Je pars pour Buenos-Ayres sur le premier vapeur, anglais ou français, qui démarre de la vieille Europe. Nous avions fait nos malles pour l'Italie, attendu que Mme Dempoque y est archi-volée par un scélérat d'intendant. Je ne te le reproche pas, mon petit Charles; mais on m'a mis sur le dos ce qu'il y avait de pire dans l'héritage du grand-papa Fusti. Dieu vous garde, monsieur, de devenir propriétaire chez sa majesté le roi de Naples! Un domaine estimé plus de sept cent mille francs et qui n'en rapporte pas six mille! Le fisc et l'intendant se partagent notre revenu, sans compter les brigands à tromblon qui jouent l'opéra-comique sur nos terres! Enfin nous verrons ça plus tard. Ma vieille Odile ne se fera pas prier pour traverser l'Océan : elle passerait par le feu plutôt que de quitter son gros homme. Vous, pendant ce temps-là, vous allez à Lille, vous prenez langue, on vous loge à l'usine, et

vous vous arrangez de manière à saisir la pratique du métier. Quels appointemens vous faut-il jusqu'à mon retour? Deux mille?

— Trois. Je n'ai pas d'économies, et ma dépense moyenne est de deux cent cinquante francs par mois.

— C'est deux mille francs par mois que je vous offre, ô jeune Spartiate!

— J'aime mieux m'en tenir au chiffre que j'ai dit; nous ferons d'autres conditions quand vous serez fixé sur la valeur de mon idée.

— Soit; mais à mon retour, si tout marche à souhait, je réunis mes co-propriétaires, je provoque la dissolution de la société, qui se reconstitue immédiatement sur d'autres bases, et la raison sociale Gautripon et Cᵉ encaisse deux millions par an, dont un pour vous, en inondant la terre de bon linge à bon marché. Ah! ah! ah!

— Nous en reparlerons, monsieur; mais avant d'entrer en affaire je demande formellement à rester Jean-Pierre tout court, employé, caissier, contre-maître, tout ce que l'on voudra, excepté directeur ou chef de maison.

— Eh! mon cher, répondit le richard, vous n'en ferez qu'à votre tête. Liberté, *libertas!* c'est la devise du commerce et de l'industrie. Dame, on n'est pas dans les honneurs comme le neveu Charles Fusti; mais on pense, on dit et l'on fait tout ce que l'on veut, ce qui est bigrement commode!

Gautripon s'épanouissait à la chaleur de cette bonhomie un peu vulgaire, mais honnête et joviale. Il reçut trois ou quatre fois la visite de M. Dempoque avec ou sans M. Fusti; on prit le temps de mûrir les idées, de discuter les moyens d'exécution, de régler les points de détail. Enfin le gros bailleur de fonds boucla sa malle et partit allégrement, comme un jeune homme, et la maman Odile Fusti, qui pesait bien deux cent cinquante, le suivit à Buenos-Ayres sans plus de façon qu'à Saint-Cloud.

L'ancien surnuméraire eût bien voulu que Gautripon ne sortît de sa chambre que pour monter en chemin de fer; mais l'infâme n'entendait pas de cette oreille. Lorsqu'il se sentit de force à descendre son escalier, il se mit en devoir de visiter un à un tous ceux qui lui avaient donné leurs soins ou prouvé leur sympathie. Il employa ses dernières ressources à leur distribuer quelques petits souvenirs très modestes, mais qui furent bien reçus parce qu'ils étaient bien offerts. Il prit congé des trois couvens, et, quoiqu'il eût l'esprit affranchi de toutes les superstitions, il fut touché d'apprendre que ses élèves, petites et grandes, avaient fait dire la messe pour lui. Le patron des *Villes-de-Saxe* le félicita en public du bel avancement qu'il avait mérité; il en prit exemple pour dire à tout le personnel de sa maison : — Vous voyez, messieurs, que le travail et la conduite mènent à tout : imitez M. Jean-Pierre, vous arriverez comme

lui. Le caissier prit à part son ancien camarade et lui dit : — J'ai l'ordre de vous remettre six mois d'appointemens à titre de gratification; mais je vous ai toujours vu si farouche au son de l'argent que je n'aborde pas ce sujet avec vous sans un certain malaise. Il me semble pourtant que vous devriez accepter, d'abord parce que c'est de l'argent dix fois gagné, ensuite parce qu'on ne peut pas mépriser les gratifications sans humilier ceux qui en reçoivent. Gautripon prit la somme sans se faire autrement prier.

De tous les humbles bienfaiteurs qui lui avaient donné du temps et des soins, Rastoul et Monpain étaient les moins disposés à recevoir le prix de leurs peines; pourtant l'infâme avait à cœur de leur laisser quelque chose de plus qu'un grand merci. Il s'invita donc à dîner chez Rastoul la veille de son départ, et demanda que Monpain fût de la partie. Rastoul fut bien plus satisfait et dîna mieux que si M. Jean-Pierre lui avait offert un festin au Café Anglais. Les deux sous-officiers se montèrent un peu la tête, et Mme Rastoul, qui courait de la chambre à la cuisine et de la cuisine à la chambre, sentit elle-même un certain trouble où le charbon avait plus de part que le vin. L'aîné des petits Rastoul se grisa d'étonnement, d'admiration et de convoitise en voyant apparaître une oie aux marrons. Lorsque Gautripon les vit tous au diapason voulu, il tira de ses poches quatre paquets de formes diverses qu'il rangea autour de son assiette à dessert. — Ma chère madame Rastoul, dit-il en exhibant une petite montre d'or, vous m'avez très mal soigné quand il y avait une potion à prendre d'heure en heure. Sous prétexte que je n'ai pas de pendule, vous vous réveilliez toutes les cinq minutes, ce qui fait à la longue un exercice très fatigant. Cela ne serait pas arrivé, si vous aviez consulté cette petite mécanique : pour votre punition, gardez-la! Vous, mon cher Monpain, vous m'avez dit certain soir, en me recousant très proprement, que votre trousse d'emprunt ne valait pas le diable. En voici une qui, je crois, ne laisse rien à désirer; le fabricant m'a juré que les grands chirurgiens n'en avaient pas de meilleures. Toi, moutard, je te connais : tu m'aimes bien, parce que tu me vois, mais dans un mois d'ici tu auras oublié ton ami Jean-Pierre. Je veux que tu sois forcé de penser à moi tous les jours en mangeant ta soupe. Attrape le couvert! On a écrit ton nom dessus.

L'enfant poussa des cris de joie; Mme Rastoul ne disait rien, mais elle admirait sa montre à travers deux grosses larmes; Monpain se mirait dans les aciers polis de sa trousse, et, tout fier de se sentir armé comme un médecin principal, il cherchait quelque chose à couper sur les personnes présentes. Rastoul seul fronça le sourcil et dit à Gautripon :

— Je ne veux pas vous désobliger, monsieur Jean-Pierre; mais l'or et l'argent entre nous, ce n'est pas de jeu.

— Aussi, mon cher Rastoul, vous ai-je apporté quelque chose qui ne vaudrait pas un centime à revendre. C'est mon portrait, fait pour vous seul et encadré dans un passe-partout de carton. Le refuserez-vous?

— Ah! tenez! vous avez des façons qui désarmeraient Dieu le père. A votre bonne, chère et respectable santé, de tout mon cœur!

Et comme il est malséant de trinquer avec de l'eau pure, Gautripon tendit son verre à la bouteille et but sans la moindre grimace le vin du cabaret voisin.

Cette petite fête se prolongea jusqu'à neuf heures du soir. Les deux sous-officiers voulurent absolument ramener Jean-Pierre chez lui à travers le dégel et la pluie. Au moment de quitter Rastoul, il lui dit : — J'attends encore un service de vous. Mon petit mobilier ne doit pas me suivre à Lille : on m'y prépare un appartement tout meublé. Je ne peux pourtant pas me décider à vendre ces pauvres vieux compagnons de mes chagrins et de mes misères. J'ai résolu de les faire porter le lendemain de mon départ chez un brave garçon que j'aime et qui m'aime, et je compte sur vous pour soigner le déménagement.

— A vos ordres, saprebleu!

— Vous devinez pourquoi je ne fais pas ma commission moi-même? L'ami en question est une mauvaise tête, un orgueilleux, un gaillard encore pire que vous, s'il est possible. Lorsqu'il verra de quoi il retourne, il est capable de fermer sa porte. Enfoncez-la!

— Compris.

— Faut-il qu'un homme soit sauvage pour refuser de pauvres meubles sans valeur et qui tirent tout leur prix du souvenir?

— Des reliques, quoi!

— Voilà, mon bon Rastoul, ce que je vous charge de lui dire. Et maintenant, adieu!

— Pas pour toujours, monsieur Jean-Pierre?

— Non, mais jusqu'à l'heure où je pourrai vous établir convenablement auprès de moi...

Lorsque Rastoul et sa femme, escortés d'un commissionnaire et d'une voiture à bras, vinrent déménager ces touchantes reliques, la concierge les laissa faire et leur donna même un coup de main. Et lorsqu'ils demandèrent le nom de ce mauvais coucheur dont il fallait enfoncer la porte, on leur remit un pli cacheté qui renfermait simplement leur adresse.

L'avant-dernière visite de Gautripon fut pour M. Charles Fusti, la dernière pour le tombeau de son père.

Au moment où son portier chargeait sa malle sur le fiacre, un

magnifique landau noir, attelé de deux chevaux noirs, sortit avec fracas d'une maison voisine. Une femme assez belle, mais de seconde jeunesse, étalait son grand deuil en ce noble équipage.

— Voilà, dit Gautripon, une grande dame bien affligée.

— Ça? répondit le portier, c'est une nommée l'Ogre, qui fait mille embarras pour un petit Américain tué en duel par l'infâme.

VII.

La filature des *Trois-Croix*, bien connue sur les principaux marchés de l'Europe, était dès lors une usine modèle, construite à neuf par un homme pratique, et outillée dans la perfection. Les bâtimens, qui couvraient un hectare et demi, formaient trois masses distinctes : au milieu, la filature proprement dite; à droite, la fileterie ou fabrique de fil à coudre; sur la gauche, les métiers à tisser. Les dépendances comprenaient deux vastes magasins, la maison du gérant et des employés principaux, et soixante ou quatre-vingts maisonnettes louées aux contre-maîtres et aux meilleurs ouvriers, le tout en brique et fer, c'est-à-dire presque incombustible, et isolé par un mur d'enceinte qui faisait îlot dans la riche et laborieuse banlieue. Les services étaient groupés à souhait pour l'unité du commandement; cette grande fourmilière, animée par le travail de cinq cents individus, pouvait tenir en quelque sorte dans la main d'un seul homme. En revanche, il était difficile de comprendre qu'elle obéît à deux chefs. Il n'entre pas dans notre esprit d'ajouter une seconde tête à un corps organisé.

Aussi l'émotion fut-elle vive à l'arrivée d'un homme dont la position mal définie semblait mettre en question l'autorité du directeur. M. Demboque ne s'était pas embarqué pour Buenos-Ayres sans dire un peu ce qu'il allait chercher. Les principaux bailleurs de fonds, dont quelques-uns habitaient Lille, attendaient impatiemment la première lettre du gros voyageur. Le bruit courait qu'avant six mois le nouvel employé serait promu à la direction générale ou chassé honteusement comme un faquin. Deux ou trois désœuvrés, comme on en trouve partout, même à Lille, imaginèrent que ce Parisien était un espion introduit dans l'établissement pour en étudier le fort et le faible. Le directeur en exercice avait peur de choquer ses commanditaires, il avait peur de livrer les secrets de sa maison à l'émissaire secret d'un concurrent, il avait peur enfin de perdre sa place.

L'entrée de M. Jean-Pierre aux *Trois-Croix* ne fut donc pas précisément triomphale. Du haut en bas, tout le monde lui présenta des visages inquiets et contraints. Le gérant l'établit dans un coin de son propre appartement, sans oublier de lui faire sentir qu'on se gênait pour le loger; personne ne daigna lui offrir à dîner, dès

qu'on le vît sans cuisinière et sans marmite. Il fut libre d'aller et de venir dans tous les ateliers, mais on ne lui en fit pas les honneurs; on ne le présenta pas officiellement au personnel, on ne le fit pas reconnaître, et par suite les employés, les contre-maîtres et les ouvriers eux-mêmes l'entourèrent d'une suspicion respectueuse et lui témoignèrent des égards empreints d'hostilité.

Il jugea la situation avec le tact particulier des hommes qui ont beaucoup souffert. Les meurtrissures de l'âme, comme celles du corps, développent une sensibilité souvent exagérée. Il se dit que décidément son étoile le prédestinait aux réputations équivoques, et que l'estime lui coûterait toujours plus cher qu'aux autres; mais au lieu de s'asseoir devant l'obstacle et d'attendre qu'il tombât spontanément, ce qui ne pouvait tarder plus de quatre ou cinq mois, il suivit l'instinct courageux qui le poussait en avant. Il entra dans sa vie nouvelle comme ces navires qui cheminent vers le pôle nord en brisant la glace à chaque pas. On le vit s'introduire ouvertement, avec une ténacité invincible et douce, dans les détails de l'industrie qu'il devait diriger un jour; cinq cents individus assistèrent à l'investigation patiente et sereine de cet homme qui démontait et étudiait pièce à pièce le mécanisme des *Trois-Croix*. Aucune résistance ne le rebuta, ni la froideur des chefs, ni le mauvais vouloir des subalternes, ni la grossièreté de quelques travailleurs mal-appris. Il ne se mit pas même en colère. A peine le vit-on sourire par momens, lorsqu'il se disait en *à parte :* J'en ai vu bien d'autres dans le grand monde!

Au bout de quatre mois, il possédait si bien l'ensemble et le détail de son affaire qu'il aurait pu remplacer indifféremment le directeur, le chef mécanicien ou n'importe quel ouvrier. Il avait tout examiné, mis la main à tout, conduit la matière première dans toutes ses transformations depuis la porte d'entrée jusqu'à la sortie. Il connaissait tous les travailleurs par leur nom, hommes et femmes, et ce peuple en revanche commençait à le connaître et à l'estimer. On l'avait toujours vu le premier au travail, le dernier au repos; on savait que ce directeur en herbe envoyait chercher ses deux repas à la cantine comme un manœuvre; on rendait justice à son égalité d'âme, à ses façons simples et cordiales, sans morgue et toutefois sans basse familiarité; enfin l'on admirait surtout cette merveilleuse aptitude qui lui permettait de joindre l'exemple au conseil et de dire à l'ouvrier : Vous vous trompez, mon ami, voici comme il faut vous y prendre.

Les choses en étaient là quand on reçut les premières nouvelles de M. Dempoque. Le directeur, qui se tenait sur le qui-vive, mais qui ne savait rien, pressentit un grand événement. Tous les associés accoururent à Lille; ils tinrent une assemblée au *Grand-Hôtel*

d'Europe; M. Jean-Pierre y fut seul admis. Il y eut un banquet auquel il assista, mais qu'il refusa de présider en dépit de mille instances : ce détail important fut divulgué par les garçons de l'hôtel. On sut qu'il lui était arrivé de Buenos-Ayres certain ballot scellé de plus de vingt cachets, qu'il le gardait sous clé, qu'il l'avait porté lui-même à l'assemblée et rapporté dans la voiture d'un fort capitaliste, M. Lecat. On vit un nouveau bâtiment, plus vaste que tous les autres, s'élever auprès de l'usine, sur un terrain qui coûta presque un million. Un chimiste accourut de Paris et travailla quinze jours de suite avec M. Jean-Pierre dans un laboratoire improvisé et fermé. De ces petits faits et de cent autres que je passe, on induisit assez naturellement que Jean-Pierre avait doté les *Trois-Croix* d'un textile inconnu, et que M. Dempoque et son associé cherchaient à s'assurer le monopole de cette découverte. Déjà M. Jean-Pierre avait choisi dans le personnel de l'usine les travailleurs les plus discrets et les plus incorruptibles pour le service du bâtiment neuf.

Ce luxe de précautions, joint à l'énormité des dépenses, mit la puce à l'oreille de tous les concurrens. Un certain M. Delbrin, qui n'était pas trop bien dans ses affaires, imagina de couper la fameuse herbe sous le pied de Dempoque et consorts. Il demanda un rendez-vous secret à M. Jean-Pierre et arriva flanqué de deux spéculateurs anglais. — Mon cher monsieur, dit-il, nous savons comme on vous traite et quelle ingratitude vous avez rencontrée aux *Trois-Croix*. N'espérez pas que vos patrons se conduisent beaucoup mieux par la suite : on connaît ces gens-là; s'ils vous donnent un intérêt de cinq ou six pour cent sur les bénéfices qu'ils vont faire grâce à vous, ils croiront vous combler, et vous végéterez ici toute la vie. Vous méritez une fortune, et je viens avec ces messieurs vous l'apporter toute faite. Que diriez-vous d'un million, argent comptant, c'est-à-dire en belles *banknotes?*

— Je dirais, répondit Gautripon, qu'il faut attendre le retour de M. Dempoque. L'idée que vous voulez m'acheter est à lui, je la lui ai donnée sans conditions, et je m'en fie à sa générosité pour me récompenser. Puisque vous êtes assez bons pour vous intéresser à moi, je vous avoue que j'espère obtenir la place de caissier avec six mille francs, quand le titulaire prendra sa retraite.

Les trois corrupteurs éconduits se consolèrent en disant : C'est peut-être un homme de génie, mais c'est assurément un fier imbécile.

Tandis que Jean-Pierre refusait un million, Léon Bréchot en perdait deux contre la banque de Hombourg. Tout l'hôtel des Champs-Élysées y passa, sauf les tableaux, qui furent assez mal vendus rue Drouot; le commissaire-priseur en tira deux cent mille francs à peine. L'Albert Dürer seul fut payé à sa valeur parce que lord H...

en mourait d'envie, mais Bréchot calcula qu'il perdait un demi-million sur le tout. C'est que les tableaux ont leurs destins, comme les hommes et les livres. Bréchot dans sa splendeur aurait gagné cent pour cent sur cette galerie; Bréchot éclipsé, un peu ruiné, presque oublié de ce Paris qui a la mémoire si courte, faisait rejaillir son discrédit sur Rembrandt et Prud'hon, sur l'Albane et Téniers.

De tous les biens divers que l'entrepreneur de ballast avait accumulés, le plus clair était écrémé depuis longtemps. Les lingots, les obligations, les titres de trois pour cent, les actions du Nord et de l'Est, les bonnes hypothèques, les maisons de rapport, la vigne de Bordeaux, tout le solide de la succession n'existait plus qu'à l'état de souvenir et de regret. Quelques valeurs, ou soi-disant telles, s'étaient dépensées toutes seules : phénomène invraisemblable, mais fréquent, et dont la loi tend à devenir générale. Tant qu'un peuple est en belle humeur, il se laisse aisément persuader qu'un chiffon de papier rose vaut sept ou huit cents francs comme un liard; mais le jour où tout le monde se met à réfléchir un peu, les papiers de fantaisie retombent à leur prix véritable, et on en donne quatre pour un sou. Il y a d'autres placemens qui, après avoir été bons, deviennent mauvais tout à coup, par exemple la commandite d'une fabrique de rubans, si un caprice de jolie femme met le ruban hors de mode : un accident de cette nature enleva deux cent mille écus à la succession Bréchot. Au moment où Léon quitta Paris, tous ses fonds disponibles, réalisés par un intendant de rencontre, suffirent petitement à éteindre les dettes : la vente de l'écurie fit pencher la balance de son côté, mais son jeu, le train d'Émilie et les habitudes de gaspillage effréné qui leur étaient communes les eurent bientôt mis au-dessous de leurs affaires dans un pays où le crédit, cette ruineuse providence des riches, faisait absolument défaut.

On ne pouvait pas dire que Léon fût à sec, car il lui était dû quatre ou cinq millions çà et là, et il gardait en portefeuille les titres de deux immenses propriétés, sises l'une en Espagne, l'autre en Russie. Il put donc emprunter sans indélicatesse les célèbres émeraudes que Mme Gautripon le suppliait de reprendre. « Je t'en rendrai de plus belles, » lui dit-il en les vendant à un joaillier de Francfort. Les diamans suivirent la même route : on décida qu'il était absurde de conserver dans des écrins un capital improductif; mais l'argent de ces brocantages profita surtout aux fermiers des tripots allemands, belges et suisses. Les recettes extraordinaires ont le tort de créer une prospérité factice qui provoque la dépense inutile : à mesure qu'on s'appauvrit, on a l'air de devenir plus riche, on agit en conséquence, et la ruine engendre la ruine. Dans ses

momens lucides, Léon traçait un plan que les sept sages de la Grèce auraient contre-signé. Il voulait vendre en bloc à deux grandes compagnies la mine et la forêt qui lui restaient encore et placer le capital en un seul titre nominatif dont la nue propriété serait dévolue aux enfans, et l'usufruit à la mère. Quant à moi, disait-il, je n'ai pas de besoins; je vivrai sur mes rentrées. Ses rentrées, c'était le produit inégal et précaire d'une chasse que trois petits *chicanous* parisiens, croisés de recors et de clercs d'huissier, pratiquaient en son nom et pour son compte : sur quatre ou cinq millions de créances désespérées, il devait en toucher un, et ses limiers feraient curée du reste.

Il se mit donc sérieusement en quête de gros capitalistes, tout en vivotant sur l'incertain. Les acquéreurs affluaient de tous côtés, surtout pour la mine de mercure, *Almaden de Jaen*, qu'on appelait aussi le troisième Almaden des Espagnes. On offrit des sommes énormes, mais par malheur ceux qui les offraient ne les avaient pas; ils comptaient tous lancer l'affaire, c'est-à-dire chercher le prix d'acquisition dans les poches du public. Quant à la forêt de Russie, elle fut achetée un million de roubles comptant par un jeune prince extraordinairement riche qui pouvait et voulait la payer; mais, tandis qu'il faisait réunir les fonds par son intendant, il fut impliqué dans je ne sais quelle intrigue politique. On lui coupa les cheveux tout près de la tête, on l'envoya comme simple soldat à l'armée du Caucase, et tous ses biens furent mis sous séquestre, y compris la pauvre forêt. Léon Bréchot de ce coup se trouva créancier de la couronne, c'est-à-dire engagé dans un procès qui devait être long et coûteux.

Les tracas d'une telle liquidation et les déboires du jeu réagissaient sur son humeur, et l'on devine aisément qu'ils ne s'y reflétaient pas en rose. Le bon vivant, le beau viveur devint en quelques mois un nomade quinteux et difficile à vivre. La piquette ne fait qu'un vinaigre innocent; mais le vin généreux, lorsqu'il s'aigrit, est terrible. Ce Bréchot, qui se vantait encore par habitude d'être le mieux équilibré des hommes, tomba dans un équilibre si instable qu'il ne pouvait tenir en place. Il courait d'un tripot à l'autre, grommelant contre les climats, les destins et les croupiers, et traînant une famille effarée qui ne portait pas son nom. Les enfans ne comprenaient rien à cette bohême agitée : les deux aînés réclamaient leurs chambres et leurs serviteurs de Paris. De tout le train d'autrefois, il ne restait qu'une bonne anglaise et la caméristé de madame; ces pauvres innocens ne s'accoutumaient pas à changer de maison et de domestiques tous les huit jours. Ils demandaient si leur père n'allait pas arriver bientôt pour leur faire un vrai nid et leur rendre un bonheur tranquille. Ce qui scandalisait surtout le

jeune Léon, c'était la promiscuité des hôtels et tous ces étrangers qui vivaient sous son toit, et cette multitude de portes devant lesquelles il passait sans qu'on lui permît de les ouvrir. « Je ne suis donc pas chez nous? » disait-il.

Mme Gautripon s'accommodait mieux du voyage et de ce carnaval perpétuel qui anime les villes d'eau. Il ne lui déplaisait pas de faire événement, de montrer ses toilettes, de renouveler son public et son succès, en changeant de théâtre tous les huit jours. Les petits embarras d'argent, qui l'effleurèrent sans la toucher, la faisaient rire : c'était du fruit nouveau. Elle s'en amusait comme un fils de famille qui se voit poursuivi par un tailleur et un bottier et qui se sait attendu par cent mille francs de rente. Pas une fois le spectre de la misère ne vint troubler la quiétude de ses nuits. N'avait-elle pas Léon? Ce nom représentait à son esprit un infini de luxe et de magnificence, le rire innombrable de l'or. Les brusqueries de son amant l'ennuyaient quelquefois, mais sans l'inquiéter; il avait toujours été le même; elle le croyait du moins, car nous ne remarquons pas les changemens qui s'accomplissent par degrés sous nos yeux.

Elle trouva passablement d'accueil à Baden, à Wiesbaden et partout où elle montra sa petite réduction de nez grec. Le peuple bariolé qui frétille en été le long du Rhin ne lui fut pas plus sévère que de droit; peu de femmes s'oublièrent elles-mêmes au point de lui jeter la pierre; presque personne ne lui marchanda cette considération relative qui autorise les plaisirs en commun, sans engager l'avenir. L'absence du mari, qui aurait déclassé toute autre, lui servit de recommandation : le monde avait toujours tenu pour elle contre l'infâme; il était d'ailleurs évident que ce n'était pas elle qui avait tué le pauvre Lysis. Sa conduite justifiait savamment l'indulgence publique : elle ne s'affichait pas trop avec Léon; il fallait un hasard tout à fait inévitable pour qu'on les rencontrât tous les deux sous même toit. Son vrai rôle, et qu'elle jouait à merveille, était de promener trois enfans bien vêtus autour de tous les trente-et-un et de toutes les roulettes hygiéniques.

Mais au bout d'un certain temps ces trois enfans si beaux et si coquets l'ennuyèrent à mort, j'en demande pardon aux vraies mères. Toute l'argile humaine n'est pas tirée du même filon. Les faits divers des journaux nous montrent deux catégories de mères inconsolables : celles qui ont perdu l'enfant qu'elles aimaient et celles qui ont gagné l'enfant qu'elles ne voulaient pas. Les unes meurent quelquefois, les autres tuent souvent. Mme Gautripon n'était pas dénaturée à ce point; mais on aurait simplifié sa vie en lui volant sa fille et ses deux fils pour une demi-douzaine d'années. Sans prévoir la tempête, ce gracieux petit être éprouvait le désir instinctif de jeter un peu de lest.

Une lettre de l'infâme arriva juste à propos pour alléger la barque. M. Gautripon fit savoir à sa femme qu'il avait obtenu un bon emploi et un salaire honorable : il était caissier des *Trois-Croix*, avec six mille francs, le logement et le chauffage. Les propriétaires de l'usine lui prêtaient tout le rez-de-chaussée de la direction; l'ancien gérant avait non-seulement gardé sa place, mais repris la jouissance du premier étage en entier. « J'ai seize chambres meublées, écrivait l'ancien maître d'étude; c'est un luxe embarrassant pour moi qui n'en ai pas toujours possédé une. Les enfans seraient bien ici, j'en aurais soin, et j'entreprendrais leur éducation moi-même dans les momens de loisir, qui ne me manquent pas, Dieu merci! J'ai peur que leurs petits cerveaux ne s'évaporent sur les grands chemins; Émilie ne doit plus savoir lire, et les six lignes que mon Léon m'a écrites en six mois prouvent qu'il a progressé au rebours. Vous les aimez, je veux le croire; mais à coup sûr vous ne savez pas les aimer. Ils n'ont peut-être manqué ni de gâteaux ni de toques à plumes depuis que je les ai perdus de vue; mais cette éducation en camp volant leur fera, si je n'interviens, un tort irréparable. Je veux que vos deux fils deviennent des hommes, que votre fille soit un jour une femme et une mère selon mon cœur. Il ne faut pas que mon pauvre nom, si cruellement illustré grâce à vous, soit continué par deux petits fainéans et une jeune coquette. Je ne sais pas quel est l'état de vos affaires, et je n'en veux rien connaître; mais je devine, et vous aussi, que ces trois innocens auront peut-être à gagner leur vie : c'est pourquoi vous devez les mettre, et plus tôt que plus tard, à l'école du travail. »

Le demi-quart de ces raisons aurait suffi, puisque la cause était gagnée par avance. Les trois enfans, bien embrassés et immédiatement bien nippés, partirent par grande vitesse avec leur bonne anglaise, que Gautripon paya et congédia sur l'heure : il s'était prémuni de deux grosses servantes wallones aux mains rouges, en bonnet de linge et tablier blanc.

Vous pouvez croire qu'il y eut de chaudes embrassades et une vraie fête ce matin-là. Les petits s'accrochaient à leur père et l'étouffaient de caresses; on ne voulait point le lâcher, on lui faisait jurer qu'il ne s'en irait plus et qu'il ne renverrait jamais son petit monde; il fit le tour de la maison avec les chers amours pendus en grappe à son cou. Pour la première fois, il avait ses enfans à lui seul, sans partage et sans réserve; il devenait un vrai chef de famille! C'était le plus haut grade que son humble ambition eût rêvé.

Il procéda lui-même à l'installation des mignonnes créatures dans trois chambres bien modestes, mais brillantes de propreté. Cela ne ressemblait guère à l'hôtel des Champs-Élysées; il en fit la remarque tout haut pour voir ce qu'on lui répondrait. « Non, papa,

dit Léon, ce n'est pas aussi beau, mais c'est joliment meilleur. »

— C'est meilleur et plus beau, s'écria la petite Émilie, car à Paris nous n'avions papa que le dimanche, tandis qu'ici nous le verrons toujours et puis toujours!

— Mes enfans, répondit le sage et digne homme, il manque bien des choses dans votre nid, et plus d'une que j'aurais pu vous donner dès à présent, quoique je ne sois pas riche; mais j'ai voulu vous laisser le plaisir de les désirer et le plaisir plus grand de les obtenir par vous-mêmes. Chaque fois que vous aurez bien travaillé, vous pourrez demander à votre père ce qui vous manquera le plus. Vous ferez de cette façon l'apprentissage de la vie. Quand un homme veut avoir une maison, un cheval, ou simplement un habit neuf, il travaille.

— Tu crois ça, toi? dit le petit garçon. Quand mon ami Bréchot a envie de quelque chose, il prend des sous dans sa poche, et voilà!

— Mais pour avoir les sous, qu'est-ce qu'on fait?

— On joue donc!

Décidément, pensa l'infâme, il était temps.

Le déjeuner se prit en famille, et les enfans, qui voyaient tout, remarquèrent que papa mangeait plus de viande et moins de pain qu'à Paris. Il fallut leur dire pourquoi. « C'est que je travaille plus fort, » répondit le père.

Les jeunes voyageurs décidèrent que de leur vie ils ne s'étaient si bien régalés; le petit Édouard dévora deux gros œufs à lui seul. Gautripon trouva de son côté que l'appétit, la santé et la joie de ces marmots composaient le plus beau coup d'œil du monde. Il se demanda très sérieusement comment il y avait des parens assez ennemis d'eux-mêmes pour préférer un festin en ville à ce spectacle merveilleux.

Au sortir de table, il leur fit les honneurs de l'usine comme à des princes étrangers. Le vulgaire des *Trois-Croix* se demanda peut-être *in petto* d'où venaient ces petits personnages qui semblaient tomber du ciel. Toutefois, comme M. Jean-Pierre était non-seulement adoré, mais investi d'une autorité bien plus haute que son emploi, la curiosité publique ne se trahit que par mille attentions empressées.

Tout est féerie pour les enfans, mais les fées modernes de l'industrie leur fournissent plus d'étonnemens que la fable elle-même. La postérité de M. Jean-Pierre rentra tout ébaubie au logis. A cinq heures du soir, il fallut mettre au lit ce petit monde : les yeux, les jambes, les imaginations demandaient grâce. On s'endormit en causant avec le père; le dernier mot que balbutia Léon fut encore : dis donc, papa...

Quand la nuit eut jeté son voile ami sur ces têtes charmantes,

l'infâme les baisa l'une après l'autre, et regagna son cabinet en chancelant. Il était ivre de ce vin pur et généreux entre tous qui a inspiré les dévouemens les plus héroïques et les moins célèbres de l'histoire. Plongé dans un fauteuil et replié sur lui-même, il cuva délicieusement sa journée, et laissa ruisseler des larmes plein ses deux mains. Puis le besoin d'un soulagement plus complet s'empara de lui pour ainsi dire, et il chercha quelle autre écluse il pourrait ouvrir à son cœur. Il n'était pas de ceux qui ont des amis à revendre et des confidens à choisir dans la peine ou dans la joie. Ses douleurs n'avaient été connues que de lui seul; le monde indifférent n'en savait rien; il pouvait se comparer à ces engins laborieux et concentrés qui dévorent leur propre fumée.

Il se souvint du bon Charles Fusti, l'ancien surnuméraire qui se posait encore en débiteur, quoiqu'il fût créancier depuis longtemps et de beaucoup. Il se mit à lui écrire une longue lettre, pleine de détails historiques et statistiques sur les événemens des six derniers mois : les difficultés, les dégoûts de l'installation, le retour de M. Dempoque, la courtoisie exquise et la rare générosité du bonhomme, l'acte de société dont il avait posé les bases. Après avoir indiqué vaguement les raisons de sa modestie et dit pour quels motifs il gardait les apparences de la pauvreté, Gautripon s'oublia dans un élan de poésie paternelle; il conta son bonheur, l'arrivée des enfans, et termina le tout par un mot que bien des gens trouveront ridicule : *le père* GAUTRIPON.

« *P. S.* Je me demande maintenant pourquoi je vous ai écrit ces huit pages? Mon seul ami, c'est peut-être pour le plaisir de les signer. »

Une année s'écoula. Ceux qui comptèrent leurs jours par les craintes et les espérances disent probablement que ce fut une longue année; mais l'heureux petit peuple des *Trois-Croix* n'eut pas d'histoire en ce temps-là : il ne vit qu'une succession de journées tranquilles, égales et pleines, pleines de bon travail et de douce affection.

Lille n'est pas seulement une ville industrieuse et vaillante, c'est un des centres les plus intelligens dont la France s'honore. Il y fut donc parlé de cet humble Jean-Pierre qui évitait la gloire comme un scandale, et qui se faufilait obscurément dans le monde manufacturier avec des millions inédits dans ses poches. Plus il prit soin de cacher ses mérites, plus on mit de zèle à les publier. Les grands industriels de la ville et de la banlieue, sauf deux ou trois jaloux, se jetèrent à sa tête; on rechercha sa connaissance, tout le monde voulut le voir et l'avoir. Autant les oisifs de Paris l'avaient crossé lorsqu'il était un homme en vue, autant l'aristocratie laborieuse de Lille s'agita pour l'attirer, tandis qu'il se claquemurait dans un pe-

tit emploi. S'il repoussa toutes les avances et se tint obstinément sur la défensive, ce n'était pas que Jean-Pierre fût d'un naturel farouche ni même que la continuité de ses malheurs l'eût aigri. Non, il ne se sentait pas plus mal organisé qu'un autre pour les relations de voisinage et d'amitié. Lorsqu'il se promenait à travers champs le dimanche avec sa joyeuse marmaille, et qu'il voyait derrière quelque grille un autre père et d'autres enfans s'ébattre sur une pelouse, il éprouvait cette attraction qui est le principe de toutes les sociétés humaines. S'il n'avait écouté que son instinct, il eût poussé la porte, il aurait marché droit au maître de maison dont il apercevait la figure cordiale et le demi-sourire engageant, et il eût dit à ce brave homme : Mettons nos élémens de bonheur en commun et associons-nous pour passer une belle journée! Mais la réflexion l'arrêtait toujours sur cette pente; il songeait que si les enfans se rapprochent sans se connaître, les hommes ont d'autres mœurs et d'autres exigences : il n'y a pas d'intimité ni même de relations possibles pour le malheureux qui est réduit à cacher son nom. Ces trois syllabes étaient notées d'infamie non-seulement à Paris, mais à Lille et partout où pénètrent les petits journaux parisiens.

Gautripon les cacha si bien que ni un associé de l'usine ni le notaire qui rédigea l'acte de société ne connurent ou ne soupçonnèrent son véritable état civil. M. Dempoque seul était dans la confidence, et il n'y admit pas même sa digne et excellente femme. Il fallut toute l'intelligence et toute la loyauté du bonhomme pour trouver la combinaison qui intéressait une famille anonyme aux bénéfices des *Trois-Croix*. La part de Gautripon était portée au compte de M. Dempoque, qui la plaçait chaque année en obligations foncières au nom des trois enfans. L'achat se faisait à Paris, directement, dans les bureaux du Crédit foncier; les titres y restaient en dépôt; M. Dempoque touchait les coupons et ajoutait les intérêts au capital. On pouvait espérer que les enfans par ce mécanisme deviendraient riches à leur insu, et travailleraient en attendant comme de vrais petits pauvres. L'accroissement de leur fortune était subordonné à la prospérité de l'usine, mais personne ne pouvait la diminuer d'un sou, ni Bréchot, ni la mère, ni eux-mêmes jusqu'au jour de leur majorité. Gautripon s'était lié les mains en défiance de sa faiblesse; il n'avait plus le droit de toucher à cet argent gagné par lui. Tout son revenu se bornait aux cinq cents francs par mois de M. Jean-Pierre; mais, grâce à la simplicité de ses goûts, il avait plus que le nécessaire, et faisait tous les jours quelque surprise aux enfans : il fallait bien les amuser, ces pauvres petits solitaires!

Cet âge a des besoins à part, dont l'éducation ne tient pas toujours compte. Tous les élémens du bien-être et même du bonheur

tranquille ne suffisent pas à l'enfant. Il lui faut une certaine dose de nouveau, d'imprévu, d'accidentel, une invasion continue et cependant irrégulière d'élémens étrangers dans sa vie. On croirait volontiers qu'un bon père, une sœur, un frère, font un entourage à souhait, et qu'il ne reste rien à désirer en plus : c'est une erreur; l'enfant le mieux doué et le mieux né s'ennuie au bout d'un certain temps dans le cercle étroit de la famille. Il ne s'ennuie pas sciemment, mais il s'attriste; la couleur générale de ses idées s'assombrit; il devient raisonnable, c'est-à-dire moins enfant qu'il ne faudrait et moins porté aux jeux de son âge. L'infâme avait le cœur trop foncièrement paternel pour que le moindre symptôme de langueur ne lui sautât point à la vue; il embrassa d'un seul coup d'œil le mal et le remède, mais le remède était hors de portée : où trouver des compagnes pour Émilie et des camarades pour Léon? Dans cette multitude de petits sauvages qui grouillait aux portes de l'usine? ou parmi ces jeunes citadins à l'esprit vif, à la langue déliée, qui attrapent les secrets au vol comme des mouches, et publient en sortant de chez vous le fait, le mot, le nom compromettant qu'on se tuait à cacher? Jean-Pierre ne pouvait pourtant pas enseigner le mensonge à ses enfans, les instruire à cacher leur nom et à répondre que leur mère était morte. Il lui coûtait déjà de les tromper eux-mêmes et d'expliquer par de mauvais prétextes l'absence illimitée de Mme Gautripon. Il s'en tint finalement à la moins sotte raison qu'il eût trouvée, et répondit à toutes les demandes que sa femme vivait aux eaux pour cause de santé. — Mais, disait le petit Léon, quand nous étions là-bas, elle n'avait pas du tout l'air malade. — Mais, ajoutait la petite Émilie, comment toi, qui es la bonté même, ne vas-tu jamais la voir?

En dépit de tous les *mais*, le père et les enfans vécurent bien heureux pendant une année et demie. Un jour que le caissier s'était absenté pour affaire, il trouva sa maison moins paisible que de coutume. Les enfans accoururent au-devant de lui en criant à tue-tête : — Maman est guérie! maman est revenue!

Et les trois innocens le tirèrent par sa redingote jusqu'au salon, où Mme Gautripon l'attendait.

Elle se leva fort émue et tremblante et fit le geste de tomber aux genoux de son mari. — Observez-vous! lui dit Jean-Pierre à demi-voix, et ayons l'air de nous embrasser, coûte que coûte. — Non-seulement elle ne se fit pas prier, mais elle le baisa de franc jeu sur les deux joues. On échangea des riens durant quelques minutes, puis le père envoya les enfans dans sa chambre, ferma soigneusement les portes et revint en disant : — Quel est le nouveau caprice qui vous amène ici?

— Un épouvantable malheur. M. Bréchot ne m'aime plus!

— Qu'est-ce que ça me fait?

— Mais vous ne comprenez donc pas? Il m'a cruellement abandonnée; il est parti pour la Russie sans même me dire adieu, enlevant... je me trompe... enlevé par une horrible danseuse allemande! Oh! cette Behringen! avec ses pieds en tartine et ses jambes en balustres!

— J'entends bien; mais quel est le service que vous réclamez de moi? Espérez-vous que je vais partir pour la Russie, faire honte à M. Bréchot de son manque de goût et le ramener au bercail dont vous êtes la brebis blanche? Vous m'avez fait jouer bien des rôles, mais je vous déclare d'avance que je n'apprendrai jamais celui-là.

— Oh! j'ai de la dignité, moi aussi. Je ne l'aime plus, monsieur; je le déteste!

— Vous en avez le droit; seulement rappelez-vous de temps à autre qu'il est le père de vos enfans.

— Quel père! Il s'est ruiné au jeu! Il nous a dépouillés, monsieur! Mes diamans, mes émeraudes, tout a fondu entre ses mains. Je reste seule au monde avec quelques haillons de robes et quelques bijoux sans valeur!

— Pourquoi le laissiez-vous jouer?

— Il aimait le jeu par-dessus tout; je ne venais qu'ensuite.

— Il fallait prendre plus d'empire sur lui.

— Ai-je rien négligé? Vous qui nous avez vus, dites si je n'étais pas le modèle des femmes aimantes?

— Je m'y connais bien peu, n'ayant jamais été aimé.

— Mais du moins vous connaissez les lois et la justice! A-t-il le droit de nous traiter comme il le fait, de laisser une femme et trois enfans sur la paille, après tous les millions qu'il nous avait promis? Un avocat lui donnerait-il raison dans cette odieuse conduite?

— Les avocats ne donnent jamais tort à leurs cliens; mais si vous parlez des juges, je vous réponds qu'en cette affaire ils seraient tous avec Bréchot. Si vous vouliez avoir la loi pour vous, ma pauvre enfant, il fallait vous y prendre plus tôt. Vous lui donnez un croc-en-jambe à votre première rencontre, et vous voulez qu'elle emboîte le pas derrière vous pour vous aider et vous servir?

— J'aurais dû le laisser tuer à Bade par cet Américain qui m'écrivait!

— Ceci, madame, n'est pas un sentiment de femme blonde. Ajoutez que, s'il était mort, il n'en serait pas moin perdu pour vous.

— Mais l'honneur serait sauf.

— L'honneur! Ne parlez pas de cette chose-là, je vous en prie.

— Courage! écrasez-moi, comme si je n'étais pas suffisamment à plaindre!

— Mais aussi quel aplomb vous avez de vouloir être plainte par moi! Je comprends que vous demandiez des consolations à Dieu, au pape et même au sultan de Constantinople; mais demander que votre mari pleure avec vous la trahison de votre amant, c'est supposer l'homme plus bête ou plus ange que la nature ne l'a fait.

— Pardonnez-moi : vous avez raison; j'étais folle. Avec tout cela, que voulez-vous que je devienne?

— Ce qu'il vous plaira.

— C'est votre dernier mot? Eh bien! je m'en vais à Paris.

— Le train direct vous y met en cinq heures; mais pourquoi Paris plutôt que Rouen, Tours ou Poitiers?

— Parce que je n'ai plus de ressources...

— Et que la vie y coûte moins cher qu'en province? C'est parfait. Entre nous, qu'est-ce qui vous reste?

— Mes douze cents francs de rente et mon travail d'aiguille.

— Tiens! c'est vrai, la tapisserie! Je l'avais oubliée; mais vous-même, vous en avez perdu l'habitude à coup sûr.

— Je m'y remettrai.

— Qu'est-ce que ça vous rapportait par mois dans le temps?

— Vingt francs, quelquefois trente.

— Soit vingt-cinq en moyenne. Eh bien! vous comptez vivre un an sur la somme que vous dépensiez jadis en une demi-journée?

— Pourquoi pas?

— Ceci, madame, est trop beau pour être sincère.

— En autres termes, je vais à Paris pour me vendre?

— Non, mais je trouve qu'en y allant vous livrez beaucoup au hasard. Or vous portez mon nom, celui de trois enfans que j'élève et que j'aime.

— Ils ont du bonheur, eux!

— Je leur rends ce qu'ils m'ont donné. Ils sont charmans pour moi, ces chers petits.

— Et moi, j'ai toujours été atroce, n'est-ce pas?

— C'est peut-être beaucoup dire. Je ne vous reproche plus rien.

— Ah! pourquoi ne suis-je pas morte?

— C'est ma faute, et je m'en suis confessé assez souvent pour qu'elle me soit pardonnée.

— Comme s'il y avait du pardon ici-bas!

— Quelquefois, pour ceux qui se repentent.

— Me pardonneriez-vous, à moi, si je me repentais?

— C'est selon le sens qu'on donne au verbe pardonner.

— Seriez-vous clément et doux pour la pauvre créature déchue? Lui tendriez-vous les deux mains comme Jésus à la femme adultère?

— Tiens! vous avez eu vent de cette anecdote?

— Et pour qui donc l'Évangile a-t-il été écrit, sinon pour les malheureux et les coupables? Vous me jugez bien durement, monsieur, et vous me croyez plus bas tombée que je ne suis.

— C'est que vous ne vous êtes montrée à moi que sous les mauvais côtés; mais, s'il y a par hasard un peu de bon, je suis prêt à vous rendre justice. Voyons : si j'ai bien compris le sens de votre visite, vous êtes à peu près décidée, faute de mieux, à réintégrer le domicile conjugal?

— Je sais que vous ne me devez rien, mais...

— Détrompez vous! je dois vous recevoir chez moi, comme vous devez me tenir compagnie jusqu'à ce que mort s'ensuive. Si je vous fermais la porte au nez, vous auriez le droit de la faire ouvrir par le commissaire de police. Et moi, quand vous vous promeniez à cent lieues d'ici, j'avais le droit de vous prier à souper par l'entremise des gendarmes. Je n'ai pas abusé, c'est une justice qu'il faut me rendre; mais rien ne vous oblige à payer de retour ma noblesse ou ma faiblesse. Nous ne sommes pas légalement séparés, vous êtes donc légalement chez vous, ôtez votre chapeau; mais je vous avertis que vous vous appelez Mme Jean-Pierre, que nous avons deux mille écus d'appointemens pour tout potage, que nous n'allons pas dans le monde, que nous ne recevons pas de visites, la nuit surtout, et qu'un homme, quel qu'il fût, exposerait sa vie en venant vous parler sans ma permission. Est-ce entendu?

Elle répondit par une explosion de joie et de reconnaissance. —Vous êtes bon! vous êtes grand! vous me rajeunissez de dix années; vous me ramenez à notre petit nid de la rue de Courcelles, et cette fois, grâce à Dieu, il n'y a plus personne entre nous! En même temps elle ouvrit les bras.

— Ah! pardon, dit Jean-Pierre, l'Évangile ne va pas si loin!

La créature rougit et s'excusa. Gautripon fit rentrer les enfans et leur dit : Embrassez votre bonne mère; elle rentre chez nous pour la vie!

Dans la journée, Mme Gautripon s'occupa de ses malles; elle en avait dix-sept au chemin de fer. Je m'en charge, dit l'infâme; donnez-moi seulement le bulletin de bagage. Maintenant je dicte, écrivez. « Une personne qui revient à la vie honnête prie M. le directeur de l'assistance publique de purifier par un bon emploi ces tristes débris de son passé. »

— Mais, dit-elle avec effroi, si je donne tout, à quoi ressemblerai-je? Son mari lui montra par la fenêtre une femme de petit employé, très simple et très gentille : — Tâchez de ressembler à cette jeune dame que tout le monde aime et respecte ici : elle fait ses chapeaux et ses robes elle-même.

Le sacrifice fut consommé. Toutefois la belle Émilie ne se fit

qu'un chapeau et la moitié d'une robe : le goût du travail ne revient pas à ceux qui l'ont perdu. Elle se fit habiller par Mme Rastoul, qui n'était pas maladroite. Les Rastoul occupaient depuis deux mois un poste de confiance à l'usine; le mari était garde-chef des magasins avec mille écus de salaire et le logement, heureux, reconnaissant, dévoué comme un chien à l'auteur de sa fortune, et trop discret pour demander où son ancien teneur de livres avait trouvé trois enfans tout venus.

Mme Gautripon supporta pendant près d'un an la vie modeste et monotone que son mari lui avait imposée. Elle ne rendit aucun service, elle resta fidèle à son désœuvrement au milieu d'une population laborieuse qui comptait maintenant mille individus des deux sexes; mais elle sut se tenir et ne point faire parler d'elle. On aurait dit qu'après les agitations de sa vie elle éprouvait un insatiable besoin de repos. Elle se levait tard, s'habillait rarement, sortait à peine et lisait en robe de chambre tous les romans que le cabinet littéraire put lui fournir. De temps en temps, ce petit être aplati et moulu semblait reprendre un semblant de ressort : il y eut des semaines de coquetterie où elle battit en brèche le cœur imprenable de son mari; mais Jean-Pierre était si tranquille, il poursuivait si stoïquement les travaux de son métier et l'éducation des enfans, que madame abandonnait bientôt la partie et se replongeait dans les livres. Le travail paresseux de la lecture alternait avec le sommeil, et les romans comme les songes lui rendaient quelque vaine image des splendeurs, des amours et des plaisirs qui lui manquaient. Son mari l'observait du coin de l'œil, et sondait avec une curiosité philosophique le vide de cette âme. Le soir venu, l'infâme se disait en regagnant sa chambre : Voilà encore une journée où la pauvre diablesse n'a pas fait de mal; mais je veux être grillé comme un marron si elle a marché d'un pas vers le bien. Elle fait de la sagesse comme là-bas nos ouvrières font du fil, pour payer son logement et sa nourriture, sans prendre plus de goût à ce métier-là qu'à tout autre. Serait-il donc impossible de revenir au bien lorsqu'on en est sorti?

Lorsqu'il avait été en butte à quelques agaceries, il levait les épaules et disait plus tristement encore : O nature!

Cependant, comme il avait le calme, la sécurité, la considération et une forte dose de bonheur paternel, il attendait avec patience les premières rides de madame et les premières moustaches de Léon; mais il était écrit que dans cette existence il y aurait toujours une porte ouverte au malheur.

Un soir de mai, M. Jean-Pierre et sa famille venaient de terminer leur repas frugal; le père levait les stores de toile peinte qui fer-

maient la salle à manger : il s'arrêta, poussa un cri de surprise et de colère et sauta dans la cour. L'indolente Émilie accourut lentement pour voir ce qui arrivait; elle n'aperçut que le dos de son mari et quatre bras qui gesticulaient au seuil de la porte charretière; au même instant, tout disparut, et la belle n'eut pas le temps de reconnaître son Bréchot.

C'était bien lui, frais, blanc et rose, plus jeune et plus joli que jamais. Sa toilette était celle d'un *gentleman* élégant et riche; l'éclat de ses yeux et certain bredouillement bien connu de Jean-Pierre disaient qu'il n'avait pas jeûné.

Gautripon tomba sur lui comme une avalanche, l'enveloppa comme une trombe et l'emporta hors de l'usine comme l'orage emporte un fétu. — Réponds! réponds! lui cria-t-il; que viens-tu chercher ici?

— Mon pardon.

— Je te pardonne à la condition que tu t'en iras tout de suite.

— Mais elle! si tu savais! Je suis un fier gredin, va! Je l'ai plantée là sans vergogne un jour que nous avions dix-huit personnes à déjeuner. Je veux savoir comment il a fini, ce malheureux déjeuner, le sais-tu, toi?

— Je ne m'en soucie en aucune façon.

— Ta parole? Eh bien! moi aussi. Bah! mais elle! Parle-moi donc! Va-t-elle toujours bien? Est-elle toujours aussi jolie? Se souvient-elle de moi?... Ah çà! Jean-Pierre, j'aime à croire que tu as eu soin de mes enfans! Combien m'en reste-t-il?

— Il t'en reste trois de plus que tu n'en mérites; c'est pourquoi tu vas déguerpir à l'instant, sans les voir... Tu les laissais traîner, tes enfans, et je les ai ramassés...

— J'étais dans le malheur, et moi je ne peux pas voir souffrir ceux que j'aime! Maintenant j'ai de l'argent; les Russes m'ont payé. Tu ne connais pas l'empereur de Russie? Voilà un homme! Ses roubles m'ont porté bonheur; j'ai fait sauter deux banques. Si tu n'as jamais vu un joueur qui ait fait sauter deux banques, regarde ton ami.

— Tu n'es plus mon ami, et je t'ai assez vu. Bonsoir, adieu, et tâche d'oublier le chemin de ma maison.

— Eh mais! savez-vous, monsieur Gautripon, que vous le prenez bien haut?

— Je le prends comme il me plaît, et si vous n'êtes pas content, libre à vous de retourner à votre auberge.

— Une auberge! l'*Hôtel d'Europe*, où j'ai dîné comme chez les dieux! Ah! Jean-Pierre! tu t'égares! tu as perdu la notion du bien et du mal. Est-ce que tu boirais maintenant? Il faudrait me le dire,

parce qu'alors... oui alors... nous boirions ensemble, mon vieux.

En même temps il fit le geste d'embrasser l'infâme, qui reçut en plein visage un souffle alcoolique. Gautripon fit un haut-le-cœur; mais, surmontant aussitôt son dégoût, il saisit le Bréchot par les épaules, le regarda entre deux yeux, et lui dit d'un ton net et résolu :

— Tu rouleras tout seul sur cette pente funeste, viveur, buveur et joueur que tu es! Les enfans sont à moi, et si je n'ai pas le pouvoir de retirer ton sang de leurs veines, je saurai du moins écarter de leurs yeux ton détestable exemple. Va-t'en, et souviens-toi que, si tu tentais encore de franchir cette porte, tu aurais affaire non plus à un seul homme trop bon et trop miséricordieux, mais à un peuple de mille personnes qui, sur mon premier signe, te mettrait en lambeaux.

Là-dessus, il repoussa Bréchot, qui perdit l'équilibre, et il se dirigea sur Rastoul, qui se tenait en observation tout près de là. — Mon ami, lui dit-il, vous avez vu ce monsieur-là? C'est un fou dangereux, je vous le recommande.

— L'empoignerai-je, monsieur?

— Empêchez-le seulement d'entrer chez nous.

— Compris...

Léon, malgré la colère qui lui faisait une seconde ivresse, ne donna pas du front contre le dévouement de Rastoul. Il se laissa promener par son humeur vagabonde, rentra dans la ville, en sortit, fuma plusieurs cigares, essaya de souper, querella les passans, battit les chiens, frappa aux portes, cassa des vitres et répéta cent fois entre ses dents : « Imbécile! Ta femme est ma femme, tes enfans mes enfans, et chez toi c'est chez moi! » Vers minuit, il commençait à mettre un air sur ces gracieuses paroles, et il éprouva le besoin de les chanter à Gautripon. Cette lucidité spéciale qui fait voir l'invisible aux ivrognes, en leur cachant les tas de boue et les ruisseaux, le ramena jusqu'aux *Trois-Croix*. La porte était bien close et le mur d'enceinte assez haut; cependant à l'aide d'un arbre voisin et de ses talens gymnastiques il atteignit une crête inhospitalière où les fonds de bouteille sertis dans le mortier lui firent un médiocre accueil. L'idée fixe qui le possédait tint bon contre les écorchures, mais il vit ou crut voir dans la cour de l'usine un colosse tout noir, armé d'un fusil à deux coups. Il eut la vague perception d'une ligne droite déterminée par trois points dont le deuxième était le guidon de l'arme et le troisième sa propre tête. L'instinct de conservation le poussa à se jeter en arrière, et il le fit si précipitamment qu'au lieu de rencontrer le gros arbre, son complice, il fit un long voyage dans le vide. Cela dura tout près d'une seconde, et

comme la pensée se meut plus vite que les corps graves, il eut le temps de faire un certain nombre de réflexions. Par exemple, il comprit comment on avait pu diviser la seconde en soixante tierces, car avant de toucher la terre il aurait eu le temps, croyait-il, de compter au moins jusqu'à cent. Puis il se demanda si ce voyage aérien durerait éternellement: puis il se prit à regretter qu'on ne pût le prolonger à l'infini; une bouffée de Beaumarchais lui traversa la mémoire; il se rappela vaguement un mot de Figaro qui avait trait à son affaire; puis il cessa de penser, ou plutôt ses pensées s'envolèrent, la cage qui les enfermait s'étant ouverte au contact du sol.

En cette occasion, Bréchot se montra plus discret qu'il ne l'avait été de toute sa vie : il ne dit mot. Les ouvriers le virent au matin si tranquille qu'à première vue ils le crurent plus que malade. On le porta néanmoins à l'hôpital, et les journaux du Nord annoncèrent le lendemain qu'un homme de trente à trente-cinq ans, bien couvert et porteur de divers papiers au nom de Léon Bréchot, avait été trouvé au pied du mur de la florissante usine des Trois-Croix. « La présence de valeurs importantes dans ses poches exclut l'idée d'un crime; l'absence de toute arme ne permet pas de supposer un suicide; quelques traces de dégradation visibles au sommet du mur feraient croire à un accident; il a la tête fendue; on désespère de le sauver, et la justice informe. »

Ces quelques lignes éveillèrent divers échos selon l'usage. Tandis que l'*Hôtel d'Europe* faisait réclamer son riche et généreux voyageur, plusieurs autres habitans de Lille se rappelaient MM. Bréchot père et fils, qu'ils avaient vus ensemble plus de vingt fois sur les travaux du chemin de fer. Les petits journaux de Paris évoquaient les mille souvenirs que Léon avait semés par la ville ; ils ne se privaient pas de conter la mystérieuse aventure qui avait motivé son éclipse trois ans plus tôt ; ils citaient en toutes lettres le nom et les prénoms de l'infâme et introuvable Jean-Pierre Gautripon. Ces informations, renvoyées en province, attirèrent les yeux sur l'usine des *Trois-Croix;* les malins bourgeois de Lille s'avisèrent logiquement que le jeune homme n'avait pas escaladé un mur à minuit pour admirer le paysage ; on dénombra les jolies femmes de l'usine, et l'on n'en trouva qu'une. Elle avait justement un mari qui se cachait sous le pseudonyme assez transparent de Jean-Pierre. L'ex-filateur Delbrin, qui avait fait faillite, exerçait la profession de courtier d'assurance; à ce titre, il s'était présenté de nouveau chez Jean-Pierre, qui de nouveau l'avait éconduit : il croyait donc avoir un double affront à venger. Il saisit le moment où le pauvre homme, distrait par ses émotions, passait devant le

café Bourgard, et il lui cria : Gautripon!... L'autre, sans y penser, tourna la tête: plus de vingt désœuvrés enregistrèrent ce mouvement comme un aveu.

Tous ceux qui se croyaient menacés par la concurrence triomphale des *Trois-Croix* se liguèrent contre le mari d'Émilie; on mit en fermentation les ateliers voisins: il y eut un commencement de charivari, interrompu par le bâton de Rastoul et de quelques braves qui faillirent y laisser leur peau. Mme Gautripon ne savait rien, Jean-Pierre y avait mis bon ordre; mais la première fois qu'il relâcha sa surveillance, elle reçut dix lettres anonymes d'un coup. Le tapage fut tel et retentit si loin que M. Dempoque et son neveu Fusti accoururent à la rescousse. On tint conseil, et Jean-Pierre tout le premier décida qu'il fallait s'éloigner. — Mes bons amis, dit-il, je me suis sauvé de Paris pour n'être plus infâme, mais Lille n'est pas assez loin... Allons! il faut quitter la place et chercher un pays, s'il en reste, où le bruit de mon infamie ne soit pas encore arrivé. Monsieur Dempoque, avez-vous toujours cette terre de Naples qui vous rapportait si peu?

— Hélas! oui; mais vous n'y songez pas! C'est en Calabre, bien au-delà de Salerne, un vrai pays de sauvages!

— Tant mieux. J'ai moins peur des sauvages que des civilisés. On devient trop vertueux en France, voyez-vous!

— Mais vous ne savez pas l'italien?

— Que si!

— L'italien du Tasse peut-être, mais là-bas ils parlent un patois mélangé d'espagnol.

— Qu'à cela ne tienne! je sais l'espagnol aussi.

— Je vous l'avais bien dit, mon oncle : il sait tout!

— L'agriculture aussi peut-être?

— En pratique? non, monsieur, mais je la connais un peu théoriquement, comme autrefois la filature.

— Peste! cela serait trop beau... Et vous auriez la fantaisie de remplacer mon intendant?

— J'aimerais mieux vous servir de métayer, si vous n'aviez pas peur de me prendre à l'essai.

— Puisque vous savez tout, mon pauvre enfant, vous devez savoir que je vous estime autant que je vous aime. Allez-vous-en à Castelmonte, c'est le nom de ma bicoque; voyez ce qu'on en peut tirer, et adressez-moi vos conditions par la poste : elles sont acceptées dès aujourd'hui. S'il y a quelques avances à faire, dites-le : vous avez tellement arrondi ma fortune que j'aurais mauvaise grâce à compter avec vous.

— Mon cher oncle, interrompit Charles Fusti, je ne suis qu'un

pauvre commis principal, mais je parie ce que vous voudrez qu'à Castelmonte il vous ruinera de la même façon qu'aux *Trois-Croix!*

A quinze jours de là, le paquebot des messageries débarqua sur le quai de Naples une famille française que personne n'attendait, que personne ne reconnut, que les oisifs du port remarquèrent fort peu malgré les grâces vaporeuses de la mère et la beauté vraiment rare des trois enfans. Le père était un homme d'environ trente-cinq ans, svelte et droit, d'une physionomie intelligente et résolue, mais il avait les cheveux presque tout blancs; ses six dernières années comptaient double.

La ville la plus remuante de l'Europe semblait encore plus surexcitée qu'à l'ordinaire : un roi terrible venait de mourir, un jeune homme inconnu lui succédait; tout un monde d'ambitions, d'utopies, de rancunes, d'aspirations et de séditions fermentait autour de ce trône, qu'on voyait trembler sur sa base. Nos voyageurs traversèrent ce grand remue-ménage sans s'émouvoir de rien, comme on passe un torrent sur un pont. Le chef de la petite colonie laissa son monde et ses bagages à l'auberge, et se mit en quête d'un voiturin qu'il ne trouva pas sans peine. Le lendemain, il couchait à Salerne, et le quatrième jour il arrivait par des chemins affreux à ce joli petit village de Castelmonte, où il comptait vivre et mourir.

Jamais le pauvre Gautripon n'avait rien vu de pareil, même en rêve. La voiture venait de dépasser la petite garnison d'Acquanera, occupée par soixante hommes de pied; on avait pris un guide et trois chevaux de renfort, et depuis une bonne heure on gravissait, entre deux murs de rocher nu, une route indignement ravinée, quand tout à coup l'horizon s'ouvrit comme un décor de féerie et laissa voir une véritable oasis. C'était une large terrasse carrément assise à mi-côte. Un palais contemporain de Versailles se dessinait au premier plan; sur la droite et sur la gauche, on voyait fuir au loin des avenues séculaires; on découvrait au fond un parc épais et sombre comme les bois sacrés de l'antique Italie. La terrasse du château descendait en pente douce jusqu'à une sorte de rempart naturel étayé d'énormes contre-forts, entre lesquels s'échappaient trois cascades écumantes.

La montagne était haute et fière; au-dessus du château, les vignes et les champs d'oliviers s'élevaient par étages jusqu'à la lisière d'un vieux bois de chênes-liéges qui couronnait tout. Sur les pentes inférieures, on devinait sans les distinguer cent cultures de toute sorte où l'eau des trois cascades, savamment distribuée, serpentait en filets d'argent.

A ce spectacle, les enfans s'égosillaient en cris d'admiration, la

rêveuse Émilie secouait sa torpeur; Gautripon se frottait les yeux : il lui semblait impossible que le destin, son infatigable ennemi, lui réservât ce paradis terrestre.

— C'est bien là Castelmonte? demanda-t-il au guide qui courait nu-pieds le long du voiturin.

— Oui, excellence.

— Mais le village?

— Vous le verrez quand nous y serons; il est autour du palais.

— Et ce palais, à qui est-il?

— Au seigneur.

— Quel seigneur?

— On ne le connaît pas; c'est le comte de Fusti ou un autre.

— Mais qui est-ce qui habite là dedans?

— L'intendant, don Angelone.

— C'est incroyable; nous serions là chez nous! Enfin fouette cocher! Nous verrons bien.

Ils cheminèrent encore une bonne heure avant d'atteindre le but qu'ils croyaient toucher du doigt. L'air était d'une transparence et d'une élasticité merveilleuses; on voyait un troupeau de chèvres à deux lieues, sur une autre montagne aux flancs décharnés, et l'on entendait sonner leurs clochettes. La route était toujours mauvaise, comme celles qui n'ont d'autres cantonniers que le vent, la pluie et le soleil; mais elle avait été savamment conduite à mi-côte par les ingénieurs français de 1807. Une inscription mal effacée laissait encore apercevoir les noms de Joseph Bonaparte et de Miot de Melito.

On atteignit enfin deux pavillons majestueux, mais ruinés et sans toiture, qui avaient dû former la grande avenue. Huit rangs de vieux ormes noueux s'alignaient à droite et à gauche. D'un côté, le regard s'échappait sur une admirable vallée, de l'autre on voyait une ligne de petites maisons uniformes dont chacune portait l'écusson des Fusti, deux bâtons (*fusti*) d'argent sur champ de gueules et la devise *hostibus!* Quelques femmes, entourées d'une multitude d'enfans, prenaient le frais sur leurs portes; on rencontra cinq ou six paysans de bonne mine qui revenaient des champs, la pioche sur l'épaule, un bouquet de roses au chapeau.

Le voiturin s'arrêta sur la terrasse devant un portail magnifique où trente bêtes à cornes défilaient pour le moment sous l'œil d'un jeune bouvier à cheval. Gautripon s'aperçut alors que les fenêtres du palais étaient toutes ou fermées par des volets, ou complétement ouvertes, sans vitres ni châssis. La cour intérieure n'avait rien de remarquable que deux énormes tas de fumier et un jet d'eau sans eau dans une grande vasque de marbre. Le guide, le cocher,

Gautripon, les enfans, s'éparpillèrent à la recherche de l'intendant, qui ne se montrait pas. Jean-Pierre entra de plain-pied dans une immense salle peinte à fresque où il y avait pour tout meuble un établi de menuisier. Il fut bientôt rejoint par le guide, qui s'était fait mener par le pâtre au domicile de l'intendant. Tout le monde s'y porta; c'était une agréable maisonnette tapissée de jasmins et de passiflores; elle avait dû servir à quelque jardinier avant la décadence du château.

Don Angelone, au bruit, sortit de sa retraite la serviette autour du cou et la bouche encore pleine. Il se confondit en excuses, en révérences et en étonnemens. Gautripon ne lui était annoncé que de la veille, et il ne l'attendait pas avant un mois ou deux. Cet homme était une façon de Polichinelle napolitain, bouffi de farineux, luisant, souriant, impudent et plein d'esprit sous son masque grotesque. Sa favorite, un vrai tendron comme on en voit dans les contes de La Fontaine, allongea la table en un tour de main; une vieille cuisinière barbue apporta coup sur coup six écuelles de pâtes et de viandes dont une brigade de maçons se fût contentée. Une énorme fiasque de vin noir sortit de terre comme par miracle, on apporta des chaises, et le gros vieux fripon comique rendit, le verre en main, ses comptes effrontés.

Il avait pris pour devise : rien d'inutile. Réfugié dans cet aimable pavillon, il laissa le palais se délabrer tant qu'il voulut. D'ailleurs le bâtiment était tel que, pour l'entretenir en bon état, il eût fallu deux fortunes princières. La décadence datait d'un siècle et plus; le dernier seigneur de Castelmonte n'était qu'un arrière petit bâtard de l'illustre famille qui gagna ses éperons aux Vêpres siciliennes en assommant sous le bâton quatorze chevaliers angevins. Ce Fusti, bisaïeul du jeune surnuméraire, fit fortune dans la banque, racheta le domaine et s'y ruina aux trois quarts en voulant restaurer sa toiture. Maître Angelone n'était pas homme à dépenser un sou pour la gloire : il aimait mieux ruiner son prochain que lui-même, — eh! eh! et le faquin s'en vantait plaisamment. — Je vous plains d'arriver après moi, disait-il à Jean-Pierre; il n'y a plus que des os à ronger. Les baux de nos fermiers ont encore dix ans à courir en moyenne; ils rapportent en tout cinq ou six mille francs que j'ai toujours payés rubis sur l'ongle à M. Dempoque. Quant à la réserve des bois, vignes et pâturages que j'exploite par moi-même, j'en ai tiré ce que j'ai pu, le sol est épuisé, vous n'y trouverez rien à frire. Avouez franchement que j'aurais été fou de faire le généreux. M'en aurait-on su gré? L'aurait-on cru? Le maître de céans n'est ni mon ami ni un concitoyen; je ne l'ai jamais vu, je sais seulement qu'il est riche, et qu'il me traite comme un chien lorsqu'il

me fait l'honneur de m'écrire. Si j'avais pris ses intérêts contre les miens, il aurait eu le droit de me faire enfermer !

— Mais, reprit froidement Jean-Pierre, pourquoi gardez-vous votre place, s'il n'y avait plus rien à prendre ?

— Eh ! l'habitude ! On s'acoquine à ce chien de pays; mais ma fortune est faite : j'ai gagné en vingt-quatre ans de quoi acheter Castelmonte, si je voulais. Tout bien délibéré, j'irai manger mes revenus à Naples. C'est le pays de la vraie cuisine, monsieur. Sans compter que j'y ai mes deux fils honorablement établis, l'aîné dans la douane, le cadet dans la police. Ah ! ah !

Gautripon devina sous cette impudence une certaine inquiétude; il se dit que l'homme le plus effronté n'étalait pas sa scélératesse pour le simple plaisir de récolter le mépris. « Si mon coquin avoue tous les méfaits que la loi n'a pas prévus, c'est sans doute pour en cacher d'autres. »

En effet, quand maître Angelone eut fait le tour du domaine avec le nouvel occupant, lorsqu'il lui en eut montré les limites extrêmes, dont l'une touchait au communal d'Acquanera et l'autre au couvent de Saint-Pandolfe, lorsqu'il eut indiqué les terres qu'il exploitait lui-même et les champs loués aux paysans, Gautripon lia connaissance avec les plus anciens fermiers à l'insu du fripon, qui faisait lentement ses malles, et voici ce qu'il découvrit.

Sur un bien de deux mille hectares, la réserve du propriétaire était du quart en 1835, à l'arrivée de don Angelone, et les trois quarts donnés à ferme se louaient six mille francs. Une nombreuse population vivait à l'aise autour du palais délabré. On respectait les bois, on ménageait la terre, on bénissait le généreux seigneur, et on lui apportait tous les ans, à titre de don gratuit, une dîme que l'intendant confisqua dès le début; mais comme le seigneur, mieux renseigné, pouvait la réclamer d'un jour à l'autre, maître Angelone imagina de refuser la dîme, par grandeur, sans élever d'un sou le prix des fermages : seulement il réduisit par degrés à l'amiable la superficie de chaque ferme, et sa réserve s'accrut d'autant. Elle s'arrondit si bien qu'en 1859, à l'arrivée de M. Gautripon, c'était don Angelone qui exploitait les trois quarts du domaine et les fermiers qui végétaient misérablement sur le reste. Tous les terrains de première qualité avaient passé dans son empire; les pentes irrigables étaient à lui, les vignes à lui, les mûriers et les oliviers à lui; il faisait cultiver sa réserve par des mercenaires, et les colons de Castelmonte, parqués en terre ingrate et taxés comme au beau temps, émigraient ou mouraient à leur choix, ou travaillaient pour Angelone à vingt sous par jour. Sur les cent maisons du village, on en comptait soixante-quatre à louer.

Avec une prudence et une discrétion presque italiennes, Gautripon confessa les fermiers un à un, descendit aux détails, inscrivit tout et dressa deux plans du domaine qui mettaient admirablement en saillie l'empiétement énorme de l'intendant. Lorsqu'il se vit armé de toutes pièces, il convoqua tous les hommes de Castelmonte et fit savoir à maître Polichinelle qu'il eût à s'expliquer contradictoirement avec eux. L'accusé comparut plus mort que vif et tremblant d'être mis en pièces, mais Jean-Pierre le rassura d'un mot. — J'ai mangé le pain et le sel avec vous, lui dit-il; je ne souffrirai pas qu'on vous maltraite en ma présence; il me répugnerait même de vous faire condamner en justice, quoique les galériens de Naples soient de petits anges auprès de vous. Je demande seulement que vous rendiez de bonne grâce une partie de ce que vous avez volé à M. Dempoque et à ces braves gens-ci. On connaît approximativement le chiffre de vos rapines; vous vous êtes vanté devant moi de pouvoir acheter Castelmonte. C'est donc au moins sept cent mille francs que vous emportez.

— Oh! monsieur, répondit naïvement le coquin; presque tout est placé à Naples.

— Vous déplacerez donc, s'il vous plaît, deux cent mille francs, moyennant quoi nous vous donnerons quittance.

Angelone poussa de grands cris, il invoqua pêle-mêle les saints du paradis et les dieux de l'Olympe, il jura qu'il était un homme mort; il demanda des juges, il supplia M. Gautripon de lui faire couper la tête, et il offrit cent mille francs pour ne pas désobliger son bienfaiteur M. Dempoque. Gautripon maintenait son chiffre et les paysans l'appuyaient; cependant, pour en finir, il descendit à cent cinquante mille. L'intendant se remit à braire, mais le doyen de l'assistance l'arrêta d'un seul mot : — le plomb! — Angelone se tut, fit rentrer ses larmes, répondit au paysan par une de ces grimaces napolitaines qu'on ne traduirait pas en deux volumes, et il céda.

Gautripon apprit un an plus tard ce que « le plomb » voulait dire. L'intendant avait exploité une véritable mine dans les jardins du palais. Les conduites de plomb qui desservaient les jets d'eau, les fontaines et les grottes rustiques furent extraites, débitées et transportées à Salerne en plus de mille voyages par des chariots à quatre bœufs; on en avait chargé trois navires, et le propriétaire du château n'en avait pas touché un sou.

Les dépouilles de Polichinelle furent loyalement et sagement partagées; M. Dempoque et Gautripon s'entendirent au premier mot. Un tiers de la somme se répartit entre les fermiers sous forme de bétail, de semences, d'instrumens, d'amendemens et de réparations

diverses. Le reste fut dépensé en travaux d'utilité commune : on mit à neuf la route d'Acquanera, on rétablit et l'on multiplia les chemins d'exploitation; M. Gautripon bâtit un moulin, un pressoir pour le vin et un autre pour l'huile; il fit venir un maître d'école.

Son premier acte avait été l'abandon des deux tiers de la réserve; il déchira tous les baux signés par Angelone, distribua les terres aux colons, moyennant une redevance équitable, et doubla le revenu des locations sans faire tort à personne. Quant aux cinq cents hectares qui lui restaient, il résolut de les cultiver lui-même et de donner ce salutaire exemple à ses enfans. La main-d'œuvre manquait un peu comme partout; mais, lorsqu'on sut aux environs qu'un homme juste et bienfaisant était tombé du ciel dans les jardins de Castelmonte, ce fut à qui émigrerait vers cette terre de bénédiction; le village se repeupla en six mois. Les habitans de ces montagnes étaient alors étrangement nomades; il faut dire que le pain leur manquait presque partout.

De la fin de mai 1859 au 2 juillet 1866, pendant une période de sept années, l'ancien maître d'étude de la pension Mathey, l'ancien teneur de livres des *Villes-de-Saxe*, l'ancien caissier des *Trois-Croix* continua ses habitudes de travail, d'épargne, de sobriété et de renoncement en tout genre. Il apprit la pratique d'un métier, le plus noble de tous, qu'il connaissait à peine en théorie, par les livres; il appliqua de son mieux les préceptes des maîtres anciens et modernes; il reboisa des sommets, il arrosa des versans, il draina des vallées; il s'exerça à l'art encore si nouveau de traiter amicalement la terre, de ménager sa fécondité maternelle, de lui rendre ce qu'on lui prend, et de traire, sans l'épuiser, cette incomparable nourrice dont les mamelles sont partout. Ses efforts ne furent pas toujours récompensés; il se trompa souvent, souvent il fut trompé dans ses calculs les plus irréprochables par l'injustice des élémens : la grande mère a parfois des caprices de maîtresse; il faut souffrir et persévérer en culture comme en amour. En fin dernière, il eut le droit de se féliciter et de dire : J'ai réussi. Dans cette longue collaboration avec la nature, il créa plus de biens utiles que cent hommes n'en auraient pu consommer en cent ans. Il fit du blé, du vin, des fruits, de l'huile, de la laine, et une infinité de bonnes choses que les poètes et les philosophes dédaignent en paroles, quoiqu'ils ne sachent guère s'en passer; mais surtout il fit des heureux, et ce fut le plus beau de sa gloire. Le peuple de paysans grossiers qui l'entourait s'éprit pour lui d'un sentiment filial : pour un rien, les vieillards de soixante-dix ans l'auraient appelé leur père. On lui savait peut-être moins de gré de ses services que de l'ineffable bonté qui les assaisonnait. Les services ont besoin de se faire pardonner en ce bas monde.

Entre tous les heureux qu'il fit, les trois enfans de sa tendresse marchaient de front au premier rang, comme on pense. Aucun d'eux ne regretta les dorures de l'hôtel Gautripon : ils avaient bien d'autres richesses sous les yeux et des splendeurs autrement royales. Le parc n'était rien moins qu'un petit Versailles ébouriffé, plein de mystère et d'imprévu, fait pour donner carrière à l'imagination la plus calme et peupler de souvenirs charmans la plus indolente mémoire. Oh! ces grottes tapissées de cyclamens, de violettes et de pervenches! ces cavernes en rocaille où les arbustes pâles avaient poussé, et ces gros chênes où le temps avait creusé des cavernes! Et les statues de marbre blanc drapées de mousse verte, et les vieux murs pailletés d'or au printemps par un million de giroflées! et les grands orangers qui laissaient pleuvoir leurs fruits sur ces petites têtes, si le vent soufflait un peu fort! et l'énorme figuier où grondait tous les matins le roucoulement sérieux et doux des tourterelles! Lorsqu'il pleuvait par accident, on prenait la récréation dans un immense salon du palais, parmi cinquante chevaliers bardés de fer qui en ouvraient cinquante autres à coups de sabre, comme on ouvre des noix avec un petit couteau. La voûte était peuplée de belles dames en robes volantes qui portaient à bras tendu des couronnes plus grosses qu'un pain de six livres, et qui nageaient vigoureusement dans l'azur en gonflant leurs mollets athlétiques.

L'école des trois mignons était partout. Le père les emmenait dans les champs, dans les bois ; il lisait avec eux le livre immense sur lequel la métaphysique a fait tant de sots commentaires. Quelquefois il avait en poche un ouvrage moins large et moins complet, l'*Odyssée* par exemple ou le poème de Lucrèce, *Orlando Furioso*, les *Fables* de La Fontaine, *Gil Blas*, *Paul et Virginie*, ou quelque noble pastorale de George Sand. A part le grec et le latin, qu'elle entendait pourtant un peu, la petite Émilie recevait la même éducation que ses frères. — Elle sera plus tard la doublure d'un homme, disait M. Gautripon ; il faut donc la tailler sur le même patron que les hommes, sinon gare à l'étoffe ou gare à la doublure! — Le physique et le moral de cette enfant semblaient justifier la théorie aventureuse de son père. A quinze ans, elle était grande, belle, vaillante et chaste comme Diane; sa voix, un peu grave sans rudesse, allait au cœur; elle pensait beaucoup, parlait peu et n'ouvrait jamais la bouche pour ne rien dire. On n'avait pas meublé son esprit de ces cinq ou six rouleaux d'orgues mécaniques qui jouent à point nommé les airs les plus connus; vous auriez pu la soumettre à l'analyse la plus sévère sans trouver dans toute sa personne un atome de banalité.

Léon, à dix-sept ans, faisait déjà un petit homme assez complet.

Les Parisiens du bois de Boulogne l'auraient trouvé correct, élégant et solide à cheval, les *scholars* de Cambridge et d'Oxford l'auraient goûté comme humaniste; les paysans de Castelmonte s'étonnaient qu'un enfant de cet âge fût non-seulement plus expérimenté, mais plus infatigable aux rudes besognes que le plus ossu d'entre eux; sa famille adorait en lui je ne sais quelle impétuosité généreuse qui l'enlevait à tout propos dans la sphère des sentimens supérieurs. C'était un cœur ailé, qu'on me passe l'absurdité du mot : j'ai vu des cœurs à quatre pattes, et j'en ai touché du pied qui rampaient. Cet aimable Léon semblait avoir fondu dans sa figure les plus beaux traits de ses trois auteurs; mais il tenait surtout de l'homme qui n'était pas son père. Gautripon se mirait en lui et disait mélancoliquement en *a parte :* Je saurai désormais comment les vierges enfantent. Ce que j'ai méprisé longtemps comme une fable grossière est le plus pur symbole de l'éducation.

Cette célèbre chasteté dont l'infâme n'avait pas démordu fut un jour sérieusement éprouvée. Mme Gautripon n'avait plus même un cabinet de lecture à portée pour amuser son désœuvrement. Elle se faisait bien envoyer ce qu'on imprimait à Paris; mais la littérature à passions était en grève. La blonde exilée de Castelmonte comparait son cœur à une place que l'ennemi prend par famine, et par surcroît de disgrâce l'ennemi même lui manquait! Pas un château dans les environs, pas même un beau petit bourgeois de campagne sous la main! La garnison d'Acquanera n'avait d'autre officier qu'un vieux lieutenant perclus de rhumatismes; le couvent de Saint-Pandolfe appartenait à douze moines mendians, sales et suspects de brigandage politique depuis la chute de François II. Quant à Bréchot, il était loin, si les gazettes ne mentaient pas. Il avait figuré parmi les *mille* de Palerme et pris Naples en fiacre à la suite de Garibaldi; mais on contait qu'après ces deux campagnes le viveur transformé en héros était parti pour l'Amérique du Nord. Gautripon disait : Il fait bien, il s'est fêlé la tête au bon endroit; avant cinq ans de ce train-là, il aura noblement racheté sa jeunesse. Madame ne soufflait mot, peut-être écrivit-elle en cachette à son ancien volontaire enrôlé sous les drapeaux de la liberté; mais comme il ne répondait pas et comme la réponse était probablement pressée, la jeune dame se rabattit sur Jean-Pierre, se persuada qu'elle l'aimait, et décida que, bon gré, mal gré, il paierait pour tout le monde. Cette crise, d'un genre absolument inédit, se déclara en 1866, dans les premiers jours du printemps, selon l'usage. La jeune dame avait trente-six ans, l'âge où les passions ont bec et ongles. Elle ne s'en tint plus aux soupirs étouffés, aux œillades timides, aux déclarations vagues; la gaillarde attaqua son homme de front,

lui dit qu'il était beau et mille autres sottises qui le faisaient rougir pour elle, mais qu'il avait l'esprit de tourner en badinage. L'effrontée se piquait au jeu, elle inventait des représailles hardies et parfois spirituelles : par exemple, elle accablait ce malheureux des plus tendres caresses lorsque les enfans étaient là et qu'on ne pouvait devant eux ni s'expliquer ni se défendre.

Cette petite guerre, en lui fouettant le sang, l'avait embellie; l'œil brillait d'un éclat que les yeux des poupées n'ont jamais eu; la bouche s'entr'ouvrait par un sourire... comment dirai-je? appétissant. Un homme ordinaire l'eût trouvée irrésistible, mais Gautripon avait l'âme plus fortement trempée que le commun des hommes. La comédie se dénoua un soir par une scène assez scabreuse qui mit Jean-Pierre au pied du mur. Il y eut une alerte vraie ou fausse, ou plutôt habilement concertée; le village et le château prirent les armes. Un fameux chef de bande, le Baroncino, avait mis son quartier-général à Saint-Pandolfe, et les moines, le voyant muni d'une commission royale, faisaient cause commune avec lui. Gautripon fut tâté par les ambassadeurs du brigandage; il répondit que, n'ayant pas l'honneur d'être Italien, il comptait rester neutre et éviter les éclaboussures de la guerre civile, que d'ailleurs, si l'on attaquait Castelmonte, on trouverait à qui parler. Le Baroncino protesta civilement qu'il n'en demandait pas davantage, et qu'il était le serviteur très humble de son voisin le Français. En effet, il se tint dans la plus stricte neutralité, et ses gens, en dix mois, ne prirent pas une chèvre à la France. A plus forte raison n'eut-il garde d'attaquer le château; mais un soir l'alarme fut donnée, un tumulte s'ensuivit, et madame en profita pour se jeter, tremblante et court vêtue, dans l'appartement le plus particulier de Jean-Pierre. Elle reçut une douche de mépris qui mit un terme à ses fantaisies en glaçant la moelle de ses os. — Ah! lui dit Gautripon, ce n'est donc pas assez d'avoir été dix-sept ans votre mari? Il me manquait, à votre avis, ce comble de honte?... Mais, malheureuse créature, vous ne savez donc pas que ma vie ne serait plus qu'un non-sens inqualifiable? Non-seulement j'amnistierais tout votre passé, mais je corromprais le peu de bien que j'ai pu faire ici-bas!

Quatre ou cinq mois après cette bataille domestique, un officier garibaldien dont la chemise rouge était noire s'arrêta fourbu de fatigue et grelottant de froid à la porte de Castelmonte : c'était Bréchot. Il fut trouvé dans la poussière par le petit Rastoul, qui prévint son père; depuis longtemps, Rastoul servait de factotum à Jean-Pierre. M. Gautripon fut mandé; il ne reconnut l'ami de son enfance qu'au second coup d'œil. On lui rendit les honneurs et les soins qui sont dus aux martyrs d'une juste cause; il fut logé,

nourri, nippé et médicamenté; le quasi-médecin du canton boucha ses cicatrices à mesure qu'elles se rouvraient; il prit les airs d'un invalide avec sa longue redingote, son bonnet de coton et ses vieux souliers d'emprunt. Les enfans, ses vrais enfans, l'auraient trouvé pitoyable et ridicule à la fois, si l'éducation leur eût fait l'âme moins grande. Son ancienne maîtresse le venait voir de temps en temps, par charité; on eût pu, sans danger, leur permettre le tête-à-tête.

Il guérit tant bien que mal, ou pour mieux dire il recouvra une ombre de santé débile et maigrelette dont il usa presque aussitôt pour mettre le poing sur la hanche et se poser en capitan. Cette ruine humaine se pavoisa de drapeaux qu'elle n'était guère en état de défendre. L'unique *osteria* de Castelmonte et les cabarets des environs retentirent de mille bravades; tous les échos de la montagne annoncèrent au Baroncino qu'il serait pendu haut et court, à brève échéance, par l'invincible Bréchot et ses amis. De malheur, la garnison d'Acquanera fut renforcée, et l'officier qui la commandait était un compagnon d'armes de Bréchot. La neutralité de M. Gautripon ne tint pas contre le zèle de son hôte et les résolutions belliqueuses de trois cents soldats réguliers; on battit la campagne, on éclaira les abords de Saint-Pandolfe; il y eut des patrouilles mixtes, composées de paysans et de troupiers; Castelmonte prit couleur à son corps défendant.

Les représailles ne se firent pas attendre, et dans une sortie les brigands s'emparèrent d'un cheval qui portait le fils aîné de M. Gautripon. L'enfant était sans armes, comme toujours. Il cravacha du premier mouvement, avec une témérité adorable, les vauriens qui osaient violer la bride de son double poney; mais on le fit prisonnier, et il entra comme tel au couvent de Saint-Pandolfe, tandis que le Baroncino envoyait réclamer une rançon de dix mille écus par un novice au visage patibulaire, qui n'était novice, à coup sûr, que dans les choses du ciel.

L'ambassadeur en robe longue arriva au château lorsque Jean-Pierre n'y était pas; le pauvre homme assistait à je ne sais quelle récolte en compagnie du petit Édouard. Bréchot saisit une occasion si glorieuse pour trancher du rodomont, arrêter l'émissaire et le traîner à la prison d'Acquanera entre quatre villageois. La jeune Émilie, après avoir protesté sans succès contre cette mesure extrême, fit seller un cheval, et courut chercher son père à travers champs. Gautripon calcula, montre en main, que la sottise de son hôte était accomplie et qu'on n'en pouvait arrêter les funestes suites que par un coup de désespoir. Il piqua sur le château, ramassant en chemin tout ce qu'il put rencontrer de valide; vers quatre heures du soir, il avait environ soixante hommes dévoués sous la main.

Les brigands et les moines réunis n'étaient guère plus de trente, on le savait; mais, outre l'avantage des armes et de la position retranchée, ils pouvaient se venger par avance en égorgeant leur prisonnier. Il n'y avait qu'un moyen de prévenir le plus irréparable des crimes; Gautripon n'hésita pas à le tenter. Il se présenta seul et sans armes à la porte du couvent, demanda le Baroncino, se laissa traîner jusqu'à lui par une escouade de coquins subalternes, et fut mis en présence du chef. Six brigands armés, dont un moine, assistaient à cette entrevue dans le réfectoire du couvent. On mit le Français face à face avec ce soi-disant *petit baron*, qui ressemblait plutôt à un huissier sur le retour : il portait l'habit noir râpé, comme les ruffians de Naples, et le chapeau gibus incliné sur l'oreille; sa chétive personne était d'une laideur et d'une saleté répugnantes; le tabac à priser saupoudrait sa barbe de huit jours et sa chemise de quinze. L'unique insigne de son grade était un revolver gauchement introduit dans la ceinture d'un horrible pantalon gris de perle. S'il était vrai que ce pied-plat eût en poche une commission de colonel bourbonnien et un brevet de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, il fallait qu'il les eût volés. Son visage exprimait non pas le fanatisme religieux ni ces passions politiques qui relèvent un peu le métier de partisan, mais une cupidité abjecte.

Quand Gautripon vit à quelle espèce il avait affaire, il souhaita que Rastoul, à la tête des paysans, ne donnât pas trop vite un assaut inutile. Il racheta son fils en dix minutes, sans marchander : la seule difficulté fut de faire accepter une traite sur Naples au lieu de l'argent comptant qu'on exigeait; mais, la traite signée et serrée, le Baroncino reprit d'un ton mielleux :

— Maintenant, très honoré monsieur, le jeune homme n'est plus prisonnier; nous ne le gardons plus que comme otage. Vous nous devez le cher petit frère Bartholomé, que vous avez livré aux Piémontais; rendez-nous-le quand vous pourrez, et l'on vous donnera votre fils en échange.

— Eh morbleu! ce n'est pas moi qui vous l'ai pris!

— C'est un de vos amis, assisté de vos paysans. Je le sais depuis plus d'une heure; le pauvret doit être en prison, car, hélas! ce gouvernement sacrilége ne respecte rien.

— Mais, s'il est en prison, comment vous le rendrais-je? Il faut qu'il soit jugé!

— Si on le juge, monsieur, nous jugerons une autre personne.

— Et si on le condamne?

— Nous condamnons aussi, quand il le faut.

— Et si on le fusille?

— Nous ne ferons rien de plus au joli petit jeune homme.

— Ah! c'est ainsi? Eh bien! mon drôle, je ne regrette plus le sang qui va couler!

Au même instant, il se rue sur le Baroncino, le terrasse du choc, lui arrache son revolver et le couche en joue. Le bandit hurle de peur, tous les vauriens présens déchargent leurs armes au hasard sans atteindre personne; l'un s'enfuit pour chercher du renfort, un autre tire son poignard et s'élance vers Gautripon, qui le tue; trois autres essaient de le cerner, tandis que le dernier recharge son fusil derrière une armoire. Jean-Pierre se retranche dans un coin, renverse une table de chêne, et s'apprête à vendre chèrement sa vie. Bientôt les portes et les fenêtres se hérissent de pistolets et de fusils; vingt coups partent en même temps, et la salle, quoique vaste et haute, est pleine de fumée. Le chef des scélérats en profite pour ramper vers la porte, et dès qu'il se voit à l'abri, il excite ses gens, maudit leur lâcheté, leur commande d'arracher cette table et de tuer cet homme à bout portant. Un jeune paysan se risque; il glisse sous les bancs, sous les tables, arrive à quatre pas de l'ennemi, ouvre un large couteau, se soulève sans bruit, et tombe foudroyé. — Mais allez donc, fainéans! allez, poltrons! criait le Baroncino. La Madone et saint Janvier sont avec vous, et d'ailleurs il n'a plus que quatre balles à tirer.

— Oui, patron, répondit un vieux routier, mais pour qui les balles? Y a-t-il une adresse dessus? Vous devez le savoir, vous qui avez chargé le pistolet!

— Mais au moins tirez dans la table et percez-la comme un crible, chiens réprouvés que vous êtes! Faut-il que j'aille vous chercher du canon pour démolir un mur de deux pouces?

Une décharge générale répondit à cet encouragement. Gautripon ne se sentit pas blessé; il remarqua seulement que la table battait contre lui en le frappant à diverses places, et qu'elle le bâtonnait pour ainsi dire. Cette impression fut si vive qu'il en restait comme moulu; mais sa vigueur se réveilla lorsque dans le lointain... plus près... toujours plus près... tout près enfin il entendit gronder le tumulte croissant d'une marche victorieuse; il reconnut le cri du bon Rastoul et encore une autre voix bien plus douce à son cœur, la voix mâle et vaillante d'un fier jeune homme qui criait : Mon père! où est mon père? Il voulut répondre, appeler, rassurer aussitôt le cher enfant de toutes ses tendresses; mais soit l'émotion, soit une autre cause inconnue arrêtait la voix dans sa gorge. Il vivait cependant, il voyait; il n'avait jamais eu à son service une telle puissance de perception. Debout contre la table renversée, il ne cachait plus sa tête; il assistait sans peur et sans danger à la déroute complète de l'ennemi. Quelques brigands traqués par les vain-

queurs se jetèrent dans le réfectoire et roulèrent fusillés les uns sur les autres; le Baroncino en était; il fit une grimace atroce, et Gautripon, qui ne perdait aucun détail, admira que ce misérable eût trouvé dans la mort un renouvellement de laideur. Son attention fut aussitôt détournée par la vue de Léon. Jamais l'enfant n'avait été si beau : nu-tête, les cheveux au vent, les habits déchirés, la figure noircie, un pistolet dans chaque poche, un grand sabre à la main, vous l'auriez peut-être pris pour un brigand; aux yeux de l'heureux Gautripon, c'était un véritable archange. Et dire qu'on avait bercé ce petit-là! Penser que cette bouche si noble et ces lèvres qui frémissaient fièrement sous le duvet de la jeunesse, on les avait allaitées au biberon, quand la première dent n'avait pas encore percé! Mille souvenirs adorables s'éveillèrent à la fois dans l'esprit du pauvre homme; il se rappela le premier sabre de fer-blanc qu'il avait acheté à l'enfant; il le vit préférant ce jouet belliqueux aux présens magnifiques dont il était comblé par Bréchot. La poudre même qui barbouillait un peu le visage de Léon le rajeunissait de douze ou treize ans pour le pauvre Jean-Pierre : on l'avait vu souvent ainsi, à l'heure du premier déjeuner, quand le petit bec rose partageait son chocolat avec les mains, les joues, le menton, le bout du nez, et les oreilles même.

Oui, c'était bien l'enfant, le cher enfant, et aussi généreux, aussi tendre que l'ambition d'un honnête homme avait pu le rêver :

— Assez tué, criait-il; grâce pour eux, Rastoul, et ne pensons qu'à mon père!

Gautripon retrouva sa voix pour répondre : — Léon! viens!

— Victoire! le voici. Tu te cachais, méchant! Ah çà! tu ne te déshabitueras donc jamais de me sauver la vie!

Le père écarta la table qui le séparait de son fils, et il s'élança vers lui plein d'espérance et de joie; mais il faiblit au premier pas, sans savoir pourquoi, et il tomba lourdement sur un cadavre. Léon le relevait déjà en l'embrassant, mais il s'affaissa de nouveau et dit :

— Prends garde, mon grand baby, je vois que ces coquins m'ont fait plus de mal que je ne pensais avec leur fusillade.

Léon recula d'épouvante, les mains baignées du sang paternel. Au même instant, Rastoul accourait. — Vite, vite, mon bon Rastoul! je crois que mon père est blessé, et je suis lâche, lâche! je n'ose pas porter la main sur lui.

— Non! pas possible, monsieur Léon! laissez-moi voir!

Rastoul le dépouilla d'un tour de main, et découvrit dix ou douze blessures terribles. Les unes saignaient, d'autres s'étaient refermées sur la balle. — Ah! monsieur, voilà donc ce que vous entendiez faire lorsque vous nous disiez : Je me charge d'amuser l'en-

nemi! mais nous vous sauverons, quand il faudrait verser tout notre sang dans vos veines!

— Impossible, mon vieux Rastoul, j'en ai là plus qu'il n'en faudrait pour tuer un régiment. Il n'y a pas d'illusions à se faire. Je ne sais trop comment la chose s'est passée... Je devine... Oui, oui, c'est bien cela, c'était le choc des balles; mais à peine si je l'ai senti. Rastoul, mon pauvre bon, je crois que mes minutes sont comptées. Je voudrais dire quelques mots à Léon, ne vous éloignez pas trop.

Rastoul se retira discrètement à l'autre bout du réfectoire. Le jeune homme, à genoux, baisait les mains de son père et sanglotait. — Ne pleure pas, dit Gautripon. Écoute-moi d'abord et tâche de vieillir de vingt ans en cinq minutes. Te voilà chef de famille, mon mignon. Je te confie ta sœur, ton petit frère et... ta mère. Vous resterez ici, vous garderez les Rastoul, bonnes gens. Travaille comme moi, et tâche que les paysans soient heureux. Ne t'inquiète pas d'amasser de l'argent, vous êtes riches. Je vous l'ai caché jusqu'ici, n'en dis rien à ton frère et à ta sœur avant le temps. Tu trouveras des instructions dans mon portefeuille. Ta mère, elle, n'a rien; je la fie à votre dévouement, je me réjouis de savoir qu'elle vous devra le repos et l'aisance. Elle est trop jeune pour rester veuve; je désire que l'année prochaine elle épouse votre ami Bréchot.

— Ah! père, y songes-tu? voudrait-elle jamais?...

— Elle voudra conformer sa vie aux dernières volontés d'un homme qui a toujours été juste pour elle. Aimez bien votre mère, mes enfans, respectez-la; rappelez-vous l'exemple que je vous ai...

— Pardon, monsieur, interrompit Rastoul; on m'annonce que dans nos prisonniers il y a un moine qui est prêtre, et si vous vouliez vous confesser à tout hasard?...

— Mon bon ami, je vous remercie, mais s'il y a un prêtre parmi nos assassins, il me semble que ce serait à lui de se confesser à moi. Restez! vous n'êtes pas de trop, je n'ai plus de secrets à dire. Je ne sais pas ce qu'on pensera de moi dans ce monde quand je n'y serai plus; mais si je dois rencontrer là-bas, comme on l'assure, un juge infaillible, j'aime à croire qu'il ne me recevra pas trop mal. Mon examen de conscience ne me reproche rien qu'un peu de faiblesse peut-être : à qui la faute, si je ne suis pas né plus fort?...

— Mon père! tu es bon, tu es noble, tu es grand! Tu es le premier entre tous les hommes!

— Pour mes enfans? Tant mieux. Cela me fait plaisir à entendre. A mes yeux, je suis un pauvre diable, et ma vie a été quelque chose de très humble; mais je ne me plains pas : j'ai marqué par un peu

de bien mon passage sur la terre; j'ai élevé trois enfans qui vaudront mieux que moi; ma tâche est faite. Cette mort m'arrive un peu tôt, mais elle est honorable; un soldat s'en arrangerait. Il est beau de mourir pour ceux... pour la cause de la civilisation, veux-je dire. Adieu, Rastoul; je vous ai recommandé à Léon; je vous recommande ma famille. Toi, mon enfant, je te bénis. Souviens-toi, tant que tu vivras, de préférer les bonnes actions aux bonnes affaires. Embrasse-moi, cher fils. Pour toi, pour Émilie, pour Édouard... pour qui encore? Oui, pour ta mère et pour ton ami Bréchot. Il faudra le leur dire, tu entends? Et pendant que tu y es, pauvre enfant de mes veilles, de mes larmes, de mes sueurs et de mon sang, ferme-moi les yeux!

VIII.

Pas plus tard qu'hier matin, par un beau petit soleil de novembre, un couple assez mal assorti suivait en chaise de poste la route d'Acquanera à Castelmonte. Les voyageurs étaient deux époux de rencontre, un horrible petit monsieur qui crachait le sang par la portière et une vieille demoiselle plâtrée qui achevait le petit monsieur.

L'homme (passez-moi le mot) avait trouvé quelques millions dans le cabas d'une cuisinière épousée *in extremis* par un célèbre coquin de la bourse. Cet argent le condamnait à faire ce qu'on appelle assez improprement la vie; le sang ladre, vicié et vicieux de ses auteurs le condamnait à mourir jeune, et les médecins à la mode, pour se débarrasser de lui, l'envoyaient tousser son âme au fin fond de l'Italie méridionale. Il trouva du dernier galant de choisir sa garde-malade parmi les créatures dont le temps se paie le plus cher. Une demoiselle Aurélia, surnommée l'Ogre parce qu'elle avait dévoré cent cinquante petits jeunes gens, accepta la corvée moyennant une reconnaissance d'un demi-million souscrite par-devant notaire.

L'Ogre était citée à bon droit comme un des êtres les plus spirituels de son espèce. Elle savait chanter après boire la poésie alliacée des Alcazars et des Eldorados, — son répertoire de calembours approximatifs et de plaisanteries à trois sous la ligne étonnait les garçons de nuit dans les restaurans à la mode; mais un tête-à-tête de deux mois épuisa toutes les ressources de son esprit, et pour trouver un sujet inépuisable elle se mit à rédiger verbalement les mémoires de son alcôve. L'affreux petit phthisique écoutait volontiers cette chronique des anciens jours, comme un roi prend plaisir à feuilleter l'histoire fabuleuse de ses ancêtres.

En sortant d'Acquanera, la donzelle avait entamé le récit de ses aventures avec le beau, le riche et le galant Lysis de La Ferrade. Elle amplifiait les folies que ce prince de la jeunesse avait faites pour ses yeux enluminés, les fêtes, les bijoux, les terrains au parc des Princes et les autres splendeurs dont il l'avait payée; elle contait enfin qu'elle était sur le point de vendre ses diamans, parce qu'il lui en avait promis d'autres, quand le pauvre garçon mourut assassiné par un vil spadassin. Comme elle achevait la légende du scélérat introuvable et impuni, la chaise s'arrêta devant un petit cimetière, le courrier descendit du siége et dit : Si monsieur et madame ont la curiosité de voir le tombeau d'un Français? Il est tout neuf, en marbre blanc, avec deux figures sculptées par le célèbre Pignatelli; il a coûté deux mille ducats de Naples.

Le voyageur fit la grimace et répondit en imitant un comique du Palais-Royal : — Si tu n'as qu'un tombeau à nous offrir, tu peux le garder pour toi, mon bonhomme.

— Viens-y, poltron, dit l'Ogre; on ne te retiendra pas malgré toi.

Ils descendirent, et le domestique de place entendit cet aimable dialogue :

— Ah! par exemple! elle est trop forte, celle-là! Juste au moment où nous en parlions!... On mettrait ça dans une pièce, personne ne voudrait croire que c'est arrivé.

— Dis donc, mais ce n'est peut-être pas le tien?

— Comme s'il y en avait jamais eu deux! C'est bien ça; le nom, les prénoms, l'âge et tout. Gredin, va!

— Après? puisqu'il est mort!

— C'est égal; je ne m'en irai pas sans lui dire une parole. As-tu le crayon?

— Voilà!

L'Ogre prit le crayon, et entre les mots *ci-gît* et le nom du mort elle écrivit en lettres de deux pouces de haut sur un de large :

L'INFAME.

A cinq cents pas du cimetière, la chaise de poste rencontra un jeune homme, une jeune fille et un enfant, tous en deuil, qui descendaient gravement la route avec des couronnes dans la main.

EDMOND ABOUT.

L'ITALIE ET ROME

DEVANT

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE

I. *La Questione romana studiata in Roma,* per Pier-Carlo Boggio, 1 vol. in-8°; Turin 1866. — II. *La Chiesa e lo Stato in Italia,* studi del Cav. Carlo Boncompagni; 1 vol. in-12. Florence 1866. — III. *La Verita à Papa Pio IX,* lettera di un cattolico romano non presbitero; Naples, août 1866. — IV. *Il Senato di Roma ed il Papa,* Rome, novembre 1866. — V. Documens diplomatiques, etc.

Quand on entre à Rome venant d'une de ces provinces qui ont cessé de s'appeler le grand-duché de Toscane ou les légations pontificales, le royaume des Deux-Siciles ou le duché de Modène, pour prendre désormais le simple nom d'Italie; lorsque, parti le matin de la riante Florence, on pénètre le soir dans ces grands murs, à travers ces grandes ruines que le silence et l'ombre semblent revêtir d'une mystérieuse majesté, une double impression saisit l'esprit. Le sentiment de l'indivisibilité nationale de la péninsule naît de lui-même à Rome comme à Florence. Malgré soi, on se dit que ce qui a pu avoir sa raison d'être autrefois ne l'a plus aujourd'hui, qu'entre ces territoires qu'on vient de traverser, qui se touchent et se confondent, il n'y a point de frontière possible, qu'on était en Italie le matin et qu'on est le soir encore en Italie, qu'une souveraineté politique distincte n'a plus de place dans ce pays unifié, qu'elle n'est plus qu'une fiction s'évanouissant par degrés devant la force des choses. Les résistances mêmes aident à la fusion, et de jour en jour la limite s'efface par la toute-puissance des intérêts qui se mêlent, d'un sentiment invincible qui se propage silencieusement. On a beau faire, de jour en jour l'Italie pénètre,

enveloppe de toutes parts ce patrimoine diminué, ce petit reste d'état ecclésiastique sauvé des annexions et réservé par un artifice de diplomatie comme le théâtre exigu d'une dernière expérience. En un mot, on sent à mille signes, à un je ne sais quoi qui est dans l'air, que ce domaine temporel de la papauté, qui a bien de la peine à retenir encore Velletri, Viterbe, n'est plus qu'une anomalie.

Oui, mais en même temps une autre impression se dégage, se précise et se fortifie, c'est que, si ces dernières provinces laissées au saint-siége sont déjà plus qu'à demi détachées, Rome, même italienne ou destinée à le devenir, ne reste pas moins Rome, c'est-à-dire une ville exceptionnelle entre toutes les villes. Je comprends, après l'avoir vue, que les Italiens se soient enflammés à la pensée de l'avoir pour capitale, qu'ils aient voulu aller chercher là le couronnement de l'unité de l'Italie. Je comprends aussi qu'ils hésitent aujourd'hui ou du moins qu'ils soient un peu plus patiens qu'ils ne le paraissent et qu'on ne le croit. C'est qu'en réalité ce qui fait de Rome une cité unique éloigne l'idée d'une capitale ordinaire. C'est la ville de la religion, des arts, des traditions, des souvenirs, des ruines, où se mêle la poussière de deux antiquités. Vieux débris romains et splendeurs de la papauté, tout s'y confond, tout prend un aspect étrange et saisissant de grandeur. Il n'est pas jusqu'à cette zone de solitude, cette grande et mélancolique campagne dont elle est entourée, qui, en l'isolant pour ainsi dire du monde, ne rende plus sensible ce caractère exceptionnel, cette originalité d'une ville faite pour vivre par elle-même comme un centre mystérieux et attachant où tout ce qui est bruit du dehors semble s'amortir. En d'autres termes, les états romains sont italiens; ils suivent ou ils vont suivre la fortune de l'Italie. — Rome, c'est Rome, la ville italienne sans doute, mais encore plus universelle, qui porte sa destinée écrite sur sa face, dans ses monumens comme dans son histoire. — Cette double impression qu'on ressent en entrant à Rome n'a rien de contradictoire; elle est complexe comme la situation dont elle est le reflet, et il se trouve que, même dans ce qu'elle a d'inconciliable en apparence, elle résume merveilleusement cette grande et terrible question romaine au moment actuel, au point où elle a été conduite par les événemens, à cette heure où s'ouvre la crise décisive par l'échéance de la convention du 15 septembre 1864 et par la retraite de la France. Elle est peut-être aussi comme une révélation instinctive de l'unique solution possible et pratique aujourd'hui, dans cette situation poussée à bout qui redevient tout à coup une sorte d'émouvante et énigmatique obsession.

Ce n'est plus le moment, je pense, de se perdre dans les théories historiques ou philosophiques sur l'origine et sur les conditions traditionnelles du pontificat, d'exhumer les vieilles donations de

Charlemagne, les vieux diplômes, toutes les vieilles considérations sur la légitimité et sur le principe révolutionnaire. Ce n'est plus le moment de rechercher ce qui a fait la force et ce qui a fait la faiblesse de la souveraineté politique du saint-siége, si Rome appartient aux Romains, à l'Italie ou à la catholicité par je ne sais quel droit indéfectible de propriété collective. Toutes ces questions, depuis vingt ans, depuis six ans surtout, elles ont été agitées avec des profusions d'éloquence, de passion et de subtilité faites quelquefois pour troubler les esprits les plus fermes aussi bien que les consciences naïves. Et pendant qu'on dissertait, qu'on pérorait, pendant que le torrent des subtilités passionnées et éloquentes se déchaînait partout, les événemens marchaient, se précipitaient, plus rapides cette fois que la parole, volant au but avec une irrésistible impétuosité de logique.

Laissez tomber ce tourbillon d'événemens et de polémiques dont l'air a été un moment obscurci : ce qui reste de plus clair, de réel, c'est que la papauté temporelle avec son vieux prestige, avec ses vieilles racines enfoncées au cœur de l'Italie et de l'Europe, n'est pas moins une institution comme toutes les institutions humaines, qu'elle est soumise à la même loi, aux mêmes nécessités, aux mêmes chances de grandeur ou de déclin. Tant qu'elle est restée enveloppée dans son principe d'une sorte de voile mystérieux, à l'abri de la lumière et de la discussion, elle a pu vivre dans sa douce et somnolente immobilité, ni plus ni moins que d'autres pouvoirs d'ancien régime; elle participait presque de l'inviolabilité du dogme. Le jour où elle a été discutée, où elle s'est trouvée jetée dans un monde renouvelé par une révolution, où elle a été obligée de se mouvoir au milieu d'intérêts, d'idées, de droits devenus à leur tour le symbole d'une humanité en travail d'émancipation, elle ne pouvait plus résister, elle était destinée à périr. Ce qui est certain encore, c'est que, soit par une fatalité de sa nature, soit par l'erreur et l'obstination des hommes, soit qu'elle ne l'ait pas voulu, soit qu'elle ne l'ait pas pu, la papauté temporelle n'a point fait un effort bien sérieux ou bien suivi pour échapper à cette dévorante logique des choses. Par sa politique, par ses alliances, par ses connivences, au contraire, elle s'est placée, elle s'est laissé placer peut-être dans cette condition redoutable où chaque progrès du droit nouveau en Europe devenait une menace pour elle, où chacune de ses victoires se liait à quelque réaction, ressemblait à une défaite pour les idées d'émancipation politique, civile ou nationale. Ce qui n'est plus douteux enfin, c'est que si cette lutte a eu ses incertitudes et ses péripéties, il y a eu un moment où l'issue est devenue inévitable. A dater de ce moment, chaque jour a emporté un lambeau de ce pouvoir battu en brèche tout à la fois par l'esprit général du temps et par l'irré-

sistible insurrection d'un peuple poursuivant à tout prix son affranchissement, sa constitution nationale.

Dès lors ce qu'on a nommé, ce qu'on nomme encore par habitude la souveraineté temporelle du pape n'a plus existé évidemment que comme une fiction, comme le mot d'ordre d'un combat aussi acharné qu'inutile. Dans cette série d'événemens tout contemporains où le pouvoir temporel a succombé, où il devait succomber, le point de départ, le coup d'autant plus décisif qu'il a été, je pense, involontaire, c'est la guerre de 1859, cette guerre qui devient aussitôt le signal du démembrement des états pontificaux par la séparation de la Romagne. Le coup terrible, audacieux et irrémédiable, c'est la constitution définitive de l'unité tranchant la question — par l'annexion de Naples, qui enlève au pape la possibilité de trouver en Italie l'appui d'une autre indépendance, même un refuge, quelque nouveau Gaëte, — par l'annexion des Marches et surtout de l'Ombrie, qui lui enlève le plus clair de ses ressources matérielles. C'est la seconde étape; la troisième, c'est la convention du 15 septembre 1864 mettant un terme à l'occupation militaire de ce qui reste de l'état de l'église, traitant des affaires pontificales avec l'Italie sans le pape, et consacrant l'unité italienne par ce fait même qu'elle lui impose des obligations. Ce qui met le sceau enfin à cette œuvre de transformation, meurtrière pour la papauté, j'en conviens, c'est la dernière guerre victorieusement dénouée à la veille de l'échéance de la convention de septembre, c'est l'annexion de Venise, qui ne laisse plus même au saint-siége la chance, déjà fort amoindrie, de voir l'Autriche reprendre son ascendant au-delà des Alpes.

Et quant à ceux qui, même après ces six années pleines d'événemens foudroyans, parlent encore de la souveraineté temporelle, qui mettent cette souveraineté comme un article de foi dans la politique française, et qui ont eu peut-être un instant la secrète espérance de voir notre armée rester à Rome après l'heure fixée pour sa retraite, — quant à ceux-là, ils ne voient pas qu'ils font d'étranges confusions, qu'ils parlent de ce qui n'existe plus que comme une ombre, — qu'un expédient, fût-il prolongé, n'opérerait pas le miracle de la résurrection du passé, et que d'ailleurs le pouvoir temporel tel que paraît l'entendre la politique française, ne ressemble guère au pouvoir temporel tel qu'ils le comprennent et le demandent. Ils oublient cette parole de la lettre impériale du 20 mai 1862, précisant le sens de l'action de la France et traçant un programme que l'Italie elle-même n'a pas désavoué : « Le pape, ramené à une saine appréciation des choses, comprendrait la nécessité d'accepter tout ce qui peut le rattacher à l'Italie, et l'Italie ne refuserait pas d'adopter les garanties nécessaires à l'indépendance du souverain pontife et au libre exercice de son pouvoir. On atteindrait ce double

but par une combinaison qui, en maintenant le pape maître chez lui, *abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses états du reste de l'Italie*. Pour qu'il soit maître chez lui, l'indépendance doit lui être assurée, et *son pouvoir accepté librement par ses sujets...* » Ils oublient cette autre parole d'un ministre des affaires étrangères, que « si la France peut aider à vivre le pouvoir temporel du saint-siége, elle ne peut empêcher son suicide, » et les explications incessantes de notre diplomatie, qui, en excluant la force matérielle et les moyens révolutionnaires du règlement définitif de la question romaine, a toujours admis ce qu'on a appelé *les forces de la civilisation et du progrès*, « la persuasion, l'esprit de conciliation, l'influence des intérêts moraux et matériels, enfin l'effet du temps... » Au fond, la situation, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, dégagée de tous les subterfuges et de toutes les obscurités, cette situation, au point de vue des affaires de Rome, est simple, tragiquement simple, dirai-je. L'Italie reste avec l'engagement qu'elle a pris de respecter, de faire respecter matériellement le territoire pontifical actuel, mais avec cette puissance de fascination d'une nationalité rajeunie, avec cette force d'attraction d'une masse compacte de vingt-quatre millions d'homme vivant dans l'indépendance et la liberté, tourbillonnant autour d'une frontière insaisissable. Le saint-siége reste, avec ses finances un peu allégées par le partage de la dette pontificale, sous la sauvegarde de la petite armée qu'il s'est faite ou qu'on lui a faite, indépendant toujours, mais diminué, circonscrit, réduit dans tous ses moyens d'action, — et la France se retire, inscrivant le principe de non-intervention au-dessus de ce tête-à-tête de la papauté et de l'Italie. Voilà la situation : qu'arrivera-t-il?

La question n'est donc plus de laisser dans la politique cette illusion, cette fiction du pouvoir temporel ou du moins ce qui a été jusqu'ici représenté par ce mot. La vraie et sérieuse question aujourd'hui est de savoir ce qui va sortir de cette grande expérience qui s'ouvre au moment où le drapeau de la France cesse de flotter sur le château Saint-Ange, et comment ce qui sortira de ce tête-à-tête de la vieille papauté et de l'Italie nouvelle pourra se combiner avec les nécessités d'indépendance, de souveraineté, de liberté, inhérentes à une puissance spirituelle qui s'étend sur la catholicité tout entière. Si cette expérience s'était ouverte il y a six ans sous le coup de déchiremens à peine accomplis, dans le premier frémissement des passions, au milieu des fiévreuses impatiences des uns et des résistances irritées des autres, que serait-elle devenue? Cavour seul alors était capable de la tenter et de la conduire avec son allègre fécondité de conception et d'action. Au moment de disparaître de la scène, il en était déjà, on le sait, à dé-

battre avec la France les conditions qui n'ont passé que trois ans plus tard dans la convention du 15 septembre, et non-seulement il traitait avec la France, il avait eu encore le temps de nouer d'un autre côté, à Rome, des négociations secrètes, inavouées, si l'on veut, multiples, confuses, mais réelles. Cavour avait le suprême mérite d'inspirer la confiance par son habileté et son bonheur, et aussi parce que, sans rien sacrifier des principes de nationalité et de liberté dont il était le victorieux promoteur, il avait l'esprit assez élevé en même temps qu'assez pratique pour faire une large part aux idées, aux situations, aux hommes avec qui il croyait devoir compter. Lui mort, les antagonismes étaient encore trop violens pour s'apaiser sous une autre main moins accoutumée à dénouer ces inextricables embarras. Une expérience prématurée eût peut-être conduit alors à quelque fuite à Gaëte, à quelque irruption vers Rome, à l'imprévu, à des choses qui n'eussent profité, je le crains, ni à la papauté, ni à l'Italie, ni à la catholicité. Six ans se sont passés, la question n'est pas assurément moins grave et moins épineuse en elle-même. A tout prendre cependant, de singuliers changemens se sont accomplis par une sorte de pente insensible. Les conditions ne sont pas ce qu'elles étaient, même à l'époque de la mort de Cavour. L'Italie a duré d'abord. Le sentiment de l'irréparable s'est fait jour, les passions ont perdu de leur intensité et de leur ardeur dans tous les camps; ce n'est pas peut-être encore la paix, ce n'est plus la guerre.

Il y a six ans, les foudres du Vatican tombaient sur le roi Victor-Emmanuel et sur tous les coopérateurs, les conseillers et les complices du démembrement des états pontificaux, — et l'an dernier Pie IX, par une de ces inspirations dont on ne peut méconnaître la noblesse, écrivait lui-même à ce roi excommunié, et provoquait spontanément l'envoi d'un négociateur italien à Rome. Il ne s'agissait sans doute que d'une négociation d'un ordre religieux laissant intactes toutes les questions politiques; ce n'était pas moins un fait nouveau que la présence d'un plénipotentiaire de l'Italie au Vatican pour traiter de la réorganisation des diocèses et de la position des évêques de toutes les parties de la péninsule. Il n'y a pas si longtemps encore, une sorte de barrière semblait s'élever entre Rome et Florence, on allait peu, trop peu d'une ville à l'autre; on affectait de ne point se connaître, de se traiter en étrangers, en ennemis, de laisser subsister, d'aggraver même toutes les vieilles entraves dans les communications; il y a moins d'un an, cinquante députés italiens allaient librement, ostensiblement à Rome, et ils n'avaient qu'à décliner leur titre pour être reçus partout avec des égards particuliers. Autrefois M. de Mérode, le belliqueux pro-ministre des armes, organisait des milices et compromettait le saint-

siége dans toute sorte de connivences avec les bandes napolitaines; M. de Mérode a été congédié, et la main du gouvernement pontifical a été retirée de toutes ces complicités avec le brigandage de Naples.

Et l'Italie elle-même, cette Italie toujours suspecte, que fait-elle de son côté? Pendant quelques années, elle s'est laissé entraîner à une guerre d'impatience et de représailles contre des prêtres, contre des évêques dont elle rencontrait partout l'irritante hostilité; aujourd'hui elle rouvre toutes les portes de leurs diocèses à ces évêques, dont quelques-uns d'ailleurs étaient absens par leur propre volonté : elle exécute ainsi librement, spontanément une des clauses des dernières négociations avec Rome. Lorsque la convention du 15 septembre était signée, il y a deux ans, les zélateurs à outrance du pouvoir temporel s'emportaient contre cet acte dont ils démontraient l'inefficacité; ils s'ingéniaient à prouver que rien n'était plus facile pour l'Italie que de passer à travers les mailles de cette convention, et même M. l'évêque d'Orléans fournissait au gouvernement italien quelques bons argumens pour se délier, — et cependant en ce moment le cabinet italien, M. Ricasoli en tête, se montre naturellement, résolûment prêt à remplir ses obligations, à laisser s'accomplir cette grande expérience. Non-seulement il prend les précautions les plus énergiques, les plus minutieuses pour protéger la frontière, il s'applique en outre à décourager par son influence, par ses conseils, toute manifestation à Rome. Il y a peu de temps encore, le président du cabinet de Florence le disait, et non plus cette fois dans une circulaire destinée au retentissement : « Moins on parlera de Rome, mieux cela sera. Le gouvernement est bien décidé à faire respecter la convention, il n'a point d'autre pensée que de poursuivre une action indirecte et toute bienfaisante. » Et si on ne croit pas à la loyauté du gouvernement, italien, qu'on croie du moins à sa perspicacité : il doit être sincère, puisque c'est son intérêt de l'être, de n'accepter que le temps et la force naturelle des choses pour complices. Quant à la France et à sa politique, on n'en est plus évidemment à croire que le spectacle de Rome laissée à elle-même, de la papauté laissée en face de l'Italie, puisse remuer profondément l'opinion. L'opinion, en France et même ailleurs, est plus attentive que passionnée, plus curieuse qu'agitée devant cette expérience nouvelle, où elle ne voit plus qu'une chose à sauver, l'indépendance et la liberté de la puissance spirituelle.

Que prouve cela? C'est que, si les événemens se sont déroulés depuis six ans avec une singulière inflexibilité de logique, ils n'ont pas seuls marché; les idées, les impressions, les tendances se sont aussi modifiées graduellement, sensiblement. Il s'est fait un tra-

vail moral correspondant à cette transformation politique qui faisait de l'Italie une nation et de la papauté temporelle un pouvoir réduit à se combiner avec ce légitime avénement d'un peuple ou à s'effacer. Les esprits se sont accoutumés à ces perspectives nouvelles qui avaient commencé par les troubler ou les irriter, et qui ont fini par leur paraître inévitables; de telle sorte que si cette suprême question des rapports de l'Italie et de la papauté, de la combinaison d'un nouvel ordre de choses au-delà des Alpes avec les nécessités religieuses du pontificat catholique, si cette question n'a point cessé d'être aussi grave que délicate, elle s'est trouvée moralement ramenée à des termes moins extrêmes et moins violens. L'orgueil des principes absolus mis en face de la réalité s'est senti ébranlé, et tandis que les esprits à outrance continuaient à s'exalter, à faire retentir tous ces mots d'ordre de guerre civile : Rome ou la mort! l'intégrité du pouvoir temporel ou point de trêve! le problème faisait son chemin à Florence aussi bien qu'à Rome, et partout où on réfléchit sur la marche des affaires humaines. C'est ainsi que de tous côtés on est arrivé à cette crise de l'exécution des clauses du 15 septembre 1864 avec des idées, dans des dispositions que je voudrais préciser et rendre plus sensibles, parce qu'elles éclairent peut-être et caractérisent cette phase nouvelle où nous entrons, parce qu'elles sont un des élémens d'une situation qui ne peut avoir en définitive qu'une de ces deux issues : ou le pape laissé seul, sans protection étrangère, s'entendra avec l'Italie et restera à Rome dans l'inviolabilité souveraine d'une puissance religieuse entourée de garanties nouvelles, — ou l'Italie, bannière déployée, entrera à Rome par une porte tandis que la papauté s'enfuira par une autre porte. J'omets à dessein l'idée d'une indépendance particulière de Rome, d'une autonomie romaine, qui n'a pas plus de chances désormais que cette autre idée d'une autonomie vénitienne qu'on faisait miroiter encore à la veille de la récente annexion de Venise. Or il s'agit justement de savoir si dans l'état présent, par leurs dispositions avouées ou secrètes, par leurs intérêts, par la nécessité de leur situation, Rome, l'Italie, le monde catholique sont plus près de la rupture que de la conciliation.

C'est le danger de ces terribles questions d'être souvent à la merci de l'imprévu. Ce qui peut sortir de l'imprévu, ce qui peut naître d'une excitation soudaine et irréfléchie, je ne le sais; ce qui est certain pour le moment, c'est que la radicale hostilité de principes et d'aspirations qui existe entre Florence et Rome est balancée par tout un ensemble de choses qui, sans conduire nécessairement à une solution, peuvent en devenir les élémens. Souvenez-vous que vous êtes en Italie, c'est-à-dire dans le pays où le sens pratique s'allie le mieux à la hardiesse des idées, où les hommes, par un

certain mélange d'audace et de dextérité, sont le mieux doués pour trouver une issue à travers les impossibilités, même à travers des montagnes de principes, pour résoudre en fait ce qui en théorie est peut-être insoluble. Souvenez-vous encore que dans ce drame, qui se complique sans doute d'un élément universel, la papauté est italienne jusqu'ici, et l'Italie, la plus révolutionnaire des nations contemporaines en apparence, n'a point cessé d'être catholique. Cela dit, quelle est au fond la situation morale de l'Italie? quelle est son attitude, quels sont ses mobiles, quels sont ses intérêts dans la crise actuelle?

Cette révolution italienne, que nous avons vue s'accomplir sous nos yeux, procède d'un double sentiment, celui de la nationalité et celui de la liberté. Ces deux sentimens sont si intimement mêlés, tellement inséparables, que l'un ne s'explique pas sans l'autre. Depuis soixante ans, au-delà des Alpes, celui qui a ouvert son âme à une espérance patriotique est devenu nécessairement un libéral, celui qui a ouvert son esprit à une pensée libérale a été forcément un patriote. De là est né un sentiment qui n'est en quelque sorte que la conséquence naturelle et amère des deux autres, et qui est peut-être le phénomène le plus frappant dans la vie publique de la péninsule, je veux dire l'antipathie à peu près universelle, profonde, radicale, contre le gouvernement des prêtres et contre le pouvoir temporel, qui n'est que le gouvernement des prêtres concentré, élevé à sa plus haute puissance. Cette antipathie, il n'y a point à se faire illusion, règne d'un bout à l'autre de la péninsule dans les classes qui participent à la vie politique, et elle est peut-être plus vive dans les anciennes provinces pontificales que partout ailleurs. On n'a peut-être pas oublié qu'en 1860 il a fallu l'intervention d'une force française pour retenir dans le domaine du pape Viterbe, qui venait de voter spontanément l'annexion au royaume d'Italie. C'était assez simple. Que représentait en effet pour les Italiens ce pouvoir temporel ou ce gouvernement des prêtres? Ils ne voyaient en lui politiquement qu'un obstacle invariable à l'indépendance nationale, l'auxiliaire intéressé de l'Autriche, l'allié de la domination étrangère, se relevant sur les ruines de l'Italie et couvrant pour ainsi dire d'une sanction religieuse les mouvemens les plus outrés de réaction. L'antipathie contre la prépotence cléricale est devenue ainsi une des formes de la haine de l'étranger. Et ce sentiment a été peut-être d'autant plus vif, d'autant plus amer, qu'il s'y mêlait une déception au souvenir des premiers temps du règne de Pie IX.

Mais ce n'est pas tout. Cette antipathie contre le gouvernement des prêtres a une bien autre cause; elle tient à cet abus des influences cléricales qui a pendant si longtemps et en quelque sorte

légalement altéré, dénaturé, opprimé la vie civile au-delà des Alpes. Il est facile en France d'être libéral, tolérant, ou, pour mieux dire, juste envers l'église. Le clergé français actuel est né dans une société façonnée par la révolution, et n'en a point connu d'autre. Il est tenu en respect par tout un ensemble de lois qui limitent son action et le renferment dans son rôle purement religieux. S'il sort de ce rôle, il est aussitôt surveillé et suspect. C'est tout le contraire en Italie, pays de vieille domination cléricale : là le prêtre se mêle à tout, il pénètre dans l'intérieur des familles, dispose des intérêts privés; on ne fait rien sans son avis. Il tient les âmes simples, qui sont assez nombreuses, par les sacremens ou par toutes les superstitions, et il domine les esprits forts par la crainte. La loi civile, dans les anciens états pontificaux par exemple, je ne sais où elle était : Rossi la cherchait un jour sans la trouver, quoiqu'il eût été professeur de droit à Bologne et même doyen de la Faculté de droit de Paris; ce n'était en somme que le pouvoir du prêtre punissant quelquefois pour une infraction au jeûne, s'exerçant par une inquisition minutieusement et naïvement despotique, mettant le plus souvent l'autorité spirituelle au service d'une politique. Et quand on songe que l'organisation ecclésiastique de l'Italie comprend encore aujourd'hui, sans parler de ce qui reste au pape, deux cent trente diocèses pour vingt-deux millions d'hommes, qu'à cela il faut joindre des corps religieux de toute sorte, on comprendra la force irritante de ce pouvoir disposant à la fois des moyens spirituels et des moyens temporels. M. l'évêque d'Orléans, M. le cardinal de Bonnechose et bien d'autres ont traité souvent avec dureté les Italiens. Je demanderais volontiers à l'un de ces prélats ce qu'il répondrait, si on lui proposait de remettre un rapport sur les confessions entendues dans son diocèse la prochaine fois que l'empereur passera à Orléans ou à Rouen. C'est cependant ce qui est arrivé dans une partie de l'Italie. Le jour où le roi Victor-Emmanuel arriva pour la première fois dans le Napolitain, au milieu de toutes ces félicitations banales qui vont d'un gouvernement à l'autre, il reçut une étrange confidence. Un dignitaire ecclésiastique s'approcha de lui, et lui demanda tout bas avec candeur à qui il fallait remettre désormais le rapport sur les confessions. Victor-Emmanuel écouta sans trop comprendre; il eut besoin de se faire expliquer un moment après ce que cela voulait dire, et il se révolta de la confidence. Voilà pourquoi le roi Ferdinand multipliait les évêchés dans son royaume! Il avait besoin d'auxiliaires. A Rome, on soupçonnait bien un peu cela; on s'inquiétait toutes les fois qu'arrivaient de Naples des demandes de nouveaux évêchés, puis en définitive on ne refusait pas.

Ce que cette situation a produit en Italie d'aversion, d'antipathie contre le gouvernement des prêtres ne se pourrait dire, et, comme

il arrive toujours, quand l'antipathie a pu se produire librement, elle a éclaté avec violence; elle est devenue une passion fixe, elle a promené partout son mot d'ordre : plus de gouvernement des prêtres! Elle est allée enfin droit à la souveraineté politique du pape comme à la source du mal, comme à l'expression suprême et visible de ce débordement de la prépotence cléricale dans la vie civile. De là désormais l'impossibilité pour le pouvoir temporel de se soutenir dans l'Italie constituée en nation indépendante et libre. Sur ce point, on peut l'assurer, l'Italie ne transigera pas, et il est étrange que ceux qui ne supporteraient plus ce régime en France considèrent encore comme un intérêt de leur foi de le soutenir ailleurs.

Cette haine du temporel de l'église, ce besoin d'émancipation civile est donc un fait éclatant, j'ose dire nécessaire, invincible au-delà des Alpes; mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la haine du temporel, ce n'est pas la haine du prêtre parce qu'il est prêtre, ni du pontife de Rome comme chef de la religion. Je ne veux pas dire que la religion soit toujours à l'abri de toute atteinte, et qu'il lui soit aussi commode de vivre dans les conditions actuelles que dans le passé. Au fond, même aujourd'hui, même dans le feu des luttes contemporaines, elle garde une assez grande puissance, et elle n'aurait peut-être qu'à se résigner aux sacrifices inévitables pour retrouver un nouvel ascendant. Parcourez l'Italie sans lire les journaux, et vous ne vous douterez pas assurément que c'est là un pays en guerre avec l'église, tant le prêtre est encore mêlé à tout et ressemble à une plante naturelle de ce sol étrange, fertile et tourmenté. Le prêtre est entré dans la vie sociale et y est resté; il y est avec moins de gravité, moins de dignité que le clergé français, et avec plus de familiarité. C'est que dans le fait, au-delà des Alpes, tout est substantiellement catholique, génie, mœurs, arts, souvenirs, traditions, vices même ajouterai-je. Il y a longtemps qu'on l'a dit avec vérité : « Les masses en Italie seront catholiques, ou elles ne seront rien. » Sur elles, les propagandes religieuses n'ont qu'une faible prise, et jusque dans les classes élevées le plus rigide adversaire du pape-roi présidera à la prière patriarcale du soir dans son château. C'est ce qui explique cette facilité avec laquelle les Italiens admettent l'idée de la liberté de l'église. Libres eux-mêmes, satisfaits dans leurs aspirations nationales et civiles, ils ne se sentent plus ni émus ni offensés d'une église libre. Leur antipathie s'arrête là où finit le gouvernement clérical et où commence la religion. C'est leur sens pratique qui se charge de la distinction.

Ce qui a trompé quelquefois, ce qui trompe encore souvent, c'est cette guerre dans laquelle l'Italie nouvelle s'est laissé entraîner pendant quelques années contre le clergé : prêtres poursuivis parce qu'ils refusaient les sacremens, parce qu'ils ne voulaient pas chan-

ter un *Te Deum* ou accepter un membre du parlement comme parrain d'un enfant, — évêques transportés d'un bout du royaume à l'autre, dignitaires de l'église condamnés au *domicile forcé*, comme le cardinal de Angelis. Sans doute il serait facile de dire qu'on était dans un moment de lutte violente où le gouvernement ne pouvait pas se laisser braver directement en face. Sans doute encore, on pourrait se rassurer, au point de vue des nécessités du culte, en songeant que, tout compte fait des prélats absens et des diocèses vacans, il reste plus de cent évêques sur leur siége. On pourrait bien ajouter enfin que cette *persécution*, comme on l'appelle quelquefois, était après tout assez douce pour être peu efficace. Elle n'en était pas moins, il faut l'avouer, en contradiction flagrante avec le principe de liberté que l'Italie venait de proclamer si solennellement. C'était, somme toute, une anomalie assez étrange de voir par exemple un préfet de Milan exhumer quelque article de la législation autrichienne contre les signataires d'une adresse au pape. L'Italie, sans trouver dans cette politique la moindre garantie de sécurité, se donnait ces dehors de puissance persécutrice dont on a si violemment tiré parti contre elle. Elle rendait suspectes les offres de liberté qu'elle faisait à l'église en échange de son pouvoir temporel, et, chose plus grave, elle paraissait douter d'elle-même, elle laissait croire à sa faiblesse, à des embarras dont elle ne pouvait triompher sans le concours de l'église. « Donc ce pauvre royaume ne peut se consolider, disait un jour un cardinal à un Italien qui se trouvait à Rome. — Pourquoi donc, éminence? — Mais je vois que vous faites le procès à un prêtre qui n'a pas admis aux fonts baptismaux un membre de votre parlement, vous en poursuivez un autre pour avoir omis un *oremus*... Vous craignez, il faut croire, que votre état nouveau ne puisse marcher sans la bénédiction du prêtre, puisque vous voulez l'avoir même par les procès et la prison! »

L'Italie s'est donné par là, dis-je, ces dehors révolutionnaires dont on a tant abusé contre elle. La vérité est cependant qu'au fond elle n'est rien moins que révolutionnaire; elle ne l'a même pas été assez, ou du moins elle l'a été trop lentement en quelque sorte sur les points les plus essentiels. Elle a hésité, ajourné plus d'une fois. Il n'est point douteux par exemple que l'Italie se fût épargné des embarras, si elle eût agi résolûment, si elle eût tranché dans le vif dès le premier instant, au lieu de mettre cinq ans à faire toutes ces lois sur le mariage civil, sur les biens ecclésiastiques, sur la suppression des corporations religieuses, qui sont en définitive la consécration de l'indépendance civile. Je me souviens d'avoir entendu raconter par M. d'Azeglio, par cet homme éminent

et charmant dont M. Rendu vient de publier les lettres (1), et dont on va publier les mémoires, qu'au début des affaires religieuses du Piémont c'était le roi Victor-Emmanuel qui avait émis l'avis le plus sensé et le plus fin. Lorsqu'on lui porta la loi du *foro ecclesiastico*, ce souverain, qui a le bon sens d'un prince de sa race, la religion du charbonnier et la simple droiture d'un soldat, se tordit la moustache et fit la grimace. « Allons, dit-il ou à peu près, avec votre loi qui en annonce d'autres, nous entrons dans un fourré d'épines. Pour cette seule loi, on criera autant que si nous les faisions toutes à la fois, et ce sera toujours à recommencer. Mieux vaudrait présenter un simple article rétablissant le régime qui a déjà existé ici sous l'empire. Puisqu'à Rome on avait accepté ce régime, on ne peut pas refuser de le reconnaître aujourd'hui. » Et le roi Victor-Emmanuel avait raison. On ne fit pas ainsi en Piémont et on n'a pas fait ainsi en Italie. Cette temporisation, on ne peut se le dissimuler, a eu le grave inconvénient d'entretenir le feu de cette guerre religieuse qui était à peu près inévitable tant que les grandes questions n'étaient pas irrévocablement tranchées, de laisser peser sur le clergé toutes les incertitudes d'une situation précaire; elle a eu l'effet de ces menaces qu'on tarde à exécuter, et qui irritent sans décourager l'espérance. Puisque la constitution de l'indépendance civile se liait intimement à la résurrection nationale et en était l'heureuse fatalité, mieux valait dès le premier instant préciser la mesure de ce qui était nécessaire, établir d'un seul coup la forte base sur laquelle l'état et l'église pouvaient traiter dans les conditions de cette complète indépendance qui est le dernier mot de la politique italienne. L'expérience eût commencé plus tôt, les passions se seraient usées plus vite, et une négociation avec Rome eût trouvé le terrain déblayé, mieux préparé; mais cette lenteur que les Italiens ont mise dans la réalisation de certaines réformes, — eux qui ont marché si impétueusement et si résolûment dans d'autres affaires, — cette lenteur en définitive n'est-elle point la preuve de ce besoin qui existe au-delà des Alpes de ne point rompre avec les susceptibilités religieuses, de n'accepter sur ce terrain que les antagonismes inévitables?

A vrai dire, réduite à ces termes d'une revendication d'indépendance civile, la question n'aurait rien de nouveau ou de particulièrement grave; elle aurait même moins de gravité que dans d'autres pays, comme la France, qui a procédé avec une bien autre violence, ou comme l'Espagne, qui a commencé par massacrer ses moines avant de se réconcilier avec le pape pour se tourner contre

(1) *L'Italie de 1847 à 1865.* — Correspondance politique de Massimo d'Azeglio, par M. Eugène Rendu; 1 vol. in-8°. Didier, éditeur.

l'unité italienne. — La question ne se complique évidemment que parce qu'on est au-delà des Alpes, parce que c'est à Rome que va se résoudre la lutte de l'état et de l'église, parce que la possession de Rome est le prix de cette lutte. C'est le péril de la révolution italienne, et c'est aussi sa grandeur. Elle n'est, après la révolution française, à laquelle elle se rattache, et comme cette révolution, un des plus grands mouvemens humains que parce qu'en touchant à Rome, siége de cette autre unité qui s'étend au monde, elle se lie à une transformation nécessaire des conditions extérieures du catholicisme. Là est le point épineux et décisif sur lequel l'Italie elle-même en est à se sonder depuis quelque temps, surtout depuis que la convention du 15 septembre a créé dans une certaine mesure une situation nouvelle, a établi, si l'on veut, sur le chemin qui conduit à Rome, une étape de plus. Une chose à remarquer en effet c'est le travail qui s'accomplit au-delà des Alpes autour de ce redoutable problème, si bien que les Italiens en sont venus aujourd'hui peut-être à l'envisager avec plus de liberté et de réflexion. Expliquons-nous.

La question romaine était naturellement et implicitement contenue dans la révolution italienne. Celui qui lui a donné une forme précise et qui l'a fait entrer en quelque façon dans le cadre des données positives de la politique, c'est le comte de Cavour, on ne l'ignore pas, le jour où il a montré aux Italiens Rome comme l'*étoile polaire*, et où, stipulant au nom de l'Italie, il a offert à l'église, en échange du pouvoir temporel, la liberté. On s'est plu quelquefois à répéter que ce n'était là probablement pour Cavour qu'un expédient par lequel il avait habilement désarmé le radicalisme italien en lui prenant son programme, et s'était tiré d'embarras. C'était chez lui au contraire une idée mûrie et arrêtée. Dès 1848, au temps du plus vif enthousiasme pour Pie IX, il disait un jour dans une réunion : « Pie IX sera le dernier pape-roi, avec Pie IX finit le pouvoir temporel des papes. » Et comme on riait presque de cette prédiction, il se mit à déduire avec une étrange clairvoyance la logique de cette situation au bout de laquelle le pape devait être conduit à jeter à la mer le pouvoir temporel pour sauver la barque de saint Pierre. Dès sa première entrée dans les conseils piémontais, il professait la doctrine de la liberté religieuse, de la séparation complète de l'église et de l'état. Au moment de sa mort, les dernières paroles qui vinrent errer sur les lèvres de ce grand libéral étaient encore : Pas d'état de siége! l'église libre dans l'état libre! — On ne songe guère aux expédiens dans ces momens-là. Comment entendait-il d'ailleurs aller à Rome et pratiquer son système, le faire accepter? Il roulait dans son esprit bien des moyens et bien des idées. Il traitait déjà avec la France, on l'a vu, et il ouvrait

à Rome cette négociation dont j'ai parlé. Que cette négociation ait existé effectivement, cela n'est point douteux. Un ministre des affaires étrangères, le général Durando, l'a confirmé depuis; il a dit avoir vu les documens, il a fixé les dates, — du 26 décembre 1860 au 23 mai 1861. Le difficile serait de saisir les fils de cette diplomatie, d'autant plus qu'elle était très compliquée, et que ceux qui y étaient employés ne savaient pas toujours eux-mêmes ce qu'ils faisaient ni où ils allaient. Ce qui paraît certain, c'est que Cavour offrait les plus larges garanties d'indépendance, de liberté, de dignité, que la difficulté essentielle était éludée par un vicariat étendu à tous les états pontificaux, combiné avec une délégation complète, héréditaire, de toute l'autorité civile et politique, — et on dit même que le cardinal Antonelli, écoutant *académiquement* ces confidences, aurait suggéré une clause de réversibilité au saint-siége dans le cas de démembrement de l'unité ou d'invasion étrangère. Le secret, après tout, est resté dans la tête de Cavour, il l'a emporté avec lui; mais ce qu'on sait bien, c'est ce qu'il a fait, c'est ce qu'il a dit publiquement, c'est la manière dont il posait la question, et ici on touche au nœud de la situation actuelle.

Que Cavour voulût aller à Rome, que ce fût chez lui une conviction réfléchie, cela est bien certain; mais ce qu'on oublie, ce qu'on ne va pas chercher, c'est la formule dans laquelle il enfermait sa pensée et qui est devenue le programme de la politique italienne, c'est cet ordre du jour du 27 mars 1861, préparé d'accord avec lui et présenté par M. Boncompagni. Cet ordre du jour est curieux par tout ce qu'il comprend, par tout ce qu'il permet, par l'immense latitude qu'il laisse à la diplomatie d'un homme dont la sagacité et la circonspection égalaient la hardiesse. « La chambre, disait-on, les déclarations du ministère entendues, ayant la confiance que la dignité, l'honneur et l'indépendance du pontife étant assurés aussi bien que la pleine liberté de l'église, l'application du principe de non-intervention aura lieu de concert avec la France, et que *Rome, capitale acclamée par l'opinion nationale, sera réunie à l'Italie*, passe à l'ordre du jour. » Voilà bien des conditions qui ressemblent, pour me servir d'une expression vulgaire, à autant de billets tirés sur l'avenir. Ainsi Rome est moralement acclamée capitale de l'Italie, l'effet est ajourné à sa réunion au royaume, et tout est subordonné à un accord avec la France, à l'établissement de la pleine liberté de l'église, de toutes les garanties de souveraineté, de dignité, d'indépendance pour le saint-siége, faites pour désintéresser l'univers catholique. Et qu'on ne croie pas que cette liberté, cette indépendance de la puissance spirituelle fût pour Cavour un vain mot, un moyen de faire illusion aux catholiques, de tromper les craintes qu'ont pu ressentir les esprits sincères de voir le saint-

père asservi, diminué par *la présence du roi au Quirinal.* « Si ces craintes étaient fondées, disait-il lui-même, si réellement la chute du pouvoir temporel devait entraîner une telle conséquence, *je n'hésiterais pas à dire que la réunion de Rome au reste du royaume serait fatale* non-seulement au catholicisme, *mais à l'Italie*, car je ne puis concevoir un plus grand malheur pour un peuple civilisé que de voir réuni dans une seule main, dans la main du gouvernement, le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Partout où s'est produite cette réunion, la civilisation s'est arretée presque aussitôt et n'a jamais manqué de prendre une direction rétrograde. Le plus odieux despotisme s'est établi, et cela est arrivé, soit qu'une caste sacerdotale usurpât le pouvoir temporel, soit qu'un calife ou un sultan s'emparât du pouvoir spirituel. Partout cette fatale confusion a conduit aux mêmes résultats. Dieu nous préserve qu'il en soit ainsi dans ces contrées! »

Il en résulte que cette politique qui paraît simple, qui semble se résumer dans un mot, *Rome capitale*, laisse le problème dans sa grandeur, dans sa complexité, prend pour complices le temps, les circonstances, la marche de l'opinion. Les Italiens n'ont vu d'abord que ce qui flattait leur passion, ce qui était devenu une fascination, le mot de *Rome capitale*. Depuis ils ont réfléchi, ils ont subi l'empire des circonstances : ils n'ont pas abdiqué une politique qui au fond est dans la force des choses; mais ils ont vu, ils commencent à voir, si je ne me trompe, que si plus d'un chemin conduit à Rome, il peut y avoir aussi plus d'une manière d'y être, dans la mesure du possible et du nécessaire, sans que l'intégrité nationale en soit diminuée. Ils sont en train, je le crois bien, de tourner encore une fois la difficulté.

Lorsque Cavour, avec une apparence d'audacieux entraînement et en réalité avec une nette et mûre prévoyance, proclamait Rome capitale, il faisait ce qu'il devait faire. C'était affirmer l'unité italienne dans un moment où cette unité était encore en doute et à peine considérée comme durable, quoiqu'elle fût dès lors la seule forme possible; c'était lui donner une expression solennelle, éclatante, un symbole visible; c'était enfin, chose bien plus grave, étouffer dans le germe toutes les divisions, imposer silence à toutes les rivalités, à toutes les ambitions locales, trancher la question par le seul nom devant lequel toutes les autres villes italiennes pussent plier sans regret. Aujourd'hui le but est atteint; l'unité est faite, et c'est pour la forme qu'on peut dire que, *si elle est faite, elle n'est point achevée;* elle a passé par toutes les épreuves, elle a triomphé même des fautes qui ont pu être commises, et par l'annexion de la Vénétie le dernier obstacle contre lequel elle pût encore se briser vient de tomber. La question de Rome, de la possession de fait, a

perdu de son importance dans la mesure même de ce progrès de l'unité. Je ne dis pas que Rome ne soit toujours la plus enviable des capitales, qu'elle ait perdu sa toute-puissante fascination sur les Italiens. De toutes les villes de la péninsule, c'est évidemment celle qui répond le mieux à l'idée d'une capitale. C'est la seule qui, par son histoire, par sa grandeur, par toutes ses traditions, ait un caractère universel, c'est la seule qui garde encore cette majesté imposante des villes appelées à être la tête d'une nation; mais c'est peut-être encore plus vrai moralement que politiquement.

La vérité est que l'Italie est le pays le moins fait pour avoir une capitale comme on l'entend, c'est-à-dire un de ces foyers immenses, absorbans, — où se concentrent toutes les forces politiques, administratives, économiques, intellectuelles. Qu'est-ce qu'une capitale d'Italie? Le siége du gouvernement avec tout son attirail administratif, le lieu où se réunissent les chambres. Parce que chambres et gouvernement sont aujourd'hui à Florence, et parce qu'ils seraient demain à Rome, est-ce que Milan, Turin, Venise, Naples, Bologne, Gênes, toutes ces villes populeuses, florissantes, renoncent à cette sorte d'autonomie qu'elles ont gardée, à leur vie propre, à leurs intérêts? La liberté qu'elles ont aujourd'hui ne sert qu'à un nouveau développement de vie locale. On va à Florence sans s'y établir, en passant, comme on irait demain à Rome. Les mœurs italiennes ne se prêtent pas à ces déplacemens, à ces attractions d'un centre dominant, et selon toute apparence la consolidation de l'unité nationale deviendra le point de départ d'un large et fécond mouvement de décentralisation où toutes les forces se produiront librement sans se subordonner à la prépondérance d'une ville, sans autre lien que celui d'une nationalité commune désormais indissoluble. Les Italiens le sentent bien eux-mêmes; ils ne le disent pas toujours, mais ils ont l'instinct de ce changement de circonstances. De là ce refroidissement du désir qui semblait les emporter irrésistiblement, aujourd'hui plutôt que demain, vers Rome, et qui est devenu moins ardent, moins pressé ou plus raisonné à mesure que l'œuvre de leur reconstitution nationale a fait du chemin.

Ce que je veux dire, c'est que Rome sans aucun doute doit être une ville italienne, la première des villes italiennes, — que, même invisible, elle a joué par son nom un rôle décisif dans l'œuvre nationale de l'Italie, mais que ce n'est point dès ce moment une capitale effective nécessaire, — le siége nécessaire du gouvernement. Pour moi, je me suis trouvé l'esprit ému de tous ces problèmes dans cette ville, la seule qui ait reçu dans l'histoire le nom d'éternelle. J'ai parcouru le chemin du Vatican et de la colonnade de Saint-Pierre au Quirinal, de la porte du Peuple au Colisée; j'ai contemplé des hauteurs du Pincio et du Monte-Mario la ville ro-

maine et la ville papale, la cité léonine, entre lesquelles se déroule le Tibre aux eaux jaunies. Je me suis perdu, comme bien d'autres, dans ces détours, dans ces palais et dans ces ruines, où, quand on croit avoir tout vu, on s'aperçoit qu'on n'a rien vu, tant c'est un monde inépuisable. J'ai subi le tout-puissant attrait de cette immensité, de cette grandeur si harmonieuse, si bien proportionnée, que les choses colossales semblent naturelles et simples, et en comprenant bien, je le répète, le désir des Italiens, je me suis demandé plus d'une fois ce que deviendrait le gouvernement de l'Italie, un simple gouvernement moderne, dans cette Rome, s'il ne se perdrait pas au milieu de ces grands débris, de ces souvenirs et de ces palais qui semblent faits pour une tout autre existence. La liberté, je le sais bien, remplit tout et anime tout, et ce serait certes un saisissant spectacle que l'image de l'Italie affranchie et indépendante apparaissant au-dessus du Capitole ou au Forum comme pour renouer une vie interrompue; mais enfin il faut être hardi pour affronter le contact de certaines grandeurs même évanouies, et chemin faisant je me rappelais un de ces mots piquans par lesquels le comte de Cavour se reposait quelquefois des harangues publiques, où il mettait sa pensée sous une forme familière : « Ah! si l'Italie pouvait avoir deux capitales, une pour les jours de fête, l'autre pour les jours ordinaires!... »

Et puis ce n'est pas tout : n'y a-t-il point d'autres dangers? Il faut bien admettre une de ces éventualités : ou le pape reste à Rome, au Vatican, tandis que le roi arrive au Quirinal ayant l'Italie pour cortége, — ou il prend le chemin de l'exil. Dans le premier cas, le danger n'est point criant sans doute; est-on bien sûr cependant de ce qui peut arriver? Il y a des esprits effarés qui se figurent aussitôt voir le pape transformé en grand-aumônier du roi d'Italie, et c'est assurément la crainte la plus sceptique, la plus injurieuse qu'on puisse montrer à l'égard d'une institution comme la papauté, d'un pontife de la religion catholique. Il n'y aura pas de grand-aumônier au Vatican, j'en suis bien certain; mais est-on également certain qu'il ne puisse y avoir un jour ou l'autre au Quirinal un grand-écuyer du pape? Supposez un pape de génie et un roi comme bien d'autres rois, un parlement né dans un moment de réaction religieuse, simplement divisé : ne peut-il pas sortir de nouveaux conflits, de nouveaux déchiremens de cette situation complexe, de ce contact incessant qui rend les influences plus directes et plus vives? Et si c'est au contraire l'autre cas qui se réalise, si l'accomplissement immédiat du programme italien à Rome doit entraîner la fuite du pontife, je me demande jusqu'à quel point l'Italie est intéressée à cette éclatante rupture, à ce spectacle dangereux d'un pape fugitif. Ici, c'est un Italien, un des plus ingénieux et des plus

résolus adversaires du pouvoir temporel, c'est M. Giorgini qui répond, montrant un des côtés les plus graves assurément de cette redoutable question. « Si le pape quitte Rome, dit-il, sa position anormale devient pour tous les états de l'Europe un motif d'inquiétude et un sujet d'embarras. Ses malheurs feront oublier ses torts, réchaufferont le zèle d'un grand nombre de catholiques, mettront de son côté toutes les sympathies toujours réveillées au dernier moment par la faiblesse qui ne se défend pas et par la grandeur qui s'humilie. Si alors nous sommes à Rome, si nous sommes regardés comme le seul obstacle au retour du pape, à la pacification de l'église, tous ces sentimens se tourneront contre nous. La possession de Rome nous mettra dans une position extrêmement difficile vis-à-vis de l'Europe, et cette opposition de l'Europe, en imprimant à notre possession le caractère d'un fait irrégulier et précaire, sera une source incessante de désordres et d'agitations intérieures. Dans de telles conditions, la possession de Rome n'ajouterait rien à notre crédit et à notre puissance réelle. » Ceux qui seraient peut-être aujourd'hui le plus pressés d'aller à Rome sont les Piémontais, et cela se conçoit. Turin, d'où est parti le signal de l'indépendance, n'avait abdiqué que pour Rome. Turin aurait bien eu quelque droit de rester cette capitale de tous les jours dont parlait Cavour. Les Italiens des autres provinces s'accommodent plus aisément d'une halte nouvelle, si elle est nécessaire. Voilà ce que je voulais dire sur les dispositions réelles, sur les intérêts, sur la situation morale de l'Italie dans son rapport avec cette crise des affaires de Rome.

Certes, à n'observer que l'extérieur des choses, ce problème, déjà si difficile du côté de l'Italie, est encore plus insoluble du côté de Rome, car enfin l'Italie poursuit l'abolition du pouvoir temporel, Rome proteste, et comme la papauté est une de ces puissances que n'abattent ni les villes prises ni les batailles perdues, qui subsistent dans leur intégrité tant qu'il en reste un fragment, on est tout simplement dans une voie sans issue. Ici encore pourtant ne vous méprenez pas. Si on a fait du chemin du côté de l'Italie, on en a fait aussi du côté de Rome. Ce qu'il y a de plus curieux dans ces mouvemens étranges, c'est que ce travail de cheminement, si on peut se servir de ce mot, se poursuit des deux côtés à l'abri de principes absolument inconciliables. Rome se raidissant, résistant, opposant à toute entreprise sur sa souveraineté temporelle l'inexorable *non possumus*, et faisant en définitive une plus noble figure que beaucoup d'autres pouvoirs humains qui se croient inébranlables parce qu'ils ont des armées, Rome ne laisse pas de sentir la force des choses.

De loin il est facile de se représenter une papauté abstraite, idéale, insensible à tout ce qui se passe autour d'elle, hormis à

l'intérêt religieux; il est facile aussi de lui créer des situations diplomatiques d'où elle se tirera comme elle pourra. Quand on est à Rome, on sent ce travail qui s'accomplit partout, même dans le monde ecclésiastique, et qui pousse inévitablement ce qui reste de souveraineté pontificale vers l'Italie. Je ne voudrais pas mettre des illusions à la place de la réalité et imaginer quelque coup de théâtre de soudaine et merveilleuse réconciliation qu'il est toujours plus aisé de désirer que de prévoir. Ce que je veux dire, c'est qu'à Rome il y a deux choses : une papauté combattant jusqu'au bout, jusqu'au bout maintenant l'intégrité de son existence, et un mouvement infiniment complexe qui s'accélère par la logique de toute une situation, par une impossibilité croissante de vivre, par la force des intérêts, peut-être en partie par l'amertume de l'isolement au milieu d'un abandon universel, comme aussi par toutes les affinités que crée entre Italiens une secrète et permanente intelligence. Et les derniers événemens ne sont pas de nature à suspendre l'action de ce mouvement; tant que l'Autriche était à Venise, il y avait encore une dernière espérance : l'armée autrichienne sur le Mincio et sur le Pò, c'était toujours la possibilité d'une occasion, d'un retour de fortune; aujourd'hui Venise à son tour est réunie à l'Italie, l'Autriche n'a certainement ni la volonté ni la puissance de secourir les autres, fût-ce le pape. Le cercle est complet et fermé autour du saint-siége, qui reste seul, livré au sentiment d'une situation extrême.

Ainsi placée, Rome est poussée vers l'Italie, disais-je, et la première de toutes les causes qui la poussent, c'est qu'elle ne peut pas vivre dans les conditions actuelles. Elle ne peut vivre ni politiquement ni économiquement. Telle qu'elle est aujourd'hui, cette souveraineté temporelle, comme l'a dit le cardinal Antonelli, n'est plus qu'un corps artificiel et difforme qui n'a qu'une tête et point de membres. Il faut se rendre bien compte de cette situation. Ce qui reste de population au saint-siége s'élève à six cent quatre-vingt-treize mille âmes, dont Rome seule absorbe deux cent mille. Les plus riches de ses provinces ne lui appartiennent plus. Il lui faudrait au moins l'Ombrie pour vivre, mais il ne l'a plus. Ce qui lui reste de ses anciennes possessions est la partie la plus pauvre, la moins cultivée, la moins industrieuse, et même la moins faite pour un développement possible de la richesse. C'est notamment cette immense et monotone campagne de Rome, où le chapitre de Saint-Pierre, les monastères, les hôpitaux et les familles patriciennes se partagent de vastes domaines livrés à la pâture, et soumis à cet étrange régime de la main morte qui les frappe d'une stérilité séculaire. Pour les féconder, il faudrait les transformer par tout un nouveau régime civil et économique; mais

c'est toucher à des domaines d'église, et voilà la question du temporel qui renaît sous une autre forme! Il en résulte une disproportion cruelle, inexorable entre les ressources dont le saint-siége peut disposer et les charges d'une administration qui reste à peu près ce qu'elle était, puisque le gouvernement romain, soit par scrupule, soit pour faire acte de souveraineté, paie encore des employés des anciennes provinces qui ont reflué à Rome. Même après le partage de la dette romaine, qui n'est point encore réglé, le déficit ne restera pas moins dans le budget pontifical comme une inguérissable plaie. Avec des recettes exagérées et des dépenses trop faiblement évaluées, il s'élevait encore en 1865, sur un budget de 64 millions, à 30 millions, que le transfert d'une partie de la dette ne couvrira pas entièrement. Il faudra donc accumuler les emprunts, attendre la vie du denier de Saint-Pierre, dont les produits sont loin d'augmenter.

Ce n'est pas tout. De la séparation de la Romagne, des Marches, de l'Ombrie, des conditions d'isolement faites à ce qui reste, de l'incertitude entretenue par un état trop irrégulier et trop violent pour être durable, de tout cela est née une série de perturbations qui atteignent tous les intérêts, toutes les situations, toutes les classes. Sans être bien considérable, l'ancien état pontifical comptait plus de trois millions d'âmes, il allait jusqu'à Bologne et à la féconde plaine du Pô. Un petit mouvement de commerce et d'industrie était au moins possible. Le peu de commerce qui reste aujourd'hui est enfermé dans le cercle des douanes italiennes. Il souffre de cette gêne des douanes, il souffre du trouble incessant qui résulte de la différence dans la valeur des monnaies. Le rayon d'action s'est resserré pour tout le monde. Autrefois la profession d'avocat était lucrative à Rome, qui était le centre de toutes les juridictions pontificales; elle est maintenant ce qu'elle pourrait être dans un chef-lieu de province : elle a perdu ce qui la faisait prospérer. Précédemment des travaux d'une certaine importance étaient entrepris soit par l'industrie privée, soit sous les auspices du gouvernement; ils ont naturellement cessé. On ne s'occupe guère d'entreprendre des travaux quand on ne sait plus où on sera demain; ceux même qui étaient commencés sont suspendus. — Ingénieurs, avocats, commerçans, toute cette partie moyenne, active, de la société romaine se trouve ainsi cruellement atteinte. Et comme il y a une invincible solidarité entre les classes, le peuple même de Rome n'a point tardé à sentir le contre-coup de cette gêne universelle, de sorte que, quand même les Romains ne seraient pas portés par l'impulsion du sentiment national à désirer la fusion avec l'Italie, ils y seraient conduits par leurs intérêts. Les employés eux-mêmes, placés sous le coup d'une révolution toujours imminente, sont ébran-

lés dans leur fidélité. Les uns trahissent le pouvoir qu'ils servent, les autres profitent de l'impuissance et de la dernière détresse du gouvernement. C'est le petit nombre, on en conviendra, qui peut avoir l'héroïsme d'attendre à son poste la catastrophe.

Ainsi de proche en proche tous les ressorts se brisent ou s'usent dans une immobilité sourdement menacée. De là cette impossibilité de se soutenir que tout le monde sent, que le gouvernement romain lui-même ne méconnaît pas. Et voilà ce pouvoir temporel à qui on dit de marcher, de vivre, de coexister avec l'Italie pour la garantie suprême de la catholicité! La vérité est qu'il ne peut plus ni se mouvoir ni rester immobile, et j'ajouterai que dans ce tête-à-tête où il est laissé vis-à-vis de l'Italie, les situations sont inégales sur un dernier point. L'Italie, à la rigueur, peut attendre; la patience lui est facile, surtout depuis que la question vénitienne n'est plus comme une menace à ses portes. Elle peut assister désormais avec une confiante tranquillité à l'expérience qu'on lui propose sans en précipiter le dénoûment. C'est la souveraineté pontificale, telle qu'elle est aujourd'hui, qui ne peut plus attendre, qui s'affaisse dans le vide, qui périt faute d'air, d'espace et de lumière.

Et puis ce n'est pas seulement cet ensemble d'impossibilités organiques qui pousse désormais Rome vers l'Italie. Ce serait une singulière erreur de prendre pour l'exacte mesure de la réalité des choses les harangues, les allocutions, les protestations qui se succèdent, qui sont peut-être le devoir et dans tous les cas la tradition, la dignité du pontificat dans sa chute. Au fond, sous cet extérieur officiel, on est peut-être à Rome moins éloigné de l'Italie qu'on ne le paraît. On est entraîné par un double courant ou du moins par un double sentiment, dont le premier est un visible sentiment d'amertume causé par l'isolement où les puissances catholiques ont laissé la papauté, et ce sentiment, entretenu par une situation de plus en plus désespérée, j'ose dire que la convention du 15 septembre ne l'a pas diminué. Nous nous faisons assez souvent en France la naïve illusion que nous avons la mission de secourir tout le monde, de sauver les peuples de l'anarchie en leur donnant des empires, les gouvernemens de leurs propres fautes en leur donnant des conseils, et que nous devons recueillir la reconnaissance universelle. C'est une illusion suivie de fréquens déboires, et l'intervention française à Rome, cette intervention qui finit aujourd'hui sans avoir atteint évidemment le but qu'elle s'était proposé, est peut-être une des plus singulières expériences qui aient été faites.

Que ces dix-sept années d'occupation n'aient excité que fort peu de reconnaissance dans la population romaine, c'est à peu près certain. Il ne faut pas s'y tromper en effet : la France se retire peu populaire. Ses soldats sont aimés pour leur bonne humeur. L'occupa-

tion elle-même a toujours été vue avec froideur; elle n'a jamais cessé d'être regardée comme une occupation étrangère, blessante dans une certaine mesure pour l'orgueil national, gênante par les habitudes de discipline et les précautions multipliées qu'elle entraînait avec elle. Près de la porte Saint-Pancrace, à la villa Pamphili, dont les murs portent encore incrustés les boulets de 1849, il y a un endroit où nos soldats tombés pendant le siége ont été ensevelis, et sur une pierre on a écrit simplement ces mots très chrétiens et peu enthousiastes à coup sûr : « Ici reposent les dépouilles mortelles des Français qui ont succombé sur ce sol pendant la guerre de 1849. Philippe-André prince Doria Pamphili, par un sentiment de piété chrétienne leur a élevé ce monument... Priez pour eux! » Les portes et les murs abattus par la guerre ont été relevés, et on a mis en souvenir une inscription plus froide encore : *Belli impetu anno Christi* 1849 *disjecta!* — Pour qui connaît les habitudes de l'épigraphie italienne, la modestie de ces inscriptions est éloquente.

En réalité donc, l'occupation française est restée peu populaire parmi les Romains, et cela se conçoit; mais ce qui est plus étrange, c'est qu'au fond, dans l'intérieur de la cour de Rome, on ne pense peut-être pas autrement, quoique par des raisons différentes. Je surprenais un jour ce sentiment dans une conversation avec un ecclésiastique romain à l'esprit vif, dont le langage ne faisait après tout que reproduire librement et tout haut ce qu'on pense tout bas. « Que voulez-vous, disait-il, la France est venue à Rome, la France se retire; nous ne devons lui savoir aucun gré, parce que ce n'est pas pour nous qu'elle est venue, elle le montre bien à présent. Elle se retire parce que c'est dans les convenances de sa politique d'aujourd'hui, de même qu'elle est venue en 1849 pour ne pas laisser l'Autriche seule en Italie. Elle était libre; mais ce qu'elle nous devait, c'était de ne pas nous laisser dans l'illusion. A quoi ont servi ces dix-sept ans d'occupation? A rien, si ce n'est à nous endormir, à nous lier les mains, à énerver chez nous tout sentiment de responsabilité, pour nous conduire en fin de compte là où nous sommes. Si elle nous avait abandonnés plus tôt, nous aurions bien été obligés de marcher tout seuls; nous serions peut-être arrivés à nous arranger, parce que rien n'était perdu encore, et dans tous les cas, convenez-en, nous ne pouvions tomber plus bas. Que faire maintenant? Les trois quarts de nos provinces nous ont été enlevés, et tout cela s'est fait, la France étant là. Elle ne pouvait intervenir contre l'Italie, dites-vous, et ce n'était pas sa politique de couvrir d'une protection indéfinie ce que vous appelez les abus de notre gouvernement; mais alors pourquoi restait-elle? Pourquoi nous bercer de cette éternelle garantie des états de l'é-

glise? Pourquoi nous parler encore de cette nécessité d'un pouvoir temporel qu'elle étend ou qu'elle resserre suivant sa fantaisie du moment, qu'elle fait consister dans un état de trois millions d'hommes ou dans un jardin? Et d'ailleurs est-ce qu'elle n'est pas intervenue réellement en empêchant les autres d'intervenir et de nous porter secours? Après tout cependant, ce n'était pas notre intérêt seul que nous soutenions; nous défendions ce qui avait été considéré jusqu'ici comme une nécessité, comme une sauvegarde pour l'univers catholique. Puisqu'on ne le veut plus, soit! S'il faut s'entendre avec l'Italie, ce n'est pas ce que nous craignons; nous sommes Italiens, nous aussi. La durée de l'église n'est point à ce prix; bien d'autres qu'elle sont moins sûrs de vivre. Nous allons voir d'étranges choses, c'est possible, c'est probable même; mais de bonne foi, sans phrases diplomatiques, croyez-vous que la France aura été étrangère à la catastrophe qui attend sans doute le pouvoir temporel? » Ce que je voudrais montrer par ce langage tranchant, un peu âpre, au moins spécieux, qui s'est gravé dans ma mémoire et que je ne fais que résumer, c'est cette amertume née de l'abandon. On a beaucoup attendu autrefois, on n'attend plus rien maintenant à Rome des puissances catholiques, et c'est déjà un obstacle de moins entre la papauté et l'Italie; c'est une barrière qui est tombée. On ne croit plus aux interventions étrangères, j'entends aux interventions efficaces, car pour des paroles on les reçoit désormais avec douceur, mais avec une parfaite incrédulité.

Je vais plus loin : ce n'est peut-être pas seulement par ce sentiment en quelque sorte tout négatif que Rome est portée vers l'Italie; elle est entraînée sans le savoir, sans le vouloir, par un courant plus direct et plus naturel. Il ne faut point oublier qu'à Rome, quelque puissante que soit la considération des intérêts universels du catholicisme, on est de vieux sang italien. Il faut bien se rappeler d'un autre côté ce qu'est l'église, une institution d'un ordre particulier, inflexible jusqu'à un certain point, jusqu'à une certaine heure, et puis oubliant tout ce qu'elle doit oublier le jour où commence à poindre la possibilité de la réconciliation. Sans doute, dans ce monde romain aux traditions fixes et invariables, il y a toujours un parti qui tient pour l'inflexibilité, qui ne veut rien entendre, qui a dominé jusqu'ici le saint-siége par ses conseils et qui ne reculerait pas devant les extrémités les plus désespérées; mais en même temps il s'est formé peu à peu ce que j'appellerai un autre parti, faute d'un autre nom. Ce parti, qu'on ne le cherche pas dans un cardinal d'Andrea, ce prince de l'église à demi émancipé qui s'est retiré à Naples comme un Coriolan un peu léger du sacré-collége, et qui de temps à autre fait trop parler de lui. Re-

marquez bien d'ailleurs qu'un prêtre détaché ou émancipé perd immédiatement de son importance, comme action pratique. Le père Passaglia, ancien théologien du saint-siége, s'est annullé le jour où il a quitté Rome pour Turin, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'à Turin même il n'a eu qu'une popularité éphémère; il a fini par se perdre dans l'obscurité. Ce parti dont je parle, il faudrait le chercher plutôt dans une multitude d'hommes qui sont un peu partout, même au sacré-collége, parmi les ecclésiastiques de Rome, surtout dans les ordres religieux. Ceux-là, et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, commencent à croire que l'heure de l'inflexibilité absolue est passée. Quoique prêtres, ils n'ont pas moins, en certains momens, la fibre italienne. Ils ne sont nullement insensibles à cette idée d'une Italie définitivement affranchie des dominations étrangères, devenant une puissance imposante et pesant dans les conseils de l'Europe. Ils ne cachent plus ces sentimens, et, si des sacrifices sont nécessaires, ils les acceptent d'avance. Ils sont les adversaires, souvent passifs, quelquefois efficaces, du parti contraire, jésuite ou étranger, dont la résistance est le mot d'ordre, et ces luttes que voile la contenance impassible et correcte du cardinal Antonelli, ce dernier type de la diplomatie pontificale, ce dernier abbé romain aux mœurs élégantes, au sourire froid, au regard perçant et impénétrable, — ces luttes vont se résoudre dans l'âme de Pie IX, le plus sincère et le plus séduisant des pontifes.

Il sera peut-être le dernier pape-roi, comme disait Cavour; mais du moins, au milieu de ces épreuves qu'il porte avec la bonne humeur d'une verte vieillesse, il garde je ne sais quel mélange de sereine ingénuité, de vivacité et de douceur qui donne à sa physionomie une originalité singulière. Il parle avec une facilité abondante, avec gaîté, avec abandon et souvent avec esprit. Le trait caractéristique de Pie IX, c'est une inaltérable confiance au milieu des crises actuelles de la papauté. Il ne croit point du tout aux moyens humains. Il a, comme il le disait dans une circonstance, par-dessus la tête des interventions étrangères. Qu'on lui laisse des troupes ou qu'on les retire, qu'on lui donne dix mille hommes ou cinq cents hommes, cela lui est à peu près indifférent, et il a toujours cru que la France avait plus d'envie de rester à Rome qu'il n'avait envie de l'y retenir. Un jour, à l'époque où on lui faisait une armée et où M. de Mérode organisait des zouaves, le pro-ministre des armes avait fait équiper quelques deux mille hommes, belges, autrichiens, etc.; il voulut les montrer au pape et passer une revue dans la cour du Vatican. Pie IX se présenta en effet à la fenêtre, regarda cette troupe, puis, se tournant malicieusement vers le pro-ministre des armes, il lui dit : « Donc c'est avec cela que nous allons reconquérir nos provinces! » M. de Mérode avait perdu ses peines,

et il les a bien plus perdues depuis. Évidemment il est tout à fait inutile de demander à Pie IX ce qu'il ne donnera pas, ce qu'il considère comme un devoir de conscience de refuser, c'est-à-dire une sanction de la déchéance temporelle du saint-siége. Les principes! c'est là son bouclier; mais en même temps il s'intéresse à tout ce qui se fait en Italie. Il aime à parler de l'armée italienne; à l'époque des dernières négociations, lorsque M. Vegezzi vint à Rome, ce fut, dit-on, une des premières choses dont il s'informa, demandant avec une sollicitude empressée ce qu'était cette armée, si on pouvait compter sur elle. Il a gardé pour le roi Victor-Emmanuel une vieille affection, et les rapports personnels n'ont jamais été complétement interrompus. Lorsqu'une des jeunes filles du roi devenait reine du Portugal, Pie IX se souvenait très bien qu'elle était sa filleule.

Au fond, sans nourrir d'illusions, et en bornant sa confiance aux destinées de la religion dont il est le chef, le pape désire, je pense, rester à Rome, et la plupart des cardinaux le désirent encore plus que lui : ils se rappellent Gaëte; le souvenir des expatriations du temps de l'empire les trouble encore davantage. Et dans ce désir il y a quelque chose de plus que le sentiment craintif de vieillards arrachés à leurs habitudes et jetés sur les chemins du monde; il y a le sentiment profond, instinctif que, quelles que soient les révolutions d'un peuple, la place du gouvernement de l'église catholique, du pape, est auprès de la *confession de saint Pierre*. Il y a de plus une vue juste, car enfin si l'Italie est intéressée à ne rien faire qui puisse inévitablement provoquer le départ du pontife de Rome, est-ce que la papauté elle-même n'est pas intéressée à rester là où elle est, pourvu qu'elle y soit libre? Que gagnerait-elle à s'éloigner, et où s'enfuirait-elle d'abord? Ce n'est pas en Espagne sans doute qu'elle irait aujourd'hui chercher l'indépendance et la paix; ce serait placer son trône à peu près sur un volcan. Serait-ce en Autriche, en France, en Irlande parmi les fenians, en Amérique ou bien dans quelque île perdue de la Méditerranée? Il est facile pour l'honneur de l'inflexibilité d'imaginer de ces coups désespérés. Et après! ce serait sans doute d'abord un spectacle de nature à émouvoir le monde. Le premier moment passé, on finirait peut-être par s'accoutumer à cela comme à tant d'autres spectacles. La papauté risquerait de s'affaisser dans l'obscurité, perdant de son prestige en quittant son vieux siége. N'est-ce donc point ici un de ces intérêts communs qui rattachent ensemble la papauté et l'Italie, qui créent une sorte de terrain naturel, presque nécessaire de rapprochement?

Aller ailleurs dans les conditions présentes du monde, ce serait une immense aventure. Et quand même, pour rester à Rome, la pa-

pauté serait obligée de se résigner à ce qu'elle ne peut empêcher, ce serait mieux encore assurément que d'aller chercher l'indépendance sur les chemins. En définitive, y aurait-il une bien grande différence entre la situation qui pourrait être créée aisément et la situation telle qu'elle est en ce moment? La souveraineté temporelle n'existerait ni plus ni moins, puisqu'elle n'est plus qu'un vain mot. Les catholiques français pourraient-ils sérieusement se plaindre, crier à la servitude du pape, parce qu'au lieu de nos soldats ce seraient des soldats italiens qui monteraient la garde au Capitole et empêcheraient d'entrer la nuit au Colisée? Ils sont naïfs, ils ne voient pas que les catholiques de tous les autres pays sont en droit d'en dire autant aujourd'hui, qu'à leurs yeux Français et Italiens, c'est la même chose au point de vue de l'indépendance politique du saint-siége. Et pour la papauté elle-même quelle serait la différence entre l'état actuel où elle a une royauté apparente, il est vrai, mais où elle ne peut se soutenir, et un état où elle resterait libre, souveraine dans son inviolabilité spirituelle, débarrassée de ce que Pie IX appelait un jour le boulet du pouvoir temporel? Ces idées, la marche des choses les suscite tous les jours à Rome dans bien des esprits qui ont commencé par voir dans le pouvoir temporel presque un dogme, qui n'y ont plus vu bientôt qu'une nécessité, puis une convenance, et qui sont maintenant tout près de n'y voir qu'un fardeau. Ces esprits en viennent à se faire le raisonnement que se faisait il y a cinquante ans, à une époque de crise bien autrement violente, le cardinal Pacca, un homme pourtant très dévoué au saint-siége. « Je pensais, disait-il, que la perte du pouvoir temporel et de la plus grande partie des biens ecclésiastiques aurait fait cesser ou du moins s'affaiblir cette jalousie universelle et ces dispositions hostiles qui se manifestent partout contre la cour romaine et le clergé; que, débarrassés du pesant fardeau des affaires temporelles, les papes auraient tourné toutes leurs pensées et tous leurs soins au gouvernement spirituel de l'église; que l'église romaine, n'ayant plus la splendeur et les pompes royales non plus que l'attrait des biens temporels, n'aurait plus vu entrer dans son sein que des hommes dévoués à l'œuvre sainte qu'elle doit accomplir... Je pensais que dans les délibérations des affaires ecclésiastiques on n'aurait plus vu figurer le pouvoir temporel parmi les motifs adoptés pour prendre ou rejeter une résolution, car ce motif mis dans la balance pouvait faire pencher du côté d'une excessive et vile condescendance... »

Ce que le cardinal Pacca pensait en présence d'un attentat de la force qui enlevait le pape et faisait de Rome un chef-lieu de département français, à bien plus forte raison on le pense aujourd'hui en présence de ce qui ne découronne plus Rome, de ce qui n'est

plus que l'avénement d'une nation dont on est par le sang, par l'esprit, par le caractère. Seulement ne prétendez pas que cette révolution se fasse au pas de charge. Il faut se souvenir que l'église est un corps à part, qui a besoin de voir et de s'accoutumer aux choses, pour qui surtout le temps ne compte pas. Le meilleur moyen de la désarmer, c'est de lui donner des raisons de se résigner, c'est en d'autres termes que l'ordre nouveau se consolide, que les espérances de réaction s'évanouissent, que l'Italie vive et s'organise. Demandez diplomatiquement au cardinal Antonelli l'abolition du pouvoir temporel, il vous répondra avec son froid sourire comme répond toujours l'église : « Venez le prendre! » et on n'y va pas. Écoutez en conversation des prélats, des cardinaux : ils avoueront que c'est une question de temps, d'opportunité, de combinaison ; ils s'inquiéteront du degré de vérité de cette *église libre* qu'on leur offre, et au besoin ils vous diront ce que Pie IX lui-même disait à M. Boggio : « Et quand vous m'aurez pris les quatre palmes de terre qui me restent, au premier différend vous me condamnerez aussi au domicile forcé comme l'évêque de Foggia ou le cardinal de Angelis! » C'était bien toucher la difficulté pratique; mais ce n'était pas, si je ne me trompe, la présenter sous un jour tel qu'elle implique un antagonisme indéfini ou même une inimitié bien violente.

Au fond, deux choses essentielles résument et caractérisent cette situation de Rome. L'une, c'est l'impossibilité de vivre, impossibilité politique, matérielle, économique; l'autre, c'est cette affinité multiple, obscure, qui existe entre la papauté romaine et l'Italie, affinité de race, d'instincts, d'intérêts sur certains points. Et ces deux choses ont trouvé dans ces deux dernières années des expressions diverses. L'impossibilité de vivre, elle a retenti en quelque sorte dans cette circulaire que le cardinal Antonelli adressait le 19 novembre 1865 à tous les nonces du saint-siége à l'étranger, et où, prenant son temps, ne rompant le silence qu'un an après la convention du 15 septembre, il constatait la situation extrême que cette convention faisait à la papauté. Jamais, je crois, cri de détresse n'a été poussé avec une dialectique plus tranchante et plus âpre, avec plus de crudité, avec plus de hauteur. L'aveu était hautain en effet, mais c'était un aveu. Le cardinal Antonelli ne déguisait rien, ni les périls extérieurs, ni les embarras intérieurs, ni les détresses d'un trésor aux abois. « Ce qui est certain, disait-il, c'est que le saint-siége se trouvera abandonné à lui-même après avoir été réduit à une situation où les moyens internes lui manquent pour ainsi dire entièrement. Il est certain encore qu'il se trouve exposé à la menace continuelle de dangers extérieurs qui le met-

tent mal à l'aise, et font planer de grandes incertitudes sur la défense du territoire qui lui reste. » Et la conclusion était qu'il n'y avait pour le saint-père qu'à « attendre les périls avec cette tranquillité d'âme que donne la conscience de ne pas les avoir provoqués ; » c'était dire enfin et d'un mot que tout était épuisé, qu'il ne restait plus que la Providence ! Cette circulaire, qui déchirait hardiment le voile, et qui est certainement un des actes les plus curieux de la diplomatie romaine, n'a peut-être point fortifié la position du cardinal Antonelli à Rome, au moins dans un certain monde. A tort ou à raison, le cardinal Antonelli passait pour un de ces hommes habiles qui, dans leur impénétrable diplomatie, gardent toujours quelque ressource inattendue. Avouer qu'il ne restait plus que la Providence, c'était tout à la fois dire le dernier mot de son habileté, prononcer l'oraison funèbre du pouvoir temporel, et mettre les esprits sur le chemin des solutions plus humaines, plus pratiques. C'est, je pense, ce qui est arrivé.

Quant à ce mouvement vers l'Italie qui se combine avec le sentiment de l'impossibilité de vivre d'une vie propre, rien ne le prouve mieux que cette négociation qui s'ouvrait tout à coup l'an dernier entre Rome et Florence. Elle avait cela de curieux, qu'elle était une pensée toute personnelle du pape, qui soulageait évidemment bien des esprits modérés et inquiets en déconcertant du même coup le parti de la résistance et des résolutions extrêmes. C'est Pie IX qui, de lui-même, écrivait au roi Victor-Emmanuel en lui demandant d'envoyer à Rome un négociateur, point un ecclésiastique, un laïque. Ce laïque fut M. Vegezzi, un ancien ministre piémontais, un jurisconsulte fort au courant du droit canonique, un homme sensé, calme, modéré, désireux lui-même de réussir. Je n'ai nul besoin d'entrer dans les détails de cette négociation qui se prolongeait pendant près de trois mois, qui était coupée en deux par un voyage de M. Vegezzi à Turin, où était encore le gouvernement, et qui depuis est restée plutôt suspendue que définitivement rompue. Il s'agissait uniquement et exclusivement d'un intérêt religieux, de la rentrée dans leurs diocèses des évêques absens, de l'entrée en possession de quelques autres récemment préconisés à Rome. La politique était censée absente; au fond, il était à peu près impossible de ne pas la toucher à chaque pas. Malgré tout, au premier aspect, un arrangement parut tout près de se conclure, et il y eut même un moment, tant les esprits vont vite, où l'on crut qu'après le succès de cette négociation, qui pouvait conduire à une autre, le pape ne ferait aucune difficulté de confier sa sûreté à une garnison italienne lorsque l'armée française quitterait Rome. Comment donc échouait cette négociation? Pour bien des raisons sans

doute, dont la moindre était cette question du serment que le gouvernement italien persistait à exiger des évêques. J'avoue que je n'ai jamais bien compris l'importance de cette question du serment vis-à-vis d'un corps tel que l'église qui a religieusement le pouvoir de se délier de sa propre autorité. Ce qui est probable, c'est que le gouvernement italien ne se servait de cette question du serment que comme d'un prétexte pour déguiser ses embarras, c'est que même dès ce moment il n'était point éloigné de croire qu'une négociation pourrait être suivie plus sérieusement, plus fructueusement et peut-être avec plus de dignité lorsque l'occupation étrangère à Rome aurait cessé, lorsque l'Italie et la papauté se trouveraient seules en présence. C'est du moins ce qui a toujours empêché jusqu'ici de reprendre cette œuvre interrompue.

Les esprits d'ailleurs étaient singulièrement partagés à Turin et à Florence, où le gouvernement se transportait bientôt, et ils étaient partagés, non sur l'utilité, sur la convenance des concessions, mais sur la mesure de ces concessions par rapport au but politique que chacun entrevoyait à travers un arrangement religieux. Il y avait là un trait curieux dans le mouvement des opinions. Ceux qui voulaient sérieusement et résolûment aller à Rome le plus tôt possible étaient coulans sur les difficultés religieuses; ils auraient tout accordé. Ceux qui acceptaient l'idée d'un ajournement de possession matérielle, qui sentaient l'utilité de cet ajournement, se montraient plus difficiles, pour ne pas aller trop vite. De là les embarras du gouvernement. D'un autre côté, à Rome, le désir du succès était vif chez le pape, et si la négociation avait pu s'engager directement avec lui, elle eût réussi sans doute dès lors. Dans cette première phase, rien n'était perdu encore malgré l'attitude d'hostilité passive de tous ceux qui voyaient avec peine s'ouvrir une voie de conciliation. Le voyage de M. Vegezzi à Turin trancha la question. En laissant voir les hésitations du gouvernement italien, ce voyage rendait l'espérance au parti réactionnaire romain, qui reprenait courage et redoublait d'efforts.

Quand M. Vegezzi reparut à Rome, tout était changé, et ici je voudrais laisser parler un homme d'un esprit aussi sincère que sérieux et élevé, un ancien ambassadeur d'Espagne, mort peu après, M. Pacheco, qui écrivait de Rome : « Lorsqu'après vingt-cinq jours d'absence M. Vegezzi est revenu à Rome, les choses n'étaient plus aussi faciles, et l'avenir ne se présentait pas aussi flatteur. En premier lieu, M. Vegezzi lui-même n'avait pu convaincre le gouvernement italien, au moins en totalité, et il avait ordre d'insister pour que les nouveaux évêques prêtassent serment de fidélité à Victor-Emmanuel. En second lieu, l'atmosphère de cette cour de

Rome avait été fortement agitée, de façon à indisposer le souverain pontife contre la négociation. Le roi de Naples, comme votre excellence le peut croire, voyait dans une heureuse issue un coup porté à ses prétentions. L'ambassadeur d'Autriche la combattait avec prudence, mais vivement. Le parti réactionnaire, conduit par M. de Mérode, faisait tout ce qui lui était possible pour alarmer sur les conséquences d'un arrangement et pour le faire échouer. Même beaucoup des évêques nommés par sa sainteté, qui résident à Rome, voyaient avec peine un changement de résidence, et employaient leur influence dans le sens que je dis... » Quand tout fut perdu, le pape, dit-on, laissa échapper ce mot où perçait peut-être plus qu'un regret : « Ah! on m'a gâté cette affaire! » Il reçut encore M. Vegezzi avec une aimable bienveillance, comme si rien n'était fini, gardant l'arrière-pensée qu'ils devaient se revoir.

Pour le moment, cette négociation était suspendue; elle échouait dans son objet direct et immédiat; mais elle avait révél ésubitement qu'entre la papauté et l'Italie la distance était bien moins grande qu'on ne croyait, que Pie IX, par une inspiration généreuse, pouvait échapper à tous les conseils de réaction. Même dans cette question du serment, sur laquelle venait se briser la négociation, la cour de Rome, il faut le dire, n'avait montré qu'une inflexibilité apparente, toute de droit en quelque façon. « Le saint-siége, disait-on, entend que les évêques soient obéissans et fidèles au roi, qu'ils l'aiment, le respectent et l'honorent; il désire qu'ils soient soumis à l'autorité, et qu'ils s'abstiennent de se faire les chefs ou les complices de contre-révolutions. Les évêques sentent que c'est là leur devoir, et le saint-siége ne ferait aucune difficulté, s'il le jugeait utile, de le leur rappeler et inculquer de nouveau. » Voilà bien du chemin fait en peu de temps, ce me semble. Cette mission Vegezzi a laissé voir une chose plus grave, d'une conséquence extrême au point de vue de la situation générale et de ce pouvoir temporel dont les destinées s'agitent aujourd'hui. Certes le pape a parlé bien des fois depuis six ans; il a parlé dans un intérêt politique, et sa parole se perdait alors dans le vide, ne troublait personne en Italie. Le jour au contraire où, laissant de côté cet intérêt politique, il se présentait uniquement comme chef de la religion, cette simple initiative faisait courir comme un frémissement au-delà des Alpes. C'est la réalisation d'un mot de M. Boncompagni. « Lorsque le pape revendique un intérêt vraiment spirituel et religieux, il lui arrive ce que les anciens rapportent d'Antée : fils de la terre, il ne recouvrait sa force qu'en touchant la terre. » Je retiens le fait : la papauté retrouve sa force, lorsque, réduite dans son domaine terrestre, elle se fixe sur l'intérêt religieux, et par cet

intérêt religieux elle n'est point séparée de l'Italie. C'est ce que je voulais dire.

Telle est donc la situation au moment où la convention du 15 septembre devient une réalité, laissant face à face la papauté et l'Italie. Au premier aspect, entre ces deux puissances qui représentent, l'une un intérêt religieux jusqu'ici enchaîné à un intérêt politique, l'autre ce qu'il y a de plus vivace dans la civilisation moderne, le droit d'une nation, — entre ces deux puissances il y a théoriquement un abîme. A n'observer que les principes opposés qu'elles personnifient, la guerre est nécessaire, inévitable; aucune transaction n'est possible. D'un autre côté, il y a entre elles comme de secrètes intelligences, des instincts qui les poussent l'une vers l'autre, des intérêts qui s'imposent, des nécessités de rapprochement. Je reprends ma question : qu'arrivera-t-il? Au nombre de toutes les choses possibles aujourd'hui, on ne mettra pas sans doute une restauration de l'ancienne souveraineté pontificale. Ce serait le rêve d'esprits endormis depuis dix ans, même depuis bien plus longtemps, et qui se réveillent en sursaut, ayant perdu le fil des choses contemporaines. Qu'on me permette d'écarter encore cette combinaison qui consiste à laisser le saint-siége dans les conditions actuelles en lui proposant de conquérir ses sujets par des améliorations. Si le pape n'a pas fait ces réformes pour garder l'intégrité de ses états, pensez-vous qu'il les fera pour garder *les quatre palmes de terre* qui lui restent, selon son expression? Et s'il les faisait, est-ce que les populations ne commenceraient pas par se servir de la demi-liberté qu'elles auraient pour se réunir à l'Italie? Et si les populations agissaient ainsi, est-ce qu'on recommencerait la série des interventions et des occupations pour tenir debout obstinément une création artificielle qui n'a plus en elle-même les moyens de vivre? Mais alors où est le dénoûment de ces complications auxquelles la convention du 15 septembre fixe en quelque sorte une échéance?

Le dénoûment inévitable, il est dans l'ensemble de cette situation telle qu'elle apparaît. Il y a un mois à peine, le *jour des morts*, paraissait à Rome sous les yeux de la police pontificale une brochure, — *Il Senato di Roma ed il Papa*, — qui tranche la question sans marchander. Le dénoûment, selon l'auteur, ne serait rien de moins qu'une manifestation spontanée, un plébiscite des Romains qui prononceraient sur leur destinée, appelleraient le roi Victor-Emmanuel à « venir ceindre au Capitole la couronne de fer gagnée sur le Pô, » et puis se tourneraient vers le pape en lui disant : « Saint-père, désormais la révolution italienne est achevée; elle s'arrête devant la vénérable basilique des apôtres pour déclarer

qu'elle n'a plus rien à conquérir, que son intention n'est pas d'ébranler dans ses fondemens la religion du Christ, qui est la religion de toute l'Italie, dont vous êtes le primat, mais au contraire de lui rendre cette liberté qu'elle a toujours vainement demandée aux monarques qui fondaient uniquement leur droit sur l'épée. Sous la tutelle des lois, à l'ombre de cette bannière qui porte ces mots : *liberté de l'église et de l'état!* vous pouvez librement exercer votre sacré ministère, non plus environné d'armes étrangères, mais efficacement protégé par le respect et la vénération de ceux qui sont toujours vos fidèles enfans en cessant d'être vos sujets. » C'est la solution radicale, immédiate. Si le pape entend ce langage, et s'il reste tranquille au Vatican, rien de mieux; si le plébiscite ainsi formulé devient le signal de sa fuite, alors ce sont tous les embarras que j'ai décrits. Sans aller jusque-là, n'y a-t-il pas dans la situation actuelle les élémens d'une solution toute pratique, faite pour désintéresser l'Italie elle-même, les Romains aussi bien que le souverain pontife, en évitant les chocs soudains et violens? Ces élémens ont été indiqués, précisés plus d'une fois par la diplomatie. Je ne veux que les résumer. Cette anomalie d'un petit état impossible disparaîtrait par une assimilation graduée de tous les intérêts, par « l'abaissement des barrières qui séparent le territoire pontifical du reste de l'Italie, » c'est-à-dire évidemment par une fusion législative, administrative, économique. Les Romains deviendraient citoyens italiens; ils seraient en possession de tous les droits politiques, et Rome elle-même, constituée dans des conditions municipales particulières, deviendrait une sorte de cité neutralisée par le consentement national, où le pape, inviolable dans sa souveraineté, exonéré du fardeau d'un pouvoir direct, régnerait sans gouverner, selon le mot du marquis Gino Capponi. Il n'aurait plus en fait le pouvoir temporel; il aurait en compensation, au milieu de garanties précises, diplomatiquement formulées, toutes les prérogatives de la souveraineté personnelle avec cette liberté complète de l'église que le gouvernement italien est prêt à reconnaître et à consacrer. L'ancien projet prêté à Cavour, aussi bien que le projet dont le baron Ricasoli a pris un jour l'initiative fourniraient des données utiles, si ce n'est que l'un et l'autre impliquaient la présence réelle du gouvernement italien à Rome, ce qui est justement la difficulté la plus grave pour le moment. Je ne dis pas que, même dans ces termes, la combinaison soit encore facile. Le pape protestera toujours, ce n'est pas douteux; mais comme le saint-siége ne cesse de protester au sujet d'Avignon et qu'il n'est pas pour cela en moins bonnes relations avec la France, comme il a protesté au sujet de la séparation de la Romagne, de l'Ombrie, et que cela ne l'a pas empêché de né-

gocier déjà avec l'Italie, comme d'un autre côté une restauration pontificale est impossible et que la situation actuelle ne peut rester ce qu'elle est, il faut bien s'arranger pour marcher, fût-ce au risque de protestations qui ont été plus d'une fois le refuge d'une conscience scrupuleuse sans jamais empêcher les choses inévitables de s'accomplir. Un prélat distingué me disait un jour à Rome : « Vous aurez beau chercher, il n'y a que trois solutions possibles, une avec le pape, et celle-là, il n'y faut pas songer, puisque le saint-père ne se prêtera directement à rien; une autre contre le pape, et celle-ci offenserait l'Europe, répugnerait à l'Italie elle-même, j'espère; il n'y a plus qu'une troisième solution, cette dernière sans le pape, c'est-à-dire combinée de façon à se passer de son assentiment et à ménager sa dignité, son honneur, son indépendance, en lui laissant la possibilité de rester à Rome, qu'il ne quittera certainement qu'à la dernière extrémité. » C'est pour cette solution que conspirent visiblement aujourd'hui la puissance des choses, la marche des intérêts, la nécessité inexorable des situations, et, je l'ajouterai, l'attitude du gouvernement italien lui-même, qui vient de se montrer un gouvernement supérieur et prévoyant par cela seul que, récemment grandi en puissance, il redouble de modération dans ses actes et dans ses paroles le jour où il se trouve forcément ramené en face de ce problème des rapports de l'Italie et de la papauté.

Après cela, je le sais bien, la paix fût-elle signée entre Rome et Florence, ou, pour mieux dire, une situation de tolérance, d'indépendance mutuelle, fût-elle créée à Rome, tout n'est point fini; tout commence peut-être au contraire. Ce n'est ici que le côté italien d'une question qui touche à toutes les conditions extérieures du catholicisme, à ses rapports avec les sociétés, à la politique de l'église comme aussi au système de conduite de tous les catholiques dispersés dans le monde. C'est toute une ère nouvelle qui s'ouvre obscurément au milieu des incertitudes, des résistances et des impatiences. L'Italie ne peut se méprendre : par la révolution qu'elle vient d'accomplir, qui est désormais un grand et irrévocable fait de plus dans l'histoire, la papauté cesse d'être italienne, ainsi qu'elle l'a été presque toujours jusqu'ici. Lorsque le pontife de Rome était prince temporel, souverain d'un territoire au-delà des Alpes, il était tout simple qu'il fût Italien. Une fiction passée dans l'habitude pouvait concilier dans sa personne le prince national et le chef d'une église universelle. Aujourd'hui c'est le caractère universel qui reste seul, et la nécessité ou la convenance d'une origine italienne ne compte plus dans le choix du pontife, dans le gouvernement catholique. De même il est bien clair que le sacré-collége ne

pourra rester ce qu'il est, qu'il n'y a plus aucune raison pour que sur soixante-dix cardinaux plus de cinquante soient Italiens; mais ce n'est là encore que le fait le plus secondaire dans l'ordre nouveau qui commence, qui date de l'abolition du pouvoir temporel. De cette révolution italienne découle un changement bien autrement grave : c'est cette nécessité qui s'impose à l'église catholique de s'organiser, de vivre désormais par la liberté, dans la liberté. Cette condition inéluctable implique nécessairement toute une politique nouvelle dans le système des rapports de la société religieuse et de la société civile, ou du moins des pouvoirs civils et des pouvoirs religieux. Ces rapports se fondaient jusqu'ici sur un partage du gouvernement des hommes, sur un accord plus ou moins laborieusement conquis, et qui a dégénéré plus d'une fois en instrument d'oppression; ils ne peuvent plus reposer aujourd'hui que sur un grand système d'indépendance mutuelle, de séparation des deux pouvoirs. Cette liberté, qui apparaît au sommet de la hiérarchie de l'église comme la compensation d'une souveraineté temporelle désormais impossible ou inefficace, doit tendre inévitablement à se propager, à se généraliser dans le monde catholique. Si l'église entend ses intérêts, elle n'a plus évidemment qu'à s'attacher aux droits de tous pour maintenir ses propres droits, à demander la liberté de tous comme la garantie de sa propre liberté. Elle n'a plus en un mot qu'à s'accoutumer à cette atmosphère virile des luttes où l'ascendant ne s'acquiert et ne se conserve que par la supériorité morale et intellectuelle. Je ne dis pas que ce ne soit une grande nouveauté qui commence, et que le monde aille entrer d'un seul coup dans ce régime où la séparation des pouvoirs devient une garantie de plus pour l'indépendance humaine. Je ne dis pas que l'Europe, que la France notamment puisse se jeter à l'improviste et sans réflexion sur les traces des États-Unis. Encore ne faudrait-il pas abuser de cet argument, parce qu'en répétant sans cesse que nous ne pouvons avoir la liberté comme aux États-Unis, la liberté comme en Angleterre, on finit par nous faire une liberté qui ne ressemble à aucune autre, et qui est tout simplement un despotisme plus ou moins tempéré. Ce qui est certain, c'est que d'une façon ou d'autre là est l'avenir, là est la force, et si cette révolution d'Italie fait de la liberté une fatalité heureuse, elle ne sera pas seulement un grand événement national, elle sera une date bienfaisante et féconde dans l'histoire des hommes.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1866.

Il y a des coïncidences étranges. Dans les spectacles qu'elle se donne à elle-même, la politique française se trouve en présence de deux péripéties qui s'unissent par une commune ressemblance. Nous étions à Rome et au Mexique : nous quittons au même moment le Mexique et Rome. Nous terminons à la fois deux occupations militaires; des points les plus extrêmes, nous rappelons en même temps des troupes françaises. La double retraite est accompagnée des deux côtés de circonstances graves et de perplexités dramatiques. Nous revenons du Nouveau-Monde en renonçant à une entreprise arbitraire et chimérique, et nous retirons l'appui de notre force à une des plus hautes institutions du monde ancien. Nous assistons à un épisode singulier de l'histoire de France; en vérité, il y a bien là de quoi secouer notre torpeur.

Des deux événemens dont nous attendons l'issue, le premier accompli, le plus rapproché de nous sera l'évacuation de Rome. Le 11 décembre prochain, les derniers soldats que la France avait délégués à la protection du pouvoir pontifical s'embarqueront à Civita-Vecchia. Le pape et les Romains, le pape et l'Italie, se trouveront en présence, et leurs relations réciproques ne seront plus dominées et offusquées par une intervention étrangère. Une situation si imminente, si nouvelle, si problématique, à laquelle sont attachés de si vastes intérêts politiques et moraux, fait naître mille questions auxquelles personne ne paraît être encore en état de répondre. On n'a jamais vu dans une attente si générale et si anxieuse une pareille sobriété de conjectures et de prédictions. Le parti le plus sage serait peut-être pour nous d'imiter la réserve commune et d'attendre les faits avec une curiosité passive. C'est l'attitude que nous choisirions, s'il n'était point permis d'espérer jusqu'au dernier moment quelque bon effet de l'expression des sentimens de conciliation et des conseils de la prudence.

L'établissement des rapports naturels et libres entre la papauté et les

sujets qui lui restent, entre le gouvernement du catholicisme et l'Italie, ne produira point tout de suite les vastes conséquences qu'en attendent les partisans de la liberté de conscience et du système volontaire en matière de cultes. Il faudra beaucoup de temps et la révélation de nécessités pratiques lentement développées pour changer le point de vue auquel la hiérarchie catholique est placée aujourd'hui dans la conception des rapports de l'église avec l'état. Avant d'en venir là, il y aura sans aucun doute une longue période de transition à parcourir; il est, suivant nous, d'un intérêt si grand que cette transition s'accomplisse naturellement et régulièrement, que nous souhaitons qu'elle ne soit troublée et retardée par aucune impatience et aucune brusquerie violente du côté des partisans de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel. Les apparences à cet égard confirment nos vœux. Il est maintenant évident que, si la convention du 15 septembre échoue, ce ne sera point par la faute de l'Italie. Les hommes qui sont à la tête du mouvement italien, et il n'est que juste de désigner personnellement en cette circonstance le chef du cabinet de Florence, le baron Ricasoli, travaillent avec une sincérité incontestable au succès de la convention. Les représentans de la politique italienne, ralliés à la formule de M. de Cavour, l'église libre dans l'état libre, ont une foi trop réfléchie dans les droits de la conscience religieuse et de la liberté civile pour ne pas se prêter avec la plus patiente complaisance à l'expérience qui va se tenter. Ils sont d'ailleurs secondés merveilleusement dans cette œuvre par l'état politique actuel de l'Italie. L'achèvement de l'indépendance nationale, l'exclusion absolue de l'Autriche, l'incorporation de la Vénétie, ont fait disparaître toutes les causes de crainte, d'irritation et de haine qui pouvaient troubler l'Italie dans ses rapports avec la papauté. Le pouvoir temporel ne peut plus être considéré comme la forteresse d'une domination étrangère au centre du pays. Rome cessant d'être un prétexte d'intervention étrangère, l'Italie appartenant tout entière aux Italiens, le patrimoine de Saint-Pierre n'est plus qu'une enclave insignifiante qui ne peut plus être pour la nationalité italienne une cause d'alarme. Les restes du pouvoir temporel, dépouillés de la protection des armées des autres puissances, ne sont plus une menace pour l'indépendance nationale. Le point de vue italien change au contraire tout à coup à l'endroit de Rome. Les patriotes italiens peuvent maintenant prendre en considération avec une pleine liberté d'esprit l'importance dont peut être pour leur pays la continuation de la résidence du gouvernement du catholicisme dans Rome. Ces patriotes ont désormais le droit de mettre en balance l'avantage qu'a l'Italie à conserver la papauté et l'espèce de découronnement qu'elle subirait, si elle rendait le séjour de Rome impossible au patriarcat catholique. On voit donc que la fin de la conquête autrichienne et de l'intervention française ouvre des perspectives toutes nouvelles sur les rapports des Italiens et de la cour de Rome. Les dispositions des Italiens vis-à-vis du pape sont radicalement changées. Au lieu de redouter et de repousser dans le

pape une force complice de la domination étrangère, il leur est permis désormais de voir en lui un élément de grandeur et de lustre pour leur patrie. La franchise des intentions est garantie par la certitude positive des intérêts. L'intérêt évident des Italiens leur prescrit aujourd'hui de faire tout ce qu'ils pourront pour que l'existence de la papauté à Rome se concilie avec les conditions de leur nouvelle vie politique; sans avoir rien à souffrir dans sa dignité et dans sa liberté intérieure, l'Italie peut montrer à l'égard du pouvoir pontifical la plus facile complaisance et la patience la plus conciliante. Tous les symptômes annoncent que nous ne nous trompons point sur l'idée que les Italiens ont de leur intérêt véritable dans la question romaine et sur la tendance de leurs dispositions. L'écrit le plus avancé auquel ait donné lieu la situation actuelle est la brochure romaine *Il Senato di Roma ed il Papa.* Or rien de moins révolutionnaire que cette manifestation présentée au nom des Romains, et qui va chercher dans le droit historique les données d'un gouvernement municipal de Rome qui pourrait se concilier avec les immunités légitimes de la papauté. Les mesures et les paroles du gouvernement italien sont décisives. M. Ricasoli est ici sur son vrai terrain, et fait admirer la sincérité de son libéralisme et la fermeté de ses principes. Il ne lui coûte rien de rouvrir leurs diocèses aux évêques qui s'étaient montrés réfractaires au nouveau régime; il est prêt à laisser à l'église, avec le désintéressement le plus sage, la liberté de recruter elle-même sa hiérarchie; il se montre décidé à faire respecter par le patriotisme italien la convention du 15 septembre. Enfin il se prépare à envoyer à Rome un négociateur agréable au pape, l'honorable M. Vegezzi.

On peut donc compter sur le bon vouloir de l'Italie; faut-il désespérer du bon vouloir de la cour de Rome? Le pape saisira-t-il la première occasion, le premier prétexte pour abandonner la cité souveraine où le gouvernement des âmes a depuis tant de siècles pris l'héritage de l'ancienne domination politique du monde? Cherchera-t-il un refuge dans l'une de ces frégates que l'Autriche, l'Espagne et le Portugal promènent dans les eaux de Civita-Vecchia? Ira-t-il cacher l'autorité suprême de l'église dans le vieux donjon de Malte, que ne défendent plus les chevaliers hospitaliers, ou dans le sombre Escurial, imprégné de la féroce mélancolie de Philippe II? Nous repoussons de notre esprit de si tristes prévisions. Nous sommes convaincus que Pie IX restera à Rome tant qu'il s'y croira obligé ou autorisé par le sentiment du devoir et par la conscience. Les papes de notre époque ne sont point des fanatiques, des sectaires, des joueurs de coups de partie. Le pape actuel n'est point homme à subordonner ses devoirs spirituels à une manœuvre qui, sous l'espoir mesquin de créer des embarras à ses adversaires, pourrait compromettre les grands intérêts religieux qui lui sont confiés. Une mission religieuse donne à ceux qui l'acceptent avec conviction une force passive qui leur permet de dédaigner la maligne petitesse des expédiens politiques. Comme évêque et comme patriarche de la catholicité, le pape n'a en conscience le droit de quitter Rome que sous la pression

d'une violence irrésistible. Ceux qui parlent d'un abandon volontaire de Rome par le pape se font une étrange idée des devoirs d'un évêque et des nécessités du gouvernement de l'église catholique. Des motifs d'intérêts temporels n'autorisent point un évêque à déserter son diocèse; la délicatesse de sa conscience met sur ce point Pie IX à l'abri des incitations imprudentes et des coups de tête. Quand on parle d'ailleurs de la papauté, il ne faut point la restreindre aux intérêts et aux volontés d'un seul homme. A côté du pape, il y a le collége des cardinaux, il y a les congrégations qui forment les départemens ministériels du gouvernement ecclésiastique. Comment de gaîté de cœur, tant qu'on demeure respecté dans l'exercice de l'autorité et de la liberté religieuses, irait-on déplacer sans sollicitude pour le présent et pour l'avenir ce vaste organisme du gouvernement catholique? Ces cardinaux sont de paisibles vieillards attachés à Rome par les plus fortes et les plus douces habitudes; peut-on les condamner brusquement aux incertitudes et aux privations d'une émigration errante? Ces conseils désespérés, auxquels ni le gouvernement italien ni la population romaine ne fourniront de prétexte, ne prévaudront point dans l'âme chrétienne de Pie IX. Il ne fuira point devant l'épreuve que lui impose une force des choses où il doit voir le signe d'une volonté divine. Le pape, nous en sommes convaincus, ne quittera point Rome.

Quant à nous, nous avons une idée si haute des responsabilités du gouvernement italien et de la papauté dans les conjonctures présentes, nous sommes si naturellement portés à croire que Florence et Rome ont en ce moment le sentiment profond de leurs devoirs, que nous eussions désiré qu'aucune ingérence officielle étrangère, trop éclatante et trop prononcée, ne s'exposât à troubler les deux forces politique et morale qui vont se trouver en présence, et sont tenues de commencer sous le regard du monde l'œuvre de leur conciliation. C'est dire que la mission du général Fleury, quoique inspirée par une sollicitude fort naturelle, ne nous paraissait point indispensable. Le rôle de la France devrait être de prêter à l'Italie et à la papauté tous les bons offices que l'une et l'autre pourraient avoir à nous demander, de leur suggérer des idées pratiques de conciliation, s'il nous en vient à l'esprit, de les aider dans les premiers contacts et dans les premiers essais de rapprochement, mais de faire tout cela sans ostentation et sans bruit. Nous voudrions que la France fût à jamais dégagée de toute immixtion dans les affaires intérieures de l'Italie et dans cette portion des affaires romaines qui forme, à vrai dire, une question intérieure italienne. Nous souhaiterions, si l'expérience qui commence venait à échouer, qu'on ne pût se croire autorisé à en attribuer la mauvaise issue au prétexte apparent de quelque empressement intempestif et maladroit de notre part. Aussi n'est-ce point sans une certaine alarme que nous avons entendu récemment parler d'un prochain pèlerinage de l'impératrice à Rome. Les informations données sur ce projet par plusieurs journaux n'ayant point été démenties, il est vraisemblable que la pensée de ce voyage a existé,

et rien n'annonce encore qu'elle ait été abandonnée. Nous ne sommes point ennemis de l'intervention des femmes dans la politique; nous ne sommes point de ces farouches partisans de la loi salique qui croiraient tout perdu, si les femmes se mêlaient des affaires de l'état. En Angleterre, aux États-Unis, il est déjà des femmes qui réclament le droit de suffrage; quand nos aimables compatriotes nourriront à leur tour une semblable ambition, elles ne trouveront point en nous des adversaires rébarbatifs; il y a longtemps d'ailleurs que les politiques français ont eu la galanterie de se mettre en règle envers elles, et d'avouer que lorsque les hommes règnent, ce sont les femmes qui gouvernent. Les femmes ont été aussi mêlées parfois aux destinées de la papauté : qui ne se souvient de cette grande figure du moyen âge, la comtesse Mathilde, unie à Grégoire VII par un dévouement si fidèle, et qui donna des provinces au saint-siége; mais la pensée généreuse qui conduirait aujourd'hui à Rome l'impératrice des Français n'est-elle point contre-balancée par des inconvéniens périlleux auxquels on ne se pardonnerait point d'avoir involontairement donné naissance? Rien ne serait touchant assurément comme les attentions pieuses de la souveraine d'un grand empire pour le vieux pontife à qui il ne reste plus d'autre arme que la force morale de son caractère et de ses vertus; mais n'est-ce point justement les surprises de la sensibilité et les incidens qui en pourraient naître qu'il importe d'écarter de la scène austère et grandiose qui va se passer à Rome? Les hommes en de telles épreuves ont besoin de toute la lucidité de leur esprit, de toute la fermeté de leur caractère, de toute la liberté de leur résolution. Est-ce bien pour le charme et l'attendrissement féminins le lieu et le moment de se produire? Nous ne parlons point des hasards, des incidens, des piéges de cette vilaine politique si souvent dépourvue d'urbanité et d'entrailles; mais ne serait-on pas désolé, si la présence de l'impératrice à Rome allait être traversée par quelque stupide et disgracieuse complication? Tels sont les doutes qui nous assiégent, et nous croyons pouvoir nous permettre de les exprimer avec respect.

Une particularité singulière, c'est que le baron Ricasoli, à ce qu'on nous assure, verrait avec plaisir le voyage de l'impératrice à Rome. Nous croyons que le « baron de fer » est en cette circonstance fasciné surtout par la générosité, la grâce et l'éclat qui distingueraient une telle démarche; cependant il serait surprenant qu'un homme d'état italien se laissât aller à un entraînement d'imagination et de sentiment sans le contrôler par un calcul politique. Évidemment pour M. Ricasoli la présence de l'impératrice aurait l'avantage de diviser les responsabilités. Si les choses venaient à se passer moins heureusement qu'on n'est en droit de le supposer, M. Ricasoli pourrait se décharger en partie sur nos épaules du poids de la mésaventure. Dans le chapitre des accidens que le chef du cabinet italien doit en ce moment tenir sous son regard, il est plus d'une chance assurément où la poli-

tique italienne pourrait espérer de tirer parti de l'intervention personnelle de l'impératrice; mais ce qui nous importe à nous, c'est justement de nous tenir à l'écart de toutes ces incertitudes et de laisser aux seuls acteurs qui sont réellement en jeu leur responsabilité tout entière. Dans la voie de la coopération officieuse et réservée qui nous est ouverte, nous pouvons rendre d'ailleurs au pape et à l'Italie des services très efficaces. Le contact où vont se trouver les gouvernemens italien et romain créera toute sorte de nécessités pratiques qui les lieront progressivement, et conduiront la question romaine à une solution raisonnable. Par exemple, pourquoi, enclavé dans l'Italie, l'état romain conserverait-il des douanes propres? Le bon sens et l'intérêt commun n'indiquent-ils point que Rome et l'Italie devront former un Zollverein, et qu'il sera plus avantageux à la cour de Rome de recevoir le produit net de son revenu douanier sans avoir les frais et les embarras d'une perception indépendante? La question de la circulation monétaire et de la banque, qui dans ces derniers temps a créé un grand trouble dans l'état romain, doit aussi se régler par une fusion de la Banque de Rome avec la Banque d'Italie. Les chemins de fer doivent être également une cause de rapprochement et d'action commune. La transformation progressive commencera par les intérêts matériels; elle ne tardera pas à produire des améliorations dans les relations politiques. Même en gardant un gouvernement séparé, l'état romain ne pourra pas longtemps séquestrer sa population des droits et des intérêts de la nationalité italienne. Les systèmes fédéraux ont donné plus d'une fois la preuve que la communauté de nationalité se pouvait concilier avec la séparation des gouvernemens qui se partageaient des peuples de même race. Tout en restant souverain de l'état romain, le pape ferait acte de justice et de sage politique en laissant ses sujets libres de chercher dans le royaume d'Italie le développement et les applications de leurs ressources, de leur éducation, de leur ambition. Suivant le vœu exprimé depuis longtemps par l'aimable et honnête d'Azeglio, dont M. Eugène Rendu vient de publier l'intéressante correspondance, les Romains ne devraient point être privés par leur gouvernement des droits et des avantages de la *concitoyenneté* italienne. A l'usage encore, on ne tardera point à connaître l'étendue des besoins financiers de la cour de Rome, et l'on sera en mesure d'y faire face par un arrangement entre les puissances catholiques. L'Italie et l'état romain dans l'ordre des intérêts politiques et matériels se pénétreront ainsi peu à peu; l'union se fera par la nature et le progrès des choses; la cour de Rome se convaincra par l'expérience qu'elle peut conserver la somme d'autorité politique nécessaire à son indépendance religieuse, tout en se débarrassant de tracas d'administration locale auxquels elle était peu propre, qui suscitaient contre elle des hostilités légitimes, et qui nuisaient par contre-coup aux intérêts religieux qu'elle représente. La cour de Rome et le gouvernement italien doivent apporter la plus prompte attention à l'ordre d'intérêts que nous si-

gnalons, et la France, par ses conseils et son intervention obligeante, peut, dans ces transactions utiles, leur adoucir les aspérités et les désagrémens des premiers frottemens.

Le grand et pressant intérêt de l'Italie est en ce moment l'exécution de la convention du 15 septembre. Il ne faut point cependant négliger les affaires courantes de ce pays. La réunion du parlement aura lieu le 15 décembre; cette session devra certainement être très laborieuse, et pourra exercer une heureuse influence sur l'administration du pays. Il s'agit maintenant, pour l'Italie, de mettre un terme à la confusion financière où elle avait été retenue par les incertitudes de sa situation politique et par la guerre. Avec de la franchise, de la netteté, de l'ordre, l'Italie, nous n'en doutons point, réussira promptement à relever son crédit et à féconder ses ressources intérieures. Un épisode attristant précédera l'ouverture de la session. Nous voulons parler des débats qui vont s'ouvrir devant la haute cour du sénat le 1er décembre prochain sur la conduite de l'amiral Persano au malheureux combat de Lissa. Nous regretterions que cet amiral fût livré à une haute cour de justice. La question de la bataille de Lissa n'est point de la compétence d'un tribunal. L'amiral ne peut être accusé ni de lâcheté, ni de désobéissance, ni de trahison, ni même d'incapacité notoire, seuls cas que prévoie le code de la justice maritime : c'est toute la flotte, c'est le ministre de la marine et le gouvernement lui-même qu'il faudrait appeler à la barre, si l'on voulait atteindre la responsabilité collective à qui l'échec doit être imputé. L'affaire de Lissa ne tombe que sous le jugement des hommes de l'art, et voilà pourquoi la *Revue* n'a point hésité à l'exposer.

Les derniers événemens du Mexique portent encore le caractère de fatalité qui a marqué depuis l'origine tous les incidens de cette affaire. Le général Castelnau est arrivé à Mexico, que l'empereur Maximilien a quitté, et sur ces entrefaites deux envoyés américains, un diplomate et un général, MM. Campbell et Sherman, partis des États-Unis, vont aborder à l'embouchure du Rio-Grande. L'affaire mexicaine a l'air de se terminer par un complet désarroi, toutes les mesures ayant été prises à contre-temps et trop tard. On ne sait pas encore ici avec certitude si Maximilien quitte brusquement le Mexique, ou s'il compte y prolonger quelque temps encore son séjour malencontreux. C'est au moment où arrivait le général Castelnau, apportant l'ordre de l'évacuation en masse de nos troupes, que le malheureux prince apprenait le terrible coup qui a frappé l'impératrice Charlotte. La fortune n'a pas plus épargné l'homme que le souverain, et il est impossible de refuser sa sympathie à une si tragique douleur. On pouvait prévoir d'avance que Maximilien ne chercherait point à poursuivre tout seul une aventure dont sa femme a été la douloureuse victime. Son départ de Mexico, la répugnance qu'il a montrée à s'entretenir d'affaires avec le général Castelnau, l'expédition de ses bagages à la Vera-Cruz, indiquaient son prochain embarquement pour l'Europe. Le commandant du navire autrichien en station à la Vera-Cruz annonçait positivement que

l'empereur avait pris cette résolution; on assure que Maximilien avait prévenu par un télégramme un officier de sa maison à Miramar, et lui avait même donné rendez-vous à Gibraltar pour les premiers jours de décembre. Cependant une dépêche reçue à New-York annonce que l'empereur Maximilien serait revenu à Mexico. Il est donc impossible pour le moment de déterminer le sens exact de ces allées et venues. En somme, l'intérêt français serait que Maximilien s'en tînt à sa première résolution et revînt en Europe. La prolongation de son séjour au Mexique retarderait notre mouvement de retraite, renouvellerait des solidarités que nous devons rompre au plus tôt, et deviendrait peut-être une cause de frottemens désagréables entre nous et les Américains.

Il y a un an que nous aurions dû abandonner l'entreprise mexicaine; il fallait songer au retour dès qu'il fut visible que la guerre civile des États-Unis se terminerait par le triomphe de l'Union; il fallait détourner tout prétexte de contestation avec le gouvernement de Washington, et nous épargner l'ennui des récriminations et des remontrances américaines. Nous exprimions ici ce sentiment dès la fin de la guerre civile, et, sachant que la prévoyance est souvent la meilleure sauvegarde de la dignité des peuples, nous aurions voulu que par une résolution rapide la France échappât au désagrément de la pression du gouvernement fédéral. Les intérêts de notre dignité ont été compris autrement, et nous ne saurions trop le déplorer. Nous ignorons quel peut être l'objet précis de la mission que vont maintenant remplir M. Campbell et le général Sherman. Il est probable que le plan du président Johnson est simplement de prendre une attitude dans le message qu'il va adresser au congrès et d'essayer de compenser par la popularité de sa politique étrangère la défaveur que sa politique intérieure a rencontrée dans le pays. On voit quelques journaux américains se plaindre, sans doute sous l'inspiration du gouvernement, que la France n'ait pas, comme elle l'avait annoncé, commencé dès le mois de novembre l'évacuation du Mexique. Sur ce point, les récriminations américaines manquent de justice. Notre départ en novembre ne pouvait être considéré comme la condition d'un engagement contracté par nous envers le cabinet de Washington. La France s'était d'abord proposé de rappeler ses troupes par détachemens successifs; mais pendant le cours de cette année les choses ont pris au Mexique une tournure telle que l'évacuation progressive fût devenue périlleuse. Les dissidens faisaient des mouvemens, étendaient et multipliaient leurs attaques avec une énergie qu'on n'avait point prévue. Nous pouvions appréhender, si notre armée était réduite à une fraction, un danger sérieux pour la sécurité de nos derniers soldats, et quelque insulte à notre drapeau qui nous eût obligés à recommencer la guerre et à envoyer une expédition nouvelle. C'est pour éviter ce péril, c'est pour assurer la certitude de la conclusion finale de notre action militaire au Mexique qu'on a renoncé à l'idée du rappel des troupes par détachement dont l'exécution aurait dû commencer dans le mois de no-

vembre actuel. La mission du général Castelnau a eu justement pour objet la préparation de l'évacuation en masse et par conséquent l'accomplissement le plus décisif de notre renonciation aux aventures mexicaines. Les plaintes de M. Johnson et de M. Seward, si elles trouvent issue dans le message présidentiel, seront donc injustes et déplacées. Si l'on en juge encore par la presse américaine, les instructions données à M. Campbell et au général Sherman seraient fort vagues. Ces envoyés seraient surtout chargés d'étudier la situation dans les territoires où dominent les dissidens; ils devraient s'efforcer de relever le prestige de Juarez, avec lequel ils auraient à s'entendre; ils devraient travailler à lui concilier les factions dissidentes dirigées par Ortega et d'autres chefs républicains. Ce spectacle des agens américains occupés de grouper au Mexique des élémens que nous n'avons pas réussi à dominer est peu flatteur pour notre amour-propre; nous sommes pourtant contraints de souhaiter le succès de MM. Sherman et Campbell. S'ils réussissent à aider les Mexicains à former une organisation quelconque, ils auront soulagé notre conscience; nous pourrons considérer alors avec moins d'inquiétude le sort des résidens français et des Mexicains qui se sont compromis pour nous, que nous laisserons sous un gouvernement doué de quelque régularité et recommandé par l'alliance et le patronage de la grande république américaine.

On croit rêver lorsque devant ces résultats de l'expédition mexicaine on voit des journaux assez oublieux des choses, assez ignorans des sentimens du pays, pour attribuer l'avortement de l'entreprise mexicaine à une défaillance nationale. Les écrivains dont nous parlons semblent chercher dans cet outrage au sentiment national péniblement ému on ne sait quelle obstinée et cynique adulation à l'adresse du pouvoir. On n'a jamais commis une maladresse plus irritante. L'entreprise mexicaine est maintenant connue du monde entier. Dans son origine, dans ses vues premières, dans la façon dont elle a été commencée, poursuivie, développée et terminée, elle n'a été qu'une série d'erreurs. La pensée de l'empire à fonder pour Maximilien était préconçue; ce projet, imaginé par des émigrés mexicains que nous avons traînés derrière notre premier corps expéditionnaire, était en contradiction flagrante avec les principes français, qui nous interdisent d'imposer à un peuple un gouvernement par la force. Il était sans proportion avec les intérêts commerciaux engagés par la France au Mexique. Et comment l'a-t-on soutenu? D'abord par une alliance avec l'Espagne et l'Angleterre, qui devait se briser le jour même où il serait révélé par les faits, puis par une série de mesures militaires insuffisantes et mal préparées. Il faut y revenir à trois fois pour pénétrer dans le pays, prendre Puebla et s'emparer de Mexico. La dernière expédition, celle du général Forey, malgré les leçons précédentes, est retardée elle-même dans ses premiers mouvemens par l'insuffisance des préparatifs; elle est obligée d'attendre des mulets et des équipemens, représentant une somme énorme, qui lui sont envoyés de

New-York et des États-Unis en proie à la guerre civile. Les premiers échecs avaient été prédits d'avance par l'opposition; l'échec final avait été pressenti par l'instinct général du pays. Qui pourra établir le budget de l'expédition du Mexique? qui pourra dire les pertes qu'elle a causées à notre armée, la fatigue qu'elle a donnée à notre organisation militaire? Qui affirmera que l'influence de cette ruineuse diversion ne s'est point fait sentir dans les hésitations et dans les déceptions qui ont marqué cette année la direction de notre politique étrangère en Europe? Devant cette longue succession de fautes, la France a laissé voir son improbation et n'a point démenti un seul jour sa docilité miraculeuse, et c'est elle qu'on ose accuser d'aveuglement, de parcimonie et de lassitude morale! Certes, puisqu'il va être mis un terme aux compromissions et aux ruineuses dépenses de l'entreprise mexicaine, nous conseillerons à l'opposition d'être généreuse et indulgente envers le pouvoir. Il faudrait cependant que l'enseignement qui sort avec tant de force d'une telle expérience fût proclamé avec une tranquille énergie. Il est incontestable que l'entreprise mexicaine n'a jamais été voulue par l'opinion publique, et a été l'œuvre de l'initiative du pouvoir. Un plus puissant contrôle de l'opinion eût donc détourné l'erreur à l'origine, ou bien elle en eût atténué les conséquences. Le même esprit de justice et la même sollicitude patriotique devraient donc pousser ensemble le pays et le pouvoir à prendre les précautions connues qui rendent impossibles de pareilles fautes et de pareils mécomptes.

La haute commission formée pour préparer, sous la présidence de l'empereur, la réorganisation de l'armée a eu des réunions fréquentes. Jusqu'à ce que le plan de cette commission ait été achevé et porté à la connaissance du public, il n'est guère raisonnable de discuter les divers systèmes de réserve qui peuvent être présentés. Le débat n'aura de base solide et ne pourra répandre des lumières sur cet intérêt dominant de la politique française que lorsque le plan du gouvernement sera formulé et publié. Il ne semble point que la haute commission, malgré ses délibérations réitérées, ait fort avancé son œuvre. On assure que les objections ont été jusqu'à présent plus fortes que les combinaisons proposées. Il serait temps cependant d'adopter, même à titre provisoire, un système qui jusqu'au vote de la chambre fournirait un aliment utile aux réflexions et à l'élaboration collective de l'opinion publique. L'adoption prompte d'un projet est commandée par l'intérêt de la bonne expédition des affaires. Le budget va dépendre des conditions de la grande réforme militaire. On ne peut porter le budget au conseil d'état tant que la question militaire n'est pas réglée. Si les incertitudes durent encore quelque temps, la réunion du corps législatif ne pourra pas avoir lieu à l'époque habituelle, au mois de janvier; il faudra peut-être renvoyer au mois de février l'ouverture de la session. Il est d'ailleurs peu sérieux de croire que l'on pourra atteindre du premier coup la forme définitive et parfaite de l'institution qu'il s'agit de réorganiser. Notre sentiment est que la loi future ne sera vraiment bonne

et nationale que lorsqu'elle aura été étudiée dans tous ses aspects, ardemment agitée et profondément comprise par l'opinion publique. On devrait se hâter de la porter devant le juge suprême et décisif, qui sera le pays.

La vie politique recommence d'une façon sérieuse en Autriche. Partout les diètes provinciales se réunissent, et le gouvernement, en butte à des prétentions contradictoires, paraît avoir la volonté sincère de faire sortir de tout cela un régime représentatif libéral. Le grand intérêt de ce réveil d'activité politique se concentre principalement sur la Hongrie. Quand on considère le crédit que M. Deak a conservé sur la masse de ses compatriotes et le nombre de voix dont il dispose dans la chambre hongroise, on est autorisé à croire qu'il dépend de la cour de Vienne d'opérer la complète réconciliation de son plus beau royaume avec l'ensemble de la monarchie. M. Deak ne demande que des satisfactions légales d'un caractère parfaitement conservateur, puisqu'elles s'appuient sur ce qu'on appelle de l'autre côté de la Leitha la continuation du droit. La cour de Vienne fera preuve d'habileté, si elle s'abstient de puériles chicanes, et si elle fait de bonne grâce les concessions les plus larges. Sur ce puissant noyau de la Hongrie, il est encore possible de reconstituer une force nécessaire à l'équilibre européen, et la Hongrie, menacée par le fractionnement et la jalousie des races et par l'ambition de puissans voisins, a le même intérêt que l'Autriche à la conservation de cette force. La réconciliation des intérêts autrichiens et des intérêts hongrois est donc désirable et vraisemblable. Une fois la Hongrie ralliée, il sera possible de travailler à la réunion de toutes les forces de la monarchie dans une représentation commune. En même temps que cette œuvre politique s'accomplira, le nouveau ministre autrichien peut contribuer puissamment au groupement des nationalités diverses par une intelligente administration de leurs intérêts économiques. Dans le gouvernement de la Saxe, M. de Beust a prouvé qu'il comprenait les fécondes doctrines de notre époque, et qu'il savait diriger habilement les intérêts matériels d'un pays moderne. Nous ne savons si l'avenir réserve à M. de Beust un grand rôle diplomatique, ce n'est point vers les succès de la diplomatie que nous serions pour notre part disposés à exciter son émulation. Que M. de Beust s'efforce de coordonner et de mettre en valeur les richesses naturelles de l'Autriche; il trouvera sûrement dans cette voie le moyen de rétablir la puissance de sa patrie d'adoption. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Études sur le Vin; ses maladies, causes qui les provoquent, procédés nouveaux pour le conserver et pour le vieillir, par M. Pasteur. Paris 1866.

Une tendance générale qui se manifeste dans les travaux d'une nouvelle école de chimistes est de faire intervenir des actions vitales dans l'expli-

cation de phénomènes qui semblaient ne dépendre que du jeu des affinités. Les transformations successives de la matière organique en apparence abandonnée par la vie se ramènent ainsi, dans beaucoup de cas, à de véritables phénomènes d'organisation, et quand nous la voyons se décomposer, cette destruction ne s'opère pas sans l'apparition d'une multitude d'êtres nouveaux : la vie préside elle-même au travail de la mort. M. Pasteur, que l'on peut à cette heure regarder comme le principal représentant de la nouvelle école, a étudié à ce point de vue le cercle entier des métamorphoses par lesquelles les matières animales et végétales, exposées au contact de l'air ou enfouies dans le sol, disparaissent en restituant à l'atmosphère et au règne minéral les principes que les organismes vivans en avaient empruntés; la fermentation, la putréfaction, la combustion lente, tout cela est corrélatif du développement de quelque champignon ou de quelque infusoire. Les atomes qui ont servi à composer un corps vivant et que la mort a brusquement mis hors d'emploi ne se dissolvent pas sans que le microscope nous révèle la *mousse des tombes,* dernière manifestation de la force organisatrice qui s'éteint.

Prenons pour exemple les fermentations. On les considérait comme étant des altérations chimiques causées par la seule présence d'un principe appelé ferment. Le ferment, disait-on, n'emprunte rien et ne cède rien au corps qui se décompose; c'est une substance qui, en s'altérant elle-même, communique une sorte d'ébranlement aux molécules du corps fermentescible, et les excite à se désunir. La fibrine, la caséine, l'albumine et beaucoup d'autres substances azotées peuvent jouer le rôle de fermens, mais la plus active sous ce rapport est la levûre de bière. Lorsqu'on introduit une de ces substances dans un liquide sucré, le sucre, qui est formé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, se décompose de différentes manières, suivant les circonstances, ou, comme on dit, suivant la nature de la fermentation qu'il subit : dans la fermentation alcoolique, il se dédouble en alcool et en acide carbonique; dans la fermentation butyrique, il donne naissance à l'acide volatil qui existe dans le beurre rance, et ainsi de suite; chaque espèce de fermentation est caractérisée par des produits particuliers qui se dégagent. La nature de ces réactions chimiques est suffisamment connue; on doit à Lavoisier lui-même l'explication de celle qui constitue la fermentation alcoolique. Ce qui n'est encore que très imparfaitement connu, ce qui fait encore de nos jours un sujet de doute et de division pour les savans, c'est la cause qui détermine toutes ces réactions. Les uns, comme nous l'avons déjà dit, se représentent les fermens comme des matières qui, en s'altérant elles-mêmes, ébranlent par communication les groupes moléculaires du corps fermentescible avec lequel on les met en contact; ils en troublent l'équilibre et donnent, pour ainsi dire, le signal d'une effervescence générale. On pourrait à la rigueur se contenter de cette explication, qui est celle de M. de Liebig, et qui n'a rien de contraire aux principes aujourd'hui admis dans la science; mais M. Pasteur la rejette et la remplace

par une autre, basée sur les résultats de ses expériences. Il a trouvé que toutes les fermentations sont produites par des êtres organisés d'ordre inférieur, par des cellules de levûre, de nature végétale, ou par des animalcules infusoires, qui prennent naissance dans la liqueur altérable, s'en nourrissent et en accomplissent directement la transformation. Les matières azotées, qui facilitent les fermentations, doivent cette vertu à la propriété qu'elles ont d'alimenter et de multiplier les fermens vivans; elles fournissent l'aliment azoté pendant que le sucre fournit l'aliment carboné.

On savait depuis longtemps que la levûre de bière se compose de corpuscules ovoïdes d'un diamètre inférieur à un centième de millimètre; Cagniard-Latour fut le premier qui les reconnut pour des êtres organisés. M. Pasteur nous apprend que ces corps, loin d'agir par leur simple présence, consomment du sucre qu'ils s'assimilent et qu'ils rendent sous forme d'alcool et d'acide carbonique. Ce sont de véritables végétaux parasitaires dont le développement suit une marche parallèle à celle de la fermentation. La levûre de bière est la cause de la fermentation alcoolique; d'autres levûres, dont les cellules ont un aspect différent, déterminent d'autres fermentations, ou mieux prennent naissance en même temps que ces fermentations s'accomplissent. Il y a une corrélation étroite, une véritable réciprocité entre la production de ces cellules organisées et l'acte de la fermentation.

Quand la fermentation est accompagnée d'un dégagement de gaz fétides, ce qui a lieu surtout lorsque le corps qui se décompose contient du soufre, on la nomme putréfaction. M. Pasteur démontre que les phénomènes de cette catégorie sont déterminés par des fermens organisés, du genre vibrion, animalcules qui ne consomment ni air ni oxygène libre, au rebours de ce qui s'observe généralement pour les animaux. Les vibrions agissent à l'intérieur du milieu fermentescible, où ils sont à l'abri de l'air; ils y déterminent des réactions d'un ordre particulier (1). En même temps d'autres animalcules, appelés bactéries, achèvent l'œuvre de destruction à la surface qui est en contact avec l'air; ils brûlent les produits de la fermentation qui s'opère en dessous; ils brûlent ensuite les vibrions-fermens, puis se brûlent eux-mêmes : les derniers survivans provoquent la combustion de la génération précédente en attirant sur les cadavres l'oxygène de l'air. C'est ainsi que se trouve accompli le retour intégral à l'atmosphère et au règne minéral de la matière morte.

(1) Ces animalcules ne vivent qu'à l'abri de l'oxygène libre; le contact de l'air les fait mourir, les brûle, les étouffe, parce qu'ils ont trop d'affinité pour l'oxygène qu'il renferme. En revanche, ils usent sobrement de l'oxygène qui existe à l'état de combinaison dans les matières organiques, et ils touchent ainsi à la constitution moléculaire de ces produits; de là la fermentation. Si les poissons, au lieu de consommer l'oxygène de l'air dissous dans l'eau, tiraient ce gaz de l'eau elle-même en la décomposant, la mer dégagerait sans cesse des torrens d'hydrogène, elle fermenterait.

Toutes les combustions lentes, dernières phases de ces actions désorganisatrices, paraissent d'ailleurs tenir à la présence d'êtres microscopiques du même ordre. L'oxydation progressive des matières azotées ou ammoniacales qui constitue la nitrification, est peut-être étroitement liée à une végétation parasite qui attend encore son Linné. Dans plusieurs cas, la question a été déjà résolue par l'affirmative. Nous allons voir que le vinaigre n'a pas d'autre origine : il est le produit d'une combustion lente de l'alcool, provoquée par la présence d'organismes d'un ordre inférieur.

L'alcool est composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Quand la proportion d'oxygène est augmentée dans une certaine mesure, on obtient les élémens de l'acide acétique, qui caractérise le vinaigre, plus de l'eau; l'addition d'une quantité encore plus grande d'oxygène change l'alcool en un composé qui se dédouble en eau et en acide carbonique. On peut donc dire que l'acide acétique ou le vinaigre est de l'alcool brûlé, car une oxydation est une combustion; mais la combustion est ici encore incomplète : si elle s'achève, l'alcool et l'acide acétique se transforment en acide carbonique et en vapeur d'eau. Jusque-là, tout est fort simple; les réactions qui caractérisent la naissance et la disparition du vinaigre nous sont parfaitement connues; rien de plus facile que de les exprimer par des formules chimiques et de les mettre en équation. La difficulté ne surgit qu'au moment où l'on cherche à se rendre compte de la cause déterminante de ces réactions. Le cas se présente souvent : on a constaté les faits apparens, mais l'on ne sait rien du principe qui les régit; on invente alors, pour sortir d'embarras, une force occulte, comme la *vertu dormitive* de l'opium. L'alcool pur ne paraît pas s'acidifier à l'air; il faut, pour obtenir ce résultat, y introduire certaines matières organiques telles que de l'orge germée, du marc de raisin ou du vinaigre tout formé. Ces matières paraissent donc indispensables pour commencer la fermentation acétique. Dès lors voici comment M. de Liebig explique le phénomène : « Les substances organiques, dit-il, en présence de l'esprit-de-vin, absorbent l'oxygène et le mettent dans un *état particulier* qui le rend susceptible d'être absorbé par l'alcool. » Cette théorie, si théorie il y a, semblait être confirmée par quelques faits du même ordre, et notamment par l'action très curieuse que le noir de platine exerce sur l'alcool, car le platine très divisé détermine aussi la naissance de l'acide acétique. M. Pasteur n'est pas de cet avis; il a découvert un véritable fabricant de vinaigre dans le *mycoderma aceti*.

On trouve quelquefois dans les vases qui renferment du vinaigre, sous l'aspect de membranes plus ou moins cohérentes, une matière gélatineuse qui est désignée dans le langage des commerçans par le nom caractéristique de *mère du vinaigre*. Ce nom indique assez la fonction que l'observation populaire attribuait depuis longtemps à ces membranes gluantes et gonflées. Berzélius vint renverser ce qu'il considérait comme un préjugé : la matière gélatineuse, dit-il, se développe aux dépens des élémens du vi-

naigre, et l'affaiblit; elle ne saurait en déterminer la formation, puisqu'elle le détruit au contraire. Cette opinion, basée sur une observation exacte, mais incomplète, prit place dans la science.

Les membranes en question se montrent souvent à la surface des liquides fermentés, où elles forment des pellicules grasses, lisses ou ridées; on les appelle alors fleurs du vin, fleurs de la bière, fleurs du vinaigre; les botanistes leur ont donné le nom de *mycodermes*. C'est le comte Chaptal qui a le premier signalé la nature végétale de ces productions. Il en parle dans son traité sur l'*Art de faire le vin*, qu'il publia peu de temps avant d'être appelé au ministère de l'intérieur (1).

Les mycodermes se rangent parmi les plantes les plus simples. Ce sont des filamens très minces, souvent composés d'articles soudés bout à bout; on peut les comparer aux champignons. Le mycoderme que l'on appelle fleur du vinaigre consiste essentiellement en chapelets d'articles légèrement étranglés vers le milieu. Il faudrait ranger à la file trois cents de ces articles pour couvrir un millimètre. Quand l'étranglement est très prononcé, on dirait une réunion de deux globules, et la fleur du vinaigre peut alors être confondue avec une autre espèce de mycoderme, sorte de ferment qui se compose de véritables chapelets de grains, et dont il importe de la distinguer. Le mode de multiplication de ces champignons microscopiques est fort simple : les chapelets s'égrènent, les articles s'étranglent de plus en plus, se séparent en deux globules qui s'étranglent à leur tour en grandissant, et ainsi de suite. Beaucoup d'infusoires, et notamment les vibrioniens, se reproduisent de la même façon. Il est très facile de se procurer une liqueur éminemment propre à la multiplication de ces végétaux parasitaires. Que l'on fasse, par exemple, bouillir une petite quantité de levûre de bière ou de lie de vin dans de l'eau ordinaire; la liqueur ayant été ensuite filtrée à clair, on y ajoutera 1 ou 2 parties d'acide acétique et 3 ou 4 parties d'alcool pour 100 parties d'eau. Ce mélange représente en quelque sorte une excellente terre toute préparée à recevoir la semence des champignons microscopiques; les principes azotés qu'il renferme y jouent le rôle d'engrais : ils nourrissent les champignons-fermens, ils ne sont point fermens eux-mêmes. Que l'on sème à la surface de ce liquide fertile quelques taches de fleurs du vinaigre; dès le lendemain, on la trouvera couverte d'un voile uni, d'une sorte de pellicule grasse et gluante qui se compose d'un nombre incalculable de mycodermes de la même espèce.

M. Pasteur a étudié avec soin les fonctions physiologiques de ces petites plantes, et il est arrivé à des résultats fort curieux. Ainsi, il a trouvé qu'il faut d'abord établir une distinction entre la fleur du vin et la fleur du vinaigre. La véritable fleur du vin se compose de cellules beaucoup plus grosses que celles de la fleur du vinaigre et dont les contours arrondis rappellent la forme de la pomme de terre; ces globules ovoïdes se reprodui-

(1) La première édition est de 1799, la seconde de 1807.

sent par bourgeonnement. Ce parasite est d'ailleurs inoffensif; il forme souvent à la surface du vin en tonneau une couche blanche épaisse sous laquelle le liquide conserve toute sa limpidité. C'est ce que les anciens agronomes n'ignoraient point. « La fleur du vin blanche, dit Pline, est de bon augure. » L'aspect velouté, d'un blanc un peu sec, de ce mycoderme encore pur et jeune change beaucoup lorsqu'il se trouve associé à la fleur du vinaigre, qui le dévore, le fane et finalement le remplace quand le vin s'aigrit.

Ayant étudié isolément les différentes espèces de mycodermes, M. Pasteur a reconnu que la fleur du vin, aussi bien que la fleur du vinaigre, attire l'oxygène de l'air sur les matières organiques, de manière à en provoquer la combustion lente et progressive; mais l'action de la fleur du vin est plus énergique, elle détermine toujours une combustion complète, dont le résultat est un dégagement d'acide carbonique qui s'échappe en bouillonnant. La fleur du vinaigre ne donne ce résultat que lorsqu'elle se développe aux dépens de l'acide acétique, qui est déjà un corps à moitié brûlé; lorsqu'elle agit sur l'alcool même, elle ne fait que le transformer en acide acétique : on dirait une combustion avortée. En cultivant la fleur du vin au contact de l'air sur divers liquides alcooliques, M. Pasteur a pu se convaincre qu'elle n'y déterminait pas la formation de l'acide acétique : bien plus, quand on introduisait directement une certaine dose de cet acide, il disparaissait en même temps que l'alcool. Au contraire la fleur du vinaigre ne manque jamais d'acétifier l'alcool; mais, si l'on supprime l'alcool et qu'on n'offre à la fleur du vinaigre pour aliment que de l'acide acétique tout formé, elle le détruit en le brûlant. C'est ainsi que s'explique l'observation de Berzélius, et que l'intelligence des phénomènes devient d'une simplicité surprenante.

Le premier résultat de ces études fut un procédé nouveau pour la fabrication du vinaigre. Pour faire du vinaigre, M. Pasteur conseille tout simplement de semer le *mycoderma aceti* à la surface d'un liquide composé d'eau et d'une faible proportion d'alcool et d'acide acétique déjà formé. A mesure que la fleur se développe et que l'alcool s'acétifie, on ajoute de l'alcool frais, du vin ou de la bière, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le titre voulu et que le vinaigre soit propre à la consommation. C'est là l'acétification réduite à sa plus simple expression; les anciens procédés ne font que masquer le jeu naturel de la fabrique vivante de vinaigre qui s'établit à la surface du liquide à l'insu de l'opérateur.

Il était naturel de retourner le problème : si le vinaigre se produit par l'intervention des mycodermes, ne pourra-t-on pas en empêcher la formation en détruisant les parasites? C'est en effet ce qui a été observé. On prévient l'acidification du vin en le préservant de l'invasion des fleurs du vinaigre. Ce résultat une fois constaté, M. Pasteur se mit à étudier les autres maladies du vin, — la *pousse*, la *graisse* et l'*amertume*, — et il ne tarda pas à découvrir qu'elles sont toujours causées par la présence de parasites parti-

culiers, dont les évolutions vitales ont pour effet d'altérer la composition du liquide et d'en modifier le goût. Les recherches du savant chimiste sur ce sujet important viennent d'être publiées dans un volume orné d'un grand nombre de planches coloriées, et dont nous allons donner une analyse sommaire.

L'idée que l'on se faisait autrefois des maladies du vin était bien vague. Le vin, disait-on, est toujours en travail. Il est le produit de la fermentation du moût de raisin; mais, quand le vin est fait, l'équilibre n'est pas encore entièrement établi entre les divers principes de la liqueur. Ces principes continuent de réagir les uns sur les autres, et si par hasard une de ces réactions occultes est favorisée par les circonstances, le vin devient malade. Le comte Chaptal attribue la plupart des altérations du vin à un excès du ferment qui a produit l'alcool, et qui n'aurait pas été épuisé par ce travail. Cette opinion est celle de la plupart des auteurs qui ont écrit sur la matière; on cherchait la cause de la dégénération du vin dans des réactions purement chimiques compliquées de forces inconnues, et les divers procédés de la vinification en usage jusqu'à ce jour répondent à cette théorie. On combattait les symptômes du mal, ne pouvant s'attaquer à la source inconnue. La conséquence de ces procédés incertains ne pouvait être que ce qu'elle a été : les remèdes, aussi multiples que peu sûrs, réussissaient quand le hasard le voulait. On sait que chaque année la maladie de l'amertume détériore de grandes quantités des meilleurs vins de Bourgogne. Les propriétaires affirment volontiers que leurs vins sont en parfait état, mais le plus souvent il est facile de s'assurer que cette assertion est dictée par l'intérêt ou par l'amour-propre. M. Pasteur, après avoir examiné les vins de bon nombre de caves, est arrivé à cette conviction, qu'il serait difficile d'en trouver une seule qui ne renferme pas quelque portion de vin plus ou moins altéré. Les vins d'exportation sont encore plus sujets aux avaries, et les pertes qui en résultent chaque année sont immenses.

Le résultat principal des recherches de M. Pasteur est d'établir que les variations que le vin subit avec le temps ont pour origine des influences extérieures, que le vin vieillit par suite d'une oxydation ou combustion lente, et que les altérations maladives qu'il éprouve sont déterminées par des végétations microscopiques. De là une conséquence capitale: détruisez la vitalité des germes de ces champignons par un moyen quelconque, et le vin sera à l'abri des maladies qu'ils occasionnent. Nous verrons tout à l'heure que ce moyen consiste dans une simple élévation de température.

La plus commune des maladies qui peuvent atteindre le vin est l'acescence. Le vin se transforme partiellement en vinaigre; on dit qu'il est devenu *aigre, acide, piqué*. Ce changement s'opère sous l'influence du mycoderme appelé fleur du vinaigre. Les vins ordinaires à tous les âges et les vins de choix lorsqu'ils sont nouveaux n'offrent guère que le mycoderme inoffensif qui constitue la fleur du vin proprement dite; il n'altère pas la qualité du vin : tout au plus pourrait-il diminuer le bouquet de certains vins fins,

tels que ceux de la Côte-d'Or, en brûlant quelques-uns des principes volatils qu'ils renferment. La fleur du vinaigre se développe de préférence dans les vins fins que l'on laisse vieillir en tonneaux avant de les mettre en bouteilles. Le vin est tout à fait perdu, propre seulement à être converti en vinaigre, dans le cas où ce champignon l'a envahi d'une manière exclusive, en refoulant peu à peu la fleur du vin, qu'il prive d'aliment et qu'il détruit même directement en s'y attachant comme parasite. La pratique de l'*ouillage,* qui consiste à tenir toujours pleins les tonneaux en vidange, paraît dans beaucoup de cas arrêter les progrès du mal.

Quand la chaleur de l'été a pénétré dans les caves et en a élevé la température, il arrive fréquemment que le vin *tourne.* Il est alors plus ou moins trouble; si on l'agite dans un verre, on y voit des ondes soyeuses courir en divers sens; sur les bords, il se forme une couronne de petites bulles. Dans les tonneaux bien fermés et pleins, le liquide semble se dilater; il suinte par les joints des douves, il fait bomber les fonds du tonneau, et, si l'on pratique une ouverture, il jaillit parfois avec force et très loin. Les propriétaires disent alors que le vin a *la pousse.* Au contact de l'air, il change de couleur en prenant une teinte plus foncée; la saveur s'affaiblit, s'altère et prend quelque chose de fade. La bière et le cidre sont sujets à la même maladie. On l'attribuait jusqu'ici à la lie, qui, disait-on, remontait dans le liquide. M. Pasteur, en examinant avec M. Balard un vin tourné qui était devenu si fade que l'on aurait pu croire à une falsification par addition d'eau, n'eut pas de peine à reconnaître que l'origine du mal devait être cherchée dans un ferment particulier, ferment organisé et semblable en tout à celui qui produit d'ordinaire l'acide lactique. Des recherches ultérieures ont complétement confirmé cette manière de voir. La maladie du vin *tourné* ou *monté* est toujours due à des filamens d'une extrême ténuité, qui ont souvent moins d'un millième de millimètre d'épaisseur. Ces filamens forment des chapelets d'articles analogues à la tige du blé ou à celle des bambous, sans étranglemens apparens; ce sont de véritables fils non rameux et qui peuvent paraître très longs quand les articulations sont peu accusées. Réunis en masses, ils donnent lieu à ces ondes soyeuses qui se montrent lorsqu'on agite le vin. Quant au dépôt du tonneau, il n'est point formé par la lie ordinaire; c'est toujours un amas de ces filamens qui, enchevêtrés les uns dans les autres, présentent l'aspect d'une masse noirâtre, glutineuse, qui s'étire en fils muqueux lorsqu'on l'entame avec un bâton de verre. La fermentation à laquelle ce parasite donne lieu est accompagnée d'un dégagement de bulles d'acide carbonique. C'est ce gaz qui produit le pétillement dans les verres et la pression qui dilate les parois du tonneau.

Le parasite du vin tourné se multiplie principalement après les grandes chaleurs, mais il existe à l'état de germe dès les premiers temps de la vinification. Le microscope en fait reconnaître la présence, et par suite annonce le commencement de la maladie, quand rien dans le goût du vin ne la trahit encore. On comprend maintenant les bons effets des soutirages

fréquens, par lesquels on éloigne les dépôts, qui sont de véritables foyers d'infection. Le parasite remonte dans la masse du liquide dès qu'il rencontre les conditions de température favorables à son développement; les bulles de gaz qui se dégagent du fond l'aident à s'élever en faisant l'office de vessies natatoires. On voit que dans ce cas, comme dans tant d'autres, les vieilles coutumes que nous ont léguées nos devanciers expérimentés finissent par se rattacher d'une manière rationnelle aux principes de la science.

Les vins blancs sont très sujets à une troisième maladie qui n'atteint que rarement les vins rouges : c'est celle de la *graisse*. On la rencontre fréquemment dans les vins faibles, tels que les vins blancs du bassin de la Loire et de l'Orléanais. Les vins attaqués perdent leur limpidité naturelle, prennent un goût plat et fade, filent comme de l'huile lorsqu'on les transvase. Cette altération est encore due à un ferment organisé. On trouve dans le vin gras des chapelets de globules arrondis excessivement petits; un millier de ces globules rangés à la file couvre à peine un millimètre. Les chapelets, enchevêtrés et agglutinés par une matière muqueuse, forment quelquefois une véritable peau. Il est très probable que les germes de ce ferment sont empruntés à des grains de raisin qui ont pourri sur le cep par l'effet du même parasite. La surface un peu gluante du raisin retient facilement les poussières que les vents y déposent; que la peau se déchire en un point quelconque, les germes des champignons pénétreront dans les tissus du fruit, s'y développeront en altérant les sucs, et viendront continuer cette œuvre de destruction dans la cuve de vendange et dans le vin qu'elle fournit. Les germes des infusoires, bactéries, kolpodes, vibrions, anguillules, ne prospèrent pas dans les liquides fermentés tels que le vin, parce que l'acidité les fait périr. Les germes qui y trouvent un milieu favorable et s'y développent, ce sont ceux des fermens végétaux qui peuvent s'accommoder d'une certaine proportion d'oxyde et d'alcool.

M. Pasteur a enfin étudié la maladie de l'amertume, maladie qui porte un grand préjudice au commerce des vins, parce qu'elle atteint de préférence les vins vieux, c'est-à-dire les meilleurs crus. Ce sont les coteaux célèbres qui souffrent le plus de cette dégénération du vin; l'*amer* ou *goût de vieux* est en quelque sorte, si on veut nous permettre cette comparaison, une maladie aristocratique, comme la goutte. Tous les vins rouges peuvent la contracter, mais surtout les vins les plus délicats de la Côte-d'Or. Par contre, les vins communs sont plus que les grands vins sujets à tourner. La saveur amère est souvent précédée par un léger goût fade et doucereux; si l'on n'y prend garde, le vin tourne à l'amer et se gâte tout à fait. Dans ce cas encore, on constate l'action d'un ferment particulier. Lorsqu'on examine au microscope une goutte de vin amer, on y remarque des espèces de branchages rameux, noueux, plus ou moins articulés, incolores, rougeâtres ou même d'un brun foncé; ils représentent le ferment de l'amer. A côté de ces filamens, que l'on peut à première vue confondre

avec le ferment du vin tourné, se montrent souvent des cristaux de certains sels et des amas mamelonnés de matière colorante. Dans le vin très vieux, le ferment de l'amer se colore d'une manière plus intense, les filamens y sont plus gros, et ressemblent à des branches de bois mort. La maladie entraîne souvent une légère décoloration du vin, qui devient d'un rouge plus clair. Il n'est pas d'ailleurs parfaitement certain que les deux maladies par l'effet desquelles le vin tourne ou contracte un goût amer soient réellement distinctes, car d'abord les fermens qui caractérisent ces deux altérations sont assez difficiles à distinguer l'un de l'autre, ensuite le vin qui tourne est généralement un peu amer. Il faudra donc recourir à de nouvelles observations pour décider s'il s'agit ici de deux parasites différens ou seulement d'une modification dans la manière d'être d'un même et unique parasite végétal.

Nous arrivons aux moyens que M. Pasteur propose pour combattre les maladies que nous venons d'énumérer. Nous pourrons faire abstraction de certains traitemens chimiques à l'aide desquels on peut améliorer tel vin devenu acide ou filant; nous ne parlerons ici que de la méthode générale applicable à tous les vins, à laquelle le savant chimiste s'est vu conduit par ses études sur les fermens organisés. Elle consiste simplement à chauffer le vin pour tuer les fermens. Une température de 50 à 60 degrés suffit pour obtenir ce résultat. Cela peut surprendre, car on sait que dans l'eau la plupart des germes ne périssent que si on la fait bouillir; quand il s'agit de liquides très altérables, il faut même dépasser la température de 100 degrés pour détruire la vitalité des êtres microscopiques qu'ils renferment. Il est probable que l'alcool contenu dans les vins favorise beaucoup l'action purificatrice de la chaleur; on s'expliquerait ainsi la facilité avec laquelle on arrête le développement des parasites dans ces liquides par une élévation de température qui, au besoin, pourrait être demandée aux rayons solaires. M. Pasteur avait d'abord jugé nécessaire de pousser la température jusqu'à 75 degrés, mais l'expérience a montré qu'on pouvait se contenter de 60 et de 50 degrés; il y aurait peut-être moyen de descendre encore et de s'arrêter vers 45 degrés.

Le procédé de chauffage que propose M. Pasteur est fort simple et peu coûteux. On peut le pratiquer sur le vin que l'on vient de mettre en bouteilles ou sur celui qui est en bouteilles depuis longtemps, qu'il soit sain ou malade. La distinction est d'autant moins importante que tous les vins naturels contiennent les germes de la maladie; il n'y a de différence, à proprement parler, que dans le degré de développement de ces germes. C'est là ce que le microscope permet de constater, alors que le dégustateur le plus expérimenté ne reconnaît encore dans le vin aucun symptôme d'altération. Le siége des parasites est avant tout dans les dépôts; aussi convient-il de les séparer par un transvasement lorsqu'on agit sur du vin qui est depuis longtemps en bouteilles. Voici comment se fait l'opération. Les bouteilles que l'on veut conserver sont bouchées, ficelées, puis portées

au bain-marie; pour les manier plus facilement, on peut les enfermer dans un panier en fer. On introduit dans le même bain une bouteille pleine d'eau dans laquelle plonge un thermomètre; quand il marque le degré voulu, par exemple 60°, on retire les bouteilles. Avant d'introduire une nouvelle fournée, on coupe le bain avec de l'eau froide afin d'éviter l'action trop brusque de la chaleur, ou mieux encore, pour ne pas perdre de temps, on a soin de chauffer préalablement les bouteilles du second panier. De cette façon il n'est pas à craindre qu'elles se brisent par l'effet de la dilatation du liquide; le vin, en s'échauffant, ne fait que chasser le bouchon. On a pu constater cet effet au concours agricole de Paris en 1860, où la température du Palais de l'Industrie s'éleva un dimanche jusqu'à 40 degrés centigrades; les bouchons des vins exposés étaient à demi sortis des bouteilles. C'est la même chose qui arrive lorsqu'on applique au vin le procédé de chauffage de M. Pasteur, mais il n'y a aucun inconvénient à cela: la ficelle ou le fil de fer qui entoure le bouchon le retient, et le vin suinte entre le bouchon et la paroi intérieure du goulot. Quand on laisse ensuite refroidir les bouteilles, le liquide se contracte, et il en résulte un vide que l'on comble en renfonçant le bouchon. Il ne reste plus alors qu'à ôter la ficelle et à mettre le vin en cave. On peut le placer dans un cellier, au rez-de-chaussée ou au premier étage, à l'ombre, au soleil, comme on veut; cela n'a aucune importance pour la conservation du vin, car les germes des parasites sont morts, et le vin est désormais à l'abri des maladies ordinaires. La manière dont les bouteilles sont placées n'a d'influence que sur la couleur et le mode de vieillissement du vin, ce dont il sera question plus loin. Pour appliquer ce procédé en grand, il y aurait lieu d'employer une grande cuve à étages de planches percées de trous; l'eau de cette cuve serait chauffée par un jet de vapeur. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'on fasse usage d'une étuve à air chaud ou à vapeur. Dans le midi, on pourrait même sans inconvénient charger le soleil de cette fonction, en plaçant les bouteilles dans une serre à double vitrage. L'effet des rayons solaires dans ces sortes d'appareils est si énergique qu'il peut produire des températures supérieures à 100 degrés; sir John Herschel, au Cap de Bonne-Espérance, a préparé un pot-au-feu dans une caisse noire fermée par plusieurs vitres superposées sur laquelle le soleil dardait ses plus chauds rayons.

Le chauffage du vin en fût est également praticable; on porte le tonneau dans un bain-marie à 80 degrés, et on l'y laisse pendant environ six heures, temps nécessaire pour que toute la masse du vin prenne une température de 60 degrés. M. Pasteur a abandonné, du mois d'avril au mois de décembre, en plein air, sur une terrasse exposée au nord, des tonneaux de vin rouge et de vin blanc qui avaient subi cette préparation; aucun de ces vins n'est devenu malade. On peut même mettre en bouteilles le vin qui a été chauffé en fût sans procéder à une nouvelle application de la chaleur, mais il faut alors coucher les bouteilles; si on les laisse debout, elles prennent des fleurs,

car le vin reçoit toujours quelques germes pendant le transvasement, qui le met en contact avec l'air. Sur ce point, de nouvelles expériences seront nécessaires; elles montreront jusqu'à quel point le chauffage en fût pourra remplacer le chauffage en bouteilles.

Sous cette dernière forme, le procédé de M. Pasteur paraît donner de bons résultats. Au mois de novembre 1865, plusieurs membres de la commission qui représente le commerce des vins dans Paris ont procédé à la dégustation de vingt et une sortes de vins qui étaient conservés dans une cave de l'École normale après avoir subi l'application de la chaleur. M. Pasteur avait placé à côté des bouteilles chauffées d'autres bouteilles des mêmes vins qui n'avaient subi aucune préparation. En parcourant le rapport de cette commission, on est loin de constater toujours une supériorité décisive du vin chauffé. Néanmoins l'impression générale est que le chauffage maintient le vin limpide, et qu'il en empêche l'altération maladive. Les vins communs, provenant de mélanges, prennent quelquefois un faible goût de cuit; mais ce n'est qu'une nuance de goût à peine perceptible. En résumé, la commission approuva le procédé, tout en ayant soin de ne rien préjuger de l'influence que le temps pourrait exercer sur les qualités relatives des vins qui ont été comparés. Ce jugement très réservé contraste un peu avec celui contenu dans le rapport que M. Dumas a lu, au nom du comité central agricole de Sologne, pour justifier la médaille d'or que ce comité a décernée à M. Pasteur au mois de mai dernier. M. Dumas y parle déjà de récompense nationale; c'est un peu vendre la peau de l'ours, à notre avis. Toutefois nous sommes loin de contester en rien le mérite des recherches de M. Pasteur, il est même probable que le procédé qu'il a inauguré conduira au but désiré; mais c'est au temps et à l'expérience de décider sur ce point. En attendant, on a commencé à faire l'essai du nouveau procédé. Un agriculteur éminent du midi, M. Marès, correspondant de l'Institut, l'a appliqué aux vins très altérables de l'Hérault, qui ne se conservent d'ordinaire qu'au moyen de fréquentes additions d'alcool; il a constaté que cette opération devient inutile lorsque les vins ont été portés à 60 degrés. Quelques expériences qui ont été faites en Italie par MM. Ottavi et Meloni ont également donné de bons résultats. Il paraît donc possible et même probable que l'introduction du nouveau procédé dans les pratiques de la vinification y produise une véritable révolution.

La question est trop complexe néanmoins pour être complétement résolue par la suppression des parasites. A côté de ces fermens organisés qui produisent les maladies des vins, il faut encore considérer les réactions purement chimiques qui peuvent avoir lieu dans la masse du liquide et en modifier la qualité. C'est notamment l'influence de l'oxygène atmosphérique sur les principes oxydables du vin qu'il faudra éclaircir. On sait, depuis van Helmont, que l'air est nécessaire pour déterminer la fermentation; les germes ne se transforment en cellules de levûre que sous l'influence de l'oxygène, à peu près comme une graine a besoin de se saturer d'oxygène libre

pour prendre racine et pousser une tigelle. Plus tard, la fermentation se continue et s'achève à l'abri de l'air, et tout porte à croire que les cellules, une fois formées, n'ont plus besoin d'oxygène libre pour se multiplier. Enfin personne n'ignore que le vin laissé en vidange au contact de l'air s'évente, c'est-à-dire s'affadit en perdant son bouquet. M. Berthelot a le premier reconnu que cette altération a pour cause une absorption d'oxygène. Il a démontré que la force du vin est due non pas seulement à l'alcool qu'il renferme, mais encore à d'autres principes qui, selon toute apparence, existent déjà dans le raisin, de sorte qu'il y a sans doute des raisins forts et des raisins faibles, comme il y a des vins de force très différente. Ces principes, qui donnent au vin le bouquet et le goût vineux, peuvent être isolés; le liquide qui en a été privé n'offre plus qu'un goût et une odeur désagréables de vinasse. L'action brusque de l'oxygène les détruit, et on dit alors que le vin est éventé; mais quel est l'effet d'une action lente et progressive de l'oxygène, lorsqu'il pénètre peu à peu dans les bouteilles ou dans les tonneaux? M. Pasteur, en désaccord sur ce point avec M. Berthelot, nous dit que c'est l'oxygène qui *fait* le vin, qui le vieillit. « L'oxygène modifie les principes acerbes du vin, et en fait disparaître le mauvais goût; il provoque les dépôts de bonne nature dans les tonneaux et dans les bouteilles, et loin, par exemple, qu'une absorption de quelques centimètres cubes de gaz oxygène par litre de vin use ce vin, lui enlève son bouquet et l'affaiblisse, je crois que le vin n'est pas arrivé à sa qualité et ne doit pas être mis en bouteilles tant qu'il n'a pas absorbé une quantité d'oxygène bien supérieure à celle-ci. » M. Pasteur pense que les pratiques de la vinification, si ennemies qu'elles paraissent être de l'introduction de l'oxygène, sont en réalité de nature à favoriser une aération lente et progressive du liquide, tout en s'opposant à une aération trop brusque. L'ouillage par exemple n'est pas tant commandé par la nécessité d'éloigner l'oxygène que par celle d'entraver le développement des parasites. Il est d'ailleurs certain que les tonneaux de bois donnent accès à l'air et exposent le vin à une action oxydante lente, mais sensible. Aussi le choix des tonneaux est-il très important pour le vieillissement du vin.

En résumé, si l'on fait abstraction des réactions lentes qui ne cessent pas d'avoir lieu entre les divers principes du vin, et qui font en ce moment l'objet des recherches de plusieurs chimistes éminens, M. Pasteur a éclairé d'une vive lumière la question des maladies auxquelles ce liquide est sujet. Il est parvenu à ce résultat par le raisonnement, et des expériences très précises ont confirmé ses vues théoriques. On pourra se demander si personne avant lui n'avait songé à l'application de la chaleur en vue de la conservation du vin. M. Pasteur lui-même nous apprend que les anciens faisaient bouillir certains vins pour les rendre plus résistans, ou bien les exposaient au soleil pour les faire vieillir. A Cette, ainsi qu'à Avignon, on expose le vin à la chaleur solaire; mais la température dans ce cas ne dépasse jamais une trentaine de degrés, et ne détruit pas les

germes. Le procédé de chauffage employé par MM. Privas et Thomas, de Mèze, ne supprime pas non plus les parasites. Au contraire la fabrication des conserves par le procédé d'Appert ressemble beaucoup au procédé de M. Pasteur, et nous ajouterons que M. Gervais a fait breveter dès 1829 un moyen de conservation du vin par le chauffage à l'abri de l'air. Enfin M. de Vergnette-Lamotte, qui s'est beaucoup occupé de la conservation des vins et qui avait déjà essayé à cet effet la congélation, a communiqué à l'Académie des Sciences un procédé identique en principe à celui de M. Pasteur; seulement M. de Vergnette prolonge le chauffage pendant plusieurs mois. La publication de sa note a croisé une communication de M. Pasteur; nous n'entrerons pas dans les détails du débat de priorité que cette circonstance a soulevé; qu'il nous suffise de constater que les coïncidences de ce genre sont une heureuse confirmation de l'utilité d'une découverte.

Si le temps, qui juge en dernier ressort la valeur de toute innovation, confirme les espérances que l'on fonde sur le procédé recommandé par M. Pasteur, il en résultera des conséquences immenses. La France possède deux millions d'hectares plantés en vigne; cela représente annuellement 50 millions d'hectolitres de vin et un capital d'environ 500 millions de francs. La récolte du vin est donc, après celle des céréales, la plus importante du pays; le seul département de l'Hérault produit trois fois plus de vin que le royaume de Portugal. Si on considère maintenant que les vins français se transportent sur tous les marchés du globe, et que l'usage s'en généralise davantage de jour en jour, on comprend toute la portée d'un procédé destiné à convertir tous ces vins en vins de garde. Jusqu'ici peu de nos vins supportaient les voyages de longue durée, et les détériorations auxquelles ils étaient sujets ont, par exemple, considérablement restreint l'extension du commerce des vins français en Angleterre. Désormais peut-être le nord de la France, l'Angleterre et les autres pays déshérités recevront des vins stables à bas prix; le vin naturel, le vin aliment, sera mis à la portée de l'ouvrier dans les régions où la vigne ne prospère point; il luttera contre l'influence abrutissante de la bière, qui nous envahit depuis vingt ans. On prévoit quels immenses débouchés s'ouvriront ainsi aux vins de France et particulièrement aux vins du midi. Le commerce de détail tirerait sans doute aussi un parti utile du chauffage, car il est naturel de penser que ce procédé doit diminuer les inconvéniens de la vidange. C'est ainsi que la science, en se mettant au service des plus humbles intérêts comme des plus élevés, grandit elle-même et conquiert le respect des masses.

R. RADAU.

F. BULOZ.

LE

PRÉSIDENT JOHNSON

ET

LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Tandis que l'Europe, absorbée dans la contemplation des événemens extraordinaires qui modifiaient si profondément l'influence et l'avenir des peuples, ne prêtait qu'une oreille inattentive à ce qui se passait dans le Nouveau-Monde, l'Amérique traversait une crise plus modeste, mais encore assez périlleuse pour la rendre aussi indifférente aux agrandissemens de la Prusse que nous l'étions devenus nous-mêmes aux difficultés intérieures du gouvernement des États-Unis. La grande révolution sociale inaugurée l'année dernière par l'abolition de l'esclavage, lentement, mais sûrement poursuivie dans la réorganisation progressive des anciens états rebelles, avait failli être interrompue par un de ces accidens auxquels, il faut l'avouer, les républiques sont plus exposées que les gouvernemens absolus. On avait à faire des élections générales pour le renouvellement du congrès, et ces élections avaient lieu dans des circonstances si graves qu'elles ranimaient toutes les inquiétudes et toutes les animosités des grandes élections présidentielles de 1864. La première magistrature de la république était occupée par un homme d'état capricieux, joignant à un patriotisme sincère un caractère ombrageux et despotique qui le rendait impropre à exercer le pouvoir exécutif dans un pays où le chef du gouvernement n'est que le serviteur de l'opinion publique. Infatué d'un mérite ordinaire, le président Johnson croyait pouvoir tailler du grand homme et faire

le dictateur aux dépens de la souveraine autorité du congrès. Celui-ci, au lieu de suivre le sage exemple des assemblées prussiennes et de laisser le gouvernement s'emparer sans combat de tout le temporel des affaires, en se consolant lui-même par une série de protestations vaines, s'était mis à lutter corps à corps avec les prétentions usurpatrices de l'orgueilleux président.

D'un différend sérieux, mais qui n'avait rien d'alarmant pour la paix publique, l'entêtement de M. Johnson a failli faire une guerre civile. La politique conciliante dont nous l'avons loué ici même, et qui nous disposait peut-être à trop d'indulgence pour les mauvais côtés de son caractère, s'est transformée peu à peu en une politique envieuse, intéressée, violente, qui l'a ruiné à la longue dans l'estime des honnêtes gens. Entraîné par l'ardeur de la lutte électorale, il a conçu la fatale pensée de ranimer à son profit les rancunes et les colères qui couvaient encore sous les cendres mal éteintes de la rébellion, en s'appuyant sur les états du sud pour imposer sa politique et sa personne aux états du nord. En même temps qu'il flattait les passions des anciens rebelles, il se faisait dans le nord le courtisan grossier de la multitude.

Les élections qui viennent de se faire ont renversé toutes ses espérances. Au lieu de lui donner une assemblée docile, elles ont sensiblement fortifié le parti qui lui a tenu tête. Soit qu'il accepte l'humiliation en silence, soit qu'il fasse encore à la force des armes un appel inutile et désespéré, sa politique est morte et ne se relèvera plus. Bien qu'aujourd'hui les événemens aient jugé la cause et que la victoire ait prononcé sans appel, peut-être un récit fidèle de la bataille ne sera-t-il pas sans intérêt. Cette lutte victorieuse et pourtant pacifique d'une assemblée parlementaire contre un chef de gouvernement a pour nous un côté instructif et curieux. Accoutumés que nous sommes à de tout autres spectacles, nous ne pouvons voir sans un intérêt mêlé de surprise et même d'admiration quel bon sens, quelle fermeté, quel esprit de justice les États-Unis ont déployés pour se tirer sans encombre d'une crise qui partout ailleurs aurait allumé la guerre civile.

I.

On se rappelle encore quelle était la situation respective du président et du congrès lors de la rupture violente qui éclata entre eux au printemps dernier. M. Johnson, naguère si menaçant pour les états du sud, si impitoyable pour tout ce qui avait trempé dans le crime de la rébellion, était devenu tout à coup leur zélé défenseur. Moyennant certaines conditions très modérées, quoique imposées d'une main rude, il avait pris sous sa protection leurs liber-

tés renaissantes et promis de réparer aussi bien que possible les débris de ces fameux *droits des états*, vaincus avec l'esclavage, dont ils étaient le soutien et le prétexte. Ces conditions indispensables étaient l'abandon absolu de la doctrine sécessioniste, l'adoption de l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, la répudiation de la dette confédérée, et même la concession de quelques droits judiciaires aux nègres affranchis. En un mot, le président ne demandait aux états du sud que d'avouer franchement leur défaite, en acceptant les lois irrévocables et en sanctionnant les faits accomplis. A ce prix bien modique, il se faisait fort de les rétablir dans l'Union avec tous leurs anciens priviléges, et de faire rentrer immédiatement leurs députés dans le congrès.

Le congrès soutenait une politique tout à fait contraire. Mécontent de la trop grande hâte que le président avait mise à réorganiser les gouvernemens des états du sud, il croyait qu'il y avait un danger grave à n'exiger des rebelles que des concessions générales et incomplètes. Il pensait, non sans raison, qu'après avoir imposé l'abolition de l'esclavage, il ne fallait pas trop se fier à la promesse des vaincus, ni trop s'en remettre à eux de l'exécution des réformes. Il valait mieux y veiller soi-même et ne rendre aux gens du sud leur part légitime dans le gouvernement du pays que le jour où tout danger aurait disparu. Aussi le congrès avait-il résolu de refuser jusqu'à nouvel ordre l'admission des représentans du sud. Une commission mixte nommée par les deux chambres était chargée de faire une enquête sur la situation véritable des anciens états confédérés et de fixer une fois pour toutes le plan de *reconstruction* du congrès. Rien de mieux jusque-là. Le président avait eu sa politique, le congrès allait avoir la sienne. Les états du sud, ployés déjà sous la main despotique, mais indulgente, du président, allaient avoir à se courber un peu plus bas sous la volonté souveraine des assemblées nationales. Le pouvoir exécutif avait agi à sa manière pendant l'absence des chambres; on pouvait blâmer l'usage qu'il avait fait de son autorité, mais on n'en pouvait contester le légitime exercice. Le pouvoir législatif à son tour rentrait dans l'exercice de son influence naturelle, et venait modifier à sa guise la politique adoptée par le président. Chacun était dans son rôle, et le président n'avait pas le droit de dire que le congrès eût commis la plus petite usurpation.

Après de longues discussions, où du reste la personne de M. Johnson n'avait pas été épargnée, la politique des radicaux s'était résumée en trois mesures principales, votées toutes les trois à une grande majorité : c'était la prolongation indéfinie des pouvoirs du *bureau des affranchis*, l'amendement constitutionnel modifiant la base de la représentation nationale, enfin le *bill* pour con-

férer les droits civils aux esclaves émancipés. La première de ces mesures avait un caractère purement provisoire. Il s'agissait, on ne l'a peut-être pas oublié, de maintenir aussi longtemps que le besoin s'en ferait sentir cette institution à la fois militaire, administrative, judiciaire et politique du *bureau des affranchis*, qui s'était attribué une sorte de juridiction exclusive sur les anciens esclaves, et leur donnait militairement la protection que leur refusaient encore les lois des états du sud. Cette administration coûtait cher; mais, malgré les abus, les violences, les dilapidations et tous les défauts inséparables du pouvoir arbitraire, elle était devenue nécessaire et devait être maintenue à tout prix jusqu'au jour où les droits civils et judiciaires des affranchis seraient reconnus pleinement par leurs anciens maîtres. Il y avait bien dans le bill voté par les deux chambres quelques dispositions de détail qu'il eût été bon de faire disparaître; mais M. Johnson, on se le rappelle, ne voulut pas condescendre à traiter avec ses adversaires : il ne daigna même pas demander la révision du bill. Il se retrancha majestueusement dans sa prérogative présidentielle, et lança brutalement son *veto*. Le second vote lui fut d'ailleurs favorable, et les radicaux ne purent réunir dans le sénat les deux tiers de majorité nécessaires pour annuler son interdiction.

L'amendement constitutionnel était plus juste et plus utile encore (1). La constitution, qui faisait reposer la représentation nationale sur la population des états, avait accordé aux états du sud un privilége : elle faisait entrer les esclaves dans le compte de la population électorale, les évaluant à trois cinquièmes de leur nombre véritable, de sorte que la représentation des états du sud était proportionnellement plus forte que celle des états du nord. C'était une concession faite aux maîtres d'esclaves du temps où l'esclavage était une puissance politique, mais qui n'avait plus de raison d'être du jour où l'esclavage était aboli. Il était à la fois injuste et dangereux qu'une population à laquelle on refusait obstinément les droits politiques et même les droits civils servît à grossir l'influence des esclavagistes et à multiplier le nombre de leurs voix dans les conseils du pays. Il ne pouvait se faire que des insurgés vaincus rentrassent dans le gouvernement qu'ils avaient voulu détruire avec une puissance proportionnellement supérieure à celle des états restés fidèles. Si les représentans du sud voulaient maintenant reparaître dans le congrès des États-Unis, il fallait de deux choses l'une : ou bien que la population électorale fût mise au niveau de la représentation de chaque état, ou bien que la représentation elle-même fût réduite au niveau de la popu-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, *Huit Mois en Amérique*.

lation électorale. Il fallait, ou bien conférer sans retard le droit de suffrage aux affranchis et procéder à des élections nouvelles, ou bien diminuer la représentation du sud de tout l'appoint que lui donnait son immense population noire. De ces deux solutions, la première, la plus radicale, était aussi la plus en faveur dans le congrès. Les républicains de l'école avancée, que la dernière élection avait mis à la tête des affaires, ne cachaient pas leur désir de compléter l'émancipation de la race noire en l'élevant tout entière au pouvoir politique; mais ce parti extrême effrayait les gens plus timides, qui n'acceptaient les doctrines égalitaires qu'à la condition d'en rejeter la pratique à un avenir plus éloigné.

L'autre solution était plus sage, et elle fut préférée. Pour diminuer la représentation des états du sud, il n'était pas besoin d'une loi électorale particulière et applicable à eux seuls. Il suffisait de modifier en gros la base de la représentation nationale, de façon à exclure du compte de la population les classes privées des droits politiques pour raison de race ou de couleur. L'exclusion était applicable aux états du nord comme aux états du sud. En donnant une base équitable et régulière à la représentation des états du sud, le congrès ne pouvait être accusé sérieusement d'empiéter sur leur indépendance. Libre à eux de se donner intérieurement telle constitution qui pourrait leur plaire, d'admettre les noirs au suffrage ou de les en exclure, de grossir ou de diminuer à leur gré la population électorale. S'ils avaient intérêt à conférer le droit de suffrage aux affranchis afin de conserver leur ancienne représentation ou même de l'accroître, rien cependant ne les forçait de le faire. Tel fut le premier amendement constitutionnel proposé, au nom de la commission des quinze, par M. Thaddeus Stevens, le *leader* bien connu du parti républicain dans la chambre. C'était un chef-d'œuvre de modération et d'habileté.

Il échoua cependant par l'opposition du président. On sait que les amendemens constitutionnels, une fois votés par le congrès à la majorité des deux tiers, n'ont plus rien à démêler avec le pouvoir présidentiel : ils doivent être ratifiés par les trois quarts des états, après quoi le pouvoir exécutif, si récalcitrant qu'on le suppose, n'a plus rien à faire que de courber la tête et d'en assurer l'exécution. Ils échappent donc à cette secousse du *veto* présidentiel qui souvent ébranle des majorités formées d'avance, et disperse au second tour de scrutin des bataillons qui jusque-là semblaient invincibles. L'amendement de M. Stevens avait été voté facilement par la chambre, et ne pouvait manquer de réussir également dans le sénat. Malheureusement la proposition avait été accompagnée de paroles acerbes auxquelles le président, changeant tout à coup de langage, avait répliqué par un déluge d'in-

vectives grossières. Il avait ainsi irrité les uns, intimidé les autres, aigri enfin l'opinion publique, à tel point qu'entre les radicaux exaspérés et les démocrates reprenant courage il n'y avait plus de compromis ni de conciliation possibles. Les radicaux avancés du sénat rejetèrent l'amendement comme insuffisant, tandis que les démocrates le rejetaient comme révolutionnaire, et M. Sumner lui porta le dernier coup en proposant à la place une loi proclamant l'égalité immédiate et absolue des deux races, mesure plus logique et plus franche, mais qui ne pouvait pas être soutenue par les républicains modérés.

On se rabattit alors sur le bill des droits civils. Cette mesure, présentée d'abord sous la forme d'un amendement à la constitution, avait été si longuement débattue et ballottée d'une chambre à l'autre, qu'elle avait fini, dans ces migrations successives, par se transformer en une simple loi destinée à faire disparaître les plus odieuses des inégalités soigneusement maintenues entre les blancs et les affranchis. Elle conférait à ceux-ci le plein exercice des droits civils et judiciaires, et elle établissait des peines spéciales pour les juges ou les magistrats récalcitrans. Cette loi ne pouvait être accusée de blesser les principes de la constitution : elle n'était que le développement naturel et indispensable de l'amendement constitutionnel de l'année dernière, qui en abolissant l'esclavage avait chargé le congrès de pourvoir par des lois nouvelles à la protection des affranchis. La modération la plus exigeante n'y pouvait rien trouver à redire, car les droits qu'elle garantissait aux noirs étaient ceux que le président Johnson lui-même s'était efforcé d'obtenir de la bonne volonté des états du sud, et sans lesquels, à vrai dire, leur liberté nominale n'eût été qu'un vain mot; mais le président était résolu d'avance à trouver mauvais tout ce qui viendrait de ses adversaires, et il fulmina encore une fois son *veto* sur le Capitole. Cette fois seulement les foudres présidentielles restèrent sans effet. Le congrès annula le *veto* sans hésiter, en déclarant qu'il était prêt à rester en session jusqu'au mois de novembre, si le président ne se prêtait de bonne grâce à l'exécution de la loi. L'humiliation qu'il avait cru pouvoir infliger aux radicaux était retombée sur lui seul.

II.

Ce conflit semblait devoir être le dernier. Au fond, les deux opinions n'étaient pas tellement éloignées qu'il fût impossible de signer entre elles une paix boiteuse qui aurait duré tant bien que mal jusqu'aux élections prochaines. L'échec des droits civils était pour M. Johnson un avertissement salutaire. Il apprenait par là

que son influence avait baissé, que ses violences l'avaient discrédité, que le *veto* présidentiel avait perdu son prestige. Cet homme si arrogant, si confiant dans l'assentiment populaire, sentait peu à peu l'opinion se retirer de lui. De leur côté, les radicaux s'adoucissaient de plus en plus, comme pour mieux faire ressortir l'intempérance du président. On était déjà loin du temps où MM. Sumner et Wilson proposaient au sénat de voter simplement l'admission immédiate des noirs au droit de suffrage et leur admissibilité à tous les emplois. Le comité de reconstruction, après bien des enquêtes, avait rédigé un amendement nouveau que le congrès passa trois semaines à adoucir avant de se résoudre à le voter. Quel était donc cet amendement si terrible, et quelles cruautés exorbitantes imposait-il aux états du sud avant de les admettre dans l'Union? Il était divisé en quatre sections contenant chacune une des conditions tyranniques imaginées par ce congrès révolutionnaire pour anéantir toutes les libertés. La première section conférait à toute personne née ou naturalisée aux États-Unis le titre de citoyen des États-Unis, et interdisait aux états séparés de faire chez eux aucune loi qui privât ces personnes des droits et des libertés civiles attachés au titre de citoyen. Ce n'était qu'une répétition de ce bill des droits civils dont nous avons si pleinement reconnu la justice, mais dont les préjugés des tribunaux du sud et la mauvaise volonté du président avaient rendu les dispositions impuissantes. Tout le monde savait que dans la cour de circuit d'Alexandrie, en Virginie, un plaideur invoquant le témoignage d'un noir affranchi avait été repoussé au nom de la loi virginienne, qui n'admet le témoignage des noirs que dans les affaires où ils sont intéressés eux-mêmes. Un mariage légalement contracté dans l'Ohio par deux personnes de couleur différente avait été annulé dans le Kentucky et frappé d'une amende au mépris de la loi. Il en était de même dans tous les états rebelles. Comment le congrès, alarmé de tant d'obstination, n'aurait-il pas songé à mettre le principe de l'égalité civile sous la sauvegarde plus sûre du respect qui entoure encore la constitution fédérale?

La deuxième clause de l'amendement était relative à la représentation des états. Elle stipulait que le nombre des députés serait fondé désormais sur le nombre des citoyens mâles investis du droit de vote, et que, sauf le cas d'exclusion pour la participation à la rébellion ou tout autre crime, les états ne pourraient priver une classe de citoyens du suffrage sans diminuer en proportion leur représentation dans le congrès. Cette mesure, analogue à celle du premier amendement présenté par M. Stevens, en différait en ce qu'elle n'attachait pas la diminution du nombre des députés au cas particulier de l'exclusion pour cause de race ou de couleur,

mais qu'elle s'étendait en général à toutes les exclusions quelconques qui pouvaient limiter encore le droit de suffrage dans plusieurs des États-Unis. Cette combinaison plus large était moins blessante pour l'orgueil des états du sud, et bien qu'elle eût pour résultat principal d'abattre le privilége oligarchique dont les avait investis l'esclavage, elle semblait les englober dans une réforme générale dont ils n'étaient pas seuls à souffrir.

La troisième clause était la plus rigoureuse. Elle s'inspirait, il est vrai, d'une opinion émise autrefois par ce même président Johnson, qui semblait devenu aujourd'hui l'ami et le complice des rebelles. Il avait dit alors dans un accès de fougueuse éloquence que la trahison était un crime, le plus grand des crimes, et qu'elle devait être punie sévèrement. Pourtant ces radicaux, ces *jacobins* qui rédigeaient le projet d'amendement, ne songeaient point à infliger aux rebelles et aux traîtres les peines afflictives ou pécuniaires dont les avait menacés autrefois le patriotisme farouche du président. Ils se contentaient de refuser le droit de suffrage à tous ceux qui avaient pris une part volontaire à la rébellion. C'était mettre en pratique le précepte de prudence donné autrefois par le président Lincoln : « il ne faut employer pour rebâtir que des matériaux sains. »

Tant de rigueur parut excessive au congrès. On proposa de ne priver du droit de suffrage que ceux qui avaient prêté serment comme fonctionnaires du gouvernement fédéral avant de servir volontairement le gouvernement confédéré; puis, après mûre considération, cette exclusion parut encore trop sévère, et l'on résolut qu'elle porterait, non plus sur le droit de voter, mais seulement sur l'admissibilité aux emplois. Encore réserva-t-on au congrès le droit de relever les coupables de leur incapacité par un vote des deux tiers. — Quant au quatrième article de l'amendement, il stipulait simplement la répudiation expresse de la dette confédérée et de toute autre dette qui pourrait être contractée dans l'avenir pour soutenir une insurrection contre le gouvernement des États-Unis.

Telles étaient les conditions modérées que l'immense majorité du congrès dictait solennellement aux états du sud : 33 voix contre 11 dans le sénat et 120 contre 32 dans la chambre ratifièrent l'ouvrage du comité de reconstruction. Un bill joint au projet d'amendement établissait que les portes des deux chambres seraient rouvertes aux députés des états rebelles à mesure qu'ils l'auraient ratifié. Sauf la clause encore discutable de l'inadmissibilité aux emplois de tous les serviteurs de la rébellion, il n'y avait rien dans ce programme qui pût effaroucher le président. Les principales mesures adoptées par les radicaux étaient pareilles à celles qu'il avait lui-même essayé d'imposer aux états du sud. A la vérité

Thaddeus Stevens, le pilote habile et audacieux du parti radical, déclarait, en votant l'amendement, qu'il s'en contentait provisoirement par nécessité, mais qu'il espérait dans un prochain avenir arriver à quelque chose de meilleur. C'était une raison de plus pour que le président s'étudiât à désarmer l'opinion radicale à force de sagesse et de modération. Il n'avait pas de temps à perdre, déjà pleuvaient de tous côtés les ratifications à l'amendement : le Connecticut, le New-Hampshire et le Maine ouvrirent la voie; les autres états du nord allaient suivre leur exemple. Le gouverneur Curtin, de la Pensylvanie, écrivait une circulaire aux autres gouverneurs d'états pour les exhorter à une action commune. Enfin l'avisé Thaddeus Stevens avait fait voter au congrès l'admission provisoire des représentans du Tennessee avec la réserve que cette admission serait nulle, si avant le 1er janvier 1867 le Tennessee n'avait pas conféré le droit de suffrage à tous les citoyens sans distinction et ratifié l'amendement constitutionnel : la ratification exigée ne se fit pas longtemps attendre. Toutes ces victoires, survenant l'une après l'autre, creusaient chaque jour plus profondément le fossé qui séparait le président Johnson de la nouvelle politique radicale, devenue aujourd'hui celle de tous les hommes sensés.

Mais le président était remonté sur son grand cheval de bataille. Comme *pour le bureau des affranchis*, comme pour le bill *des droits civils*, et en général pour toutes les lois votées par les radicaux, il soutenait que cet amendement était un acte inconstitutionnel : singulier reproche fait à une mesure dont l'objet était justement de modifier la constitution! M. Johnson appuyait son dire sur l'illégalité prétendue de la procédure suivie par le congrès; il insistait surtout sur la formation irrégulière de cette commission mixte nommée par les deux chambres pour élaborer en commun un projet qui aurait dû sortir spontanément du sein de chacune des assemblées. Son devoir de président l'obligea pourtant à faire communication officielle de l'amendement aux divers gouverneurs des états. Seulement, au lieu de la recommandation habituelle, il joignit à son message une protestation et un avis contraire.

Affaibli, humilié, supplanté par les radicaux dans l'opinion populaire, il espérait s'y rétablir en frappant un grand coup. Le congrès qui l'avait bravé n'avait plus que quelques jours à vivre; dans peu de semaines une élection nouvelle allait juger souverainement leurs disputes. Sans prétendre à détruire toute la majorité radicale, ne pouvait-il pas enlever à ses adversaires cette inébranlable majorité des deux tiers qui les rendait maintenant invulnérables? Les députés du sud entreraient alors dans la chambre, et compléteraient la majorité conservatrice sur laquelle s'appuierait son gouvernement. Jusque-là, ballotté entre les républicains et les démo-

crates, il n'avait pas eu, à vrai dire, plus de partisans fidèles que de desseins arrêtés. L'élection allait lui servir à organiser son parti.

Le moment d'ailleurs était favorable. Depuis quelque temps, les partis politiques étaient aussi désorganisés que le gouvernement. Sauf les radicaux, qui formaient encore une armée compacte et obéissante, nul ne pouvait plus guère reconnaître son drapeau. Les anciens républicains flottaient depuis longtemps entre les radicaux et le président. Les démocrates, discrédités depuis la guerre, ne demandaient qu'à se fondre dans un parti nouveau. En rassemblant tous ces élémens épars sous le nom de parti *national unioniste*, le président voulait exploiter à la fois les rancunes des vaincus et le sentiment patriotique qui animait les vainqueurs. Il résolut d'assembler à Philadelphie une *convention monstre*, appelée de tous les quartiers de l'horizon. Les républicains y seraient admis comme les démocrates, les hommes du sud comme les hommes du nord, tous ceux enfin qui voudraient s'enrôler sous la bannière du président Johnson et voter un programme favorable à sa politique. Avec une pareille machine de guerre, il espérait être invincible. N'allait-il pas d'ailleurs rester seul à Washington après la dispersion des chambres avec tous les ressorts du gouvernement sous sa main? Nul président des États-Unis n'avait encore été si habile à pratiquer cette ingénieuse méthode du *patronage*, qui, par une savante combinaison de nominations et de destitutions opportunes, sait faire du pouvoir administratif une arme électorale au service du gouvernement. Le président Jackson, l'inventeur du système, le premier qui ait osé dire que l'administration tout entière devait être renouvelée à chaque changement de présidence, et que les dépouilles des vaincus appartenaient légitimement au vainqueur, le grand Jackson lui-même n'eût été qu'un novice auprès de son successeur et imitateur André Johnson. L'honnête et regretté président Lincoln disait lors de sa réélection à la présidence qu'il considérait le renouvellement de son mandat comme une injonction que lui faisait le peuple de ne pas toucher à l'administration établie. André Johnson, ce président de hasard, et comme disaient les radicaux, « cet homme fait président par l'assassin John Wilkes Booth, » se moquait de ces scrupules mesquins et surannés. Il professait hautement qu'il devait y avoir une continuelle « rotation » administrative, que le pouvoir de nommer les fonctionnaires lui avait été confié pour asseoir son influence personnelle et grossir les forces de son parti. Il déclarait dans un discours public que tous les fonctionnaires devaient soutenir sa politique, et qu'il *chasserait à coups de pied* (1) ceux qui lui seraient infidèles. On sait

(1) Traduction littérale, en anglais *kick them out*.

que la constitution des États-Unis n'a pas permis qu'aucune nomination fût décidée sans l'approbation du sénat : elle n'a donné au président que le droit limité de remplir provisoirement les vides qui se produisent entre les sessions; mais le président connaissait l'art de créer des places vacantes, tout exprès pour avoir à les remplir, et il comptait au dernier moment peupler l'administration de ses créatures. Sous l'effort d'un aussi rude adversaire, le congrès pouvait perdre en quelques semaines tout l'avantage laborieusement conquis pendant une lutte de sept mois.

Les radicaux sentirent le danger. D'abord ils jetèrent à l'eau quelques lois impopulaires, telles que le bill des tarifs, mesure douanière très onéreuse qui fut repoussée par le sénat. Ensuite ils cherchèrent à se concilier la nombreuse population irlandaise, qui jusqu'alors votait toujours avec les démocrates, en infligeant un blâme au gouvernement pour la conduite qu'il avait tenue à l'égard des fenians. Ils l'accusèrent d'avoir livré lâchement les fenians à l'Angleterre, et poussèrent l'extravagance jusqu'à émettre le vœu qu'on les reconnût comme puissance belligérante, ainsi que l'Angleterre avait elle-même reconnu les insurgés du sud. Enfin le 11 juillet, à la veille de se dissoudre, ils tinrent un grand conciliabule pour s'entendre sur les moyens de parer aux menaces du président : il fut question de rester en session tout l'été, pour tenir en bride leur farouche adversaire. Le sénat, particulièrement utile pour empêcher les manœuvres administratives, offrit de se constituer en permanence jusqu'à la fin des élections. Il fut question de nommer un comité chargé spécialement de contrôler les nominations présidentielles; mais cette espèce de délégation n'était pas légale. On se sépara donc sans avoir rien résolu, en se promettant toutefois de faire une guerre acharnée à la future convention de Philadelphie, et de lui opposer une autre convention radicale où l'on convoquerait les *loyalistes* du sud.

La modération des radicaux n'avait donc rien apaisé. Ils se retrouvaient, malgré les concessions faites, à la même distance de leur adversaire que par le passé. A chaque mouvement en avant qu'ils avaient fait pour se rapprocher du président, celui-ci avait fait un pas en arrière pour éviter leur voisinage; ils l'avaient ainsi rejeté jusque dans les bras des démocrates et des hommes du sud. Il avait tant reculé que beaucoup de ses partisans conservateurs se trouvaient, sans avoir bougé, transportés au beau milieu du parti radical. On s'en aperçut au désordre qui se fit un moment dans les rangs de la faction présidentielle. Le cabinet lui-même dut se décomposer. Le directeur des postes, M. Dennison, ancien président de la convention unioniste de Baltimore en 1864, donna sa démission pour rentrer dans le parti républicain, où le rappelaient les

convictions de toute sa vie. M. Harlan, ministre de l'intérieur, imita bientôt son exemple; on parlait de M. Stanton, ministre de la guerre, et de l'*attorney-général* Speed comme devant prochainement les suivre dans la retraite. Le parti radical vit dans cette désorganisation du cabinet une débandade, et il en conçut soudain une confiance exagérée. Il venait de voter un nouveau bill du bureau des affranchis. Le président y répondit, selon son usage, par un *veto* qui fut traité avec un souverain mépris. C'est à peine si le message qui développait ses motifs put être lu dans l'assemblée au milieu des murmures et des huées. Le bill fut voté séance tenante, dans le sénat par 33 voix contre 12, dans la chambre par 164 voix contre 33. On n'aurait pas reconnu ce même congrès timide que le *veto* du président décidait, au printemps dernier, à retirer à cette même mesure une majorité déjà acquise. Jamais congrès américain, à la veille d'affronter une élection populaire, n'avait osé lancer un pareil défi au premier magistrat de la république.

III.

L'attitude hardie des radicaux tenait moins encore à la certitude du succès qu'au sentiment de la justice de leur cause. Ils en étaient venus peu à peu jusqu'à ce degré de concession extrême au-delà duquel on ne peut plus reculer sans s'affaiblir. Abandonnant toutes les prétentions exagérées de la première heure, ils ne réclamaient plus à présent que l'exécution sérieuse du plan de restauration conçu l'année dernière par le président. Il n'y avait pas une ligne de leur amendement qui ne pût être appuyée sur les propres paroles de leur adversaire. M. Johnson avait la mémoire trop courte. Il ne se souvenait plus qu'autrefois à Baltimore, acceptant la nomination à la vice-présidence que lui offrait la convention républicaine, il s'était rué en avant pour déclarer que les états rebelles devaient être complétement refondus, que la confiscation devait être mise en vigueur, et qu'il fallait exclure les rebelles de l'œuvre de la reconstruction. « Le gouvernement, disait-il, doit être fixé sur les principes de l'éternelle justice. Si l'homme qui a travaillé à détruire le gouvernement de son pays était admis à concourir au grand œuvre de la réorganisation nationale, alors tant de sang précieux aurait été inutilement répandu, et toutes nos victoires seraient réduites à néant. » Puis il s'écriait que « les grandes plantations devaient être saisies et morcelées, » que « les traîtres ne devaient occuper que les dernières places dans l'œuvre de la restauration. » Plus tard, quand il se fut un peu adouci et qu'il s'occupa de la restauration des états du sud, il ne se fit pourtant pas scrupule d'user envers eux du droit rigoureux de la victoire et de

leur dicter impérieusement les garanties qu'il croyait légitimes. Que pensait-il donc alors de leur droit inaliénable à rentrer sans condition dans l'exercice de tous leurs anciens priviléges? Il y croyait si peu qu'il se faisait lui-même le régulateur de leurs droits politiques et qu'il leur dispensait leurs libertés une à une à mesure qu'il était satisfait de leur obéissance. Il était d'avis, avec tous les gens de bon sens, que le gouvernement national n'avait pas moins le droit de punir la rébellion qu'il n'avait eu le droit de la combattre. Ses conditions, on les connaît de reste : elles ne se bornaient pas à l'annulation indispensable de l'ordonnance de sécession; elles contenaient encore l'adoption obligatoire de l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, la répudiation radicale de toutes les dettes locales ou générales contractées pendant la guerre par le gouvernement confédéré ou par les gouvernemens particuliers des états du sud, enfin la modification des législations d'état dans le sens de l'égalité civile et la garantie de quelques droits judiciaires aux nègres affranchis. Telles étaient les réformes auxquelles devaient souscrire les états du sud avant de recouvrer seulement l'usage de leurs libertés locales, — autant d'usurpations abominables que le président de cette année devrait reprocher au président de l'année dernière avant de s'indigner si fort des procédés du congrès. A-t-il donc oublié la fermeté virile avec laquelle il imposait ses volontés aux sudistes récalcitrans? — Un état semblait-il hésiter à voter l'amendement constitutionnel, il déclarait péremptoirement qu'il ne retirerait pas ses gouverneurs provisoires, et qu'il ne reconnaîtrait pas les autorités élues par le peuple aussi longtemps que l'amendement ne serait pas ratifié. Une législature répugnait-elle à répudier sa part de la dette confédérée, vite un message du président arrivait par le télégraphe, et la mesure devait être votée séance tenante. — Ce n'est pas tout : il faisait entendre que ces réformes n'étaient pas les dernières, qu'elles n'étaient que l'introduction d'un ordre nouveau. Tout en conseillant de s'en contenter pour l'heure présente, il sentait bien qu'il était réservé à un prochain avenir de résoudre le grand problème de l'égalité des races. Lors des élections locales de l'année dernière, les républicains essayèrent de sonder sa pensée sur la question du suffrage des noirs : il eut alors avec un radical de ses amis une conversation semi-officielle qui fut publiée dans les journaux. M. Johnson s'y déclarait en principe partisan du droit de suffrage égal aux deux races, et il indiquait lui-même une série de mesures propres à ménager la transition en octroyant progressivement la franchise électorale aux anciens esclaves. Il aurait voulu, disait-il, qu'elle fût donnée d'abord à ceux qui sauraient lire à haute voix la constitution des États-Unis, puis aux anciens soldats de l'armée fédérale, et

enfin aux propriétaires fonciers payant une certaine somme d'impôts. C'est le même système qu'il avait recommandé dans un de ses messages au gouverneur provisoire du Mississipi. Enfin il avouait lui-même que toutes les mesures qu'il avait prises n'avaient rien que de provisoire, et qu'il fallait attendre les résolutions définitives du congrès. Il l'écrivait en propres termes dès le mois de juillet 1865 à ce même gouverneur du Mississipi, chargé de la réorganisation d'un des états les plus incorrigibles de la confédération rebelle : « Il faut, dans tous les cas, que l'on comprenne bien que la restauration présente restera subordonnée à la volonté du congrès. » Il se gardait bien alors de contester cette autorité souveraine; il ne s'avisa de la combattre que du jour où il s'aperçut que le congrès des États-Unis ne se plierait pas aussi facilement à ses fantaisies que la législature de la Caroline du Nord ou la convention du Mississipi.

Cette découverte a transformé toutes ses idées. Comme touché d'une grâce soudaine, il s'est aperçu que ses anciens partisans faisaient fausse route, qu'ils allaient tomber dans une erreur dangereuse, dans une hérésie damnable, diabolique et surtout *inconstitutionnelle :* c'est tout dire en un mot dans ce pays où l'orthodoxie légale est une vraie superstition. Il s'est mis à exhumer tout cet arsenal de vieux principes à l'aide desquels le parti démocrate essaya de réduire à néant l'autorité fédérale, et dont le bon sens pratique du parti républicain a depuis longtemps fait justice. On a vu reparaître la souveraineté des états, les droits sacrés des états, l'indépendance législative du gouvernement des états, l'inviolabilité de leurs prérogatives constitutionnelles et toute la kyrielle du jargon démocratique à laquelle il ne manquait plus que d'ajouter le droit de sécession des états. Ce dernier est remplacé avec avantage par la théorie républicaine de l'indissolubilité de l'Union fédérale, ardemment épousée aujourd'hui par tous les anciens rebelles, qui s'en font un argument subtil contre la déchéance dont ils sont menacés, car si l'Union est indissoluble, les états rebelles n'ont jamais pu sortir de l'Union; leurs fonctions ont été suspendues par le fait de la guerre, mais leurs droits et leurs priviléges n'ont pas été détruits. On ne peut donc pas aujourd'hui leur en limiter l'usage, ni leur en faire attendre un seul jour la légitime restitution. Ce n'est même pas restitution qu'il faut dire, car on ne peut leur restituer ce qu'ils n'ont jamais perdu.

On a peine à croire au premier abord que d'aussi misérables arguties puissent être alléguées sincèrement par des hommes d'état considérables et prises au sérieux par l'opinion publique d'un grand pays. Il faut avoir vu les Américains ailleurs que dans les livres pour bien comprendre l'influence que ces raisonnemens

étranges peuvent exercer sur l'esprit du peuple. Ce peuple si plein de bon sens offre à l'observateur un singulier mélange de sagacité pratique et de naïve subtilité; il y a chez lui une tendance bizarre et en apparence contradictoire à apporter un esprit tout positif dans les matières abstraites, et réciproquement à introduire dans les choses pratiques les procédés de la pensée spéculative. S'il examine les questions religieuses à la lumière naturelle du gros bon sens, il se délecte en revanche à mêler aux questions les plus simples de la politique quotidienne les abstractions les plus raffinées. Les argumens de M. Johnson en faveur des états du sud étaient assurément plus dignes d'un métaphysicien allemand que d'un président des États-Unis. Ces pauvretés formaient pourtant le *credo* du parti conservateur qui allait être pendant six semaines prôné, discuté, commenté dans les *meetings* et dans la presse par tous les coryphées du parti. Toutes leurs variantes roulent sur le même thème; tantôt ils allèguent que les états du sud, payant l'impôt au gouvernement fédéral, doivent être admis dans le congrès en vertu du principe : pas de taxation sans représentation; tantôt ils affirment que les états du sud ne peuvent voter un amendement constitutionnel, c'est-à-dire donner signe d'existence et faire acte de souveraineté comme états pendant qu'on les prive de leur représentation légitime. L'inventeur de cet argument ingénieux oublie seulement que le président Johnson lui-même leur a fait exécuter dès l'année dernière ce tour de force impraticable en leur faisant voter, un peu contre leur gré, l'autre amendement constitutionnel qui abolissait l'esclavage. Quand M. Johnson déclame contre la tyrannie et l'usurpation du congrès, les radicaux, pour lui répondre, n'ont besoin que d'invoquer son exemple.

Toute cette grosse artillerie de principes sonores ne faisait pas assez de bruit pour cacher le fond des choses aux esprits clairvoyans. La vérité, c'est que le président avait passé du côté de l'ennemi : l'homme du sud avait reparu sous l'enveloppe de l'unioniste et du démocrate égalitaire. Soit souvenir de son origine, soit calcul électoral, soit impatience de la contradiction ou jalousie contre le congrès, probablement par toutes ces raisons à la fois, il souffrait de voir l'humiliation de ses compatriotes et ne songeait plus qu'à les relever de leur déchéance. Sa prédilection pour les hommes du sud était sincère, et ce n'était pas un vain compliment qu'il leur avait adressé quand, parlant à une de leurs députations, il leur avait dit : « Je suis un des vôtres, *I am a southern man.* » Son intérêt d'ailleurs s'accordait avec ses affections. Il y avait certainement chez lui une arrière-pensée de s'appuyer sur le sud lors des prochaines élections présidentielles pour tenir tête au concurrent redoutable, Grant, Butler ou tout autre, que les radicaux ne

manqueront pas de lui susciter. Enfin l'admission des représentans du sud en aussi grand nombre que possible était essentielle au rétablissement immédiat de son influence et de son autorité. Les 56 voix du sud, qui ne peuvent pas assurément faire la loi aux 200 voix du nord, pourraient endommager beaucoup cette majorité radicale qui porte tant d'ombrage au président.

Tels sont les vrais motifs qui l'ont animé d'un si beau zèle contre le despotisme du congrès. Pour lui d'ailleurs, comme pour ses adversaires, l'affaire importante du jour n'est pas tant un problème de droit constitutionnel à résoudre qu'une question de politique et d'opportunité. Il est convaincu sincèrement qu'assez de précautions ont été prises à l'égard du sud, et qu'il y aurait maintenant plus d'avantages à lui témoigner une confiance hâtive qu'à l'indisposer par une défiance trop prolongée. Il affirme que les états du sud ont fait à l'heure présente les dernières concessions qu'on en puisse jamais obtenir : plus de rigueur ou d'exigence ne servirait qu'à les brouiller à tout jamais avec l'Union fédérale et à ranimer chez eux l'esprit funeste qui a donné naissance à la rébellion.

C'est là, il faut l'avouer, une question difficile, la seule, dans tout ce débat, où l'hésitation soit possible, la seule qui mérite un examen sérieux. Il est certain qu'en faisant attendre trop longtemps la restauration promise, on court quelque danger de retarder l'apaisement du sud. Si l'opinion du pays était vraiment telle que M. Johnson la représente, le moment serait venu de se jeter dans les bras des rebelles et de s'en remettre à leur loyauté de leur bonne conduite future. A l'en croire, les états du sud seraient tout à fait résignés à leur défaite, ils recommenceraient à chérir le nord d'une amitié fraternelle; ils auraient accepté sans arrière-pensée l'abolition de l'esclavage, la répudiation de la dette et toutes les autres conséquences de la guerre; la meilleure intelligence régnerait entre l'esclave affranchi et le maître dépossédé; la confiance serait déjà touchante entre les deux races; les affranchis travailleraient, toucheraient de beaux salaires, les plantations seraient florissantes; tout irait pour le mieux sans les officiers du bureau des affranchis, ces trouble-fête, qui exploitent et oppriment les noirs, gênent les transactions, s'interposent entre les patrons et les ouvriers, sur lesquels ils font peser un nouvel esclavage plus rigoureux cent fois que l'ancien. C'est à leur funeste influence et aux excitations radicales parties du nord qu'il faudrait imputer les désordres qui viennent encore de temps en temps troubler cette heureuse harmonie. Quant aux hommes blancs, M. Johnson nous les dépeint comme remplis de sagesse, de bonne volonté, de modération, animés du plus pur et du plus généreux patriotisme; c'est dans le sud, en un mot, que seraient les meilleurs et les plus loyaux citoyens de l'U-

nion. Tableau consolant et enchanteur, auquel tout le monde aimerait à croire! Seulement que l'amendement constitutionnel vienne à réussir, et soudain tout ce bel édifice s'écroule avec fracas; la rébellion à peine calmée se ranime, une guerre de caste impitoyable éclate entre les deux races, les États-Unis sont noyés dans le sang, l'Union est déchirée à tout jamais, et de toute l'Amérique il ne reste que des ruines.

N'est-ce pas attribuer une puissance bien formidable au plan de restauration du congrès? Il est vrai, et cela va sans dire, que les gens du sud éprouvent pour cette mesure une horreur profonde; le retard mis par les radicaux à l'admission de leurs députés leur cause une vive et naturelle irritation. Les dépositions recueillies de la bouche même des plus grands personnages du sud par le comité de reconstruction dans son enquête générale sur la condition des états rebelles, bien qu'elles soient dictées évidemment par l'intérêt politique et concertées à Washington avec le président, sont en définitive les documens les plus véridiques qu'on puisse consulter en cette matière. Or elles témoignent toutes ensemble d'une grande amélioration dans l'état matériel du sud et d'un adoucissement inespéré dans ses dispositions morales; mais elles mentionnent pour la plupart, ce que tout le monde aurait pu prévoir, un mécontentement sourd, une espèce de découragement mêlé de colère, avec une résolution ferme de combattre l'amendement à outrance et de soutenir le président dans son duel avec le congrès; il y aurait même chez quelques-uns une velléité impuissante de recourir aux armes. La prudence conseille de grands ménagemens envers cette population frémissante et encore mal soumise. On a eu raison d'adoucir la clause de l'amendement qui condamnait les anciens rebelles à une incapacité politique absolue; il aurait mieux valu qu'elle fût supprimée. Toute bénigne qu'elle est devenue, elle entre pour beaucoup dans la colère des gens du sud et dans leur aversion pour le nouvel amendement. Elle a une couleur d'humiliation qui les blesse mille fois plus encore que la diminution de pouvoir qu'entraîne le nouveau système électoral.

S'il y a en ce moment chez les gens du sud une espèce de recrudescence des souvenirs de la rébellion, la faute en est bien moins à la dureté des radicaux qu'à l'encouragement coupable et à l'indulgence intéressée du président. Les répugnances n'étaient pas moins profondes, ni les protestations moins menaçantes, quand l'autre amendement qui abolissait l'esclavage fut voté dans les états du sud, et tout a cédé alors devant un ordre impérieux venu de la Maison-Blanche. Il en est de même aujourd'hui : les états du sud voteront le nouvel amendement dès que le président et le congrès

s'uniront pour l'exiger. Ce sont les discordes intérieures du gouvernement qui les enhardissent; c'est à Washington qu'il faut les vaincre dans la personne du président.

Ils sont d'ailleurs beaucoup moins terribles qu'on ne l'imagine. Ils peuvent encore murmurer, s'agiter, s'insurger même, causer au gouvernement des embarras graves : ils ne sauraient lui faire courir un vrai danger. Leur organisation militaire est détruite, et la confiance qui faisait leur force est à jamais perdue. Ils sentent eux-mêmes confusément qu'ils sont à la discrétion des états du nord, et qu'il faut bien se garder d'irriter l'ennemi victorieux. Un Américain qui a voyagé cette année dans tout le pays rebelle raconte une scène curieuse qui s'est passée sous ses yeux à Mobile, et qui prouve combien est abattu l'orgueil confédéré. Un général de l'armée fédérale passait par la ville, et une musique militaire était allée, suivant l'usage, lui donner une sérénade sous ses fenêtres. On jouait cet air fameux de *Dixie*, devenu pendant la guerre le chant national des rebelles, et rendu depuis la paix au culte des anciens dieux. Une foule de curieux stationnait dans la rue. Les têtes s'échauffaient aux accens de cette musique guerrière qui réveillait le souvenir de bien des scènes pareilles, et par un reste d'habitude machinale on proféra quelques cris de « hurrah pour Stonewall Jackson ! » Cet hommage inattendu rendu à la mémoire du preux chevalier de la rébellion, à la barbe même d'un général de l'armée des États-Unis, avait assurément quelque chose de séditieux ; mais tout à coup un soldat ivre qui se trouvait là, sans armes, au milieu de la foule, monte sur une borne et s'écrie avec un gros blasphème qu'il tuera l'homme assez hardi pour parler ici de Stonewall Jackson, « ou de tout autre Jackson. » Le bruit se calma comme par miracle, et personne n'osa plus souffler mot. Il suffisait d'un uniforme pour imposer silence à toute une multitude émue par de poignans souvenirs.

Le sud restera faible aussi longtemps que les forces du nord ne seront point divisées, aussi longtemps que le grand parti unioniste qui a soutenu la guerre restera maître du pouvoir fédéral. Il ne deviendrait puissant et redoutable que le jour où quelque faction décriée, comme l'ancien parti démocrate, ou quelque homme d'état ambitieux, comme le président Johnson, exploiterait ses rancunes. C'est pour prévenir le danger d'une pareille alliance que le congrès a voulu réorganiser les états du sud avant de leur rendre le pouvoir politique. L'adoption préalable de l'amendement constitutionnel est une précaution nécessaire contre le complot ourdi cette année par le président avec les rebelles. Qu'une fois les protégés de M. Johnson arrivent sans conditions au Capitole, et le lendemain on verrait peut-être cet homme ambitieux et vindicatif les

armer pour battre en brèche la politique républicaine. Ils formeraient autour de lui une milice dévouée, attentive à servir tous ses caprices et à obtenir en revanche qu'il trahisse pour eux les plus grands intérêts du pays.

Lorsque l'année dernière M. Johnson abandonna l'alliance radicale pour tendre la main aux états du sud, il avait conçu une idée patriotique et féconde à laquelle nous avons rendu justice. Ce projet, suggéré sans doute au successeur du président Lincoln par un ministre habile et sage qu'on s'étonne aujourd'hui de voir marcher à sa suite dans la politique violente où il s'est engagé, consistait à s'interposer entre les radicaux et les rebelles, à les modérer les uns par les autres, et à rétablir entre eux la concorde. Ce que jamais ils n'auraient pu obtenir les uns des autres par des négociations directes, où leurs prétentions opposées se seraient choquées publiquement, on pouvait espérer le leur arracher séparément et en détail par une suite de concessions mutuelles qui les auraient insensiblement rapprochés. Il n'était pas impossible d'amener en quelques mois ces ennemis inconciliables à un compromis satisfaisant. Seulement, pour mener à bien ce plan difficile, il fallait une prudence et une modération supérieures, il fallait surtout beaucoup de cette délicatesse et de ce tact politique qui abondaient chez le ministre, mais qui manquaient absolument à son farouche et emporté président. Le médiateur devait déployer une persévérance infatigable à obtenir chaque jour des concessions nouvelles et simultanées des deux partis. Il ne devait pas non plus oublier que les gens du sud étaient les vaincus, que la politique des radicaux était au fond la plus juste, et que, s'il y avait à incliner plus d'un côté que de l'autre, c'était en faveur de l'union et de l'émancipation qu'il fallait faire pencher la balance. Enfin, à la dernière heure, quand l'équilibre commencerait à se faire, il devait se tourner vers le congrès, lui demander un programme, l'obtenir aussi modéré que possible, et l'exécuter alors avec déférence en conseillant au sud de s'y résigner. Ce plan de campagne était fort sage, si sage qu'il faillit réussir en dépit des grossières imperfections de la mise en œuvre. Tout était sauvé, si au dernier moment le président s'était décidé à recommander aux états du sud le programme adouci du congrès. Il tenait alors dans sa main la pacification de la république.

Est-ce la faute des radicaux si M. Johnson a choisi la guerre? Au lieu de s'appuyer sur le congrès pour pacifier les états du sud, il s'est appuyé sur le peuple du sud pour tenir tête au peuple du nord. Au lieu d'user au profit de l'Union de l'autorité qu'il a conquise sur les anciens rebelles, il leur a demandé cette année moins de garanties que l'année dernière. Tout cède à l'obstination de faire

triompher sa politique personnelle sur celle de ses ennemis Thaddeus Stevens, Charles Sumner et Wendell Phillips. L'intérêt électoral est la seule chose qui le préoccupe. Cette politique personnelle, cette politique à lui dont il a toujours la bouche pleine, n'est bonne qu'à diviser le pays, à ameuter les factions, à retarder indéfiniment la réconciliation du nord et du sud. Il peut se vanter de représenter à lui tout seul ce principe de l'Union que tout le monde invoque; il peut faire aux radicaux l'injure inoffensive de les appeler des rebelles; c'est lui-même qui est, sans le savoir, le plus grand des ennemis de l'Union et le courtisan le plus dangereux des passions qui mènent à la guerre civile.

IV.

La preuve ne s'en fit pas longtemps attendre. La lutte électorale à peine engagée venait d'avoir un sanglant prélude. Il y avait eu à la Nouvelle-Orléans une véritable bataille entre les radicaux et les esclavagistes, les uns soutenus par les gens de couleur, les autres protégés par la police : il s'en était suivi une véritable boucherie de radicaux blancs et noirs, à laquelle la police urbaine avait activement participé. Il y avait bien quelques détails ténébreux dans cette affaire. Les deux partis se renvoyaient, suivant l'usage, le reproche de la première agression. Le président et ses amis auraient bien voulu faire passer le massacre pour une émeute des abolitionistes; mais un rapport lumineux du général Sheridan vint dissiper tous les doutes et jeter un jour sinistre sur les dispositions cachées des esclavagistes.

On se rappelle peut-être que l'état de la Louisiane, reconquis par les armes fédérales dès le commencement de la guerre civile, fut réorganisé, il y a deux ans, sous la dictature militaire du général Banks. Une convention radicale, nommée sous la même influence par le très petit nombre d'électeurs dont elle pouvait disposer, vint alors siéger à la Nouvelle-Orléans pendant plusieurs mois pour y faire une constitution nouvelle. Cette assemblée n'a pas siégé depuis lors; mais, comme elle s'était prorogée sans se dissoudre et en se réservant de se réunir plus tard à une époque indéterminée, elle croyait que son mandat n'était pas encore expiré. Quand le dernier amendement constitutionnel eut été voté par le congrès, les radicaux qui la composent purent donc songer à la faire revivre afin de ratifier l'amendement. Ils consultèrent le gouverneur Wells, qui, après un peu d'hésitation, se décida à convoquer les colléges électoraux pour remplir les siéges devenus vacans. On calculait qu'il allait y avoir en faveur de l'amendement une majorité imposante, et que l'état de la Louisiane aurait la gloire d'être un des premiers à

accueillir le plan de restauration du congrès. C'est ce que n'entendaient pas permettre les esclavagistes et les rebelles qui formaient à présent le nouveau parti conservateur groupé autour du président. Ils résolurent d'empêcher à tout prix la convention de s'assembler. Rien d'ailleurs ne leur était plus facile : ils avaient pour eux la municipalité, la justice, les trois quarts des habitans, la police enfin, que le nouveau maire Monroe, un acharné sécessioniste, avait composée avec soin d'anciens soldats rebelles et d'aventuriers hardis, tout disposés à un coup de main. Pour garder à l'émeute une apparence légale, on n'avait qu'à demander aux tribunaux un mandat d'arrêt général contre tous les membres de la convention. Il fallait seulement s'assurer que le pouvoir militaire n'interviendrait pas pour les protéger, et le maire, en homme avisé, imagina de faire entrer dans le complot le président des États-Unis : M. Johnson fut consulté, et l'encouragea dans son entreprise. Le général Baird, qui commandait en l'absence du général Sheridan, n'osa prendre à lui seul aucune décision formelle : il répondit seulement aux sollicitations du maire qu'il interviendrait, si la convention dégénérait en émeute; quant au gouverneur Wells, il se montra faible, hésitant, et ne sut ni protéger la convention ni l'empêcher de se réunir. — Le 30 juillet, jour de l'ouverture, les rues voisines du lieu des séances furent remplies d'agens de police armés jusqu'aux dents. Ils espéraient que les gens de couleur, réunis de leur côté pour défendre l'assemblée, justifieraient leur attaque par quelque provocation; mais une vingtaine de nègres à peine stationnaient devant la porte, et presque tous étaient sans armes. La foule ameutée par le maire commence pourtant à les insulter. Bientôt arrive une procession d'une centaine de nègres, également paisibles et désarmés. Dans le tumulte, un coup de pistolet se fait entendre : c'était le signal. La police arrive en masse, on tire, on jette des pierres; les *policemen* ouvrent un feu nourri sur l'édifice, où la convention surprise arbore un drapeau blanc. Les portes s'ouvrent, la police s'y précipite, le revolver au poing; elle se rue sur l'assemblée désarmée, et tue tant qu'elle peut tuer. On la chasse, on se barricade, le combat recommence au dehors; un cercle de *policemen* se forme devant la porte et tire sur tous ceux qui essaient de s'échapper. La foule ameutée les imite, les aide à poursuivre et à massacrer les fuyards; on tue les blessés, les prisonniers, on les mutile à coups de couteau, on les lapide avec des briques. Il y eut plus de trois cents victimes, et la police présida jusqu'au bout à cet infâme assassinat. Le général Sheridan, malgré le visible désir qu'avait le président de justifier ses bons amis du sud et de faire passer cette petite Saint-Barthélemy de l'esclavage pour la répression légitime d'une conspiration radicale, déclare dans son rapport

que c'est un massacre prémédité, que la police qui en a été l'instrument s'est recrutée à dessein de brigands avérés, et que la sécurité des hommes du nord exige qu'on fasse un exemple. — Qu'importe au président? Ces petites considérations ne le touchaient guère : il n'en avait pas moins tué la convention de la Louisiane et joué aux radicaux, ses grands ennemis, le mauvais tour d'empêcher la ratification de leur amendement.

L'indignation fut grande dans les états du nord. Les radicaux ne manquèrent pas de s'en servir en dénonçant la complicité secrète du président Johnson. Le crime était si odieux, si injustifiable, qu'il devait tourner au profit des victimes. S'il était vrai que la légalité de la convention fût douteuse, ses adversaires pouvaient bien contester le caractère officiel de ses délibérations et nier la valeur des mesures qu'elle aurait prises pour ratifier l'amendement; mais ils n'avaient pas le droit, dans un pays de liberté comme l'Amérique, d'empêcher des citoyens de se réunir et d'émettre un avis sur les affaires publiques. Sans même parler du massacre, le maire et ses émeutiers commettaient une bien autre usurpation en se parant d'une autorité souveraine qui n'appartenait qu'au gouverneur, à la cour suprême de la Louisiane et à celle des États-Unis. Les délégués d'ailleurs étaient garantis par le mandat du gouverneur Wells, qui avait convoqué les colléges électoraux. Enfin l'inaction du président et son obstiné silence étaient des preuves trop significatives de l'intérêt qu'il avait pris au complot. — De leur côté, les démocrates et les amis du président n'imaginaient rien de mieux pour se justifier que de rétorquer aux radicaux leur propre accusation. A les en croire, l'affaire de la Nouvelle-Orléans n'était qu'une manœuvre habile du parti républicain, une de ces comédies *à sensation* que les partis savent si bien inventer en Amérique pour frapper l'imagination populaire à la veille des grandes élections. Ils ne tarissaient pas sur l'atroce perfidie de ces radicaux de la Louisiane qui apparemment s'étaient fait massacrer tout exprès pour faire pièce au président.

Cependant la grande convention johnsonienne s'organisait à Philadelphie. Dès le mois de juin dernier, un certain nombre d'amis du président, s'intitulant le *comité national unioniste*, avaient convoqué pour le 14 août suivant une assemblée de délégués de tous les états et territoires, comprenant deux délégués pour chaque circonscription électorale, deux pour chaque territoire, deux pour le district de Colombie, plus quatre délégués *at large* pour chaque état dans son ensemble. Devaient prendre part à l'élection de ces délégués tous les citoyens qui voulaient soutenir l'administration et qui adhéraient aux principes défendus par elle, à savoir : l'indissolubilité et la perpétuité de l'Union, l'égalité des

états, le droit pour les états de fixer les conditions du droit électoral, le droit des états à se gouverner eux-mêmes sans intervention du pouvoir central, le droit des députés *loyaux* des états du sud à être admis dans le congrès, la nécessité de les soustraire au pouvoir militaire, enfin tous les articles de foi du *credo* démocratique, placés seulement sous l'invocation et comme sous la sauvegarde du grand principe, désormais inattaquable, de la sainteté de l'union nationale. On sait le mécanisme compliqué de ces grandes assemblées électorales qui sont le produit le plus singulier de la liberté américaine. Elles ont absolument l'organisation et le tempérament d'un corps politique régulier. Les élections s'ouvrent dans chaque paroisse avec toute la solennité accoutumée, absolument comme s'il s'agissait de nommer un membre du congrès ou un président des États-Unis. Souvent ce sont les magistrats eux-mêmes qui convoquent les électeurs de chaque opinion, et qui prêtent successivement l'autorité de leur ministère aux deux partis contraires, tant l'exercice de ce droit incontesté a passé dans les mœurs du pays. Tout cela ne souffre aucune difficulté chez un peuple accoutumé de longue date à l'exercice du gouvernement démocratique, et convaincu d'ailleurs qu'il n'y a pas de vraie démocratie sans l'usage de toutes ces libertés. Quant aux assemblées temporaires qui sortent de ces élections spontanées, elles sont énormes en nombre et de taille à épouvanter nos timidités bourgeoises.

On vit donc, vers le milieu du mois d'août dernier, s'assembler dans la ville des quakers douze cents étrangers venus de tous les points de l'horizon. Depuis la Californie, qui avait expédié son vote par le télégraphe, jusqu'au Massachusetts et à la Caroline du Sud, dont les délégués entrèrent bras dessus bras dessous dans la salle des séances, tous les états de l'Union y avaient envoyé le ban et l'arrière-ban des *politiciens* encore attachés à la politique du président. Les républicains conservateurs y étaient venus avec les démocrates; les soldats de l'armée fédérale y donnaient la main aux anciens soldats confédérés; l'homme politique rasé de la Nouvelle-Angleterre fraternisait avec le farouche mangeur de feu (*fire-eater*) du sud, à la barbe inculte et aux habits débraillés. Il faudrait remonter jusqu'à nos anciens états-généraux ou jusqu'à notre moderne assemblée constituante pour trouver dans notre histoire le spectacle d'un aussi vaste rassemblement. Seulement ces Américains paraissaient plus sûrs de leur expérience et moins étonnés du rôle qu'ils avaient à jouer. La convention prit ses quartiers dans cet immense *Hôtel continental*, bien fait pour servir de gîte aux délégués de tout un continent. Elle y loua une centaine de chambres pour l'installation de ses bureaux et de ses comités. Elle se

fit construire dans un des faubourgs de la ville un énorme *wigwam*, comme on appelle en Amérique ces vastes salles provisoires qui sont destinées à être démolies le lendemain du jour où elles ont servi; puis elle se mit lestement à l'œuvre, et en trois jours tout fut fini. La convention avait formulé son programme. Trois jours avaient suffi à cette cohue disparate pour se donner de communs principes et pour se mettre d'accord sur toutes les grandes questions qui agitaient le pays. On ne dira pas cette fois que c'est la discussion qui divise, et que la liberté politique ne sert qu'à entretenir les discussions des partis.

C'est au contraire une des plus grandes vertus de la liberté américaine que de rendre impossible cette politique mesquine qui ne sait rien conquérir, parce qu'elle ne sait rien abandonner de ses préjugés et de ses colères. Les intérêts de coterie sont toujours noyés dans ce grand mouvement qui entraîne les peuples libres et qui règle les évolutions des partis sur les besoins du jour, et non sur les prédilections cachées de chacune des fractions qui les composent. Républicains, démocrates, sudistes, unionistes, tous ces hommes ennemis hier obéissaient à une passion et à une nécessité communes. Oubliant leurs différends aujourd'hui stériles, et que d'ailleurs il serait toujours temps de se rappeler plus tard, ils essayaient de former l'union conservatrice, comme ailleurs on essaie timidement de former l'union libérale, entreprise, hélas! bien vaine dans un pays où l'on se console de servir soi-même, pourvu qu'on aide à opprimer son voisin. Au lieu d'apporter à Philadelphie des rancunes séculaires et des prétentions insatiables, ils venaient avec la ferme volonté de s'entendre et de signer un compromis qui deviendrait leur loi respectée pendant tout le temps de leur commune alliance. Les délégués des états du sud s'étaient fait remarquer par leur sagesse inattendue. Invités à la convention par leurs collègues du nord, ils avaient quelque temps hésité à s'y rendre: ils se demandaient s'il était conforme aux intérêts du sud, c'est-à-dire aux intérêts du parti auquel il attachait sa fortune, qu'ils parussent dans une assemblée toute pleine d'anciens républicains à peine refroidis de la guerre, eux surtout qui n'avaient pas encore de représentans à élire et qui ne pouvaient prendre part aux élections. Ils craignaient que l'opinion publique ne vît d'un mauvais œil leur présence, et même qu'il ne s'élevât daus le sein de la convention, entre eux et les hommes du nord, des querelles qui affaibliraient le grand parti conservateur aux yeux du pays. Ils résolurent enfin d'éviter ce danger en s'esquivant au moment du vote des complimens obligatoires à l'armée fédérale. Un des leurs fut chargé d'avertir la convention qu'ils comptaient s'absenter doucement pour n'avoir pas à protester. Ils consentirent même volontiers à exclure de la convention ces

sécessionistes de la première heure, dont le nom était lié trop publiquement aux plus amers souvenirs de la guerre civile. De leur côté, les démocrates du nord chassèrent sans pitié ces traîtres avérés qui, comme MM. Wood et Vallandigham, étaient maintenant trop décriés pour qu'aucun parti risquât de se les adjoindre.

Ces précautions étaient nécessaires pour rassurer l'opinion publique sur le caractère suspect d'une convention où étaient admis tant de traîtres et de rebelles dont le repentir semblait douteux. C'était pour calmer ces alarmes que la convention faisait si grand bruit de son titre sonore de convention unioniste, et qu'elle arborait avec tant d'affectation cette bannière de l'unité nationale qui avait appartenu pendant la guerre aux seuls républicains radicaux. Elle cherchait même à rassurer le peuple en lui montrant une ménagerie de sudistes apprivoisés à qui elle faisait faire de grandes professions de loyauté. Le gouverneur Orr de la Caroline du Sud prononçait dans un *meeting* un discours où il déclarait que la sécession était irrévocablement condamnée, et que ses compatriotes ruinés n'avaient plus de salut que dans l'invasion des capitaux du nord. La convention de Philadelphie n'aurait pas été inutile, quand même elle n'aurait eu d'autre résultat que de montrer au peuple combien étaient devenus traitables ces rebelles qui l'année dernière disaient préférer la mort à la honte de rentrer dans l'Union.

Les résolutions votées furent telles qu'on devait les attendre. Elles résumaient en quelques mots toute la politique présidentielle, à savoir que l'Union et la constitution étaient rétablies, que ni congrès ni gouvernement ne pouvaient refuser leur représentation aux états du sud, que nul état ne pouvait se retirer de l'Union, ni en revanche exclure un autre état de l'Union par son action dans le congrès, que le droit de prescrire les qualifications de la franchise électorale appartenait aux états; enfin elles promettaient l'appui dévoué des conservateurs aux efforts patriotiques du président Johnson pour sauver l'Union fédérale. — Ce manifeste fut porté à Washington par une députation de cinq cents membres qui allèrent en troupe à la Maison-Blanche le déposer aux pieds du président. Celui-ci leur répondit par un long discours où il les appela les sauveurs de la patrie, les seconds fondateurs de la république, compara leurs résolutions à la déclaration de l'indépendance, jura pompeusement d'y rester à jamais fidèle, — et dénonça le congrès plus violemment que jamais.

Cependant les radicaux ne restaient pas inactifs. La bataille électorale était engagée sur tous les points; on n'en était encore qu'aux fusillades d'avant-postes, et les injures tombaient dru comme grêle sur l'un et l'autre parti. C'était à qui l'emporterait dans ce dialogue aimable et d'ailleurs peu meurtrier. On se renvoyait avec

usure les épithètes de traître, de désunioniste et de rebelle : c'était la menue monnaie des injures courantes. Les radicaux étaient les « têtes laineuses (*wollyheads*) » à cause de leur alliance avec les nègres; les conservateurs étaient les *copperjohnsons*, une variété nouvelle du genre *copperhead*. Thaddeus Stevens appelait le président une vermine, et le comparait à une des plaies envoyées par Dieu aux Égyptiens (1). Cependant, au milieu de cette mêlée, les radicaux commençaient à perdre du terrain. Depuis la convention de Philadelphie, le vent de l'opinion populaire avait décidément tourné contre eux. Les élections étaient devenues douteuses. La majorité du prochain congrès ne dépendait pas, à vrai dire, du vote plus ou moins unanime des états qui avaient coutume de donner toujours une majorité considérable à l'un ou l'autre des deux partis; elle dépendait du grand nombre de circonscriptions indécises où les différences ne pouvaient être que de quelques mille ou de quelque cent voix. Bien qu'aux élections précédentes la proportion des suffrages n'eût été que de 18 à 22 sur l'ensemble du vote, il y avait dans le congrès quinze députés radicaux contre quatre députés démocrates. Que le président parvînt cette année à retourner environ 1,000 ou 1,500 voix seulement dans chacune des circonscriptions balancées, 100,000 en tout sur 4 millions d'électeurs, et il regagnait sa majorité parlementaire, quand même il aurait eu sur l'ensemble du pays 200,000 voix de minorité. Or M. Johnson prétendait avoir un moyen sûr de ranimer l'enthousiasme populaire et de grossir énormément le nombre de ses partisans. Cette dernière botte, imaginée par M. Seward et réservée jusqu'à cette heure pour terrasser au moment suprême les radicaux déjà chancelans, n'était autre, on l'a deviné peut-être, que son grand voyage électoral.

V.

Ce n'était pas un voyage à la mode royale. Il ne s'agissait pas, comme pour les souverains en tournée, de répandre une pluie d'or sur sa route et de se faire adorer aux frais du trésor public. Le président n'avait ni faveurs ni bienfaits à vendre, et d'ailleurs, comme

(1) « Je puis être superstitieux, mais je regarde autour de moi, et je me demande : pourquoi sommes-nous frappés si durement? Je considère notre situation présente, et je me rappelle que le Seigneur est juste, et que jusqu'à ce que nous devenions justes, il aura soin de nous faire sentir sa vengeance. Vous vous rappelez tous qu'en Égypte il a envoyé des grenouilles, des sauterelles, de la vermine, et qu'il a enfin demandé le sang du premier-né de chacun des oppresseurs. Presque tous ces maux nous ont visités. Nous avons perdu plus que le premier-né, nous avons été écrasés de taxes et de dettes, et le ciel nous a envoyé pis que la vermine : il nous a affligés d'un Andrew Johnson! » (Discours prononcé au *meeting* radical de Lancaster, en Pensylvanie.)

il le disait lui-même, c'est le peuple qui était le prince et lui le solliciteur. Le prétexte de son voyage était d'aller à Chicago poser la première pierre d'un monument élevé à la mémoire du célèbre orateur démocrate Stephen A. Douglas, une des rares illustrations, des gloires surfaites et problématiques des ces jeunes états de l'ouest, où les nouvelles réputations sont si vite fondées, comme les fortunes et les villes neuves, parce qu'ils ne comptent pas beaucoup de souvenirs et qu'ils ne sont pas encore rassasiés de grands hommes. Son but véritable était de parler au pays, de provoquer en sa faveur de grandes manifestations populaires et de prêter main-forte à ses partisans fatigués. Il allait traverser les états du nord à petites journées, allant de ville en ville, entouré d'un brillant cortége de chefs politiques et militaires, recevant partout des ovations et des fêtes, et laissant partout sur son passage les radicaux consternés. Ce procédé devait réussir chez un peuple comme celui d'Amérique, si amoureux des représentations théâtrales, si accessible, en dépit de son bon sens, à cette espèce d'enthousiasme qui entre dans les esprits par les yeux et les oreilles; mais il avait pour le président l'inconvénient terrible de donner d'un seul coup toute la mesure de sa force et d'exposer plus que jamais sa personne aux insultes de ses ennemis. Il faisait comme un général qui, dans un moment difficile, se jette au milieu des balles et conduit lui-même une colonne d'assaut. S'il échouait dans cet effort suprême, c'était un homme perdu.

Les *excursionistes* quittèrent Washington le 29 août, non sans beaucoup d'anxiété sur le sort de leur entreprise. Le président comptait dans son escorte trois membres du cabinet, MM. Seward, Welles et Randall, plusieurs sénateurs démocrates, un membre du corps diplomatique, M. Romero, ministre du président mexicain Juarez auprès du gouvernement des États-Unis, un grand nombre de généraux et d'officiers de l'armée. Au premier rang figuraient les deux grands dignitaires de l'armée et de la marine, le lieutenant-général Grant et le vice-amiral Farragut, qu'on n'avait eu garde d'oublier, car on sentait combien leur popularité universelle et justement acquise pouvait jeter de lustre sur le personnage principal de la troupe. A Baltimore, où le président passa sans s'arrêter, cent mille personnes l'attendaient dans les rues : l'ovation fut enthousiaste, comme elle devait l'être dans cette ville aux trois quarts sudiste, restée fidèle, après six années, aux passions qui avaient failli la pousser dans la rébellion des états du sud. Le président se croyait sûr de Baltimore, et n'avait même pas jugé utile d'y séjourner plus d'une heure. C'est à Philadelphie que commençait pour lui le danger.

Cette ville passait pour une des forteresses les plus inexpugna-

bles de l'opinion radicale. Elle avait été pendant la guerre le quartier-général de cette vaste association de l'*Union league* qui avait rendu de si inestimables services à la cause nationale, et dont la forte organisation lui donnait encore sur le vieux parti républicain une influence qui allait être mise tout entière au service des radicaux. Philadelphie d'ailleurs était l'âme de ce grand état de Pensylvanie où se trouvait, pour ainsi dire, le nœud de la question électorale, et dont une expérience constante de vingt années avait démontré que le pays suivait toujours fidèlement l'exemple en matière d'élections. Or tout ce qu'il y avait de riche et d'éclairé à Philadelphie appartenait à la faction radicale. La municipalité, nommée par le peuple, avait une telle horreur pour le président qu'elle avait refusé de lui faire une réception officielle : elle s'était enfuie de la ville à son approche, emportant les clefs de tous les monumens publics. Le maire Mac-Michaël était parti le matin même pour une partie de pêche. Quand le président entra dans la ville, il trouva partout les maisons désertes et les volets fermés. Il ne put même pas pénétrer dans l'hôtel de ville, ni faire son pèlerinage à cette salle fameuse du premier congrès américain où fut signée la déclaration de l'indépendance, et où tous les présidens des États-Unis étaient venus rendre hommage à la mémoire des fondateurs de la patrie : une foule d'agens de police postés là par le maire lui en défendaient les abords; mais grâce au général Meade, qui était revenu tout exprès dans sa ville natale pour lui préparer une ovation, le peuple même de Philadelphie le consola pleinement de l'impolitesse de ses magistrats.

Le général alla à sa rencontre avec son état-major et un comité de notables, suivi de la milice, du corps des pompiers, de tous les clubs démocratiques de la ville et d'une foule de 300,000 citoyens. Quand de son balcon de l'*Hôtel continental* le président vit onduler à ses pieds les flots de cette multitude agitée, et qu'il entendit retentir l'assourdissante clameur qui planait au loin sur la ville, il put se moquer de l'humiliation qu'on avait cru lui faire subir et dire au général Grant en lui montrant cet océan de têtes humaines : « Ils ont beau faire, ils ne peuvent empêcher cela. »

La conduite des radicaux de Philadelphie fut dénoncée partout comme une grossière inconvenance. Les démocrates s'en plaignirent avec une indignation un peu forcée; les radicaux d'ailleurs osaient à peine la défendre. Jamais un président des États-Unis n'avait été traité de la sorte; mais peut-être pouvait-on répondre qu'il n'y avait jamais eu encore de président tel qu'André Johnson. Quand du rôle impartial et digne de premier magistrat d'un grand pays on s'abaisse au métier vulgaire d'un démagogue, on perd ses droits même à cette déférence qui s'attache encore à la

position, quand elle n'est plus commandée par le respect. Les radicaux auraient pu comprendre qu'on ne gagne jamais rien à oublier la courtoisie, même envers un ennemi qui en manque, surtout quand il est le président des États-Unis. Mieux vaut pourtant leur audace républicaine que cet autre genre de courage, plus ordinaire, qui, toujours respectueux pour les grandeurs présentes, ne se retrouve tout entier que pour insulter les grandeurs déchues.

New-York procura à M. Johnson le plus brillant de ses triomphes. Il arrivait soucieux, préoccupé, visiblement incertain du succès de sa campagne. Il comprenait bien qu'on ne lui faisait voir qu'une seule des faces de l'opinion populaire et que la plus petite marque de froideur ou d'irrévérence pouvait cacher une opposition formidable. Il savait d'ailleurs que les campagnes lui étaient généralement hostiles et que les grandes villes ne lui présentaient qu'un tableau très embelli de sa popularité. L'accueil des habitans de New-York dut pourtant calmer toutes ses inquiétudes et le satisfaire bien au-delà de ses espérances. Cette ville, si fière de sa richesse, voulut lui donner une hospitalité digne de la seconde métropole commerciale du monde. Salves d'artillerie, pompes militaires, processions, maisons pavoisées, illuminations, feux d'artifice, sérénades, rien ne manqua à ces réjouissances, telles que les plus grands souverains s'en donnent rarement à eux-mêmes, — rien, pas même l'enthousiasme sincère, souvent absent des multitudes que la curiosité rassemble toujours aux grandes fêtes. Une députation des marchands princes (*merchant princes*), comme on appelle aux États-Unis les négocians de la cité souveraine (*empire city*), vint le prendre sur l'autre bord de la rivière, au milieu des coups de canon grondant sur tous les vaisseaux de la rade. Sur l'autre bord l'attendait en corps la municipalité tout entière, avec un long cortége de cavalerie en grand uniforme et de calèches à six chevaux richement caparaçonnés. La ville entière était sur pied. Le cortége remonta lentement Broadway entre deux murailles vivantes où roulait un tonnerre d'acclamations. Venaient d'abord les hussards, les dragons, les musiciens, puis on voyait quelques hommes simples, vêtus de noir, qui saluaient le chapeau à la main : c'étaient ceux qu'acclamait la foule. Après la réception officielle à l'hôtel de ville et la revue des troupes fédérales, le président essaya de parler à cette multitude de cinq cent mille âmes qui, de tous les faubourgs, se ruait et se pressait vers lui comme une marée montante; mais sa voix fut étouffée par cet enthousiasme impitoyable des foules américaines, dont la suprême faveur est d'écraser sous leurs vociférations les orateurs qu'elles veulent applaudir : quand une fois elles sont déchaînées, il serait aussi vain de vouloir les contenir que d'imposer silence aux flots de la mer. Dans toute son orageuse et aven-

tureuse existence, André Johnson n'avait rien vu de pareil. Il resta bouche béante et murmura faiblement ces paroles : « C'est prodigieux! »

Il se dédommagea de ce silence à un banquet qui lui fut donné le soir même, au prix de *cent dollars par tête*, par deux cents des négocians de la ville. Il y fit un discours très retentissant, se vantant lui-même, selon son usage, parlant beaucoup de son désintéressement et de son patriotisme, qui, le jour où l'Union serait sauvée, lui permettraient de s'écrier avec le vieillard Siméon : « Laissez votre serviteur s'en aller en paix! » Après lui, M. Seward, avec une éloquence très différente, mais peut-être mieux appropriée à un discours fait après boire, déclara qu'on lui avait bien souvent reproché son humeur pacifique, mais qu'il était « en faveur de toutes les guerres... dont le pays aurait besoin, pourvu que la nation se mît en mesure de pouvoir marcher à la bataille avec ses deux jambes, » et qu'il était bien impatient de voir redresser la jambe boiteuse. Enfin le peuple calmé vint assiéger le président pour lui demander un discours et applaudir ces paroles qui lui furent jetées comme le mot d'ordre de la campagne : « La rébellion a été écrasée dans le sud. Je veux à présent combattre la trahison et la rébellion dans le nord, et je les vaincrai avec l'aide de Dieu et le vôtre! »

Le lendemain, le président poursuivit sa route. Il passa par Albany, où le gouverneur radical Fenton ne lui refusa pas la bienvenue officielle, par Auburn, Rochester, Niagara, Buffalo, se dirigeant vers Chicago, terme de son pèlerinage. Partout des foules immenses rassemblées aux stations du chemin de fer attendaient son passage, et le forçaient à sortir de son wagon pour le voir et l'entendre. Ces ovations l'avaient littéralement enivré. Il prenait pour lui seul tous les triomphes, dont une bonne part devait pourtant revenir à ses illustres compagnons de route. Il se croyait sincèrement devenu l'idole du peuple. Avec la confiance revenaient les vieilles habitudes, les penchans incorrigibles d'un naturel violent et sauvage. Mis tous les jours en présence du peuple, ayant tous les jours à parler dans des assemblées tumultueuses où il entendait gronder la forte voix populaire, le président Johnson se reprenait à rugir avec le monstre, et il retrouvait ces instincts mal comprimés du garçon tailleur démagogue, dont la soudaine explosion lui avait déjà valu plus d'un mécompte. Il semblait rajeunir jusqu'à l'époque mémorable de son gouvernement guerrier du Tennessee, et il rencontrait en foule au bout de sa langue, pour qualifier ses nouveaux ennemis les radicaux, les mêmes expressions robustes dont il s'était servi jadis pour injurier ses anciens ennemis les rebelles. A chaque instant, la coupe était prête à déborder, et il

suffisait d'une seule goutte d'eau pour déchaîner le torrent d'éloquence qui vient naturellement aux lèvres quand on a fait son apprentissage oratoire dans les *mass-meetings* du Tennessee.

L'occasion ne se fit pas longtemps attendre. Justement il marchait vers l'ouest, ce pays du gros langage, où les foules ne sont pas en général plus respectueuses que les orateurs ne sont respectables, où d'ailleurs il allait se rencontrer avec une ardente opposition radicale. A Buffalo déjà, il avait lu sur une maison cette inscription désagréable : « La trahison est un crime et les traîtres doivent être punis. — (Ancienne politique d'André Johnson). » A Westfield, pour la première fois, un homme l'avait grossièrement interrompu, et n'avait pas été moins grossièrement remis à l'ordre; mais à Cleveland, où le président arrivait le soir après un long et fatigant voyage, il fut troublé maintes fois par des sifflets et des huées. Son langage, il est vrai, les provoquait bien. Il appela le congrès « cette bande salariée de mercenaires et de traîtres, » et l'accusa avec fureur « de vouloir renverser le gouvernement. » Ce fut alors que la patience échappa à son auditoire. Les huées, les sifflets, les grognemens, les blasphèmes éclatèrent de tous côtés. Ce fut pendant quelques minutes une confusion sans pareille, où l'on ne put distinguer que ces cris : *Trois cheers pour le congrès! — Du sang-froid, Andy! — Tu deviens fou! — New-Orleans! — A bas le traître!* Mais le président, qui sortait de table, s'exaspéra de plus en plus et finit par s'écrier : « Si j'avais envie de faire de la déclamation, j'irais prendre W. H. Seward, et je l'amènerais devant vous, je vous montrerais ses cicatrices; je vous ferais voir les vêtemens sanglans saturés du pus de ses blessures; puis je vous demanderais : pourquoi ne pendrions-nous pas Thad-Stevens et Wendell Phillips?... Quiconque s'oppose à la restauration du gouvernement et à la réunion des états est un aussi grand traître que Jefferson Davis. » Une voix lui dit : « Que faites-vous de votre dignité? — Je me soucie peu de ma dignité, » répliqua-t-il avec véhémence. « Il y a une partie de mes compatriotes qui respectent toujours leurs concitoyens quand ils le méritent, et il y en a d'autres qui ne se respectent pas, et qui par conséquent ne respectent pas les autres. — Traître! cria une voix sortie de la foule. — Que ne puis-je, répondit le président, voir cet homme! Je parie que si la lumière éclairait sa face, on y lirait la lâcheté et la trahison! » Ses amis le soutinrent avec vigueur, et il termina son discours sur ce beau trait d'éloquence au milieu d'une tempête d'applaudissemens; mais une scène pareille était significative dans ce pays d'Amérique où l'on supporte si doucement les provocations les plus fortes, et où la tolérance des partis dépasse encore leur brutalité. Elle montrait que le président était bien jugé par le peuple.

C'est en vain qu'il s'efforçait de le gagner par des flatteries vulgaires, lui disant qu'il était son tribun, son serviteur, homme du peuple lui-même et défenseur des intérêts populaires contre l'oligarchie du congrès : on ne lui pardonnait pas la triste gloire dont il couvrait la plus haute fonction de la république.

Ce fut bien pis encore à Détroit. Cette ville d'opinions toutes *conservatrices*, c'est-à-dire toutes *démocratiques*, avait fait un excellent accueil au président. M. Johnson se sentait là sur son terrain, et pouvait se permettre bien des licences qui ailleurs n'auraient pas été tolérées. Il allait achever son discours au milieu des trépiguemens de la foule, quand par malheur une voix s'éleva pour lui reprocher très sottement son maigre traitement de 25,000 dollars. Cette interruption lui fournit le texte d'une sortie nouvelle et odieuse contre le congrès. « Oui, je le sais, s'écria-t-il, toute la meute des calomniateurs a été lâchée sur moi! tout le chenil a aboyé sur mes talons pendant ces derniers huit mois!... Mais laissez-moi vous dire ce qu'a fait votre congrès... Ce congrès pur, immaculé, dévoué au peuple, a trouvé commode, pendant qu'il était au pouvoir, de profiter de l'occasion et de doubler sa paie... Oui, ce congrès immaculé a doublé sa paie, tandis qu'en même temps il était assez magnanime pour voter 50 dollars pour les braves vétérans de la guerre... Pour des hommes mutilés et infirmes, ce congrès immaculé donne 50 dollars, pendant qu'il double ses émolumens et qu'il reçoit 4,000 dollars par an! » Si le président n'était pas fou, il était ivre lorsqu'il tint ce langage, car il avait dans son escorte des membres du congrès!

Ce fut à Saint-Louis qu'il atteignit le plus haut point de démence. Il s'était décidé, en quittant Chicago, à revenir par ces *border-states* si voisins des états du sud qu'ils avaient failli partager leur fortune, et où sa politique nouvelle devait compter bien des partisans. Il parlait à Saint-Louis devant un auditoire prévenu, déterminé d'avance à applaudir toutes les énormités qui sortiraient de sa bouche. Il en profita pour ramasser dans un long discours tout ce qu'il avait semé sur sa route d'invectives et de calomnies. Cette harangue, interrompue sans cesse par les questions ou les quolibets de la populace, ne fut, à vrai dire, qu'une espèce de conversation familière et parfois honteuse. Ce n'est pas ainsi que son regrettable et vénéré prédécesseur, auquel il aimait tant à se comparer pour se donner modestement l'avantage, avait coutume de parler au peuple : M. Lincoln, qui n'était pourtant ni un rhéteur théâtral ni un président majestueux, savait allier à des formes rustiques cette dignité simple dont M. Johnson avoue lui-même qu'il fait si peu de cas. Non-seulement il répéta avec insistance son accusation de rapacité contre le congrès et ses aimables plaisanteries sur

la future pendaison des radicaux; mais, répondant enfin à ce cri de « New-Orleans » qui le poursuivait depuis quelques jours, il s'emporta jusqu'à dire que l'émeute de la Nouvelle-Orléans était une infâme machination des radicaux, que chacun des membres de la prétendue convention de la Louisiane était un traître et un rebelle, et que leur sang devait leur rester sur les mains; c'était avouer impudemment sa complicité personnelle dans la sanglante répression de leur crime imaginaire. « Oui, s'écria-t-il, on m'a appelé traître, Judas Iscariote et tout le reste... Judas Iscariote, Judas? Il y a eu un Judas, c'était un des douze apôtres. Oui, et les douze apôtres avaient un Christ, et le Christ n'aurait pas pu avoir de Judas, s'il n'avait pas eu douze apôtres. Si j'ai fait le Judas, qui donc est mon Christ? est-ce Thad-Stevens? est-ce Wendell Phillips? Est-ce Charles Sumner? Sont-ce là les hommes qui osent se comparer au Sauveur des hommes, et quiconque n'est pas de leur opinion et essaiera d'arrêter leur politique diabolique et scélérate sera dénoncé comme un Judas? » Finissons-en avec ces tristes citations de l'éloquence présidentielle; ce court échantillon suffit pour la juger.

Tant de scandales lassèrent enfin la patience américaine. Les discours du président, lus avec avidité d'un bout du pays à l'autre, y produisaient un effet de stupéfaction et de colère tout différent de ce qu'il en avait espéré. Ce n'était pas la première fois qu'il donnait au monde un spectacle humiliant pour son pays. Personne n'avait oublié son discours du 22 février à la Maison-Blanche (1), ni les autres accès de folie qui avaient étonné jusqu'à ses amis. On espérait toujours qu'il s'était corrigé, et que les leçons de l'expérience profitaient à sa sagesse. Cette fois la rechute était trop grave pour laisser place à l'espérance, et ses partisans eux-mêmes en demeuraient consternés. Ils en étaient réduits à dire, pour excuser le président, qu'il avait hélas! une infirmité malheureuse : il ne pouvait parler en public sans avoir fortifié ses nerfs par des libations qui affaiblissaient un peu ses idées; mis devant une foule populaire, au bruit des hurrahs et des murmures, sa tête s'échauffait malgré lui, et si la contradiction venait à l'irriter, il ne se possédait plus. Si donc il s'était emporté deux ou trois fois outre mesure, au fond ce n'était pas tant sa faute que celle de ces scélérats de radicaux qui, sachant son point vulnérable, avaient aposté dans les foules des interrupteurs gagés. Enfin ils essayaient de déguiser le président en victime, et de représenter son petit défaut comme une infortune intéressante qui devait lui attirer la sympathie. Ce défaut n'est pas d'ailleurs très rare chez les hommes poli-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

tiques de son pays; mais il y a partout deux poids et deux mesures, et ce qui pouvait sembler excusable encore chez un simple aspirant au congrès devait paraître inconvenant et intolérable chez un président des États-Unis.

On le lui fit très rudement comprendre à Indianapolis dès le lendemain. Une magnifique réception lui avait été préparée. Une longue procession de citoyens portant des torches et des lanternes vint le prendre au chemin de fer pour le conduire à son logis; mais dans l'immense concert d'acclamations qui retentit sur son passage il y avait je ne sais quoi d'âpre et de violent qui dénotait une lutte sourde entre deux partis exaspérés. Le soir, après souper, vingt mille personnes s'étaient rassemblées sous les fenêtres du président, et commençaient à l'assourdir de leurs cris répétés de *speech, speech* (discours)! M. Johnson s'avança sur son balcon et fut accueilli par des huées : la foule demandait Grant, Seward et Farragut. Il fallut obéir, et ces trois grands personnages parurent sur le balcon avec le président. Alors les cris de *speech* recommencèrent de plus belle. Le président fit signe qu'il allait parler; mais à peine avait-il prononcé le premier mot : « concitoyens... » qu'une tempête indescriptible éclata dans la foule et lui coupa la parole : « Arrêtez! rentrez chez vous, — hurrah pour Andy, hurrah pour Jeff-Davis! — à bas le traître! — Judas Johnson! — Grant, Grant! — New-Orleans! » A chaque essai timide de *hurrah pour Andy Johnson*, les radicaux répondaient par des clameurs enthousiastes de *Grant! Grant!* qui fermaient la bouche au président dès qu'il tentait de l'ouvrir. Puis c'étaient des sifflets, des grognemens, des juremens, des miaulemens, des cris d'animaux. Le peuple américain traitait son président comme un public mal élevé traite en province les malheureux acteurs qui lui ont déplu. Bientôt les deux factions en vinrent aux mains : les radicaux se ruèrent sur les démocrates, éteignirent leurs torches et déchirèrent leurs lanternes. Un coup de pistolet fut tiré, suivi d'une vingtaine d'autres. Les gourdins et les couteaux se mirent à l'œuvre, et en quelques minutes les radicaux restèrent maîtres du terrain. Cependant M. Johnson, après avoir vainement essayé d'apaiser l'émeute, était rentré sagement chez lui. Une balle qui était venue par hasard s'aplatir à côté de lui sur la muraille fournit aux démocrates l'occasion de dire qu'on avait voulu assassiner leur président. Pendant plusieurs jours, ils ne parlèrent plus que du criminel attentat d'Indianapolis; mais cette accusation ridicule n'eut pas meilleure fortune que celle du complot radical de la Nouvelle-Orléans.

Le président continua son voyage par Louisville, Cincinnati et

Pittsburg, et rentra sans encombre à la Maison-Blanche; mais, en dépit de la réception brillante que lui firent les populations esclavagistes du « vieux Kentucky, » il trouva partout vivant le souvenir des scènes scandaleuses de Saint-Louis et de Cleveland. Les villes en général le reçurent avec politesse. Cincinnati tâcha de lui faire fête. A Pittsburg, ville éminemment républicaine, le maire s'excusa de ne pouvoir présider lui-même aux cérémonies de la réception : il l'eût fait volontiers, s'il avait pu espérer « que le président s'abstiendrait d'outrager et de qualifier de traîtres les hommes dont il partageait les convictions. » Mais partout le président trouvait sur sa route des inscriptions injurieuses et des rassemblemens qui l'accueillaient aux cris de *New-Orleans* et de *Judas Johnson*. Les applaudissemens qu'il obtenait ailleurs lui faisaient oublier ces humiliations. Il ne semblait pas avoir conscience du triste accueil qu'on lui faisait, et il s'en allait répétant avec délices son grossier apologue de Judas et du Christ. On eût dit qu'avec la raison il avait perdu les yeux et les oreilles, car il revint à Washington tout plein de confiance, ne se doutant pas le moins du monde qu'il eût ruiné son parti.

VI.

Les radicaux n'avaient pas eu besoin de ce secours inattendu pour reprendre le haut du pavé. Leur organisation ancienne et solide avait facilement résisté à l'assaut d'un parti jeune et ardent où tout était à faire, et dont les membres s'étonnaient encore de se trouver dans les mêmes rangs. Quand le président avait commencé sa tournée triomphale et qu'il semblait porté par un ouragan d'acclamations populaires, ils étaient rentrés prudemment chez eux, et ils avaient laissé passer la bourrasque. Le lendemain, ils s'étaient remis à l'œuvre, et ils n'avaient pas eu grand'peine à effacer partout les traces éphémères de cette agitation sans profondeur.

Des *mass-meetings* avaient eu lieu dans toutes les grandes villes traversées par le président, et ce nouveau dénombrement du parti radical l'avait montré aussi fort que par le passé. Il s'était rassemblé à Philadelphie une grande convention radicale, où, pour singer celle des conservateurs, on avait convoqué tous les *loyalistes* du sud, classe d'ailleurs peu nombreuse, et dont les délégués ne représentaient guère qu'eux-mêmes. On y avait ajouté quelques hommes de couleur pour bien marquer le caractère égalitaire de la convention; puis elle avait été reçue officiellement par le maire, et elle était entrée dans la ville en procession solennelle, au nombre de trois cents membres, qui avaient dû patauger une heure dans la

boue pour la plus grande gloire de leur opinion. Le héros de la fête était le gouverneur Brownlow, le *fighting parson* Brownlow du Tennessee, ce *clergyman* politique et guerrier, autrefois l'ami intime et aujourd'hui l'ennemi acharné de son compatriote Andrew Johnson. Le peuple de Philadelphie, qui avait assisté la semaine précédente à l'entrée triomphale du président, avait aujourd'hui le bonheur de contempler cet homme de Dieu dans sa posture favorite, les deux jambes perchées sur le siége d'une calèche dont il occupait le fond, à la grande incommodité de ses deux compagnons assis en face de lui. M. Tilton, rédacteur du *New-York Independent*, marchait bras dessus bras dessous avec le nègre Frédéric Douglass, que la convention nomma son vice-président. Cette respectable assemblée avait d'autres petits ridicules : ainsi plusieurs femmes s'y étaient fait admettre, et miss Anna Dickinson, le candidat femelle au congrès, y avait déployé ses fameux talens oratoires. En somme, on y avait pris des résolutions sages. La question du suffrage des noirs, après avoir causé un violent orage, avait été décidément ajournée, et la majorité s'était rendue aux idées de prudence qui conseillent de ne pas en faire encore un des principes officiels du parti. On avait voté « le pardon, mais non la récompense des rebelles, » la guerre implacable au président et l'envoi de cinquante orateurs radicaux dans tous les pays traversés par le président, pour le suivre à la piste et détruire pas à pas la popularité qu'il avait conquise.

Mais, comme nous venons de le voir, le président s'était chargé lui-même de rendre tous ces efforts superflus. Il y a dans les masses populaires, quand elles sont accoutumées à penser et à vouloir par elles-mêmes, une sagesse et un bon sens qui confondent toutes les prévisions. M. Johnson avait cru plaire à la foule en lui parlant son langage et en s'abaissant à son niveau; mais il avait dépassé son but, il était tombé plus bas que la populace, et il trouvait des juges sévères dans ceux même dont il avait flatté les passions. Ses déclamations démagogiques, ses dénonciations grossières, l'appel qu'il n'avait cessé de faire aux plus mauvais et aux plus dangereux instincts de la multitude, tout cela n'avait servi qu'à inspirer au peuple du mépris pour le président et de l'éloignement pour sa politique. On s'en aperçut aux deux élections qui eurent lieu dès le mois de septembre dans le Vermont et le Maine. Ces deux états n'envoyèrent au congrès que des représentans radicaux. Dans le Maine, la majorité républicaine, qui n'était que de 20,000 voix il y a deux ans, en comptait cette année 30,000. En même temps l'état de New-Jersey, l'ancienne forteresse des démocrates et leur refuge pendant la guerre, votait dans sa législature l'amen-

dement constitutionnel des radicaux. La désorganisation pénétrait jusque dans le camp démocratique. Des amis politiques personnels du président, les uns l'abandonnaient, les autres se refroidissaient, bien peu lui restaient complétement fidèles. Le *Herald*, ce Protée ingénieux de la presse américaine, si habile à flairer dans l'air le vent qui s'élève, commençait à faire grise mine au président et à adresser aux radicaux les plus gracieux sourires. Oubliant que la veille encore il les dénonçait au peuple comme des usurpateurs et des fanatiques, il daignait maintenant découvrir que l'amendement constitutionnel était plein de justice, et qu'il n'était pas dénué de modération. Il s'apercevait tout à coup que le plan de restauration du congrès ne différait pas sérieusement de l'ancien programme du président, que d'ailleurs il exprimait l'opinion du peuple, et qu'après tout la décision suprême appartenait moins au président qu'au congrès. Même le *Times* et son directeur M. Raymond, qui d'ordinaire obéissent aux inspirations du ministre d'état, commençaient à donner tort au président et à le menacer de leur défection s'il ne se décidait pas à conclure un accommodement avec les radicaux. Il en était de même de M. Thurlow Weed, intime ami du ministre, et de tous ces républicains modérés, un peu mobiles, qu'on pourrait appeler le parti Seward. Toute cette nuance du parti conservateur et sans doute son chef avec elle suppliaient le président d'adopter l'amendement, en y faisant quelques modifications légères qui sauveraient sa dignité.

M. Johnson a résisté à tous ces conseils. Il comptait au moins sur l'appui de l'armée. En traînant avec lui dans sa tournée électorale le plus glorieux et le plus populaire des hommes de guerre de son pays, il avait espéré l'associer intimement à sa politique et lui faire contracter quelque engagement formel de le servir envers et contre tous; mais le général Grant était d'une prudence et d'une discrétion à décourager toutes les avances des partis, qui se disputaient son patronage. A toutes les ovations qui lui étaient faites par les uns ou par les autres, il répondait simplement avec son laconisme proverbial : « Messieurs, je vous remercie. » Il allait même jusqu'à refuser la popularité dont on l'accablait, comme n'étant pas de son métier et ne convenant pas à un soldat, qui devait ne s'attacher de préférence à aucun parti, mais faire simplement son devoir, en restant fidèle aux lois. Quand les radicaux l'applaudissaient aux dépens du président, quand ils essayaient d'employer son nom comme une arme de parti, il fronçait le sourcil et semblait mécontent. Jamais cependant il ne laissait échapper un seul mot qui pût compromettre son indépendance ou donner le droit au président de le compter parmi ses amis. Une seule fois dans tout le voyage, — c'était à Cincin-

nati, — il était allé seul au théâtre aussi *incognito* que possible : on vint lui dire qu'une foule de peuple s'était rassemblée à la porte et demandait à le voir. « Je ne suis pas, dit-il, un homme politique. Le président des États-Unis est mon commandant en chef. Je regarde cette démonstration comme faite en opposition à la personne du président. Renvoyez ces braves gens chez eux. » Sommé une autre fois par une députation radicale de s'expliquer sur son opinion, il répondit que sa conscience lui défendait également d'attaquer la personne du président et de soutenir sa politique. Ce fut la seule déclaration de principes qu'il jugea convenable de faire. Type singulier d'indépendance républicaine et de rigoureuse probité militaire, sans faste, sans ambition, sans vanité, sans faiblesse, figure vraiment américaine.

M. Johnson sentait bien son isolement; mais son obstination proverbiale ne lui permit pas de reculer en face même de l'ennemi. Il se jeta à corps perdu dans une lutte inégale, et qui devait fatalement tourner contre lui. Jamais élection ne fut si chaude, si furieuse, que celle qui eut lieu au mois d'octobre dans la Pensylvanie, l'Indiana et l'Ohio. Les grandes élections de 1864, uniques peut-être dans l'histoire de la république américaine, furent de bien loin dépassées; tout fut bouleversé pendant les huit jours qui la précédèrent. Le commerce était suspendu, les manufactures fermées, le pays tout entier vivait sur les places publiques. Les orateurs et les agens électoraux n'avaient pas dormi depuis un mois, car c'est un rude métier que celui des hommes politiques dans une démocratie libre et en temps d'élections : la plupart meurent avant l'âge, et beaucoup sont atteints de folie au bout de peu d'années. Un étranger qui aurait débarqué en Amérique sans savoir ce qui allait s'y faire aurait cru que les deux partis s'organisaient pour la guerre civile.

Les démocrates, qui se sentaient moins nombreux que leurs adversaires, essayèrent de racheter leur faiblesse par une plus grande activité. Il y a dans l'art stratégique des élections américaines un procédé bien connu, qui consiste à transporter d'un *poll* à l'autre, et même souvent d'un état à un autre, des régimens d'électeurs nomades qui votent deux et trois fois. La séparation absolue des gouvernemens locaux et surtout la diversité des époques de l'élection dans les différens états permettent l'emploi général de ce procédé frauduleux, qu'on appelle plaisamment la *colonisation*. Or les démocrates avaient répandu un grand nombre de colonies sur toute la surface du pays. Pourtant les élections du mois d'octobre ne leur furent pas plus favorables que celles qui avaient précédé. La Pensylvanie d'abord se déclara contre eux. Il est vrai qu'à Philadelphie la journée avait été chaude, la majorité radicale

n'était que de 3,000 voix sur 102,000 : on s'était battu dans les rues, il y avait eu des morts et des blessés; mais l'inégalité décisive porta sur le vote des campagnes. Il en fut de même dans l'Ohio, dans l'Indiana, dans l'Illinois, dans l'Iowa. Les majorités radicales étaient de 15, de 20 et de 50,000 voix.

Dès lors le sort de l'élection fut fixé : il s'agissait non plus de savoir qui l'emporterait des conservateurs ou des radicaux, mais jusqu'où irait l'humiliation des conservateurs et s'ils garderaient encore un semblant de minorité dans le congrès. Les vaincus aimaient à espérer que l'état de New-York, infidèle depuis deux ans seulement à ses prédilections anciennes, pourrait encore leur revenir et les aider à se remettre à flot. Ces dernières espérances viennent d'être anéanties : les radicaux l'ont emporté aux dernières élections de novembre dans dix états sur douze, y compris celui de New-York, excepté le Delaware et le Maryland. Des six états qui n'ont pas voté encore, un seul, le Kentucky, leur est contraire. Voilà tout ce qui reste de ce parti démocrate dont les majorités souveraines ont si longtemps gouverné les États-Unis. Il n'aura même plus, dans le nouveau congrès qui doit entrer en fonction l'année prochaine, l'appui du président pour soutenir sa faiblesse. La majorité des deux tiers est si largement assurée aux républicains radicaux que tous les *veto* présidentiels peuvent être considérés comme annulés d'avance.

VII.

Que va faire le président? C'est la question que doit s'adresser avec inquiétude le peuple des États-Unis. Pendant les premiers jours qui suivent une élection chaudement disputée, il arrive ordinairement que le pays fatigué tombe dans une sorte de léthargie et de sommeil réparateur. C'est même un des avantages des institutions libres que d'épuiser dans des luttes régulières la surabondante activité du peuple. Au lieu d'en chercher la satisfaction dans des projets malsains de révolutions et d'émeutes, il consacre toutes ses forces à cette grande bataille légale qui s'appelle une élection. Le lendemain du jour où a été prononcé le verdict populaire, toute la turbulence du pays est dépensée, et les vaincus fatigués ne demandent plus qu'à se taire, comme les vainqueurs à pardonner. Cette épreuve leur a donné la juste mesure de leur puissance ou de leur faiblesse. Tout alors leur facilite un arrangement que la raison leur conseille. Pouvons-nous donc espérer la réconciliation prochaine du président et du congrès?

Pendant toute la durée de l'élection, le président était resté

plongé dans une perplexité profonde. Les bruits les plus contradictoires en avaient couru. Tantôt on le disait disposé à offrir au congrès un amendement de sa façon, tantôt on affirmait qu'il était décidé à ranimer la guerre civile. Un jour, au moment des élections d'octobre, on répandit dans les grandes villes la nouvelle qu'il avait convoqué son conseil des ministres pour consulter l'*attorney-general* sur la légalité d'un coup d'état à tenter contre le congrès. Il s'agissait de savoir si le congrès actuel, privé des représentans des dix états du sud, était bien un congrès légal, et si le président ne pourrait pas le renverser en rassemblant un autre congrès où ces députés prendraient place. L'idée n'était pas neuve, et il y avait plus d'un mois que le *Times de New-York*, alors tout dévoué au président, en avait ouvertement et imprudemment fait la menace. Il s'appuyait sur une loi de 1862, qui avait fixé à 241 le nombre des membres de l'assemblée. Une majorité du nombre total, soit 121 membres, constituait donc le *quorum* nécessaire pour délibérer. Si les membres conservateurs se séparaient du congrès et se réunissaient aux députés évincés des états du sud, peut-être pourraient-ils former le *quorum* nécessaire et abandonner à leur impuissance les radicaux isolés. Tel était le projet audacieux qui avait au moins traversé l'esprit de M. Johnson, et dont la nouvelle, publiée par les journaux au milieu même des élections, pouvait bien n'être qu'une édition savamment retardée. On devine ce qu'elle jeta partout d'épouvante et de colère, malgré le démenti formel envoyé le lendemain par le président. L'autorité disputée entre deux congrès hostiles, la rechute des états du sud dans une rébellion nouvelle et pire peut-être que la première, la perte de tous les sacrifices faits pour le maintien de l'unité nationale, la guerre civile enfin désolant chaque ville et chaque village des États-Unis, voilà quels seraient les résultats infaillibles de cette coupable et folle aventure. La forte majorité des radicaux leur permet heureusement de se défendre et de se maintenir au palais du Capitole contre quiconque aurait l'insolente prétention de les chasser, et M. Johnson a dû renoncer bien vite à substituer aux vrais représentans du pays une caricature de congrès faite à son image et soumise à ses volontés; mais la force ouverte peut encore lui rendre ce que ne saurait plus dérober cette escobarderie légale. Qui sait si l'homme capable de projeter des coups d'état pour rester le seul maître reculera devant la spoliation violente d'une assemblée qu'il déteste, et qui ne lui ménagera pas les provocations?

M. Johnson s'est mis par sa faute dans la position la plus incommode et la plus périlleuse où se soit jamais trouvé le chef d'une république. A moins qu'il ne se rende sans condition et qu'il ne con-

sente à expier ses torts par une obéissance exemplaire à la volonté du pays, il est presque impossible de prévoir un autre dénoûment à ces querelles que l'emploi de la violence légale par le congrès ou de la force brutale par le président. La déposition par le congrès ou bien l'appel à la guerre civile, telle nous paraît être jusqu'à nouvel ordre l'alternative où M. Johnson est enfermé. S'il s'applique enfin à obtenir une conciliation tardive, il rencontre de tous les côtés les résistances qu'il a lui-même suscitées ou exaspérées à plaisir. Viendrait-il à présent donner au sud le conseil de se résigner doucement à l'exigence des radicaux, lui dont la désastreuse influence a arrêté la contagion salutaire de l'exemple de soumission donné par le Tennessee à l'amendement du congrès? Ses avis de résistance et d'indiscipline n'ont été que trop bien écoutés par ces vaincus si humiliés naguère, et redevenus maintenant si orgueilleux. Déjà, en septembre dernier, la législature de la Caroline du Sud avait voté solennellement l'égalité absolue des droits civils, abolissant d'un seul coup toutes les lois contemporaines de l'esclavage, excepté celles qui interdisent le mariage entre les deux races. On espérait que le gouverneur Orr allait engager l'assemblée à adopter l'amendement constitutionnel et à décréter des élections nouvelles de représentans *loyaux* qui pussent prêter sans effort le serment du congrès, et voilà qu'aujourd'hui, encouragé par des conseils funestes, il repousse avec éclat toute idée de soumission. Le gouverneur de la Georgie imite son collègue, et si le président veut obtenir la soumission d'un état du sud, il est obligé de s'adresser à ces *républicains* de la Louisiane qu'il a laissé massacrer et intimider par les rebelles. Que peut-il dire enfin à ces radicaux du congrès encore tout fiers de leur victoire et tout irrités de ses injures? Quel langage insinuant leur tenir dans son message pour obtenir d'eux qu'ils s'arrêtent à cet amendement mitigé qu'il a eu la folie de combattre? Il les a tellement courroucés qu'ils ne garderont plus aucune mesure, et qu'ils profiteront de leur omnipotence pour imposer aux états du sud une obéissance absolue au lieu de cette obéissance partielle dont ils se seraient contentés naguère. L'opinion publique, si opposée jadis aux idées radicales, les encourage maintenant à ne pas s'arrêter dans une voie qui a pour terme inévitable l'égalité absolue des races. Ne venons-nous pas de voir les *républicains* de Boston prendre deux hommes de couleur pour candidats à la législature? La convention radicale de Philadelphie n'a-t-elle pas nommé Frédéric Douglass un de ses vice-présidens? Ce sont les signes précurseurs d'une révolution sociale aussi profonde que celle qui a détruit l'esclavage, et quand les préjugés de couleur tendent partout à disparaître, le congrès peut har-

diment s'engager dans la voie des réformes radicales, sans courir le risque d'ébranler pour l'élection prochaine une popularité qui grandit tous les jours.

On a cru que le président allait se présenter à ses adversaires avec une politique nouvelle qui supplanterait l'amendement, et dont le programme résumé en deux mots, *suffrage universel et amnistie universelle*, satisferait à la fois le peuple du nord et le peuple du sud; mais, sans compter que le programme des radicaux est encore plus raisonnable, et que les hommes du sud pourraient bien regarder comme trop coûteuse cette amnistie acquise au prix du suffrage des noirs, il est trop tard aujourd'hui pour dérober au congrès l'honneur de sa victoire. La seule chose que M. Johnson eût à faire, et qui pût lui regagner honorablement la faveur publique, c'était d'avouer loyalement qu'il s'était trompé sur l'opinion du peuple, et qu'éclairé maintenant par les élections dernières, il était bien décidé à oublier sa politique personnelle, pour ne plus se rappeler que ses devoirs envers son pays.

On sait déjà qu'il n'en a rien fait. Le congrès vient d'ouvrir sa dernière session de trois mois, et le président lui a aussitôt adressé le message officiel. Ce document ne présage encore aucun changement dans sa politique. Il entretient longuement les chambres des affaires extérieures et financières, de la prospérité du trésor qui, en une seule année, a remboursé 190 millions de dollars (1 milliard de francs) sur la dette contractée pendant la guerre, de la nécessité de mettre fin à l'occupation du Mexique, et d'un avis donné à la France de retirer au plus tôt ses troupes, si elle veut rester en bonne intelligence avec le gouvernement des États-Unis. Quant aux affaires intérieures, le président se contente d'exprimer le vague espoir d'une conciliation prochaine et d'un retour du congrès à sa politique. Ce n'était pas le langage qu'il aurait fallu tenir pour donner satisfaction aux radicaux. A présent que les voilà rentrés au Capitole, il est bien à craindre qu'ils ne se laissent aller au plaisir de la vengeance, et qu'ils n'essaient de lancer contre le président ce terrible décret d'*impeachment* dont n'a été frappé encore aucun président des États-Unis. Si nulle concession n'apaise leur colère, ils n'hésiteront pas à prononcer sa déposition, car ils peuvent en ce moment fonder cette mesure sévère sur des raisons de bonne et rigoureuse justice. Thaddeus Stevens s'en va déjà proclamant à qui veut l'entendre que les articles du jugement sont rédigés d'avance, et qu'il est impatient de s'en servir.

Si les choses en venaient là, que ferait encore M. Johnson? Aurait-il assez de dignité pour accepter avec résignation sa défaite, assez de patriotisme pour rentrer dans la retraite et renoncer à

toute ambition? Il est au moins permis d'en douter. Tout porte à croire qu'il résisterait à outrance : ce serait une lutte à mort entre lui et le congrès. Aussi paraît-il s'équiper en guerre. Il a soigneusement distribué les commandemens militaires à ses partisans les plus dévoués; il a peuplé son cabinet d'hommes d'action qui sont dans sa main. Il a 130 millions de dollars dans le trésor, et le ministre des finances ajoute sans cesse à cette somme. La marine lui est fidèle, il la tient tout armée à la porte des grandes villes du littoral. Il a assemblé dix mille hommes dans Washington. Enfin il semble résolu à se défendre dans son gouvernement comme dans une forteresse armée, et à en chasser le congrès à coups de fusil. Il insurgerait une seconde fois les états du sud, il armerait les démocrates dans les grandes villes du nord, et alors s'engagerait une lutte formidable, qui pourrait être fatale à la république, si l'armée tout entière soutenait l'usurpateur, et si les bons citoyens ne pouvaient compter sûrement sur le patriotisme du général Grant.

Espérons pourtant que ces frayeurs seront vaines. Le président a dans ses conseils un homme d'état supérieur qui a pu commettre des fautes, mais dont la sagesse douce et conciliante répugne à l'emploi de la force brutale, dont surtout le passé est lié trop glorieusement à la défense de l'union nationale pour qu'il veuille déshonorer la fin de sa carrière par une rébellion criminelle contre les lois de son pays. Ce ministre, que tout le monde a deviné, M. Seward, n'épargnera aucun effort pour amener entre le président et le congrès un arrangement qui leur permette de se supporter mutuellement pendant les deux ans qu'ils ont à vivre ensemble. On lui attribue un plan nouveau qui consiste à détourner l'attention du pays vers la politique étrangère et à ressaisir une popularité qui s'échappe, en prenant une attitude arrogante à l'égard des puissances européennes. On épouserait la querelle des Irlandais fenians contre l'Angleterre; on envahirait le Canada sous le prétexte de protéger contre l'impitoyable sévérité des lois anglaises ceux des prisonniers fenians que les tribunaux canadiens ont condamnés à la peine de mort. On exigerait de l'Angleterre le paiement immédiat des indemnités réclamées pour les déprédations du corsaire confédéré l'*Alabama*. Enfin sur la question du Mexique on ne se contenterait plus des obligeantes promesses d'évacuation qu'a faites la France, mais on enverrait au besoin une armée américaine assister le président Juarez à pousser dehors le *prétendu empereur*, en se réservant pour prix de ses services une certaine part de terre mexicaine. Telle est en effet la politique que le message du président semble recommander au congrès, et dont l'ordre de retour expédié aussitôt à l'armée française nous a déjà annoncé le succès.

Les radicaux devraient la soutenir sous peine de se rendre impopulaires. Devant la nécessité d'armer le pays pour la guerre étrangère, toutes les dissensions intérieures tomberaient par enchantement, l'affaire de la restauration des états du sud se résoudrait toute seule, et personne ne se souviendrait plus de la triste campagne électorale où vient de succomber le président.

Ce n'est pas la première fois que cette politique est employée dans le monde. Quand un gouvernement veut distraire un pays de ses libertés intérieures, il ne manque jamais de lui donner cette diversion puissante qui s'appelle la guerre étrangère; mais si la république américaine ne fait que recueillir en cela les enseignemens de l'ancien monde, il est douteux que les procédés qu'elle lui emprunte puissent réussir chez elle. Elle a depuis trop longtemps l'habitude de se conduire elle-même pour que l'appât d'un peu de gloire militaire suffise à la détourner du soin de sa réorganisation intérieure et de l'intérêt, souverain pour elle, de faire respecter la volonté populaire par le gouvernement nommé pour observer ses commandemens. C'est une loi dont elle ne s'est pas départie un seul jour pendant les cinq années de la guerre civile, au milieu des plus grandes épreuves que puissent traverser les institutions républicaines, et qu'elle n'ira pas enfreindre aujourd'hui pour le plaisir de battre une flotte anglaise et d'annexer quelques territoires du Canada ou du Mexique. Elle peut aisément poursuivre son agrandissement sur le continent d'Amérique, et maintenir en même temps sur le continent européen le respect de son nom, sans pour cela laisser porter atteinte aux libertés politiques qui ont été jusqu'à présent son orgueil. Quand ses représentans vont se lever pour dicter d'une voix enfin impérieuse les lois que le pays réclame au magistrat chargé de les exécuter, ils lui demanderont avant tout l'application d'une justice rigoureuse aux affaires intérieures de la république. Alors il faudra que le président obéisse ou bien qu'il soit brisé, et M. Johnson se verra refuser, quoi qu'il arrive, la triste gloire de faire mentir ses concitoyens à la tradition républicaine et de laisser une tache dans l'histoire de son pays.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

ANTOINE WIERTZ

UN PEINTRE BELGE CONTEMPORAIN

Aujourd'hui ceux qui s'intéressent aux destinées de ce que l'on appelle la grande peinture n'ont pas lieu d'être très satisfaits. De l'avis général, les tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire, à la religion, à la poésie, c'est-à-dire aux sphères supérieures de l'esprit humain, sont, à quelques rares exceptions près, ou médiocres ou mauvais. Écoutez ce que disent les critiques les plus compétens après avoir visité le salon des expositions annuelles : chaque année, leurs impressions sont plus tristes, plus découragées; elles le sont à tel point que c'est avec effort et comme pour remplir un devoir ingrat qu'ils prennent la plume et qu'ils parlent de quelques toiles choisies parmi ces milliers d'œuvres improvisées qui se disputent l'attention du public. — Ce n'est point, disent-ils, que l'on ne rencontre fréquemment quelques-unes des qualités qui font un bon peintre; fréquemment la brosse est maniée d'une main habile, le coloris est vigoureux, harmonieux, et la nature est bien rendue. Partout où il ne faut point représenter l'homme avec ses idées, ses sentimens, ses passions, l'artiste réussit. Le paysage, les animaux, sont traités avec un succès incontestable, et si l'histoire est abordée, tout ce qui concerne la mise en scène, le costume, les armes, l'ameublement, les détails d'architecture sont reproduits avec une exactitude si scrupuleuse que l'archéologie la plus exigeante ne trouve rien à y reprendre; mais trop souvent l'on cherche en vain l'idée, l'inspiration, ces hautes qualités qui commandent l'admiration des contemporains et qui font passer les œuvres d'art à la postérité. Elles deviennent rares, les toiles dignes de porter aux temps à venir la preuve de la fécondité du XIXe siècle. Dela-

roche, Scheffer, Delacroix, Decamps, ne sont plus, et peut-on dire qu'ils soient remplacés? D'où provient cette sorte de défaillance? Il serait bien à désirer qu'on pût le dire, car on pourrait espérer en ce cas d'en trouver le remède; mais la question est très complexe, très obscure.

L'indication des causes qui amènent le progrès et la décadence des lettres ou des arts est un problème qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante. On dit souvent que l'industrie, qui a pris de nos jours un si grand développement, exerce une influence mortelle sur la poésie et l'art. Cependant on ne voit pas pourquoi ni comment elle devrait produire cet effet funeste. L'industrie, n'est-ce pas la science mettant les forces de la nature au service de l'homme et l'affranchissant peu à peu des travaux les plus rudes, de manière à lui donner ainsi plus de loisir pour cultiver son esprit et jouir des œuvres d'art? Il serait singulier que la décadence de l'art fût amenée par un progrès qui a pour résultat d'augmenter le nombre de ceux qui peuvent s'y adonner ou le goûter. Dans le passé, c'est toujours le contraire qui a eu lieu. En Flandre, en Hollande, à Venise, à Florence, les époques où fleurirent les arts furent aussi celles où l'industrie et le commerce avaient pris un grand essor. Ce ne sont pas des pays pauvres qui ont donné naissance aux peintres illustres et aux grands sculpteurs. Ainsi on ne peut pas dire que l'industrie ait jamais exercé une action fatale sur la poésie et la peinture. Quand on étudie l'histoire, on reconnaît que l'art dans sa marche obéit à une loi qui lui est propre, loi qui, sans échapper complétement au contre-coup des circonstances politiques et économiques, n'est pas cependant déterminée par celles-ci. Que l'on considère, par exemple, la peinture italienne à partir de Nicolas de Pise. Par Cimabuë, Giotto, Masaccio, le Pérugin, nous la voyons s'avancer de progrès en progrès vers un point de perfection où l'inspiration moderne s'unit aux formes antiques; ayant atteint ce point dans les œuvres inimitables de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, elle descend de cet apogée par une chute lente, mais ininterrompue. C'est bien là une évolution propre qui se poursuit à travers toutes les vicissitudes politiques de l'Italie, et dont celles-ci ne donnent aucunement la raison. Les encouragemens accordés aux arts par les Médicis ont pu favoriser la production de quelques chefs-d'œuvre, ils n'ont pas fait naître les immortels artistes qui les ont créés. Ceux-ci sont venus en leur temps, comme le suprême et naturel épanouissement d'un progrès continu dans l'art du dessin et de la couleur. Le déclin commence ensuite et va s'accélérant sans qu'on puisse en trouver le motif en dehors de l'histoire même de la peinture. Ramenés ainsi à chercher les causes de l'affaissement que nous signalions en commençant

dans les tendances mêmes de l'art et des artistes, nous n'espérons pas les démêler toutes; nous pouvons du moins en signaler une qui a fait plus de mal qu'on ne le croit, je veux parler de cette hâte d'arriver tout d'abord au succès et à la fortune qui est devenue si générale. C'est cette impatience qui rend les bons tableaux si rares et les médiocres si nombreux. En tout genre, pour atteindre la perfection, il faut un long travail. Presque toujours les œuvres qui passent à la postérité sont le fruit d'efforts persévérans appliqués à féconder les dons de la nature. C'est une ancienne maxime qu'en fait d'art le temps ne respecte que ce qu'on a mis du temps à produire. Même en peinture, où les facultés naturelles semblent suffire seules à faire un grand artiste, à quel long travail préparatoire ne se sont pas soumis les mieux doués, Michel-Ange ou Raphaël par exemple! Quelle étude assidue du dessin, que de croquis, que d'ébauches, que d'essais successifs pour arriver au contour le plus correct, le plus élégant, fût-ce même d'une figure accessoire! On ne peut se faire une idée de cet immense travail préliminaire qu'en feuilletant les cartons des grands musées publics de Paris ou de Dresde. C'est cet obscur, ingrat et pourtant indispensable travail de préparation qui est trop souvent négligé par les jeunes artistes contemporains. Ce qui est surtout regrettable, c'est que ce sont ceux précisément dont les dons naturels sont le plus remarquables qui négligent d'ordinaire de s'imposer les études nécessaires pour en tirer parti. Pressés de jouir de la vogue du moment, ils s'enrôlent sous la bannière d'écoles exclusives, qui, préconisant tantôt la fantaisie, tantôt l'imitation exacte de la réalité, font à leurs sectateurs un succès retentissant dont il ne reste rien quand la mode vient à changer. Leurs tableaux se vendent, et l'on parle beaucoup d'eux; que peuvent-ils désirer de plus? La faveur momentanée de la foule leur donnant à la fois de l'or et un nom, pourquoi se voueraient-ils à un labeur austère et improductif? Pour s'y condamner, il faut être poussé par ce culte désintéressé de l'art, par ce fier respect de son propre génie qui déterminait Virgile à sacrifier comme trop imparfait son immortel poème, et qui désespérait Raphaël quand, malgré ses persévérans efforts, il ne parvenait pas à reproduire l'idéal qu'il avait conçu, ou bien il faut être animé de la noble ambition de conquérir une gloire durable aux dépens des succès immédiats et au mépris des bénéfices qu'ils rapportent. Malheureusement ce sont là des sentimens qui n'ont plus guère d'empire aujourd'hui. Le culte de l'art semble être devenu un mot sonore et creux qui a singulièrement vieilli, et quant à la gloire, on la considère volontiers comme un leurre bon à piper les simples, mais auquel ne se laissent plus prendre les gens sensés, qui, tenant en grande estime le bien-être

actuel, se soucient médiocrement de ce que l'on pensera d'eux après leur mort. Il est néanmoins encore des artistes assez naïfs pour vouer leur existence entière à la production d'une œuvre durable et pour sacrifier la fortune à la noble ambition de laisser après eux un nom qui leur survive. Parmi ces hommes d'un autre temps, on pourrait citer, sans être trop téméraire, un peintre belge, mort récemment à Bruxelles, pauvre, mais léguant à son pays tout un musée.

Il était assez peu connu à l'étranger, parce qu'il n'avait jamais voulu se séparer d'aucun de ses tableaux; mais la vigueur de son talent, l'audace de ses visées, la variété de ses compositions parfois inégales, incomplètes, bizarres même, d'autres fois vraiment belles, et toujours consacrées à exprimer une idée noble, juste, philosophique, la nouveauté de ses théories et de ses procédés d'exécution, la haute et sévère moralité d'une vie d'efforts incessans, de privations, de luttes, dévouée exclusivement au progrès de son art, cette réunion de qualités peu ordinaires constitue une figure qui commande la sympathie, le respect même, et qui mérite, croyons-nous, d'être mieux appréciée qu'elle n'a pu l'être jusqu'à présent hors des limites de sa patrie (1).

Antoine Wiertz était né à Dinant, aux bords de la Meuse, le 22 février 1806. Son nom de famille semble indiquer une origine allemande, quoique son père, Louis-François Wiertz, fût de Rocroy. Celui-ci, après quatre ans de service dans les armées de la république, de 1799 à 1803, avait été reçu dans les invalides à Louvain. Rentré dans la vie civile, il se fit tailleur, puis s'engagea dans la gendarmerie hollandaise après la chute de l'empire. Cet homme simple, qui ne dépassa point le grade de brigadier, exerça sur son fils une influence remarquable. Il lui inspira cette vigoureuse ambition de bien faire, cette indomptable soif de renommée qui furent l'unique mobile de l'éminent artiste, et qui le maintinrent toujours au-dessus de tous les intérêts ordinaires de la vie. Pour tout dire en un mot, il lui communiqua, sans s'en douter et avec une rustique naïveté, le souffle héroïque de 1789. C'est le propre des grandes révolutions d'élever les âmes de tous les contemporains, de leur donner je ne sais quelle trempe inconnue auparavant, et qui

(1) Pour qu'on puisse juger, même à l'étranger, les œuvres si diversement appréciées de l'artiste que la Belgique vient de perdre, un habile photographe de Bruxelles, M. Fierlandts, a entrepris de reproduire tout le musée Wiertz en magnifiques planches du plus grand format. Les différens écrits du peintre seront aussi publiés de façon à permettre aux jeunes artistes de se procurer un ouvrage où les secrets du procédé et les règles de la composition sont exposés avec une grande clarté et une profonde connaissance du sujet.

ne tarde pas à se perdre. Les plus humbles, les plus obscurs, ceux même qui n'ont pris aucune part aux événemens et qui les ont à peine suivis expriment encore longtemps après des sentimens bien supérieurs à ceux que comporte d'ordinaire leur condition. Il suffit d'avoir vécu en certaines années ardentes pour sortir de cette flamme meilleur, plus pur, plus fort. Les idées nouvelles, les généreux élans qui emportent alors les nations pénétrent dans toutes les classes et ennoblissent toute une génération. Par l'intermédiaire de son père, Wiertz hérita de cet esprit de la révolution qui visait à tout renouveler et qui, pour récompense, ne demandait que la gloire, cet applaudissement des siècles, comme dit Bossuet. Trois mobiles principaux poussent les hommes à agir. Le premier est le sentiment du devoir ou l'idée de se conformer à la volonté divine. C'est le plus élevé de tous; il anime les philosophes, les martyrs, tous les grands hommes de bien. Le second est l'amour de la gloire; c'est lui qui entraîne les héros et les grands artistes. Le troisième est le désir du bien-être; c'est celui qui détermine la plupart des hommes, ceux que l'on nomme le vulgaire. Inférieur au premier, très supérieur au troisième, Wiertz ne connut que le second de ces mobiles; mais il en fut possédé et pour ainsi dire enflammé à un âge où les autres enfans ne songent qu'à leurs jeux. De bonne heure il montra un goût très prononcé pour le dessin et la sculpture. A l'école, il avait toujours un crayon à la main et il cherchait à colorier ses esquisses. Sans autre outil que son couteau, il sculptait divers objets avec une étonnante adresse. Il parvint à imiter ainsi une grenouille si parfaitement qu'on l'eût crue vivante. Le succès de ce trompe-l'œil décida de son sort. Le capitaine de gendarmerie, chef de corps de son père, entrant un jour chez celui-ci, y fut pris; il crut voir une vraie grenouille, et il en parla partout. Un membre des états-généraux qui habitait Dinant et qui aimait les arts, M. Paul Maibe, conçut un vif intérêt pour l'enfant qui montrait des dispositions si précoces; il le prit chez lui, l'envoya à l'école et lui fit donner des leçons de dessin et de musique. Quand son protégé eut atteint l'âge de quatorze ans et fut arrivé à sculpter, dessiner, graver et jouer de divers instrumens, il le conduisit lui-même à Anvers. Là, sous la direction de deux excellens maîtres, Herreyns et van Brée, le jeune Wiertz fit des progrès rapides. Dès l'année 1821, il avait obtenu du roi Guillaume, grâce à l'intervention de M. Maibe, une petite pension de 140 florins, élevée successivement jusqu'à 300. C'était bien peu pour vivre. Ces 200 écus semblent pourtant lui avoir suffi. Il mettait en pratique les austères conseils de son père. Travaillant sans relâche, il ne s'accordait aucun délassement et s'imposait la plus stricte écono-

mie. « En dehors du prix de ma nourriture, écrit-il à sa mère, il est rare que je dépense deux liards. » Toutes les forces de son intelligence, de sa volonté, sont tendues vers un but unique : faire de la grande peinture et illustrer ainsi son nom et son pays. La gloire, telle est l'image radieuse qu'évoqua son père devant son imagination d'enfant, et que Wiertz, devenu homme, poursuivit avec une fougue égalée seulement par sa persévérance. A peine âgé de vingt ans, il traçait aux jeunes peintres ce fier programme : « dans un temps où le mécanisme est préféré à l'expression, il faut avoir le courage d'imiter le grand Poussin, de peindre pour la postérité, et, luttant toujours contre le mauvais goût, savoir rester pauvre afin de devenir un grand artiste. » Quelques années après, adoptant ce stoïque idéal pour lui-même, il écrit à un de ses amis : « Peindre des tableaux pour la gloire et des portraits pour le pot-au-feu, telle sera l'occupation invariable de ma vie. » La révolution de 1830 vint donner une force nouvelle aux sentimens enthousiastes qui bouillonnaient au cœur du jeune artiste. Dans un mémoire sur l'école flamande couronné en 1862 par l'académie de Belgique, il rappelle en termes éloquens ce temps de généreuses aspirations, d'où date en effet la renaissance de la peinture flamande. « La révolution politique amena la révolution artistique. L'amour de la patrie éveilla l'amour de l'art. On avait combattu pour le bon droit, on voulut combattre pour la bonne peinture. Ce fut un élan superbe. Le fusil donnait du cœur au pinceau. Toutes les têtes s'enflammaient au mot de patrie. La patrie! chacun voulait sacrifier sur son autel. Les uns offraient leurs bras, les autres leurs capacités ou leur fortune. Le peintre sentit que lui aussi devait faire quelque chose pour son pays. Tous les hommes de l'art n'eurent plus qu'une seule pensée, ressusciter l'école flamande, relever ce glorieux fleuron national en criant à la fois : Vive la Belgique! et vive Rubens! »

En 1828, Wiertz concourut pour le prix de Rome, et en 1832 il fut couronné. Ce succès vint combler tous ses vœux. Il obtenait ainsi la première consécration de son talent et les moyens de visiter l'Italie, d'étudier les grands maîtres, et de se vouer tout entier à la production d'une œuvre capitale. Tandis qu'il traversait les Alpes, il roulait déjà dans sa tête le sujet de ce tableau. Il voulait l'emprunter à l'*Iliade* et faire saisir, en une toile héroïque, la poésie grandiose de l'épopée grecque. Il vivait en compagnie du vieil Homère; il le lisait et le relisait sans cesse. « Comme le vainqueur de Darius, je le tiens sous mon chevet, » écrivait-il. « C'est singulier, disait-il ailleurs, comme la lecture d'Homère me donne de la fureur. Je pense souvent à la lutte d'Ajax et d'Hector. Ce sont eux qui m'échauffent quand je veux faire quelque chose. Ils m'inspi-

rent une sorte d'héroïsme et l'envie de combattre les plus grands maîtres. » — « Pour me donner de l'émulation, ajoutait-il, j'ose porter un défi aux plus grands coloristes. Je veux me mesurer avec Rubens et Michel-Ange. » A ces juvéniles audaces, à ces grandes visées, on reconnaît un véritable enfant de la révolution française. Il commença son tableau en mai 1835. C'était une toile énorme, de trente pieds de longueur sur vingt de hauteur, où il avait représenté les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle. En moins de six mois, l'œuvre était achevée. Exposée d'abord à Rome, elle frappa d'étonnement tous ceux qui la virent. Le vieux Thorwaldsen alla jusqu'à dire : « Ce jeune homme est un géant. » Les farouches héros de l'*Iliade* avaient rappelé sans doute au sculpteur danois les souvenirs épiques de la patrie scandinave.

Les années que Wiertz passa à Rome furent les plus belles de sa vie. Il travaillait avec ardeur. Outre son grand tableau, il peignit à cette époque différens sujets empruntés aux mœurs du pays et un portrait de Mme Lætitia Bonaparte exécuté après sa mort, et qui, exposé publiquement, eut un grand succès. En même temps il jouissait pleinement des splendeurs de la nature et de l'art dont il était entouré. Après de longues heures de contemplation passées à la chapelle Sixtine en face des fresques écrasantes de Michel-Ange, il allait demander aussi des inspirations aux grands aspects de la campagne romaine. Ces horizons solennels, ce paysage tragique, étaient en rapport intime avec son esprit et avec le sujet qu'il traitait. Monté ainsi au ton du sublime, il se mettait à peindre comme on combat. « Une toile, disait-il, est mon champ de bataille. » La brosse à la main, il s'y élançait en vainqueur avec une fougue dévorante. L'avenir, il y comptait; il espérait emporter la renommée de vive force, par un coup d'éclat. Et en effet son premier grand tableau est peut-être le plus parfait qu'il ait exécuté. Les Troyens, Hector et Énée à leur tête, s'efforcent d'arracher aux Grecs le cadavre de Patrocle. Depuis Rubens, on n'a pas mieux représenté le choc des corps humains et la fureur des combats. Partout des muscles tendus, des bras qui frappent, des bouches qui crient, des armes qui s'entrechoquent, des yeux qui lancent des éclairs, des guerriers qui succombent, des blessures qui saignent, enfin une effroyable mêlée au milieu de la poussière soulevée et du ciel assombri par l'orage. Le beau corps blanc de Patrocle se détache avec une grâce charmante sur ces groupes féroces, bronzés, rutilans, et sa chair décolorée donne bien le sentiment de la mort, et fait surgir à la pensée l'image virgilienne de la fleur que le soc a coupée. L'artiste s'est souvenu de l'effet merveilleux produit par le corps inanimé du Christ et par le linceul qui le soutient dans la *Descente de Croix* de la cathédrale

d'Anvers. Wiertz avait déjà trouvé un coloris excellent qui tient à la fois de celui de son modèle révéré, Rubens, et des Vénitiens, qu'il avait étudiés en Italie. Aucun des peintres flamands qui a passé les Alpes n'a échappé à cette influence de l'école de Venise, pas même Rubens, comme on peut s'en convaincre par l'examen de ses tableaux qui se trouvent dans l'église Saint-Ambroise à Gênes. Malgré certains défauts (1), on peut dire que Wiertz avait produit une œuvre qui n'était pas tout à fait indigne de la poésie à laquelle il avait demandé des inspirations : il était parvenu à faire revivre sur la toile l'image des luttes des temps héroïques. C'était l'*Iliade* avec la vie puissante et rude de l'époque primitive.

Wiertz revint en Belgique pendant l'été de 1835, emportant avec lui l'œuvre sur laquelle il comptait pour illustrer son nom. Il alla s'établir avec sa vieille mère à Liége, où le prix de quelques portraits leur permit de subsister. Son *Patrocle* étonna ceux qui le virent; les journaux en parlèrent, l'académie d'Anvers lui offrit un banquet; mais il n'obtint pas d'emblée la célébrité qu'il espérait. Il voulut la conquérir sur un plus grand théâtre, et l'année suivante il envoya sa vaste toile à Paris. Ici commence une série de déboires qui imprimèrent une teinte sombre et parfois amère à son caractère, jusque-là toujours sérieux, mais d'une gaîté facile et communicative. En 1838, son tableau de *Patrocle* faillit être saisi par la douane; arrêté ensuite par le dégel sur la route, il arriva trop tard. Le terme fatal était expiré, et les portes du Louvre lui furent fermées. En 1839, il fut admis et même placé dans le salon d'honneur, mais si haut et sous un jour si défavorable que l'on ne comprenait rien au sujet, et que l'œuvre par laquelle l'artiste comptait enlever tous les suffrages ne fut appréciée par personne à sa juste valeur. Ce fut pour lui une rude épreuve. En un jour, il voyait s'évanouir ce rêve de gloire qui avait été le mobile de toute sa vie. Pour acquérir un nom, il avait travaillé sans relâche depuis son enfance, renoncé aux plaisirs, aux distractions même; il s'était absorbé tout entier dans une seule idée, dans un seul espoir, et cet espoir était déçu. Il se berçait de l'idée qu'il obtiendrait un succès retentissant, et le public passait indifférent à côté de son œuvre. Une déception de ce genre est bien plus dure pour l'artiste que pour l'homme de lettres. Le livre peut attendre ses lecteurs et souvent le succès n'arrive que lentement. Le tableau, lui, subit une épreuve solennelle; il semble qu'il doive emporter les suffrages

(1) Le tableau qui se trouve maintenant au musée Wiertz est une reproduction de celui qui fut peint à Rome. Pour le coloris, il y a progrès, et d'utiles corrections ont été faites à la pose et au mouvement de quelques personnages.

lorsqu'il paraît au Salon, sous peine de rentrer pour toujours peut-être dans le silence de l'atelier, et nul n'en parle plus. L'écrivain longtemps espère. Pour l'artiste point d'illusion, la chute est immédiate, profonde, et il la croira irrémédiable si l'indifférence générale le fait douter de son talent. Cependant Wiertz n'était point de ceux qu'une défaite décourage. Revenu à Liége auprès de sa mère, à laquelle il se dévouait avec la plus tendre sollicitude, il osa s'attaquer à un sujet plus vaste que le *Patrocle*, et il entreprit de le traiter en des proportions encore plus colossales. Ayant obtenu de la ville la disposition d'une vieille église abandonnée, il y fit tendre une toile immense de cinquante pieds de haut sur trente de large. Emporté par une ardeur qui tient de cette fureur sacrée et sibylline dont parlent les anciens (1), il y représenta la révolte de l'enfer contre le ciel. Les anges précipitent dans l'abîme les démons qui les menacent et qui s'efforcent d'escalader l'empyrée. Les montagnes auxquelles ils s'accrochent se brisent foudroyées. Rochers et démons forment une effroyable avalanche qui tombe au gouffre éternel. Toute cette lutte titanique est rendue avec une verve inouie. Les difficultés de dessin que présentaient ces corps puissans se tordant dans les positions les plus diverses sont vaincues d'une main audacieuse, on voit que le vaillant artiste a voulu lutter avec les prodigieux tableaux du musée de Munich où Rubens a représenté par deux fois un sujet semblable.

Wiertz ne se contentait pas de peindre; il avait profondément médité la théorie de son art. En 1840, lors des fêtes données par la ville d'Anvers pour l'inauguration de la statue de Rubens, un concours avait été ouvert pour l'éloge du grand peintre. Wiertz obtint le premier prix, et son mémoire, écrit avec l'entrain et la chaleur qui animaient son pinceau, analyse d'une façon très juste les qualités du maître anversois. Ce succès littéraire et la renommée qui commençait à s'attacher à son nom n'avaient pas guéri l'ancienne blessure, qui toute sa vie continua de saigner. Il ne pardonnait pas à la critique d'avoir méconnu d'abord son talent; il lui reprochait ses contradictions, se moquait de ses ignorances, dénonçait sa partialité, et la prétendait inutile, nuisible, funeste à l'inspiration des artistes. Se jetant à corps perdu dans une lutte ardente contre des adversaires en qui il croyait voir des détracteurs injustes, il leur répondait par de petits pamphlets illustrés de caricatures et offrait son tableau de *Patrocle* pour prix à celui qui prouverait le plus clairement dans un mémoire « l'influence pernicieuse du journalisme sur

(1) « Je ne connais plus ni jour, ni heure, ni date, écrivait-il. Je ne discerne que deux choses : le moment du travail et celui du repos, le jour, la nuit. »

les arts. » Par une ironie du sort qui montrait combien les préventions de l'artiste étaient injustes, ce fut précisément un journaliste et un critique de profession, M. Lalanne, qui l'emporta.

Sa nature le portait à la lutte. Fils de soldat, sa carrière fut toute militante. C'est bien à lui qu'on peut appliquer le mot connu : la vie est un combat. Lutter contre les difficultés de son art, contre les appréciations étroites, les hostilités jalouses et surtout contre le découragement des demi-succès, telle fut sa destinée pendant les premières années de sa vie.

Enfin Wiertz eut son jour: ce fut en 1848. Ayant quitté Liége après la mort de sa mère, il était venu se fixer à Bruxelles. Il chercha longtemps en vain un atelier assez vaste pour commencer la nouvelle œuvre qu'il méditait. Il obtint enfin qu'on mît à sa disposition une usine abandonnée, et c'est là qu'il peignit la toile qui lui assura désormais une place incontestée au premier rang des artistes de son pays. Ce tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quarante de large est intitulé le *Triomphe du Christ*. Quoiqu'il eût dit quelque part avec beaucoup de sens : « La grandeur d'une composition tient moins aux dimensions qu'au style, » la fougue de son pinceau l'entraînait à préférer les proportions colossales. Le *Triomphe du Christ* est peut-être celui des tableaux de Wiertz où l'on peut le mieux apprécier les caractères distinctifs de son talent, l'originalité de la conception, la vigueur de l'exécution. L'idée est neuve et profonde; ce n'est plus le Christ expirant sur la croix, victime de l'injustice humaine et adressant au ciel cette parole tragique : O mon père, m'avez-vous abandonné? Le drame de la Passion, van Dyck l'a rendu avec une force et une vérité que nul n'a surpassées. Ce n'est point non plus le Christ triomphant au jugement dernier. Cette vision du dernier jour est au Vatican, et il n'y a pas à y revenir après Michel-Ange. Wiertz a voulu représenter la révolution morale qui prend date à la mort du Fils de l'homme. L'humanité était livrée au mal et l'esprit asservi aux sens. La tyrannie, l'esclavage, la sensualité, l'iniquité sous toutes les formes, régnaient sur la terre. Jésus meurt parce qu'il a apporté aux hommes une doctrine d'affranchissement pour les pauvres et les opprimés; à ce moment, une grande révolution morale s'accomplit. L'esprit de vérité et de justice se répand dans le monde, il chasse devant lui les puissances des ténèbres : les anges du mal sont vaincus et une ère meilleure inaugurée. C'est un sujet nouveau dans l'art chrétien, sujet plus général que le Calvaire, d'un sens moins mystique que le jugement dernier et digne de tenter un peintre philosophe, qui avec des symboles, des lignes, des couleurs, prétend exprimer une pensée. Voyons comment Wiertz a rendu le sujet qu'il avait si bien choisi. Le Christ vient d'expirer sur la croix; sa

tête douce et pâle apparaît au milieu des nuages sombres qui l'entourent, tandis que les anges de lumière se précipitent avec un élan irrésistible sur le groupe des démons, qui essaient en vain de leur résister. C'est une lutte du *Paradis perdu*. L'antique serpent, image allégorique du mal vaincu, tombe dans l'abîme; Lucifer, l'ange déchu, beau comme celui de Milton, se renverse et se dérobe à la vue de l'archange exterminateur, qui fond sur lui comme l'aigle sur sa proie. Cet archange est une création parfaitement réussie; on a peu dessiné de figure emportée d'un élan aussi irrésistible et animée d'une vie aussi puissante. Elle s'élance, elle vole avec la rapidité de la tempête, son bras tendu chasse et renverse les démons, qui roulent épouvantés. Ce geste plein d'une fureur sacrée foudroie; rien ne lui résiste au milieu de ce tourbillon d'anges et de démons, où tout est mouvement, combat et violence; seul le Christ expiré est immobile. Ce contraste rend admirablement la pensée de l'artiste-poète. C'est par sa mort que Jésus a appelé à l'action les forces libératrices qui ont renouvelé le monde. Il a passé en Galilée, obscur, faisant du bien aux hommes, et leur apportant la bonne nouvelle d'un âge d'égalité. Il disparaît, et aussitôt commence la lutte d'où s'est dégagée la civilisation moderne. L'idée est grande, et il a fallu de l'audace pour l'aborder comme l'a fait Wiertz. Il a réussi à créer une œuvre qui étonne et qui émeut.

On a dit souvent que la grande peinture, la peinture historique et religieuse, ne peut se produire qu'avec l'appui de l'église ou de l'état. L'église et l'état peuvent seuls en effet commander, placer et payer de grandes toiles qu'un particulier, quelque opulent qu'il soit, serait bien embarrassé de loger chez lui, et que par conséquent il n'achètera pas. Wiertz cependant parvint à créer tout un musée, sans autre secours que le prêt qui lui fut fait d'un atelier assez grand pour y déployer ses gigantesques compositions. Rubens, Raphaël, Jules Romain, le Dominiquin autrefois, de nos jours Cornélius, Kaulbach, Schnorr en Allemagne, Delacroix, Delaroche, Flandrin en France, tous ceux qui créèrent de grandes œuvres de peinture monumentale, travaillèrent pour des papes ou des souverains, des palais ou des églises. Wiertz, lui, fut son propre Mécène. En se privant de tout le bien-être qu'aurait pu lui procurer son talent, il se donna le loisir de produire ces pages énormes qui frappent d'étonnement. Il se payait ainsi indirectement les subsides nécessaires pour les acheter. Jamais il ne consentit à se séparer d'aucun de ses tableaux, même de ceux qu'il aurait pu très bien vendre; il voulait pouvoir toujours les corriger ou les anéantir, tant il poussait loin le respect de son art et de son talent. Il obéissait au mot d'ordre de son père : il travaillait pour la gloire. S'adressant quelque part

dans un de ses écrits aux jeunes artistes, il leur dit : « Si vous ne vous sentez point cet amour ardent, ce courage indomptable, ce puissant enthousiasme qui fait tout sacrifier à l'art, ne soyez point des nôtres; mais si la passion qui nous anime remplit votre âme, venez à nous, et vous comprendrez alors à combien peu de chose se réduisent les besoins de la vie, combien le corps est sobre et peu exigeant alors que l'âme n'a plus qu'une pensée, qu'un désir, qu'un vœu. » Comme il disait, il faisait. Il dévouait sa vie entière à son art. C'était son unique pensée, sa seule passion. Il y sacrifia jusqu'à sa santé même, qui s'altéra gravement à la suite des recherches chimiques auxquelles il se livra avec une ardeur fébrile pour perfectionner un nouveau procédé de peinture. Absorbé dans son culte, il oubliait le reste; mais n'ayant aucune fortune et ne vendant point ses tableaux, comment donc vivait-il? D'abord en limitant ses besoins au plus strict nécessaire, ensuite en vendant des portraits faits à la hâte et qu'il n'avouait pas. Il les donnait d'abord pour 300 ou 400 francs, puis pour 1,000. Il avait tort sans doute de traiter avec tant de dédain un genre de peinture qui a fourni aux plus grands maîtres, à Titien, à Raphaël, à Rembrandt, à van Dyck surtout, l'occasion de faire des chefs-d'œuvre; mais il n'y voyait qu'une manière de gagner son pain quotidien avec son pinceau, comme l'avaient fait Rousseau en copiant de la musique, et Spinoza en polissant des verres de lunettes. Il réservait ainsi pour ses œuvres de prédilection tout son temps, toute son indépendance. En ceci, Wiertz était un homme antique : il vivait de peu comme certains philosophes grecs dont l'histoire nous vante la simplicité stoïque. Il a toujours dédaigné ces raffinemens du luxe et de la vanité, ces goûts de *comfort* qui enchaînent l'existence moderne et qui sont la perte de tant d'artistes. Ont-ils trouvé une veine qui plaît au public et un genre qui se vend bien, ils referont sans cesse le même tableau avec les mêmes personnages, les mêmes costumes, les mêmes accessoires, sans autre souci que de gagner beaucoup d'argent. On ne peut pas plus les blâmer que d'autres industriels qui trouvent moyen de placer à un haut prix les produits que la mode consacre; mais à coup sûr ce n'est pas ainsi qu'ils feront avancer l'art, ni même qu'ils exécuteront tout ce dont ils seraient capables.

Dans ce tableau de 1848, le *Triomphe du Christ*, se révèlent les qualités qui font de Wiertz le vrai disciple de Rubens, la vie, la force, le mouvement, la science et l'instinct du coloris, l'entente du clair-obscur. Il est un point où les peintres flamands ont presque tous excellé, c'est dans l'art de bien distribuer la lumière. Pour qu'un tableau ait toute sa valeur, il faut que la lumière vienne frap-

per sur le centre de l'action, afin que les personnages principaux apparaissent en plein relief et que le reste soit rejeté dans l'ombre, sacrifié, comme disent les artistes. C'est ainsi qu'est obtenue l'unité, qualité non moins essentielle dans les œuvres plastiques que dans les compositions littéraires. Les tableaux italiens, même ceux de premier ordre, pèchent souvent sous ce rapport. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans l'*Assomption de la Vierge* du Titien à l'Académie de Venise, l'œil est attiré à la fois et par le vêtement éclatant de la Vierge et par ceux de plusieurs des disciples, dont les tons ne sont pas moins vigoureux. L'unité fait défaut. Dans les tableaux de Rubens, de van Dyck, de Rembrandt, même dans les petits Flamands, Gérard Dow, van Ostade, Jan Steen, Wouwermans, la lumière est vivement projetée au centre, et elle va se dégradant, s'éteignant de tous côtés à mesure qu'elle s'éloigne du sujet principal. Aussi se sent-il singulièrement désappointé, celui qui, habitué aux toiles de l'école flamande, se trouve tout à coup en présence même des célèbres fresques du Vatican, où le peu de ressources qu'offre la peinture à l'eau sur mortier humide n'a pu permettre d'arriver à ces effets prestigieux du clair-obscur. C'est un des secrets de son art que Wiertz a parfaitement analysé dans ses écrits et dont il a tiré le meilleur parti dans presque tous ses tableaux, dans sa grande toile le *Triomphe du Christ* surtout, où la lumière traverse diagonalement le champ de l'action, projetée en une traînée flamboyante sur les deux principaux personnages, l'archange exterminateur et l'ange du mal. Cette même œuvre permet d'observer aussi un des côtés faibles du talent du peintre, défaut qu'il a en commun avec les maîtres mêmes de l'école flamande. Le dessin des différentes figures n'est pas assez étudié et la signification en est trop peu déterminée. L'artiste a admirablement représenté le choc et la lutte des anges et des démons, mais il aurait dû imprimer à chacun d'eux un caractère spécial, une individualité distincte. La mythologie chrétienne aurait pu lui fournir le type des différens vices, la volupté, l'orgueil, la cupidité, et d'autre part il aurait pu représenter les vertus que le Christ par ses discours et sa mort allait répandre dans le monde. Les maîtres italiens étudiaient chaque figure à part; ils s'efforçaient de lui donner de la noblesse, de l'élégance, de la grâce, et, pour arriver au contour le plus parfait qu'il leur était donné d'atteindre, ils n'épargnaient ni études ni esquisses préparatoires. Les Flamands sont plus préoccupés de l'effet général; ils cherchent l'harmonie de l'ensemble, et souvent Rubens peignait directement ses toiles sans dessiner les figures autrement qu'à la brosse. De cette différence dans le génie des deux écoles, il résulte que les tableaux italiens perdent beaucoup

moins à la gravure que les tableaux flamands, la perfection du dessin pouvant se rendre bien mieux que le charme du coloris et du clair-obscur. Pour exécuter sa grande composition le *Triomphe du Christ*, de même que pour son *Combat des Grecs et des Troyens*, Wiertz avait fait d'abord une série d'esquisses au pinceau, au crayon et au fusain, qui sont extrêmement intéressantes à comparer, parce qu'elles permettent de suivre tout le travail préliminaire d'élaboration auquel l'artiste s'est livré. On voit que, fidèle aux traditions de Rubens, il cherche surtout à trouver le mouvement et la disposition des figures, l'harmonie des tons et la distribution de la lumière. Comme son maître de prédilection, il peint d'inspiration, sans le secours des modèles, qui donnent souvent aux personnages une certaine raideur académique, et dont l'emploi a toujours pour effet de refroidir l'élan et de gêner la liberté de la composition.

Le succès de son grand tableau le *Triomphe du Christ* valut à Wiertz la réalisation de son vœu le plus ardent : la possession d'un atelier assez vaste pour contenir les toiles immenses qu'il voulait couvrir des sujets nouveaux que rêvait son audacieux génie. Il se trouvait à cette époque, 1850, au ministère de l'intérieur, un homme de goût, protecteur éclairé des arts, M. Rogier. Il sut comprendre qu'il pouvait rendre un grand service à l'artiste, à l'art belge et au pays. Il s'engagea au nom de l'état à construire pour Wiertz un atelier dont celui-ci aurait l'usufruit à la condition que les sept grands tableaux déjà exécutés et ceux dont le peintre pourrait disposer ultérieurement en faveur du gouvernement, demeureraient invariablement fixés aux murs du bâtiment, qui deviendrait ainsi un musée national. La construction fut bientôt achevée. Elle est vaste de dimension, mais les matériaux les moins coûteux y ont seuls été employés. Elle est toute en briques, et cependant elle offre un aspect très pittoresque. L'artiste a fait imiter les ruines de l'un des temples de Pœstum. De puissantes colonnes à moitié détruites se dressent devant l'édifice, dont le mur tout uni disparaît sous un épais manteau de lierre. La vigne vierge recouvre le tout de ses élégans festons, et, dérobant à la vue la pauvreté de la contrefaçon moderne, elle ne laisse apparaître que quelques masses aux lignes imposantes et sévères. On dirait un vaste mausolée complétement envahi par la végétation des ruines. Quand Wiertz eut pris possession de son nouvel atelier, il se livra tout entier à la réalisation des projets qui fermentaient dans son esprit toujours en travail. Il voulut d'abord perfectionner le procédé et arriver à réunir les avantages de la fresque et de l'huile. Le défaut de l'huile pour la composition monumentale est le miroitement qui empêche le spectateur de saisir l'ensemble de l'œuvre. L'inconvénient de la fresque

est qu'appliquée directement sur le mortier, elle ne convient pas aux climats humides du nord; ensuite elle exige une exécution très rapide et ne permet pas les retouches. Il arriva, après de longues recherches, à un procédé de peinture mate qu'il employa depuis lors dans presque tous ses tableaux. Jusqu'à lui, on avait essayé de rendre la peinture sur mur plus solide, moins sujette à détérioration, en employant l'encaustique et le *wasserglas*. Son but à lui était d'arriver à peindre sur toile avec les mêmes effets que sur les murailles. Les avantages que présente cette méthode sont nombreux et très importans. Tout miroitement est supprimé. La toile, qui conserve toute sa souplesse, peut être placée sous tous les jours sans qu'il se produise aucun reflet. La couche de couleurs est si mince qu'il n'y a plus à craindre ni gerçure, ni écaillement, ni *coulure :* fâcheux accidens qui ont compromis la conservation de plus d'un tableau et qui menacent les modernes plus encore que les anciens, comme le prouvent par exemple les *Moissonneurs* de Léopold Robert et le *Déluge* de Girodet. Avec le procédé nouveau, on peut obtenir l'éclat et la vigueur du coloris, le modelé le plus achevé, la finesse ou la hardiesse de la touche, l'exécution rapide. Les retouches sont toujours possibles sans qu'on les aperçoive, et il y a une économie des neuf dixièmes sur les frais que nécessite la peinture ordinaire. L'artiste a exposé tous les détails de son secret dans un mémoire qui sera bientôt publié. Déjà des peintres en ont fait usage avec la plus grande facilité et un incontestable succès.

Maître de son procédé, Wiertz l'appliqua bientôt à une nouvelle série de compositions où il essaya de traduire en figures symboliques les sentimens et les idées qui l'occupaient tour à tour. Quand on visite son musée, toujours ouvert au public, l'attention est aussitôt attirée par un tableau d'un aspect étrange, et qui, s'étendant depuis le sol jusqu'au plafond, n'a pas moins de sept mètres de hauteur. On y distingue un géant courbé jusqu'à terre, mais dont la taille est si énorme, que s'il devait se redresser il soulèverait le toit de l'édifice. C'est Polyphème dévorant les compagnons d'Ulysse. Il en tient un dans sa main; un autre disparaît broyé entre les terribles mâchoires du monstre. Le reste de la troupe fuit épouvanté. Ulysse seul se prépare à résister et tire déjà son épée, image de l'intelligence qui ose lutter contre la force brutale, et qui parvient à la vaincre. Ce Polyphème est bien l'ogre le plus effroyable que l'on puisse rêver dans une nuit de cauchemar. L'artiste a intitulé ce tableau : *Un grand de la terre*. Entre beaucoup d'autres œuvres, presque toutes d'un sens profond, il en est deux qui nous montrent le talent de Wiertz dans toute sa maturité. C'est le *Phare du Golgotha* et *le Dernier Canon*. Le *Phare du Golgotha* est une élé-

vation de la croix qui rappelle celle de Rubens qu'on admire dans la cathédrale d'Anvers. Seulement ici l'idée est plus haute, plus philosophique. Au bas de la toile, le despotisme, représenté par un centurion romain, force à coups de fouet les esclaves à dresser la croix qui va les délivrer, tandis qu'en haut les puissances infernales, dirigées par Satan, repoussent le symbole de l'émancipation universelle. La figure du Christ, que la croix rend invisible, jette des torrens de lumière qui traversent toute la toile et inondent les esclaves d'une clarté magique, — belle image de la parole de vérité qui va briser leurs chaînes et éclairer leur esprit. *Le Dernier Canon* offre une scène plus compliquée, mais une pensée non moins grande et morale. Sur la terre, c'est la guerre avec toutes ses horreurs. Ici un amas de cadavres mutilés, l'un d'eux tient encore entre ses bras le drapeau souillé de sang. Là une jeune femme soutient sur ses genoux le corps de son mari, que ses enfans désespérés couvrent de baisers. Plus loin encore, un père mourant tend vers sa fille les lambeaux sanglans de ses deux bras qu'un boulet a emportés. Au-dessus de cet horrible champ de bataille plane la civilisation revêtue d'un manteau de pourpre et d'or, emblèmes de la puissance et de la richesse. De ses bras vigoureux, elle tord et brise le dernier canon. Derrière elle s'élancent les générations heureuses, qui voient se réaliser le beau rêve des hommes de bien, la paix universelle. Elles sont conduites par la science; la poésie, la peinture, la musique, les accompagnent; le travail, l'industrie, l'agriculture, les précèdent. Une figure armée d'une torche met le feu à un énorme poteau sur lequel est écrit *frontières*, et plus loin la guillotine disparaît dans les flammes. La même pensée, la condamnation de la guerre, a inspiré encore une autre toile, très petite, celle-ci, mais d'une grâce charmante. Un canon est à terre parmi les fleurs, des enfans aux chairs éblouissantes de fraîcheur jouent au soldat autour de ce bronze farouche qui doit les moissonner un jour. Le contraste entre ce métal lugubre et la joie qui éclate sur ces ravissans visages fait frissonner. Le peintre a appelé ce tableau : *La chair à canon*. C'est ainsi que les maîtres anciens se sont plu à représenter souvent l'enfant Jésus endormi sur la croix.

Non content de peindre d'une brosse rapide et sûre vingt sujets divers, qui tous expriment une idée, Wiertz voulait revenir à la sculpture, qu'il n'avait jamais tout à fait abandonnée. Il modela vers la fin de sa vie trois groupes qui devaient symboliser l'histoire de l'humanité, et qu'il aurait voulu reproduire en dimensions colossales sur une place publique. Le premier groupe, la première époque, c'est la *Naissance des Passions*, la cause des luttes qui vont

ensanglanter le monde; le second groupe, la seconde époque, c'est la *Lutte*, deux hommes aux prises dans une effroyable étreinte : c'est le symbole des longues guerres qui ont armé les nations les unes contre les autres; la troisième époque, c'est la *Lumière*. Le génie de la civilisation vient d'arracher à l'ange du mal, se débattant à ses pieds, le glaive des combats fratricides, et il lève au ciel le flambeau qui, éclairant tous les hommes, leur montrera que leur véritable intérêt les convie à la paix et à l'union. Le mouvement de cette héroïque figure révèle la confiance dans le triomphe de la vérité, l'enthousiasme joyeux du droit qui l'emporte. Le groupe *la Naissance des Passions*, qui représente Adam enivré par la grâce séductrice de sa compagne, est le moins bon des trois. Les têtes manquent de style, et les formes des corps présentent une exagération de force et d'ampleur que la magie de la couleur et du clair-obscur fait admettre en peinture, mais qui ne convient pas aux lignes plus sévères de la sculpture. Le dernier groupe est plus réussi. Le mouvement, le contour, l'expression des figures, rendent admirablement la pensée de l'artiste. L'esprit toujours en fermentation de projets nouveaux, Wiertz commençait à se trouver à l'étroit dans ce vaste atelier qu'il avait rempli de ses créations. Il rêvait d'y faire ajouter deux ailes pour lesquelles il avait déjà esquissé une série de tableaux qui devaient représenter en des pages épiques toute l'histoire de l'humanité. Il appelait son musée actuel la préface de son œuvre, et l'un des plus beaux jours de sa vie, hélas! aussi l'un des derniers fut celui où il s'entretint de son projet avec un haut fonctionnaire de l'état, lui montrant dans son jardin l'emplacement le plus favorable aux salles nouvelles et se laissant aller sans réserve à son rêve partagé. Il écrivait à cette époque à l'un de ses amis : « Que diriez-vous si tout à coup un musée trois fois grand comme le mien se présentait à votre imagination? si l'œuvre la moins importante qu'il doit contenir l'emportait sur tout ce que j'ai créé jusqu'ici? »

C'est au milieu de ces vastes projets de travail et d'un glorieux avenir que la mort vint l'enlever. Il souffrait depuis quelques années de névralgies. Ces indispositions le rendaient extrêmement malheureux, parce qu'elles l'empêchaient de travailler. Pour s'y soustraire, il consultait tous les médecins et essayait de tous les remèdes. La gymnastique et les exercices du corps lui firent du bien. Il ne pouvait s'habituer à cette triste dépendance qui rend l'âme esclave des misères du corps. Quand il sentait sa pensée entravée par un mal physique, il se révoltait contre cette lamentable servitude. « Les jours sont précieux, disait-il, et ceux que je perds, qui me les rendra? » Au fond, sa santé était robuste. Cependant un an-

thrax, qui semblait peu dangereux d'abord, l'emporta en quelques jours par suite d'une résorption purulente. Il supporta ses souffrances avec un calme stoïque, et il vit approcher la mort avec une sérénité inaltérable. Vivement préoccupé des destinées de l'homme après cette fugitive existence, il croyait en l'immortalité de l'âme; plusieurs de ses tableaux le proclament. Sa dernière conversation porta sur la vie future à propos des paroles de Socrate dans le *Phédon* qu'un ami lui rappelait : « Ne sais-tu pas que l'âme est immortelle? » Ce fut le dernier acte religieux de sa vie accompli dans cette entrevue suprême après que cet ami, remplissant un pénible, mais viril devoir, lui eut annoncé que sa fin était proche. Il admirait le christianisme. Deux de ses compositions les plus belles sont consacrées à en célébrer la vertu libératrice; mais il avait rompu avec le catholicisme et ses ministres, dont il déplorait la funeste influence et condamnait les visées ambitieuses. Il ne permit à aucun d'eux d'approcher de sa couche mortuaire. N'ayant adopté aucune forme de culte qui correspondît à ses croyances spiritualistes, il voulut mourir comme il avait vécu, sans se soumettre à des rites dont l'accomplissement, lorsqu'on a cessé d'y croire, n'est plus qu'une dérision hypocrite de l'éternité qui commence. Il expira le 18 juin 1865, à dix heures du soir, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Jusqu'à sa dernière heure, il songeait à l'art auquel il avait voué toute son existence. La veille de sa mort, il rédigea de sa main une disposition ainsi conçue : « Je nomme mon ami Charles Potvin mon légataire universel. » Il ne pouvait faire un meilleur choix pour l'exécution de ses dernières volontés. Un poète dont les vers sont toujours inspirés par l'amour de la justice, de la vertu et de la patrie était digne de représenter l'artiste désintéressé qui n'avait jamais eu qu'un but, contribuer pour sa part à la gloire de son pays. M. Potvin connaissait les intentions de Wiertz. Aussitôt le testament ouvert, il s'empressa de délivrer à l'état belge l'œuvre entière du peintre. Les chambres sanctionnèrent la délivrance du legs, et le musée Wiertz fut constitué. Toujours préoccupé de maintenir ses tableaux réunis de façon à constituer une collection inséparable, l'artiste avait écrit dans un de ses projets de testament : « Pour l'exécution de cette clause sans laquelle aucune de mes œuvres ne serait devenue la propriété de l'état, je m'en remets à la bonne foi de mon pays. » Le pays a reçu ce legs avec reconnaissance, et il saura le conserver avec un soin pieux. Il y va non-seulement de sa bonne foi, mais de sa gloire. Une nation ne saurait mieux s'honorer elle-même qu'en honorant ses hommes éminens, et parmi ceux-ci la Belgique peut certes in-

scrire le nom d'Antoine Wiertz, non-seulement pour la vigueur de son talent, mais aussi pour la beauté de son caractère, exemple rare de désintéressement absolu et de dévouement complet à l'art et aux poursuites les plus élevées de l'esprit humain.

Quelle était la portée de la tentative à laquelle Wiertz a consacré sa vie? Son but, on ne peut le nier, était élevé. Il aspirait à reproduire sur la toile les grandes pensées de son temps. Le pinceau à la main, il voulait combattre pour la cause du progrès en dénonçant la peine de mort, la guerre, la misère, l'esprit de conquête comme autant d'attentats aux droits de l'humanité. Il croyait que l'art doit contribuer, pour sa part, à améliorer l'homme en cultivant l'une de ses plus nobles facultés, le sentiment esthétique. Sans doute quand l'artiste se donne ainsi une mission étrangère à son art, il risque de s'égarer, et le système de la peinture symbolique soulève, je le sais, de sérieuses objections. Et pourtant n'est-il pas certain qu'aux grandes époques, en Égypte et en Assyrie comme en Grèce, comme en Europe au moyen âge, l'architecture, la peinture, la sculpture, ont été essentiellement symboliques? L'art ne s'était-il pas donné pour objet de présenter aux yeux des peuples en images significatives les idées, les sentimens, les croyances, les souvenirs historiques qui constituaient la civilisation nationale? Aujourd'hui même, en Allemagne, l'art n'a-t-il pas suivi la même direction et contribué notamment à faire naître l'idée de la grande patrie germanique? Kaulbach, Cornélius, Schwanthaler, n'ont-ils pas produit des œuvres qui comptent parmi les plus importantes de notre époque? La tentative de Wiertz n'était donc pas chimérique, et s'il n'a pas fait école, il a du moins le droit d'invoquer d'assez illustres autorités; mais ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir parfois dépassé le but. Le désir de rendre une idée philosophique l'emporte au-delà des bornes de son art; il demande au pinceau de représenter à l'œil ce que la plume peut à peine faire sentir à l'esprit, et alors il aboutit à des œuvres extraordinaires, nécessairement incomplètes ou même tout à fait manquées, comme *le Suicide* ou *les Visions d'une tête coupée*. Au milieu de sa carrière, il avait maintenu une juste proportion entre la pensée et les moyens dont la peinture dispose pour l'exprimer. Vers la fin de sa vie, trop souvent il n'arrive qu'à une expression insuffisante pour une idée trop vaste ou trop abstraite. Grand coloriste, dessinateur vigoureux, le peintre que la Belgique vient de perdre laisse en tout cas après lui des œuvres qui occuperont une place à part dans l'école de son pays et l'exemple d'une vie d'abnégation et de labeur en un temps qui n'y porte guère.

ÉMILE DE LAVELEYE.

ÉTUDES

SUR

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

II.

FRÉDÉRIC II, LA PRUSSE ET LA SAXE DU XVIIIe ET DU XIXe SIÈCLES.

Les Secrets du cabinet saxon, 2 vol in-8°; Stuttgart 1866.

Quelques semaines avant les événemens qui ont si brusquement changé la face de l'Allemagne, un livre préparé à Dresde, composé à Rome, publié à Stuttgart, éclatait comme une déclaration de guerre, révélant avec une franche audace les sentimens qui animaient l'Autriche et le parti autrichien des états secondaires contre la Prusse. Ceux d'entre nous qui ont été surpris par la rapidité de la catastrophe n'ont qu'à parcourir ces pages; bien des choses qu'ils ne s'expliquent pas encore leur paraîtront plus claires.

On assure que M. de Beust aurait dit un jour, au plus fort de ses luttes avec le cabinet de Berlin : « Il faut effacer de l'histoire d'Allemagne l'épisode de Frédéric II. » Certes ce n'est pas sur une parole excessive, échappée dans un moment de colère, qu'il conviendrait de juger un homme tel que M. de Beust, un homme intelligent et résolu, à qui l'avenir si embrouillé des peuples allemands peut réserver des revanches; M. de Beust sait bien que la tradition d'idées créée par l'adversaire de Marie-Thérèse est acquise non-seulement à la Prusse, mais à l'Allemagne, non-seulement à l'Alle-

magne, mais à toute la civilisation européenne. Frédéric II a fait de la Prusse un des plus énergiques serviteurs de l'esprit moderne; on ne détruit pas cet esprit-là. On peut le contenir, faire son éducation, lui indiquer sa route, lui rappeler ses devoirs, on peut et on doit lui apprendre bien des choses qu'il ignore; on ne saurait l'anéantir au profit des régimes épuisés qui ont peur de la vie. M. de Beust, j'en suis convaincu, n'exprimait donc pas une opinion réfléchie quand il traitait de simple épisode le règne du grand Frédéric et prétendait le rayer de l'histoire. Quant à l'auteur du livre dont je parle, c'est bien là le fond de sa pensée; le règne de Frédéric, l'œuvre de la Prusse, la tradition libérale et active du plus robuste enfant de la vieille Germanie, en un mot l'esprit de l'Allemagne du nord, relevé par le Suédois Gustave Adolphe, soutenu par le grand-électeur, et d'année en année se dressant toujours plus fier en face de l'Allemagne des Habsbourg, voilà l'*épisode* funeste dont il faut supprimer tout vestige. L'homme qui parle ainsi, notez-le bien, n'est pas un de ces polémistes dont les clameurs ne méritent que le dédain. Esprit grave au milieu de ses colères, ami de l'érudition curieuse et précise, il ne paraît pas se douter de l'exagération de son langage. Il est évident qu'il exprime des sentimens accumulés et irrités par des années de combat. Cela seul indique la violence des hostilités qui divisaient les deux Allemagnes, l'Allemagne prussienne et l'Allemagne autrichienne. Ce n'est pas seulement M. de Bismark et sa politique arrogante, ce n'est pas seulement Frédéric le Grand et son ambition sans scrupules, c'est l'existence même de la Prusse qui est le but de ses attaques. La Prusse était un danger public aux yeux de l'écrivain saxon, comme la France était un danger européen aux yeux de la sainte-alliance. Or, si ces vues étaient celles de l'Autriche et du parti autrichien des états secondaires, si ces sentimens, dont l'histoire nous échappait en détail et qui ont éclaté pour nous dans ce manifeste, étaient connus depuis longtemps au-delà du Rhin, si la Prusse se sentait menacée par un système qui lui avait attiré depuis quinze ans de cruelles humiliations, comment s'étonner qu'au premier cri de guerre tout le pays se soit levé, que tous les partis aient disparu, que M. de Bismark lui-même ait vu ses adversaires de la veille oublier tous leurs griefs? Plus la politique de M. de Bismark excite chez nous de répugnance, plus nous devons désapprouver les adversaires maladroits, hommes d'état ou publicistes, qui lui ont fourni l'occasion d'exploiter à son profit les légitimes passions d'un grand peuple. Jeter le défi à l'esprit moderne dans la crainte que cet esprit ne devienne une arme aux mains d'un voisin arrogant, confondre avec les visées d'une cour ambitieuse les intérêts et les principes dont l'Allemagne du

nord a le dépôt depuis trois siècles, en vérité c'est prendre plaisir à décupler les forces de l'ennemi.

Est-ce à dire que le langage de l'écrivain saxon ne puisse être expliqué par l'attitude du cabinet de Berlin en ces dernières années? Ce n'est pas ici qu'on soutiendra le contraire. L'avenir, qui connaîtra mieux que nous les secrets de la lutte, mettra chaque incident en son vrai jour; on verra bien alors si cette agression n'était pas un acte de défense, si ces invectives n'étaient pas des représailles. Faut-il admettre surtout que les injustices et les violences d'une telle polémique assurent un bill d'indemnité aux violences et aux injustices des vainqueurs? Non certes. Je crois seulement que l'ouvrage dont il s'agit peut nous aider à débrouiller le faux et le vrai dans les complications présentes. Les torts que nous reprochons à l'auteur, l'histoire les reproche également à la politique des états secondaires. C'est pour avoir méconnu le droit de la Prusse qu'on lui fournit aujourd'hui les prétextes dont s'empare son ambition. C'est pour avoir contesté sa mission dans ce qu'elle avait de légitime et d'utile qu'on la pousse à méconnaître le droit d'autrui. Ces victoires dont la grandeur et les conséquences ont surpris la Prusse elle-même, ces entreprises qui, selon une voix prussienne, *entachent l'honneur allemand*, tout cela aurait pu être écarté, si les passions dont le manifeste saxon est rempli n'avaient aveuglé longtemps le parti autrichien de l'Allemagne du centre et du sud. Voilà pourquoi ce livre est un symptôme qui demande un examen attentif.

Le titre est plein de promesses, surtout quand on sait, comme toute l'Allemagne le sait désormais, que l'auteur anonyme de ces deux volumes est un des grands personnages du royaume de Saxe, un homme qui porte avec honneur un nom célèbre depuis plusieurs siècles dans la diplomatie et les hautes charges de l'état, — M. le comte de Vitzthum. M. de Vitzthum a intitulé son œuvre : *Les Secrets du cabinet saxon*. Qu'on ne s'attende pas cependant à des révélations sur les événemens dont nous sommes témoins. L'heure où sera connue la vérité définitive, « le pourquoi du pourquoi, » comme disait Leibniz, n'a pas encore sonné. Ces *Secrets du cabinet saxon* ne nous font pas assister au duel du baron de Beust et du comte de Bismark. Le second titre nous avertit que c'est là une étude consacrée au passé, une polémique rétrospective : *les Secrets du cabinet saxon, de la fin de l'année* 1745 *à la fin de l'année* 1756. Seulement ne l'oublions pas, et si nous étions tentés de l'oublier, on nous le rappellerait à chaque page, ces onze années de l'histoire du XVIIIe siècle renferment le commencement d'une entreprise, — l'auteur dit sans ménagement d'une intrigue, d'une rébellion, — qui est en train de dérouler sous nos yeux ses

conséquences dernières. — C'est donc un fragment d'histoire qui nous est présenté ici, l'histoire des préliminaires de la guerre de sept ans. Un double intérêt l'anime, sans parler du talent de l'auteur. D'abord, ces archives saxonnes si riches, si libéralement ouvertes, et d'où nous sont venus récemment des documens si précieux pour l'étude du XVIIIe siècle, ont permis à M. de Vitzthum de jeter une vive lumière sur des faits et des personnages appréciés jusqu'ici d'une façon peu exacte. Ensuite c'est la politique du cabinet saxon dans ces dernières années, ce sont les sentimens et les vues du parti autrichien que M. de Vitzthum nous révèle en rattachant le XIXe siècle au XVIIIe, l'année 1866 à l'année 1756, M. de Bismark à Frédéric II, M. de Beust à M. de Kaunitz. Il y a là deux œuvres distinctes adroitement mêlées en une seule, une histoire et un pamphlet. L'histoire est neuve, savante, et quoique la philosophie dont elle relève soit absolument fausse, elle impose des obligations nouvelles à qui voudra nous donner le tableau définitif de cette période; le pamphlet est passionné, amer, injuste. C'est là ce qu'il faut essayer de prouver en débrouillant avec précision ce que l'auteur a confondu à dessein. Commençons par l'histoire.

I.

L'ouvrage de M. de Vitzthum est un mémoire plutôt qu'un récit, un acte d'accusation plutôt qu'une œuvre d'art. L'auteur compulse les archives secrètes du gouvernement saxon en vue d'une thèse à démontrer; il cite donc beaucoup de pièces inédites, il les cite longuement, minutieusement, et, sans s'interdire çà et là des tableaux qui se gravent dans le souvenir, il laisse à de plus habiles le soin de mettre ses matériaux en œuvre. Son recueil est un dossier d'affaires. C'est parce que ce dossier a manqué jusqu'ici aux historiens que nous ne possédons pas encore une sincère histoire de la guerre de sept ans. A l'entendre, la légende de Frédéric le Grand est complète; son histoire est encore à faire, du moins l'histoire de sa conduite à la veille des guerres européennes qui ont si profondément divisé l'Allemagne au milieu du XVIIIe siècle et préparé les bouleversemens du XIXe. La guerre de sept ans, aussi bien que la guerre de la succession d'Autriche, était un vaste conflit européen; on ne l'a étudiée longtemps qu'à un point de vue local. D'où venait le premier narrateur qui en a tracé le récit? Des rangs de l'armée prussienne. Archenholtz, dans le style naïf des vieilles chroniques, a donné l'image légendaire du royal capitaine, image dramatique et touchante, image qui a séduit toute l'Allemagne, qui est restée populaire, et dans laquelle les jeunes générations

continuent d'apprendre la tradition consacrée. Ne demandez pas au soldat-chroniqueur quelques renseignemens sur la politique générale de l'Europe à l'heure de ces grandes luttes, sur la conduite des divers cabinets, sur la formation et le revirement des alliances, sur la responsabilité des principaux acteurs; il n'en sait pas le premier mot. Ce qui se passe au grand jour, il le rapporte à sa manière; ce qui s'est préparé dans l'ombre, il ne l'a jamais soupçonné.

Quand on a commencé de nos jours à s'enquérir des pièces diplomatiques à l'aide desquelles on pouvait voir le dessous des cartes et contrôler les assertions de Frédéric II, ce furent encore des Prussiens qui se chargèrent de cette tâche. Tandis que M. Preuss, l'historiographe en titre du royaume et l'éditeur des œuvres complètes de Frédéric le Grand, avait naturellement à sa disposition les archives secrètes de Berlin, MM. Raumer et Ranke interrogeaient à Londres le *State Paper-Office*, MM. Schlosser et Stuhr consultaient nos archives. Étaient-ce là des garanties suffisantes? Soit que le patriotisme particulier rendît l'impartialité trop pénible à tel ou tel des investigateurs, soit que les autres fussent dominés à leur insu par la force des idées courantes et le prestige d'un grand nom, la question des origines de la guerre de sept ans demeurait toujours indécise. On n'affirmait plus, comme Frédéric II dans ses histoires et ses écrits officiels, qu'une conspiration austro-russe, à laquelle la Saxe avait donné les mains, l'avait obligé de s'allier à l'Angleterre et de mettre l'Allemagne en feu. D'une telle conspiration, en effet, on ne trouvait nulle part la trace sérieuse. Seulement on persistait à dire que Frédéric avait dû croire à l'existence de ces *noirs complots*, puisqu'il en parle si souvent, avec des affirmations si nettes et une colère si vive. Quelques-uns même avaient recours à des hypothèses pour maintenir la tradition et justifier le roi de Prusse; Schlosser soutenait que le ministre de Marie-Thérèse, M. de Kaunitz, étant son secrétaire à lui-même et n'ayant pas de confident, avait bien pu emporter son secret dans la tombe; Stuhr supposait que ce même Kaunitz, par une machination ténébreuse, avait fait tomber entre les mains de Frédéric la copie mensongère de ce prétendu traité, afin de pousser le *margrave rebelle* à des entreprises violentes qui fournissent l'occasion de le châtier une fois pour toutes. Bref, la gloire, la légende de Frédéric le Grand et sa popularité en Allemagne le protégeaient contre les démentis qu'auraient dû lui infliger les investigations de la critique historique de nos jours. C'est à peine si M. Onno Klopp, dans un livre intitulé *le Roi Frédéric II et la Nation allemande*, a commencé, il y a dix ans, cette enquête devant laquelle hésite encore le patriotisme germanique; il est vrai que M. Onno Klopp appartient à une école sus-

pecte, à cette école de Schaffouse qui essaie de réhabiliter les Tilly, les Wallenstein, les pillards et les égorgeurs de la guerre de trente ans. Quant au savant M. d'Arneth, l'historien si complet de Marie-Thérèse, qui puise à pleines mains dans les archives de Vienne et qui n'est embarrassé, on le voit de reste, par aucun sentiment de piété nationale à l'égard du héros du nord, il n'est pas encore arrivé dans son histoire à la période qui nous occupe.

Eh bien! ce que nul Allemand n'a fait, M. de Vitzthum va essayer de l'accomplir. Il a en main les dépêches secrètes du cabinet saxon. La Saxe, grâce au riche appoint de la couronne de Pologne, était un des centres de la politique européenne au XVIIIe siècle. La Prusse et l'Autriche, se disputant son amitié, cherchaient à l'attirer dans leur orbite. Le roi de France avait marié le dauphin à une fille d'Auguste III. Que d'affaires, que de confidences auxquelles était initié le gouvernement de ce pays placé au cœur de l'Allemagne! Si le comte de Brühl, ministre du roi Auguste, était un pauvre homme d'état, c'était du moins un factotum qui classait soigneusement ses papiers; toute sa correspondance est là. M. de Vitzthum possède en outre des souvenirs de famille qui intéressent l'histoire : ce sont les lettres de son aïeul le lieutenant-général Jean-Frédéric comte Vitzthum d'Eckstädt, grand personnage mêlé à de grandes affaires; ce sont aussi certains mémoires du maréchal Rutowski, un des fils naturels du roi Auguste II, le frère de Maurice de Saxe. Muni de ces documens, M. de Vitzthum entreprend de contrôler les rapports de Frédéric avec la Saxe, avec l'Autriche, avec l'Europe entière, en ces heures décisives qui ont précédé la guerre de sept ans.

Quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur s'efforce de nous conduire? Quelle est la thèse laborieusement développée de la première à la dernière page de ces deux volumes? En peu de mots, la voici : le traité de Westphalie avait consacré tous les droits sans diviser l'empire, il avait établi la liberté de conscience et fait une part équitable à chacune des communions chrétiennes sans porter atteinte à la communauté germanique. Cent ans après, ce grand ordre de choses est attaqué par des factieux; un crime est commis contre l'empire, c'est-à-dire contre l'unité nationale, et à dater de ce moment commence le dualisme dont les dernières conséquences bouleversent aujourd'hui l'Allemagne. Quel est l'auteur du crime? Frédéric II. Souverain d'un petit état, il ne pouvait s'attaquer à l'empire qu'en appelant l'étranger sur le sol de la patrie. Il n'a pas reculé devant cette trahison. Trois fois dans sa longue carrière, aux trois époques décisives de ce règne glorifié par les flatteurs, il a jeté sur l'Allemagne les armées étrangères. La France d'abord, l'Angleterre ensuite, la Russie enfin, l'ont aidé tour à tour à détruire une partie de l'édifice impérial.

Tel est le système de M. de Vitzthum. Est-il nécessaire d'en signaler l'exagération et l'injustice? Faut-il rappeler à l'auteur que l'unité nationale dont il parle n'existait plus depuis longtemps, qu'elle était en train de se reconstituer, de se chercher un nouveau centre, et que c'est précisément la gloire de Frédéric et de la Prusse d'avoir établi avec vigueur ce point d'appui au milieu de la somnolence universelle? Entre le passé, qui n'était plus qu'une ombre, et l'avenir, que nul ne pouvait encore soupçonner, il y avait alors comme un long interrègne. La compétition était ouverte à tous. N'avait-on pas vu la Bavière en 1740 aspirer à la succession de l'empereur Charles VI et vouloir déplacer à son profit la direction centrale du monde germanique? Si la Saxe avait eu d'autres chefs que ses voluptueux fainéans, d'autres ministres que les Flemming et les Brühl, elle n'eût pas négligé sans doute de se présenter dans la lice. Ce qui avait accablé la faiblesse du compétiteur bavarois de Marie-Thérèse, ce qui avait effrayé la mollesse du gouvernement saxon, excita et soutint la virile ardeur de Frédéric. Sa clairvoyance fit son ambition, et cette ambition fut son génie. Il comprit mieux que personne la situation précaire de la féodalité allemande; mieux que personne, il comprit que le futur empire de ce monde disloqué appartiendrait au plus digne, c'est-à-dire à celui qui se mettrait en mesure de servir avec le plus d'intelligence et de vigueur les intérêts de l'avenir. Si Frédéric est grand par les choses qu'il a faites, il l'est bien autrement encore par celles qu'il a préparées. Une fois qu'il eut marqué le but où devait tendre l'Allemagne du nord, il y marcha sans hésitation, sans scrupule, avec un mélange extraordinaire de fougue et de ténacité, d'allures despotiques et d'instincts libéraux, de hauteur méprisante et de sympathie humaine, tantôt dissimulé jusqu'à la fourberie, tantôt sincère jusqu'au cynisme, vrai type, non pas de Salomon ou de Mandrin, comme l'appelait tour à tour Voltaire, mais du révolutionnaire couronné, tel que le XVIIIe siècle devait le former pour l'admiration des uns et le scandale des autres. Son œuvre, à coup sûr, vaut infiniment mieux que sa personne... J'oublie cependant, car les idées se pressent au seul nom de ce singulier grand homme, il séduit et il provoque, il charme et il irrite, — j'oublie, disais-je, que je n'ai pas à tracer ici le portrait, encore moins l'apologie de Frédéric II. Je veux prendre seulement dans le livre de M. le comte de Vitzthum quelques détails ignorés ou mal connus dont l'histoire doit faire son profit.

Le plus curieux des épisodes auxquels s'appliquent les rectifications de M. de Vitzthum, ce sont les rapports de la Prusse et de la Saxe au début de la guerre de sept ans. L'auteur, on n'en saurait douter, a voulu rapprocher cet épisode de la situation des deux

pays au commencement de l'année 1866. Les procédés despotiques et perfides de Frédéric II vis-à-vis de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, lui ont paru comme une sorte de programme prussien trop fidèlement suivi de nos jours par le comte de Bismark, et il a cru que le juste intérêt attaché il y a cent ans à de royales victimes profiterait aujourd'hui à la politique de M. de Beust. Nous examinerons tout à l'heure quelle est la portée de ces rapprochemens; il faut savoir d'abord ce que l'historien, avec ses documens secrets, a de neuf à nous apprendre. Du laborieux récit de M. de Vitzthum je détache ce qui est vraiment digne d'être recueilli par la critique, le tableau des perfidies et des violences de Frédéric II au début de la guerre de sept ans. Les méfaits de Frédéric en 1756, comme les méfaits de M. de Bismark en 1866, doivent-ils nous faire oublier quels intérêts et quels droits représente l'Allemagne du nord depuis la révolution du XVIe siècle? C'est là un problème d'un autre ordre. L'erreur que je reproche à M. de Vitzthum, l'erreur perpétuelle qui gâte pour moi ce curieux livre, c'est d'avoir embrouillé toutes ces choses. *Divido sententiam*, disait le sage antique. Distinguons les principes et les hommes qui en abusent. Je vais raconter avec M. de Vitzthum une aventure odieuse, je vais maintenir contre M. de Vitzthum les grandes causes qu'il a méconnues; dans l'une et l'autre tâche, je serai fidèle à une même inspiration, l'amour de la justice et de la vérité.

II.

Au mois d'août 1756, Frédéric, persuadé ou feignant d'être persuadé que l'Autriche et la Russie viennent de s'allier contre lui par un traité secret, se décide à porter la guerre dans les états de Marie-Thérèse. C'est en Bohême qu'il veut frapper les premiers coups; pour cela, il a besoin de traverser le territoire saxon. Ce droit de passage, de passage innocent, comme on disait, — *ohnschädliger Durchmarsch, transitus innoxius*, — était réglé par les lois de l'empire et soumis à certaines formalités, quand une des parties belligérantes avait à traverser un état neutre. Sans se soucier des règles, Frédéric se borne à signifier au cabinet de Dresde que son armée entre en Saxe. Il ne demande pas, il ne prévient pas; c'est le 28 août qu'il est parti de Potsdam pour aller rejoindre son armée à la frontière saxonne, et ce jour-là même le ministre saxon à Berlin, M. de Bulow, mandé vers le soir par le comte de Podevils, ministre du roi de Prusse, reçoit officiellement la notification du *transitus innoxius*. Que le roi de Pologne ne s'alarme point, disait M. de Podevils; les troupes prussiennes observeront la plus sévère discipline, la cour de Dresde sera l'objet des plus res-

pectueux ménagemens, on ne mettra nul obstacle au départ de l'électeur pour son royaume de Pologne, où l'appelle l'ouverture de la diète, des ordres seront donnés en Silésie pour que le royal voyageur trouve partout les relais de poste dont il aura besoin. M. de Bulow transmet immédiatement ces étonnantes nouvelles au chef du cabinet saxon et termine sa dépêche par ces paroles : « M. le comte de Podevils finit par me dire que, comme cette marche involontaire, ce *transitus innoxius* ne devait donner aucunement atteinte à l'amitié et bonne intelligence entre ces deux cours, le roi son maître l'avait chargé en particulier de me donner l'assurance que je pourrais continuer mon ministère en toute tranquillité, et qu'on aurait toujours pour moi la considération attachée à mon caractère public. Je me suis contenté de réserver le rapport de ce propos inattendu, puisque toute réplique aurait été inutile... » Bien inutile en effet. Dès le lendemain, 29 août, un escadron de hussards prussiens entrait en pleine Saxe, à Leipzig, et le colonel annonçait à la ville qu'elle aurait à recevoir huit bataillons d'infanterie, deux régimens de grenadiers, deux escadrons de hussards, six ou huit cents chevaux des trains d'artillerie. Quelques heures après le prince Ferdinand de Brunswick, commandant de ce corps d'armée, arrivait à l'hôtel de ville, et tenait au conseil assemblé ce discours sans ambages : « Je suis venu ici par l'ordre de sa majesté le roi de Prusse, avec les troupes que vous allez recevoir. Le roi promet sa gracieuse bienveillance au conseil et à toute la bourgeoisie, espérant que ses troupes seront logées et nourries comme il convient. » Le prince ajouta, en s'adressant à une députation de marchands, que les droits de commerce, quels qu'en fussent la nature et le nom, ne seraient plus désormais payés au roi de Pologne. « C'était, s'écrie M. de Vitzthum, c'était ce même prince devenu alors duc régnant de Brunswick que la Némésis devait atteindre en personne un demi-siècle plus tard, le jour où il tomba sur le champ de bataille d'Iéna, après avoir vu périr dans ses mains l'armée et le royaume de Prusse. »

Informé de l'irruption des Prussiens, le roi de Pologne croit sauver les apparences en accordant ce qu'on a oublié de lui demander. Auguste III savait déjà que l'armée prussienne foulait le sol saxon quand il écrit à Frédéric : « Monsieur mon frère, le ministre de votre majesté à ma cour, venant de faire la réquisition pour le passage de ses troupes par mes états pour aller en Bohême, je l'ai accordé, espérant que votre majesté fera observer une exacte discipline. Aussi ai-je envoyé vers votre majesté mon lieutenant-général et commandant du corps de Suisses sieur de Meagher pour mieux concerter tout ce qui est relatif à cette marche et en régler l'exécution... » Cette lettre est du 29 août; le soir même, M. de

Meagher prend la route de Leipzig, et, ignorant ce qui vient de se passer dans cette ville, il tombe au milieu des Prussiens, qui l'arrêtent. Singulière ambassade! il va offrir le libre passage de la Saxe, et déjà ce passage est pris d'autorité; il va recommander la discipline réglementaire à ces terribles hôtes, et il les trouve installés déjà comme en pays conquis; il apporte des paroles de modération, de neutralité, d'amitié sincère, on l'emprisonne. Il faut bien pourtant qu'on se résigne à lui laisser accomplir sa mission : un officier prussien le conduit à Wittemberg, auprès du prince de Dessau, et de là au quartier-général du roi de Prusse, qui le reçoit enfin le 1er septembre. Frédéric est d'abord sarcastique et dur; il croit que la neutralité de la Saxe cache des sentimens favorables à Marie-Thérèse, et sa colère, vraie ou simulée, rejaillit sur l'envoyé du roi de Pologne. Quelques heures après, ayant écrit sa réponse au souverain saxon, il se calme, et rappelant M. de Meagher : « Mon général, dit-il, je suis fâché de faire votre connaissance dans les conjonctures présentes. J'espère qu'il s'en trouvera de plus gracieuses. J'ai ouï dire beaucoup de bien de vous. Tenez, voilà la réponse au roi votre maître. Je me flatte qu'il en sera content. C'est tout ce que je puis dans les circonstances. D'ailleurs ce n'est point cupidité ou désir de m'agrandir qui m'ont déterminé à la démarche que je fais. Mes ennemis m'y ont forcé... » *La démarche que je fais!* Ces mots sonnent singulièrement aux oreilles du brave officier qui a vu les états de son maître envahis en pleine paix, et qui vient d'être arrêté lui-même au mépris de tous les droits. Il se contient pourtant, et se borne à dire que rien ne justifierait les défiances du roi de Prusse. Le roi de Pologne n'a-t-il pas été pour lui un bon et loyal voisin depuis le traité de Dresde? N'est-il pas décidé à maintenir ce traité fidèlement? « Oui, répond Frédéric, je le crois de la part de votre maître : il est droit et honnête homme; mais il n'en est pas de même de ses serviteurs, qui pensent autrement, et... enfin, monsieur, vous avez la lettre. C'est tout ce que je puis dire au roi. Faites-lui mes complimens. » La lettre de Frédéric II, remise à Auguste III par M. de Meagher le lendemain 2 septembre, était conçue en ces termes :

« Monsieur mon frère,

« Les inclinations que j'avais pour la paix sont si notoires que tout ce que je pourrais dire à votre majesté ne le prouverait pas davantage que la convention de neutralité que j'ai signée avec le roi d'Angleterre. Depuis ce temps, par différens reviremens de système, la cour de Vienne a cru trouver le moment favorable pour mettre en exécution des desseins que depuis longtemps elle couvait contre moi. J'ai employé la voie de la négociation, la croyant plus convenable pour dissiper des soupçons réciproques

auxquels différentes démarches de la cour de Vienne avaient pu donner lieu. La première réponse que j'ai reçue de la cour de Vienne est si obscure et énigmatique qu'un prince qui veut pourvoir à sa sûreté ne peut s'en contenter. La seconde était conçue avec tant de hauteur et de mépris qu'elle devait offenser l'indépendance de tout prince qui a son honneur à cœur, et, quoique je n'eusse insisté que sur les assurances que j'exigeais de l'impératrice-reine d'être sûr contre les entreprises qu'elle pourrait faire contre moi cette année-ci et l'année qui vient, elle n'a pas daigné répondre à une demande aussi importante. Ce refus m'a obligé malgré moi de prendre le parti que j'ai cru le plus propre pour prévenir les desseins de mes ennemis. Cependant, tant pour l'amour de la paix que par esprit d'humanité, j'ai encore ordonné à mon envoyé à Vienne de faire de nouvelles représentations à cette cour, en lui faisant sentir que sa dernière réponse étant non-seulement conçue en termes très peu mesurés, mais encore remplie d'une mauvaise dialectique qui ne répondait point à ce que je lui demandais, je me mettais en mouvement d'un côté, — mais que, si encore l'impératrice voulait me donner la sûreté que je lui demandais pour cette année et l'année qui vient, elle pouvait compter que je sacrifierais volontiers toutes les dépenses d'un commencement de guerre à la tranquillité publique, et que de plus je consentirais incessamment à mettre les choses sur le pied de la paix. Voici la vraie situation où je me trouve. Ce n'est ni la cupidité ni l'ambition qui dirigent mes démarches, mais la protection que je dois à mes peuples, et la nécessité de prévenir des complots qui deviendraient plus dangereux de jour en jour, si l'épée ne tranchait ce nœud gordien lorsqu'il en est temps encore. Voilà à peu près toutes les explications que je suis en état de donner à votre majesté. Je ménagerai ses états autant que ma situation présente le permettra. J'aurai pour elle et pour sa famille toute l'attention et la considération que je dois avoir pour un grand prince que j'estime et que je ne trouve à plaindre qu'en ce qu'il se livre trop aux conseils d'un homme dont les mauvaises intentions me sont trop connues, et dont je pourrais prouver les noirs complots papiers sur table.

« J'ai fait toute ma vie une profession de probité et d'honneur, et sur ce caractère qui m'est plus cher que le titre de roi, que je ne tiens que du hasard de la naissance, j'assure votre majesté que, quand même dans quelques momens, surtout du commencement, les apparences me seraient contraires, elle verra, en cas qu'il soit impossible de parvenir à une réconciliation, que ses intérêts me seront sacrés, et qu'elle trouvera dans mes procédés plus de ménagemens pour ses intérêts et pour ceux de sa famille que ne lui veulent insinuer des personnes qui sont trop au-dessous de moi pour que j'en daigne faire mention. Je suis, avec la plus parfaite estime et considération, monsieur mon frère, de votre majesté,

« Le bon frère,

« FRÉDÉRIC II.

« A Pretsch, le 1er de septembre 1756. »

Les personnes dénoncées dans ces dernières lignes avec tant d'irritation et de hauteur, est-il besoin de le rappeler? c'étaient les

ministres d'Auguste III, c'était surtout le chef du cabinet de Saxe, M. le comte de Brühl. Frédéric exagérait sans doute, soit par colère, soit par politique, quand il se faisait fort de prouver, *papiers sur table*, les noirs complots du personnage; M. de Vitzthum me paraît exagérer à son tour lorsqu'il veut absolument que le comte de Brühl n'ait jamais nourri de pensées hostiles au roi de Prusse. La vérité est que le ministre saxon, au milieu de sa vie épicurienne, avait assez de clairvoyance pour s'effrayer par momens de l'ardeur de Frédéric II, et que sa mollesse, bien plus encore que ses principes, en faisait nécessairement l'auxiliaire de Marie-Thérèse, le collaborateur secret de M. de Kaunitz. La Saxe du comte de Brühl, alors même qu'elle restait neutre, était, si l'on me passe ce terme, la première préfecture du vieil empire.

On devine l'émoi de la cour de Dresde après une telle missive: les promesses de modération, les assurances d'amitié n'étaient là que pour la forme; Frédéric, à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, occupait tout le nord de la Saxe, et il accusait les *noirs complots* du cabinet saxon! Que faire en ce péril? persister à demeurer neutre ou se joindre aux troupes impériales? chercher un refuge quelque part, en Bohême, en Pologne, ou bien se retrancher sur un point du pays et garder la défensive? M. de Vitzthum, à l'aide de ses pièces authentiques, nous révèle toutes les opinions qui se croisent en ce conseil effaré. Diplomates, généraux, chacun à son point de vue propose un plan de campagne. Enfin c'est l'avis le plus sage qui l'emporte : le roi quittera Dresde, sa dignité l'exige; quelle serait sa position en face des hôtes redoutables qui demain peut-être envahiront la ville! La plus grande partie de l'armée saxonne est rassemblée au camp de Pirna, espèce de forteresse naturelle défendue par des rochers à pic; la place du roi est là. On avisera ensuite aux projets ultérieurs. Soit qu'on veuille s'unir à l'Autriche, soit qu'on essaie de tenir tête à la Prusse sans s'écarter du territoire, on peut attendre les événemens derrière ce rempart inexpugnable. Dès le 2 septembre, le soir même du jour où s'est tenu ce conseil, la garnison de Dresde va rejoindre le corps d'armée, laissant à la milice bourgeoise le soin de garder la ville. Le lendemain, Auguste III se met en route pour le camp après avoir adressé au roi de Prusse la réponse que voici :

« Monsieur mon frère, le général Meagher vient de m'apporter la lettre que votre majesté m'a écrite en réponse à celle dont je l'avais chargé pour elle. Je suis à la vérité fort sensible aux expressions affectueuses avec lesquelles votre majesté m'assure de son amitié pour ma personne; mais je me flatte qu'elle voudra bien me faire sentir incessamment les effets de ces assurances, qui me sont très précieuses.

« Les différends survenus entre votre majesté et l'impératrice-reine ne me regardent en aucune façon. De plus votre majesté a fait faire, comme elle m'en instruit, de nouvelles représentations à la cour de Vienne, et elle se réglera en conséquence de la réponse qu'elle en recevra. Mais j'aurais dû me flatter qu'en prenant le passage innocent par mes états suivant les constitutions de l'empire connues à votre majesté, elle ne les occuperait pas, et qu'en se conformant à la déclaration qu'elle a fait publier, — « qu'elle n'a aucune intention de me faire la guerre, ni de traiter mes états comme des pays ennemis, » — elle en agirait au contraire avec les ménagemens d'un prince ami et bien intentionné. Au lieu de cela, les troupes de votre majesté y font des exactions, s'emparent de mes caisses et les emportent, viennent de démolir une partie de ma forteresse de Wittemberg et arrêtent mes officiers-généraux et autres quand elles les rencontrent. J'en appelle aux sentimens de justice et de probité dont votre majesté fait profession, et je suis persuadé qu'elle ne voudra pas que moi et mes états devions souffrir des différends de votre majesté avec l'impératrice-reine. Je désirerais au reste que votre majesté voulût me donner à connaître les noirs complots dont elle fait mention dans sa lettre, et que j'ai ignorés jusqu'à présent. Je prie donc votre majesté de faire attention à mes représentations et d'évacuer mes états en en faisant sortir ses troupes le plus tôt possible. Je suis prêt à donner à votre majesté toutes les sûretés qu'elle pourra exiger de moi, convenables à l'équité et à ma dignité; mais comme le temps presse, et que je ne saurais, dans la position violente où je me trouve, voir approcher encore de plus près des troupes qui en quelque sorte agissent en ennemis et qui me font appréhender par là des suites encore plus fâcheuses, je prends le parti de me rendre à mon armée pour y recevoir au plus tôt les explications ultérieures de votre majesté, lui protestant en même temps encore une fois que mon intention n'est nullement de m'éloigner d'une convention de neutralité avec elle, mais que plutôt j'y donnerai les mains avec une satisfaction parfaite. Je mets toute confiance dans l'amitié de votre majesté, lui réitère les protestations de la mienne, et suis avec la plus parfaite considération, de votre majesté,

« Le bon frère,

« A. R.

« A Dresde, le 3 septembre 1756. »

Au moment où le roi de Pologne sommait ainsi le roi de Prusse de conformer sa conduite à ses paroles et d'évacuer ses états au plus tôt, selon les règles du *transitus innoxius*, on entendait retentir à quelques lieues de là le premier coup de feu de la guerre de sept ans. Un lieutenant-colonel de hussards, sorti des avant-postes de l'armée prussienne, s'était présenté devant la forteresse de Stolpea, avait désarmé les sentinelles en signifiant au commandant l'ordre de lui livrer la place, et comme celui-ci faisait mine de résister, il lui avait tiré à bout portant un coup de pistolet au flanc gauche. Quelques instans après la forteresse était au pouvoir de l'ennemi.

Ainsi, malgré les déclarations de Frédéric, malgré la neutralité de la Saxe, malgré le *transitus innoxius*, la guerre a commencé. Dès cette heure, les événemens se précipitent avec une rapidité singulière. Le roi de Prusse, le prince de Brunswick, le duc de Bevern, commandant les trois corps d'armée, occupent d'un bout à l'autre tout le nord de la Saxe; ils marchent vers Dresde, vers le camp de Pirna, vers la frontière de Bohême. Le roi de Pologne est au camp avec son armée; il a formé un instant le projet de devancer les Prussiens vers la Bohême et de se réunir aux troupes impériales que commande le maréchal Broune, mais les hussards de Frédéric occupent déjà les chemins. Auguste III, qui ne sortait qu'à regret de sa neutralité, restera donc enfermé dans cette grande forteresse naturelle des plateaux de Pirna, où il peut défier tous les assauts. Défiera-t-on aussi la famine? Ces troupes ont été entassées bien à la hâte, on n'a pas eu le temps de pourvoir aux approvisionnemens; si les Prussiens, comme on peut le craindre, se décident à bloquer le camp de Pirna, que deviendra-t-on au bout de quelques semaines? Dès le 6 septembre, on n'a plus le moindre doute sur les intentions du roi de Prusse; une lettre de sa main, en date du 5, annonce au roi de Pologne que ses états ne seront pas évacués de si tôt. Pourquoi? « Pour cent raisons de guerre qu'il serait ennuyeux d'alléguer. » Il est évident que Frédéric a besoin de la Saxe, qu'il veut en faire sa base d'opérations, qu'il ne s'engagera pas dans une guerre contre l'Autriche en laissant derrière lui l'armée et le gouvernement saxons, un gouvernement à demi autrichien, disait-il, et complice de tous ses ennemis. C'est le 6 septembre que la lettre du roi de Prusse est arrivée au camp de Pirna; le 7, des courriers partent pour toutes les capitales de l'Europe. A Vienne, la Saxe implore le secours de l'impératrice contre le violateur des lois de l'empire; à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Paris, elle dénonce le perturbateur de la paix générale, le prince factieux qui déchire le traité de Westphalie. Il était temps que les courriers partissent; le surlendemain, 9 septembre, les trois divisions prussiennes ayant opéré leur jonction, l'armée saxonne était bloquée dans le camp de Pirna par les soixante-dix mille hommes de Frédéric.

« Les Saxons faisaient retentir toute l'Europe de leurs cris; ils répandaient les bruits les plus injurieux aux Prussiens sur leur invasion dans cet électorat : il était nécessaire de désabuser le public de toutes ces calomnies, qui, n'étant point réfutées, s'accréditaient et remplissaient le monde de préjugés contre la conduite du roi. Depuis longtemps, le roi possédait la copie des traités du roi de Pologne et des relations de ses ministres aux cours étrangères. Quoique ces pièces justifiassent pleinement les entreprises de la

Prusse, on ne pouvait en tirer parti : si on les eût publiées, les Saxons les auraient taxées de pièces supposées et forgées à plaisir pour autoriser une conduite audacieuse qu'on ne pouvait soutenir que par des mensonges; cela obligea d'avoir recours aux pièces originales qui se trouvaient encore dans les archives de Dresde. Le roi donna des ordres pour qu'on les saisît. Elles étaient toutes emballées et prêtes à être envoyées en Pologne. La reine, qui en fut informée, voulut s'y opposer. On eut bien de la peine à lui faire comprendre qu'elle ferait mieux de céder par complaisance pour le roi de Prusse... » C'est ainsi que Frédéric lui-même, en son récit de la guerre de sept ans, expose une des scènes les plus révoltantes de ce *transitus innoxius*. Le roi est obligé de soustraire les papiers d'un état neutre, il ordonne de les saisir, il fait forcer les caisses, briser les serrures... Ne semble-t-il pas, à l'entendre, que ce soit la chose la plus naturelle du monde? Et en présence de ces effractions, que dites-vous de la surprise causée au royal larron par le peu de complaisance de la reine? Les procès-verbaux que publie M. de Vitzthum nous rendent la scène dans toute sa brutalité. La reine de Pologne était restée à Dresde après le départ du roi pour le camp de Pirna; on avait espéré que la présence d'une princesse auguste, moins respectable encore par son rang que par ses vertus, inspirerait quelque retenue aux Prussiens, s'ils osaient, au mépris de tous les droits, occuper militairement la capitale. Les Prussiens, avant même d'avoir bloqué l'armée saxonne, avaient pris possession de Dresde. Frédéric, arrivé dans la matinée du 9 septembre avec plusieurs bataillons, avait immédiatement envoyé un de ses aides-de-camp saluer la reine de sa part, disant qu'il serait venu lui-même, s'il n'avait craint qu'en de telles circonstances sa visite ne fût importune, et promettant que la dignité de la reine n'aurait pas à souffrir la plus légère atteinte. La reine, quoique prisonnière en son palais, conservait un semblant d'autorité. Il avait été expressément convenu que la garde suisse continuerait à faire exclusivement le service intérieur du château. Or, quelques heures après, trois patrouilles prussiennes viennent s'établir à la porte de la chancellerie secrète, avec ordre de ne laisser entrer ni sortir personne. Sur les plaintes de la reine, le commandant des grenadiers prussiens, M. de Vangenheim, arrive au palais, chargé d'une communication pour tous les secrétaires de la chancellerie. « Le roi mon maître, leur dit-il, a décidé que les papiers de la chancellerie saxonne resteraient dans l'état où ils sont, que nul ne devait y toucher, soit pour ajouter, soit pour enlever quoi que ce fût. Nous avons placé ici des sentinelles pour assurer l'exécution de cet ordre; nous les ferons sortir, si l'on consent à nous livrer les clés de toutes les portes, de tous les bureaux, les clés de

chaque armoire et de chaque tiroir. Si on nous les refuse, les postes seront doublés. » Les secrétaires vont conférer avec la reine sur le parti à prendre; ils lui conseillent de ne pas se laisser effrayer par la menace du commandant: « Laissons-le doubler ses postes, et gardons nos clés; ce sera obliger le roi de Prusse à briser les portes, les serrures, à se déshonorer par une sorte de brigandage. » La reine préfère un moyen terme; elle ne veut ni admettre les sentinelles prussiennes dans l'intérieur du palais, ni livrer ces clés pour qu'on en fasse usage. Elle les remettra, puisqu'il le faut, mais dans un paquet scellé du sceau royal; les portes du cabinet de la chancellerie seront scellées de la même manière. Ne sont-ce pas là les garanties que demande le roi de Prusse? Déconcerté un instant par cette offre inattendue, M. de Vangenheim ne s'y rend pas sans résistance; les clés, il veut les voir, les toucher, les compter; quant aux scellés, il insinue brutalement que la garantie pourrait bien être insuffisante, et n'accepte le sceau de la reine sur les portes de la chancellerie qu'à la condition d'y apposer le sien propre. La proposition ayant été repoussée comme une insulte, le soldat emporte ses clés et va consulter son chef, le général Wylich, commandant de la place. Il revient à dix heures du soir, annonçant que le général lui a donné l'ordre de placer son propre sceau à côté du sceau de la reine.

Est-ce assez de grossièretés et d'outrages? Non, tout n'est pas fini. Le lendemain 10 septembre, à sept heures du matin, M. de Vangenheim, qui la veille avait relevé ses sentinelles, revient établir trois patrouilles à la porte de la chancellerie et fait prévenir la reine que, le roi de Prusse ayant besoin de certains papiers déposés aux archives, il est obligé d'y pénétrer malgré le sceau qui en protége le seuil. La reine était à la messe dans la chapelle du château; elle mande son premier chambellan, le baron de Wessenberg, et lui donne mission d'aller porter ses plaintes au roi de Prusse, qui, après quelques heures passées à Dresde, était reparti pour le quartier-général. Vangenheim déclare qu'il lui est impossible d'attendre le retour du messager, et déjà il s'apprête à briser le sceau. A ce moment-là même, la reine, sortant de la chapelle, traversait la galerie sur laquelle s'ouvre la chancellerie; elle voit ce qui se passe, marche droit à la porte et demande à M. de Vangenheim s'il osera bien mettre la main sur la reine de Pologne. Le soldat s'incline, s'excuse, balbutie et court demander de nouveaux ordres au général. Le général arrive lui-même; il arrache le sceau, il ouvre les portes, il fouille les tiroirs, il brise les cassettes dont les clés lui manquent, il ajoute les menaces aux violences, et enfin, après toute une journée de perquisitions, c'est-à-dire de bouleversement et de pillage dans la chancellerie saxonne, il part avec ses acolytes, em-

portant d'énormes liasses de papiers entassées dans trois gros sacs de toile (1).

Qu'on se représente maintenant l'attitude des trois acteurs principaux dans ce singulier drame : à Dresde, la reine de Pologne humiliée par les soldats de Frédéric; à Pirna, le roi de Pologne aussi captif au milieu de son armée que la reine en son palais; Frédéric enfin, dans son quartier-général de Sedlitz, dominant tout le pays, faisant échec au roi, échec à la reine, ici imposant la loi à Dresde, là resserrant chaque jour un cercle de fer autour des troupes saxonnes, « qui se laissent affamer galamment. »

Que fait le roi de Pologne, tandis que Frédéric, avec sa volonté impérieuse et son humeur sarcastique, répand autour de lui l'activité qui le dévore? Nul contraste plus grand que celui des deux souverains. Nous avons là en quelques traits l'histoire même de la Prusse et de la Saxe au XVIIIe siècle. Si l'écrivain qui rapporte ces choses était prussien, on pourrait croire qu'il essaie de justifier l'ardeur intempérante de Frédéric II par la somnolence d'Auguste III; M. de Vitzthum n'est pas suspect, ses révélations n'en ont que plus de valeur. Que fait donc le roi de Pologne? Pendant les six semaines qu'il a passées au camp de Pirna, au milieu de ses troupes bloquées, affamées, à qui chaque jour on diminue les rations et dont il faut soutenir la constance, — pendant ces six semaines d'épreuves (3 septembre — 6 octobre), c'est à peine si Auguste III s'est montré à son armée. Enfermé dans une maison seigneuriale du village de

(1) Voilà comment a pu être composé le manifeste célèbre publié vers la fin de l'année 1756 par ordre de Frédéric, et dont le titre est conçu en ces termes : *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur leurs desseins dangereux contre sa majesté le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves.* Ces pièces justificatives, auxquelles Frédéric renvoie le lecteur dans le troisième chapitre de son *Histoire de la Guerre de Sept Ans,* et que le récent éditeur des œuvres complètes du roi, M. Preuss, a insérées comme annexe de ce chapitre (t. IV, p. 40-79), sont devenues en Allemagne l'objet d'une controverse qui dure encore. Il nous semble que la vérité, avec toutes ses nuances, se trouve dans cette lettre que le comte de Brühl adressait le 20 septembre 1756 au comte de Flemming, ministre de Saxe à Vienne : « Le roi de Prusse a fait ouvrir par force le cabinet et enlever les papiers, par lesquels il prétend aujourd'hui justifier toute l'horreur de ses procédés. L'enlèvement de ces papiers, auquel nous ne pouvions jamais nous attendre de la part d'un prince qui ne se déclare pas ennemi, nous fait, comme votre excellence le sent bien, une peine infinie; il est certain que le roi de Prusse a pu voir qu'on n'a pas plaidé sa cause, mais toujours n'a-t-il pas pu trouver que nous fussions entrés dans un concert contre lui, vu que cela n'est point... » Ainsi, pas de concert, pas de *noirs complots;* mais enfin le gouvernement saxon, — et il en avait bien le droit à ses risques et périls, — n'avait pas plaidé la cause du roi de Prusse. Il y a des pays, on le verra par la suite de cette histoire, il y a des pays malheureux à qui la géographie et la politique, en des circonstances données, rendent la neutralité impossible. Or la neutralité de la Saxe entre l'Autriche et la Prusse n'était-elle pas une neutralité équivoque?

Struppen, il s'abandonne à ses chagrins avec un mélange de vertueuse bonhomie et de cérémonial ridicule. A lire ces étranges détails, on est tour à tour attendri et impatienté. Ce bonhomme de roi n'est point un chef d'état. Une seule fois, le 9 septembre, il est monté à cheval pour aller visiter le fort de Kœnigstein; ajoutez à cela deux courses en voiture à travers le camp, c'est toute la part qu'il a prise aux labeurs et aux émotions du soldat. L'étiquette de la cour et les prescriptions du comte de Brühl tiennent à distance les serviteurs les plus dévoués. Le commandant en chef de l'armée est le maréchal Rutowski, un des fils naturels d'Auguste II, le digne frère de Maurice de Saxe, car il lui a disputé en 1741 l'honneur de l'escalade de Prague. Tous les jours, le maréchal est admis pendant quelques minutes à l'audience du roi : pure cérémonie, visite de parade, jamais le roi ne lui adresse une parole qui se rapporte à la marche des affaires ou à la situation de l'armée. Les ordres du souverain sont transmis au maréchal par le comte de Brühl. Le comte de Brühl décide tout, règle tout; il a habitué le monarque à ne voir que par ses yeux. Jamais l'apathie d'un roi fainéant n'a été plus complétement exploitée. Les fils mêmes de son maître, il les tient à distance. Il y en a deux qui ont suivi leur père à Pirna, le prince Xavier et le prince Charles, le premier âgé de vingt-six ans, le second qui en a déjà vingt-trois; ils ne sont rien au conseil, rien à l'armée; on ne les laisse servir qu'à titre de volontaires, et chaque fois que le comte de Brühl entre dans le cabinet du roi, ils doivent se retirer aussitôt. Le roi les aime pourtant, et de l'amour le plus tendre. C'est même là le seul trait intéressant de sa physionomie. Ce roi épicurien, ce grand seigneur amoureux de ses musées et qui surveillait sa troupe d'opéra comme Frédéric II ses bataillons, était cordialement sensible à toutes les joies de la famille. Éloigné de la reine, privé de la conversation de ses filles, ces jeunes princesses d'une grâce si noble et d'un esprit si merveilleusement doué, il se sentait comme frappé de stupeur. Ce n'était pas le roi, ce n'était pas le politique, ce n'était pas le chef de l'armée saxonne qui souffrait de se voir paralysé ainsi par le blocus de Pirna; c'était le père, singulier mélange de vertus et de faiblesse, prince candide et fastueux, honnête et pusillanime.

Avec ces qualités et ces défauts, l'histoire doit le féliciter doublement de sa résistance opiniâtre aux négociations, c'est-à-dire aux séductions et aux violences du roi de Prusse. S'il n'agissait guère, il écrivait, et une fois qu'il eut pris son parti, jamais sa plume loyale ne trembla dans sa main. Frédéric a dit insolemment dans son *Histoire :* « Il était plus aisé pour les Saxons d'écrire que de se battre. » Rien de plus révoltant que ce langage. Les Saxons

ne demandèrent qu'à en finir par les armes, tant que la lutte fut possible. En vérité, ce ton méprisant sied-il au personnage qui, violant un territoire ami et se moquant de ses propres déclarations, ne rougissait pas d'opposer soixante-dix mille combattans à dix-huit mille hommes indignement provoqués? N'avait-on point le droit de lui renvoyer l'injure? De quel côté étaient le courage et l'honneur? Frédéric se contentait de bloquer les Saxons, déclarant leur position inattaquable; lorsque Napoléon, cinquante ans plus tard, visita le camp de Pirna, il découvrit neuf endroits qui eussent donné prise à l'assaut. Un peu plus de modestie aurait donc convenu en cette circonstance à l'historien de la guerre de sept ans. Si Auguste III écrivait lettres sur lettres à Frédéric et à l'impératrice, c'est que, malgré ses sympathies pour l'Autriche, il avait résolu de rester neutre. Le coupable ici, ce n'est pas le malheureux roi surpris par l'invasion et tâchant de maintenir la neutralité de la Saxe; ce n'est pas le maréchal Rutowski, partagé entre ses instincts de soldat et ses devoirs de chef; ce ne sont pas tous ces braves généraux impatiens de combattre et obligés de se rendre pour sauver l'armée : le vrai coupable, c'est le comte de Brühl, le favori qui avait confisqué l'esprit du souverain, le ministre indolent qui, par sa politique au jour le jour, sans plans, sans idées, sans principes, avait excité les défiances de la Prusse et n'avait pas su se ménager à temps l'appui de Marie-Thérèse.

Ainsi le roi de Pologne, prisonnier dans son camp, ne sortait de son morne silence que pour rédiger des missives. Grâce à M. de Vitzthum, nous avons aujourd'hui toutes ces lettres si curieuses du mois de septembre 1756. C'est le moment où le roi fainéant se relève; sur cette molle figure éclate par instans une sorte de lueur. Au contraire quelle perfidie et quelle dureté dans les lettres de Frédéric! Auguste a écrit, le 13 septembre, une page qui peut se résumer ainsi : « Vous voulez détruire mon armée par la disette ou par le fer; nous ne craignons ni l'une ni l'autre. Considérez d'ailleurs et votre rôle et le mien; songez à notre dignité commune et respectons la justice. *Je fais et je veux tout faire pour m'entendre avec votre majesté sur l'unique point qui l'occupe, pourvu que je puisse le faire avec honneur.* » C'est-à-dire : « Traversez mes états suivant le droit impérial, allez faire la guerre à l'Autriche, ni aujourd'hui ni demain je ne me mêlerai de vos querelles, et, quelle que soit l'issue de la lutte, vous n'aurez rien à redouter de la Saxe. Promesses, traités, garanties, vous obtiendrez de moi tout ce que vos intérêts exigent; ne me demandez rien de plus, n'espérez pas me contraindre à une alliance avec vous contre l'empire; l'honneur me le défend. » Mais c'est là précisément ce que réclame Frédéric; forcé

enfin d'expliquer ses violences, il déclare que *le sort de la Saxe doit être lié au sort de la Prusse*. Ce n'est pas une ouverture, c'est un ordre : *il le faut*. Écoutez cet ultimatum.

« Monsieur mon frère, je n'ai rien de plus à cœur que ce qui peut regarder personnellement l'honneur et la dignité de votre majesté. Elle peut être persuadée que sa personne dans son camp m'a plus embarrassé que ses troupes. Je crois cependant qu'il y a un moyen pour accorder sa dignité avec ce qu'exigent mes intérêts dans le moment présent, et que tout ceci peut se terminer d'une façon également honorable à l'un et à l'autre. Si votre majesté le juge à propos, j'attends son consentement pour lui envoyer un officier-général chargé de propositions pour elle. Je la prie de lui parler seul et de daigner lui répondre. Je lui répète encore, et je l'assure sur mon honneur, qui m'est plus cher que ma vie, que je n'en veux ni à sa personne ni aux intérêts de sa famille, mais que dans les circonstances présentes *il faut que son sort soit lié au mien, et je l'assure, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que, si la fortune me seconde dans la présente guerre, elle n'aura pas lieu de m'en vouloir du mal, mais que, si le malheur m'en veut, la Saxe aura le même sort que la Prusse et le reste de mes états*. Je suis avec toute la considération imaginable, monsieur mon frère, de votre majesté le bon frère, « FRÉDÉRIC.

« A Sedlitz, ce 13e de septembre 1756. »

Le négociateur annoncé par le roi de Prusse arrive au camp de Pirna. Le roi de Pologne consent-il, oui ou non, à faire cause commune avec la Prusse? Voilà ce que le général de Winterfeld est chargé de demander à Auguste III. — Jamais, répond le roi. Et mon honneur! et ma parole royale! Comment pourrais-je tourner mes armes contre une princesse à laquelle m'attachent des liens sacrés? Ce que je puis faire, et je l'offre de grand cœur, c'est d'assurer la sécurité du roi de Prusse par la neutralité la plus loyale. — Cette réponse si nette, il la fait directement au général de Winterfeld, il l'adresse par écrit au roi de Prusse, et bientôt, prenant l'initiative à son tour, il envoie un de ses officiers, M. d'Arnim, porter au quartier-général prussien ses offres de garanties. M. d'Arnim a rédigé lui-même sa conversation avec Frédéric II. La scène est vive, et contient plus d'un trait que doit recueillir l'histoire. On nous saura gré de la citer ici tout entière.

« *Détail de ce qui s'est dit pendant l'audience que j'ai eue le 15 septembre de sa majesté le roi de Prusse.*

« LE ROI, après avoir lu la lettre que je lui apportais. — Je vois que le roi de Pologne se refuse à joindre ses troupes aux miennes, mais je n'en saurais démordre, mon cher monsieur; j'ai de trop bons motifs qui m'en

empêchent. La raison de guerre le veut, et je ne puis absolument pas changer mon plan là-dessus.

« Arnim. — Le roi mon maître ne désire rien tant que de vivre en bons rapports d'amitié avec votre majesté; il fera tout ce qui pourra y contribuer. Il donnera toutes les garanties possibles afin de vous convaincre que son intention est de garder la plus stricte neutralité dans la présente guerre. Le roi mon maître adoptera également, dans les limites de l'honneur, tout ce qui pourra tranquilliser votre majesté au sujet des soupçons dont nos troupes sont l'objet, à savoir qu'elles agiraient contre vous en cas de revers. Quant à joindre notre armée à la vôtre, l'honneur de mon maître s'y oppose absolument. L'impératrice-reine a comblé le roi de témoignages d'amitié sans lui donner le moindre sujet de plainte. Votre majesté connaît elle-même le traité d'alliance défensive qui existe depuis des années entre les deux cours. D'après ce traité, le roi de Pologne doit fournir six mille hommes à l'impératrice, si un ennemi l'attaque. Dans le cas actuel, la question de savoir qui est l'agresseur étant douteuse, le roi a repoussé tous les avantages qu'on lui offrait et refusé ses troupes à l'impératrice. Comment le roi mon maître pourrait-il se résoudre à déclarer la guerre à une princesse qui ne lui a pas même fourni le plus léger prétexte d'inimitié? De quelle manière colorer une pareille conduite? Ce serait une tache éternelle à son honneur, et le roi craindrait avec raison d'encourir le blâme de toute l'Europe. Il est fermement convaincu que votre majesté ne peut qu'approuver au fond une si juste délicatesse, bien plus que vous auriez, sire, une mauvaise opinion de sa droiture et de sa loyauté, s'il était capable d'agir autrement.

« Le roi. — Eh! mon cher monsieur, tout ceci est bel et bon, mais sans la jonction des troupes je ne vois aucune sûreté pour l'avenir. Le roi de Pologne n'a qu'à faire un traité en conséquence avec moi, qui nous lie de plus en plus d'amitié et d'intérêt, car il faut que la Saxe coure la même fortune et le même risque que mes états. Si je suis heureux, il sera non-seulement dédommagé amplement de tout, mais je songerai aussi à ses intérêts autant qu'aux miens. Et pour le *qu'en dira-t-on* nous enjoliverons le traité de quantité de bonbons. D'ailleurs la meilleure excuse est la nécessité où l'on se trouve de ne pouvoir faire autrement.

« Arnim. — J'ai eu l'honneur d'exposer à votre majesté les raisons impérieuses qui interdisent au roi mon maître de rien accorder sur ce point; mais comme votre majesté, dans sa première lettre, désire avant toute chose voir écarter les circonstances qui pourraient compromettre la sûreté de ses troupes, j'ai plein pouvoir pour conclure avec elle un accommodement qui la rassurerait complétement à cet égard.

« Le roi. — Et quelle sûreté peut-on me donner? Est-ce des otages? Il n'y en a point d'autres que la jonction des troupes. Je ne veux plus être dupe comme je l'ai été en 1744. D'ailleurs je ne suis que trop informé de toutes les trames du ministre et des mauvaises intentions où on est d'aider à me dépouiller d'une grande partie de mes états.

« Arnim. — J'ai vu la note des accusations contre le ministre apportée par le général de Winterfeld à sa majesté mon auguste maître; or, en ce

qui me concerne, pour le temps où j'étais ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tout cela est singulièrement outré et envenimé. Je puis affirmer à votre majesté, sur ma foi d'homme d'honneur, que j'ai reçu à cette époque des ordres formels et réitérés pour décliner toute participation au traité de Saint-Pétersbourg, et cela uniquement par égard pour votre majesté. Le chancelier Bestuchef, à plusieurs reprises, en a été fort irrité contre moi.

« Le roi. — Oui, oui, je sais que vous avez été mal avec le chancelier.

« Arnim. — Pour cette seule raison, sire, que je refusais d'accéder au traité malgré ses instances. Quant au soupçon élevé contre votre majesté au sujet des vues que vous pourriez avoir sur la Prusse polonaise et la Courlande... (Ici, dit le plénipotentiaire, le roi m'a vivement interrompu.)

« Le roi. — Eh! mon cher monsieur, on a beau nier ou s'excuser, je sais tout ce qui s'est négocié contre moi depuis l'an 1749 consécutivement jusqu'au mois de juillet de cette année; j'ai des preuves suffisantes en main. Je ne puis donc pas laisser les troupes saxonnes en arrière sans commettre une très grande faute.

« Arnim. — Mais, sire, il y a moyen de donner à votre majesté toute sécurité à cet égard, et si vous n'êtes pas satisfait de nos offres, ayez la bonté de nous dire ce que vous demandez en plus.

« Le roi. — Il me faut les troupes, sans quoi il n'y a point de sûreté. Je joue gros jeu. Les armes sont journalières. Je n'aurais qu'à avoir un échec considérable, et je les aurais à dos.

« Arnim. — Le roi mon maître veut tenir à sa parole royale et garder dans cette guerre la neutralité la plus stricte. Quoi qu'il arrive, ses troupes, sire, n'agiront pas contre vous. Les puissans motifs qui l'empêchent d'accéder aux désirs de votre majesté vous montrent assez quel est le fond de son âme et combien il lui est impossible de ne pas respecter sa parole de roi. Vous pouvez compter avec la même certitude sur la consciencieuse exécution de ses promesses. On pourrait s'entendre sur les quartiers où nos troupes se retireraient. Bien plus, si votre majesté y tenait absolument, nos généraux pourraient s'engager personnellement, sur leur honneur, à ne pas servir contre vous dans cette guerre. Ce serait là en vérité une précaution bien superflue; le roi y consentirait cependant pour vous donner toute sécurité.

« Le roi. — Tous ces traités, tous ces accommodemens, on les tourne comme on veut. Il faut nécessairement que j'aie les derrières libres, comme aussi la libre communication par la Saxe et l'Elbe. La parole des généraux! croyez-vous que je veuille faire pendre des généraux et faire la guerre en brigand? Et puis est-ce qu'on ne peut pas nommer d'autres généraux?

« Arnim. — Mais si le roi mon maître se décidait à licencier le quart, le tiers de son armée?

« Le roi. — Il faudrait donc congédier toute l'armée... Mais non, ce serait trop dur. Il y a un moyen : il faut que l'armée marche avec moi, et qu'elle me prête serment.

(Ceci, remarque l'ambassadeur, me fit faire un mouvement de saisissement dont je ne fus pas maître, et dont le roi parut surpris.)

« Arnim. — Ce serait là une chose dont l'histoire n'aurait pas encore fourni d'exemples, ni chez les anciens, ni chez les modernes.

« Le roi. — Pourquoi non, monsieur? Si fait, il y en a... Et n'y en eût-il point, je ne sais si vous savez, monsieur, que je me pique d'être original.

« Arnim. — Si c'est là votre dernier mot, sire, il ne nous reste plus qu'à nous faire enterrer à notre poste.

« Le roi. — Bah! ce sont là des phrases. Le soldat ne pense pas comme les généraux. Vous savez cela aussi bien que moi : si on ne lui donne pas la subsistance nécessaire, il déserte et se mutine.

« Arnim. — Nous n'en serons pas là de si tôt. Votre majesté sait fort bien qu'il ne dépendait que de nous de gagner la Bohême et de nous joindre aux troupes de l'impératrice, si le roi l'avait voulu. Le dernier de nos régimens, quand il entra au camp, avait une avance de trois marches sur votre avant-garde. N'est-ce pas une preuve évidente que le roi mon maître ne veut se mêler de rien, qu'il entend rester absolument neutre, que votre majesté n'a rien à craindre?...

« Le roi. — Tout ce que vous pourrez me dire, mon cher monsieur, ne me fera pas changer mon plan. Il faut absolument que j'aie les troupes de manière ou d'autre. Ne soyez point en peine pour moi, je ne suis pas pressé du tout. Je puis laisser ici au moins vingt-quatre mille hommes, dont je n'ai nullement besoin vis-à-vis de M. de Broune... »

M. de Broune, c'était le feld-maréchal qui commandait les troupes de Marie-Thèrèse. Appelé par le roi de Pologne, il marchait au secours des Saxons; mais Frédéric, avec sa mordante ironie, avait eu raison de dire à M. d'Arnim : « Ne soyez point en peine pour moi, je ne suis point pressé du tout. » M. de Broune arrivait à la manière autrichienne, avec plus de prudence que de célérité. Il eût fallu débloquer les Saxons dès les premiers jours de septembre, quand l'armée était encore pleine de vigueur, pleine d'élan, et que les Prussiens n'avaient pas eu le temps de s'établir aux environs de Pirna; on attendit que Frédéric fût maître des deux rives de l'Elbe et l'armée saxonne affamée, exténuée, découragée. *Nur langsam voran!* comme dit la satire populaire. *Lentement, lentement,* c'est la devise de l'Autriche. Dans un de ces momens où il ne faut compter que sur soi-même et frapper des coups décisifs, le gouvernement autrichien se reposait en partie sur ses auxiliaires. Le jour même où avait eu lieu l'entretien du roi de Prusse et du général d'Arnim, M. de Kaunitz, ministre des affaires étrangères, écrivait de Vienne au commandant de l'armée impériale, qui avait sans doute besoin d'être un peu encouragé : « Un courrier nous arrive de Paris avec de bonnes nouvelles; le roi très chrétien envoie un corps important de l'élite de ses soldats au secours de notre auguste souveraine. Ces troupes se rassemblent aux environs de Namur, et vont se joindre à quinze ou seize mille hommes de nos

troupes de Hollande. Cela fera une armée respectable dont il faudra régler la destination au plus tôt. Rien n'égale le zèle avec lequel la nation française soutient les magnanimes résolutions de son roi... »

Oui, certes, l'émotion était vive. On peut lire dans le *Journal de Barbier*, aux mois de septembre et octobre 1756, la confirmation des paroles de M. de Kaunitz. La dauphine, mère de l'enfant qui sera un jour Louis XVI, était fille du pauvre roi enfermé dans Pirna et de la malheureuse reine prisonnière à Dresde. A part même les questions de personnes, le sentiment du droit était assez éveillé déjà pour que les procédés de Frédéric révoltassent la loyauté française. « Le roi de Prusse, écrit l'annaliste parisien, est entré avec quarante ou cinquante mille hommes dans les états de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui ne lui disait rien, et, sans aucune déclaration de guerre, il s'est emparé de la ville de Leipzig dans le temps de la fameuse foire; il y a mis garnison. Il perçoit à son profit tous les droits et profits de cette foire, qui sont considérables, et il marche du côté de la Bohême. Ce procédé a paru fort irrégulier et contre le droit des gens; il fait sur terre ce que les Anglais ont fait sur mer. On l'appelle *le Mandrin couronné*... » Qu'on lise à la même date la correspondance de Voltaire, on verra que Ferney et Paris vibraient à l'unisson. Le souvenir de l'aventure de Francfort (1753) donne aux paroles du philosophe un accent plus amer. Est-ce lui qui emprunte, est-ce lui qui prête aux Parisiens ce mot de « Mandrin couronné? » Je ne sais; une chose certaine, c'est qu'il s'associe de cœur aux colères de l'opinion publique. Il s'excuse de ses anciennes « coquetteries » avec le Vandale, il se déclare « un serviteur de Marie; » enfin le 13 septembre, au moment où se passent les scènes que nous venons de raconter, il écrit avec une joie qui sent la guerre : « On dit que Marie-Thérèse est actuellement l'idole de Paris, et que toute la jeunesse veut s'aller battre pour elle en Bohême. » Généreux élans de la justice irritée! M. de Kaunitz a bien raison de dire que rien n'égale ces vivacités françaises.

Mais quoi! tout cela n'était que des promesses; il s'agit bien d'espérances lointaines quand le danger est là, terrible, inexorable, quand chaque jour voit diminuer les rations, quand hommes et chevaux vont mourir de faim! C'est seulement à la fin du mois de septembre que le maréchal de Broune commence les opérations dont le succès peut débloquer l'armée saxonne. Une grande bataille, la première journée de la guerre de sept ans, est livrée le 1er octobre à Lowositz, au pied des montagnes de Bohême. Prussiens, Autrichiens, avec une égale ténacité, se sont canonnés pendant huit

heures, et le lendemain Frédéric transporté de joie écrit à un de ses maréchaux : « Je ne vous dirai rien des troupes, vous les connaissez; mais depuis que j'ai l'honneur de les commander je n'ai jamais vu de pareils prodiges de valeur, tant cavalerie qu'infanterie... Ceci fera rendre les Saxons. »

La victoire des Prussiens n'avait pas été aussi complète que l'annonce Frédéric dans sa lettre au maréchal de Schwerin. Des documens autrichiens et saxons publiés aujourd'hui par M. de Vitzthum il résulte que dans ce terrible choc l'armée du roi de Prusse fut plus cruellement décimée que l'armée impériale. Ce n'était donc ni un triomphe, comme les Prussiens le repétaient avec fracas, ni *une victoire postiche*, comme l'affirmait un publiciste allemand dans une brochure qui fit scandale à Berlin; de l'avis des meilleurs juges, ce fut une journée indécise. Le maréchal de Broune, malgré ses pertes, sut maintenir sa position; les chemins qu'il avait occupés pour diriger sa marche sur Pirna lui demeuraient ouverts. Il faut bien reconnaître cependant qu'une journée indécise pour les armes autrichiennes était une journée fatalement décisive pour les Saxons; la défaite, la déroute de Frédéric pouvait seule les délivrer de ce cercle de fer que chaque jour resserrait autour d'eux. Que d'obstacles encore, après cette journée de Lowositz, entre les impériaux et les prisonniers de Pirna! Tandis que M. de Broune se ravitaille avant de reprendre sa marche, on compte les jours et les heures dans le camp des affamés. Un plan de jonction est combiné; la même nuit, à la même heure, les Saxons traverseront l'Elbe et forceront les lignes ennemies, attaquées de flanc par les impériaux. « Je ne serai prêt que le 11 octobre, écrit M. de Broune, et si vous pouvez tenir un, deux, trois jours de plus, quatre jours même, jusqu'à la soirée du 15, vous me rendrez grand service. J'ai tant de détours à prendre et par des chemins si rudes! » — « Impossible, répond le maréchal Rutowski, nos dernières provisions s'épuisent; tout ce que nous pouvons faire, c'est d'attendre la nuit du 11 au 12; à minuit, nous attaquerons les postes prussiens. » Il fallut toutefois, par suite d'un accident imprévu, retarder de vingt-quatre heures encore l'exécution du projet. Enfin le 12 octobre est arrivé; le roi a transféré son quartier-général de Struppen à Thürmsdorf, pour y attendre que l'armée ait passé sur la rive droite de l'Elbe.

Les troupes se mettent en marche à minuit. Le ciel est noir et la pluie tombe à torrens. Enveloppés dans la tempête, les Saxons se trouvent cachés aux regards des sentinelles ennemies; mais que de difficultés nouvelles ajoutées par l'orage aux périls d'une telle entreprise! Quand on a passé les ponts jetés à la hâte, il faut escalader

les montagnes qui dominent la droite du fleuve. Point de chemins, à peine quelques sentiers connus des pâtres et des pêcheurs. Dans ces défilés que défonce la pluie, comment faire monter les chevaux et les canons? Bien que la ténacité saxonne ne faiblisse pas une minute, il est clair que le temps fera défaut aux opérations projetées. On devait rejoindre les Autrichiens dans la matinée du 13 à quelques lieues des bords de l'Elbe, après avoir forcé de ce côté les circonvallations prussiennes; on n'y sera pas avant le soir ou le lendemain. Le roi, dès cinq heures du matin, informé que les troupes, sauf l'arrière-garde, ont traversé le fleuve, s'est rendu à la forteresse de Kœnigstein. Il apprend, en y arrivant, quels obstacles entravent la marche de la cavalerie et de l'artillerie; le comte de Brühl écrit au maréchal de Broune pour excuser les Saxons: « On n'a pas encore pu attaquer les Prussiens, on se prépare, on se rassemble, on est en marche; c'est un retard qu'on n'a pu éviter, mais qui sera réparé le soir au plus tard... » Hélas! avant qu'il ait achevé sa lettre, les Prussiens arrivent bride abattue. Ils ont franchi les hauteurs de Pirna et traversé le camp abandonné. L'armée saxonne est décimée par derrière avant d'avoir pu seulement rétablir ses lignes pour attaquer l'ennemi qu'elle a en face. La voilà prise entre deux feux, et dans quelle situation! L'artillerie embourbée, les munitions perdues, les chevaux crevant de faim et de fatigue, les hommes n'ayant pas mangé depuis plus de vingt-quatre heures (1).

Après tant d'épreuves héroïquement supportées, qu'on se représente ces braves gens sur les hauteurs d'Ebenheit; l'heure du tragique dénoûment a sonné, il ne leur reste plus qu'à se rendre ou à mourir. Le maréchal Rutowski rassemble un conseil de guerre; tous les généraux décident que la lutte est devenue impossible et qu'il y a lieu de sauver l'armée en capitulant. Le roi, à qui cette décision est soumise, en pousse un cri de désespoir. « Se rendre! une armée tout entière! se rendre sans brûler une cartouche! se rendre, quand il n'y a plus qu'un dernier effort à faire, quand les Autrichiens arrivent, quand M. de Broune est là! Mes généraux ont-ils bien songé à ce que sera l'arrogance de l'ennemi après que la

(1) On voit combien Voltaire était mal informé de ces circonstances, quand il écrivait le 1er novembre au maréchal de Richelieu : « Il est certain que l'impératrice hasardait tout pour délivrer le roi de Pologne. M. de Broune avait fait passer douze mille hommes par des chemins qui n'ont jamais été pratiqués que par des chèvres; il avait envoyé son fils au roi de Pologne. Ce prince n'avait qu'à jeter un pont sur l'Elbe et venir à lui. Il promit pour le 9, puis pour le 10, le 12, le 13, et enfin il a fait son malheureux traité des fourches caudines. Les Anglais et les guinées ont persuadé, dit-on, ses ministres. »

Saxe aura capitulé sans coup férir ! » Voilà ce qu'écrit le malheureux roi du fond de cette forteresse de Kœnigstein où il s'est laissé enfermer par M. de Brühl, et en même temps, comme il craint d'ordonner un sacrifice inutile, il adresse au maréchal Rutowski un billet confidentiel où il lui recommande tous les ménagemens qu'exige l'humanité. Angoisses douloureuses, contradictions touchantes! la même scène se renouvela plusieurs fois dans cette fatale journée du 14 octobre. Enfin il faut se résigner. Conduire au feu cette armée sans munitions, ces soldats harassés, exténués, ce n'est pas seulement les mener à la boucherie, c'est consommer la ruine de la Saxe. En capitulant, on peut encore obtenir des conditions de salut pour le roi et la famille royale; l'armée détruite par les armes, tout est fini, le roi tombe du même coup, et l'électorat saxon n'est plus qu'une province prussienne. Les négociations, commencées le 15, furent terminées le lendemain; l'armée entière rendait les armes. Il était stipulé que le roi de Pologne déliait de leur serment les officiers qui voudraient servir le roi de Prusse, mais que ni officiers ni soldats ne pourraient être enrôlés malgré eux dans les rangs prussiens. Était-ce là de quoi embarrasser ce formidable recruteur? L'armée lui appartenait par droit de conquête. Frédéric affirma jusqu'au bout que l'*obstination* seule du roi de Pologne le forçait de s'emparer ainsi des Saxons. M. de Vitzthum a publié le texte de la capitulation avec les notes marginales de Frédéric, notes brusques, hautaines, sarcastiques, où éclate comme partout son despotisme opiniâtre; or, dès le premier article, à côté de la formule : « l'armée saxonne se rend prisonnière de guerre au roi de Prusse, » Frédéric avait écrit ces mots : « si le roi veut me les donner, ils n'ont pas besoin d'être prisonniers de guerre. » C'est le résumé de cette tragique histoire au point de vue du conquérant inflexible : « j'ai besoin de l'armée du roi Auguste ; il me la refuse, je la prends. »

Et comment la prit-il? Si l'on veut savoir de quelle manière se pratiquaient les annexions prussiennes au XVIIIe siècle, il faut lire le curieux rapport que le maréchal Rutowski adresse huit jours plus tard au roi son maître sur la capitulation d'Ebenheit. Le 17 au matin, quand l'infanterie saxonne fut arrivée au camp des Prussiens, on commença par éloigner les officiers, puis chaque régiment reçut l'ordre de se former en cercle, et une proclamation équivoque essaya de faire entendre aux soldats que, par suite de la convention ratifiée la veille, ils passaient régulièrement du service de l'électeur de Saxe au service du roi de Prusse. Il y eut des marques de surprise, il y eut même des refus et des murmures; mais les soldats prussiens, par une manœuvre savante, s'étaient

mêlés tout à coup aux rangs saxons, et les *oui! oui! vive le roi! vive la Prusse!* étouffèrent les protestations. « Pendant qu'on procédait ainsi avec les simples soldats, ajoute le maréchal, les princes, les généraux, les personnages les plus considérables de l'armée prussienne ne rougissaient pas d'employer les moyens les plus indignes pour s'emparer de nos officiers. Flatteries et insultes, promesses et menaces, tout leur était bon. » — *Oui! même les menaces, ja, selbst Drohungen,* — écrit le maréchal indigné ; mais soit qu'il n'ait pas tout vu, soit que la pudeur ait arrêté sa plume, il s'en faut bien qu'il nous donne ici l'entière image de la vérité. D'autres témoins ont achevé sa peinture. Après la scène burlesque des *vivat,* il y a la scène odieuse des coups de poing et des coups de canne ; la comédie vandale est complète. « Voici ce que j'ai vu de mes yeux, écrit le général de Vitzthum : quand un de nos Saxons hésitait à répéter le serment que lui marmottait un *auditeur*, les soldats prussiens tombaient sur lui à poings fermés. Le prince Ferdinand, frère du roi, et le prince Maurice d'Anhalt se sont distingués entre tous par leur zèle à enrégimenter nos soldats, donnant la schlague à quiconque faisait mine de résister. Le roi, le roi lui-même s'est assez peu respecté pour frapper de sa canne un jeune gentilhomme porte-enseigne au régiment de Crousatz, et ajoutant l'injure à la brutalité, « tu n'as donc, criait-il, ni ambition ni honneur dans le ventre, puisque tu refuses d'entrer au service prussien ? »

Est-ce assez d'indignités et de violences? Pas encore. Il avait été stipulé dans la capitulation d'Ebenheit que le roi serait libre de retourner à Dresde ou d'aller en Pologne, que la reine et les princesses ne seraient plus traitées en prisonnières, qu'elles pourraient sortir du château et y rentrer, qu'elles ne seraient plus gardées par des sentinelles prussiennes... Promesses dérisoires! la captivité de la malheureuse reine ne cessa qu'avec sa vie. Le roi Auguste s'était rendu en Pologne, tandis que la reine était demeurée à Dresde, et, confiant dans la parole de Frédéric, il demandait instamment que des stations de houlans fussent établies à travers la Prusse pour la sûreté des communications entre la Pologne et la Saxe. Sous prétexte que la capitulation de l'armée saxonne n'avait pas été loyalement exécutée, que des agens secrets débauchaient les régimens saxons et les faisaient passer en Bohême, Frédéric entra dans une de ces colères qui servaient si bien sa politique, et déclara qu'on ne devait plus compter désormais sur sa *modération*. Sa lettre, écrite le 2 décembre au général de Spoercke, représentant du roi de Pologne, se termine par ces effrayantes paroles :

« Je ne vois pas comment je puis après cela me confier à la bonne foi. Je me vois au contraire forcé de mettre des bornes à la complaisance dont j'ai fait usage jusqu'ici, de songer plutôt à ma propre sûreté et au salut de mes états, et par conséquent de refuser rondement les postes de houlans au travers de mes états comme une chose de mauvaises suites, de sorte que l'on ne doit plus y penser... J'espère que ce sera la dernière lettre que vous m'écrivez, car depuis les procédés peu aimables de votre cour il ne me reste que le droit de l'épée. On abuse étrangement de ma modération. Si l'on me pousse à bout, je ne réponds de rien. Et ceux qui me bravent et me trompent grossièrement à présent pourront bien avoir lieu de s'en repentir... Mais il faut tout sacrifier à la cour de Vienne, et l'on s'aveugle parce que l'on ne veut point voir. Je m'en lave les mains. Voici la dernière réponse que vous recevrez de moi. »

C'est à Dresde même que Frédéric écrivait cela, à quelques pas du palais où commençait l'agonie de sa captive. La pauvre femme s'éteignait, dévorée par la douleur et la honte. Pendant les terribles épreuves des mois de septembre et d'octobre 1756, sa fille Marie-Josèphe, la dauphine de France, la mère de Louis XVI, avait éprouvé de si violentes émotions qu'elle en fit une fausse couche (1); on devine ce que la reine de Pologne devait souffrir sous ce *droit de l'épée* dont parle le conquérant. Ne semble-t-il pas qu'il y ait ici comme une image anticipée de la captivité du Temple? Ses humiliations durèrent plus d'une année. Que d'épreuves, que d'angoisses depuis le mois de septembre 1756 jusqu'au mois de novembre 1757! Tantôt on chasse de son palais, on exile de Dresde et de la Saxe ses plus fidèles serviteurs, tantôt on prétend l'obliger elle-même à quitter sa résidence; on veut la renvoyer en Pologne, errante par les chemins, au milieu des hasards, dans ces pays que désole la guerre, et c'est à grand'peine que la maladie dont elle va mourir la protége contre ces ordres barbares. Sa vie est surveillée de près, sa correspondance doit passer sous l'œil de la police, elle est contrainte d'employer la ruse pour dépister les inquisiteurs. Si elle écrit au roi son époux, c'est dans la langue des chiffres; si elle reçoit des lettres intimes de la cour de Pologne ou de la cour de France, c'est que des voyageurs se seront chargés de les lui remettre. Elle apprit ainsi en octobre la naissance de son petit-fils le comte d'Artois, celui qui devait provoquer la France nouvelle en 1830 et s'en aller mourir à Holyrood. Atteinte au plus profond de son âme, elle déclinait de jour en jour. Le 16 novembre, dans la

(1) « Madame la dauphine, qui a été vivement pénétrée du malheur de la Saxe et des traitemens que souffre la reine de Pologne sa mère, a fait une fausse couche de quatre mois, dit-on. On a fait dire à l'ambassadeur du roi de Prusse de ne point paraître à Fontainebleau... » Barbier, octobre 1756.

soirée, elle venait de dicter trois lettres, la première à Marie-Thérèse, les deux autres aux deux généraux qui venaient d'être si misérablement battus par Frédéric à Rosbach (5 novembre), le prince de Saxe-Hildburghausen et le prince de Soubise; au moment où elle recopiait de sa main la missive destinée à l'impératrice-reine, un malaise violent la saisit; elle s'arrêta sur ces mots *le bon Dieu...* et quelques heures après, vers le milieu de la nuit, elle expira. Le sang de ce noble cœur, soulevé par tant d'orages, avait fait irruption au cerveau (1).

Trois semaines plus tard, un de ceux qui l'avaient servie le plus loyalement, le général de Vitzthum, écrivait à un ami : « Vous connaissiez la reine; ce n'est pas à vous que j'ai besoin de faire son éloge, ni de signaler ses défauts. Les catholiques la vénèrent comme une sainte, et elle a tout fait pour justifier ce titre. Les protestans l'ont accusée de bigoterie, de prosélytisme, et peut-être n'est-ce pas sans raison. Une chose certaine, c'est que ses intentions ont toujours été irréprochables. Elle cherchait loyalement la vérité; il se peut qu'elle ne l'ait pas trouvée toujours. Elle était fidèle à ses devoirs et n'en a transgressé aucun de propos délibéré. Ses dernières années ont été abreuvées d'amertume. Le roi de Prusse ne l'a pas traitée en souveraine; il s'est comporté envers elle comme on le ferait à peine avec une vivandière prise au milieu d'une armée ennemie. Il n'y a point d'avanie qu'on ne lui ait infligée par son ordre. A la suite de tant de chagrins, il lui est venu au côté une douleur qui a causé sa mort. Elle m'a toujours dit que le roi de Prusse lui avait brisé le cœur. La honte d'un pareil traitement est pour le roi de Prusse lui-même. Un souverain devrait se respecter dans la personne d'un autre souverain; mais Frédéric II se met au-dessus de tout, et paraît oublier que son tour pourrait bien venir. »

III.

On nous rendra cette justice, que nous n'avons pas atténué l'acte d'accusation dressé par l'historien; la première année de la guerre de sept ans nous a livré tous ses secrets, les violences et les indignités de Frédéric II sont mises à nu. Si la Prusse du XIXe siècle

(1) Barbier, d'après les bruits de Paris, attribue à la journée de Rosbach le coup suprême qui emporta la reine de Pologne. Frédéric aurait fait célébrer à Dresde, sous les yeux de l'auguste malade, d'insultantes réjouissances au sujet de sa victoire : ces cris, ces chants, ces décharges d'artillerie auraient déterminé la dernière explosion du mal. Voilà un trait qui manque aux détails navrans rassemblés par M. de Vitzthum. Si le fait n'est pas exact, le récit de l'annaliste prouve du moins quelle idée on avait à Paris de l'insolence du vainqueur.

n'est pas autre chose que la Prusse du XVIIIe, si les griefs du passé doivent dominer les intérêts du présent, si des rancunes oubliées doivent prendre la place de la politique, le manifeste de M. de Vitzthum n'a pas manqué son but; mais c'est là précisément toute la question. A quoi tend cette polémique rétrospective? Quels sentimens nous découvre-t-elle chez ceux qui la font ou qui l'approuvent? J'ai bien peur qu'elle ne soit plus fâcheuse pour l'ancien cabinet saxon que pour la Prusse elle-même. L'Allemagne entière, celle du nord comme celle du midi, sait bien que Frédéric le Grand ne fut pas un saint Louis; dompteur de peuples et fondateur d'empire dans un siècle sans scrupules, il était de la race des hommes dont le poète a dit :

> Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
> N'est pas une de vos vertus?

Une chose digne de remarque, c'est que le nouvel enthousiasme des Prussiens pour Frédéric II, cet enthousiasme sans réserve exprimé par les écrivains de tous les partis, depuis le féodal jusqu'au démagogue, date surtout de ces quinze dernières années, c'est-à-dire de l'époque où l'action légitime de la Prusse a été arrêtée violemment par la politique du prince de Schwarzenberg. L'image du roi philosophe s'est transfigurée pendant cette période, comme l'image de Napoléon en France pendant les quinze années de la restauration. Ces circonstances particulières une fois écartées, soyez sûrs que l'Allemagne n'est pas disposée à plier les genoux devant l'idole. L'Allemagne est le pays de la critique, et ce n'est pas chez elle que l'histoire craindrait aucune révélation d'aucun genre. Le livre de M. de Vitzthum, qui se borne à confirmer par de tragiques détails des jugemens consacrés, n'est donc point fait pour lui causer le moindre embarras. Pure affaire d'érudition et de curiosité, ces *Secrets du cabinet saxon* ne sont que des documens nouveaux ajoutés à bien d'autres; mais quand on a vu l'un des personnages les plus considérés de l'aristocratie saxonne disposer tous ces odieux souvenirs comme une machine de guerre contre la Prusse nouvelle, quand on a su que ce livre, sans avoir un caractère officiel, exprimait pourtant les sentimens et les idées de l'ancien gouvernement saxon, les esprits impartiaux ont été stupéfaits des illusions, bien plus de l'aveuglement volontaire auquel ce gouvernement se condamnait lui-même. Que la Saxe ait eu de justes raisons pour craindre et, si l'on veut, pour détester l'action envahissante de ses voisins du nord, nul n'en doit être étonné. Prenez garde pourtant; la peur et la haine sont souvent de mauvaises conseillères, elles empêchent de voir nettement les choses. Ce sont de mauvaises dispo-

sitions pour combattre l'ennemi que d'ignorer ses titres et sa force. Fermer les yeux au présent et s'attacher à de vieilles histoires, parce que ces histoires nous fournissent des argumens commodes, c'est s'exposer aux plus tristes déconvenues. Telle est précisément l'erreur de M. de Vitzthum, telle est aussi la faute commise depuis une vingtaine d'années par la cour de Dresde quand on s'est obstiné à confondre le passé et le présent de la nation prussienne.

Il y a plus : M. de Vitzthum ne s'est pas aperçu qu'en dénonçant les méfaits de Frédéric II il mettait aussi en pleine lumière les fautes du gouvernement saxon. Frédéric s'est montré despotiquement brutal; mais quelle faiblesse, quel abandon de soi-même, quel mépris du devoir chez ceux de qui dépendaient alors les destinées de la Saxe! Qu'est-ce que ce roi de Pologne, épicurien honnête, fainéant débonnaire, qui abdique aux mains de son favori, qui se laisse tromper comme un Géronte, qui soupçonne à peine de quoi il s'agit dans la lutte de la Prusse et de l'Autriche, qui ne sait ni voir ni comprendre, qui se réveille enfin à l'heure suprême, à l'heure de la détresse et de la honte, pour se répandre en lamentations? Qu'est-ce que ce favori, le comte de Brühl, occupé seulement d'entretenir la mollesse de son maître, homme de plaisirs avant tout, esprit vulgaire, insidieux, rampant, égoïste imperturbable au milieu des malheurs publics? Bien que M. de Vitzthum, on devait s'y attendre, ait voulu laisser dans l'ombre cette partie de son tableau, il y a des instans où la vérité éclate. Un seul exemple suffira. Écoutez cette anecdote si tristement expressive. Au moment où le roi Auguste III était allé s'enfermer au camp de Pirna, le comte de Brühl avait si bien administré les finances que le trésor se trouvait à sec; en face des nécessités qu'il était si facile de prévoir, point d'argent pour mobiliser les troupes, pour approvisionner le camp, pour armer la forteresse de Kœnigstein. Peu de temps après, c'est-à-dire pendant le blocus de Pirna, le roi de Pologne ayant eu l'occasion d'expédier je ne sais quel envoi à la reine, le comte de Brühl profita du même courrier pour faire parvenir à une chanteuse de l'opéra nommée Albuzzi une somme de 4,000 ducats. Or le messager confondit les deux cassettes; l'envoi destiné à la reine fut remis à la chanteuse, les 4,000 ducats furent remis à la reine. Dès que le message royal est ouvert, la princesse ne cache point sa joie; l'or est devenu si rare à Dresde! Pauvre joie, hélas! et de courte durée : une heure plus tard, le courrier inattentif rapportait à la reine l'envoi qui s'était trompé d'adresse et lui redemandait la cassette de la chanteuse. L'échange n'était pas à l'avantage de la reine de Pologne; l'opéra était mieux traité que le château. La reine rendit les ducats sans prononcer une parole; seulement, étonnée de voir une telle somme employée de la sorte au milieu d'une pénurie

si grande, elle fit faire une enquête sur la situation des finances; elle sut bientôt que les caisses du trésor étaient vides, et que depuis assez longtemps déjà, dans l'armée comme dans les fonctions civiles, les serviteurs de l'état ne recevaient point leur solde. On manquait d'argent pour mettre les soldats saxons à l'abri des coups de Frédéric II, on en manquait pour les besoins les plus urgens; il s'en trouvait pour payer une chanteuse. Quand la reine apprit quelle masse de dettes pesait sur la couronne, elle ne put retenir ces mots: « Donc la chemise que je porte et le pain que je mange ne sont pas payés! »

M. de Vitzthum a-t-il rendu un grand service à la Saxe du XIXe siècle en nous montrant, sans le vouloir, ce qu'était la Saxe au XVIIIe sous le gouvernement d'Auguste III? Si la morale condamne Frédéric II, elle ne condamne pas moins le souverain saxon. Dans l'état où se trouvait l'Allemagne, la victoire appartenait d'avance, non pas au plus juste, hélas! mais au moins efféminé. L'histoire des idées complète ici le tableau de M. de Vitzthum et lui donne son véritable sens; on lit dans M. Gervinus que les *Literatur Briefe* de Lessing et Nicolaï mirent fin à l'école littéraire de la Saxe, à cette école empesée, formaliste, vivant d'imitations, image trop fidèle de l'étiquette de la cour et de la somnolence du pays. M. Gervinus va jusqu'à dire que ce manifeste célèbre a été dans l'histoire littéraire ce qu'a été la guerre de sept ans dans l'histoire politique; il a porté du centre au nord le mouvement et la vie. Or qu'était ce grand Lessing? Un Saxon, mais un Saxon qui ne voulait pas s'enfermer dans une atmosphère énervante. Ni Lessing en son temps, ni M. Gervinus aujourd'hui, ne peuvent être rangés parmi les courtisans de Frédéric; ils ont reconnu cependant l'un et l'autre que le gouvernement des deux Auguste avait paralysé en Saxe l'élément germanique.

Est-ce à dire que la Saxe du XIXe siècle soit responsable de ce qu'a fait la Saxe au XVIIIe? Non certes, pas plus que la Prusse de nos jours n'est responsable des actes de Frédéric II. Sachons voir chaque chose en son vrai jour; gardons-nous de confondre le passé avec le présent, gardons-nous surtout de confondre les grands mouvemens des nations avec l'esprit des hommes qui exploitent ces progrès et trop souvent les compromettent. Frédéric II a sa grandeur malgré tout ce qui pèse sur sa mémoire; la grandeur de la nation prussienne est bien autrement digne de respect et de sympathie. Cette grandeur s'est dessinée surtout dans la première moitié de notre siècle. Est-il besoin de répéter que nous parlons non pas de la politique de M. de Bismark, mais de la nation elle-même, de sa vigueur morale, de son labeur opiniâtre, de toutes ces fortes qualités qui font les races saines et prospères? Faire rejaillir sur la

nation prussienne les fautes de Frédéric le Grand, c'est imiter les déclamateurs qui reprochent sans cesse à la France les crimes de la révolution. Entre la Prusse de Frédéric II et la Prusse du XIXe siècle, la différence est si grande que M. de Vitzthum lui-même n'a pu s'empêcher de la signaler. Dans l'emportement de sa colère contre Frédéric, il affirme que l'état créé par l'adversaire de Marie-Thérèse contenait des germes de ruine, que son despotisme militaire ne pouvait durer, que son œuvre a croulé en 1806 sous l'épée de Napoléon, et qu'une Prusse nouvelle a dû naître. Comment l'auteur n'a-t-il pas vu qu'un tel aveu était la réfutation de son pamphlet? Oui, une autre Prusse est née en même temps que se formait une Saxe meilleure; c'est avec cette Prusse nouvelle que la nouvelle Saxe devait se mesurer virilement au lieu de s'absorber dans la haine de la Prusse d'autrefois. Laissons les morts ensevelir les morts. Le monde marche et se régénère; c'est avec les vivans qu'il faut vivre et agir.

Ces polémiques rétrospectives sont donc vaines et sans portée; leur principal effet est d'égarer les esprits qui s'y livrent. Si M. de Vitzthum n'avait voulu montrer que des rapprochemens fort curieux entre la conduite de Frédéric et les procédés de M. de Bismark, au risque même de faire entrevoir des analogies du même genre entre l'imprévoyance de M. de Brühl et les imprudences de M. de Beust, on ne pourrait qu'applaudir à ces piquantes découvertes. Comment nier cependant qu'il ait cherché tout autre chose? L'idée fondamentale de son pamphlet, c'est que l'esprit de la nation prussienne est un danger pour l'Allemagne, et que ce danger a commencé le jour où des intérêts nouveaux créés par le XVIe siècle ont fourni aux Allemands du nord l'occasion de mettre en pièces la vieille constitution impériale. Le traité de Westphalie est déjà pour lui une œuvre révolutionnaire et funeste. Ainsi le retour à l'ancien régime, c'est-à-dire à l'Allemagne du moyen âge, la soumission de l'esprit nouveau traité d'esprit rebelle, l'anéantissement de l'influence morale de la Prusse, voilà ce que rêvait M. de Vitzthum. Son livre n'est pas un livre saxon, c'est un livre autrichien; encore faut-il ajouter un livre autrichien des temps à jamais disparus, une œuvre qui sent le XVIe siècle et la guerre de trente ans. En haine et par crainte de la Prusse, l'auteur renonce aux traditions naturelles de la Saxe, comme pour ne rien avoir de commun avec l'ennemi. Nous avons, nous, plus de fierté pour cette noble Saxe; nous rappelant qu'elle a été l'alliée de la France dans nos grandes guerres, nous osons dire à ses enfans : Ne soyez ni Autrichiens, ni Prussiens; soyez Saxons.

Fort bien, répondra-t-on peut-être; vous oubliez seulement

position de la Saxe. Abaissée au XVIIIe siècle, ébréchée au XIXe, placée entre deux états puissans, elle s'est tournée vers celui qui menaçait le moins sa sécurité, vers l'Autriche, gardienne des vieilles formes légales, conservatrice des vieux droits. — Je réponds que cette politique timide, bien loin d'éloigner le péril dont on avait raison de se préoccuper, en créait un autre plus redoutable; elle favorisait la naissance d'un parti prussien au sein de la nation saxonne. Le seul moyen pour la Saxe de limiter l'action progressive de la Prusse était de la suivre sur son propre terrain, de marcher du même pas, de développer comme elle toutes les énergies morales de la nation. Si on ne pouvait réussir à l'égaler, du moins ne lui donnait-on pas des armes contre soi : on empêchait les hommes de progrès, les partisans de l'action et de l'unité germanique de tourner leurs regards vers Berlin. Il y a en Saxe une forte séve indigène qui ne demandait, qui ne demande encore qu'à se déployer. Les journaux prussiens se sont beaucoup moqués dernièrement de certain manuel d'histoire à l'usage des écoles primaires où se lisent des réponses comme celle-ci : « Quel est le centre de l'Europe? L'Allemagne. Quel est le centre de l'Allemagne? La Saxe. Quel est le cœur de la Saxe? Dresde. » Ces prétentions naïves ne sont après tout qu'un souvenir des choses d'autrefois, et, si elles nous font sourire, c'est par le contraste du rôle amoindri de cette malheureuse contrée avec le rôle viril qu'elle aurait pu remplir. N'est-ce pas de la Saxe qu'est sorti le mouvement de la réforme, c'est-à-dire l'œuvre la plus germanique du monde moderne? N'est-ce pas la Saxe qui a donné à l'Allemagne du nord l'énergique ferment de vitalité dont la Prusse profite aujourd'hui? Or, puisque les gouvernemens saxons, du XVIe siècle au XVIIIe, ont permis qu'un voisin plus faible d'abord, mais plus actif et plus tenace, lui enlevât la direction de l'esprit allemand, pourquoi donc au XIXe siècle un gouvernement meilleur, instruit par l'expérience, n'eût-il pu reprendre sa bannière des anciens jours, et, sans disputer à la Prusse une prééminence incontestable, s'assurer du moins une place à l'abri du péril? C'est en prévenant les annexions morales qu'on empêche les annexions réelles. On a fait trop souvent le contraire. Comment le cabinet de Dresde n'a-t-il pas compris, surtout depuis 1848, que sa politique autrichienne ne pouvait que favoriser le développement d'un parti prussien sur la terre saxonne? En se montrant infidèle et aux traditions passées et à l'esprit du siècle, il jouait le jeu de son ennemi. Cette infidélité aux traditions nationales a été poussée si loin que M. le comte de Vitzthum, écrivain protestant, n'hésite point à renier et à maudire ce qu'il y a eu de plus glorieux pour la Saxe dans l'histoire des trois der-

niers siècles. Je lis aux premières pages de son livre ces incroyables paroles : « Qu'était-ce que Gustave-Adolphe, le roi de Suède, qu'on nous apprend encore dans nos écoles, — tant est grande notre bonhomie! — à vénérer comme *le héros de la foi protestante?* Qu'était-ce que Bernard de Weimar, et tous les autres avec eux, leur nom n'importe guères, qu'était-ce encore une fois, entre les mains de Richelieu? Des marionnettes luthériennes que le cardinal catholique faisait mouvoir, des condottieri soldés par la France en ses guerres contre l'Allemagne. »

Ce n'est pas le moment d'apprécier dans son ensemble la politique de M. le baron de Beust. Toutefois, sans manquer ni à la justice envers un homme d'une rare valeur ni à la générosité à l'égard d'un vaincu, on peut dire que le caractère de cette politique était une complaisance excessive pour les traditions de l'ancienne Autriche. M. de Beust a été une sorte de Metternich saxon; il a eu peur de cet esprit national qui se faisait jour par toutes les issues, et au lieu de s'en servir pour augmenter les forces morales de la Saxe, il l'a obligé de tourner ses regards du côté de Berlin. Pourquoi y a-t-il un parti prussien à Leipzig? Parce que l'esprit public ne trouvait point d'aliment sous le gouvernement autrichien de la terre saxonne. Ne dites pas que ce parti prussien s'est constitué surtout depuis la journée de Kœniggrætz. La victoire a trop souvent cet effet de fasciner les faibles, d'entraîner les indécis, de terrifier les lâches : ce serait pourtant mal connaître l'Allemagne que d'appliquer ces lieux communs à la situation actuelle. Le parti prussien à Leipzig date de bien des années; s'il a pu naître et grandir, c'est l'imprévoyance, c'est la timidité du gouvernement saxon qui l'a permis. La tragique histoire mise en lumière par M. de Vitzthum n'offre-t-elle pas un frappant symbole de la politique dont il est le défenseur? Le cabinet de Dresde s'est laissé ravir ses armes par son redoutable voisin; enveloppé par la marche des idées, il s'est laissé bloquer sans munitions et sans vivres comme l'armée d'Auguste III derrière les rochers de Pirna. Quoi! voilà un pays plein de ressources, une nation laborieuse, industrieuse, libérale, attachée à ses traditions propres, non moins dévouée à la communauté allemande, et qui n'aspire qu'à déployer ses forces; on la sépare du mouvement national où elle aurait si bien rempli son rôle, on veut qu'elle se désintéresse des questions où est engagée la grande patrie, on lui accommode un régime à l'autrichienne, un régime patriarcal et doux, mais sans esprit public; on l'énerve, on l'endort. Cependant autour d'elle le mouvement de la vie s'accroît. Comment s'étonner que les hommes d'action et de progrès s'accoutument à chercher ailleurs l'air salubre que vous leur refusez?

L'histoire impartiale ne reprochera point au gouvernement saxon

de ces vingt dernières années, elle ne reprochera point à M. de Beust en particulier, d'avoir voulu s'opposer au progrès menaçant de la Prusse; elle lui reprochera de l'avoir combattu si timidement. Il fallait tenir les esprits en éveil au lieu de les engourdir, il fallait développer les forces allemandes au lieu de laisser cette arme puissante aux seules mains de l'ennemi. Des révélations récentes (1) nous apprennent que le gouvernement saxon en 1848 avait noué des négociations avec les Saxes ducales pour réunir toutes leurs armées sous un commandement unique. M. de Pfordten était alors ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Dresde. D'après ce projet, le roi de Saxe aurait eu à l'égard des ducs ses voisins la même position que le roi Guillaume vient de s'attribuer à l'égard du roi Jean. Ce plan, dont les commotions de 1848 empêchèrent la réussite, pouvait certainement avoir d'heureux effets; c'est à une pensée bien autrement féconde que les hommes d'état saxons auraient dû demander le salut de leur pays. Quelques milliers d'hommes de plus ou de moins dans l'armée saxonne, qu'importe? Est-ce par l'organisation militaire que la Saxe pouvait lutter contre la Prusse? La chose urgente, c'était de la tenir en échec par les travaux de la paix et de la liberté, c'était de ne pas permettre qu'elle arborât à elle seule la bannière germanique. Une politique si loyale eût déconcerté les tactiques berlinoises. On n'aurait pas provoqué la formation d'un parti prussien à Leipzig, on n'aurait pas contraint les plus généreux enfans du pays saxon à une hésitation douloureuse entre la petite patrie et la grande.

Les fautes commises sont-elles donc irréparables? La Saxe doit-elle se résigner à être absorbée un jour tout entière par les vainqueurs de Sadowa? Après avoir été si longtemps autrichienne par timidité, faut-il qu'elle consente à devenir prussienne par découragement? Nous espérons tout autre chose de son patriotisme. Sans doute on ne remonte pas le cours des siècles, et la Saxe n'enlèvera point à la Prusse cette hégémonie qu'elle lui a laissé prendre; elle peut du moins, si le pouvoir et la nation marchent ensemble, maintenir sa place distincte au sein de la confédération du nord. Que le peuple et la maison royale renouvellent leur alliance, qu'une confiance généreuse dans les traditions du pays fasse oublier la timidité d'autrefois, que ces *public spirits* dont parle le Saxon Leibniz ne soient plus comprimés dans la patrie de Luther, la Saxe, quoi qu'il arrive, ne regrettera point d'avoir eu foi en elle-même.

Ces idées étaient si clairement indiquées par la nature des choses, qu'aujourd'hui encore nous en retrouvons la trace dans les mani-

(1) Voir dans les *Grenzboten* du 9 novembre l'article intitulé *das Project der Militarhöheit Sachsens über Thüringen von 1848.*

festes les plus opposés de l'opinion publique. Parmi les brochures qui pullulent à Leipzig, il y en a deux qui ont attiré particulièrement l'attention. La première porte ce titre : « Que va devenir la Saxe (1)? » L'auteur s'attache surtout aux questions économiques, il montre combien l'activité de la Prusse a été bienfaisante, quelle impulsion féconde a créé le *Zollverein*, quelles sources de travail, de richesse, de moralité, il a ouvertes; puis, se demandant ce que tout cela va devenir si la Saxe n'est pas incorporée à la Prusse, il adjure le roi Jean de ne pas condamner son peuple à une situation impossible et d'abdiquer généreusement sa couronne. L'auteur de la seconde brochure intitulée *La Saxe et la confédération du nord* (2), est persuadé au contraire que la Saxe peut vivre et prospérer au sein de la confédération nouvelle en gardant son autonomie. On a ici en face l'un de l'autre les deux représentans des opinions extrêmes. La Saxe, dit l'un, ne vivait que par la Prusse; après les événemens dont le gouvernement seul est responsable, après une guerre désastreuse que la nation saxonne ne voulait point, la Saxe étouffera, si elle ne devient prussienne. La Saxe, dit l'autre, peut vivre à côté de la Prusse, et elle vivra d'autant plus qu'elle ne se séparera ni de ses traditions propres ni de sa vieille dynastie. En d'autres termes, le premier, qui réclame l'état unitaire sous le sceptre des Brandebourg, représente le parti prussien; le second, qui s'accommode d'une fédération, représente le parti saxon proprement dit. Eh bien! à travers toutes ces différences, une inspiration commune les unit : c'est le même culte pour leurs traditions particulières, le même respect pour une famille royale si cruellement éprouvée. Celui-là même qui croit l'abdication du roi nécessaire au salut de la Saxe lui demande ce sacrifice comme à un homme digne de comprendre les plus hautes obligations de la souveraineté; il le lui demande au nom de son caractère royal et de l'intérêt du peuple. Et quel sentiment de ce que vaut la nation saxonne, quelle revendication de ses titres, quand il s'écrie : « Ce ne sont pas seulement les relations commerciales qui nous relient à nos voisins; nos mœurs, notre science, notre foi, tout ce qui est grand et beau dans notre vie, nous le possédons en commun avec eux, oui tout, notre langue, notre littérature, nos fêtes, nos désirs politiques! Nous sommes protestans; c'est par le protestantisme, dont les racines plongent dans notre sol, que notre civilisation, notre moralité, nos travaux intellectuels, notre industrie créatrice, ont porté depuis trois siècles des fruits aussi précieux que chez nos voisins de Prusse... » L'auteur en conclut que la Saxe doit être

(1) *Was wird aus Sachsen?* Leipzig 1866.
(2) *Sachsen und der norddeutsche Bund;* Leipzig 1866.

heureuse de disparaître au sein de la nation prussienne. Étrange raisonnement! la vraie conclusion est celle-ci : restons nous-mêmes, renouons la chaîne de nos destinées, réveillons notre esprit public si misérablement endormi, et puissent nos gouvernans, après de si terribles épreuves, comprendre enfin le rôle que nous assignent les transformations du XIXe siècle!

Au moment où le roi de Saxe était encore en Autriche et où l'on ne savait pas ce que deviendrait son royaume, un publiciste prussien, M. Henri de Treitschke, qui a relevé en quelques mots irrités le pamphlet du comte de Vitzthum, décrivait d'avance à sa manière le spectacle que présenterait la ville de Dresde, si le roi Jean était admis à rentrer dans sa capitale. Il ne parle pas du vieux roi, on peut le croire, comme en parle l'écrivain que je viens de citer. Toutes les rancunes et toutes les convoitises du *particularisme* prussien éclatent dans ces pages venimeuses. « Qu'on se représente, dit-il, le retour du roi Jean dans sa capitale, le conseil municipal de Dresde accueillant avec des paroles de vénération et de reconnaissance l'homme qui a ruiné son pays, les jeunes filles en robes blanches avec des couronnes de fleurs s'inclinant devant la couronne flétrie et déshonorée, les poètes du lieu apportant aussi leurs guirlandes. Ah! que de mensonges imposés à la loyauté germanique! A cette seule pensée, le cœur se soulève de dégoût (1). » Le mensonge est dans ce tableau du pamphlétaire. Mauvaises, mauvaises paroles, prophétie perfide et fausse! Les choses ne se sont point passées de la sorte. Le roi Jean est rentré grave et digne dans la Saxe amoindrie. Les acclamations du peuple n'ont pas été une ovation niaisement hypocrite, elles ont été une consolation et un encouragement. Devant les députés du pays, le roi a dit simplement, noblement, avec la sincérité qui l'a rendu vénérable entre tous : « Comme j'ai été un loyal serviteur de l'ancienne confédération germanique, je serai un serviteur loyal de la confédération du nord. » Cette promesse faite à la Prusse est aussi une promesse à la patrie saxonne. Dans une fédération de monarchies comme dans une fédération de républiques, n'est-ce pas servir la cause commune que de faire prospérer la vitalité particulière de chaque état? Si l'auguste vieillard, réconcilié avec l'esprit du siècle, comprend ainsi les leçons de l'histoire, il a encore une grande tâche à remplir, tâche ardue, mais féconde, et pour laquelle il vaut la peine d'être roi.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) *Die Zukunft der norddeutschen Mittelstaaten*, von Heinrich von Treitschke; Berlin 1866.

L'ÉPOPÉE

DES NIBELUNGEN

ÉTUDE SUR SON CARACTÈRE ET SES ORIGINES

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX.

I. *Les Nibelungen*, traduction nouvelle par M. E. de Laveleye, 2e édition. — II. *La Saga des Nibelungen dans les Eddas et dans le Nord scandinave*, par le même; Paris, 1866.

Il n'est pas rare d'entendre parler en France du poème des *Nibelungen*, mais ceux qui en parlent laissent la plupart du temps soupçonner qu'ils n'en connaissent guère que le titre, et surtout qu'ils ne se doutent pas des intéressans problèmes qui se rattachent à la vieille épopée germanique. Cependant des écrivains plus ou moins autorisés ont plus d'une fois abordé ce sujet, de manière à piquer notre curiosité nationale plutôt qu'à la satisfaire. Le romantisme, avec sa prédilection pour le moyen âge, accueillit un peu de confiance le long *lied* allemand, comme il avait accueilli sans y regarder de trop près les *lais* de nos vieux ménestrels et les *romanceros* d'Andalousie. Chateaubriand, qui ne le connaissait guère, en fit dans ses *Études historiques* un grand éloge. J.-J. Ampère analysa le poème entier dans son cours de 1832 à la faculté des lettres de Paris. M. Saint-Marc Girardin, à son retour d'Allemagne, en traduisit peu de temps après quelques fragmens. En 1839, M. Riaux, professeur de philosophie à Rennes, publia une traduction com-

plète du poème due à une plume féminine, à Mme Moreau de la Meltière, et mit en tête du volume une introduction fort savante pour l'époque. Malheureusement la traduction était bien souvent inexacte et sacrifiait trop au besoin d'élégance et à nos goûts modernes la couleur rude, brutale même, mais primitive, éclatante, étrangement vigoureuse, de l'original. Et puis les beaux jours du romantisme commençaient à passer, ceux de la critique historique se levaient à peine. Le silence se fit donc au sujet des *Nibelungen* jusqu'au moment où la critique se fut conquis une large place au soleil. Tout le monde sait avec quelle curiosité persévérante cette science nouvelle interroge les plus vieux documens, les plus vieux poèmes, les origines linguistiques et religieuses, dans l'espoir de découvrir, par une comparaison attentive, les procédés de l'esprit humain opérant et produisant spontanément selon les lois de sa nature. Le travail qui est en train de s'accomplir sur les livres sacrés et sur les épopées de tous les peuples devait s'étendre et s'est étendu à l'épopée germanique. A ce titre, et indépendamment de sa valeur propre, le poème des *Nibelungen* réclame sa part des investigations de la science historique aussi bien que les poèmes homériques, hindous et autres, et c'est une bonne fortune pour le lecteur français que de pouvoir désormais l'étudier dans la fidèle et lumineuse traduction dont nous sommes redevables à M. de Laveleye.

Nous verrons bientôt pourquoi le savant professeur de Liége ne pouvait se dispenser de joindre à la traduction du poème allemand celle des nombreux chants parallèles qui se trouvent à l'état fragmentaire dans les vieilles poésies scandinaves. Cette question spéciale touche de près à celle des origines que nous aurons à étudier; mais, puisqu'il y a mille raisons de penser que la très grande majorité de nos lecteurs ne connaissent les *Nibelungen* que de nom, nous nous proposons de leur dire ce qu'ils sont avant de chercher d'où ils viennent. Il est toutefois indispensable qu'avant de présenter un résumé du vieux poème nous rappelions les circonstances de sa résurrection au sein du monde moderne, et que nous préparions ainsi l'examen des problèmes qu'il soulève.

I.

Le poème des *Nibelungen* doit aujourd'hui une grande partie de sa valeur à son parfum de sauvage antiquité. Il nous transporte en réalité fort au-delà du XIIIe siècle, où il reçut la forme définitive sous laquelle il nous est parvenu. Ce sont les vieux Germains antérieurs à la conversion et même aux invasions qu'il fait revivre sous

nos yeux. Tombé peu à peu dans l'oubli, comme presque toutes les grandes épopées du moyen âge, il en fut tiré au XVIIIe siècle, alors que les Allemands, secouant leur léthargie littéraire et se dégageant d'une servile admiration des classiques français, se mirent à rechercher les richesses enfouies dans leur propre sol. Lessing doit être le premier écrivain faisant autorité qui l'ait signalé à l'attention de ses compatriotes. Cet appel ne rencontra dans les premiers temps que fort peu d'écho. Un très médiocre poète de Zurich, Bodmer, qui s'entendait mieux en érudition qu'en poésie, essaya toutefois en 1757 de publier une édition avec notes et commentaires, mais il eut la malheureuse idée de la dédier à Frédéric le Grand, le moins romantique des princes. La réponse qu'il reçut du disciple couronné de Voltaire fut médiocrement encourageante. On la montre encore à Zurich. Elle disait : « Vous avez, mon cher monsieur, beaucoup trop bonne opinion de ces poésies du XIIIe siècle. A mon avis, elles ne valent pas la peine qu'on les ramasse, je ne les supporterais pas dans ma bibliothèque et les jetterais plutôt par la fenêtre. »

Le fait est que l'esprit du XVIIIe siècle était tout ce qu'on peut concevoir de plus insensible à ce genre de beauté naïve, puissante, haute en couleurs, mais de formes souvent immodérées, qui devait bientôt faire pâmer d'aise les romantiques d'outre-Rhin. « Voulez-vous, mes jolis petits Français, disait Henri Heine dans une de ses lettres, voulez-vous vous faire une idée de ce poème et des passions de géant qui s'y déploient? Eh bien! figurez-vous que, par une claire nuit d'été, où brillent au ciel bleu des étoiles blanches comme de l'argent et grandes comme des soleils, toutes les cathédrales gothiques de l'Europe se sont donné rendez-vous sur une plaine immensément large. Vous voyez s'avancer tranquillement le dôme de Strasbourg, celui de Cologne, le Campanile de Florence, Saint-Ouen de Rouen, etc., etc., qui se mettent à faire bien gentiment la cour à la belle Notre-Dame de Paris. Il est vrai que leur démarche est un peu lourde, que quelques-uns se conduisent assez gauchement, et qu'on pourrait mainte fois rire de leur dandinement amoureux; mais on cesserait de rire, je pense, quand on verrait ces colosses entrer en fureur, s'étrangler les uns les autres, et comment Notre-Dame de Paris, levant au ciel son bras de pierre, saisit brusquement une épée et coupe la tête au plus hautain de tous les dômes. Mais non, vous ne pouvez vous faire une idée des héros du *Nibelungenlied*, il n'est tour aussi haute ni pierre aussi dure que le farouche Hagene et la vindicative Kriemhilt. »

Cette comparaison bizarre ne manque ni de sel ni de justesse, et d'avance elle explique les répugnances que devait soulever un pa-

reil genre de littérature auprès des beaux esprits du dernier siècle. Cependant le goût ne tarda pas à changer. La haute érudition et le dilettantisme romantique s'emparèrent à l'envi du vieux poème. Le patriotisme allemand souffla encore sur ce beau feu. Jean de Müller n'hésita pas à décorer les *Nibelungen* du titre d'*Iliade germanique*. Cette appellation fit une rapide fortune, et il se trouva bientôt des critiques patriotes pour proclamer l'éclatante supériorité du poème germanique sur l'*Iliade*, l'*Odyssée* et tous les poèmes antiques réunis tant connus qu'inconnus. Les conjectures sur l'auteur probable de ce chef-d'œuvre abondèrent. Les noms des illustres *Minnesænger* des XIIe et XIIIe siècles furent prononcés tour à tour, et, comme autrefois les villes de la Grèce, les diverses régions de l'Allemagne se disputèrent l'honneur d'avoir vu naître l'auteur mystérieux de l'épopée nationale. Le jour vint où cette *Iliade* trouva son Wolf. Déjà l'on avait émis l'idée, en elle-même fort plausible, que le poème, sous sa forme actuelle, suppose l'existence antérieure de chants isolés, indépendans, mais roulant sur une matière commune, c'est-à-dire sur les faits les plus saillans d'une tradition généralement connue. En 1816, le savant Lachmann voulut préciser cette théorie. Soumettant le texte à une critique minutieuse, il trouva que le poème actuel provenait de la coordination, sous forme suivie, de vingt *lais* antérieurs, ni plus ni moins, qu'on pouvait encore détacher sans grande peine de leur encadrement. Pendant assez longtemps, tout le monde admit sans discussion la théorie de l'illustre critique, et celui-ci la fortifia encore par de nouvelles recherches en 1842; mais en 1854 elle fut combattue avec beaucoup de vivacité par le docteur A. Holzmann, de Heidelberg, qui prétendit avoir découvert le véritable auteur du poème fondamental et qui en reporta la rédaction à la fin du Xe siècle. A son tour, M. Holzmann rencontra un vigoureux antagoniste dans la personne de M. K. Mullenhoff, qui prit la défense des vues de Lachmann, et la prit sur un ton d'excessive aigreur, comme s'il se fût agi d'un dogme trois fois saint. Jusqu'où la manie de l'orthodoxie ne va-t-elle pas se glisser? On parle de la violence de certaines controverses théologiques et médicales; mais j'affirme que la théologie et la médecine n'ont absolument rien à envier à ces discussions d'érudits. La théorie de Lachmann n'en sortit pas complétement intacte. L'idée-mère, il est vrai, en peut être regardée comme incontestable, mais le professeur de Berlin avait cru pouvoir lui donner des contours un peu trop arrêtés. Depuis, et sans qu'on ait le droit de dire que les ténèbres qui recouvrent l'origine du poème se soient beaucoup éclaircies, des travaux plus calmes, la fermeté croissante des résultats obtenus par l'étude des questions adjacentes, par-dessus tout

l'augmentation continue des moyens de rapprochement entre les traditions allemandes et les traditions scandinaves (1), ont permis de poser du moins quelques jalons qui faciliteront peut-être de futures découvertes. Si nous ne citons pas plus de noms propres, ce n'est pas que l'opulente érudition de l'Allemagne ne nous en fournisse un très grand nombre; mais il faut se borner, notre goût français trouvera probablement qu'il y en a déjà bien assez, et d'ailleurs le présent travail contient la substance des recherches multipliées dont la vieille épopée germanique ne cesse d'être l'objet.

Le moment est venu d'énoncer les raisons qui ont conduit la critique à chercher dans les poésies scandinaves des lumières sur les origines du poème allemand. On sait généralement que les vieilles poésies païennes du nord, constamment refoulées par les progrès de la foi chrétienne, trouvèrent un asile et un sol favorable en Islande, où elles se chantaient encore longtemps après avoir disparu du continent. Chose remarquable, en Islande plus que nulle part ailleurs la vieille légende et la foi nouvelle subsistèrent côte à côte en assez bonne intelligence. Les anciens dieux ne devinrent ni des démons ni des saints, ils restèrent eux-mêmes. Ce furent des prêtres qui conservèrent les chants héroïques sans les dénaturer dans l'intérêt de l'église. L'éloignement du centre agressif et intolérant de la chrétienté explique ce phénomène malheureusement trop rare, et justifie l'intérêt de premier ordre qui s'attache à l'étude des antiques chants de l'Islande. L'*Edda* ou plutôt les *Eddas*, — car il y en a deux, l'ancienne, vraisemblablement recueillie par le prêtre islandais Sœmund le Sage, mort en 1133, et la nouvelle, rédigée en grande partie par Snorri Sturluson (XIIIe siècle), — les *Eddas* se composent de chants et de récits relatifs à la mythologie et aux légendes héroïques du nord. L'origine germanique de cet ensemble de traditions ne peut être révoquée en doute, mais cela veut dire seulement qu'elles sont venues des contrées qui forment aujourd'hui l'Allemagne, dans un temps où, sous le rapport des mœurs, du langage et des croyances, la différence entre Germains et Scandinaves était encore fort peu sensible. En fait, elles sont la propriété commune de ces deux grandes sœurs jumelles de la famille âryenne; mais on ne peut nier que la forme sous laquelle nous les connaissons ne soit frappée à l'empreinte du pays très septentrional où elles se sont perpétuées si longtemps avant d'être fixées par l'écriture.

Eh bien! dans les *Eddas* et dans d'autres recueils de vieilles poé-

(1) On peut consulter avec fruit le bel ouvrage de M. A. Raszmann, *Die deutsche Heldensage und ihre Heimat* (la légende héroïque allemande et son berceau); Hanovre, 1857.

sies septentrionales, telles que la *Wœlsungasaga*, la *Nornagestssaga*, les chants populaires danois et les chants si curieux des îles Féroé (1), nous retrouvons des données analogues à celles qui forment le fond des *Nibelungen* germaniques : mêmes personnages principaux, mêmes situations fondamentales, mêmes catastrophes. D'incontestables, d'étroites ressemblances de noms de personnes et de lieux achèvent de démontrer la conformité des deux traditions. Il y a des différences sans doute, et même elles sont nombreuses; mais elles ne sauraient voiler l'unité originelle de ce double fleuve de légendes héroïques, et elles tendent le plus souvent à assurer aux chants scandinaves sur le poème allemand l'avantage de présenter la tradition commune sous sa forme la plus antique. Ce dernier par exemple est chrétien; il l'est aussi peu que possible, mais enfin il l'est; les chants du nord, au contraire, sont encore tout païens. Le fond mythique, surnaturel, commun aux deux cycles, est sur le premier plan chez les Scandinaves; il est déjà relégué en arrière chez le poète allemand. De nombreux détails que celui-ci a enregistrés sans les expliquer n'ont trouvé leur explication qu'à l'aide d'une comparaison attentive avec les sources septentrionales. En deux mots, le poème des *Nibelungen* suppose, pour être compris, la connaissance de la tradition scandinave bien plus que celle-ci ne suppose la connaissance du premier. C'est pourquoi, et afin d'éviter d'inutiles répétitions, nous commencerons par résumer et coordonner aussi clairement que possible les principales indications que les poésies scandinaves nous fournissent relativement

(1) Le mot *Edda* veut dire *la bisaïeule* et convient admirablement à la vieille tradition racontant les choses d'il y a bien longtemps. La *Wœlsungasaga* est une compilation, rédigée au XIIe siècle, de vieux chants relatifs aux destinées épiques de la famille des Wœlsungen, à laquelle appartient le Sigurd ou le Siegfrid des *Nibelungen*. La *Nornagestssaga*, écrite au XIVe siècle, est censée contenir le récit du vieux skalde Nornagest, narrant peu avant de mourir au roi Olaf les événemens dont il aurait été lui-même le témoin trois cents ans auparavant. Ce vieux skalde est bien la personnification de la *saga* elle-même, qui s'en vient mourir à la cour du premier roi chrétien. Les chants populaires des îles Féroé sont une découverte relativement récente. C'est en 1817 qu'un jeune candidat en théologie, M. H. C. Lyngby, faisant une excursion botanique dans ce petit archipel, fut tout étonné de surprendre dans la bouche des pâtres et des pêcheurs qui lui donnaient l'hospitalité des expressions et des sentences qui offraient un étroit rapport avec l'histoire des *Nibelungen*. Il entendit même chanter des strophes entières qui lui parurent provenir de l'Edda. De retour en Danemark, il annonça sa découverte, qui fit sensation, et, muni d'un subside royal, il retourna aux îles Féroé, où il réunit un certain nombre de chants qui remontent au temps des excursions maritimes des Normands. Depuis, une édition plus complète et plus exacte a été publiée aux frais de la *Société royale de Copenhague*, par M. Hammerschaimb. N'est-il pas intéressant de savoir qu'aujourd'hui encore il est un pays en Europe où, dans les veillées de l'hiver et les fêtes de l'été, on chante les exploits des héros des *Nibelungen*?

aux héros et héroïnes que nous verrons ensuite figurer dans le poème définitif des *Nibelungen*.

II.

Les trois Ases ou dieux, Odhin, Loki et Hœnir, se promenant un jour sur la terre, tuèrent la loutre Ottur, nain vivant sous forme animale (1), fils d'un certain Hreidmar; puis, emportant sa fourrure, ils allèrent demander l'hospitalité à Hreidmar lui-même, qu'ils ne connaissaient pas, et qui, s'apercevant du meurtre commis sur la personne de son fils, voulut les mettre à mort à moins qu'ils ne lui offrissent une *composition* suffisante. Or il n'exigeait rien moins qu'une quantité d'or capable de remplir et de recouvrir jusqu'au dernier poil la peau de la loutre. Pour se la procurer, Loki dut ravir par la ruse et la violence le trésor possédé par le brochet Andvari, autre nain métamorphosé, qui, forcé d'abandonner ses richesses et l'anneau (*Andvara-Naut*) avec lequel il pouvait en créer de nouvelles à volonté, y attacha une malédiction devant entraîner la mort violente de tous ceux qui les détiendraient par la suite. Cette *saga* est comme le prologue, l'introduction explicative de celles qui vont suivre. Aucun des personnages qu'elle met en scène ne se représentera par la suite. Seule, la malédiction prononcée par Andvari va planer sur les héros des récits que nous allons analyser.

En effet, Fafnir, fils de Hreidmar, tua son père pour devenir maître du trésor, et, chassant son frère Regin, il prit la forme d'un dragon monstrueux pour veiller jour et nuit sur sa conquête dans la bruyère dite *Gnitaheide* (la bruyère brillante). Le nain Regin s'enfuit à la cour du roi franc Hialprek (Chilpéric) qui régnait sur les bords du Rhin, et y remplit les fonctions de maréchal (au sens propre du mot). Il y rencontra le jeune Sigurd, fils du roi Sigmund, descendant d'Odhin, échappé miraculeusement aux meurtriers de son père. Il dirigea son éducation et lui parla du merveilleux trésor en lui inspirant le désir de l'enlever à Fafnir. Il lui forgea l'épée *Gram*, dont la lame coupait si bien que, plongée dans le Rhin, elle fendit un flocon de laine poussé contre elle par le courant du fleuve, et lui dressa l'incomparable cheval Grani. Le jeune héros, dont le nom est synonyme de *victorieux*, tira d'abord une vengeance éclatante des meurtriers de son père, dont le royaume, fabuleux ou non, doit être cherché au nord de l'Allemagne; puis il partit avec Regin

(1) C'est une marque de haute antiquité de la légende que l'indifférence avec laquelle les personnages qui y remplissent un rôle revêtent ou quittent la forme animale.

pour conquérir le trésor du dragon Fafnir. C'était une entreprise désespérée, car ce dragon était d'une force démesurée et couvert d'écailles impénétrables. Sigurd appela la ruse à son aide, et ayant creusé un grand trou dans le sentier que le monstre suivait de temps en temps pour aller se désaltérer à la source voisine, il se blottit au fond et réussit à enfoncer son épée dans le ventre du dragon, qui expira en versant des flots de sang. Regin voulut alors manger le cœur de son frère. Sigurd, par complaisance, le faisait rôtir pour lui, quand, se brûlant par mégarde, il porta à ses lèvres ses doigts teints du sang qui en coulait. Au même instant, il fut tout surpris de s'apercevoir qu'il comprenait ce que disaient deux aigles perchés dans le voisinage. C'est par eux qu'il apprit que Regin songeait aux moyens de le tuer par surprise. Aussitôt il prévint la trahison en tuant le traître, et, ayant mangé lui-même le cœur du dragon, il partit chargé du trésor.

Mais les oiseaux lui avaient mis au cœur une autre ambition. Ils lui avaient parlé de la belle valkyrie Sigurdrifa (*passion de la victoire*), dont Odhin avait puni certaine désobéissance en la condamnant à un sommeil devant durer jusqu'au moment où un guerrier devinerait le lieu de sa retraite, et oserait traverser l'enceinte de flammes entourant le château enchanté qui la cacherait à tous les regards. Grâce à sa vaillante épée et à son cheval Grani, Sigurd pénètre dans le *burg* et réveille la belle endormie (1). Le chant de Sigurdrifa, quand elle rouvre à la lumière ses yeux depuis si longtemps fermés, est sans contredit l'un des plus poétiques de l'*Edda :*

« Salut, ô jour! Salut, ô fils du jour! Salut, ô nuit, et toi, terre nourricière, salut! Jetez sur nous des regards bienveillans et accordez-nous la victoire.

« Salut à vous, dieux! Salut à vous, déesses! Salut à toi, campagne féconde! Accordez-nous à nous deux, qui avons un noble cœur, la parole et la sagesse, et des mains toujours pleines de guérisons. »

Comme on s'y attend sans doute, le jeune héros et la valkyrie se prennent d'amour l'un pour l'autre, et Sigurdrifa révèle les *runes* (2) à son libérateur, qui parvient ainsi à l'apogée de la science, de la gloire et du bonheur.

(1) On reconnaît ici la donnée fondamentale de bien des mythes solaires, la nature au printemps réveillée par l'arrivée du jeune soleil, cette poétique conception qui nous est parvenue en France dans la gracieuse légende de *la Belle au bois dormant.*

(2) Les valkyries sont dans la mythologie du nord des vierges célestes chargées par Odhin de désigner les guerriers devant mourir dans les combats et de les transporter au Valhalla. Savoir les *runes,* c'est-à-dire les lettres, équivalait à peu près, dans ces temps de profonde ignorance, à la possession de l'omniscience.

Pourtant, et sans que la tradition islandaise s'explique clairement sur ce point, Sigurd ne reste pas près de celle qu'il a délivrée; nous le retrouvons dans un chant suivant époux de Gudrun la blonde, sœur de ses hôtes et amis Gunnar et Hœgni, rois des Niflungen. Aux îles Féroé, on attribue cette infidélité de Sigurd aux maléfices de la mère de Gudrun, qui, alléchée par l'idée de voir sa fille maîtresse du trésor, a fait boire au héros du « breuvage d'oubli. » Ailleurs il est question purement et simplement de l'infidélité de Sigurd et de la déchéance de Sigurdrifa, que la perte de sa virginité fait descendre au rang de mortelle. Quoi qu'il en soit, c'est une nouvelle série d'aventures qui s'ouvre par le mariage du jeune héros avec Gudrun. Sigurd, devenu beau-frère du roi Gunnar, aide celui-ci à obtenir pour épouse Brynhild (*guerrière cuirassée*), sœur d'Atli, roi du Hunenland. Or Brynhild n'est autre que Sigurdrifa, et elle continue d'aimer secrètement Sigurd. Le bonheur de Gudrun lui est insupportable, d'autant plus que celle-ci affecte envers elle des airs de dédain, de mépris, qui l'exaspèrent. C'est que Sigurd avait dû mettre sa vaillance et sa science au service de son beau-frère Gunnar pour que celui-ci devînt l'époux de Brynhild, et il avait confié à sa femme Gudrun par quel stratagème il avait pénétré dans la chambre de la princesse, qui avait cru, en le recevant dans sa couche, se donner à un époux. C'est un point du reste fort obscur et sur lequel il y a de nombreuses variantes dans les légendes. Or, un jour que les deux reines lavaient leur chevelure au courant du fleuve, Gudrun s'avança au large pour éviter le contact de l'eau qui avait touché Brynhild. Celle-ci se fâche, mais Gudrun la couvre de confusion en lui montrant l'anneau que Sigurd lui avait donné jadis, mais qu'il lui avait repris dans la fameuse nuit de son mariage prétendu avec Gunnar. Brynhild furieuse excite Gunnar et Hœgni à assassiner Sigurd. Le désir de devenir maîtres du trésor les détermine; mais pour ne point violer les sermens échangés c'est un plus jeune frère qui tue le héros pendant son sommeil et meurt lui-même sous les coups de Sigurd expirant. Les lamentations de Gudrun devant le cadavre de son mari appartiennent aussi aux plus belles productions de l'antique poésie du nord.

Cependant le corps du héros est brûlé en grande pompe. Brynhild se tue ensuite avec huit de ses serviteurs et cinq de ses suivantes et va rejoindre dans le royaume de Hell l'amant sans lequel elle ne peut plus vivre. Dans les chants danois, au contraire, elle est tuée par le meurtrier de Sigurd, que le remords avait saisi, et sa mort forme la clôture du cycle.

Mais dans les chants norvégiens-islandais ce sombre drame se prolonge en nouvelles péripéties. La malédiction attachée à la pos-

session du trésor doit s'étendre à ses possesseurs actuels, les rois des Niflungen, Gunnar et Hœgni. Atli, ce roi du Hunenland dont Gunnar était devenu le beau-frère, Atli, furieux de la mort de sa sœur Brynhild, feint de se réconcilier avec les deux princes, et son mariage avec leur sœur Gudrun scelle cette réconciliation. En réalité, Atli désire s'approprier à son tour le fatal trésor. Bientôt Gunnar et Hœgni sont invités à se rendre à sa cour pour assister à des fêtes. Malgré les sinistres présages qui signalent leur départ, ils se livrent au pouvoir de leur nouveau beau-frère. Ici encore le courant légendaire se partage en deux branches, dont l'une attribue à Gudrun des sentimens de haine inextinguible pour ses frères, dont l'autre veut au contraire qu'elle ait pris leur parti auprès d'Atli, et même qu'elle ait tiré l'épée pour leur défense. Ces deux branches se rejoignent toutefois dans une donnée commune, à savoir que les rois des Niflungen durent céder à la force. On arracha le cœur à Hœgni encore vivant, qui se mit à rire pendant qu'on lui ouvrait la poitrine. Gunnar fut jeté dans une tour pleine de serpens venimeux. Il avait réussi à les endormir tous aux sons merveilleux de sa harpe, qu'à défaut de ses mains enchaînées il faisait vibrer avec ses pieds; mais il y eut une vipère qui persista à rester éveillée et le mordit jusqu'au foie. Cette vipère était la mère d'Atli.

Mais à son tour Atli n'échappera pas à la fatalité qui marque du sceau mortel tous les personnages de cette histoire. Gudrun ne lui pardonne point le meurtre de ses frères, et elle en tire une effroyable vengeance. Atli avait deux fils d'un autre lit.

« Elle attira doucement les enfans à elle, et les fit asseoir sur le banc. Ils s'effrayèrent, mais ne pleurèrent point.

« — Sur le sein de notre mère, pourquoi devons-nous venir tous deux?

« — Dois-je le dire? Je veux vous tuer; il y a longtemps déjà que je désire vous enlever la vie. »

Elle leur trancha la tête, et de leurs crânes fit des coupes où elle mêla leur sang à l'hydromel qu'elle offrit à Atli, puis elle lui fit manger leurs cœurs apprêtés comme des cœurs de veau, et quand elle lui eut révélé ce qu'elle avait fait, elle ajouta : « Tu n'as mangé que de cela, et tu n'en as rien laissé... Oh! ce serait pour moi une volupté de t'égorger toi-même. » Mais c'est Hniflung, fils d'Hœgni, qui venge son père en tuant Atli. Ailleurs on raconte que Gudrun ne voulut pas laisser à d'autres le soin de sa vengeance, qu'au sortir de l'épouvantable festin elle attira Atli près d'elle par de trompeuses caresses, et le poignarda après lui avoir dit ce qu'il avait mangé et bu; puis elle mit le feu à la salle du festin, et tous ceux qu'elle renfermait périrent. Elle voulut ensuite se noyer, mais elle

ne put y parvenir et fut réservée par le destin à une autre série d'aventures qui ne rentre plus dans le cycle des Nibelungen.

Quoi qu'il en soit, l'histoire des Niflungen ou Nibelungen du nord est finie. Personne ne possédera plus le trésor de Fafnir. Avant de quitter leur royaume, Gunnar et Hœgni l'avaient secrètement jeté dans un gouffre du Rhin, et comme ils emportèrent leur secret dans la tombe, nul ne saura jamais l'endroit où le fleuve roule ses eaux vertes sur le trésor des Nibelungen.

III.

Le grand avantage des légendes scandinaves quant au sujet qui nous occupe, c'est qu'elles nous présentent l'épopée germanique encore dans sa période de formation et pour ainsi dire d'incubation collective. Supposons qu'un cycle de lais analogue à celui qu'elles renferment circule dans une autre région : il est bien probable que, si les circonstances s'y prêtent, un poète en fera dans un intérêt poétique ce que nous venons de faire dans l'intérêt de notre exposition, c'est-à-dire qu'il les coordonnera en un tout suivant un enchaînement logique. Naturellement ces chants différeront des chants scandinaves par la forme et par plus d'un trait du fond. De là des différences qui se reproduiront dans l'épopée une fois constituée et qui s'augmenteront de toutes celles que, dans sa liberté de poète, l'arrangeur épique brodera sur le canevas traditionnel. Il ne s'agit pas, à l'époque où les *Nibelungen* sont écrits, de conserver un texte stéréotypé. Le goût naïf du temps, l'amour des histoires merveilleuses pousseront le poète au contraire à enrichir son récit de traits inconnus aux premiers auteurs. D'autre part, comme les chants scandinaves développent librement une tradition héroïque, mais ne prétendent nullement la reproduire dans tous ses détails, il se pourra bien qu'on trouve dans le poème plus récent des élémens d'une très haute antiquité oubliés ou négligés par les chantres du nord. Toutes ces suppositions deviennent autant de réalités dans le poème allemand, dans les *Nibelungen* proprement dits, dont il faut maintenant nous occuper.

> Uns ist in alten Mœren Wunders vil geseit
> Von Helden lobebœren, von grozer Kuonheit...

« Les vieilles traditions nous disent bien des merveilles des louables héros et de leur grande audace... » Ainsi commence le poète germain, qui par conséquent déclare dès les premiers mots (dont on remarquera le tour mystérieux et naïf) qu'il entend non pas inventer, mais reproduire ce que lui ont raconté ces vieilles légendes.

Son poème en effet représente le moment où les matériaux, voguant encore pêle-mêle sur les eaux de la poésie scandinave, se sont fixés et organisés. Ce n'est pas toutefois que cette organisation soit achevée au point de voiler entièrement l'état d'éparpillement antérieur. Ainsi nous devons d'avance faire observer que le poème allemand a deux parties, l'histoire de Siegfrid (le Sigurd scandinave) et la vengeance de Kriemhilt (qui prend ici la place de Gudrun), et que ces deux parties ne sont réunies que par un lien assez lâche. Les sympathies sont autres à la fin qu'au commencement : franques et anti-burgondes dans la première partie, elles sont décidément burgondes dans la seconde. Il n'est pas jusqu'au nom même de *Nibelungen* qui ne change, chemin faisant, de signification. Au commencement, il désigne le peuple lointain dont Siegfrid a fait la conquête en même temps qu'il s'emparait du fameux trésor; à la fin, ce nom est celui des guerriers burgondes dont la mort héroïque, désespérée, forme le denoûment du poème et en détermine le titre proprement dit, *Nibelungen-Nôt, la détresse des Nibelungen*. Toutes ces précautions prises, nous pouvons maintenant aborder de pied ferme le résumé de l'épopée allemande.

Il y avait à Worms sur le Rhin trois princes burgondes, Gunther (le Gunnar scandinave), Gernôt et Gîselher, qui avaient une sœur d'une rare beauté nommée Kriemhilt. Ils eussent désiré qu'elle se mariât, mais elle prétendait n'avoir aucun goût pour le mariage et vouloir toujours rester près de leur mère à tous, la reine veuve, dame Uote. Elle ne tarda pas cependant à revenir sur sa résolution lorsqu'elle vit arriver à la cour du roi burgonde un jeune et beau prince des pays rhénans du nord, nommé Siegfrid, dont le père Sigmund et la mère Sigelinde régnaient à Xanthe (1) dans le Nîderland ou Pays-Bas. Un des vassaux de Gunther, Hagene de Troneck, reconnaît en lui le jeune héros qui s'est illustré au loin par la conquête du trésor des Nibelungen. Il est devenu invulnérable

(1) Xanthe, ancienne capitale des Francs-Saliens, position autrefois très importante, est aujourd'hui une toute petite ville de la Prusse rhénane, située entre Clèves et Cologne. Peu visitée, elle mérite pourtant de l'être pour ses antiquités romaines, sa magnifique église gothique et les curieux groupes en pierre sculptée de grandeur naturelle qui en décorent l'entrée. Ce fut, au temps de l'empire romain, l'emplacement de la colonie dite *Castra vetera*. Dans une excursion que j'y ai faite cet été même, j'ai été frappé du mélange de la légende des *Nibelungen* avec la légende catholique dans plusieurs anciens tableaux suspendus aux murs de l'église. Il y a aussi une statue de saint Victor foulant aux pieds un dragon et dans laquelle il est difficile de voir autre chose qu'une transformation du Siegfrid épique. On peut faire des remarques analogues en visitant l'église de Calcar, autre petite ville de la même région. Cela prouve l'extrême popularité que conserva longtemps la tradition des *Nibelungen* dans ce pays qui en est probablement le berceau.

en se baignant dans le sang du dragon, et en même temps il a conquis la *Tarnkappe*, la chape magique qui rend invisible. C'est le renom de beauté et de dédain de Kriemhilt qui l'attire, et en dépit des allures passablement provocantes du nouveau-venu, malgré les répugnances de Hagene, qui, dès cette heure, lui voue une haine profonde, Gunther et ses frères le reçoivent en ami, mettant leur royaume à sa disposition. Peu de temps après, Siegfrid reconnaît leur hospitalité en les défendant victorieusement contre une formidable invasion des Sahsen (Saxons) et des Danes (Danois). Ces prouesses ne font qu'augmenter l'inclination de Kriemhilt pour le jeune prince, qui la paie de retour; mais Gunther veut mettre à profit la vaillance et la force exceptionnelle de Siegfrid. Il lui donnera sa sœur à la condition qu'il l'aidera lui-même à conquérir la superbe et farouche Brunhilt (Sigurdrifa, Brynhild scandinave), reine-vierge islandaise, d'une force indomptable et dont celui-là seul deviendra l'époux qui la vaincra en combat singulier dans trois épreuves consécutives. Malheur aux vaincus! ils ont la tête tranchée, et jusqu'à présent tous ceux qui se sont présentés ont payé leur témérité de leur vie. Le prince burgonde et son ami se rendent donc en Islande avec une suite pompeuse. La reine, dès le premier moment, jette sur Siegfrid un regard complaisant. Que n'est-il son prétendant! Mais ce prétendant est Gunther, et Gunther serait vaincu dans les épreuves proposées par la robuste reine, si son ami Siegfrid, invisible grâce à la *Tarnkappe*, ne lui prêtait le secours de son bras invincible. Brunhilt doit donc s'avouer vaincue; cependant un vague soupçon et le dépit de s'être laissé vaincre par un prince qu'elle n'aime pas font qu'elle retarde son départ sous prétexte de prendre congé de ses sujets, ce qui amène à son *burg* une foule de guerriers. Les Burgondes craignent un guet-apens. Siegfrid se rend alors au pays des Nibelungen, dont il est le maître et seigneur; mais, afin de se battre une fois de plus dans sa vie, il y arrive déguisé et reconquiert à nouveau le trésor avant de se faire connaître. Après cela, il équipe mille guerriers Nibelungen au moyen de ce trésor merveilleux qui se renouvelle à mesure qu'on l'épuise et revient à la tête de sa troupe en Islande.

Son retour décide Brunhilt à se soumettre. On revient en triomphe à Worms, et le poète allemand n'a pas sur sa lyre assez de cordes pour chanter les fêtes, réjouissances et festins qui précédèrent les noces simultanées de Siegfrid et de Kriemhilt, de Gunther et de Brunhilt.

Cependant le lendemain des noces, et comme les deux couples allaient faire sanctionner à l'église leur union accomplie, Siegfrid, au comble du bonheur, remarque l'air contraint, mélancolique de

son ami Gunther, et sur ses instances celui-ci lui avoue que sa femme Brunhilt a jusqu'à présent refusé de condescendre à ses vœux. S'imagine-t-on comment il a passé sa première nuit de mariage? Sa vigoureuse moitié l'a battu, lui a lié pieds et mains et l'a attaché à un clou, après quoi elle s'est endormie tranquillement!... Il faut que Siegfrid intervienne encore pour mettre à la raison dame Brunhilt. Couvert de la *Tarnkappe*, il se glisse dans la chambre nuptiale, et après une lutte acharnée, dans laquelle il doit employer toute sa vigueur, Brunhilt tombe à bout de forces dans les bras de Gunther. « Depuis lors, dit le poème, elle ne fut pas plus forte qu'une femme ordinaire. »

Siegfrid retourne donc à Xanthe avec sa belle Burgonde et règne dix ans sur le Nîderland en toute paix et en tout honneur. Cependant à Worms on est moins heureux. Brunhilt, qui se sent toujours un certain faible pour Siegfrid, est jalouse aussi de sa richesse immense, de la beauté de Kriemhilt, et soupçonne quelque mystère dans les relations du roi de Xanthe avec celui de Worms. Siegfrid s'était dit le vassal de Gunther : pourquoi donc reste-t-il dix longues années sans venir lui rendre hommage? Elle décide enfin son mari à inviter Siegfrid et sa femme à des fêtes splendides.

A peine réunies, les deux reines se prennent de querelle. Siegfrid, lors de sa lutte nocturne avec Brunhilt, lui avait enlevé son anneau et sa ceinture pour en faire présent à Kriemhilt. Or celle-ci, allant à la messe, a une altercation avec Brunhilt sur la question de préséance. Brunhilt prétend avoir le pas sur sa vassale, mais Kriemhilt refuse de le céder à une femme qui a été la concubine de Siegfrid, en preuve de quoi elle montre l'anneau et la ceinture. Les deux époux mettent un terme à la dispute, mais non au ressentiment de Brunhilt, dont Hagene, nommé plus haut, épouse les désirs de vengeance. Le roi Gunther lui-même devient sombre, défiant, et finit par prêter l'oreille aux propositions meurtrières de Hagene. Ce qui est surtout fatal à Siegfrid, c'est que sa femme, prenant Hagene pour un ami sûr, lui confie que Siegfrid, invulnérable par tout le corps, ne l'est pas cependant à un certain endroit qu'elle lui indique entre les deux épaules. Lorsqu'il s'était baigné dans le sang du dragon, une feuille de tilleul était tombée sur cette place sans qu'il s'en aperçût. Hagene met à profit cette découverte, et dans une partie de chasse où Siegfrid avait fait des prodiges de valeur, au moment où il se penchait au bord d'une source pour étancher sa soif, le traître lui enfonce un poignard dans le dos. Siegfrid meurt en maudissant ses assassins.

On conçoit les pleurs et le désespoir de Kriemhilt. L'assassin est dénoncé par le mort lui-même, dont la blessure se rouvre à

l'approche de Hagene. Cependant Gunther ne peut ni ne veut lui infliger le châtiment qu'il mérite, et la malheureuse veuve mène solitairement son deuil pendant trois ans et demi; après ce laps de temps, elle se réconcilie à moitié avec ses frères. Hagene a persuadé à Gunther de se prêter à cette réconciliation, afin de décider Kriemhilt à faire venir dans le pays le trésor des Nibelungen, qui lui appartient à titre de dot ou *Morgengabe*. Déjà l'on peut pressentir que Kriemhilt nourrit en son cœur le projet d'une vengeance terrible. Au moyen du trésor, qu'elle a fait venir et dont elle garde la possession, elle se fait des amis en si grand nombre que le soupçonneux Hagene se défie, s'empare du trésor et le cache dans le Rhin, près de Loch. Kriemhilt désespérée voulait se renfermer dans un monastère lorsque le roi des Huns, Etzel (Attila), devenu veuf, la fait demander en mariage. Kriemhilt résiste longtemps et ne cède que lorsque le vieux Ruediger de Pechlarn, l'ambassadeur d'Etzel, lui insinue que, par son mariage, elle trouverait le moyen d'assouvir sa soif de vengeance.

Sept ans se passent, et Kriemhilt est devenue complétement maîtresse du cœur et de la volonté d'Etzel. C'est à son instigation qu'Etzel envoie aux princes burgondes l'invitation de se rendre à sa cour. Hagene se défie encore, mais l'honneur chevaleresque ne permet pas à des guerriers de reculer sur de simples soupçons, et ils partent escortés par mille cavaliers.

Le poème décrit ensuite longuement les incidens du voyage, la traversée du Danube, la rencontre de Hagene sur les bords du fleuve avec une *ondine* ou fille des eaux qui lui prédit la catastrophe qui l'attend (ce qui, conformément à la vieille poétique, ne l'empêche pas de poursuivre sa route), l'arrivée sur les terres de Ruediger, qui héberge magnifiquement ses hôtes et donne sa fille en mariage au jeune Gîselher, l'arrivée de Dietrich de Bern (Théodoric de Vérone) avec ses cavaliers, les premières rencontres avec Kriemhilt, qui essaie à plusieurs reprises de faire tuer les Burgondes, mais voit toujours ses plans échouer devant les précautions et le courage de Hagene et de son ami Volkêr, le ménestrel, qui se sert de son archet comme d'une massue. Les Huns intimidés n'osent attaquer en face les princes Nibelungen. Hagene, toujours plus insolent, se montre à Kriemhilt l'épée de Siegfrid à la main, et lui avoue effrontément qu'il l'a assassiné pour venger sa suzeraine Brunhilt. C'est en vain que Kriemhilt cherche de tous côtés des champions. Ce n'est qu'à force de promesses qu'elle décide le seigneur Blœde, frère d'Attila, à entrer en lice, et il est tué par Dankwart, frère de Hagene. Les Huns exaspérés se ruent sur la suite des princes burgondes et massacrent leurs serviteurs, tandis qu'Etzel,

soucieux et désirant ramener la paix, festoie ses hôtes dans la grande salle de son palais; mais à peine Hagene a-t-il entendu le bruit du massacre que d'un coup d'épée il fait voler la tête de l'enfant royal Ortlieb sur les genoux de sa mère Kriemhilt. En vain les trois rois rhénans veulent s'interposer. Une affreuse mêlée ensanglante la salle du festin, et bientôt les rois doivent y prendre part eux-mêmes pour vendre chèrement leur vie. Etzel et Kriemhilt ne réussissent à s'échapper que grâce à un moment de trêve obtenu par l'autorité de Dietrich. Bientôt sept mille cadavres huns s'amoncellent dans les salles ou autour du palais dans lequel les guerriers Nibelungen se défendent comme des forcenés. A la manière homérique, le poète allemand raconte une foule de combats singuliers avec provocations, argumentations subtiles, insultes réciproques; presque toujours les hommes du Rhin conservent l'avantage.

Etzel fait offrir aux rois burgondes de sortir librement du royaume, à la seule condition de livrer Hagene. Ils refusent de sacrifier leur vassal, qui s'est compromis pour eux. Vingt mille Huns entourent alors le château et y mettent le feu par dehors. Du reste les flammes ne pénètrent pas dans la salle, et le matin, malgré une nuit passée tout entière à se battre, il y avait encore six cents Nibelungen vivans (1).

C'est alors que se déroule un des plus beaux incidens du poème. Etzel furieux n'entend pas qu'un seul des hommes du Rhin retourne vivant en son pays, et il ordonne au vieux Ruediger, celui-là même qui avait amené Kriemhilt, reçu les princes Nibelungen sous son toit et fiancé sa fille au jeune prince Gîselher, de les attaquer à son tour. Le combat qui se livre dans l'âme du vieux chevalier, partagé entre ses devoirs de vassal et sa loyauté envers des hôtes, est saisissant. Enfin l'obéissance féodale l'emporte, et il va défier le roi Gernôt, frère de Gunther; mais il s'aperçoit que le bouclier de son adversaire s'est brisé dans les combats de la nuit, et il lui donne le sien. Voilà un trait plus qu'homérique, on est ici en pleine chevalerie du moyen âge. Le vieillard et le jeune roi s'entre-tuent. Alors les hommes de Dietrich de Bern s'avancent pour en finir. Les Nibelungen succombent à la fatigue et sous le nombre. Bientôt Gunther et Hagene restent seuls vivans. Dietrich a perdu beaucoup de ses guerriers, et, sur la promesse qu'Etzel et Kriemhilt respecteront les prisonniers, il fond sur Hagene et parvient enfin à le blesser sérieusement. Chargé de chaînes, Hagene est conduit à Kriemhilt, qui rentre en possession de la célèbre épée de Siegfrid. Dietrich triom-

(1) On se rappelle que dans cette seconde partie du poème le nom de Nibelungen est passé du peuple conquis par Siegfrid aux guerriers burgondes.

phe aussi de Gunther après une épouvantable lutte. Kriemhilt va trouver Hagene dans son cachot et lui offre la vie sauve, s'il consent à dire où se trouve le trésor des Nibelungen. Hagene refuse d'indiquer l'endroit tant qu'un seul de ses suzerains vivra encore. Là-dessus Kriemhilt fait décapiter Gunther; mais, à la vue de la tête coupée de son roi, Hagene déclare à la reine des Huns qu'elle ne saura jamais le secret de la cachette. Kriemhilt furieuse lui tranche la tête avec l'épée de Siegfrid; mais le vieux Hildebrand, l'un des vassaux de Dietrich, indigné de ce manquement à la promesse faite à son maître, plonge son épée dans le cœur de la reine. L'extermination totale de la famille royale burgonde clôt donc cette tragique épopée, que le poète termine par cette remarque à la fois triste et naïve : « comme toujours, l'amour finit par produire du malheur. Ainsi finit le *Nibelungen-Nôt*, la *détresse des Nibelungen*. »

Notre analyse est, il faut l'avouer, bien impuissante à reproduire, ne fût-ce que de loin, l'étrange et sauvage beauté du poème. Elle supprime, à la vérité, des descriptions monotones de fêtes et de parures qui ralentissent l'action et refroidissent souvent l'intérêt; mais, ce qu'il est impossible de rendre, ce sont ces rudes accens, ces cris de joie et de douleur, ces rugissemens farouches, où la nature humaine éclate dans toute sa violence primitive, telle qu'elle pouvait être au temps où quelques principes de bravoure et de loyauté chevaleresque l'élevaient seuls un peu au-dessus de la vie purement instinctive. Parfois l'horreur de la situation et des paroles touche au grandiose. Lorsque le feu commence à montrer ses langues ardentes aux fenêtres de la salle où sont renfermés les héros Nibelungen, ivres de carnage et marchant sur les cadavres ruisselans, l'un deux prend la parole :

« Nous devons succomber... La grande chaleur me fait tellement souffrir de la soif que je crois bien que ma vie s'éteindra bientôt dans ces tourmens.

« Hagene, le bon guerrier, répondit : — Que ceux qui souffrent l'angoisse de la soif boivent du sang. Dans une pareille chaleur, cela vaut mieux que du vin. Il ne peut y avoir rien de meilleur en ce moment.

« Le guerrier se dirigea vers un mort, s'agenouilla devant lui, délia son casque, puis se mit à boire dedans le sang qui coulait des blessures. Quelque étrange que ce fût, cela parut lui faire grand bien.

« — Que Dieu vous récompense. dit l'homme épuisé, pour l'avis que vous m'avez donné de boire ce sang. Rarement un meilleur vin m'a été versé. Si je survis, je vous en serai toujours reconnaissant.

« Quand les autres entendirent qu'il s'en trouvait bien, il y en eut beaucoup qui se mirent aussi à boire du sang. Cette boisson accrut la force de leurs bras. »

La grossièreté des mœurs est en harmonie avec cette effroyable barbarie guerrière. Quelque part la belle Kriemhilt déclare qu'elle a été battue par son mari en punition de son indiscrétion dans sa dispute avec Brunhilt. Cela ne les empêche pas de s'adorer. C'est pourtant le même poète qui, racontant la première entrevue de Siegfrid et de Kriemhilt au moment où le jeune héros revient couvert de gloire de son expédition contre les envahisseurs danois et saxons, trouve des traits d'une grâce, on dirait presque d'une mignardise inattendue, comme celui-ci :

« La blanche main de Kriemhilt fut-elle pressée tendrement avec une vraie effusion de cœur? C'est ce que je ne sais pas. Pourtant je ne puis croire qu'ils ne l'aient pas fait, sinon ces deux cœurs amoureux auraient eu tort. »

On se demandera quelle est l'idée morale (car toute épopée en a une) qui domine ce long poème et en général la légende entière des Nibelungen sous ses différentes formes. Cette idée est double, selon que l'on fixe son attention sur la donnée mythique originelle du trésor, donnée qui préside à l'ensemble des légendes scandinaves, ou bien que l'on envisage les développemens d'apparence historique dont le poète allemand a enrichi le thème primitif. Sous le premier aspect, c'est la croyance, encore répandue de nos jours chez certaines populations d'origine celtique, que la découverte, le rapt ou même la possession pure et simple d'un grand trésor porte malheur. La malédiction prononcée par le nain Andvari, quand il est dépouillé par le dieu Loki, entraîne la mort violente de tous ceux qui lui succèdent dans la possession de son trésor. Sous le second aspect, c'est bien plutôt l'idéal de l'honneur féodal qui attire le regard du poète et qui détermine les évolutions de son poème. S'il parle du trésor, s'il suit même très fidèlement la ligne traditionnelle qui conduit à la mort tragique de tous ses possesseurs consécutifs, il paraît avoir oublié ou n'avoir jamais su la cause surnaturelle de cet enchaînement de calamités. La possession du trésor n'est plus le grand mobile des exploits accomplis ni des crimes commis. L'amour chevaleresque, la bravoure intrépide, la légitimité de la vengeance, surtout la fidélité féodale de l'homme-lige à son suzerain aussi bien que de la femme à son époux et seigneur, cette fidélité considérée comme le devoir absolu, voilà les grands ressorts de l'épopée allemande. C'est en envisageant les choses du même point de vue que l'auteur qu'on peut comprendre ses sympathies avouées pour ceux dont il nous raconte les crimes. Kriemhilt, dans cet ordre d'idées, ne fait qu'accomplir son devoir envers son époux assassiné en préparant pendant plus de sept ans

l'épouvantable vengeance qu'elle veut tirer de ses meurtriers. C'est par obéissance à la loi féodale que Ruediger se décide à combattre ses amis et ses hôtes. Hagene lui-même, le grand pourfendeur, si effroyablement brave à la fin, n'a été traître et lâche dans la première partie du poème que parce qu'il ne pouvait venger autrement l'honneur outragé de sa suzeraine Brunhilt. Kriemhilt meurt sous les coups de Hildebrand, et celui-ci ne craint rien d'Etzel, tant il est certain d'être dans son droit en punissant sur-le-champ, même sur la femme du roi, une violation formelle de la promesse faite à des ennemis vaincus.

Tout cet ordre de sentimens et d'idées est encore inconnu dans les chants scandinaves et dénote que le poème allemand appartient à une époque où le sens moral est déjà un peu plus développé et où la société est organisée sur des bases plus élevées que celle de la force pure et simple; mais il faut ajouter que cette supériorité n'est pas encore bien grande. L'idéal chrétien n'a pénétré que très faiblement dans l'esprit des Germains du XIIe siècle. Le christianisme est encore une croyance toute superficielle chez ces barbares à peine dégrossis. Il est visible d'ailleurs que le dernier ou les derniers poètes ont introduit dans la tradition des élémens chrétiens qui lui étaient étrangers et qu'on peut en détacher sans faire le moindre tort à la marche du poème, car pas un seul n'est essentiel. On peut dire de tous qu'ils sont du même genre que la strophe où nous voyons que les nouveaux époux, Gunther et Brunhilt, Siegfrid et Kriemhilt, voulant donner à leur union la consécration religieuse, se rendent à la messe... le lendemain de leur mariage. On avait donc commencé par s'en passer.

Sans contester le mérite *sui generis* de l'épopée allemande, il faut avouer que le patriotisme a passablement aveuglé les critiques d'outre-Rhin lorsqu'ils ont voulu nous montrer dans les *Nibelungen* un poème supérieur à tous les autres, dépassant même l'*Iliade* en grandeur et en beauté épiques. Il manque au poème allemand ce qui fut le don inné du génie grec, la mesure, le sens instinctif de la proportion et par conséquent de la grâce. La remarque humoristique d'Henri Heine reste vraie. Les héros de l'épopée grecque sont de taille assurément à se mesurer avec ceux de l'épopée germaniqne; mais combien leur démarche est plus légère et leurs mouvemens plus aisés ! Il y a de l'intempérance, de l'immodéré dans la bravoure des hommes et dans la beauté des femmes du poème allemand. Comparez au Parthénon, non pas une de ces cathédrales gothiques où l'accord des détails avec le plan général réalise une harmonie, une unité d'impression incontestables, celle d'Amiens par exemple, ou celle de Cologne quand elle

sera terminée, mais un de ces échafaudages imposans et discords, où la fantaisie domine, où les styles s'enchevêtrent, où le bon sens n'a rien à voir, qui subjuguent cependant le spectateur par leur masse, leur hauteur, leurs voussures bizarres, leurs projections audacieuses, et vous aurez un rapport tout semblable à celui qui existe entre les épopées grecque et germanique. Même en admettant que la puissance poétique proprement dite soit égale des deux côtés, — ce qui serait beaucoup accorder, — encore faudrait-il reconnaître que la supériorité au point de vue de l'art est décidément du côté des Grecs.

Ceci soit dit à l'encontre de certains engouemens qui nuisent par leurs exagérations aux bonnes causes dont ils s'emparent; mais cette réserve n'ôte rien au puissant intérêt qui doit s'attacher à cette œuvre colossale qui nous touche de bien plus près que les poèmes homériques. N'y trouvons-nous pas, peinte par elle-même et avant d'avoir subi aucune altération essentielle, cette race germanique à laquelle est due en réalité la destruction de l'empire romain et par conséquent la constitution de l'Europe moderne? Comme tous ces personnages sont bien allemands! L'on s'en aperçoit déjà au rôle actif et à chaque instant prépondérant des femmes. Quelle différence avec la position effacée, toujours passive, de la femme grecque! A côté de la lourdeur et de la gaucherie qui sont les traits d'une race forte et massive, on remarque déjà cette tendance rêveuse, ces notes mélancoliques s'échappant du sein du bonheur même, et aussi cette bonhomie cordiale et expansive qui caractérisent encore de nos jours l'esprit allemand. N'insistons pas plus qu'il ne faut sur l'extrême susceptibilité dont tout le monde fait preuve dans notre poème, excepté Etzel-Attila, personnage bien fruste, bien mou, bien peu ressemblant au géant historique que nous connaissons tous, mais aussi qui n'est pas un Germain. C'est pourtant un trait bien allemand que ce trait-là, et il n'est certes pas affaibli par la circonstance que la querelle des deux reines, cet incident générateur de toutes les catastrophes qui suivent, a pour motif une question de préséance. Il semble vraiment qu'à la cour des rois francs et burgondes on était déjà bien rigoureux sur l'étiquette. Ce qui est plus significatif, c'est que la chevalerie, avec ses principes d'honneur et de loyauté à toute épreuve, se montre sur ce sol encore si peu cultivé à l'état de plante indigène, croissant d'elle-même. Sous le rapport de la bravoure, Siegfrid vaut Achille, Hagene n'a rien à envier à Hector, ni Volkêr au bouillant Ajax; mais Hagene ne fuirait pas devant un rival, et si l'épopée allemande n'a pas d'Ulysse, l'épopée grecque n'a pas de caractère qui, sous le rapport de la noblesse et de la générosité des sentimens, puisse se

comparer à Ruediger. Quand une religion plus pure aura adouci ces rudes barbares et leur aura mis au cœur un peu de cette tendresse, de cette sympathie humaine qui leur manquent, on verra bien qu'avec eux un nouvel esprit se répand dans le monde. Le poème des *Nibelungen* a tout le charme particulier aux origines des grandes choses.

IV.

Ses origines à lui-même donnent lieu à des questions étroitement liées qu'il nous reste à examiner.

Et d'abord quelle est la valeur historique des traditions qu'il a fixées? Aurions-nous en lui un document qui, toute part faite à la poésie, jetterait quelque jour sur l'histoire encore si peu connue du premier âge des peuples germains? Ou bien faut-il renoncer à cet espoir qu'on a quelquefois conçu?

M. de Laveleye a mis en tête des fragmens traduits des *Eddas* une éloquente et savante introduction où ces diverses faces du problème sont étudiées avec le soin consciencieux que l'honorable professeur apporte dans toutes ses recherches. S'il est permis de juger un peu des autres par soi-même et de leurs travaux par ses propres tentatives, nous ne pouvons qu'admirer le courage avec lequel M. de Laveleye a plongé dans les eaux les plus troubles de la critique allemande pour en retirer un certain nombre de faits avérés et d'hypothèses d'une haute vraisemblance. Si cela ne contente pas encore sur tous les points notre curiosité, l'esprit y gagne pourtant cette satisfaction que procure la connaissance partielle de la vérité jointe à l'espoir fondé de la mieux connaître par la suite. Sur quelques points de détail seulement, nous aurions à émettre des opinions un peu différentes, si du moins il faut appeler différences ce qui se réduit à des nuances que des explications réciproques feraient probablement disparaître.

Ainsi, pour signaler une de ces légères divergences, j'inclinerais moins que M. de Laveleye à penser qu'il y a de l'histoire dans les merveilleux récits du cycle des *Nibelungen*. Ce n'est pas que lui-même prétende en avoir trouvé beaucoup; mais il penche à croire que des faits historiques, inconnus de l'histoire documentée, sont à la base des traditions amplifiées par les chantres du moyen âge allemand. Pour ma part, je ne vois pas le moindre motif de penser qu'aux époques reculées où les lais des *Nibelungen* commencèrent à circuler, l'histoire y ait joué un plus grand rôle qu'aux époques relativement modernes où ces chants se sont condensés et organisés en épopée.

Sans aucun doute, il y a dans les *Nibelungen* actuels des élémens ou plutôt des détails empruntés à l'histoire réelle. Les noms des trois rois burgondes régnant à Worms se retrouvent à peu près sous la même forme dans le recueil de lois du roi Gondebaud. En 431, l'armée burgonde, son roi Gondicaire et toute la maison royale burgonde doivent avoir été anéantis par les Huns à la suite d'une grande victoire remportée par ces derniers. C'est du moins ce qu'on lit dans un passage de Prosper d'Aquitaine. D'après Jornandès, pendant la terrible bataille de Châlons-sur-Marne, où vint se briser la puissance d'Attila, les blessés burent du sang pour se désaltérer. L'Etzel du poème est, de l'aveu de tous, Attila lui-même, et ce nom semble le désigner très naturellement comme le prince du Volga. L'empire immense qui lui est attribué, son frère Blœde, sa première femme Herka ou Helche, sa résidence aux bords du Danube, ses croyances païennes, tout concourt à mettre hors de doute cette identité, depuis longtemps constatée. Dietrich von Bern est Théodoric de Vérone, — celui que l'histoire appelle Théodoric le Grand et dont le règne glorieux a laissé une impression prolongée sur les imaginations germaniques, témoin les nombreuses légendes qui ont été recueillies à son sujet : Vérone est la ville sous les murs de laquelle il battit Odoacre; de là son titre. Le voyage des princes burgondes vers le pays des Huns est décrit avec une remarquable connaissance des localités. On a pu rapprocher aussi de Siegfrid le roi franc-austrasien Sigebert, l'époux de Brunehaut, dont la statue sépulcrale, dans l'église de Saint-Médard près de Soissons, avait les pieds appuyés sur un dragon, et, dans cette supposition, la sanglante rivalité des deux reines Brunehaut et Frédégonde serait la réalité historique latente sous la lutte engagée entre Brunhilt et Kriemhilt. Il faut citer encore un personnage épisodique du poème, l'évêque Pilgrim de Passau, connu dans l'histoire comme un des convertisseurs de la Hongrie. On pourrait donc à première vue supposer qu'autour de ces noms historiques se groupent aussi des événemens embellis ou amplifiés, mais au fond historiques.

Cette supposition ne tarde pas toutefois à perdre toute vraisemblance quand on analyse d'un peu près le rôle dévolu à cette série de personnages. Ainsi cet évêque Pilgrim de Passau a vécu au xe siècle, cinq cents ans après Attila. Sigebert, époux de Brunehaut, assassiné par des émissaires de Frédégonde, aurait dû, pour ressembler à Siegfrid, être époux de Frédégonde et être l'objet des haines de Brunehaut (Brunhilt). D'ailleurs c'est bien moins entre Brunhilt et sa belle-sœur qu'entre celle-ci et Hagene que se déroule la lutte tragique terminée par la destruction des Nibelungen.

Théodoric le Grand, né en 449, quatre ans avant la mort d'Attila, ne peut évidemment avoir paru à la cour du « Fléau de Dieu. » Si la topographie du voyage est d'une exactitude remarquable, cela prouve seulement que le poète connaissait bien la région dont il parle; mais la mention qu'il fait de Vienne au temps d'Attila comme d'une grande ville de commerce, lorsqu'il est avéré que jusqu'en 1151 Vienne ne fut qu'un village insignifiant, montre clairement que l'histoire réelle était son moindre souci. Et quel rapport peut-il y avoir entre les Huns battus près de Châlons et les Huns destructeurs des mille guerriers burgondes sur les bords du Danube? Pas plus qu'il n'y en a entre l'Attila de l'histoire et celui du poème. Évidemment donc l'histoire, aux époques décrites par les historiens, n'a pas fourni autre chose au chantre ou aux chantres des *Nibelungen* que des noms plus ou moins célèbres, de lointaines analogies, tout au plus ce que les Anglais appellent des *hints*, des suggestions pour l'embellissement ou l'enrichissement de la légende. En ce sens, je pourrais admettre que les événemens et les personnages énumérés tout à l'heure ont pu exercer indirectement une sorte d'influence inspiratrice sur la pensée poétique, mais en ce sens seulement, et il m'est impossible de voir pourquoi, à une époque plus reculée, la poésie germanique aurait usé de procédés autres que ceux qu'elle emploie si naïvement aux temps dont l'histoire nous est connue.

Le génie populaire allemand n'est-il pas du reste coutumier du fait? Aucun peuple n'a montré au même degré la tendance à incorporer dans les anciennes légendes des noms relativement modernes en les substituant purement et simplement à d'anciens noms légendaires. Pour ne citer qu'un exemple, tout le monde connaît la poétique légende qui veut que l'empereur Barberousse dorme dans sa caverne, entouré de ses preux, en attendant le jour où il se réveillera pour délivrer ses chers Allemands, châtier le pape, réformer l'église, en un mot extirper tous les abus possibles. Eh bien! cette légende ne fait que reporter sur la personne du grand empereur souabe le mythe concernant le sommeil hivernal de Wôdan, l'ancien dieu germain, rémunérateur et vengeur, et ce n'est pas seulement Barberousse que la légende a substitué à Wôdan; c'est aussi, et à tour de rôle, Charlemagne, Henri l'Oiseleur et Othon le Grand. La légende écossaise parallèle s'est contentée du roi Artus.

D'ailleurs la comparaison de l'épopée allemande avec les chants scandinaves peut servir de contre-épreuve. Nous avons déjà fait observer que ces chants, bien que roulant sur un thème identique, appartiennent à une époque plus reculée que le poème allemand.

S'il y avait de l'histoire à la base de nos récits épiques, les *sagas* du nord, étant d'une antiquité plus grande, plus rapprochées des événemens supposés, devraient avoir aussi un caractère plus historique. C'est le contraire qui a lieu. Beaucoup plus mythiques, les *sagas* présentent moins encore de points de contact avec le monde réel que le *lied* allemand. Il n'y est nulle part question des princes burgondes. Sigurd est venu du sud, des bords du Rhin, du pays franc, et le *Hunenland* ou *Hiunenland*, dont il est parlé comme du royaume d'Atli, ne paraît avoir rien de commun avec l'empire d'Attila. Il doit être situé dans l'Allemagne du nord. Il faut savoir que le nom de Huns ou Hiunes n'a pas été seulement le nom des Tartares envahisseurs de l'empire. Il a dû désigner aussi un peuple mythique ou réel dont le souvenir est resté comme celui d'un peuple de géans, très puissans et très forts, quelque chose d'analogue aux *Gebôrim* de la légende orientale. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, dans les provinces néerlandaises et dans l'Allemagne du nord, on désigne indifféremment par le nom de *Hunnenbed* (lit de Hun) et par celui de *Reusenbed* (lit de géant) les monticules artificiels qui doivent avoir servi de sépulture à d'anciens chefs de tribu (1). Atli lui-même, dont le nom, d'après M. Grimm, signifie *grand-père*, serait-il, dans les poésies scandinaves, l'écho plus ou moins défiguré du fameux roi des Huns historiques? Rien absolument ne le prouve, et il est bien plus vraisemblable que l'analogie fortuite du nom d'Atli avec celui d'Attila dans un temps où ce dernier, moins impopulaire au-delà qu'en-deçà du Rhin, planait vaguement dans les souvenirs comme celui d'un grand potentat des siècles passés, que cette analogie, dis-je, suffit pour expliquer pourquoi la tradition de l'Allemagne du sud a identifié ces deux personnages.

Enfin il ne faudrait pas se figurer que la légende de Sigurd-Siegfrid, de ses exploits, de sa conquête du trésor, de ses amours et de sa fin tragique, n'ait donné lieu à un cycle de poésies héroïques que dans l'Allemagne du sud et dans le nord scandinave. Moins brillamment développée ailleurs, autant du moins que les documens parvenus à notre connaissance nous permettent d'en

(1) M. Raszmann, dont nous avons cité plus haut l'ouvrage, croit même pouvoir désigner le peuple germain qui aurait porté le nom de Hun conjointement avec un autre nom resté dans l'histoire. Ce seraient les Marses, qui habitèrent longtemps la Westphalie et surtout les environs de Soest, où la légende du désastre des Nibelungen a été localisée par la tradition populaire du pays. Parmi les preuves alléguées par M. Raszmann, preuves qui, soit dit en passant, pourraient être plus convaincantes, se trouve cette curieuse remarque, tendant à montrer avec quelques autres que les noms de *Marse* et de *Hun* ont été employés comme synonymes, savoir que notre expression maritime *mât de hune* se traduit en allemand par *marsbaum* (hollandais *marsmast*), et se traduisait par *hûn* dans le vieux norrain.

juger, elle s'est étendue, on peut le dire, sur toute l'Allemagne avec d'innombrables variantes. Les notes en prose qui accompagnent les chants de l'*Edda* font déjà mention des divergences que présentent les traditions. Les textes scandinaves eux-mêmes proviennent de diverses régions du nord, dont chacune avait sa version de la légende commune. La *Thidrikssaga* ou légende de Théodoric, rédigée au XIIIe siècle d'après de vieux fabliaux saxons, contient aussi l'histoire de Sigurd. La *Wœlsungasaga* a puisé dans des sources allemandes aussi bien que dans les chants norrains. La *Klage*, autre poème allemand qui prétend faire suite au désastre des Nibelungen, connaît ce désastre d'après une analyse en latin différente du poème que nous possédons. La Saxe, la Westphalie, le littoral de la Mer du Nord, le pays rhénan, ont eu, tout aussi bien que l'Allemagne méridionale et la Scandinavie, leurs traditions sur les Nibelungen, et ces traditions tantôt diffèrent, tantôt se rapprochent de celles qui ont prévalu plus au nord et plus au midi. Le livre de M. Raszmann ne permet plus d'en douter. Parfois même ces traditions, moins connues, ont conservé des traits appartenant à la forme la plus ancienne de la légende commune, oubliés ailleurs et qui aident à fixer le jugement de la critique sur la nature réelle du récit primitif. Par exemple, il en est qui racontent que les yeux de Sigurd-Siegfrid étaient si brillans qu'on n'en pouvait soutenir l'éclat. Ce détail, en effet, vient confirmer ce que toutes les analogies faisaient déjà supposer, savoir qu'à la base de toutes ces légendes et de tous les poèmes petits et grands dont les Nibelungen ont fourni le sujet, il y a un mythe solaire, importé par la race germanique, encore indivise, des régions asiatiques d'où elle partit pour se répandre vers l'occident et vers le nord, et qui est resté l'héritage commun de tous les peuples issus de cette souche féconde.

Il n'y a rien d'arbitraire dans cette explication. On peut s'en assurer en se rappelant la tendance générale des mythes solaires des autres peuples. Le soleil est tout à la fois glorieux et tragique. Invincible, d'une beauté et d'une force incomparables quand il se lève chaque jour ou quand il remonte chaque année sur l'horizon, il a tous les jours et tous les ans sa fin mélancolique et lugubre. Voilà ce qui a déterminé presque partout le caractère à part des mythes dont il est l'objet. La mythologie grecque elle-même, habituellement si sereine, n'a pas fait exception sous ce rapport. Les mythes d'Apollon, d'Adonis, de Phaéton, de Persée, de Bellérophon, d'Ixion, de Cadmus, de Thésée, surtout d'Hercule, sont là pour le prouver. On remarquera aussi avec quelle facilité le soleil, dans sa gloire matinale ou printanière, se transforme dans l'imagination

des peuples primitifs en un jeune prince d'une force et d'une intrépidité sans pareilles. En Grèce, en sa qualité d'astre régulateur des jours et des saisons, il est devenu régulateur de la vie humaine, fondateur de villes, législateur et civilisateur. Dans l'Allemagne païenne, il n'en a pas eu le temps; mais du reste tous les traits propres au Sigurd-Siegfrid germanique se retrouvent dans les mythes solaires de la Grèce. Sa lutte victorieuse avec le dragon ou le nuage est une donnée pour ainsi dire universelle, remontant jusqu'au berceau de la race indo-européenne tout entière. La conquête du trésor des Nibelungen a d'innombrables parallèles dans la mythologie antique depuis les pommes d'or du jardin des Hespérides jusqu'aux bœufs rouges d'Érythie : on sait que dans l'antiquité les bœufs et les trésors se prennent, au propre et au figuré, les uns pour les autres (1). Ce sont les nuées d'or du matin ou du soir qui ont donné lieu à cette conception mythique, et le sens primitif du mot Nibelungen ou Niflungen se rattache visiblement à la même racine que *nebel*, *nebula*, en sanscrit *naba*, nuage. Sigurdrifa, la Brynhild scandinave, la Kriemhilt allemande, ont dû être originairement des lunes, car, dans les mythologies, la lune se prête aussi bien à produire l'impression de la pureté virginale (Diane, Phœbé, Seléné, etc.) qu'à revêtir l'apparence de la jalousie et en général des passions les plus violentes et les plus meurtrières (Hélène, Hécate, Brimo, Médée, Bellone, etc.). La *Tarnkappe* de Siegfrid, qui le rend invisible, le charme qui le rend invulnérable comme Achille, sauf sur un point déterminé de son corps, la trahison dont il est la victime et qui a pour cause la jalousie d'une femme, tout cela se retrouve encore dans les mythes solaires. Il n'est pas jusqu'à Grani, son coursier sans rival, qui n'ait son pendant mythique dans le cheval Pégase, qui servit à Persée et à Bellérophon. On a même cru retrouver le parallèle de Siegfrid dans Karnâ, l'un des héros de l'épopée indienne. Il va sans dire qu'il ne peut être ici question d'emprunts faits par une mythologie à l'autre. Il ne peut s'agir que de croyances primitives communes, remontant jusqu'au berceau de la race et se développant ensuite parallèlement d'une manière conforme tout à la fois à l'unité et à la diversité de l'esprit humain.

Ce n'est donc pas de l'histoire, c'est de la mythologie qui est à la base du récit des *Nibelungen*. On a pu exagérer ce point de vue et lui faire du tort en le raffinant, Lachmann entre autres, qui va jusqu'à faire de Hagene la personnification de l'*épine* de la mort (2);

(1) Cela est encore visible dans le latin *pecus* (troupeau) et *pecunia* (argent).

(2) Ajoutons toutefois que Lachmann fut sobre de raffinemens, si on le compare à

mais, maintenu dans sa généralité, il est irréfutable. C'est une erreur échappée à la clairvoyance de M. de Laveleye et qu'il rectifiera certainement, que le passage de sa préface où il doute de la transformation possible d'une divinité mythique en héros épique. Trop de mythes solaires, celui d'Hercule entre autres, prouvent le contraire. Chez les Germains comme ailleurs, un mythe solaire, ayant pris peu à peu la tournure d'une épopée terrestre, revêtit toujours de plus en plus les apparences d'une histoire réelle à mesure qu'il s'éloigna de son berceau. Sur ce thème populaire, qui fournissait de prime abord des combats, des amours, des vengeances et des catastrophes, la fantaisie poétique a brodé mille incidens divers, sans toutefois dénaturer jamais entièrement la donnée primitive. C'est ici que des événemens réels ont pu jouer plus d'une fois le rôle dont nous avons parlé, fournir des données, suggérer des développemens. Les noms propres de personnages restés célèbres ont pu surtout se substituer aux noms mythiques originels; mais quels furent ces événemens réels? Quels furent ces personnages? Voilà ce qu'il sera toujours impossible même de conjecturer. Il y eut certainement dans la période anté-historique des peuples germains d'autres guerres, d'autres jalousies féminines, d'autres vengeances longuement préméditées, d'autres convoitises poussant au crime, que celles qui nous sont racontées à l'aurore de leur histoire. Toutefois, puisque plus on remonte le cours du temps, moins l'histoire réelle détermine la narration poétique, puisque les emprunts ultérieurs à l'histoire connue se réduisent à des noms et tout au plus à quelques analogies vagues, il est à croire que l'influence de l'histoire inconnue fut plus restreinte encore. On retrouverait plutôt l'histoire réelle de Charlemagne dans les romans du cycle carlovingien que celle de Siegfrid et des Nibelungen dans les poèmes dont ils sont les héros.

La discussion prolongée à laquelle nous avons soumis la question de la valeur historique de l'épopée allemande nous permettra d'être

d'autres. On sait avec quel éclat Creuzer développa l'idée, fort juste en soi, mais très fausse quant aux applications qu'il en fit, que les mythes antiques renfermaient tout autre chose que des impostures sacerdotales ou des niaiseries absurdes. A son exemple, on voulut y voir des abîmes de sagesse philosophique et même de science naturelle. Bientôt on vit paraître des exégèses mythologiques très sérieuses d'intention, mais d'un burlesque achevé. N'y eut-il pas un professeur, Trautwetter, à Mittau, capable de soutenir que les *Nibelungen* étaient un traité poétique de chimie! Etzel était la chaux, Gunther le carbone, Siegfrid l'acide muriatique, Brunhilt l'acide carbonique, Kriemhild le noir brillant du charbon. Le meurtre de Siegfrid représente la neutralisation de l'acide muriatique. C'est Zeune qui rapporte cette incroyable interprétation dans la préface de son édition des *Nibelungen* (Berlin, 1815), en ajoutant gravement « qu'elle ne lui paraît reposer sur aucun fondement certain. »

plus bref dans la réponse à quelques autres qu'il nous faut encore examiner.

Dans quelle partie de l'Allemagne la légende héroïque de Siegfrid-Sigurd a-t-elle reçu la forme qu'elle a conservée essentiellement à travers ses nombreuses variantes? On comprendra que cette question doive se poser, tout en se rappelant que la légende se greffa sur un mythe généralement répandu parmi les peuples germains. Au milieu des versions multiples et multicolores qu'une *sage* (légende) populaire reçoit dans de telles conditions, il est de règle qu'il y en ait une qui l'emporte sur les autres par l'éclat, par la beauté dramatique, par la supériorité politique et guerrière du peuple qui la propage, et qu'elle tende dès lors à éclipser ses sœurs, à peu près comme dans la religion de l'ancienne Grèce la personnification du ciel brillant sous le nom de Zeus ou Jupiter obscurcit et même supplanta en bien des lieux les cultes similaires de Saturne, de Cœlos et de Cronos. Quant au sujet qui nous occupe, c'est un grand avantage de retrouver la légende héroïque des Nibelungen pleinement épanouie dans deux régions aussi distantes que la Scandinavie et l'Allemagne du sud. Le poème allemand que nous lisons aujourd'hui et qui, selon toute vraisemblance, a été rédigé au commencement du XIIIe siècle, dans la période brillante des Hohenstaufen et de la poésie chevaleresque, a dû faire son apparition au sud du Mein et probablement près du Danube. Le dialecte est souabe; l'auteur est inconnu, circonstance à noter et qui laisse déjà supposer qu'en publiant son épopée il ne produisit rien d'absolument nouveau. Si donc nous retrouvons dans l'extrême nord une tradition foncièrement semblable à celle qu'il a développée dans ses vers, il est bien à croire que la source commune des deux courans traditionnels doit être cherchée dans une région intermédiaire. Et en effet, d'après les chants scandinaves, Sigurd est un homme du Rhin, et c'est aussi des bords du Bas-Rhin, du Niderland, que le poète allemand fait venir son Siegfrid, à l'époque où les Burgondes occupaient la partie moyenne de ce fleuve. Ce n'est là du reste qu'un indice remarquable entre bien d'autres qui concourent à fonder l'opinion de Grimm, de Lachmann et de M. de Laveleye, qui voit dans la *sage* de Sigurd-Siegfrid une tradition essentiellement *franque* (1). Des bords du Rhin, où les Francs eurent

(1) La différence du nom scandinave et du nom allemand s'explique à merveille par le vieux néerlandais *Segefred, Segevert,* qui, contracté, est devenu *Sigurd* dans le nord, *Sivart* en Danemark, *Siegfrid* dans l'Allemagne du sud. Observez que des deux formes du vieux néerlandais viennent aussi les deux formes françaises *Sigefroy* et *Sigebert.* Il est aussi parlé dans un document latin d'une tribu franque distinguée par le nom de *Franci Nebulones.*

longtemps le centre de leur domination, la version franque de la légende rayonna dans les divers pays germaniques. La prépondérance des Francs sous les Carlovingiens en assura pour toujours la prédominance. Ainsi s'expliqueraient également les prétentions des divers pays où ils s'étaient établis auparavant, tels que le littoral de la Mer du Nord, la Westphalie, la Franconie, etc., à passer pour le théâtre des événemens qui composent la légende et pour la patrie des poèmes qui les ont chantés. La manière dont les chants scandinaves développent la partie mythique des aventures de Sigurd et ce qu'il y a de factice dans les couleurs chrétiennes répandues sur le poème allemand prouvent que, dans ses traits fondamentaux, la légende des Nibelungen est antérieure à la conversion des Francs au christianisme. Il faut toutefois ajouter que la seconde partie du poème allemand doit avoir mêlé à la tradition franque de nombreux élémens empruntés à la légende burgonde et à celle des Goths.

Du reste, — et nous entrons ici dans la question relative à la formation de la célèbre épopée, — il est impossible de voir en elle une œuvre individuelle, éclose tout entière dans le cerveau d'un homme. Sans doute les *Nibelungen*, tels que nous les lisons, sont tout autre chose qu'une simple compilation de chants antérieurs. Un travail personnel d'organisation, d'arrangement logique, a présidé à la composition finale du poème, et a dû s'étendre bien souvent à la forme, parfois même au fond; mais ce travail est essentiellement une œuvre de combinaison réfléchie et non d'invention poétique. C'est ce dont il n'est plus permis de douter depuis les nombreuses recherches consacrées à élucider la question des origines. M. Holtzmann lui-même, qui s'est élevé si vivement contre la théorie de Lachmann sur la division primitive et le nombre des chants combinés dans le poème actuel, qui, sur quelques indices très vagues, a voulu reculer de deux siècles la composition du poème fondamental et en faire honneur à un certain Conrad, secrétaire latin de l'évêque Pilgrim de Passau dont il a été parlé plus haut, n'a pu soutenir sa thèse qu'à la condition de ranger plusieurs épisodes importans, l'expédition de Siegfrid contre les Danois et les Saxons, la lutte nocturne avec Brunhilt, etc., dans la classe des additions introduites après coup, et de faire du secrétaire latin un arrangeur habile des légendes et chants héroïques antérieurs à son poème. En principe, cela revient donc au même. Il reste toujours acquis que le texte épique des Nibelungen est le résultat d'un travail de coordination intelligente. L'existence elle-même des chants scandinaves et des légendes particulières au nord de l'Allemagne rend impossible toute autre manière de se représenter le mode de com-

position de notre poème. Ce que nous savons des origines de la poésie germanique est tout à fait conforme à ce point de vue. Tacite nous dit que les Germains n'avaient, en fait d'histoire, que d'anciennes poésies, de vieux chants en l'honneur de leurs dieux et de leurs héros. La conversion des peuples germains au christianisme relégua les premiers dans l'ombre, mais ne fit aucun tort aux seconds. Longtemps ce furent les guerriers eux-mêmes qui, comme Achille dans l'*Iliade*, chantèrent les *cantilènes;* mais peu à peu, en Allemagne comme en France, il se forma une profession spéciale de trouvères et de ménestrels, — rappelant tout à fait les *aèdes* et les *rapsodes* de la Grèce primitive et les *karis* hindous (1). Charlemagne, en même temps qu'il tâchait de sauver les débris de la littérature latine, prit soin de fixer par l'écriture les anciens chants populaires de la Germanie. On les copia dans les cloîtres, on les traduisit en latin, on les baptisa autant qu'on put en éliminant toujours davantage les parties mythologiques trop saillantes et mal vues de l'église, et en y introduisant des retouches chrétiennes. D'autres chants naquirent des événemens qui suivirent la dislocation de l'empire carlovingien. Il en résulta qu'à l'époque où la poésie chevaleresque prit son entier développement dans l'Allemagne du XIIe siècle, il y avait à la disposition des ménestrels une masse de vieux chants sans cesse repris et remaniés, roulant sur des sujets identiques, amplifiés par l'inspiration individuelle, gravitant en quelque sorte les uns vers les autres, matière d'abord fluide, puis plus consistante, mais encore très malléable, et qui n'exigeait que peu d'efforts pour être fondue et fixée de manière à former une véritable épopée.

Nous voilà donc en face d'une dernière question, celle des rapports qui rattachent cette genèse de l'épopée allemande au problème général de la formation des épopées antiques.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la savante étude de M. Émile Burnouf sur les origines de la poésie hellénique (2). Ils ont pu y voir le riche parti que la critique moderne a tiré de la comparaison des antiquités grecques avec les antiquités indiennes et françaises. Chose étrange, le grand débat suscité par Wolf à propos de l'*Iliade* et de la personne d'Homère a roulé tout à la fois sur la reine des épopées et sur celle dont, faute de renseignemens sur les temps qui la précèdent, il était le plus difficile de se repre-

(1) Un fait significatif à relever, c'est qu'une fois la profession constituée, beaucoup d'aveugles qui y trouvaient un gagne-pain l'embrassèrent. Qui ne se rappelle l'infirmité traditionnelle d'Homère? Cela prouve aussi que ce fut la mémoire, bien plutôt que l'écriture, qui fut le moyen principal de la transmission des chants héroïques.

(2) Voyez la *Revue* du 1er octobre dernier.

senter la formation. On ne pouvait s'appuyer que sur la constitution interne du poème, et la querelle n'en finissait pas selon la coutume des querelles purement exégétiques. La question s'est présentée sous un tout autre jour quand, l'unité de la race indo-européenne une fois établie scientifiquement, l'Inde antique révélée à l'Europe, notre propre histoire de France renouvelée de fond en comble, on s'est aperçu que chacune des sous-races composant cette grande famille de peuples a eu son époque et sa littérature épiques, engendrées par des circonstances analogues et soumises à des conditions intellectuelles semblables. C'est ainsi que M. Émile Burnouf a pu démontrer victorieusement qu'une même loi a présidé en France, en Grèce et dans l'Inde à la constitution d'épopées nationales résultant de la fusion plus ou moins complète de chants héroïques antérieurs. La recherche des origines de l'épopée germanique vient parachever la démonstration et avec d'autant plus d'autorité qu'il ne s'agit plus de la repousser dédaigneusement sous prétexte qu'elle n'aboutit qu'à des hypothèses, car les deux phases de l'évolution épique sont là, sous nos yeux, chants héroïques encore disséminés dans le nord scandinave, épopée constituée dans l'Allemagne méridionale (1). Nous devons renvoyer ici aux solides et brillantes considérations que M. de Laveleye a développées dans son introduction aux chants scandinaves qu'il a traduits. La seule réserve que nous ferions pour rester fidèle à la théorie déjà énoncée plus haut concernerait la rencontre des deux courans, l'un mythique, l'autre héroïque, dont la réunion, selon le savant traducteur, constitue l'épopée. A notre avis, le mythe lui-même, surtout le mythe solaire, devient de lui-même légende héroïque, et nous comparerions volontiers le mythe à la source, le mythe devenu légende héroïque au fleuve, enfin l'histoire, les faits réels aux rives qui déterminent les sinuosités du fleuve, et dont çà et là quelques parcelles se détachent pour rouler ensuite confondues avec les eaux. Du reste cette introduction nous paraît un morceau magistral, que devront désormais connaître tous ceux de nos compatriotes qui voudront avoir une opinion sur ces problèmes si attachans et si graves.

Nous pouvons le dire en effet en toute assurance, ces études de haute critique, longtemps considérées comme du domaine exclusif

(1) Il est clair que, comme M. Burnouf, nous éliminons de notre champ d'examen les épopées composées dans un esprit d'imitation, d'après un plan réfléchi et au sein d'une civilisation développée, telles que l'*Énéide* ou la *Henriade*. C'est précisément la comparaison de ces œuvres, qui, malgré tout leur mérite littéraire, se rapprochent toujours un peu du pastiche, avec les épopées remontant aux époques primitives, qui a suggéré l'idée que celles-ci devaient leur existence à un tout autre mode de composition que celles-là.

de l'érudition pure, entrent de plus en plus dans le champ des applications. C'est la plus haute réalité que puisse atteindre notre observation, c'est l'esprit humain qu'elles révèlent à lui-même dans ses procédés intimes, dans sa puissance de production spontanée, dans son épanouissement naturel. *Nostra res agitur*. Si l'on peut espérer qu'à force de persévérance l'homme parviendra un jour à arracher au mystère qui l'entoure quelques révélations scientifiquement démontrables sur son origine et sa destinée, c'est par cette voie et non par d'autres qu'il les obtiendra. Les sciences religieuses proprement dites ne sont pas moins intéressées que l'histoire et la littérature aux résultats de ces belles études. Non-seulement elles viennent en aide à la critique religieuse dont elles confirment les résultats acquis, justifient la méthode, éclairent les recherches; elles prouvent encore que de lui-même l'esprit humain est poète, c'est-à-dire qu'il a l'intuition d'un ordre supérieur de choses qui, une fois aperçu, colore de ses reflets les réalités au sein desquelles nous vivons, et les transfigure. Cette sublime faculté de seconde vue, de perception poétique des choses, ne se déploie, il est vrai, que dans l'élite de notre espèce; mais c'est en vain que les inspirés de la poésie et de l'art multiplieraient leurs belles œuvres, s'ils ne rencontraient pas d'écho dans la foule, s'il n'y avait pas en chacun de nous un poète et un artiste qui s'ignore. N'est-il pas remarquable que plus on remonte vers les anciens âges, plus le travail personnel du génie, sans être jamais nul, suppose le travail collectif du peuple tout entier? Il en est de même dans une autre sphère où l'esprit humain s'élève plus universellement et plus directement encore que dans la poésie vers le monde supérieur qui l'attire; je veux parler de la religion. C'est en vain que les révélateurs, ceux qui sentent plus vivement que les autres et qui énoncent avec plus de force ce qu'éprouve l'âme dans son contact avec la vie infinie, c'est en vain qu'ils feraient résonner à nos oreilles leurs immortelles paroles, s'il n'y avait pas en chacun de nous un fils de Dieu qui sommeille. Tout ce qui nous montre l'esprit humain s'élevant spontanément vers le sublime, le parfait, l'idéal, est une révélation de sa vraie destinée et du vrai Dieu qui la lui fait.

ALBERT RÉVILLE.

LA

PHYSIQUE MODERNE

ET LES IDÉES NOUVELLES

SUR L'UNITÉ DES PHÉNOMÈNES NATURELS

I. *Du Principe général de la philosophie naturelle*, par F. de Boucheporn, Paris 1853. — II. *L'Unità delle forze fisiche, saggio di filosofia naturale*, del P. Angelo Secchi, Rome 1864. — III. *Cinque lezioni sulla teoria dinamica del calore et sulle sue applicazioni*, di C. Matteucci, Turin 1864. — IV. *La Chaleur considérée comme un mode de mouvement*, par John Tyndall (traduction de l'abbé Moigno, Paris 1864). — V. *Esquisse élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur et de ses conséquences philosophiques*, par G. A. Hirn, Colmar 1864. — VI. *Les Problèmes de la nature*, par M. A. Laugel, Paris 1864. — VII. *Les Problèmes de la vie*, par le même, Paris 1866.

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Les charbons d'une lampe électrique s'échauffent et deviennent lumineux quand un courant les traverse (2). Un foyer allumé nous donne chaleur et travail. Un rayon de lumière tombant sur une

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 novembre.

(2) Nous n'avons pas cru devoir ajouter à la troisième et dernière partie de ce travail une introduction nouvelle, qui aurait eu l'inconvénient de rompre la suite de notre exposé. Qu'il nous suffise de rappeler en quelques mots à nos lecteurs le point de vue où nous nous sommes placé. Notre but n'a pas été d'offrir même en raccourci un tableau des phénomènes de la nature; nous avons voulu seulement présenter la conception générale qui semble ressortir des faits acquis à la science par les découvertes les plus récentes, et en particulier de ceux que l'étude de la chaleur a révélés de nos jours. Ce système, qui ne saurait être jusqu'à présent qu'une ébauche, consiste à ramener les

plaque sensible détermine une action électro-motrice qui se traduit en mouvement dans l'aiguille d'un galvanomètre, en chaleur dans une hélice thermométrique. Nous pourrions multiplier à l'infini de pareils exemples, où la lumière, la chaleur, l'électricité, apparaissent comme des phénomènes solidaires, tous réductibles à l'idée de travail mécanique. Un travail les produit, et ils produisent un travail. Ils naissent du mouvement et ils se résolvent en mouvement. L'esprit public s'accoutume, — il nous le semble du moins, — à considérer sous ce point de vue les effets de lumière, de chaleur, d'électricité; mais la question est moins avancée en ce qui concerne ces forces attractives, la gravité, la cohésion, l'affinité, qui paraissent résider dans les profondeurs de la matière. Elles conservent jusqu'ici un aspect plus mystérieux. Il nous reste à voir si nous pourrons dissiper en partie l'obscurité qui les entoure, en leur appliquant le principe qui éclaire maintenant pour nous tous les phénomènes naturels. Chemin faisant, nous avons, à mesure que l'occasion s'en présentait, indiqué brièvement les considérations qui permettent de ramener ces forces à des effets de mouvement. Nous avons donc surtout à grouper et à développer ici des hypothèses précédemment ébauchées.

Et d'abord les forces attractives ne sauraient être considérées comme inhérentes à la matière. Quand Newton proclama la loi de la gravitation universelle, il eut bien soin de faire ses réserves à cet égard. Après avoir décrit les mouvemens planétaires dans son livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, il ajoute: « J'ai expliqué jusqu'ici les phénomènes célestes et ceux de la mer par la force de la gravitation; mais je n'ai assigné nulle part la cause de cette gravitation. Cette force vient de quelque cause qui pénètre jusqu'au centre du soleil et des planètes, sans rien perdre de son activité; elle agit selon la quantité de la matière, et son action s'étend de toutes parts à des distances immenses en décroissant toujours dans la raison doublée des distances... Je n'ai pu en-

divers groupes de phénomènes à des mouvemens transformables les uns dans les autres et à éliminer les forces inexpliquées et incompréhensibles admises par l'ancienne physique, les mystérieuses entités auxquelles se rattachaient d'après elle les différens ordres de faits que la science embrasse. L'atome et le mouvement, voilà tout l'univers dans le système que nous avons entrepris d'esquisser. Après avoir exposé cette hypothèse, que nous avons désignée sous le nom d'unité des forces physiques, nous avions à parcourir les diverses parties de la science en vue d'y chercher les faits qui servent de fondemens à la théorie ou les lacunes qui commandent de la maintenir quant à présent dans certaines limites. Nous avons successivement considéré sous cet aspect les phénomènes sonores, lumineux, calorifiques et électriques. Il nous reste à passer en revue tout cet ensemble de faits délicats et complexes qui relèvent de la gravitation, de la cohésion et de l'affinité, puis à rassembler dans une conclusion sommaire les résultats qui jaillissent de cet examen et à en signaler les applications légitimes.

core déduire des phénomènes la raison de ces propriétés de la gravité, et je n'imagine point d'hypothèses... Il suffit que la gravité existe, qu'elle agisse suivant les lois qui viennent d'être exposées et qu'elle puisse expliquer tous les mouvemens des corps célestes et ceux de la mer. » C'est encore dans le livre des *Principes* qu'il dit : « J'exprime par le mot attraction l'effort que font les corps pour s'approcher les uns des autres, soit que cet effort résulte de l'action des corps qui se cherchent mutuellement ou qui s'agitent l'un l'autre par des émanations, soit qu'il résulte de l'action de l'éther, de l'air ou de tout autre milieu, corporel ou incorporel, qui pousse l'un vers l'autre d'une manière quelconque tous les corps qui y nagent. »

Ainsi Newton laissait la question en suspens; mais après lui on s'est peu à peu habitué à considérer la gravité comme une sorte de qualité inhérente aux corps. Bien des gens admettent aujourd'hui pour premier axiome que la matière est inerte, et pour second qu'elle s'attire suivant telles et telles lois. Nous avons déjà dit qu'il faut choisir entre ces deux idées contradictoires. Si les molécules se portent les unes vers les autres en vertu d'une cause qui est en elles, que venez-vous dire qu'elles sont inertes? Elles sont actives au contraire, et tout l'échafaudage que vous avez élevé sur l'idée d'inertie s'écroule par sa base. Que sera-ce donc si de la gravité nous passons à l'affinité chimique! Si les molécules se choisissent en vertu d'un principe qui est en elles, elles ont donc une initiative propre, elles ont des volontés, des caprices! La chimie devient l'étude des passions moléculaires. Nous allons y trouver des sympathies et des haines, des instincts vils et de nobles sentimens, des tendresses légitimes et des ardeurs coupables, des mariages heureux et des unions troublées, de sourdes inimitiés et des luttes éclatantes. Voilà les idylles et les drames que nous présente la chimie, si nous logeons dans les molécules un principe répulsif et un principe attractif, comme on loge quelquefois l'esprit du bien et l'esprit du mal dans les âmes humaines.

On fait une pure fiction géométrique quand on suppose que deux molécules agissent l'une sur l'autre à distance. En réalité, nous ne connaissons que des actions qui ont lieu au contact par la communication du mouvement. Entre les molécules se trouvent les atomes éthérés; des uns aux autres les chocs se transmettent; la matière demeure inerte et ne fait que se mouvoir du côté où elle est poussée. Les forces répulsives se sont déjà évanouies devant l'idée de mouvement calorifique; les forces attractives doivent également se réduire à des effets d'impulsion.

Si l'on compare les trois forces que nous trouvons rangées dans la même famille, la gravité, la cohésion, l'affinité chimique, on est

d'abord frappé de la disproportion qu'elles présentent. Combien la cohésion est plus puissante que la gravité! Un fil de fer ne peut rompre sous son propre poids que s'il atteint une longueur de 5,000 mètres. Il faut donc que la pesanteur accumule des masses énormes de métal pour vaincre l'adhérence qui se produit dans une seule tranche du fil; mais ce qui est plus extraordinaire à coup sûr, c'est qu'une fois l'adhérence vaincue et le fil brisé, le rapprochement le plus étroit des parties disjointes n'y fait pour ainsi dire renaître aucune trace de la cohésion primitive. Ainsi la cohésion, incomparablement plus intense que la pesanteur, n'est sensible qu'à des distances extrêmement petites; la pesanteur, plus faible au contraire, continue son action à des distances infinies. Si l'on veut se faire une idée comparative de ces forces diverses, on peut considérer les indications suivantes : elles sont dues à un savant physicien, M. Dupré, qui depuis longues années s'est voué à l'étude des actions moléculaires. M. Dupré déduit de ses expériences et de ses calculs la force nécessaire pour vaincre l'affinité mutuelle des élémens de l'eau, pour séparer violemment l'oxygène et l'hydrogène sur une section d'un millimètre carré; il trouve que cette force devrait aller à 1673 kilogrammes. Pour vaincre la simple adhérence moléculaire de l'eau, pour arracher une tranche à sa voisine, il faudrait une force de 70 kilogrammes par millimètre carré. On sait d'ailleurs que sur cette même surface la pesanteur n'exerce qu'une action de $10^{gr},33$. En comparant les trois nombres qui représentent dans cet exemple les puissances respectives de l'affinité, de la cohésion, de la pesanteur, on peut apprécier l'énorme différence de leurs valeurs.

Abordons, sans plus tarder, les considérations théoriques qui peuvent nous éclairer sur la nature des forces attractives et commençons par la gravité. Imaginons l'éther uniformément répandu dans l'espace; ses atomes, animés de mouvemens de projection et de mouvemens rotatoires, se choquent les uns les autres de la manière que nous avons déjà dite. Supposons maintenant qu'en un point de ce milieu il y ait une cause spéciale et permanente d'ébranlement; ce sera par exemple une molécule pesante animée elle-même d'un mouvement vibratoire. L'ébranlement va se répandre dans la masse éthérée et, en raison de la nature du milieu, s'y propager dans tous les sens. Les atomes les plus rapprochés de la molécule pesante recevront des chocs violens, ils seront puissamment chassés, leurs rangs s'éclairciront dans le voisinage du centre d'ébranlement, et la couche contiguë à la molécule deviendra moins dense que le reste du milieu. L'action motrice persistant, ce même effet va se propager de couche en couche à travers l'espace. Comme résultat final, l'éther se trouvera distribué autour du centre d'é-

branlement en couches concentriques dont les premières, les plus voisines de la molécule, seront les moins denses, et qui iront indéfiniment en augmentant de densité. On peut se représenter facilement cet état de choses et en tracer la figure : la molécule au centre, autour d'elles des sphères d'atomes espacées d'abord, puis de plus en plus rapprochées. Notons même en passant que la différence de densité des couches contiguës, comme tous les effets qui se propagent suivant des sphères concentriques, est inversement proportionnelle aux surfaces de ces sphères, c'est-à-dire aux carrés de leurs rayons.

Cela établi, supposons qu'une seconde molécule se trouve en un point quelconque de ce système. Elle rencontrera du côté de la première des couches d'éther moins denses que du côté opposé; choquée par l'éther dans tous les sens, elle recevra cependant moins de chocs du côté de la première molécule, et elle tendra par conséquent à s'en approcher. Ainsi apparaît la cause de la gravité. La seconde molécule est poussée vers la première parce qu'elle rencontre des couches éthérées de densités différentes, et l'énergie de cette action, par la raison que nous avons indiquée tout à l'heure, est inversement proportionnelle au carré de la distance des deux molécules. On reconnaît dans cet énoncé la loi suivant laquelle agit la gravité.

Ce que nous venons de dire de molécules isolées s'applique d'ailleurs à des molécules groupées de manière à former un corps. Un pareil assemblage déterminera dans l'éther cette variation de densité que nous avons décrite; il la déterminera avec d'autant plus de force que les molécules seront plus nombreuses ou la masse du corps plus grande. Les astres enfin ne sont que des corps volumineux sollicités par cette même cause qui fait tomber les graves à la surface de la terre. Pour les uns comme pour les autres, l'attraction n'est que cette tendance au rapprochement dont nous venons de rapporter l'origine à des impulsions extérieures.

Sans doute les indications sommaires qui viennent d'être données ne constituent pas une démonstration rigoureuse. Pour éclaircir une question de si haute importance, il faudrait suivre les phénomènes par le menu, montrer dans leur détail les répercussions d'ordres divers au moyen desquelles l'éther se dispose autour des molécules en couches différemment denses. Il faudrait aller au-devant des doutes que peut faire naître un pareil exposé, répondre aux principales objections qui peuvent se présenter. On demandera par exemple pourquoi l'effet que nous décrivons est propre aux molécules matérielles, pourquoi il ne se produit pas, au moins çà et là, autour des atomes éthérés. Ici la réponse est facile. Au milieu de la masse éthérée, en l'absence de toute molécule, tout est symétri-

que par rapport à chaque atome; l'effet commence, si l'on veut, autour de chacun des atomes; c'est comme s'il ne commençait autour d'aucun d'eux, et le milieu reste uniformément dense : il faut un centre d'ébranlement pour en rompre l'uniformité. On demandera encore si ce n'est pas une supposition bien arbitraire que de donner aux atomes, et surtout aux molécules, la forme ronde qui semble nécessaire au premier abord pour expliquer la régularité des chocs et la symétrie de leurs effets. Ici encore il est aisé de répondre. La théorie des rotations enseigne en effet que les chocs ne dépendent pas de la forme extérieure des corps et qu'on peut toujours imaginer qu'un solide de forme quelconque soit remplacé par un globe ellipsoïde. La forme ronde n'est donc réellement nécessaire ni aux molécules ni même aux atomes. Bien d'autres objections seraient à détruire; mais on conçoit que nous ne puissions ici analyser toutes les circonstances du phénomène. Notre but est atteint si l'on a saisi le principe général de l'explication qui vient d'être donnée, et si l'on voit comment le mouvement de l'éther peut produire l'attraction terrestre aussi bien que l'attraction sidérale.

Il reste un point cependant dont nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots. On peut remarquer que l'astronomie moderne s'est faite tout entière sans la notion de l'éther. Ce sont les physiciens qui, d'abord par leurs études sur la lumière, puis par les inductions qu'ils en ont tirées, ont imposé à la science l'idée de ce fluide universel. On peut se demander dès lors si cette idée ne va pas se trouver en désaccord avec les lois astronomiques qui ont été établies sans elle. Ceux qui répugnent à admettre l'existence de l'éther ne manquent pas d'objecter que la marche des astres doit être retardée par ce fluide, que les planètes, en raison de la résistance qu'elles rencontrent, doivent aller sans cesse en se rapprochant du soleil, et que cependant les astronomes ne constatent aucun symptôme d'un semblable effet. — Le retard existe peut-être sans qu'on puisse le constater, répondent les partisans de l'éther. Si nous nous plaçons sur le terrain des faits, nous sommes certains que ce retard ne peut être que très faible en raison de la ténuité du fluide qui le produit. On a établi des calculs d'après lesquels la résistance de l'éther raccourcirait de 3 mètres par an la distance de la terre au soleil; la durée de l'année serait ainsi abrégée d'une seconde en six mille ans; l'état de nos observations astronomiques ne permet pas de distinguer une pareille conséquence au milieu des perturbations déjà connues de l'orbite terrestre.

Ne trouvant point de faits décisifs dans les mouvemens planétaires, la controverse se rejette sur les comètes. Si la résistance éthérée est insensible pour les planètes à cause de la grande densité qu'elles présentent, elle doit être appréciable pour les comètes, qui

n'ont pour ainsi dire pas de masse, et qu'on a pu appeler des *riens visibles* (1). Ici une considération intervient pour obscurcir le problème. L'extrême légèreté des comètes doit les rendre sensibles à la résistance d'un milieu universel sans nul doute, mais elle les expose aussi à des perturbations d'autres sortes. Elles sont puissamment déviées de leur route lorsqu'elles passent dans le voisinage des corps planétaires. Quand la comète de Lexell a traversé en 1770 les satellites de Jupiter, la durée de sa révolution s'est trouvée brusquement réduite de cinquante ans à cinq ans et demi. Comment discerner au milieu de perturbations de cet ordre l'influence de l'éther? La comète d'Encke, dont la périodicité est connue depuis 1818, n'a qu'une révolution de très courte durée, trois ans et un quart environ ; son orbite est comprise tout entière dans celle de Jupiter. En comparant ses apparitions successives depuis 1818, on a remarqué une diminution graduelle dans la durée de sa révolution; on a prouvé d'ailleurs que cet effet ne provenait pas de l'action perturbatrice des planètes. Certains astronomes en ont conclu qu'il devait être attribué à la résistance d'un milieu, et ils ont vu là une première démonstration astronomique de l'existence de l'éther; mais cette conclusion, tirée d'un exemple unique, au milieu de l'incertitude qui règne encore sur la plupart des particularités du mouvement cométaire, ne peut pas être regardée comme bien rigoureuse.

Ainsi les observations astronomiques ne fournissent aucun fait caractéristique au sujet de la résistance d'un milieu, et il n'y a rien à conclure à cet égard ni de la marche des planètes ni de celle des comètes; mais nous avons à nous demander maintenant si l'explication qui vient d'être donnée au sujet de l'origine de l'attraction n'éclaire pas le problème d'un jour tout nouveau. L'analyse mathématique ramène à deux forces les causes qui produisent le mouvement curviligne des astres; une force initiale d'impulsion ou vitesse acquise tend à les diriger en ligne droite, tandis que la gravité en in-

(1) Il n'y a pas fort longtemps que l'on est fixé sur l'extrême ténuité de la matière cométaire. Auparavant on avait toujours considéré le choc de ces astres comme redoutable pour les planètes. C'est à un choc de cette nature que Buffon attribuait l'origine de notre système planétaire; une comète, en se jetant sur le soleil, en aurait détaché des fragmens de matière et les aurait lancés dans l'espace. C'est encore à des chocs de cette espèce que divers géologues attribuaient les cataclysmes terrestres; des comètes, en touchant la terre, en auraient déplacé l'axe de rotation et déterminé les grands déluges. Il ne reste plus rien de pareilles opinions. Les comètes sont regardées aujourd'hui comme des astres tout à fait inoffensifs, incapables de troubler la paix du monde. On les a vus passer tout près des planètes sans y causer aucun désordre; on a vu deux fois la comète de Lexell se jeter au travers des satellites de Jupiter sans y produire aucun dérangement. D'après les récens calculs de M. Faye, le noyau des comètes, qui en est la partie la plus compacte, est à peine neuf fois plus dense que l'air qui reste dans nos machines pneumatiques après que nous y avons fait le vide aussi complétement que possible; quant à la densité de la queue, elle serait dix billions de fois moindre.

fléchit incessamment le cours. C'est cet équilibre dynamique, établi par les astronomes en dehors de toute notion de l'éther, qui a paru compromis dès que les physiciens ont admis l'existence d'un milieu universel; l'éther devait déranger cette pondération de deux forces instituée sans son concours. Si maintenant l'on reconnaît qu'il est l'origine de l'une au moins des deux forces, la question change de face. On ne peut plus dire qu'il soit resté étranger à l'établissement des équilibres célestes, et il se trouve au contraire qu'on l'y a fait entrer sans le connaître. Qu'on ne vienne plus dès lors parler d'une résistance nouvelle introduite par l'éther! Sa façon de résister aux mouvemens célestes, c'est précisément de déterminer l'attraction et d'infléchir ainsi le cours des astres. Nous disons que l'éther produit la gravité, qu'il pousse les corps célestes dans un certain sens; c'est donc que nous avons tenu compte de toutes les actions qu'il exerce, des chocs qu'il donne de tous les côtés. Ce serait faire un double emploi que d'introduire une seconde fois dans nos calculs, sous forme de résistance au mouvement, les chocs que reçoivent les astres du côté où ils se meuvent. S'il en est ainsi, s'il est vrai de dire que l'éther ne peut être considéré à la fois comme une cause du mouvement sidéral et comme un obstacle à ce mouvement, nous n'avons plus à nous étonner que l'astronomie ne trouve en aucun point des cieux la marque d'un milieu résistant.

X.

Il est donc possible de faire rentrer dans le cadre de notre hypothèse la cause qui produit la gravité des corps; mais c'est là, — nous ne pouvons nous le dissimuler, — un des points les plus difficiles que nous ayons à traiter. Telles sont les habitudes de notre esprit que l'origine de l'attraction nous paraît inabordable. Rattacher cette conception à une idée plus générale semble une entreprise chimérique. Pour appuyer la démonstration que nous avons tentée à cet égard, il ne sera pas inutile que nous rappelions par quelques traits rapides comment est née, comment s'est développée cette grande idée de l'attraction universelle. En indiquant le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de nos sciences, nous marquerons mieux la place qu'elle doit tenir dans la physique contemporaine. En voyant comment l'esprit humain s'est élevé à une loi si haute, il nous semblera qu'il peut monter encore, et que, pour avoir expliqué tant de choses, la gravité n'est pas inexplicable.

L'astronomie moderne commence au livre des *Révolutions célestes*, que Copernic publia en 1543. Copernic, renversant la doctrine de Ptolémée, plaçait le soleil au centre du monde; il faisait tourner autour de cet astre les six planètes alors connues, Mercure, Vénus,

la Terre, Mars, Jupiter et Saturne, et il les animait elles-mêmes d'un mouvement de rotation sur leurs axes. Bien que dédié au pape Paul III, le livre des *Révolutions célestes* fut condamné comme contraire au texte des Écritures. Soit qu'il voulût échapper aux censures de la cour romaine, soit qu'il eût l'ambition d'attacher son nom à un système qui lui fût propre, Tycho-Brahé adopta une hypothèse éclectique. Il priva la terre de son double mouvement, et fit tourner autour d'elle la lune et le soleil conformément à la doctrine de Ptolémée; mais il admit en même temps la rotation de Mercure, de Vénus, de Mars, de Jupiter et de Saturne autour du soleil. Malgré cette théorie bizarre, Tycho-Brahé est un des fondateurs de la science céleste. Aidé de disciples et de collaborateurs nombreux dans la petite cité astronomique qu'il avait fondée, il fouilla le ciel dans tous les sens, et accumula au sujet des mouvemens planétaires une quantité prodigieuse d'observations qui servirent de base aux travaux de Képler.

On connaît les trois grandes lois auxquelles Képler a donné son nom. Copernic et Tycho-Brahé avaient conservé la croyance des anciens, qui regardaient la marche des planètes comme circulaire. C'est sur cette opinion que porta d'abord l'examen de Képler. En comparant les observations de Tycho sur les mouvemens de la planète Mars avec celles qu'il avait faites lui-même, il s'assura que l'orbite de cet astre n'était pas circulaire; après avoir essayé inutilement plusieurs hypothèses, il reconnut enfin qu'il pouvait satisfaire au résultat de ses calculs en supposant que l'orbite de Mars était une ellipse dont le soleil occupait un foyer. Du même coup il trouva que les aires décrites autour du foyer par le rayon vecteur sont égales dans des temps égaux. Telles sont les deux premières lois indiquées par Képler. Après les avoir vérifiées sur plusieurs planètes, il les publia en 1609 dans un mémoire *De motibus stellæ Martis*. La troisième loi consiste en ce que les carrés des temps des révolutions planétaires sont proportionnels aux cubes des grands axes des orbites. C'est celle qui a coûté le plus d'efforts au génie persévérant de Képler. La manière dont il l'annonce dans son traité *Harmonices mundi* se ressent de l'enthousiasme que lui causa une pareille découverte. « Après avoir trouvé, dit-il, les vraies dimensions des orbites par les observations de Brahé et par l'effort continu d'un long travail, enfin j'ai découvert la proportion des temps périodiques à l'étendue de ces orbites... Et si vous voulez en savoir la date précise, c'est le 8 mars de cette année 1618 que, d'abord conçue dans mon esprit, puis essayée maladroitement dans des calculs, partant rejetée comme fausse, puis reproduite le 15 mai avec une nouvelle énergie, elle a surmonté les ténèbres de mon intelligence, si pleinement confirmée par mon travail de dix-sept ans

sur les observations de Brahé et par mes propres recherches que je croyais d'abord rêver et faire quelque pétition de principe. Mais plus de doute, c'est une proposition très certaine et très exacte que le rapport entre les temps périodiques de deux planètes est précisément sesquialtère du rapport des moyennes distances (1). » Ainsi Képler avait déterminé, dans trois grandes lois de fait, l'orbe des planètes et les conditions de leur mouvement. Il était si près du principe d'où ces lois dérivent, qu'on peut se demander s'il ne l'a pas pressenti. Doué d'une ardente imagination, il chercha naturellement la cause de ces mouvemens dont il avait trouvé la nature; mais sous ce rapport ses ouvrages ne nous montrent guère que les exubérances de l'ancienne fantaisie astrologique : les vieilles théories pythagoriciennes, les mystérieuses propriétés des nombres y jouent un rôle singulier, et l'on est étonné des rêves bizarres qui se trouvent mêlés aux calculs les plus solides. Il eut cependant sa théorie sur l'attraction solaire. Il donnait au soleil un mouvement de rotation sur un axe perpendiculaire à l'écliptique, pressentant ainsi une vérité que l'expérience ne devait prouver que bien plus tard; des espèces immatérielles émanées de cet astre dans le plan de son équateur, douées d'une activité décroissante en raison des distances, faisaient participer chaque planète à ce mouvement circulaire. La planète entraînée par cette effluence transcendante suivait la rotation du soleil, et en même temps, par une sorte d'instinct ou de magnétisme, elle s'approchait et s'éloignait alternativement de l'astre central, tantôt s'élevant au-dessus de l'équateur solaire et tantôt s'abaissant au-dessous.

En même temps que Képler déterminait les conditions du mouvement planétaire, Galilée trouvait la loi de l'accélération des corps qui tombent librement à terre ou qui glissent sur des plans inclinés; il établissait les propriétés générales du mouvement uniformément accéléré. Les lois de la pesanteur à la surface de la terre constituaient les premières bases de la mécanique. Bientôt Huyghens perfectionnait la théorie du pendule et donnait par sa *Théorie des forces centrales dans le cercle* de brillantes indications sur la force centrifuge. Tels sont les principaux élémens d'où Newton fit sortir la grande découverte de l'attraction universelle. Les méthodes du calcul venaient aussi de s'enrichir de mémorables inventions : Descartes avait fondé la géométrie analytique, et Fermat venait de poser les principes du calcul infinitésimal. Ainsi les travaux d'un demi-siècle fécond en grands géomètres et en grands astronomes concoururent à réunir les matériaux que Newton sut mettre en œuvre.

(1) Le demi-grand axe d'une orbite planétaire est souvent appelé *moyenne distance*. C'est en effet la moyenne entre la plus grande et la plus petite distance de la planète au soleil.

La tradition rapporte que Newton, retiré à la campagne pendant l'année 1666, vit une pomme tomber d'un arbre; dirigeant alors sa pensée vers le système du monde, il conçut l'idée que cette force qui attirait les corps vers la surface du sol était celle qui faisait tourner la lune autour de la terre et les planètes autour du soleil. Les lois de Képler lui fournirent d'admirables données dont il tira les conséquences analytiques. De la loi des aires proportionnelles aux temps, il conclut que chaque planète est soumise à une attraction constamment dirigée vers le soleil. Du mouvement elliptique, il conclut que pour une même planète la tendance vers le soleil varie d'un point à l'autre de l'orbite en raison inverse des carrés des distances. Il avait donc le moyen de comparer les gravitations d'une même planète vers le soleil en deux points quelconques de son orbite; mais cela n'était pas suffisant, il fallait de plus savoir comparer les gravitations de deux planètes différentes, car il pouvait se faire que d'une planète à l'autre il y eût un changement dans l'attraction. La troisième loi de Képler, la proportionnalité entre les carrés des temps et les cubes des moyennes distances, permit à Newton de compléter sa théorie et de ramener toutes les attractions à l'unité; cette loi signifie en effet que toutes les planètes, à masses et à distances égales, seraient également attirées par le soleil. La même égalité de pesanteur existe dans tous les systèmes de satellites, et Newton s'en assura pour la lune ainsi que pour les satellites de Jupiter.

C'est par l'attraction lunaire qu'il commença la vérification de sa théorie. Il s'agissait de déterminer si la force qui dévie sans cesse la lune vers la terre est identique à la pesanteur terrestre. Dans ce cas, les actions de ces forces rapportées au centre de la terre devaient être dans le rapport du rayon terrestre pris pour unité au carré de la distance qui sépare les deux astres. Newton entreprit cette vérification en partant des expériences de Galilée sur les corps graves; mais on n'avait alors qu'une mesure inexacte du rayon terrestre, et le grand géomètre vit le résultat de son calcul en désaccord avec son hypothèse. Persuadé dès lors que des forces inconnues s'ajoutaient à la pesanteur lunaire, il renonça pour un temps à ses idées. Quelques années plus tard, l'Académie des Sciences venant de faire mesurer en France un degré du méridien et une nouvelle mesure du rayon terrestre étant résultée de ce travail, Newton reprit ses recherches, et il trouva cette fois que la lune était retenue dans son orbite par le seul pouvoir de la gravité. La vue de ce résultat, dont il avait désespéré, lui causa, au dire de ses biographes, une si vive excitation, qu'il ne put vérifier son calcul et qu'il dut en confier le soin à un ami. Ainsi une même loi, une loi unique et grandiose,

expliquait tous les mouvemens des corps à la surface des planètes et ceux des astres dans l'espace. Les principaux développemens de cette loi furent réunis dans l'immortel traité des *Principes mathématiques*, que Newton publia vers la fin de l'année 1687.

Parvenu à un principe qui embrassait l'ensemble du monde, Newton en fit lui-même de brillantes applications. Il prouva que la terre en tournant a dû s'aplatir vers les pôles, et il détermina la mesure suivant laquelle varient les degrés du méridien. Il vit que les attractions du soleil et de la lune font naître et entretiennent dans la mer les oscillations qui en constituent le flux et le reflux. Il montra enfin comment le renflement du sphéroïde terrestre à l'équateur et l'inclinaison de l'axe polaire sur l'écliptique déterminent le phénomène de la précession des équinoxes. Il connut d'une façon générale, même avec précision sur quelques points, les perturbations qui affectent le système planétaire. Si l'on considère une seule planète gravitant vers le centre du soleil, elle doit obéir strictement aux lois de Képler, mais il n'en est plus de même si on considère l'attraction de plusieurs astres les uns vers les autres, si au lieu de deux corps on en prend trois; les conditions changent alors, et les mouvemens se compliquent jusqu'à devenir très difficilement abordables à l'analyse. Newton assigna le sens et parfois la valeur numérique de quelques perturbations planétaires, traçant ainsi dans leur germe les méthodes qui devaient de nos jours permettre au calcul d'aller chercher la planète Neptune aux extrémités du système solaire. Il connut ces phénomènes perturbateurs qui affectent les élémens des orbites planétaires et que l'astronomie divise en deux catégories, les *inégalités séculaires* à très longue échéance, et les *inégalités périodiques* dont le terme n'est que de quelques années; mais quand il vit que les ellipses planétaires s'approchent ou s'éloignent successivement de la forme circulaire, que les orbites ne restent pas toujours également inclinées sur un plan fixe, qu'elles coupent l'écliptique suivant des lignes qui se meuvent dans l'espace, une pensée décourageante entra dans son esprit. Il lui sembla que les faibles valeurs de toutes ces variations, en s'ajoutant à la suite des siècles, devaient bouleverser le système du monde; il déclara que ce système n'avait pas en lui-même des élémens durables de conservation, et qu'il fallait qu'une puissance transcendante intervînt de temps en temps pour en réparer les désordres. Leibniz releva vivement une pareille opinion, et se moqua de cette croyance à un miracle intermittent. Newton riposta par des railleries au sujet de la doctrine de l'harmonie préétablie, qui était, il faut l'avouer, une des conceptions les plus bizarres de la métaphysique. La querelle s'aigrit même et se compli-

qua de la controverse acerbe où l'on vit ces deux grands esprits se disputer l'invention du calcul différentiel.

Newton avait tracé une sublime ébauche de la théorie du mouvement sidéral; mais ce n'était qu'une ébauche. Il fallut que l'analyse mathématique fît des prodiges, il fallut qu'Euler, Clairaut, d'Alembert, Lagrange et Laplace accumulassent leurs efforts pour que l'esquisse devînt un tableau. Clairaut donna le premier une solution complète et satisfaisante du problème *des trois corps*, qui consiste à déterminer la marche d'une planète soumise aux attractions combinées de deux autres astres. On continuait à s'inquiéter des perturbations astronomiques dont la périodicité n'était pas reconnue. Ce fut Laplace qui le premier y découvrit une donnée propre à nous rassurer sur la conservation du système planétaire. Au milieu des perturbations de toute sorte que l'observation fait connaître, il y a une quantité qui demeure constante ou qui du moins n'est sujette qu'à de petites variations périodiques; c'est le grand axe de chaque orbite, dont dépend, suivant la troisième loi de Képler, la durée de la révolution de chaque planète. Le monde solaire se trouva comme raffermi, et l'on vit qu'il ne fait qu'osciller autour d'un état moyen dont il ne s'écarte jamais que de quantités très petites. A peine ce résultat était-il obtenu qu'il sembla compromis. On signala des inégalités constantes dans la marche de Jupiter et de Saturne. En comparant les anciennes observations aux nouvelles, on trouvait que le mouvement de Jupiter allait sans cesse en s'accélérant, et que celui de Saturne était sujet au contraire à un ralentissement graduel. La conséquence théorique de ces faits était de nature à frapper les esprits : on devait en conclure que Jupiter irait graduellement en se rapprochant du soleil jusqu'à se jeter sur lui; Saturne au contraire était destiné à s'éloigner sans cesse du centre de notre système et à s'enfoncer pour toujours dans les profondeurs de l'espace que nos télescopes n'atteignent pas. L'Academie des Sciences s'émut de ces éventualités; elle appela sur cette question les travaux des géomètres. Euler, Lagrange, descendirent dans l'arène sans résoudre la difficulté; ce fut encore l'analyse savante de Laplace qui montra dans les perturbations réciproques de Jupiter et de Saturne la raison des anomalies signalées par les observateurs, et qui les expliqua par une inégalité à longue période dont le développement exige plus de neuf cents ans. On connaît d'ailleurs des inégalités dont la période est bien plus longue : celles qui dépendent de la précession des équinoxes ont une durée de deux cent soixante siècles; l'excentricité de l'orbite terrestre va en diminuant depuis les âges les plus reculés suivant une période dont la durée ne se compte ni par siècles, ni par milliers d'années, c'est

une étendue dans laquelle l'histoire des observations astronomiques, celle même de la race humaine, ne figurent en quelque sorte que comme un point.

Nous venons de suivre l'idée newtonienne jusqu'au moment où elle a rendu compte de tous les phénomènes célestes; mais il ne faut pas croire qu'elle se soit imposée tout de suite à tous les esprits. Ses origines furent signalées par les luttes les plus vives. La querelle du cartésianisme et du newtonianisme remplit toute la première moitié du XVIIIe siècle. La physique de Descartes ne céda que lentement devant celle de Newton, et sur le terrain même des faits l'avantage resta longtemps indécis entre les deux doctrines. Non-seulement la synthèse que Newton avait tirée des lois de Képler, mais ces lois mêmes furent longtemps contestées. A la fin du XVIIe siècle, Dominique Cassini proposait de substituer aux ellipses de Képler une courbe qui paraissait s'adapter plus exactement aux mouvemens sidéraux; cette courbe a pris le nom de *cassinoïde* (1). On niait une des premières conséquences de la théorie de Newton, l'aplatissement de la terre vers les pôles; les fils de Cassini, héritiers des traditions paternelles, prouvaient par la mesure d'un arc du méridien que la terre est un sphéroïde allongé dans le sens de son axe. Cette opinion prévalut dans notre Académie des Sciences jusqu'au moment où une grande expédition fut organisée pour déterminer les longueurs comparatives d'un degré près du pôle et près de l'équateur; Bouguer et La Condamine partirent en 1735 pour le Pérou, Maupertuis et Clairaut se rendirent en Laponie. L'hypothèse de Newton sortit victorieuse de cette épreuve, et vers 1744 la plupart des savans, les deux Cassini eux-mêmes, reconnurent les erreurs d'expérience ou de raisonnement qui leur avaient fait prendre la terre pour un sphéroïde allongé. C'était le moment où la physique de Descartes sombrait enfin avec une grande partie de sa métaphysique, et l'idée newtonienne, vulgarisée par Voltaire, puis par les encyclopédistes, demeura triomphante.

Mais quel était, si nous allons au fond des choses, le point spécialement discuté entre les cartésiens et les disciples de Newton? Descartes était parti de ce principe, que tout dans l'univers doit être expliqué par le mouvement, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche; c'est à ce point de vue même que se place la science contemporaine, et la plupart de nos physiciens, qu'ils le veuillent ou non, se trouvent cartésiens à cet égard. Seulement, le principe posé, Descartes, sans faits, sans observations, sans expé-

(1) Dans l'ellipse, la somme des rayons menés d'un point de la courbe à deux foyers est constante. Dans la cassinoïde, courbe du quatrième degré, c'est le produit des deux rayons qui est constant.

riences, sans aucune preuve, par une pure conception de son esprit, avait créé un système du monde : le monde était plein de matière, absolument plein, sans aucun vide; de vastes courans circulaires régnaient à travers cette matière et entraînaient avec eux les planètes comme le courant d'un fleuve entraîne des bateaux. Les disciples de Descartes n'avaient rien rabattu de l'idée du maître, et ils accumulaient de laborieuses explications pour montrer comment les tourbillons pouvaient se propager dans le plein absolu, comment les particules de matière pouvaient glisser les unes sur les autres sans aucun vide intersticiel. En face de cette doctrine, Newton vint placer la loi de la gravitation universelle; cette loi contenait en elle-même une masse énorme de faits : non-seulement elle expliquait tous ceux qui étaient connus, mais elle en faisait prévoir de nouveaux, et l'expérience venait justifier toutes ses prévisions. Les newtoniens se sentaient donc sur un terrain très solide. Dans leur enthousiasme, ils sortaient du domaine des faits et en venaient à regarder la gravitation comme une cause mystérieuse d'un ordre supérieur à tous les phénomènes physiques. Newton, nous l'avons montré tout à l'heure, s'était gardé de cet excès, au moins dans les commencemens de sa carrière et dans le livre des *Principes*. Peut-être fut-il moins réservé à cet égard dans sa vieillesse. Quant à ses disciples, ils avaient une pente manifeste à se croire en possession d'un principe surnaturel. C'est contre cette tendance que réagissait l'école cartésienne; elle repoussait la cause occulte qu'on lui présentait, mais elle rejetait du même coup la cause et les effets démontrés par l'expérience. Elle fermait les yeux pour ne pas voir l'astronomie nouvelle, et elle s'obstinait dans sa physique de fantaisie. Elle tomba sous le ridicule, et l'hypothèse des tourbillons, dont Fontenelle fut le dernier défenseur, entraîna dans sa chute toute la doctrine cartésienne. On voit ainsi souvent dans le conflit des idées humaines, lorsque deux grandes doctrines se sont combattues avec acharnement, l'une d'elles succomber tout entière et les vainqueurs effacer sans distinction tout ce que les vaincus avaient inscrit sur leur drapeau. Pour nous, qui regardons maintenant ce débat historique à travers l'apaisement des années, nous voyons le terrain où les deux doctrines ennemies pouvaient se concilier. La gravitation newtonienne et tous les faits qu'elle embrasse nous apparaissent, conformément au principe cartésien, comme des conséquences de mouvemens matériels.

Ces deux principes, si longtemps ennemis, s'unissent et se confondent dans l'idée générale que nous pouvons maintenant nous faire du système du monde. Cette idée générale se forme dans notre esprit si nous rapprochons dans une vue d'ensemble l'hypo-

thèse de Laplace sur la naissance du système solaire, les conjectures que l'astronomie contemporaine tire de l'aspect des nébuleuses et les données que nous avons développées précédemment sur le rôle d'une substance éthérée. Commençons par rappeler en peu de mots l'hypothèse de Laplace. Notre système planétaire n'aurait été d'abord qu'une nébuleuse dont les limites se seraient étendues bien au-delà des orbites actuelles de nos planètes, et qui se serait successivement condensée à travers les âges. Le noyau solaire qui s'y forme n'est qu'une masse gazeuse animée d'un mouvement de rotation qu'elle partage avec une immense atmosphère. Par le refroidissement général du système, cette atmosphère abandonne successivement, dans le plan de son équateur, des zones lenticulaires d'où naissent les planètes. Quelquefois ces zones conservent la forme circulaire, comme les anneaux de Saturne nous en montrent des exemples. Le plus souvent elles se séparent en plusieurs parties. Les fragmens peuvent rester désunis, comme nous le voyons dans le monde des petites planètes situées entre Mars et Jupiter. Ils peuvent aussi, et c'est le cas le plus fréquent, se réunir en une seule agglomération. Les planètes ainsi formées sont à l'origine des masses gazeuses qui continuent à tourner autour du soleil; elles tournent aussi sur elles-mêmes, parce que dans l'anneau originel les molécules les plus éloignées du centre solaire avaient une plus grande vitesse que les autres. Par cette rotation, chacune d'elles prend la forme d'un sphéroïde aplati aux pôles, et bientôt dans chacun de ces petits mondes recommence le phénomène expliqué tout à l'heure : l'atmosphère planétaire abandonne des anneaux d'où naissent les satellites. Les noyaux des planètes, ceux des satellites, se solidifient par leur surface, les atmosphères se resserrent contre leurs noyaux, et l'immense étendue que remplissait d'abord la nébuleuse n'est plus occupée que par quelques globes célestes qui se meuvent régulièrement autour de leur centre commun. L'auteur de la *Mécanique céleste* n'a présenté qu'avec réserve cette hypothèse grandiose; il l'a placée modestement dans une note qui termine son *Exposition du système du monde*. Elle n'a pas laissé de prendre une haute importance, comme la seule conception qui rende compte des principaux phénomènes planétaires. Elle explique pourquoi toutes les planètes circulent autour du soleil à peu près dans un même plan, pourquoi ce plan de circulation générale est précisément celui de l'équateur solaire, pourquoi les planètes décrivent des ellipses qui ressemblent presque à des cercles, pourquoi leurs mouvemens de translation et leurs mouvemens de rotation ont lieu dans le même sens, pourquoi toutes les circonstances observées dans la marche des planètes au-

tour du soleil se retrouvent dans la circulation des satellites autour des planètes (1).

L'hypothèse de Laplace nous conduit donc depuis l'origine du soleil jusqu'au développement complet de notre système solaire; mais concevons maintenant une phase antérieure et efforçons-nous d'en imaginer l'histoire. Reportons-nous à un point de la suite des âges où nul système n'existe encore. L'éther seul remplit l'espace de ses atomes en mouvement. Si ce milieu est rigoureusement semblable à lui-même dans toutes ses parties, l'agitation uniforme continuera sans fin; mais si parmi ces atomes primitifs il existe en certains points quelque dissemblance, les atomes prépondérans deviennent aussitôt des centres de groupement. Ils s'approchent les uns des autres suivant le mode que nous avons décrit. Une sorte de triage s'opère ainsi dans la masse universelle; l'éther devient de plus en plus homogène à mesure que les élémens de dissemblance se réunissent en certains centres. Ainsi se forme au sein de l'éther de plus en plus épuré une essence cosmique universellement répandue, germe subtil de la matière pondérable. C'est en effet la gravité qui vient de prendre naissance dans le phénomène que nous avons esquissé, et elle s'accuse plus nettement à mesure que se dessinent les groupes moléculaires, et que l'éther se trouve amené à l'uniformité atomique. Voilà donc l'espace occupé par une sorte de réseau embryonnaire dont les atomes éthérés remplissent les interstices. Le mouvement d'attraction qui a commencé ne s'arrête plus. En même temps que l'éther tendait vers un régime uniforme, les molécules rudimentaires absorbaient tous les élémens de dissemblance : aussi sont-elles inégalement choquées dans des sens divers; le mouvement de translation et le mouvement de rotation leur sont naturels. La variété est aussi le caractère du réseau cosmique en raison même de son origine; il se déchire donc çà et là en nappes irrégulières, où se manifestent des effets de concentration. Ici nous touchons au point où l'observation télescopique vient au secours de la spéculation pure. A mesure que les astronomes plongent plus avant dans les profondeurs des cieux, ils découvrent un nombre de plus en plus considérable de ces nappes cosmiques, dont les

(1) Est-il besoin de rappeler ici l'expérience brillante à laquelle un physicien belge, M. Plateau, a attaché son nom, et qui reproduit les principales phases de ces créations célestes? On met dans un vase un mélange d'eau et d'alcool au centre duquel on place une goutte d'huile. Dans cette goutte, on introduit une aiguille à laquelle on donne un mouvement régulier de rotation. La sphère huileuse tourne avec son axe et s'aplatit aux pôles. Bientôt du renflement de son équateur s'échappe, si l'expérience est habilement conduite, une sorte d'anneau qui se rompt en globules dont chacun commence à tourner autour de la masse centrale. On peut ainsi faire un monde dans un verre d'eau.

unes sont résolubles en étoiles, tandis que les autres conservent l'aspect de nébulosités irréductibles. Ces dernières ne doivent-elles cette apparence qu'à l'éloignement, et faut-il croire qu'à l'aide de grossissemens plus forts on les décomposerait en points lumineux? L'opinion peut varier à cet égard dans tel ou tel cas particulier, au sujet de telle ou telle nébuleuse spéciale; mais l'ensemble des observations porte à croire que ces agglomérations sont des mondes à des degrés divers de formation. Dans les unes, la matière cosmique serait encore diffuse; dans les autres, les noyaux solaires seraient plus ou moins formés; dans d'autres encore, les soleils auraient engendré déjà leur cortége de satellites. Ainsi nous aurions devant nous, plus ou moins accessibles à nos télescopes, les spécimens des phases diverses que traversent les mondes.

On n'attachera pas à ces indications plus d'importance qu'elles n'en méritent. Si Laplace renvoyait son hypothèse à la fin d'un de ses livres, où ne faudrait-il pas reléguer l'ébauche cosmogonique qui vient d'être esquissée? Nous avons essayé de reporter à l'origine même des formations cosmiques cette conception qui nous représente la gravité comme une conséquence des mouvemens de l'éther. Les aperçus que nous avons donnés à cet égard peuvent sembler injustifiables. On peut les rejeter sans infirmer du même coup les considérations qui portent sur la nature même de la gravité, telle que nous pouvons l'observer dans notre monde actuel, au milieu de circonstances accessibles à notre analyse.

XI.

Il nous faut maintenant revenir par un saut brusque des mouvemens célestes aux phénomènes moléculaires, des espaces immenses où s'étend la gravité aux distances infiniment petites où se manifestent la cohésion et l'affinité chimique. Nous avons signalé déjà la puissance énorme de ces deux dernières forces; mais les résultats numériques que nous avons rapportés n'en donnent qu'une faible idée. On sait que des changemens de cohésion, la congélation de l'eau par exemple et la solidification du bismuth, peuvent briser des bouteilles de fer épaisses de plusieurs centimètres; nous ne parlons pas des effets formidables que produisent les affinités des mélanges explosibles; les simples actions qui forment et maintiennent les agrégations ordinaires ont une puissance telle qu'on a pu les appeler dans un langage figuré des géans travestis. Il semble au premier abord que les corps célestes absorbent dans leur course à travers l'espace la plus grande partie de la force vive qui est répandue dans l'univers : c'est le contraire qui est vrai; la force vive

que représentent les mouvemens célestes est bien faible, si on la compare à celle qui est concentrée dans les actions moléculaires.

Avant de faire un pas nouveau dans l'examen de ces actions, il importe que nous revenions sur la notion même de molécule, et que nous en précisions le sens. Les molécules des corps réputés simples, de l'oxygène, de l'hydrogène, du carbone, sont-elles des unités indivisibles, de véritables atomes, ou sont-elles des agrégats? Cette seconde hypothèse, nous l'avons déjà dit, nous paraît seule admissible. Après les premiers travaux qui ont fondé la chimie, lorsque l'analyse s'arrêta devant un certain nombre de substances qu'elle ne put décomposer, on fut porté à regarder ces substances comme différentes dans leur qualité même. Telle fut la doctrine de Berzélius. Dans cette théorie, le carbone, l'or, le platine, sont des corps tout à fait hétérogènes, dont les atomes jouissent par eux-mêmes de propriétés spéciales. Cependant la notion des *équivalens*, introduite dans la chimie dès le commencement de ce siècle, mettait naturellement les esprits sur la pente d'une doctrine différente. Puisqu'on avait vu que les corps simples se combinent et se remplacent dans leurs combinaisons suivant des proportions nettement définies, on devait être amené à regarder les quantités équivalentes des corps différens comme des collections diverses formées d'une substance unique. Prout avait le premier formulé cette opinion : pour lui, les poids équivalens des corps simples étaient des multiples de celui de l'hydrogène. On reconnut bientôt que cette loi ne pouvait être maintenue dans toute la rigueur de son énoncé : la détermination précise de certains équivalens la mettait en défaut. On fit disparaître les premières exceptions en prenant pour unité le demi-équivalent de l'hydrogène; mais de nouvelles difficultés surgirent, et il fallut recourir à un fractionnement plus compliqué. La loi de Prout a ainsi perdu peu à peu sa première originalité. Elle reste cependant, corrigée par les tempéramens nécessaires, comme un argument important en faveur de l'unité élémentaire des corps. Nous avons déjà montré comment la physique nouvelle remonte jusqu'aux atomes éthérés pour trouver cette unité élémentaire. Entre les molécules de l'oxygène, de l'hydrogène, du carbone, de l'or, du platine, elle ne conçoit aucune différence qui porte sur la qualité même de la matière; elle ne voit dans ces corps divers que des propriétés qui résultent du mouvement. Si cela est vrai de ces corps comparés entre eux, cela est vrai aussi des mêmes corps comparés à l'éther. Entre eux et l'éther, où trouverait-on une différence qui portât sur la qualité matérielle? Toute molécule élémentaire nous apparaît ainsi comme formée d'atomes éthérés. La chaleur désorganise les corps, elle arrive à séparer l'hydrogène et

l'oxygène qui forment la vapeur d'eau; un dernier pas serait à faire : en surchauffant ces molécules mêmes, on arriverait sans doute à les faire éclater et on les résoudrait en atomes éthérés, soit directement, soit par degrés successifs. Voici donc comment se présente à nos yeux l'échelle de l'agrégation matérielle. A l'état le plus ténu, l'atome éthéré; vient ensuite la molécule élémentaire des corps réputés simples; ces molécules se combinent, et il en résulte des molécules composées ou chimiques. Celles-ci se réunissent à leur tour et forment ainsi les particules des corps.

On conçoit, au moins d'une façon générale, comment l'agrégation d'une molécule élémentaire peut résulter de l'action d'un milieu et des mouvemens relatifs de ses parties. Sans que nous insistions sur ce point, on peut se représenter cet ordre de phénomènes à l'aide de quelques exemples grossiers, de quelques analogies lointaines. C'est ainsi que la pression de l'air maintient les uns contre les autres les segmens d'une sphère creuse. C'est ainsi qu'une veine liquide prend souvent l'aspect et la consistance d'un solide par le mouvement commun de ses parties. C'est ainsi que nous voyons quelquefois des tourbillons de vent ou de poussière parcourir de grands espaces sans se déformer, parce que les élémens qui les composent sont animés d'une même vitesse angulaire.

Aussi bien, si l'on serre ces questions de près, la physique nouvelle ne les éclaire que de quelques aperçus fugitifs. On lui demanderait en vain de montrer par des exemples décisifs comment les propriétés diverses des molécules naissent de la combinaison des mouvemens. Cette diversité, qui sort pour ainsi dire du sein même de la matière, fut toujours et demeure encore un des plus étranges phénomènes que l'homme puisse aborder. La science ancienne voyait dans les corps une sorte de dualité; elle imaginait d'une part une matière dépourvue de qualités propres, mais capable de les recevoir toutes, et de l'autre des essences qui s'ajoutaient aux corps pour en constituer les propriétés; elle supposait que ces essences pouvaient être isolées par la distillation, et l'alchimiste s'efforçait de les recueillir pour les infuser à son gré dans la matière. Après la doctrine des essences, on vit prévaloir l'idée des formes; une esthétique cachée déterminait au sein des corps les moules où se produisait la diversité moléculaire. Notons que cette conception nous rapproche de celle du mouvement. L'idée du mouvement ne va pas en effet sans une certaine idée de forme; la géométrie détermine les courbes et les surfaces idéales où se produisent et se limitent les mouvemens. La physique nouvelle rapporte au mouvement la structure et les propriétés des molécules; elle tire cette conclusion de l'ensemble des lois qu'elle a trouvées; elle s'y croit

autorisée par ce qu'elle sait de plusieurs grands phénomènes naturels, par ce qu'elle a appris de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, par les inductions auxquelles elle s'est élevée sur la nature de l'attraction universelle; mais l'avenir seul montrera si elle peut se rapprocher des conditions originelles qui diversifient les mouvemens dans les profondeurs secrètes de la matière. Il ne faut donc pas nous attarder à la métaphysique des molécules. Les principaux résultats que nous avons énoncés successivement sont indépendans de toute hypothèse sur la constitution moléculaire. Nous avons pris soin de réserver le terme d'atome pour les élémens de l'éther et d'appliquer le nom de molécules à ceux de la matière pondérable; mais d'ailleurs dans tout le cours de ce travail, si on laisse de côté quelques théories incidentes qui s'en détachent facilement, on peut conserver la notion primitive que fournit la chimie, et considérer les molécules élémentaires comme de petits blocs indivisibles dont la disposition intérieure n'influe pas sur les phénomènes.

On a vu comment les molécules plongées dans l'éther arrivent à s'attirer. Il nous faut un nouveau principe pour expliquer la cohésion, et nous le trouvons dans l'hypothèse de la rotation moléculaire, dont le père Secchi a tiré tant de conséquences ingénieuses. Dans leur rotation, les molécules doivent entraîner avec elles une atmosphère d'atomes éthérés; c'est un fait que nous avons déjà mis en relief en traitant du changement d'état des corps. L'existence de ces atmosphères (il faut éviter à cet égard une confusion possible) est tout à fait distincte du phénomène qui répartit l'éther en couches différemment denses. Ce dernier effet s'étend à l'infini; le premier n'a lieu que dans un espace très restreint, au voisinage immédiat de la molécule. Dans cet espace, les atomes participent directement à la rotation moléculaire; au dehors, ils en sont indépendans. On a montré plus haut comment agissent ces atmosphères quand un corps, en perdant sa chaleur, est ramené de l'état de gaz à la forme liquide et de celle-ci à l'état solide. Faisons remarquer ici que cette hypothèse explique pourquoi la forme liquide et la forme solide naissent tout à coup, à un moment donné, quand les molécules ont été ramenées à une distance précise : tant que les atmosphères ne se touchent pas, aucune trace de cohésion ne se manifeste; dès qu'elles s'abordent, la force naît. On comprend aussi pourquoi les températures de fusion et de solidification sont fixes pour un même corps; ces effets ont lieu au moment précis où les atmosphères, variables avec la température, ont atteint le diamètre voulu.

Qu'est-ce maintenant que l'affinité? Remarquons la nature de son action. Elle agit pendant un temps, plus ou moins brusquement, pour troubler un équilibre; les corps en présence se saturent l'un

de l'autre; puis un nouvel équilibre succède à cet effet. Ce phénomène peut s'expliquer par l'hypothèse même dont nous venons de nous servir. Entre molécules homogènes, toutes les atmosphères sont semblables, et il n'y a pas de raison déterminante pour que l'une modifie l'autre : la cohésion se produit dans ce cas. Si au contraire des molécules d'espèce différente se trouvent en présence, il y a variété dans les atmosphères; celles-ci peuvent se fondre l'une dans l'autre et modifier ainsi la position de leurs molécules respectives. Ainsi nous apparaît le principe de l'affinité chimique. Plus les atmosphères seront inégales, plus il y aura de chance pour que l'équilibre en soit rompu, et plus l'action chimique aura d'énergie. Elles peuvent différer d'ailleurs non-seulement dans leurs volumes, mais aussi dans leurs vitesses, et elles offrent ainsi plusieurs élémens de variation. La température influe naturellement sur l'état des atmosphères, et change par là les conditions de l'affinité. Il peut arriver que deux molécules qui ont à un certain moment des atmosphères dissemblables et par suite une affinité très grande arrivent à avoir, si la température change, des atmosphères égales et par conséquent une affinité médiocre. Il peut se faire même, si la température continue à varier, que la valeur relative des atmosphères soit renversée. On rendrait compte ainsi d'anomalies connues; on expliquerait de cette façon pourquoi, à des températures très rapprochées, on voit tantôt le fer décomposer l'eau et mettre l'hydrogène en liberté, tantôt au contraire l'hydrogène décomposer l'oxyde de fer pour s'emparer de l'oxygène.

La molécule chimique a donc une enveloppe générale; mais ce n'est pas à dire que les molécules élémentaires restent dépourvues de petites atmosphères spéciales. Il faut remarquer d'ailleurs que ces atmosphères sont pour ainsi dire des phénomènes extérieurs sous lesquels nous retrouvons naturellement les mouvemens mêmes des molécules. C'est entre tous ces mouvemens, ceux des molécules, ceux des enveloppes partielles et ceux de l'enveloppe totale, que s'établit un équilibre d'où résulte la stabilité de la combinaison. Le composé sera d'autant plus stable que cet équilibre dynamique aura moins de chance d'être troublé. Si les élémens sont nombreux, une légère variation de température met le désordre dans cette agrégation et en détruit le lien. Cet effet se manifeste plus nettement à mesure qu'on passe du règne minéral, où domine une certaine simplicité, aux matières organiques, dont la structure est plus compliquée. Une molécule d'albumine contient, dit-on, neuf cents molécules élémentaires. On conçoit que des composés si complexes soient facilement détruits par des variations de chaleur. La complication est bien plus grande encore dans les tissus organisés. Aussi les végétaux sont-ils confinés chacun dans un climat déterminé, et

si les animaux peuvent vivre dans des régions plus étendues, c'est qu'ils portent en eux-mêmes une source de chaleur qui rend pour chacun d'eux la température à peu près constante.

Depuis Lavoisier, la chimie s'est faite au point de vue des masses: on peut dire qu'elle reste tout entière à faire au point de vue des vitesses. Or les masses et les vitesses forment deux séries d'élémens qu'il est également nécessaire de connaître pour apprécier les forces vives dont les molécules sont animées et les divers effets qu'elles peuvent ainsi produire. On ne peut s'empêcher pourtant de remarquer les immenses progrès que la chimie a faits par la seule considération des masses. La loi des *proportions définies*, la loi des *proportions multiples*, la notion même de l'équivalence chimique, qui est sortie naturellement de ces deux lois fondamentales, sont indépendantes de toute idée de mouvement. C'est à l'aide des pesées que l'on a suivi les corps simples dans leurs combinaisons élémentaires et déterminé l'échelle de leur saturation. Plus tard, la chimie organique se fonde par l'étude des corps gras d'abord, puis par les premières analyses des alcools et des éthers; la balance devient insuffisante alors pour suivre la complication des phénomènes, et cependant les théories que le chimiste élève semblent, au moins au premier abord, s'appliquer à des molécules en repos. La loi des *substitutions* résume les progrès de la chimie organique. Cette loi n'implique (on pourrait le croire au moins) aucune idée d'agitation moléculaire, elle peut s'entendre, si l'on se contente d'un aperçu sommaire, de groupes immobiles où des groupes partiels se remplaceraient les uns par les autres; mais nous n'en sommes plus à avoir besoin de montrer ce qu'il y aurait d'incomplet dans une pareille manière d'apprécier les phénomènes chimiques. On ne saurait comparer la formation moléculaire à la superposition des pierres d'un édifice; il faut, si l'on veut la représenter par une figure sensible, imaginer sur une échelle restreinte des tourbillons solaires qui viendraient à se pénétrer, et dont les élémens prendraient en cette rencontre un nouvel équilibre mobile.

Au surplus, il ne s'agit pas ici d'une simple conception théorique. Si nous nous reportons sur le terrain des faits, nous voyons que l'action chimique produit un travail, ce qui est le propre des masses animées de vitesse. C'est une action chimique, c'est la combustion du charbon qui fait tourner la plus grande partie de nos machines. Jusqu'ici nous ne savons pas mesurer directement ce travail chimique, nous ne le déterminons que par l'intermédiaire de la chaleur ou de l'électricité; mais par ces moyens indirects nous en obtenons déjà une appréciation assez exacte. Nous jugeons de l'action chimique par ses effets extérieurs, et ce n'est pas un résultat qui soit à dédaigner. Pour la connaître en elle-

même, pour en pénétrer le secret, pour en comprendre le jeu intérieur, il nous faudrait préciser les vitesses aussi bien que les masses moléculaires. Si nous possédions les termes de cette double catégorie, nous verrions disparaître ce que la chimie présente encore de bizarre et de capricieux, nous expliquerions les combinaisons diverses et les propriétés matérielles qui en résultent. Alors serait fondée la mécanique moléculaire, qui comprendrait dans son ensemble non-seulement les phénomènes chimiques, mais tous les phénomènes naturels dont nous avons parlé tour à tour, ceux de la gravité comme ceux de la chaleur, ceux de l'électricité comme ceux de la lumière; une dynamique universelle embrasserait l'astronomie, la physique et la chimie.

XII.

Nous avons à peu près épuisé le programme que nous nous étions tracé d'avance; nous avons porté successivement notre attention sur les principaux phénomènes qui font l'objet des sciences physiques, nous en avons montré les liens mutuels, indiqué l'unité fondamentale. Nous pourrions borner là notre examen et considérer notre tâche comme achevée; les résultats auxquels nous sommes parvenus se présentent dès maintenant dans leur généralité. Cependant nous ne nous sommes point occupés des êtres vivans qui font partie eux aussi de l'univers physique. Faut-il les comprendre dans l'unité phénoménale sur laquelle nous avons arrêté nos regards, ou faut-il les en exclure? Obéissent-ils entièrement aux lois dont nous avons montré la connexité, ou, s'ils en sont affranchis par quelques points, quelles sont leurs immunités? Le simple énoncé de ces questions rappelle à l'esprit les problèmes immenses qui ont de tout temps troublé l'humanité, — tant de théories sur la nature de la vie, tant d'efforts accumulés autour de la personnalité humaine, tant de discussions sur les principes d'essence supérieure. Qu'on ne s'attende pas à nous voir aborder ces hautes questions. Nous pouvons les réserver tout entières, et nous n'avons pas besoin de nous aventurer sur le terrain des spéculations transcendantes pour montrer comment se vérifie dans les êtres organisés cette grande loi à laquelle nous avons ramené le jeu de la nature.

Il semble, d'après les travaux de la physiologie moderne, qu'il faille chercher dans la cellule le principe de l'activité vitale. Les végétaux comme les animaux sont composés de cellules. Tout végétal est formé d'un assemblage de petites outres ou vésicules qui prennent en se serrant les unes contre les autres la forme polyédrique. Chacune d'elles forme un organe clos qui a sa vie propre et qui est comme la partie intégrante du végétal. Il n'en est pas au-

trement dans les animaux; mais plus l'organisme général est parfait, plus on trouve de variété dans les cellules. Aux degrés inférieurs de l'échelle animale, parmi les infusoires des dernières espèces, se montrent des créatures de la composition la plus simple qu'il semble possible d'imaginer : des cellules toutes semblables entre elles remplissent une enveloppe garnie de cils vibratiles à l'aide desquels s'agite l'animal. Chez les animaux supérieurs, chez les vertébrés, chez l'homme, il y a de grandes différences entre les cellules qui appartiennent à des tissus, à des organes différens. Un noyau plus ou moins complexe au centre, une fine membrane à la périphérie, entre les deux un liquide simple ou composé, tels sont les principes constitutifs de la cellule, et ils présentent assez d'élémens de variété pour qu'on remarque de profondes dissemblances entre les cellules qui forment les diverses fibres musculaires, les divers filets nerveux, les membranes muqueuses, séreuses, etc. Au milieu de cette diversité, chaque cellule a dans l'être collectif une indépendance relative, une façon d'autonomie; chaque famille de ces vésicules a son régime propre, sa nourriture, ses poisons, ses maladies. On sait d'ailleurs, depuis les ingénieuses découvertes de Dutrochet, comment se nourrissent ces petites outres entièrement fermées, séparées même les unes des autres par la double cloison qui résulte de leur adossement; on sait qu'elles arrivent à absorber les liquides extérieurs et à chasser en partie ceux dont elles sont pleines. Ce phénomène d'endo-exosmose suffit avec la capillarité pour rendre compte de l'ascension et de la descente de la séve dans les végétaux. Il montre comment dans les animaux les différentes cellules peuvent renouveler incessamment leur contenu et se procurer par une filtration élective tout ce qui est nécessaire à leur entretien. Non-seulement ces vésicules se nourrissent grâce à ce mécanisme, mais elles arrivent, par une action communiquée de proche en proche, à puiser des liquides dans des canaux qui ne s'ouvrent nulle part et à les déverser dans d'autres canaux également fermés, établissant ainsi à travers la masse des tissus une circulation capillaire dont le principe a longtemps échappé à toutes les recherches.

Ainsi nous trouvons à l'origine de la vie les cellules qui sont comme les premières assises de l'organisation. On peut dire qu'elles constituent dans les deux règnes organiques les individus que l'on peut mettre en regard des atomes du règne minéral, — atome, individu, deux termes empruntés à des langues différentes pour exprimer une même idée; — mais sait-on comment naissent les cellules, et a-t-on surpris le secret de leur formation? On a vu dans le germe des végétaux une première cellule se nourrir de l'amidon contenu dans la graine et que la germination convertit en dextrine

et en sucre; on a vu de nouvelles cellules se juxtaposer à la première par une gemmation liquide dont l'enveloppe se coagulait; les matières solubles élaborées dans cette vie rudimentaire arrivaient ainsi à constituer les premiers élémens des végétaux. Dans le germe animal, dans l'œuf, on voit une matière granuleuse se diviser en plusieurs segmens sphéroïdaux, et chacun d'eux se convertir en vésicule par la coagulation de sa couche superficielle; puis les vésicules se collent les unes contre les autres, se multiplient par scission, c'est-à-dire par formation de membranes intérieures, et arrivent à constituer la toile cellulaire d'où doit sortir l'embryon. C'est dans cette toile que se disposent par un mécanisme analogue les rudimens des organes, d'un appareil circulatoire, d'un système nerveux.

Si maintenant nous essayons de condenser cette notion primordiale de la vie, de la ramener à ses élémens essentiels, qu'y trouvons-nous? — D'une part les matériaux mêmes du monde inorganique (1), d'autre part une série de mouvemens qui se succèdent les uns aux autres dans un ordre déterminé. La succession définie de ces mouvemens offre sans doute un caractère tout spécial, mais à travers leurs transformations successives on ne trouvera rien qui blesse les lois de la mécanique moléculaire. Est-ce à dire que nous ayons là tous les élémens de la vie? Quelle est la cause qui forme la première cellule, qui en tire le développement de l'être, qui règle et limite son évolution? Il est trop clair qu'au point de vue des faits nous ne pouvons répondre à cette question. Nous n'avons donc que deux partis à prendre : ou suspendre notre jugement, ou admettre une cause spéciale dont le principe soit propre aux phénomènes vitaux. De la nature même de cette cause nous n'avons pas à nous occuper ici, et, puisqu'elle se manifeste par des mouvemens, son nom est tout trouvé dans la langue que nous parlons, nous devons l'appeler une force. Que nous apprennent sur l'action de cette force les préliminaires que nous venons de poser? C'est là-dessus qu'il faut bien s'entendre. Elle détermine des mouvemens, mais elle ne peut les produire qu'aux dépens de mouvemens antérieurs; de même qu'elle ne crée pas les matériaux des organismes, mais qu'elle les façonne seulement à l'aide d'élémens préexistans, de même elle ne crée pas les mouvemens, et peut seulement les transformer. C'est ainsi que les phénomènes vitaux, sans perdre leur caractère spécial, rentrent entièrement dans la synthèse des mouvemens matériels. Si la force vitale a une activité propre, cette activité consiste à transformer,

(1) La chimie compte aujourd'hui soixante-dix corps simples environ; seize de ces corps entrent dans l'organisme humain et le composent tout entier. Quelque compliquée que soit l'architecture de ses molécules, l'homme est réductible à ces seize élémens.

non à créer. Elle nous fournit donc une confirmation nouvelle de la grande loi dont nous cherchons le développement dans l'ensemble de l'univers.

Tel est le point de vue auquel nous serons sans cesse ramenés quand nous considérerons les phénomènes de la vie. La respiration des animaux, la circulation du sang, la nutrition, concourent à une production de chaleur. C'est le fait qui résume toutes ces fonctions. Or l'observation directe a pu le suivre dans ses conditions essentielles et montrer qu'il se produit suivant les données de la thermodynamique.

Voyons d'abord l'état de repos, considérons un homme qui ne développe aucun travail extérieur. La chaleur animale provient des oxydations lentes qui ont lieu dans l'organisme. On peut ajouter qu'elle est due presque entièrement aux combinaisons de l'oxygène avec l'hydrogène et le carbone. Il est donc facile, en comparant les gaz qui entrent dans les poumons et ceux qui en sortent, de calculer le nombre de calories qu'un homme produit dans une heure. On trouve ainsi une moyenne de 120 calories, qui peut varier, suivant les sujets, d'un tiers environ de la valeur totale. Que deviennent les calories ainsi produites? Il faut que l'homme les perde à mesure qu'il les développe, puisque la température de son corps demeure constante (1). Il les envoie en effet au dehors sous plusieurs formes, évaporation pulmonaire et cutanée, échauffement de l'air expiré, rayonnement, contact des objets extérieurs. Si l'on mesure directement la chaleur que l'homme émet par ces divers moyens, on la trouve égale à celle qu'il produit, et l'observation confirme ainsi les prévisions de la théorie. Notons que, dans le décompte à établir entre l'homme et le milieu ambiant, nous n'avons pas à faire figurer les travaux qui s'accomplissent dans l'intérieur du corps. Le cœur par exemple fonctionne constamment à la manière d'une pompe aspirante et foulante; il agit sans cesse avec une force qui peut être évaluée à la soixante-quinzième partie d'un cheval-vapeur, et son action représente ainsi l'effet de neuf calories par heure. Bien d'autres mouvemens intérieurs ont lieu, dont la puissance mécanique pourrait être évaluée de la même façon avec

(1) Cette température est, comme on sait, de 37 degrés environ. Les climats n'exercent à cet égard aucune influence; entre les habitans des pays les plus chauds et ceux des régions les plus froides, on trouve à peine une différence d'un degré. Le régime alimentaire n'a lui-même aucune action sur la température humaine. Aux Indes, elle est également de 37°,1 pour les ouvriers indigènes, qui ne mangent que du riz et des poissons, pour les prêtres de Bouddha, qui vivent de végétaux et pour les soldats anglais, nourris surtout de viandes. Une variation de 4 ou 5 degrés dans la température moyenne du corps humain constitue un état pathologique qui amène rapidement la mort.

plus ou moins d'exactitude; mais, le cycle de ces phénomènes s'accomplissant tout entier dans le corps, il y a une équivalence intérieure entre les quantités de chaleur et de travail qu'ils représentent, et elles ne figurent point dans l'échange qui a lieu entre l'homme et le milieu ambiant.

Voilà pour l'état de repos. Considérons maintenant l'homme qui fait des mouvemens et qui produit un travail externe. Les belles recherches de M. Hirn ont montré que dans le corps humain la chaleur se transforme en travail et le travail en chaleur, suivant le rapport numérique que nous avons déjà si souvent mis en évidence; une calorie s'y convertit en 425 kilogrammètres et réciproquement. M. Hirn a pris pour objet de ses études le travail qu'un homme produit en élevant son propre corps. Quand nous gravissons une rampe ou que nous la descendons, notre force musculaire et la pesanteur sont mises en antagonisme. Dans la pratique, cet antagonisme est compliqué par des réactions horizontales dues aux frottemens qui déterminent la marche. M. Hirn, par un ingénieux mécanisme, a pu éliminer ces causes de complication, de manière à ne considérer que des forces verticales. Imaginons qu'un homme se meuve sur les échelons d'une roue mobile; si l'on agit convenablement sur la roue, l'homme, sans avoir à changer réellement de place, réalisera des conditions artificielles de montée, de descente, de marche plane, où des actions verticales seront seules en jeu. C'est dans ces données qu'ont été faits les essais de M. Hirn. Le sujet de ses expériences produisait un travail externe quand il déplaçait le centre de gravité de son corps pour atteindre un échelon supérieur; s'il descendait au contraire, son poids agissait comme s'il eût reçu du travail externe, et son corps bénéficiait en quelque sorte d'une certaine quantité de force motrice; s'il marchait sans monter ni descendre, son centre de gravité s'élevait et s'abaissait alternativement de quantités égales, il y avait production et consommation équivalentes de travail externe. La théorie indiquait nettement les effets calorifiques qui devaient se manifester dans ces diverses circonstances, et ils se sont produits de manière à justifier pleinement les inductions de l'expérimentateur. M. Hirn avait d'abord établi par des mesures directes qu'à l'état de repos chaque gramme d'oxygène absorbé dégageait invariablement cinq calories; observant ensuite l'état de mouvement, il vit que cette proportion variait. Si un homme pesant 75 kilogrammes élevait son poids de 425 mètres, chaque gramme d'oxygène dégageait moins de chaleur, et 75 calories, représentation exacte du travail produit, se trouvaient ainsi dissimulées. Si le même homme descendait de 425 mètres, chaque gramme d'oxygène dégageait plus de 5 calories,

et la descente laissait ainsi dans l'organisme 75 unités de chaleur qui ne pouvaient être attribuées à l'action respiratoire. La respiration continuait d'ailleurs à donner 5 calories par gramme d'oxygène dans le cas de la marche plane. Ces résultats saisissans ont été mis en évidence par une série d'essais répétés (1).

La théorie mécanique de la chaleur se vérifie donc dans le moteur humain comme dans tous les autres. L'homme qui, dans les expériences de M. Hirn, a donné les meilleurs résultats dynamiques rendait en travail 12 pour 100 de la chaleur produite; c'est à peu près le rendement de nos machines les plus parfaites. Si l'on poursuit ce parallèle en comparant le poids du moteur à la force qu'il développe, on trouve encore une sorte d'égalité entre l'homme et nos machines; mais la nature vivante nous offre à cet égard une classe d'êtres tout à fait privilégiés : ce sont les oiseaux. Ces moteurs admirables développent la force de 1 cheval-vapeur sous un poids de cinq ou six kilogrammes. Leur structure physiologique leur donne, avec une légèreté relative, les moyens de suffire à l'é-

(1) Au premier abord, on peut s'étonner que la marche plane n'amène au point de vue du travail aucune dépense, et que la descente constitue à cet égard une sorte de bénéfice, alors que toutes deux, — même dans les conditions où se place M. Hirn, — demandent certains efforts et produisent une certaine fatigue. Il y a plus, le cas même de la montée peut donner lieu à une objection spécieuse. Comment se fait-il, pourra-t-on dire, que l'ascension consomme de la chaleur alors que manifestement le corps s'échauffe en produisant ce travail? Il importe de faire disparaître des contradictions apparentes qui seraient de nature à laisser dans les esprits une vague défiance contre toute cette théorie. Oui, le travail correspondant à l'ascension consomme de la chaleur, mais en même temps il précipite l'action respiratoire et la circulation. Le volume d'air inspiré s'accroît, et la puissance absorbante des poumons s'élève elle-même dans une proportion souvent considérable. La quantité d'oxygène absorbé, par conséquent la chaleur produite, augmente jusqu'à se quintupler. M. Hirn a constaté ces faits en se plaçant lui-même dans l'appareil qui lui servait à faire ses expériences; pour une ascension de 450 mètres à l'heure, le nombre des battemens du cœur s'élevait de 80 à 140; le nombre d'aspirations par minute passait de 18 à 30; le volume d'air aspiré dans une heure s'élevait de 700 litres à 2,300. Par suite de cette activité croissante dans la respiration et la circulation, l'expérimentateur consommait, non plus 30 grammes comme à l'état de repos, mais bien 132 grammes d'oxygène par heure. Ainsi, malgré la consommation produite par le travail, un excès de chaleur se développe dans le corps, et l'individu s'échauffe. Des considérations du même ordre feraient disparaître la difficulté que nous signalions au sujet de la marche plane et de la descente. Pour ne parler que du premier cas, chaque pas se divise en deux périodes; dans l'une, le poids du corps s'élève, et dans l'autre il s'abaisse; la première période consomme de la chaleur, et la seconde en restitue une quantité égale. A ce point de vue, l'équilibre calorifique n'est pas troublé; mais l'organisme, répondant à l'appel des muscles alternativement contractés et allongés, développe un excédant de chaleur. Cet excédant peut suffire à un travail intérieur des muscles, d'où la fatigue peut naître, mais qui, suivant un exemple déjà rencontré précédemment, n'a point à figurer dans le décompte établi entre l'homme et le milieu ambiant.

norme travail qu'ils doivent produire pour se soutenir dans l'atmosphère. L'oiseau est un foyer de combustion d'une extrême activité; tout son corps n'est pour ainsi dire qu'un poumon; l'air, puissamment appelé par le jeu même des ailes, vient en abondance vivifier le sang que le cœur lance avec une vigueur prodigieuse à travers les organes. Le torrent de la circulation fournit ainsi aux muscles d'énormes provisions de chaleur qu'ils peuvent convertir en travail. On a pu constater que l'oiseau consomme à l'état de repos une grande quantité d'oxygène; on serait peut-être effrayé, si l'on pouvait connaître ce qu'il en absorbe dans un vol rapide.

Nous venons de constater chez l'homme et incidemment chez l'oiseau la conversion de la chaleur en travail. Il nous faut encore examiner d'un peu plus près les circonstances qui accompagnent ce phénomène. Les muscles se gonflent en se raccourcissant pour déterminer les mouvemens des os auxquels ils sont reliés. Lorsque dans les expériences physiologiques on fait contracter un muscle (1) par une excitation factice, en le pinçant par exemple ou en lui communiquant une secousse électrique, on obtient des soubresauts, des convulsions violentes, qui ne ressemblent pas aux mouvemens gradués que provoque la volonté; mais, si l'on produit une série continue d'excitations, on voit le muscle se contracter d'une façon durable. Helmholtz, en employant le courant intermittent d'une bobine d'induction, a montré qu'il faut au moins trente-deux excitations par seconde pour obtenir la contraction continue: le muscle ainsi contracté produit un son perceptible, quoique très grave, et Helmholtz a pu constater que la hauteur du son correspondait au nombre d'interruptions produites dans la bobine inductrice. Un fait caractéristique accompagne d'ailleurs la contraction musculaire, et peut en être regardé comme la cause directe: c'est une forte absorption d'oxygène. M. Matteucci l'a prouvé en comparant, par un dosage à l'eau de chaux, les quantités d'acide carbonique que donnent des muscles contractés et des muscles en repos. L'oxydation des muscles s'observe aussi directement dans l'économie animale; on sait que le sang veineux, lorsqu'il sort de

(1) Les muscles sont formés de fibres éminemment contractiles et qui affectent deux formes principales : la fibre *lisse* appartient aux muscles qui servent à la vie organique, à cette vie sourde et comme inconsciente qui anime les diverses parties du corps; la fibre *striée* appartient aux muscles de la vie de relation, à ceux qui produisent les mouvemens volontaires. Certains muscles, le cœur par exemple, offrent une composition mixte. Une différence apparaît dans la motilité de ces deux espèces de fibres; le muscle strié, quand on l'excite, se contracte brusquement et se relâche aussitôt; le muscle lisse agit plus lentement et d'une façon plus prolongée. La physiologie a surtout étudié les muscles striés; ce sont ceux qui présentent pour nous en ce moment la plus grande importance, puisqu'ils sont les organes des mouvemens volontaires.

muscles longtemps contractés, est complétement dépouillé d'oxygène et contient un grand excès d'acide carbonique. Ainsi nul doute à cet égard : ce qui spécifie la contraction, c'est un accroissement d'énergie dans l'oxydation des tissus musculaires, une décomposition plus vive des matières hydro-carbonées par les élémens du sang artériel. Que l'action chimique ainsi accrue dans l'étendue du muscle en change la forme, qu'elle le raccourcisse en l'élargissant, il n'y a rien là qui puisse nous étonner : nous voyons bien une corde se gonfler et se tendre quand on la mouille et produire ainsi une traction considérable. Que la chaleur développée dans le tissu musculaire se convertisse partiellement en travail, c'est ce que nous regardons aussi comme un phénomène usuel et vulgaire; M. Béclard a fait d'ailleurs sur ce dernier point une série d'expériences ingénieuses. Il a étudié sous le rapport calorifique une même contraction musculaire, dans le cas où elle ne produit pas de travail externe et dans le cas où elle en produit; il a vu ainsi, dans une longue série d'essais, que la chaleur due à l'action chimique était diminuée de toute celle qui se transformait en travail.

Mais n'en restons pas là, efforçons-nous de remonter à l'origine de l'action musculaire. Les nerfs interviennent pour susciter l'action des muscles. Le système nerveux, si nous le considérons dans ses rapports avec le mouvement, peut être représenté de la façon suivante. Un organe extérieur reçoit les sensations; un filament tubulaire très mince les porte à une cellule nerveuse qui les perçoit; une autre cellule, propre à commander les mouvemens, communique à l'aide d'un nouveau filament avec l'appareil contractile qui doit les exécuter; enfin entre la cellule sensible et la cellule motrice un tube nerveux sert de trait d'union. Telle est, réduite à sa plus simple expression, l'idée générale de la communication nerveuse. L'acte qui se propage d'une extrémité à l'autre du système s'appelle un *acte réflexe*. Les filamens élémentaires, très minces, très déliés, puisqu'un grand nombre d'entre eux n'ont guère qu'un centième de millimètre, sont réunis et mêlés de façon à former de petites cordes; les cellules sont aussi groupées dans des lieux particuliers qui portent le nom de centres nerveux. Chez les vertébrés, chez l'homme, que nous avons particulièrement en vue, la plus grande partie des centres nerveux est réunie dans cette longue tige qui constitue la moelle épinière. Il en reste pourtant un certain nombre qui sont disséminés dans le corps; on les appelle ganglions nerveux, et leur ensemble est connu sous le nom de système du grand sympathique. Une sorte de hiérarchie s'établit ainsi dans les actes réflexes; les uns n'intéressent que les ganglions, tandis que les autres remontent jusqu'à la moelle épinière. Au-dessus de

celle-ci s'élève encore un système supérieur. A la naissance de l'encéphale se trouvent les centres globulaires, qui commandent aux mouvemens respiratoires et aux contractions du cœur; viennent ensuite le cervelet, qui coordonne les mouvemens volontaires, puis les lobes du cerveau où résident la volonté et l'intelligence. Les ganglions d'abord, la moelle ensuite, font successivement une sorte de triage parmi les actes réflexes, et n'en laissent arriver qu'un certain nombre aux régions supérieures du système, où paraît se concentrer la direction consciente de l'être. Ainsi l'on peut ramener à quelques lignes générales l'infinie complication de ce réseau si délié qui se ramifie dans toute l'étendue du corps.

Comment s'y propage l'action nerveuse? Il y a quelques années, les travaux publiés par M. du Bois-Reymond et plusieurs physiologistes allemands semblaient avoir résolu ce problème. On acceptait avec une sorte d'ardeur une solution qui se présentait sous les dehors les plus séduisans. L'innervation était un courant électrique : un courant parcourait le nerf sensitif pour aboutir à la cellule sensible ; un courant partait de la cellule motrice pour aboutir à l'organe du mouvement; quelles que fussent les réactions opérées dans les cellules, elles prenaient dès lors une analogie manifeste avec ce qui se passe dans les piles ou les autres appareils électro-moteurs. On s'est refroidi sur cette explication : admise au début sans preuves suffisantes, elle fut ensuite rejetée par beaucoup de physiologistes sans motifs bien valables. On ne trouve point dans le corps humain les conditions simples où se présentent nos appareils électriques. Il est clair qu'un nerf ne peut être assimilé complétement à un arc conducteur et isolé, puisqu'il est lui-même, comme tout ce qui l'entoure, le siége de réactions incessantes. On s'est rebuté un peu vite à cause de la confusion des résultats donnés par les expériences. On apporte, pour infirmer l'existence de courans nerveux, des raisons qui ne paraissent pas d'un grand poids : les courans électriques, dit-on, se propagent lentement dans les nerfs, ils n'ont qu'une vitesse de 24, de 18 mètres même par seconde, ils vont moins vite dans les nerfs que dans les muscles; on allégue encore qu'un nerf coupé, si étroitement qu'on en rapproche les segmens, devient impropre à la communication. Ce sont là des détails qui n'ont rien de décisif. Quoi qu'on puisse dire, on se trouve toujours en face de faits considérables et de haute signification. En faisant agir sur un nerf des courans électriques, — de véritables courans produits par nos machines, — on obtient la contraction des muscles, non-seulement la contraction instantanée, mais la contraction continue. Qu'on prenne un arrière-train de grenouille, les deux cuisses rattachées aux nerfs lom-

baires et ceux-ci à un fragment de la moelle, et qu'on fasse passer un courant dans l'un des nerfs, on obtiendra non-seulement l'excitation directe du membre correspondant, mais aussi le mouvement réflexe de l'autre cuisse. Il nous semble que ces résultats bien connus et accessibles à l'expérience vulgaire fournissent de sérieux élémens de conviction. Si maintenant on vient à prouver que le flux qui arrive aux muscles ne peut pas être confondu avec le courant électrique, qu'il faut le regarder comme étant de nature spéciale et l'étudier sous un nom distinct, il n'y aura rien dans cette circonstance qui puisse infirmer les résultats que nous exposons. A l'abri de cette déclaration, nous continuerons à parler de l'action nerveuse comme d'un flux électrique. On pourra, si l'on veut, ne voir dans ce langage qu'une représentation figurée des phénomènes; elle sera suffisamment exacte pour justifier les conséquences que nous voulons mettre en lumière.

Ainsi le nerf excite le muscle. Est-ce à dire que le nerf ait lui-même toute la force vive qui va se développer dans le muscle? Eh non! puisque le muscle prend directement cette force dans l'oxydation de ses tissus. Le nerf ne fait que susciter l'action chimique, il n'opère en quelque sorte que le déclanchement d'un mécanisme. C'est ainsi qu'une étincelle produit l'explosion d'un mélange gazeux; c'est ainsi qu'une allumette détermine la combustion d'un foyer; c'est ainsi qu'en ouvrant un robinet on fait couler toute l'eau accumulée dans un réservoir. On est donc conduit naturellement à penser que le travail du nerf est extrêmement petit, si on le compare à celui du muscle. M. Matteucci a mis ce fait en évidence par une expérience directe. Il suspendait un poids au muscle principal de la jambe d'une grenouille, et il envoyait un courant électrique dans le nerf attaché à ce muscle. La contraction musculaire soulevait le poids, et il était facile d'estimer l'effort en kilogrammètres. On pouvait de même évaluer par un calcul simple la combustion du zinc produite dans la pile pendant la durée très courte de l'excitation. M. Matteucci trouvait ainsi que le travail fait par le muscle était au moins vingt-sept mille fois plus grand que le travail chimique ou calorifique de l'excitation nerveuse.

Remontons encore et rapprochons-nous de l'origine du mouvement. Si petit que soit le travail du nerf, comment s'accomplit-il? Pour déterminer dans le nerf la naissance d'un courant, il suffit qu'un circuit se ferme quelque part, à l'intérieur ou à la périphérie de la cellule nerveuse, et cette action elle-même n'est qu'une très petite partie de l'action que le courant peut produire. Sur la manière dont peut se fermer un pareil circuit, nous ne saurions rien préciser. Nous dirons, s'il s'agit d'un mouvement volontaire, que

la volonté intervient; mais deux remarques sont à faire. D'abord l'action mécanique ainsi réservée à la volonté se trouve, par les considérations qui précèdent, réduite graduellement à une si extrême petitesse qu'elle semble s'effacer. Ajoutons en second lieu que la volonté ne crée pas ce travail, si imperceptible qu'il soit. Elle ne peut être conçue que comme un agent spécial de transformation dans les mouvemens infiniment petits. Son acte direct, — à plus forte raison son acte réflexe, — à quelque ténuité qu'il soit réduit, ne va pas sans une modification subtile des tissus où il s'opère, sans un je ne sais quoi qui est une transformation délicate de mouvemens moléculaires. En remontant de l'action musculaire à l'action nerveuse proprement dite et au jeu de la volonté, nous avons atteint la limite où les phénomènes physiques font place aux phénomènes moraux, et nous n'avons point à la franchir. Dans les termes où nous sommes resté, on a pu voir comment se vérifient chez les êtres vivans les principes auxquels nous avons été conduit par l'étude du monde inorganique. Notre conception de l'univers physique eût été trop incomplète, s'il nous avait fallu en retrancher tout ce qui touche à la vie. Nous pouvons maintenant, sans laisser derrière nous une si formidable lacune, reprendre la synthèse que nous avons entreprise et tenter de lui donner sa dernière formule.

XIII.

Cuvier disait dans son *Histoire du Progrès des Sciences naturelles :* « Une fois sortis des phénomènes du choc, nous n'avons plus d'idée nette des rapports de cause et d'effet. Tout se réduit à recueillir des faits particuliers et à rechercher des propositions générales qui en embrassent le plus grand nombre possible. C'est en cela que consistent toutes les théories physiques, et, à quelque généralité qu'on ait conduit chacune d'elles, il s'en faut encore beaucoup qu'elles aient été ramenées aux lois du choc, qui seules pourraient les changer en véritables explications. » On ne peut pas dire que les physiciens aient rempli déjà le programme tracé par ces paroles. Et pourtant, si l'on jette un regard en arrière sur le chemin que nous venons de parcourir, si l'on embrasse dans une vue d'ensemble tous les faits que nous avons cités, on se sentira de plus en plus affermi dans cette pensée, que tous les phénomènes physiques consistent dans l'échange et la transformation des mouvemens matériels. Dira-t-on que notre examen n'a pas toujours été assez sévère, que nous avons affirmé quelquefois, quand il fallait exprimer un doute, que nous n'avons pas toujours accentué suffisamment les réserves auxquelles nous étions conduit? Nous ne nous

défendrons pas de ce reproche, sentant trop bien que nous l'avons mérité. Il eût mieux valu peut-être laisser plus de points dans l'ombre et nous borner aux faits certains. Qu'on nous pardonne quelques indications trop conjecturales; les résultats acquis sont considérables, et quelques suppositions téméraires ne peuvent pas les compromettre.

Ces résultats acquis, nous pourrions au besoin les couvrir de l'autorité d'un éminent physicien. M. de Sénarmont, dans la dernière année du cours qu'il professait avec tant d'éclat à l'École polytechnique, et que la mort est venue si tôt interrompre, résumait ainsi sa pensée sur le progrès des sciences physiques : « Récemment encore chaque groupe de faits reconnaissait un principe spécial; le mouvement et le repos résultaient de forces assez mal définies spécifiquement, mais qu'on était convenu d'appeler mécaniques; les phénomènes de chaleur, d'électricité, de lumière, assez mal définis eux-mêmes, étaient produits par autant d'agens propres, de fluides doués d'actions spéciales. Un examen plus approfondi a permis de reconnaître que cette conception de différens agens spécifiques et hétérogènes n'a au fond qu'une seule et unique raison, c'est que la perception de ces divers ordres de phénomènes s'opère en général par des organes différens, et qu'en s'adressant plus particulièrement à chacun de nos sens ils excitent nécessairement des sensations spéciales. L'hétérogénéité apparente serait moins alors dans la nature même de l'agent physique que dans les fonctions de l'instrument physiologique qui forme les sensations, de sorte qu'en transportant par une fausse attribution les dissemblances de l'effet à la cause, on aurait en réalité classé les phénomènes médiateurs par lesquels nous avons conscience des modifications de la matière plutôt que l'essence même de ces modifications... Tous les phénomènes physiques, quelle que soit leur nature, semblent n'être au fond que des manifestations d'un seul et même agent primordial... On ne saurait plus méconnaître cette conclusion générale de toutes les découvertes modernes, quoiqu'il soit impossible encore d'en formuler nettement les lois et les particularités conditionnelles. » Ainsi parlait M. de Sénarmont dans un enseignement classique où ne devait trouver place aucune doctrine hasardée.

Nous ne sommes point tenu à la même réserve. Aussi avons-nous formulé plus explicitement le système qui semble résumer les travaux et exprimer le sentiment général de la physique contemporaine. L'éther agité remplit l'espace. Les atomes éthérés forment par leur agrégation des molécules, celles-ci des corps. Entre ces atomes, ces molécules, ces corps, ont lieu les échanges de mouvement qui constituent pour nous la chaleur, la lumière, l'électricité,

la gravité, l'affinité chimique. Ces échanges dépendent des masses et des vitesses qui sont en jeu. La conception de l'univers physique est tout entière dans ces données. Jusqu'ici nous ne savons atteindre qu'un très petit nombre des faits que cette formule renferme, parce que nous ne connaissons la plupart du temps ni les valeurs absolues, ni les valeurs relatives des masses et des vitesses qui règlent la communication des mouvemens. Au point de vue pratique, nous nous contentons de dire que la chaleur, la lumière, l'électricité, la gravité, l'affinité, se transforment les unes dans les autres suivant des rapports déterminés d'équivalence, et nous leur assignons une commune mesure, celle du travail mécanique.

Restés ainsi en dehors des phénomènes, nous n'avons qu'une notion vague des circonstances qui accompagnent et déterminent les transformations. Il y a sans doute des mouvemens que nous ne savons nommer d'aucun nom, et que nous ne sommes pas aptes à percevoir, bien qu'ils jouent leur rôle dans la nature. Dans le nombre varié des mouvemens qui nous paraissent possibles, pourquoi les uns se produisent-ils et non pas les autres? Y a-t-il parmi les mouvemens une sorte de sélection naturelle? Nous aurions la clé des transformations qui s'opèrent sous nos yeux, si nous pouvions atteindre cette mesure des masses et des vitesses qui nous échappe jusqu'ici. Dans une machine à vapeur par exemple, l'agitation qui règne au sein du foyer se communique aux tubes de la chaudière, de ceux-ci à l'eau elle-même; les molécules de l'eau vaporisée perdent chacune un peu de leur force vive sur le piston que ces efforts accumulés font mouvoir et qui entraîne l'arbre de la machine; mais nous n'apercevons cette série de mutations qu'à travers un voile. Quand un mouvement d'une certaine espèce est remplacé par un autre d'espèce différente, la raison de ce changement nous échappe d'ordinaire, et c'est à cause de cette ignorance que nous avons recours à la notion de force; nous disons qu'une force se manifeste et produit tel effet parce que nous ne pouvons pas saisir les mouvemens antérieurs d'où cet effet résulte.

La notion de force physique devrait donc disparaître, si les élémens de la mécanique moléculaire étaient connus. Dans l'état actuel de nos connaissances, il faut bien que nous la conservions; mais il faut aussi nous mettre en garde contre les erreurs qu'elle peut entraîner. Appelons force, si l'on veut, toute cause de mouvement; mais n'oublions pas que ce mot ne représente le plus souvent qu'une cause provisoire et conditionnelle. L'horreur du vide a été une force dans son temps, voire l'horreur du vide jusqu'à trente-deux pieds. Si nous revenons avec insistance sur cette considération, c'est qu'elle nous paraît présenter une importance capitale, et

que nous ne saurions consacrer trop d'efforts à la mettre en lumière : elle est comme le nœud du système que nous avons développé. Et cependant parmi les physiciens mêmes qui sont entrés dans le courant des idées nouvelles, il existe une école qui persiste à donner aux forces physiques je ne sais quelle existence spéciale. M. Hirn, dont le nom s'attache en France à la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur, M. Hirn, que nous citons quand nous voulons mettre un nom français à côté de ceux de MM. Joule et Mayer, M. Hirn n'hésite pas à regarder les forces physiques comme des élémens constitutifs de l'univers. Il en fait sous le nom de *principes intermédiaires* des essences à demi transcendantes qui occupent tout l'espace, et qui ont la propriété de donner le mouvement à la matière. Il fait même le dénombrement de ces principes, et il en trouve quatre, la force gravifique, la force luminique, la force calorique et la force électrique. Eh quoi! la matière va donc çà et là sortir du repos, et de nouveaux mouvemens vont naître au gré de ces forces? Ce n'est pas précisément ce qu'entend M. Hirn; il sait trop bien qu'il serait en contradiction avec les faits. Voici la théorie qu'il imagine. Pour lui, chaque force est répandue partout : au moment même où l'intensité de l'une d'elles augmente de manière à produire un mouvement, l'intensité d'une autre force diminue dans une proportion correspondante. Or cette diminution d'intensité dans la seconde force correspond elle-même à une diminution de mouvement dans la matière. C'est, comme on voit, une sorte d'harmonie préétablie. Sans doute il n'y a qu'à supprimer ces intermédiaires artificiels pour se trouver en face des mouvemens eux-mêmes, et l'on revient ainsi facilement, quand on le veut, du point de vue où se place M. Hirn à celui où nous étions placés tout à l'heure. Pourquoi dès lors, entre deux mouvemens qui s'engendrent l'un l'autre, introduire deux essences demi-transcendantes? Pourquoi recourir à ces principes intermédiaires? Pourquoi cette mythologie, cet olympe de forces?

Pourquoi? Il n'est pas bien difficile de le dire, et ce ne sera pas non plus inutile. Ces conceptions arbitraires sont inspirées à M. Hirn par les inquiétudes d'un spiritualisme ombrageux. M. Hirn entre en défiance quand il voit une doctrine qui chaque jour explique par les mouvemens de la matière un nombre de plus en plus considérable de faits; il en redoute les envahissemens; il craint qu'elle n'aille atteindre l'âme humaine, qu'elle ne réduise à de purs mouvemens les phénomènes de la volonté et de la pensée. C'est pour l'arrêter dans sa marche qu'il a recours aux forces gravifique, calorique, luminique, électrique. Ces principes intermédiaires sont des remparts qu'il élève pour défendre le principe animique. Sin-

guliers remparts en vérité et bien incapables d'une pareille défense! Faut-il répéter d'ailleurs que les problèmes de l'âme ne sont nullement en cause dans les théories contre lesquelles M. Hirn essaie de se prémunir? Au milieu des transformations matérielles, des causes actives par elles-mêmes peuvent intervenir, et nous en avons indiqué des exemples en marquant la nature et les limites de cette intervention. C'est assez pour laisser le champ libre à toutes les solutions de la métaphysique.

Après avoir montré comment notre hypothèse bannit les entités fallacieuses dont la physique peut être embarrassée, est-il besoin de la défendre elle-même contre les conséquences excessives qu'on en pourrait tirer? Quand on admet une hypothèse scientifique, veut-on dire qu'on se croie en possession de la réalité des choses? Ce serait trop oublier tant de systèmes qui se sont écroulés les uns sur les autres! Ce serait trop oublier que le physicien, perdu dans l'infini du temps et de l'espace, ne saisit que des rapports phénoménaux, et n'arrive pas même à concevoir l'absolu! Qu'est-ce donc que grouper dans une hypothèse toutes nos idées sur la nature? C'est nous donner le moyen d'éclairer nos connaissances les unes par les autres, d'établir entre les faits des rapprochemens féconds et de faire ainsi jaillir des sources de découvertes. Ce qui importe, à proprement parler, dans une semblable hypothèse, ce n'est pas le tableau qu'elle donne de la nature, c'est la méthode qu'elle trace au physicien. A ce point de vue, le système que nous avons exposé se résume admirablement dans un principe unique; il s'en dégage un *criterium* lumineux dont l'efficacité s'est déjà révélée dans les recherches scientifiques.

Ce précieux symbole a un nom dans le langage de la mécanique; mais, avant de le prononcer, hâtons-nous de rappeler ce que nous avons dit sur la difficulté qu'on rencontre à exprimer des idées nouvelles avec des mots anciens. Par une cruelle ironie des choses, nous allons retrouver un terme dont nous eussions voulu nous affranchir en ce moment à cause des équivoques qu'il renferme. Jamais nous n'avons senti plus vivement le besoin d'employer une expression nouvelle, et si nous ne le faisons pas, c'est que notre déclaration à cet égard pourra sans doute nous tenir lieu d'un néologisme. Nous concevons dans l'univers une quantité immuable d'atomes matériels animés de vitesse et qui se groupent en systèmes pour former des molécules et des corps. Chacun de ces atomes et de ces systèmes, en raison de sa masse et de sa vitesse, possède ce que nous avons appelé jusqu'ici une *force vive*, ce que nous pourrons, — si nous voulons éviter ce terme ambigu, — appeler une *énergie*, sans gagner beaucoup au change. Voilà les expres-

sions contre lesquelles nous avons voulu nous prémunir par une déclaration préalable. Nous n'employons point un mot nouveau; mais nous en avons dit assez pour montrer que, sous ces désignations usitées, on ne doit voir absolument que des masses en mouvement. Dire que l'énergie se déplace, c'est dire simplement que les masses agissent les unes sur les autres en modifiant réciproquement leur vitesse. L'énergie passe ainsi indéfiniment d'un système à l'autre, donnant lieu par là à la variété des phénomènes naturels. Tantôt elle se manifeste par une série de phases où l'on peut suivre ses effets successifs : on dit alors qu'elle conserve la forme *active*; tantôt elle se dissimule pour maintenir pendant un temps plus ou moins long un équilibre dont la rupture la régénérera : on dit alors qu'elle passe à l'état *virtuel*. L'énergie active et l'énergie virtuelle varient sans cesse dans leur proportion relative, mais leur somme demeure constante. Tel est le principe que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de *conservation de l'énergie*. Sans doute, pour vérifier dans son ensemble cette constance de l'énergie, il faudrait pouvoir embrasser l'univers entier. L'énergie peut croître à certaines époques, en certaines régions de l'espace, et décroître en des régions différentes, bien que l'éther apparaisse comme une sorte de régulateur de cette action universelle. Les échanges qui ont lieu sans cesse entre notre globe terrestre et le milieu sidéral se traduisent-ils pour nous par une perte, par un gain, par une oscillation périodique autour d'un état moyen? Comment se comporte lui-même notre système solaire par rapport aux autres mondes? Voilà les immenses problèmes où la notion de l'énergie universelle trouve son application. Ce n'est pas à dire que le principe de la conservation de l'énergie ne puisse se vérifier dans la connexion immédiate des phénomènes usuels. Il établit un lien précis entre tous les faits qui nous entourent. Le physicien sait que les mouvemens peuvent passer des masses visibles aux masses invisibles sans cesser d'obéir à une loi dont il connaît la teneur. S'il n'est pas assez heureux pour enfermer toujours les faits dans des cycles complets où les effets et les causes s'enchaînent jusqu'à se rejoindre, du moins il n'est plus réduit à regarder les phénomènes comme des apparences isolées. Pour chacun d'eux, il sait comment remonter aux origines ou descendre aux conséquences. Il peut faillir dans l'application de sa méthode, il peut se représenter sous un faux jour telle ou telle famille de faits; mais le principe même en vertu duquel il cherche l'unité fondamentale sous la diversité infinie des apparences est pour lui la conquête la plus précieuse et la mieux assurée de la science contemporaine.

EDGAR SAVENEY.

DON FA-TUTTO

Tout voyageur qui a visité les provinces de la Haute-Italie du temps de la domination étrangère doit se souvenir d'y avoir vu un nombre énorme de jeunes gens qui ne suivaient aucune carrière. Si un Italien se vouait de bonne foi au service du gouvernement autrichien, il s'exposait à la haine de ses compatriotes, gens intolérans sur cet article. Si au contraire il embrassait une profession indépendante, — les talens, la science, l'étude, tout ce qui l'élevait au-dessus du vulgaire pouvait le rendre suspect aux autorités. Les avocats étaient mal vus, et l'éloquence surveillée comme une qualité dangereuse. Il ne restait donc que deux partis à prendre : se faire conspirateur ou se condamner au *far-niente* perpétuel. Or tout le monde n'a pas l'âme assez fortement trempée pour braver la prison et le Spielberg; tout le monde ne peut pas non plus se résigner à vivre dans l'oisiveté. Cette situation anormale, dans un pays où il y avait beaucoup de forces vives et d'intelligence, a engendré les Manin, les Cattaneo, qui ont trouvé les conditions favorables au développement de leurs facultés dans les malheurs mêmes de leur patrie; mais au-dessous de ces organisations énergiques d'autres êtres plus faibles et plus patiens, forcés d'agir par leur tempérament et cependant comprimés dans le milieu où le sort les avait jetés, se consumaient en efforts stériles pour donner le change à leur esprit, se remuaient dans le vide, et descendaient par degrés jusqu'à une sorte d'enfance. De là une variété considérable d'originaux dont les étrangers ont observé les manies sans en rechercher la cause. Lorsque je revis pour la première fois l'Italie après les grands événemens qui ont rendu ce pays à la vie politique, je remarquai de singuliers changemens dans le caractère et les mœurs de personnes que je croyais connaître. Les bouleversemens de la chose publique avaient réagi sur les individus, secoué les esprits et provoqué des crises favorables.

Je retrouvai des monomanes radicalement guéris, des intelligences boiteuses s'étaient redressées, des gens frivoles étaient devenus fort sérieux. Le personnage dont je vais essayer de vous raconter la vie ignorée est un de ces *difformes transformés*. Il s'est peu connu lui-même, et ses amis ne se doutaient guère qu'il y eût en lui une énigme à deviner. Je demande grâce pour les petitesses et les détails puérils, inévitables dans la description de ses infirmités. Il faut bien dire les symptômes de la maladie pour faire comprendre la guérison du malade et les faits et gestes de l'homme guéri.

I.

Un matin du mois de septembre 1847, deux dames étrangères arrivées depuis peu de temps à Venise, l'une jeune, l'autre d'un âge mûr, sortaient de la place Saint-Marc et se dirigeaient lentement vers le *traghetto* Saint-Samuel par un dédale de petites rues qu'elles semblaient assez bien connaître. Quand elles eurent traversé le Grand-Canal au *traghetto*, elles s'enfoncèrent dans un quartier moins fréquenté, où elles furent obligées de demander plusieurs fois leur chemin. Elles s'exprimaient en italien pur, mais avec un accent anglais très prononcé. Enfin elles s'arrêtèrent sur la place *dei Carmini*, devant la maison dite *d'Otello*. Comme elles en cherchaient la façade, un inconnu les aborda le chapeau à la main, et leur montra la statue du More de Venise, située au coin de la place et d'un petit canal. L'inconnu demanda ensuite d'un air bienveillant com ment ces dames se trouvaient de leur séjour dans *sa patrie*, si elles étaient satisfaites de la table à l'hôtel Danieli et de l'appartement qu'elles occupaient au premier étage de cet hôtel. Tandis que la plus âgée des deux étrangères répondait complaisamment à ces questions, la plus jeune jetait un regard de curiosité ironique sur cet homme si bien informé. Elle vit un beau garçon de vingt-six ans, d'une physionomie animée, mais douce et sympathique, le front ombragé d'une forêt de cheveux noirs, les yeux grands et vifs, la barbe soyeuse, la main d'une petitesse remarquable et le pied finement chaussé. Apparemment la jeune dame était difficile à contenter, ou bien elle tenait peu de compte des avantages extérieurs, car elle fit une petite moue dédaigneuse et baissa son ombrelle de manière à dérober son visage aux regards de l'inconnu. Celui-ci ne se rebuta point. — Vos seigneuries, dit-il, sont venues sur cette place pour accomplir un pieux pèlerinage en l'honneur de leur compatriote l'illustrissime poète anglais Shakspeare.

— Nous sommes Irlandaises, répondit la jeune dame d'un ton bref.

— Et par conséquent bonnes catholiques, reprit le Vénitien; j'en

suis bien aise. Vos seigneuries ne connaissent peut-être pas toute la vérité sur la légende d'Otello.

— Nous savons seulement, dit la vieille dame, qu'un Italien du XVIe siècle a écrit sur le More de Venise une nouvelle qui serait oubliée aujourd'hui, si Shakspeare n'en eût tiré le sujet de son admirable tragédie.

— Cet Italien, reprit le jeune homme, s'appelait Giraldi Cintio, ses ouvrages ne sont pas sans mérite; mais la légende et la nouvelle reposent sur une méprise et un calembour. Jamais la république de Venise n'eut à son service de capitaine africain. Le prétendu Otello est tout simplement un amiral vénitien nommé Christophore Moro, qui a commandé une escadre en station à Chypre, comme dans la pièce de Shakspeare, lequel Moro se maria quatre fois et perdit ses quatre femmes. La dernière, fille du noble seigneur Donato da Lezze, était surnommée le *démon blanc*. Quoique son mari fût un homme passionné, rien ne prouve qu'il l'ait tuée. Les conteurs d'historiettes, trompés par le nom de Moro, appelèrent l'amiral vénitien Christophore le *More*, et, voulant faire de la jeune femme une héroïne, ils changèrent le *demonio bianco* en Desdemona, nom qui ne figure sur aucun calendrier, pas plus que celui d'Otello dans les annales de notre pays. Giraldi Cintio, qui était de Ferrare, a sans doute peu fréquenté Venise. Il ne chercha pas à séparer le vrai du faux et s'en tint aux récits populaires. Vos seigneuries trouveront ces détails dans un livre écrit par un Anglais, M. Brown, amoureux fidèle de notre glorieuse cité, où il demeure depuis plus de vingt ans (1). Maintenant je regrette d'ôter à vos seigneuries une dernière illusion; mais la maison qu'elles contemplent en ce moment n'a pas même appartenu à Christophore Moro. La statue qui en décore la façade, et que les *ciceroni* font voir aux étrangers comme l'image d'Otello, n'est qu'une figure d'invention; la preuve, c'est qu'elle est accompagnée d'un écusson sur lequel sont gravées les armoiries des deux familles alliées des Goro et des Civrano. De *Goro* on a fait *Moro* et de *Moro* le *More de Venise*. Voilà comment les légendes populaires accommodent l'histoire. Quant au véritable palais de Christophore Moro, il est situé bien loin d'ici, à *San-Giovanni-Decollato*, près du beau monument en ruine appelé *Fondaco-dei-Turchi*, c'est-à-dire magasin ou entrepôt des marchandises turques.

Le jeune Vénitien paraissait enchanté de fournir ces renseignemens aux deux étrangères. Cependant il ne leur laissa pas le temps de le remercier. Il consulta sa montre d'un air affairé, s'excusa de

(1) Une publication récente du savant M. Cicogna sur les tombeaux de l'église Saint-Job à Venise a démontré l'exactitude des conjectures de M. Brown.

quitter leurs seigneuries, fit un salut respectueux, et s'enfuit en courant.

— Voilà encore un original, dit la jeune étrangère.

— Celui-ci du moins est fort poli, répondit la dame âgée. — Il s'est présenté à nous d'une façon excentrique; mais nos usages ne sont pas ceux de ce pays. Vous savez, miss Martha, si je redoute les connaissances de voyage et si je partage vos idées de réserve et de prudence; mais je me connais en hommes, et je vous autoriserais à recevoir ce jeune Vénitien plus volontiers que votre capitaine hongrois, qui a le verbe haut et qui fait le galant avec toutes les jolies femmes.

— Bah! reprit miss Martha, le galant de toutes les femmes n'est dangereux pour aucune. Le capitaine Pilowitz a trouvé l'art de me désennuyer. Il connaît le personnel de toute la ville, et ne m'a-t-il pas été présenté dans une boutique par le marchand de thé de *Bocca-di-piazza?* Que voulez-vous donc de plus régulier?

— Il n'a pas le ton et les manières d'un vrai *gentleman*, dit la vieille dame.

— Je conviens qu'il ne vous fait pas assez la cour, et je compte le lui reprocher.

— Vous badinez, miss Martha, et moi, je parle sérieusement.

— Eh bien! chère mistress Hobbes, sérieusement, je vous promets que Pilowitz ne deviendra jamais importun, et si l'original que nous venons de rencontrer nous aborde encore avec cette familiarité qui vous a prévenue en sa faveur, encourageons-le à nous manger dans la main; j'y consens pour vous plaire.

Le lecteur aura deviné que mistress Hobbes ne pouvait être que la dame de compagnie de miss Martha. En devisant ainsi, les deux étrangères, qui avaient adopté les coutumes italiennes, rentrèrent dans leur joli appartement de l'hôtel Danieli pour s'y reposer pendant le temps de la grande chaleur. Elles sommeillaient sous le demi-jour des persiennes fermées, quand on vint leur apporter le livre de M. Brown et une carte de visite sur laquelle on lisait : « Alvise Centoni » et au bas de la carte : *Riva-del-Carbon;* c'était le nom et l'adresse du jeune Vénitien. Le volume contenait les renseignemens déjà donnés verbalement sur le prototype d'Otello, avec des notes écrites à la main et des citations tirées des annales de Malipieri et de Sanuto. Le premier de ces historiens avait recueilli les noms des quatre femmes de Moro. Parmi les extraits du second, miss Martha remarqua le passage suivant : « aujourd'hui, 26 octobre 1508, Christophore Moro, lieutenant de Chypre, nouvellement élu capitaine de Candie, a comparu devant le collége, avec la barbe, pour avoir perdu sa femme, morte pendant la tra-

versée de Chypre (manuscrit de Sanuto, t. VII, p. 504), » d'où il suit que, si Christophore Moro a tué sa femme, c'est en pleine mer et non à Venise, dans sa maison. Quant à ces mots : *avec la barbe*, l'annotateur prenait la peine de les expliquer. « Jusqu'à la moitié du XVIe siècle, disait-il, les nobles vénitiens conservèrent l'usage de se raser le menton. Ils ne laissaient croître leur barbe que lorsqu'ils étaient promus à quelque dignité importante, comme une ambassade ou un siége au sénat, ou bien encore en signe de deuil, à la mort d'une femme ou d'un proche parent. »

Miss Martha parcourut ces notes d'un œil distrait, et passa le volume à sa gouvernante en répétant que l'auteur était un original; mais mistress Hobbes déclara qu'elle tenait cet original pour un jeune homme érudit et bon à connaître.

— Comme vous voudrez, répondit miss Martha d'une voix éteinte, en s'endormant dans sa moustiquaire.

Le lendemain, les deux étrangères visitèrent le palais ducal. Dans la salle du Grand-Conseil, elles s'étaient arrêtées devant l'affreuse mêlée de personnages que le Tintoret a eu l'audace d'appeler *le Paradis*. Miss Martha, son *Guide en Italie* à la main, admirait, faute de mieux, la grandeur du morceau, qui n'a pas moins de soixante-dix pieds en largeur. La petite porte de la bibliothèque de Saint-Marc est justement au-dessous de la peinture du Tintoret. Le seigneur Alvise Centoni, tout chargé de gros livres qu'il venait d'emprunter au bibliothécaire, sortit par cette porte et dit aux deux étrangères : — Levez la tête, mesdames; ne vous arrêtez pas à cet ouvrage incohérent et regardez plus haut.

Puis il s'éloigna, toujours courant, au grand regret de mistress Hobbes. Pour suivre son conseil, les deux dames élevèrent leurs regards jusqu'au plafond de la salle où est la *Venise triomphante* de Paul Véronèse, et restèrent longtemps sous le charme de cette délicieuse peinture.

— Ma chère Martha, dit la gouvernante, vous savez que les Italiens ne supportent pas qu'on fasse la plus légère critique d'un monument quelconque de leur pays, ni d'une œuvre d'art. Il faut tout louer, tout admirer, sous peine de leur déplaire. Cependant voici un jeune homme de cette ville qui nous dispense de ce banal tribut. C'est assurément une grande rareté.

— Et une preuve de plus, ajouta miss Martha, que ce Centon est un original.

Lorsque les deux dames rentrèrent à leur hôtel, on leur remit une enveloppe contenant deux billets pour une séance de lecture à l'*Atheneum*. L'adresse était de la même écriture que celle des notes sur Christophore Moro. Elles se promirent d'honorer la séance de leur présence et de leurs chapeaux neufs. Le jour venu, ce fut le

signor Alvise lui-même qui reçut leurs billets à la porte du salon de l'Athénée. Il remplaçait le contrôleur-commissaire, empêché par une indisposition. Aux uns il indiquait les banquettes, aux autres les fauteuils, et conduisait les personnes de qualité jusqu'à leur siége. Pénétré de l'importance de ses fonctions, il s'appliquait à les remplir d'une façon irréprochable. Les deux étrangères traversèrent la salle pour gagner leurs places; on les lorgna beaucoup, quelques jeunes gens les saluèrent, mais personne ne vint leur parler, à l'exception du capitaine Pilowitz. Miss Martha était pourtant une femme charmante. Elle paraissait âgée de vingt-quatre ans; elle avait la peau fort blanche, les cheveux noirs, les dents comme des perles, en sorte qu'on l'aurait prise volontiers pour une Italienne, si ses yeux d'un bleu pur, son regard tantôt rêveur, tantôt animé par une gaieté un peu moqueuse, la dignité de son maintien et une certaine grâce poétique répandue dans toute sa personne, n'eussent formé un contraste évident avec la sensualité méridionale des figures qui l'environnaient. Dans tous les lieux publics où elle se montrait, l'attention se tournait vers elle; on feignait de prendre sa réserve pour une hauteur dédaigneuse, et comme elle ne faisait rien pour détruire ces préventions, on la laissait causer en anglais avec sa gouvernante, et l'on épiait l'occasion de médire de sa préférence pour l'officier hongrois. Aussi, lorsqu'on vit le capitaine Pilowitz prendre un tabouret et s'installer près de ces dames, sans tenir compte des justes observations du commissaire, il y eut des regards de malice échangés entre les assistans. Pilowitz, brave militaire, officier de fortune, aimant son état, joueur intrépide, danseur infatigable, en garnison depuis longtemps à Venise, s'y conduisait un peu en conquérant, mais en bon prince. Par manière de conversation, miss Martha lui demanda s'il connaissait le signor Alvise Centoni.

— Certainement, répondit Pilowitz. Nous sommes grands amis; mais je n'en tire pas vanité, car l'amitié est une menue monnaie que ce garçon prodigue au premier venu. Causez avec lui un quart d'heure, et vous aurez une place dans son cœur.

— Lui faites-vous un reproche, dit mistress Hobbes, de son humeur obligeante?

— A Dieu ne plaise! reprit le capitaine; mais quel prix voulez-vous que j'attache à l'amitié d'un don *Fa-tutto?*

— Qu'est-ce que cela? demandèrent les deux dames.

— Nous appelons ainsi, répondit Pilowitz, un maniaque dont la folie consiste à dépenser une grande activité pour ne rien faire de bon, à traiter des enfantillages comme des affaires d'état, à compliquer et encombrer à chaque pas son existence d'amitiés et de servitudes nouvelles. Tel est le signor Alvise Centoni, ou, par abrévia-

tion, Centon, pour parler comme les bonnes gens. Le monde est plein de diseurs de riens; celui-ci ne se contente pas d'en dire : il se lève matin, se couche tard et se donne une peine infinie pour ne faire que des riens. Regardez-le; observez son air d'inquiétude, son agitation fébrile. Je vous défie de trouver en lui autre chose qu'un grand enfant bien élevé, du reste plein de connaissances utiles : bijoutier, horloger, menuisier, que sais-je? On peut l'employer à tout, pourvu que ce soit à des bagatelles. Pour désigner cette catégorie de maniaques, on se sert, en dialecte milanais, d'un mot très expressif, qui ne se répète pas à des femmes. A Florence, on dit un *facendiere*, mais ce mot manque de force; parmi les gens comme il faut que j'ai consultés, quelques-uns disent un don *Fa-tutto*, et c'est cette dernière locution que j'ai adoptée, parce qu'elle me satisfait davantage. Elle semble d'ailleurs inventée exprès pour le signor Centoni. J'appris à le connaître l'an passé en faisant avec lui un petit voyage dans le Frioul, où il se fit en quatre jours une douzaine d'amis intimes : d'abord le conducteur du velocifère, puis une vieille aubergiste à laquelle il enseigna la tenue des livres, ensuite un tailleur de village auquel il commanda un pantalon, et enfin quelques paysans et cultivateurs dont il voulut tailler la vigne, si bien que le temps de notre partie de plaisir se trouva presque entièrement absorbé par les bons offices, conseils, leçons et secours que ce diable d'homme ne cessa de distribuer tout le long du chemin. Quand vous le souhaiterez, je vous donnerai d'autres détails qui ne vous laisseront aucun doute sur l'état mental du personnage.

— J'en étais sûre! s'écria miss Martha. J'avais flairé le fou à la première rencontre.

— Il faudra voir, dit mistress Hobbes.

Pendant cette conversation, la salle de l'Athénée s'était remplie de monde; on ouvrit la séance. Il s'agissait de l'influence des Médicis sur la littérature florentine depuis Pulci jusqu'à Machiavel. Le lecteur débuta par une cascatelle de phrases sonores qui n'éveilla dans l'auditoire ni passion ni intérêt. A la fin seulement, lorsqu'il en vint au livre du *Prince* et au vœu que Machiavel y exprime de voir l'Italie délivrée des armées étrangères, un homme d'une figure pensive et sévère se leva tout à coup et donna le signal des applaudissemens. Une triple salve, suivie d'un *evviva* longtemps soutenu, partit d'un groupe de jeunes gens. Le reste de l'assemblée fut pris d'une émotion qui ressemblait plus à de la frayeur qu'à de l'enthousiasme, et les derniers mots du discours se perdirent au milieu de bruits confus. L'auteur de cette manifestation, concertée d'avance, s'appelait Daniel Manin. Miss Martha demanda au capitaine Pilowitz si son ami le don *Fa-tutto* ne serait pas un farouche conspirateur. Le Hongrois trouva cette idée bouffonne. Il appela le si-

gnor Centoni et lui fit subir un interrogatoire d'où le bon jeune homme sortit parfaitement disculpé de toute participation au complot. Non-seulement il n'avait point mêlé ses applaudissemens à ceux des agitateurs, mais il blâma ces cabales politiques dont le seul résultat devait être, selon lui, l'interdiction par la police des réunions de l'Athénée et la perte d'un innocent plaisir pour la jeunesse vénitienne.

Le soir de ce jour mémorable où Manin avait tenté de *galvaniser le cadavre*, la bonne compagnie se rendit, comme d'habitude, sur la place Saint-Marc. Quatre rangées de chaises occupées par les femmes s'étendaient d'un bout à l'autre des Procuraties-Neuves. Les cafés étaient pleins de monde. On parla de l'incident de l'Athénée à peu près dans les mêmes termes que don Alvise, et puis on revint aux frivolités de tous les jours en écoutant la musique du régiment, de sorte que la police ne songea point à interdire les réunions littéraires. Le capitaine Pilowitz, voyant les deux Irlandaises délaissées au milieu de cette fourmilière, se hâta d'achever sa tournée de visites en plein air, et vint s'asseoir près de ces dames.

Mistress Hobbes l'attendait avec impatience pour lui adresser de nouvelles questions sur le don Fa-tutto. De tous les récits du capitaine, présentés à dessein d'une façon burlesque, la bonne dame concluait que le signor Centoni était un parfait galant homme dont on s'efforçait de travestir les sentimens et les actes. — Si ce jeune homme, dit-elle à Pilowitz, se prend d'amitié pour le premier venu, comme vous l'assurez, il paraît que nous n'avons pas eu l'honneur de lui plaire, car il sait où nous rencontrer, et je ne vois pas qu'il nous persécute de ses visites.

— C'est peut-être, répondit le capitaine en riant, que les grâces et la beauté de miss Martha ne sont pas de grandes recommandations à ses yeux. Espérons pourtant que votre tour viendra un jour où vous aurez besoin de ses petits services. Vous serez alors toutes deux sur la liste de ses amis, entre une blanchisseuse et un gondolier, car cette liste est plus longue que celle des maîtresses de don Juan.

— Eh bien! dit mistress Hobbes, je suis curieuse de voir comment on peut arriver au ridicule par un chemin diamétralement opposé à celui de l'égoïsme et de la vanité; mais d'où vient que vous ne parlez pas de ses travaux historiques?

— Ah! oui, reprit le capitaine, j'oubliais une de ses manies, celle de reviser tous les procès de l'histoire de Venise. Un jour il lit je ne sais où qu'un certain Bartolomeo Memmo a été pendu par ordre des inquisiteurs d'état entre les deux colonnes rouges du palais ducal en 1470. Cette mort tragique l'émeut de compassion. Il en

veut savoir la cause. Enfin il trouve dans Malipieri que ce Memmo a tenu le propos suivant : « Dimanche prochain, nous irons au grand-conseil, dix de mes amis et moi, avec des cottes de maille sous nos habits, et nous poignarderons le doge. » Centoni trouve le cas de Memmo fort grave; l'exécution à mort lui semble motivée, et il dort tranquille. Si on lui demande à quoi riment ces fantaisies d'historiographe, il répond : « Que voulez-vous? Venise est morte et enterrée; ce sont de pauvres fleurs que je jette sur sa tombe. Je ne suis pas chargé de défendre Famagouste contre une armée de deux cent mille Turcs. »

— Ce langage, dit mistress Hobbes, augmente encore mon estime pour ce jeune homme et mon désir de faire sa connaissance.

— Parce que vous croyez, répondit miss Martha, que ces discours cachent une pensée profonde; mais il n'y a point de replis secrets dans l'âme de votre protégé. On y voit clair comme dans une lanterne vénitienne.

— C'est bien cela, dit le capitaine Pilowitz.

II.

Mistress Hobbes n'avait de commun que le nom avec l'auteur du traité *du Citoyen*, qui a osé dire que tous les hommes naissent méchans et pervers. Elle était au contraire naturellement disposée à l'indulgence; mais il fallait qu'on tentât de lui plaire par des attentions et des politesses. Ses bonnes grâces étaient à cette condition, et Pilowitz, s'il avait des prétentions sur le cœur de miss Martha, manquait de tact en négligeant de s'assurer la protection de la gouvernante. Le désir exprimé par mistress Hobbes de faire plus ample connaissance avec le seigneur Alvise devait être bientôt satisfait. Un matin, en voulant revenir à pied de la galerie Manfrin jusqu'à leur hôtel, les deux dames s'égarèrent dans les détours inextricables du *Canareggio*. Elles perdaient courage et cherchaient une gondole, quand elles rencontrèrent Alvise Centoni devant l'église des *Servi*. Le complaisant jeune homme s'empressa de les remettre dans leur chemin. A l'entrée de la *Merceria*, elles voulurent lui rendre sa liberté; mais elles lui avaient parlé d'emplettes à faire, et il leur demanda la permission de les aider à se débattre contre la rapacité des marchands. Dans le premier magasin où l'on entra, miss Martha ne put s'empêcher de rire en voyant don Alvise se confondre en cérémonies avec la patronne de la boutique. Elle pensa que ses intérêts allaient être fort mal défendus, et elle s'apprêtait à augmenter d'une historiette le répertoire de Pilowitz; mais la marchande déclara que le *caro signor* Centon et ses amis avaient droit aux prix les plus *discrets*, comme on dit à Venise. Mistress Hobbes

crut faire d'excellens marchés et se félicita beaucoup de l'entremise de Centoni. Celui-ci, ravi d'être utile, porta les emplettes et paquets sous son bras jusqu'à l'Hôtel-Royal, où ces dames l'invitèrent à monter pour y manger sa part d'un *lunch*. En offrant à son favori une tasse de café, mistress Hobbes lui demanda toute sorte de renseignemens et lui adressa cent questions dont elle inscrivit les réponses sur son agenda. Afin de l'obliger à revenir, elle lui donna des commissions, et miss Martha, entraînée par l'exemple, lui remit une lettre à jeter à la poste, après quoi les deux dames, par savoir-vivre, crurent devoir interroger don Alvise sur ses propres affaires. Il ne les entretint que de petits services à rendre à des femmes, à des jeunes filles, à des enfans. La grande affaire du moment était le mariage d'une de ses cousines, pour lequel il avait promis de composer un épithalame.

Pendant ce discours, que mistress Hobbes suivait avec un intérêt extrême, miss Martha observait les yeux brillans, la physionomie mobile de son interlocuteur, et se demandait tout bas à quoi ce jeune homme était bon, si la malheureuse Italie pouvait regretter qu'il ne mît pas à son service l'activité qu'il éparpillait avec tant de passion sur des objets futiles. Elle ne voyait point d'éminente qualité sous cet épiderme transparent. Enfin elle sentit arriver sur ses lèvres ce mot injuste et cruel que les heureux de ce monde répétaient en ce temps-là pour se dispenser de la pitié : « Les Italiens méritent leur sort ! » Cependant miss Martha ne pouvait s'empêcher de remarquer avec étonnement que Centoni ne parlait point de lui, à moins qu'on ne l'interrogeât, et de prendre aux riens qu'il débitait un certain intérêt.

Dans une ville de caquetages et de médisances, il n'était pas prudent de n'avoir qu'un ami; les assiduités du capitaine Pilowitz devenaient compromettantes; on pouvait sans danger recevoir Centoni, qui de sa vie n'avait médit de personne. Miss Martha lui fit promettre de venir s'asseoir près d'elle sur la place Saint-Marc à l'heure du concert. Il vint en effet le lendemain et les jours suivans retenir des chaises à proximité de l'orchestre. A Venise, toute jolie femme doit avoir son petit cortége pour être considérée. Centoni obtint la permission de présenter deux de ses amis à miss Martha; l'un était le commandeur Fiorelli, vieillard original travaillé par l'innocente manie de faire des collections d'insectes, l'autre l'abbé Gherbini, homme d'une piété tolérante et de mœurs faciles, comme beaucoup de prêtres italiens. Ainsi entourée de gens respectables par leur âge ou leur caractère, miss Martha, suffisamment à l'abri des méchans propos, refusa d'étendre plus loin le cercle de ses connaissances. Pour mêler les usages de son pays à ceux de Venise, elle invita sa petite cour à venir prendre le thé à

l'Hôtel-Royal pendant la *seconda sera*, c'est-à-dire de dix heures à minuit. Venise est la ville du monde où l'on sait le mieux jouir des plaisirs de l'habitude. Don Alvise ne manqua pas un seul jour au rendez-vous. Mistress Hobbes l'accablait de commissions que le bon jeune homme regardait comme autant d'insignes faveurs; en remplissant avec zèle et intelligence ses fonctions de pourvoyeur ou d'économe, il eut bientôt conquis le titre d'ami. A la vérité, dans l'esprit de miss Martha, il n'en avait que le titre; mais le cœur plus riche de mistress Hobbes lui fit goûter les douceurs d'une amitié pure de tout mélange. La vénérable gouvernante lui accorda une confiance sans bornes. Comme la très affligée Doloride, qui s'y reprit à plusieurs fois pour raconter au grand don Quichotte ses terribles aventures, mistress Hobbes remplit quelques soirées du lamentable récit de ses malheurs. Ce récit ne pouvait être complet sans qu'elle en vînt à parler de miss Martha. Dans ces momens, l'attention de l'auditeur se détournait de l'héroïne de l'histoire pour s'attacher au personnage secondaire. Il était curieux, le bon Centoni, et faisait volontiers la chasse aux secrets, mais sans malice, pour le seul plaisir de connaître les affaires de ses amis, et parce que tout problème demande une solution. D'ailleurs il n'abusait pas plus des informations qu'il recueillait que de ses découvertes sur les causes véritables de la pendaison de Memmo. Sa curiosité une fois éveillée par les demi-confidences de la gouvernante, il se mit à observer miss Martha. Il s'aperçut alors que cette belle personne avait souvent des accès de profonde rêverie. On eût dit qu'elle songeait à quelque roman commencé dans un jardin de la verte Irlande, et dont le dénoûment devait se trouver sous le toit d'un de ces *cottages* aux murs de briques, qui font naître dans l'imagination du passant les tableaux de la vie domestique et du bonheur tranquille. Le temps de son séjour en Italie n'était sans doute que l'entr'acte d'un drame sentimental. Lorsque don Alvise allait au palais Grimani retirer les lettres de ses deux amies, il en examinait les adresses et les timbres en se disant que c'était pour vérifier si l'employé de la poste restante ne se trompait pas. Quelques-unes de ces lettres venaient de Hanovre; celles-là étaient reçues avec plus de plaisir que les autres. A force de rapprochemens entre ses observations particulières et les récits de la gouvernante, don Alvise finit par apprendre à bâtons rompus le roman de la belle Irlandaise.

Miss Martha Lovel était la fille naturelle d'un grand personnage du royaume-uni. Ce nom de Lovel était celui de sa mère, qu'elle n'avait jamais connue. Son père, obligé de la tenir éloignée de lui, la mit au couvent, où elle reçut une excellente éducation. Elle en sortit à vingt ans pour aller habiter une petite ville du comté de Limerick, chez d'honnêtes bourgeois catholiques, auxquels un banquier de Du-

blin payait régulièrement une forte pension. Dans le voisinage demeurait une famille anglaise : le fils aîné du voisin eut le bonheur de plaire à miss Lovel; il voulut l'épouser; mais ce jeune homme était protestant, et la différence des religions éleva des obstacles insurmontables. L'accord ne put s'établir qu'entre les deux amans. Au milieu des pourparlers, une lettre du banquier de Dublin fit savoir à miss Martha que le prochain trimestre de sa pension lui serait payé à Turin et les suivans dans toute autre ville d'Italie où il lui plairait de résider. Une dame de compagnie vint la chercher, il fallut partir. Le jeune voisin, au désespoir, voulut aussi quitter son pays et s'en alla chercher fortune dans le royaume de Hanovre, où il avait des protecteurs. Miss Lovel, docile aux volontés de son père, promena sa tristesse en Italie. La gouvernante, en lui témoignant un tendre intérêt, sut gagner sa confiance et son amitié. Ces dames, comme on l'a pu voir, vivaient ensemble en parfaite intelligence. Le séjour et les mœurs pittoresques de Venise leur plaisaient également à toutes deux. Centoni, admis dans leur intimité, jouissait du bonheur présent sans penser que ces relations agréables dussent jamais finir; un mot de la gouvernante lui ouvrit les yeux.

— Hélas! lui dit un soir mistress Hobbes en lui versant une tasse de thé, cette situation ne peut pas durer; le noble lord qui se dérobe aux embrassemens de sa fille n'a pas longtemps à vivre. Une maladie qu'il a contractée aux Indes peut l'enlever d'un instant à l'autre. Il a dû prendre les mesures nécessaires pour assurer l'avenir de son enfant. Martha se réveillera un de ces jours deux ou trois fois millionnaire.

— Je comprends, dit Centoni; le premier usage qu'elle voudra faire de sa liberté sera de s'envoler dans ces pays du nord où je n'irai jamais.

— Pourquoi ne vous verrait-on pas quelque jour à Londres? demanda mistress Hobbes.

Centoni baissa la tête et garda le silence. En sortant de l'hôtel Danieli ce soir-là, sa chère Venise lui apparut pour la première fois comme une prison entourée d'eau. Pilowitz, qui l'accompagnait, avait cru remarquer que ce garçon dont il se moquait en savait plus que lui sur la vie et les antécédens de miss Lovel. Persuadé qu'il obtiendrait sans peine des éclaircissemens, il entraîna Centoni au café Florian. Les précautions oratoires lui semblant superflues avec un tel homme, il formula nettement ses questions :

— Quel peut être, dit-il, cet étrange caprice de notre amie de vivre ainsi dans l'isolement, à Venise, et d'y passer les plus belles années de sa jeunesse, quand elle pourrait jouir de sa fortune et de sa beauté dans une grande capitale? Assurément ce n'est pas une aventurière, et l'on voit bien qu'elle ne voyage pas à la re-

cherche d'un mari. N'a-t-elle donc pas de famille, point de surveillans à qui elle doive compte de ses actions? D'où lui viennent ses distractions et son air d'indifférence? Ce séjour en Italie, est-ce un temps de repos nécessaire à la guérison de quelque blessure, ou bien un rendez-vous donné à longue échéance?

— Vous m'y faites songer, répondit don Alvise, il y a là-dessous quelque mystère.

— Notre amie attend, reprit Pilowitz.

— Je le crois comme vous.

— Mais qu'est-ce qu'elle attend?

— Voilà ce qu'il faudrait savoir, répondit don Alvise.

— La dame de compagnie vous aime furieusement; elle a dû vous faire des confidences?

— Des confidences qui vous intéresseront, j'en suis sûr.

— Contez-moi cela, dit Pilowitz.

— Volontiers. Mistress Hobbes est une personne de grand mérite, comme vous savez. Imaginez-vous qu'elle a éprouvé des revers de fortune effroyables...

— Si vous m'en croyez, interrompit le capitaine, nous remettrons à demain l'histoire de la gouvernante. Dites-moi plutôt le secret de miss Martha.

— *Magari!* s'écria don Alvise; je voudrais bien connaître son secret (1).

Pour la première fois de sa vie, le seigneur Centoni venait de répondre d'une manière évasive et dissimulée. Pour la première fois, il venait de mettre un frein à son incontinence de langue et d'appeler à son aide la dose naturelle de ruse que tout bon Italien, même le plus naïf, recèle au fond de son âme. Sur le terrain où la lutte s'engageait, Pilowitz ne pouvait manquer d'être battu. Il suffisait pour le comprendre de comparer la face large et le nez rond du Hongrois aux traits aquilins du Vénète. Le capitaine ne put obtenir d'autre communication que le récit des malheurs de mistress Hobbes. — Mon cher seigneur, dit-il à don Alvise au moment de le quitter, vous épouseriez une princesse, si vous pouviez vous résoudre à lui consacrer les soins que vous prodiguez à des subalternes.

— Peut-être, répondit Centoni; mais la princesse n'a que faire de mes soins et ne s'en soucie pas, tandis que les subalternes ont besoin de mes services. Les petites gens et les petites choses sont assez grandes pour moi. L'essentiel est de s'occuper et de ne pas mourir sans avoir fait un peu de bien.

(1) *Magari* est une exclamation populaire du dialecte vénitien, dont le sens varie entre *non* et *plût au ciel!*

— Vous oubliez un mot, reprit Pilowitz; il faut encore aimer quelqu'un.

— Cher capitaine, cela viendra, s'il plaît à Dieu, car l'amour vient de Dieu et à Dieu retourne.

Don Alvise rentra chez lui si étonné de sa finesse et de sa discrétion, qu'en se mettant au lit il crut devoir procéder à un examen de conscience qui ne lui apprit rien, et pendant lequel il s'endormit profondément.

Souvent les deux dames étrangères parcouraient les boutiques établies sur le pont du Rialto, où se trouvent les meilleurs orfévres de Venise. Un jour, miss Martha voulut passer derrière ces boutiques pour regarder les magnifiques façades des palais qui bordent les deux rives du Grand-Canal. Du haut du pont, mistress Hobbes lut cette inscription : *Riva-del-Carbon.* — C'est ici que demeure le signor Centoni, dit-elle. Si nous allions frapper à sa porte, je suis sûre que notre visite le comblerait de joie.

Miss Lovel, qui se sentait en belle humeur, accepta la proposition. — Ce devait être une chose curieuse que l'intérieur d'un don Fa-tutto. En y arrivant à l'improviste, on pouvait espérer de surprendre le maître du logis dans l'exercice de ses manies. Les deux étrangères descendirent du pont sur la rive. Un gondolier leur indiqua la maison du seigneur Centoni et l'étage qu'il habitait, car à Venise on ne trouve de concierge que dans les palais des hauts fonctionnaires. Au fond d'une galerie lambrissée en vieux chêne, avec des restes de dorures aux corniches, miss Martha vit une porte garnie de bourrelets, chose rare en Italie. La carte de visite de don Alvise était fixée au-dessus de la serrure. Au bruit de la sonnette répondit une voix d'homme qui appelait *Teresa!* De son côté, la servante criait : *Vegno, vegno;* mais, comme elle ne venait pas, le patron finit par ouvrir lui-même. Mistress Hobbes ne s'était pas trompée : Centoni poussa un cri de joie en la voyant, et lui pressa les mains avec émotion. Que de gens, disait-il, allaient lui porter envie! Pour lui, le jour marqué par une si grande faveur était trois fois heureux, et le souvenir lui en devait rester gravé dans le cœur jusqu'au dernier souffle de sa vie. Quand il eut offert ses meilleurs fauteuils, il courut à l'office chercher des gâteaux et du raisin. Les deux dames eurent beau s'en défendre, il leur fallut accepter cette collation, servie sur un guéridon.— Goûtez ces fruits, disait don Alvise; ils ne viennent pas du marché de *l'Herberie.* On me les envoie de la campagne, et jamais ils n'auront si belle occasion de se faire manger.

Tout en goûtant le raisin, miss Lovel promenait ses regards autour d'elle. L'appartement, garni de vieux meubles, lui parut comfortable et entretenu avec soin. Elle remarqua sur le bureau de

travail un nombre considérable de petits paquets semblables à des fuseaux, enveloppés de papier et rangés symétriquement. Elle demanda ce que c'était.

— N'avez-vous jamais vu, répondit don Alvise, un pauvre homme qui taille du matin au soir des cure-dents de bois sur le pont des *Fuseri?* La dextérité de cet homme est vraiment extraordinaire. Ce matin, je me suis arrêté devant son éventaire, et je l'ai fait jaser. Il faut tailler bien des petits morceaux de bois pour gagner le nécessaire d'une famille! Ce pauvre diable m'a intéressé. Bref, je lui ai acheté toute sa pacotille, et me voilà pourvu de cure-dents...

— Et d'un nouvel ami, interrompit miss Lovel en riant. Le marchand de cure-dents manquait sur votre liste.

— Riez, signorina, reprit don Alvise avec bonhomie. Moquez-vous de moi; je ne me défendrai pas, trop heureux de voir un éclair de malice briller dans vos beaux yeux. En souvenir de ce moment de gaîté, daignez accepter un paquet de cure-dents. Vous aussi, bonne mistress Hobbes; il faut m'aider à me défaire de ma marchandise.

Tandis que Centoni distribuait ses cure-dents, un coup de sonnette résonna dans l'antichambre. On entendit chuchoter deux voix de femmes; la porte s'ouvrit brusquement, et l'on vit entrer une grande et belle fille du peuple nu-tête et bras nus, tenant un éventail en papier vert. — C'est toi, Susannette, lui dit don Alvise. Attends un peu, ma fille; tu vois bien que je suis en compagnie.

Mais la jeune fille passa devant les dames en priant leurs seigneuries de l'excuser, et se mit à parler dans son dialecte avec une pétulance tout à fait vénitienne. — Je n'ai que vous au monde, dit-elle d'une voix émue et mélodieuse; je n'ai que vous, cher *sior* Alvise, et un malheur, n'est-ce pas une affaire qui presse? Ah! je le savais bien que nos maîtres les *habits blancs* ne tiendraient pas leurs promesses. Quand ils sont venus prendre mon frère Matteo pour le faire soldat malgré lui, n'ont-ils pas dit à ma mère que son fils ne quitterait pas le pays, qu'on l'enverrait dans un régiment à Vicence ou tout au plus à Brescia? Et ne m'ont-ils pas dit à moi-même que si le *bon gouvernement* a besoin de tant de soldats, c'est pour tenir dans l'obéissance les avocats, les bourgeois et les nobles de ces provinces lombardes, qui sont des mécontens et des rebelles? Est-ce une chose honnête que de vouloir nous souffler des idées de haine pour nos patrons? Comme si nous ne savions pas que l'Allemagne enlève aux riches de ces provinces leur argent et à nous notre sang! Aujourd'hui mon frère Matteo reçoit sa feuille de route, et le dépôt de son régiment est à Klagenfurt. Est-ce pour tenir dans l'obéissance les nobles de Lombardie qu'on l'envoie de l'autre côté des neiges? La belle vie que nous allons mener, ma mère et moi, à

l'attendre et à pleurer pendant huit ans, sans savoir s'il se bat en Pologne ou en Turquie, s'il a le mal du pays ou la fièvre, s'il reçoit des coups de bâton ou une balle de fusil dans le corps!... Un garçon de vingt ans et l'un des plus beaux hommes de Venise!

— Calme-toi, dit le seigneur Centoni.

— Non, je ne me calmerai pas, car maintenant voilà que mon frère ne veut pas partir. Il s'enfuira dans les montagnes et se fera peut-être fusiller comme un chien, à moins pourtant qu'il n'y ait du vrai dans la rumeur qui court parmi les ouvriers de la Mira.

— Que dit-on donc, demanda don Alvise, dans la fabrique de bougies stéariques?

— On dit que Pie IX va excommunier les habits blancs, et que le tailleur Toffoli va rétablir la république et le doge.

— Les imbéciles! s'écria Centoni. Il faudrait rappeler à Toffoli ce proverbe ancien : « tailleur, mêle-toi de faire des habits. » Et toi, Susannette, mêle-toi de faire de la dentelle comme une gentille et habile ouvrière que tu es. Laisse la politique, ce n'est pas ton métier. Je connais de bonnes gens et des cœurs généreux sous les uniformes blancs. Le général Zichy est du nombre. Il commande à Venise depuis plus de vingt ans et ne veut que du bien aux Vénitiens; je lui parlerai. Surtout que ton frère ne s'avise pas de déserter. Je te promets qu'il sera envoyé à Vicence ou à Vérone, et que ta mère le reverra deux ou trois fois par an.

— Oh! alors, s'écria la jeune fille en s'essuyant les yeux, du moment que votre seigneurie s'intéresse à nous, je suis tranquille. Je ne pleure plus, voilà qui est fini. Et quand dois-je venir *la* remercier?

— Demain j'aurai des nouvelles à te donner. Va, Susannette, sois prudente, et ne dis pas de mal du bon gouvernement.

— Non, non, c'est du bien de votre seigneurie que je dirai, et si *elle* veut savoir où il y a un cœur qui l'aime, c'est là dedans, entendez-vous? Là dedans bat un pauvre cœur qui vous aime.

La jeune fille se frappa la poitrine avec son éventail, fit deux petites révérences, et sortit en demandant pardon aux belles dames de les avoir dérangées. Elle n'était pas encore dans la rue quand la face épanouie de la servante Teresa parut entre les deux battans de la porte. — Que me veux-tu, toi? lui dit Centoni. Tu vois bien que je suis occupé.

— La *piccina*, répondit la servante, la *piccina* qui désire vous parler.

— Fort bien, dit don Alvise, j'ai préparé son affaire. Remets-lui ce petit carton, elle y trouvera ce qu'il lui faut.

— Elle ne le prendra pas, répondit Teresa.

— Comment! elle ne le prendra pas?

— Eh! non, elle est fière, cette naine. Dans son méchant fourreau, il y a une bonne lame. Au fait, son père était patron d'une grosse barque, et il s'est noyé dans la grande mer. Elle ne peut pas me baiser la main. Elle ne recevra pas d'une main qu'elle ne peut pas baiser.

— Eh bien! elle attendra. Dis-lui que je suis en conférence avec des personnes de qualité.

Les deux dames prièrent Centoni de ne point retarder ses audiences. Il comprit à leur insistance qu'elles s'amusaient à voir cette procession de figures populaires, et il consentit à leur en donner la comédie. Sur un signe de son maître, Teresa sortit laissant la porte ouverte. On entendit un pas lourd et irrégulier dans l'antichambre, et l'on vit entrer un de ces êtres rachitiques et difformes dont l'Italie fourmille, un de ces pauvres rebuts de l'espèce humaine auxquels les climats du nord ne pardonnent pas, mais qui sous le ciel clément du midi parviennent à travers toute sorte de souffrances à l'âge mûr et même à la vieillesse. Celui-ci était une fille de seize ans qui paraissait en avoir douze, à peine haute d'un mètre, la poitrine étroite, la taille déjetée par suite d'un mouvement de hanche qu'elle faisait en boitant de la jambe droite. Ses traits délicats et allongés avaient une expression singulière de mélancolie et de courage. Par une sorte de dérision, la nature avait accordé à cette enfant disgraciée un des plus beaux ornemens de la jeunesse et de la puberté. Les cheveux mal peignés de la naine étaient fins, abondans et d'un blond virginal; le désordre même de sa chevelure donnait une certaine grâce à son visage pâle.

— Viens ici, Betta, que je te voie de près, lui dit Centoni. Tu as l'air bien gaillard aujourd'hui; est-ce que tu as fait un héritage?

— *Altro!* répondit la naine, bien autre chose qu'un héritage; je ne souffre plus, et je marche!

— Tu marches en te balançant comme une gondole à une seule rame. Et tes bains de fange, les as-tu pris?

— *Sior*, oui, répondit Betta; mais c'est le brodequin surtout qui est un *capo d'opera*. Avec cela, je vais droit mon chemin; je monte, je descends les escaliers, et je passe les ponts comme si je traversais ma chambre.

— Voyons un peu ce chef-d'œuvre.

Miss Martha sentit un frisson lui parcourir tout le corps, tandis que la naine montrait avec orgueil son pied bot serré dans un brodequin orthopédique.

— En effet, dit Centoni, voilà un ouvrage d'art. Faut-il solliciter pour toi un engagement de première ballerine au théâtre de la Fenice?

— Non, répondit Betta en se dressant d'un air scandalisé; mais

de ce pied boiteux je suis prête à faite quatre lieues pour votre service. J'irais même plus loin encore, et je donnerais pour vous ma bonne jambe et tout le reste de ma chétive personne. Si je ne pense pas ce que je dis, je veux voguer demain dans la barque des morts.

— Ne t'échauffe pas ainsi, ma mignonne, dit don Alvise. Tu ne vois pas que je te fais bavarder pour amuser ces deux dames qui nous écoutent. Tiens, voici douze cachets de bains pour l'établissement de Saint-Samuel, et quand ton brodequin magique sera usé, on t'en fera un autre.

Betta s'empara de la main qui lui présentait les cachets de bain et y déposa un baiser. Miss Martha demanda en français à don Alvise si elle pouvait ajouter une pièce de monnaie à son offrande.

— Essayez, répondit-il.

Betta devina l'intention de la dame étrangère. Ses grands yeux verts prirent une expression mêlée de reproche et de fierté. — *Comtessine*, dit-elle, je ne suis pas fâchée. Vos seigneuries m'ont honorée en daignant s'occuper de moi.

— Eh bien! répondit miss Lovel, vous devez accepter mon petit présent non comme une réparation, mais comme un signe d'amitié.

La naine rabattit un peu de sa majesté en voyant sortir une pièce d'or de la bourse de la *comtessine*. Elle saisit la pièce avec plus de vivacité qu'il ne convenait à la fille d'un patron de grosse barque, et baisa le napoléon d'or, n'osant pas baiser la main.

— Que feras-tu d'un si beau *régal?* demanda don Alvise.

— Ce sera, répondit-elle, pour *avancer* ma vie de quelques jours (1).

— A la bonne heure! A présent va avec Dieu, ma pauvrette; va te plonger dans cette vase bénite qui guérit tous les maux.

On s'imagine à Venise et dans tous les pays environnans que la fange infecte des lagunes a des vertus merveilleuses pour la guérison des estropiés et des scrofuleux. Dans la saison des bains, ce préjugé met en mouvement une armée de malades et de contrefaits qui s'en retournent chez eux à l'automne, contrefaits et malades comme ils sont venus. Après le départ de la naine, les deux dames prirent congé de Centoni, et lui rappelèrent qu'il devait se rendre chez le gouverneur militaire, car elles ne voulaient pas que le frère de Susannette fût envoyé à Klagenfurt.

Dès que mistress Hobbes eut mis le pied sur la rive *del Carbon*, elle croisa ses deux bras dans une attitude solennelle. — Eh bien! Martha, dit-elle, trouvez-vous encore que les occupations de notre ami ne sont que des riens?

(1) *Per avanzar qualche zorni di vita*, locution vénitienne.

— Les hommes de ce caractère, répondit miss Martha, ont beaucoup de ressemblance avec les enfans, qui font une chose bonne et utile entre deux sottises et sans discernement.

— Que pensez-vous donc, reprit mistress Hobbes, d'un jeune homme qui dédaigne les plaisirs et les succès de son âge pour se vouer au soulagement de toutes les infortunes?

— Je pense qu'il est difficile de savoir le véritable mobile des actions d'un fou. Je pense que notre ami n'a qu'une seule passion, la manie des petites affaires, et que Betta, Susannette, le marchand de cure-dents, vous et moi, c'est tout un pour lui. Je n'oserais pas me vanter de l'emporter dans son cœur sur le conducteur du vélocifère ou l'aubergiste du Frioul.

— Ainsi, dit mistress Hobbes, malgré ce que vous venez de voir, vous ne lui témoignerez pas plus de considération qu'auparavant?

— A quoi bon? Il ne s'apercevrait de rien, et j'en serais pour mes frais de considération.

— Voilà bien la jeunesse! murmura la gouvernante; toutes les vertus du monde ne lui font pas oublier un ridicule.

III.

Il est nécessaire, pour l'intelligence de cette très véritable histoire, de rappeler en deux mots au lecteur quel était alors l'état des esprits en Italie. Depuis l'avénement de Pie IX au trône de saint Pierre, l'agitation se répandait d'un bout à l'autre de la péninsule. Le pontife, en querelle avec la cour de Vienne, se laissait dire qu'il était un prince libéral, et Charles-Albert, voyant approcher l'occasion de se mettre une couronne sur la tête, se préparait à tirer l'épée. Tandis que des émeutes éclataient à Gênes, en Calabre, en Sicile, les populations de la Lombardie, comprimées par les garnisons allemandes, trouvaient cependant le moyen de s'agiter sans sortir de la légalité. Venise seule demeurait calme et semblait insouciante. On y évitait de parler des nouvelles apportées par les lettres particulières, et dont la gazette officielle atténuait la gravité. Le congrès des savans qui se réunissait à Venise cette année-là, et dont la première séance eut lieu le 13 septembre, absorbait l'attention de la bourgeoisie; mais le sens politique de la population n'était qu'endormi : pour le réveiller, il ne fallait qu'un incident. Daniel Manin mit le feu aux poudres en transformant le congrès en club. Un homme aimé de tout le monde, le poète Tomaseo, lui prêta son concours. Leur arrestation fut décidée; ils s'y attendaient, et cet acte arbitraire était même un épisode de la révolution sur lequel ils comptaient. Le tailleur Toffoli organisa des manifestations publiques. Aussitôt les officiers de la garnison cessèrent de se mon-

trer dans les salons; ils se réunirent devant le café Quadri, situé du côté des Procuraties-Vieilles. Le camp de l'Allemagne et celui de l'Italie étaient en face l'un de l'autre. Un espace de quelques mètres seulement les séparait, mais il n'y avait déjà plus de rapprochement possible entre eux. Venise s'était réveillée, et le cadavre galvanisé, debout et plein de vie, ne pouvait plus se rendormir. Tout à coup une immense clameur remplit la ville entière : une révolution avait éclaté à Paris. Bientôt après cette nouvelle on recevait celle des insurrections de Vienne et de Milan. Les portes de la prison s'ouvraient devant Manin et Tomaseo. Comme il arrive toujours dans ces momens de crise, le gouvernement entra dans la voie des concessions lorsqu'il était trop tard. A peine eut-il accordé l'organisation d'une garde civique, que la population voulut se servir de ses armes pour expulser la garnison. Les troupes occupaient encore leurs casernes, quand Manin, monté sur une table de café, proclama la république. Tout autre que le général comte Zichy, gouverneur militaire, se serait donné le facile plaisir d'un massacre. Cet homme généreux préféra le blâme de son gouvernement à celui de l'histoire, sachant bien qu'il risquait sa tête, et il faillit la perdre en effet. Le gouverneur civil partit pour Trieste par mer tandis que la garnison prenait la route de Vérone. — La révolution était un fait accompli.

En se retrouvant tout à coup citoyen d'une ville libre, Centoni éprouva une sorte de stupeur. D'abord il crut rêver; mais bientôt ce fut sa vie passée qui lui apparut comme un rêve pénible. Lui seul n'avait pris aucune part à la délivrance de son pays. Pour comble d'humiliation, lorsqu'il se demandait ce qu'il aurait pu faire, il ne le voyait pas. Se mêler à des émeutes, pousser des cris séditieux, s'armer d'un fusil, tuer un soldat qui fait son devoir, toutes ces choses lui inspiraient une horreur insurmontable. Dans sa perplexité, il s'en alla consulter ses amies de l'hôtel Danieli. Elles étaient occupées des préparatifs d'une illumination. Miss Lovel envoyait chercher des feux du Bengale et des lanternes vénitiennes pour éclairer ses fenêtres. Cependant elle prit le temps d'écouter la confession, les scrupules et remords de Centoni. — Mon pauvre ami, lui dit-elle ensuite avec une gravité comique, ce mystère qui vous inquiète peut s'expliquer d'un mot : en temps de révolution, vous n'êtes bon à rien.

— Vous avez raison, répondit don Alvise ingénument; il est évident que je ne suis bon à rien.

Les étrangers n'avaient pas attendu la capitulation pour s'enfuir. Miss Martha au contraire savait gré à la population de Venise de lui avoir fait oublier ses ennuis, elle ne voulut pas s'éloigner mal-

gré les prières de mistress Hobbes. Le banquier allemand chargé de lui remettre des fonds n'avait point déserté la ville, et promettait de continuer à lui payer exactement sa pension; en conséquence elle déclara hautement son intention de partager le sort des autres femmes de Venise, et, quand elle eut acheté un stylet de forme ancienne à lame triangulaire, elle se sentit capable de braver la soldatesque et les pillards. Les dames irlandaises finirent par être connues des gens du peuple; elles circulaient au milieu des rassemblemens et recevaient des témoignages de sympathie dont elles étaient flattées. Il y eut fête à l'hôtel Danieli le jour qu'on y apprit la victoire de l'armée piémontaise à Goïto, et celui où le vieux général Pepe et le colonel Ulloa entrèrent dans la ville à la tête du bataillon des volontaires napolitains. Miss Lovel prenait des leçons de son gondolier pour s'exercer au maniement du stylet. Elle se moquait de Centoni, qui ne voulait pas même se munir d'un couteau, tandis que les autres jeunes gens ne sortaient plus sans être armés jusqu'aux dents. Aux plaisanteries de son amie, don Alvise répondait que Radetzky n'était pas aux portes, qu'il y avait entre Venise et lui trois milles et demi d'eau salée, plus la forteresse de Malghera, garnie de bonnes pièces de canon. Un coup de main ou un assaut n'était point ce qu'il craignait; mais il ne dissimulait pas son inquiétude sur d'autres sujets que miss Martha traitait de bagatelles. Dans la prévision d'un blocus, il évaluait en chiffres les ressources des assiégés, et fixait d'avance le jour où la viande manquerait, puis les légumes et ensuite le pain, à moins qu'on ne prît des mesures pour s'assurer avec la terre ferme des communications que Radetzky ne pût pas intercepter. En le voyant tirer de sa poche quantité de notes et de bouts de papier pour se livrer à ses calculs, miss Martha faisait des signes à sa gouvernante et se touchait le front du doigt, comme pour dire : « Voilà notre ami qui retombe dans ses manies, » ou bien elle perdait patience et brouillait ensemble tous les papiers en disant : — Laissez donc ces minuties: nous mangerons du pain et des huîtres, si la viande vient à manquer.

Lorsque le roi de Piémont envoya au gouvernement provisoire une somme de huit cent mille livres, miss Lovel pensait que cela mettrait fin aux supputations; mais don Alvise essaya de lui faire comprendre que, les dépenses de la république s'élevant à un peu plus de deux millions par mois, l'argent du Piémont se trouverait absorbé au bout de dix ou douze jours, à quoi miss Lovel répondit qu'elle avait l'âme trop grande pour s'occuper de ces détails, et qu'il lui importait peu de dîner bien ou mal, pourvu que ce fût dans une ville libre.

Centoni arriva un matin à l'Hôtel-Royal avec un air soucieux

et embarrassé. Il demanda audience aux deux dames, tira de sa poche un large papier, l'ouvrit et le referma en toussant, comme pour se préparer à faire un discours. — Je ne sais, dit-il enfin, je ne sais si je dois vous donner communication d'une mesure que le dictateur vient de prendre, et à laquelle votre qualité d'étrangères vous dispense de vous associer. Vous allez peut-être me trouver indiscret. Une commission a été nommée pour provoquer et recevoir les dons volontaires. Un membre de cette commission m'a chargé de recueillir des souscriptions. Faut-il vous montrer ma liste?

— Assurément, dit miss Lovel; je souscris pour deux cents florins.

— Et moi, pour vingt-cinq, s'écria la gouvernante avec enthousiasme.

— C'est trop, chère signorina, c'est trop, bonne mistress Hobbes, disait Centoni.

Mais les deux dames avaient déjà pris la plume et posaient leur signature sur le papier. Elles s'amusèrent ensuite à parcourir la liste et à déchiffrer les noms des souscripteurs. Tous les amis de don Alvise y figuraient, petits et grands, depuis Susannette et Betta jusqu'à l'abbé Gherbini. Le commandeur Fiorelli, trop craintif pour oser mettre sa signature sur un papier dont l'avenir pouvait faire une pièce à conviction, avait donné cinquante florins, mais en gardant l'anonyme.

— Et vous, seigneur Alvise, dit miss Martha, d'où vient que je ne vois pas votre nom sur cette pancarte?

— Je souscrirai le dernier, répondit don Alvise.

— Ah! reprit Martha en souriant, il paraît que vous n'avez pas l'intention d'étonner vos concitoyens par l'excès de votre générosité. Fi! un patricien! un homme qui se vante d'aimer Venise comme une maîtresse! un homme riche! Allons, prenez cette plume; il faut dénouer les cordons de votre bourse, si vous voulez conserver mon estime.

— Je les dénouerai, signorina; j'y ai réfléchi.

— C'est-à-dire qu'au lieu de vous abandonner à votre premier mouvement, vous avez mûrement délibéré sur le petit sacrifice que la raison vous permet de faire à la patrie en danger.

— Précisément, répondit Centoni.

— Eh bien! quelle que soit la somme, il faut la doubler.

— Je ne le pourrais, signorina.

— Écrivez donc ce que vous voudrez, mais prenez cette plume. Je saurai ce que vous coûtera l'amour de la patrie tempéré par la réflexion, la prudence et l'économie.

— Comme votre seigneurie le commande, répondit gaîment Centoni en imitant le parler courtois des gondoliers.

Il prit la plume, et de sa plus belle écriture il traça les mots suivans : « Le soussigné donne à la république toute sa fortune. » Et il signa : « Alvise Centoni. »

— Quoi! sérieusement, dit mistress Hobbes, vous donnez toute votre fortune à la république?

— Avec le regret, répondit don Alvise, de n'avoir pas cent millions à lui offrir.

Les deux Irlandaises échangèrent quelques mots dans leur langue. La vieille dame parlait avec vivacité, tandis que la jeune fille baissait les yeux d'un air confus. A la fin, mistress Hobbes se tourna vers Centoni en lui disant : — Cher seigneur, je n'ai jamais douté de votre belle âme. Vous êtes le plus galant homme que je connaisse; embrassons-nous.

Et quand don Alvise l'eût embrassée, elle ajouta : — Allons, ma chère Martha, point de fausse honte; vous avez une injustice à réparer.

Miss Martha tendit les deux mains à don Alvise : — Embrassons-nous donc, lui dit-elle; c'est une faible réparation pour vous avoir si mal jugé.

— Je m'en contente, répondit Centoni en lui baisant les deux joues, et maintenant je puis écrire à votre compte, sur mes registres, le mot fameux de Loredan, lorsqu'on lui annonça la mort du doge Foscari : *Ha pagato.* Vous ne me devez plus rien.

IV.

Le dictateur, en parcourant un matin les listes des souscriptions volontaires en faveur de la république, poussa une exclamation de surprise et donna l'ordre à son secrétaire d'aller lui chercher un certain Alvise Centoni, demeurant *Riva-del-Carbon.* Le secrétaire trouva Centoni dressant l'inventaire de ses objets précieux et calculant ce que valaient son argenterie, les diamans de sa défunte mère et les portraits de ses aïeux Léonard et Marc Centoni, ouvrages du Titien. Pour l'arracher à cette occupation, il fallut lui répéter que le dictateur avait à l'entretenir d'une affaire qui ne souffrait pas de retard. Arrivé au palais du gouvernement, il fut introduit dans un petit salon où Manin entra par une autre porte.

— En quoi consiste votre fortune? lui demanda le dictateur.

— En un château et trois fermes sur les bords du Sile, répondit Centoni, en vignes, prés, terres labourables de bon rapport, le tout affermé moyennant douze mille florins par an, et représentant un capital d'environ quatre cent mille florins, soit un million de livres italiennes.

— Mais comment ferez-vous pour donner à la république des terres et des immeubles?

— Rien de plus simple : j'ai du crédit, j'emprunterai une somme égale à la valeur de mes biens, et plus tard je les mettrai en vente pour rembourser mes emprunts.

— Vous êtes l'homme qu'il me faut, dit le dictateur. J'ai autre chose à vous proposer; suivez-moi dans mon cabinet.

L'audience dura deux grandes heures. Au moment où Centoni prenait congé, un émissaire expédié de Mestre vint annoncer que le feld-maréchal Radetzky était entré à Vicence; l'armée piémontaise était en retraite sur Milan, et la route de Padoue interceptée par un corps de neuf mille Autrichiens en marche vers les lagunes.

— Que dites-vous de ces nouvelles? demanda le dictateur.

— Je n'y vois, répondit Centoni, qu'une raison de plus de me hâter.

— Ainsi vous tenterez l'entreprise?

— N'en doutez pas.

— Voilà la réponse que j'espérais. Adieu, et puissiez-vous réussir!

En sortant de son audience, le bon Centoni donnait à ses réflexions la forme usitée au théâtre du monologue. — Attention, se disait-il; tu t'es embarqué dans une affaire d'où dépend peut-être le salut de Venise. Il ne s'agit pas de dire comme les militaires : « Je me ferai casser la tête ou je réussirai; » il faut réussir et ne point se faire casser la tête. Et qui sait si, au retour de ton expédition, tu n'embrasseras pas encore une fois la plus belle personne des trois royaumes?

Le bon Centoni consultait volontiers sa servante, comme les gens de mœurs simples et patriarcales. Il fit part à Teresa du besoin qu'il avait de deux ou trois personnes dévouées pour l'assister dans une expédition difficile et dangereuse. Teresa prit son menton dans sa main droite, se gratta le coude avec sa main gauche, et après une minute de réflexion : — Patron, dit-elle, ce n'est pas peu de chose au moins ce que vous demandez! Du courage et du dévouement, cela ne court pas les rues; mais s'il s'en trouve encore dans Venise, je ne vois qu'un moyen de le savoir : vous avez sauvé tant de gens de la faim, de la maladie ou de la prison! assemblez-les et leur contez votre affaire. Nous serons bien oubliés de Dieu et de saint Marc, si nous ne mettons pas la main sur deux ou trois hommes de cœur.

— Ton avis doit être excellent, répondit Centoni, puisqu'il s'est rencontré avec le mien. Prends donc tes galoches, et va me querir dans les environs tout ce que tu trouveras de ces braves gens que

j'ai obligés ou secourus; fais en sorte qu'ils soient ici au *botto* (1), car le temps est précieux.

Dix ou douze personnes convoquées à la hâte par Teresa se présentèrent chez le signor Centoni à l'heure indiquée. Ce n'était pas une réunion à former une académie, c'était plutôt un bon parterre de théâtre forain; cependant remarquons en passant qu'il n'existe point de populace à Venise. Hormis les pêcheurs de Chiozza, qui ne sont pas de la ville, tout le monde se pique de politesse, et les gondoliers particulièrement ont un langage et des manières à faire envie à bien des gentilshommes. Centoni vit avec plaisir entrer dans son salon quelques paires de bras vigoureux, la plupart en manches de chemise. Au premier rang figuraient trois planteurs de pilotis, au second Matteo, le frère de Susannette, et des hommes de conditions diverses, un barcarol, un charbonnier, un crieur public. Au dernier rang, l'on voyait même des femmes; mais pour des banquiers ou des docteurs, il n'y en avait point.

— Je vous reconnais, mes amis, dit don Alvise. J'ai obligé chacun de vous, et c'est aujourd'hui que vous allez me rendre la pareille. J'espère n'avoir que l'embarras du choix. Le service que j'attends de vous est d'un intérêt général, et vous concerne tous autant que moi.

— Patron, dit le crieur public, qui se croyait autorisé par sa profession à parler au nom des assistans, vous êtes charitable au pauvre monde. Nous vous considérons comme notre père, et nous sommes prêts à mourir pour vous.

— Eh bien! mes enfans, reprit don Alvise, il s'agit de pourvoir aux approvisionnemens de Venise et d'assurer à ses défenseurs du pain et des vivres. Notre belle cité a toujours eu deux mères-nourrices aussi riches l'une que l'autre, la Marche trévisane, qui est un vrai jardin, et la fertile campagne qu'arrose la Brenta. Or les troupes de Radetzky occupent Vicence et Padoue; les Autrichiens sont à Mestre, de ce côté nous n'avons plus à recevoir que des boulets de canon. Du côté du sud, c'est-à-dire de Chiozza, les communications ne sont pas encore interrompues; mais les braves Chiozzotes sont surveillés par une citadelle remplie de fusils allemands. Il faut chercher quelque autre voie pour l'arrivée des vivres. J'ai donc résolu de partir demain avec deux ou trois bons compagnons. Nous irons au nord des lagunes, en profitant de la marée et des *parti-acqua* pour remonter en gondole le plus loin possible (2). Nous tâcherons

(1) Une heure après midi.

(2) On appelle *parti-acqua* les points de rencontre des courans qui s'établissent dans les lagunes au moment où les eaux de l'Adriatique entrent à la fois par les trois ouvertures de *Saul'-Erasmo*, des *Tre-porti* et de *Jesolo*.

d'aborder à l'endroit où l'on a détourné le cours du Sile. Là, je détacherai en éclaireur un de mes compagnons. La rivière lui servira de guide, puisqu'elle vient de Trévise; mais il n'ira pas jusqu'à cette ville, qui est occupée par l'ennemi. Après trois ou quatre heures de marche, il trouvera mon domaine de San-Damaso, et il avertira mon fermier de ma prochaine arrivée. Quand il aura pris un peu de repos, on lui donnera une barquette et un garçon de ferme pour redescendre sur le Sile. Au bout de douze heures, s'il n'est pas revenu, j'enverrai un second émissaire par un autre chemin. En attendant, nous camperons comme nous pourrons, soit à terre soit dans notre gondole. Quand nous aurons découvert un passage libre, je partirai à mon tour, et mes compagnons retourneront à Venise. Alors j'organiserai des convois, et les cultivateurs de la Marche trévisane nous enverront leurs farines à la barbe des Autrichiens, non pas pour nos beaux yeux, mais par intérêt. Vous voyez donc que le succès de cette expédition est d'une importance incomparable.

— Et pourquoi ne réussirait-elle pas? demanda un maçon.

— Il pourrait se faire, répondit Centoni, qu'un détachement de Croates fût campé au bord du Sile, que ma maison et mes fermes fussent incendiées ou pillées. Il faudra que mon éclaireur s'avance avec précaution, et quand il redescendra le cours de la rivière, il fera sagement de se coucher à plat ventre dans la barquette, s'il aperçoit des factionnaires sur la rive.

— Bien, bien, dit le maçon, je comprends.

— *Dunque*, mes enfans, poursuivit Centoni, vous avez tous bon pied, bon œil; que ceux d'entre vous qui désirent m'accompagner dans cette glorieuse mission lèvent la main.

Les assistans demeurèrent immobiles comme s'ils eussent été de marbre. Pas un d'eux ne leva seulement le petit doigt.

— Qu'est-ce donc? dit don Alvise. Il me semble que personne ne bouge.

— *Caro sior*, dit le crieur public, nous pensions qu'il s'agissait d'aller tous ensemble combattre à l'abri des remparts de Malghera, ou même d'enlever un poste d'Autrichiens et de ramener un convoi de vivres: mais pour cheminer tout seul la nuit en pays ennemi, tomber dans une embuscade et recevoir un mauvais coup sans pouvoir se défendre, on ne se sent pas pressé d'y courir. Nous sommes de pauvres habitans des lagunes, et ce sont là des dangers de terre ferme.

Les maçons prétextèrent leurs travaux; d'autres s'excusèrent en disant qu'ils ne connaissaient point le pays, et qu'ils s'égareraient infailliblement. L'un était père de famille, l'autre venait de se marier. Une querelle s'éleva entre Matteo et Susannette, qui voulait faire partir son frère; mais Matteo objecta que, s'il était pris, on

pourrait le fusiller comme déserteur malgré la capitulation, et ses raisons furent trouvées bonnes.

— Allons, dit Centoni, je partirai donc seul.

— Non, non! cria une voix grêle; je vous suivrai, moi!

— Qui parle ainsi? demanda Centoni.

La naine Betta sortit des rangs et s'avança en boitant, mais la tête haute. — Patron, dit-elle, emmenez-moi; je connais votre château de San-Damaso. J'ai navigué avec mon père sur le Sile, la Piave et même la Livenza.

— Mais, ma fille, répondit don Alvise, il s'agit de faire plus de quatre lieues à pied.

— Je les ferai.

— Voyez un peu, reprit Centoni, où le courage va se nicher! Eh bien! c'est dit : je partirai avec Betta. Maintenant, vous autres, allez au diable.

En un moment, le salon se vida; il n'y resta que trois personnes: Matteo, Susannette et la naine.

— Moi aussi, dit Susannette, je vous accompagnerai, et si Betta ne revient pas, vous m'enverrez en éclaireur. J'ai de bonnes jambes, patron.

— Cela ne se peut pas, reprit Centoni, ta mère s'y opposerait. Tu es beaucoup trop jolie pour courir la nuit dans les chemins de traverse. Si tu tombais dans les mains d'un Croate, il te prendrait comme du butin.

— Je ne crains ni Croate, ni Bohémien, ni Morlaque, répondit la jeune fille. Celui qui voudra me prendre de force aura pour tout butin de mon couteau dans le ventre. Quant à ma mère, pour vous servir, et avec vous, elle me laisserait aller chez le Turc.

— Eh bien donc! je t'emmènerai, puisque tu as un couteau et de bonnes jambes.

— Et moi, j'ai de bons bras, dit Matteo; je sais manier la rame; je vous accompagnerai en qualité de gondolier.

— C'est convenu; soyez prêts tous trois et réunis chez moi demain au coup de midi.

Le soir, en prenant le thé préparé par mistress Hobbes, don Alvise raconta aux deux dames les événemens de la journée : sa conversation avec le dictateur, le *meeting* populaire tenu dans son salon, ses frais d'éloquence perdus et le résultat imprévu de la séance. Comme il ne songeait point à se faire valoir, qu'il pensait seulement à divertir ses deux amies, il s'aperçut qu'elles l'écoutaient d'un air fort sérieux, et qu'elles ne riaient pas même de la plaisante figure qu'il devait faire le lendemain dans sa gondole, en compagnie de deux filles du peuple, dont une boiteuse et contrefaite. Miss Lovel demeurait pensive, les sourcils froncés, les yeux fixés sur son ouvrage.

— Quelle opinion avez-vous donc de nous, dit-elle enfin, si vous croyez que nous pouvons rire de l'équipage où vous serez demain? Vous feriez mieux de penser aux graves sujets d'inquiétude que vous nous préparez, et aux regrets que nous aurions, s'il vous arrivait malheur.

— Des regrets! répondit Centoni; cela ne ferait pas mon compte, car il faut absolument que je réussisse dans mon entreprise.

— Le méchant garçon! s'écria mistress Hobbes, il ne songe qu'à ses farines!

— Pour ce qui est de vos compagnes de voyage, reprit miss Martha, j'ai si peu d'envie de m'en moquer, que, si j'étais dans leur condition, je partirais comme elles. Les lois du monde ne les embarrassent pas. Elles vont où bon leur semble, tandis que moi, tout ce que je puis faire pour vous, c'est cette bourse en soie qui ne m'expose à aucun danger.

— Serait-ce pour moi que vous travaillez ainsi? demanda Centoni.

— Certainement, répondit miss Martha, et nous voulons vous revoir, entendez-vous? Dussions-nous manger du pain d'avoine, nous voulons vous revoir sain et sauf.

— Bon! dit Centoni, me voilà devenu un paladin : des regrets si je meurs, un ouvrage de vos doigts mignons si je reviens! décidément je suis un homme heureux.

Don Alvise se sépara de ses deux amies en leur promettant de se conduire prudemment. Ce soir-là, il répéta souvent dans ses monologues qu'il était un homme heureux; mais, une fois dans son lit, il ne songea plus qu'à ses farines, comme le lui reprochait mistress Hobbes. Le lendemain de grand matin, il parcourut la *Frezzaria* où sont les marchands de comestibles, et il acheta une provision de viandes salées. Comme tous les Vénitiens de qualité, le seigneur Centoni avait une gondole; il tint conseil avec Beppo, vieux barcarol attaché depuis vingt ans à sa famille. On entrait alors dans les jours caniculaires; la chaleur semblait plus à craindre que la pluie ou le froid. Beppo décida qu'il fallait laisser à terre le *felze* de la gondole, — c'est ainsi qu'on appelle la cabine fermée. — On dressa la tente à rideaux, en belle toile rayée de blanc et de rose. On serra les comestibles dans le coffre. Teresa pourvut aux besoins du campement nocturne en fournissant autant de couvertures de laine qu'il y avait de voyageurs.

A midi, tout le monde étant réuni, on s'établit dans la gondole : le vieux Beppo à l'arrière et Matteo à l'avant, tous deux prêts à donner le premier coup de rame, la naine blottie sur un coussin où elle ne tenait guère plus de place qu'un chat, Susannette à côté d'elle, Centoni debout, appuyé sur un des légers poteaux de la tente. Teresa, restée sur la rive, essuyait une larme du revers de

sa main. Au moment où l'horloge de Saint-Sylvestre sonnait le douzième coup, le patron cria : *Avanti!* et la gondole, rasant l'eau comme une hirondelle, passa sous le Rialto entre deux bateaux à charbon, puis elle tourna sur la droite par le *rio dei Gesuiti* et s'enfonça dans le *sestiere* le plus populeux de Venise. Des jeunes gens qui passaient sur le petit pont des *Santi-Apostoli* la virent glisser rapidement au-dessous d'eux, et comme le vent agitait les rideaux de la tente, ils aperçurent Susannette et Betta qui se prélassaient sur les coussins.

— Voilà, dit un garde civique, le signor Centoni qui promène des filles du peuple dans sa gondole. Il choisit bien son temps!

— Qu'est-ce que ce Centoni? demanda un volontaire napolitain.

— C'est, répondit le garde civique, un homme sans consistance et sans patriotisme, ami de tout le monde, même des fonctionnaires de l'ex-gouvernement, un infirme d'esprit, plein de manies et de ridicules.

Bientôt la gondole passa devant l'église des jésuites, et sortit de la ville par le canal de Murano. Matteo jeta un coup d'œil en arrière. — Patron, dit-il, voyez là-bas, à la pointe du *Bersaglio*, ce petit campanile qui brille au soleil comme un diamant, là est le grand saint qui veillera sur nous.

— De quel saint parles-tu? demanda Centoni.

— Se peut-il, dit Matteo, que votre seigneurie ne reconnaisse pas l'église qui porte son nom?

— Tu as raison, répondit le patron en ôtant son chapeau; que saint Alvise nous protége (1)! Maintenant, mes enfans, nous allons convenir de nos actes, discours et mensonges. A nous deux, Betta : si tu rencontres sur les bords du Sile un caporal autrichien et qu'il te demande d'où tu viens et où tu vas, que lui répondras-tu?

— Je lui répondrai, dit la naine, que je viens de Torcello et que je vais à la Fiera, chez ma sœur Marcelline, qui est accouchée d'hier.

— Tu as donc une sœur mariée à la Fiera?

— *Viente*, patron, je n'ai ni frère ni sœur; mais le caporal ne prendra pas une barque pour aller à Torcello, et comme la Fiera sera loin de nous, il aimera mieux me laisser passer que d'user ses bottes pour savoir si je lui ait fait une *busia*.

— Tu raisonnes comme un docteur de Padoue. Et si le caporal, afin d'épargner ses chaussures, te commande de lever la main et de jurer que tu as dit vrai?

— Je lèverai la main, et je jurerai par les colonnes de Saint-Marc, par la porte de San-Zuliano, par les trois cloches de San-

(1) Le nom vénitien d'Alvise n'est autre que celui de Clodowig, Clovis, Louis, importé par les barbares du nord, et adouci par le dialecte efféminé des lagunes.

Fantino; mais pour les saints eux-mêmes, pas si sotte que de pécher en les invoquant.

— Tu es une fine mouche. Et toi, belle Susannette?

— Moi, répondit la jeune fille, du plus loin que je verrai un habit blanc, je jouerai des jambes comme si j'avais volé la *palla* d'or de Saint-Marc, et tous les caporaux du monde ne m'attrapperont pas, quand même ils n'auraient pas un fusil sur l'épaule et un sabre battant sur leurs mollets.

— Tout va bien, dit Centoni. Je ne regrette plus les maçons ni le crieur public.

Tout alla bien en effet pendant la première heure du voyage. Un léger vent d'ouest tempérait l'ardeur du soleil. La gondole avançait rapidement, laissant derrière elle un faible sillage sur le miroir uni de la lagune. Après avoir dépassé les verreries de Murano, elle eut devant elle un vaste horizon. A droite, on découvrait le Lido de Pordelio, formant une longue ligne bleuâtre, à gauche la terre ferme, semblable à une ombre immense, en avant trois points blancs dessinant un triangle et qui sortaient de l'eau comme des édifices submergés : c'étaient les trois clochers de Mazorbo, Burano et Torcello. Pour suivre le droit chemin, il eût fallu passer à Mazorbo et prendre le canal *del Buffon;* mais par cette voie on s'exposait à être remarqué des vedettes autrichiennes et à tomber dans une embuscade. Afin d'échapper aux lorgnettes des officiers, Centoni se dirigea vers la droite et vint aborder à Burano. Les bonnes gens de ce village, tous marins et pêcheurs, accoururent sur le quai, où séchaient leurs filets pour s'enquérir de ce qui se passait à Venise. Centoni leur apprit l'arrivée des Autrichiens à Mestre. Le fâcheux effet de cette nouvelle fut adouci par l'assurance que le prix du poisson allait augmenter. Aussitôt la population s'agita comme une fourmilière; la flottille des pêcheurs fit ses préparatifs pour gagner la pleine mer pendant la nuit suivante, et Centoni se frotta les mains en pensant qu'il y aurait du poisson frais le lendemain au marché de la *Pescaria.*

Quatre heures étaient sonnées quand les voyageurs bien reposés sortirent de Burano. La marée montait. On ne voyait plus ces îlots de vase que les eaux basses laissent à découvert. La gondole, qui mesurait huit pouces d'eau, pouvait voguer à l'aise; mais cette liberté même devenait un danger, pour peu qu'on se trompât de route. De crainte d'erreur, le patron donna l'ordre de ramer vers la saline de Saint-Félix, en suivant le chenal marqué par des faisceaux de pieux, qui ressemblaient de loin à de grosses bottes d'asperges. Le vent était tombé; le soleil se couvrait d'un léger voile et donnait cette lumière d'un rouge orangé, qui est particulière au

ciel de Venise, et que le Titien a su si bien rendre dans son tableau du *Martyre de saint Pierre le dominicain.*

— *Cattivo lume*, dit le vieux Beppo en secouant la tête.

— Pourquoi cette lumière serait-elle mauvaise? demanda le patron.

— Parce qu'elle nous promet une nuit noire, et que les marais ne sont pas éclairés au gaz.

A partir de ce moment, Beppo, usant du privilége des vieux serviteurs, ne fit plus que geindre et maugréer. Du haut des talus de la saline, un ouvrier héla la gondole en faisant de ses mains un porte-voix : — Où donc allez-vous par-là?

— Nous allons pêcher des poissons d'eau douce dans le Sile, répondit Centoni.

— Bon voyage! cria l'ouvrier, et prenez garde de vous égarer dans le *Palude maggiore.*

— Cet homme veut nous effrayer, dit Betta,

Mais au bout d'une heure la gondole s'arrêta. On ne distinguait plus les trois clochers; la saline avait disparu, et nul poteau n'indiquait de chenal à suivre. De grosses taches noires paraissaient au loin sur l'eau des lagunes. On approchait évidemment d'un immense marais. Le patron avoua son incertitude et l'embarras où il était de donner un ordre.

— Nous sommes perdus, murmurait le vieux Beppo; nous allons échouer.

Matteo proposait de retourner en arrière; mais Betta demanda la parole. Elle se leva de son coussin et promena ses regards de tous côtés, la main sur ses yeux en guise de visière. — C'est le soleil couchant, dit-elle, qui nous empêche de voir les objets sur notre gauche. Nous ne sommes pas loin du Sile. Regarde donc, Beppo; les vieux ont la vue longue; est-ce que tu ne vois pas une ligne blanche sur l'eau?

— La petite a raison, dit Susannette, il y a là-bas une ligne blanche.

— C'est le *Taglio del Sile*, reprit la naine. Voguez de ce côté.

La gondole tourna vers la gauche, dirigée par le vieux Beppo, tandis que Matteo se servait de sa rame comme d'une sonde. L'eau avait encore trois pieds de profondeur. Bientôt la sonde ne marqua plus que deux pieds d'eau; puis on entendit le bruit causé par le fond de la gondole, qui effleurait la vase et en faisait jaillir des globules d'air empesté.

— Cela va mal, dit le patron.

— *Avanti!* criait la naine. *Fais courage*, Beppo, *voga! voga!*

Beppo, penché sur sa rame, voguait avec le courage du déses-

poir; enfin la gondole franchit le mauvais pas et atteignit le point où le Sile entrait jadis dans les lagunes, avant qu'on en eût détourné le cours pour le forcer à se jeter dans la Piave inférieure.

— Je vois des arbres, s'écria le patron; vive le capitaine Betta!

Pour remonter plus haut, il eût fallu passer des écluses qui pouvaient être gardées par l'ennemi. On amarra la gondole sous une touffe d'osier.

— Maintenant, mes enfans, dit Centoni, tirez les vivres du coffre et préparez le souper. Pendant ce temps-là, j'irai à la découverte d'un chemin, car il ne faut pas attendre la nuit noire pour explorer le pays.

— Restez, patron, dit Betta. Je sais déjà mon chemin. Le Sile se tortille dans la campagne comme un serpent; je ne m'amuserai pas à suivre les sentiers de halage. Ces arbres que vous voyez sont des mûriers, et vous savez bien qu'on les plante au bord des routes.

— Cette bambine a toujours raison, dit Centoni.

On soupa sur le pouce, mais de bon appétit, et si longuement que le soleil était couché quand on but le dernier coup de vin au succès de Betta.

— Il faut partir, dit la naine.

— La pauvre petite! s'écria Susannette, elle me fait pitié; si je partais à sa place?

— Non, reprit Betta, ne changeons rien aux choses convenues. Patron, mon sang et ma vie sont à votre seigneurie. Si elle veut que je réussisse, qu'elle pense à moi, tandis que je cheminerai dans la nuit.

— Oui, je penserai à toi, dit le patron, et, afin que tu n'en doutes pas, viens que je t'embrasse.

Don Alvise souleva la naine dans ses bras comme un enfant, la pressa contre sa poitrine, et lui donna deux gros baisers en l'appelant sa chère fille.

— Oh! que je suis contente! dit-elle en rougissant. Oh! que j'ai bien fait de venir! Les habits blancs peuvent tirer sur moi.

Tous les voyageurs conduisirent Betta jusqu'au chemin bordé de mûriers.

— Me voici bien dans la direction de San-Damaso, dit la naine. Allez dormir en m'attendant. Demain matin, quand je vous chercherai par ici, après avoir descendu sur le Sile, vous m'entendrez de loin. Je n'ai pas plus de voix qu'un poulet de huit jours, mais je sais siffler.

Betta introduisit dans sa bouche l'index et le doigt majeur de chaque main, et fit retentir un coup de sifflet auquel répondit dans le lointain l'aboiement d'un chien. — Et à présent, reprit-elle, bonsoir, mes amis, au revoir, patron; moi, je m'en vais.

Elle releva son châle sur sa tête et partit d'un air résolu. On entendit son brodequin orthopédique résonner sur le chemin; on vit sa robe blanche glisser le long des arbres, puis elle disparut dans l'ombre.

— Cette petite fille est un démon, murmura le vieux Beppo.

— En vérité, dit Matteo en riant, je crois qu'elle est un peu amoureuse du patron.

— Quand elle le serait, dit Susannette? Est-ce que cela te regarde? Il ne faut pas rire de l'amour des faibles. Si Betta aime le patron, c'est une affaire entre elle et son cœur.

Après le départ du pauvre émissaire boiteux, don Alvise et ses compagnons retournèrent à leur gondole, où ils s'installèrent pour y passer la nuit. Le patron, enveloppé dans une couverture, tint fidèlement sa promesse de ne penser qu'à Betta, jusqu'au moment où ses yeux se fermèrent.

Le ciel s'éclairait d'une lueur rouge quand il se réveilla. Bientôt les premiers rayons du soleil levant rasèrent la surface de l'Adriatique. Centoni, ne pouvant plus tenir en place, laissa sa petite troupe endormie et s'en alla rôder aux environs. Il y trouva quelques cultivateurs habitués à porter leurs légumes et leur maïs au marché de Torcello. Ces bonnes gens, encouragés par ses promesses, se mirent en mesure d'aller jusqu'à Venise. Centoni travailla lui-même à la récolte et à l'embarquement d'un vaste plan d'artichauts qu'il expédia sur l'heure au marché de *l'Herberie*, puis il revint à ses compagnons, qui dormaient encore. Le moment approchait où, selon ses calculs, le coup de sifflet de Betta devait se faire entendre. Naturellement disposé à l'inquiétude, Centoni se perdait dans les plus tristes conjectures. — La malheureuse enfant! pensait-il, ses forces l'auront trahie; elle sera tombée au pied d'un arbre, ou bien les soldats l'auront arrêtée, battue, assassinée peut-être!

Tout à coup il crut entendre une voix d'homme pousser un long cri semblable à un appel; à tout hasard il y répondit. Le même cri se répéta. Susannette sortit de la tente en disant qu'on appelait le patron. En effet la voix prononça distinctement le nom de *sior Alvise*.

— Qui vient là? cria Centoni.

— C'est moi, Pasquale, le fils de votre fermier Nicolo, répondit un jeune garçon en se glissant entre deux saules.

— Tu as donc vu Betta? demanda le patron.

— *Sior*, oui; la pauvrette est arrivée tout droit à la maison avant minuit, comme si l'étoile du *Natale* lui eût montré le chemin. Elle voulait venir avec moi; mais nous l'avons mise de force dans un bon lit, où elle dort en vous attendant. Je suis parti seul avec mon canot, qui est amarré au bord du Sile.

— Le passage est donc libre? reprit Centoni. Je puis donc aller à San-Damaso?

— Je ne sais trop si votre seigneurie le peut. Il y a des Croates de la réserve à deux milles de votre château. Vous ne passerez pas sans rencontrer les soldats. Il faudra faire comme si vous étiez en promenade et les regarder sans avoir l'air de penser à rien, car si vous ressemblez à un voyageur qui vient de loin, ils vous arrêteront. Je vous emmènerais bien dans mon canot; mais j'en aurais pour tout un jour à le traîner avec une corde, tandis qu'en marchant d'un bon pas, vous serez chez vous à midi.

— Je pars à l'instant, dit Centoni. Mes enfans, retournez à Venise. Susannette, tu iras chez Danieli; tu raconteras notre voyage aux dames irlandaises, et tu leur diras que si elles mangent des artichauts à leur dîner, c'est à moi qu'elles le devront.

— Patron, dit la jeune fille, je n'irai pas à Venise; il faut que je vous accompagne. Quand nous verrons les Autrichiens, nous ralentirons le pas, nous flânerons au bord du chemin, et je cueillerai des fleurs des champs; vous aurez l'air de me faire la cour, je suis assez jolie pour cela, vous me l'avez dit vous-même, et c'est ainsi que vous passerez au milieu des habits blancs.

— Suivez l'avis de cette *tosa*, dit Pasquale.

Matteo éleva quelques objections au départ de sa sœur; mais elle lui ferma la bouche en l'appelant poltron. La gondole repartit pour Venise; Pasquale retourna à son canot, tandis que Centoni et Susannette prenaient le chemin bordé de mûriers, et la *tosa* fit bien voir au patron qu'elle ne s'était point trop vantée en disant qu'elle avait de bonnes jambes.

V.

Grâce à la malice de Susannette et à la bonne contenance de Centoni, tous deux passèrent de l'air le plus innocent du monde au milieu des soldats impériaux, sans éveiller leur défiance. Assis dans un antique fauteuil, le patron se reposait chez son fermier. — Ainsi donc, père Nicolo, disait-il, ta récolte de l'année est abondante, ton grain est rentré, battu et mis en sac, et tu as en outre une bonne provision de farines de l'an passé. A combien estimes-tu le tout ensemble?

— A trois mille ducats, répondit Nicolo; mais les commissaires de l'armée impériale peuvent me le prendre demain sous le prétexte de réquisitions, et s'ils me paieront, Dieu le sait.

— Eh bien! moi, reprit Centoni, je te l'achète aujourd'hui même; je t'épargne la peine de le vendre et les risques de guerre. Au lieu

d'argent, je te prends tes récoltes, et je te donne quittance de trois mille ducats, à valoir sur tes fermages.

— Vous me tirez d'un grand embarras, dit le fermier.

— Mais il y a une condition, ajouta le patron : c'est que tu enverras le tout secrètement à l'embouchure de la Piave.

— Mes blés et mes farines au milieu des eaux ! s'écria le fermier, qu'en voulez-vous donc faire ?

— Je les expédie à Venise.

— Ah! je devine : vous les vendez au gouvernement provisoire. Elle a donc de l'argent, la république?

— Plus que tu ne saurais l'imaginer. Et comment feras-tu pour qu'on ne s'aperçoive de rien dans le pays?

— Je travaillerai de nuit avec mes garçons.

— Fort bien. A présent, penses-tu que les cultivateurs de la plaine consentiront à me vendre aussi leurs grains moyennant des hypothèques sur mes propriétés?

— Quelles hypothèques ? répondit le fermier. Tout le monde vous connaît à dix lieues à la ronde; ils vous feront crédit.

Et le bonhomme répéta en caressant sa barbe grise : — Ah ! la république a de l'argent! je ne l'aurais pas cru. Ce Manin est donc un sorcier?

— Non pas un sorcier, mais un grand cœur et un homme de génie.

Bien qu'il eût fort peu et fort mal dormi la nuit précédente, Centoni voulut assister au chargement et au départ des farines. Le lendemain, pourvu de renseignemens donnés par Nicolo, il se rendit chez les cultivateurs du voisinage et leur acheta leurs récoltes à des conditions trop belles pour être refusées. Non content de mettre à contribution les campagnes que traverse le Sile, il parcourut toute la plaine arrosée par la Piave inférieure. On l'accueillait partout en ami, et l'on avait foi en sa parole. Son activité fébrile, sa familiarité avec les subalternes, toutes ses manies habituelles devenaient dans la circonstance présente autant de qualités dont il savait tirer avantage. Comme il n'avait pas la prétention d'alimenter Venise à lui seul, il s'était fait donner les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de la république. Il s'acquitta de sa mission habilement, secrètement, sans autre moyen d'action sur les esprits incultes auxquels il s'adressait que sa bonhomie et son éloquence familière, sans autres commis que les fils de son fermier, sans autres courriers diplomatiques que Susannette et Betta.

Les cultivateurs du nord des lagunes, ayant réussi dans leurs premières expéditions et réalisé de bons bénéfices, prenaient le chemin de Venise sans autre stimulant que l'appât naturel du gain. Leur ardeur même ne devait pas tarder à devenir dangereuse pour

l'agent secret de Manin. Un commissaire impérial, en faisant une réquisition de fourrages, s'aperçut que des granges où il avait vu d'abondantes provisions de blé se trouvaient absolument vides. Il interrogea les paysans et s'assura que leurs réponses étaient autant de mensonges. Un de ces paysans, pressé de questions, avoua qu'un inconnu lui avait acheté ses grains; des menaces lui arrachèrent le nom de cet acheteur, qu'il connaissait parfaitement.

Un jour, le soleil d'hiver n'était pas encore levé quand un bruit inaccoutumé se fit entendre dans le bourg de San-Dona, que Centoni avait choisi pour centre de ses opérations. Don Alvise, caché dans l'humble maisonnette d'un sabotier, s'éveilla et tressaillit en reconnaissant la voix de *tenorino* du tambour autrichien. Aux premières lueurs du matin, il regarda par la fenêtre et vit de loin quelques soldats devant leurs armes en faisceaux. Il résolut prudemment de passer la journée entière enfermé dans sa masure. Il y déjeunait d'une polenta préparée par la sabotière, quand Susannette accourut.

— Patron, dit-elle, il faut *scampare*. J'ai entendu le lieutenant parler de vous avec le sergent dans leur effroyable baragouin. Comme je les regardais de près, ils m'ont demandé si je vous connaissais. J'ai répondu, en estropiant votre nom, qu'il n'y avait pas d'Alvise Zeretoni à San-Dona, et que ce signor-là n'était point du pays. « Je le sais bien, grande niaise, » m'a dit le sergent, et il est parti, la canne à la main, à la recherche du logement que vous habitez. Si le lieutenant promet une récompense à qui lui montrera votre cachette, on vous vendra. N'attendez pas la nuit. Empruntez au sabotier ses habits du dimanche, vous serez assez déguisé.

A l'idée d'une visite domiciliaire, la sabotière trembla de tous ses membres et se plaignit d'avoir été trompée par un ennemi du *buon governo*. Don Alvise brûla les lettres de Manin. La cendre de ces papiers fumait encore dans la cheminée lorsqu'un bruit de crosses de fusil retentit sur le seuil de la maisonnette. Quatre fusiliers allemands restèrent devant la porte, et le sous-officier entra suivi de deux autres soldats.

— Vous êtes le signor Alvise Centoni, dit-il; n'essayez pas de nier, j'ai votre signalement.

— Je ne le nie point, répondit Centoni. Que me voulez-vous?

— J'ai l'ordre de vous arrêter et de vous conduire à San-Biaggio.

— De quoi suis-je accusé?

— Je n'en sais rien. — Ah! te voilà ici, drôlesse! ajouta le sergent en voyant Susannette. Il paraît que tu connais ce signor à présent, et que tu as su trouver sa maison.

— *Miga no,* répondit la jeune fille (1).

— Je t'apprendrai comment il s'appelle, reprit le sous-officier, en te faisant donner sur la place publique autant de coups de baguette qu'il y a de lettres dans son nom.

— On ne donne pas la *schlague* aux Italiens, répondit Susannette; cela est bon pour les Allemands.

La moustache blonde du sergent trembla de colère. Il leva sa canne en s'approchant de la jeune fille; mais elle ne recula pas d'une semelle : les dents serrées, la main droite cachée dans les plis de sa robe, elle regarda fixement son adversaire entre les deux yeux. Le sergent abaissa son bâton, murmura quelques injures en allemand, et commanda au prisonnier de passer devant lui. Susannette tira alors sa main droite de sa robe; elle tenait son couteau ouvert qu'elle ferma et remit dans sa poche.

— Et si ce fouetteur de femmes t'eût frappée? lui dit la sabotière.

— Je l'aurais décousu, répondit-elle.

Don Alvise fit son entrée à San-Biaggio entre quatre soldats, comme un malfaiteur. La rue principale était encombrée de chevaux. Un vieux capitaine de hussards, maigre, osseux, au visage tanné, se leva d'un banc de pierre où il se tenait assis, fumant une grosse pipe de porcelaine, et demanda si ce prisonnier était l'homme aux farines. Sur la réponse affirmative du sergent, le vieux reître emmena Centoni dans une espèce de corps de garde, afin de l'interroger. Le hussard ne savait pas un mot d'italien, ni le prisonnier un mot d'allemand, c'est pourquoi on s'expliqua tant bien que mal en français. Centoni apprit qu'il avait à se défendre de l'accusation de manœuvres et de connivence avec les sujets rebelles de sa majesté impériale. Sans nier les faits à sa charge, il répondit simplement qu'il avait usé de son droit de propriétaire en vendant ses blés à qui lui en offrait le prix le plus élevé. Le vieux militaire complimenta Centoni de sa franchise, et comme il avait l'habitude d'ajouter une H aspirée à tous les mots français commençant par une voyelle, il exprima sa satisfaction en disant que c'était là un parfait *hinterrogatoire*.

En ce moment, un jeune aide-de-camp, à chevelure blonde, à taille de guêpe, monté sur un cheval très fringant, s'arrêta devant le corps de garde. Il échangea quelques mots en allemand avec le hussard, et lui parla ensuite en français, dans l'intention évidente d'être compris du prisonnier.

(1) Les Vénitiennes ont tant de goût pour les particules négatives, que parfois elles s'amusent à les accoupler pour en faire une affirmation. C'est comme si en français on disait *pas non,* au lieu de oui.

— Donnez-moi votre rapport, dit-il, je vais le porter à Trévise, et demain vous recevrez l'ordre de faire fusiller cet homme.

Le jeune aide-de-camp mit le papier dans sa poche, effleura de l'éperon le flanc de son beau cheval, qui se cabra gracieusement et partit au galop. Dans le fond de la salle convertie en corps de garde était une chambre sans fenêtre, éclairée par un vitrage placé au-dessus de la porte. Le vieux reître y installa Centoni en lui disant qu'il aurait là un *joli petit prison*. Le mobilier se composait d'une seule chaise de paille et d'un tréteau de bois surmonté d'une paillasse en feuilles de maïs. On servit au prisonnier une ration de soldat que la faim lui fit trouver passable. Le soir, il s'étendit sur la paillasse, et, remettant les tristes réflexions au lendemain, il s'endormit profondément au milieu d'un vacarme de cris, de rires grossiers et de juremens. Le soleil était levé quand don Alvise ouvrit un œil qu'il s'empressa de refermer en se disant que la journée serait chaude pour lui, et qu'elle viendrait toujours assez tôt. Parmi les bruits confus du corps de garde, il crut entendre une voix prononcer son nom, ce qui semblait indiquer que le fâcheux quart d'heure approchait; mais il continua de goûter le demi-sommeil du matin, pensant qu'il était en pays chrétien, et qu'on lui laisserait le temps de recommander son âme à Dieu. Cependant la porte s'ouvrit; un homme entra dans la chambre et vint secouer le bras du prisonnier. Centoni s'éveilla enfin et reconnut son ami Pilowitz.

— Le drôle de corps! s'écria le capitaine, il dort comme un lendemain de noce.

— Que pourrais-je faire de mieux? dit Centoni.

— Par ma foi! reprit le capitaine, innocent ou coupable, je ne dormirais pas de si bon cœur que vous. Allons, levez-vous, grand enfant.

— Cher Pilowitz, dit Centoni en sautant à bas de sa paillasse, je suis heureux de voir un visage ami. Est-ce que vous êtes chargé de m'envoyer où l'on ne va qu'une fois?

— Non, répondit Pilowitz, bien au contraire. Embrassons-nous, cher Alvise. — Et maintenant courons au plus pressé : vous êtes libre. J'apporte de Trévise l'ordre de votre élargissement. Il n'y a point de formalité à remplir. Prenez votre chapeau, et sortons de ce bouge infect.

Don Alvise crut devoir faire ses adieux au vieux reître, et les deux amis s'en allèrent déjeuner ensemble dans le meilleur café de la ville.

— Mon pauvre Centoni, dit Pilowitz, vous revenez de loin. Croiriez-vous qu'on vous avait dépeint comme un farouche conspirateur, soufflant l'esprit de révolte parmi les gens de la campagne et

accaparant des blés pour affamer l'armée impériale. Par bonheur, je me trouvais hier chez le général Welden au moment où il écoutait ces dénonciations de la bouche d'un muscadin serré dans sa redingote comme une jeune fille dans son corset. Je n'ai pas pu m'empêcher de rire. Le général déteste les cruautés inutiles; je lui ai fait de vous un portrait si différent du premier, que mon envie de rire l'a gagné malgré lui. Le jeune muscadin contrarié a prétendu que, selon le rapport du vieux hussard, vous aviez avoué vos crimes. Alors nous avons lu ce rapport, où il est écrit que vous vendiez des blés, tandis qu'on vous accusait d'en acheter; ce qui m'a fourni l'occasion d'un superbe mouvement oratoire. « Il faudrait pourtant s'entendre, ai-je dit; dans une opération de commerce, le même homme ne peut pas être à la fois le vendeur et l'acheteur. » Le général, touché par la force de cet argument, s'est écrié que cette ridicule méprise avait duré assez longtemps, et il a signé l'ordre de vous relâcher. Parlons de choses plus sérieuses. Je vous approuve d'avoir abandonné les Vénitiens à leur folle obstination. Un homme prudent comme vous ne s'attache point à une cause vaincue d'avance. Les nouvelles d'aujourd'hui prouvent la haute sagesse de votre conduite. Le feld-maréchal vient de remporter une victoire décisive à Novarre. Les provinces lombardes retombent au pouvoir de l'Autriche, et il faut espérer que Manin ne s'entêtera pas dans une résistance inutile; mais qu'avez-vous donc? vous pâlissez.

— Ce n'est rien, répondit don Alvise; je devais être fusillé ce matin...

— *Povero!* interrompit le capitaine, j'oubliais votre nuit d'angoisses. Si courageux qu'on soit, la mort violente et prévue, à jour fixe, est toujours effrayante. Vous dormiez cependant comme un béat. Autres nouvelles : la Hongrie est en feu. Mes compatriotes imitent les vôtres; ils auront le même sort. Votre exemple me servira. Je ne renoncerai pas à mon grade pour aller combattre à côté de Bem ou de Georgey. Chacun pour soi, et afin que mes chefs n'aient point de doute sur mes intentions, je vais à Brescia, où je serai sous les ordres de Nugent et de Haynau, deux cœurs de bronze. Qu'en dites-vous? Est-ce que vous ne m'approuvez pas?

— Si fait, cher capitaine, répondit Centoni. Excusez mes distractions. J'ai encore dans les poumons l'air empesté de la prison.

— Oui, reprit Pilowitz, je vous comprends. Vive la vraie liberté! celle de manger et de boire, la liberté des bons vivans!

Le repas achevé, les deux amis se dirent adieu, et Pilowitz remonta sur son cheval en promettant à don Alvise de déjeuner bientôt avec lui sous les Procuraties, au café Florian. Tandis que le capitaine reprenait la route de Trévise, Centoni sortit de San-Biaggio dans

direction opposée. A cent pas de la maison, il sauta le fossé qui bordait le chemin et se jeta sur l'herbe en s'écriant : — Pauvre Italie! pauvre Italie!

Les deux coudes à terre et le front dans ses mains, il demeura longtemps immobile pleurant à chaudes larmes. — Allons! dit-il enfin, retournons à Venise. Libre ou esclave, il faut l'aimer et la servir.

Centoni essuya son visage, se releva, honteux de sa faiblesse, et reprit la route de San-Dona. Deux jours après, il s'embarquait pour Venise, à l'embouchure de la Piave, et rentrait dans les lagunes par le passage de Jesolo; mais, comme il ne pouvait mentir à ses instincts, il emmenait avec lui une énorme cargaison de légumes frais. A la tombée de la nuit, la servante Teresa poussa des cris de joie en voyant son patron s'arrêter devant la rive *del Carbon*, enfoncé jusqu'à mi-jambes dans une barque remplie de salades.

VI.

Tout le monde connaît les événemens qui s'accomplirent durant cet intervalle de quelques mois où le vent de la liberté souffla sur les lagunes de l'Adriatique. Après la bataille de Novarre, quand la cause de la révolution italienne fut perdue, Venise voulut encore, pour son honneur, donner au monde le spectacle d'une résistance opiniâtre, afin que l'Europe, qui l'abandonnait, connût la grandeur de son désespoir et le prix qu'elle attachait à son indépendance. C'est à l'histoire qu'appartient le récit de cette lutte héroïque (1). Le modeste personnage dont nous avons entrepris de raconter la vie ne prit aucune part aux brillans faits d'armes de ses compatriotes. Il assista en simple spectateur à la défense et à l'évacuation de Malghera, aux sorties du colonel Ulloa, aux hardis coups de main de Sirtori; en revanche, il déploya son activité dans l'organisation des approvisionnemens et des ambulances. Pendant les derniers jours du siége, lorsque le choléra vint décimer la population qui s'était accumulée dans le *sestiere* de Saint-Pierre du Castello pour échapper aux bombes, le désordre se mit un moment dans tous les services. Les munitions de guerre et les vivres s'épuisèrent; mais le prix de la livre de pain ne s'éleva pas au-dessus de six *quarantanes* (vingt-cinq centimes de France). Enfin le 24 août 1849 Venise, réduite à la dernière extrémité, capitula, et peu de jours

(1) Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* n'ont point oublié les détails émouvans que M. Charles de Mazade a donnés récemment sur le siége de Venise (livraison du 1er septembre dernier).

après le feld-maréchal Radetzky fit son entrée au milieu d'une population silencieuse, mais non abattue.

Notre ami Centoni trouva quelque soulagement à sa douleur dans la pensée que sa chère Venise échappait à une destruction complète. Sauf trois ou quatre palais un peu endommagés, les monumens, les chefs-d'œuvre des arts, accumulés depuis tant de siècles, étaient restés intacts (1). Manin, en dressant une liste de quarante personnes trop compromises pour s'exposer au ressentiment du feld-maréchal, ne songea point à y inscrire le nom de son pourvoyeur. Centoni eût préféré les persécutions à l'exil; mais le secret de ses opérations avait été gardé. Personne ne pouvait dire l'avoir vu au feu ou seulement armé d'une rapière; ses compatriotes faisaient peu de cas de lui, et la police autrichienne l'en estimait d'autant plus. Par prudence autant que par inclination, il conserva son ancienne habitude de fréquenter les petites gens. Tous les maux que la guerre laisse après elle, les maladies, les misères à secourir, les plaies de toute sorte à fermer, réclamaient ses soins. Malgré son envie de donner tout son bien à la république, il n'avait pas pu réussir à vendre ses terres, ni à s'endetter d'une somme égale à leur valeur. En habile administrateur, il prit les mesures nécessaires pour réparer les brèches de sa fortune. Quand il eut fait rentrer Matteo à la fabrique de bougies stéariques de la Mira, procuré des commandes de dentelles à Susannette et fourni à Betta de quoi *avancer sa vie* d'un bon nombre de jours, il se sentit moins triste. Ces occupations ne l'empêchèrent point de rendre assidûment ses petits services aux dames irlandaises ni de venir, à la *seconda sera*, prendre le thé préparé par mistress Hobbes en compagnie de Pilowitz, de l'abbé Gherbini et du vieux commandeur.

Un soir, au moment où le campanile de Saint-Marc sonnait le carillon de minuit, don Alvise s'apprêtait à sortir avec les autres habitués de la maison, lorsque miss Lovel le pria de rester. Sur une table étaient plusieurs lettres dont l'entrée à Venise avait été retardée par le bombardement. Miss Lovel prit une de ces lettres, comme si elle eût voulu la communiquer à Centoni, puis elle parut changer d'idée et rejeta la lettre sur la table.

— Mon ami, dit-elle, j'ai un service à vous demander. Cet hôtel est bruyant; il y arrive des étrangers à toute heure. J'ai besoin de calme et de silence; cherchez-moi, je vous prie, un petit appartement meublé, d'un prix modique, un de ces réduits pittoresques et

(1) On montre aux étrangers, au palais Vendramin, deux boulets autrichiens qui vinrent tomber près de l'appartement de Mme la duchesse de Berri. Le palais Labia, étant près de la lagune, a plus souffert que les autres. La magnifique galerie de tableaux du palais Manfrin a échappé par miracle aux projectiles.

paisibles, comme on n'en trouve qu'à Venise, et où l'on peut jouir avec délices du sentiment profond de son isolement.

— Martha, dit mistress Hobbes, vous me faites pitié. Pourquoi ne pas donner à notre ami vos vraies raisons?

— C'est ainsi qu'il me convient de parler, répondit miss Lovel d'un ton bref. La réserve et la discrétion du signor Centoni sont les vraies raisons de ma confiance en lui; mon amitié lui tiendra compte de toutes les questions qu'il aurait le droit de me faire, et qu'il m'aura épargnées.

— Signorina, dit Centoni, je vous obéirai, comme le jésuite à son supérieur. Votre commission est déjà faite. Je puis vous indiquer, dans la paroisse de San-Maurizio, deux jolies *chambres unies*, comme nous disons à Venise; elles sont au premier étage d'une petite maison tranquille, chez de bonnes gens à ma dévotion, et qui vous serviront à pieds baisés. Figurez-vous quatre fenêtres sur un jardinet, un figuier dans un angle, un rosier grimpant sur la façade, un vieux mur d'enceinte couronné de giroflées au printemps et d'œillets sauvages en cette saison, le tout pour six *napoléons d'argent*, trente francs par mois. Je prendrai soin du jardin, si vous le permettez, et pour du silence, vous en aurez à souhait.

— Dès demain, je m'installerai dans mon nouveau domicile, dit miss Lovel, et j'espère que mes amis y viendront prendre le thé comme à l'Hôtel-Royal. Maintenant, cher signor, je vous laisse aux confidences de mistress Hobbes.

— Les circonstances sont graves, dit la gouvernante, quand miss Lovel se fut retirée dans sa chambre. On nous annonce que le père de Martha se meurt. Il doit être mort à l'heure où je vous parle, car la moins ancienne de ces lettres a un mois de date. Peut-être quelque autre lettre s'est-elle égarée. Miss Lovel a le cœur trop bien placé pour s'exposer au reproche de courir après l'héritage d'une personne vivante. D'un autre côté, comme nous n'avions guère que des ennemis au chevet du malade, le silence qu'ils gardent nous inquiète. Dans l'incertitude où nous sommes, voici ce que nous avons résolu : je pars demain pour l'Irlande. Si je trouve le noble lord encore de ce monde, je prétexterai mes propres affaires pour expliquer ma présence à Dublin. Si au contraire il a rendu son âme à Dieu, je m'informe de ses dispositions testamentaires, et je reviens chercher notre jeune amie. C'est à vous que je la confie, cher signor Alvise. Martha n'est pas un enfant; mais je serai plus tranquille, sachant que vous veillez sur elle.

Centoni promit de rendre à miss Lovel tous les soins d'un frère et d'un ami, disant que son dévouement n'aurait d'autres bornes que celles que Martha elle-même lui imposerait. La bonne dame fit en-

core mille recommandations à son confident, et l'on se sépara fort tard pour aller dormir.

Le lendemain eût été une belle journée dans la vie de Centoni, si le moment de la séparation n'eût mêlé un peu d'amertume au plaisir d'être utile. Il conduisit mistress Hobbes au chemin de fer dans sa gondole, et, après lui avoir fait les plus tendres adieux, il revint se mettre à la disposition de miss Lovel, régler le compte de ses dépenses chez Danieli, et diriger avec intelligence et célérité tous les détails du déménagement et de l'installation à San-Maurizio. En quelques heures, les boîtes, les porcelaines, les objets d'art furent mis en place, les miniatures fixées au mur, les *album* et les livres dans leur ordre accoutumé. La gondole de Beppo arriva chargée de fleurs qu'on déposa, les unes sur une étagère, les autres en pleine terre, si bien que le jardinet prit en un moment l'apparence de luxe qui convenait à l'habitation d'une jolie femme. Du fauteuil où elle était assise, Martha présidait à la manœuvre. — Si jamais, dit-elle à Centoni, je deviens propriétaire d'un palais sur le Grand-Canal, comme la Taglioni, je n'aurai pas d'autre intendant que vous.

Le soir, Pilowitz et les autres amis admirèrent le goût exquis de miss Lovel, le *comfort* de son intérieur, et personne, excepté don Alvise, ne soupçonna que ce changement fût une réforme dans son budget.

VII.

Depuis le départ de mistress Hobbes, Centoni, devinant l'impatience où devait être Martha de recevoir des nouvelles d'Irlande, ne manquait pas de se trouver à la poste chaque matin à l'ouverture du guichet. Au bout de quinze jours, il rapporta du palais Grimani une lettre timbrée de Dublin. Miss Lovel ouvrit cette lettre avec quelque émotion; sa main trembla un peu en rompant le cachet. Tandis qu'elle lisait, un léger nuage passa sur son front d'ivoire, et un imperceptible sourire de tristesse et de dédain releva les coins de ses lèvres.

— Est-ce que vous recevez de mauvaises nouvelles? dit timidement Centoni.

— Oui, répondit Martha; mistress Hobbes me raconte la mort d'une personne qui a dû beaucoup souffrir dans ses derniers momens.

— Mais, reprit Centoni en hésitant, y a-t-il en tout ceci quelque chose qui vous concerne?

— Sans doute, je vais prendre le deuil.

— Et le palais sur le Grand-Canal, dans le voisinage de la Taglioni?

— Ce n'est pas le moment d'en parler.

Le soir, les amis de miss Lovel la trouvèrent vêtue de noir et travaillant à une coiffure en jais.

— Avez-vous perdu quelque parent? lui demanda Pilowitz.

— Non, répondit-elle; je pourrais me dispenser de porter le deuil, mais je le prends volontairement, parce qu'il s'agit d'un homme que j'ai aimé comme un père, et que j'aurai plus d'un sujet de regretter.

Centoni augura mal de cette réponse.

— Eh! dit l'abbé Gherbini, pour le philosophe chrétien la mort a du bon : elle nous assure des recommandations en paradis.

— *Poverina!* s'écria le commandeur, nous allons donc voir ces beaux yeux voilés par la mélancolie?

— Point du tout, répondit miss Lovel. Mes chagrins sont à moi, et je ne veux pas que mes amis en souffrent. Je vous en ai fait part, c'est assez. J'aurai mes heures pour la tristesse. Il est bien entendu, messieurs, que le moment où je vous reçois est celui de la récréation.

Cela dit, miss Lovel reprit le ton de badinage qui lui était habituel, et Centoni, qui l'observait à la dérobée, ne découvrant dans sa bonne humeur aucun signe d'effort ni de contrainte, déploya lui-même cette franche gaîté qui est un des plus aimables priviléges du tempérament italien.

Une lettre de mistress Hobbes vint enfin lui révéler la véritable situation de son amie. Le noble lord de qui dépendait le sort de Martha était mort sans avoir fait de testament. Ses dernières heures avaient été empoisonnées par des remords inutiles. Deux neveux avides se partageaient son immense fortune. La gouvernante avait tenté d'exciter leur intérêt en faveur d'une cousine que la loi leur permettait de renier, mais dont ils n'ignoraient pas les titres à leur bienveillance. Ses prières et ses remontrances n'avaient obtenu que cette réponse cynique : « nous ne donnerons pas un shilling. » Mistress Hobbes, trop pauvre pour secourir miss Martha, dans l'impossibilité de venir la chercher à Venise et dévorée d'inquiétude, terminait sa lettre par ses mots : « Cher Alvise, notre jeune amie est bien malheureuse; je ne vois que vous au monde qui puissiez la sauver. Cherchez le moyen de lui faire agréer vos services, et vous le trouverez. Connaissant sa fierté, je tremble pour elle, car, ne vous le dissimulez pas, il y va de sa vie. »

A l'idée que miss Lovel avait sérieusement besoin de lui, don Alvise se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme. Il parcourait comme un fou les rues de Venise en répétant : « Pas un shilling! pas un

shilling! les misérables! » Et lorsqu'il apercevait de loin le campanile de Saint-Maurice, qui penche sur sa base comme la tour de Pise, il s'arrêtait pour le regarder avec attendrissement. Si quelque bagatelle venait malgré lui le distraire, il éprouvait des tressaillemens douloureux, et en cherchant la cause de cette sensation pénible il voyait passer devant ses yeux l'image gracieuse de Martha qui lui reprochait de l'avoir oubliée un moment. Alors il poussait de gros soupirs et se disait intérieurement : — Pauvre cervelle, à quoi songes-tu? Miss Lovel a besoin de toi, et il y va de sa vie!

Par une disposition naturelle de son caractère, Centoni avait toujours pensé beaucoup aux autres et fort peu à lui-même; mais cette fois, étonné du désordre de ses idées et de ses sentimens, il interrogea son cœur, et il reconnut, à n'en pouvoir douter, qu'il était amoureux de miss Martha. Cette découverte, qui l'eût épouvanté dans d'autres circonstances, l'effraya si peu qu'en rêvant à l'abandon de cette jeune femme, à la situation terrible où la jetait l'égoïsme de ses parens, au danger où elle était de tomber dans la plus cruelle des misères, celle que l'expatriation vient encore compliquer, il s'écria : — Je vais l'aimer horriblement!

Mais ce n'était pas assez d'être amoureux. Pour réussir à sauver miss Lovel, il fallait lui plaire et l'épouser, — c'était évidemment là ce moyen que mistress Hobbes n'osait point dire, — ou bien il fallait conquérir une place si haute dans l'estime de Martha que ce fût pour elle un devoir de rabattre de sa fierté en faveur d'un ami fidèle et de lui accorder comme une récompense la permission de la secourir. Le cœur d'une femme n'ayant rien à démêler avec la raison, encore moins avec la nécessité, Centoni pensa qu'il devait s'attendre à échouer dans la première de ces deux entreprises; mais la seconde était digne de lui.

Le banquier allemand chargé de remettre à miss Lovel les quartiers de sa pension lui envoyait régulièrement un de ses commis le premier jour de chaque trimestre. Huit jours avant l'échéance du 1er octobre, ce banquier vint en personne faire une visite à la *bellissima lady*, comme il l'appelait. Ce petit vieillard, dont le père avait vendu des lorgnettes à l'opéra de Prague, portait sur sa mine joviale la satisfaction d'avoir acquis une grande fortune par des moyens à peu près licites, et d'habitude il assaisonnait toutes ses paroles d'un ricanement judaïque. Centoni, qui possédait l'art de faire bavarder les bonnes gens, apprit, en jasant dans son dialecte avec les femmes de la maison, que le signor banquier était resté pendant une heure chez miss Lovel, et qu'il lui avait dit adieu d'un air triste et confus en l'engageant à écrire à sa famille et à ne point désespérer. La servante ajouta qu'elle aurait pris ce petit vieux pour un membre de la confrérie de Saint-Théodore bien plutôt que

pour un signor richissime (1). De la part d'un homme incapable de prêter un *sivanzig* à une personne déshéritée, ces condoléances n'annonçaient rien de bon. Le 1er octobre, le commis du banquier ne vint pas à Saint-Maurice, et Centoni en fut averti.

Parmi les objets d'art qui ornaient la chambre de miss Lovel étaient plusieurs boîtes anciennes. La plus belle de ces boîtes portait sur le couvercle un rhinocéros en piqué croisé, et sur les quatre faces latérales des animaux plus petits. Un soir, Centoni remarqua une place vide dans l'étagère; c'était celle de la boîte en piqué croisé. Il y avait alors à Venise un brocanteur nommé San-Quirigo, connu de tous les touristes qui ont acheté des curiosités ou des bijoux du pays en souvenir de leur voyage. Centoni alla visiter le magasin de San-Quirigo; il y découvrit la boîte au rhinocéros. Le brocanteur la tenait d'une belle dame étrangère; il en avait donné cent florins. Elle valait bien davantage; mais San-Quirigo consentit à la céder moyennant un léger bénéfice pour contenter le signor Centoni. Celui-ci mit la boîte dans sa poche, et le soir même, en rôdant autour de l'étagère, il la déposa furtivement sur le petit carré de tapisserie où elle était ordinairement. Le lendemain, il aurait bien voulu éviter l'occasion d'un tête-à-tête; mais une lettre pour miss Lovel qu'il trouva au palais Grimani l'obligea malgré lui à prendre le chemin de Saint-Maurice. Miss Martha l'accueillit d'un air un peu solennel.

— Asseyez-vous, lui dit-elle; il faut que nous causions ensemble. Je serais une orgueilleuse, si je refusais un présent d'un ami tel que vous; mais dans votre manière de m'offrir ce présent il y a une intention secrète. Vous connaissez ma situation; je ne doute point que mistress Hobbes ne vous en ait longuement entretenu. Avec toute la délicatesse possible, et sans me dire une parole, vous me faites savoir que tout ce que vous possédez est à ma disposition, n'est-il pas vrai?

Don Alvise baissa la tête en signe d'assentiment.

— Eh bien! mon ami, reprit Martha, je vous en garde autant de reconnaissance que si j'eusse puisé à pleines mains dans votre bourse. Malheureusement c'est un plaisir que je ne puis pas vous donner.

— Pourquoi? demanda don Alvise.

— Parce que, dans ma détresse, abandonnée comme je le suis de ma famille, je n'aurais aucun moyen de m'acquitter.

— Aucun moyen! s'écria Centoni; quand un mot de votre bouche pourrait faire le bonheur de toute ma vie!

(1) La confrérie de Saint-Théodore a été fondée en 1552 pour ensevelir les morts indigens.

— Comment! reprit miss Lovel; que dites-vous? Est-ce que vous m'aimez par hasard?

— De toute mon âme, signora, de toute mon âme!

— En êtes-vous bien sûr, mon pauvre Centoni?

— Parfaitement sûr.

— Et je l'ignorais! cela est incroyable. Depuis quand donc m'aimez-vous?

—Depuis le jour où mistress Hobbes m'a fait part de votre malheur.

— Je vous reconnais bien là! dit miss Lovel avec un sourire qu'elle ne put réprimer. Pour que l'amour vous vînt, il fallait que j'eusse tout perdu.

— Oui, répondit Centoni, tout, excepté votre beauté, vos grâces, votre esprit, tout, excepté ce qui fait qu'on aime, et lorsqu'on met son cœur aux pieds d'une femme comme vous, on y met aussi sa fortune, son honneur et son nom.

Miss Martha baissa les yeux, et son visage se colora d'une rougeur charmante.

— Hélas! mon pauvre ami, dit-elle, mon cœur n'est pas libre.

— Je le sais, reprit don Alvise. Vous avez des engagemens avec un jeune homme de votre pays qui habite actuellement Hanovre; mais il faudra voir si votre malheur aura aussi pour effet d'ajouter à sa tendresse...

— Voilà une mauvaise pensée, Centoni, dit Martha.

— Elle ne m'est pas venue à l'esprit sans raison. Voulez-vous que je vous dise ce qui se passe? J'ai lu toutes les adresses de vos lettres; si c'est un tort, grondez-moi, mais enfin je les ai lues. Il y a un mois et plus que vous n'avez reçu de lettre de Hanovre. Vous avez écrit deux fois; on aurait eu le temps de vous répondre, — j'ai compté les jours, — et la réponse n'arrive point.

— Elle viendra, n'en doutez pas, répondit Martha.

— En êtes-vous bien sûre à votre tour?

— Ah! s'écria miss Lovel en cachant son visage dans ses mains, ce serait à en mourir de honte et de douleur.

— Espérons donc que cette réponse viendra, reprit don Alvise, et qu'elle sera telle que nous la souhaitons. Et maintenant, puisque vous savez que je donnerais de bon cœur ma vie pour vous, il faut me promettre de ne pas retourner chez San-Quirigo.

— Mon ami, répondit Martha, vous êtes le plus généreux et le meilleur des hommes; mais ces services que vous m'offrez, je les attends d'une autre personne.

— Et s'ils se font attendre trop longtemps?

Miss Martha releva la tête avec fierté. — Jamais, dit-elle, jamais je n'accepterai ce qu'il me serait impossible de rendre.

— L'ingrate! s'écria Centoni, frappant ses mains l'une contre

l'autre, la cruelle, l'étrange fille! elle se laissera mourir plutôt que d'accepter les services d'un frère, car je suis votre frère aîné, je vous défie de m'en empêcher. Il s'agit bien de générosité! Il s'agit de vivre; tâchez donc d'être assez généreuse pour ne pas donner à ceux qui vous aiment le chagrin de vous perdre.

— Eh bien! je tâcherai... je verrai... Oui, cher Alvise, il faut supporter la vie quand on a un ami comme vous.

Et reprenant le ton de la plaisanterie : — Savez-vous, poursuivit-elle, que vous êtes un homme violent, un despote, un Christophore Moro?... A propos, je suis très contente d'avoir ma boîte au rhinocéros; mais il y a dans la bordure un filet d'or qui se détache.

Centoni examina la boîte. Il tira de sa poche un canif pour creuser l'écaille et nettoyer la rainure avant d'y faire rentrer le filet d'or. Au bout d'une minute, il était absorbé dans son travail, et donnait à miss Lovel des explications minutieuses qu'elle feignait d'écouter avec le plus vif intérêt. Quand il eut fini, on le remercia, et il ne fut plus question d'affaires sérieuses. Le soir, Pilowitz crut remarquer que miss Lovel avait pour ce don Fa-tutto des regards et des sourires d'une douceur inaccoutumée.

« Il y a plaisir, dit quelque part La Bruyère, à rencontrer les yeux d'une personne qu'on a obligée. » Bien des fois en sa vie Centoni avait goûté ce plaisir-là; mais il connut cette fois combien le plaisir est plus rare et plus beau quand la personne obligée est la femme qu'on aime.

Peu de jours après, il trouva au palais Grimani une lettre timbrée de Hanovre. Ne se sentant pas le courage d'assister à l'ouverture de cette lettre, il la remit à la locandière de miss Lovel. Dans le milieu de la journée, il reçut un papier plié à la hâte et chiffonné qui ne ressemblait guère au billet d'une petite-maîtresse.

« Cher Alvise, lui écrivait Martha, ce que vous aviez prévu est arrivé : mon malheur éloigne de moi le lâche cœur sur lequel je comptais. Il me l'apprend lui-même avec la franchise et dans le style d'un négociant de la cité de Londres.

« L'occasion serait belle de me laisser mourir; mais je tâcherai de vivre, puisque je vous l'ai promis. Dites à nos amis qu'une migraine me force à rester enfermée aujourd'hui. Je vous recevrai tous demain comme à l'ordinaire. Si on me voit les yeux rouges, vous seul en saurez la cause. Il faut effacer de ma vie quatre ans de rêveries et d'espérances qui reposaient sur un mensonge. Ce n'est pas trop de vingt-quatre heures pour une telle amputation. Le mépris et l'orgueil blessé m'assisteront; nous verrons ensuite si l'amitié aura le pouvoir de me guérir.

« Votre triste et vraiment ruinée

« MARTHA. »

VIII.

La rive des *Zattere*, située le long du beau canal de la *Giudecca*, est un des lieux les plus agréables de Venise. La bonne compagnie ne daigne jamais s'y montrer; le promeneur solitaire y peut rêver au bord de la lagune, sans crainte de rencontrer un visage de connaissance. Cependant le capitaine Pilowitz, en revenant des exercices du champ de Mars, passa sur la rive des *Zattere* à la tête de sa compagnie. Il vit de loin miss Lovel appuyée sur le bras de Centoni. Or l'usage à Venise ne permet point de donner le bras; c'est un honneur exclusivement réservé aux fiancés des jeunes filles et aux cavaliers servans des dames. — Miss Lovel ne pouvait pas l'ignorer.

L'île des *Giardini* est un autre lieu charmant, presque aussi désert que la rive des *Zattere*. L'abbé Gherbini se faisait quelquefois conduire au couvent des pères arméniens pour jaser avec le *padre* Stefano et le *padre* Pasquale de leurs voyages en Orient. Il y allait un matin, et sa gondole doublait la pointe des *Giardini*, lorsque, mettant la tête à la fenêtre, il reconnut Centoni et miss Lovel accoudés sur la balustrade de la terrasse, et contemplant le beau panorama que présentent le quai des Esclavons, le palais ducal et le dôme de la *Salute*.

Par grand extraordinaire, le commandeur Fiorelli, qui ne sortait jamais de Venise, se laissa mener à Sainte-Élisabeth du Lido le jour de la *Sagra*. En longeant la petite île de Sant'-Elena, qui est une propriété particulière où l'on n'entre pas sans permission, il aperçut à travers les arbres un jeune homme et une jeune femme qui se promenaient côte à côte. La trop grande distance l'empêcha de distinguer leurs traits; mais la gondole qui les avait amenés était amarrée à l'escalier de la rive, et sur l'avant de cette gondole le vieux Beppo fumait sa pipe en attendant son patron.

Jeunes et vieux, hommes et femmes, — tout le monde à Venise adore les commérages. On glose beaucoup sur le prochain, mais seulement pour en rire, et un méchant propos chasse l'autre. Les amis de miss Lovel ne manquèrent pas de se communiquer leurs réflexions au sujet des trois rencontres qu'ils avaient faites séparément. Au moment de se livrer aux conjectures et aux médisances, ils s'arrêtèrent par respect pour le caractère de miss Lovel. Après mûr examen, ils décidèrent qu'une personne si raisonnable était au-dessus de tout soupçon, et l'on convint qu'elle avait choisi pour ses excursions un excellent *cicerone*. La vraisemblance ne permettait pas non plus de faire du bon Centoni le héros d'une historiette galante, à quoi le capitaine Pilowitz ajouta, en souriant dans ses

moustaches, que les signes de familiarité accordés par une jolie femme à un homme sans conséquence étaient des faveurs qu'on ne pouvait envier ni même souhaiter.

Tandis que leurs amis tiraient ces justes conclusions, don Alvise et miss Lovel se promenaient ensemble sous les ombrages solitaires du jardin botanique.

— Vous devez me trouver bien ridicule, disait Centoni; je n'ai jamais compris ce que les Français appellent faire la cour à une femme. Votre beauté vous expose à en savoir plus que moi là-dessus. Obligez-moi de me dire comment s'y prennent les autres hommes.

— Autant, répondit miss Lovel, que ma petite expérience me permet d'en juger, la méthode généralement usitée me paraît être celle-ci : lorsque ces messieurs nous ont donné à entendre qu'ils nous trouvent à leur goût, ils n'ont plus qu'une pensée, c'est de nous faire savoir combien leur préférence nous honore. Afin que nous ne puissions pas prétexter l'ignorance de leurs mérites, ils nous répètent tout ce qu'ils ont dit de spirituel dans leur vie; toutes leurs actions d'éclat, ils nous les racontent, et Dieu sait de quoi ils se vantent quand leur intelligence n'est pas à la hauteur de leur envie de plaire! Par ce moyen, ils se ménagent une retraite honorable en cas d'échec. Il est clair que, si notre cœur ne se rend pas, c'est que nous ne sommes point capables de les apprécier. Malheureusement la préoccupation trop visible de sauver leur amour-propre éveille notre défiance et nous met sur nos gardes. Il y aurait du bon dans cette méthode, si on la pratiquait naïvement. Le désir de se faire valoir aux yeux de la personne qu'on aime est naturel et légitime. De la part d'un homme simple et modeste, comme vous par exemple, ce serait une preuve d'amour que de parler avantageusement de soi; ainsi, mon cher seigneur, s'il est vrai que vous m'aimez, dites-moi du bien de vous-même.

— Vous me désolez, répondit Centoni : je sens amèrement aujourd'hui la misère et le vide de mon existence. Que ne donnerais-je pas pour avoir à vous raconter l'un de ces traits qui frappent l'imagination d'une femme! *Fare colpo*, comme nous disons en italien; *faire impression*, comme disent les Français, voilà le grand mot : je ne saurais mentir cependant, et je me vois forcé de vous avouer que de ma vie je n'ai fait ni un trait d'esprit, ni une action remarquable.

— Pour de l'esprit, reprit Martha, on en a toujours assez avec un cœur comme le vôtre, et je vous citerai à ce sujet un proverbe oriental qui me semble fait pour vous. Un poète persan a dit : L'esprit a beau courir, d'un seul bond le cœur ira toujours plus loin que lui. — Voilà pourquoi en un jour vous vous êtes transformé.

— Ah! signorina, dit Centoni, c'est à présent que je commence à espérer, car vous me voyez meilleur que je ne suis, et en effet comment pourrez-vous jamais me trouver digne de vous, à moins de me regarder avec des yeux prévenus? Mais dans ce que vous appelez ma transformation, il y a une cause divine que vous oubliez de dire.

— Laquelle? demanda Martha en souriant.

— Mon amour pour vous.

— Oui, cher Alvise, l'amour a fait de vous un autre homme, et je ne serais guère femme, si je l'ignorais encore.

En parlant ainsi, Martha s'appuyait avec plus d'abandon sur le bras de Centoni.

— Eh bien! dit-il, ne serait-ce pas le moment de prononcer le dernier mot qui me rendrait si heureux? Voyez ces plantes rares, ces belles fleurs réunies de tous les points du globe; j'atteste ces témoins muets et charmans que je prends pour femme miss Martha Lovel, si elle veut m'accepter pour mari.

Martha baissa la tête et répondit tout bas : — J'accepte.

Puis elle étendit la main vers un groupe d'arbustes de Surate. Au moment d'en casser une petite branche, elle s'arrêta, en lisant sur une étiquette le mot *velenosi*. Ce groupe de plantes exotiques était celui des terribles poisons de l'Inde. A quelques pas plus loin, elle vit une *mimosa pudica*, et, malgré la consigne qui défendait aux promeneurs de toucher aux plantes, elle en cueillit un rameau que Centoni serra dans sa poche.

IX.

La rentrée des Autrichiens à Venise n'y avait restauré que le gouvernement impérial. L'aspect de la ville était morne et désolé. A mille indices, on sentait que la guerre se poursuivait dans les esprits entre la garnison et les habitans. Ce n'était plus le beau temps où la place Saint-Marc ressemblait à un vaste salon. La musique militaire y donnait son concert pour les officiers et pour quelques étrangers. Par ordre d'un comité politique dont on ne connaissait ni l'organisation ni les membres, les femmes devaient circuler incognito dans la lagune, en fermant les volets de leurs gondoles. Le commerce était anéanti, et la misère prenait des proportions effrayantes. Précisément à l'heure où jadis le monde élégant affluait à Saint-Marc et sous les Procuraties, quelques jeunes gens se réunissaient loin de là, sur la place San-Stefano, et prenaient leurs rafraîchissemens dans un obscur petit café. Centoni n'approuvait point cette politique de taquinerie. Un soir, il se rendit au café de la place San-Stefano, et, s'approchant d'une table autour de la-

quelle on causait à voix basse, il se prononça contre ces manifestations sans portée qui ruinaient inutilement le pays. — Il ne fallait pas, disait-il, pousser jusqu'au suicide la haine d'un gouvernement qu'on était obligé de subir. C'était imiter ces Japonais dont le point d'honneur consiste à se plonger un poignard dans le ventre en présence de leur ennemi.

— Non, seigneur Alvise, répondit un jeune patriote enthousiaste, ce n'est point là un suicide. Venise, il est vrai, semble aujourd'hui plus misérable qu'elle ne le fut jamais. Les théâtres sont fermés, les relations du monde nulles, les fortunes détruites, partout la ruine, les haillons, le silence; mais cette mort apparente est encore préférable à la résignation d'autrefois. Au fond de la conscience humaine, il y a une région où ne pénètrent ni l'autorité des décrets ni la force des baïonnettes, et dans ce pli secret de nos âmes nous cachons l'espérance d'un temps meilleur. Avec cela, on souffre, mais on vit.

Centoni persista dans son opinion, et soutint qu'au moment où sonnerait l'heure de la délivrance, Venise, épuisée par de trop longues souffrances, se trouverait hors d'état de soutenir une lutte nouvelle.

Peut-être cette conversation fut-elle entendue par un espion. Le lendemain, le jeune contradicteur de don Alvise était arrêté et conduit à la prison civile. Centoni sentit quelque inquiétude en se rappelant qu'il avait aussi prononcé des paroles peu mesurées dans la chaleur de la discussion. Il y rêvait lorsqu'une lettre anonyme, émanant sans doute du comité secret, vint lui apprendre le mépris que ses opinions inspiraient aux membres de ce comité. On le sommait encore de cesser à l'avenir ses libéralités aux gens du peuple, dont on ne voulait pas que les misères fussent soulagées. Au lieu de l'effrayer, ces admonitions le rassurèrent. Il y avait peu d'apparence en effet que le même individu pût être à la fois suspect à la police et menacé par les conspirateurs. Cependant un jour don Alvise, qui était un homme rangé, crut remarquer quelque désordre dans ses papiers. La servante Teresa lui apprit que deux architectes étaient venus en son absence pour visiter la maison, qu'ils disaient peu solide. Depuis quelque temps, Centoni étudiait la langue anglaise. Un volume des poésies de lord Byron, appartenant à miss Martha, était sur son bureau. Il avait laissé ce volume ouvert au milieu du quatrième chant de *Child-Harold*, à la strophe 79, qui commence ainsi :

The Niobe of nations! there she stands
Childless and crownless, in her voiceless wce!

« La Niobé des nations! La voilà debout, sans enfans, sans couronne, sans voix dans son malheur! »

Et sur la marge d'une feuille de papier où ces vers étaient traduits en langue italienne, Centoni avait eu l'imprudence d'écrire en français cette note séditieuse : « privée de voix et de couronne, oui, mais non d'enfans. »

Tous les soirs, après minuit, les amis de miss Lovel se séparaient, en sortant de chez elle, devant l'église Saint-Maurice. Centoni regagnait invariablement son domicile par la place Sant'-Angelo, et sur le petit pont de San-Paternian il ne manquait pas de saluer la maison où Manin avait demeuré. Un matin, la fidèle Teresa entra toute en larmes dans la chambre de miss Lovel. On ne savait ce que son maître était devenu. Il fallait qu'il eût été enlevé ou assassiné dans le trajet de Saint-Maurice à la rive *del Carbon*. Teresa, en interrogeant d'autres servantes sur son chemin, venait d'apprendre qu'une barque à trois rameurs, peinte en jaune et en noir, s'était arrêtée à minuit au pont de San-Paternian; des hommes en habits verts avaient été vus assis sur les marches du pont, comme s'ils eussent attendu quelqu'un. Miss Lovel écrivit à la hâte à ses amis pour les informer de ces détails. Pilowitz et l'abbé Gherbini se rendirent ensemble à la police. Le signor *direttore* les reçut avec toute sorte d'égards. Les rapports de ses agens ne signalaient aucun attentat contre les personnes commis pendant la nuit précédente.

— Quant aux opinions de votre ami, ajouta le *direttore* en souriant, elles nous sont parfaitement connues; son dossier s'est encore enrichi récemment de notes excellentes. Rassurez-vous donc, messieurs, don Alvise Centoni se retrouvera sain et sauf quelque part. Si pourtant vous n'aviez pas de ses nouvelles demain, je le ferais chercher.

Le lendemain, point de nouvelles de Centoni. Le *direttore* en parut étonné. Il ordonna aussitôt de commencer une enquête. Les jours et les semaines se succédèrent, et l'on ne découvrit rien. L'abbé Gherbini, plus défiant que Pilowitz, se souvint que les discours et promesses du signor *direttore* se pouvaient interpréter dans un sens ironique. Ces notes dont le dossier de Centoni s'était enrichi, cela signifiait peut-être une dénonciation. Miss Martha en était réduite à souhaiter que le soupçon de l'abbé se confirmât; elle eût voulu savoir son ami enfermé, pourvu qu'il fût vivant, et puis elle frissonnait en songeant aux horreurs qu'on racontait du régime des prisons d'état. Sur ces entrefaites, elle reçut la visite de Susannette et de la naine Betta, qui venaient lui offrir leurs services. Déjà Susannette avait fait feu de ses beaux yeux pour séduire un des habits verts de la *polizia*. Cet homme lui avait appris

que les recherches et l'enquête sur la disparition mystérieuse du signor Centoni n'existaient qu'en paroles.

— Le malheureux garçon! s'écria miss Lovel, nous ne le verrons plus. Il est au *carcere duro*.

— Ne pleurez point, signorina, dit Susannette. Plus tard, s'il le faut, nous pleurerons toutes les larmes de nos pauvres corps. Il importe, pour aujourd'hui, de voir clair, et les larmes troublent la vue. Demain, entendez-vous bien, demain nous saurons si notre cher patron est encore à Venise.

— Et comment le saurez-vous? demanda miss Lovel.

— Que votre seigneurie interroge Betta, répondit Susannette. Dans cette cervelle pas plus grosse que mon poing, il y a un projet qu'une douzaine de diables n'auraient pas su imaginer. J'ai juré de ne rien dire. Allons, Betta, parle si tu veux.

— Non, répondit la naine d'un ton résolu, je ne dirai rien; un projet dont on parle est ruiné d'avance. Je supplie la signorina d'avoir confiance en moi. Hélas! dans ce pays de malheur où l'on dit : Dieu me garde de mes amis! à qui peut-on se fier? Il s'agit de savoir si la signora aime le patron.

— Oui, je l'aime, dit miss Lovel, et je me fie à toi. Que me veux-tu, Betta?

La naine baissa les yeux et garda le silence.

— Voici ce que c'est, dit Susannette : il nous faudrait de l'argent.

— Tout ce que je possède est à votre disposition, répondit Martha. De quelle somme avez-vous besoin?

— Oh! ce n'est pas pour nous, reprit Susannette; mais le crieur public, qui est du complot, demande de l'argent pour faire des largesses. Enfin, signorina, il nous faudrait un quart de florin, vingt-cinq sous, et nous ne les avons pas (1).

Martha voulait donner un napoléon d'or; mais la naine savait par expérience qu'une pièce d'or entre ses mains ferait ouvrir de grands yeux à toute la ville. On ne pouvait user de trop de prudence, et puisqu'on était assuré, moyennant vingt-cinq sous, du succès de l'entreprise, il fallait s'y tenir. Ce fut donc avec cette somme d'argent que deux pauvres filles du peuple se mirent en campagne pour lutter de ruse avec la police. A la nuit close, dans le bouge où demeurait le crieur public, il y eut une longue et sérieuse conférence pendant laquelle le quart de florin changea de maître, et les conjurés se séparèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain à huit heures et demie du matin, sur le quai des Esclavons.

Les fonctions de crieur public à Venise ne sont pas à la portée du

(1) Le quart de florin ne vaut que douze sous et demi de France. Susannette parle de sous vénitiens.

premier venu. La force des poumons n'est qu'un don de nature qui ne suffirait pas, si le talent manquait. Il faut que la vente d'un mobilier sordide soit annoncée comme s'il valait des millions. La comtesse qui a perdu son chien veut que la récompense promise excite la convoitise de la population entière. Il faut que l'annonce du spectacle fasse naître dans les imaginations des tableaux enivrans; de là vient que les dernières vociférations de l'artiste crieur imitent les murmures et le brouhaha de la foule qui se rendra le soir en tumulte à son appel. Quelquefois même des compères soudoyés l'entourent et l'assistent par des cris d'étonnement et d'admiration. C'était à cet accessoire de mise en scène que devait servir le capital avancé par miss Lovel. Après avoir fait ses annonces de grand matin sur diverses places, au Rialto et devant plusieurs hôtels, le crieur public, suivi de quatre gamins, déboucha sur le quai des Esclavons à l'heure convenue. Aussitôt les passans s'arrêtèrent, les pêcheurs, les barcarols de Chiozza et les servantes des maisons voisines formèrent un rassemblement de curieux auquel se mêlèrent Susannette et Betta.

De l'Hôtel-Royal aux prisons civiles, la distance est de trente pas environ. Un agent de police, remarquant que le crieur s'arrêtait plus près des prisons que de l'hôtel, lui conseilla de changer de place, et lui montra les fenêtres grillées en disant que les pensionnaires du bon gouvernement n'allaient pas au spectacle; mais le crieur répondit qu'il voulait être entendu des employés des *prigioni*. Susannette et Betta savaient que tous les matins, entre huit et neuf heures, on donnait de l'air aux prisonniers en ouvrant les fenêtres; c'était le moment favorable pour lancer jusqu'à eux un cri du dehors. D'une voix gutturale et stridente, le crieur public apprit à l'assemblée qu'un marchand de comestibles de la *Frezzaria* venait de recevoir une énorme provision de jambons et de langues fumées de Hambourg. Quel coup d'œil splendide que ces pyramides de viandes salées qui s'élevaient à la hauteur de deux hommes! Puis il annonça qu'un fabricant de chandelles, par suite de cessation de commerce, vendait sa marchandise à un rabais incroyable. Jamais, au grand jamais, plus belle occasion ne se présenterait pour les ménagères de s'éclairer à peu de frais. Ensuite vint l'annonce du spectacle, inconnu dans cette ville, des *Pupi napolitani*, nouvellement arrivés de la capitale des Deux-Siciles. A huit heures précises du soir devait commencer le drame tour à tour terrible et plaintif de *Osman-Moametto*, le ravisseur de filles, ou l'invasion des Arabes en Italie, avec Polichinelle, Pancrace, Tartaglia et autres masques napolitains, décors des premiers *pittori* de la péninsule représentant l'île de Capri et le Vésuve en éruption, ballet de vingt-quatre danseuses et punition des Arabes par une pluie de feu. Après le drame,

la comédie tant applaudie à Naples du *Medico e la Morte* par le grand acteur-auteur Pasquale Altavilla, comédie dont les librettistes se sont emparés pour en faire l'opéra de *Crispino e la Comare*, mis en musique par le maestro Ricci (1). « Entre les deux pièces, poursuivit le crieur enflant ses poumons, on tirera au bénéfice des seigneurs-spectateurs une magnifique *tombola*, où il y aura trois lots que les trois vainqueurs recevront à l'instant même. Le *teatrino*, remis à neuf et éclairé *a giorno*, contiendra une foule immense. Toute la ville y viendra. *Evviva! viva! viva!* »

Les gamins salariés, ajoutant leurs acclamations à celles du crieur, produisirent un vacarme qui retentit d'un bout à l'autre du quai des Esclavons. Quand il jugea que l'attention des prisonniers devait être éveillée par ces préliminaires, le crieur ajouta d'une voix encore plus glapissante : « Ils y viendront tous, les riches et les pauvres, les garçons et les filles. Toute la population de cette belle cité se mettra en marche, depuis la pointe de la *Quinta-Valle* jusqu'à celle de *Santa-Marta*, *Marta*, *Marta!* depuis l'église de *San-Pietro-di-Castello* jusqu'à celle de *Sant'Alvise*, *Alvise*, *Alvise!* »

Tout à coup le crieur se tut, comme s'il se fût égosillé. Susannette et Betta, le cou tendu, les yeux tournés vers les *Prigioni*, écoutèrent de toutes leurs oreilles.

— Penses-tu qu'il soit là-haut? dit Susannette.

— Non, répondit Betta; s'il eût seulement soupiré, je l'aurais entendu. Allons vite à Saint-George-Majeur.

Un clignement d'yeux de la naine avertit le crieur que l'épreuve n'avait point réussi. Le vieux Beppo, qui était dans le secret, attendait avec sa gondole au bord de la rive. Toute la bande des quatre gamins, du maître-crieur et des jeunes filles s'embarqua dans la gondole, au milieu des quolibets de la foule et des rires des agens de police.

Il ne faut pas cinq minutes à un rameur pour passer de la Rive-des-Esclavons à l'île de Saint-George-Majeur. La moitié du couvent où Côme de Médicis reçut jadis l'hospitalité de la seigneurie de Venise servait de caserne, et l'autre moitié de prison. A l'entrée de la caserne, le crieur intimidé s'arrêta devant les canons dont les gueules, tournées vers la *Piazzetta* et le palais ducal, semblaient menacer de destruction les plus beaux monuments qui soient au monde. Il s'approcha d'un jeune sergent qui allait d'un factionnaire à l'autre, la baguette de jonc à la main, et lui demanda la permission d'exercer sa profession de crieur public *con privilegio*, c'est-à-dire avec patente. Le sergent répondit que sa consigne ne

(1) En rendant compte de l'opéra de *Crispino e la Comare*, les journaux ont oublié le pauvre Altavilla, le Molière de San-Carlino; mais en Italie le plagiat littéraire ne tire pas à conséquence.

lui défendait pas de laisser crier, pourvu que ce fût en dehors des bâtimens du *buon governo*. Les glapissemens autorisés commencèrent. Dès les premiers mots, les soldats se mirent aux fenêtres de la caserne. Les acclamations des gamins salariés attirèrent quelques officiers. Quand les noms de *Marta* et d'*Alvise* retentirent dans les airs, un cri lointain répondit des hauteurs de la prison. Les assistans l'entendirent à peine, et personne n'y fit attention, excepté Susannette et Betta, qui avaient saisi ces deux mots : *son quà* (je suis ici)!

Une heure après, les deux jeunes filles rendaient compte à miss Lovel du résultat de leur expédition.

— A présent, dit Betta, le reste regarde votre seigneurie. Elle est jeune, belle, riche; — qu'elle parle aux habits blancs, qu'elle cherche le moyen de toucher ces cœurs de glace. Nous autres Vénitiennes, nous ne savons pas seulement prononcer leurs noms baroques. D'ailleurs nous écouteraient-ils? Elle est étrangère et grande dame, votre seigneurie; elle parle toutes les langues des pays au-delà des neiges. Qu'elle mette sa plus belle robe pour aller voir le *direttore*, le *governatore* et tous les *incarceratori*. Notre pauvre patron est à deux pas d'ici, à Saint-George-Majeur. En une *demi-heurette*, on peut nous le rendre.

— Il faut qu'on nous le rende, ajouta Susannette; ne l'abandonnons pas, ne le laissons pas manger le pain amer de la prison. Demandez sa grâce, signorina, et vous l'obtiendrez.

— Je vais la demander, répondit Martha, aujourd'hui, à l'instant même. Allez, mes amies, et priez Dieu qu'il me prête la voix émue de Susannette, le courage de Betta, et votre chaleur de cœur à toutes deux.

X.

Devant un haut fonctionnaire chamarré de décorations comparut miss Lovel dans une toilette élégante et simple. Le haut fonctionnaire vit bien qu'il avait affaire à une personne de la meilleure compagnie. Il lui offrit un fauteuil, et lui parla en français, selon l'usage du beau monde de Vienne. Le coude appuyé sur son bureau, le menton dans sa main, il écouta, en souriant d'un air bienveillant et attentif, jusqu'au moment où il entendit prononcer le nom de Centoni. Tout à coup ses sourcils se rapprochèrent et son front se plissa.

— Madame, dit-il, votre ami nous a trompés. Nous le croyions indifférent aux séditions qui ont troublé ce pays, tandis qu'il y jouait un rôle actif. Je ne vous cacherai point que nous lui gardons rancune. Il a risqué sa vie, on ne lui ôte que la liberté, il ne peut pas se plaindre.

— Mais, monsieur, dit miss Lovel, les événemens dont vous parlez sont antérieurs à la capitulation, et le gouvernement a proclamé hautement son désir de les oublier.

— A la condition, madame, qu'on ne l'en fera point souvenir. Pour que votre protégé sorte de prison, il faut qu'il donne des garanties de bonne conduite, et je ne vois pas où il pourrait les trouver.

— J'essaierai de vous les donner, dit Martha en baissant les yeux. Centoni aime une étrangère qui demeure à Venise depuis longtemps. Au moment de son arrestation, il se préparait à l'épouser. Si vous lui rendez la liberté, il se mariera, et sa femme vous répondra de sa conduite à venir.

Le haut fonctionnaire parut s'adoucir. — Je ne doute point, dit-il, de l'influence salutaire que Mme Centoni exercera sur le cœur et l'esprit de son mari. Elle est charmante, et il suffit de la voir pour s'intéresser à elle : dites-lui combien je serais heureux de la servir; mais Centoni n'est plus en Vénétie, et j'ignore dans quelle partie de l'empire on l'a transporté. Je vais écrire à Vienne, et quand la réponse me sera parvenue, je m'empresserai de vous la communiquer.

Dans une bouche italienne, le mensonge a souvent une grâce comique qui vous désarme; le mensonge allemand, plus maladroit et plus lourd, ne vous inspire d'autre envie que celle de le démasquer. Martha était d'ailleurs trop loyale pour connaître cette habileté qui consiste à faire semblant de croire les gens lorsqu'ils se donnent pour meilleurs qu'ils ne sont.

— Général, dit-elle, Centoni est à Venise, dans la prison de Saint-George-Majeur, et vous ne pouvez pas l'ignorer.

— Comment savez-vous cela? demanda le général avec des yeux flamboyans.

— Je ne vous le dirai pas, répondit miss Lovel avec fermeté. Il me suffit de le savoir pour être en mesure d'apprécier votre galanterie et la sincérité de vos paroles.

— Eh bien! madame, reprit le général, le mensonge que je vous ai fait deviendra une vérité. Puisque vous avez des intelligences avec les prisonniers, vous apprendrez demain que Centoni a été transféré dans une prison de l'intérieur de l'empire.

Miss Lovel comprit la faute qu'elle venait de commettre et voulut tenter de la réparer; mais il n'était plus temps. Elle eut beau prendre un ton plus humble et s'abaisser à la prière; le haut fonctionnaire, dont la vanité avait été blessée, se renferma dans un silence majestueux. Enfin, voyant qu'il s'agitait sur son fauteuil et frappait du bout de ses doigts sur son bureau, miss Lovel se leva et sortit en lui demandant pardon de l'avoir importuné.

Quand elle fut rentrée chez elle, l'irritation qui l'avait soutenue jusqu'alors tomba tout à coup, et son courage l'abandonna. Persuadée qu'elle allait être cause d'un redoublement de sévérité à l'égard du pauvre Centoni, elle se reprochait amèrement son orgueil et sa roideur de caractère, et lorsqu'elle eut soulagé son cœur en pleurant, elle se reprocha encore l'humilité de ses larmes.

Il y eut une rumeur, ce jour-là, parmi le petit monde dévoué à Centoni. L'éloquente Betta, en racontant à ses amis la scène entre le général et la signorina, se laissa emporter par la beauté du sujet. Vainement la grande dame s'était traînée sur les genoux en s'arrachant les cheveux; l'homme du nord, impassible et féroce, l'avait repoussée du pied, en lui disant avec des regards de basilic que le prisonnier serait plongé dans les entrailles de la terre, pour y travailler jusqu'à sa mort à l'exploitation des mines du bon gouvernement. Il se pouvait pourtant que ces menaces ne fussent que des paroles d'homme en colère. Pour savoir si elles seraient suivies d'effet, il fallait surveiller la barque jaune et noire qu'on voyait amarrée dans le *Rio-di-Palazzo*, et qui servait au transport des prisonniers. Pendant une semaine entière, des femmes, des enfans, des gens du peuple se relayèrent nuit et jour pour observer la barque jaune et noire, et comme elle demeura constamment amarrée à son poteau, le petit monde conçut l'espoir que Centoni resterait à Saint-George-Majeur.

Cependant la police avait résolu de découvrir le moyen pratiqué par le prisonnier pour établir des relations avec les gens du dehors. On interrogea les geôliers et les gardiens; on n'épargna ni les menaces ni les promesses. Ce fut inutilement; ces employés étaient des Allemands d'une fidélité éprouvée; ils sortaient rarement de l'île Saint-George et ne connaissaient personne dans la ville. Un seul d'entre eux avait eu quelques rapports avec un pauvre cordonnier. On fouilla la maison du cordonnier, et comme on trouva chez lui une vieille baïonnette rouillée qui lui servait de pincette pour attiser son feu, on le fusilla sur la plage du Lido. Ce beau résultat ayant un peu calmé les esprits, l'affaire de Centoni fut oubliée.

Miss Martha, découragée par le mauvais succès de sa première démarche, n'osait pas en tenter une seconde; elle craignait d'attirer quelque surcroît de misère sur la tête du prisonnier. D'ailleurs cette détention ne pouvait pas durer toujours. Pour en voir la fin, il ne fallait que vivre et gagner du temps; or Venise est une ville où l'on peut se loger et se nourrir à si peu de frais qu'on ne saurait le croire à moins d'en avoir fait soi-même l'expérience. Privée de sa pension, n'ayant plus rien à attendre de sa famille, miss Lovel réunit tout ce qu'elle possédait de bijoux et d'objets précieux, et se rendit de grand matin chez le Juif San-Quirigo. Au retour de cette

excursion, elle paya d'avance trois mois de son loyer et les gages de sa servante, fit quelques réformes dans ses dépenses quotidiennes, et réduisit l'ordinaire de ses repas au strict nécessaire. Un soir, ses trois amis, toujours exacts au rendez-vous de la *seconda sera*, remarquèrent qu'on n'avait point servi le thé. Les Méridionaux ont peu de goût pour cette boisson; Pilowitz fut le seul qui regretta ce changement dans les habitudes de la signorina. La provision de thé était épuisée. Trois mois s'écoulèrent ainsi. Durant le quatrième mois, l'abbé Gherbini, frappé de la pâleur de miss Martha et de l'altération de son visage, lui adressa des questions sur l'état de sa santé; mais elle le rassura en lui disant qu'elle était sujette à des accès de langueur dont elle savait parfaitement la cause. Le vieux commandeur à son tour interrogea la *padrona di casa*, qui lui répondit : — Il faut que la signorina soit indisposée, car depuis huit jours elle ne mange presque plus.

Dans le courant du cinquième mois, miss Martha fit encore une visite matinale au Juif San-Quirigo, puis elle se rendit à l'église Saint-Maurice, où elle eut une longue conférence avec le curé. Entre autres choses, elle demanda comment se faisaient les enterremens à Venise et ce que coûtaient une messe des morts et un convoi funéraire de la dernière classe. Comme elle parut satisfaite de la modicité des prix, le brave homme de curé pensa qu'il s'agissait de quelque œuvre de charité. Rentrée chez elle, miss Martha employa une partie de la journée à écrire. Sur sa cheminée, elle déposa deux petits paquets soigneusement enveloppés et cachetés; l'un portait cette suscription : « à don Alvise Centoni, » et l'autre : « pour mes funérailles. » A la chute du jour, miss Lovel ayant mis ordre à ses affaires avec un sang-froid méthodique, se coucha épuisée de fatigue et de besoin. Quand ses amis arrivèrent à l'heure accoutumée, ils trouvèrent sa porte fermée et la locandière inquiète secoua la tête en leur disant : *Sta poco ben* (elle ne va pas bien).

XI.

Pendant ce temps-là, Centoni attendait en vain dans sa cellule de Saint-George-Majeur qu'on daignât venir l'interroger. L'heure où l'on ouvrait sa fenêtre pour renouveler l'air était aussi le moment choisi pour infliger les punitions corporelles aux soldats autrichiens qui avaient commis quelque faute contre la discipline. On entendait alors le claquement de la terrible baguettte qui résonnait sur le dos nu du patient, les gémissemens de ce misérable, la voix du sergent comptant les coups, et à laquelle se mêlait celle de l'officier, qui ordonnait aux exécuteurs de frapper plus fort. Les prisonniers, témoins du spectacle émouvant de la *schlague*, appre-

naient ainsi à compter en langue allemande. Quelquefois l'école de peloton variait leurs plaisirs; ceux d'entre eux qui s'attendaient à être fusillés pouvaient admirer la précision des mouvemens et l'ensemble parfait avec lequel les chiens des fusils tombaient sur les batteries au commandement de *feuer!*

Telles étaient les seules récréations du pauvre Centoni; aussi, le jour où la voix glapissante et bien connue du crieur public s'éleva par-dessus tous les autres bruits de la prison, il lui prêta une oreille attentive et charmée. Aux cris trois fois répétés de *Santa-Marta* et de *Sant'-Alvise*, il comprit que les vociférations s'adressaient à lui, devina tout de suite le complot et répondit, comme nous l'avons raconté, par le cri que recueillirent les fines oreilles de Susannette et de Betta. Cependant les vagues espérances que cet incident avait fait naître dans l'esprit de Centoni s'éteignirent peu à peu. Le souvenir de la situation critique où il avait laissé miss Lovel, la certitude que cette situation s'aggravait de jour en jour, le jetaient dans une angoisse inexprimable. Il passait de longues heures à estimer la valeur numéraire des bijoux et objets d'art que possédait son amie, le prix qu'en donnerait le vieux rusé de San-Quirigo, et le temps que pouvaient durer ces faibles ressources. Comme il s'entendait en expertise, il ne se trompait pas de beaucoup dans ses calculs. C'était vers le sixième mois que devait arriver le terme fatal, car il ne doutait point que miss Lovel ne se laissât mourir plutôt que de contracter des dettes.

Un matin, assis sur son lit, il ruminait ces tristes pensées, lorsque la porte de sa cellule s'ouvrit. Le geôlier parut, accompagné du gardien-chef et d'un homme en habit vert. L'agent de police s'avança jusqu'au milieu de la chambre, et débita d'un ton académique un petit sermon évidemment appris par cœur et récité peut-être pour la centième fois. L'orateur invita le prisonnier à s'abstenir de propos imprudens qu'il ne pourrait plus tenir désormais sans une noire ingratitude, et l'engagea fort à se féliciter de la clémence du bon gouvernement, qui lui pardonnait ses fautes, conspirations, blasphèmes, crimes et délits passés. Centoni voulut protester contre la qualification de conspirateur; mais, au premier mot qu'il essaya de prononcer, il s'aperçut avec effroi qu'il bégayait.

— Remettez-vous, lui dit l'homme en habit vert. Ce bégayement est un effet de vos cinq mois de silence. Nous en voyons de fréquens exemples dans les prisons. Cela passera bientôt. Profitez de la petite leçon que vous venez de recevoir, et n'oubliez pas que la récidive pourrait entraîner le *carcere duro*, ou même la peine de mort, selon la gravité d'un second délit. Maintenant suivez-moi au bureau pour faire inscrire votre sortie sur le registre des *carcerati*.

Cette dernière formalité une fois remplie, le drôle en habit vert

chargé de conduire le prisonnier hors de l'île Saint-George changea subitement de ton, et passa de l'arrogance à la politesse la plus obséquieuse, donnant à Centoni de la seigneurie, disant que son métier lui déplaisait fort et qu'il y renoncerait, s'il n'avait sur les bras une femme et trois enfans, — que la république pouvait revenir un jour, et qu'il servirait Manin plus volontiers que le gouvernement de *là-bas*. Centoni était trop bon Vénitien pour se laisser prendre à ces grossières provocations; il se contenta de répondre en bégayant qu'il avait laissé sa langue à Saint-George-Majeur. Au moment où la gondole toucha les marches de la *Piazzetta*, il dit adieu au très fidèle agent de la *polizia*, sauta lestement sur la rive, et partit en courant de toutes ses forces. Il traversa la place Saint-Marc, le pont Saint-Moïse, la place et le pont Sainte-Marie-Zobenigo; puis, laissant à sa droite l'église Saint-Maurice, il s'enfonça dans une des trois petites rues qui aboutissent au *Rio-Santissimo*, et s'arrêta enfin hors d'haleine devant une porte basse. Il eut beau sonner, frapper et appeler; on ne lui ouvrit point. Du haut de la maison voisine, une femme attirée par le bruit lui cria que les voisins étaient à la paroisse, puis elle referma sa lucarne.

On fête tant de saints à Venise, que nul n'en saurait dire le nombre. Centoni pensa d'ailleurs qu'il avait bien pu se tromper dans sa prison en comptant ses journées de captivité. Il courut à Saint-Maurice. L'église était déserte. A l'entrée d'une petite chapelle latérale, il vit deux tréteaux de bois près desquels gisait à terre un paquet d'oripeaux noirs. Des gens du peuple prosternés dans un coin priaient avec ferveur. Un sacristain armé de l'éteignoir s'approcha de l'autel, où les cierges brûlaient encore; Centoni lui prit le bras, et, montrant les tréteaux de bois, il prononça d'une voix altérée ces deux mots : — Qui donc?

— Je ne sais pas, répondit le sacristain avec indifférence, — une femme, une étrangère, je crois.

Les gens du peuple agenouillés se levèrent. Centoni se trouva en face de Susannette et de Betta. — Parlez donc, vous autres, leur dit-il; où est Martha Lovel?

— *In paradiso*, répondirent les deux jeunes filles en faisant le signe de la croix.

Centoni chancela; ses yeux se voilèrent. Soutenu par les bonnes gens qui se pressaient autour de lui pour le secourir, il se traîna jusqu'au petit pont Saint-Maurice. A peu de distance, il aperçut dans le canal trois gondoles découvertes glissant lentement sur l'eau des lagunes. La première portait le cercueil entouré de quatre pénitens masqués; — dans la seconde étaient les prêtres en surplis, et dans la troisième Pilowitz, le commandeur et l'abbé Gherbini. A la vue de cet appareil funèbre, le pauvre Centoni tomba évanoui dans

les bras d'un homme du peuple. Lorsqu'il reprit connaissance, on l'avait transporté chez la locandière de miss Lovel. Cette femme lui remit le paquet cacheté sur lequel était inscrit son nom. Il y trouva une lettre et la petite boîte ornée du rhinocéros en piqué croisé. La lettre contenait ce qui suit :

« Cher Alvise, au moment où vous lirez mon dernier adieu, il n'y aura plus de Martha Lovel. Je voulais vivre pour vous, je ne l'ai pas pu. Vous savez ma triste histoire. Depuis cinq mois, je vis d'expédiens. Pour aller plus loin, il faudrait descendre jusqu'à recourir à la charité de personnes étrangères auxquelles je ne puis offrir aucune garantie, ou bien il faudrait demander crédit à des gens qui se croient plus pauvres que moi. Cela m'est impossible. A quoi servirait de me souhaiter autre que je ne suis, puisque vous m'aimez telle que Dieu m'a faite? On me blâmera d'avoir gardé le silence, et si je parlais, on me prendrait pour une intrigante. Mes amis eux-mêmes, si je leur faisais la confidence de ma détresse, s'éloigneraient peut-être de moi. Au lieu de cela, ils me plaindront, ils me donneront un regret, peut-être une larme, en me conduisant à ma dernière demeure, et je leur laisserai la satisfaction de pouvoir dire que je suis morte par ma faute.

« Croyez-moi, cher Alvise, si je pouvais seulement prévoir quand s'ouvrira votre odieuse prison, je ferais tout au monde, je supporterais toute sorte d'humiliations pour vivre jusqu'au jour de votre délivrance; mais vos ennemis ne pardonnent jamais, ils ne savent oublier que le prisonnier dans son cachot. L'incertitude abat mon courage. La misère m'envahit; on ne m'a pas appris à lutter contre elle, je ne suis pas de force à lui résister.

« En voyant combien il faut peu de chose à une femme pour se nourrir, — un morceau de pain, un sou de lait, — j'ai cru d'abord que je vivrais longtemps ainsi, et puis le jour est venu où le sou lui-même et le morceau de pain ont manqué; mais je veux vous épargner ces détails affligeans. Dans ce pays qui ne me doit rien, puisque je suis étrangère, il ne me convient pas de me laisser porter au cimetière par la charité publique. On trouvera sur ma cheminée la petite somme d'argent rigoureusement nécessaire aux frais de mon convoi. Excusez, cher ami, ce dernier soupir de mon orgueil. Toute misérable que je suis, il m'est doux de penser que je puis encore faire un legs. Je vous donne ma petite boîte en piqué croisé. Elle renferme une boucle de mes cheveux et quelques pa[illegible] que les souvenirs de l'odorat ont une vivacité particulière. Je vous avais promis de ne plus porter cette boîte chez San-Quirigo; j'ai tenu parole.

« Mes forces s'épuisent, ma vue se trouble. Ma plume refuse de marcher. Je tombe de faiblesse et d'inanition. La nature m'avertit

qu'il est temps de me traîner jusqu'à ce lit d'où je ne me lèverai plus. J'avais résolu de mourir avec courage; je ne voulais pas m'apitoyer, et voilà mes larmes qui coulent. Hélas! pauvre et cher ami, je vous aurais aimé bien tendrement. Ma mort sera étrange, mystérieuse et triste comme ma naissance. Toutes mes espérances ont été trompées. Vous souvenez-vous de nos promenades à Sant'-Elena et au jardin botanique? Ce sont là mes seuls jours de bonheur. Mon cœur se brise. Adieu!

« Votre malheureuse fiancée,

« MARTHA LOVEL. »

XII.

Bien des gens avaient perdu de vue miss Lovel depuis sa retraite dans la maisonnette de Saint-Maurice. Quelques-uns la croyaient partie pour l'Angleterre avec sa gouvernante. Un soir, dans un café, des jeunes gens racontèrent que cette belle indifférente, qui passait pour riche, était à la lettre morte de faim. Le lendemain, on n'en parla plus. Au bout d'un an, le vieux commandeur Fiorelli était tombé en enfance. Pilowitz, ayant eu une querelle avec le major de son régiment, avait été envoyé en Transylvanie. L'abbé Gherbini, devenu chanoine de Saint-Antoine-de-Padoue, s'en alla prendre possession de son siége au chapitre de cette ville.

Quand le public a porté sur un homme un jugement quelconque, il n'aime pas à changer d'opinion. Centoni rentra en pleine possession de sa réputation d'esprit faible. On plaisanta de son emprisonnement comme d'une méprise de la police, et l'on remarqua seulement qu'avec le temps ses manies avaient pris un caractère mélancolique. Peu soucieux de ce qu'on pensait de lui, il vivait plus enfoncé que jamais dans son obscur petit monde populaire, et il s'y créa une clientèle aussi nombreuse que celle des Mocenigo ou des Contarini de l'ancienne république; mais, comme il ne marchait point par la ville suivi de ses créatures, on ne les connaissait pas. Il maria Susannette avec un jeune gondolier; la noce se fit dans une guinguette où il présida le festin et ouvrit les danses avec l'épousée. La police, ne trouvant rien à redire à sa conduite, se lassa de le surveiller. Les années s'écoulèrent, et il n'y a, comme on dit, si longue rancune que le temps n'en puisse voir la fin.

Au mois de septembre 1857, lorsqu'on apprit à Venise la mort de Manin, quelques jeunes gens prirent le deuil. Centoni, interrogé pour ce fait, exhiba une lettre cachetée de noir, timbrée de Trévise, qui lui annonçait la mort et l'héritage d'une vieille parente qu'il avait dans cette ville. L'année suivante, tous les regards se tournèrent vers le Piémont. Un nom nouveau était dans toutes les

bouches, celui de Cavour. — « La guerre! » ce cri, rasant la terre comme une hirondelle, vola de Paris à Venise. Il fallait que les baïonnettes étrangères fussent rejetées au-delà des rives de l'Adriatique, puisque la France l'avait dit hautement. On ne douta plus de l'accomplissement de cette promesse après les journées de Palestro, de Magenta et de Melegnano. Du haut du campanile de Saint-Marc, on distinguait en pleine mer les pavillons de la flotte française. Cependant on savait qu'une lutte suprême se préparait sur les bords du Mincio. Dans la nuit du 24 au 25 juin 1859, toute la ville resta debout. Enfin la nouvelle de la victoire de Solferino vint changer l'anxiété générale en un véritable délire. Déjà de l'arsenal, de l'île Saint-George, du palais Foscari et des autres casernes, la garnison, craignant d'être enfermée dans les lagunes, pliait bagage pour aller rejoindre les débris de l'armée. Devant l'église Santa-Lucia, un détachement qui gardait les abords du chemin de fer fut menacé par un rassemblement. Les soldats, dont les armes étaient chargées, faisaient bonne contenance. Un conflit semblait imminent, lorsqu'un jeune homme, traversant la foule, monta sur les marches de l'église et adressa quelques paroles au peuple d'un ton d'autorité. Aussitôt l'émeute s'apaisa. Un seul turbulent, en manches de chemise, le bras nu jusqu'au coude, brandissait un couteau de cuisine en criant : — Mort aux Autrichiens! qu'on m'en donne un à dépecer!

Deux hommes saisirent ce forcené au collet et le traînèrent jusqu'au portail de l'église. L'orateur de la bande le regarda un moment avec attention. — Coquin, dit-il ensuite, tu serais dépecé toi-même, si l'on savait qui tu es. Te voilà bien changé depuis le jour où tu me récitas ton sermon de commande à Saint-George-Majeur.

— Quoi! c'est vous, seigneur Centoni? répondit l'agent de police défroqué; vous aussi, vous êtes bien changé. Vous parlez en maître, et l'on vous obéit. Je ne vous croyais pas si puissant.

— Tu vas apprendre à me connaître, reprit Centoni. Au point où en sont les choses, je n'ai plus rien à dissimuler à toi et à tes pareils. Sache donc qu'il y a dans cette ville une centaine de gaillards robustes dont je puis disposer, sans compter les femmes et les petits enfans. Tu vois que je n'aurais qu'un mot à dire pour te faire pendre.

— Oui, répondit le drôle avec assurance; mais vous ne le direz pas : vous êtes bien trop bon pour cela. D'ailleurs mes deux bras ne valent-ils pas ceux des autres? Commandez, et je vous obéirai.

Le Vénitien plaisante volontiers à toute heure comme le Français, et dans les momens de danger cette disposition naturelle devient une des grâces du courage. Centoni en subit le prestige. — Tu es un effronté maroufle, dit-il en riant. Va, je te pardonne. Suis-nous,

si tu veux. — Mes amis, ajouta-t-il en s'adressant aux gens du peuple, laissons ces étrangers opérer leur retraite, et allons à la *Merceria* chercher des étoffes pour orner nos fenêtres de drapeaux aux trois couleurs nationales.

Dans le magasin le mieux achalandé de la *Merceria*, on trouva de quoi faire un bon nombre de drapeaux aux trois couleurs italiennes. Centoni paya les frais sans marchander, et le rassemblement se dissipa. Deux jours après, on ne voyait plus de drapeaux aux fenêtres. La consternation était sur tous les visages. On n'entendait que le son aigre des tambours autrichiens sonnant la marche avec leur lenteur ordinaire et le pas pesant des soldats qui reprenaient le chemin des casernes. L'armistice et les préliminaires de la paix de Villafranca étaient connus. Comme en 1797 et en 1849, Venise sacrifiée ne recueillait de tout le sang qui venait de couler que des témoignages stériles de sympathie et de bonnes promesses de l'Autriche, qui jamais n'avait tenu ses promesses.

Le soir de ce triste jour, une heure avant le coucher du soleil, on vit un peloton de soldats sortir du palais Foscari, descendre par les escaliers du Rialto sur la rive *del Carbon*, et cerner les issues d'une maison. Don Alvise pleurait, la tête dans ses deux mains, lorsqu'il fut tiré de ses rêveries par l'arrivée des uniformes précédés d'un homme en habit vert. L'égorgeur forcené de la place Santa-Lucia était réintégré dans ses fonctions d'agent de police. — Seigneur Centoni, dit-il, pour peu que vous sachiez les nouvelles, ma présence ne doit pas vous surprendre.

— Comment! s'écria don Alvise, tu m'as dénoncé?

— Eh! sans doute; pouvais-je m'en dispenser après les intéressantes révélations que vous m'avez faites l'autre jour?

— Mais tu me dois la vie, misérable!

— Bien plus, je vous devrai ma fortune, car on me récompensera certainement d'avoir su découvrir les menées d'un homme aussi dangereux que vous. Croyez à ma reconnaissance, messer Alvise. Comment pourrais-je vous servir? dites-le moi dans notre joli dialecte; ces lourdauds qui nous entourent ne parlent pas chrétien.

— Eh bien! si tu le sais, dis-moi ce qu'ils vont faire de moi. Ne me cache rien; c'est l'unique service que je puisse accepter d'un homme de ton espèce.

— Par Bacchus! vous êtes un homme fort, messer Alvise. Je vous dirai donc la vérité : ils n'ont pas dessein de vous mener à la noce ni de vous donner la couronne de Chypre et de Jérusalem. Cherchez vous-même ce qu'on doit espérer de gens humiliés, vaincus, pleins de rage, et qui ont entre leurs mains un rebelle dans le cas de récidive, en temps de guerre et sous l'état de siége.

— Je ne crains qu'une seule chose, répondit Centoni : le *carcere duro*.

— Alors ne craignez rien ; mais à votre place j'aurais une peur de tous les diables, car il y a remède à tout, excepté à la mort.

— J'aime mieux cela, pourvu qu'on ne me fasse pas languir. Sera-ce bientôt?

— Demain matin à six heures.

— Tant mieux! Où allons-nous?

— Au fort de San-Nicoletto.

— Marchons.

La barque des prisonniers attendait devant la maison. Don Alvise y fut installé entre quatre soldats dans la cabine fermée au verrou, et la lourde machine vogua lentement vers le Lido en suivant le Grand-Canal. Elle n'était pas encore à la hauteur de la *Piazzetta*, que déjà la fidèle Teresa, qui avait écouté aux portes, répandit la nouvelle de l'arrestation de son maître dans tout le voisinage. Bientôt après il se formait sur la rive *del Carbon* un petit rassemblement où l'on délibérait à voix basse. Une jeune femme se détacha du groupe et sauta lestement dans une de ces gondoles étroites et sans cabine dont on se sert pour la course les jours de régates. Deux hommes vigoureux saisirent les rames, et la mince gondole partit avec la rapidité d'une flèche. En une demi-heure, elle atteignit à la rive de San-Nicoletto et se rangea près de la grosse barque des prisonniers, qui attendait encore les soldats de l'escorte pour les ramener au palais Foscari.

Le soleil de juin se couchait, et l'*Angelus* sonnait aux églises quand Susannette, — car c'était elle, — sortit de la gondoline et se présenta intrépidement à la porte de la caserne. Nous n'entreprendrons point de rapporter ici le torrent de paroles qui coula de ses lèvres de rose avec une volubilité merveilleuse, ni les mensonges et subterfuges qu'elle sut imaginer. Il suffit de dire qu'après avoir enjôlé le portier-consigne, l'officier et toute la garde du poste d'entrée, elle obtint la permission de causer avec un jeune sergent lombard qu'elle connaissait. Apparemment ce qu'elle avait à lui demander était chose grave, car elle pria fort longtemps, et son insistance alla jusqu'aux larmes. A la fin pourtant le jeune sergent se laissa attendrir et persuader ; il leva la main en faisant une promesse appuyée d'un serment; pour le remercier, Susannette lui sauta au cou et l'embrassa de tout son cœur, puis elle courut à sa gondoline, qui la reconduisit à la rive *del Carbon*, où le rassemblement délibérait encore. — J'ai réussi, dit-elle à ses amis; les soldats lombards ôteront les balles de leurs cartouches; le sergent glissera deux mots dans l'oreille de notre pauvre patron en lui ban-

dant les yeux. Le bon *sior* comprendra le tour, il saura bien faire le mort, et le reste nous regarde.

Le lendemain, dès cinq heures du matin, des gens du peuple, des femmes et des enfans curieux d'assister à une exécution abordaient au Lido de divers quartiers de la ville. Ils attendaient, les uns sur le terrain consacré au tir à la cible, les autres devant la porte de la caserne. En ce moment, le désordre causé par le désastre de Solferino n'était point encore réparé. Une partie de la garnison, restée sur la terre ferme, ne savait si elle devait retourner à Venise. On n'avait laissé dans les forts du Lido qu'un petit nombre de soldats lombards. C'était ce débris de la garnison de San-Nicoletto qui se trouvait chargé de mettre à mort le condamné Centoni. A six heures précises, la porte de la caserne s'ouvrit, et l'on vit sortir un peloton de fusiliers commandés par un sergent lombard et un lieutenant allemand. Les soldats formaient deux files entre lesquelles était don Alvise, la tête nue et marchant d'un pas ferme, bien qu'on le menât où aucune des personnes présentes n'eût voulu aller. Une jeune femme, se penchant vers sa voisine, lui dit à voix basse : — Tout va bien, ce sont les Lombards.

Et quand le détachement passa, elle échangea un clignement de paupière avec le sergent. En ce moment, l'on aperçut à quelques brasses du rivage une grosse barque aux couleurs jaune et noire. L'officier, pensant que cette barque apportait peut-être la grâce du condamné, voulut attendre qu'elle eût abordé. Douze soldats croates en descendirent, conduits par un vieux capitaine et un agent de police. Un colloque en langue allemande s'engagea entre le capitaine et le lieutenant, à la suite duquel on vit les Lombards former la haie, écarter les curieux, et céder la place aux Croates sur le terrain du tir à la cible. Centoni mit un genou en terre. Les Croates abaissèrent leurs armes avec la précision d'un seul homme. On entendit le commandement de *feuer*, et le condamné tomba foudroyé. Deux femmes du peuple, l'une grande et belle, l'autre boiteuse et rachitique, se jetèrent, malgré les soldats, sur le corps de Centoni en poussant des cris déchirans. On fut obligé de leur arracher ce cadavre qu'elles tenaient embrassé sans s'apercevoir qu'il les inondait de sang. Un quart d'heure après, la plage lugubre du Lido était entièrement déserte.

Un parent collatéral hérita de la fortune de Centoni. En 1863, il y avait dans un coin du cimetière de Venise un petit tombeau de marbre blanc, élevé par les soins de ce parent, et sur lequel on lisait ces mots gravés au-dessous des deux noms de Martha Lovel et d'Alvise Centoni : *promessi sposi*.

PAUL DE MUSSET.

A UN SAINT HOMME

I.

Voilà qu'il recommence! — On allait oublier
Cet Arlequin mystique et dévot à lier,
Et sa double démence.
Et l'on n'en parlait plus, voulant être poli.
Aussi près de la mort qu'il est près de l'oubli,
Voilà qu'il recommence!

II.

Cet homme est un chrétien, — d'ailleurs il se pourrait,
S'il ne l'écrivait pas, peut-être on le croirait, —
Et c'est pour un salaire,
Qu'il relève sa voix, rallume son ardeur,
Et nous fait rougir tous : les femmes de pudeur,
Les hommes de colère.

III.

Cet homme est un soldat, — il combat pour sa foi.
Combattre étant son but, provoquer est sa loi;
Il le dit, c'est sa tâche.
Et quand on veut le joindre, il plonge dans l'égout,
Et parce qu'à le suivre on sent quelque dégout,
Il vous appelle lâche!

IV.

Cet homme est un vieillard, — cet âge est sans courroux,
Car le vieillard est bon comme le soir est doux;
Mais lui s'emporte, il jure,
Il se gonfle, il s'emplit de venin et de vent,
Et lance, pour prouver qu'il est encor vivant,
Une dernière injure.

V.

Il s'essouffle, il écume, il injurie, il mord;
A défaut du vivant, il déterre le mort.
Sur toute belle chose
Il s'acharne, il trépigne, il en cherche l'envers;
Ne pouvant la détruire, il la salit en vers,
Il la salit en prose.

VI.

Bonhomme, calmez-vous. — Vous êtes imprudent;
Votre esprit prend du ventre, et vous manquez de dent
Pour remâcher vos haines.
Laissez nos dieux : progrès, amour et liberté;
Bonhomme, calmez-vous, — le bouc, en vérité,
Ne broute pas les chênes!

VII.

S'attarder dans la fange, ô vieillard, n'est pas bien;
C'est quand on est enfant ou qu'on le redevient
Qu'on s'y traîne et s'y joue.
Un chrétien est clément et ne blasphème point,
Et quand on est soldat et qu'on a l'arme au poing,
On ne prend pas la boue.

VIII.

Faire rire aux éclats ses amis et les sots,
Insulter tout le monde avec de vilains mots,
En citant l'Évangile,
Vieillard, je vous le dis, c'est un œuvre malsain...
D'ailleurs n'êtes-vous pas bien jeune pour un saint
Et bien vieux pour un Gille?

IX.

Je sais bien qu'on vous parle et qu'on vous prêche en vain;
Votre vieille jeunesse est là comme un levain
Qui fermente et pétille,
Car vous fûtes un jour, comme Paul le Romain,
Renversé, vous aussi, jadis sur un chemin,
Celui de la Courtille.

X.

Je sais bien que dans l'ombre on vous pousse, on vous suit,
Que vous clignez de l'œil du côté de la nuit;
Je soupçonne la rage
De l'insulteur caduc sans être plus bénin,
Et qu'il vous reste encore un vieux fonds de venin
Très joli pour votre âge.

XI.

Il n'importe, cessez, taisez-vous, croyez-moi,
N'insultez plus au rêve, à l'espoir, à la foi,
Qui ne sont pas les vôtres.
Vos colères, c'est vrai, rapportent un bon prix;
Mais craignez à la fin votre propre mépris...
Après celui des autres.

XII.

Ne vous indignez plus en vous battant les flancs,
Car lorsqu'un homme parle, un homme à cheveux blancs,
Il ne faut pas qu'on rie;
Répandez sur le sol votre restant de fiel,
Tout en y songeant plus, parlez-nous moins du ciel,
Bonhomme, on vous en prie.

XIII.

Cessez! ne mettez plus cet orgueil et ce soin
A vous faire appeler La Bruyère du coin,
Vadé de sacristies;
Faites cela pour Dieu, pour vous-même, pour nous...
Ah! gamin enfroqué, quand donc jetterez-vous
Votre blouse aux orties?

XIV.

Plus qu'un mot. S'il vous vient de telles âcretés,
Qu'il faille un exutoire à vos sénilités,
En vrai fils de la balle,
Traduisez de l'hébreu la Genèse en argot,
Ou tâchez de fonder pour le peuple cagot
Une chaire — à la halle.

ÉDOUARD PAILLERON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1866.

Les questions dont la France est aujourd'hui principalement préoccupée, l'affaire de Rome et l'affaire du Mexique, sont arrivées aux échéances fixées d'avance. Le cercle s'est resserré autant que possible; nous sommes dans le vif des actes et des solutions qui affligent les uns, inquiètent les autres, et en tout cas excitent la curiosité universelle.

Le premier de ces actes décisifs est accompli : l'intervention française a cessé à Rome. L'ère des nouvelles destinées de la papauté au point de vue du temporel est commencée. Peu d'événemens ont dépassé en importance le changement auquel nous assistons. Une série d'accidens et de nécessités politiques qui s'est prolongée dans l'histoire pendant l'espace d'un millenium est en train de finir et d'expirer sous nos yeux. La fonction suprême du sacerdoce catholique avait été alliée depuis mille ans aux soucis, aux manéges, aux luttes, aux ambitions, aux splendeurs, aux entraînemens, en un mot à toutes les vicissitudes de l'autorité politique. Devenue puissance politique, la papauté avait suivi les fortunes des formes politiques qui avaient prévalu dans la civilisation européenne. Elle avait participé aux agitations orageuses de l'époque féodale. A partir du XVIe siècle, lorsque la concentration du pouvoir monarchique triompha partout en Europe à peu près, la papauté était, elle aussi, devenue une sorte de souveraineté absolue. Le travail de l'histoire est un entrelacement mystérieux d'idées et d'intérêts, de faits et de souvenirs, de nécessités successives et de créations de l'imagination, d'où naissent avec lenteur et d'une façon presque imperceptible les formes dominantes des institutions et des sociétés. La puissance temporelle de l'église romaine a été l'un des produits les plus surprenans de ce qu'on pourrait appeler la force d'amalgamation du développement historique. Qui eût pu prévoir, à l'origine du christianisme, et l'influence qu'il aurait sur le monde romain et l'influence plus prodigieuse encore qu'au-

raient sur lui les formes politiques romaines? Si le christianisme eût dû avoir une patrie locale sur la terre, ne semble-t-il point que cette patrie, comme le crut le naïf moyen âge au temps des croisades, devait être naturellement la contrée où naquit et mourut le Christ? L'ascendant politique et le prestige païen de Rome eurent plus de prise sur les intérêts et l'imagination des peuples que les souvenirs de Jérusalem; en mourant, le césarisme politique laissa avec Rome à la suprême autorité du culte chrétien la prétention et la forme de la domination universelle. A la longue et de nos jours, les nouvelles transformations de l'histoire ont fait sentir leur empire au pontificat romain. Un antagonisme irréconciliable s'est produit entre le caractère essentiellement religieux de la papauté et les précaires garanties de son pouvoir politique. Les papes n'ont plus eu la faculté de conserver la souveraineté temporelle par leur propre force; une incompatibilité absolue s'est déclarée entre l'esprit de leurs dogmes, qui doit les posséder tout entiers, et les conditions du gouvernement des sociétés modernes, qui échappent aux formules inflexibles de l'infaillibilité dogmatique. La force des choses annule donc aujourd'hui le pouvoir temporel des papes, et tend à en renfermer les derniers restes dans les limites les plus exiguës. L'intervention militaire de la France à Rome tenait en suspens la crise finale de cet antagonisme. Nos troupes se retirant, les choses vont être abandonnées à leur cours naturel. Quel sera le caractère, la direction, le résultat de l'élaboration nouvelle qui va commencer, dans des circonstances si neuves, entre Rome et l'Italie, entre le pape et les communautés catholiques? Voilà ce que le monde va voir, voilà ce que l'on attend partout avec des sentimens partagés et des espérances diverses.

Dans cette scène imposante, le personnage le plus intéressant est à coup sûr le saint-père. Ceux même qui sont le plus convaincus de l'utilité de la révolution qui change les conditions du pouvoir temporel ne peuvent refuser leurs sympathies à l'honnête et débonnaire Pie IX. Il y a quelque chose d'auguste et d'attachant dans cette figure de pontife obligé de subir la ruine de l'institution personnifiée en lui, et à qui nul ne saurait attribuer la responsabilité des causes qui ont rendu la révolution nécessaire. Que Pie IX revendique les prérogatives illusoires du pouvoir temporel, qui pourrait s'en étonner ou l'en blâmer? Le sentiment le plus intime de l'honneur l'oblige d'invoquer des attributions exercées avec éclat par la papauté durant tant de siècles, et dont la conservation doit faire partie, à ses yeux, du mandat qu'il a reçu. Il n'y a pas dans l'histoire de situation plus émouvante que celle des hommes qui voient périr entre leurs mains des institutions ruinées par d'anciens vices, par des fautes antérieures, par des impossibilités présentes, auxquelles ils n'ont contribué pour rien, et où l'on ne peut trouver contre eux aucun juste sujet de reproche. Parmi ces expiateurs innocens, la figure de Pie IX paraîtra toujours comme une des plus touchantes. On ne peut s'empêcher d'admirer l'élévation naïve, la douce

exaltation, la résignation pathétique avec lesquelles Pie IX remplit le rôle que la Providence lui a donné. Quoi de plus émouvant que ses adieux aux officiers des troupes françaises partant de Rome? L'âme du pape y montre un incomparable mélange de tristesse et de bénignité. Cette allocution réunit tant de dignité, de sensibilité et de charme, qu'elle achève pour ainsi dire par une conclusion esthétique l'épisode de notre intervention à Rome. L'auguste vieillard ne cache point la crainte douloureuse et vague que la révolution lui inspire; le pressentiment des difficultés prochaines se mêle au souvenir de la sécurité précaire dont il s'est cru redevable pendant dix-sept ans à la présence de nos soldats; il n'est point cependant irrité contre l'avenir; il l'attend incertain. — « Que dire et que faire? » — Il s'en remet à la Providence; il couvre de ses bénédictions et de ses prières et ceux qui lui ont prêté une docile assistance et ceux à qui il reproche peut-être dans le secret de son cœur un trop prompt abandon. Après ce discours, où s'est exhalée avec tant de douceur une si grande tristesse, on voudrait répéter à Pie IX ces paroles sympathiques dont furent accompagnés les beaux débuts de son pontificat : « Courage, saint-père! » Courage! lui dirait-on encore; que la révolution ne vous inspire point d'alarmes : cette révolution n'a point de haine contre les personnes, et elle sait vous rendre le respect dont vous êtes digne. Elle n'agit que contre des idées et des combinaisons politiques variables et passagères, qui ont perdu les élémens de la vie, et dont la chute ne peut entraîner la ruine des principes religieux sur lesquels votre inébranlable foi se repose.

Certes nous ne demanderons point au pape de sonder l'avenir, de prévoir les modifications que la nouvelle situation du saint-siége devra entraîner dans le gouvernement de l'église catholique, et d'accepter d'avance des changemens qui seront l'œuvre lente et compliquée du temps. Pour un pontife chrétien, cette phase nouvelle du développement du catholicisme ne saurait être la matière de spéculations aventureuses et prématurées. De tels soins sont l'affaire de la Providence. Ce qu'on est en droit d'attendre du pape, c'est que, dans les nouveaux rapports qu'il devra ouvrir avec l'Italie, il montre un esprit de conciliation véritable. Ici la cour de Rome et l'Italie vont se trouver placées dans un ordre de faits et d'idées régis par les intérêts positifs et urgens du présent. La papauté peut mettre à l'abri celles de ses prétentions absolues auxquelles les événemens ont donné tort par des protestations affirmant l'idée qu'elle a de ses droits; ce système de réserve des droits par lequel l'église met pour ainsi dire sa conscience en règle avec les principes, sauf à subir passivement ensuite dans le domaine de la réalité des faits qui lui déplaisent, est ancien, et a depuis longtemps rendu d'importans services à la cause de la paix entre les églises et les états. Nous en savons quelque chose en France; c'est à la faveur d'un compromis de ce genre que règnent chez nous le concordat et le règlement organique qui l'accompagne. Il est absurde et injuste aux pouvoirs civils

d'exiger de l'église des abdications de principes, des adhésions actives à des pactes contraires à ses dogmes et à sa tradition ; cette inconséquence a été commise tant que l'on a harcelé Pie IX pour obtenir de lui la réalisation dans ses états de réformes politiques et civiles qui étaient incompatibles avec les lois invariables de l'église. La cour de Rome n'étant plus soumise à la protection armée de la France, il n'y a plus de prétexte pour renouveler auprès d'elle des sollicitations impuissantes et tracassières. Que l'on ne se dépite donc point à Florence de l'obstination dogmatique de la cour de Rome; pour la pratique, on peut tirer tout le parti utile de la résignation de cette cour aux faits qu'elle ne peut empêcher. Qu'on tolère les protestations où depuis si longtemps ont été embaumés tant de droits anciens, protestations malgré lesquelles les droits modernes ont toujours prévalu à leur aise. Les conflits sur les prétentions inconciliables étant ainsi évités ou conjurés, il reste dans l'ordre des intérêts et des affaires un grand nombre de points sur lesquels le gouvernement italien et la cour de Rome peuvent s'entendre utilement. A défaut de M. Vegezzi, M. Tonello est envoyé en ce moment à Rome pour négocier un rapprochement de ce genre. Le cabinet de Florence a donné à la cour de Rome une large avance et une preuve rare de son respect pour la liberté de l'église en accordant aux évêques réfractaires le droit de rentrer dans leurs diocèses, en offrant de renoncer au droit d'initiative de l'état dans la nomination des évêques et au contrôle sur les publications épiscopales. Cette libéralité du gouvernement italien sur les matières qui intéressent le plus délicatement la conscience du saint-père ne peut, ce semble, manquer d'obtenir de la cour de Rome une certaine réciprocité. Ce gouvernement ne peut point, par exemple, fermer l'oreille à des propositions qui ont pour objet de faciliter les relations utiles entre ses sujets et les Italiens; il ne peut se refuser à des arrangemens douaniers nécessaires aux échanges commerciaux et à la subsistance même des populations romaines; les embarras de la circulation monétaire et l'impuissance de la banque romaine lui font un devoir d'aviser aux mesures qui pourraient assurer aux Romains le concours de la Banque d'Italie. Il y a là, pour commencer, dans l'ordre des intérêts matériels une multitude de points de contact entre l'Italie et la cour de Rome qui prescrivent les bons rapports, et qui offrent une occasion naturelle de les entamer sans offense pour la dignité des gouvernemens. En dépit des dissentimens réservés, l'habitude de se rencontrer, de s'entendre, de concerter des mesures communes sur ce qu'on pourrait appeler les nécessités de la vie matérielle, doit mener les choses plus loin. Cette expérience pratique apportera des démonstrations fécondes à l'Italie et à la cour de Rome : elle apprendra à celle-là qu'elle peut modérer ses impatiences sans dommage pour sa prospérité intérieure; elle enseignera à celle-ci qu'elle peut se dessaisir avantageusement de plusieurs attributions administratives, sans compromettre en rien la mesure d'indépendance né-

cessaire à l'exercice de la plus haute autorité religieuse. Un frottement plus amical, une appréciation plus impartiale des convenances communes, la droiture des intentions, l'influence des circonstances, amèneront ainsi peu à peu la papauté et l'Italie au point juste où il sera possible en même temps aux Romains de participer à la vie nationale, et au pape d'avoir les garanties fixes et certaines de son indépendance spirituelle. En s'appliquant ainsi avec loyauté à l'œuvre de la conciliation, en ne dédaignant point de l'entamer par les côtés les plus modestes, en prenant garde d'atténuer les premiers chocs, on pourrait donc réussir à détourner ce fantôme révolutionnaire qui trouble et afflige encore l'âme candide de Pie IX, et à familiariser l'Italie avec la pensée d'une papauté respectée dans son indépendance. On dira peut-être que la perspective que nous évoquons ainsi est chimérique; nous voudrions qu'on essayât de le prouver. Pour démontrer que nos vœux sont chimériques, il faudrait soutenir que l'Italie et la cour de Rome sont dépourvues de la clairvoyance qui doit les éclairer sur leurs intérêts, et de a probité qui devrait guider leur conscience dans la crise qu'elles traversent ensemble.

L'idée que nous avons des responsabilités encourues par l'Italie et par la cour de Rome explique assez la répugnance que nous inspirerait toute velléité d'ingérence étrangère qui pourrait apporter le trouble dans l'équilibre de ces responsabilités. Nous regretterions donc qu'il fût donné suite au projet de voyage de l'impératrice des Français à Rome, dont il est question depuis quelque temps. Une démarche d'apparat telle que celle-ci ne pourrait demeurer insignifiante, et si elle devait produire une diversion, personne n'aurait le droit de se promettre d'avance que cette diversion ne pourrait être qu'heureuse. Nous ne cesserons de le répéter : si la réconciliation peut s'opérer, il en faut laisser tout le mérite au pape et à l'Italie; si elle doit échouer, il en faut laisser tout le blâme à celui qui l'aura mérité. L'intention de l'impératrice serait assurément de ne donner qu'un caractère privé à une démonstration généreuse; mais nous ne savons jusqu'à quel point il est au pouvoir de la gracieuse souveraine de déposer à son gré dans un acte public le caractère politique dont elle est revêtue. L'impératrice, *le Moniteur* a souvent occasion de nous en instruire, assiste aux conseils de cabinet : une princesse qui s'adonne avec une semblable assiduité à la délibération des affaires de l'état ne peut laisser à volonté la politique après elle, si elle va porter des consolations au vieux pontife affligé. Qui répondra des incidens, et la dernière allocution du pape, dont quelques expressions, plus ou moins exactement rapportées, ont effarouché certaines oreilles, ne donne-t-elle point une idée des surprises auxquelles on pourrait être exposé? Au nom de Dieu, ne prolongeons l'intervention sous aucune forme! Rien dans les faits n'a encouragé ceux qui ont voulu jusqu'à ce jour se placer entre le pape et l'Italie. Plusieurs de nos évêques ont fait, dans ces tentatives d'immixtion, des expériences dont ils n'ont point

lieu de s'applaudir. Un des plus ardens parmi eux, l'évêque d'Orléans, a fini par y endommager son talent de la façon la plus grave. Il a perdu à cet exercice tout sentiment de l'à-propos, tout bon goût et toute mesure. Le voici reparaissant sur la scène, après sa mésaventure de la brochure des inondations, avec un nouveau pamphlet qu'il appelle *l'Athéisme et le péril social*. Comme l'auteur l'avoue en finissant, l'objet réel de cette longue et indigeste vitupération est de porter une protestation dernière contre l'exécution de la convention du 15 septembre et contre la cessation de l'intervention française à Rome. Le hors-d'œuvre est précisément le sujet indiqué par le titre. M. Dupanloup emploie dans ce nouvel ouvrage un procédé qui n'est ni théologique, ni philosophique, ni littéraire. C'est la dénonciation substituée à la polémique. M. Dupanloup se contente de démontrer les progrès de l'athéisme et du matérialisme et l'existence du péril social par un fatras de citations empruntées à toute sorte d'écrivains, détachées arbitrairement des argumentations qui pouvaient leur donner une valeur plus ou moins scientifique, dénaturées par conséquent. Les ciseaux à la main, il compose sa collection de paradoxes et de blasphèmes et nous l'étale avec violence. Sa laide compilation achevée, il croit avoir rempli sa tâche et nous avoir démontré les progrès de l'athéisme et les périls de la société. Ce n'est point par une méthode aussi expéditive, aussi brutale, il faut le dire, que les grands apologistes chrétiens avaient coutume autrefois de combattre les erreurs du siècle. Ils saisissaient corps à corps les systèmes d'où leur paraissaient découler ces erreurs, et s'attaquaient bien plus aux argumentations fausses qu'aux exagérations et aux excentricités de la forme. Ils s'appliquaient à être dialecticiens et philosophes tout en restant théologiens. Les doctrines et les travaux scientifiques contre lesquels s'irrite M. Dupanloup ne seront point renversés par des gros mots, par des éclats de voix, par des délations véhémentes illustrées de citations tronquées. Un chrétien pourrait trouver profit à tenter la réfutation et par conséquent l'étude consciencieuse de la doctrine positiviste; dans une critique sérieuse, il se garderait de bafouer un ensemble d'idées qui, sans être entièrement accepté, a obtenu cependant l'attention sérieuse et l'estime scientifique de plusieurs des plus honnêtes et des plus grands esprits de notre époque. Nos lecteurs ont jugé par eux-mêmes du parti que des philosophes distingués de l'école spiritualiste, MM. Janet et Caro, ont pu tirer en faveur de leurs doctrines de l'analyse respectueuse, mais pénétrante et ferme, à laquelle ils ont soumis dans la *Revue* les œuvres les plus récentes où sont exposés scientifiquement les systèmes que M. Dupanloup dénonce au hasard sans les discuter. M. l'évêque d'Orléans suit les pires traditions de l'arbitraire théologique ; il détache des propositions condamnables et pousse des cris d'horreur. Il nous ramène aux propositions relevées par les bulles papales dans Jansenius ou dans le père Quesnel, ou plutôt il recommence la méthode de ce pamphlétaire clérical des dernières années du règne de

Louis-Philippe qui déclara à l'Université une guerre de citations qui produisit un si fâcheux scandale. Chose curieuse, c'était alors dans les livres de M. Cousin et de ses disciples que le cléricalisme allait chercher le prétexte de ses imprécations accusatrices, — et aujourd'hui M. Dupanloup est bien obligé de puiser dans les mêmes ouvrages du maître illustre les témoignages les plus autorisés en faveur du spiritualisme. L'évêque d'Orléans aborde en finissant l'objection qu'on est en droit de lui adresser. Il a voulu effrayer au profit de la question romaine! Il n'en disconvient point tout à fait; dans la guerre au pape, dit-il, il a voulu démasquer la guerre à Dieu! Il n'y a plus d'utilité à répondre aux déclamations de M. Dupanloup sur la question romaine. L'écrivain épiscopal entrevoit pourtant dans sa péroraison l'horizon vers lequel devraient se porter désormais tous les regards et toutes les aspirations des catholiques : la perspective de la liberté de l'église remplaçant l'illusion de l'alliance de la cour de Rome avec le pouvoir politique. « Vous nous répétez chaque jour, s'écrie-t-il, que si l'église n'a plus le pouvoir temporel, elle aura, ce qui vaut mieux, la liberté! Nous prenons acte de votre parole. » Mais les faits, déclare M. Dupanloup, démentent ici les paroles. « Les vrais libéraux de l'Europe, continue-t-il, ceux qui nous tiendraient sincèrement ce langage sont d'ailleurs ici dans la même situation que les vrais chrétiens; ils sont battus et sans aucun pouvoir de tenir leurs promesses. » M. Dupanloup ne montre point dans cette appréciation des choses une clairvoyance libérale. Lui, pontife catholique, il ne devrait point douter que, si la liberté est nécessaire à l'église dépouillée du pouvoir temporel, l'église aura assez de vertu et de force pour conquérir la liberté; quant aux libéraux, ils sont convaincus que la transformation du pouvoir temporel affranchira l'église et dépouillera le despotisme dans les pays catholiques d'un concours qu'il avait toujours trouvé dans la combinaison politique et religieuse qui dominait à Rome. La rupture de cette solidarité odieuse qui unissait l'autorité religieuse aux despotismes politiques sera une première et large satisfaction donnée au libéralisme. Une telle victoire est la promesse infaillible des autres conquêtes.

Quelque pénible que soit le dénoûment de notre entreprise mexicaine, c'est pourtant un dénoûment, et à ce titre il doit nous consoler des circonstances qui l'accompagnent. L'empereur Maximilien n'a point encore fait connaître sa décision. Elle est cependant certaine. L'empereur Maximilien ne peut point rester au Mexique après nous; il ne saurait avoir la pensée d'affronter l'insurrection républicaine, visiblement appuyée par un patronage américain. Les préparatifs d'embarquement de Maximilien sont avancés; il ne peut tarder à suivre ses bagages. Son irrésolution apparente est un dernier accès de mélancolie ou un effort suprême de dignité. Nous n'avons point d'ailleurs le droit d'être sévères envers ce prince, à qui la confiance placée par lui dans une entreprise où il s'associait à nous non-

seulement procure le déboire d'une abdication forcée, mais a coûté encore la raison et peut-être la vie même d'une illustre compagne. D'ailleurs la dépêche du maréchal Bazaine et du général Castelnau insérée au *Moniteur* montre que les incertitudes de l'empereur ne retardent point nos apprêts d'évacuation. Une question se présentait au dernier moment, surtout après la mission du général Sherman et de M. Campbell, et après le message du président Johnson; c'était celle-ci : quel rôle les Américains vont-ils jouer au Mexique après la cessation de l'intervention française? Cette question a marché depuis le message présidentiel. Au moment où le message a été écrit et où sont partis MM. Sherman et Campbell, il semble que le cabinet de Washington n'était point encore exactement ou officiellement informé des projets de la France. M. Seward feignait de s'en tenir aux avis donnés par notre gouvernement au mois d'avril, et suivant lesquels l'évacuation devait s'opérer en trois fois et commencer dès le mois de novembre. Il n'avait point été prévenu officiellement du changement survenu dans les dispositions françaises; il ne savait point que le système de l'évacuation en masse avait remplacé celui de l'évacuation partielle, et que le départ de la totalité de nos troupes serait ainsi ajourné au mois de mars. Dans cette ignorance affectée, M. Seward demanda des explications sur le retard mis à notre départ, promis pour le mois de décembre, et eut le luxueux caprice d'envoyer par le câble transatlantique la dépêche de plusieurs milliers de mots dont les journaux ont parlé. Ce malentendu devait être levé bien vite. Au fond, la résolution prise par le cabinet des Tuileries d'effectuer l'évacuation en masse satisfait bien mieux encore que le rapatriement successif les vœux du gouvernement américain, car il assure d'une façon décisive l'abandon total du Mexique par la France. Les choses ainsi éclaircies, l'entente doit s'établir aisément entre la France et les États-Unis. Comme nous le pressentions à la première annonce de la mission de MM. Sherman et Campbell, cette mission serait destinée à nous aider dans les circonstances où va se trouver le Mexique à notre départ. Les républicains mexicains auront certainement une très grande déférence pour les représentans des États-Unis. Ceux-ci, agissant de concert avec nous, seconderont à Mexico la formation d'un gouvernement intérimaire, lequel adoptera les mesures nécessaires pour faciliter la transition du régime impérial au régime républicain. Ce gouvernement provisoire aura à présider aux élections et à la réunion de l'assemblée d'où devra sortir la nouvelle constitution mexicaine. Les États-Unis et la France combineront leurs efforts pour amener les divers partis mexicains à cesser toute lutte nouvelle et à se soumettre au verdict régulier du pays. On ne pourrait qu'applaudir à un pareil accord de la France et des États-Unis. Si nous avions eu dans la république américaine la confiance qu'elle mérite, nous nous fussions épargné la faute éternellement regrettable de l'expédition mexicaine. C'est à la première réparation de cette faute, il y a lieu de l'espérer, que nous allons être aidés

par le concours loyal et amical de ces robustes républicains de Washington, dont, grâce à Dieu, nous n'avons point réussi à limiter l'humaine et bienfaisante influence.

Un long exposé publié par *le Moniteur* a fait connaître enfin le plan de réorganisation de l'armée arrêté par la haute commission militaire. On nous excusera si nous avouons que nous ne sommes point encore en mesure d'apprécier cette importante combinaison. Au point de vue de l'efficacité militaire qu'il faut que la France s'assure à tout prix, le plan proposé nous paraît présenter de solides garanties. L'effectif de l'armée donnera à la France la sécurité et la force qui conviennent à la place qu'elle occupe en Europe. L'économie de la réserve et de la garde nationale mobile paraît bien entendue. Le premier ban de la réserve, étant un annexe très rapproché de l'armée active, en prendra la solidité. La garde nationale mobile, étant formée d'hommes qui auront servi, ne sera point une fantasmagorie, et pourra fournir au besoin à la défense du pays des soldats éprouvés. La France appuyée sur une armée offensive de 800,000 hommes, sur une armée défensive de 1,200,000, pourra donner à réfléchir aux ambitieux du continent. La question de force est bien résolue. Peut-être, en arrivant aux détails, y aura-t-il lieu d'exprimer quelques regrets ou certaines objections. Quant à nous, par exemple, nous regrettons que la estion de l'exonération n'ait point été radicalement tranchée dans le sens démocratique, qui est aussi le plus équitable et le plus conforme aux conditions d'une armée efficace. Dans les débats qui s'engageront sur les divers élémens de la nouvelle loi, il est impossible que l'on ne soumette point à une discussion approfondie les effets que le système d'exonération combinée avec la dotation a produits sur l'état de notre armée. L'influence de ce système, aucun témoignage militaire ne nous contredira, a été énervante et dissolvante. L'homogénéité, la vivacité de nos troupes en ont souffert; les cadres si importans des sous-officiers ont été frappés d'obstruction et comme énervés. Il est heureux à ce point de vue que les événemens de cette année aient porté l'attention publique sur la situation de notre armée. On n'aurait fait qu'ouvrir les yeux sur les effets de la loi de dotation, que l'alerte eût encore été profitable. On ne sait pas dans quelle léthargie et dans quelle dissolution sénile notre armée serait tombée à la longue, si le sentiment d'une alarme patriotique ne nous eût éveillés à temps. On voit là un des périlleux résultats auxquels on s'expose à tout moment et à tout propos au sein des peuples modernes, quand l'opinion, privée des organes sains et libres de la discussion, s'endort, s'oblitère, et ne prête plus d'attention aux affaires publiques. Ce fatalisme paresseux où nous nous laissons endormir par le défaut d'initiative politique, par les entraves qui paralysent chez nous la discussion contradictoire, eût pu nous coûter cher en matière de guerre. Si le principe de l'exonération continue à prévaloir, il faut souhaiter du moins qu'on y mette les restrictions les plus sévères.

Un avantage pratique que nous eussions trouvé dans l'abolition de l'exonération, c'est le contact que la portion de la jeunesse cultivée par l'éducation littéraire et scientifique eût été obligée d'avoir avec la profession des armes et l'esprit militaire. On eût pu concilier ici, par une exception semblable à celle qui est consacrée en Prusse, les intérêts des professions libérales avec le devoir patriotique en réduisant au strict nécessaire la durée du service pour les jeunes gens qui eussent prouvé leur instruction par des examens. On eût pu trouver aussi, comme en Prusse, dans cette classe des jeunes gens instruits les élémens d'une catégorie d'utiles officiers qui auraient rempli gratuitement une portion des cadres. On eût marché ainsi dans cette voie qui sera celle des peuples modernes où l'esprit civil et l'esprit militaire doivent se rapprocher sans cesse l'un de l'autre jusqu'à ce qu'ils se pénètrent et finissent par se confondre entièrement. Dans les armées vraiment nationales, dans les armées des peuples modernes, il faut qu'une sorte d'élan volontaire se joigne à l'obligation et à la discipline du service, que le citoyen vive de plus en plus dans le soldat, que l'homme se déploie dans tous les champs d'activité où ses facultés peuvent s'étendre en devenant plus mâles. La réorganisation de l'armée en France sera une occasion décisive de régénération et d'accroissement de force morale et politique pour notre nation; nous faisons des vœux pour que, nous inspirant de nos traditions vaillantes, nous ne demeurions point inférieurs à la grandeur des circonstances.

La session du congrès américain est ouverte, et la lutte du président Johnson et du parti radical va sans doute se continuer dans de nouveaux conflits. Ce n'est que dans les premiers jours du mois de mars prochain que les sénateurs et les députés ajoutés par les dernières élections à la majorité radicale prendront place dans le congrès. Jusque-là, les radicaux ne pourront point employer contre le président toute la force que les élections leur ont donnée. On avait annoncé que les résultats de la dernière campagne électorale avaient éclairé M. Johnson et lui avaient inspiré des pensées de transaction. La rédaction du message n'a point confirmé ces prévisions. M. Johnson y maintient sa vieille politique favorable à la rentrée des états du sud dans l'Union sans les soumettre aux conditions réclamées par les radicaux pour assurer des droits civils et politiques aux nègres, et pour mettre la dette fédérale à l'abri de toute répudiation. Des dispositions plus conciliantes envers les états du sud semblaient récemment se produire parmi les radicaux, ce qui n'a point empêché un des membres les plus militans de ce parti, le général Butler, de présenter devant un *meeting* de New-York, dans un discours immense et souvent éloquent ou spirituel, le plan d'un acte d'accusation contre le président Johnson. On verra le mois de mars prochain si le général Butler, l'un des nouveaux élus, sera de force à recommencer cette prouesse devant le congrès. Il ne faut point d'ailleurs se méprendre aux exubérances de la vie politique

américaine et aux symptômes de cette fermentation incessante qui entretient une vie extraordinaire au sein de cet étrange peuple. En Angleterre, si les procédés politiques adoptés par M. Bright et par la ligue de la réforme finissaient par obtenir l'assentiment national, on ne tarderait point à voir les mœurs politiques américaines se propager dans cet antique foyer des traditions féodales. Nous ne savons point à quels résultats peuvent tendre les meneurs de la réforme anglaise en produisant dans les rues de Londres les manifestations des masses populaires. Veulent-ils prouver que là où est le nombre, là est la force, et que la loi du plus fort est la meilleure? De la part d'hommes qui ont toutes les ressources de la discussion libre, et dont plusieurs ont une prééminence intellectuelle et oratoire incontestable, l'emploi périlleux de cet argument de la force brutale est fait pour étonner. Il y a d'ailleurs une contradiction entre le but qu'on avoue et le moyen qu'on emploie. On votait pour le bill de M. Gladstone, qui n'ajoutait que 300,000 voix au corps électoral, et on menace de rassembler des millions d'hommes dans les manifestations réformistes! La mise en mouvement de ces agglomératipns n'aurait de sens que si l'on voulait marcher à la conquête du *manhood suffrage,* du suffrage universel. Au surplus, contre le péril de ces agitations démocratiques, l'Angleterre a la chance d'être protégée par son rare bon sens national. La dernière manifestation réformiste de Londres s'est passée le plus tranquillemeut du monde. Les ouvriers groupés dans la procession ont été beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait annoncé : on promettait deux cent mille hommes, on n'en a donné que quarante mille. La procession, organisée avec une curieuse prudence, est restée admirablement disciplinée. La véritable population de Londres a préféré le rôle de spectateur, et la cérémonie s'est déroulée comme une fête publique. En somme, si les réformistes ont fait louer leur esprit d'ordre, ils n'ont pas le droit d'être fiers du nombre de figurans qu'ils ont donné à compter. La masse du peuple anglais est loin de partager la passion qu'ils éprouvent. Si le ministère tory, comme on l'assure, prépare un bill de réforme, il pourra s'en tirer à bon marché. Il a du côté de l'Irlande, dans les projets insurrectionnels que semblent toujours nourrir les fenians, une difficulté plus grave et plus douloureuse.

M. de Bismark est rentré sur la scène; nous ne tarderons sans doute point à voir la politique prussienne se caractériser dans le projet de la nouvelle constitution fédérale et dans la réunion du parlement de l'Allemagne du nord. L'Allemagne traverse une période de confusion; on n'y reprend pas son assiette. L'unification y est secondée par des ambitions savantes et des aspirations populaires énergiques; cependant de vives résistances se prononcent en certains endroits, et il ne semble point, par exemple, à en juger par les actes des autorités prussiennes, que le Hanovre soit heureux et fier de son annexion à la Prusse. Une grande indécision règne par contre dans les états du sud, où les aspirations vers l'unité et la puissance

triomphante ne sont guère dissimulées. Entre le jeune roi de Bavière et son vieux ministre M. de Pfordten, un dissentiment vient d'éclater : le ministre émérite se retire. La Bavière est-elle toujours destinée par ses fantasques souverains à vivre dans le milieu des rêves, et doit-elle renoncer à jamais au rôle politique qui lui a été plus d'une fois offert par les circonstances? Ce qui s'y passe en ce moment a bien l'air d'une abdication définitive. L'Autriche ne montre aucune velléité de reprendre quelque action sur les affaires d'Allemagne. Elle paraît avoir dit adieu pour quelque temps aux jeux de la politique étrangère. Elle conclut des traités de commerce. Elle vient d'en faire un avec la France, lequel, nous l'espérons, ouvre la voie à un arrangement semblable avec l'Angleterre. Elle négocie également une convention commerciale avec la Prusse. Ces combinaisons économiques mettront sûrement en valeur les grandes ressources productrices de l'Autriche. La cour de Vienne se hâtera-t-elle de donner satisfaction à la Hongrie, dont les réclamations ont pris maintenant la forme officielle de l'adresse rédigée par M. Deak? Il faut souhaiter qu'on ne compromette plus une transaction par des ajournemens et des chicanes. L'Autriche devrait songer à l'Orient; il se prépare là, au milieu d'élémens corrompus ou aigris par une barbarie invétérée, des désordres et des perturbations sous l'influence des vues et des propagandes de puissances étrangères. Autriche et Hongrie sont également compromises et menacées par cette fermentation de races inquiètes pressées autour d'elles. Le commun péril devrait enfin leur apprendre à chercher le salut commun dans une prompte et franche réconciliation.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Nous ne dirons qu'un mot du *Freischütz* représenté cette semaine au Théâtre-Lyrique; notre intention étant de parler longuement de Weber à ce sujet, l'exécution et la mise en scène doivent seules nous occuper aujourd'hui. Cela vaut-il mieux que tout ce que nous avions vu et entendu jusqu'à présent? Nous ne le pensons pas. On nous raconte que c'est plus exact; nous l'admettrions peut-être en ce qui concerne la pièce de l'ancien Odéon, mais non quant au *Freischütz* donné à l'Opéra, encore moins s'il faut parler d'une reprise qui eut lieu il y a quelques années à ce même Théâtre-Lyrique et sous une administration alors comme aujourd'hui préoccupée du culte des maîtres et trop intelligente, trop scrupuleuse en matière de textes pour souffrir des interpolations sacriléges, et pour vouloir montrer à son public des dieux qui n'eussent pas été d'avance complétement échenillés. Ce qui fait le plus grand charme de cette reprise, c'est la restauration

pleine et entière du prince Ottokar dans les droits et priviléges de ses ancêtres, et aussi la réinstallation du saint homme d'ermite dans sa niche! Jadis on avait eu le tort de supprimer ces deux personnages comme nuisant à l'action. A l'action peut-être, mais certes point à la musique. Dans un opéra de Weber, il n'y a pas de bouches inutiles. Ce prince funambulesque a dans les ensembles maintes répliques à donner; il n'en faut donc pas davantage pour que sa présence soit motivée. Même chose pour l'ermite. Otez du dernier finale ce capucin de baromètre, et l'admirable morceau n'a plus de sens. Kind, l'auteur de la pièce allemande, pour préparer la venue de son personnage au dénoûment, le montre au premier acte. Il est vrai qu'en Allemagne on passe cette scène. Je l'indique à tout hasard au directeur du Théâtre-Lyrique; en la rétablissant, peut-être aurait-on l'avantage d'être encore plus exact qu'en Allemagne, ce qui ferait très bien sur une affiche.

Dans le principe en effet, l'ouvrage commençait par une interminable scène de l'ermite, et cette scène vraisemblablement y serait encore sans la vigoureuse et décisive intervention d'un vieil ami que Weber trouva établi à Dresde, lorsqu'il arriva pour y diriger la musique du roi. Cet homme s'appelait Jean Miksch, archiviste et chanteur de la chapelle : c'était, pour le caractère, une manière de Cherubini, grondeur, bourru, d'un commerce très difficile, mais qui bon gré mal gré se faisait écouter à cause de sa haute science et de ses talens. On a de lui d'excellente musique d'église, et parmi ses élèves plusieurs ont compté : Henriette Sontag et Wilhelmine Schrœder-Devrient, pour n'en citer que deux. Weber, écrivant *Freischütz*, lui soumettait tous ses morceaux l'un après l'autre. Quand on fut au bout du premier acte, Miksch dit à Weber en lui parlant de son ermite : « Qui diable voulez-vous qui s'occupe de ce bonhomme. Renvoyez-le-moi à sa thébaïde, la pièce ne commence qu'avec Max. » Et l'introduction fut supprimée. De même il en advint pour d'autres passages. Dans le premier finale, Caspar avait à dire sans accompagnement son diabolique accord de tierce-quarte et sixte; Miksch, jugeant la chose impossible pour un chanteur, obtint de Weber l'adjonction des violoncelles; plus loin, dans son air de triomphe, le même infortuné Caspar devait prolonger indéfiniment une tenue *solo*, et comme le chanteur pour lequel le rôle était écrit, un certain Mayer, déclinait, de peur de se compromettre, la responsabilité d'un pareil exercice, Miksch de nouveau décida le compositeur à modifier le trait; on mit les instrumens à corde sous la tenue. Quelquefois néanmoins ces dialogues amenaient entre les deux amis de véritables explosions. Un jour, Weber prétendait que les chanteurs étaient faits pour chanter tout ce qu'il écrivait, à quoi Miksch répondit carrément que Weber n'entendait rien de rien au chant vocal, et que ses mélodies n'étaient et ne seraient jamais que des phrases de clarinette ou de piano... « Vous ressemblez, ajouta-t-il, à tous nos pédans d'Allemagne, qui s'imaginent que chanter,

c'est simplement et purement dégoiser des notes; mais la technique de cet instrument divin qu'on appelle la voix humaine, son art d'exprimer la passion en divers styles, le beau chant, vous demeurent des choses absolument étrangères, et qu'il vous faut aller étudier chez les maîtres d'abord, ensuite chez les grands chanteurs que vous n'avez ni assez entendus, ni assez pratiqués. Que diriez-vous d'un traître qui, vous destinant un concerto de piano, placerait toutes les difficultés dans la main gauche (Weber avait en effet la main gauche moins brillante)? C'est cependant ce que vous faites à l'égard de tous ces malheureux pour qui vous écrivez des rôles! » Et l'impétueux archiviste terminait sa harangue en envoyant Weber s'instruire à l'école du vieux Marpurg, lequel, quatre-vingts ans plus tôt, avait proscrit, banni, mis hors la loi du chant toute cette affreuse séquelle de tierces augmentées, de sixtes augmentées ou diminuées, d'octaves diminuées, etc., etc.

La musique de Weber veut être chantée librement, franchement. C'est de la voix et encore de la voix qu'il faut au maître allemand, et il vous la prend toute, sans réserve, avec la froide indifférence d'une idole d'Irminsul pour ses victimes. Il lui faut le sacrifice humain. Savoir chanter est ici presque sans application. Prenons la grande scène d'Agathe au second acte et la *prière* au troisième : pour quelle voix cela est-il écrit? Assurément pour deux, car une seule n'y saurait suffire. On vous demande là un *si* au-dessous de la ligne, plus sonore, plus corsé que celui de l'Alboni, plus un *mi* sur la première ligne en belle et bonne voix de poitrine, et en outre il est fait appel à des qualités de soprano telles que peu de cantatrices les possèdent aujourd'hui, de quoi Weber se moque bien, la voix n'étant pour lui qu'un instrument comme la clarinette, le basson ou le cor. Qu'arrive-t-il? La plus grande partie du rôle d'Agathe étant écrite pour l'octave entre le *la* sur le second espace et le *la* au-dessus de la ligne, le rôle échoit d'ordinaire aux soprani, et dès lors tout un côté magnifique de la grande scène par exemple, tout cet admirable *spianato* si religieux, si large et si beau, écrit pour un *mezzo soprano* bas ou pour un *contralto*, s'efface et disparaît dans l'ombre.

Il est convenu que le rôle appartient aux soprani. Je le veux bien, mais qu'alors les soprani soient robustes, les clairons haut sonnans. Mme Lauters, qui chanta le rôle d'Agathe à la dernière reprise du *Freischütz* au Théâtre-Lyrique, répondait à presque toutes ces conditions vocales. D'interprétation française de cette musique, il n'y en a pas eu jusqu'ici de comparable à la sienne. En revanche, Mme Carvalho ne sera jamais la cantatrice de ce rôle. Trop de style! Weber n'en demande point tant. Quand il s'agit de Mozart, à la bonne heure! Au second acte, le superbe *adagio* dont je viens de parler est dit par elle posément, purement, mais sans aucune espèce d'originalité dans l'accentuation, sans couleur, d'une façon toute *magistrale*. Duprez soutenait que chez un chanteur la voix est un obstacle;

Mme Carvalho en est venue à ce point où sa propre perfection nuit à l'artiste. Elle appartient au maître bien plus qu'elle n'appartient à son rôle. Ce qui la possède bien autrement que ces amours qu'elle nous raconte, c'est l'admiration de la musique qu'elle chante et qui doit être en effet, en ce moment, la plus admirable de toutes, puisqu'elle la chante. Au lieu de nous dire avec Agathe : « Déjà depuis longtemps tout s'abandonne au repos, cher bien-aimé, qui te retient loin de moi :

Alles pflegt schon längst der Ruh',
Trauter Freund, wo weilest du?

elle dit : « Que tout cela est beau, plein de jolis petits détails exquis! et vous remarquerez, s'il vous plaît, cher public, que pas un seul n'échappe à ma sollicitude. » Plus tard, lorsque vient le grand mouvement de l'*allegro*, la voix manque : nul éclat sur cette fière et splendide tenue, en revanche des roulades perlées, le coquet, le mignon remplaçant le cri des entrailles, quelque chose de *lovely*, de rarissime, qui nous rappelle ce mot d'un aimable homme s'écriant au sortir du sermon : « Je viens d'entendre le père Hyacinthe; je l'ai trouvé charmant! » Charmante en effet, Mme Carvalho; mais dans ce morceau d'un dramatique si profondément inspiré, dans cette scène où les Sontag, les Devrient, les Jenny Lind ont passé, où vibre encore à toutes les oreilles la voix à grande et pathétique résonnance d'une Lauters à ses débuts, être simplement agréable ne suffit pas; il faut, comme dans un sermon, avoir l'accent qui vous domine, vous entraîne, ou ne point s'en mêler. Les roulades de Weber dans le *Freischütz* ne sont point des *fioritures* ordinaires, cela se chante et s'enlève à plein gosier, haut la voix, sans raffinemens ni gentillesses. Figurez-vous une toile de Delacroix ou de Géricault reproduite à la loupe en un de ces tableautins curieux que minute le pinceau de M. Meissonier; c'est exactement l'effet que produit dans cette musique du *Freischütz* le chant spécialement didactique de Mme Carvalho.

La Devrient fut l'idéal de ce rôle d'Agathe. Comme si la splendeur de sa voix, le naturel, la vaillantise de son inspiration n'eussent pas suffi, elle en avait encore le physique, blonde avec des yeux de *Vergissmeinnicht*, une taille souple et ronde, des bras taillés dans le marbre le plus pur. Après avoir, dans le premier entrain de la jeunesse et sans trop y réfléchir, joué maintes fois à ses débuts ce rôle d'Agathe, elle s'en était un peu dégoûtée; le vieux Miksch, lorsqu'elle vint à Dresde, lui fit reprendre le rôle, étudier la partition note par note, et de cette analyse intelligente et profonde, poursuivie des mois entiers sous les yeux d'un maître qui ne laissait rien passer, sortit la charmante figure, restée typique en Allemagne, la douce, naïve, innocente Agathe, un peu sentimentale, prenant pour confidente de ses peines amoureuses la nature au milieu de laquelle elle vit,

parlant aux étoiles, au clair de lune, au rossignol des bois, comme Marguerite parle aux fleurs du jardin, mais gardant à travers ses amours et les maléfices le calme et la pureté de l'âme. Personne, ni la Sontag ni Jenny Lind, n'égala jamais la Devrient dans cette scène. Elle en rendait jusqu'aux moindres nuances psychologiques et pittoresques, en composait tout le paysage.

O wie hell, die goldnen Sterne,
Mit wie reinem Glanz sie glüh'n.

« De quel doux éclat brillent les étoiles! » Elle phrasait ces mots de sa voix la plus claire, la plus limpide, répandant pour ainsi dire la lumière sur le tableau; puis, sondant à la fenêtre les profondeurs de l'horizon, interrogeant tous les présages, insensiblement elle rembrunissait le ton, troublée, épouvantée à l'idée de l'orage suspendu au-dessus de la tête de son fiancé.

Dort am Wald auch schwebt ein Heer
Dunkler Wolken dumpf und schwer.

« Une légion de nuages épais et lourds flotte là-bas sur la forêt. » Comme elle donnait aux notes leur valeur et leur expression, accentuait les intervalles, et quelle fidélité au texte! On pouvait la suivre sur la partition, elle n'ajoutait, n'enjolivait rien. Pas un *portamento di voce,* pas une respiration qui ne fût selon la lettre. On conserve encore en Allemagne la tradition de la manière dont elle distribuait cet admirable morceau dans ses moindres parties, opposant l'ombre à la lumière, rendant les formes, la couleur, n'omettant pas une nuance. J'entendais, il y a quelques mois, le *Freischütz* à Vienne. La Dustmann, qui jouait Agathe, n'était certes point une étoile extraordinaire; pas plus que Mme Carvalho, elle ne possédait le génie d'une Devrient, mais à défaut de génie elle avait l'âme et la voix d'une Allemande. Cette voix qui se tue à ce jeu n'est, j'en conviens, qu'une sonorité de plus mêlée aux sonorités instrumentales, mais quel *la bémol!* Allez entendre la Dustmann chanter la prière du troisième acte, et cette note vous fera rêver à je ne sais quelle musique du pays des fées. Les cloches de cristal qui sonnent éternellement sous le lac enchanté où s'est englouti le palais du roi Arthus doivent avoir de ces vibrations-là. De même pour l'*allegro* de la grande scène : tout le talent que Mme Miolan y déploie, tout cet art ne saurait remplacer la puissance. Faites dire cet *allegro* par Vieuxtemps, Sivori, Joachim, par n'importe quel grand violoniste : ce sera sans aucun doute admirable de netteté, de dessin, ni plus ni moins admirable que les exercices de Mme Miolan; mais Weber ne veut point là un violon, il réclame une voix, *eine ganze Stimme,* comme disent les Allemands, qui jamais ne comprendront le chant isolé, le chant proprement dit, l'art des Crescentini et des anciens, et qui n'en possèdent pas moins à part eux d'au-

tres effets dont la nature seule a le secret. — M. Michot fait un Max très présentable. Il dit correctement l'air du premier acte. Son intonation dans certaines parties du rôle, les premières mesures d'entrée dans la scène fantastique, son récit dans le second finale, pourraient être plus justes : trop souvent, dans la première partie du trio du second acte par exemple, il lui arrive aussi de ralentir le mouvement; mais la voix a de la franchise et suffit au personnage. On a beaucoup applaudi M. Troy le premier soir, on a même fait de lui en quelque sorte le héros de la représentation. M. Troy enlève rondement les couplets de Caspar au premier acte; c'est en somme ce qu'il réussit de mieux, servi qu'il est par la souplesse vigoureuse de sa voix de baryton. Quant à l'ensemble du caractère, il lui échappe complétement. Représenter le diabolique gredin n'était point son affaire; il n'en a ni la peau, ni l'organe. Donizetti lui vaut mieux que Weber. Cette voix onctueuse, qui se fait agréablement écouter dans un cantabile de *Don Pasquale,* s'enroue ici en pure perte; les notes graves, rudes, ne s'entendent pas, tout le côté sarcastique disparaît; l'acteur a beau se hausser sur ses talons, se grimer, renfler le ton, ses airs féroces n'effraient point; on se dit : C'est le diable boiteux de Lesage qui se démène dans son bocal. Lui-même ne croit pas à son personnage, et cette absence de conviction, dont tout le monde du reste a l'air de ressentir l'influence, ôte à l'ensemble de l'exécution son principal intérêt. On eût dit presque de la désuétude alors que chacun s'attendait à quelque solennité comme on en compte trois ou quatre dans les fastes du Théâtre-Lyrique, la première représentation d'*Oberon* par exemple, celle des *Noces de Figaro,* de la *Flûte enchantée* ou de *Don Juan.* L'orchestre, de son côté, fait ce qu'il peut, et ce qu'il peut n'est plus assez. Les concerts du Conservatoire, et après le Conservatoire les concerts populaires ont créé pour cette musique un idéal d'interprétation qui rend tout impossible. Au théâtre, il n'y a guère en France que l'orchestre de l'Opéra qui soit capable d'aborder victorieusement aujourd'hui ces magnifiques symphonies qu'on appelle les ouvertures d'*Oberon,* d'*Euryanthe* ou du *Freischütz.* Ce n'est point la faute des excellens instrumentistes du Théâtre-Lyrique, si ce que nous avons entendu hier, si ce que nous entendrons demain amène involontairement des comparaisons défavorables, et si, l'oreille remplie de ces éclatantes résonnances, poursuivis de l'idée de cette précision dans les mouvemens, de cet art infini dans les nuances, nous trouvons désormais sans intérêt ce qui n'est que le simple ordinaire. Rien à dire de la mise en scène : ni pittoresque ni terreur; une diablerie de la place du Châtelet. Il semble que le Théâtre-Lyrique ait agi sans grande foi dans le succès. On s'était pourtant mis en frais d'une lune d'incantation, une *vraie* lune, afin d'éclairer pour ces bons Parisiens la *vraie* musique de Weber. Comme on tenait à se procurer ce qu'il y a de mieux en ce genre, on s'était adressé en Angleterre à la maison la plus connue pour ce genre d'exportation. Pendant une semaine, cette lune fut le sujet de toutes les conversa-

tions; de jour en jour, en l'attendant, on remettait la représentation. Où pouvait-elle s'être égarée? dans quels océans, sous quels cieux et sous quelle gare? Enfin elle arriva, mais si cahotée par les vents qui règnent dans la Manche, si bouleversée du mal de mer, qu'elle en a l'œil tout brouillé, et qu'il faudrait presque l'opérer de la cataracte.

Goethe, au plein d'une jeunesse fort agitée, voulant incarner en diverses figures les expériences déjà nombreuses qu'il avait faites du cœur des femmes, écrivit son *Wilhelm Meister*. C'est le tableau poétique de sa course au début de l'existence, le roman de ses écoles buissonnières. Les caractères féminins sont multipliés à plaisir, tous tranchés, opposés les uns aux autres, n'ayant de commun que l'amour que ces diverses natures inspirent à Wilhelm, ou du moins ressentent pour lui. Ses premiers feux s'adressent à la comédienne Marianne, qui, de son côté, s'amourache passionnément, bonne et loyale créature, avec le cœur sur la main, mais sans vigueur d'intelligence, sans force pour résister aux tourmens de l'existence. Marianne n'a rien à se reprocher vis-à-vis de son amant, puisque la faute qu'elle a commise a précédé sa liaison avec lui. Wilhelm, sur un malentendu, l'abandonne, et la pauvre fille en meurt de désespoir en laissant un fils. Derrière Marianne se dresse, faisant ombre, une de ces figures équivoques qui d'ordinaire accompagnent les vierges folles, Barbara, sœur et commère de la Marthe de *Faust*. Goethe excelle à fixer d'un trait ces profils picaresques. Celle-ci touche à Marianne de plus près que Marthe à Gretchen. Marthe n'a point de cœur, Barbara chérit Marianne, et le prouve par cette féroce apostrophe qu'elle lance contre les fils de famille dont le libertinage et l'oisiveté se font un jeu de l'honneur et de la vie des pauvres jeunes filles que le hasard pousse sur leur chemin. Marianne morte, nous n'en avons pas fini avec les comédiennes. C'était alors comme aujourd'hui, et le commerce avec les demoiselles de théâtre devait nécessairement entrer pour la plus grosse part dans tout programme d'éducation, de formation et d'apprentissage. Voici d'abord la jalouse, la fiévreuse Aurélie, plantée là par Lothario et dévorant son affront avec furie, puis la sentimentale Mme Melina, sublime, mais insupportable, puis enfin, en opposition à toutes ces natures, prenant chacune plus ou moins la vie et l'amour au sérieux, Philine, la grisette dramatique par excellence. Cependant, après s'être jeté à corps perdu dans la vie de théâtre, Wilhelm Meister en touche les misères, le néant et s'en dégoûte. Un moment le cercle de la comtesse l'attire; il y cherche le bon goût, la distinction de l'âme, et n'y trouve que formalisme, étiquette et vanité. Adieu, paillons, clinquans, fausses apparences! l'idée du beau reconquiert ses droits, et le voilà de nouveau en campagne; mais avant d'atteindre le beau, il convient de passer par l'utile, un principe que nous n'avons pas encore abordé, et que représente Thérèse. — J'insiste sur cette analyse des caractères du roman pour montrer à quel point ce sujet était incompatible avec le théâtre, surtout avec l'opéra-comique. On en

aurait fait plutôt une féerie. Ces femmes ne sont pas des femmes, ce sont des principes, et les principes ne chantent point de cavatines. — Wilhelm, revenu des erreurs du jeune âge, rencontre la vie utile et pratique dans la personne d'une charmante femme exclusivement occupée de son intérieur et du soin de faire le bien, esprit honnête et éclairé dans un corps sain et pur. Wilhelm croit l'aimer, il se trompe; leurs deux natures ne se conviennent pas; l'une manque d'idéal, l'autre en a trop. Thérèse la première s'aperçoit du désaccord et rompt en adjurant Wilhelm d'épouser Nathalie, ce qu'il fait. Avec le mariage, les années d'apprentissage ont vu leur terme, une nouvelle ère commence.

Histoire bien aventureuse et bien romanesque en effet que celle de Wilhelm Meister! Il aima d'abord Marianne, et ce fut sa première illusion trompée; ensuite vint le tour de Philine, qu'il lui fallut aussitôt prendre en mépris; il estime Aurélie sans pouvoir l'aimer, entoure Thérèse d'une espèce de sollicitude attendrie qu'il prend pour de l'amour; enfin Nathalie se montre à lui, et ce n'est pas seulement son idéal qu'il trouve en elle, c'est l'idéal de la femme, cet *éternel féminin* qui déjà préoccupait Goethe. « On sent qu'elle ne se trompa jamais, qu'elle n'eut de sa vie un pas à faire en arrière; son être tout entier exhale et respire l'amour à ce point que l'amour ne saurait, chez elle, exprimer un état particulier. » Elle a le cœur chaleureux de Marianne et d'Aurélie sans partager les faiblesses de l'une ni l'excentrique naturel de l'autre. C'est Philine avec sa belle humeur indépendante, généreuse, et moins sa frivolité. Wilhelm trouve chez Nathalie ce qu'il a cherché si longtemps, celle qu'il aimera toute sa vie, et qui, jusqu'à la fin, restera digne de cet amour. Thérèse n'était que la *desservante* de l'utile, Nathalie est la prêtresse du beau, et cette différence se laisse voir jusque dans la manière dont chacune d'elles accomplit le devoir qu'elle s'est imposé, de servir de mère aux orphelins. Thérèse dresse son petit monde, Nathalie élève le sien. De ces êtres déshérités soumis à leur tutelle, nous en connaissons deux; l'un se nomme Félix, l'enfant de Wilhelm et de Marianne, dont nous n'avons point à nous occuper, l'autre Mignon, l'enfant du mystère. Celui-là, tout le monde le sait par cœur, grâce à l'interprétation qu'en a donnée Ary Scheffer. Combien de gens nous parlent de Mignon comme d'une intime connaissance, qui ne l'ont jamais aperçue que derrière la vitrine d'un marchand d'estampes, où c'est en effet plus commode d'aller la chercher! Il n'y avait que Meyerbeer pour vouloir qu'on découvrît un poème d'opéra-comique dans un tel roman, tout peuplé d'entités philosophiques; mais le cher grand maître était ainsi fait. C'était par l'impossibilité qu'un sujet l'attirait. Plus tard, la vue des rhapsodies qu'on lui fabriquait sur commande l'effarouchait bien un peu, mais sans le déconcerter absolument. Il se disait : La pièce qu'on m'apporte est mauvaise, mais rien ne prouve que mon idée ne soit point bonne. Erreur! au théâtre on ne sympathise qu'avec ce qui est humain, et le personnage de Mignon

n'a rien d'humain. Son plus grand charme est dans les trois ou quatre chansons qu'elle récite, lesquelles sont peut-être ce que la poésie lyrique a jamais produit de plus divin dans aucune langue. Il n'en fallait pas davantage pour tenter un génie tel que Meyerbeer. Il voyait cette pâle et mélancolique figure traverser l'action en égrenant son chapelet de perles fines. Quelle action? C'était affaire aux librettistes d'en inventer une et au maître de la refuser au cas où la chose ne lui conviendrait pas; ce qu'il fit d'ailleurs, laissant à d'autres la chance de réussir ou d'échouer.

On concevrait encore un opéra de *Mignon* en Allemagne : là du moins ces admirables rhythmes, seul intérêt qui s'attache au personnage, résonneraient aux oreilles d'un public capable d'en apprécier et le sens et le sentiment; mais ici, en France, on goûte généralement peu les vers, et à l'Opéra-Comique on les craint. Quels rapports d'ailleurs peuvent conserver avec Goethe ces traductions maladroites, ces paraphrases boursouflées que déclame d'un accent de mélodrame une actrice qui semble toujours croire qu'elle joue et chante le page de *Lara*? L'idéal même de cette figure de Mignon répugne à la scène. Il y a dans son origine une maculature indélébile, dans son naturel je ne sais quoi de malingre qu'on n'aime pas voir au théâtre. Est-ce une jeune fille? est-ce un gnome? Cela flotte indécis entre la vierge raphaélesque et le petit mendiant de Murillo, et lorsqu'en avançant le côté intellectuel se dégage, vous trouvez encore dans sa passion pour Wilhelm Meister un élément trop démoniaque, trop en désaccord avec toutes nos idées de morale, de décence et de bienséance, pour pouvoir nous impressionner humainement.

Par bonheur, les auteurs du *libretto* représenté à l'Opéra-Comique n'ont pas ménagé les ajustemens, transformations et applications; ils y ont mis du leur tant et plus, si bien que, sauf le titre et les noms des personnages, Goethe serait forcé de reconnaître qu'on ne lui a rien pris. Jamais les vieux poncifs d'opéra-comique ne furent employés de meilleure foi. Mignon est une pauvre jeune fille qui, après avoir eu des malheurs, retrouve le château de ses pères et naturellement épouse celui qu'elle aime; car, pour ce qui regarde les dénoûmens heureux, ils sont aujourd'hui les seuls en crédit sur la place. Pourquoi Mignon ne se marierait-elle pas? L'Opéra-Comique est comme le sol de la France, qu'un esclave ne saurait toucher sans être libre. Un personnage, qu'il vienne de chez Dante, de chez Goethe ou de chez Tabarin, se marie aussitôt qu'il pose le pied à l'Opéra-Comique. C'est ainsi que Mignon épouse Wilhelm Meister! Goethe en rirait beaucoup peut-être, mais il écouterait avec un grand charme cette musique, à laquelle un si fade, si incolore et si prétentieux *libretto* sert de texte ou de prétexte; musique soignée, élégante, moins inspirée que délicatement ouvragée, moins originale par la pensée que variée par le tour et la recherche ingénieuse des sonorités, plus symphonique assurément que dramatique, un peu madrigalesque, mais en tous les cas pleine d'intérêt pour le curieux qui

regarde au style, et de riches et pittoresques émotions pour cet heureux public d'Opéra-Comique, qui se plaît aux chœurs de bohémiens, aux menus morceaux où les violoncelles imitent dans l'orchestre les frémissemens d'ailes des *légères hirondelles*, aux fulgurantes cavatines de Mme Cabel, au pathétique décidément beaucoup trop tendu, trop haut monté de ton, de Mme Galli-Marié, au chant distingué de M. Achard, au jeu entraînant de M. Couderc. « Si ces pensées ne plaisent à personne, écrivait Diderot, elles peuvent n'être que mauvaises; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde. » La musique de M. Ambroise Thomas est de celles qui plaisent à tout le monde, ce qui veut dire, non point qu'elle soit détestable, mais simplement qu'elle manque de cette originalité qui, tout en divisant les sympathies, provoque la discussion et la passionne. C'est un musicien plein de talent qui n'a jamais su se fixer. Il lui suffit de vouloir s'appliquer à un genre pour y réussir. Il a fait du Grétry avec *la Double Échelle*, de la musique bouffe avec *le Caïd*, — à peu près comme Méhul, qui s'imaginait être Italien en composant *l'Irato*, — avec *le Songe d'une nuit d'été* de l'Auber étendu de Weber, — avec *Mignon* du Donizetti blaireauté à la Mendelssohn.

L'Opéra-Comique est peut-être aujourd'hui le seul théâtre qui puisse à certains intervalles reprendre utilement les bons ouvrages de son répertoire. Mettre la main sur un succès, cela se rencontre encore assez souvent; mais comme la pièce nouvelle ne se joue que tous les deux jours, la difficulté est de parer aux lendemains, sans quoi l'on se ruine très galamment en ayant l'air de s'enrichir. L'Opéra-Comique trouve, lui, dans son répertoire, des ressources inépuisables. Rien ne l'empêcherait de donner invariablement *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, *la Dame blanche* ou *le Domino noir;* il a là des lendemains assurés pour tous les succès présens et à venir. Si donc il reprenait hier *Lalla-Rouk*, c'était un acte de pure gracieuseté dont le public doit lui tenir compte. *Lalla-Rouk* est la plus charmante partition de M. Félicien David. Cette musique a des rêveries inconnues jusqu'alors à l'Opéra-Comique, ou plutôt n'est d'un bout à l'autre qu'une indéfinissable rêverie. Qu'il y a déjà loin de l'aimable et sceptique Orient parisien de M. Auber dans *le Dieu et la Bayadère*, à l'Orient de M. Félicien David dans *Lalla-Rouk*. Suivez maintenant cette note sensible, intense, nostalgique; elle vous mènera jusqu'au *Paradis et la Péri* de Robert Schumann, dernier terme du mahométisme et de l'indostanisme musical. M. Félicien David cache sa vie, on ne le connaît que par ses œuvres, qui souvent, dans leur genre, sont des chefs-d'œuvre, *le Désert*, *Lalla-Rouk*. Il n'a point pour habitude d'assourdir les passans du bruit de ses affaires. Quel ouvrage nouveau l'occupe? Aucun journal ne le raconte. A-t-il seulement, lui, l'auteur d'*Herculanum*, un poème pour l'Opéra? Tout ce qu'on sait, c'est qu'il n'est pas de l'Institut.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Du Sentiment de la Nature dans l'antiquité romaine, par M. Eugène Secretan; Lausanne, George Bridel; Paris, Durand.

—

Cette dissertation sur le sentiment de la nature chez les Romains est publiée en français, mais elle a été composée à la façon allemande, c'est-à-dire qu'elle contient peu de phrases et beaucoup de faits. L'auteur songe à son sujet bien plus qu'à lui-même, il est plus occupé de nous instruire que de produire quelque effet sur nous, il ne nous distrait pas à l'admirer. Il ne s'est pas contenté, comme on fait trop souvent chez nous, du souvenir vague de quelques ouvrages parcourus qui lui permet de construire quelque belle et aventureuse théorie où l'abondance des idées générales dissimule la pauvreté des faits précis. Sa méthode est différente. Il s'est mis à dépouiller avec conscience les auteurs latins l'un après l'autre, notant au passage les phrases pittoresques et les vers descriptifs, et, ce long voyage achevé, il nous en fait connaître le résultat.

Cette méthode a pourtant quelques inconvéniens que M. Secretan n'a pas toujours évités. On sent parfois chez lui, à quelques petites minuties de détail, l'influence de la note prise. Il nous apprend avec soin quel poète chanta le premier la chute des feuilles, quand commence la description des aurores et des crépuscules. La lune surtout préoccupe beaucoup M. Secretan. Il est visiblement peiné qu'on n'en ait pas mieux compris les charmes dans les premiers temps de la littérature romaine. Il en veut presque à Lucrèce d'en avoir si froidement parlé, et une des raisons qui le rendent si complaisant pour Ovide, c'est que chez lui « elle ne se borne pas à éclairer les amans; elle sympathise avec eux. » Toutes ces remarques sont justes, et il importait de les faire. Seulement je crains qu'elles n'obscurcissent la vue de l'ensemble. Il me semble qu'après avoir lu ce que M. Secretan nous dit de Lucrèce, de Virgile et d'Horace, on n'a pas une idée assez distincte de la façon dont chacun d'eux comprenait et aimait la nature. Peut-être aussi pourrait-on le chicaner sur les conclusions auxquelles il s'arrête. Je ne trouve pas qu'il rende aux écrivains du siècle de César et d'Auguste une justice assez complète. C'est encore une conséquence de la façon dont il a préparé son travail. Une fois ses notes prises et sa moisson finie, il s'est trouvé entraîné à mettre au-dessus des autres les auteurs chez lesquels sa récolte avait été la plus riche. Cependant les gens qui parlent le plus de la nature ne sont pas toujours ceux qui la sentent le mieux.

M. Secretan le sait bien, et il a plusieurs fois insisté en fort bons termes sur cette distinction importante; mais, dans l'application, je ne sais pas s'il s'en est toujours assez souvenu. Assurément les premiers poètes ne semblent pas très touchés des beautés incomparables de cette nature naissante au milieu de laquelle ils vivent. Les spectacles auxquels on est accoutumé dès l'enfance et qui n'ont jamais manqué de se produire n'attirent pas du premier coup notre attention, et Sénèque a pu dire dans son style piquant que le soleil lui-même, pour qu'on songe à l'admirer, a besoin de s'éclipser quelquefois. Non-seulement il faut du temps pour remarquer les choses qu'on a sous les yeux, il en faut aussi pour s'apercevoir de celles qu'on a dans le cœur. Les premiers hommes comprenaient et aimaient la nature, puisqu'ils l'avaient divinisée; mais ils l'aimaient d'une façon obscure et inconsciente, sans le dire et presque sans le savoir. Voilà pourquoi, chez les plus anciens poètes, ce sentiment, tout intérieur et irréfléchi, ne s'exprime pas en belles phrases; il ne se manifeste pas par des effusions lyriques ou des tirades descriptives. Il échappe par une courte image, il se révèle dans un seul mot; mais ce mot et cette image en disent souvent beaucoup plus qu'une description tout entière. Si j'avais à désigner l'écrivain romain chez qui le sentiment de la nature me semble le plus vif, le plus profond et le plus vrai, je n'hésiterais pas à nommer Lucrèce. Comme c'est sur elle que tout son système s'appuie, on peut dire qu'il l'aime de toute son âme et de tout son esprit. Il ne perd pas son temps à la décrire, il en tire seulement des argumens et des comparaisons; mais chaque fois qu'il parle d'elle, l'aridité de ses démonstrations disparaît, tout s'anime et revit. Un tableau est esquissé par une épithète et toute une scène est dépeinte dans un seul mot. Mon admiration pour Lucrèce est difficile à satisfaire. Les éloges que lui donne M. Secretan ne m'ont pas suffi, et je n'accorderais jamais, en passant de lui à Ovide, « que le sentiment de la nature est en progrès. »

Je reconnais bien avec M. Secretan que dans le grand siècle des lettres latines les descriptions de paysage n'abondent pas. La vie était alors étrangement affairée. Tout le monde était absorbé par les préoccupations politiques. On n'écrivait pas pour rêver tout haut et raconter ses impressions au public. Les ouvrages n'avaient souvent de littéraire que la forme exquise; c'étaient des actions encore plus que des écrits. César avait bien autre chose à faire dans ses campagnes que de décrire le lever ou le coucher du soleil, et, lorsqu'en poursuivant Vercingétorix il aperçut Alesia, il ne lui vint pas à l'esprit de remarquer que cette ville était située sur une éminence très pittoresque. Cicéron, quoiqu'il fût davantage un littérateur, savait assez cacher son art pour n'être pas descriptif dans ses plaidoyers. M. Secretan s'étonne que dans le récit de la mort de Clodius il n'y ait pas un mot sur le splendide paysage qui en fut le théâtre. Il est bien heureux que Cicéron se soit abstenu d'en parler. Ses ennemis n'auraient pas né-

gligé une si bonne occasion de l'appeler un avocat. J'avoue aussi qu'il est très peu question de la nature dans sa correspondance, et cela est plus surprenant; mais il serait fort téméraire d'en conclure qu'il ne l'aimait pas. On sait combien il avait de villas, et toutes dans des sites charmans. Il n'a pas fait comme Voltaire, dont la maison de campagne tourne le dos au lac de Genève. Les siennes jouissaient de vues admirables, et le soin qu'il a pris d'y placer la scène de ses principaux dialogues montre qu'il comprenait combien un si beau cadre devait embellir ses tableaux, et tout le plaisir qu'on doit éprouver à converser avec des gens d'esprit sur les collines ombragées de Tusculum, aux bords enchanteurs du Liris ou en face de la mer de Naples.

La meilleure partie de la dissertation de M. Secretan est celle qui traite des écrivains de l'empire. La matière était riche. Ces écrivains aiment beaucoup plus à décrire la nature que ceux de la république. Cette veine était nouvelle; la poésie épuisée essaya de se rajeunir en l'exploitant. Elle prit l'habitude de dire tout ce qu'autrefois elle se contentait d'éprouver. Voilà pourquoi depuis les *Amours* d'Ovide jusqu'à la *Moselle* d'Ausone les descriptions abondent chez les auteurs latins. C'est d'ailleurs la pente naturelle de la poésie de se faire de plus en plus personnelle. A mesure qu'elle vieillit, *elle se ramène en soi.* Dans les littératures de décadence, le poète ne cesse plus de se mettre en scène et de se chanter. S'il décrit alors volontiers, c'est qu'il se fait le centre de ses descriptions, et il cherche moins à nous faire connaître la nature que la manière dont il la sent. C'est encore une façon de parler de lui. M. Secretan fait observer avec raison que ce goût du pittoresque fut favorisé par l'habitude que prirent les riches Romains de visiter les contrées éloignées de l'empire. On avait jusque-là voyagé par nécessité, pour aller achever son éducation à Athènes, ou gouverner quelque province lointaine. On voyage alors par curiosité. Il n'est plus possible de se mêler des affaires publiques; on se sent désoccupé, on s'ennuie, et pour se distraire on court le monde. Or quand on se décide à quitter sa maison, à traverser la mer, à errer par les grands chemins, c'est un peu avec le parti-pris d'admirer. On ne voudrait pas avoir perdu son temps et sa peine. On est ravi de voir du nouveau, et l'ancien même paraît nouveau, car on ne s'était pas encore avisé de le remarquer. Lorsqu'on sort de chez soi, l'attention est plus éveillée. On observe mille choses qui n'avaient pas frappé jusque-là, et l'on revient avec un esprit plus ouvert et une admiration plus facile. Le plus intrépide des touristes de cette époque fut l'empereur Hadrien. Il visita plusieurs fois la Grèce et l'Asie, et parcourut le monde entier. Il allait voir partout les beaux sites et les monumens curieux. Il gravit le mont Cassius, près d'Antioche, et l'Etna pour voir lever le soleil. En Égypte, il voulut entendre chanter la statue de Memnon au lever de l'aurore. On a retrouvé sur le colosse les vers qu'une des femmes de l'impératrice présente à ce spectacle y fit inscrire; dans ces vers, elle rappelle

que Memnon a eu la complaisance de saluer plusieurs fois l'empereur, et elle le félicite d'avoir été si aimable pour un confrère en divinité. De retour à Rome, encore tout charmé de ce qu'il venait de voir, Hadrien résolut d'en conserver le souvenir. Il voulut qu'on retrouvât en miniature dans sa fastueuse villa de Tibur les sites et les monumens qui l'avaient le plus frappé. « Dans une circonférence de trois lieues, dit M. Secretan, étaient reproduits pêle-mêle le Lycée, l'Académie, le Prytanée d'Athènes, la vallée de Tempé, les bains de mer de Canopus en Égypte, sans compter un nombre respectable de temples grecs, romains et égyptiens. Il trouva encore place pour loger dans cet espace une reproduction des enfers; l'histoire ne dit pas d'après quel modèle. »

Ce qui peut-être contribue plus encore que les voyages à augmenter ce goût qu'on affiche alors pour les beautés de la nature, ce furent les excès et les raffinemens de la vie mondaine. On a dit avec raison que le meilleur point de vue pour admirer la campagne, c'est la ville. Jamais on n'en sent mieux les charmes que lorsqu'on en est éloigné. C'est du palais de Mécène, où il était assiégé par les fâcheux et les solliciteurs, qu'Horace s'écriait avec un accent si profond et si vrai : *O rus, quando ego te aspiciam?* Lorsque Caton, le dur paysan, labourait son champ tout nu, il ne songeait guère à admirer l'effet pittoresque des collines de Tusculum. Au contraire, quand on est rassasié de la ville, fatigué des excès d'une civilisation trop raffinée, par une réaction naturelle, on se rejette sur les champs. C'est ce qui eut lieu chez nous au XVIIIe siècle, où la thèse de Rousseau sur les charmes de l'état sauvage réussit précisément par le contraste. C'est ce qui arriva chez les Romains de l'empire. Jamais on ne construisit de plus magnifiques villas qu'alors; celle de Domitien près d'Albe, celles dont Pline et Stace nous ont fait de si agréables tableaux, étaient des merveilles. Seulement ce goût de la campagne n'était souvent que le dégoût de la ville. On l'aimait par caprice ou par lassitude, et l'on sent bien qu'il entrait dans cette passion imposée par la mode un peu de factice et d'artificiel. La poésie descriptive de cette époque aussi bien que la construction des villas et des parcs s'en est ressentie. Ces beaux jardins tant vantés étaient froids et contournés, comme les vers des poètes qui les chantaient. Les Romains visaient toujours au grand, et en toute chose ils aimaient la représentation et la pompe. Ce que Cicéron loue le plus dans une maison de campagne de son frère, c'est la dignité, *summam dignitatem*. De là l'habitude qu'on avait de ces grandes avenues régulières et solennelles où les arbres taillés à la serpe imitent des murailles ou des voûtes. Dans son majestueux Versailles, Louis XIV a ressuscité les parcs romains; mais les jardiniers de Rome sont allés bien plus loin que Lenôtre. Ils ne se contentent pas de forcer les platanes ou les cyprès à rester nains, de disposer le buis en pyramides, en fer de lance ou en boules. Au temps de Pline, ils le taillent de façon à représenter des lettres, et ces lettres sont si bien alignées qu'elles forment le nom du propriétaire. Martial rapporte un

véritable chef-d'œuvre en ce genre. Un de ces artistes dans l'art de dénaturer la nature s'était appliqué à donner à des arbres la forme d'animaux sauvages, et d'une forêt il avait fait une ménagerie. Il est bien probable que les admirateurs ne manquèrent pas à ce tour de force.

Il y eut pourtant alors des écrivains qui protestèrent contre ces excès de faux pittoresque, et qui essayèrent de ramener à un goût plus sain. L'un d'eux était le plus grand poète de l'empire, Juvénal. Son génie énergique se révoltait contre ces coquetteries de la mode. Dans cette charmante scène qu'il décrit en tête de sa troisième satire, il se représente causant avec un ami près des arcades humides de la porte Capène, le long du vallon d'Égérie. On avait gâté ce beau lieu sous prétexte de l'embellir. On avait eu la sotte idée d'y construire des grottes artificielles, et la petite fontaine coulait entre deux rives de marbre. Juvénal s'en irrite. Il regrette la verte bordure de gazon qui autrefois entourait le ruisseau, et il trouve que dans ce paysage rustique le marbre est un contre-sens et une insulte. C'est le même sentiment qui a dicté une agréable épigramme de Martial, à laquelle M. Secretan ne me semble pas rendre toute la justice qu'elle mérite. Le poète y célèbre la villa de Faustinus, son ami. Cette villa est une ferme. On y est en pleine et vraie campagne, *rure vero barbaroque lætatur*. On a le plaisir d'y entendre mugir des bœufs et d'y voir des vignerons mal vêtus. On y fait de bons dîners avec les produits du jardin et de la basse-cour, et on y invite les voisins quand l'ouvrage est fini. En faisant cette description complaisante, Martial veut se moquer des gens qui, pour obéir à l'usage, achètent des villas aux portes de Rome. Pauvres villas poudreuses qui consistent en un belvédère peint de couleurs voyantes d'où l'œil s'étend sur quelques lauriers! Si l'on prétend y dîner, il faut y porter son repas; on est sûr d'y mourir de faim, si l'on ne se charge le matin d'œufs, de poulets, de légumes, de fruits, de fromage et de vin. « Est-ce vraiment la campagne, s'écrie Martial, ou simplement une maison hors des murs? »

M. Secretan a conduit son travail rempli d'informations précises et de remarques curieuses jusqu'à la ruine de l'empire. Je souhaiterais qu'on le poussât plus loin. Il serait intéressant de savoir en quoi les pères de l'église diffèrent dans leurs descriptions des écrivains païens de leur temps, et s'il est vrai, comme on l'a soutenu, que le christianisme a inauguré une manière nouvelle de comprendre et d'aimer la nature. GASTON BOISSIER.

F. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1866.

Livraison du 1er Novembre.

Le Parti libéral et le Mouvement européen, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française. 5
L'Infame, seconde partie, par M. Edmond ABOUT. 30
L'Histoire romaine a Rome. — La Vie romaine au temps d'Auguste d'après les poètes contemporains, par M. J.-J. AMPÈRE. 69
Le Birma et les Birmans, séjour d'un médecin européen a la cour de Mandalay, par M. Léon FÉER. 102
La Physique moderne et les idées nouvelles sur l'unité des phénomènes naturels, première partie, par M. Edgar SAVENEY. 142
Le Chevalier Gluck a propos de la reprise d'*Alceste* a l'Opéra, par M. BLAZE de BURY. 175
L'Économie politique des Ouvriers, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. . . 202
Études de Climatologie. — La Lumière considérée comme élément du climat, par M. R. RADAU. 220
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 242
Théatre. — *Nos Bons Villageois* de M. Sardou, par M. PREVOST-PARADOL. 253

Livraison du 15 Novembre.

L'Infame, troisième partie, par M. Edmond ABOUT. 257
Le Combat naval de Lissa et la Marine cuirassée. 295
La Physique moderne et les Idées nouvelles sur l'unité des phénomènes naturels, seconde partie, par M. Edgar SAVENEY. 329
La Maison de Savoie, ses Origines et sa Politique, par M. HUDRY-MENOS. 355
Souvenirs d'une Campagne dans l'extrême Orient. — IV. — Les Chinois hors de chez eux, par M. Ed. Du HAILLY. 396
La Métaphysique et les Sciences positives a propos de quelques ouvrages nouveaux. — I. — L'École expérimentale, par M. E. CARO. 421

Une Visite aux Rochers, Mme de Sévigné en Bretagne, par M. Charles de MAZADE. 453
Petits Poèmes, par M. Édouard PAILLERON. 473
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 481
Revue Dramatique. — *La Conjuration d'Amboise, le Fils,* par M. P. CHALLEMEL-LACOUR 491
Revue Musicale. — Le Théatre-Italien, etc. 504

Livraison du 1er Décembre.

L'Angleterre et la vie anglaise. — XXXII. — La Marine britannique. — II. L'Amirauté, les Coast-Guards et les Docks, par M. Alphonse ESQUIROS. 513
L'Église romaine et le Premier Empire. — 1800-1814. — IV. — La Cour de Rome et le Premier Consul avant le sacre de l'empereur, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 551
La Banque de France et la Banque d'Angleterre. — Solidarité des deux établissemens, par M. Victor BONNET. 588
L'Éloquence et la Liberté, par M. Émile BURNOUF. 624
Les Colonies anglaises de la Malaisie. — Penang, Malacca, Singapore et Sarawak, par M. H. BLERZY. 643
L'Infame, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 677
L'Italie et Rome devant la Convention du 15 septembre, par M. Charles de MAZADE. 726
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 761
Essais et Notices. — Les Maladies des Vins, par M. R. RADAU. 771

Livraison du 15 Décembre.

Le Président Johnson et le Congrès américain, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 785
Antoine Wiertz. — Un Peintre belge contemporain, par M. Émile de LAVELEYE. 829
Études sur l'Allemagne nouvelle. — II. — Frédéric II, la Prusse et la Saxe du XVIIIe et du XIXe siècle a propos des *Secrets du cabinet saxon,* par M. Saint-René TAILLANDIER. 848
L'Épopée des Nibelungen, étude sur son Caractère et ses Origines d'après les derniers travaux, par M. Albert RÉVILLE. 887
La Physique moderne et les idées nouvelles sur l'unité des phénomènes naturels, dernière partie, par M. Edgar SAVENEY. 919
Don Fa-Tutto, récit de la vie vénitienne, par M. Paul de MUSSET. 958
Poésie. — A un saint homme, par M. Édouard PAILLERON. 1026
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1029
Revue Musicale. — Le *Freischütz* au Théatre-Lyrique. — *Mignon* de M. Ambroise Thomas, par M. F. de LAGENEVAIS. 1040
Essais et Notices. — *Du Sentiment de la Nature dans l'antiquité,* de M. E. Secretan, par M. GASTON BOISSIER. 1050

—

ERRATA.

Dans l'étude sur *le Combat naval de Lissa* (livraison du 15 novembre), page 311, ligne 10, au lieu de : deux encâblures (près d'un kilomètre), lisez *deux encâblures (environ 400 mètres).*

Dans l'article de la livraison du 1er décembre, sur *l'Éloquence et la Liberté,* page 624, ligne 4, au lieu de : ont peut citer, lisez *on peut citer.*

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 244